
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 23

CINQUIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1915



VOLUME L

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

CINQUIÈME SESSION DU DOUZIEME PARLEMENT.

A

B

B

C

C

C

D

D

E

E

F

E

G

H

I

J

L

L

M

Mc

N

O

P

Q

R

S

S

T

U

V

W

Y

Voir aussi la liste alphabétique, page 1.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME D.

Cinquième recensement du Canada, 1911, Agriculture, volume IV. Présenté par l'honorable M. Foster, le 8 février 1915. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en trois parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercise clos le 31 mars 1914. Volume I, parties A, B et A à L. Volume II, parties M à U. Volume III, parties V à Z. Présenté le 9 février 1915, par l'honorable M. White.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présentés le 9 février 1915, par l'honorable M. White.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 9 mars 1915, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 27 mars 1915, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5a. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 31 mars 1915, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1914. Présentée par l'honorable M. White, le 9 février 1915.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

7. Rapports des chèques certifiés, des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1913. Présenté par l'honorable M. White, le 10 avril 1915.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 5.

(Ce volume est relié en deux parties.)

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1914. Présenté par l'honorable M. White, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurance du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1914. Présenté par l'honorable M. White, 1914.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 8 février 1915, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 7.

10a. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Partie II. Commerce du Canada (1) avec la France, (2) l'Allemagne, (3) le Royaume-Uni et (4) les Etats-Unis. Présenté le 8 février 1915, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10b. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1914 Partie III. Commerce du Canada avec les pays étrangers autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 8 février, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10c. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Partie IV. Renseignements divers. Présenté le 27 mars 1915, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10d. Rapport de la Commission des grains. Statistiques des céréales, etc. Présenté par sir George Foster, le 4 juin 1914.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

10e. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Partie VI. Services de paquebots subventionnés et statistique du trafic par paquebots jusqu'au 31 décembre 1914, et estimations pour l'exercice 1915-1916. Présenté par sir George Foster, 1915.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10f. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Partie VII. Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté par sir George Foster, 1915.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 9.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 11 février 1915, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

12, 13, 14. Rapports, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. (Partie I.—Accise.) (Partie II.—Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique.) (Partie III.—Falsification des substances alimentaires.) Présentés le 1er mars 1915, par l'honorable M. Blondin.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

(Ce volume est relié en deux parties.)

15a. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. (Laiterie, fruits, extension des marchés et emmagasinage à froid.) Présenté par l'honorable M. Burrell, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11—*Suite.*

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté par l'honorable M. Burrell, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 1er mars 1915, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

17. Statistiques criminelles, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1913. (Annexe du rapport du ministère du Commerce, pour l'année 1913.) Présentées par sir George Foster, 1915.
Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

18. Relevé des élections partielles (douzième parlement) de la Chambre des Communes, durant 1914. Présenté par l'honorable M. l'Orateur, le 12 mars 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Rogers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et des Canaux, pour l'exercice du 1er avril 1913 au 31 mars 1914. Présenté le 12 mars 1915, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. Statistiques des canaux, pour la saison de navigation de 1914. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 9 avril 1915.
Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires

20*b*. Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1914. Présentée le 12 mars 1915, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

20*c*. Le neuvième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Gochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*d*. Statistique des téléphones du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1914. Présentée le 17 mars 1915, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*e*. Statistique des messageries du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1914. Présentée par l'honorable M. Cochrane, 1915.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*f*. Statistique des télégraphes du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1914. Présentée le 17 mars-1915, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

21. Quarante-septième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1913-1914. (Marine.) Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21*b*. Rapport et témoignages devant la Commission royale d'enquête su rle désastre de l'*Empress of Ireland.* Présentés par l'honorable M. Hazen, 1914.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

22. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1914. Présentée par l'honorable M. Hazen, 1915.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

23. Supplément au quarante-septième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, de l'inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice 1913-14. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 3 mars 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

24. Rapport du ministère des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Casgrain.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 19.

(Ce volume est relié en deux parties.)

25. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1914.—Volume I. Présenté le 8 mars 1915, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

25*a*. Rapport de l'astronome en chef, ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté par l'honorable M. Roche, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*b*. Rapport annuel de la division des levés topographiques du ministère de l'Intérieur, 1912-13. Présenté par l'honorable M. Roche, 1914.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*c*. Rapport sur le jaugeage des cours d'eau, pour l'année civile de 1914. Présenté par l'honorable M. Roche, 1914.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 21.

25*d*. Treizième rapport de la Commission de géographie du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1914. Présenté par l'honorable M. Roche, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*e*. Rapport sur les forces hydrauliques, etc., de la rivière à l'Arc, saisons de 1911-1913. Présenté par l'honorable M. Burrell, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*f*. Rapport sur le levé hydrographique de la Colombie-Britannique pour 1913. Présenté par l'honorable M. Burrell, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 22.

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile de 1913. Présenté, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines, pour l'année civile de 1913. Présenté, 1914. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 23.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 11 février 1915, par l'honorable M. Roche.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable sir Robert Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 24.

29. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 9 février 1915, par l'honorable M. Coderre.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29b. Rapport sur le travail de la division des Archives publiques, pour l'année 1913. Présenté, 1915.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

30. Liste du Service civil, 1914. Présentée le 9 février 1915, par l'honorable M. Coderre.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 25.

31. Sixième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada, pour l'année finissant le 31 août 1914. Présenté le 19 mars 1915, par l'honorable M. Coderre.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 6 avril 1915, par l'honorable M. Coderre.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport du secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 18 février, par sir Robert Borden.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté, 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 10 février 1915, par l'honorable M. Hughes.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 26.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36a. Septième rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

37. Dixième rapport annuel des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté par l'honorable M. Cochrane, le 8 février 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

37a. Rapport intérimaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour les neuf mois terminés le 31 décembre 1914. Présenté le 15 février 1915, par l'honorable M. Cochrane.. .. ..*Pas imprimé.*

38. Rapport du département du Service naval pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 27.

39. Quarante-septième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1913-14.—Pêcheries. Présenté le 8 février 1915, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

39a. Enquête sur les pêcheries dans les baies d'Hudson et de James. Présentée par l'honorable M. Hazen, 1915.. .. .. ..*Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

39b. Supplément au 47e rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries (division des pêcheries)—Articles sur la biologie canadienne, 1911-14. Partie I—Biologie maritime. Présenté le 16 février 1915, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 28.

40. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement. Présenté par l'honorable M. l'Orateur, le 4 février 1914. . . . . *Pas imprimé.*

41. Rapport de R. A. Pringle, C.R., commissaire chargé de faire une enquête sur le paiement de subventions à la Compagnie du chemin de fer de Southampton, ainsi que la preuve, etc., faite devant le commissaire. Présenté par l'honorable M. Cochrane, le 8 février 1915. . . . . *Pas imprimé.*

42. Règlement radiotélégraphique 106 concernant la portée de l'onde radiotélégraphique que devront adopter les stations de bord licenciées, durant la période des hostilités ; et

Modification des règlements radiotélégraphiques n° 103 (stations de bord dans les eaux territoriales), et n° 104 (stations de bord dans les ports). Présenté par l'honorable M. Hazen, le 8 février 1915. . . . . *Pas imprimé.*

43. Copie du décret du conseil n° 260, du 3 février 1915, *re* constitution du rang de second dans la marine royale canadienne. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 8 février 1915. *Pas imprimée.*

43*a*. Copie de l'arrêté en conseil n° 304, du 18 février 1915, au sujet des positions de *Lieutenant Commander Engineer, Lieutenant Commander R.C.N.V.R.*, dans la marine royale canadienne, conformément à l'article 47, chap. 43, 9-10 Edouard VII. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 11 mars 1915. . . . . *Pas imprimée.*

43*b*. Copie du décret du conseil n° 476, du 6 mars.—Règlements concernant la classification des ingénieurs officiers. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 15 mars 1915.

44. Copie du décret du conseil n° 2175, du 21 août 1914, *re* supplément de solde pour service à bord des sous-marins.

Copie du décret du conseil n° 2251, *re* chiffre de la solde et allocations pour les sous-officiers et les marins prenant du service volontaire pour le temps de guerre.

Copie du décret du conseil n° 2960, *re* allocations aux membres de la famille de ceux qui sont en service à bord des navires canadiens de Sa Majesté. Présentées par l'honorable M. Hazen, le 8 février 1915. . . . . *Pas imprimées.*

45. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 avril 1914, pour copie de tous les documents, lettres, soumissions, etc., se rapportant à l'achat de voitures ou fourgons pour le chemin de fer Intercolonial au cours des années 1912 et 1913. Présentée le 9 février 1915.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

45*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, contrats, lettres et autres documents concernant l'achat de wagons pour le chemin de fer Intercolonial depuis le 1er juillet 1914. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

46. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 février 1914 pour état indiquant : 1. Quel a été le coût moyen par mille de la construction du chemin de fer du Pacifique-Canadien, depuis le commencement jusqu'à ce jour. 2. Quel en a été le coût moyen par mille durant les dix dernières années. 3. Quel prix moyen par mille la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien paie en loyer pour les lignes qu'elle a louées, et quels sont les noms des lignes ainsi louées. 4. Quel loyer paie le Pacifique-Canadien au chemin de fer de *Toronto, Grey and Bruce*, entre Toronto et Owen-Sound. Présentée le 9 février 1915.—*M. Middlebro*. . . . . *Pas imprimée.*

47. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er juin 1914, pour état des revenus du fret expédié et reçu et des voyageurs aux stations suivantes de l'Intercolonial durant les exercices 1913 et 1914, en donnant séparément le montant pour chacune de ces stations : Drummondville, Rimouski, Sainte-Flavie, Matapédia, Campbellton et Bathurst. Présentée le 9 février 1915.—*M. Boulay*. . . . . *Pas imprimée.*

48. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er juin 1914, pour état donnant les noms du personnel employé dans les divers départements des bureaux généraux du chemin de fer Intercolonial à Moncton, avec leurs salaires respectifs au 1er avril 1914 Présentée le 9 février 1915.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mai 1914, pour relevé faisant connaître les noms des employés du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard dont la nomination a été ordonnée entre le 1er janvier 1912 et le 1er mai 1914 ; les diverses fonctions qui leur ont été assignées, et le salaire ou les gages de chacun d'eux. Présentée le 9 février 1914.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

49*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mai 1914, pour relevé faisant connaître les noms et les adresses postales de toutes les personnes nommées à des emplois sur le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, entre le 1er octobre 1911 et le temps présent ; avec énumération des emplois auxquels chacune de ces personnes a été nommée. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

50. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1914, pour état indiquant les noms, le tonnage, le port d'enregistrement et le lieu de destination de tous les vaisseaux étrangers, tant à voiles qu'à vapeur, qui sont entrés dans le port de Sydney ou sont sortis de ce port pendant l'année terminée le 31 décembre 1913. Présentée le 9 février 1915.—*M. Sinclair*. . . . .*Pas imprimée.*

51. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er juin 1914, pour copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Justice et le procureur général de Québec au sujet de la nomination de juges, depuis le premier jour de février 1913. Présentée le 9 février 1914.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

52. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mars 1914, pour sommaire faisant connaître: 1. Les détails des inventeurs et de la valeur de la succession de feu George A. Montgomery, registrateur à Régina, dont la succession est revenue à la Couronne par déshérence. 2. La somme réalisée à Régina ou ailleurs, par la conversion en argent des biens de cette succession. 3. Les frais payés ou autorisés, avec les noms des personnes et les différentes sommes payées ou allouées, avant que le résidu ait été versé à à la Couronne. 4. La somme définitive reçue par la Couronne. 5. Ce qui est advenu de cette dernière somme, les noms des personnes à qui quelque argent a été payé et les montants respectifs de ces paiements ainsi faits ou alloués depuis que la Couronne a reçu le résidu de la succession. 6. Un état indiquant la différence entre les rapports de l'ex-ministre et du ministre actuel de la Justice quant à la manière dont on a disposé de cette déshérence, et copie de la correspondance et des représentations qui ont été cause du changement. 7. La balance réelle maintenant en main, et comment on se propose d'en disposer. Présentée le 9 février 1915.—*M. Graham*. . . .*Pas imprimée.*

53. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1914, pour: 1. Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes des deux sexes qui ont été trouvées coupables d'offenses capitales en Canada, dans chaque province, en chaque année depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 2 février 1914, avec mention de l'offense, et si et comment la sentence a été exécutée, par l'application de la peine capitale ou autrement, et comprenant les noms des personnes trouvées coupables; les dates des sentences; les crimes dont elles étaient coupables; la nature des sentences; les noms des juges prononçant la sentence, et de quelle manière la sentence a été exécutée. 2. Relevé faisant connaître les personnes, de l'un ou l'autre sexe, trouvées coupables, et pour lesquelles il a été sursis à l'exécution de la peine capitale prononcée contre elles, au cours de la même période, y compris les noms de ces personnes; la date de la sentence; le crime commis; la nature de la sentence; les noms des juges qui ont prononcé la sentence, et les sentences commuées, et dans ce dernier cas, la nature de la commutation. 3. Relevé de toutes les personnes en Canada, et dans chaque province, au cours de la même période, trouvées coupables de meurtre ou d'homicide, dont les sentences ont été mitigées, ou qui ont obtenu le pardon absolu, avec mention des offenses dont elles ont été trouvées coupables, y compris les noms; la date de la sentence; la nature de l'offense; la nature de la sentence, et la nature et la date de la mitigation de la sentence. 4. Relevé de cas survenus au cours de la même période et dans lesquels appel a été porté par les personnes trouvées coupables de crime capital à Son Excellence le Gouverneur en conseil, demandant l'exercice de la prérogative royale du pardon ou de la mitigation de la sentence, y compris les noms de ces personnes; les dates des sentences et les endroits où elles ont été prononcées; le crime; la nature de la sentence; la date de l'appel et le résultat qui s'en est suivi. Présentée le 9 février 1915.—*M. Wilson (Laval)*. . . . . .*Pas imprimée.*

54. Règlements et ordonnances générales de la cour de l'Echiquier du Canada édictés respectivement le 23 septembre 1914 et le 18 juin 1914. Présentés par l'honorable M. Coderre, le 9 février 1915. . . . .*Pas imprimés.*

54a Règlements et ordonnances générales de la cour de l'Echiquier édictés le 15 février 1915. Présentés par l'honorable M. Coderre, le 16 mars 1915. . . . .*Pas imprimés.*

55. Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le Conseil du Yukon en 1914. Présentées par l'honorable M. Coderre, le 9 février 1915. . . . .*Pas imprimées.*

56. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mai 1914, pour état détaillé des sommes d'argent payées aux personnes suivantes: J. F. Farrington, $248.25; B. H. Smith, $469.50; et H. C. Dash, $182.40,—tel que mentionné dans les Débats de cette session, page 3071. Présentée le 9 février 1915.—*M. McLean (Halifax)*. . . . . .*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1914, pour copie des instructions données à Charles Wm Flynn, avocat, chargé de s'enquérir des accusations portées contre des employés du ministère de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Bonaventure, et aussi, copie des rapports faits à la suite de ces enquêtes. Présentée le 9 février 1914.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 avril 1914, pour copie de tous documents concernant la demande adressée au ministère de la Marine et des Pêcheries de destituer Ulric Dion, gardien du phare à Saint-Charles de Caplan, Québec, et de nommer à sa place Omer Arsenault, et aussi, concernant la décision prise par le ministère à ce sujet. Présentée le 9 février 1915.—*M. Marcil (Bonaventure)*.. .. .. .. *Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1914, pour copie de tous les arrangements faits et passés entre le ministère de la Marine et des Pêcheries, ou le gouvernement, et des compagnies de chemins de fer et de messageries, y compris l'Intercolonial, concernant le transport du poisson frais par train de fret rapide ou par messageries, depuis l'année 1906; aussi, copie de toutes garanties données à des compagnies de chemins de fer ou de messageries par le gouvernement ou quelqu'un de ses départements au sujet de ce transport, avec un état de tous déboursés faits par le département de la Marine et des Pêcheries, chaque année, aux termes des dits arrangements ou garanties, faisant la distinction entre les déboursés faits à compte du transport par train de fret rapide et les déboursés à compte du transport par messageries; aussi, état donnant le nombre de wagons-glacières, subordonnément à garantie par le ministère de la Marine et des Pêcheries, expédiés par train de fret rapide de Mulgrave ou Halifax à Montréal, chaque année civile depuis 1906, et le nombre de tonnes de marchandises transportées par ces wagons chaque année; aussi, le nombre de wagons-glacières de messageries expédiés de Mulgrave et Halifax à Montréal, jusqu'au 31 décembre 1913, aux termes d'un arrangement conclu depuis 1911 entre le ministère de la Marine et des Pêcheries et les compagnies de chemins de fer ou de messageries, ou les deux, aussi, le nombre de tonnes de poisson frais transportées par des compagnies de messageries avant le 31 décembre 1913, aux termes de l'arrangement en dernier lieu mentionné; aussi, le montant payé jusqu'au 31 décembre 1913 par le ministère de la Marine et des Pêcheries, aux termes de l'arrangement en dernier lieu mentionné; aussi, le nombre de tonnes de poisson frais transportées par des compagnies de messageries de Mulgrave et Halifax à des points dans l'ouest depuis 1906, dont le gouvernement a payé un tiers du transport, mais non conformément aux termes du dit arrangement conclu, comme il est dit ci-dessus, depuis 1911. Présentée le 9 février 1915.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 avril 1914, pour état indiquant tous les bureaux de poste dans les divers comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse pour lesquels il est payé une redevance ou un loyer, et une allocation pour chauffage et éclairage, avec mention du montant de ces allocations dans chaque cas. Présentée le 9 février 1915.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. .. *Pas imprimée.*

61. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1914, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, etc., échangées en 1913 au sujet du transport des malles entre Grand-River-Falls et Grand-River, comté de Richmond, et de l'adjudication de l'entreprise à Malcolm McCuspic. Présentée le 9 février 1915.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

62. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mai 1914, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires depuis le 1er novembre 1911, concernant le bureau de poste de Johnston, comté de Richmond, N.-E., les plaintes portées contre le maître de poste actuel et les recommandations faites pour sa destitution. Présentée le 9 février 1915.—*M. Kyte*.. .. .. *Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 avril 1914, pour copie de tous télégrammes, papiers, lettres, pétitions, etc., concernant le changement du site du bureau de poste au village de Saint-Lazare, comté de Bellechasse, Québec. Présentée le 9 février 1915.—*M. Lemieux*.. .. .. *Pas imprimée.*

64. Sommaire des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, imputables sur l'exercice financier 1914-1915. Présenté par l'honorable M. White, le 9 février 1915.. .. .. *Pas imprimé.*

65. Relevé des dépenses au chapitre des "Dépenses diverses imprévues", depuis le 18 août 1914 jusqu'au 4 février 1915, conformément à la loi des Subsides de 1914. Présenté par l'honorable M. White, le 9 février 1915.. .. .. *Pas imprimé.*

66. Relevé des sommes payées au cours de l'année terminée le 31 décembre 1914 pour pensions et retraites dans le service civil, et faisant connaître le nom, le grade, le salaire, le service, l'allocation et la cause de la fin d'emploi de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou à sa retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire de tout fonctionnaire nouvellement nommé. Présenté par l'honorable M. White, le 9 février 1915.. .. .. *Pas imprimé.*

67. Relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1914. Présenté par l'honorable M. White, le 9 février 1914.. .. .. .. *Pas imprimé.*

VOLUME 28—*Suite.*

68. Etat des affaires de la Société Royale du Canada, pour l'année expirée le 30 avril 1914. Présenté par l'honorable M. White, le 9 février 1915.. .. ..*Pas imprimé.*

69. Tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1914, aevc la liste de leur rémunération et frais de route, en vertu des Statuts revisés du Canada, chap. 91, sec. 6, par. 2. Présenté par l'honorable M. Doherty, le 10 février 1915.. .. ..*Pas imprimé.*

70. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 16 janvier 1913, pour copie des plans, rapports, relevés des sondages, et toutes autres informations analogues sur les ports de Churchill et de Fort-Nelson venant du ministère des Chemins de fer et des Canaux.—(*Sénat*).. .. ..*Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 20 avril 1914, pour rapport indiquant: 1. Les titres de tous les livres, pamphlets et autres imprimés publiés par l'imprimeur du Roi pendant l'année expirée le 31 mars 1914. 2. Le nombre de chacun de ces livres, pamphlets et autres documents imprimés pendant la dite année, le nombre des exemplaires distribués ainsi que la date de distribution. 3. Le nombre de pages de chacun. 4. Le coût de chacun. 5. L'autorisation pour l'impression et la publication des dits livres, pamphlets et documents.—(*Sénat*).. .. ..*Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 30 avril 1914, pour propositions soumises au gouvernement relativement à la construction du canal Montréal-Ottawa-Baie-Georgienne, et de toute la correspondance s'y rapportant.—(*Sénat*).. .. ..*Pas imprimée.*

72*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1914, pour copie de tous mémoires et pétitions provenant de corps commerciaux ou autres au sujet de la construction immédiate du canal de la baie Georgienne et de toute correspondance s'y rapportant depuis le 24 décembre 1914. Présentée le 4 mars 1915.—*Sir Wilfrid Laurier.* *Pas imprimée.*

73. Copie des ordres généraux de la milice émis entre le 25 novembre 1913 et le 24 décembre 1914.—(*Sénat*).. .. ..*Pas imprimée.*

74. Copie de la correspondance concernant le contrôle de l'exportation du nickel. Présentée par sir Robert Borden, le 11 février 1915.. .. ..*Pas imprimée.*

75. Mémoire sur les opérations du ministère de la Milice et de la Défense.—Guerre européenne, 1914-15. Présenté par l'honorable M. Hughes, le 11 février 1915.. .. ..*Pas imprimé.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 avril 1914, pour copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, plaintes et documents de toute nature, reçus par le ministère du Commerce au cours des années 1913 et 1914 au sujet de la route suivie par les steamers à destination de Pictou, Mulgrave et Chéticamp. Présentée le 11 février 1915. —*M. Chisholm* (*Inverness*).. .. ..*Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 juin 1914, pour copie de tous documents concernant une demande ou des demandes faites au surintendant général des Affaires des sauvages ou au département pour un amendement à la loi des sauvages en vue de faciliter la vente de la réserve Sauvage de Restigouche, Québec,—ou concernant l'acquisition, d'une autre manière, de toute ou partie de la dite réserve pour fins industrielles ou autres, et de toutes réponses faites dans l'espèce. Présentée le 11 février 1915.—*M. Marcil* (*Bonaventure*).. .. ..*Pas imprimée.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 février 1914, pour liste des noms des marins qui ont été employés sur l'*Eureka* durant les années 1910, 1911, 1912 et 1913. Présentée le 12 février 1915.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

79. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 avril 1914, pour relevé faisant connaître quel est le chiffre de l'émission totale des obligations de la *Canadian Northern Railway Company* et des compagnies affiliées; quel est, jusqu'à date, le coût total de la construction des lignes de chemins de fer composant le réseau du *Canadian Northern*, y compris les termini; voies de garage, etc. Présentée le 12 février 1915.—*M. Murphy.* *Pas imprimée.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mai 1914, pour copie de tous papiers, documents, rapports et preuve concernant la destitution ou la destitution projetée de W. A. Case, attaché au service de la quarantaine, à Halifax, N.-E. Présentée le 12 février 1915—*M. McLean* (*Halifax*).. .. ..*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 février 1914, pour état indiquant: 1. Quels étaient les taux imposés en 1912 et 1913 pour le transport du blé des ports canadiens à des ports du Royaume-Uni par les lignes de steamers du Pacifique-Canadien, de la Compagnie Allan et du *Canadian Northern*. 2. Quels profits ont été réalisés par ces lignes de steamers qui transportaient seulement du blé, ou du blé avec d'autres produits. Présentée le 12 février 1915.—*Sir James Aikins*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1914, pour copie de tous les rapports, requêtes, mémoires, lettres, télégrammes et autres documents concernant le déplacement, la suspension ou la destitution, par l'administration de l'Intercolonial, de Warren Carter et de Frederick Avard, employés dans le service du transport des marchandises, par l'Intercolonial, à Sackville, N.-B.; et de tous les télégrammes, lettres et autre correspondance de record au ministère des Chemins de fer et Canaux, au dans les bureaux de ce chemin de fer à Moncton, ou dans l'un quelconque des départements de l'administration, adressés au ministre des Chemins de fer et des Canaux, ou à l'un ou l'autre des membres du gouvernement ou des fonctionnaires du ministère des Chemins de fer et des Canaux ou de l'Intercolonial, par qui que ce soit du comté de Westmoreland, N.-B., se rapportant en quelque manière que ce soit aux employés susnommés et à leur destitution;—et notamment de toutes lettres envoyées à F. P. Brady, surintendant général de l'Intercolonial, par qui que ce soit de Sackville, N.-B., ou d'ailleurs, et de toute réponse aux documents susmentionnés. Présentée le 12 février 1915. —*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1914, pour sommaire faisant connaître quelles enquêtes ou autres missions ont été confiées par le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses départements, à G. Howard Ferguson, député du collège électoral de Grenville, dans l'assemblée législative d'Ontario; quelle somme a été payée au dit G. Howard Ferguson par le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses départements, à titre d'honoraires ou pour déboursés, depuis le 21 septembre 1911, et quelle somme reste à lui payer; quelle somme a été payée au dit G. Howard Ferguson par le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses départements, depuis le 21 septembre 1911, à quelque autre titre que ce soit. Présentée le 12 février 1915.—*M. Proulx*. . . . . . *Pas imprimée.*

84. Autre réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 28 avril 1913, pour liste de tous les journaux en Canada dans lesquels ont été insérées des annonces par le gouvernement ou quelqu'un de ses ministres, officiers ou départements entre le 10 octobre 1911 jusqu'à date, avec un relevé du montant brut payé à cette fin, pendant la susdite période, à chacun de ces journaux ou à leurs propriétaires. Présentée le 12 février 1915. —*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

84*a*. Autre réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 30 avril 1913, pour état donnant la liste de tous les journaux en Canada dans lesquels ont été insérées des annonces par le gouvernement ou par quelqu'un de ses ministres, officiers ou départements entre le 10 octobre 1906 et le 10 octobre 1907, et entre les dites dates de chacune des années suivantes jusqu'au 10 octobre 1911; aussi, état du montant brut payé pour cet objet, pendant les années susdites à chacun des dits journaux ou à leurs propriétaires. Présentée le 12 février 1915.—*M. Thornton*. . . . . *Pas imprimée.*

85. Réponse partielle à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1914, pour relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite. Présentée le 12 février 1915.—*M. Boivin.* *Pas imprimée.*

85*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1914, pour relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite. Présentée le 4 mars 1915.—*M. Boivin* *Pas imprimée.*

85*b*. Autre réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1914, pour relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada, à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite. Présentée le 12 mars 1915.—*M. Boivin*. . . . . *Pas imprimée.*

85*c*. Autre réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1914, pour relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada, à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite . Présentée le 12 mars 1915.—*M. Boivin*. . . . . *Pas imprimée.*

85*d*. Autre réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1915, pour relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada, à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués

VOLUME 28—*Suite.*

depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour ; combien ont démissionné ; combien ont abandonné leur poste ; combien parmi les déserteurs ont été punis ; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite. Présentée le 7 avril 1915.—*M. Boivin*. . . . . *Pas imprimée.*

86. Autre réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1914, pour copie de tous les mémoires, accusations, plaintes, correspondance et télégrammes, qui n'ont pas déjà été produits, relatifs aux fonctionnaires de l'un quelconque des départements de l'Etat renvoyés du service, dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, depuis le 10 octobre 1911, y compris le nombre de ces fonctionnaires ; copie des rapports des enquêtes tenues au sujet des accusations portées ; relevé faisant connaître les dépenses entraînées par chaque enquête, les noms des personnes nommées aux postes devenus vacants, et la nature des recommandations produites en faveur des nouveaux titulaires. Présentée le 12 février 1915.—*M. Hughes (King)*. . . . . . . *Pas imprimée.*

87. Réponse partielle à un ordre de la Chambre, en date du 18 mai 1914, pour état indiquant tous les cas dans lesquels Charles Seager, de Goderich, a agi en qualité de commissaire du gouvernement pour s'enquérir de la conduite de fonctionnaires accusés d'ingérence politique ou autres méfaits depuis l'année 1896 jusqu'à l'année 1900, inclusivement, et donnant les noms de tous les fonctionnaires destitués à la suite des rapports du dit Seager, les emplois de ces fonctionnaires et la date des destitutions ; aussi, copie de la preuve faite et des rapports des commissaires dans tous ces cas ; aussi, relevé des honoraires payés au dit Charles Seager pour avoir conduit ces enquêtes. Présentée le 12 février 1915.—*M. Clark (Bruce)*. . . . . . . *Pas imprimée.*

88. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1914, pour copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, plaintes, etc., touchant en quelque manière que ce soit à l'administration de la piscifacture du saumon à North-East-Margaree, et du vivier à Margaree-Harbour, depuis 1911 jusqu'à ce jour. Présentée le 15 février 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . . . *Pas imprimée.*

89. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 11 mai 1911, pour copie de tous papiers, lettres, télégrammes, arrêtés du conseil, contrats, soumissions et autres documents en la possession du ministère des Travaux publics ou du ministère de la Milice et de la Défense, concernant la construction d'un arsenal à Amherst, N.-E. Présentée le 15 février 1915.—*M. Sinclair*. . . . . . . *Pas imprimée.*

90. Lettres de l'honorable Louis P. Pelletier, M.P., et l'honorable Wilfrid B. Nantel, M.P., donnant leur démission comme ministre des Postes et ministre du Revenu de l'Intérieur, respectivement, et lettres du premier ministre en accusant réception. Présentées par sir Robert Borden, le 15 février 1915. . . . . . . *Pas imprimées.*

91. Rapports des officiers enquêteurs sur les chaussures fournies au contingent canadien. Présenté par l'honorable M. Hughes, le 15 février 1915. . . . . . . *Pas imprimé.*

92. Règlements édictés sous l'empire de la loi des insectes destructeurs et autres fléaux. Présentés par l'honorable M. Burrell, le 16 février 7915. . . . . . . *Pas imprimés.*

93. Rapport sur les opérations de la loi d'instruction agricole, 1913, en conformité de l'article 8 de cette loi. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 16 février 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

93*a*. Réponse supplémentaire à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 9 février 1914, pour copie de tous arrangements entre le gouvernement et les diverses provinces aux termes de la loi sur l'instruction agricole. Présentée le 19 février 1915.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . . . . *Pas imprimée.*

93*b*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 avril 1914, pour copie de tous documents, correspondance, lettres, requêtes, rapports, etc., échangés entre le Dr C. C. James, M. J. C. Chapais, et chacun des ministères d'agriculture provinciaux, se rapportant à la distribution et à l'administration du subside fédéral aux provinces pour l'agriculture, depuis l'octroi du dit subide. Présenté le 23 février 1915.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . . . *Pas imprimée.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1914, pour copie de tous télégrammes, correspondance, instructions, recommandations et autres documents échangés entre la Commission des pêcheries des crustacés de 1913 et le ministère de la Marine et des Pêcheries, à compter de la date de l'établissement de la dite commission jusqu'au 31 décembre 1913, excepté les documents qui ont été inclus dans le rapport imprimé de la février 1915.—*M .Chisholm (Inverness)*. . . . . . . *Pas imprimée.*

95. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1914, pour copie de tous les documents, correspondance, soumissions, télégrammes, plaintes, etc., se rapportant en quelmanière que ce soit au service de la cueillette du frai pour l'établissement d'élevage du homard à Margaree au cours des années 1911-12, 1912-13 et 1913-14. Présentée le 16 16 février 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

96. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 février 1915, pour état indiquant la quantité de charbon importée des Etats-Unis en 1914 dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, respectivement, et le montant des droits perçus dans chacune des dites provinces au cours de la dite année. Présentée le 16 février 1915.—*M. Buchanan.* *Pas imprimée.*

97. Huitième rapport conjoint des commissaires chargés de tracer le méridien du 141me degré de longitude ouest. Présentée par l'honorable M. Roche, le 18 février 1915. *Pas imprimée.*

98. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 avril 1914, pour copie de la convention intervenue entre le gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien à l'époque où a été fait l'octroi spécial de terres, en vertu de laquelle la dite compagnie a pu obtenir cet octroi de terres dans un seul bloc aux fins d'y établir son système actuel d'irrigation à l'est de Calgary, dans la province de l'Alberta. Présentée le 18 février 1915.—*M. Buchanan*. . . . . *Pas imprimée.*

99. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1914, pour copie de tous télégrammes, lettres et autres documents se rattachant à la vente de tout bois quelconque sur l'île Parry, district de Parry-Sound, et des annonces, conventions d'achats et tous autres documents ayant trait à cette vente ou concession forestière à toutes personnes ou personne quelconque. Présentée le 18 février 1915.—*M. Arthurs* *Pas imprimée.*

100. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1914, pour état faisant connaître les motifs de la destitution de M. Larivière, agent des terres fédérales à Grouard, les dates de sa nomination et de son renvoi et son salaire à l'époque de son renvoi; aussi, le nom de l'agent nommé à sa place, avec la date de sa nomination et son salaire. Présentée le 18 février 1915.—*M. Oliver*. *Pas imprimée.*

101. Rapport annuel concernant les unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906. Présenté par l'honorable M. Coderre, le 18 février 1915. . . . . *Pas imprimé.*

102. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (21 janvier 1914), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19 des Statuts revisés du Canada, 1906. Présenté par l'honorable M. Coderre, le 18 février 1915. . Pas imprimé.

103. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1914, pour copie de toutes pétitions, mémoires, lettres, télégrammes, papiers et documents reçus par quelque département du gouvernement canadien ou quelqu'un des ministres de la part de quelque compagnie, corporation, personne ou personnes demandant l'enlèvement de tous droits de douane sur le blé ou ses produits importés en Canada, ou protestant contre toute diminution ou abolition des dits droits, et de toutes réponses faites dans l'espèce. Présentée le 18 février 1915.—*M. Maclean (Halifax)*. *Pas imprimée.*

104. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 avril 1914, pour copie de tous les documents, correspondance, lettres, etc., se rapportant à l'annulation de l'inspection faite par R. Bannatyne pour le ¼ N.-O. de la section 24, township 36, rang 18, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 19 février 1915.—*M. Neely*. . . . . *Pas imprimée.*

105. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1914, pour état donnant le nom du maître de poste de la paroisse de Saint-Romuald, dans le comté de Lévis, qui a été destitué après le mois de septembre 1911, les raisons de sa démission, la nature des plaintes portées contre lui, le nom des personnes qui ont porté ces plaintes, ainsi que copie de toutes correspondances et télégrammes s'y rapportant, le nom du commissaire enquêteur et rapport d'enquête, si enquête il y a eu, ainsi que de tous les témoignages entendus en l'enquête, la liste des noms des personnes qui ont recommandé le remplaçant, et le nom des personnes qui représentaient le gouvernement à cette enquête; aussi, état détaillé de tous les comptes et dépenses soldés ou à solder par tout département concernant les susdits renvoi et enquête, noms des personnes qui ont retiré quelque montant d'argent ou produit leur compte au sujet de cette enquête, avec indication du montant retiré ou réclamé par chacune d'elles. Présenée le 19 février 1915.—*M. Bourassa*. . . . . *Pas imprimée.*

106. Relevé faisant connaître la quantité de terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, au cours de l'année terminée le 30 septembre 1914. Présenté par l'honorable M. Roche, le 19 février 1915. . . . . *Pas imprimé.*

107. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 juin 1914, pour état indiquant les sommes d'argent expédiées en dehors du Canada au cours des cinq dernières années par les bureaux de poste qui suivent, dans le comté de Cap-Breton: Glace-Bay, Caledonia-Mines, Dominion n° 4, New-Aberdeen, Bridgeport, Old-Bridgeport, New-Waterford, Reserve-Mines, Sydney, Whitney-Pier, Ashby, Sydney-Nord, Sydney-Mines, Florence, Dominion n° 6 et Port-Morien, et dans quels pays les diverses sommes ont été transmises. Présentée le 22 février 1915.—*M. Carroll*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

108. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents concernant la destitution de Brown Pipes et de A. R. Gibbons, employés de douane à Lethbridge, Alta. Présentée le 23 février 1915.—*M. Buchanan* . . . . *Pas imprimée.*

109. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour état donnant les noms de tous les transports nolisés depuis le 1er août 1914 pour expédier les troupes, chevaux, approvisionnements et matériaux en Angleterre, le nom de chaque propriétaire de navire, courtier ou autre personne par l'entremise desquels le navire a été nolisé ; le tonnage de chaque navire, sa vitesse, le taux payé par tonne par semaine ou par mois, la durée minimum du nolisement, la date du contrat, la date à laquelle le paiement a commencé et la date à laquelle il a pris fin et la somme totale payée par le gouvernement pour le nolisement des navires et autres dépenses. Présentée le 23 février 1915.—*M. Murphy* . . . . *Pas imprimée.*

110. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour état indiquant combien de fourgons de transport ont été achetés pour les deuxième et troisième contingents ; de qui ont-ils été achetés, et le nom de chaque particulier ou firme ; combien de ces fourgons ont été achetés de chaque particulier ou firme ; quel a été le prix de chaque fourgon ; si des soumissions ont été demandées ; s'il y a eu des soumissions reçues qui n'ont pas été acceptées ; et, s'il en est ainsi, quel était le chiffre de ces soumissions. Présentée le 23 février 1915.—*M. Nesbitt* . . . . *Pas imprimée.*

111. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour état indiquant combien de prisonniers de guerre ont été faits au Canada depuis la déclaration de la guerre entre les alliés, l'Allemagne et l'Autriche ; où ils sont détenus ; le nombre dans chaque endroit et le nom de l'officier en charge de chaque endroit de détention. Présentée le 23 février 1915.—*M. Wilson (Laval)* . . . . *Pas imprimée.*

111*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour relevé faisant connaître en détail le nombre de prisonniers de guerre en ce pays ; le nombre de personnes libres sur parole ; le nombre de ceux qui sont gardés dans les champs de détention ; le nombre de camps de détention, leurs emplacements, les moyens de les atteindre, et le nombre de prisonniers dans chacun d'eux ; ce que coûte au Canada chacun de ces camps, respectivement, en fait de subsistance, de paie, d'habillement, de transport, de surveillance ; la nature du travail fait par les prisonniers et le valeur totale de leur ouvrage à ce jour. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Clark (Red Deer)* . . . . *Pas imprimée.*

112. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, rapports d'enquête et autres documents se rapportant à la destitution de James Brennan, contremaître sur l'Intercolonial, à Stellarton. Présentée le 25 février 1915.—*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

113. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour état indiquant si une déclaration officielle a été faite au nom de l'administration du chemin de fer Intercolonial à l'effet que les gages des employés du chemin de fer qui ont pris du service actif seraient payés pendant leur absence, et dans ce cas, quand et par qui ; si le ministère des Chemins de fer a donné ordre de pourvoir à ces paiements et quand cet ordre a été donné. Présentée le 23 février 1915.—*M .Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1915, pour copie de tous papiers, télégrammes, pétitions, lettres et correspondance échangés entre la Chambre de Commerce de Québec et le ministère des Chemins de fer et Canaux au sujet de la circulation des trains sur la section du chemin de fer National Transcontinental entre Cochrane et la ville de Québec. Présentée le 23 février 1915.—*M. Lemieux* . . . *Pas imprimée.*

115. Etat (en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné) donnant copies de tous les décrets du conseil, plans, documents et correspondance, qui doivent être soumis à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution adoptée le 20 février 1882, depuis la date de la dernière production de tels documents en vertu de cette résolution. Présenté par l'honorable M. Roche, le 24 février 1915 . . . . *Pas imprimé.*

116. Réponse à un ordre,—Relevé faisant connaître qui sont les commissaires de la remonte pour le Canada ouest et le Canada est, respectivement. 2. Quand et par qui ils ont été nommés, et quelles sont les instructions générales qui leur ont été données. 3. Pourquoi on n'a pas suivi les ordres de mobilisation de 1913, et pourquoi des non-militaires ont été chargés des achats pour la remonte. 4. Quels sont les noms des acheteurs et inspecteurs vétérinaires nommés par le commissaire de la remonte du Canada est, dans les diverses divisions de remonte. 5. Si quelques-uns des acheteurs et des inspecteurs vétérinaires ont reçu instruction de ne plus faire d'achats, et, s'il en est ainsi, quels sont leurs noms, et quelles sont les raisons fournies par le commissaire de remonte à l'appui de cette décision. 6. Du 1er décembre au 31 janvier, combien de chevaux ont été achetés dans chaque division de remonte, dans le Canada est. 7. Quel a été le prix moyen des chevaux ; à combien revient le coût moyen par cheval dans chaque division

VOLUME 28—*Suite.*

de remonte, en y incluant les dépenses, la paie ou allocation, et tous les frais de voyage et autres débours, dans la période de temps plus haut mentionné. Présenté le 24 février 1915.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

117. Réponse à un ordre,—Relevé faisant connaître: 1. A combien de firmes le gouvernement a donné des commandes de bottines pour les différents corps expéditionnaires que l'on équipe actuellement pour le service. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de bottines ont été commandées à chaque firme. 4. Combien de bottines ont été livrées, jusqu'à ce jour, par chaque firme. 5. Combien de bottines chaque firme a encore à livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces bottines. Présentée le 24 février 1915. —*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

118. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de toute correspondance, recommandations, soumissions ou autres papiers, dans le ministère des Chemins de fer et des Canaux concernant la fourniture de glace pour l'Intercolonial à Mulgrave, pour l'année 1915. Présentée le 25 février 1915.—*M. Sinclair*. . . *Pas imprimée.*

119. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1915, pour état indiquant: 1. Le nombre de camions-automobiles envoyés en Angleterre avec le premier corps expéditionnaire. 2. De qui ils ont été achetés, et par qui manufacturés. 3. Quelle était leur capacité. 4. Quel en a été le prix. 5. Si le gouvernement a retenu les services d'experts pour cet achat, et leurs noms. 6. Si le gouvernement a payé une commission à qui que ce soit en rapport avec cet achat. 7. Si les camions ont donné satisfaction en service, ou en quoi ils ont été trouvés défectueux. 8. Si une commission a été nommée par le ministère de la Milice en rapport avec l'achat de camions-automobiles pour le deuxième contingent et les autres corps expéditionnaires; quels étaient les membres de cette commission et quelle était leur compétence spéciale. 9. Si un M. McQuarrie formait partie de cette commission, et s'il est vrai qu'il était et qu'il est encore un employé de la *Russell Motor Car Co.*, de Toronto. 10. Si un nommé Owen Thomas formait partie de cette commission à titre d'expert, combien lui a été payé, ou combien on doit lui payer, pour ses services, et durant combien de temps on a utilisé ses services. 11. Si M. Thomas reçoit une commission en rapport avec l'achat de camions-automobiles, soit du gouvernement, soit des manufactures. 12. Quelles recommandations ont été faites par la dite commission au ministère de la Milice ou au gouvernement au sujet des achats de camions-automobiles. 13. Si les camions-automobiles ont été achetés, en quel nombre, de qui et à quel prix. 14. S'il est vrai que ces camions ont été achetés de la Compagnie Kelly, de Springfield, Ohio, et dans l'affirmative, si l'on n'aurait pu acheter de manufacturiers canadiens des camions propres au service requis. 15. S'il est vrai que le gouvernement a décidé de s'engager dans la fabrication de camions-automobiles en donnant des commandes de pièces séparées à des fabricants canadiens, et en fournissant ces pièces à des manufacturiers, en Canada, chargés de faire l'assemblage et l'ajustage du camion, et, s'il en est ainsi, est-il vrai que la *Russell Motor Car Co.* a reçu ou reçoit des commandes pour ces camions. 16. Qui a recommandé M. Thomas au ministre de la Milice ou au gouvernement. Présentée le 25 février 1915.—*M. Copp.*
Pas imprimée.

120. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour état indiquant, si, depuis le 1er août dernier, il a été exporté des articles d'alimentation à des pays d'Europe autres que le Royaume-Uni, la France et la Belgique; leur nature, et à quels pays. Présentée le 25 février 1915.—*M. Cockshutt*. . . . . *Pas imprimée.*

121. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour copie de la pétition et des papiers, documents et lettres concernant la constitution en corporation de la *Dominion Trust Company*, par une loi spéciale adoptée par le Parlement du Canada en 1912, chapitre 89, 2 George V. Présentée le 25 février 1915.—*M. Proulx*. . *Pas imprimée.*

121*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour copie de toute correspondance échangée entre le ministère de la Justice et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou quelqu'un de ses membres, au sujet d'une certaine loi adoptée par la législature de la dite province en 1913, chapitre 89, 3 George V, et intitulé: "*An Act respecting The Dominion Trust Company*". Présentée le 4 mars 1915.—*M. Proulx*. . . . . *Pas imprimée.*

122. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour copie de toute la correspondance échangée entre l'Auditeur général et le ministère de la Milice, ou tout autre ministère, touchant les dépenses faites sous l'opération de la loi des crédits de guerre, 1914. Présentée le 25 février 1915.—*M. Maclean (Halifax).*
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

122*a*. Mémoire du chef de la comptabilité et paie-maître général et du directeur des contracts, du ministère de la Milice et de la Défense, au sujet de la correspondance échangée entre l'Auditeur général et le ministère de la Milice, touchant les dépenses faites sous l'empire de la loi des crédits de guerre. Présenté par l'honorable M. Hughes, le 11 mars 1915. . . . . *Pas imprimé.*

VOLUME 28—*Suite.*

123 Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Finances et l'Auditeur général, depuis le 18 août jusqu'à ce jour, au sujet des achats pour les corps expéditionnaire destinés au service au delà des mers, des contrats pour l'armée, et autres achats pour des fins militaires, ou sous l'empire de la loi du service de la marine, 1910, ou en vertu de décrets du conseil concernant les affaires militaires. Présentée par l'honorable M. White, le 25 février 19915.. .. ..*Pas imprimée.*

124. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, le 23 janvier 1915, relativement à l'allocation de séparation à accorder aux personnes dont les soldats du premier corps expéditionnaire au delà des mers étaient les soutiens. Présentée par l'honorable M. Rogers, le 26 février 1915. *Pas imprimée.*

124*a*. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, le 28 janvier 1915, relativement aux requêtes présentées par les soldats qui se sont enrôlés pour service actif au delà des mers à l'effet qu'il leur soit permis de se marier et de faire inscrire les noms de leurs femmes sur la liste des personnes ayant droit à l'allocation de séparation. Présentée par l'honorable M. Rogers, le 26 février 1915.. .. ..*Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1914, pour copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes et documents de toutes sortes se rapportant de quelque manière que ce soit, à la construction projetée d'une salle d'exercice ou arsenal dans la ville d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 26 février 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

126. Etat détaillé des remises et remboursements de droits, sous l'autorité de l'article 92 de la loi du revenu consolidé et de l'audition fourni par le ministère du Commerce, pour l'année expirée le 31 mars 1914.—*(Sénat)*.. .. ..*Pas imprimé.*

127. Décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er décembre 1913 et le 11 janvier 1915, conformément aux dispositions de la loi des réserves forestières fédérales et des parcs, article 19, chapitre 10, 1-2 George V.—*(Sénat.)* *Pas imprimés.*

127*a*. Sommaire des décrets du conseil publiés dans l'*Officiel* du Canada entre le 16 mai et le 25 juillet 1914, en conformité de l'article 19 de la loi des réserves forestières et des parcs fédéraux, chapitre 10, 1-2 George V. Présenté par l'honorable M. Roche, le 12 mars 1915.. .. ..*Pas imprimé.*

128. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.—*(Sénat)*.. .. ..*Pas imprimés.*

128*a*. Relevé des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, sous le régime de l'article 77 de la loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908. Présenté par l'honorable M. Roche, le 12 mars 1915.. .. ..*Pas imprimé.*

128*b*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, sous le régime des dispositions du paragraphe (*b*) de l'article des Règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés par l'honorable M. Roche, le 12 mars 1915.. .. ..*Pas imprimés.*

128*c*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* du 1er décembre 1913 au 15 janvier 1915, sous le régime des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.—*(Sénat.)* *Pas imprimés.*

129. Décrets du conseil passés, règlements et formules prescrites entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, en vertu des dispositions de l'article 57 de la loi de l'irrigation, chapitre 61 des Statuts revisés du Canada, 1906, selon que modifiées par le chapitre 38, 7-8 Edouard VII.—*(Sénat)*.. .. ..*Pas imprimés.*

130. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1915, pour relevé faisant connaître si le gouvernement a acheté de la *Canada Cycle and Motor Company* des pneus pour les automobiles destinés au premier contingent canadien, et, dans l'affirmative, quel prix a été payé pour chaque jeu de pneus, et quel nombre a été acheté; si le gouvernement a demandé des prix pour les pneus des camions-automobiles pour le second contingent, et dans l'affirmative, quel prix par jeu a été exigé. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Gauvreau*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

131. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents concernant la nomination de A. H. McKeown dans le service d'immigration, à Lethbridge, Alta. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Buchanan* . . . . *Pas imprimée.*

132. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents concernant le renvoi d'office de A. E. Humphries, ci-devant inspecteur d'immigration, à Lehbridge, Alta. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Buchanan* . . . . *Pas imprimée.*

133. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1914, pour sommaire faisant connaître qui a obtenu le contrat de la malle entre Armagh-Station et Mailloux, comté de Bellechasse, Qué. ; combien de soumissions ont été reçues, et quels sont les noms des soumissionnaires et le chiffre de chaque soumission. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Lemieux* . . . . *Pas imprimée.*

134. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 avril 1914, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, plaintes et autres documents se rapportant en quelque manière à la demande de soumissions pour la route postale entre Low-Point et Creignish-Station au cours des années 1913-14. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness)* . . . . *Pas imprimée.*

135. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 avril 1914, pour copie de tous télégrammes, lettres et autres documents concernant le contrat pour le transport des malles entre New-Ross et le bureau de poste de Vaughan, Waterville, N.-E. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

136. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mai 1914, pour copie de tous les documents, correspondance, télégrammes, lettres, soumissions, etc., de quelque nature que ce soit, en la possession du ministère des Postes, reçus depuis 1913 jusqu'à ce jour, et se rapportant en quoi que ce soit au contrat du transport de la malle entre Mabou et Whycocomagh. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness)* . . *Pas imprimée.*

137. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1915, pour relevé faisant connaître le montant d'argent perçu par les sous-percepteurs de douane à Edmundston, Clair, St-Leonard et Green-River, province du Nouveau-Brunswick, au cours de chacun des cinq derniers exercices financiers, et quels ont été les salaires payés chaque année à chacun de ces ports. Présentée le 3 mars 1915.—*M. Michaud* . . . . . . *Pas imprimée.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 février 1915, pour état indiquant la somme dépensée parmi les marchands de Medicine-Hat pour le compte des secours fournis par le gouvernement, à qui les paiements ont été faits et le montant total dans chaque cas. Présentée le 4 mars 1915.—*M. Buchanan* . . . . *Pas imprimée.*

139. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 février 1914, pour copie de tous les documents, lettres, correspondance, etc., au sujet de la destitution des personnes dont les noms suivent et qui occupaient les postes suivants dans le comté de Shelburne, N.-E. : J. V. Smith, sous-percepteur des douanes, à Lower-Wood-Harbour ; John H. Lyons, gardien de phare, Barrington-Passage ; William L. Smith, gardien de phare, Baccaro ; E. D. Smith, surveillant des pêcheries, Shag-Harbour ; J. A. Orechia, maître du havre, Wood-Harbour ; J. C. Morrison, maître du havre, Shelburne, et Albert Mahaney, maître de poste, à Churchover. Présentée le 4 mars 1915.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

139*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour copie de tous papiers, lettres et documents concernant la destitution des fonctionnaires suivants, dans le comté de Shelburne, N.-E. ; Wm L. Smith, gardien de phare, Baccaro, N.-E. ; J. A. Arechia, maître de havre, Lower-Wood-Harbour, et J. E. Morrison, maître de havre à Shelburne, N.-E. Présentée le 16 mars 1915.—*M. Law* *Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1914, pour relevé faisant connaître quelles ont été les sommes dépensées pour travaux publics dans le comté de Portneuf, depuis le 1er juillet 1896 au 21 septembre 1911 ; quelle a été la nature des travaux exécutés dans chaque paroisse, en quelle année ils ont été exécutés et quelle a été la somme dépensée pour chacun de ces travaux. Présentée le 4 mars 1915.—*M. Sévigny.* *Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de tous papiers, requêtes, déclarations, serments ou prestations de serments, procédures, pétitions, jugements, certificats touchant la naturalisation de M. F. P. Gutelius, gérant général de l'Intercolonial, et tous autres documents s'y rapportant, de quelque nature qu'ils puissent être. Présentée le 4 mars 1915.—*M. Gauvreau* . . . . *Pas imprimée.*

142. Rapport des délégués nommés pour représenter le gouvernement du Canada au huitième congrès international dit *Purity Congress*, tenu sous les auspices de la *World's Purity League*, à Kansas City, Missouri, le 5-9 novembre 1914. Présenté par sir Robert Borden, le 4 mars 1915 . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

143. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 22 février 1915, pour copie de toutes les plaintes adressées au gouvernement à la suite de coups de feu tirés par des soldats de la milice canadienne sur deux citoyens américains, entraînant la mort de l'un d'eux, sur les eaux du lac Erié, et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre l'ambassade britannique et les autorités des Etats-Unis. Présentée le 5 mars 1915.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . . *Pas imprimée.*

144. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour état indiquant les montants en détail payés à Ward Fisher, de Shelburne, N.-E., inspecteur des pêcheries pour les années 1912 et 1913, à titre de salaire, frais de bureau, dépenses de voyage et toutes autres dépenses. Présentée le 5 mars 1915.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

145. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour état donnant les noms et adresses postales de toutes les personnes, dans le comté de Yarmouth, qui ont reçu la gratification accordée par la "Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions féniannes"; aussi, donnant les noms et adresses postales de toutes personnes, dans le dit comté, dont les demandes ont été rejetées; et, aussi, donnant les noms et les adresses postales de tous les postulants dans le dit comté dont les demandes n'ont pas encore été prises en considération. Présentée le 5 mars 1915.—*M. Law*. . . . . . . *Pas imprimée.*

146. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour relevé faisant connaître les noms et les adresses postales de toutes les personnes du comté de Guysborough, N.-E., auxquelles ont été payées des primes en vertu de la loi accordant des primes aux volontaires qui ont servi dans les invasions féniannes; les noms et les adresses postales de toutes les personnes dont les demandes ont été rejetées, et la raison du refus;—aussi, les noms et les adresses postales de toutes les personnes dont les demandes ont été reçues, mais auxquelles les primes n'ont pas été payées, en faisant la distinction entre les personnes dont les demandes ont été reçues et admises, et celles dont les demandes ont été reçues sans qu'une décision ait encore été prise, s'il en est. Présentée le 5 mars 1915.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 février 1915, pour état indiquant, depuis juin 1914, combien de demandes de grain de semence ont été reçues de la part de personnes résidant dans les trois provinces des prairies; combien de boisseaux de grain se trouvent compris dans ces demandes; combien d'acres de terre devaient être ensemencés de ce grain; combien de boisseaux de blé, d'avoine et d'orge, respectivement, se trouvaient à la disposition du gouvernement pour faire face à ces demandes; et si on a conclu avec les différents gouvernements provinciaux des arrangements en vue de parer aux besoins des colons en fait de grain de semence. Présentée le 8 mars 1915.—*M. McCraney*. . . . . *Pas imprimée.*

148. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 février 1914, pour état indiquant le nombre de navires engagés depuis octobre 1911 par le gouvernement ou quelques-uns de ses départements, pour aller à la baie d'Hudson, ou à la baie James; le nom et le tonnage de chaque navire, et le nom et le domicile de chaque officier commandant; quel était le chargement de chaque navire, quelle partie de ce chargement a été débarquée et où, quelle partie a été perdue et où, et quelle partie a été rapportée, et quelle était la valeur dans chaque cas. Présentée le 8 mars 1915.—*M. Graham*. . . . . *Pas imprimée.*

148*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour état indiquant le nombre de navires employés par le ministre des Chemins de fer, le nombre d'hommes employés sur les navires et sur terre, et le montant dépensé pour approvisionnements, hommes et transport depuis le 30 mars 1914 jusqu'au 31 décembre 1914, en ce qui concerne le chemin de fer de la baie d'Hudson. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

149. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 9 février 1914, pour copie de toute correspondance depuis le 1er janvier dernier au sujet de la convocation d'une conférence impériale sur la défense navale. Présentée le 8 mars 1915.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . . *Pas imprimée.*

150. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février, pour état donnant les noms et adresses postales de toutes les personnes dans le comté d'Antigonish, qui ont reçu la gratification accordée par la "Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions féniannes"; aussi, donnant les noms et adresses postales de toutes personnes dans le dit comté dont les demandes ont été rejetées; et aussi, donnant les noms et les adresses postales de tous les postulants dans le dit comté dont les demandes n'ont pas encore été prises en considération. Présentée le 8 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

151. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour sommaire faisant connaître quels étaient les officiers commissionnés du 17me régiment de la Nouvelle-Ecosse à Valcartier avant le départ pour l'Angleterre, et quels sont maintenant les officiers commissionnés de ce régiment. Présentée le 8 mars 1915.—*M. Macdonald*. *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

152. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1915, pour copie de tous comptes pour le déplacement du signal de tempête, à Shippigan, N.-B., et son installation sur le quai public, faisant connaître le coût du transfert pendant les mois d'octobre et novembre 1911. Présentée le 8 mars 1915.—*M. Turgeon*.. .. ..*Pas imprimée.*

153. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mai 1914, pour copie de tous papiers, correspondance, télégrammes, pétitions, y compris les signatures, et tous autres documents en la possession du ministère du Commerce ou du ministre, ou en la possession du premier ministre concernant toute requête adressée entre le 1er novembre 1913 et la date actuelle par des personnes de la Nouvelle-Ecosse demandant l'aide du gouvernement pour le transport du poisson frais entre des ports de la Nouvelle-Ecosse et des Etats-Unis. Présentée le 9 mars 1915.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

154. Déclaration de M. H. C. Crowell, correspondant du journal *Halifax Chronicle,* et la correspondance se rattachant aux énoncés publiés dans les journaux au sujet des prétendus mauvais traitements infligés au 17me régiment de la Nouvelle-Ecosse, dans les plaines de Salisbury. Présentée par sir Robert Borden, le 9 mars 1915.. .. .. ..*Pas imprimée.*

155. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour relevé faisant connaître le coût estimatif de l'aménagement de la propriété de la *Canadian Car and Foundry Company, Limited,* à Amherst, N.-E., pour des fins militaires; le loyer, ou autre rémunération qui est ou sera payé à cette compagnie pour l'usage de ses ateliers et dépendances; les personnes qui devront fournir l'approvisionnement militaire, y compris les substances alimentaires pour les hommes, le charbon pour le chauffage et la cuisson, le fourrage et autres provisions pour les chevaux, pour les détachements qui y auront leurs quartiers, et à quels prix; s'il est vrai que l'on ne peut se procurer des formules de soumissions pour ces différents services qu'en s'adressant au bureau du député du comté de Cumberland, et que, en plus d'une instance, de ces formules de soumissions ont été refusées à des personnes qui en demandaient; si le gouvernement sait que, en ce qui concerne la fourniture du foin, on a allégué que non seulement on n'a pas permis à des libéraux de présenter une soumission, mais qu'on a averti les amis du gouvernement qu'il ne leur serait adjugé aucune partie du contrat si une partie quelconque du foin à fournir était achetée d'un libéral. Présentée le 11 mars 1915.—*M. Copp.*
Pas imprimée.

156. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur générale, en date du 1er mars 1915, pour copie de toute la correspondance échangée avec les autorités impériales au sujet de prêts par le trésor impérial au gouvernement canadien. Présentée le 11 mars 1915.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

157. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et recommandations concernant la nomination de H. W. Ingraham en qualité de sous-registraire des aubains ennemis, à Sydney, N.-E., et sa révocation du dit emploi. Présentée le 12 mars 1915.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

158. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 11 février 1915, pour copie de toute la correspondance relative à l'achat et au paiement, par le gouvernement, de deux sous-marins autorisés par le décret du conseil du 7 août 1914, et de tous autres décrets du conseil se rapportant au même sujet;—aussi, de tous rapports reçus par le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères touchant les dits sous-marins. Présentée le 12 mars 1915.—*M. Pugsley.*
Imprimée pour la distribution seulement.

158*a*. Réponse supplémentaire à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 11 février 1915, pour copie de toute la correspondance relative à l'achat et au paiement, par le gouvernement, de deux sous-marins autorisés par le décret du 7 août 1914, et de tous autres décrets se rapportant au même sujet,—aussi, de tous rapports reçus par le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères touchant les dits sous-marins. Présenté le 15 mars 1915.—*M. Pugsley.*
Imprimée pour la distribution seulement.

158*b*. Réponse supplémentaire additionnelle à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 11 février 1915, pour copie de toute la correspondance relative à l'achat et au paiement, par le gouvernement, de deux sous-marins autorisés par le décret du conseil du 7 août 1914, et de tous autres décrets du conseil se rapportant au même sujet,—aussi, de tous rapports reçus par le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères touchant les dits sous-marins. Présentée le 24 mars 1915.—*M. Pugsley.*
Imprimée pour la distribution seulement.

159. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et autres documents se rapportant en quelque manière à la destitution de M. Mallet, capitaine du bateau de sauvetage à la station de Chéticamp, et à la nomination de son successeur.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

160. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant la révocation du docteur John McKenzie, officier de santé des sauvages du comté de Pictou, et la nomination du docteur Keith comme son successeur. Présentée le 12 mars 1915.—*M. Macdonald*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

161. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, rapports, correspondance, lettres, instructions et autres documents se rapportant à une demande faite par Udo F. Schraeder, d'un bail de terrain de pâturage dans les townships 40 et 41, rang 7, à l'ouest du 3me méridien, province de la Saskatchewan. Présentée le 12 mars 1915.—*M. McCraney*.. .. ..*Pas imprimée.*

162. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour état donnant les noms de tous les postulants du comté de Pictou qui n'ont pas encore reçu la gratification accordée pour services lors de l'invasion féniane. Présentée le 15 mars 1915.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

162a. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour état donnant les noms et adresses de toutes les personnes, dans le comté de Pictou, qui ont reçu la gratification accordée pour service lors de l'invasion féniane, et de toutes celles qui ont demandé cette gratification et qui ne l'ont pas encore reçue. Présentée le 15 mars 1915.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

163. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1915, pour état indiquant: 1. De qui a été achetée la nourriture pour les hommes et les chevaux, ainsi que tous autres approvisionnements et effets d'équipement pour la batterie de campagne actuellement entraînée à Lethbridge. 2. Si c'est par soumissions, à quelle date elles ont été demandées. 3. Quand les soumissions ont été ouvertes et les contrats adjugés. 4. Quel sont les noms et adresses postales de tous ceux qui ont envoyé des soumissions. 5. Quels ont été les soumissionnaires heureux, et le montant mentionné dans chaque soumission. Présentée le 15 mars 1915.—*M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

164. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous rapports, télégrammes, requêtes, recommandations, lettres et correspondance se rapportant au dragage dans le havre d'Antigonish, et à l'amélioration de l'accès au havre, reçus par le gouvernement ou par l'un ou l'autre de ses ministères depuis le 1er janvier 1912, et non déjà compris dans la réponse, présentée le 30 avril 1914, à l'ordre de la Chambre du 16 mars précédent. Présentée le 15 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness)* ..*Pas imprimée.*

165. Copie d'un décret du conseil, en date du 9 mars 1915, à l'effet d'empêcher le transfert de navires britanniques. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 16 mars 1915. *Pas imprimée.*

166. Rapport des commissaires chargés de s'enquérir du niveau de l'eau dans le fleuve Saint-Laurent à Montréal et en aval, ainsi qu'un court précis préparé par le principal hydrographe de la commission. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 16 mars 1915. *Pas imprimé.*

167. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents concernant le contrat actuel pour le service des malles entre Chance-Harbour et Trenton, comté de Pictou. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

168. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour copie de toute correspondance et de tous autres documents concernant l'adjudication du contrat pour le service des malles aux Caps-Maria, comté de Bonaventure, en 1914. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Marcil*.. .. ..*Pas imprimée.*

169. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres et soumissions (y compris la première et la seconde demandes de soumissions) concernant la livraison de la malle rurale dans le township de Dundee, comté de Huntingdon. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Robb*.. .. ..*Pas imprimée.*

170. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour copie de tous télégrammes, pétitions, lettres et correspondance concernant un projet de service postal quotidien entre Lower-South-River et South-Side-Harbour, comté d'Antigonish, et l'amélioration du service postal pour les résidents du district en dernier lieu nommé. Présentée le 17 mars 1915.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. ..*Pas imprimée.*

171. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous documents, télégrammes, lettres, recommandations, requêtes et autres papiers reçus par le ministère des Postes, depuis le 1er janvier 1914, concernant le contrat pour le transport des malles entre Guysborough et Canso, N.-B. Présentée le 18 mai 1915.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

172. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour relevé faisant connaître le nombre total des employés permanents et temporaires dans les bureaux de poste suivants: Montréal, Toronto, Winnipeg, Halifax, Québec, Saint-Jean, N.-B., et Vancouver; quel est le chiffre total des appointements payés dans chaque cas, et quel était le nombre total des employés et le chiffre des appointements payés dans les bureaux de poste ci-dessus à la date du 1er octobre 1911. Présentée le 18 mai 1915.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

173. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, pétitions et documents de toutes sortes se rapportant au changement projeté de la route postale entre Inverness-Station et Margaree-Harbour. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

174. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître à combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères a donné des commandes d'uniformes pour les soldats, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de ces uniformes ont été commandés à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrés jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces uniformes. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

175. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. A combien de firmes ou particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de l'équipement *Oliver* depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de ces équipements ont été commandées à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrés jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

176. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour copie de toutes lettres, correspondance, etc., concernant la nomination de William Gore Foster, de Dartmouth, N.-E., à la charge d'inspecteur des réserves sauvages. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Carroll*.. .. ..*Pas imprimée.*

177. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, baux et autres documents concernant la coupe du bois, par B. F. Smith et autres, sur la réserve sauvage Tobique, dans la province du Nouveau-Brunswick, depuis le 12 mars 1914;—aussi, copie de toutes conventions, offres et promesses faites par le dit B. F. Smith ou par le département des Affaires des sauvages, au sujet de la vente ou disposition de quelque partie de la dite réserve sauvage de Tobique depuis la dite date, ou du bois abattu sur la dite réserve;—aussi, relevé de tout le bois abattu par le dit B. F. Smith sur la dite réserve, des droits de souche imposés, et des montants effectivement payés de ce chef, depuis le 1er janvier 1912 jusqu'à date actuelle. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Carvell*.. .. ..*Pas imprimée.*

178. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. Combien d'officiers de douane étaient employés au port douanier de Mansonville, Québec, le 20 septembre 1911. 2. Quels étaient les noms de ces officiers. 3. Quel salaire était payé à chacun d'eux. 4. Quel était le montant total des salaires payés aux officiers à ce port. 5. Combien d'officiers de douane sont employés à ce port à présent. 6. Quels sont leurs noms. 7. Quel salaire est reçu par chacun d'eux. 8. Quel est le montant total des salaires payés aux officiers à ce port. Présentée le 18 mars 1915.—M. *Kay*.. .. ..*Pas imprimée.*

179. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. Combien d'officiers de douane étaient employés au port douanier de Abercorn, Québec, le 20 septembre 1911. 2. Quels étaient les noms de ces officiers. 3. Quel salaire était payé à chacun d'eux. 4. Quel était le montant total des salaires payés aux officiers à ce port. 5. Combien d'officiers de douane sont employés à ce port à présent. 6. Quels sont leurs noms. 7. Quel salaire est reçu par chacun d'eux. 8. Quel est le montant total des salaires payés aux officiers à ce port. Présentée le 18 mars 1915.—M. *Kay*.. .. ..*Pas imprimée.*

180. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. Combien d'officiers de douane étaient employés au port douanier de Highwater, Québec, le 20 septembre 1911. 2. Quels étaient les noms de ces officiers. 3. Quel salaire était payé à chacun d'eux. 4. Quel était le montant total des salaires payés aux officiers à ce port. 5. Combien d'officiers de douane sont employés à ce port à présent. 6. Quels sont leurs noms. 7. Quel salaire est reçu par chacun d'eux. 8. Quel est le montant total des salaires payés aux officiers à ce port. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Kay*.. .. ..*Pas imprimée.*

181. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous documents, requêtes, lettres, communications, etc., se rapportant à la destitution de Leonard Dutchinson, gardien-chef du pénitencier de Dorchester. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Copp*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

182. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie des lettres, télégrammes et documents en général au sujet de la construction d'un pont projeté entre l'île de Montréal et la terre ferme à Vaudreuil. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Boyer.* *Pas imprimée.*

182a. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de lettres, télégrammes et documents en général se rapportant à la construction d'un pont projeté entre l'île Perrot et la terre ferme à Vaudreuil. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Boyer.* *Pas imprimée.*

183. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 février 1915, pour relevé faisant connaître quelles propriétés ont été acquises par le gouvernement dans la cité de Régina depuis le 21 septembre 1911; les descriptions de ces propriétés par mesures et bornes; pour quelles fins elles ont été acquises; de qui elles ont été achetées; quel a été le prix total, et le prix de revient par pied de chacune d'elles; si quelqu'une des propriétés a été acquise par voie d'expropriation, quel tribunal a déterminé le prix à payer pour chaque propriété ainsi expropriée, et à quelles dates ces propriétés ont été acquises. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Martin (Régina)*.. .. .. *Pas imprimée.*

184. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, mémoires, bordereaux de paie, recommandations et autres documents se rattachant en quelque manière à la construction d'un quai à Lower-Burlington, dans le comté de Hants. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

185. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour copie de toutes listes de paie, correspondance et pièces justificatives concernant les réparations au brise-lames de Jordan, comté de Shelburne, pour lesquelles Leander McKenzie était conducteur des travaux ou contremaître. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Law*.. *Pas imprimée.*

186. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et bordereaux de paie concernant la réparation et le rallongement du brise-lames à Bluff-Head, comté de Yarmouth, N.-E., en 1914. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Law*.. .. .. *Pas imprimée.*

187. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour relevé faisant connaître les sommes dépensées par le ministère des Travaux publics, dans le comté d'Inverness, au cours de chaque année de 1896 à 1915. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. .. *Pas imprimée.*

188. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et bordereaux de paie concernant les réparations et autres travaux au brise-lames de Sandford, comté de Yarmouth, N.-E., en 1914. Présentée le 18 mars 1915.—*M. Law*.. .. .. *Pas imprimée.*

189. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous papiers, lettres, pétitions et autres documents concernant un contrat pour le transport des malles entre Whitby et la gare du Grand-Tronc conclu avec David D. Heard & Sons, ou avec John Gimblet, Whitby. Présentée le 19 mars 1915.—*M. Pardee*.. .. .. *Pas imprimée.*

190. Copies de rapports du comité du Conseil privé, approuvés par Son Altesse Royale le Gouverneur général, concernant certaines avances à la *Canadian Northern Railway* et à la *Grand Trunk Pacific Railway Company,* respectivement, avec copies des traités conclus entre les dites compagnies et Sa Majesté. Présentées par l'honorable M. White, le 19 mars 1915.. .. .. *Pas imprimées.*

191. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour copie de toutes les soumissions reçues le 15 janvier écoulé, par le ministère des Postes pour le service de la malle entre Caraquet et Tracadie, comté de Gloucester, N.-B., avec les noms des soumissionnaires, le chiffre respectif des soumissions et le nom du nouvel entrepreneur. Présentée le 19 mars 1915.—*M. Loggie*.. .. .. *Pas imprimée.*

192. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. Quelles fractions de homesteads dans la Saskatchewan ont été vendues en 1914. 2. Quel était le nom de l'acheteur, et quel a été le prix d'achat dans chaque cas. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Martin (Régina)*.. .. .. *Pas imprimée.*

193. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1915, pour sommaire faisant connaître, en rapport avec la réponse faite le 15 février à la question posée le 9 février, page 161 des Débats non revisés—combien a coûté l'ameublement des bureaux du gouvernement dans chacun des dits édifices. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Turriff.* *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

194. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour état donnant le montant des subventions de chemins de fer dans le comté d'Inverness depuis 1896 jusqu'à présent, et les dates de ces paiements. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

195. Réponse à un ordre de la Chambre, en date 1er mars 1915, pour copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents depuis janvier 1911 jusqu'à date, concernant l'achat ou l'affermage du chemin de fer entre New-Glasgow et Thorburn, comté de Pictou, connu sous le nom de *Vale Railway,* de la *Acadia Coal Company.* Présentée le 22 mars 1915.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

196. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous documents, lettres, messages, correspondance, contrats, etc., se rapportant à la vente ou au baïl par le département des Chemins de fer à Joseph Meunier, du foin croissant sur le terrain de l'Intercolonial, dans la paroisse du Bic, comté de Rimouski, vis-à-vis les propriétés de Charles Lavoie, Cléophas Leclerc et Joseph Parent. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

197. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour copie de tous papiers, lettres, télégrammes, témoignages d'enquêtes, rapports et autres documents concernant la suspension ou autre punition infligée à la suite de l'accusation d'ivrognerie portée contre Newton Hopper, chef de train sur l'Intercolonial, et sa réinstallation subséquente. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

198. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres et autres papiers concernant la destitution de Bruce Wiswell, cantonnier sur l'Intercolonial, à Stellarton, N.-E. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Macdonald. Pas imprimée.*

199. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour relevé faisant connaître quel nombre de tonnes de marchandises a été reçu et a été expédié aux stations de Loggieville, de Chatham et de Newcastle, respectivement, sur la ligne de l'Intercolonial, chaque mois de 1914, et pendant le mois de janvier 1915, avec mention séparée du charbon et autres approvisionnements de chemins de fer ; quel a été le mouvement du trafic-passagers local et d'entier parcours à chacune des stations susdites, chaque mois de la période susmentionnée. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Loggie*. . . . . . *Pas imprimée.*

200. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres et correspondance échangés avec Margaret Lynch, ou toute personne agissant en son nom, en rapport avec l'expropriation, par l'Intercolonial, d'un certain terrain appartenant à la dite Margaret Lynch, en la cité de Fredericton, N.-B. ;—aussi, de tous télégrammes, lettres et correspondance échangés avec F. P. Gutelius ou tout autre fonctionnaire de l'Intercolonial en la matière. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Carvell*. . . . . *Pas imprimée.*

201. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour copie de tous documents concernant le paiement à C. R. Scoles, de New-Carlisle, Québec, en juillet 1914, du reliquat de subvention votée en faveur du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, sur la recommandation du contrôleur financier. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Marcil. Pas imprimée.*

202. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et rapports concernant l'achat du chemin de fer *New Brunswick and Prince Edward Island,* entre Sackville et Cap-Tormentine, comté de Westmoreland. Présentée le 22 mars 1915.—*M. Copp*. . . . . *Pas imprimée.*

203. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie des taux de transport de la farine, actuellement en vigueur sur les chemins de fer Québec Oriental et *Atlantic, Quebec and Western.* Présentée le 22 mars 1915.—*M. Marcil.* *Pas imprimée.*

204. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de toutes pétitions, correspondance, plaintes, et de tous rapports et documents concernant la destitution de Alfred H. Bonnyman, maître de poste à Mattatall-Lake, comté de Colchester, N.-E. Présentée le 24 mars 1915.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

205. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous documents, correspondance, plaintes, preuve, décisions et décrets du conseil au sujet de la destitution de John Thomas, maître de poste de Hammond's-Plains, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 24 mars 1915.—*M. Maclean (Halifax). Pas imprimée.*

205*a*. Réponse supplémentaire à une adresse à Son Altesse Royale, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous documents, correspondance, plaintes, preuve, décisions et décrets du conseil au sujet de la destitution de John Thomas, maître de poste de Hammond's-Plains, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 8 avril 1915.—*M. Maclean (Halifax). Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

206. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, concernant la question de procurer un secours adéquat sous forme de pension aux officiers et aux soldats devenus absolument ou partiellement invalides en service actif, ou aux personnes dépendant, pour leur soutien, de ces officiers et soldats qui seraient tués en service actif. Présentée par sir Robert Borden, le 24 mars 1915.. .. ..*Pas imprimée.*

207. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. Combien de firmes ou de particuliers ont reçu du gouvernement ou de quelqu'un des ministères des commandes pour des selles, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de selles ont été commandées à chaque firme. 4. Combien de selles ont été livrées par chaque firme jusqu'à date. 5. Combien de selles chaque firme a encore à livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces selles. Présentée le 26 mars 1915.—*M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

208. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution de M. P. B. Hurlbert, maître de poste à Springdale, comté de Yarmouth, N.-E., et le déplacement du bureau. Présentée le 30 mars 1915.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

209. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour copie de toutes lettres, requêtes, télégrammes et correspondance, entre l'honorable L. P. Pelletier, ministre des Postes, et toute personne du comté de Lévis, dans le courant du mois d'avril 1912, concernant la nomination de G. A. Marois à une position à la douane de Québec, et la nomination de J. E. Gingras comme maître de poste de Saint-Romuald et d'Etchemin. Présentée le 30 mars 1915.—*M. Bourassa*.. .. ..*Pas imprimée.*

210. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents de quelque nature que ce soit en la possession du ministère des Postes se rapportant en quoi que ce soit à la conduite du maître de poste à Grand-Etang depuis sa nomination jusqu'à ce jour. Présentée le 30 mars 1915. —*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

211. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, papiers, documents, preuve et rapports concernant la destitution de Charles H. Marshall, maître de poste à Nanton, Alta. Présentée le 30 mars 1915.—*M. Warwick*.. .. ..*Pas imprimée.*

212. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie du rapport du fonctionnaire en charge de l'établissement pour l'élevage du homard à Port-Daniel-Ouest, et du rapport de l'inspecteur qui en a été fait pour la saison de 1914. Présentée le 31 mars 1915.—*M. Marcil*.. .. ..*Pas imprimée.*

213. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour copie de tous documents, correspondance, pétitions, etc., concernant une requête de Donald Williams et autres au sujet de la réglementation des rets à trappe à Green-Harbour et les environs. Présentée le 31 mars 1915.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

214. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1915, pour copie de toute la correspondance, des requêtes, recommandations départementales et autres documents en la possession du ministère de la Marine et des Pêcheries au sujet de la définition de l'expression *navigation de cabotage,* tel que défini par la loi de la marine marchande au Canada, depuis la revision des Statuts en 1886. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

215. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous documents, annonces, soumissions, contrats, pièces comptables et correspondance concernant l'établissement d'un service par bateaux traversiers entre Halifax et Dartmouth, N.-E., pour les employés du ministère de la Marine et des Pêcheries résidant à Halifax, N.-E. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

216. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 février 1915, pour copie de tous documents, listes de paie, pièces comptables détaillées et correspondance concernant les travaux publics suivants: brise-lames ou quai à East-Green-Harbour; hangar sur le quai public à Shelburne; et réparations au quai de Gunning-Cove. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

217. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour relevé faisant connaître: 1. Quelles propriétés ont été acquises par le gouvernement dans la cité de Régina depuis le 21 septembre 1911. 2. Les descriptions de ces propriétés par mesures et bornes. 3. Pour quelles fins elles ont été acquises. 4. De qui elles ont été achetées. 5. Quel a été le prix total et le prix de revient par pied de chacune d'elles. 6. Si quelqu'une des propriétés a été acquise par voie d'expropriation, quel tribunal a déterminé le prix à payer pour chaque propriété ainsi expropriée. 7. A quelles dates ces propriétés ont été acquises. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Martin (Régina)*.. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

218. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1915, pour copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à l'achat de la propriété connue sous le nom de l'hôtel Carslake, à Montréal, pour les fins du ministère des Postes. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

219. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, rapports, recommandations, décrets du conseil, bordereaux de paie, liste de dépenses, liste des noms du contremaître et des surintendants et tous autres documents se rapportant en quelque manière à la construction et à l'entretien du brise-lames à Phinney's-Cove et Young's-Cove, comté d'Annapolis. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

220. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour copie de tous documents, correspondance et pétitions depuis le 31 octobre 1912, concernant le quai public projeté au havre de Lower-Wood. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Law*..*Pas imprimée.*

221. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous documents, correspondance, annonces, soumissions, comptes et pièces comptables concernant le rallongement du brise-lames, à Prospect, comté d'Halifax, N.-E. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

222. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, rapports, recommandations et documents de toute nature concernant l'achat d'un terrain pour un édifice public à Port-Hawkesbury, et l'érection d'un édifice public sur ce terrain. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

223. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état faisant connaître tous les montants d'argent dépensés pour travaux publics dans les comtés de Wright, Pontiac et Labelle, depuis octobre 1911 jusqu'à date. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Devlin*.. .. ..*Pas imprimée.*

224. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 mars 1915, pour copie du bordereau de paie du mois d'octobre 1914 concernant les réparations au brise-lames de Shippigan-Gully, comté de Gloucester. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Turgeon*...*Pas imprimée.*

225. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. A combien de firmes ou de particuliers le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de bicycles, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de bicycles ont été commandés à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrés jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme en a encore à livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces bicycles. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

226. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour relevé faisant connaître les noms et les adresses de tous les vétérans dans le comté d'Inverness qui ont reçu la récompense décrétée en faveur des volontaires qui ont servi lors de l'invasion féniane, les noms et les adresses de ceux qui ne l'ont pas encore reçue, et les noms et les adresses de ceux dont les demandes ont été refusées. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

227. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. A combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de cycles automobiles, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de cycles automobiles ont été commandés à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrés jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces cycles automobiles. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Chisholm (Antigonish)*...*Pas imprimée.*

228. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 19 février 1915, pour copie de tous décrets du conseil et de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement fédéral et les diverses provinces concernant le transfert projeté des pêcheries dans les eaux où la marée se fait sentir, du contrôle provincial à celui des autorités fédérales. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Lemieux*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

229. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 4 mars 1915, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada ou l'un ou l'autre des ministres ou fonctionnaires de ces gouvernements concernant le contrôle des pêcheries dans la province de Québec; aussi, de tous documents se rapportant à cette question, avec la liste des permis accordés pour l'un ou l'autre de ces gouvernements au cours de la présente année. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Marcil.* *Pas imprimée.*

230. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et pétitions concernant la nomination de Alfred Bishop,

VOLUME 28—*Suite.*

comme conducteur des travaux de ferme, ou en toute autre qualité, à la ferme expérimentale de Kentville, N.-E. Présentée le 1er avril 1915.—*M. Kyte*.. ..*Pas imprimée.*

231. Réponse à une adresse, en date du 10 mars 1915, pour copie de toute la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés entre le ministère de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Service naval et le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, relativement à la rescision de la prohibition de la pêche au filet dans les eaux des lacs des Deux-Montagnes, Saint-François et Saint-Louis, conformément à l'arrêté ministériel (197) rendu à Ottawa, le jeudi, 28 janvier 1915.—(*Sénat*) .. ..*Pas imprimée.*

232. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous papiers, lettres, requêtes et autres documents se rapportant à l'établissement d'une route postale rurale entre River-John et Hedgeville, comté de Pictou. Présentée le 3 avril 1915.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

233. Une déclaration venant du consul général de Belgique en Canada touchant la protestation lancée par le gouvernement belge contre l'affirmation de la chancellerie germanique à l'effet que, même dès 1906, la Belgique avait agi à l'encontre de sa propre neutralité en concluant une convention avec la Grande-Bretagne. Présentée par sir Robert Borden, le 5 avril 1915.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

234. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 11 mars 1915, pour un état indiquant: 1. Combien le gouvernement a-t-il acheté de blé, d'avoine et d'orge en 1914 pour semence à être distribuée dans l'Ouest, indiquant la quantité dans chaque cas. 2. Où ce grain est-il emmagasiné, et quel taux d'emmagasinage le gouvernement paie-t-il. 3. Combien le gouvernement a-t-il payé par boisseau pour l'avoine, l'orge et le blé achetés pour les dites provinces, et quand ce grain a-t-il été acheté. 4. Un contrat a-t-il été donné pour le nettoyage du dit grain, à qui a-t-il été donné et à quel prix.—(*Sénat*) ..*Pas imprimée.*

235. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 18 mars 1915, pour: 1. Un état des résultats obtenus, par qualité, de tous les grains entreposés par chacun des élévateurs de tête de ligne à Fort-William et Port-Arthur, du relevé annuel des opérations, pour chacune des années 1912, 1913 et 1914. 2. Un état des différences, soit en plus soit en moins, qui se sont produites en chaque qualité de grain, dans chaque élévateur, pour chacune des dites années 1912, 1913 et 1914. 3. Un état du résultat net des opérations de chacun des dits élévateurs, soit en plus, soit en moins, de chaque qualité de grain, durant ces trois années.—(*Sénat*).. .. ..*Pas imprimée.*

236. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. Quelles quantités de boissons spiritueuses (gallons de preuve), y compris l'ale, les vins et les bières, ont été sorties d'entrepôt à chaque port du Canada entre le 6 et le 21 août 1914. 2. Quelle quantité de cigares, de cigarettes et de tabac a été sortie d'entrepôt à chaque port du Canada, pendant la période précitée. Présentée le 7 avril 1915.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

237. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. Combien de firmes ou de particuliers ont reçu du gouvernement ou de quelqu'un des ministères des commandes pour bonnets de police depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de bonnets de police ont été commandés à chaque firme. 4. Combien de bonnets de police ont été livrés par chaque firme jusqu'à date. 5. Combien de bonnets de police chaque firme a encore à livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces bonnets de police. Présentée le 7 avril 1915.—*M. Murphy.* *Pas imprimée.*

238. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour copie du rapport du Dr Wm Wakeman sur l'étendue des pertes subies dans la baie des Chaleurs et le golfe Saint-Laurent par suite de la tempête du 5 juin 1914; aussi, un relevé faisant connaître le nombre de réclamations reçues, le nombre de réclamations admises, les noms et adresses des réclamants, les sommes payées à chacun d'eux; aussi, copie des autres documents se rapportant à ce sujet. Présentée le 7 avril 1915.—*M. Marcil*.. .. ..*Pas imprimée.*

239. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, rapports, recommandations, décrets du conseil et autres papiers et documents au sujet des récompenses aux officiers et équipages des steamers *John L. Can* et *Westport III* pour l'héroïsme dont ils ont fait preuve lors du sauvetage des passagers et de l'équipage du steamer *Cobequid* qui a fait naufrage sur le récif Trinity, le 13 janvier 1914. Présentée le 7 avril 1915.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

240. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1915, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, rapports, etc., se rapportant à la démission de Alexandre Blais, de la ville de Lévis, comme officier de douane à Bradore-Bay, et à la nomination de son ou ses successeurs. Présentée le 7 avril 1915.—*M. Bourassa*.. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

241. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 18 mars 1915, pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère de l'Intérieur dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date. Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.—(*Sénat*). *Pas imprimée.*

242. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie des accusations portées contre J. Herbert Sweetman, douanier à Port-Daniel-Ouest, Qué., et qui ont amené sa destitution; aussi, copie des accusations portées contre Velson Hone, gardien de phare à Port-Daniel-Ouest, Qué., et qui ont amené sa destitution. Présentée le 8 avril 1915.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . *Pas imprimée.*

243. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de toutes correspondance, recommandations, pétitions et de tous contrats, soumissions et autres papiers et documents se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Guysborough et Erinville, N.-E. Présentée le 8 avril 1915. —*M. Sinclair*. . . . *Pas imprimée.*

244. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mars 1915, pour copie de tous rapports. pétitions, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de W. M. Thomson, maître de poste à Fort-Qu'Appelle, de toutes pétitions demandant sa réinstallation, et de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 8 avril 1915.—*M. Thomson (Qu'Appelle)*. . . . *Pas imprimée.*

245. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et pétitions reçus par le ministère des Postes concernant la demande de soumissions pour le service des malles entre Antigonish et Sherbrooke, lesquelles soumissions ont été ouvertes, ou étaient dues, au ministère des Postes, le 11 décembre dernier; aussi, copie de toutes représentations ou requêtes recommandant la demande de nouvelles soumissions,—ce qui s'est fait au commencement de février dernier. Présentée le 8 avril 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . *Pas imprimée.*

246. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, papiers et autres documents concernant l'établissement projeté d'un service de malle rurale entre Pictou et Saltsprings, comté de Pictou, et les arrangements pour le service actuel entre ces points. Présentée le 8 avril 1915. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

247. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, rapports, recommandations, décrets du conseil et autres documents et papiers se rapportant en quelque manière à l'établissement de routes postales rurales et de livraisons de malles rurales entre Bridgetown et Granville-Ferry, comté d'Annapolis, et plus spécialement copie de tous télégrammes, lettres, rapports, recommandations et documents concernant la fermeture des bureaux de poste de Belle-Ile et d'Upper-Granville, et l'établissement du bureau de poste à Granville-Centre, tous dans le comté d'Annapolis. Présentée le 8 avril 1915.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

248. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, rapports, requêtes et tous autres documents se rapportant en quoi que ce soit à la ligne de chemin de fer projetée entre Orangedale et Chéticamp. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . *Pas imprimée.*

249. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour copie de tous les documents, enquêtes, rapports, correspondance, etc., se rapportant à l'incendie de certaines bâtisses appartenant à la *Trois Pistoles Pulp and Lumber Company*, et à André Leblond, près de la station Tobin, sur le chemin de fer Intercolonial. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . *Pas imprimée.*

250. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mars 1915, pour relevé faisant connaître les noms de tous les fonctionnaires, assistants et commis, employés dans les bureaux du chemin de fer à Moncton, N.-B., et le salaire respectif de chacun d'eux; aussi, les noms des fonctionnaires antérieurement employés dans ces bureaux qui ont quitté le service et reçoivent une allocation de pension et le chiffre de la pension que chacun d'eux reçoit. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Copp*. . . . *Pas imprimée.*

251. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1915, pour relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes de qui ont été achetés des terrains ou propriétés pour des fins de droit de passage ou de stations en rapport avec l'embranchement de l'Intercolonial allant de Dartmouth à Dean-Settlement; la quantité de terrain ainsi acquise, et le prix versé,—depuis la date de la dernière réponse à ordre (n° 128) déposée devant la Chambre à sa dernière session régulière. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

252. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 17 mars 1915, pour copie de tous décrets du conseil, arrangements, correspondance, lettres, etc., concernant l'affermage ou le transfert de l'embranchement Windsor, de l'Intercolonial, au chemin de fer du Pacifique-Canadien. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

253. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie de toutes pétitions et correspondance et de tous rapports d'ingénieurs ou autres personnes, en la possession du ministère des Chemins de fer et des Canaux, au sujet de la construction d'un chemin de fer dans le comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

254. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mars 1915, pour copie de toutes lettres et correspondance, échangées entre D. McDonald, surintendant de l'Intercolonial, de Lévis, P. Brady, surintendant général, à Moncton, et autres officiers de la compagnie, et Théophile Bélanger, voyageur de commerce, de Montréal, et de tous rapports concernant la réclamation de ce dernier contre l'Intercolonial pour retard dans le transport de ses bagages de Drummondville à Matapédia en mai 1913. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Ehteir*.. .. ..*Pas imprimée.*

255. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres, minutes d'enquête et autres documents concernant la destitution de Isaac Arbuckle, contremaître des charpentiers de l'Intercolonial, à Pictou, et la nomination de Alex. Talbot, à l'emploi vacant. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

256. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, de la part de qui que ce soit, échangés avec le ministère des Chemins de fer et des Canaux, ou F. P. Gutelius, gérant général de l'Intercolonial, ou tout autre fonctionnaire de cette voie ferrée, au sujet des taux de transport de marchandises sur cette partie du Transcontinental dans la province du Nouveau-Brunswick;—aussi, en rapport avec l'enlèvement du raccordement en Y à Wapske, dans le comté de Victoria, entre le dit Transcontinental et le Pacifique-Canadien à cet endroit. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Carvell*.. .. ..*Pas imprimée.*

257. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 janvier 1915, pour copie de tous télégrammes, contrats, lettres, correspondance et autres documents se rapportant à l'exploitation par l'Intercolonial du chemin de fer *St. John Valley,* ainsi qu'il est communément désigné, depuis le 1er juillet dernier,—et de toutes lettres, correspondance, etc., échangées avec le ministère des Chemins de fer et des Canaux, ou avec F. P. Gutelius ou tout autre fonctionnaire de l'Intercolonial. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

258. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour copie de tous mémoires, requêtes, lettres, télégrammes, communications et rapports touchant la construction d'une route conduisant au nouveau quai, à Sackville, N.-B.—aussi, concernant la construction d'un tronçon ou d'une voie subsidiaire, à Sackville, reliant l'Intercolonial et le dit quai. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Copp*.. .. ..*Pas imprimée.*

259. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1915, pour copie de toute correspondance échangée entre le ministère ou un fonctionnaire quelconque du gouvernement ou toute autre personne au sujet de l'établissement de colons sur des homesteads de la réserve boisée de la Montagne-du-Canard, et aussi de la preuve faite dans l'enquête conduite par l'inspecteur Cuttle au sujet de l'octroi d'inscriptions de homesteads sur la dite réserve boisée. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Martin (Régina)*.. ..*Pas imprimée.*

260. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. A combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de chemises de flanelle, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de chemises de flanelle ont été commandées à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrées jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces chemises de flanelle. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Carroll*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

260*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. A combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de chemises de coton, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de chemises de coton ont été commandées à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrées jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces chemises de coton. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

260*b*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. A combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de

VOLUME 28—*Suite.*

ses ministères, a donné des commandes de chemises de service, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de chemises de service ont été commandées à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrées jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces chemises de service. Présentée le 10 avril 1915.—*M. Carroll*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

260c. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. A combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de chemises d'hiver, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de chemises d'hiver ont été commandées à chaque firme. 4. Combien de firmes en a livrées jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces chemises d'hiver. Présentée le 12 avril 1915.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

261. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour état indiquant: 1. Quels médicaments ou autres articles ont été achetés depuis le 1er août par le gouvernement ou quelqu'un des ministères, de M. T. A. Brownlee, d'Ottawa. 2. Quelles quantités de ces articles ont été achetées de lui, et quels ont été les prix payés. 3. Si le gouvernement ou quelqu'un des ministères a préparé une liste de prix pour démontrer ce qui constitue un prix équitable et raisonnable pour les articles ainsi achetés. 4. Si on a contrôlé avec soin les articles achetés pour s'assurer qu'un prix honnête et raisonnable a été imposé. 5. Quelle est la valeur totale des articles livrés par M. T. A. Brownlee jusqu'à date. 6. Quelle est la valeur totale des articles commandés à M. T. A. Brownlee, mais qui jusqu'à présent n'ont pas été livrés. Présentée le 9 avril.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

262. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître: 1. A combien de firmes ou particuliers le gouvernement ou quelqu'un des ministères a acheté des havresacs, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont leurs noms. 3. Combien de havresacs ont été commandés à chaque firme. 4. Quel nombre chaque firme a livré jusqu'à date. 5. Quel nombre chaque firme a encore à livrer. 6. Quel est le prix payé à chaque firme pour ces havresacs. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Kyte*..*Pas imprimée.*

263. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour sommaire faisant connaître: 1. Quels sont les médicaments ou autres articles qui ont été achetés depuis le 1er août par le gouvernement ou quelqu'un des ministères, de M. S. J. Stevenson ou de la pharmacie Waverley. 2. Quelles quantités de ces articles ont été achetées de lui, et quels ont été les prix payés. 3. Si le gouvernement ou quelqu'un des ministères a préparé une liste de prix pour démontrer ce qui constitue un prix équitable et raisonnable pour les articles ainsi achetés. 4. Si on a contrôlé avec soin les articles achetés pour s'assurer qu'un prix honnête et raisonnable a été imposé. 5. Quelle est la valeur totale des articles livrés par M. Stevenson ou la pharmacie Waverley jusqu'à date. 6. Quelle est la valeur totale des articles commandés à M. S. J. Stevenson ou la pharmacie Waverley. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

264. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant: 1. A combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de sous-vêtements, depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de sous-vêtements ont été commandés à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrés jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces sous-vêtements. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

265. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour état indiquant: 1. Quels médicaments ou autres articles ont été achetés depuis le 1er août par le gouvernement ou quelqu'un des ministères, de M. W. B. McDonald, d'Ottawa. 2. Quelles quantités de ces articles ont été achetées de lui, et quels ont été les prix payés. 3. Si le gouvernement ou quelqu'un des ministères a préparé une liste de prix pour démontrer ce qui constitue un prix équitable et raisonnable pour les articles ainsi achetés. 4. Si on a contrôlé avec soin les articles achetés pour s'assurer qu'un prix honnête et raisonnable a été imposé. 5. Quelle est la valeur totale des articles livrés par M. W. B. McDonald jusqu'à date. 6. Quelle est la valeur totale des articles commandés à M. W. B. McDonald, mais qui jusqu'à présent n'ont pas été livrés. Présentée le 9 avril 1915.—*M. Carroll*.. .. ..*Pas imprimée.*

266. Rapport de Thomas R. Ferguson, commissaire chargé de s'enquérir de certaines questions touchant la réserve des Indiens du Sang et l'acquisition de certaines propriétés des sauvages par MM. James A. Smart, Frank Pedley et William J. White, ainsi que la preuve faite au cours de la dite enquête. Présentée par l'honorable M. Coderre, le 10 avril 1915.. .. ..*Pas imprimé.*

267. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 mars 1915, pour copie de toutes pétitions, lettres, documents, etc., échangés entre des personnes dans la province de la Nouvelle-Ecosse et le ministère du Commerce, depuis le 1er août dernier, concernant les taux exigés par des steamers subventionnés pour le transport des marchandises sur l'océan Atlantique. Présentée le 10 avril 1915.—*M. Maclean (Halifax)*..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

268. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1915, pour copie du rapport de l'enquête faite vers le 1er juin 1914 par R. T. Ferguson, à titre de commissaire spécial, sur la répartition des homesteads dans la région retranchée de la réserve forestière de la Montagne-du-Dauphin en 1908 ou vers cette époque.—Présentée le 10 avril 1915.—*M. Cruise*.. .. ..*Pas imprimée.*

269. Copie du décret du conseil, en date du 6 avril 1915, pour règlements concernant les chalutiers à vapeur quittant des ports sur le littoral atlantique du Canada. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 10 avril 1915.. .. ..*Pas imprimée.*

270. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1915, pour copie de toutes soumissions se rapportant à la fourniture de bois de service au ministère de la Milice pour les camps d'entraînement à Medicine-Hat et à Calgary, et copie des factures des matériaux fournis. Présentée le 12 avril 1915.—*M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

271. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 mars 1915, pour copie de toute correspondance et de tous rapports concernant l'achat de 25,000 pelles d'un modèle spécial, mentionnées dans le décret du conseil n° 2302, en date du 4 septembre 1914, à la page 38 du mémoire relatif aux opérations du ministère de la Milice et de la Défense, et aussi concernant tous nouveaux achats des dites pelles. Présentée le 12 avril 1915.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

272. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1915, pour état donnant les noms des personnes qui ont acheté les chevaux vendus à l'enchère à Valcartier, et le prix payé pour chaque cheval. Présentée le 12 avril 1915.—*M. Kay*.. .. ..*Pas imprimée.*

273. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 février 1915, pour sommaire faisant connaître si le gouvernement a, à une date quelconque, loué à la ville de Shelburne, N.-E., un terrain connu sous le nom de propriétés des casernes, et situé près de cette ville, et, s'il en est ainsi, quels sont la date, le prix de location et la durée du bail; si ce bail est encore en vigueur; si le gouvernement a vendu une partie du bois debout se trouvant sur ce terrain, et, s'il en est ainsi, quand, à qui et à quel prix ce bois a été vendu; quel délai a été fixé à l'acquéreur pour débarrasser le terrain du bois ainsi acheté; quelle est la moindre dimension à la souche de ce bois; si le gouvernement a, à quelque époque que ce soit, fait faire une inspection suffisante par un inspecteur de bois de coupe compétent, et, s'il en est ainsi, qui a fait cette inspection, et quand elle a été faite; si on a annoncé publiquement la vente du bois marchand qui se trouvait sur cette propriété, et si on a demandé des soumissions; si on a donné aux autres personnes qui auraient pu désirer se porter acquéreurs de ce bois la moindre occasion favorable de le faire; si on a reçu d'autres offres; si, avant la vente, on a donné avis à la ville de Shelburne, et, dans l'affirmative, à quelle date; quelle quantité de bois marchand le gouvernement comptait se trouver sur ce lopin de terre; quelles mesures le gouvernement se propose de prendre en vue de s'assurer de la quantité de bois abattu sur cette propriété; si le gouvernement sait que du bois est actuellement abattu sur cette propriété par une personne ou firme qui coupe du bois marchand sur une propriété privée contiguë à ce lopin de terre; quelles mesures sont prises par le gouvernement afin de s'assurer que le bois abattu sur le lopin de terre en question soit séparé du bois abattu sur la propriété contiguë, afin de pouvoir connaître exactement les quantité et mesure du premier de ces bois, et si le gouvernement produira une copie de toute la correspondance, des rapports des inspecteurs de bois de coupe et des contrats en rapport avec la vente de ce bois. Présentée le 12 avril 1915.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

274. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 11 février 1915, pour copie de tous télégrammes, correspondance, décrets du conseil, requêtes et tous autres documents, en rapport avec le renvoi d'office d'Edward N. Higginbotham, maître de poste à Lethbridge, Alta. Présentée le 13 août 1915.—*M. Buchanan.*
Pas imprimée.

275. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mars 1915, pour copie de toutes correspondances, requêtes et autres documents se rapportant à la destitution de Emile Cyr, comme maître de poste de Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes. Présentée le 13 avril 1915.—*M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

276. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 avril 1915, pour état indiquant: 1. Quels sont les courriers pour la malle rurale dans le comté de Chicoutimi et Saguenay. 2. Quels sont les salaires de chacun des dits courriers et le trajet qu'ils ont à parcourir. 3. Quels sont les courriers de malle rurale pour la paroisse de Saint-Prime et pour la paroisse de Saint-Louis de Metabetchouan, et leur salaire respectif. Présentée le 13 avril 1915.—*M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

277. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1915, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, rapports, etc., se rapportant à la réclamation de Télesphore Paradis, de la ville de Lévis, et résultant de l'incendie de ses quais et moulins qui aurait été allumé par une locomotive de l'Intercolonial. Présentée le 14 avril 1915.—*M. Bourassa*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

278. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 avril 1915, pour état indiquant: 1. Le nombre d'employés en rapport avec l'administration des postes à Trois-Rivières, le 21 septembre 1911, et le montant des salaires payés par an, à cette date, pour ce service. 2. Le nombre d'employés en rapport avec l'administration des postes à Trois-Rivières, à cette date, et le montant des salaires payés par an pour ce service. 3. Le nombre d'employés au département des Douanes, pour le district de Trois-Rivières, le 21 septembre 1911, et le montant des salaires payés par an pour ce service. 4. Le nombre d'employés au département des Douanes, pour le district de Trois-Rivières, à cette date, et le montant des salaires actuellement payés par an pour ce service. 5. Le nombre d'employés au département du Revenu de l'Intérieur, pour le district de Trois-Rivières, le 21 septembre 1911, et le montant des salaires payés par an pour ce service. 6. Le nombre d'employés, à cette date, au département du Revenu de l'Intérieur, pour le district de Trois-Rivières, et le montant des salaires payés par an pour ce service. 7. Le nombre d'employés et le montant de salaires payés pour les travaux du Saint-Maurice, dans le comté de Champlain, en l'année 1911-1912. 8. Le nombre d'employés et le montant de salaires payés par an, pour les travaux sur le Saint-Maurice, dans le comté de Champlain, depuis 1911-1912. 9. Si les employés du gouvernement dont les noms suivent ont eu congé les 26 et 27 novembre 1914, et les 4 et 5 janvier 1915: Wildé Lavallée, Pierre Thivierge, Joseph Paquin, père, Joseph Paquin, fils, Athanase Gélinas, commis. 10. Dans ce cas, à la demande de qui et pour quelles raisons. 11. Si ces journées ont été retranchées du salaire de ces employés. Présentée le 13 avril 1915.—*M. Bureau.* *Pas imprimée.*

279. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1915, pour copie de tous les documents se rapportant au transfert, de Flat-Lands à New-Mills, N.-B., du vivier à saumon; aussi, de tous les rapports au sujet du maintien de ce vivier, avec un état détaillé des déboursés et frais encourus par ce transport, par l'installation et le maintien du nouveau vivier. Présentée le 13 avril 1915.—*M. Marcil*.. .. ..*Pas imprimée.*

280. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 3 février 1913, pour copie de tous arrêtés du conseil, lettres, télégrammes, rapports, pétitions et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou tout autre département du gouvernement concernant l'octroi de licences pour la mise en conserve du homard et datées du 1er janvier 1912 jusqu'au 25 janvier 1913. Présentée le 13 avril 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

281. Rapport de Thomas R. Ferguson, C.R., commissaire chargé de faire une enquête sur toutes les matières relatives, ou se rattachant à la demande (même si cette demande n'a pas été accordée ou est encore en instance) d'achat, de location, de concession, d'échange ou autre aliénation de quelque nature que ce soit, depuis le premier jour de juillet 1896, des: (*a*) terres fédérales; (*b*) terres à bois et à mines, droits et privilèges miniers, y compris terres et concessions minières de houille, de pétrole et de gaz, terrains et terres affectés à l'irrigation, et coupe de bois sur les terres de l'Etat; (*c*) forces et privilèges hydrauliques; (*d*) terres et réserves des sauvages; sous l'autorité directe ou présumée des lois des terres fédérales et de la loi de l'irrigation, ou d'autres lois du Parlement du Canada,—et sur les actes de toute personne ou corps incorporé par rapport aux matières ci-dessus mentionnées. Présenté par l'honorable M. Coderre, le 13 *Pas imprimé.*

282. Rapport et témoignages dans l'affaire connue sous la désignation de: "Concessions forestières 550½ et 528, Howard Douglas, R. E. A. Leech, D. J. McDonald et autres". Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915.. .. ..*Pas imprimés.*

283. Rapport et témoignages dans l'affaire connue sous la désignation de: "La *Kananaskis Coal Company, Limited,* Howard Douglas, George E. Hunter, Walter Garrett et autres". Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915.. .. ..*Pas imprimés.*

284. Rapport et témoignages dans l'affaire connue sous la désignation de: "Réserve des Gens-du-Sang et Frank Pedley". Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915. *Pas imprimés.*

285. Rapport et preuve dans l'affaire connue sous la désignation de *Southern Alberta Land Co., Ltd.,* et *Grand Forks Cattle Co.,* J. D. McGregor, Arthur Hitchcock et autres. Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915.. .. ..*Pas imprimés.*

286. Rapport et preuve dans l'affaire connue sous la désignation de *The Bulletin Company, Ltd.,* l'honorable Frank Oliver et la *Grand Trunk Pacific Railway Company.* Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915.. .. ..*Pas imprimés.*

287. Rapport et preuve dans l'affaire connue sous la désignation de *Aylwin Irrigation Tract,* E. A. Robert et J. D. McGregor. Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915.. .. ..*Pas imprimés.*

288. Rapport et preuve dans l'affaire connue sous la désignation de *Timber Berths 1107 et 1108,* W. H. Nolan, A. W. Fraser et J. G. Turriff. Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915.. .. ..*Pas imprimés.*

VOLUME 28—*Suite.*

289. Rapport et preuve dans l'affaire connue sous la désignation de *Grazing Ranch No. 2422,* J. G. Turriff, A. J. Adamson et J. T. McGregor. Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915 . . . . *Pas imprimés.*

290. Rapport et preuve dans l'affaire connue sous la désignation de Craven Dam, Walter Scott, lieutenant-gouverneur Brown et J. G. Turriff. Présentés par l'honorable M. Coderre, le 13 avril 1915 . . . . *Pas imprimés.*

291. Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé, nos 1109 et 1589, approuvés par Son Excellence l'Administrateur les 10 mai 1913 et 27 juin 1913, respectivement, *re* nomination de Thomas R. Ferguson, C.R., comme commissaire chargé de faire une enquête et rapport sur tout ce qui concerne l'aliénation, quelle qu'en soit la nature, depuis le premier jour de juillet 1896, des: (*a*) terres fédérales; (*b*) terres à bois et à mines, droits et privilèges miniers, y compris terres et concessions minières de houille, de pétrole et de gaz, terrains et terres affectés à l'irrigation, et coupe de bois sur les terres de l'Etat; (*c*) forces et privilèges hydrauliques; (*d*) terres et réserves des sauvages. Présentées par sir Robert Borden, le 13 avril 1915 . . . *Pas imprimées.*

292. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Joseph Day, à Little-Bras-d'Or, dans les comtés de Cap-Breton-Nord et Victoria; témoignages entendus et rapports de l'enquête tenue par M. H. B. Duchemin en cette matière, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 14 avril 1915. *M. McKenzie* . . . . *Pas imprimée.*

293. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 30 mars 1915, pour la production des noms des compagnies fiduciaires qui se sont jusqu'à présent conformées aux prescriptions de l'article 69 de la loi des compagnies fiduciaires, 1914, et de toute correspondance s'y rapportant.—(*Sénat*) . . . . *Pas imprimée.*

294. Rapport de R. A. Pringle, C.R., commissaire nommé pour s'enquérir des accusations de corruption et de fraude dans le cas de contrats pour la construction de certaines salles d'exercice dans la province de l'Ontario, ainsi que la preuve faite à la dite enquête. Présenté par sir Robert Borden, le 14 avril 1915 . . . . *Pas imprimé.*

295. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour: 1. Relevé complet et description de tous les terrains dont le gouvernement a pris possession pour le camp de Valcartier. 2. Copie de tous les titres du gouvernement en ce qui concerne ces terrains, soit par voie d'expropriation, d'achat ou autrement. 3. Relevé détaillé de toutes les sommes réclamées et non encore soldées, soit pour terrains, soit pour dommages. 4. Relevé détaillé de toutes les sommes payées soit pour terrains, soit pour dommages. Présentée le 15 avril 1915.—*Sir Wilfrid Laurier* . . . . *Pas imprimée.*

296. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour: 1. Un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Douanes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date. 2. Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.—(*Sénat*) . . . . *Pas imprimée.*

297. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour faire produire copie de toutes lettres échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son département et l'inspecteur des pêcheries au Lac-au-Boulanger, province du Nouveau-Brunswick, ainsi que copie de toutes réclamations faites par cet inspecteur et des paiements auxquels ces réclamations ont donné lieu.—(*Sénat* . . . . *Pas imprimée.*

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1914

(Traduit de l'anglais.)

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1915

[N° 27—1915.]

Au feld-maréchal Son Altesse Royale le prince Arthur William Patrick Albert, duc de Connaught et de Strathearn, C.J., C.C., C.P., etc., etc., Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Respectueusement soumis,

WILLIAM JAMES ROCHE,

Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, novembre 1914.

TABLE DES MATIERES.

PREMIERE PARTIE.

DEUXIEME PARTIE.

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

H

I

J

K

K

L

Mac ou Mc

M

N

N

O

P

Q

R

St

S

S

T

U

V

W

Y

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

OTTAWA, 30 septembre 1914.

A l'honorable W. J. ROCHE, M.D., M.R.C.P. L.L.D.,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa..

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

On s'est efforcé de donner au rapport une plus grande valeur pratique par une nouvelle disposition et par la condensation. Les statistiques qui dans le passé ont été publiées dans la partie II sont données dans la partie I. On a revisé la disposition des états et fourni une série de tableaux préparés de manière à indiquer clairement les résultats des différentes industries auxquelles se livrent les sauvages.

On a reçu des statistiques exactes sur le Yukon du surintendant récemment nommé pour ce district.

Les changements dans les frontières de l'Ontario ont nécessité la revision du recensement, vu qu'une grande partie du Dominion connue autrefois sous le nom de Territoires du Nord-Ouest a été répartie entre ces deux provinces.

POPULATION.

On a toujours manifesté beaucoup d'intérêt touchant la question du nombre des sauvages, et je suis heureux de dire, vu que quelques bandes montrent une augmentation considérable et d'autres une faible diminution, que la population totale est encore d'environ 100,000. Le tableau ci-après indique une diminution de 2,716. Cependant, il ne s'en suit pas que la mort et l'émigration aient causé une diminution réelle. Il est difficile d'obtenir des statistiques exactes sur l'intérieur de l'extrême nord, et on a cru bon d'écarter du recensement des rapports qui n'étaient que conjecturaux. Graduellement, à mesure que cette partie du pays s'ouvrira et deviendra d'un accès plus facile, il sera possible d'obtenir des statistiques sûres.

L'examen du tableau dont on a parlé démontrera une diminution dans le Manitoba, dans le Nouveau-Brunswick et dans l'Ile-du-Prince-Edouard, en outre de la diminution mentionnée plus haut dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans le Manitoba, il y a une diminution de 532, dans le Nouveau-Brunswick, de 14, et dans l'Ile-du-Prince-Edouard, de 4. Dans les autres provinces, on trouvera une augmentation; Ontario vient en tête avec 342, tandis que la Colombie-Britannique indique une augmentation de 198, le Yukon, de 139, le Québec, de 93, la Saskatchewan, de 80, l'Alberta, de 52, et la Nouvelle-Ecosse, de 32.

Il est impossible de se procurer le recensement annuel exact des Esquimaux, et le chiffre de leur population est donné comme étant le même que l'an dernier, de 3,447.

Provinces et districts.	Population. 1913.	Population. 1914.
Alberta	8,229	8,281
Colombie-Britannique	25,172	25,370
Manitoba	10,822	10,290
Nouveau-Brunswick	1,920	1,906
Nouvelle-Ecosse	2,018	2,050
Ontario	26,077	26,419
Ile-du-Prince-Edouard	292	288
Québec	12,842	12,935
Saskatchewan	9,699	9,779
Territoires du Nord-Ouest	8,030	4,928
Yukon	1,389	1,528
Total	106,490	103,774
Esquimaux	3,447	3,447
Total	109,937	107,221

SANTÉ.

Une revue attentive des rapports montre que la santé générale des sauvages a été très bonne. Dans le cours de l'année, deux épidémies sérieuses de petite vérole se sont déclarées, l'une sur l'île Manitoulin, dans l'Ontario, et l'autre à la réserve de Piapot, près de Qu'Appelle, Saskatchewan. Dans les deux cas, le prompt établissement et le maintien de la quarantaine et les efforts énergiques des médecins, des gardes-malades et de nos propres fonctionnaires, ont suffi à confiner la maladie aux réserves et, finalement, à la faire disparaître.

Le système de secours médicaux que dirige le département donne aux sauvages l'avantage des services de médecins généraux qualifiés qui sont payés soit par salaire, soit sur présentation de comptes. Les hôpitaux que maintiennent les blancs, pour leur propre usage, dans tout le pays, sont ouverts aux sauvages, et ceux-ci s'en servent dans une large mesure. Sur certaines réserves, on a établi de petits hôpitaux avec un personnel sauvage, ou pour l'usage exclusif de ces derniers. Ces médecins. ces gardes-malades, et ces hôpitaux servent continuellement au traitement des sauvages malades, et les agents font observer les mesures prophylactiques suivant les instructions du département. Il n'y a pas de doute que l'influence du médecin indigène est maintenant restreinte.

Toute considération générale sur le sujet de la santé des sauvages doit être déterminée, vu que les conditions dans lesquelles ils vivent sont si variées; sous ce rapport, le problème du logement est d'une grande actualité. Quand leurs habitations seront meilleures, et que l'idée que l'air pur est un danger dans la maison sera moins répandue, leur état de santé sera amélioré.

Là où on a pu faire usage des institutions fondées dans le but de combattre la tuberculose, cette maladie est à peu près sous contrôle. Dans la province d'Ontario, tous nos agents et nos médecins savent que les sauvages qui sont au début de cette maladie peuvent être placés dans des sanatoriums, où leur guérison est possible. Malheureusement, la manière de vivre de la plupart de nos sauvages, et l'impossibilité où ils sont de recourir aux méthodes modernes pour combattre la tuberculose, font que cette maladie est le plus grand ennemi des sauvages. Dans ces conditions, tout ce que l'on peut faire, c'est de leur enseigner les mesures préventive faciles à prendre; et c'est ce que nous faisons constamment. Des améliorations sanitaires faites à nos pensionnats, des dortoirs en plein air, une meilleure ventilation, et des infirmeries isolées, tout cela contribura à améliorer la santé. La pratique de la gymnastique et l'encouragement des jeux qui demandent de l'exercice dans les externats seront aussi un facteur. Les enfants de ces écoles sont plus favorisés sous le rapport du bien-être physique qu'il y a quelques années.

HABITATIONS.

D'année en année, il y a un changement marqué dans la manière de vivre d'un grand nombre de sauvages. Les tribus qui habitent l'extrême nord, où des districts éloignés de la civilisation, font encore en grande partie usage de teepee ou de la cabane de billes, avec toiture et plancher en terre. Mais dans les districts les plus anciens et les plus peuplés, ou remarque les influences modernes sur les réserves. Les cabanes de billes à une seule pièce disparaissent rapidement de ces réserves et sont remplacées par des constructions d'un bon genre, avec toiture en planches, larges fenêtres et chambres à coucher séparées. Les améliorations en ce sens seront encore plus remarquables avec le temps. Les anciens élèves, qui croissent rapidement en nombre sur les réserves, refusent de vivre dans les anciennes maisons et dépendances. Un trait qui fait plaisir, c'est la manière dont les jeunes femmes, surtout les graduées des écoles, tiennent leurs maisons; il n'est pas rare maintenant de trouver des maisons de sauvages convenablement meublées et confortables.

AGRICULTURE.

Les efforts du département pour intéresser les sauvages à l'agriculture sont couronnés de succès. Le tableau suivant va montrer qu'il y a eu une augmentation considérable dans la valeur des produits agricoles. Dans quelques districts l'année a été rigoureuse, mais les efforts des sauvages sont généralement couronnés d'un succès relatif, et il y a eu une amélioration constante d'année en année.

Le tableau suivant montre une augmentation très satisfaisante de 399,950 minots de grain et de racines, et une augmentation totale dans la valeur de tous les produits agricoles de $208,508.70.

Province.	Population.	Terrain cultivé.	Grain et racines.	Foin.	Valeur.
		Acres.	Minots.	Tonnes.	$ c.
Alberta	8,281	9,103½	174,440½	16,178	153,404 40
Colombie-Britannique	25,370	11,039¼	427,476	25,290½	672,884 60
Manitoba	10,290	8,840	131,623½	13,225	119,861 05
Nouveau-Brunswick	1,906	581	11,889	286½	7,169 40
Nouvelle-Ecosse	2,050	318¼	9,861	830	17,674 00
Ontario	26,419	15,727	500,250¼	28,151½	474,887 80
Ile-du-Prince-Edouard	288	46	1,405	54	950 00
Québec	12,935	3,852½	87,054	4,075½	122,112 00
Saskatchewan	9,779	17,859¼	440,280¼	34,735½	287,481 70
Total, 1914	97,318*	67,366¾	1,784,279	122,826½	1,856,424 95
Total, 1913	....	65,783¾	1,384,329	111,790½	1,647,916 25
Augmentation	....	1,583	399,950	11,036	208,508 70

* Ce total ne comprend pas 6,454 sauvages des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

On trouvera un exemple frappant du progrès fait en ce sens, dans le rapport, sur la réserve des Gens-du-Sang, Alberta. Il y a vingt-cinq ans, la seule occupation de ces sauvages était pratiquement de se réunir à la maison de distribution pour recevoir leur provision de bœuf et de farine. Des gens qui les connaissaient très bien disaient même qu'ils ne pourraient ou ne voudraient jamais s'adonner à l'industrie. Aujourd'hui près de la moitié de la bande se suffit entièrement à elle-même. Un sixième se livre à l'agriculture, et la moitié à l'élevage; presque tous les adultes de la réserve cultivent, pour vendre, une grande quantité de foin. On y exploite une mine de charbon, on y cultive 5,000 acres de terre, et le troupeau de bestiaux que possède la bande est compté comme un des plus beaux du Nord-Ouest.

Sur la réserve des Pieds-Noirs, Alberta, on a mis en vigueur un nouveau système pour les avances faites en espèces aux sauvages qui travaillent. Après les récoltes, à l'automne, alors que les sauvages reçoivent leur argent pour du blé vendu, on les encourage à laisser à leur crédit à l'agence des sommes variant entre dix et cent dollars, suivant ce que reçoit chacun. On conserve ces sommes intactes jusqu'au printemps, alors que les sauvages retirent de leur crédit des fonds pour acheter les différentes choses nécessaires pendant qu'ils préparent et ensemencent leur terre.

Ce sont nos agents qui par l'intérêt qu'ils ont déployé ont obtenu ces résultats. Dès que le fonctionnaire qui est chargé de développer les ressources de la réserve stimule son personnel de sauvages et démontre combien sûrement les résultats suivront l'effort continu, le succès est assuré.

IMMEUBLE ET PROPRIÉTÉ PERSONNELLE.

On donne dans un de nos tableaux les plus intéressants détails sur les valeurs de l'immeuble et de la propriété personnelle et le progrès fait durant l'année. La valeur totale des terres des réserves des sauvages, qui est nécessairement approxima-

tive, a été portée à plus de quarante-six millions et demi de dollars. Les chiffres par province sont comme suit:—

Alberta	$12,802,272 00
Colombie-Britannique	15,374,812 75
Manitoba	2,330,192 00
Nouveau-Brunswick	60,143 00
Nouvelle-Ecosse	82,085 00
Ontario	4,476,577 78
Ile-du-Prince-Edouard	19,914 00
Québec	1,083,460 00
Saskatchewan	10,301,366 00
Total	$46,530,822 53

Il est satisfaisant de noter l'augmentation de $780,645.50 dans la valeur des améliorations nouvelles sur les terres et des constructions élevées, tandis que la valeur totale de l'immeuble et de la propriété personnelle a augmenté durant l'année de $7,292,407.38.

On a préparé pour la première fois le tableau suivant montrant la valeur de l'immeuble et de la propriété personnelle par tête, qui s'élève à $703.50 pour le Dominion. Les chiffres par province sont comme suit:

Province.	Population.	Valeur totale de l'immeuble et de la propriété personnelle.	Valeur par tête de l'immeuble et de la propriété personnelle.
		$ c.	$ c.
Alberta	8,281	14,795,317 99	1,787 87
Colombie-Britannique	25,370	20,790,113 52	819 48
Manitoba	10,290	3,543,637 15	344 38
Nouveau-Brunswick	1,906	244,602 11	128 33
Nouvelle-Ecosse	2,050	235,684 18	114 97
Ontario	26,419	13,505,012 54	511 19
Ile-du-Prince-Edouard	288	43,744 00	151 89
Québec	12,935	2,690,078 01	207 97
Saskatchewan	9,779	12,614,676 45	1,289 98
Total	97,318*	68,462,865 95	703 50

* Ce total ne comprend pas 6,454 sauvages des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Le tableau montrant les sources et la valeur du revenu des sauvages, donné à la page 125 peut se résumer ainsi:—

Valeurs des produits de la farine, y compris le foin	$ 1,856,424 95
Valeur du bœuf vendu et du bœuf consommé comme nourriture	307,678 28
Salaires gagnés	1,724,292 35
Sommes provenant du loyer des terres	52,179 96
Produits de la pêche	658,424 69
Produits de la chasse	1,176,541 25
Produits des autres industries et occupations	664,395 75
Rentes viagères payées et intérêt sur le fonds des épargnes des sauvages	432,193 55
Total	$6,872,130 78

Ce revenu total indique une augmentation très satisfaisante de $1,084,487.75 sur celui de l'an dernier. Le revenu des sauvages du Canada par tête est de $70.61 et comme suit par province:—

Province.	Population.	Revenu total des sauvages.	Revenu par tête.
		$ c.	$ c.
Alberta	8,281	486,104 72	56 53
Colombie-Britannique	25,370	2,002,246 63	78 92
Manitoba	10,290	921,191 72	89 52
Nouveau-Brunswick	1,906	87,004 29	45 65
Nouvelle-Ecosse	2,050	129,871 36	63 35
Ontario	26,419	1,719,601 55	65 47
Ile-du-Prince-Edouard	288	6,250 00	21 70
Québec	12,935	598,201 07	46 25
Saskatchewan	9,779	921,659 44	94 25
Total	*97,318	6,872,130 78	70 61

* Ce total ne comprend pas 6,454 sauvages des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Le revenu par tête serait de beaucoup plus élevé, s'il nous était possible de calculer la valeur réelle de la quantité de viande indigène provenant de la chasse.

L'état des revenus provenant de la pêche, de la chasse et du piégeage indique une augmentation satisfaisante sur ceux de l'an dernier. L'augmentation de $41,452 dans le revenu de la pêche est surtout remarquable si on considère que dans certains districts de la Colombie-Britannique la migration du saumon a été beaucoup plus faible que les années dernières.

La chasse ordinaire et la chasse au piège a été très lucrative pendant la dernière saison. Les prix des fourrures ont augmenté régulièrement et le nombre de prises n'a pas sensiblement diminué. On porte un intérêt considérable à l'élevage du renard pour la reproduction, mais cette industrie est encore chez les sauvages à l'état expérimental.

ÉDUCATION.

Le rapport du surintendant de l'éducation des sauvages renferme sur ce sujet des renseignements complets touchant cette division du travail sur les sauvages.

Il y a eu 333 écoles de tous genres en opération dans le cours de l'année, savoir, 256 externats, 59 pensionnats et 18 écoles industrielles.

Dans le cours de l'année, on a ouvert plusieurs nouveaux externats, et d'autres qui avaient été fermées temporairement ont ouvert leurs portes, tandis que quelques-unes ont été fermées, faute d'assistance ou à cause de l'impossibilité de trouver des instituteurs. L'augmentation nette pour l'année est de sept.

En novembre 1913, on a ouvert un nouveau pensionnat à la mission de Saint-Bruno, Petit lac de l'Esclave.

Le nombre des écoles industrielles a diminué d'une unité. Pendant plusieurs années, deux écoles, une pour les garçons et une pour les filles, fonctionnent à Wikwemikong; mais dans le cours de l'année dernière l'église catholique romaine de Spanish a construit un magnifique édifice, on a amalgamé les deux anciennes écoles de Wikwemikong, et transmis l'octroi à l'école de Spanish. On verra ainsi qu'il n'y a pas eu de réduction dans le travail.

On a inscrit dans le cours de l'année 11,714 élèves, 5,908 garçons et 5,806 filles. Ce chiffre, comparé à celui de l'année précédente donne une augmentation de 570 élèves, dont 377 garçons et 293 filles. On a inscrit 7,638 élèves dans les externats, 2,414 dans les pensionnats et 1,662 dans les écoles industrielles.

Pendant l'année, l'assistance moyenne a été de 7,218, soit une augmentation de 298 sur l'année dernière. Le percentage de l'assistance sur le nombre d'inscrits pour l'année a été de 61·62.

De plus, cent enfants sauvages, la plupart orphelins, sont entretenus et reçoivent l'enseignement dans des institutions publiques et dans des institutions privées du pays.

On pourrait mentionner spécialement qu'on a pris des mesures pour faire donner l'enseignement à deux enfants sourds et muets à l'institut de Belleville, et à deux autres à l'école des sourds-muets du Nouveau-Brunswick, à Saint-Jean.

Les inspecteurs des écoles provinciales séparées et des écoles publiques visitent semi-annuellement les écoles sauvages dans Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard d'après des arrangements conclus avec le département d'éducation de chaque province. Des fonctionnaires nommés par ce département visitent toutes les écoles sauvages du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique. Dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest des inspecteurs des différentes agences des sauvages visitent les écoles; des visites régulières y sont faites et des rapports sont soumis au département.

En outre de cette inspection, presque toutes les écoles sont sous la surveillance immédiate des différents agents des sauvages, qui doivent les visiter tous les mois et faire rapport.

Autant que possible on s'assure pour les écoles des sauvages les services d'instituteurs ayant les aptitudes professionnelles, et dans les sections des différentes provinces colonisées depuis longtemps, un percentage élevé de nos instituteurs sont ainsi qualifiés. Cependant, sur les réserves les plus éloignés, on a pu difficilement obtenir des instituteurs munis de certificats. On a jugé les salaires offerts aux instituteurs de ces localités comme élevés, et on leur fournit le logement, mais ceci compense difficilement l'isolation et le manque de société. Plusieurs de nos instituteurs qui n'ont pas de qualifications professionnelles ont une longue expérience et plusieurs réussissent très bien. Nos écoles peuvent être comparées avec orgueil à celles des blancs dont la situation est la même, sous le rapport du travail scolaire et de l'accommodation. Les édifices élevés depuis quelques années ne sont pas surpassés par ceux

des établissements des blancs et le caractère du travail scolaire s'est aussi de beaucoup amélioré, et il est prouvé que dans des conditions favorables les enfants sauvages peuvent rivaliser avec les enfants des blancs. Comme exemple, sept élèves de l'école industrielle Mount-Elgin de Muncey ont subi l'examen d'admission aux High Schools l'été dernier, et tous ont réussi, une jeune fille rapportant les plus hauts honneurs et se classant sixième pour le comté de Middlesex. Quelques sauvages fréquentent des collèges et des universités du Dominion et leurs notes sont très bonnes.

La difficulté de l'assimilation des anciens élèves sur les réserves est encore l'essence du problème. On a maintenu la politique d'accorder des octrois aux gradués comme encouragement à l'agriculture. Dans le cours de l'année, 43 anciens élèves et 23 anciennes élèves ont reçu cet octroi, les dépenses s'élevant à $6,934.23. On s'est aperçu que l'assistance accordée a été un encouragement pour plusieurs des anciens élèves à faire de leur mieux, et, bien que dans quelques cas les résultats n'ont pas été aussi bons qu'on aurait pu le désirer, on doit tenir compte des difficultés que rencontrent ces gradués vu la prosmiscuité de la vie sur la réserve et les préjugés des sauvages plus âgés.

Les rapports de la plupart des agences ont été encourageants, et les fonds remboursés au cours de l'exercice indiquent qu'il y a progrès. Le montant total remboursé s'élève à $3,252.06; de ce montant, $2,969.04 ont été remboursés par ceux qui avaient reçu des prêts au cours des années précédentes, et qui commencent en ce moment à les rembourser d'accord avec l'entente faite.

Les rapports sur les filles graduées sont aussi satisfaisants. Elles se sont montrés de bonnes ménagères, et leur manière générale de vivre a été un excellent exemple pour les autres sur les réserves.

AMENDEMENTS À LA LOI DES SAUVAGES.

A sa dernière session le parlement a placé dans les statuts plusieurs amendements importants à la loi des sauvages. Ce qui suit a force de loi:—

4-5 George V—Chap. 35—Loi modifiant la loi des sauvages.

[Sanctionnée le 12 juin 1914.]

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:—

1. Est abrogé l'article 10 de la *Loi des sauvages,* chapitre 81 des statuts revisés, 1906, et remplacé par le suivant:—

"**10.** Le Gouverneur en conseil peut établir une école industrielle ou un pensionnat pour les sauvages, ou déclarer qu'une école ou une institution où les enfants reçoivent leur nourriture, leur logement et leur instruction, et avec les autorités de laquelle le surintendant général à conclu des arrangements pour l'admission d'un enfant ou des enfants sauvages et pour l'inspection de l'école ou institution, est une école industrielle ou un pensionnat pour les objets du présent article et de l'article qui suit."

2. L'article qui suit est inséré dans ladite loi, immédiatement après l'article 11:—

"**11**A. Le Gouverneur en conseil peut prendre le terrain d'un sauvage possédé sous le régime d'un billet d'occupation ou autrement, pour des fins scolaires, en

payant à ce sauvage l'indemnité qui peut être convenu, et en cas de désaccord, cette indemnité peut être déterminée de la manière que peut prescrire le surintendant général."

3. Est modifié le paragraphe 3 de l'article 16 de ladite loi par le retranchement des mots "commissaire des sauvages, ou en son absence, du sous-commissaire des sauvages, aux deuxième et troisième lignes dudit paragraphe, et la substitution en leur lieu et place des mots "surintendant général."

4. Est modifié le paragraphe 4 de l'article 16 de ladite loi par l'insertion des mots "de la femme et" après le mot "celle" à la première ligne dudit paragraphe.

5. L'article suivant est inséré dans ladite loi immédiatement après l'article 27:—

"**27**A. Le surintendant général peut nommer une ou des personnes pour gérer la succession d'un sauvage décédé, et établir tels règlements généraux et donner tels ordres dans des cas particuliers, qu'il juge nécessaires pour assurer l'administration satisfaisante de ces successions."

6. Est modifié l'article 92 de ladite loi, en y ajoutant ce qui suit:—

"(*e*) établir tels règlements qu'il juge nécessaires pour la prévention ou la mitigation de la maladie; le fréquent et efficace nettoyage des rues, des cours et des maisons; l'enlèvement des choses nuisibles et insalubres; le nettoyage, la purification, la ventilation et la désinfection des maisons, par les propriétaires et les occupants ou autres personnes qui en ont la charge ou la bonne tenue; la fourniture de tels soins de médecins, de médicaments et autres articles et commodités que le surintendant général peut juger nécessaires pour prévenir ou mitiger une invasion de quelque maladie communicable; entrer dans, et inspecter tout bâtiment servant à l'habitation humaine dans toute localité dans laquelle il existe des conditions qui, de l'avis du surintendant général, ne sont pas salubres, ou sont telles qu'elles rendent ceux qui les habitent spécialement exposés à la maladie, et pour ordonner la modification ou la démolition de tout pareil bâtiment qui, de l'avis du surintendant général, est impropre à l'habitation humaine; empêcher l'encombrement des maisons servant à l'habitation humaine en limitant le nombre des habitants de ces maisons, empêcher et régulariser le départ des personnes des localités infestées ou l'accès de ces personnes dans ces localités, empêcher les personnes ou les voitures de passer d'une localité dans une autre; détenir les personnes ou les voitures qui ont été exposées à l'infection pour inspection ou désinfection jusqu'à ce que le danger d'infection soit passé; le déplacement ou la tenue sous surveillance des personnes vivant dans des localités infestées; et toutes autres manières qu'exige de l'avis du surintendant général la santé générale des sauvages dans une localité quelconque.

"2. Dans le cas d'un conflit entre quelque règlement établi par le surintendant général et toute règle ou règlement fait par une bande quelconque, les règlements établis par le surintendant général doivent prévaloir."

7. Est modifié l'article 105 de ladite loi en y ajoutant le paragraphe suivant:—

"5. Nul sauvage ou sauvages non soumis à un traité dans les provinces du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan ou de l'Alberta, ou des Territoires ne doit, sans le consentement par écrit de l'agent des sauvages, vendre, troquer, échanger ou donner à une personne quelconque ou à un sauvage autre qu'un sauvage de cette bande, ou tuer ou détruire quelque animal ou sa progéniture qui a été donné à lui ou à la bande en vertu de stipulations de traité ou prêté ou conditionnellement donné à lui ou à la bande par le gouvernement. Tout sauvage qui enfreint quelqu'une des dispositions du présent paragraphe est passible sur conviction par voie sommaire d'une amende ne dépassant pas vingt-cinq dollars avec les frais de poursuite, ou d'un emprisonnement ne dépassant pas deux mois ou des deux peines de l'amende et de l'emprisonnement".

8. Est modifié l'article 149 de ladite loi en y ajoutant le paragraphe suivant:—

"2. Tout sauvage dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique ou dans les Territoires, qui prend part à quelque danse sauvage en dehors des limites de sa propre réserve, ou qui prend part à quelque spectacle, jeux, expositions, course effrénée ou parade en costume aborigène sans le consentement du surintendant général des Affaires des Sauvages ou de son agent autorisé, et toute personne qui induit ou engage quelque sauvage à prendre part à cette danse, à ce spectacle, cette exposition, ces jeux, course effrénée, ou parade, ou induit quelque sauvage à quitter sa réserve ou engage quelque sauvage pour cet objet, que cette danse, ce spectacle, cette exposition, ces jeux, cette course effrénée, ou cette parade aient eu lieu ou non, sont passibles sur conviction par voie sommaire d'une amende ne dépassant pas vingt-cinq dollars ou d'un mois d'emprisonnement, ou des deux peines de l'amende et de l'emprisonnement".

9. Est modifié l'alinéa (*a*) de l'article 135 d la version française de ladite loi par l'insertion après les mots "dans les traités" à la seconde ligne dudit alinéa des mots:—

"ou à quelque personne, du sexe masculin ou féminin, qui est réputée appartenir à la bande particulière, ou qui vit à la mode des sauvages, ou à quelque enfant de cette personne".

Les plus importants de ces amendements sont les articles 6, 7 et 8. L'article 6 donne au surintendant général le pouvoir de faire des règlements pour prévenir et mitiger la maladie, etc. Ceci permettra au département de prendre des mesures effectives en cas d'épidémie, d'établir la quarantaine, etc., et d'envoyer dans les hôpitaux et dans les sanatoriums les personnes atteintes de la tuberculose et d'autres maladies contagieuses.

L'article 7 donne aux agents le pouvoir si nécessaire d'empêcher les sauvages de vendre le bétail qui leur a été donné en vertu de stipulations de traité, ou prêté. Quelques-uns de nos troupeaux ont été sérieusement affaiblis par l'abatage insensé et la vente d'animaux trop jeunes encore pour être vendables.

Depuis trois ou quatre ans l'action de personnes intéressées à recueillir les sauvages pour des courses effrénées ou pour des parades en costumes aborigènes a eu un effet des plus troublants sur la vie des réserves. L'article 8 rend illégal d'engager sans le consentement du surintendant général ou de son agent autorisé, des sauvages pour ces spectacles et défend aux sauvages d'y prendre part. Il est à espérer que la mise raisonnable en vigueur de cet amendement à la loi tendra à empêcher les pratiques regrettables.

ADMISSION AU DROIT DE BOURGEOISIE.

Je crois qu'il vaut la peine de noter que l'admission au droit de bourgeoisie de la bande connue autrefois sans le nom de Wyandotte d'Anderson a été complété. Cette bande demeurait sur sa réserve dans le comté d'Essex, en 1884, année où on a commencé son admission en vertu des dispositions de la loi des sauvages.

Comme il est impossible d'après les dispositions actuelles de la loi des sauvages d'admettre un sauvage au droit de bourgeoisie sans qu'il soit établi, les paiements finals ont été de beaucoup retardés. Le montant distribué depuis 1884 jusqu'à date s'élève à $129,443.30. Le fonctionnaire chargé des distributions finales a fait un rapport in-

téressant sur chaque individu. Il y a une grande différence dans la condition sociale de ces familles; mais il n'y a pas un individu qui soit dans le besoin ou qui soit devenu à charge à quelque municipalité, et ceux qui, par leur énergie et leur habileté naturelles, ont eu le plus de succès occupent des positions comportant des responsabilités. La sagesse de leur admission au droit de bourgeoisie a été ainsi démontrée, et la sage politique du département de maintenir les réserves intactes jusqu'à ce que les membres des bandes soient individuellement capables de conduire leurs propres affaires a été amplement justifiée. Ce qui suit est un extrait du rapport, avec omission des noms:—

A. Décédée. Elle était marié à un banquier privé de————, qui administre ses biens; elle a laissé ses biens à ses trois enfants.

B. Employée comme gérant de la division des habits d'enfants dans un grand magasin de lingerie; reçoit un salaire élevé; possède des propriétés à ———— et demeure dans cette ville.

C. Homme bien établi.

D. Est secrétaire-trésorier d'une compagnie de chaussures; reçoit $6,000 de salaire par année, marié à une blanche.

E. Mariée à un blanc; sont propriétaires de leur maison sur une des meilleures rues; cette maison est bien meublée.

F. Non mariée, employée comme vendeuse dans un magasin de bijoux; très instruite, bonne femme d'affaires, et reçoit un salaire élevé.

G. Peintre; possède sa maison; sobre et industrieux.

H. Marié; d'après les apparences, est à l'aise.

I. Contremaître dans une scierie, reçoit un bon salaire.

J. Décédé; n'a pas laissé de famille, était avocat de profession, et fut jadis membre du parlement provincial; possédait de vastes propriétés qu'il perdit dans la spéculation; dans les dernières années de sa vie, il réussit à amasser une fortune, qu'il laissa à sa seconde femme.

K. Trois fils morts, demeure à ————, en été est commandant d'un bateau-patrouille de l'Etat sur le lac ————; en hiver est employé comme shérif-adjoint ————; très instruit, homme d'affaires habile de bonne apparence; possède des propriétés à ————, et ————

L. Mariée à un entrepreneur-constructeur.

M. Entrepreneur-constructeur, homme d'affaires heureux.

N. Cultivateur; possède une ferme, et on dit qu'il réussit bien.

O. Mariée à un blanc.

P. Femme décédée; un tiers de ses biens donné au mari, la balance à ses fils; possède des propriétés; est commissionnaire et homme d'affaires prospère.

Q. Propriétaire de taxis, fait de bonnes affaires; constant et industrieux.

R. Agent d'une grosse compagnie de caoutchouc; possède une maison; reçoit un bon salaire.

S. Mariée au trésorier, cité de ————; habite sa maison.

T. Entrepreneur-constructeur; épouse décédée.

U. Mariée à un blanc; apparence prospère.

V. Mariée à un blanc; on la dit riche.

W. En affaires comme entrepreneur avec son père.

Y. Possède sa maison, garde des pensionnaires, et semble prospère.

Z. Mariée à ————; possède leur maison qui est petite mais confortablement meublée.

AA. Veuve; femme instruite; possède une propriété à ————; elle a loué cette dernière et est en ce moment à ———— pour sa santé.

BB. A fait ses études au collège de ———— joueur de ballon professionnel; actuellement à l'emploi du club ———— reçoit un salaire élevé; marié à une blanche.

CC. Mariée à ————; pas riche en fonds.

DD. Entrepreneur-constructeur, homme d'affaires heureux, capable et énergique, et on dit qu'il possède dix mille dollars.

EE. Mariée à ————; semble prospère.

FF. Mariée à ————; charpentier.

GG. Employé à ————, comme commis.

HH. Mariée à un blanc qui est commissionnaire.

II. Fileuse, âgée de 74 ans; possède propriété, et est la seule personne, avec TT, qui montre des traces de sang sauvage.

JJ. Mariée deux fois, d'abord à ————; aucun autre renseignement sur cette personne.

KK. Est ingénieur sur un vapeur à marchandises des lacs; possède propriété; retire un salaire élevé, sobre et industrieux.

LL. Homme d'affaires instruit; on dit qu'il réussit dans les immeubles.

MM. Mariée à ————; on dit que son mari a une écurie de louage prospère et vend des chevaux.

NN. Occupation, garde-malade.

OO. Commis dans un magasin à rayons de————

PP. Mariée à un cultivateur respectable et solvable.

QQ. Commis chez un cigarier.

RR. Femme décédée; a donné ses biens aux enfants qui lui survivent, qui tous semblent à l'aise.

SS. Employé comme commis dans un magasin de chaussures.

Cette expérience sur l'admission au droit de bourgeoisie s'est terminée avec succès et d'autres peuvent la répéter à l'avenir. Le principe radical qui est la base de notre politique de direction des sauvages est de tenir les bandes attachées à la terre, donnant en même temps pleine liberté aux individus de chercher au loin leur subsistance par un labeur honnête. Il est sans doute loin de ne pas confier la possession absolue de la terre aux individus jusqu'à ce qu'ils soient assez habiles pour se protéger contre les plans de personnes égoïstes, qui ne se soucient pas de leur bien-être, mais qui simplement sont les premiers à profiter de la vente d'une terre. La loi qui régit l'admission au droit de bourgeoisie à besoin d'être revisée, surtout pour ce qui touche à l'affranchissement non pas de sauvages de la classe professionnelle, mais de ceux qui vivent loin des réserves et qui se suffisent à eux-mêmes, et qui ne veulent pas suivre la bande mais qui désirent obtenir tous les droits de citoyenneté. La loi actuellement en vigueur ne permet pas l'affranchissement de ces sauvages, et je crois qu'il est possible d'obtenir une loi rédigée de manière à sauvegarder les meilleurs intérêts de cette catégorie sans cesse grandissante.

COMMISSION ROYALE POUR LES AFFAIRES DES SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

La commission a tenue ses séances jusqu'au 29 novembre 1913, alors qu'un ajournement eut lieu. Reprenant ses séances le 1er mai, elle a poursuivi son travail sur place pendant tout l'été.

Le président, l'honorable E. L. Wetmore, ayant démissionné, le commissaire N. W. White, C.R., fut nommé à sa place. La vacance ainsi créée fut remplie par la nomination de M. Saumurez Carmichæl, C.R., de Montréal.

On a fait beaucoup de travail. Au cours de la saison de 1913, les commissaires ont rencontré les sauvages et ont entendu leurs déclarations sur dix-sept réserves de l'agence Cowichan, et en ont visité trente-trois autres. Dans l'agence Bella Coola, ils ont rencontré les sauvages de dix réserves, et en ont visité quatre autres. Ils ont fait l'inspection des deux principales réserves de l'agence de Reine-Charlotte, et tenu des réunions avec les sauvages sur plusieurs réserves centrales de l'agence Okanagan. Dans l'agence de Kamloops, les commissaires ont tenu des séances à plusieurs points centraux. En tout, 176 réserves ont été confirmés, c'est-à-dire, qu'on n'y a rien ajouté ou retranché. On a fait des additions spécifiques aux réserves de trois bandes, et on a proposé de réduire la superficie de dix-sept autres.

Pendant l'été de 1914, on a poursuivi le travail dans les agences de Kamloops, Lac-William, West-Coast, Kootenay et Kwawkewlth. Les commissaires ont présenté cinquante rapports temporaires et un rapport final, traitant les questions de demandes de droits de passage, des demandes générales de terres ou d'emplacements industriels, et la confirmation définitive de la superficie et des frontières des réserves. Ils ont également pris des dispositions pour faire une évaluation exacte des terres comprises dans les réserves de Kamloops, Okanagan et Cowichan.

LA GUERRE.

L'ouverture des hostilités en Europe semblerait être un événement bien étranger à la vie des sauvages du Canada, mais ils en ont été affectés à un degré considérable. La guerre a nui au commerce des fourrures; le marché européen est en ce moment fermé pour les fourrures. Dans ces conditions, les résultats de la chasse, sur lesquels un si grand nombre de sauvages dépendent, sont sans valeur appréciable.

C'est le devoir du département de suppléer de quelque manière aux pertes ainsi causées aux sauvages, de manière à éviter la misère. Il ne sembla pas que l'approvisionnement de viande naturelle du pays diminue, et on conseille aux sauvages de chasser pour leur nourriture. Avis a été donné à nos agents, à la compagnie de la Baie d'Hudson, et aux autres commerçants, que le département distribuera des munitions et des filets, et une certaine quantité limitée des aliments les plus nécessaires, afin d'empêcher la famine. Le contrôleur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest a promis que les fonctionnaires de la force aideront à régulariser les distributions.

Il me fait plaisir d'attirer l'attention sur le fait que la participation de la Grande-Bretagne à la guerre a occasionné des expressions de loyauté de la part des sauvages, et l'offre de contribuer à même leurs fonds aux dépenses générales de la guerre ou au fonds patriotique. Quelques bandes ont également offert les services de leurs guerriers en cas de besoin; les sauvages sont représentés dans le service actif par des membres du contingent canadien.

Suit une liste de contributions jusqu'à date faites par diverses bandes sauvages:—

Dans l'Alberta—les Gens-du-Sang, $1,000; les Pieds-Noirs, $1,200; les Sarcis, $500; les Peigans, $1,600. Dans la Colombie-Britannique—la bande Cape Mudge,

$100. Dans l'Ontario—bande Sucker Creek, île Manitoulin, $500; bande Sheguiandah, île Manitoulin, $50; île Manitoulin (non cédée), $2,000; les Chippewas de l'île Christian, $100; les Chippewas de Sarnia, $1,000; les Chippewas de Rôme, $50; les Chippewas de la Thames, $200; les Six-Nations de la rivière Grande, $1,500; la bande de l'île Parry, $100; bande Sheshegwaning, $500; bande Cape Croker, $500; et dans Québec, la bande du Témiscamingue-nord, $1,000.

ARPENTAGES.

Ile-du-Prince-Edouard.—On a arpenté une petite réserve de 3 acres de superficie située à la pointe Rocky, port de Charlottetown, et qu'avait achetée le département.

Québec.—Afin de régler un différend entre les occupants, on a fait un nouvel arpentage des lignes de division entre les lots 874 et 875 de la réserve de Pierreville.

On a arpenté les terres de la réserve de Caughnawaga louée au club de "golf" d'Outremont pour mettre fin à un différend au sujet des limites.

On a fait la subdivision des terres des rangs Chenail et Bittern qu'ont achetées les sauvages de Saint-Régis comme addition à la réserve; les subdivisions ont été réparties entre les membres de la bande.

Afin de régler un différend entre les possesseurs, on a fait la subdivision de l'île Pelo, laquelle fait partie de la réserve de Saint-Régis, Ontario.

Ontario.—A la suite de l'établissement d'un barrage à Fort-Frances, les eaux du lac La-Pluie avait miné une partie du chemin le long de la rive de la réserve de l'agence et de la réserve n° 16, et, comme le dommage était constant et rapide, on en a fait l'examen. Conformément au rapport qui fut fait, on a construit une digue et ouvert un nouveau chemin.

On a fait l'arpentage des îles de la baie Wellers, comté de Prince-Edouard.

On a évalué de nouveau les îles non vendues de la rivière et des lacs Otonabee, et on a subdivisé une partie de l'une des plus grandes îles afin de vendre ces lots.

Un nouvel arpentage de tous les lots de la rivière du lac Doré a été fait; le terrain scolaire qui s'y trouve a également été arpenté.

Les travaux de réarpentage des limites des réserves du traité 3, commencés en 1911, ont été continués en 1912 et se poursuivent encore.

Manitoba.—On a arpenté une rangée de lots du parc à l'est de Kamsack dans la réserve Côté et on a placé les bornes.

La limite sud de la réserve Key, n° 65, a été exactement établie et on a détruit les bornes de la ligne inexacte.

Il a été cédé 1,064 acres de terrain dans la réserve du lac La-Croix, n° 19, et les limites du terrain cédé ont été arpentées. Une étendue de terrain égale à la partie cédée a été arpenté; on a de plus arpenté une étendue additionnelle pour soixante-treize sauvages qui n'avaient pas encore reçu de terre.

En vertu du traité n° 5, on a établi et arpenté au lac Fendu une réserve couvrant 1,066 acres d'étendue.

En vertu du même traité on a arpenté une réserve contenant 14,452 acres, près de Nelson-House, sur les bords des lacs Foot-Print et Nistawasis.

Conformément à la demande urgente des sauvages, les limites sud, ouest et nord de la réserve des lacs Flux et Reflux, n° 52, qui s'étaient effacées, ont été rétablies.

Saskatchewan.—L'emplacement de village de Highgate, dans la réserve de Moosomin, a été subdivisé en lots et ces derniers ont été évalués pour être vendus.

Alberta.—La partie cédée au coin nord-est de la réserve des Sarcis a été subdivisée et l'évaluation faite en vue de vendre.

Conformément aux dispositions du traité n° 8, deux réserves sur le lac Wabishaw-Nord et deux sur le lac Wabishaw-Sud, formant ensemble une étendue d'environ 60 milles carrés, ont été choisies et arpentées pour les sauvages des environs.

Une réserve, comprenant 11,029 acres a été choisie pour les sauvages du lac Cœur dans les townships 69 et 70, rangs 10 et 11, à l'ouest du quatrième méridien.

Colombie-Britannique.—Une plainte ayant été faite disant qu'il était impossible d'établir sûrement les limites de la réserve du lac Chaperon dans l'agence de Kamloops, on a fait un nouvel arpentage dans le but d'en établir la situation exacte.

La limite sud de la réserve de Saanich-Sud dans l'agence de Cowichan formant le sujet d'un différend, on l'a arpentée de nouveau.

La limite sud contestée de la réserve Sooke, dans l'agence de Cowichan, a été établie, la subdivision de la réserve a été faite et les terres ont été distribuées aux sauvages.

TERRES.

Les ventes des terres cédées et arpentées sont indiquées dans l'état tabulaire, à la page 156, et il a été vendu dans le cours du dernier exercice 4,510.19 acres de terres, qui ont réalisé la somme de $218,410.86.

Durant l'exercice, il a été émis et enregistré, en conformité des dispositions de la loi concernant les sauvages, 260 concessions de la couronne, et envoyés directement aux concessionnaires ou aux différents régistraires de titres des districts dans lesquels les terres sont situées, conformément à la loi des titres de biens-fonds.

Des relevés de lettres patentes, au nombre de 40, ont été préparés et transmis aux différents régistraires des comtés et districts dans lesquels ces terres concédées étaient situées, et quatre relevés ont été envoyés au secrétaire provincial d'Ontario, comprenant les terres concédées par lettres patentes dans la province.

Comme l'évaluation des terres sur l'île Manitoulin et dans l'agence du Sault-Sainte-Marie, sur lesquelles des prix trop élevés avaient été fixés, avait été faite il y a plusieurs années, on a décidé de faire un nouvel examen et une nouvelle évaluation des terres non vendues de ces districts, et deux évaluateurs furent nommés dans le but d'examiner les terres de l'île Manitoulin et deux pour évaluer celles de l'agence du Sault-Sainte-Marie. Les évaluateurs nommés pour cette dernière agence ayant terminé leur travail et ayant soumis des rapports assermentés, un certain nombre des

lots non vendus furent remis à l'agent local des sauvages du Sault-Sainte-Marie pour être vendus conformément aux règlements des terres du département à des prix plus élevés basés sur la nouvelle évaluation. Des rapports partiels ayant été faits par les évaluateurs des terres de l'île Manitoulin, quelques lots furent également remis aux agents locaux de Gore-Bay et de Manitowaning pour être vendus conformément aux règlements sur les terres, à des prix plus élevés basés sur la nouvelle évaluation.

Les lots non vendus de la réserve des sauvages Tobiques, dans le comté de Victoria, N.-B., ont été examinés et évalués, et remis à l'agent local d'Andover pour être vendus à des prix plus élevés basés sur ces évaluations.

La bande de Côté ayant cédé un lopin de terre de leur réserve à Kamsack, d'une superficie d'environ 10,422 acres, on l'a subdivisé et on est à en faire l'examen et l'évaluation dans le but de placer ces terres sur le marché.

PERMIS D'OCCUPATION.

Au cours du dernier exercice, il a été émis 192 permis d'occupations, transférant le titre des terres à des particuliers sauvages, en vertu des dispositions de la loi concernant les sauvages. Au 31 mars dernier, il y avait 1,765 permis d'occupations en vigueur.

BAUX.

En conformité des dispositions de l'article 11 des règlements touchant la disposition des terres des sauvages, des baux ont été émis, en triplicata, à des blancs à la demande de locataires sauvages, au nombre de quatre-vingt-dix-sept, et le 31 mars dernier il y avait 1,245 baux en vigueur.

De nouveaux règlements ont été adoptés touchant l'émission des baux exigeant que les demandes de bail soient approuvées par la bande, et que des soumissions soient demandées après avis donné par les agents locaux.

BOIS.

Le nombre de permis de coupe de bois en vigueur à la clôture de l'exercice était de 33.

Les sauvages de l'île Manitoulin, non cédé, de l'île Christian, de l'île Walpole, de l'île Georgina, de Cape Croker, West Bay, Sheshegwaning, Fort-William et de d'autres réserves, prennent chaque année des permis de coupe de bois qu'autorise le département, sujettes au paiement des sommes dues à la Couronne, sauf quelques exceptions où des circonstances justifient une remise.

Les cas de violation de propriété, par suite de l'action vigoureuse qu'a prise le département diminuent chaque année. Sur plusieurs réserves le bois se fait rare, et le département s'est efforcé de restreindre la coupe pour la vente sur toutes les réserves qui ne sont pas sous permis de coupe, et de conserver le bois autant que possible pour

répondre aux besoins futurs des sauvages pour la construction, le clôturage et le chauffage.

Les relevés du bois coupé sur permis sur les réserves pendant la saison 1913-14 n'ont pas encore été reçus, mais le montant des sommes dues à la couronne, perçues pendant la saison et reçues au département jusqu'à date, est de $21,788.54.

FINANCES.

A la fin des douze mois terminés le 31 mars 1914, le capital du fonds de dépôt des sauvages qui, à la clôture de l'exercice précédent s'élevait à $7,287,153.24 s'était accru jusqu'à $7,653,029.20.

La somme dépensée à même le fonds du revenu consolidé était comme suit: Voté par le parlement pour les besoins du département se chiffrait par $1,992,471.95, et les rentes viagères votées par statut, $189,999.

Au 31 mars dernier, la balance au crédit du fonds des épargnes des sauvages pour la consolidation des rentes viagères et recettes d'élèves aux écoles industrielles, ainsi que les contributions des sauvages pour achat de bétail et frais d'élevage, était de $55,454.37. Les dépôts et intérêts, durant les douze mois, s'élevaient à $32,045.42 et les sommes retirées à $37,370.97.

Je désire reconnaître la très bienveillante coopération des fonctionnaires du service intérieur et du service extérieur de la division des Affaires des Sauvages. L'esprit de corps a été excellent, et les travaux variés du département ont été exécutés avec un esprit qui ne peut manquer de contribuer dans une large mesure à arriver au succès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires des sauvages.

PARTIE I

ÉTATS TABULAIRES

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORAT DE L'ALBERTA.									
Agences des Pieds-Noirs.									
Pieds-Noirs	737	252	......	......	250	......	......	......	235
Agence des Gens-du-Sang.									
Gens-du-Sang	1,154	150	......	......	150	......	......	......	854
Agence d'Edmonton.									
Enoch	121	......	......	12	109	......	......	......	......
Paul	152	......	......	131	21	......	......	......	......
Alexander	140	......	......	......	140	......	......	......	......
Joseph	150	......	......	......	150	......	......	......	......
Michel	117	......	......	......	117	......	......	......	......
Total	680	......	......	143	537	......	......	......	......
Agence de Hobbema.									
Samson	424	......	......	270	146	......	......	......	8
Ermineskin	198	......	......	......	198	......	......	......	......
Louis Bull	86	......	......	64	22	......	......	......	......
Montana (Petit Ours)	68	......	......	10	8	......	......	......	50
Total	776	......	......	344	374	......	......	......	58
Agence des Piégânes.									
Piégânes	436	197	......	......	147	......	......	......	92
Agence du Lac La-Selle.									
Lac La-Selle et Plume Bleue	385	......	......	187	198	......	......	......	......
James Seenum	265	......	......	195	70	......	......	......	......
Chipewyan	80	......	......	......	80	......	......	......	......
Lac-au-Castor	107	......	......	......	107	......	......	......	......
Total	837	......	......	382	455	......	......	......	......
Agence des Sarcis.									
Tête de Taureau	188	68	......	......	27	......	......	......	93
Agence des Stonies.									
Patte d'Ours	241	......	......	241	......	......	......	......	......
Wesley	289	......	......	289	......	......	......	......	......
Chiniquay	129	......	......	129	......	......	......	......	......
Total	659	......	......	659	......	......	......	......	......
Total, inspectorat de l'Alberta	5,467	667	......	1,528	1,940	......	......	......	1,332

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population durant l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
62	55	58	55	37	23	213	214	8	12	31	46	29	2	45	1
108	111	96	110	69	61	273	271	24	31	64	20	59	5	17	3
11	5	17	17	2	3	27	23	10	6	7	9	6	1	5	4
30	24	14	9	8	9	29	24	3	2	7	3	7	......	3	....
21	13	7	8	10	8	32	37	1	3	6	12	4	2	7	5
24	31	12	13	9	11	23	22	2	3	7	4	7	......	......	4
22	15	13	8	6	9	15	24	2	3	4	7	3	1	1	6
108	88	63	55	35	40	126	130	18	17	31	35	27	4	16	19
35	31	64	42	33	23	84	91	7	14	......	7	......	......	3	4
20	18	16	14	10	15	48	47	4	6	5	......	5	......	......	....
10	13	6	10	8	5	17	17	......	......	5	......	......	5	......	....
9	4	6	2	7	3	15	16	3	3	......	10	......	......	5	5
74	66	92	68	58	46	164	171	14	23	10	17	5	5	8	9
44	35	37	47	20	18	112	106	4	13	21	22	18	3	16	6
54	63	40	37	29	31	61	69	......	1	14	21	14	......	21	....
25	33	27	26	15	17	59	61	2	......	16	5	16	......	5	....
10	7	6	11	6	6	14	20	......	......	3	16	3	......	16	....
15	19	11	7	9	10	16	20	......	......	7	2	7	......	2	....
104	122	84	81	59	64	150	170	2	1	40	44	40	......	44	....
17	20	17	10	4	7	52	48	3	10	7	18	7	......	17	1
31	40	19	15	8	9	48	65	1	5	15	7	7	8	7	....
44	42	34	22	8	7	58	63	2	9	10	7	10	......	5	2
18	15	12	8	7	4	28	36	......	1	4	3	4	......	3	....
93	97	65	45	23	20	134	164	3	15	29	17	21	8	15	2
610	594	512	471	305	279	1,224	1,274	76	122	233	219	206	27	178	41

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
Rivière Babine et Skeena Supérieure.									
Kitselas	73			73					
Kitwanga	154	145							9
Kitwankool	46	36							10
Andimaul	94							94	
Kitsegukla (ancien et nouveau village)	65			59					6
Getamax (Hazelton)	232	224							8
Glen-Vowell	105							105	
Kispiax	228			213					15
Kisgegas	230	183							47
Kuldoe	36			12					24
Hagwilget (Rocher Déboulé)	175				175				
Moricetown	165				165				
Fort Babine	158				158				
Vieux FortBabine	137				137				
Total	1,898	588		357	635			199	119
Agence de Bella-Coola.									
Owekano	109								109
Bella-Coola et Tallio	211			194					17
Kimsquit	45								45
Bella-Bella	307			307					
Kitasoo	115			115					
Kitkahta	94			94					
Kitimat	265			265					
Kitlope	73								73
Kitkatla	215	215							
Ulkatcho et lac Anaham	90				90				
Total	1,524	215		975	90				244
Agence de Cowichan.									
Sooke	31				31				
Cheerno, Baie Beecher	31				16			15	
Esquimalt	16			16					
Songhees	92			10	82				
Malakut	10				10				
Tscekum	20				20				
Panquachin	65				65				
Tsartlip	70				70				
Tsawout	93				93				
Kilpaulus	4				4				
Comeaken	61				61				
Clemclemaluts	113			10	103				
Khenipson	40			1	39				
Koksilah	17			3	14				
Quamichan	235			40	195				
Somenos	98			9	89				
Hellelt	28			4	10				14
Siccameen	43				43				
Kulleets	73				73				

RECENSEMENT

les districts pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naisaancs.	Migration.	Décès.	Migration.
2	3	8	8	6	7	13	13	6	7	4	7	4	......	7	....
5	6	15	15	8	8	42	43	6	6	9	6	9	......	6	....
2	3	5	5	3	3	9	9	3	4	1	1	1	......	1	....
5	5	10	11	6	7	24	24	1	1	4	2	4	......	2	....
3	3	10	10	4	4	14	14	1	2	3	2	3	......	2	....
2	2	22	22	10	10	80	80	1	3	9	15	9	......	15	....
4	5	16	16	5	7	25	25	1	1	4	1	4	......	1	....
7	7	25	26	12	12	65	65	4	5	6	3	6	......	3	....
6	6	20	21	11	11	72	72	5	6	7	8	7	......	8	....
2	2	4	3	3	3	7	8	2	2	......	1	......	......	1	....
7	8	17	17	11	12	46	47	4	6	9	2	9	......	2	....
5	5	14	16	11	11	48	49	3	3	3	6	3	......	6	....
6	7	15	15	9	10	43	43	5	5	5	4	5	......	4	....
4	4	11	12	9	9	40	41	3	4	3	3	3	......	3	....
60	66	192	197	108	114	528	533	45	55	67	61	67	......	61	....
8	12	8	5	6	5	32	28	3	2	4	3	4	......	3	....
20	16	21	17	12	8	54	38	18	7	8	18	8	......	13	5
2	3	2	1	1	......	17	12	4	3	8	4	2	6	4	....
32	30	34	36	14	14	65	64	11	7	11	10	11	......	10	....
16	12	14	10	5	4	26	24	3	1	8	5	8	......	2	3
11	6	10	7	5	3	26	23	1	2	3	14	3	......	6	8
28	29	29	37	14	11	57	45	7	8	13	8	10	3	8	....
6	10	6	4	2	1	21	19	1	3	1	3	1	......	3	....
20	13	20	24	12	8	58	38	16	6	18	6	8	10	6	....
11	7	6	8	5	3	26	21	1	2	3	5	3	......	5	....
154	138	150	149	76	57	382	312	65	41	77	76	58	19	60	16
3	2	2	4	1	2	9	7	......	1	1	1	1	......	1	....
2	2	3	3	3	2	7	9	......	......	2	1	2	......	1	....
2	1	3	5	......	......	1	3	......	1	1	......	1	......	......	....
3	3	7	8	5	5	28	28	2	3	1	2	1	......	2	....
......	......	......	......	1	2	3	3	......	1	......	......	......	......	......	....
......	1	1	......	2	2	7	7	......	......	......	1	......	......	1	....
4	3	5	3	5	2	21	22	......	......	......	3	......	......	3	....
4	4	7	6	8	8	17	15	1	......	3	2	3	......	2	....
6	6	4	7	10	11	25	23	1	......	4	2	4	......	2	....
......	......	1	2	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	....
3	3	3	3	3	2	20	21	2	1	2	3	2	......	3	....
3	5	20	14	3	3	20	34	1	1	2	......	2	......	......	....
2	2	3	4	2	3	11	11	1	1	......	1	......	......	1	....
1	1	1	......	1	......	6	6	1	......	......	......	......	......	......	....
15	12	16	25	11	9	69	76	......	2	2	4	2	......	4	....
13	10	9	7	6	5	23	24	1	......	......	3	......	......	3	....
2	3	4	3	1	2	5	6	1	1	3	2	3	......	2	....
3	4	6	5	5	2	10	7	......	1	1	......	......	1	......	....
6	6	9	7	4	4	18	18	......	1	2	......	2	......	......	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Methodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes	Païennes.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agence de Cowichan—Suite.									
Lyackson	80				80				
Llmalche	8				8				
Penelakut	136				136				
Tsussie	53				53				
Nanaimo	157			157					
Snonowas (Nanoose)	12			8					4
Qualicum	13			13					
Comox	35		34		1				
Ile Galiano	31				31				
Ile Mayne	17				17				
Ile Discovery	21				21				
Lac Cowichan	10			10					
Stations de pêche									
Total	1,713		34	281	1,365			15	18
Agence de Kamloops.									
Bande de Kamloops	280				280				
Bande du lac Adams	181				181				
Neskainlith ou Halaut	193				193				
Petit lac Shuswap	92				92				
Thompson-nord	187				187				
Cook's-Ferry	135	135							
Bande de Ashcroft	84	53			31				
Creek de l'Homme Mort	141				141				
Bande de Bonaparte	186				186				
Oregon-Jack-Creek	22	22							
Nicola Inférieur (6 villages)	474	436			38				
Bande de Coldwater	102				102				
Nicola Supérieur (2 villages)	174				174				
Bande de Nicomen	37	37							
Total	2,288	683			1,605				
Agence de Kootenay.									
Ste-Marie, (Kootenay)	209				209				
Plaines du Tabac (Kootenay)	56				56				
Lac Lower Columbia (Kootenay)	81				81				
Kootenay Inférieur (Kootenay)	165				165				
Shuswap ou Kinbaskets (Shuswap)	63				63				
Lac La Flèche, (Shuswap et Kootenay)	21				21				
Total	595				595				
Agence de Kwawkewlth.									
Koskemo et Klaskino	66								66
Klawatsis et Matilpi	92								92
Kwatsino	14								14
Kwashela	33								33

RECENSEMENT

districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans. Hommes.	Au-dessous de 6 ans. Femmes.	De 6 à 15 ans, inclusiv. Hommes.	De 6 à 15 ans, inclusiv. Femmes.	De 16 à 20 ans, inclusiv. Hommes.	De 16 à 20 ans, inclusiv. Femmes.	De 21 à 65 ans, inclusiv. Hommes.	De 21 à 65 ans, inclusiv. Femmes.	De 66 ans et plus. Hommes.	De 66 ans et plus. Femmes.	Changement d. population dur. l'année. Augment-taion.	Changement d. population dur. l'année. Diminution.	Cause d'augmentation. Naissances.	Cause d'augmentation. Migration.	Cause de diminution. Décès.	Cause de diminution. Migration.
5	3	7	13	8	9	16	17	1	1	1	2	1	......	2	....
......	......	2	2	......	......	1	3	......	......	......	......	......	......	......	....
10	4	9	8	10	9	39	43	2	2	2	1	2	......	1	....
3	2	2	2	7	10	15	12	......	......	......	2	......	......	......	2
5	5	18	20	18	19	28	39	2	3	3	1	3	......	1	....
1	......	......	1	1	1	5	3	......	......	......	1	......	......	......	1
1	......	......	1	1	1	4	4	......	1	......	2	......	......	2	....
......	......	2	3	3	2	12	12	......	1	......	3	......	......	2	1
2	1	2	2	3	4	9	8	......	......	1	......	1	......	......	....
......	......	1	2	2	2	5	5	......	......	......	1	......	......	1	....
1	1	5	4	2	1	3	4	......	......	......	2	......	......	2	....
2	......	......	......	......	......	4	4	......	......	3	......	......	3	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
102	84	152	164	126	122	450	475	16	22	34	40	30	4	36	4
14	19	21	32	22	20	79	62	3	8	29	6	16	13	6	....
9	6	20	17	5	11	58	48	3	4	41	4	11	30	4	....
15	17	17	21	9	11	49	43	3	8	17	2	12	5	2	....
6	7	10	13	5	4	21	23	2	1	14	9	14	......	9	....
27	14	21	15	9	12	41	43	3	2	18	8	14	4	8	....
13	10	7	11	5	4	31	40	7	7	11	3	11	......	3	....
4	2	8	8	6	9	16	23	6	2	5	1	5	......	1	....
12	14	9	6	8	7	36	42	5	2	21	2	12	9	2	....
19	24	21	18	14	12	37	33	6	2	28	4	13	15	4	....
2	2	2	1	1	2	5	6	......	1	13	2	3	10	2	....
46	42	35	43	11	11	125	114	20	27	32	6	32	......	6	....
9	8	8	8	10	9	26	17	4	3	7	1	7	......	1	....
21	19	19	14	8	13	34	39	3	4	11	2	11	......	2	....
3	2	4	3	2	2	11	9	......	1	......	......	......	......	......	....
200	186	202	210	115	127	569	542	65	72	247	50	161	86	50	....
24	19	25	19	7	5	50	43	5	12	......	3	......	......	3	....
2	5	4	4	1	5	16	14	......	5	......	3	......	......	3	....
9	4	8	9	2	6	18	20	3	2	5	......	5	......	......	....
17	18	9	13	7	8	44	42	5	2	5	......	5	......	......	....
4	6	11	5	4	1	13	12	3	4	......	2	......	......	2	....
......	1	2	1	2	1	7	6	......	1	......	......	......	......	......	....
56	53	59	51	23	26	148	137	16	26	10	8	10	......	8	....
5	2	3	3	......	......	18	22	6	7	14	1	1	13	1	....
8	2	8	8	1	1	33	31	......	......	2	4	2	......	4	....
......	2	......	......	......	......	5	6	1	......	......	5	......	......	1	4
4	2	3	2	1	......	9	9	1	2	7	2	1	6	2	....

TABLEAU N° 1

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COL.-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agence Kwawkewlth—Fin.									
Kwawkewlth	118	118							
Mamalillikulla	85								85
Nakwakto	90								90
Nimkish	137	137							
Nuwitti	52								52
Tanakteuk	89								89
Tsawataineuk	220	220							
Wawlitsum	26			26					
Wewaiaikum	61			61					
Wewaiaikai	89			89					
Kwiahkah	11			11					
Total	1,183	475		187					521
Agence de Lytton.									
Cheam	74			1	73				
Squawtits	45	10		2	33				
Ohamil	46				46				
Popkum	10	10							
Union Bar	44	9			35				
Skawahlook	19				19				
Hope	81	2		1	78				
Yale	78	16			62				
Spuzzum	165	78			87				
Boston Bar	154	91			63				
Ewawooes	14				14				
Lac Texas	29	2			27				
Boothroyd	168	156			12				
Kanaka-Bar	112	112							
Siska-Flat (Cisco)	38	38							
Skuppah	12	12							
Lytton	468	468							
Lillooet	100	13			87				
Creek-Kayoose	42				42				
Lac Seton	135				135				
Lac Anderson	50				50				
Rivière du Pont	103				103				
Fountain	260				260				
Pavilion	64				64				
Clinton	60				60				
High Bar	57				57				
Total	2,428	1,017		4	1,407				
Agence de Nass.									
Gitladamax	83	83							
Aiyansh	181	181							
Gwinaha	63	63							
Kincolith	246	246							
Kitsumkalum	36			36					
Port-Essington	143			75				68	

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

—RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	7	12	15	8	5	37	32	2	......	2	3	......	2	3	....
5	2	7	5	1	1	34	24	3	3	3	5	1	2	3	2
9	11	8	6	1	......	29	26	......	......	1	3	1	......	3	....
12	10	21	8	1	1	44	36	2	2	2	3	2	......	3	....
3	3	5	1	3	......	15	15	4	3	1	1	1	......	1	....
7	7	12	10	3	2	24	22	1	1	2	3	2	......	3	....
13	17	16	14	6	2	75	66	2	9	5	10	5	......	9	1
3	2	1	......	......	1	9	9	......	1	2	11	2	......	2	9
4	2	3	9	4	1	20	17	......	1	8	2	1	7	2	....
7	4	7	9	2	1	27	21	4	7	7	3	1	6	3	....
......	......	2	......	......	......	5	4	......	......	......	3	......	......	1	2
80	73	108	90	31	15	384	340	26	36	56	59	20	36	41	18
2	2	9	6	3	4	16	20	5	7	8	10	8	......	10	....
3	3	4	5	5	3	6	8	3	5	......	......	......	......	......	....
3	3	3	6	4	4	11	8	2	2	1	......	1	......	......	....
1	......	2	2	2	......	2	1	......	......	......	1	......	......	1	....
2	2	3	2	5	4	1	12	7	6	......	3	......	......	3	....
3	2	2	2	1	1	3	2	2	1	1	......	1	......	......	....
7	6	9	8	6	5	19	20	......	1	......	2	......	......	2	....
6	7	7	6	7	6	13	20	2	4	......	2	......	......	2	....
14	14	13	13	10	11	43	43	2	2	4	......	4	......	......	....
12	12	11	10	8	6	45	50	......	......	3	......	3	......	......	....
......	1	1	1	2	3	2	3	1	......	......	......	......	......	......	....
2	2	3	4	3	2	3	5	4	1	......	1	......	......	1	....
17	13	12	11	7	8	50	48	1	1	3	......	3	......	......	....
13	12	6	7	5	9	25	23	6	6	3	......	3	......	......	....
2	2	2	2	6	3	13	8	......	......	......	2	......	......	2	....
1	......	1	2	......	1	4	3	......	......	......	2	......	......	2	....
42	40	43	42	23	26	116	118	8	10	......	7	......	......	7	....
8	7	13	13	6	7	22	22	1	1	......	3	......	......	3	....
2	3	3	3	1	1	12	12	1	4	......	2	......	......	2	....
12	12	20	15	6	1	23	27	9	10	5	......	5	......	......	....
2	2	5	7	4	4	14	12	......	......	......	3	......	......	3	....
10	5	8	10	11	5	25	27	2	......	4	......	4	......	......	....
32	29	14	15	15	17	55	62	7	14	9	......	9	......	......	....
12	9	9	2	1	8	10	12	......	1	3	......	3	......	......	....
8	7	5	5	3	3	11	11	3	4	......	......	......	......	......	....
2	4	3	4	2	1	20	21	......	......	......	2	......	......	2	....
218	199	211	203	146	143	564	598	66	80	44	40	44	......	40	....
12	11	16	2	1	4	16	18	2	1	8	5	8	......	5	....
21	13	20	25	10	9	38	36	5	4	5	6	5	......	6	....
9	5	11	9	......	2	14	11	1	1	2	3	2	......	2	1
22	19	34	26	6	10	56	56	8	9	7	13	7	......	6	7
3	5	6	4	2	5	4	5	......	2	4	4	4	......	1	3
12	16	14	16	9	13	30	27	4	2	3	4	3	......	4	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agence de Nass—Fin.									
Lackalsap	234	234							
Port-Simpson	740			740					
Metlakatla	190	190							
Total	1,916	997		851				68	
Agence de New-Westminster.									
Aitchelitz	4			4					
Anse de Burrard	38				38				
Chehalis	117	3			114				
Coquitlam	26				26				
Douglas	68				68				
*False Creek									
Homalco	102				102				
Katzie	79				79				
Kapilano	42				40				2
Klahoose	68				68				
Kwaw-kwaw-apilt	20				20				
Langley	36				36				
Mission de l'anse de Burrard	226				226				
Musqueam	110			10	97				3
Matsqui	36				36				
New-Westminster	38				38				
Nicomen	8				8				
Pemberton, Prairies	270				270				
Semiahmoo	39				39				
Seshelt	250				250				
Sumas	45			22	23				
Scowlitz	33				33				
Squiala	11			1	10				
Skweahm	25				25				
Sliammon	112				112				
Skwamish, Howe-Sound	58				40				18
Skwah	110			4	106				
Skookum-Chuck	102				102				
Samahquam	62				62				
Skulkayu	28			22	6				
Seymour, Crique	18				18				
Skway	28	3			25				
Soowahlie	44			37	7				
Tsawassen	50				50				
Tzeachteen	45	5		18	22				
Whonnock	29				29				
Yukkwekwioose	26			6	20				
Total	2,403	11		124	2,245				23

*Il n'y a pas de sauvages qui vivent sur cette réserve. Ils sont tous allés vivre sur d'autres réserves sur lesquelles ils ont des droits.

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population durant l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
23	24	25	33	12	7	51	52	4	3	6	8	6	......	8	....
75	83	85	95	31	27	166	159	15	4	23	27	23	......	27	....
16	24	26	14	5	9	47	43	3	3	3	6	3	......	5	1
193	200	237	224	76	86	422	407	42	29	61	76	61	......	64	12
......	......	......	......	1	1	1	1	......	......	1	1	......	1	......	1
4	4	4	5	2	3	8	8	......	......	2	1	2	......	1	....
13	14	7	6	8	7	25	29	4	4	6	5	6	......	5	....
5	4	3	2	1	......	7	4	......	......	6	2	2	4	2	....
9	7	5	6	6	6	10	15	2	2	3	2	3	......	2	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
12	11	15	13	8	10	14	15	2	2	5	1	5	......	1	....
9	6	5	7	7	7	17	18	1	2	3	3	3	......	3	....
4	4	3	3	2	3	10	10	1	2	7	2	2	5	2	....
7	6	6	6	7	7	10	14	2	3	2	3	2	......	3	....
4	2	2	2	1	1	4	4	......	......	......	1	......	......	1	....
4	4	3	3	2	2	8	5	2	3	2	2	2	......	2	....
28	28	22	17	19	19	38	44	5	6	10	8	10	......	8	....
11	9	9	10	10	13	19	22	3	4	10	2	4	6	2	....
5	4	2	3	4	4	4	7	1	2	2	2	2	......	2	....
4	4	3	3	4	3	7	9	......	1	1	3	1	......	3	....
1	1	1	1	1	1	1	......	......	1	......	2	......	......	2	....
29	34	24	21	23	22	52	55	4	6	10	6	10	......	6	....
3	3	3	4	1	3	8	10	2	2	2	2	2	......	2	....
27	28	25	24	19	17	51	50	4	5	12	9	12	......	9	....
4	3	3	4	2	3	8	14	1	3	1	2	1	......	2	....
2	5	4	4	5	3	3	4	1	2	2	1	2	......	1	....
2	1	1	......	1	......	3	3	......	......	......	......	......	......	......	....
3	2	4	3	2	2	3	5	......	1	1	3	1	......	3	....
13	13	11	13	11	12	16	17	2	4	6	5	6	......	5	....
6	4	3	4	7	6	8	9	5	6	32	3	3	29	3	....
10	8	12	11	9	10	20	21	4	5	5	3	5	......	3	....
11	12	9	9	8	9	16	19	4	5	5	7	5	......	7	....
6	6	7	8	6	5	8	12	2	2	2	4	2	......	4	....
3	2	1	2	1	2	7	7	2	1	1	3	1	......	3	....
1	2	2	1	2	1	4	4	......	1	......	......	......	......	......	....
1	2	3	2	1	3	7	8	1	......	1	2	1	......	2	....
6	4	3	4	4	4	6	9	2	2	2	3	2	......	3	....
6	6	6	4	4	4	8	8	1	3	3	3	3	......	3	....
5	5	4	4	3	3	8	10	1	2	2	2	2	......	2	....
3	4	4	2	1	2	5	6	2	......	2	3	2	......	3	....
3	3	3	2	2	2	3	4	1	3	1	3	1	......	3	....
264	255	222	213	195	200	427	480	62	85	150	104	105	45	103	1

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et Bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COL.-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agences des Okanagan									
Spallumcheen	168				168				
Okanagan	277				277				
Penticton	170				170				
Osoyoos	70				70				
Similkameen inférieure	135				135				
Similkameen supérieure	35				35				
Total	855				855				
Agence de la Reine-Charlotte									
Skidegate	236			236					
Massett	344	344							
Total	580	344		236					
Agence de Stikine									
Tahltan	232	160	30		42				
Casca (McDames)	62								62
Liard et lac François	69								69
Nomades du fort Grahame	32				32				
Nomades de la rivière Nelson	88				88				
Atlin et Teslin	153				153				
Total	636	160	30		315				131
Agence du lac Stuart									
Yacutcee	41				41				
Tatcee	38				38				
Pintcee	38				38				
Grands Rapides	10				10				
Tsislainli (lac Trembleur)	28				28				
Lac Stuart	172				172				
Stella	77				77				
Lac François	85				85				
Lac Cheslatta	66				66				
Lac Fraser	70				70				
Stony-Creek	163				163				
Blackwater	24				24				
Klaskus	76				76				
Fort-George	122				122				
Lac McLeod	88				88				
Fort-Graham	86				86				
Fort-Connelly (Lac à l'Ours)	90				90				
Naanees (deux bandes)	100								100
Total	1,374				1,274				100

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
11	10	21	20	11	10	38	39	3	5	......	......	......	......	......	....
24	24	24	27	12	14	61	60	15	16	......	......	......	......	......	....
15	15	18	17	11	8	37	36	7	6	......	......	......	......	......	....
7	6	11	9	2	3	14	15	......	3	......	......	......	......	......	....
14	11	17	12	5	6	30	28	5	7	......	......	......	......	......	....
1	1	5	5	4	1	7	6	1	4	......	3	......	......	......	3
72	67	96	90	45	42	187	184	31	41	......	3	......	......	......	3
11	16	32	34	5	9	67	56	5	1	4	......	4	......	......	....
35	33	39	41	8	20	88	73	4	3	......	9	......	......	......	9
46	49	71	75	13	29	155	129	9	4	4	9	4	......	......	9
20	18	31	26	10	8	53	52	10	4	17	6	7	10	6	....
8	7	4	7	4	4	16	12	......	......	7	1	7	......	1	....
3	6	6	8	5	7	16	13	3	2	......	......	......	......	......	....
1	1	3	4	4	3	8	6	......	2	......	......	......	......	......	....
10	7	16	13	8	4	13	16	1	......	......	......	......	......	......	....
10	7	25	20	4	5	43	37	1	1	......	......	......	......	......	....
52	46	85	78	35	31	149	136	15	9	24	7	14	10	7	....
4	3	6	5	3	3	10	7	......	......	2	1	2	......	1	....
3	4	4	3	2	3	9	8	......	2	1	1	1	......	1	....
4	5	3	2	2	2	7	11	1	1	1	1	1	......	1	....
1	1	2	1	......	1	2	2	......	......	......	1	......	......	1	....
3	3	5	3	2	2	5	4	......	1	1	2	1	......	2	....
16	20	19	20	10	7	36	38	2	4	8	5	8	......	5	....
9	8	10	5	3	3	18	18	2	1	3	10	3	......	9	1
5	6	11	11	5	2	24	20	......	1	5	4	4	1	4	....
5	4	11	7	6	5	12	13	1	2	3	4	3	......	4	....
6	10	10	5	5	4	15	12	1	2	5	3	5	......	3	....
23	19	11	19	6	5	38	39	1	2	14	3	14	......	3	....
1	3	1	5	2	2	4	4	1	1	1	2	1	......	2	....
5	8	9	12	4	3	19	14	2	......	3	6	3	......	6	....
12	10	11	13	3	4	34	31	2	2	5	3	5	......	3	....
10	9	8	13	6	3	19	18	......	2	3	5	3	......	5	....
5	6	8	11	5	7	18	23	......	3	4	10	4	......	10	....
10	9	11	12	4	5	17	20	......	2	3	3	3	......	3	....
*	*	*	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
122	128	140	147	68	61	287	282	13	26	62	64	61	1	63	1

Aucuns renseignements.

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COL.-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agence de la Côte Ouest.									
Ahousaht	195		125		20				50
Clayoquot	224				200				24
Chaicclesaht	44				40				4
Ehattisaht	92				70				22
Ucluelet	135		110						25
Hesquiat	122				122				
Howchucklisit	31		15		4				12
Kilsemaht	93				90				3
Kyuquot	152				140				12
Matchilaht	52				40				12
Moachaht	121				100				21
Nitinaht	155			90				25	40
Noochatlaht	38				30				8
Ohiaht	129		90		20				19
Opitchisaht	45		38						7
Pacheenaht	51			26					25
Toquot	18		16						2
Tseshaht	136		120						16
Total	1,833		514	116	876			25	302
Agence du lac Williams.									
Lac Alkali	198				198				
Alexandria	49				49				
Anaham	280				280				
Crique Canoe	136				136				
Lac Canim	59				59				
Crique-au-Chien	20				20				
Crique Riskie ou Toosey	49				49				
Pierre Rouge	57				57				
Vallée Nemiah	58				58				
Pierre	52				52				
Quesnel	38				38				
Crique Soda	99				99				
Lac Williams ou Canne à sucre	155				155				
Total	1,250				1,250				
Sauvages nomades (évaluation)	2,500								
Total, agences de la Colombie-Britan..	24,976	4,490	578	3,131	12,512			307	1,458

NOTE.—Aucuns renseignements quant à l'âge de 2,600 sauvages et les croyances religieuses de 2,500 sauvages en Colombie-Britannique.

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de dimunition.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
16	11	12	17	11	10	55	56	2	5	23	4	12	11	4	....
13	16	19	20	5	4	69	78	......	......	22	3	13	9	3	....
......	1	2	3	4	4	14	13	2	1	3	13	3	......	8	5
6	8	4	4	9	11	25	25	......	......	8	3	5	3	3	....
11	10	10	14	8	10	35	32	3	2	15	3	8	7	3	....
10	11	21	8	4	4	32	27	1	4	5	8	5	......	6	2
4	1	7	5	1	1	6	6	......	......	3	5	3	......	4	1
12	8	6	10	3	2	25	27	......	......	14	2	6	8	2	....
9	6	10	5	6	10	46	57	......	3	6	19	6	......	14	5
3	1	3	2	4	2	21	14	1	1	17	1	9	8	1	....
6	4	8	7	2	4	39	36	6	9	2	24	2	......	16	8
7	7	17	14	3	4	45	49	7	2	7	23	7	......	12	11
1	2	4	2	2	2	13	11	1	......	6	2	5	1	2	....
3	9	9	12	7	4	29	32	6	13	15	4	9	6	4	....
4	4	3	4	4	......	10	13	1	1	2	5	2	......	4	1
2	1	6	7	2	3	12	13	4	1	3	2	3	......	2	....
......	2	4	2	......	......	5	5	......	......	2	2	1	1	2	....
7	10	13	14	5	7	35	34	4	7	4	6	4	......	5	1
119	112	158	150	80	82	516	529	38	49	157	129	103	54	95	34
21	9	10	8	9	9	51	66	6	9	4	7	4	......	7	....
4	4	5	3	4	4	15	7	2	1	3	1	3	......	1	....
30	32	16	20	26	32	60	70	3	1	25	20	25	......	20	....
14	18	11	10	8	8	32	28	2	5	7	3	7	......	3	....
8	8	3	2	2	4	16	13	2	1	5	6	5	......	6	....
3	2	3	1	......	......	4	3	1	3	......	......	......	......	......	....
5	5	2	2	3	2	13	15	1	1	3	......	3	......	......	....
6	6	9	4	3	......	12	14	2	1	......	......	......	......	......	....
5	8	5	3	4	3	8	10	6	6	......	......	......	......	......	....
12	10	4	6	2	......	6	10	1	1	4	......	4	......	......	....
5	3	3	2	3	4	5	8	2	3	3	2	3	......	2	....
16	12	10	4	5	10	14	18	5	5	5	4	5	......	4	....
19	21	11	11	5	6	30	39	6	7	7	3	7	......	3	....
148	128	92	76	74	82	266	301	39	44	66	46	66	......	46	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
1,886	1,784	2,175	2,117	1,211	1,217	5,434	5,385	548	619	1,059	772	804	255	674	98

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Methodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Inspectorat du Manitoba.									
Agence de Birtle.									
Sioux de Bird-Tail, n° 57	77	......	69	1	......	......	......	......	7
Keeseekoowenins, n° 61 }	94	......	88	......	6	......	......	......	......
Lac à l'Eau-Claire 61A }	3	......	......	......	3	......	......	......	......
Waywayseecappos, n° 62	200	1	74	......	45	......	......	......	80
Joueurs, n° 63	15	......	......	......	15	......	......	......	......
Rivière qui Roule, n° 67	96	......	9	......	36	......	......	......	51
Total	485	1	240	1	105	......	......	......	138
Agence de Clandeboye.									
Fort-Alexander	530	294	......	......	220	......	......	......	16
Brokenhead	140	113	......	......	16	......	......	......	11
Rivière Noire	74	74	......	......	......	......	......	......	......
Rivière Hollow-Water	104	24	......	10	16	......	......	......	54
Total	848	505	......	10	252	......	......	......	81
Agence de la rivière Fisher.									
Peguis	353	238	......	......	15	25	......	75	......
Rivière Fisher	478	......	......	280	......	......	......	198	......
Jack-Head	87	70	......	......	......	......	......	13	4
Grands Rapides	125	123	......	......	1	......	......	1	......
Rivière au Peuplier	151	......	......	145	3	......	......	......	3
Rivière Berens	283	......	......	230	50	......	......	3	......
Bloodvein	59	......	......	12	10	......	......	......	37
Little-Grand-Rapids	191	......	......	20	......	......	......	......	171
Pekangekum	148	......	......	......	......	......	......	......	148
Lac-au-Daim	179	......	......	79	......	......	......	......	100
Total	2,054	431	......	766	79	25	......	290	463
Agence de Fort-François.									
Hungry-Hall n° 1	27	10	......	......	......	......	......	......	17
" " 2	12	2	......	......	2	......	......	......	8
Long Sault n° 1	22	7	......	......	......	......	......	......	15
" 2	44	16	......	......	......	......	......	......	28
Rapides du Manitou u° 1	71	......	......	......	......	......	......	......	71
" " 2	19	......	......	......	......	......	......	......	19
Petites Fourches	49	2	......	......	......	......	......	......	47
Couchiching	195	1	......	......	168	......	......	......	26
Stangecoming	38	......	......	......	1	......	......	......	37
Naicatchewenin	65	......	......	......	......	......	......	......	65
Nickickonsemenecaning	49	......	......	......	......	......	......	......	49
Rivière Seine	130	......	......	......	......	......	......	......	130
Lac la Croix	112	......	......	......	......	......	......	......	112
Lac Esturgeon	12	......	......	......	......	......	......	......	12
Total	845	38	......	......	171	......	......	......	636

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause de l'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
5	10	6	7	4	4	11	15	5	10	5	4	4	1	4	....
5	4	9	13	7	5	18	28	2	3	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	....	15	....	....	....	15
14	21	32	16	12	4	38	46	9	8	8	4	7	1	3	1
....	2	3	3	2	1	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....
8	6	11	6	5	5	19	27	5	4	20	2	5	15	2	....
32	43	61	45	30	19	88	120	22	25	33	26	16	17	10	16
31	19	47	35	89	64	126	98	7	14	24	30	14	10	15	15
6	6	14	12	6	7	37	35	9	8	4	9	3	1	7	2
2	5	4	7	9	7	13	15	5	7	2	4	1	1	3	1
6	9	10	9	9	9	22	19	5	6	4	2	1	3	1	1
45	39	75	63	113	87	198	167	26	35	34	45	19	15	26	19
29	23	32	30	37	30	82	71	11	8	68	6	14	54	4	2
22	45	73	70	25	18	92	87	25	21	26	31	18	8	13	18
9	7	10	4	8	6	14	19	4	6	7	3	3	4	1	2
12	9	15	18	5	8	29	26	1	2	3	2	3	....	2	....
10	13	22	17	12	6	34	30	1	6	7	4	5	2	3	1
12	12	55	37	19	14	60	62	6	6	10	11	8	2	9	2
5	4	6	2	6	4	11	17	2	2	4	....	4	....	....	....
24	20	28	14	16	4	44	39	....	2	13	3	13	....	2	1
12	14	19	30	4	7	27	31	1	3	6	1	6	....	....	1
13	19	32	20	10	7	31	45	....	2	9	5	7	2	3	2
148	166	292	242	142	104	424	427	51	58	153	66	81	72	37	29
1	....	3	3	2	1	4	12	1	....	....	3	....	....	3	....
....	1	1	....	....	2	2	4	....	2	....	1	....	....	1	....
2	1	1	1	....	2	6	8	....	1	3	1	2	1	1	....
....	4	5	4	1	4	8	11	3	4	2	....	2	....	....	....
5	4	10	5	4	2	19	22	....	....	4	2	4	....	2	....
....	....	3	2	....	....	7	5	1	1	....	1	....	....	1	....
4	2	5	4	1	2	10	13	3	5	3	2	2	1	1	1
9	15	14	26	10	11	44	53	5	8	8	4	8	....	4	....
2	1	4	3	2	4	7	14	....	1	2	2	2	....	2	....
3	2	5	11	3	5	15	16	2	3	2	2	2	....	2	....
1	4	5	10	3	2	9	12	....	3	4	2	3	1	2	....
8	5	16	12	5	4	26	39	9	6	4	6	4	....	4	2
5	4	12	10	3	4	23	42	4	5	4	7	4	....	7	....
....	....	1	1	2	....	3	5	....	....	....	....	....	....	....	....
40	43	85	92	36	43	183	256	28	39	36	33	33	3	30	3

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORATS DU MANITOBA—*Suite*.									
Agence de Kenora et Savanne.									
Portage du Rat	86	8	......	......	4	......	......	......	74
Les Dalles	85	23	......	......	44	......	......	......	18
Lac Shoal n° 39	59	......	9	......	......	......	......	......	50
Lac Shoal n° 40	83	......	9	......	......	......	......	......	74
Angle Nord-ouest n° 33	40	......	......	......	1	......	......	......	39
Angle Nord-ouest n° 34	9	......	......	......	......	......	......	......	9
Angle Nord-ouest n° 37	80	3	......	......	5	......	......	......	72
Baie Buffalo	43	1	......	......	......	......	......	......	42
Grosse Ile	117	......	1	......	4	......	......	......	112
Assabaska	153	2	......	......	8	......	......	......	143
Baie au Poisson-Blanc	61	3	......	......	2	......	......	......	56
Islington	243	158	......	......	15	......	......	......	70
Eagle-Lake	56	5	......	......	11	......	......	......	4
Wabigoon	92	11	......	......	7	......	......	......	74
Lac des Mille Lacs	73	1	......	......	5	......	......	......	67
Ignace	79	......	......	......	60	......	......	......	19
Tête du Français	171	170	......	......	1	......	......	......	......
Lac Seul	476	445	......	......	13	......	......	......	18
Wabuskang	51	19	......	......	7	......	......	......	25
Grassy-Narrows	164	40	......	......	63	......	......	......	61
Total	2,221	889	19	......	250	......	......	......	1,063
District de Fort-Churchill									
Fort-Churchill	179	......	......	......	......	......	......	......	......
Factorerie d'York	258	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	437	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence Griswold.									
Rivière du chêne	330	156	9	1	41	......	......	......	123
Lac du chêne	63	......	27	......	12	......	......	......	24
Total	393	156	36	1	53	......	......	......	147
Agence Manitowapah.									
Baie au Sable	320	10	......	......	240	......	......	......	40
Lac Manitoba	134	31	......	......	93	......	......	......	10
Flux et Reflux	85	......	......	......	75	......	......	......	10
Fairford	182	112	......	......	20	50	......	......	......
Petite Saskatchewan	147	62	......	......	......	85	......	......	......
Lac St-Martin	188	140	......	......	8	40	......	......	......
Rivière la Grue	37	7	......	......	......	......	......	......	30
Poule d'Eau	76	......	......	......	63	......	......	......	13
Crique du Pin	222	......	......	......	210	......	......	......	25
Rivière Shoal	162	143	......	......	......	......	......	......	19
Total	1,553	505	......	......	739	175	......	......	134

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
8	8	13	13	6	2	15	17	2	2	8	3	5	3	3	....
12	6	16	10	4	......	14	20	2	1	2	3	1	1	3	....
2	7	7	7	2	3	14	14	......	3	......	4	......	......	3	1
14	6	13	8	3	2	16	19	1	1	9	8	3	6	2	6
2	4	5	4	1	5	8	9	......	2	6	......	2	4	......	....
......	......	......	......	1	1	2	4	......	1	......	2	......	......	......	2
9	3	9	5	5	3	22	23	......	1	10	9	6	4	4	5
5	1	8	3	4	......	9	11	1	1	14	2	2	12	2	....
8	11	17	11	7	5	29	27	1	1	13	22	6	7	4	18
9	17	18	16	4	7	31	41	6	4	8	6	4	4	5	1
6	5	3	8	2	2	17	17	......	1	12	12	3	9	1	11
18	31	28	30	8	5	58	56	5	4	24	12	17	7	9	3
5	6	7	6	3	......	12	15	1	1	6	15	4	2	7	8
2	5	7	15	6	9	18	26	......	4	5	6	......	5	2	4
6	5	5	14	2	3	15	23	......	......	8	14	2	6	1	13
7	9	12	8	......	5	17	19	1	1	13	6	8	5	6	....
22	14	29	20	5	6	35	35	4	1	17	10	10	7	7	3
52	49	63	71	24	22	95	91	4	5	39	22	30	9	13	9
5	3	6	6	2	3	7	13	4	2	......	4	......	......	......	4
21	15	23	21	7	4	36	33	1	3	19	3	10	9	3	....
213	205	289	276	96	87	470	513	33	39	213	163	113	100	75	88
30	34	29	33	16	12	71	75	9	21	19	11	15	4	11	....
1	4	4	9	4	5	13	12	4	7	2	9	2	......	3	6
31	38	33	42	20	17	84	87	13	28	21	20	17	4	14	6
38	30	38	25	30	20	58	69	7	5	12	13	9	3	9	4
23	18	13	12	14	11	20	19	1	3	6	4	5	1	4	....
13	9	11	12	4	10	12	11	1	2	6	......	6	......	......	....
20	26	25	20	10	14	24	32	6	5	11	22	8	3	7	15
25	20	10	17	12	10	26	25	1	1	10	8	8	2	6	2
20	27	23	19	17	20	29	27	4	2	18	6	10	8	6	....
3	3	4	2	3	2	7	12	1	......	1	2	......	1	1	1
13	5	10	7	4	4	16	15	1	1	5	1	5	......	1	....
25	30	15	37	15	23	27	40	6	4	9	7	8	1	4	3
20	29	12	14	14	10	26	30	4	3	6	32	6	......	11	21
200	197	161	165	123	124	245	280	32	26	84	95	65	19	49	46

TARLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
Inspectorats du Manitoba—*Suite.*									
Agence de Norway-House.									
Norway-House	746	216	.....	500	30	.....	.....	.....	.....
Lac La Croix	533	.....	.....	250	283	.....	.....	.....	.....
Lac Fendu	340	340	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nelson-House	420	.....	.....	384	36	.....	.....	.....	.....
Oxford-House	352	.....	.....	332	.....	.....	.....	.....	.....
Lac de Dieu	299	.....	.....	299	.....	.....	.....	.....	.....
Lac de l'Ile	489	.....	.....	489	.....	.....	.....	.....	.....
Total	3,159	556	.....	2,254	349	.....	.....	.....	.....
Agence de Portage-la-Prairie.									
Rivière du Roseau, y compris les Rapides	197	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	122
Lac du Cygne, y compris Jardins Sauvages	110	.....	90	.....	20	.....	.....	.....	.....
Long-Plain	119	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	89
Sioux	121	.....	106	.....	.....	.....	.....	.....	15
Total	547	.....	226	.....	95	.....	.....	.....	226
Agence du Pas.									
Le Pas	427	413	.....	.....	4	.....	.....	10	.....
Chemawawin	153	151	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....
Lac de l'Orignal	118	117	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
Shoal-Lake	91	91	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Red-Earth	138	126	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12
Cumberland	167	143	.....	.....	24	.....	.....	.....	.....
Total	1,094	1,041	.....	.....	31	.....	.....	10	12
Total, agences du Manitoba	13,636	4,122	521	3,032	2,124	200	.....	300	2,900

Aucuns détails officiels concernant 437 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
45	70	114	73	25	26	162	186	16	29	31	23	30	1	23	....
60	61	61	56	43	39	85	98	13	17	35	14	30	5	14	....
47	33	45	40	36	28	44	52	6	9	23	9	18	5	9	....
43	47	50	58	34	45	60	62	9	12	16	26	16	......	8	18
37	32	37	30	31	25	57	62	9	12	43	11	17	26	11	....
35	36	28	39	22	30	41	50	7	11	22	24	22	......	22	2
66	56	56	49	43	44	66	92	6	11	19	21	19	......	4	17
333	335	391	345	234	237	515	602	66	101	189	128	152	37	91	37
16	17	20	23	1	9	47	40	6	5	14	3	13	1	2	1
10	12	10	12	6	10	20	25	1	4	9	6	6	3	3	3
10	9	11	11	6	10	21	34	3	4	11	6	7	4	4	2
21	22	8	10	5	3	22	19	4	7	1	......	1	......	......	....
57	60	49	56	31	32	110	118	14	20	35	15	27	8	9	6
45	42	33	22	30	34	85	110	12	14	30	44	28	2	33	11
16	17	14	11	10	5	28	33	10	9	15	5	10	5	5	....
13	15	9	8	4	5	23	32	6	3	12	12	12	......	7	5
10	12	9	9	4	6	16	17	5	3	8	6		4	5	1
17	8	18	14	6	8	23	30	5	9	10	6	10	......	6	....
12	18	12	16	12	10	34	46	3	4	18	7	8	10	7	....
113	112	95	80	66	68	209	268	41	42	93	80	72	21	63	17
1,212	1,238	1,531	1,406	891	818	2,526	2,838	326	413	891	671	595	296	404	267

TABLEAU N° 1—

COMPILÉS par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiuue romaine	Baptiste.	Congrégationalist.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.									
SURINTENDANCE DU NORD.									
Edmonton	53	......	......	......	53	......	......	......	......
Tobique	169	......	......	......	169	......	......	......	......
Total	222	......	......	......	222	......	......	......	......
AGENCE DU NORD-EST.									
Comté de Restigouche.									
Réserve de la rivière à l'anguille	90	......	......	......	90	......	......	......	......
Comté de Gloucester.									
Réserve de Bathurst	24	......	......	......	24	......	......	......	......
Comté de Northumberland.									
Réserve de Burnt-Church	231	......	......	......	231	......	......	......	......
Réserve de Eel-Ground	164	......	......	......	164	......	......	......	......
Réserve de Red-Bank	58	......	......	......	58	......	......	......	......
Comté de Kent.									
Réserve de la Grande-Anse	326	......	......	......	326	......	......	......	......
Réserve de l'Ile aux Sauvages	31	......	......	......	31	......	......	......	......
Réserve de Bouctouche	19	......	......	......	19	......	......	......	......
Comté de Westmorland.									
Réserve du Fort-Folly et environs	56	......	......	......	56	......	......	......	......
Total	999	......	......	......	999	......	......	......	......
AGENCE DU SUD-OUEST.									
Comté de Charlotte	50	......	......	......	50	......	......	......	......
Gagetown, comté de Queens	65	......	......	......	65	......	......	......	......
Sauv. de la N.-E. dans les comtés de Kings, St-Jean, Charlotte et Queen	156	......	......	......	156	......	......	......	......
Kingsclear	80	......	......	......	80	......	......	......	......
Comté de King	75	......	......	......	75	......	......	......	......
Oromocto	62	......	......	......	62	......	......	......	......
Saite-Marie	121	......	......	......	121	......	......	......	......
Comté de St-Jean	22	......	......	......	22	......	......	......	......
Woodstock	54	......	......	......	54	......	......	......	......
Total	685	......	......	......	685	......	......	......	......
Total, agences du Nouv.-Brunswick	1,906	......	......	......	1,906	......	......	......	......

On n'a pu se procurer de renseignements relativement à 346 sauvages.

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessuus de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
3	3	9	7	2	3	8	11	6	1	9	......	......	9	......	....
18	18	18	21	4	8	42	38	......	2	......	16	......	......	5	11
21	21	27	28	6	11	50	49	6	3	9	16	......	9	5	11
12	14	9	11	2	3	17	18	2	2	3	7	3	......	3	4
3	4	3	4	......	......	4	3	1	2	......	3	......	......	......	3
30	21	19	17	5	11	64	53	7	4	17	6	8	9	6	....
18	15	12	14	4	7	42	40	6	6	7	10	7	......	10	....
8	8	3	2	4	4	13	12	2	2	2	2	2	......	2	....
48	37	30	28	15	13	75	57	13	10	10	19	10	......	17	2
2	1	3	2	5	4	8	6	......	......	......	1	......	......	1	....
2	2	1	2	2	1	4	3	......	2	......	1	......	......	1	....
4	8	5	5	3	1	15	12	1	2	......	......	......	......	......	....
127	110	85	85	40	44	242	204	32	30	39	49	30	9	40	9
*	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
*	"	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
*	"	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
5	9	10	15	4	3	14	16	1	3	2	......	2	......	......	....
*	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
10	4	6	9	3	2	12	12	3	1	3	2	3	......	2	....
11	14	11	13	9	11	24	25	1	2	4	3	4	......	3	....
4	2	1	2	4	1	4	3	1	......	1	......	1	......	......	....
4	5	6	8	3	3	13	11	......	1	1	1	1	......	1	....
34	34	34	47	23	20	67	67	6	7	11	6	11	......	6	....
182	165	146	160	69	75	359	320	44	40	59	71	41	18	51	20

* Pas de détails.

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats, départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.									
Comté d'Annapolis									
Micmacs—									
Lequille	34								
Middleton	18	......	......	......	58	......	......	......	......
Granville	2								
Paradise	4								
Comtés d'Antigonish et Guysborough.									
Micmacs—									
Rivière au Saumon	17	......	......	......	17	......	......	......	......
Rivière du Nord	15	......	......	......	15	......	......	......	......
Summerside	11	......	......	......	11	......	......	......	......
Heatherton	31	......	......	......	31	......	......	......	......
Afton	118	......	......	......	118	......	......	......	......
Total	192	......	......	......	192	......	......	......	......
Eskasoni (Cap-Breton).									
Micmacs	125	......	......	......	125	......	......	......	......
Sydney (Cap-Breton).									
Micmacs	122	......	......	......	122	......	......	......	......
Comté de Colchester.									
Millbrook	96	......	......	......	96	......	......	......	......
Comté de Cumberland									
Micmacs—									
Franklin-Manor	95	......	......	......	95	......	......	......	......
Comté de Digby.									
Micmacs—									
Rivière de l'Ours	97	......	......	......	97	......	......	......	......
Comté d'Halifax.									
Bedford et Jonction Windsor	9	......	......	......	9	......	......	......	......
Dartmouth	64	......	......	......	64	......	......	......	......
Elmsdale	103	......	......	......	103	......	......	......	......
Enfield	32	......	......	......	32	......	......	......	......
Wellington	14	......	......	......	14	......	......	......	......
Sheet-Harbour	25	......	......	......	25	......	......	......	......
Total	247	......	......	......	247	......	......	......	......

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population durant l'an.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
4	7	6	4	......	4	15	13	3	2	1	2	1	......	2	....
4	1	1	3	......	......	5	3	......	......	......	2	......	......	1	1
1	2	2	3	1	......	3	3	......	......	......	......	......	......	......	....
1	2	......	3	......	3	1	1	......	......	1	1	1	......	1	....
2	2	3	5	3	1	7	8	......	......	......	......	......	......	......	....
9	10	8	7	14	10	28	32	......	......	......	......	......	......	......	....
17	17	14	21	18	14	44	47	......	......	1	3	1	......	2	1
10	19	9	10	6	6	23	30	5	7	8	1	8	......	1	....
15	19	14	6	8	8	23	23	2	4	23	21	10	13	8	13
7	8	8	7	5	5	24	22	5	5	......	1	......	......	1	....
13	10	12	9	10	3	17	15	5	1	2	7	2	......	......	....
11	7	14	8	3	5	22	19	5	1	......	3	......	......	......	3
2	1	2	......	......	......	2	2	......	......	3	......	......	3	......	....
5	7	6	7	4	6	12	10	3	4	15	3	5	10	3	....
16	17	7	7	8	9	18	15	4	2	14	2	4	10	2	....
5	5	3	2	......	1	6	7	3	......	......	2	......	......	1	1
1	1	1	1	2	1	2	4	1	......	......	1	......	......	......	1
2	1	2	2	3	3	7	4	......	1	......	5	......	......	......	5
31	32	21	19	17	20	47	42	11	7	32	13	9	23	6	7

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*									
Comté de Hants.									
Micmacs—									
Ruisseau Sauvage	80				80				
Comté d'Inverness.									
Micmacs—									
Malagawatch	29				29				
Whycocomagh	142				142				
Total	171				171				
Comté de Kings									
Micmacs	91				91				
Comté de Queens.									
Micmacs—									
Milton	40				40				
Village du Moulin	10				10				
Chat sauvage	6				6				
Caledonia	4				4				
Total	60				60				
Comté de Lunenburg.									
New-Germany	50	1			48			1	
Gold-River	25	14			3	8			
Bridgewater	30				29	1			
Total	105	15			80	9		1	
Comté de Pictou.									
Fisher's-Grant Ile Sauvage	168				168				
Comté de Richmond.									
Ile de la Chapelle	134				134				
Comté de Shelburne.									
Rivière au Sable	19								
" Shelburne	5				40				
" Clyde	16								
Total	40				40				

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
7	7	9	10	3	4	16	17	3	4	4	3	2	2	3	....
2	......	1	2	1	2	11	8	......	2	4	2	1	3	2	....
16	19	11	20	8	5	29	27	3	4	13	5	6	7	2	3
18	19	12	22	9	7	40	35	3	6	17	7	7	10	4	3
10	15	12	11	8	10	7	9	4	5	......	......	......	......	......	....
2	2	5	4	3	4	6	6	4	4	4	2	2	2	2	....
......	1	1	1	2	2	1	1	......	1	2	......	1	1	......	....
......	1	1	1	......	......	1	1	......	1	1	......	......	1	......	....
1	......	......	......	......	......	1	1	1	......	4	......	......	4	......	....
3	4	7	6	5	6	9	9	5	6	11	2	3	8	2	....
3	3	5	5	2	2	12	16	1	1	......	......	......	......	......	....
2	8	4	2	2	2	2	3	......	......	2	......	2	......	......	....
2	1	4	3	4	4	4	5	2	1	1	......	1	......	......	....
7	12	13	10	8	8	18	24	3	2	3	......	3	......	......	....
3	8	26	19	7	9	48	33	8	7	5	7	5	......	7	....
10	12	15	14	20	17	19	18	4	5	9	5	9	......	2	3
......	6	7	1	3	2	12	9	......	......	11	1	2	9	1	....
......	6	7	1	3	2	12	9	......	......	11	1	2	9	1	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*									
Comté de Victoria.									
Micmacs	82	.....	.....	.....	82	.....	.....	.....	.....
Agence de Windsor.									
Micmacs	33	.....	.....	.....	33	.....	.....	.....	.....
Comté de Yarmouth.									
Yarmouth	54	.....	.....	.....	54	.....	.....	.....	.....
Totaux, agences de la Nouvelle-Ecosse	2,050	15	.....	.....	2,025	9	.....	1	.....

RECENSEMENT:

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
7	6	8	7	6	6	18	16	5	3	2	2	2	......	2	....
3	3	6	6	1	3	4	2	1	4	......	......	......	......	......	....
1	2	4	6	1	1	14	9	10	6	1	8	1	......	......	8
177	213	213	196	138	134	420	392	92	75	130	86	65	65	48	38

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païens.
AGENCES D'ONTARIO.									
Agence d'Alnwick.									
Mississaguas	263	4	......	257	2	......	......	......	......
Agence du Cap Broken.									
Chippewas de Nawash	377	18	......	206	153	......	......	......	......
Agence de Caradoc.									
Oneidas de la Thames	790	212	......	312	......	124	5	12	125
Munsees de la Thames	110	58	......	45	1	6	......	......	......
Chippewas de la Thames	471	223	......	230	2	10	......	......	6
Total	1,371	493	......	587	3	140	5	12	131
Agence de Chapleau.									
Michipicoten (voir aussi l'agence du Sault-Sainte-Marie)	171	*	......	......	......	......	......	......	......
Riv. Mississagi (voir aussi l'ag. de Thessalon)	38	......	......	......	......	......	......	......	......
Riv. des Espagnols (" " ")	29	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	238	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de l'Ile des Chrétiens.									
Chippewas de Beausoleil (voir aussi l'agence de Manitowaning	275	......	......	227	48	......	......	......	......
Agence du lac Doré.									
Algonquin	132	......	......	......	132	......	......	......	......
Agence de la baie de Gore.									
Baie de l'Ouest	300	......	......	......	300	......	......	......	......
Sheshegwaning	183	50	......	......	133	......	......	......	......
Ile Cockburn	56	......	......	......	56	......	......	......	......
Obidgewong	5	......	......	......	......	......	......	......	5
Total	544	50	......	......	489	......	......	......	5
Agence de Hagersville.									
Mississaguas du Crédit	286	12	6	227	......	17	......	24	......

* Aucuns détails reçus.

RECENSEMENT,

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
30	16	25	25	19	11	56	61	11	9	12	2	12	......	2	....
15	21	28	35	20	15	109	98	16	20	4	12	4	......	8	4
84	87	80	62	40	30	216	168	11	12	44	32	42	2	31	1
6	7	12	12	8	6	27	30	1	2	2	7	2	......	6	1
40	46	34	40	15	16	136	138	2	3	2	11	2	......	9	2
130	140	126	114	63	52	379	336	14	17	48	50	46	2	46	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
14	18	28	34	25	20	55	71	4	6	2	3	2	......	1	2
14	16	19	20	12	5	21	18	3	4	7	7	7	......	7	....
21	22	23	27	26	28	69	71	7	6	5	5	5	......	5	....
17	26	16	15	16	15	27	41	3	7	1	4	1	......	3	1
3	3	8	8	3	3	11	12	3	2	2	1	2	......	1	....
......	......	1	......	......	......	1	1	1	1	......	......	......	......	......	....
41	51	48	50	45	46	108	125	14	16	8	10	8	......	9	1
20	14	22	25	8	8	87	84	10	8	10	1	8	2	1	....

TABLEAU No 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bande.	Population.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétienne.	Païennes.
AGENCES D'ONTARIO—*Suite*.									
Agence du lac Simcoe.									
Chippewas de Georgina et l'île aux Serpents.	106	1		105					
Agence de Manitowaning.									
Rivière Poisson Blanc	70	43			27				
Pointe Grondine	49				49				
Lac Poisson Blanc	169				169				
Magnetawan (voir agence de Parry-Sound)	14				14				
Tahgaiwinini	132				132				
Rivière aux Espagnols	197				197				
Crique-Sucker	121	102			19				
Sheguiandah	110	76			34				
Lac Sucker	11				11				
Ile Manitouline, Wendell y comp. South-Bay	1,165				1,165				
Beausoleil	8				8				
Total	2,046	221			1,825				
Agence de Moravian.									
Moravians de la Thames	327	107		220					
Agence de Parry-Sound									
Ile Parry	116			56	59				1
Shawanaga	120			85	35				
Maganatawan	30			4	26				
Henvey-Inlet	167			35	132				
Gibson ou Watha	133			132	1				
Total	566			312	253				1
Agence de Port-Arthur.									
Fort-William	300				300				
Lac Nipigon (Gull's-Bay et Ile Jackfish)	402	20			276				106
Lac Long	261	10			210				41
Pays-Plat	38				38				
Pic	220				220				
Rocher Rouge (Lac Hélène)	233	32			201				
Total	1,454	62			1,245				147
Agence de Rama.									
Chippewas de Rama	236			221	12			3	

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
8	9	16	4	1	4	28	25	7	4	4	1	......	4	1	....
3	1	4	8	7	4	18	19	2	4	......	2	......	......	2	....
1	6	4	3	3	3	14	14	1	......	4	2	2	2	......	2
18	14	19	17	7	9	41	44	......	......	6	5	5	1	4	1
......	......	......	2	......	1	6	5	......	......	......	24	......	......	1	23
9	10	20	10	7	8	34	32	......	2	4	86	2	2	2	84
13	15	29	16	5	7	51	52	4	5	15	203	6	9	4	199
13	18	9	13	5	1	32	29	......	1	4	2	2	2	1	1
9	18	12	13	1	2	27	22	3	3	3	5	2	1	4	1
......	1	2	......	......	......	2	5	......	1	......	1	......	......	1	....
93	79	121	126	65	158	282	180	42	19	463	22	31	432	11	11
......	......	......	2	1	......	3	2	......	......	......	5	......	......	1	4
159	162	220	210	101	193	510	404	52	35	499	357	50	449	31	326
14	13	50	33	31	34	65	49	19	19	......	3	......	......	3	....
5	3	16	12	4	2	45	22	4	3	3	......	2	1	......	....
6	10	15	14	5	6	23	28	5	8	2	2	2	......	2	....
2	3	3	2	2	4	4	6	2	2	......	......	......	......	......	....
8	7	11	11	8	7	48	56	5	6	......	4	......	......	2	2
8	12	14	20	9	10	32	25	1	2	......	......	......	......	......	....
29	35	59	59	28	29	152	137	17	21	5	6	4	1	4	2
24	27	30	28	35	30	59	49	10	8	......	......	......	......	......	....
39	45	34	26	44	39	89	72	6	8	......	......	......	......	......	....
27	32	30	34	17	19	45	52	2	3	......	......	......	......	......	....
3	4	5	4	3	3	8	7	......	1	......	......	......	......	......	....
15	14	23	25	18	20	50	52	......	3	......	......	......	......	......	....
20	27	30	26	17	19	38	49	3	4	......	......	......	......	......	....
128	149	152	143	134	130	289	281	21	27	......	......	......	......	......	....
18	21	32	22	10	6	50	56	10	11	9	14	9	......	13	1

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES D'ONTARIO—*Suite.*									
Agence des lacs La Vase et Riz.									
Mississaugas du lac la Vase	214	......	......	214	......	......	......	......	......
Mississaugas du lac au Riz	105	......	......	105	......	......	......	......	......
Total	319	......	......	319	......	......	......	......	......
Agence de Sarnia.									
Chippewas de la Marmet des Pointes Roch.	425	110	4	299	......	......	......	......	12
Agence de Saugeen.									
Chippewas de Saugeen	444	12	......	395	37	......	......	......	......
Agence du Sault Ste-Marie.									
Rivière-du-Jardin	427	180	......	......	247	......	......	......	......
Batchewana	417	38	......	6	373	......	......	......	......
Michipicoten (*voir* aussi Chapleau)	132	12	......	......	120	......	......	......	......
Total	976	230	......	6	740	......	......	......	......
Agence de Scugog.									
Mississaugas de Scugog	30	......	......	30	......	......	......	......	......
Surintendance des Six-Nations.									
Six-Nations de la Grande-Rivière	4,606	1,585	2	780	......	951	20	397	871
Agence de Sturgeon-Falls.									
Nipissing	308	......	......	......	308	......	......	......	......
Dokis	101	......	......	......	101	......	......	......	......
Timagami	88	......	......	......	88	......	......	......	......
Matatchewan	81	......	......	......	81	......	......	......	......
Total	578	......	......	......	578	......	......	......	......
Agence de Thessalon.									
Thessalon	100	......	......	......	100	......	......	......	......
Rivière Mississagi (*Voir* Chapleau)	101	......	......	......	101	......	......	......	......
Rivière au Serpent	114	......	......	......	114	......	......	......	......
Riv. des Espagn. n° 1 (*voir* aussi Chapleau)	219	......	......	......	219	......	......	......	......
Riv. des Espagn. n° 2 *Voir* aussi Chapleau)	40	32	......	......	8	......	......	......	......
Total	574	32	......	......	542	......	......	......	......

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
23	18	18	24	8	8	63	46	4	2	7	6	6	1	2	4
6	16	8	13	3	10	22	23	2	2	6	3	5	1	3	....
29	34	26	37	11	18	85	69	6	4	13	9	11	2	5	4
28	25	50	38	8	23	117	104	12	20	3	2	3	......	2	....
36	25	50	43	30	26	100	112	12	10	21	11	18	3	10	1
28	27	44	45	28	33	104	108	4	6	6	6	6	......	6	....
23	25	40	43	26	30	103	113	6	8	10	6	10	......	6	....
2	3	9	11	15	14	38	38	1	1	4	4	4	......	4	....
53	55	93	99	69	77	245	259	11	15	20	16	20	......	16	....
2	......	2	3	......	3	10	9	......	1	......	1	......	......	1	....
301	304	410	319	360	378	1,219	1,139	80	96	164	122	116	48	71	51
53	54	29	36	10	5	49	70	2	......	12	6	10	2	5	1
14	19	6	9	3	2	18	28	1	1	6	2	5	1	1	1
15	8	6	5	1	2	18	32	......	1	1	6	1	......	6	....
12	5	5	5	2	2	18	32	......	......	3	4	3	......	3	1
94	86	46	55	16	11	103	162	3	2	22	18	19	3	15	3
1	2	5	6	6	5	35	30	4	6	......	1	......	......	1	....
5	6	8	10	8	8	25	26	3	2	......	......	......	......	......	....
6	6	12	8	13	11	28	23	4	3	......	......	......	......	......	....
15	13	18	20	22	24	48	46	9	4	......	1	......	......	1	....
3	4	4	5	5	3	9	6	1	......	......	1	......	......	1	....
30	31	47	49	54	51	145	131	21	15	......	3	......	......	3	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Methodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES D'ONTARIO—*Suite.*									
Agence de Tyendinaga.									
Mohawks de la Baie de Quinté	1,411	1,390	......	......	......	......	......	21	......
Agence de l'Ile Walpole.									
Chippewas de l'Ile Walpole	567	......	No de	tails.	......	......	......	......	......
Pottawattomies	178	......	......	......	......	......	......	......	......
	745	......	......	......	......	......	......	......	......
Comté de Renfrew-nord.									
Algonquins	198	......	......	......	......	......	......	......	......
District de Patricia.									
Ile Agumiska	44	......	......	......	......	......	......	......	......
Hutte du Castor	153	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac au Chat	107	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac à la truite	471	......	......	......	......	......	......	......	......
Rivière Winisk	102	......	......	......	......	......	......	......	......
Fort-Severn	250	......	......	......	......	......	......	......	......
Attawapiskat	150	......	......	......	......	......	......	......	......
Loge du Daim	100	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	1,377	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, agences d'Ontario	19,904	4,327	12	4,191	6,059	1,108	25	457	1,167

Aucuns renseignements officiels concernant 2,558 sauvages de l'Ontario.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
103	117	130	147	75	54	360	350	40	35	41	78	41	.....	78	....
Auc.	détails.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Auc.	détails:	.....	.....	.....	.....	....
"	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	"	"	.....	.....	.....	.....	....
"	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	"	"	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
1,296	1,342	1,679	1,564	1,120	1,194	4,293	4,080	383	395	892	726	378	514	327	399

TABLEAU N° 1—

Compillé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérianne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Surintend. de l'Ile du Prince-Edouard.									
Surintendance, I. P.-E.									
Réserve de l'Ile Lennox	214	......	......	......	214	......	......	......	......
Réserve Morell	74	......	......	......	74	......	......	......	......
Total	288	......	......	......	288	......	......	......	......

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement dans populat. dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
17	26	16	21	13	16	45	41	13	6	23	26	10	13	6	20
7	7	8	8	7	2	13	17	3	2	8	9	4	4	5	4
24	33	24	29	20	18	58	58	16	8	31	35	14	17	11	24

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicaine.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE QUÉBEC.									
Agence de Bécancour.									
Abénakis	23				23				
Agence de Bersimis.									
Bersimis	516				516				
Escoumains	43				43				
Total	559				559				
Agence de Cacouna.									
Amalécites de Viger	120				120				
Agence de Caughnawaga.									
Iroquois	2,234	3		38	2,193				
Agence du lac Saint-Jean.									
Montagnais de Pointe Bleue	590	51			539				
Agence de Jeune Lorette.									
Hurons	500	1	7		492				
Agence de Maniwaki.									
Rivière Désert	434	15			419				
Agence de Maria.									
Micmacs	115				115				
Agence de Mingan.									
Mingan et rivière Shalloop	175				175				
Agence d'Oka.									
Iroquois	414			295	119				
Algonquins	57			9	48				
Total	471			304	167				
Agence de Pierreville.									
Abénakis de Saint-Francis	315	43			255	17			

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
4	2	......	......	......	1	11	4	......	1	......	9	......	......	......	9
47	44	53	51	22	23	127	126	12	11	28	47	28	......	17	30
2	1	5	5	5	3	9	12	1	......	1	1	......	1	1	....
49	45	58	56	27	26	136	138	13	11	29	48	28	1	18	30
4	8	11	7	12	12	27	35	2	2	2	1	2	......	1	....
191	202	248	246	138	92	513	498	54	52	102	75	102	......	75	....
80	83	61	65	36	32	114	107	4	8	22	15	22	......	15	....
65	59	55	46	38	35	97	94	6	5	18	13	18	......	13	....
32	20	31	53	24	33	110	121	3	7	11	7	8	3	7	....
14	15	14	16	5	6	19	21	2	3	3	2	3	......	2	....
18	13	8	15	11	9	50	39	5	7	16	13	9	7	13	....
33	42	43	43	28	14	102	82	13	14	15	11	15	......	11	....
5	4	7	7	2	3	13	12	3	1	2	......	2	......	......	....
38	46	50	50	30	17	115	94	16	15	17	11	17	......	11	....
21	20	28	38	23	14	87	76	4	4	5	6	5	......	6	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE QUÉBEC—*Suite.*									
Agence de Restigouche.									
Micmacs	537	.....	.....	.....	537	.....	.....	.....	.....
Agence des Sept Iles.									
Montagnais	700	.....	.....	.....	700	.....	.....	.....	.....
Agence de Saint-Augustin									
Natashkwan, Romaine et Saint-Augustin	489	.....	.....	.....	489	.....	.....	.....	.....
Agence de Saint-Régis.									
Iroquois	1,595	.....	.....	126	1,449	.....	.....	20	.....
Agence de Témiskaming.									
Témiskaming	245	.....	.....	.....	245	.....	.....	.....	.....
Comté de Champlain.									
Kikendalsh	168	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Coucoucache	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Weymontachi	79	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	266	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Pontiac.									
Grand lac Victoria	227	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hunter's-Point	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kipiwa et lac Grassy	135	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Barrière	128	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Longue Pointe	105	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Opasatika	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Inorganisés	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	673	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Districts du Nord.									
East-Main	144	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés de Labelle et Wright	69	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nemiskan et Stratton-Island	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Mistassini	169	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Québec	379	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rupert's-House	386	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Waswanipi	283	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Fort-Chimo (Ungava)	260	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
55	54	52	54	26	26	127	116	12	15	6	2	6	......	......	2
65	60	39	50	55	75	166	155	20	15	15	5	15	......	5	....
60	57	51	64	33	36	86	86	8	8	......	5	......	......	5	....
190	198	161	157	95	105	256	293	68	72	80	58	60	20	42	16
21	23	33	23	17	13	51	50	4	4	4	3	4	......	3	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....

TABLEAU Nº 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCE DE QUÉBEC—*Suite.*									
Districts du Nord—Suite.									
Grande rivière à la Baleine (Ungava)	150	......	......	......	......	......	......	......	......
Petite rivière à la Baleine	100	......	......	......	......	......	......	......	......
Fort-George	450	......	......	......	......	......	......	......	......
Nichikun	65	......	......	......	......	......	......	......	......
Rivière Megiskan	44	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Manuan	75	......	......	......	......	......	......	......	......
St-Maurice supérieure	275	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	2,894	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, agences de Québec	12,935	113	7	468	8,477	17	......	20	......

NOTE—Aucuns renseignements concernant 3,833 sauvages dans la province de Québec.

RECENSEMENTS.

les districts, pour l'année terminé le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusiment.		De 21 à 65 ans, inclusiment.		De 66 ans et plus.		Changement d. poplation dur. l'année		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
907	905	900	940	570	532	1,965	1,933	221	229	330	273	299	31	216	57

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORATS DE LA SASKATCHEWAN.									
Agence d'Assiniboine.									
Carry-the-Kettle n° 76	204	......	98	......	63	......	......	......	43
Agence de Battleford.									
Faisan Rouge	148	108	......	......	38	......	......	......	2
Stoney	84	64	......	......	5	......	......	......	15
Sweet-Grass	75	36	......	......	34	......	......	......	5
Poundmaker	119	20	......	......	99	......	......	......	......
Littlepine	146	60	......	......	36	......	......	......	50
Moosomin	137	42	......	......	75	......	......	......	20
Enfant du Tonnerre	119	50	......	......	59	......	......	......	10
Lac de la Prairie	83	......	......	......	83	......	......	......	......
Total	911	380	......	......	429	......	......	......	102
Agence de Carlton									
Lac à l'Esturgeon	172	38	5	......	15	......	......	......	114
Petaquakey	123	......	......	......	123	......	......	......	......
Mistawasis	143	4	100	......	39	......	......	......	......
Ahtahkakoops	232	208	......	......	21	......	......	......	3
Kenemotoyoos	136	62	......	......	50	......	......	......	24
Lac Pélican	56	......	......	......	18	......	......	......	38
Lac Montréal	240	240	......	......	......	......	......	......	......
Sioux de Wahspaton	60	......	30	......	......	......	......	......	30
Total	1,162	552	135	......	266	......	......	......	209
Agence du lac Croche.									
Ochapowace	120	......	40	......	23	......	......	......	57
Kahkewistahaw	108	......	42	......	15	......	......	......	51
Cowessess	215	......	23	......	189	......	......	......	3
Sakimay	142	......	20	......	20	......	......	......	102
Total	585	......	125	......	247	......	......	......	213
Agence du lac aux Canards.									
Lac aux Noix	253	1	......	......	1	......	......	......	251
Kinistino	69	......	......	......	......	......	......	......	69
Une Flèche	99	......	......	......	99	......	......	......	......
Beardy's et Okemassis	153	14	......	......	139	......	......	......	......
John Smith	150	150	......	......	......	......	......	......	......
James Smith	250	250	......	......	......	......	......	......	......
Total	974	415	......	......	239	......	......	......	320

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
13	15	14	15	6	4	51	38	20	28	12	16	8	4	15	1
8	12	16	18	4	8	38	34	3	7	8	13	8	......	9	4
9	7	6	7	2	8	19	16	4	6	3	8	3	......	2	6
5	7	5	8	2	1	20	22	1	4	2	5	2	......	5	....
11	8	13	9	7	8	27	23	7	6	7	5	5	2	2	3
13	15	16	12	5	7	33	29	2	14	5	7	5	......	5	2
10	14	8	17	7	12	33	32	2	3	11	12	10	1	8	4
7	12	10	9	11	8	28	29	2	3	12	28	12	......	21	7
8	7	11	7	7	8	9	20	2	3	3	10	2	1	10	....
71	82	85	87	45	60	207	205	23	46	51	88	47	4	62	26
9	15	17	10	16	15	30	50	6	4	15	7	7	8	7	....
9	15	8	11	10	12	27	28	1	1	6	4	5	1	3	1
14	14	15	11	9	10	36	30	3	1	6	6	3	3	3	3
22	28	24	19	16	12	47	60	3	2	7	6	6	1	4	2
16	15	14	11	12	13	24	28	1	2	17	7	7	10	2	5
9	8	4	2	6	7	5	13	1	1	4	1	2	2	1	....
15	23	21	21	24	23	47	55	6	5	9	9	8	1	7	2
6	10	5	2	2	3	14	16	1	1	1	7	1	......	4	3
100	128	108	87	95	95	230	280	22	17	65	47	39	26	31	16
6	7	13	10	7	3	28	30	7	9	6	6	3	3	5	1
12	14	8	14	2	4	18	27	3	6	14	8	10	4	6	2
19	19	31	31	9	9	35	49	7	6	11	8	11	......	8	....
6	10	11	14	15	4	33	37	6	6	6	6	6	......	5	1
43	50	63	69	33	20	114	143	23	27	37	28	30	7	24	4
31	32	26	28	13	9	50	57	3	3	14	4	14	......	4	....
9	4	9	6	2	1	14	17	4	3	7	8	4	3	6	2
10	7	11	4	10	2	25	20	3	7	4	8	3	1	8	....
13	17	21	17	3	11	26	22	8	15	8	3	8	......	3	....
17	18	19	20	9	11	24	25	5	2	7	6	7	......	6	....
36	30	29	30	17	18	38	41	5	6	6	7	6	......	7	....
116	108	116	105	54	52	177	182	28	36	46	36	42	4	34	2

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences e

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORATS DE LA SASKATCHEWAN—*Suite.*									
Agence des Buttes-la-Lime.									
Peepeekesis	170	12	34	10	82	...	...	...	32
Okanees	44	...	16	...	14	...	...	...	14
Couverture Etoilée	43	...	10	...	20	...	...	...	13
Petit Ours Noir	45	...	13	...	20	...	...	...	12
Colonie des Buttes la Lime	116	12	26	10	68	...	...	...	...
Total	418	24	99	20	204	...	...	...	71
Agence de la Montagne de l'Orignal.									
L'Ours Blanc	213	3	...	...	17	...	...	100	93
Agence du lac aux Oignons.									
119 Seekaskootch	192	52	0	0	129	0	0	0	11
119 Sweet-Grass (attaché à Seekaskootch)	12	12	0	0	0	0	0	0	0
120 Weemisticooseahwasis	80	5	0	0	74	0	0	0	1
121 Ooneepowhayo's	59	7	0	0	52	0	0	0	0
122 Puskeeahkeewein's	23	4	0	0	19	0	0	0	0
123 Keeheewin's	199	11	0	0	188	0	0	0	0
161 Lac de l'Ile	188	12	0	0	8	0	0	0	168
Joseph Grosse-Tête	27	0	0	0	0	0	0	0	27
149 Chipewyan	279	0	0	0	279	0	0	0	0
Total	1,059	103	0	0	749	0	0	0	207
Agence de Pelly.									
Cote	258	...	173	...	26	...	...	...	59
Keeseekoose	151	7	16	...	108	...	...	...	20
Key	84	44	...	...	33	...	...	...	7
Rivière de la Vallée	73	...	18	15	40	...	...	...	...
Total	566	51	207	15	207	...	...	...	86
Agence de Qu'Appelle.									
Piapot	186	...	28	...	103	...	...	...	55
Muscowpetung	73	...	15	...	26	...	...	...	32
Pasqua	143	...	29	...	98	...	...	...	16
Bœuf Debout	184	...	...	...	131	...	...	...	53
Total	586	...	72	...	358	...	...	...	156

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
26	16	19	17	2	2	42	42	2	2	8	12	7	1	6	6
2	1	3	9	2	3	9	13	......	2	......	......	......	......	......	....
4	5	6	3	1	......	8	13	3	......	3	2	3	......	2	....
1	2	4	7	3	1	10	12	2	3	2	......	1	1	......	....
20	11	20	13	......	......	29	23	......	......	6	5	5	1	5	....
53	35	52	49	8	6	98	103	7	7	19	19	16	3	13	6
36	25	14	13	5	3	50	51	8	8	8	8	7	1	......	....
23	17	18	19	6	1	44	46	7	11	13	9	12	1	9	....
......	1	1	1	......	......	3	4	1	1	1	1	......	1	1	....
6	8	7	10	3	3	18	17	2	6	1	3	1	......	3	....
8	7	4	6	1	1	13	15	2	2	5	1	3	2	1	....
2	2	1	5	......	......	4	5	......	4	......	1	......	......	1	....
24	22	25	24	8	3	35	36	7	15	3	9	2	1	8	1
22	20	21	29	1	1	44	38	2	10	9	9	8	1	9	....
2	1	6	1	......	......	8	9	......	......	......	......	......	......	......	....
30	24	45	44	3	4	52	60	3	14	8	11	7	1	7	4
117	102	128	139	22	13	221	230	24	63	40	44	33	7	39	5
36	29	42	33	15	10	42	41	1	9	9	13	7	2	12	1
12	17	15	13	9	9	30	32	5	9	11	5	10	1	4	1
13	10	12	14	5	1	9	14	4	2	1	5	1	......	4	1
7	6	9	8	1	4	16	19	3	......	4	4	4	......	4	....
68	62	78	68	30	24	97	106	13	20	25	27	22	3	24	3
9	18	12	10	7	9	51	54	8	8	4	4	4	......	4	....
4	5	7	6	1	3	16	18	5	8	1	5	1	......	5	....
5	17	12	10	2	3	27	41	9	17	5	4	5	......	4	....
17	20	18	17	3	3	48	40	6	12	4	3	4	......	3	....
35	60	49	43	13	18	142	153	28	45	14	16	14	......	16	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉS par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Methodiste.	Catholique-romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Poïenne.
INSPECTORAT DE LA SASKATCHEWAN—*Fin.*									
Sioux.									
Whitecap, Bois de l'Orignal	64	......	......	59	1	......	......	......	4
Moose-Jaw et Moose-Mountain	124	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	188	......	......	59	1	......	......	......	4
Agence des Collines de Touchwood.									
Muscowequons, n° 85	165	1	......	......	130	......	......	......	34
George Gordons, n° 86	224	145	......	......	40	......	......	......	39
Etoile du Jour, n° 87	74	1	......	......	......	......	......	......	73
L'homme Pauvre, n° 88	121	20	......	......	19	......	......	......	82
Lac La Pêche, n° 89	116	......	1	......	9	......	......	......	106
Total	700	167	1	......	198	......	......	......	334
Total, Inspectorats de la Saskatchewan.	7,566	1,695	737	94	2,978	......	......	100	1,838

NOTE.—Aucuns renseignements concernant 124 sauvages dans la Saskatchewan.

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
5	6	10	5	......	2	15	15	2	4	4	4	4	......	4	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
5	6	10	5	......	2	15	15	2	4	4	4	4	......	4	....
18	23	16	16	4	8	40	36	......	4	4	4	3	1	4	....
24	24	30	23	4	9	53	46	5	6	10	6	9	1	6	....
6	6	7	6	3	5	20	14	3	4	1	1	1	......	1	....
8	15	14	16	5	4	22	29	5	3	6	9	6	......	7	2
14	13	22	5	4	2	22	28	5	1	9	6	8	1	6	....
70	81	89	66	20	28	157	153	18	18	30	26	27	3	24	2
727	754	806	746	331	325	1,559	1,659	216	319	351	359	289	62	294	65

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
TRAITÉ N° 8, INSPECTORAT.									
Agence du Petit-lac-des-Esclaves.									
Dunvegan	146								
Fort-St-John	162								
Fort-Vermilion	211								
Kinnosayo's (Petit-lac-des-Esclaves)	470								
Petite Rivière Rouge	140								
Traverse de la Rivière La-Paix	68								
Lac Esturgeon	215								
Wabiskaw	281								
Lac du Poisson-Blanc	103								
Rivière au Foin (supérieure)	419								
Total	2,221								
DISTRICT DU NORD.									
Fond du Lac	468				468				
Fort-Chipewyan	605				605				
Fort-Nelson	232								232
Fort-McMurray	123				123				
Fort-Résolution	518				518				
Fort-Smith	262				262				
Rivière au Foin	91	61			30				
Stragglers—Athabaska-Landing et Fort-McMurray	27				27				
Total	2,326	61			2,033				232
Total, traité n° 8, inspectorat	4,547	61			2,033				232

NOTE.—Aucun renseignement officiel quant aux croyances de 2,221 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-desous de 6 ans		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Methodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
TRAITÉ N° 9, INSPECTORAT.									
District de la Rivière Albany.									
Rivière des Anglais	84	......	......	......	......	......	......	......	......
Fort-Hope	533	......	......	......	......	......	......	......	......
Martin's-Falls	130	......	......	......	......	......	......	......	......
Osnaburg	438	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence Chapleau.									
Poste-Volant	93	......	......	......	......	......	......	......	......
Mattagami	90	......	......	......	......	......	......	......	......
Les Cris de Moose-Factory à Chapleau	76	......	......	......	......	......	......	......	......
" " Missianibi	62	......	......	......	......	......	......	......	......
New-Brunswick-House	128	......	......	......	......	......	......	......	......
Ojibbewas à Chapleau	62	......	......	......	......	......	......	......	......
District de la Baie James.									
Fort-Albany	900	......	......	......	......	......	......	......	......
Moose-Factory	357	......	......	......	......	......	......	......	......
New-Post	32	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de Port-Arthur.									
Lac Long	145	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de Sturgeon-Falls.									
Matatchewan	81	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de Témiskaming.									
Abitibi	281	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, traité n° 9, inspectorat	3,492	......	......	......	......	......	......	......	......

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

TABLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Isle à la Crosse District.									
Terres arides	176								
Lac Canot	86								
Lac Clair	183								
Rivière des Anglais	180								
Fort-McMurray et Stragglers	33								
James Roberts	537								
Lac la Hache	93								
Peter Ballendines	602								
Total, district de l'Ile à la Crosse	1,890								
Territoires du Nord-ouest.									
District de la Rivière Mackenzie.									
Rivière Rouge Arctique	188								
Fort Bonne Espérance	423								
Fort-Liard	136								
Fort-Macpherson	340								
Fort-Norman	298								
Fort-Providence	428								
Fort-Rae	743								
Fort-Simpson	345								
Fort-Wrigley	70								
Delta-Mackenzie	68								
Nomades	550								
Total des T. N.-O.	3,589								
Yukon.									
Takudh—									
Rampart-House	140	140							
Forty-Mile	30	30							
Moosehide	250	250							
Wood ou Stick	64								
Selkirk	85	85							
Mayo	50	50							
Lancing-Creek (Slaves)	100				100				
Carmacks et Petit Saumon	200								
Klinkits et Taku									
Whitehorse	206								
Livingstone-Creek	43								
Lac Laberge	50	50							
Champagne et Teslin	250	250							
Carcross	60	60							
Total, Yukon	1,528	915			100				

Note.—Aucun renseignement concernant 513 sauvages dans le Yukon.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

DES SAUVAGES.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans		De 6 à 15 ans, inclusivemont.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....

RÉCAPITULATION—RECENSEMENT DES

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agence et bande.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Alberta, inspectorat	5,467	667	......	1,528	1,940	......	......	......	1,332
Colombie-Britannique, inspectorats	24,976	4,490	578	3,131	12,512	......	......	307	1,458
Manitoba, inspectorats	13,636	4,122	521	3,032	2,124	200	......	300	2,900
Nouveau-Brunswick, inspectorat	1,906	......	......	......	1,906	......	......	......	......
Nouvelle-Ecosse, inspectorat	2,050	15	......	......	2,025	9	......	1	......
Ile du Prince-Edouard, inspectorat	288	......	......	......	288	......	......	......	......
Ontario, inspectorat	19,904	4,327	12	4,191	6,059	1,108	25	457	1,167
Québec, inspectorat	12,935	113	7	468	8,477	17	......	20	......
Saskatchewan, inspectorat	7,566	1,695	737	94	2,978	......	......	100	1,838
Traité n° 8, inspectorat	4,547	61	......	......	2,033	......	......	......	232
Traité n° 9, inspectorat	3,492	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de l'Ile à la Crosse	1,890	......	......	......	......	......	......	......	......
Territoires du Nord-Ouest	3,589	......	......	......	......	......	......	......	......
Yukon	1,528	915	......	......	100	......	......	......	......
Total de la population des sauvages	103,774	16,405	1,855	12,444	40,442	1,334	25	1,185	8,927
Esquimaux.									
Ligne de la Côte Arctique à l'Ile Herschel	850	......	......	......	......	......	......	......	......
Baie Arctique	113	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile du Plomb Noir	102	......	......	......	......	......	......	......	......
Cumberland-Sound et Davis-Strait	590	......	......	......	......	......	......	......	......
District de la Baie-d'Hudson	1,101	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile Herschel	400	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile Kekertin	75	......	......	......	......	......	......	......	......
Killonek (Port-Burwell)	109	......	......	......	......	......	......	......	......
Terre de Baffin Topik-Vink	107	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, esquimaux	3,447	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, population aborigène	107,221	......	......	......	......	......	......	......	......

NOTE.—Aucun renseignement officiel quant à la croyance religieuse

SAUVAGES ET DES ESQUIMAUX

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
610	594	512	471	305	279	1,224	1,274	76	122	233	219	206	27	178	41
1,886	1,784	2,175	2,117	1,211	1,217	5,434	5,385	548	619	1,059	772	804	255	674	98
1,212	1,238	1,531	1,406	891	818	2,528	2,838	326	413	891	691	595	296	404	267
182	165	146	160	69	75	359	320	44	40	59	71	41	18	51	20
177	213	213	196	138	134	420	392	92	75	130	86	65	65	48	38
24	33	24	29	20	18	58	58	16	8	31	35	14	17	11	24
1,296	1,342	1,679	1,564	1,120	1,194	4,293	4,080	383	395	892	726	378	514	327	399
907	905	900	940	570	532	1,965	1,933	221	229	330	273	299	31	216	57
727	754	806	746	331	325	1,559	1,659	216	319	351	359	289	62	294	65
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
7,021	7,028	7,986	7,629	4,655	4,592	17,838	17,939	1,922	2,220	3,976	3,212	2,691	1,285	2,203	1,009
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....

de 21,157 sauvages ni quant à l'âge de 24,944.

RÉCAPITULATION—RECENSEMENT DES

COMPILÉ par les provinces et

Agence et Bande.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérianne.	Méthodist.e	Catholique Romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenn.
Alberta	8,281	667	.....	1,528	1,940	.....	.....	.....	1,332
Colombie-Britannique	25,370	4,490	578	3,131	12,512	.....	.....	307	1,458
Manitoba	10,290	2,836	520	3,047	1,719	200	.....	300	1,231
Nouveau-Brunswick	1,906	.....	.....	.....	1,906	.....	.....	.....	.....
Nouvelle-Ecosse	2,050	15	.....	.....	2,025	9	.....	1	.....
Ontario	26,419	5,253	31	4,191	6,480	1,108	25	457	2,824
Ile-du-Prince.Edouard	288	.....	.....	.....	288	.....	.....	.....	.....
Québec	12,935	113	7	468	8,477	17	.....	20	.....
Saskatchewan	9,779	2,055	719	79	2,962	.....	.....	100	1,850
Territoires du Nord-Ouest	4,928	61	.....	.....	2,033	.....	.....	.....	232
Yukon	1,528	915	.....	.....	100	.....	.....	.....	.....
Total, population sauvage	103,774	16,405	1,855	12,444	40,442	1,334	25	1,185	8,927
Esquimaux.									
Ligne de la Côte Arctique à l'île Herschel	850	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baie Arctique	113	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ile du Plomb Noir	102	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cumberland-Sound et Davis-Straits	590	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
District de la Baie d'Hudson	1,101	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ile Herschel	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ile Kekertin	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Killonek (Port-Burwell)	109	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Terre de Baffin Topik-Vink	107	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total, esquimaux	3,447	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total, population aborigiène	107,221	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

NOTE.—Il n'y a aucun rapport officiel quant à la croyance

SAUVAGES ET DES ESQUIMAUX

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'anné.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
610	594	512	471	305	279	1,224	1,274	76	122	233	219	206	27	178	41
1,886	1,784	2,175	2,177	1,211	1,217	5,434	5,385	548	619	1,059	772	804	255	674	98
932	959	1,135	1,010	742	668	1,825	2,006	256	320	624	462	433	191	287	175
182	165	146	160	69	75	359	320	44	40	59	71	41	18	51	20
177	213	213	196	138	134	420	392	92	75	130	86	65	65	48	38
1,544	1,589	2,045	1,929	1,248	1,324	4,937	4,838	443	472	1,127	920	522	605	430	490
24	33	24	29	20	18	58	58	16	8	31	35	14	17	11	24
907	905	900	940	570	532	1,965	1,933	221	229	330	273	299	31	216	57
759	786	836	777	352	345	1,616	1,733	226	335	383	368	307	76	302	66
7,021	7,028	7,986	7,629	4,655	4,592	17,838	17,939	1,922	2,220	4,076	3,206	2,691	1,285	2,197	1,009

21,157 sauvages ni quant à l'âge de 24,944.

TABLEAU N° 2—RENDEMENT DU GRAIN

Agence.	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé d'Inde.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.
ALBERTA.																
Pieds-Noirs	973	28,225	512	29,074												
Gens du-Sang	1,312	10,053	1,008	10,679												
Edmonton	34½	618	1,361	32,366	237½	5,747										
Hobbema	7	118	908¼	19,617	47	268										
Petit lac de l'Esclave	12		10	400	11	330										
Piégâne	1,169	6,521	271	2,260	38	893										
Lac La-Selle	6	28	574	8,217	78	514										
Sarcis			430	832												
Assiniboine																
Total	3,513½	45,563	5,074¼	109,445	411½	7,762										
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																
Babine et Skeena supérieur			76	182												
Bella-Coola																
Cowichan	3	120	243	11,805									1⅓	70		
Kamloops	313	9,300	1,003	54,647			40	162					107	428	134	536
Kootenay	45	1,360	1,320	25,400												
Kwawkewlth																
Lytton	216	7,699	511	17,045											159	5,225
Nass																
New-Westminster	38	1,530	323	22,160			16½	720					102½	3,990	14¼	465
Okanagan	1,360	20,600	1,650	49,000			4	80								
Reine-Charlotte																
Stickine																
Lac Stuart				4,585												
Côte occidentale																
Lac Williams	125	2,430	441	11,170												
Total	2,100	43,039	5,517	195,994			60½	962					211	4,488	307¼	6,226

Manitoba.																
Birtle	628	6,153	1,243	40,075	87	1,795	3¾	135								
Clandeboye		10		1,310		100										
Rivière Fisher	10	91	25	335	20	95										
Griswold	2,018	21,779	557	8,995	14	220	18¼	802								
Manitowapah	10	261	97½	4,760	3	38										
Norway-House																
Pas																
Portage la Prairie	734	9,252	421	9,621	21	509										
Bande de la Rivière de la Vallée			92½	1,560												
Total	3,400	37,586	2,436	66,656	145	2,749	22	937								
Nouveau-Brunswick.																
Division nord-est.																
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland			240	1,965							13	175				
Division nord.																
Comtés de Madawaska et Victoria	3	32	54	763							34	476			1	
Division sud-ouest.																
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York			6	50											1	20
Total	3	32	300	2,078							47	651			2	20
Nouvelle-Ecosse.																
Comté d'Annapolis																
Comtés d'Antigonish et Restigouche			22½	260											1¼	34
Comté du Cape-Breton (Eskasoni)			5	160									¼	5	¼	5
Comté du Cape-Breton (Sydney)																
Comtés de Colchester			1	25												
" Cumberland																
" Digby			3	75												
" Halifax			9										3		¾	
" Hants			5	100												
" Inverness			12	150			¼	3					¼	2		
" Kings			2	40											½	10
" Lunenburg			7	195	4	59					4	55		1		1
" Pictou																
" Queens			1	25	½	16					½	12				
" Richmond			10	250											½	3

TABLEAU N° 2—RENDEMENT DU GRAIN—*Suite.*

Agence.	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé d'Inde.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ence-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense. mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.
Nouvelle-Ecosse.																
Shelburne														5		5
Victoria			6	109			2	6							1	6
Windsor																
Yarmouth																
Total			83½	1,409	4½	75	2¼	9			4½	67	3½	13	3¼	64
Ontario.																
Alnwick	2½	40	108	2,820				10	33	430	18	153	12	48		
Cape-Croker	20	400	178	3,916			20	10					46	828	1	12
Caradoc	115	2,043	824	26,354	38	690	468	18,659	½	2	20	350	2	35	68	596
Chapleau																
Ile du Chrétien	18	240	35	600			6	90					4	45		
Fort-Francis																
Lac Doré									10	100						
Gore-Baie	10	142	57	4,403	8	232	46½	1,266					49	619		
Kenora							6	251								
Lac Simcoe	23	480	70	1,630	10	100	1½	50	3	60	7	140				
Manitowaning	143	3,970	472	12,003	35	778	186	2,527	2	70			266	4081	19	169
Moravian	44	958	141	3,970			100	4,085			6	60			20	84
Lac en Vase			110	2,350												
New-Credit	131	2,541	327	10,767	52	818	15	795					8	84	1	45
Parry-Sound			25	1,650			29	805					4	75	20	25
Port-Arthur																
Rama	10	160	80	2,000									4	80		
Lac au Riz	100	1,100	105	2,360	35	525					15	475	7	84		4
Sarnia	71	1,537	183	6,496	10	210	75	1,810					9	153	14	165
Saugeen	25	250	200	2,000			20	200					5	50	3	60
Saut-Ste-Marie			75	1,480			5	150					9	105		

Savanne	...	...	...	...	...	...	2	81	...	...	...	...	...	...	...	...
Scugog	4	80	35	600	...	...	1	15	...	...	4	100	...	...	1	20
Six-Nations	1,846	27,690	3,621	108,630	372	11,160	370	15,020	...	...	40	948	70	1380	39	278
Sturgeon-Falls	...	...	13	260	...	...	4	80	...	...	...	...	2	30	...	...
Thessalon	...	...	18	560	...	...	16	430	...	...	...	...	12	310	...	...
Tyendinaga	42	400	250	15,000	375	2,950	85	1,500	40	200	45	300	35	178	4	20
Ile Walpole	89	1,922	262	8,598	...	...	299¼	12,683	12½	386	19¼	84	28	684	...	...
Total	2,693½	43,953	7,189	218,467	935	17,463	1,755¼	60,507	101	1,248	174¼	2610	572	8869	190	1,478
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.																
Ile du Prince-Edouard	4½	61	34	449	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
QUÉBEC.																
Bécancour	...	...	20	370	2	1	50	...	...	2	36	...	10	...	...	...
Bersimis	1	6	1	27	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cacouna	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Caughnawaga	...	...	450	10,300	55	660	75	800	...	...	120	1800	3	25	8	100
Lac Saint-Jean	50	400	400	5,000	40	300	...	...	...	...	57	1100	30	300	4	60
Lorette	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Maniwaki	2	10	121	1,893	...	...	...	...	...	...	½	4	2½	33	...	...
Maria	...	...	50	500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mingan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Oka	...	95	...	2,950	...	150	...	525	...	...	10	250	...	...	...	30
Pierreville	...	...	16	210	...	...	½	2	...	...	5	100	...	...	½	4½
Restigouche	...	...	175	5,000	...	...	...	...	...	...	...	210	...	...	...	...
Sept-Iles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	43	...	...	...	...	...
Saint-Régis	144½	2,061	545	10,900	20	378	293	5,800	...	...	...	994	60	775	8	240
Témiskamingue	6	100	70	1,875	...	...	...	...	...	...	...	...	10	200	...	...
Total	201½	2,672	1,848	39,025	117	1,489	418½	7,127	...	2	271½	4458	115½	1333	20½	434½
SASKATCHEWAN.																
Assiniboine	330	4,738	360	4,850	58	1,150	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Battleford	629	5,462	465	5,870	33½	283½	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Carlton	841	12,399	1,619	27,493	23	466	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac Croche	705	13,155	379	10,775	25	948	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac-au-Canard	1,032½	11,221	694½	13,815	92½	1,520	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Montagne de l'Orignal	422	7,369	167	5,752	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac-aux-Oignons	2½	17	469½	9,067	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pelly	4	120	806½	30,186	205½	7,077	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Qu'Appelle	883	13,680	687	15,049	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Buttes du Tondre	166¼	3,203	1,669½	30,981	21	131	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ile à la Crosse	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Agence de Buttes-la-Lime	575	10,862	2,088	86,347	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Colonie de Buttes-la-Lime	422	7,594	1,723	74,079	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bois de l'Orignal	...	...	17	425	...	...	7	35	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	6,012¼	89,820	11,145	314,689	458½	11,575½	7	35	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLEAU N° 2.—PRODUCTION DU GRAIN—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Seigle.		Sarasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux ensemencés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.
Alberta	3,513½	45,563	5,074¼	109,445	411½	7,762	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Colombie-Anglaise	2,100	43,039	5,517	195,994	.....	.....	60½	962	.....	.....	.....	.....	211	4488	307¼	6226
Manitoba	3,400	37,586	2,436	66,656	145	2,749	22	937	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nouveau-Brunswick	3	32	300	2,078	.....	.....	.....	.....	.....	.....	47	651	.....	.....	2	20
Nouvelle-Ecosse	.....	.....	83½	1,409	4½	75	2¼	9	.....	.....	4½	67	3½	13	3¼	64
Ontario	2,693½	43,953	7,189	218,467	935	17,463	1,755¼	60,507	101	1,248	174¼	2610	572	8869	190	1,478
Ile-du-Prince-Edouard	4½	61	34	449	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	201½	2,672	1,848	39,025	117	1,489	418½	7,127	.....	2	271½	4458	115½	1333	20¾	434½
Saskatchewan	6,012¼	89,820	11,145	314,689	458½	11,575½	7	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	17928¼	262,726	33676¾	947,211	2,071½	41,113½	2,221½	69,577	101	1,250	497¼	7786	902	14703	523	8,222½

TABLEAU N° 3.—RACINES ET FOURRAGE.

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Alberta.													
Pieds-Noirs	8	1,200	¼	10	¼	40	......	......	......	......	......	......	......
Gens-du-Sang	5	376	1	30	5	500	......	......	......	......	......	3,087	172
Edmonton	39⅜	3,029	2	235	1¾	190	......	......	......	......	279	2,072	335
Hobbema	11 1/32	2,561	......	......	......	500	......	......	3½	533½	240	3,936	135
Petit-lac-des-Esclaves	6¼	384	......	......	......	156	......	......	......	......	......	605	......
Piégânes	5	600	1	100	1	100	......	......	......	......	250	500	800
Lac-la-Selle	10	1,300	1	64	1¼	......	......	......	......	......	......	2,105	......
Sarcis	1½	275	......	......	⅓	......	......	......	......	......	......	550	362
Assiniboines	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	600	150
Total	85¾	9,212	5¼	439	9¾	1,486	......	......	3½	533½	769	13,455	1,954
Colombie-Anglaise.													
Babine et Skeena supérieure	346	54,500	......	......	52	10,700	......	......	......	......	422	343	......
Bella-Coola	12	1,050	1½	150	½	50	......	......	......	......	20	195	10
Cowichan	48	2,540	......	......	......	......	......	......	......	......	831	1	......
Kamloops	567	2,408	205	820	217	868	150½	507	351	1,404	9,710	315	2,323
Kootenay	76	8,700	......	......	......	......	......	......	......	......	345	825	225
Kwawkewlth	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Lytton	315¾	6,413	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1,136½	860
Nass	303½	31,400	......	......	......	......	......	......	......	......	90	......	......
New-Westminster	190	32,610	13½	1,825	31¾	5,740	......	......	......	......	654	562	274
Okanagan	223	6,690	14	460	14	560	11	435	......	......	2,600	450	520
Reine-Charlotte	3	135	¼	......	½	22	......	......	......	......	......	2	......
Stickine	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	26	......
Lac Stuart	42	6,745	......	......	16¼	2,770	......	......	1	110	108	804	......
Côte occidentale	2	274	½	70	½	47	......	......	......	18	16½	7	......
Lac Williams	107½	4,230	15½	1,270	18	1,510	......	......	5¾	450	346	1,270	......
Total	2,235¾	157,695	250¼	4,595	350½	22,267	161½	942	357¾	1,982	15,142½	5,936	4,212

TABLEAU N° 3.—RACINES ET FOURRAGE—*Fin.*

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
MANITOBA.													
Birtle	16	1,635	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	183	.....	1,534	1,409
Clandeboye	2,350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	580	.....
Rivière Fisher	97½	7,981	7	105½	13	168	4½	32	10	94	.....	302	.....
Griswold	23	2,421	.....	108	.....	.....	.....	.....	9½	.....	.....	907	194
Manitowapah	106¾	4,964	5½	17	5½	133	.....	.....	.....	.....	.....	4,660	.....
Norway-House	75	1,025	3	99	4	18	.....	.....	.....	.....	.....	192	.....
Le-Pas	80	3,375	5	10	3	170	.....	.....	.....	.....	.....	835	.....
Portage la Prairie	8½	487	¼	.....	¼	20	.....	.....	.....	.....	.....	519	49
Bande de la rivière de la Vallée	3	625	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1¾	25	.....	1,574	430
Total	2,759¾	22,513	20¾	339½	25¾	509	4½	32	26¼	302	40	11,103	2,082
NOUVEAU-BRUNSWICK.													
Division du nord-est.													
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	194	6,570	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	125	8	51
Division du nord.													
Comtés de Madawaska et Victoria	20¾	1,393	.....	.....	1	100	¼	10	.....	.....	80½	.....	.....
Division du sud-ouest.													
Comtés de Carleton, Charlotte, King, Queen, Sunbury, Saint-Jean et York	13	1,035	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	.....	.....
Total	227¾	8,998	.....	.....	1	100	¼	10	.....	.....	227½	8	51

Nouvelle-Ecosse.													
Comté d'Annapolis	1	90									3	6	
" d'Antigonish et Guysborough	19	680			2¾	135					36		3
" du Cap-Breton (Eskasoni)	75	1,000			1	200					90	35	3
" du Cap-Breton (Sydney)													
" de Colchester	2	90									6		
" de Cumberland		200											
" de Digby	7	246										9	
" d'Halifax	14								3				
" de Hants	4	100									70	5	2
" de Inverness	35	1,110			¼	10					150½	85	10
" de King	4	500									4	10	
" de Lunenburg	11	925	1	10	5	475			2	50	94	30	
" de Pictou													
" de Queen	2	200			½	200			1	140	10	10	2
" de Richmond	12	1,100			¼	52					39½	2	7
" de Shelburne		60		5		20		5			3		
" de Victoria (rivière du Milieu)	9	460			3	70					100	3	2
" de Windsor	1	60	¼	7	¼	12	¼	5	¼	7			
" de Yarmouth													
Total	196	6,821	1¼	22	13	1,174	¼	10	6¼	197	606	195	29
Ontario.													
Alnwick	14¾	1,112			2¾	1,420					84		59
Cap-Croker	32	2,240			3	300			2	150	60	10	36
Caradoc	112	9,337	3	155	3	206	2	136	7	940	1,341	112	350
Chapleau	2½	60											
Ile du Chrétien	10	300			1	150					40		30
Fort-Frances	19	2,245									78	133	
Lac-Doré	8	150									6	11	
Baie de Gore	103¾	7,386	3¼	36	37¼	1,729			22	527	405	7½	177
Kenora	75	7,748			13	783			9	204		451	
Lac Simcoe	3	300	¼	50	1	140	½	200			62	10	
Manitowaning	305	17,332	6	302	50	5,454			24	975	1,547	99	98
Moravian	15	1,517	4	225	1	75	½	10			165		100
Lac-la-Vase	19	2,100	3	350	5	1,150			2	275	70	47	11
Nouveau-Crédit	6	861	¼	50	1	138	½	20	2	265	840		500
Parry-Sound	29	2,800	3	100	15	285	4	75	12	275	206	69	9
Port-Arthur	13	1,220										10	5
Rama	10	600									50	15	30
Lac-au-Riz	11	1,350	2	300	7	1,400			3	350	60	17	25
Sarnia	45	1,845	10	90	3	186	¼	8	1¼	91	427	9	65
Saugeen	25	500							4	100	80	5	90
Sault-Ste-Marie	142	3,050	1	25	7	650			4	190	90	200	
Savanne	43	4,256			3	278			5	132		191	
Scugog	6	405									16	26	3
Six-Nations	325	12,960	20	400	20	1,560	2	180	34	3,200	9,096		5,246

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE—*Suite.*

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrages.		
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Ontario.													
Sturgeon-Falls	26	780	......	......	7	230	......	......	4	100	30	55	......
Thessalon	79	6,050	......	......	......	......	......	......	......	......	31	55	12
Tyendinaga	142	300	5	50	......	......	......	......	6	210	3,780	325	......
Ile Walpole	84½	4,920	3	248	9¾	557½	5¾	800	¼	44½	212½	570	81½
Total	1,706½	93,724	63¾	2,381	189¾	16,691½	15½	1,429	141½	8,028½	18,796½	2,427½	6,927½
Ile-du-Prince-Edouard.													
Ile-du-Prince-Edouard	7	795	......	......	½	100	......	......	......	......	29½	20½	4
Québec.													
Bécancour	1	105	......	......	......	......	......	......	......	......	40	......	10
Bersimis	4	318	......	......	......	......	......	......	......	......	9	19	......
Cacouna	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Caughnawaga	250	7,500	......	......	......	......	2	100	......	......	1,500	......	......
Lac Saint-Jean	100	2,000	......	......	1	60	1	50	......	......	175	3½	45
Lorette	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Maniwaki	47	2,016	......	......	3¾	450	......	......	......	......	146	19	......
Maria	5	350	½	10	½	15	......	......	......	......	25	......	......
Mingan	¼	8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Oka	......	630	......	......	......	135	......	......	......	......	62	8	......
Pierreville	15	1,185	......	......	......	......	......	......	......	......	51	......	25
Restigouche	48	4,206	......	......	......	......	......	......	......	......	175	8	190
Sept-Iles	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Saint-Régis	350	9,221	8	317	8	640	3	72	......	......	475	400	600
Témiskamingue	10	1,000	......	......	2	125	......	......	......	......	90	......	......
Total	830¼	28,539	8½	327	15¼	1,425	6	222	......	......	2,748	457½	870

Saskatchewan.													
Assiniboine	5½	245	2	......	5	......	......	......	......	......	......	850	300
Battleford	17	1,368	½	5	¾	10	......	......	......	......	......	3,714	96½
Carlton	37¾	1,935	......	......	4¼	87	......	......	......	......	......	3,378	1,551
Lac Croche	7½	1,449	½	100	1	283	......	......	......	......	35	1,614	803
Lac-au-Canard	17¼	2,414	¾	54	1¼	81	......	......	¼	54	......	7,596	209
Montagne-de-l'Orignal	3½	590	½	150	1	300	......	......	......	......	......	538	250
Lac-aux-Oignons	29	2,572	1	38	1	154	......	......	......	......	......	2,627	508
Pelly	2¼	234	......	......	......	5	......	......	......	......	......	1,288	430
Qu'Appelle	19½	2,680	2½	300	3	340	......	......	4¼	295	......	1,780	1,205
Buttes-du-Tondre	10¾	1,950	2¼	380	5¼	1,040	......	......	......	......	302	2,413	1,500
Ile à la Crosse	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	74	......
Agence des Buttes-la-Lime	17	2,550	3	120	6½	850	......	......	......	......	......	2,050	3,750
Colonie " "	8	1,200	1	40	3	300	......	......	......	......	......	450	2,000
Bois de l'Orignal	10	150	......	3	......	25	......	......	1	10	......	1,000	20
Total	185	19,137	14	1,190	32	3,475	......	......	5½	359	337	21,776	12,622½

TABLEAU N° 3.—RACINES ET FOURRAGE—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux ensemencés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Alberta	85¾	9,212	5¼	439	9¾	1,486	......	......	3½	533½	769	13,455	1,954
Colombie-Anglaise	2,235¾	157,695	250¼	4,595	350½	22,267	161½	942	357¾	1,982	15,142½	5,936	4,212
Manitoba	2,759¾	22,513	20¾	339½	25¾	509	4½	32	26¼	302	40	11,103	2,082
Nouveau-Brunswick	227¾	8,998	......	......	1	100	¼	10	......	......	227½	8	51
Nouvelle-Ecosse	196	6,821	1¼	22	13	1,174	¼	10	6¼	197	606	195	29
Ontario	1,706½	93,724	63¾	2,381	189¾	16,691½	15½	1,429	141½	8,028½	18,796½	2,427½	6,927½
Ile-du-Prince-Edouard	7	795	......	......	½	100	......	......	......	......	29½	20½	4
Québec	830¼	28,539	8½	327	15¼	1,425	6	222	......	......	2,748	457½	870
Saskatchewan	185	19,137	14	1,190	32	3,475	......	......	5½	359	337	21,776	12,622½
Total	8,217¾	347,434	363¾	9,293½	637½	47,227½	188	2,645	1,055¾	11,402	38,695½	55,388½	28,752

TABLEAU N° 4.—TERRAINS, CLOTURES ET BATIMENTS PRIVÉS.

Agence.	Superficie de la réserve.	(Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.) Boisée.	Défriché mais non cultiv.é	Actuellement cultivée.	Acres clôturés.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
Alberta.	acres	acres	acres	acres															
Pieds-Noirs	175,580	3,300	168,880	3,400	16,000			74	100	20	1	130	20	3	1	4	2	1	....
Gens-du-Sang	354,086	4,760	344,661	4,665	25,000	....	....	15	250	....	5	75	....	....	....	60	25	....	....
Edmonton	82,101½	43,371	36,678½	2,052	6,705	....	....	8	75	15	22	78	52	27	15	34	8	17	7
Hobbema	76,420	75,201¾	197¾	1,020½	5,297	....	....	3	70	66	....	105	31	20	23	4	....	....	....
Petit-lac-des-Esclaves	30,656	12,300	18,301	55	185	....	....	....	49	....	....	38	15	....	....	16	3	3	....
Piégânes	93,141½	700	89,179½	3,262	....	....	....	15	50	3	2	40	5	3	1	13	9	....	2
Lac La-Selle	117,221	37,605	78,226	1,390	68,128	....	....	....	115	68	1	99	78	....	5	33	3	....	....
Sarcis	69,120	10,782	57,777	561	71,000	....	....	12	35	....	....	31	15	....	....	....	....	....	....
Assiniboines	75,458	30,738	44,365	355	11,000	....	....	10	130	....	....	50	40	....	....	....	....	....	....
Total	1,073,784	218,757¾	838,265¾	16,760½	203,315	....	....	137	854	172	31	646	256	53	45	164	50	18	9
Colombie-Britannique.																			
Babine et Skeena supérieure	30,360	21,800	7,668	892	1,089	....	....	407	301	50	....	119	79	....	....	38	180	....	....
Bella Coola	22,315½	22,060	181	74½	1,302	....	....	304	14	177	8	8	13	2	1	63	68	....	....
Cowichan	19,926	11,134	5,475	3,317	5,575	....	....	600	10	25	218	5	71	....	....	....	....	....	....
Kamloops	172,079	94,191	65,639	12,249	107,118	....	....	243	302	....	9	392	23	50	8	4	4	267	4
Kootenay	42,316	2,320	38,115	1,881	1,881	....	....	41	138	80	36	23	25	....	....	....	23	....	....
Kwawkewlth	16.502½	16,004	485	13½	27	....	....	102	....	176	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lytton	124,398½	50,615	52,208	21,575½	50,235	....	....	438	444	....	354	313	....	....	85	....	....	....	....
Nass	55,572	54,945½	320	306½	205	....	....	489	68	92	....	....	....	....	....	22	....	....	....
New-Westminster	39,099	32,752	3,451	2,896	3,910	....	....	568	55	226	243	212	201	11	67	10	23	1	....
Okanagan	147,339	51,038	87,211	9,090	24,000	....	....	59	126	....	....	151	96	39	37	....	76	4	....
Reine-Charlotte	3,484½	2,474½	1,004	6	8	....	....	140	....	30	2	1	3	....	....	3	....	1	....
Stickine	415	15	400	....	....	....	....	1	35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac Stuart	27,465	24,056	3,099	310	1,506	....	....	47	217	90	23	37	39	....	....	45	25	....	....
Côte-ouest	12,364	11,908	363	93	140	....	....	500	....	211	....	5	2	....	....	....	....	....	....
Lac Williams	66,598	49,696	15,517	1,385	7,030	....	....	8	246	....	....	148	....	....	1	....	196	....	....
Total	780,234	445,009	281,136	54,089	204,026	....	....	4047	1956	1157	893	1414	552	102	199	185	572	273	4

TABLEAU N° 4.—TERRAINS, CLOTURES ET BATIMENTS PRIVÉS—*Suite.*

AGENCE.	Superficie de la réserve.	(Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.) Boisée.	Défrichée mais non cultivée.	Actuellement cultivée.	Acres clôturés.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
	acres	acres	acres	acres															
MANITOBA.																			
Birtle	51,629	31,303	17,523	2,803	10,528	....	....	17	79	27	3	100	51	1	5	75	2	4	....
Clandeboye	39,784	29,950	9,586	248	248	....	....	5	200	....	....	....	73	....	....	3	....	....	....
Fisher-River	113,081	112,685	209½	186½	504	....	....	....	337	....	....	....	151	....	7	37	21	....	8
Griswold	12,294	900	7,917	3,477	1,256	1	....	35	36	27	....	47	15	13	2	36	23	....	....
Manitowapah	81,429	40,413	40,798	218	564	....	....	....	313	17	....	148	192	....	17	124	26	27	....
*Norway House	52,057	20,588	5,220	400	....	....	....	....	394	55	....	....	14	....	....	7	....	....	....
Le-Pas	25,746¼	17,608½	8,014¾	123	198	....	....	26	172	12	....	16	58	....	5	7	....	4	....
Portage-la-Prairie	26,280	6,000	18,975	1,305	2,750	....	....	....	78	21	....	72	29	....	3	20	10	6	....
Bande de la rivière de la Vallée	11,680	2,400	9,155	125	1,365	....	....	....	14	....	1	13	5	....	3	5	....	....	....
Total	413,980¼	261,847½	117,398¼	8,885½	17,413	1	....	83	1623	159	4	396	368	14	42	314	82	41	8
NOUVEAU-BRUNSWICK.																			
Division nord-est:—																			
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	14,191¼	11,836¼	1,368	987	935	....	....	199	....	35	40	58	52	....	25	....	49	....	....
Division nord:—																			
Comtés de Madawaska et Victoria	6,506	6,071	234½	200½	220	....	....	52	2	....	13	....	2	1	1	....	9	....	....
Division sud-ouest:—																			
Comtés de Carleton, Charlotte, King, Queen, Sunbury, St-Jean et York	747	509	186	52	125	....	....	64	....	4	9	3	....	4	6	1	....	....	....
Total	21,444¼	18,416¼	1,788½	1,239½	1,280	....	....	315	2	39	61	61	54	5	32	1	58	....	....

NOUVELLE-ECOSSE.																			
Comté d'Annapolis	400	395	3	2	5			17	4	2	1								
" d'Antigonish et Guysborough	790	540	155	95	260			45	21	10	1	2							
" du Cape Breton (Eskasoni)	2,800	2,000	200	600	700			21	1	3	10	10	10	2		3		5	
" du Cape Breton (Sydney)	652¾	650	2¾					25											
" de Colchester	155	120	20	15	15			15		4	3					2			
" de Cumberland	1,000	1,000						5		4			2						
" de Digby	1,600	1,321	225	54	225			24			3				3				
" de Halifax	38	8	16	14				30	6	10	4								
" de Hants	3,250	2,852	300	98	98			15	1	2	7	1	7		3				
" de Inverness	2,755	1,623	593	539	782			37			17				1		3	2	
" de King	459¾	400	53	6¾	25			20			2	2	1						
" de Lunenburg	2,000	1,400	390	210	519½			17		2	13	9	10		13				
" de Pictou																			
" de Queen	1,000	600	200	200	150			16		1	3				3				
" de Richmond	1,281	900	180	201	130			20		6	13						5	4	
" de Shelburne					10			7	1	2							1		
" de Victoria	650	400	200	50	50			20			18	18	18		15	5		10	
" de Windsor	263	263						8											
" de Yarmouth																			
Total	19,094½	14,472	2,538½	2,084	2,969½			342	35	46	95	42	48	2	38	10	9	21	
ONTARIO.																			
Alnwick	3,536½	900	110	2,526½	2,800			51	8	2	18	20	4	2			1	1	
Cape-Croker	15,586	10,526	3,550	1,510	1,580	4	1	36	39	8	40	46	30	4	15	1	3	8	
Caradoc	1,6071	1,057	4,493	10,521	16,071	6	11	187	73	49	38	108	54	28	27	28	11	9	51
Chapleau	183,580	183,563	13	4	4			17	10										
Ile du Chrétien	9,672	8,892	580	200	500		2	17	20	1	1	20	15	2	15	5	4	2	
Fort-Frances	125,577	125,419	66½	91½	1,543			19	142	15		43	9						
Golden Lake	1,500	1,230	200	70			4	17		1	7	2			2		3		
Gore-Bay	15,302	11,408	2,310	1,584	2,278			19	107	7	41	73	40	29	95	49	40	13	1
Kenora	128,916	128,689	141	86	295			1	222			83	34			49			
Lac-Simcoe	3,497	2,715	492	290	387			14	17	4	8	15	10	4	8	4	3	2	
Manitowaning	179,685	143,466	32,084	4,135	6,870	1		31	412	21	130	329	77	1	228	129	239	4	
Moravian	3,010	500	2,010	500	2,500			30	36	1	8	27	14	7				4	10
Lac-La-Vase	2,000	1,500	225	275	325		1	33	10		7	10	7	6	5		2		
Nouveau-Crédit	6,000	200	1,900	3,900	6,000	1	3	58	14	1	30	14	8	14	6	4	3	7	1
Parry-Sound	87,432	85,400	1,197	835	833			36	78	20	8	20	17	14	12	1	6	1	
Port-Arthur	22,487	21,842	413	232	76			46	81	35	6	7	11	6			1	2	
Rama	2,000	815	419	766	1,185			52	10		2	8	7	2	4		10	4	
Lac-au-Riz	1,860	900	360	600	1,300		1	9	8		8	7	5		4		1		
Sarnia	10,792	5,660	2,330	2,802	6,750		3	112	5	16	30	38	22	12	22	20	10	7	13
Saugeen	9,020	3,840	4,000	1,180	1,400		1	78	29		30	70	30	20	25	1	10	2	
Sault-Sainte-Marie	39,600	36,275	1,113	2,212	2,275			60	94	21	62	65	38		8	4	26	25	
Savanne	101,267	100,639	574	54	98				171			8	9			21			
Scugog	800	60	225	515	800			9	1	2	5	3	3						

*Aucuns détails fournis quant aux 25,849 acres.

TABLEAU N° 4.—TERRAINS, CLOTURES ET BATIMENTS PRIVÉS—*Suite.*

Agence.	Superficie de la réserve.	(Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.) Boisée.	Défrichée mais non cultivée.	Actuellement cultivée.	Acres clôturés.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
	acres	acres	acres	acres															
Six-Nations	43,696	9,000	8,220	26,476	43,696	10	33	456	394	10	258	388	185	114	179	61	41	108	69
Sturgeon-Falls	64,805	64,385	25	395	273	....	....	37	59	24	20	24	8	4	7	24	5	4	....
Thessalon	60,439	59,260	580	679	679	....	....	35	73	14	24	29	25	....	24	....	24	....	....
Tyendinaga	16,700	7,134	1,726	7,840	13,768	1	1	227	10	....	106	117	38	140	65	25	10	13	40
Ile Walpole	40,480	3,396	33,420	3,664	2,995	....	....	83	52	6	8	65	18	12	32	41	5	9	61
Total	1,195,310½	1,018,671	102,696½	73,943	117,281	33	61	1770	2175	258	895	1639	708	421	783	467	458	225	246
Ile-du-Prince-Edouard.																			
Ile du Prince-Edouard	1,524	726	404	394	542	....	....	42	....	22	25	22	25	3	6	5	37	6	....
Québec.																			
Bécancour	122	10	....	112	89	....	....	5	....	1	2	2	2	....	....	....	....	2	....
Bersimis	63,197	62,784	335	78	50	....	....	30	42	....	4	7	8	....	4	1	....	....	....
Cacouna	300	300	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Caughnawaga	12,327	1,383	7,120	3,824	2,620	50	2	423	....	....	132	182	150	3	400	16	....	....	....
Lac St-Jean	3,779	2,469	480	830	1,100	....	....	40	17	2	31	27	....	....	21	3	10	19	....
Lorette	2,675	....	2,675	....	20	1	1	85	....	....	6	5	5	....	8	....	....	....	....
Maniwaki	44,537	43,663	154	720	326	....	....	2	37	32	15	30	12	1	7	1	....	....	....
Maria	416	80	200	136	150	....	....	20	1	....	15	8	15	....	....	2	....	2	....
Mingan	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Oka	....	....	....	....	....	1	85	....	....	10	19	30	8	....	....	1	4	....	11
Pierreville	527½	298	196	33½	219	....	1	62	4	23	3	13	3	2	2	3	....	1	....
Restigouche	8,866	8,204	62	600	600	....	....	78	12	3	62	28	62	10	46	....	....	14	....
Sept-Iles	6	....	6	....	....	....	....	40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Saint-Régis	6,938	80	5,380	1,478	580	....	....	175	33	....	70	60	48	9	9	....	11	3	7
Témiskamingue	14,936	14,490	198	248	182	....	....	12	25	11	....	11	7	....	2	....	12	3	....
Total	158,626½	133,761	16,806	8,059½	5,936	52	89	992	171	82	296	403	320	25	499	27	37	44	18

SASKATCHEWAN.																			
Assiniboine	40,897½	27,264½	12,314	1,319	11,038	....	....	6	40	....	....	25	27	1	1	28	....	....	....
Battleford	172,736	16,800	153,543	2,393	4,847	....	....	....	156	85	2	110	102	1	4	62	12	....	....
Carlton	219,641	84,810	131,597	3,234	19,230	....	....	....	115	81	38	133	138	....	24	79	2	7	....
Lac-Croche	120,895	17,200	102,096	1,599	4,350	....	....	....	42	97	....	66	78		6	43	4	....	....
Lac-au-Canard	123,508	39,598	82,057	1,853	15,091	....	....	2	123	46	....	33	146	....	9	26	....	2	2
Montagne de l'Orignal	30,088	25,486	3,523	1,079	4,000	....	....	....	13	40	....	25	30	....	12	....	....	....	....
Lac-aux-Oignons	190,432	41,896	148,036	500	8,770	....	....	4	148	....	....	....	89	....	....	17	....	....	....
Pelly	32,925	16,122	15,628	1,175	2,350	....	....	2	45	35	....	34	59	....	....	11	....	4	....
Qu'Appelle	81,087	6,180	72,787	2,120	13,497	....	....	3	122	31	1	58	72	....	....	26	7	....	95
Buttes du Tondre	110,873½	35,465	71,540½	3,868	30,035	....	....	5	125	13	....	104	101	1	5	64	....	9	....
Ile à la Crosse	....	....	....	....	14	....	....	....	230	....	....	8	4	....	....	....	....	....	....
Agences des Buttes la Lime	84,454	27,000	53,419	4,035	18,777	....	....	9	65	....	3	64	54	....	12	....	....	....	62
Colonie " "	18,850	2,000	13,072	3,778	300	....	....	7	18	....	3	20	24	....	12	....	....	....	55
Bois de l'Orignal	3,680	1,156	2,454	70	1,120	....	....	....	14	6	....	10	12	....	....	....	....	....	....
Total	1,230,067	340,977½	862,066½	27,023	133,519	....	....	38	1256	434	47	690	936	3	85	359	25	22	214

TABLEAU Nº 4.—TERRAINS, CLOTURES ET BÂTIMENTS PRIVÉS—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Superficie de la réserve.	(Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.) Boisée.	Défrichée mais non cultivée.	Actuellement cultivée.	Acres clôturés.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
	acres	acres	acres	acres															
Alberta	1,073,784	218,757¾	838,265¾	16,760½	203,315	....	....	137	854	172	31	....	256	53	45	164	50	18	9
Colombie-Anglaise	780,234	445,009	281,136	54,089	204,026	....	....	4047	1956	1157	893	1414	552	102	199	185	572	273	4
Manitoba	414,108¼	261,848	....	....	....	2	....	83	1623	159	4	396	368	14	42	314	82	41	8
Nouveau-Brunswick	21,444¼	18,416¼	1,788½	1,239½	1,280	....	....	315	2	39	61	61	54	5	32	1	58	....	....
Nouvelle-Ecosse	19,094½	14,472	2,358½	2,084	2,969½	....	....	342	35	46	95	42	48	2	38	10	9	21	....
Ontario	1,195,310½	1,018,671	102,696½	73,943	117,281	33	61	1770	2175	258	895	1639	708	421	783	467	458	225	246
Ile du Prince-Edouard	1,524	726	404	394	542	....	....	42	....	22	25	22	25	3	6	5	37	6	....
Québec	158,626½	133,761	16,806	8,059½	5,936	52	89	992	171	82	296	403	320	25	499	27	37	44	18
Saskatchewan	1,230,067	340,977½	862,066½	27,023	133,519	....	....	38	1256	434	47	690	936	3	85	359	25	22	214
Total	4,894,065	2,452,638	2,223,100¾	192,478	668,868	86	150	7766	8072	2369	2347	4667	2767	925	1729	1532	1327	650	499

TABLEAU N° 5.—EDIFICES PUBLICS.

Agence.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
ALBERTA.									
Pieds-Moirs	....	....	....	....	....	....	1	2	126
Gens-du-Sang	....	2	7	....	8	....	2	2	2
Edmonton	....	....	....	....	9	2	1	1	....
Hobbema	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Petit-lac-des-Esclaves	....	....	....	....	....	....	....	....	239
Piégânes	1	1	....	....	12	1	1	2	....
Lac La-Selle	....	....	....	....	....	1	....	....	....
Sarcis	2	1	....	....	1	....	....	....	....
Assiniboines	....	3	....	....	....	....	....	....	....
Total	3	7	7	....	30	4	5	7	367
COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
Babine et Skeena supérieure	....	1	....	....	2	3	....	....	....
Bella-Coola	7	3	6	....	2	1	....	....	....
Cowichan	4	....	7	....	....	....	....	....	....
Kamloops	15	5	2	2	2	....	....	....	....
Kootenay	5	....	1	....	....	....	....	....	1
Kwawkewlth	....	....	4	....	....	....	....	1	....
Lytton	41	2	2	1	....	....	....	....	4
Nass	12	4	8	....	8	4	....	3	75
New-Westminster	29	4	5	....	....	....	....	....	....
Okanagan	7	4	....	....	....	....	....	....	....
Reine-Charlotte	3	2	2	1	10	....	....	1	....
Stickine	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac Stuart	12	1	....	....	1	....	....	....	....
Côte-ouest	10	....	8	....	....	....	....	....	....
Lac Williams	12	1	....	....	....	2	2	2	....
Total	157	27	45	4	25	10	2	7	80
MANITOBA.									
Birtle	4	....	1	3	1	....	2	2	....
Clandeboye	5	....	5	....	....	....	....	....	....
Rivière Fisher	6	....	9	1	10	....	....	....	....

TABLEAU N° 5.—EDIFICES PUBLICS—*Fin.*

Agence.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
MANITOBA.									
Griswold	2		2		2		1	1	7
Manitowapah	9		10		7				
Norway-House	11		7						
Le-Pas	2		3		6	1			
Portage-la-Prairie	1		2	1	5				
Bande de la rivière de la Vallée	1		1						
Total	41		40	5	31	1	3	3	7
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Division du nord-est:—									
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	6	3	3		7				
Division du nord:—									
Comtés de Madawaska et Victoria	1	1	2		2				
Division sud-ouest:—									
Comtés de Carleton, Charlotte, King, Queen, Sunbury, St-Jean et York	1	1	4		1				
Total	8	5	9		10				
NOUVELLE-ECOSSE.									
Comté d'Annapolis									
" d'Antigonish et Guysborough	1		1						
" du Cap-Breton (Eskasoni)	1		1						
" du Cap-Breton (Sydney)			1						
" de Colchester			1		1				
" de Cumberland	1								
" de Digby	1		1	1					
" de Halifax									
" de Hants	1		1		1				
" d'Inverness	1		2	1	3				
" de King									

Comté de Lunenburg			1						
" de Pictou									
" de Queen									
" de Richmond	1		1		2				
" de Shelburne									
" de Victoria			1		1				
" de Windsor									
" de Yarmouth									
Total	7		11	2	8				
Ontario.									
Alnwick	1	1	1	1	4				
Cap-Croker	2	1	3	2	1		1	1	3
Caradoc	9	3	6	10	2				
Chapleau									
Ile du Chrétien	2	1	1	1			1	1	1
Fort-Frances	2		4						
Lac Doré	1	1	1		1	1			
Baie-de-Gore	4	2	3				2		
Kenora			2						
Lac Simcoe	1	1	1	1			1	1	
Manitowaning	7	4	8	1	3				2
Moravian	3	1	1		2				
Lac-la-Vase	2	1	1	1	1				
Nouveau-Crédit	2	1	1	3	2				4
Parry-Sound	7	1	5	2	7	2			
Port-Arthur	5	3	7		2				
Rama	1	1	1	2	2				
Lac-au-Riz	1	1		1	1				
Sarnia	5	1	3	3	1		1	1	
Saugeen	5	1	3	4	12				
Sault-Sainte-Marie	5	1	4		4				
Savanne	1		5						
Scugog	1			1					
Six-Nations	15	1	12	2	22				8
Sturgeon-Falls	4		3						
Thessalon	4		5						
Tyendinaga	2	1	4	4	6				
Ile Walpole	2	2	2	2	3				
Total	92	30	87	41	76	3	6	4	18
Ile-du-Prince-Edouard.									
Ile-du-Prince-Edouard	1	1	1	3	3		1		

TABLEAU N° 5.—ÉDIFICES PUBLICS—*Suite.*

Agence.	Églises.	Salles de conseil.	Écoles.	Hangars.	Autres bâti-ments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
QUÉBEC.									
Bécancour									
Bersimis	1								
Cacouna									
Caughnawaga	1	1	5		2				
Lac-Saint-Jean	1		1		1				
Lorette	1		1					1	
Maniwaki		1	2		2				
Maria	1		1				1		
Mingan									
Oka	1		1	2			2		
Pierreville	3	1	2						
Restigouche	1	1	1			1	2		
Sept-Iles	1								
Saint-Régis	2	1	5		11		1		2
Timiskaming			1		2		1		1
Total	13	5	2	2	18	1	7	1	3
SASKATCHEWAN.									
Assiniboine		2	1		4		1	1	51
Battleford	2		7	5	16	1	3	1	
Carlton	2		6		5		2	3	10
Lac Croche							1	1	
Lac-aux-Canards	3		3				4	3	2
Montagnes-de-l'Orignal			1		1		1	1	55
Lac-aux-Oignons						1		1	
Pelly	3		3						
Qu'Appelle							1	1	
Buttes-de-Tondre	1		3				2	2	
Ile à la Crosse									
Agence des Buttes-la-Lime	3			2			2	2	
Colonie des Buttes-la-Lime	2			2					
Bois de l'Orignal	1								
Total	17	2	24	9	26	2	17	16	118

TABLEAU N° 5.—ÉDIFICES PUBLICS—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Églises.	Salle de conseil.	Écoles.	Hangars.	Autres bàtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
Alberta	3	7	7		30	4	5	7	367
Colombie-Anglaise	157	27	45	4	25	10	2	7	80
Manitoba	41		40	5	31	1	3	3	7
Nouveau-Brunswick	8	5	9		10				
Nouvelle-Ecosse	7		11	2	8				
Ontario	92	30	87	41	76	3	6	4	18
Ile du Prince-Edouard	1	1	1	3	2		1		
Québec	13	5	20	2	18	1	7	1	3
Saskatchewan	17	2	24	9	26	2	17	16	118
Total	339	77	244	66	226	21	41	38	593

TABLEAU N° 6.—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC.

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à chevaux.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures Democrat.	Bughies et voitures légères.
Alberta.																		
Pieds-Noirs	64	65	8	3	2	90	12	80	2	.....	3	280	200	.....	50	25	40	50
Gens-du-Sang	75	10	25	.....	2	100	15	100	4	2	6	2,000	350	.....	2	1	100	15
Edmonton	67	63	17	11	.....	56	19	54	5	2	7	239	84	.....	28	72	20	15
Hobbema	91	44	3	6	.....	80	9	67	.....	.....	.....	910	126	.....	23	90	19	12
Petit-lac-des-Esclaves	8	4	.....	.....	.....	12	.....	10	.....	.....	2	53	20	.....	6	28	4	.....
Piégânes	34	16	.....	.....	.....	32	1	31	.....	.....	6	800	60	.....	3	4	32	5
Lac-La-Selle	62	36	1	.....	.....	53	7	51	.....	.....	.....	4	97	5	18	83	26	6
Sarcis	21	12	2	2	1	26	2	15	1	.....	.....	280	70	.....	.....	22	16	.....
Stony	42	10	1	.....	.....	45	.....	30	.....	.....	.....	.....	95	.....	45	.....	75	23
Total	464	260	57	22	5	494	65	483	12	4	24	4,566	1,002	5	175	325	332	126
Colombie-Britannique.																		
Babine et Skeena supérieure	8	5	.....	.....	.....	9	.....	9	.....	.....	70	4,950	34	1	2	74	.....	.....
Bella Coola	10	7	.....	.....	.....	5	.....	3	.....	.....	42	.....	14	6	18	5	2	.....
Cowichan	165	116	.....	5	3	43	17	28	7	16	9	4,290	180	2	13	4	35	164
Kamloops	585	617	6	119	68	248	19	308	8	4	9	2	245	56	178	116	214	45
Kootenay	148	39	.....	.....	.....	38	4	25	3	1	.....	300	68	.....	11	66	21	14
Kwawkewlth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Lytton	231	184	16	53	31	91	4	70	11	1	1	1,002	274	.....	9	157	56	32
Nass	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	147	.....	.....	.....	.....	145	.....	.....
New-Westminster	80	68	.....	4	.....	20	3	9	.....	.....	.....	1,816	87	5	.....	6	3	4
Okanagan	178	134	9	22	47	65	10	65	7	.....	.....	550	118	2	42	87	69	104
Reine-Charlotte	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Stickine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
Lac Stuart	23	7	.....	.....	.....	7	.....	5	.....	.....	9	1,805	7	.....	33	30	8	.....
Côte occidentale	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	230	6	.....	.....	.....	2	11
Lac Williams	132	66	.....	.....	44	84	8	80	4	2	4	.....	85	.....	12	174	59	15
Total	1,371	1,244	31	203	193	610	65	601	40	24	296	14,945	1,120	72	318	865	470	389

MANITOBA.																		
Birtle	104	55	30	6	1	53	35	46	4	2	...	1,310	94	2	74	90	48	61
Clandeboye	19	14	...	...	...	3	...	2	...	1	...	...	7	2	3	26	...	...
Rivière Fisher	28	15	1	1	...	37	1	37	...	...	...	...	54	...	12	68	...	8
Griswold	101	41	15	1	...	28	36	25	8	1	4	494	69	...	37	62	47	32
Manitowapah	37	34	3	...	...	73	...	53	...	...	15	920	122	27	106	114	18	98
Norway-House	4	3	...	...	...	...	...	...	...	...	7	645	...	...	...	...	...	...
Pas	14	12	...	...	...	10	...	8	...	...	2	1,002	6	3	...	13	...	...
Portage-la-Prairie	37	18	9	1	...	27	10	19	7	...	...	275	30	...	22	30	13	42
Bande de la Rivière de la Vallée	10	4	1	...	...	8	1	6	...	...	...	44	11	...	14	11	6	8
Total	354	196	59	9	1	239	83	196	19	4	28	4,690	393	34	268	414	132	249
NOUVEAU-BRUNSWICK.																		
Division Nord-Est.																		
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Ristigouche et Westmorland	20	23	...	6	5	10	...	7	...	...	19	1,445	21	...	18	37	15	11
Division-Nord.																		
Comtés de Madawaska et Victoria	10	10	2	7	1	6	1	4	...	...	...	45	9	...	5	9	4	4
Division Sud-Ouest.																		
Comtés de Carleton, Charlotte, Queens, Kings, Sunbury, Saint-Johns, et York	2	...	...	...	...	1	1	...	1	...	...	...	7	...	7	...	...	...
Total	32	23	2	13	6	17	2	11	1	...	19	1,490	37	...	30	46	19	15
NOUVELLE-ECOSSE.																		
Comté d'Annapolis	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	1	...	...
Comtés d'Antigonish et Guysborough	6	4	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	3	2	1	5	...	...
Comté de Cap-Breton (Eskasoni)	6	4	...	5	...	5	...	2	...	...	25	500	11	11	5	8	1	3
" du Cap-Breton (Sydney)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Colchester	1	1	...	1	...	...	...	...	...	...	1	12	1	...	1	1	...	1
" de Cumberland	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
" de Digby	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	40	...	...	...	...	...	...
" d'Halifax	2	2	...	...	...	...	...	...	...	...	33	...	1	1	1	...	...	...
" de Hants	4	4	...	5	...	3	...	3	...	...	10	50	2	...	6	6	...	3
" d'Inverness	9	6	...	6	1	4	...	3	...	...	10	145	4	8	4	11	...	...
" de Kings	2	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	2	2	...	1
" de Lunenburg	8	8	...	...	...	2	...	...	...	...	5	...	17	...	8	4	...	7
" de Pictou	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Queens	1	1	1	...	...	...	...	...	1	...	...	12	2	1	1	1	...	...
" de Richmond	6	5	...	3	...	1	...	...	...	...	4	150	4	4	5	7	...	...

TABLEAU N° 6.—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC.—*Suite.*

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à chevaux.	Fanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures démocrates.	Bogheis et voitures légères.
NOUVELLE-ECOSSE.																		
Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Victoria	1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	1	.....	4	3	3	15	.....	.....
Windsor	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	48	38	1	20	1	17	.....	9	.....	.....	94	909	55	30	37	61	1	15
ONTARIO.																		
Alnwick	18	13	6	8	5	6	7	6	6	.....	11	340	11	2	17	9	5	13
Cap-Croker	35	30	3	5	2	15	4	20	16	1	2	325	26	1	15	30	18	20
Caradoc	150	135	30	126	18	61	35	50	37	3	10	977	97	12	67	67	53	120
Chapleau	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ile-du-Chrétien	12	10	2	5	1	4	3	3	3	1	7	100	9	1	5	12	4	3
Fort-Frances	27	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	710	3	.....	8	12	.....	.....
Lac Doré	5	2	.....	.....	.....	1	.....	1	1	.....	1	.....	1	.....	3	3	3	2
Baie-de-Gore	66	50	1	3	3	20	3	18	6	2	36	447	36	1	55	46	15	47
Kenora	13	12	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2,494	.....	.....	.....	8	.....	.....
Lac Simcoe	15	14	3	4	1	7	3	4	4	1	8	15	8	.....	5	8	3	2
Manitowaning	227	179	6	24	10	82	13	86	23	4	64	2,440	51	6	203	202	55	93
Moravian	27	29	4	26	2	7	6	7	8	.....	7	.....	15	4	10	17	8	30
Lac-La-Vase	13	10	4	5	4	7	4	4	5	1	.....	6	8	.....	6	8	6	11
Nouveau-Crédit	46	26	18	32	12	19	14	13	12	.....	.....	350	32	7	28	21	8	32
Parry-Sound	35	29	3	5	.....	9	.....	9	10	.....	.....	450	15	.....	12	21	7	9
Port-Arthur	17	8	.....	.....	.....	1	.....	3	.....	.....	1	222	8	.....	9	3	.....	1
Rama	3	3	3	3	.....	3	1	3	2	.....	2	50	3	.....	4	4	2	4
Lac-au-Riz	15	12	4	6	3	6	5	7	6	.....	.....	14	9	3	5	7	4	13
Sarnia	60	50	16	31	6	25	16	23	19	1	13	187	40	6	30	31	8	51
Saugeen	50	40	5	6	1	12	1	12	5	.....	25	1,200	30	.....	25	40	25	35
Sault-Sainte-Marie	66	41	1	9	3	5	.....	9	3	.....	8	1,376	20	3	28	51	4	9
Savanne	5	5	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1,784	.....	.....	.....	1	.....	.....
Scugog	4	2	2	2	.....	2	1	2	2	.....	.....	97	2	.....	2	2	3	3
Six-Nations	385	322	109	210	120	216	140	194	181	6	53	4,010	310	65	201	224	162	268
Sturgeon-Falls	18	8	.....	.....	.....	1	.....	2	2	1	42	.....	12	4	26	37	.....	10
Thessalon	8	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	788	2	.....	19	8	.....	.....

Tyendinaga	137	112	45	87	29	74	33	66	39	.....	33	822	100	.....	85	102	48	112
Ile Walpole	91	62	9	86	1	42	16	29	17	12	8	1	57	4	21	48	16	68
Total	1,528	1,228	274	682	221	625	305	571	405	33	345	19,255	905	119	891	1,022	447	956
Ile du Prince-Edouard.																		
Ile du Prince-Edouard	8	8	.....	.....	5	1	.....	.....	1	1	.....	.....	2	5	3	10	.....	.....
Québec.																		
Bécancour	2	4	2	2	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	2	2	1	2	2	.....	2
Bersimis	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	4	1	3	.....	1
Cacouna	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Caughnawaga	135	190	60	5	9	120	13	115	6	16	24	540	140	90	325	270	.....	280
Lac Saint-Jean	26	30	.....	1	2	8	2	10	9	9	3	245	21	25	34	30	16	14
Lorette	4	5	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	.....	.....	160	4	3	5	2	2	4
Maniwaki	23	25	.....	3	4	10	1	12	7	.....	1	4	12	3	14	22	3	18
Maria	6	6	.....	2	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	5	7	6	.....	.....	8
Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Oka	27	21	.....	.....	2	9	.....	8	.....	2	.....	1	10	14	19	16	.....	26
Pierreville	5	5	.....	1	.....	2	.....	1	.....	.....	2	.....	8	6	6	8	1	1
Restigouche	28	30	2	8	4	4	2	16	2	2	8	170	10	4	16	39	.....	10
Sept-Iles	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Régis	240	112	10	100	5	75	19	75	7	5	60	360	50	20	50	65	10	80
Témiskamingue	12	9	.....	1	.....	3	.....	2	1	.....	3	300	7	1	5	11	1	4
Total	520	438	74	123	27	233	37	247	32	37	101	1,782	272	178	483	468	33	448
Saskatchewan:																		
Assiniboine	36	10	10	1	.....	26	8	25	2	.....	.....	285	36	1	36	17	12	24
Battleford	118	71	16	4	1	92	17	83	12	2	5	928	177	25	89	123	30	40
Carlton	114	86	14	22	9	82	17	70	8	.....	13	1,737	160	.....	110	122	61	26
Lac Croche	72	50	18	13	.....	52	18	46	6	.....	.....	515	103	7	63	89	20	52
Lac au Canard	92	75	14	18	.....	53	20	59	10	4	.....	1,269	109	13	56	94	21	35
Montagne de l'Orignal	42	10	6	1	1	26	7	19	2	1	2	300	40	.....	25	45	31	19
Lac aux Oignons	26	22	1	.....	.....	59	1	56	.....	.....	7	815	122	7	43	105	38	20
Pelly	66	44	12	.....	.....	32	20	28	4	3	4	.....	55	.....	42	56	13	26
Qu'Appelle	108	76	28	.....	1	54	27	46	11	.....	15	705	128	.....	83	104	49	63
Buttes de Tondres	111	56	26	46	.....	69	21	57	9	3	3	1,722	115	10	70	105	29	41
Ile à la Crosse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	4	.....	2	.....	.....
Agence des buttes la Lime	64	29	22	.....	.....	46	24	46	15	2	.....	725	64	16	50	61	14	40
Colonie des buttes la Lime	50	20	18	.....	.....	16	20	16	14	.....	.....	250	20	.....	15	30	5	12
Bois de l'Orignal	8	2	1	1	.....	11	.....	9	.....	.....	6	50	17	.....	6	12	5	3
Total	907	550	186	106	12	618	200	560	93	15	55	9,303	1,141	83	688	965	328	401

TABLEAU N° 6.—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à chevaux.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffre d'outils.	Autres Instruments.	Chariots.	Charettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures Démocrat.	Buggies et charettes.
Alberta	464	260	57	22	5	494	65	483	12	4	24	4,566	1,002	5	175	325	332	126
Colombie-Anglaise	1,371	1,244	31	203	193	610	65	601	40	24	296	14,945	1,120	72	318	865	470	389
Manitoba	354	196	59	9	1	239	83	196	19	4	28	4,690	393	34	268	414	132	249
Nouveau-Brunswick	32	23	2	13	6	17	2	11	1	......	19	1,490	37	......	30	46	19	15
Nouvelle-Écosse	48	38	1	20	1	17	......	9	......	......	94	909	55	30	37	61	1	15
Ontario	1,528	1,228	274	682	221	625	305	571	405	33	345	19,255	905	119	891	1,022	447	956
Ile du Prince-Edouard	8	8	......	......	5	1	......	......	1	1	......	......	2	5	3	10	......	......
Québec	520	438	74	123	27	233	37	247	32	37	101	1,782	272	178	483	468	33	448
Saskatchewan	907	550	186	106	12	618	200	560	93	15	55	9,303	1,141	83	688	965	328	401
Total	5,232	3,985	684	1,178	471	2,854	757	2,678	603	118	966	57,050	4,927	526	2,893	4,176	1,762	2,599

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES.

Agence.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Étalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Alberta.																	
Pieds-Noirs	20	1,400	300	.....	.....	14	438	804	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100
Gens-du-Sang	35	2,264	300	65	.....	944	668	1,425	25	.....	3	20	50	15	.....	.....	.....
Edmonton	1	380	.....	10	16	9	179	316	.....	.....	3	20	146	31	15	.....	1,267
Hobbema	.....	503	76	.....	9	47	94	132	.....	.....	.....	.....	62	.....	.....	.....	342
Petit lac de l'Esclave	10	106	4	2	.....	36	85	49	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Piégânes	.....	1,569	22	.....	.....	21	296	603	.....	.....	1	10	.....	.....	.....	.....	25
Lac La-Selle	.....	413	2	3	80	13	255	217	.....	.....	3	19	10	11	7	.....	335
Sarcis	.....	425	26	16	.....	12	73	97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stony	20	1,200	160	.....	.....	40	161	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	87	8,260	890	96	105	1,136	2,249	2,984	25	.....	10	69	278	57	22	.....	2,969
Colombie-Britannique.																	
Babine et Skeena supérieure	31	292	46	10	.....	.....	99	54	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bella-Coola	7	417	22	9	.....	9	25	38	.....	.....	1	3	20	.....	2	.....	530
Cowichan	75	206	58	3	2	24	284	165	960	460	.....	4	25	.....	405	340	5,740
Kamloops	44	3,865	551	26	.....	208	1,019	324	.....	.....	5	30	121	79	136	84	7,248
Kootenay	62	1,230	215	44	.....	120	785	620	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	765
Kwawkewlth	.....	1	.....	1	.....	.....	5	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,500
Lytton	95	886	195	58	.....	158	526	802	.....	.....	61	282	416	.....	22	92	1,164
Nass	1	5	1	.....	.....	12	11	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	850
New-Westminster	30	427	75	32	45	102	462	462	235	240	34	155	904	.....	98	686	3,091
Okanagan	34	1,560	520	23	.....	368	831	1,365	25	25	17	80	292	.....	.....	.....	1,135
Reine-Charlotte	.....	11	3	4	.....	4	25	11	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300
Stickine	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Stuart	20	319	57	19	.....	60	85	58	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Côte occidentale	.....	14	.....	20	.....	.....	64	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	761
Lac Williams	.....	1,495	536	27	.....	120	687	555	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	730
Total	399	10,750	2,279	276	47	1,184	5,330	4,469	1,224	726	118	554	1,818	79	663	1,220	23,814

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Suite.*

Agence.	Chevaux.			Bêtes a cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Étalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Manitoba.																	
Birtle	6	314	.....	7	27	17	80	129	.....	.....	.....	5	36	6	10	8	953
Clandeboye	.....	132	.....	19	150	67	206	177	8	.....	.....	.....	44	.....	.....	.....	495
Rivière Fisher	4	70	.....	7	96	89	217	163	.....	.....	2	22	12	.....	.....	.....	379
Griswold	.....	213	17	.....	16	1	1	.....	.....	.....	1	1	3	23	14	.....	511
Manitowapah	.....	334	.....	24	75	191	694	489	63	.....	.....	.....	97	.....	.....	.....	.....
Norway-House	.....	.....	.....	4	7	2	19	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pas	5	34	7	6	12	8	90	75	.....	.....	2	2	7	.....	.....	.....	.....
Portage-la-Prairie	.....	115	4	2	20	.....	24	24	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	160
Bande de la Rivière de la Vallée	.....	30	3	.....	12	6	29	30	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	2	60
Total	15	1,242	31	69	415	381	1,360	1,096	71	.....	5	33	200	29	24	10	2,558
Nouveau-Brunswick.																	
Division nord-est:—																	
Comté de Gloucester, Kent, Northumberl. Restigouche et Westmorland	.....	14	3	5	1	30	43	38	.....	.....	.....	3	23	2	.....	.....	317
Division nord:—																	
Comté de Madawaska et Victoria	.....	12	.....	.....	.....	.....	7	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	300
Division sud-est:—																	
Comté de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	.....	5	.....	.....	.....	.....	3	7	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	126
Total	.....	31	3	5	1	30	53	48	.....	1	.....	3	25	2	.....	.....	743

NOUVELLE-ÉCOSSE.																	
Comté de Annapolis	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0
" de Antigonish et Guysborough	...	1	...	...	3	2	3	6	...	...	...	...	...	...	...	...	5
" du Cap-Breton (Eskasoni)	...	13	...	1	...	...	21	13	5	...	...	...	...	...	...	3	200
" du Cap-Breton (Sydney)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Colchester	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12
" de Cumberland	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9
" de Digby	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	25
" de Halifax	...	2	...	...	...	...	9	10	20	...	...	...	...	...	...	...	150
" de Hants	...	4	1	...	2	2	3	9	...	...	...	2	1	...	...	...	100
" d'Inverness	...	9	...	...	1	...	21	16	1	...	...	...	...	...	...	7	150
" de King	...	3	1	...	...	2	2	2	...	...	...	...	2	...	...	...	200
" de Lunenburg	...	4	...	1	6	16	19	18	50	...	...	2	2	...	8	2	266
" de Pictou	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Queens	...	1	...	...	2	2	4	3	11	6	...	...	6	...	...	...	12
" de Richmond	...	6	...	1	...	4	12	10	...	...	...	1	...	...	...	...	50
" de Shelburne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Victoria	...	6	...	3	...	2	20	45	...	...	...	...	...	...	...	...	100
" de Windsor	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Yarmouth	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	...	53	2	6	14	30	118	132	87	6	...	5	11	...	8	12	1,370
ONTARIO.																	
Alnwick	...	27	3	...	...	9	20	9	...	...	...	2	11	13	5	11	612
Cap-Croker	1	96	6	1	...	31	28	48	16	11	3	26	96	28	3	42	296
Caradoc	1	247	21	4	...	65	128	118	...	...	2	46	280	73	22	196	6,085
Chapleau	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ile-dn-Chrétien	...	35	2	1	...	8	22	12	6	...	3	12	40	...	...	...	200
Fort-Frances	2	93	1	3	3	3	15	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac Doré	...	5	...	...	...	...	4	3	...	...	...	1	...	...	...	...	6
Baie-de-Gore	8	102	12	5	...	10	45	21	25	2	5	35	215	10	9	14	484
Kenora	...	70	...	7	20	4	21	8	...	...	...	...	...	...	...	...	85
Lac Simcoe	...	22	3	...	...	2	19	19	...	...	1	7	37	47	3	75	290
Manitowaning	19	389	117	24	6	79	280	195	133	14	79	302	430	14	4	26	2,230
Moravian	1	59	10	...	...	...	18	8	...	...	...	6	4	17	...	25	725
Lac-La-Vase	...	24	4	1	...	4	21	32	...	...	...	5	39	...	...	...	411
Nouveau-Crédit	...	97	10	2	...	12	67	35	12	...	1	13	34	19	17	15	692
Parry-Sound	4	42	7	8	2	13	39	47	1	...	6	...	31	20	...	66	750
Port-Arthur	...	16	...	1	...	...	17	15	...	...	...	3	...	...	...	...	380
Rama	...	10	...	...	...	...	8	7	...	...	...	...	8	...	2	...	300
Lac-au-Riz	...	19	2	...	...	7	26	35	...	...	...	6	45	57	86	...	220
Sarnia	1	115	8	2	...	9	37	39	...	...	3	11	40	89	25	17	1,993
Saugeen	1	80	7	1	...	5	45	40	...	...	...	15	20	25	14	20	300
Sault-Sainte-Marie	4	63	6	8	26	48	41	42	...	...	2	14	12	...	...	...	855
Savanne	...	3	...	4	8	1	9	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Scugog	...	9	4	...	...	...	2	2	...	...	...	2	12	20	2	...	205
Six-Nations	16	681	181	44	...	131	820	892	150	70	25	390	1,261	751	217	990	16,941

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Suite.*

Agence.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Étalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Ontario.																	
Sturgeon-Falls	13	53	4	9	...	6	52	58	...	...	5	16	...	8	20	22	380
Thessalon	8	44	7	4	...	15	28	29	...	...	...	19	37	...	...	...	421
Tyendinaga	2	295	25	15	...	20	530	275	50	40	5	60	262	400	100	250	3,760
Ile Walpole	15	250	40	8	...	13	160	96	...	...	11	42	59	76	28	176	2,695
Total	96	2,946	480	152	65	495	2,502	2096	393	137	151	1,033	2,973	1,667	557	1,945	40,316
Ile-du-Prince-Edouard.																	
Ile-du-Prince-Edouard	1	7	1	2	...	2	8	3	...	...	...	...	...	...	4	15	160
Québec.																	
Bécancour	...	4	...	2	...	...	14	5	...	...	...	...	4	...	...	...	...
Bersimis	...	5	...	2	3	...	15	10	...	...	...	...	3	...	...	...	50
Cacouna	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Caughnawaga	...	280	50	75	...	60	325	225	5	...	...	65	540	90	20	45	5,000
Lac Saint-Jean	7	35	6	7	5	22	82	35	10	...	9	34	47	...	12	7	300
Lorette	2	10	1	...	1	...	13	4	...	...	...	...	6	...	...	...	300
Maniwaki	...	26	2	1	...	...	43	23	5	...	...	15	10	10	5	...	262
Maria	...	2	1	1	2	12	11	15	10	18	...	1	6	...	...	...	90
Mingan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Oka	...	68	28	8	...	...	82	...	5	...	...	...	...	...	...	...	...
Pierreville	...	9	...	1	...	...	27	25	...	...	...	...	20	...	...	...	153
Restigouche	...	27	2	3	...	11	30	78	...	...	4	6	4	...	...	...	12
Sept-Iles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Saint-Régis	3	205	35	18	4	34	325	181	...	...	18	75	149	315	85	50	600
Timiskamingue	...	17	...	2	...	...	21	15	12	...	...	6	20	...	...	...	200
Total	12	688	125	122	15	149	988	626	47	18	31	202	809	415	122	102	6,967

SASKATCHEWAN.																	
Assiniboine	1	187	31	2	36	1	42	92	......	......	......	......	11	......	......	......	195
Battleford	7	628	......	14	90	89	391	468	......	......	......	......	15	......	......	......	555
Carlton	4	470	31	21	122	165	589	724	11	......	41	91	76	......	......	......	1,463
Lac-Croche	2	219	8	5	44	11	145	179	......	......	......	......	15	......	......	......	429
Lac-aux-Canards	5	317	13	......	111	98	362	473	10	5	8	20	10	......	......	......	559
Montagne-de-l'Orignal	......	118	......	3	19	8	46	89	......	......	......	......	......	6	......	......	56
Lac-aux-Oignons	......	440	......	4	48	52	348	342	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Pelly	......	200	......	1	34	29	125	135	......	......	......	3	6	......	1	..	203
Qu'Appelle	1	375	27	12	11	113	234	213	......	......	......	5	8	......	......	......	95
Buttes-de-Tondre	10	306	24	16	73	107	335	297	......	......	......	13	......	......	......	......	439
Ile-à-la-Crosse	1	21	......	1	4	......	10	11	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence des Buttes-La-Lime	1	205	28	10	40	99	177	238	......	......	3	17	60	20	3	......	542
Colonie des Buttes-La-Lime	1	93	7	......	32	14	42	64	......	......	3	17	60	20	3	......	400
Bois-de-l'Orignal	1	58	7	2	......	36	82	126	......	......	......	......	......	......	......	......	70
Total	34	3,637	176	91	664	822	2,728	3,451	21	5	55	166	261	46	7	......	5,006

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Étalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Rouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Alberta	87	8,260	890	96	105	1,136	2,249	2,984	25	......	10	69	278	57	22	......	2,969
Colombie-Anglaise	399	10,750	2,279	276	47	1,184	5,330	4,469	1,224	726	118	554	1,818	79	663	1,220	23,814
Manitoba	15	1,242	31	69	415	381	1,360	1,096	71	......	5	33	200	29	24	10	2,558
Nouveau-Brunswick	......	31	3	5	1	30	53	48	......	1	......	3	25	2	......	......	743
Nouvelle-Ecosse	......	53	2	6	14	30	118	132	87	6	......	5	11	......	8	12	1,370
Ontario	96	2,946	480	152	65	495	2,502	2,096	393	137	151	1,033	2,973	1,667	557	1,945	40,316
Ile du Prince-Edouard	1	7	1	2	......	2	8	3	......	......	......	......	......	......	4	15	160
Québec	12	688	125	122	15	149	988	626	47	18	31	202	809	415	122	102	6,967
Saskatchewan	34	3,637	176	91	664	822	2,728	3,451	21	5	55	166	261	46	7	......	5,006
Total	644	28,243	3,987	819	2,145	4,229	15,336	15,205	1,868	893	370	2,065	5,745	2,295	1,407	3,304	83,903

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX.

Agence.	Bateaux à voile.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
Alberta.								
Pieds-Noirs	.....	12	.....	50	40	.....	50	140
Gens-du-Sang	.....	.....	.....	40	10	.....	.....	200
Edmonton	.....	14	18	69	83	55	1,683	92
Hobbema	.....	1	.....	85	77	27	2,175	124
Petit Lac de l'Esclave	.....	.....	26	27	27	48	800	42
Piégânes	.....	1	.....	8	5	.....	.....	90
Lac La-Selle	.....	13	26	79	89	99	2,127	130
Sarcis	.....	.....	.....	6	8	.....	50	65
Assiniboine	.....	.....	.....	150	12	.....	1,200	200
Total	.....	41	70	514	351	209	8,085	1,083
Colombie-Britannique.								
Babine et Skeena supérieure	13	19	207	605	322	173	8,900	139
Bella Coola	95	69	143	448	201	88	4,150	100
Cowichan	60	1	381	330	274	71	27	181
Kamloops	.....	14	148	.....	.....	.....	30	492
Kootenay	.....	.....	59	175	26	.....	100	153
Kwawkewlth	73	72	295	256	176	216	2,930	109
Lytton	.....	48	48	266	108	53	389	183
Nass	90	156	169	.....	.....	242	3,750	287
New-Westminster	170	123	386	330	383	155	963	321
Okanagan	2	15	19	205	60	7	263	166
Reine-Charlotte	.....	110	20	70	85	20	50	70
Stickine	.....	14	5	245	100	118	1,155	82
Lac Stuart	4	5	215	347	202	480	4,410	122
Côte occidentale	55	.....	1,053	170	343	137	1,653	161
Lac Williams	.....	.....	45	262	38	.....	2,705	332
Total	562	646	3,193	3,709	2,318	1,760	31,475	2,898

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX—*Suite.*

Agency.	Bateaux à voile.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
MANITOBA.								
Birtle	....	1	....	43	43	15	1,065	98
Clandeboye	1	152	32	36	124	237	1,140	219
Rivière Fisher	2	197	192	133	313	717	2,297	266
Griswold	....	....	4	51	63	3	1,670	72
Manitowapah	52	176	168	168	282	1,557	7,304	317
Norway-House	1	337	820	485	730	1,315	5,100	1,390
Pas	....	24	315	101	298	666	5,300	187
Portage-la-Prairie	....	10	9	50	47	....	900	90
Bande de la Rivière de la Vallée	....	....	....	22	9	....	276	17
Total	56	897	1,540	1,089	1,909	4,510	25,050	2,657
NOUVEAU-BRUNSWICK.								
Division Nord-Est.								
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Ristigouche Westmorland	34	50	34	42	139	260	141	12
Division–Nord.								
Comtés Madawaska et Victoria	....	....	8	7	6	....	55	4
Division Sud-Ouest.								
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	....	2	37	32	35	6	1,206	....
Total	34	52	79	81	180	266	1,402	16
NOUVELLE-ECOSSE.								
Comté d'Annapolis	....	....	3	6	10	2	15	2
Comtés d'Antigonish et Guysborough	....	9	....	5	22	16	76	1
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	3	7	....	....	10	....	200	....
" du Cap-Breton (Sydney)	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Colchester	....	....	....	2	15	....	....	....
" de Cumberland	1	4	1	13	7	1	11	1
" de Digby	....	....	9	11	5	....	125	10

Comté de Halifax	4	7		11	26	5	45	3
" de Hants	2	3	3	10	9		100	
" d'Inverness	2	19		2	18	6	195	
" de Kings			4	5	10		40	2
" de Lunenburg		10	4	2	23	4	30	3
" de Pictou								
" de Queens		5	7	8	6	10	12	7
" de Richmond	4	14			20	11	90	
" de Shelburne			1	8	6		76	
" de Victoria	1	6			16		60	
" de Windsor								
" de Yarmouth								
Total	15	84	32	83	203	55	1,075	27
ONTARIO.								
Alnwick		3	22	14	29		1,447	14
Cap-Croker	16	20	2	25	30	140	25	6
Caradoc		3		60	54	1	383	42
Chapleau			243	275	263	281	5,110	185
Ile du Chrétien	3	15	3	10	12	15	200	15
Fort Frances	1	23	242	89	151	490	3,790	98
Lac Doré		5	4	20	15	5	200	15
Baie-de Gore	27	19		41	46	130	411	4
Kenora		9	353	95	248	411	7,167	225
Lac Simcoe	3	18	4	8	18	5	250	11
Manitowaning	115	27	40	118	171	331	1,194	101
Moravian		2		11	3	8	50	2
Lac-La Vase		4	51	21	49		2,281	25
Nouveau-Crédit			2	10	20		160	
Parry-Sound	3	32	32	68	51	15	700	66
Port-Arthur	54	54	311	136	231	1,117	660	216
Rama		4	28	32	28		800	40
Lac-au-Riz			23	4	27	1	1,174	4
Sarnia	4	17		21	36	3	101	
Saugeen		4		30	80	20	150	20
Sault-Sainte-Marie	18	41	35	69	94	152	541	59
Savanne		2	410	135	256	495	6,207	243
Scugog		3	9	5	7		510	5
Six-Nations		14	4	60	148		300	4
Sturgeon-Falls	10	48	157	124	132	145	1,510	145
Thessalon	31	22	66	11	100	285	612	76
Tyendinaga	2	17	2	24	27	10	800	3
Ile Walpole	3	58	23	25	76	14	2,461	20
Total	290	464	2,066	1,542	2,402	4,074	39,194	1,644
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.								
Ile-du-Prince-Edouard	5	14			20	19	54	

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX—*Suite.*

AGENCE.	Bateaux à voiles.	Bâteaux à roues.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
QUÉBEC.								
Bécancour	....	....	....	....	....	....	....	....
Bersimis	2	2	116	30	155	12	1,750	111
Cacouna	1	....	15	1	26	....	210	....
Caughnawaga	1	40	3	50	25	....	100	5
Lac-St-Jean	....	1	163	150	285	150	7,400	200
Lorette	....	....	8	10	30	....	500	7
Maniwaki	....	....	76	69	65	35	1,747	73
Maria	....	1	8	3	15	....	120	2
Mingan	12	3	45	23	53	....	2,500	50
Oka	....	25	3	....	....	....	....	....
Pierreville	1	5	10	4	25	....	804	16
Restigouche	....	2	22	28	2	....	90	....
Sept-Iles	....	....	....	....	....	....	....	....
St-Régis	....	75	1	18	40	30	600	1
Témiscamingue	....	2	29	25	12	20	300	20
Total	17	156	499	411	733	247	9,011	485
SASKATCHEWAN.								
Assiniboine	....	....	....	6	49	....	900	46
Battleford	....	12	10	103	132	178	2,130	177
Carlton	....	8	55	151	145	157	4,039	186
Lac Croche	....	....	....	41	66	16	107	133
Lac-au-Canard	....	12	....	92	143	10	3,405	146
Montrgne-de-l'Orignal	....	....	....	30	48	8	400	50
Lac-aux-Oignons	....	11	30	112	122	123	3,796	148
Pelly	....	1	....	54	51	1	1,367	72
Qu'Appelle	....	....	....	44	75	28	870	162
Buttes-de-Tondre	....	....	....	70	87	....	4,146	126
Ile-à-la-Crosse	....	....	569	339	308	550	3,521	397
Agence des Buttes-La-Lime	....	....	....	31	60	....	136	43
Colonie des Buttes-La-Lime	....	....	....	12	24	....	44	....
Bois-de-l'Orignal	....	3	....	8	9	....	50	16
Total	....	44	664	1,093	1,319	1,071	24,911	1,602

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Bateaux à voiles.	Bateaux à roues.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
Alberta	....	41	70	514	351	209	8,085	1,083
Colombie-Anglaise	562	646	3,193	3,709	2,318	1,760	31,475	2,898
Manitoba	56	897	1,540	1,089	1,909	4,510	25,050	2,657
Nouveau-Brunswick	34	52	79	81	180	266	1,402	16
Nouvelle-Ecosse	15	84	32	83	203	55	1,075	27
Ontario	290	464	2,066	1,542	2,402	4,074	39,194	1,644
Ile du Prince-Edouard	5	14	....	....	20	19	54	....
Québec	17	156	499	411	733	247	9,011	485
Saskatchewan	....	44	664	1,093	1,319	1,071	24,911	1,602
Total	979	2,398	8,143	8,522	9,435	12,211	140,207	10,412

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE.

Agence.	Éducation. Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Éducation. Nombre de personnes qui écrivent l'anglais.	Éducation. Nombre de personnes qui parlent le français.	Éducation. Nombre de personnes qui écrivent le français.	Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.
Alberta.											
Pieds-Noirs	162	140	....	....	630	220	180	75	10	120	40
Gens-du-Sang	250	200	....	....	750	800	350	410	....	300	75
Edmonton	97	41	52	4	670	171	123	84	74	69	3
Hobbema	89	54	....	....	776	....	149	99	92	76	53
Petit lac de l'Esclave	98	84	30	22	243	....	51	14	41	19	2
Piéganes	84	83	....	....	....	....	104	70	....	89	....
Lac La-Selle	149	108	8	2	692	309	184	63	87	7	27
Sarcis	30	25	....	....	90	40	34	34	2	18	6
Stony	85	62	....	....	659	119	119	....	119	65	....
Traité n° 8	275	182	303	213	2,741	54	682	58	1,438	160	....
Total	1,219	979	393	241	7,251	1,713	1,976	907	1,863	923	206
Colombie-Britannique.											
Babine et Skeena supérieure	200	85	....	....	1,898	830	560	....	515	31	98
Bella-Coola	93	44	....	....	1,524	....	475	10	475	8	68
Cowichan	1,669	148	....	....	1,713	832	387	58	....	....	576
Kamloops	115	51	8	....	2,288	686	539	517	8	....	32
Kootenay	190	102	1	....	494	450	148	127	146	111	71
Kwawkewlth	241	96	....	....	1,183	734	384	....	386	....	91
Lytton	1,581	266	....	....	3,104	....	923	923	923	923	....
Nass	776	776	....	....	....	820	410	....	562	7	45
New Westminster	1,469	433	....	....	2,403	1,302	427	393	520	316	473
Okanagan	37	....	....	....	855	188	186	188	....	188	....
Reine Charlotte	350	250	....	....	580	325	170	....	325	....	15
Stickine	162	28	....	....	....	....	116	....	188	6	....

Lac Stuart	103	10	119	3	1,246	657	277	24	479	49	127
Côte Occidentale	591	444	...	...	1,833	1,389	564	...	...	...	58
Lac Williams	695	166	5	...	170	166	295	150	131	131	84
Total	8,272	2,899	133	3	18,891	8,379	5,861	2,390	4,658	1,770	1,738
MANITOBA.											
Birtle	127	111	4	...	471	239	91	64	62	36	13
Clandeboye	...	...	...	...	843	...	217	...	206	1	...
Rivière Fisher	1,328	505	...	...	2,054	525	419	15	430	65	...
Griswold	72	53	3	1	393	...	83	72	28	22	10
Manitowapah	1,227	552	...	...	1,553	786	363	18	...	...	...
Norway-House	140	140	...	...	3,159	...	749	...	813	...	...
Pas	66	57	...	...	1,094	181	225	...	346	35	...
Portage-la-Prairie	175	120	...	...	426	230	135	40	180	...	...
Bande de la rivière de la Vallée	8	6	...	...	73	17	18	7	15	13	6
Total	3,143	1,544	7	1	10,066	1,978	2,220	216	2,080	172	29
NOUVEAU-BRUNSWICK.											
Division nord-est.											
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	754	138	26	1	999	329	229	167	140	...	229
Division nord.											
Comtés de Madawaska et Victoria	200	500	100	20	222	...	45	44	...	...	5
Division sud-est.											
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	...	...	...	...	685	185	...	21	36	...	128
Total	954	638	126	21	1,906	514	274	232	176	...	362
NOUVELLE-ECOSSE.											
Comté d'Annapolis	58	30	...	...	58	57	15	2	4	...	20
" Antigonish et Guysborough	161	56	1	...	190	63	53	12	38	...	...
" Cap-Breton (Eskasoni)	90	65	1	...	125	60	25	25	40	23	40
" Cap-Breton (Sydney)	90	25	...	...	130	...	23	...	...	...	...
" Colchester	96	20	...	...	96	5	20	...	5	...	12
" Cumberland	80	26	...	...	74	11	11	1	...	...	5
" Digby	84	75	...	...	97	...	23	...	18	...	...
" Halifax	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" Hants	80	20	...	...	80	80	19	7	15	3	19

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Suite.*

Agence.	Éducation. Nombre de personnes parlant l'anglais.	Éducation. Nombre de personnes écrivant l'anglais.	Éducation. Nombre de personnes parlant le français.	Éducation. Nombre de personnes écrivant le français.	Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, la trappe et la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Inverness	56	20	1	....	171	15	36	15	19	11	5
" Kings	88	40	....	....	88	35	18	2	25	1	45
" Lunenburg	105	65	....	....	105	....	19	12	11	5	17
" Pictou	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Queens	60	24	....	....	60	21	15	20	11	....	39
" Richmond	70	16	....	....	134	68	33	30	16	....	30
" Shelburne	40	34	....	....	40	34	15	....	15	....	15
" Victoria	80	30	....	....	89	60	40	50	40	10	50
" Windsor	33	10	2	....	....	20	4	3	5	....	12
" Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	1,271	566	5	....	1,537	519	369	179	262	53	309
Ontario.											
Alnwick	263	200	....	....	263	....	29	9	....	....	....
Cape-Croker	220	200	25	6	220	203	128	280	98	240	....
Caradoc	889	685	1	....	1,154	659	383	141	10	44	72
Chapleau	282	42	5	....	575	....	111	....	637	....	17
Ile du Chrétien	200	100	....	....	275	50	80	6	20	15	45
Fort Frances	199	125	....	....	888	544	244	2	487	10	142
Lac Doré	125	125	....	....	132	80	34	1	14	....	10
Gore-Bay	433	345	2	2	547	356	84	257	27	....	77
Kenora	115	73	1	....	1,059	282	235	11	279	6	75
Lac Simcoe	90	50	....	....	95	....	32	11	3	....	35
Manitowaning	1,036	1,026	50	....	2,046	1,149	555	320	53	4	181

Moravian	343	225			343	100	100	50	2	25	25
Lac-La-Vase	214	214			214	200	63	7	7		7
Nouveau-Crédit	265	210			286	90	90	42	2		45
Parry-Sound	274	170	101		568		165	76	85		
Port-Arthur	531				1,434				325		160
Rama	190	150	3		236	100	40	3	20		55
Lac-au-Riz	105	105			105	95	22	8	3		7
Sarnia	275	228			425	163	90	60	8	3	20
Saugeen	350	200			444	200	140				45
Sault-Ste-Marie	894	247	976		976		245	4	559		90
Savanne	76	34			1,162	284	235	1	258	2	88
Scugog	30	27			30	29	10	2	8	3	26
Six-Nations	4,000	2,100			4,606		1,100	431		431	390
Sturgeon-Falls	190	50	51	2	578	271	111	23	73	5	10
Thessalon	450	54	131		574	130	130		130		130
Tyendinaga	1,411				1,411			77	5	9	2
Ile Walpole	745				745			90	40		124
Traité n° 9	4,449				4,449		890		890		
Total	17,744	6,985	1,346	10	25,840	4,985	5,346	1,912	3,843	797	1,888
Ile du Prince-Edouard.											
Ile du Prince-Edouard	175	125	1	1	288		58	10	58	5	30
Québec.											
Becancour			22	6	22		11	2			4
Bersimis	1		259	137	559		200	1	167		17
Cacouna											
Caughnawaga	1,000	400	500	5	2,234	4	625	80			390
Lac Saint-Jean	75	30	400	175	590		150	78	190		22
Lorette	48	7	376	158	240		141		7		134
Maniwaki	213	55	210	30	378		104	25	37		42
Maria	80	40	10	1	115	15	24	3	10		4
Mingan											
Oka	195	90	175	95							
Pierreville	167	134	282	200	299	200	103	2	4		169
Restigouche	300	75	25	14	537	250	28	52	6	12	84
Sept-Iles	1		65	125	700	282	282		282		
Saint-Régis	1,000	200	2		1,595	700	400	60	40		5
Témiskamingue	245	125	10		245		20	21	12	15	13
Districts non organisés du Nord			3,906		3,906				3,906		
Total	3,325	1,156	6,242	946	11,420	1,451	2,088	324	4,661	27	884
Saskatchewan.											
Assiniboine	58	58			121	85	49	22	38	17	12
Battleford	146	82	5	1	785	308	214	100	96	124	94

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Suite.*

Agence.	Éducation.				Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Numbre de personnes adonnées à d'autres industries.
	Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais.	Nombre de personnes qui parlent le français.	Nombre de personnes qui écrivent le français.							
Carlton	478	299	47	10	995	661	252	132	152	193	184
Lac-Croche	217	195	122	....	528	257	122	43	....	53	1
Lac-aux-Canards	264	233	10	....	953	586	276	91	161	147	9
Montagne de l'Orignal	31	29	1	....	59	30	46	20	20	14	6
Lac-aux-Oignons	130	127	6	6	638	305	225	55	140	120	33
Pelly	101	51	....	....	493	130	73	37	55	52	18
Qu'Appelle	194	187	3	....	554	93	104	59	32	64	....
Buttes-de-Tondres	260	204	3	....	209	158	155	94	164	94	158
Ile à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	....	365	....	....
Buttes-La-Lime	169	123	14	1	223	152	68	74	21	52	79
Agence des colonies des Buttes-La-Lime	116	70	1	....	116	52	29	29	....	18	23
Bois-de-l'Orignal	15	15	1	1	....	....	12	5	4	15	....
Total	2,179	1,670	213	20	5,674	2,817	1,625	761	1,248	963	617

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Education.				Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.
	Nombre de personnes parlant l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais.	Nombre de personnes qui parlent le français.	Nombre de personnes qui écrivent le français.							
Alberta	1,219	979	393	241	7,251	1,713	1,976	907	1,863	923	206
Columbie-Anglaise	8,272	2,899	133	3	18,891	8,379	5,861	2,390	4,658	1,770	1,738
Manitoba	3,143	1,544	7	1	10,066	1,978	2,220	216	2,080	172	29
Nouveau-Brunswick	954	638	126	21	1,906	514	274	232	176	....	362
Nouvelle-Ecosse	1,271	566	5	....	1,537	519	369	179	262	53	309
Ontario	17,744	6,985	1,346	10	25,840	4,985	5,346	1,912	3,843	797	1,888
Ile du Prince-Edouard	175	125	1	1	288	....	58	10	58	5	30
Québec	3,325	1,156	6,242	946	11,420	1,451	2,088	324	4,661	27	884
Saskatchewan	2,179	1,670	213	20	5,674	2,817	1,625	761	1,248	963	617
Total	38,282	16,572	8,466	1,243	82,912	22,355	19,809	6,931	18,849	4,710	6,063

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE.

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Alberta.																		
Pieds-Noirs		1,507	1,491	4,000			1				1	1						
Gens-du-Sang		500	600	1,500				30			15			3		8		
Edmonton		242	201¾	963			2	6	5		19	3	7	4	4	1	1	6
Hobbema		197¾						11	11		18	1		1				
Petit lac de l'Esclave				5				7			4							
Piéganes		240	1,275	37				5			5					2		
Lac La-Selle		74	5	120			1	3			2		2					
Sarcis		343	343	400			11				11							
Assiniboine																		
Total		3,103¾	3,915¾	7,025			15	62	16		75	5	9	8	4	11	1	6
Colombie-Britannique.																		
Babine et Skeena supérieure	99	99	99	99			9	10	3		7					25		
Bella-Coola	2½	2½	2½	2½			6		2						2			
Cowichan	34		33	29			14	1										
Kamloops	20	40	30	60			3	4										
Kootenay	25	25	25	25			2			1								
Kwawkewlth																		
Lytton	293	60½	59½	320½			24	1		13	29			3				
Nass	162½		63	59½			19	68	102						20	3		
New-Westminster	80½	80½	80½	77½			27			5	2					2		
Okanagan	155	275	330	875			10	2	7		11		9			4		
Queen Charlotte	4	1	1	5			8		2	1					1			
Stickine																		
Lac Stuart	10	27	28	77			29	4	5		2				16	2		

Côte Ouest	7½	2		3½			5		10									
Lac William	20	33	33	1,520			4	16			14							
Total	913	645½	874½	3,153½			160	106	131	20	65		9	3	39	36		
MANITOBA.																		
Birtle		34	150				1	3	7		19		2		4			
Clandeboye				5				2					4					
Rivière Fisher								33					20		8	7		4
Griswold		296	29	80			5	2			3	1	2					
Maintowapah		60	66	66				6			9		7	1	3			
Norway-House	11			2				28										
Pas				5			6	7					1					
Portage-la-Prairie		35	13					2			11		6	2		6	2	
Bande de la Rivière de la Vallée		31	9					2			1		1	2				
Total	11	456	267	158			12	85	7		43	1	43	5	15	13	2	4
NOUVEAU-BRUNSWICK.																		
Division nord-est.																		
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	8	8	8	8			8			3								
Division nord.																		
Comtés de Madawaska et Victoria	4		6							1			1					
Division sud-est.																		
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	7						2											
Total	19	8	14	8			10			4			1					
NOUVELLE-ECOSSE.																		
Comté d'Annapolis																		
Comtés d'Antigonish et Guysborough							12		5									
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	4	2	2	4			3			2								
" du Cap-Breton (Sydney)																		
" de Colchester	3	1	1	3			1											
" de Cumberland	1½		½	¼			9		4		1							
" de Digby	3	1																
" d'Halifax																		
" de Hants			2	2			1		1	1								

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Nouvelle-Ecosse.																		
Comté d'Inverness			2	1			5			1								
" de King	5	5		30			2											
" Lunenburg	4	5	2															
" Pictou							1											
" Queen	1	½	1½	1½										1				
" Richmond	6	1	1	6			1		1	1							1	
" Shelburne							7	1	2							1		
" Victoria	200	50	20	50			20			18	18		18	15	5		10	
" Windsor																		
" Yarmouth																		
Total	224½	65½	32	67¾			68	1	13	23	19		18	16	5	1	11	
Ontario.																		
Alnwick	2,637			2,800			3											
Cap-Croker	18	8	18	28	1			2			2							
Caradoc	42	11	12	356	1		3		6	2	2	1						
Chapleau																		
Ile-du-Chrétien	3		2	15			2					1	3					
Fort-Frances							10											
Lac Doré								1										
Baie de Gore	37	19	20	19			4	1		2	1	1		4	4	4		
Kenora	4							1					3		1			
Lac Simcoe								1										
Manitowaning	117	117	117	117			1	10		5	19			1				
Moravian	20											1						

Lac-La-Vase															2			
Nouveau-Crédit		5	5	25			2				1	1						
Parry-Sound	12	16	9	9			4		1									
Port-Arthur							1	1										
Rama		5					3					1						
Lac-au Riz							1											
Sarnia	3						1				1						3	6
Saugeen	10	10	15	10			2	1										
Sault-Sainte-Marie																		
Savanne			8	12				13					1					
Scugog																		
Six-Nations	60	40	60		3		3			4	2							
Sturgeon-Falls							6	2			3		4		1			
Thessalon	52	2	52	50							1		1	2	2	2		
Tyendinaga				10			3			3	2	3	3	2	3	5		
Ile Walpole	57¼	36¾	32¾	24			4				4	1		1	3		1	
Total	3,072¼	269¾	350¾	3,475	5		53	33	7	16	38	10	15	10	16	11	4	6
Ile du Prince-Edouard.																		
Ile-du-Prince-Edouard									2									
Québec.																		
Bécancour																		
Bersimis			2	12											1			
Cacouna																		
Caughnawaga	3	7	10				13			2	4	1	3	4				
Lac Saint-Jean	30	10		34			3			2				5	2	1	3	
Lorette																		
Maniwaki	26	5	9	23				1		1	2			1				
Maria				3														
Mingan																		
Oka							2						3			3		
Pierreville	26	74		80		1	2		2		2							
Restigouche							76	14	3	6	28		64	42	2		14	
Sept Iles																		
St-Régis				10														
Témiskaming	20	20	20	10			2	4	2							1		
Total	105	116	41	172		1	101	19	7	11	36	1	70	52	5	5	17	
Saskatchewan.																		
Assiniboine		58	65½	8			3	6			5		3	1	8			
Battleford		74	22	253				20	16	6	10		6	3	8			
Carlton	531	354	362	800				15	9		13		1		1	10		
Lac-Croche		131	154	279				5	1		1				4			
Lac-aux-Canards	3	125	230	305			1	9	3	1	2		6	1	1			

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée.	Premi r labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Montagne-de-l'Orignal	....	59	15	....	....	....	....	2	4	....	5	....	6	....	....	....	....	....
Lac-aux-Oignions	....	51	78	....	....	....	1	12	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....
Pelly	....	134	80	830	....	....	....	4	4	....	6	....	6	....	....	....	....	....
Qu'Appelle	....	140	284	30	....	....	1	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Buttes-de-Tondre	879	7	....	....	....	....	....	9	....	....	5	....	....	....	....	....	....	
Isle à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Agence des Buttes-La-Lime	....	233	246	....	....	....	2	7	....	....	....	....	4	....	....	....	....	1
Colonie des Buttes-La-Lime	....	218	221	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Bois-àe-l'Orignal	80	70	60	1,120	....	....	....	4	4	....	1	1	....	....	....	....	....	....
Total	1,493	1,654	1,817½	3,625	....	....	10	104	37	7	48	1	34	5	23	10	....	2

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Alberta	....	3,103¾	3,915¾	7,025	....	....	15	62	16	....	75	5	9	8	4	11	1	6
Colombie-Britannique	913	645½	784½	3,153	....	....	160	106	131	20	65	....	9	3	39	36	....	....
Manitoba	11	456	267	158	....	....	12	85	7	....	43	1	43	5	15	13	2	4
Nouveau-Brunswick	19	8	14	8	....	....	10	....	....	4	....	....	1	....	....	....	....	....
Nouvelle-Ecosse	224½	65½	32	67¾	....	....	68	1	13	23	19	....	18	16	5	1	11	....
Ontario	3,072¼	269¾	350¾	3,475	5	....	53	33	7	16	38	10	15	10	16	11	4	6
Ile-du-Prince-Edouard	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	105	116	41	172	....	1	101	19	7	11	36	1	70	52	5	5	17	....
Saskatchewan	1,493	1,654	1,817½	3,625	....	....	10	104	37	7	48	1	34	5	23	10	....	2
Total	5,837¾	6,318½	7,187½	17,683¾	5	1	429	410	220	81	324	18	229	99	107	87	35	18

TABLEAU N° 11.—VALEUR DES BIENS-FONDS, DE LA

Agence.	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics, appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
ALBERTA.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Pieds-Noirs	2,803,080 00	9,000 00	100,000 00	12,875 00	36,000 00
Gens-du-Sang	5,310,815 00	6,000 00	28,500 00	44,150 00	53,500 00
Edmonton	1,176,928 00	5,369 00	23,050 00	16,615 00	24,376 00
Hobbema	408,155 00	4,890 00	12,170 00	....	23,690 00
Petit lac de l'Esclave	261,310 00	370 00	12,500 00	....	3,405 00
Piéganes	964,040 00	9,000 00	18,500 00	36,738 00	23,026 00
Lac La-Selle	565,933 00	2,635 00	24,740 00	2,650 00	19,797 00
Sarcee	1,104,096 00	9,000 00	10,300 00	36,800 00	10,000 00
Stony	207,915 00	8,000 00	15,000 00	500 00	13,000 00
Total	12,802,272 00	54,264 00	244,760 00	150,328 00	206,794 00
COLOMBIE-BRITANNIQUE.					
Babine et Skeena supérieure	218,010 00	17,750 00	123,100 00	15,435 00	12,900 00
Bella-Coola	365,075 50	3,600 00	107,150 00	10,200 00	5,750 00
Cowichan	1,748,200 00	109,700 00	168,100 00	12,250 00	36,755 00
Kamloops	3,795,107 25	28,200 00	113,840 00	34,100 00	78,790 00
Kootenay	135,625 00	11,496 00	15,210 00	103,700 00	17,983 00
Kwawkewlth	278,321 00	920 00	51,215 00	2,875 00	8,350 00
Lytton	619,114 00	38,662 50	74,915 00	21,300 00	35,580 00
Nass	3,052,250 00	20,500 00	256,220 00	98,600 00	1,500 00
New-Westminster	1,806,990 00	12,101 00	114,800 00	53,700 00	13,000 00
Okanagan	2,425,000 00	46,900 00	71,000 00	11,800 00	32,500 00
Reine-Charlotte	109,710 00	600 00	38,000 00	1,400 00	12,000 00
Stickine	1,260 00	....	12,080 00	....	200 00
Lac-Stuart	162,350 00	6,670 00	69,630 00	20,300 00	6,875 00
West-Coast	114,000 00	4,175 00	107,500 00	....	1,385 00
Lac Williams	543,800 00	16,260 00	45,100 00	7,900 00	33,270 00
Total	15,374,812 75	317,534 50	1,367,860 00	393,560 00	296,838 00
MANITOBA.					
Birtle	401,889 00	1,550 00	20,852 00	1,925 00	19,178 00
Clandeboye	211,509 00	775 00	28,850 00	....	2,476 00
Rivière Fisher	918,280 00	2,070 00	54,275 00	3,850 00	9,710 00
Griswold	197,295 00	930 00	14,450 00	7,200 00	19,660 00
Manitowapah	203,938 00	1,182 00	25,810 00	5,250 00	11,600 00
Norway-House	44,776 00	325 00	44,550 00	....	790 00
Pas	80,583 00	1,040 00	31,090 00	1,850 00	2,886 00
Portage-la-Prairie	201,842 00	3,300 00	6,500 00	1,800 00	7,700 00
Bande de la Rivière de la Vallée	70,080 00	285 00	4,555 00	300 00	2,070 00
Total	2,330,192 00	11,457 00	230,932 00	22,175 00	76,070 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Division nord-est.					
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	45,575 00	2,120 00	23,025 00	24,200 00	3,945 00
Division nord.					
Comtés de Madawaska et Victoria	8,618 00	150 00	8,200 00	10,700 00	1,400 00
Division sud-ouest.					
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	5,950 00	105 00	20,185 00	14,400 00	310 00
Total	60,143 00	2,375 00	51,410 00	49,300 00	5,655 00

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE.

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1914.		
				Valeur d. nouvelles amélior. à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
120,000 00	5,000 00	20,000 00	3,105,955 00	12,800 00	3,000 00	15,800 00
204,430 00	2,500 00	7,500 00	5,657,395 00	3,815 00	12,100 00	15,915 00
55,330 20	2,703 00	4,280 00	1,308,651 00	6,010 00	4,680 00	10,690 00
33,301 00	3,571 00	3,056 00	488,833 00	2,364 00	2,975 00	5,339 00
17,725 00	3,300 00	2,535 00	301,145 00	10 00	1,100 00	1,110 00
140,700 00	825 00	1,610 00	1,194,439 00	8,447 00	1,530 00	9,977 00
51,332 00	3,962 75	6,629 00	677,678 75	406 00	680 00	1,086 00
26,730 00	450 00	1,800 00	1,199,176 00	6,500 00	7,300 00	13,800 00
28,680 00	3,000 00	10,000 00	286,095 00	....	2,000 00	2,000 00
678,228 20	25,311 75	57,410 00	14,219,367 75	40,352 00	35,365 00	75,717 00
29,300 00	44,100 00	31,500 00	492,095 00	6,600 00	5,750 00	12,350 00
14,980 00	47,800 00	31,100 00	585,655 50	1,700 00	3,300 00	5,000 00
43,460 00	26,640 00	41,050 00	2,186,155 00	3,600 00	2,350 00	5,950 00
1,077,190 00	12,765 00	12,525 00	5,152,517 25	15,967 00	12,750 00	28,717 00
94,551 00	5,016 00	5,735 00	389,316 00	625 00	600 00	1,225 00
1,250 00	38,400 00	63,700 00	445,031 00	....	2,300 00	2,300 00
53,679 00	5,790 00	22,430 00	871,470 50	5,931 00	3,055 00	8,986 00
4,750 00	77,488 00	33,100 00	3,544,408 00	16,275 00	15,200 00	31,475 00
56,415 00	47,290 00	63,200 00	2,167,496 00	15,000 00	13,100 00	28,100 00
195,500 00	5,100 00	11,450 00	2,799,250 00	3,150 00	6,400 00	9,550 00
5,000 00	7,000 00	12,000 00	185,710 00	800 00	5,000 00	5,800 00
4,000 00	11,275 00	10,200 00	39,015 00	....	2,450 00	2,450 00
26,060 00	23,010 00	15,920 00	330,815 00	1,115 00	38,405 00	39,520 00
4,866 00	57,657 00	31,650 00	321,233 00	700 00	1,725 00	2,425 00
99,150 00	8,950 00	6,950 00	761,380 00	275,088 50	82,591 00	357,679 50
1,710,151 00	418,281 00	392,510 00	20,271,547 25	346,551 50	194,976 00	541,527 50
46,507 40	4,292 50	3,525 00	499,718 90	886 00	2,095 00	2,981 00
16,895 25	5,339 50	9,040 00	274,884 75	50 00	525 00	575 00
24,845 00	16,863 00	23,200 00	1,053,093 00	....	5,245 00	5,245 00
24,000 00	1,750 60	3,455 00	268,740 60	1,530 00	1,450 00	2,980 00
78,395 00	14,200 00	12,200 00	352,575 00	1,200 00	1,110 00	2,310 00
1,765 00	93,780 00	18,500 00	204,486 00	49 00	5,200 00	5,249 00
8,169 00	13,150 00	6,590 00	145,358 00	45 00	3,850 00	3,895 00
10,100 00	1,350 00	3,600 00	236,192 00	960 00	1,100 00	2,060 00
6,978 00	475 00	1,700 00	86,443 00	155 00	325 00	480 00
217,654 65	151,201 60	81,810 00	3,121,491 25	4,875 00	20,900 00	25,775 00
3,540 00	5,050 00	16,100 00	123,555 00	100 00	600 00	700 00
1,700 00	485 00	3,000 00	34,253 00	40 00	2,800 00	2,840 00
989 00	1,896 00	3,561 00	47,396 00	70 00	1,500 00	1,570 00
6,229 00	7,431 00	22,661 00	205,204 00	210 00	4,900 00	5,110 00

TABLEAU N° 11.—VALEUR DES BIENS-FONDS, DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserves.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
NOUVELLE-ECOSSE.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Comté d'Annapolis...	1,000 00	40 00	1,200 00	....	75 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough...	8,700 00	485 00	1,120 00	3,500 00	35 00
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)...	12,000 00	675 00	12,500 00	6,575 00	5,000 00
Comté du Cap-Breton (Sidney)	15,000 00	....	7,500 00	....	....
Comté de Colchester...	1,800 00	40 00	1,200 00	250 00	150 00
" Cumberland...	250 00	100 00	....	50 00	100 00
" Digby...	1,675 00	50 00	1,700 00	1,500 00	30 00
" Halifax...	850 00	265 00	1,005 00	....	376 00
" Hants...	10,510 00	500 00	5,000 00	1,500 00	1,900 00
" d'Inverness...	9,600 00	910 00	7,800 00	2,930 00	928 00
" King...	4,000 00	100 00	1,000 00	....	200 00
" Lunenburg...	4,000 00	320 00	7,855 00	600 00	813 00
" Pictou...	2,300 00	200 00	5,200 00	5,000 00	200 00
" Queen...	1,100 00	....	2,310 00	....	200 00
" Richmond...	6,500 00	260 00	2,800 00	9,000 00	650 00
" Shelburne...	....	500 00	1,350 00	....	40 00
" Victoria...	2,500 00	300 00	450 00	1,500 00	400 00
" Windsor...	300 00	....	800 00	....	....
" Yarmouth...	....	....	....	....	....
Total...	82,085 00	4,745 00	60,790 00	32,405 00	11,097 00
ONTARIO.					
Alnwick...	59,315 28	4,880 00	18,500 00	3,675 00	3,119 00
Cape-Croker...	120,500 00	2,500 00	48,000 00	30,600 00	6,950 00
Caradoc...	162,281 50	18,233 00	91,716 00	27,150 00	18,165 00
Chapleau...	18,600 00	....	10,300 00	....	....
Ile-du-Chrétien...	29,400 00	800 00	7,000 00	3,000 00	2,000 00
Fort-Frances...	236,584 00	1,815 00	19,100 00	2,450 00	1,713 00
Lac Doré...	4,329 00	500 00	2,725 00	3,100 00	580 00
Baie de Gore...	61,500 00	8,435 00	22,775 00	15,700 00	12,047 00
Kenora...	128,916 00	442 50	5,550 00	3,390 00	1,203 00
Lac Simcoe...	32,150 00	800 00	6,275 00	1,800 00	1,540 00
Manitowaning...	175,903 00	7,230 00	51,000 00	21,950 00	28,475 00
Moravian...	95,000 00	5,800 00	27,600 00	4,500 00	4,500 00
Lac La-Vase...	50,000 00	900 00	30,200 00	5,700 00	2,700 00
Nouveau-Crédit...	197,500 00	8,000 00	40,800 00	8,650 00	9,050 00
Parry-Sound...	40,850 00	8,150 00	32,440 00	20,625 00	5,450 00
Port-Arthur...	....	861 00	42,710 00	....	....
Rama...	50,000 00	3,000 00	15,250 00	13,200 00	1,250 00
Lac-au-Riz...	55,800 00	1,300 00	16,850 00	2,800 00	2,560 00
Sarnia...	505,500 00	5,215 00	58,500 00	9,100 00	9,365 00
Saugeen...	64,320 00	1,500 00	9,500 00	18,500 00	4,000 00
Sault-Sainte-Marie...	56,987 50	2,275 00	27,000 00	22,800 00	7,100 00
Savanne...	101,267 00	162 00	6,135 00	....	1,223 40
Scugog...	68,000 00	1,798 00	2,000 00	500 00	580 00
Six-Nations...	1,092,400 00	436,960 00	606,245 00	50,000 00	215,192 00
Sturgeon-Falls...	241,680 00	1,975 00	25,200 00	11,000 00	2,950 00
Thessalon...	133,468 00	8,800 00	12,250 00	9,600 00	740 00
Tyendinaga...	645,300 00	134,825 00	87,555 00	39,300 00	42,754 00
Ile Walpole...	49,026 50	4,541 00	28,922 00	....	7,833 00
Total...	4,476,577 78	671,697 50	1,352,098 00	329,090 00	393,039 40
ILE DU PRINCE-EDOUARD.					
Ile du Prince-Edouard...	19,914 00	1,630 00	7,100 00	8,000 00	580 00

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valuer totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1914.		
				Valeur des nouvelles améliorations à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
255 00	25 00	130 00	2,725 00	....	....	....
210 00	225 00	160 00	14,435 00	....	....	....
4,000 00	1,500 00	2,000 00	44,250 00	350 00	2,000 00	2,350 00
....	....	1,250 00	23,750 00	....	....	....
250 00	100 00	300 00	4,590 00	20 00	100 00	120 00
....	....	....	500 00	....	....	....
42 00	265 00	625 00	5,887 00	40 00	....	40 00
875 00	855 00	1,060 00	5,286 00	....	....	....
900 00	700 00	2,000 00	23,010 00	50 00	100 00	150 00
1,020 00	385 00	980 00	24,553 00	60 00	1,205 00	1,265 00
700 00	1,000 00	1,000 00	8,000 00	100 00	100 00	200 00
1,636 00	340 00	1,550 00	17,114 00	165 00	....	165 00
300 00	600 00	600 00	14,400 00	....	230 00	230 00
390 00	....	300 00	4,300 00	120 00	50 00	170 00
875 00	1,650 00	625 00	21,860 00	60 00	700 00	760 00
....	650 00	500 00	3,040 00	25 00	125 00	150 00
2,000 00	4,000 00	200 00	11,350 00	180 00	1,580 00	1,760 00
....	100 00	100 00	1,300 00	....	200 00	200 00
....	....	....	....	....	....	....
13,453 00	12,395 00	13,380 00	230,350 00	1,170 00	6,390 00	7 ,560 00
4,069 00	1,432 00	8,368 00	103,358 28	....	1,200 00	1,200 00
19,330 00	....	19,000 00	246,880 00	420 00	1,060 00	1,480 00
45,055 50	1,320 20	27,751 50	391,672 70	410 00	515 00	925 00
....	....	3,410 00	32,310 00	....	....	....
4,200 00	1,200 00	2,650 00	50,250 00	100 00	1,000 00	1,100 00
5,940 00	7,825 00	8,350 00	283,777 00	....	2,900 00	2,900 00
1,000 00	255 00	2,000 00	14,489 00	....	100 00	100 00
16,175 00	2,887 15	17,050 00	156,569 15	315 00	631 00	946 00
4,451 00	14,819 70	16,233 00	175,005 20	6 00	110 00	116 00
4,320 00	945 00	1,900 00	49,730 00	....	75 00	75 00
61,590 00	7,990 00	30,000 00	384,138 00	1,855 00	2,825 00	4,680 00
7,000 00	300 00	5,000 00	149,700 00	....	....	....
4,841 00	2,100 00	7,550 00	103,991 00	....	400 00	400 00
13,580 00	300 00	10,000 00	287,880 00	650 00	850 00	1,500 00
9,776 00	4,595 00	14,900 00	136,786 00	....	2,850 00	2,850 00
3,785 00	14,062 00	6,210 00	67,628 00	....	....	....
2,230 00	1,670 00	7,200 00	93,800 00	40 00	500 00	540 00
4,025 00	520 00	2,750 00	86,605 00	....	600 00	600 00
16,034 00	677 00	11,470 00	615,861 00	....	1,000 00	1,000 00
8,000 00	1,000 00	5,600 00	112,420 00	100 00	500 00	600 00
11,000 00	9,500 00	14,000 00	150,662 50	....	....	....
1,275 00	4,811 00	12,887 00	127,760 40	34 00	775 00	809 00
1,479 00	406 00	1,430 00	76,193 00	....	....	....
198,651 00	2,700 00	50,800 00	2,652,948 00	4,100 00	19,500 00	23,600 00
11,500 00	10,600 00	24,000 00	328,905 00	....	6,600 00	6,600 00
8,481 50	8,433 00	7,906 00	189,678 50	1,000 00	....	1,000 00
84,347 00	2,645 00	55,800 00	1,092,526 00	50 00	4,250 00	4,300 00
17,210 00	....	6,707 60	114,240 10	....	....	....
569,345 00	102,993 05	380,923 10	8,275,763 83	9,080 00	48,241 00	57,321 00
1,470 00	2,050 00	3,000 00	43,744 00	....	30 00	30 00

TABLEAU N° 11.—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserves.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
QUÉBEC.					
Bécancour	4,000 00	120 00	1,520 00	....	444 00
Bersimis	36,000 00	445 00	17,300 00	3,000 00	195 00
Cacouna	....	....	2,605 00	....	....
Caughnawaga	738,420 00	7,860 00	372,380 00	60,000 00	28,790 00
Lac Saint-Jean	28,350 00	4,205 00	18,133 00	5,935 00	4,800 00
Lorette	22,000 00	350 00	35,000 00	25,000 00	1,700 00
Maniwaki	15,875 00	1,480 00	9,555 00	2,043 00	3,416 00
Maria	22,500 00	500 00	1,050 00	3,000 00	1,040 00
Mingan	....	....	4,000 00	1,000 00	....
Oka	....	7,600 00	76,000 00	6,000 00	12,600 00
Pierreville	23,390 00	955 00	49,170 00	....	490 00
Ristigouche	170,000 00	12,000 00	45,000 00	....	13,000 00
Sept-Iles	500 00	....	4,200 00	1,900 00	....
Saint-Régis	....	1,350 00	66,500 00	15,000 00	11,000 00
Témiscamingue	22,425 00	725 00	8,350 00	1,500 00	1,525 00
Total	1,083,460 00	37,590 00	710,763 00	124,378 00	79,000 00
SASKATCHEWAN.					
Assiniboine	397,536 00	997 00	13,895 00	7,630 00	10,736 00
Battleford	1,443,584 00	17,475 00	29,850 00	450 00	33,625 00
Carlton	750,201 00	9,615 00	30,570 00	25,200 00	40,023 50
Lac-Croches	799,462 00	13,050 00	18,415 00	2,051 02	23,834 50
Lac-au-Canard	1,532,324 00	8,081 00	33,680 00	9,500 00	28,675 00
Montagne-de-l'Orignal	206,000 00	400 00	6,500 00	3,500 00	7,000 00
Lac-aux-Oignons	1,778,800 00	17,540 00	30,925 00	....	16,295 00
Pelly	256,352 00	1,550 00	13,100 00	1,655 00	19,470 00
Qu'Appelle	959,104 00	4,049 00	18,470 00	3,200 00	30,082 00
Buttes-de-Tondre	1,101,106 00	8,764 00	24,244 00	2,050 00	35,056 00
le-à-la-Crosse	....	565 00	17,885 00	....	410 00
Buttes-La-Lime	681,387 00	6,775 00	27,210 00	3,500 00	25,750 00
Ag. des Col. des Buttes-La-Lime	340,310 00	300 00	19,020 00	3,200 00	10,900 00
Bois de l'Orignal	55,200 00	260 00	300 00	1,200 00	3,785 00
Total	10,301,366 00	89,421 00	284,064 00	63,136 02	285,642 00

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1914.		
				Valeur des nouvelles amélio-rat. à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ cts.	$ c.	$ c.
1,130 00	....	170 00	7,384 00	....	....	....
1,200 00	4,650 00	6,100 00	68,890 00	165 00	....	165 00
....	....	....	2,605 00	....	....	....
57,975 00	1,600 00	58,000 00	1,325,025 00	800 00	11,115 00	11,915 00
6,630 00	21,170 00	8,700 00	97,923 00	960 00	1,600 00	2,560 00
1,000 00	1,000 00	10,000 00	96,050 00	....	....	....
3,372 00	3,203 00	3,445 00	42,389 00	453 00	320 00	773 00
925 00	300 00	2,000 00	31,315 00	25 00	100 00	125 00
....	5,000 00	4,000 00	14,000 00	....	....	....
33,000 00	....	....	135,200 00	....	2,600 00	2,600 00
2,838 00	808 00	14,605 00	92,256 00	....	100 00	100 00
8,000 00	15,000,00	13,000 00	276,000 00	....	....	....
....	59,400 00	15,000 00	81,000 00	....	....	....
35,000 00	665 00	13,500 00	143,015 00	....	....	....
2,800 00	1,025 00	3,700 00	42,050 00	1,050 00	700 00	1,750 00
153,870 00	113,821 00	152,220 00	2,455,102 00	3,453 00	16,535 00	19,988 00
24,305 00	2,925 00	3,475 00	461,499 00	2,000 00	1,850 00	3,850 00
89,500 00	8,175 00	15,675 00	1,638,334 00	895 00	3,600 00	4,495 00
132,061 50	8,695 50	12,905 00	1,009,271 50	4,326 00	3,085 00	7,411 00
34,154 50	2,435 45	7,200 00	900,602 47	1,692 00	1,255 00	2,947 00
70,600 00	5,890 00	16,760 00	1,705,510 00	1,659 00	2,370 00	4,029 00
20,000 00	2,000 00	2,000 00	247,400 00	500 00	1,000 00	1,500 00
91,084 00	7,377 00	6,200 00	1,948,221 00	288 00	7,100 00	7,388 00
35,350 00	2,095 00	8,200 00	337,772 00	730 00	1,275 00	2,005 00
63,909 00	3,088 00	7,400 00	1,089,302 00	1,137 00	960 00	2,097 00
89,917 00	7,005 50	12,200 00	1,280,342 50	5,030 00	2,060 00	2,090 00
22,800 00	31,630 00	22,160 00	95,450 00	....	....	....
47,670 00	1,375 00	9,080 00	802,747 00	1,165 00	1,550 00	2,715 00
16,590 00	320 00	4,000 00	394,640 00	1,090 00	500 00	1,590 00
13,790 00	....	1,640 00	76,175 00	....	500 00	500 00
751,731 00	83,011 45	128,895 00	11,987,266 47	20,512 00	27,105 00	47,617 00

TABLEAU N° 11.—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

RÉCAPI

Agence.	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.	Valeur du bétail et des volailles.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta.........	12,802,272 00	54,264 00	244,760 00	150,328 00	206,794 00	678,228 20
Columbie-Brit..	15,374,812 75	317,534 50	1,367,860 00	393,560 00	296,838 00	1,710,151 00
Manitoba.......	2,330,192 00	11,457 00	230,932 00	22,175 00	76,070 00	217,654 65
Nouveau-Bruns-	60,143 00	2,375 00	51,410 00	49,300 00	5,655 00	6,229 00
Nouvelle-Ecosse	82,085 00	4,745 00	60,790 00	32,405 00	11,097 00	13,453 00
Ontario.........	4,476,577 78	671,697 50	1,352,098 00	329,090 00	393,039 40	569,345 00
Ile-du-Prince.E.	19,914 00	1,630 00	7,100 00	8,000 00	580 00	1,470 00
Québec.........	1,083,460 00	37,590 00	710,763 00	124,378 00	79,000 00	153,870 00
Saskatchewan..	10,301,366 00	89,421 00	284,064 00	63,136 02	285,642 00	751,731 00
Total.....	46,530,822 53	1,190,714 00	4,309,777 00	1,172,372 02	1,354,715 40	4,102,131 85

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Fin.*

TULATION.

Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	*Fonds de secours aux sauvages.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1914.		
				Valeur des nouvelles améliorations.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
25,311 75	57,410 00	575,950 04	14,795,317 99	40,352 00	35,365 00	75,717 00
418,281 00	392,510 00	518,566 27	20,790,113 52	346,551 50	194,976 00	541,527 50
151,201 60	81,810 00	422,145 90	3,543,637 15	4,875 00	20,900 00	25,775 00
7,431 00	22,661 00	39,398 11	244,602 11	210 00	4,900 00	5,110 00
12,395 00	13,380 00	5,334 18	235,684 18	1,170 00	6,390 00	7,560 00
102,993 05	380,923 10	5,229,248 71	13,505,012 54	9,080 00	48,241 00	57,321 00
2,050 00	3,000 00	....	43,744 00	....	30 00	30 00
113,821 00	152,220 00	234,976 01	2,690,078 01	3,453 00	16,535 00	19,988 00
83,011 45	128,895 00	627,409 98	12,614,676 45	20,512 00	27,105 00	47,617 00
916,495 85	1,232,809 10	7,653,029 20	68,462,865 95	426,203 50	354,442 00	780,645 50

* On trouvera des détails concernant le Fonds en fidéicommis des Sauvages à la partie H du rapport annuel de l'Auditeur général pour 1913-14.

TABLEAU N° 12.—SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur approximative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta.									
Pieds-Noirs	42,000.00	12,100.00	15,000.00	....	150.00	600.00	28,000.00	4,114.03	101,964.03
Gens-du-Sang	24,132.30	21,318.88	1,345.93	5,250.00	....	....	8,500.00	6,255.42	66,802.53
Edmonton	33,026.60	8,036.72	7,060.60	....	975.00	7,795.00	5,415.00	13,869.44	76,178.36
Hobbema	15,834.00	2,450.00	5,924.00	5,368.00	1,450.00	8,975.00	2,244.00	4,553.72	46,798.72
Petit lac de l'Esclave	8,498.50	1,691.00	460.00	....	2,450.00	3,500.00	250.00	24,976.00	41,825.50
Piégânes	9,736.00	6,366.00	2,000.00	2,000.00	....	....	4,000.00	2,858.78	26,960.78
Lac La-Selle	11,847.00	7,445.00	2,895.00	....	695.00	15,483.00	3,910.00	4,260.00	46,535.00
Sarcis	4,580.00	3,826.45	3,352.00	....	....	350.00	7,131.00	991.67	20,231.12
Stony	3,750.00	3,909.73	8,300.90	1,533.00	....	8,532.50	28,176.70	4,606.45	58,809.28
Total	153,404.40	67,143.78	46,337.83	14,151.00	5,720.00	45,235.50	87,626.70	66,485.51	486,104.72
Colombie-Britannique.									
Babine et Skeena supérieure	63,700.00	1,400.00	52,300.00	....	9,800.00	14,600.00	33,800.00	120.06	175,720.06
Bella-Coola	3,400.00	475.00	10,200.00	....	53,300.00	9,800.00	19,300.00	28.40	96,503.40
Cowichan	21,935.00	1,000.00	29,400.00	....	28,150.00	590.00	2,000.00	630.59	83,644.54
Kamloops	194,483.60	....	....	2,000.00	....	....	....	875.73	197,359.33
Kootenay	34,050.00	9,700.00	18,600.00	....	1,550.00	5,550.00	3,550.00	10.13	73,010.13
Kwawkewlth	....	....	21,525.00	120.00	101,000.00	2,400.00	10,150.00	....	135,195.00
Lytton	131,377.00	25,372.00	265,315.00	....	10,681.00	8,669.00	....	718.69	442,132.69
Nass	26,950.00	1,050.00	25,050.00	200.00	30,200.00	20,400.00	21,250.00	1,447.28	126,547.28
New-Westminster	36,175.00	5,550.00	64,250.00	....	57,730.00	30,180.00	55,680.00	752.79	250,317.79
Okanagan	91,000.00	16,000.00	3,700.00	....	1,200.00	5,800.00	....	175.53	117,875.53
Reine-Charlotte	1,000.00	1,100.00	15,000.00	....	22,000.00	900.00	6,000.00	67.50	46,067.50
Stickine	....	....	....	....	250.00	12,175.00	15,700.00	....	28,125.00
Lac Stuart	25,217.00	5,025.00	13,370.00	1,232.25	10,630.00	19,000.00	4,945.00	2,056.73	81,475.98
Côte occidentale	242.00	340.00	7,600.00	2,600.00	49,600.00	3,425.00	1,100.00	8.85	64,915.85
Lac Williams	43,355.00	5,240.00	10,100.00	....	1,725.00	10,225.00	12,650.00	.50	83,295.50
Total	672,884.60	72,252.00	536,410.00	6,152.25	377,816.00	143,714.00	186,125.00	6,892.78	2,002,246.63

MANITOBA.									
Birtle	25,018.50	1,715.00	9,366.00		499.00	8,299.00	995.00	3,146.33	49,038.83
Clandeboye	4,340.50		6,200.00	45.00	900.00	13,480.00		21,742.97	46,708.47
Rivière Fisher	11,242.00	2,400.00	20,250.00		23,500.00	62,000.00	23,100.00	11,824.86	154,316.86
Griswold	24,451.40	200.00	3,500.00		350.00	2,550.00	2,400.00	1.25	33,452.65
Manitowapah	32,676.20	3,910.00	14,575.00		28,598.00	9,824.00	2,930.00	8,249.56	100,762.76
Norway-House	2,946.00		52,500.00		22,500.00	333,500.00	12,000.00	16,310.00	439,756.00
Pas	5,244.00	1,350.00	8,400.00	200.00		24,700.00		7,641.85	47,535.85
Portage-la-Prairie	12,092.20	500.00	14,500.00			3,900.00	1,600.00	11,261.71	43,853.91
Bande de la rivière de la Vallée	1,850.00	145.00	278.00		25.00	1,390.00	2,035.00	43.14	5,766.14
Total	119,861.05	10,220.00	129,569.00	245.00	76,372.00	459,643.00	45,060.00	80,221.67	921,191.47
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Division nord-est.									
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Ristigouche et Westmoreland	4,135.00		26,300.00	75.00	9,365.00	300.00	9,650.00	259.61	50,084.61
Division nord.									
Comtés de Madawaska et Victoria	2,334.60	300.00	9,500.00	22.00			3,000.00	683.94	15,840.54
Division sud-ouest.									
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	699.80		17,525.00		200.00	1,140.00	1,486.00	28.34	21,079.14
Total	7,169.40	300.00	53,325.00	97.00	9,565.00	1,440.00	14,136.00	971.89	87,004.29
NOUVELLE-ECOSSE.									
Comté d'Annapolis	120.00		1,200.00	30.00	100.00	50.00	800.00	4.55	2,304.55
" d'Antigonish et Guysborough	240.00	20.00	4,360.00		120.00	280.00	4,360.00	10.81	9,390.81
" du Cap-Breton (Eskasoni)	4,125.00	500.00	12,500.00		100.00	150.00	1,000.00		18,375.00
" du Cap-Breton (Sydney)							10,000.00	7.07	10,007.07
" de Colchester	125.00	45.00	3,400.00			500.00	1,400.00		5,470.00
" de Cumberland			2,050.00			125.00		18.77	2,193.77
" de Digby	325.00		2,200.00		25.00	350.00	900.00		3,800.00
" d'Halifax	1,100.00	920.00	6,025.00		100.00	3,800.00	10,500.00	19.63	22,464.63
" d'Hants	900.00	400.00	500.00		50.00	1,000.00	2,010.00		4,860.00
" d'Inverness	3,100.00	20.00	4,600.00		250.00	190.00	1,600.00		9,760.00
" de Kings	250.00		2,000.00		200.00	200.00	500.00		3,150.00
" de Lunenburg	2,239.00	1,075.00	3,625.00		300.00	100.00	525.00	.61	7,864 61
" de Pictou	700.00		4,000.00		1,000.00	200.00	7,000.00		12,900.00

TABLEAU N° 12.—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Suite.*

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur approximative du poisson et de la viande employée pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenans de la pêche.	La valeur approximative du poisson et de la viande employée pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse.									
Queen	1,000.00	200.00	1,500.00	100.00	250.00	250.00	400.00	53.87	3,753.87
Richmond	1,400.00	160.00	2,900.00		940.00	174.45	475.00		6,049.45
Shelburne	50.00		1,300.00		250.00	400.00	250.00		2,250.00
Victoria	2,000.00	188.00	2,400.00	100.00	160.00	250.00	100.00	4.60	5,202.60
Windsor									
Yarmouth			75.00						75.00
Total	17,674.00	3,528.00	54,635.00	230.00	3,845.00	8,019.45	41,820.00	119.91	129,871.36
Ontario.									
Alnwick	4,173.00	837.00	8,060.00		250.00	2,713.00	2,952.00	6,378.07	25,363.07
Cap-Croker	5,466.80	1,860.00	1,540.00		1,100.00	40.00	130.00	15,571.31	25,708.12
Caradoc	40,310.85	3,440.50	83,052.50	5,388.42	118.00	1,716.00	15,740.50	3,557.83	153,324.60
Chapleau						9,800.00		12,240.00	22,040.00
Ile-du-Chrétien	1,450.00	130.00	1,250.00		350.00	300.00	1,500.00	2,467.90	7,437.90
Fort-Frances	3,645.00	250.00	25,800.00		34,800.00	25,300.00	10,050.00		99,845.00
Lac Doré	325.00		1,000.00	60.00	100.00	1,000.00	300.00	3.68	2,788.68
Baie-de-Gore	12,741.00	1,816.10	25,955.00		466.09	312.35	10,842.00	5,320.37	57,452.91
Kenora	8,252.65	925.00	28,731.25	150.00	19,636.60	31,575.95	10,913.50		100,184.95
Lac-Simcoe	2,005.00	300.00	2,535.00	231.00		180.00	1,200.00	1,178.93	7,629.93
Manitowaning	41,644.00	2,900.00	20,300.00		2,725.00	3,550.00	19,250.00	12,237.87	102,606.87
Moravian	9,011.55	200.00	11,000.00	200.00	100.00	200.00	380.00	4,618.31	25,709.87
Lac La-Vase	4,302.50	704.00	10,460.00	30.00	775.00	5,450.00	3,368.50	1,710.05	26,800.05
Noueau-Crédit	17,545.20	2,000.00	15,000.00	4,011.75		250.00	4,000.00	5,685.72	48,492.67
Parry-Sound	5,935.00		10,600.00		500.00	950.00	2,158.00	5,572.93	25,715.93
Port-Arthur								9,613.35	9,613.35
Rama	2,000.00	100.00	12,000.00	300.00	500.00	2,000.00	2,500.00	2,507.66	21,907.66
Lac-au-Riz	5,347.00	1,056.00	4,175.00	489.00	352.00	1,128.00	250.00	1,183.02	13,980.02
Sarnia	35,775.00	957.00	13,225.00	2,125.00	240.00	354.00	22,060.00	8,477.36	83,213.36
Saugeen	4,500.00	300.00	14,000.00	48.00	800.00	500.00	1,500.00	12,483.76	34,131.76

Sault-Ste-Marie	6,700.00	1,700.00	19,500.00	1,400.00	6,600.00	1,150.00	9,650.00	9,559.26	66,609.26
Savanne	4,259.70	160.00	30,179.00		29,679.00	52,225.00	7,657.00		124,159.70
Scugog	782.00	478.20	729.00	80.00	46.00	360.00	1,257.90	509.46	4,242.56
Six-Nations	190,310.00		115,840.00	4,541.00				44,245.66	354,936.66
Sturgeon-Falls	2,900.00	400.00	23,600.00			16,000.00	7,500.00	29,878.39	80,278 39
Thessalon	4,721.00		28,750.00		2,765.00	2,415.00	2,475.00	4,210.67	45,336.67
Tyendinaga	52,827.40	3,000.00	48,700.00	5,000.00	1,300.00	325.00	750.00	5,623.32	117,525.72
Ile Walpole	7,958.15	2,885.00	25,382.75	259.00	1,800.00	668.00	1,450.00	2,512.99	42,915.89
Total	474,887.80	26,398.80	581,364.50	24,313.17	105,002.69	160,462.30	139,834.40	207,337.89	1,719,601.55
ILE DU PRINCE-EDOUARD.									
Ile du Prince-Edouard	950.00				2,225.00	75.00	3,000.00		6,250.00
QUÉBEC.									
Bécancour	264.00	20.00		844.80				214.74	1,343.54
Bersimis	425.00	200.00	2,000.00		500.00	43,200.00	810.00	140.46	47,275.46
Cacouna			2,460.00	230.80	220.00	660.00	1,645.00	252.48	5,468.28
Caughnawaga	28,327.00	2,700.00	65,000.00	5,043.44			5,000.00	715.42	106,785.86
Lac St-Jean	8,000.00	700.00	6,000.00		400.00	45,000.00	1,200.00	236.17	61,536.17
Lorette			19,000.00			1,800.00	20,000.00	443.83	41,243.83
Maniwaki	4,701.00	270.00	14,973.00	83.00	265.00	8,693.00	1,463.00	1,457.49	31,905.49
Maria	910.00	115.00	3,450.00		300.00	600.00	1,724.00		7,099.00
Mingan					60.00	7,000.00			7,060.00
Oka	5,500.00	10,000.00	15,500.00		150.00	50.00		207.57	31,407.57
Pierreville	785.00		12,755.00	489.50		675.00	19,860.00	186.60	34,751.10
Ristigouche	9,250.00	750.00	25,000.00	300.00	380.00	450.00	8,500.00	19.80	44,649.80
Sept-Iles						4,000.00			4,000.00
St-Régis	60,000.00	20.000.00	60,000.00		1,300.00	1,150.00	11,500.00	2,500.84	156,450.84
Témiscamingue	3,950.00	300.00	8,000.00		300.00	2,500.00	300.00	1,874.13	17,224.13
Total	122,112.00	35,055.00	234,138.00	6,991.54	3,875.00	115,778.00	72,002.00	8,249.53	598,201.07
SASKATCHEWAN.									
Assiniboine	11,846.00	2,822.00	2,055.00			4,300.00	7,806.00	1,643.34	30,472.34
Battleford	19,279.10	7,547.48	6,789.50		1,076.00	7,804.00	7,864.00	5,576.37	55,936.45
Carlton	26,554.30	17,150.00	16,248.50		2,300.00	23,729.50	10,165.25	6,913.51	158,997.51
Lac-Croche	18,474.95	3,758.00	3,550.00		955.00	1,650.00	8,740.00	6,334.92	43,462.87
Lac-aux-Canards	26,387.00	8,313.00	4,880.00		947.00	20,359.00	6,483.00	6,924.22	117,756.09
Montagne-de-l'Orignal	12,292.00	3,500.00	1,500.00		600.00	4,400.00	4,000.00	2,410.12	146,458.21
Lac-aux- Oignons	16,045.00	18,172.48	10,760.02		7,546.00	41,686.50	5,578.40	5,175.55	104,963.95
Pelly	14,476.00	2,535.00	2,335.00		180.00	3,575.00	1,750.00	5,170.79	30,021.79
Qu'Appelle	44,292.00	9,090.00	8,700.00		4,100.00	5,200.00	10,000.00	5,986.77	117,390.56

TABLEAU N° 12.—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Suite.*

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur approximative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	La valeur approximative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
Saskatchewan—Suite.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Buttes-de-Tondre	22,552.35	8,900.74	14,825.00	....	4,300.00	62,200.00	4,300.00	3,984.78	121,062.87
Ile-à-la-Crosse	3,670.00	....	10,020.00	....	52,000.00	65,520.00	7,315.00	10,249.00	148,774.00
Buttes-La-Lime	39,968.00	5,745.00	3,600.00	....	....	1,450.00	540.00	1,545.00	52,848.00
Colonie des Buttes-La-Lime	31,445.00	1,310.00	2,350.00	....	....	200.00	200.00	....	35,505.00
Bois-de-l'Orignal	200.00	3,937.00	900.00	....	....	100.00	50.00	....	5,187.00
Total	287,481.70	92,780.70	88,513.02	....	74,004.00	242,174.00	74,791.65	61,914.37	926,846.44

TABLEAU N° 12.—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur approximative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Grain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta	153,404.40	67,143.78	46,337.83	14,151.00	5,720.00	45,235.50	87,626.70	66,485.51	486,104.72
Colombie-Britannique	672,884.60	72,252.00	536,410.00	6,152.25	377,816.00	143,714.00	186,125.00	6,892.78	2,002,246.63
Manitoba	119,861.05	10,220.00	129,569.00	245.00	76,372.00	459,643.00	45,060.00	80,221.67	921,191.72
Nouveau-Brunswick	7,169.40	300.00	53,325.00	97.00	9,565.00	1,440.00	14,136.00	971.89	87,004.29
Nouvelle-Ecosse	17,674.00	3,528.00	54,635.00	230.00	3,845.00	8,019.45	41,820.00	119.91	129,871.36
Ontario	474,887.80	26,398.80	581,364.50	24,313.17	105,002.69	160.462.30	139,834.40	207,337.89	1,719,601.55
Ile-du-Prince-Edouard	950.00	....	....	....	2,225.00	75.00	3,000.00	....	6,250.00
Québec	122,112.00	35,055.00	234,138.00	6,991.54	3,875.00	115,778.00	72,002.00	8,249.53	598,201.07
Saskatchewan	287,481.70	92,780.70	88,513.02	....	74,004.00	242,174.00	74,791.65	61,914.37	921,659.44
Total	1,856,424.95	307,678.28	1,724,292.35	52,179.96	658,424.69	1,176,541.25	664,395.75	432,193.55	6,872,130.78

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

NOTE.—Le "Standard" indique la classification des écoles selon le livre de lecture dont ils se servent curriculum, ainsi:—

Standard I..................Premier livre de lecture, Partie I
" II.................. " " Partie II
" III..................Deuxième livre de lecture

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours..........	Rivière-à-l'Ours..	Comté de Digby.	Mlle Mary A. McGinty............	Catholiq. romaine
Eskasoni..................	Eskasoni..........	Co. de Cap-Breton	James Macneil......	" ..
Sydney....................	Sydney...........	" " ..	Mlle Edna F. Gough	" ..
[1]Halfway-River..........	Franklin-Manor...	Co.deCumberland	Mlle Dora M. Quinn	" ..
Indian-Cove...............	Fisher's-Grant....	Comté de Pictou.	Mlle Gertrude McGirr............	" ..
Rivière Middle...........	Middle River.....	" Victoria....	Mlle Annie Macneil..	" ..
Millbrook.................	Millbrook.........	" Colchester..	Mlle Jessie Scott...	" ..
New-Germany............	Lunenburg........	" Lunenburg..	Mlle E. B. Julien...	" ..
Rivière Saumon..........	Rivière Saumon...	" Richmond..	Ernest L. Macneil..	" ..
[2]Malagawatch............	Malagawatch.....	" Inverness ..	Frank Cabot........	" ..
Whycocomagh............	Whycocomagh....	" " ..	John A. Gillis.......	" ..
Shubénacadie.............	Indian-Brook.....	" Hants ..	Mlle Mary A. Shortt	"
[1]Bishopville..............	à Bishopville......	" King ..	Mlle Mary C. Coldwell............	" ..
Tufts-Cove...............	à Tufts-Cove......	" Halifax ..	George F. Richardson...............	" ..
[3]Afton.....................	Afton............	" Antigonish..	W. J. Rogers........	" ..
Total, Nouvelle-Ecosse .	....	....	....	....
ILE DU PRINCE-EDOUARD				
Ile Lennox...............	Ile Lennox.......	Surintendance I.-P.-E...........	John J. Sark........	Catholiq. romaine
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Burnt-Church............	Church-Point.....	Nord-est.........	Mlle Laura C. Geraghty............	Catholiq. romaine
Big-Cove.................	Big-Cove.........	"	Mlle Alice McLaughlin..........	" ..
[1]Beaumont, S.S. No. 15...	Fort-Folly........	"	Mlle Bertha S. Léger............	" ..
[1]Black-Lands.............	Com. d. Ristigouc.	"	Mlle Elizabeth Cook	" ..
Eel-Ground...............	Eel-Ground.......	"	Mlle Margaret Isaac............	" ..
Rivière-à-l'Anguille.......	Riv.-à-l'Anguille..	"	Mlle Marie LeBlanc.	" ..
Kingsclear...............	Kingsclear........	Sud-ouest.........	Mlle Rena A. Donahoe...............	" ..
Oromocto................	Oromocto.........	"	Mme Blanche J. McCaffrey........	" ..
St. Mary's................	St. Mary's........	"	Mlle Mary T. Hughes...........	" ..
Woodstock...............	Woodstock........	"	Mlle Geneviève Brophy...............	" ..
Edmundston.............	Edmundston......	Nord.............	Mlle Virginie Dionne	" ..
Tobique..................	Tobique..........	"	Mlle Ethel F. McGrand...........	" ..
Total, Nouveau-Brunswick	....	....	....	....

[1]Ecole de blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2]Ouverte du 1er janv. au 31 mai seulement.
[3]Nouvelle école, ouverte la première fois le 1er décembre 1913.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

ÉCOLES.

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

et, par conséquent montre le degré d'avancement général dans toutes les études prescrites par le

Standard IV..........................Troisième livre de lecture.
" V..........................Quatrième "
" VI..........................Cinquième "

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.*	Standard.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Nouvelle-Ecosse.
13	5	18	8	10	2	1	4	......	1	Rivière-à-l'Ours.
9	10	19	12	11	......	......	8	......	......	Eskasoni.
15	10	25	12	17	7	......	1	......	......	Sydney.
3	5	8	4	5	......	......	......	3	......	[1]Halfway-River.
16	11	27	18	1	8	4	8	1	5	Indian-Cove.
11	9	20	9	12	1	5	1	......	1	Middle-River.
5	6	11	6	6	1	1	1	1	1	Millbrook.
8	7	15	8	7	1	......	3	1	3	New-Germany.
20	15	35	14	14	10	6	1	4	......	Rivière-Saumon.
8	4	12	4	4	5	2	1	......	......	[2]Malagawatch.
12	18	30	12	11	8	6	2	2	1	Whycocomagh.
3	12	15	8	12	3	......	......	......	......	Shubénacadie.
3	4	7	1	......	......	......	5	2	......	[1]Bishopville.
8	10	18	9	11	1	5	......	......	1	Tufts-Cove.
24	15	39	28	38	......	......	1	......	......	[3]Afton.
158	141	299	157	159	47	30	36	14	13	Total, Nouvelle-Ecosse.
										Ile du Prince-Edouard.
14	26	40	15	24	5	7	3	1	......	Ile Lennox.
										Nouveau-Brunswick.
26	7	33	17	12	4	11	3	3	......	Burnt-Church.
19	15	34	14	22	7	3	2	......	......	Big-Cove.
3	1	4	4	......	2	1	1	......	......	[1]Beaumont, S.S. No. 15.
1	3	4	2	4	......	......	......	......	......	[1]Black-Lands.
12	14	26	13	17	8	1	......	......	......	Eel-Ground.
10	14	24	17	23	1	......	......	......	......	Eel-River.
12	12	24	18	8	5	4	6	1	......	Kingsclear.
13	12	25	9	14	9	1	......	1	......	Oromocto.
14	21	35	24	11	10	12	2	......	......	St.-Mary's.
8	5	13	8	1	2	2	7	1	......	Woodstock.
9	12	21	14	7	3	9	2	......	......	Edmundston.
20	20	40	25	12	12	7	6	3	......	Tobique.
147	136	283	165	131	63	51	29	9	......	Total, Nouveau-Brunswick.

DES ÉCOLES

ETAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
QUÉBEC.				
Caughnawaga (garçons)...	Caughnawaga.....	Caughnawaga.....	Peter J. DeLisle (prin.); Peter Williams (ass.). ..	Cathol. romaine..
" (filles.......	"	"	Mlle Mary E. Burke (prin.); Mlle Sadie Burke (ass.).......	" ..
" (Bush)......	"	"	Mde A. Beauvais...	" ..
" (St-Isidore)	"	"	Mlle E. E. Gallagher..............	" ..
" (Mission)...	"	"	Mlle McClatchie....	Méthodiste........
Bersimis..................	Bersimis..........	Bersimis..........	Sr St-Francois-Xavier.............	Cathol. romaine..
[1]Escoumains...............	aux Escoumains ..	"	Mlle Isabelle Sheehy	" ..
Pointe-Bleue..............	Pointe-Bleue......	Pointe-Bleue......	Sr M. Antoinette (prin.); Sr. Ste-Raphael (ass.)...	" ..
[1]Kiskissink................	à Kiskissink......	"	Mlle C. Martineau..	" ..
Restigouche..............	Restigouche......	Restigouche......	Sr Mary of the Holy Rosary (prin.); Sr. Mary of St. Joseph (ass.).	" ..
St-Francis (prot.)..........	Pierreville.........	Pierreville.........	Henry L. Masta.....	Egl. d'Angleterre.
" (C.-R.).........	"	"	Sr Ste-Blandine.....	Cathol. romaine..
St-Régis (Ile)...............	St-Régis..........	St-Régis..........	Mlle Elizabeth Burke............	Auc. dénomination
" (village)..........	"	"	Mlle Nellie Keon...	" ..
Chenail....................	"	"	Mde Sarah Back...	" ..
[2]Chetlain..................	"	"	Mlle Marg. F. Gallagher............	" ..
Ile Cornwall...............	"	"	Mlle Katie Roundpoint..............	" ..
Oka (comté)...............	Oka..............	Oka..............	Mlle Mildred C. Lunan............	Méthodiste.......
" (village)..............	"	"	Mde L. L. Smith...	" ....
Congo-Bridge.............	Maniwaki.........	Maniwaki.........	Mlle Helen J. White.	Auc. dénomination
Maniwaki..................	"	"	Mlle Margaret McCaffrey...........	Cathol. romaine..
Maria......................	Maria.............	Maria.............	Mlle Joséphine Audet...........	" ..
Lorette....................	Lorette...........	Lorette...........	Sr Ste-Jeanne de Chantel (prin.); Sr Ste-Agathe (ass.)............	" ..
[3]Longue-Pointe............	à Longue-Pointe..	Témiscamingue ..	Mlle Emily Wabie..	" ..
Témiscamingue	Témiscamingue...	"	Sœur Monica.......	" ..
[1]Pointe-des-chasseurs.....	à la Pte-d.-Chass.	"	Violet McCracken...	" ..
[3]Lac-au-Loup..............	à Lac-au-Loup....	"	Agnes Robinson.....	" ..
Fort-George...............	à Fort-George.....	Dist. Baie James.	Rév. W. G. Walton.	Egl. d'Angleterre.
Ruperts-House............	à Ruperts-House..	" ..	Rév. P. C. Howard.	" ..
Total, Québec.........	....	....	....	....

[1]Ecole de blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2]Nouvelle école, ouverte la première fois le 3 décembre 1913. [3]Ouverte l'été seulement.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	École.
										QUÉBEC.
144	......	144	80	86	26	19	13	......	......	Caughnawaga (Garçons).
......	121	121	77	70	24	10	10	7	......	" (Filles).
16	18	34	23	7	12	6	7	2	......	" (Bush).
16	16	32	21	17	8	7	......	......	......	" (St-Isidore).
11	10	21	8	13	4	4	......	......	......	" (Mission).
27	30	57	39	25	17	15	......	......	......	Bersimis.
5	6	11	8	7	3	1	......	......	......	[1]Escoumains.
45	43	88	62	21	20	19	12	10	6	Pointe-Bleue.
2	5	7	5	2	3	2	......	......	......	[1]Kiskissink.
24	56	80	48	26	24	15	10	5	......	Restigouche.
6	7	13	10	1	3	5	4	......	......	St-Francis (Prot.)
34	36	70	56	25	22	5	8	9	1	" (C.R.)
14	9	23	15	9	5	3	3	3	......	St-Régis (Ile).
30	27	57	41	31	6	14	6	......	......	" (Village).
35	29	64	20	36	15	10	3	......	......	Chenail.
17	20	37	23	27	2	8	......	......	......	[2]Chetlain.
27	18	45	28	30	10	3	2	......	......	Cornwall (Ile.)
10	12	22	10	14	4	2	2	......	......	Oka (comté).
12	7	19	9	2	9	2	3	3	......	" (Village).
5	14	19	9	7	7	3	2	......	......	Congo-Bridge.
6	14	20	10	8	6	5	1	......	......	Maniwaki.
12	16	28	18	6	4	6	6	3	3	Maria.
37	40	77	56	36	10	20	11	......	......	Lorette.
8	14	22	12	22	......	......	......	......	......	[3]Longue-Pointe.
11	17	28	19	7	4	7	3	7	......	Témiskamingue.
5	12	17	14	8	4	1	4	......	......	[1]Pointe des Chasseurs.
10	14	24	24	5	2	3	3	4	7	[3]Lac au Loup.
40	36	76	50	76	......	......	......	......	......	Fort-George.
13	14	27	14	15	12	......	......	......	......	Ruperts-House.
622	661	1,283	809	639	266	195	113	53	17	Total, Québec.

5 GEORGE V, A. 1915

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	Francis J. Joblin	Méthodiste
Cap Croker	Cap Croker	Cap Croker	Mlle Mary Moffitt	Aucune donomin.
Port-Elgin	"	"	Thomas Jones	"
Baie Sidney	"	"	Mlle Isabel McIver	"
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Lyman W. Fisher	"
Bear-Creek	"	"	Mlle M. McDougall	"
Oneida n° 2	Oneida	"	Herbie C. Jamieson	Égl. d'Angleterre.
Oneida n° 3	"	"	Levi Williams	Méthodiste
River-Settlement	Caradoc	"	Mlle Mary E. Vening	Aucune donomin.
[1]Biscotasing S.S. n° 1	À Biscotasing	Chapleau	Mlle Loretto J. Coughlan	"
Rapides Manitou	Rapides Manitou	Fort-Frances	Robert R. Gill	Égl. d'Angleterre.
Ile Georgina	Ile Georgina	Ile Georgina	George Cork	Méthodiste
Lac Doré	Lac Doré	Lac Doré	Mlle L. M. Schruder	Cathol. romaine
Sheshegwaning (C.R.)	Sheshegwaning	Baie Gore	Mlle Elizabeth Leusch	"
[2]Sheshegwaning (Prot.)	"	"	William C. Dunn	Égl. d'Angleterre.
Baie ouest	Baie ouest	"	Mlle Clotilda Laferriere	Cathol. romaine. "
Sheguiandah	Sheguiandah	Manitowaning	Mlle Annette Hayward	Égl. d'Angleterre.
Baie sud	Baie sud	"	Mlle Emily Frawley	Cathol. romaine.
Sucker-Creek	Sucker-Creek	"	Mme Seymour Fairbanks	Égl. d'Angleterre.
[3]Buzwah	Buzwah	"	Mlle Lila Dodd	Cathol. romaine.
Lac Poisson-Blanc	Lac Poisson-Blanc	"	Mme Joseph Jalbert, jr	" "
[4]Wikwemikong	Ile Manitoulin	"	Mlle Adele Duhamel	" "
Wikwemikongsing	Wikwemikongsing	"	Mlle Inez E Mercier	" "
Moraviantown	Moravian	Moravian	A. Beith Gardiner	Aucune donomin.
Nouveau-Crédit	Nouveau-Crédit	Nouveau-Crédit	G. C. Monture	"
Gibson	Watha	Parry-Sound	Mlle Leona Lutz	Méthodiste
Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	"	Joseph Partridge	Aucune donomin.
Ryerson	Ile Parry	"	Mlle Frances E. Munt	"
Shawanaga	Shawanaga	"	Mlle Carolyn H. Tutt	"
[5]Skene	Ile Parry	"	Mlle Mary L. Decaire	"
Ile-au-Chrétien	Ile-au-Chrétien	Ile-au-Chaétien	James Oliver, M.A.	Méthodiste
Lac Helen	Red-Rock	Fort-William	Mlle C. Harrison	Cathol. romaine.
Mission-Bay (Squaw-Bay)	Fort-William	"	Mlle Rose Chaput	" "
Mountain-Village	"	"	Mlle Margaret O'Brien	" "
[5]Rivière Pic	Rivière Pic	"	Mlle Isabella Peltier	" "
Rama	Rama	Rama	Mlle Eva M. McBain	Méthodiste
[1]Hiawatha	Lac-au-Riz	Lac-au-Riz	Mlle Mena E. Throop	Aucune donomin.
Lac-La-Vase (Chemong)	Lac-La-Vase	"	H. C. Buffam	"
Pointe Chaudière	Pointe Chaudière	Sarnia	Mme Angus George	"
Pointe Stony	Pointe Stony	"	Mlle Agnes A. Weaver	"
Ste-Clair	Sarnia	"	Mlle A. M. Matthews	Méthodiste

[1] École des blancs fréquentée par des enfants des sauvages. [2] Nouvelle école ouverte pour la première fois le 1er octobre 1913. [3] Cette école fut réouverte le 2 septembre 1913, ayant été fermée depuis le 30 juin 1914. [4] Cette école remplace les anciennes écoles du jour des garçons et des filles en cet endroit qiu furent fermées le 30 septembre 1913. [5] Fermée depuis le 30 juin 1913.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	École.
20	20	40	18	12	12	5	8	3	......	Alnwick.
21	15	36	23	12	10	5	3	6	......	Cap Croker.
16	11	27	18	19	......	4	4	......	......	Port-Elgin.
8	8	16	9	6	5	1	3	1	......	Baie Sidney.
16	19	35	13	17	3	11	4	......	......	Back Settlement.
7	20	27	12	15	3	4	4	1	......	Bear Creek.
22	26	48	17	36	6	4	2	......	......	Oneida n° 2.
21	18	39	18	30	4	......	5	......	......	Oneidan° 3.
14	15	29	12	10	7	8	4	......	......	River Settlement.
3	2	5	3	2	2	1	......	......	......	[1]Biscotasing S.S. n° 1.
9	3	12	4	12	......	......	......	......	......	Rapides Manitou.
16	7	23	14	7	6	8	......	2	......	Ile Georgina'
12	18	30	16	11	3	11	5	......	......	Lac Doré
8	10	18	13	7	......	5	6	......	......	Sheshegwaning (C.R.)
11	8	19	17	13	......	5	1	......	......	[2]Sheshegwaning (Prot.)
24	22	46	15	31	7	6	2	......	......	Baie-Ouest.
8	12	20	7	15	4	......	1	......	......	Sheguiandah.
12	15	27	18	13	3	......	8	3	......	Baie Sud.
6	10	16	10	8	4	1	3	......	......	Sucker-Creek.
16	11	27	18	21	2	4	......	......	......	[3]Buzwah.
9	11	20	10	18	2	......	......	......	......	Lac Poisson blanc
29	24	53	23	30	9	8	6	......	......	[4]Wikwemikong.
7	10	17	8	11	3	3	......	......	......	Wikwemikongsing.
36	23	59	29	28	15	11	4	1	......	Moraviantown.
12	11	23	14	12	5	3	2	1	......	Nouveau-Crédit.
9	16	25	9	14	3	3	3	2	......	Gibson.
10	8	18	6	4	3	5	3	2	1	Henvey Inlet.
14	16	30	8	17	3	5	5	......	......	Ryerson.
11	16	27	14	20	......	2	5	......	......	Shawanaga.
2	4	6	4	1	1	2	1	1	......	Ile-au-Chrétien.
16	17	33	16	18	8	3	......	4	......	[5]Skene.
12	12	24	5	17	4	......	2	1	......	Lac Helen.
11	5	16	6	6	5	1	2	2	......	Baie Mission (Baie Squaw).
13	22	35	22	19	6	6	4	......	......	Mountain-Village.
13	15	28	5	26	2	......	......	......	......	[5]Rivière Pic.
23	28	51	25	28	8	12	3	......	......	Rama.
8	12	20	15	4	3	5	1	7	......	[1]Hiawatha.
18	19	37	22	25	......	8	3	1	......	Lac la Vase (Chemong).
16	8	24	15	16	3	5	......	......	......	Pointe Chaudière.
3	12	15	7	8	5	2	......	......	......	Stony-Point.
22	16	38	18	26	4	7	1	......	......	Ste-Clair.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ONTARIO—fin.				
Baie au Français	Saugeen	Saugeen	T. J. Wallace	Auc. dénomination
Saugeen	"	"	Mlle Isabella Ruxton	"
Scotch Settlement	"	"	Mme B. Robb	"
[1]Batchawana	Batchawana	Saut Ste-Marie.	Mlle M. F. Mercier.	Catholiq. romaine
[1]Garden-River (C.R.)	Garden River	" "	Mlle Ida May Ryan	"
" " (E.A.)	" "	" "	Lucius F. Hardyman	Egl. d'Angleterre.
Baie Goulais	Baie Goulais	" "	Mlk Annie Kehoe	Catholiq. romaine
Michipicoten	Michipicoten	" "	Mlle Annie O'Connor	"
[2]Scugog S. S. n° 3	Ile Scugog	Scugog	Mlle Edith E. Bruce	Auc. dénomination
Six Nations, n° 1	Six Nations	Six Nations	Elmer Jamieson	"
" n° 2	"	"	John Clark (Prin.); Mlle Helen Van Valkenburg (Asst.	"
" n° 3	"	"	Mlle Esther J. Ross	"
" n° 4	"	"	S. A. Anderson	"
" n° 5	"	"	James D. Moses	"
" u° 6	"	"	John R. Lickers	"
" n° 7	"	"	Arnold C. Moses	"
" [3]n° 8	"	"	Leona Hatzan	"
" n° 9	"	"	Miss Rosa B. Russell	"
" n° 10	"	"	Mlle J. L. Jamieson	"
" n° 11	"	"	Mlle Edith M. Lee	"
Garden Village	Nipissing	Nipissing	Mlle J. McDermott.	Catholiq. romaine
Nipissing	"	"	Mlle Katie Tackney	"
[2]Mattawa	A Mattawa	"	Sister St. Peter	"
[4]Timagami	Bear-Island	"	Mlle May G. Honan	Auc. dénomination
Rivière Mississagi	Rivière Mississagi	Thessalon	Mlle Lillian McGoey	Catholiq. romaine
Sagamook	Rivière Espagnol.	"	Mlle Rose Fagan	"
Rivière Serpent	Rivière Serpent	"	Mme J. McKay	"
Rivière Spanish	Rivière Espagnol.	"	T. H. Young	Eglise d'Anglet...
Thessalon	Thessalon	"	Mlle L. C. Shaddeau	Catholiq. romaine
[4]Abitibi	A Abitibi	Traité n° 9	Mlle M. McDonald.	"
Rivière Albany (E.A.)	A Fort Albany	"	Rév. J. T. Griffin	Eglise d'Anglet...
Fort Espérance	A Fort Espérance.	"	Rév. E. Richards	"
Poste Français	A Riv. à l'Orignal	"	Fred. Marks	"
Fort à l'Orignal	A Fort à l'Orignal	"	Mlle Lucy J. Barker	"
Osnaburg	A Osnaburg	"	S. N. Dixon	"
Tyendinaga (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	T. Irvine Brant	Auc. dénomination
" (Ouest)	"	"	Mlle Ethel M. Picard	"
" (Central)	"	"	Mlle F. Fletcher	"
" (Mission)	"	"	Alexander Leween	"
Ile Walpole n° 1	Ile Walpole	Ile Walpole	Mlle C. McPherson.	Egl. d'Angleterre.
" n° 2	"	"	Joseph Sampson	Méthodiste
Total, Ontario				

[1] Fermée durant le quart de septembre 1913. Pas d'instituteur.
[2] Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages.
[3] Nouvelle école ouverte pour la première fois le 14 avril 1913.
[4] Ouverte durant l'été seulement.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
16	20	36	26	21	7	2	2	4	......	French-Bay.
14	11	25	19	10	2	8	5	......	......	Saugeen.
23	19	42	34	11	7	14	5	5	......	Scotch-Settlement.
15	12	27	13	6	13	8	......	......	......	[1]Batchawana.
39	26	65	22	43	7	9	6	......	......	[2]Garden-River (C.R.).
23	11	34	22	21	11	2	......	......	......	" (E.A.).
6	17	23	15	3	4	4	12	......	......	Goulais-Bay.
5	11	16	10	2	8	2	......	3	1	Michipicoten.
4	3	7	2	2	5	......	......	......	......	[2]Scugog, S. S. n°
31	41	72	29	26	15	8	20	2	1	Six Nations, n° 1.
52	25	77	36	35	5	12	20	4	1	" n° 2.
30	36	66	29	36	11	11	6	2	......	" n° 3.
16	17	33	17	10	4	7	7	5	......	" n° 4.
14	15	29	17	7	5	10	8	......	......	" n° 5.
16	13	29	13	5	9	9	5	1	......	" n° 6.
27	41	68	31	41	19	4	4	......	......	" n° 7.
15	15	30	15	18	4	6	2	......	......	[3] " n° 8.
18	19	37	21	18	4	7	6	2	......	" n° 9.
27	18	45	15	30	4	9	2	......	......	" n° 10.
24	16	40	19	17	8	8	5	2	......	" n° 11.
15	14	29	13	12	8	9	......	......	......	Garden-Village.
4	8	12	4	......	7	3	......	2	......	Nipissing.
25	24	49	26	23	11	11	2	2	......	[3]Mattawa.
22	13	35	25	28	3	4	......	......	......	[4]Timagami.
15	8	23	14	11	6	5	......	1	......	Rivière Mississagi.
8	9	17	8	3	4	5	5	......	......	Sagamook.
14	7	21	11	8	9	4	......	......	......	Serpent-River.
4	7	11	6	7	3	......	1	......	......	Spanish-River.
7	4	11	8	5	3	2	1	......	......	Thessalon.
27	23	50	25	50	......	......	......	......	......	[4]Abitibi.
43	39	82	31	73	......	7	2	......	......	Rivière Albany.
27	27	54	13	54	......	......	......	......	......	Fort-Hope.
6	8	14	7	11	2	1	......	......	......	French-Post.
17	13	30	11	24	4	2	......	......	......	Moose-Fort.
10	17	27	3	27	......	......	......	......	......	Osnaburg.
24	19	43	20	28	4	10	1	......	......	Tyendinaga (Est).
15	10	25	9	9	4	3	5	4	......	" (Ouest).
18	6	24	11	11	5	4	4	......	......	" (Central.)
15	8	23	9	13	2	7	......	1	......	" (Mission).
17	16	33	17	22	3	7	1	......	......	Ile Walpole, n° 1.
28	26	54	22	40	2	9	2	1	......	" n° 2.
1,340	1,267	2,607	1,254	1,467	405	405	247	79	4	......Total, Ontario.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
MANITOBA.				
Black-River	Black-River	Clandeboye	Jeremiah Henderson	Eglise d'Angl
Brokenhead	Brokenhead	"	John Sinclair	"
Fort-Alexandre (supérieur)	Fort-Alexandre	"	Rév. Chas. H. Fryer	"
Hollowwater-River	Hollowwater-River	"	Rév. G. C. Smith	"
[1]Patapun	St-Pierre	"	Mlle E.A. Fingland	"
St-Pierre (nord)	"	"	Peter Harper	"
Berens-River	Berens-River	Fisher-River	Mme J. H. Lowes	Méthodiste
Fisher-River	Fisher-River	"	Mlle Emily N. Royan	"
Grand-Rapids	Grand-Rapids	"	Chas. Morris	Eglise d'Angl
Peguis (nord)	Peguis	"	Lionel Frances	"
" (sud)	"	"	Henry J. Frances	"
Poplar-River	Poplar-River	"	Mlle E. Stedman	Méthodiste
[2]Oak-River-Sioux	Oak-River	Griswold	Mlle Rowena Stedmar Havard	Eglise d'Angl
[3]Ebb and Flow-Lake	Ebb and Flow-Lake	Manitowapah	Mlle Nora Shannon	Catholique rom
Fairford (supérieur)	Fairford	"	Rupert Bruce	Eglise d'Angl
" (inférieur)	"	"	Colin Sanderson	"
Lac Manitoba	Lac Manitoba	"	L. E. Martel	Catholique rom
Lac St-Martin	Lac St-Martin	"	John E. Favell	Eglise d'Angl
[4]Little-Saskatchewan	Little-Saskatchewan	"	James Clare	"
[5]Pine-Creek	Pine-Creek	"	Rév. G. Leonard	Catholique rom
Shoal-River	Shoal-River	"	Rév. T. H. Dobbs	Eglise d'Angl
Waterhen-River	Waterhen-River	"	Mlle Bernadette Adam	Catholique rom
[6]Bloodvein-River	Bloodvein-River	Norway-House	Joseph A. Everett	Méthodiste
Cross-Lake (Prot.)	Cross-Lake	"	Mlle A. L. Cunningham	"
" (C.R.)	"	"	Eugène Gauthier	Catholique rom
Island-Lake	Island-Lake	"	Mlle A. L. Cunningham	Méthodiste
Jack-River	Jack-River	"	Mme Mabel Marshall	Eglise d'Angl
Norway-House (C.R.)	Norway-House	"	Sœur Marguerite Marie	Catholique rom
[6]Little-Grand-Rapids	Little-Grand-Rapids	"	Alfred G. Johnson	Méthodiste
Oxford-House	At Oxford-House	"	John W. Niddrie	"
Nelson-House	At Nelson-House	"	W.E.W.Hutty, B.A.	"
Rossville	Norway-House	"	Mlle Anna M. De Wolf	"
York-Factory	At York-Factory	"	Rév. R. Farries	Eglise d'Angl
Big-Eddy	Pas	Pas	Joseph Chamberlain	"
Chemawawin	Chemawawin	"	Rév. S. C. Deacon	"
Cumberland	Cumberland	"	John A. Keddie	"
Moose-Lake	Moose-Lake	"	C. T. Mitchell	"
[7]Pas	Pas	"	Mlle Florence Nichols	"
Red-Earth	Red-Earth	"	J. G. Kennedy	"
Shoal-Lake	Pas-Mountain	"	Louis Young	"
Lower-Roseau-River	Roseau-River	Portage la Prairie	Mme Jerome Martin	Catholique rom
Roseau-Rapids	Roseau-Rapids	"	Mlle Rose Godon	Aucune dénomin
Swan-Lake	Swan-Lake	"	Mlle Jessie G. Bruce	Presbytérienne
Total, Manitoba				

[1] Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2] Ouverte de nouveau le 19 mai 1913, ayant été fermée depuis décembre 1907. [3] Fermée depuis le 30 juin 1913. [4] Ouverte durant mars 1914 seulement. [5] Les élèves du jour suivent les cours du pensionnat. [6] Ouverte l'été seulement. [7] Ouverte de nouveau le 1er octobre 1913, ayant été fermée depuis le 30 juin 1911.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste, Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	École.
										MANITOBA.
10	9	19	9	16	2	1	......	......	......	Black-River.
11	15	26	6	12	6	7	1	......	......	Brokenhead.
16	8	24	15	14	7	3	......	......	......	Fort-Alexander (Haut).
5	6	11	7	8	2	1	......	......	......	Hollowwater-River.
25	12	37	18	24	4	9	......	......	......	[1]Patapun.
14	28	42	17	28	2	5	3	2	2	St. Peters (Nord).
18	15	33	10	28	2	3	......	......	......	Berens-River.
34	37	71	33	54	10	7	......	......	......	Fisher-River.
13	14	27	12	24	3	......	......	......	......	Grand-Rapids.
27	22	49	18	34	7	6	2	......	......	Peguis (Nord).
24	14	38	16	19	9	7	3	......	......	" (Sud).
15	11	26	4	20	5	1	......	......	......	Poplar River.
11	10	21	13	21	......	......	......	......	......	[2]Oak-River, Sioux.
6	6	12	8	6	4	2	......	......	......	[3]Ebb et Flow-Lake.
7	13	20	7	9	5	5	1	......	......	Fairford (Haut).
16	21	37	7	21	6	5	5	......	......	" (Bas).
7	7	14	7	12	......	2	......	......	......	Lake-Manitoba.
11	22	33	12	24	6	2	1	......	......	Lake-St. Martin.
10	18	28	23	17	7	4	......	......	......	[4]Petit Saskatchewan.
11	10	21	18	7	9	3	2	......	......	[5]Pine Creek.
12	13	25	12	17	3	5	......	......	......	Shoal-River.
10	5	15	9	6	3	6	......	......	......	Waterhen-River.
19	21	40	12	34	6	......	......	......	......	[6]Bloodvein-River.
18	16	34	15	23	4	6	1	......	......	Cross Lake (Prot.).
12	7	19	4	13	......	6	......	......	......	" (C.R.).
6	8	14	7	13	1	......	......	......	......	Island-Lake.
10	5	15	8	10	3	2	......	......	......	Jack-River.
6	10	16	13	7	3	4	2	......	......	Norway-House (C.R.).
20	25	45	18	31	14	......	......	......	......	[6]Petit Grand-Rapids.
6	2	8	7	6	1	1	......	......	......	Oxford-House.
......	1	1	1	1	......	......	......	......	......	Nelson-House.
6	13	19	11	15	4	......	......	......	......	Rossville.
21	27	48	30	35	10	3	......	......	......	York-Factory.
18	9	27	10	21	3	2	1	......	......	Big-Eddy.
16	15	31	13	20	11	......	......	......	......	Chemawawin.
7	16	23	4	16	3	4	......	......	......	Cumberland.
7	10	17	8	17	......	......	......	......	......	Moose-Lake.
17	19	36	12	29	5	2	......	......	......	[7]Pas.
16	8	24	10	14	7	3	......	......	......	Red-Earth.
10	9	19	12	13	4	2	......	......	......	Shoal-Lake.
7	12	19	9	17	2	......	......	......	......	Bas Roseau-River.
9	5	14	2	7	2	5	......	......	......	Roseau-Rapids.
9	6	15	7	9	3	1	2	......	......	Swan-Lake.
553	560	1,113	494	772	188	125	24	2	2	......Total, Manitoba.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
SASKATCHEWAN.				
Assiniboine	Assiniboine	Assiniboine	Mlle Gertrude Lawrence	Presbytérienne
Little-Pines	Little Pines	Battleford	Rév. W. H. English, instituteur; Mme English, gardienne	Egl. d'Angleterre.
Murray-Lake	Moosomin	Battleford	Albert E. Rotsey	Catholi. romaine
[1]Poundmakers	Poundmakers		Mlle Agnès Tierney	"
[1]Red-Pheasant's	Red-Pheasant	"	J. M. Marshall	Egl. d'Angleterre.
Ahtahkakoops	Ahtahkakoops	Carlton	H. Hutchison, instituteur; Mme Hutchison, gardienne.	"
Big-River	Kenemotayoos	"	Louis Ahenakew	"
Meadow-Lake	Meadow-Lake	"	Mme Elizab. Chatlain	Catholi. romaine
Mistawasis	Mistawasis	"	C. W. Bryden	Presbytérienne
Montreal-Lake	Montréal-Lake	"	John R. Settee	Egl. d'Angleterre.
Sturgeon-Lake	Wm. Twatts	"	Wm. Godfrey, instituteur; Mme Wm. Godfrey, gard.	"
[2]Fort à la Corne (Sud)	James Smith	Duck-Lake	J. L. Lowe, institut. Mme J. L. Lowe, gardienne	"
John Smith	John Smith	"	P. H. Gentleman, institutrice; Mme P. H. Gentleman, gardienne	"
James Smith	James Smith	"	Henry W. Shaw, instituteur, Mme Henry W. Shaw, gardienne	"
[3]Nut-Lake	Nut-Lake	"	Rév. George Goodson	Méthodiste
White-Bears	White-Bears	Moose-Mountain	Sara J. Porter	Presbytérienne
Keys	Keys	Pelly	Cyril G. Markham	Egl. d'Angleterre.
Valley-River	Valley-River	"	Miss Annie C. Rattlesnake	Aucune dénomination.
Day-Stars	Day-Star	Touchwood-Hills	H. Gordon Montgomery	Egl. d'Angleterre.
Total, Saskatchewan				
ALBERTA.				
Goodfish-Lake	Pakan	Saddle-Lake	Mme Florence Watters	Méthodiste
Samson's	Samson's	Hobbema	Mlle Abbie Aylwin	"
Petit lac des Esclav. (E.A.)	Lesser-Slave-Lake	Lesser-Slave-Lake	W. J. Kent	Egl. d'Angleterre.
Rivière La Paix supérieure (Christ Church Mission)	A Shaftsbury, riv. La Paix, supér.	Lesser-Slave-Lake	Mlle L. Millen	"
Total Alberta				

[1]Fermée durant les trimestres de juin et septembre 1913.
[2]Fermée du 20 mai 1912, au 8 décembre 1913.
[3]Ouverte seulement durant l'été.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										SASKATCHEWAN.
11	14	25	16	10	4	11	......	......	......	Assiniboine.
13	11	24	7	15	9	......	......	......	......	Little-Pines.
10	10	20	6	20	......	......	......	......	......	Murray-Lake.
9	6	15	9	11	4	......	......	......	......	[1]Poundmakers.
15	10	25	8	23	1	......	1	......	......	[1]Red-Pheasants.
15	20	35	16	17	11	3	3	1	......	Ahtahkakoops.
12	13	25	11	15	3	5	2	......	......	Big-River.
11	4	15	7	15	......	......	......	......	......	Meadow-Lake.
21	19	40	20	31	4	5	......	......	......	Mistawasis.
11	14	25	19	16	6	3	......	......	......	Montreal-Lake
22	11	33	22	15	12	5	1	......	......	Sturgeon-Lake.
11	7	18	11	14	4	......	......	......	......	[2]Fort à la Corne (sud)
13	20	33	20	12	7	6	6	2	......	John Smith.
10	17	27	10	10	13	1	3	......	......	James Smith.
11	6	17	2	6	10	1	......	......	......	[3]Nut-Lake.
9	16	25	14	21	......	4	......	......	......	White-Bears.
9	10	19	8	16	......	1	2	......	......	Keys.
4	6	10	8	3	7	......	......	......	......	Valley-River.
4	6	18	8	3	3	4	......	......	......	Day Stars.
221	220	441	226	273	98	49	18	3	......	Total, Saskatchewan.
										ALBERTA.
18	22	40	18	29	11	......	......	......	......	Goodfish-Lake.
12	10	22	12	14	7	1	......	......	......	Samson.
6	4	10	5	2	2	......	3	2	1	Petit lac des Esclaves (E.A.)
2	4	6	5	5	......	......	1	......	......	Rivière La Paix supérieure. (Christ Church Mission.)
38	40	78	40	50	20	1	4	2	1	Total, Alberta.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
COLOMBIE-ANGLAISE.				
[1]Andimaul	A Andimaul	Babine	Jennie Halpenny	Armée du Salut
[2]Fort Babine	Fort Babine	"	Jos. F. Morrissey	Catholique rom.
Gitwangah	Kitwangar	"	Mlle F. B. Kemp	Eglise d'Anglet're.
Glen Vowell	Skedach	"	Mlle Agnes Law	Armée du Salut
Hazelton	Gitamaks	"	Mlle E. J. Soal	Egl. d'Angleterre.
Kitsegukla	Kitsegukla	"	Mlle Susan Edgar	Méthodiste
Kitselas (New Town)	Kitselas	"	Louis Edgar	"
Kisfiax	Kisfiax	"	Mde A. L. Fakely	"
Kisgegas	Kisgegas	"	Joshua J. Harvey	Egl. d'Angleterre.
Meanskinisht	A Meanskinisht	"	Rév. T. Tomlinson	"
[3]Rocher de Boulé	Au Rocher de Boulé	"	Sydney Browning	Catholique rom.
Bella Bella	Bella Bella	Bella Coola	Mlle Kate Tranter	Méthodiste
Bella Coola	Bella Coola	"	Mlle Adeline Gibson	"
China Hat	China Hat	"	Rév. G. Read, instituteur; Mde Read, gardienne	"
Hartley Bay	Hartley Bay	"	Rév. J. N. Matthews	"
Kitamaat	Kitamaat	"	Mlle Isabella Clarke	"
[1]Kitkahtla	Kitkahtla	"	Maynard C. Mustard	Egl. d'Angleterre.
Port Essington	Skeena	"	Mlle Fanny J. Noble	Methodiste
Koksilah	Koksilah	Cowichan	C. A. Dockstader	"
Nanaïmo	Nanaimo	"	Mlle Kathleen Aspden	"
[4]Quamichan (C.R.)	Quamichan	"	Mlle C. Ordano	Catholique rom.
[5]Songhees	Songhees	"	Rose A. Quigley	"
Tsartlip	Tsartlip	"	Mlle L. H. Hagan	"
Alert Bay	Nimkish	Kwawkewlth	Mlle E. D. Ferryman	Egl. d'Angleterre.
Cape Mudge	Cape Mudge	"	Rév. J. E. Rendle	Méthodiste
Lytton	Lytton	Lytton	Mlle Lilly Blackford	Egl. d'Angleterre.
Sholus	Nicola Mameet	"	Rév. F. B. Eteson	"
Kincolith	Kincolith	Nass	Herbert Collinson	"
[6]Lakalsap	Lakalsap	"	Rév. Wm. Crary	"
Metlakahtla	Metlakahtla	"	Mlle S. Klippert	"
Port Simpson	Port Simpson	"	J. H. Young	Méthodiste
Homalco	Aupe	New-Westminster	Mme Kathleen Petznick	Catholique rom.
Tsawassen	Tsawassen	"	Rév. W. Chaput	"
Skwah	Skwah	"	Walter H. Grimshaw	Aucune dénomin.
Sliammon	Sliammon	"	Basil Nicholson	Catholique rom.
[7]Similkameen	At Similkaneen	Okanagan	Mlle A. M. Easton	Aucune dénomin.
[1]Hedley (publique)	Près de Chu-chu-wayha	"	Elizabeth McCaffrey	"
Massett	Massett	Queen Charlotte	Frank Trainor, instituteur; Mde Frank Trainor, gardienne	Egl. d'Angleterre.
Skidegate	Skidegate	"	A. C. Brown	Méthodiste

[1] Fermée durant les trimestres de juin et septembre 1913. [2] Nouvelle école, ouverte la première fois le 1er septembre 1913. [3] Ouverte de nouveau le 9 janvier 1914, ayant été fermée depuis le 31 mars 1912. [4] Ouverte durant le trimestre de mars 1914 seulement. [5] Ouverte de nouveau le 1er septembre 1913, ayant été fermée depuis mai 1911. [6] Un seul rapport reçu. [7] Ecoles des blancs fréquentées par les enfants des sauvages.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Colombie-Anglaise.
14	11	25	5	23	2	......	......	......	......	[1]Andimaul.
25	24	49	27	49	......	......	......	......	......	[2]Fort-Babine.
20	19	39	11	26	3	3	6	1	......	Gitwangah.
15	21	36	9	24	7	3	2	......	......	Glen-Vowell.
19	21	40	15	14	13	7	4	......	2	Hazelton.
8	11	19	15	16	2	1	......	......	......	Kitsegukla.
9	9	18	9	14	1	2	1	......	......	Kitselas (New Town).
16	25	41	9	22	17	2	......	......	......	Kisfiax.
11	7	18	5	12	3	3	......	......	......	Kisgegas..
7	11	18	9	5	4	7	2	......	......	Meanskinisht.
15	15	30	20	13	17	......	......	......	......	[3]Rocher-de-Boulé.
23	21	44	10	36	6	2	......	......	......	Bella-Bella.
25	18	43	8	13	18	6	6	......	......	Bella-Coola.
8	13	21	8	13	6	2	......	......	......	China-Hat.
9	8	17	10	12	2	3	......	......	......	Hartley-Bay.
29	13	42	9	30	4	......	5	2	1	Kitamaat.
23	15	38	24	29	9	......	......	......	......	[1]Kitkahtla.
10	16	26	9	24	2	......	......	......	......	Port-Essington.
16	......	16	5	14	2	......	......	......	......	Koksilah.
12	11	23	10	18	3	2	......	......	......	Nanaimo.
11	11	22	11	18	3	1	......	......	......	[4]Quamichan (C.R.)
7	6	13	5	10	2	1	......	......	......	[5]Songhees.
4	4	8	3	7	1	......	......	......	......	Tsartlip.
21	19	40	13	37	2	1	......	......	......	Alert-Bay.
12	8	20	9	7	8	5	......	......	......	Cape-Mudge.
8	8	16	9	10	3	3	......	......	......	Lytton.
17	5	22	8	18	4	......	......	......	......	Sholus.
17	10	27	14	14	10	3	......	......	......	Kincolith.
18	24	42	24	38	4	......	......	......	......	[6]Lakalsap.
27	20	47	25	23	8	5	6	5	......	Metlakahtla.
43	49	92	20	74	14	4	......	......	......	Port-Simpson.
20	15	35	17	24	4	3	4	......	......	Hamalco.
13	5	18	13	14	3	1	......	......	......	Tsawassen.
23	28	51	32	50	......	1	......	......	......	Skwah.
19	17	36	18	15	5	6	8	2	......	Sliammon.
10	5	15	9	5	3	6	1	......	......	[7]Similkameen.
1	......	1	1	1	......	......	......	......	......	[7]Hedley.
39	33	72	18	44	10	9	8	1	......	Massett.
27	23	50	19	25	20	3	1	1	......	Skidegate.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
COLOMBIE-ANGLAISE—*Fin.*				
Tahltan	Tahltan	Stickine	Rév. Fred. P. Thorman	Egl. d'Angleterre.
Telegraph-Creek	A Telegraph Creek	"	W. S. P. Thorman	Aucune
Clayoquot (C.R...)	Opitsat	West-Coast	Rév. Joseph Schindler	Cathol. romaine.
[1]Nitinat	Cla-oose	"	Gordon Ede	Méthodiste
Ucluelet	Itedse	"	Hugh W. Vanderveen	Presbytérianne
[2]Wyah	Nitinat	"	John Alfred Wrinch	Méthodiste
Total, Colombie-Anglaise				
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
St. David's Mission	A Fort Simpson	Fort Simpson	Rév. James R. Lucas	Egl. d'Angleterre.
YUKON.				
[3]Champagne-Landing	A Champagne Landing	Territ. du Yukon	Rév. Chas. C. Brett	Egl. d'Angleterre.
Moosehide	A Moosehide	" "	Rév. Benj. Totty	" "
Selkirk	A Selkirk	" "	A. C. Field	" "
[3]Teslin Lake	A Teslin-Lake	" "	Rév. Chas. C. Brett	" "
Whitehorse	At Whitehorse	" "	Wm. G. Blackwell	" "
Total, Yukon				

[1]Fermée durant les trimestres de sept. et déc. 1913.
[2]Reçu un seul rapport.
[3]Les sauvages vivent à Champagne Landing durant l'hiver et se transportent à Teslin Lake pour l'été. L'école est ouverte la moitié de l'année à chaque endroit.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										COLOMBIE-ANGLAISE—*Fin.*
16	11	27	7	22	4	1	......	......	......	Tahltan.
8	13	21	5	13	4	3	1	......	......	Telegraph-Creek.
11	20	31	14	22	8	1	......	......	......	Clayoquot (C.-A.)
13	7	20	6	19	1	......	......	......	......	[1]Nitinat.
7	12	19	8	16	2	1	......	......	......	Ucluelet.
9	10	19	4	19	......	......	......	......	......	[2]Wyah.
715	652	1367	534	952	244	101	55	12	3	Total, Colombie-Anglaise.
										TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
5	16	21	6	21	......	......	......	......	......	Mission St-David.
										YUKON.
19	7	26	5	26	......	......	......	......	......	[3]Champagne-Landing.
14	9	23	10	18	5	......	......	......	......	Moosehide.
5	6	11	4	8	3	......	......	......	......	Selkirk.
15	10	25	4	25	......	......	......	......	......	[3]Lac Teslin.
12	9	21	10	21	......	......	......	......	......	Whitehorse.
65	41	106	33	98	8	......	......	......	......	Total, Yukon.

ÉTAT DES

ÉTAT des pensionnats des sauvages

École.	Réserve.	Agence.	Principal.	Dénomination.
ONTARIO.				
Albany-Mission	A Fort-Albany, Baie James.	Traité n° 9	Rév. L. Carrière, O.M.I.	Catholique rom.
Moose-Fort	A Moose-Fort, Baie James.	"	Rév. W. Haythornthwaite.	Eglise d'Angleterre.
Chapleau	A Chapleau, Ont.	Chapleau	Rév. George Prewer	Eglise d'Anglet.
Fort-William, orphelinat	A Fort-William	Port-Arthur	Sœur M. F. Clare	Catholique rem.
Fort Frances	Sur rés. agence de Fort-Frances.	Fort-Frances	Rév. Ph. Vales, O.M.I.	"
Cecilia-Jeffrey	Est de Shoal-lake, réserve n° 40	Kenora	Rév. F. T. Dodds	Presbytérienne
Kenora	Près de Kenora, Ont.	"	Rév. J. B. Dorais, O.M.I.	Catholique rom.
Total, Ontario				
MANITOBA.				
Birtle	A Birtle, Man.	Birtle	Rév. W. McLaren	Presbytérienne
Fort-Alexander	Sur réserve de Fort-Alexander.	Clandeboye	Rév. P. Bosquet, O.M.I.	Catholique rom.
Pine-Creek	Côté ouest du lac Winnipegosis, avoisinant réserve Pine Creek	Manitowapah	Rév. G. Léonard, O.M.I.	"
Sandy-Bay	Sur réserve Sandy-Bay.	"	Rév. O. Chagnon, O.M.I.	"
Norway-House (méth.)	Au village Rossville, réserve Norway House.	Norway-House	Rév. J. A. Lousley	Méthodiste
Norway-House (C.R.)	Sur réserve Norway-House	"	Rév. E. Lecoq, O.M.I.	Catholique rom.
Portage-la-Prairie	¼ mile à l'est de Portage-la-Prairie, Man.	Portage-la Prairie	W. A. Hendry	Presbytérienne
Total, Manitoba				
SASKATCHEWAN.				
Thunderchild's	Avoisinant réserve Thunderchild, ¼ S.-E., sec. 6, tp. 46, rg 18, O. 3e M.	Battleford	Rév. A. Watelle	Catholique rom.
Cowessess	Sur la réserve Cowessess	Crooked-Lakes	Rév. J. B. Beys, O.M.I	"
Round-Lake	Sur le côté nord de Round-Lake, sec. 23, tp. 18, r. 3, O. 2e M.	"	Rév. H. McKay	Presbytérienne
Duck-Lake	A 3 milles de la rés. Duck-Lake.	Duck-Lake	Rév. H. Delmas, O.M.I	Catholique rom.

ÉCOLES—*Suite.*

au Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garsons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Ontario.
10	10	20	18	20	......	......	......	......	......	Albany-Mission.
15	10	25	21	11	2	6	3	3	......	Moose-Fort.
17	12	29	25	19	7	3	......	......	......	Chapleau.
7	7	14	11	1	7	1	4	......	1	Fort-William, Orphelinat.
20	33	53	49	18	10	7	11	7	......	Fort-Frances.
20	26	46	34	28	3	1	6	7	1	Cecilia-Jeffrey.
27	22	49	43	18	22	......	8	1	......	Kenora.
116	120	236	201	115	51	18	32	18	2	Total, Ontario.
										Manitoba.
22	26	48	40	16	9	7	9	7	......	Birtle.
30	35	65	59	10	17	14	21	3	......	Fort-Alexandre.
28	55	83	76	29	14	13	14	13	......	Pine-Creek.
29	20	49	40	17	8	16	8	......	......	Sandy-Bay.
20	31	51	35	9	12	11	10	9	......	Norway-House (Méth.)
3	4	7	6	1	2	2	2	......	......	Norway-House (C.R.)
21	22	43	40	19	......	13	1	10	......	Portage-la-Prairie.
153	193	346	296	101	62	76	65	42	......	Total, Manitoba.
										Saskatchewan.
13	15	28	24	9	5	6	4	4	......	Thunderchild.
23	23	46	45	8	8	10	12	8	......	Cowessess.
26	24	50	43	32	5	8	......	5	......	Round-Lake.
56	51	107	101	44	12	8	18	12	13	Duck-Lake.

ÉTAT DES

ÉTAT des pensionats des sauvages au Canada

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
SASKATCHEWAN—*Suite.*				
File-Hills	Avoisinant la réserve de File-Hills, sec. 32, tp. 22, r.11, O. 2e m.	File-Hills	Rév. H. C. Sweet	Presbyterienne
Onion-Lake (C.R.)	Sur réserve Sekaskootch	Onion-Lake	Rév. E. J. Cunningham	Catholique rom.
Onion Lake (E.A.)	Sur Makaoo's réserve	"	Rév. J. R. Matheson	Eglise d'Anglet.
Crowstand	Piès réserve Côté, 3½ milles du village de Kamsack	Pelly	Rév. W. McWhinney	Presbyterienne
*Keeseekouse	Avoisinant la réserve Keeseekouse, ¼ S.O., sec. 22, tp. 32, r. 32, O. 1er m.	"	Rév. N. A. Ruelle, O.M.I.	Catholique rom.
Gordon's	Sur le côté ouest de la réserve Gordon	Touchwood-Hills.	H. W. Atwater	Eglise d'Anglet.
Muscowequans	Avoisinant la réserve Muscowequan sec. 14, tp. 27, r. 15, O. 2e m.	"	Rév. A. J. A. Dugas, O.M.I.	Catholique rom.
Lac-la-Plonge	Nord de la junction des rivières Castor et La Plonge.	Traité n° 10	Rév. Francis Ancel, O.M.I.	"
Lac-la-Ronge	Sur la rive ouest du Lac-la-Ronge	"	Rév. M. B. Edwards	Eglise d'Anglet.
Total, Saskatchewan				
ALBERTA.				
Blood (E. A.)	De la réser. d. Sang à travers la rivière Belly d. quart. généraux d. l'agence.	Blood	Rév. S. Middleton	Eglise d'Anglet.
Blood (C. R.)	Sur la réser. d. Sang agence supérieure.	"	Rév. E. Ruaux, O. M.I.	Catholique rom.
Crowfoot	A South-Camp, réserve Pieds-noirs.	Blackfoot	Rév. J. L. Levern, O.M.I.	Catholique rom.
Old-Sun	A North-Camp, réserve Pieds-noirs	"	Rév. M. C. Gandier.	Eglise d'Anglet.
St-Albert	A St-Albert Settlement	Edmonton	Sœur M. A. Leduc	Catholique rom.
Ermineskins	Sur réerve Ermineskins	Hobbema	Rév. R. L. Dauphin, O.M.I.	"

*Cette école fut fermée le 30 septembre 1913.

ÉCOLES—*Suite.*

pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										SASKATCHEWAN—*Fin.*
21	28	49	46	13	8	13	8	7	......	File-Hills.
18	32	50	37	29	8	5	6	2	......	Onion-Lake (C.R.)
9	6	15	11	5	3	3	3	1	......	Onion-Lake (E.A.)
20	27	47	40	12	8	9	13	5	......	Crowstand.
16	11	27	25	7	6	9	5	......	......	*Keeseekouse.
20	18	38	30	20	8	6	4	......	......	Gordon's.
22	29	51	45	18	3	18	4	8	......	Muscowequan's.
20	30	50	41	32	8	10	......	......	......	Lac-la-Plonge.
22	34	56	50	24	17	8	7	......	......	Lac-la-Ronge.
286	328	614	538	251	101	113	84	52	13	Total, Saskatchewan.
										ALBERTA.
30	17	47	37	20	14	8	4	1	......	Sang (E.A.)
27	23	50	38	17	18	12	3	......	......	Sang (C.R.)
27	16	43	40	16	8	12	4	3	......	Crowfoot.
23	19	42	34	32	10	......	......	......	......	Old-Sun's.
50	37	87	70	34	10	17	7	12	7	St-Albert.
24	28	52	49	14	17	5	6	4	6	Ermineskin's.

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ALBERTA—*Fin.*				
Piégane (E.A.)...........	Sur le Pincher-creek, 2 milles de la rés. d. Piéganes	Piégane..........	Rév. W. R. Haynes.	Egl. d'Angleterre.
Piégane, (C.R.).........	Vers centre de réserve Piéganes.	"	Rév. J. Riou........	Catholiq. romaine
Blue-Quills.'..............	Sur réserve Blue-Quill...........	Lac la Selle..	Rév. A. Husson, O. M.I..............	"
Sarcis....................	Coin sud-est de réserve Sarcis..	Sarcis...........	Arch'dn J.W. Tims..	Egl. d'Angleterre.
Fort Chipewyan (Holy-Angels).................	Au Fort Chipeweyan..........	Fort-Smith.......	Sœur Laverty......	Catholiq. romaine
Petit lac des Esclaves (St-Bernard)...............	Sur baie Buffalo, petit lac des Esclaves..........	Petit lac des Esclaves.	Sœur Vincent.......	"
Petit lac des Esclaves (St-Bruno).................	Au petit lac des Esclaves........	"	Rév. E. Cetour, O. M.I..............	"
Sturgeon-Lake............	Sur rive est du lac Sturgeon........	"	Rév. J. Calais, O. M.I..............	"
Vermilion (St-Henri)......	A Vermilion sur rivière la Paix..	"	Rév. C. Joussard, O.M.I...........	"
Wabiskaw-Lake (E.A.)....	A Mission Saint-Jean, Wabiskaw-Lake...........	"	Arnold E. Philpot...	Egl. d'Angleterre.
Wabiskaw-Lake (C.R.).....	A Mission Saint-Martin, Wabiskaw-Lake.......	"	Sœur-Catherine-Aurelie..............	Catholiq. romaine
Whitefish-Lake...........	A Mission Saint-André, Whitefish-Lake.......	"	Rév. C. D. White...	Egl. d'Angleterre.
Total, Alberta.........	....	....	....	....
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Fort-Résolution...........	Au Fort-Résolution, Grand lac des Esclaves....	Fort-Smith.......	Sœur McQuillan.....	Catholiq. romaine
Hay-River................	A Hay-River, Grand lac des Esclaves.......	"	Rév. Alfred J. Vale.	Egl. d'Angleterre.
Providence-Mission (Sacred-Heart)..........	A Fort Providence sur rivière Mackenzie......	Fort-Simpson.....	Sœur McGuirk..	Catholiq. romaine
Total, T.N.O.........	....	....	....	....

ÉCOLES—*Suite.*

pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	Écoles.
										ALBERTA—*Fin.*
17	12	29	24	12	......	6	11	......	......	Piégane (E.A.)
15	10	25	19	13	6	6	......	......	......	Piégane (C.-R.)
26	22	48	44	14	4	12	9	9	......	Blue-Quill's.
12	7	19	16	11	....	3	5	......	......	Sarcis.
8	17	25	20	11	4	5	4	1	......	Fort-Chipewyan (Holy Angels)
20	20	40	40	27	9	4	......	......	......	Lesser-Slave-Lake (St-Bernard.)
17	20	37	26	24	10	3	......	......	......	Lesser-Slave-Lake (St-Bruno.)
17	18	35	28	10	3	7	15	......	......	Sturgeon-Lake.
3	10	13	12	7	3	1	1	1	......	Vermilion (St-Henri.)
7	5	12	7	3	4	2	2	1	......	Wabiskaw-Lake (E.A.)
14	16	30	22	11	8	4	7	......	......	Wabiskaw-Lake (C.-R.)
4	7	11	3	4	1	4	2	......	......	Whitefish-Lake.
341	304	645	529	280	129	111	80	32	13	Total, Alberta.
										TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
26	31	57	50	31	11	3	8	......	4	Fort-Résolution.
19	15	34	30	15	7	7	5	......	......	Hay-River.
21	27	48	46	16	11	14	7	......	......	Mission Providence (Sacré-Cœur.)
66	73	139	126	62	29	24	20	......	4	Total, T. du N.-O.

ÉTAT DES

ÉTAT des pensionnats des sauvages au

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
COLOMBIE-ANGLAISE.				
Kitamaat................	A Kitamaat, sur le chenal Douglas............	Bella Coola.......	Mlle Ida M. Clarke	Méthodiste.......
Alert-Bay refuge des filles.	A Alert Bay, sur réserve d'école industrielle.....	Kwawkewlth.....	A. W. Corker.......	Egl. d'Angleterre.
Yale (All Hallows)........	A Yale, sur rivière Fraser..........	Lytton............	Constance, Sœur supérieure........	" ..
Port-Simpson ref.d.garçons	A Port Simpson, sur réserve Tsimpshean....	Nass..............	Rév. Geo. H. Raley	Méthodiste.
Port-Simpson ref. des filles	A Port Simpson, en dehors d. limites de réserv. Tsimpshean..........	"	Mlle Lottie M. Deacon..............	" ......
Sechelt....................	Sur réserve Sechelt	New-Westminster	Sœur Thérésine.....	Cathol.-romaine..
Squamish.................	Côté nord de Burrard-Inlet, opposé ville de Vancouver..........	" ..	Sœur Mary Amy...	" ..
Ste-Marie.................	A St. Mary's Mission, sur la rivière Fraser..	" ..	Rév. Victor Rohr, O.M.I............	" ..
Ahousaht.................	A Ahousaht, avoisinant la réserve Maktosis, côte ouest de l'île Vancouver......	West-Coast.......	John T. Ross.......	Presbytérienne....
Alberni....................	2½ milles d'Alberni, avoisinant réserve Shesaht, côte est, île Vancouver..........	"	H. B. Currie........	" ...
Total, Col.-Anglaise.....	....	....	....	....
YUKON.				
Carcross..................	A Carcross.........	Yukon............	W. T. Townsend....	Egl. d'Angleterre.

ÉCOLES—*Suite.*

Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										COLOMBIE-ANGLAISE.
7	28	35	30	12	5	5	4	7	2	Kitamaat.
....	29	29	23	18	6	5	......	......	......	Baie Alert, refuge des filles.
....	26	26	20	9	5	4	2	2	4	Yale (All Hallows).
28	......	28	20	8	5	6	8	1	......	Port Simpson, refuge des garçons.
....	32	32	24	3	2	4	10	4	9	Port Simpson, refuge des filles.
20	24	44	41	11	10	10	2	5	6	Sechelt.
27	23	50	50	16	9	14	9	......	2	Squamish.
28	38	66	65	11	12	30	4	1	8	Ste-Marie.
17	16	33	29	5	7	7	12	2	......	Ahousaht.
29	26	55	45	20	9	9	17	......	......	Alberni.
156	242	398	347	113	70	94	68	22	31	Total, Colombie-Anglaise.
										YUKON.
19	17	36	32	19	10	3	2	2	......	Carcross.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles industrielles des sauvages au

École.	Situation.	Principal.	Dénomination.
ONTARIO.			
Mohawk Institute	A Brantford	A. Nelles Ashton	Aucune
Mount Elgin Institute	A Muncey	Rév. S. R. McVitty	Méthodiste
Shingwauk Home	A Saut Ste-Marie	Rév. B. P. Fuller	Eglise d'Angleterre
Spanish-River	A Spanish, Ont.	Rév. L. N. Dugas, S.J.	Catholique romaine
Total, Ontario			
MANITOBA.			
Brandon	A Brandon	Rév. T. Ferrier	Méthodiste
Elkhorn	A Elkhorn	A. E. Wilson	Aucune dénomination.
Total, Manitoba			
SASKATCHEWAN.			
Battleford	A Battleford	Rév. E. Matheson	Eglise d'Angleterre
Qu'Appelle	A Lebret	Rév. J. Hugonard	Catholique romaine
Total, Saskatchewan			
ALBERTA.			
Red-Deer	A Red-Deer	Rév. J. F. Woodsworth.	Méthodiste
St-Joseph	A Davisburg	Rév. G. Nordmann	Catholique romaine
Total, Alberta			
COLOMBIE-ANGLAISE.			
Kootenay	A St-Eugène, 5 milles de Cranbrook, agence Kootenay	Rév. Sr. Justinian	Catholique romaine
Kamloops	A Kamloops, dans l'agence Kamloops	Rév. A. M. Carion	"
Lytton	2½ milles de Lytton, agence Lytton	Rév. Leonard Dawson	Eglise d'Angleterre
Coqualeetza	3 milles de Chilliwack, agence New-Westminster	Rév R. H. Cairns	Méthodiste
Ile Kuper	Sur île Kuper, agence Cowichan	Rév. W. Lemmons	Catholique romaine
Alert-Bay	A Alert-Bay, agence Kwawkewlth	A. W. Corker	Eglise d'Angleterre
Clayoquot	A Clayoquot-Sound, côte ouest de l'île Vancouver, agence de côte ouest	Rév. Froben Epper	Catholique romaine
Williams Lake	A Williams Lake, 4 milles de la réserve de Sugar Cane, agence de Williams Lake	Rév. H. Boening	Catholique romaine
Total, Colombie-Anglaise			

NOTE.—A l'école indust. on enseigne la culture à tous les garçons; aux filles, la couture, le tricot et les

L'ÉCOLES.

Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						Métiers enseignés.								École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger	Sellier.	Imprim.	Peintre.	
																		ONTARIO.
60	72	132	124	13	10	15	20	30	44									Mohawk-Institute.
70	73	143	125	30	19	40	31	21	2									Mount-Elgin Institute.
44	30	74	54	26	13	20	11	4										Shingwauk-Home.
100	100	200	133	93	41	30	15	21			4			1				Spanish-River.
274	275	549	436	162	83	105	77	76	46		4			1				Total, Ontario.
																		MANITOBA.
44	47	91	83	10	8	22	31	16	4									Brandon.
45	43	88	71	14	26	14	18	1	15	8								Elkhorn.
89	90	179	154	24	34	36	49	17	19	8								Total, Manitoba.
																		SASKATCHEWAN.
17	23	40	30	16	8	7	3	5	1									Battleford.
117	127	244	224	98	40	39	38	24	5	2	3			2			2	Qu'Appelle.
134	150	284	254	114	48	46	41	29	6	2	3			2			2	Total, Saskatchewan.
																		ALBERTA.
52	39	91	73	60	19	3	2		7									Red-Deer.
45	22	67	55	18	12	15	5	8	9									St-Joseph.
97	61	158	128	78	31	18	7	8	16									Total, Alberta.
																		COLOMBIE ANGLAISE.
40	40	80	80	22	22	25	8	3										Kootenay.
37	33	70	61	25	11	10	16	4	4									Kamloops.
44		44	33	7	7	18	1	8	3	14	5							Lytton.
54	38	92	87	27	12	19	11	6	17	1	1		1					Coqualeetza.
29	27	56	46	19	3	17	11	6										Kuper-Island.
35		35	32	3	5	8	8	7	4	16								Alert-Bay.
33	20	53	49	11	6	11	16	8	1	5	3						1	Clayoquot.
27	35	62	54	7	16		9	10	20	2								Williams-Lake.
299	193	492	442	121	82	108	80	52	49	38	9			1			1	Total, Colombie Anglaise

devoirs domestiques en général.

ÉTAT indiquant le nombre total, par provinces, dans les divers

Province.	Nombre d'écoles.	Dénomination.						Nombre sur la liste.		
		Aucune dénomination.	Catholique romaine.	Église d'Angleterre.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total.
EXTERNATS.										
Nouvelle-Ecosse	15	......	15	......	......	......	......	158	141	299
Ile du Prince-Edouard	1	......	1	......	......	......	......	14	26	40
Nouveau-Brunswick	12	......	12	......	......	......	......	147	136	283
Québec	29	6	17	3	3	......	......	622	661	1283
Ontario	82	37	24	13	8	......	......	1,340	1,267	2,607
Manitoba	43	1	7	24	10	1	......	553	560	1,113
Saskatchewan	19	1	3	11	1	3	......	221	220	441
Alberta	4	......	......	2	2	......	......	38	40	78
Territoires du Nord-Ouest	1	......	......	1	......	......	......	5	16	21
Colombie-Anglaise	45	4	9	13	16	1	2	715	652	1,367
Yukon	5	......	......	5	......	......	......	65	41	106
Total, Externats	256	49	88	72	40	5	2	3,878	3,760	7,638
PENSIONNATS										
Nouvelle-Ecosse	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile du Prince-Edouard	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Nouveau-Brunswick	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Québec	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ontario	7	......	4	2	......	1	......	116	120	236
Manitoba	7	......	4	......	1	2	......	153	193	346
Saskatchewan	13	......	7	3	......	3	......	286	328	614
Alberta	18	......	12	6	......	......	......	341	304	645
Territoires du Nord-Ouest	3	......	2	1	......	......	......	66	73	139
Colombie-Anglaise	10	......	3	2	3	2	......	156	242	398
Yukon	1	......	......	1	......	......	......	19	17	36
Total, Pensionnats	59	......	32	15	4	8	......	1,137	1,277	2,414
ÉCOLES										
Nouvelle-Ecosse	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile du Prince-Edouard	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Nouveau-Brunswick	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Québec	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ontario	4	1	1	1	1	......	......	274	275	549
Manitoba	2	1	......	......	1	......	......	89	90	179
Saskatchewan	2	......	1	1	......	......	......	134	150	289
Alberta	2	......	1	......	1	......	......	97	61	158
Territoires du Nord-Ouest	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Colombie-Anglaise	8	......	5	2	1	......	......	299	193	492
Yukon	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, Ecoles industrielles	18	2	8	4	4	......	......	893	769	1,662

genres d'écoles durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1914.

Présence moyenne.	Percentage de présence.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	Province.
157	52·50	159	47	30	36	14	13	Nouvelle-Ecosse.
15	37·50	24	5	7	3	1	....	Ile du Prince-Edouard.
165	58·35	131	63	51	29	9	....	Nouveau-Brunswick.
809	63·05	639	266	195	113	53	17	Québec.
1,254	48·10	1,467	405	405	247	79	4	Ontario.
494	44·38	772	188	125	24	2	2	Manitoba.
226	51·02	273	98	49	18	3	....	Saskatchewan.
40	51·28	50	20	1	4	2	1	Alberta.
6	28·57	21	....	....	....	....	....	Territoires du Nord-Ouest.
534	39·06	952	244	101	55	12	3	Colombie-anglaise.
33	31·13	98	8	....	....	....	....	Yukon.
3,733	51·52	4,586	1,344	964	529	175	40	Total, Externats.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouvelle-Écosse.
....	....	....	....	....	....	....	....	Ile du Prince-Edouard.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouveau-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	Québec.
201	85·17	115	51	18	32	18	2	Ontario.
296	85·55	101	62	76	65	42	....	Manitoba.
538	87·65	251	101	113	84	52	13	Saskatchewan.
529	82·01	280	129	111	80	32	13	Alberta.
126	90·65	62	29	24	20	....	4	Territoires du Nord-Ouest.
347	87·18	113	70	94	68	22	31	Colombie-anglaise.
32	88·88	19	10	3	2	2	....	Yukon.
2,069	85·29	941	452	439	351	168	63	Total, Pensionnats.

INDUSTRIELLES.

Présence moyenne.	Percentage de présence.	I	II	III	IV	V	VI	Province.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouvelle-Écosse.
....	....	....	....	....	....	....	....	Ile du Prince-Edouard.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouveau-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	Québec.
436	79·41	162	83	105	77	76	46	Ontario.
154	86·03	24	34	36	49	17	19	Manitoba.
254	89·43	114	48	46	41	29	6	Saskatchewan.
128	81·01	78	31	18	7	8	16	Alberta.
....	....	....	....	....	....	....	....	Territoires du Nord-Ouest.
442	89·84	121	82	108	80	52	49	Colombie-anglaise.
....	....	....	....	....	....	....	....	Yukon.
1,414	85·07	499	278	313	254	182	136	Total, Écoles industrielles.

SOMMAIRE DE

Province.	Genre d'école.			Nombre total d'écoles.	Dénomination.						Nombre sur la liste.			Présence moyenne.
	Externat.	Pensionnat.	Industrielles.		Aucune.	Catholiq. romaine.	Égl. d'Angleterre.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total.	
Nouvelle-Ecosse	15	....	....	15	....	15	....	....	....	....	158	141	299	157
Ile du Prince-Edouard	1	....	....	1	....	1	....	....	....	....	14	26	40	15
Nouveau Brunswick	12	....	....	12	....	12	....	....	....	....	147	136	283	165
Québec	29	....	....	29	6	17	3	3	....	....	622	661	1283	809
Ontario	82	7	4	93	38	29	16	11	1	....	1730	1662	3392	1891
Manitoba	43	7	2	52	2	11	24	12	3	....	795	843	1638	944
Saskatchewan	19	13	2	34	1	11	15	1	6	....	641	698	1339	1020
Alberta	4	18	2	24	....	13	8	3	....	....	476	405	881	697
Territoires du Nord-Ouest	1	3	....	4	....	2	2	....	....	....	71	89	160	132
Colombie-anglaise	45	10	8	63	4	17	17	20	3	2	1170	1087	2257	1323
Yukon	5	1	....	6	....	....	6	....	....	....	84	58	142	65
Total	256	59	18	333	51	126	91	50	13	2	5,908	5,806	11,714	7,218

[1]Dans les écoles industrielles on enseigne la culture à tous les garçons et aux filles la couture.

ÉTAT DES ÉCOLES.

Percentage de présence.	Degré.						Métiers enseignés.								Total.	Province.
	I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.		
52·50	159	47	30	36	14	13	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Nouvelle-Ecosse.
37·50	24	5	7	3	1	......	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Ile du Prince-Edouard.
58·30	131	63	51	29	9	......	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Nouveau-Brunswick.
63·05	639	266	195	113	53	17	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Québec.
55·75	1,744	539	528	356	173	52	..	4	..	..	1	..	..	..	5	Ontario.
57·63	897	284	237	138	61	21	8	..	..	..	..	..	..	..	8	Manitoba.
76·17	638	247	208	143	84	19	2	3	..	..	2	..	..	2	9	Saskatchewan.
79·11	408	180	130	91	42	30	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Alberta.
82·50	83	29	24	20	......	4	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Territoires du Nord-Ouest.
58·61	1,186	396	303	208	86	83	38	9	..	1	..	..	..	1	49	Colombie-Anglaise.
45·77	117	18	3	2	2	......	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Yukon.
61·62	6,026	2,072	1,716	1,134	527	239	48	16	..	1	3	..	..	3	71	Total.

le tricot et les devoirs domestiques en général.

ÉTAT DES TERRES DES SAUVAGES.

INDIQUANT le nombre d'acres de terre des sauvages vendus durant l'année terminée le 31 mars 1914, le montant total de l'argent réalisé par la vente et la quantité de terrain non vendu à cette date.

ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Albemarle	Bruce	100·00	75 00	262·00	
Amabel	"			72·00	
Eastnor	"	100·00	100 00	380 00	
Lindsay	"			587·00	
St. Edmund	"			26·60	
Bury (lot de ville)	"	1·83	46 00	433·75	
Hardwicke "	"			1,111·00	
Oliphant "	"			40·00	
Southampton "	"			21·00	
Wiarton "	"	1·35	36 00	10·20	
Iles sur la côte ouest de la péninsule Saugeen	"			170·00	
Keppel	Grey	100·00	100 00	54·00	
Ile White-Cloud	"			7·00	
Thessalon	Algoma	321·10	1,329 92	480·00	
Thessalon (lot de ville)	"	·72	36 00	18·61	
Archibald	"			2,943·00	
Dennis	"			364·00	
Herrick	"			190·00	
Havilland	"			559·50	
Kars	"			6,777·00	
Apaquash (lot de ville)	"			120·50	
Laird	"			4,392·00	
Macdonald	"			2,466·50	
Meredith	"			3,562·85	
Duncan	"			12,380·50	
Kehoe	"			14,337·00	
Fenwick	"			5,393·50	
Cobden	"			370·21	
Pennefather	"			483·00	
Ley	"			929·00	
Réserve de Serpent-River	"	34·66	519 90		
Fisher (lot de ville)	"			196·30	
Réserve de Whitefish-River	"	669·00	6,595 50		
Fisher	"			80·00	
Tilley	"			876·00	
Tupper	"			3,193·00	
Vankoughnet	"			4,573·50	
Assiginack	Manitoulin			100·00	
Billings	"			222·00	
Bidwell	"			205·00	
Campbell	"			904·00	
Carnarvon	"			7,914·00	
Howland	"			645·00	
Sheguiandah	"			1,246·00	
Sheguiandah (lot de ville)	"			190·88	
Manitowaning "	"	1·00	60 00	13·20	
Tehkummah	"			7,365 00	
Sandfield	"			3,563·00	
Shaftesbury (lot de ville)	"	4·50	225 00	9·50	
Tolsmaville "	"			1,002·00	
Allan	"			1,629·00	
Burpee	"			4,728·00	
Ile Barrie	"			1,384·00	
Gordon	"			1,736·00	
Gore-Bay (lot de ville)	"			2·00	
Mills	"			3,292·00	
Ile Cockburn	"			18,670·00	
Dawson	"			10,624·00	
Robinson	"			19,881·00	

ÉTAT des terres des sauvages indiquant le nombre d'acres vendus durant l'année terminée le 31 mars 1914—*Suite.*

ONTARIO—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
South Baymouth (lot de ville)	Manitoulin			133·00	
Meldrum "	"			78·00	
Cayuga	Haldimand			110·00	
Cayuga (lot de ville)	"	2·00	60 00	33·36	
Dunn	"			1,548·50	
Caledonia (lot de ville)	"			50·00	
Shannonville "	Hastings			1·45	
Deseronto "	"	·20	337 50	4·80	
Iles du fleuve Saint-Laurent	Prov. d'Ontario	3·90	70 00	19·63	
Iles de la baie Georgienne	"	237·90	2,372 00		
Iles de l'Otonabee et lacs	"			104·31	
Baie de Quinte	"	3·90	70·00		
Sarnia (ville)	Lambton	·78	469 74		
Réserve du Fort William	Thunder-Bay	5·37	7,053 00		
Réserve de Red Rock n° 53	"	14·00	482 50		
Réserve de l'île Walpole	Kent	1·00	500 00		
		266·85	11,017 24	123·94	

QUÉBEC.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Ouiatchouan	Lac St-Jean			3,917 14	
Dundee	Huntingdon			4,057·74	
Maniwaki (lot de ville)	Wright	1·95	715 00	45·09	
Témiskamingue	Témiskamingue	97·46	332 82	2,512·24	
Bécancour	Nicolet	13·23	2,729 50		
Réserve de Weymontachi	Champlain	32·96	214 80		
" de Quarante Arpents	Québec			19·00	
		145·60	3,992 12	10,551·21	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Tobique	Victoria	960·00	2,169 75	3,362·00	
		960·00	2,169 75	3,362·00	

MANITOBA.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Réserve de Gambler's	Marquette	336·20	1,176 70	80·00	
Le Pas (lot de ville)		2·20	6,600 00		
		338·40	7,776 70	80·00	

SASKATCHEWAN.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Réserve d'Assiniboine	Assiniboine			320·00	
" de Little Bone	Yorkton			2,002·73	
" de Muscowpetung	Assiniboine			352·00	
" Cote, n° 64	Yorkton			11,528·03	

ÉTAT des terres des sauvages indiquant le nombre d'acres vendus durant l'année terminée le 31 mars 1914—*Fin.*

SASKATCHEWAN—*Fin.*

Ville et township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
		acres.	$ c.	acres.	
Réserve de Moosomin et Thunderchild	Saskatchewan ouest	1·27	762 00	757·73	
Réserve de Keeseekoose	Yorkton			457·00	
Réserve de Key	"			845·50	
Kylemore (lot de ville)	Humboldt			21·00	
Lestock "	"			15·58	
Réserve de Muskeg-Lake		3·90	78 00		
		5·17	840 00	16,299·57	

ALBERTA.

Ville et township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Wabamun (lot de ville)	Alberta nord			66·53	
Réserve de Blackfoot	Alberta sud	127·30	4,644 00	64,481·70	
Réserve de Peigan	"	160·00	1,440·00	6,080·00	
Sarcee	"			6,650·00	
Sharphead	Alberta nord			685·20	
Réserve de Samson	"			1,920·00	
" de Louis Bull	"			1,107·00	
" de Bobtail	"	11·68	233 60	6,767·64	
" de Stony	Alberta sud	·36	200 00		
" de Alexis	Alberta nord	24·34	486 00		
Duffield (lot de ville)	"			234·95	
		323·68	7,003 60	87,993·02	

COLOMBIE-ANGLAISE.

Ville et township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Réserve de Squamish	New-Westminster	1,105·35	170,494 63		
" d'Iwachis n° 3	Barclay	26·00	5,300 00		
" de Mauvais Rocher n° 5	Kamloops	·56	21 00		
" de Switsemalph	"	·22	50 00		
" d'Adams Lake n° 4 A	"	2·00	225 00		
		1,134·13	176,090 63		

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le terrain vendu durant l'année s'élève à 4,510.19 acres, qui rapportèrent $218,410.86. La quantité de terrain remis entre les mains du département était approximativement de 273,554 acres. Le principal en circulation, à compte des terres des sauvages vendues s'élevait à $2,435,665.93, dont une grande partie n'est pas encore due.

COMPTES DE CRÉDIT.

1913-14.

Crédits.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
ONTARIO ET QUÉBEC.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Secours, soins médicaux et médicaments, Québec....	11,100 00	14,903 28	....	3,803 28
" " Ontario....	8,075 00	8,729 81	....	654 81
Frais judiciaires en général..........................	13,500 00	8,027 05	5,472 95	....
Répar. des ch. et drainage..........................	4,600 00	3,743 31	856 69	....
Dépenses en général..................................	44,075 00	44,795 05	....	720 05
	81,350 00	80,198 50	6,329 64	5,178 14
NOUVELLE-ÉCOSSE.				
Appointements..	1,600 00	1,599 99	01	....
Secours et grain de semence..........................	8,000 00	9,107 20	....	1,107 20
Soins médicaux et médicaments........................	5,000 00	6,695 42	....	1,695 42
Divers et imprévues....................................	1,500 00	1,433 30	66 70	....
Réparations aux chemins et fossé......................	800 00	779 32	20 68	....
Pour pourvoir à l'encouragement de l'agriculture parmi les sauvages des Provinces Maritimes........	1,000 00	690 71	309 29	....
Construction de salle du conseil, île Chapel..........	2,500 00	....	2,500 00	....
	20,400 00	20,305 94	2,896 68	2,802 62
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Appointements..	1,984 00	1,823 00	161 00	....
Secours et grain de semence..........................	6,000 00	8,272 05	....	2,272 05
Soins nédicaux et médicaments........................	4,000 00	3,492 70	507 30	......
Divers et imprévues....................................	3,061 00	2,554 53	506 47	....
Réparations aux chemins..............................	450 00	25 75	424 25	....
Pour pourvoir à l'encouragement de l'agriculture.....	1,000 00	324 20	675 80	....
	16,495 00	16,492 23	2,274 82	2,272 05
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.				
Appointements..	400 00	516 65	....	116 65
Secours et grain de semence..........................	1,125 00	928 42	196 58	....
Soins médicaux et médicaments........................	850 00	1,035 93	....	185 93
Divers..	850 00	449 48	400 52	....
	3,225 00	2,930 48	597 10	302 58
MANITOBA, ALBERTA, SASKATCHEWAN, ETC.				
Instruments aratoires, outils, etc....................	11,893 00	14,328 36	....	2,435 36
Graines de jardin et champ..........................	5,301 00	4,122 73	1,178 27	....
Bestiaux..	6,945 00	6,522 55	422 45	....
Fourniture pour sauvages indigents..................	141,100 00	152,383 84	....	11,283 75
Soins médicaux, hôpitaux, médicaments, etc.........	103,079 00	89,314 43	13,764 57	....
Vêtement triennal....................................	4,500 00	2,184 93	2,315 07	....
Arpentages..	15,000 00	15,115 73	....	115 73
Sioux..	10,031 00	6,009 66	3,421 34	....
Moulins..	1,001 00	271 70	729 30	....
Dépenses en général..................................	299,578 00	306,928 83	....	7,350 83
	598,428 00	$ 597,782 76	21,831 00	21,185 76

COMPTES DE CRÉDITS—*Fin.*

1913–14.

Crédits.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
Colombie-Britannique.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	35,220 00	35,284 18	....	64 18
Secours	12,000 00	23,720 44	....	11,720 44
Grain et instrum. arat. pour l'enc. des ferm. sauv	4,950 00	3,763 99	1,186 01	....
Hôpitaux, soins médicaux et médicaments	41,200 00	43,892 50	....	2,692 50
Frais de voyages	12,000 00	18,693 31	....	6,693 31
Bureau, divers et imprévues	27,420 00	27,886 08	....	466 08
Arpentages	10,000 00	722 38	9,277 62	....
Frais judiciaires	5,000 00	....	5,000 00	....
Commission des terres de la C. A	76,403 76	49,254 23	27,149 44	....
Nettoyage des vergers des sauvages	3,500 00	3,711 47	....	211,47
	227,693 76	206,928 67	42,613 07	21,847 98
Yukon	22,000 00	7,988 08	14,011 92	....
Enseignement aux sauvages	948,115 00	$ 922,486 30	$ 25,628 70	....
Général.				
Appointements des inspecteurs	2,800 00	2,800 00	....	....
Frais de voyages et services aux écritures	2,700 00	1,324 36	1,375 64	....
Paiements aux sauvages pour cession de leurs terrains	50,000 00	44,895 00	5,105 00	....
Secours aux sauv. indigents dans les districts éloignés.	35,000 00	41,536 51	....	6,536 51
Pour prévenir le développement de la tuberculose	10,000 00	9,000 45	999 55	....
Impression, papeterie, etc	8,000 00	4,129 47	3,870 53	....
Secours au fonds de dépôts des sauvages 310 pour la suppression du trafic des liquers	9,000 00	9,000 00	....	....
Arpentages, Ontario, Québec et Provinces Maritimes.	10,000 00	10,879 53	....	879 53
Pour pourvoir aux dépenses concernant l'épidemie de la petite vérole et autres maladies	15,000 00	13,793 67	1,206 33	....
	142,500 00	137,358 99	12,577 05	7,416 04

ANNUITÊS, 1913-1914—AUTORISÉ PAR LA LOI.

Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
204,560.00	189,999.00	14,561.00	

FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

Indiquant les opérations qui se rattachent à ce fonds pendant l'exercice terminé le 31 mars 1914.

Service.	Doit.	Avoir.
	$ c.	$ c.
Balance, 31 mars 1914		7,287,153.24
Perceptions des ventes de terres; droits sur bois et la pierre; loyers, amendes et honoraires		772,819.94
Intérêt pour l'année terminée le 31 mars 1913		263,664.15
Crédit voté par le parlement pour ajouter à la caisse		9,450.00
Chèques impayés pour 1911-12		1,314.02
Crédits transférés durant l'année		24,428.45
Débits " " "	21,948.81	
Dépenses durant l'année	683,851.79	
Balance, 31 mars 1914	7,653,029.20	
	8,358,829.80	8,358,829.80

Pour plus ample information au sujet de ces dépenses du fonds de dépôts des Sauvages et du Fonds consolidé, voyez la partie "H" du rapport de l'Auditeur général pour 1913-14.

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au au 1er avril 1914.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
			$		
Hon. Wm. J. Roche, M.D.	......	Surintendant général	....	Remplit cette charge conjointement avec celle du ministre de l'Intérieur.	
Duncan C. Scott	......	Sous-surintendant général	5,000	11 oct. 1913	8 oct. 1880

DIVISION DU SECRÉTAIRE.

John D. McLean	1 A.	Aide sous-surintendant général et secrétaire du département	3,450	1er sept. 1908 1er juill. 1897	1er oct. 1876
Samuel Stewart	1 B.	Aide secrétaire	2,800	30 déc. 1898	1er juill. 1879
Henry A. Conroy	"	Inspecteur	2,800	1er sept. 1908	1er avril 1902
Angus S. Williams	"	Commis aux lois	2,500	16 juin 1909	16 juin 1909
Chas. McGibbon	"	Inspecteur	2,200	27 juill. 1912	27 juill. 1912
John McGirr	2 A.	Commis des provisions	2,100	14 oct. 1891	1er juill. 1883
Henry C. Ross	"	Commis aux impr. et traduction.	2,000	1er août 1906	10 janv. 1883
Robert B. E. Moffat	"	Commis au conseil privé	1,850	1er avril 1909	7 fév. 1891
Samuel J. Robins	"	Secrétaire privé au surint. général	1,650	28 janv. 1913	28 janv. 1913
Alex. F. MacKenzie,	"	Secrétaire du sous-surint. général.	1,650	1er avril 1913	24 nov. 1902
Elmer B. Cogswell	2 B.	Commis	900	1er avril 1912	1er avril 1912
Helen M. O'Donahoe	3 A.	"	1,200	1er juill. 1904	1er juill. 1904
Margaret H. Brennan	"	"	1,200	1er juill. 1905	1er juill. 1905
Gertrude A. Gorrell	"	"	1,200	10 mai 1906	10 mai 1906
Beatrice Phelan	"	"	1,000	1er janv. 1912	1er sept. 1908
Eva L. MacRitchie	"	"	950	1er avril 1913	1er sept. 1908
Annie Doyle	3 B.	"	800	1er sept. 1908	1er sept. 1908
Annie E. Sleeth	"	"	600	1er fév. 1912	1er fév. 1912
Winifred Churchill	"	"	550	15 juin 1912	15 juin 1912
Lilya E. Langdon	"	"	500	1er juill, 1913	1er juill. 1913
Caroline G. McDonald	"	"	500	1er sept. 1913	1er sept. 1913
Alice F. Masta	"	"	500	11 déc. 1913	11 déc. 1913
Benjamin Hayter	......	Emballeur	800	26 juill. 1892	26 juill. 1892
Frederick Munro	......	Messager	800	1er sept. 1908	1er sept. 1908
John Bradley	......	"	800	1er sept. 1908	1er sept. 1908

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Frederick H. Paget	1 A.	Comptable	2,800	15 oct. 1913	5 juin 1885
Hiram McKay	1 B.	Sous-comptable	2,200	1er avril 1913	9 juill. 1880
Robert M. Ogilvie	"	Architecte en chef	2,100	1er avril 1914	25 août 1905
John W. Shore	2 A.	Commis	1,850	1er avril 1909	24 mars 1884
Emile Jean	"	"	1,850	1er avril 1909	10 nov. 1886
Sidney W. Hobart	"	"	1,850	1er avril 1909	12 déc. 1903
Geo. A. Conley	"	"	1,650	1er avril 1913	30 janv. 1903
Mary D. Maxwell	2 B.	"	1,600	1er août 1906	31 mai 1890
Herbert N. Awrey	"	"	1,350	1er avril 1911	21 janv. 1902
Sarah M. O'Gready	3 A.	"	1,200	1er juill. 1901	1er juill. 1901
David Morin	"	"	1,200	1er juill. 1904	1er juill. 1904
Robert Pringle	"	"	1,200	20 avril 1906	20 avril 1906
Effiie K. McLatchie	"	"	1,200	1er août 1906	1er août 1906
Maud M. McIntosh	"	"	1,200	1er juill. 1907	1er juill. 1907
Hugh Michael Graham	"	"	1,200	1er janv. 1908	1er janv. 1908
Ellen I. Findlay	"	"	1,200	29 avril 1908	29 avril 1908
Georgiana C. Caddy	"	"	950	1er avril 1913	1er sept. 1908
Mary H. Coghlan	"	"	900	28 janv. 1914	28 sept. 1909
Anita B. Bailey	3 B.	"	650	20 juill. 1910	20 juill. 1910
Ada M. Tench	"	"	500	1er janv. 1914	1er janv. 1914
Joseph M. McAllister	......	Messager	800	1er sept. 1908	1er sept. 1909
Wm. A. Downing	......	"	700	29 mai 1909	29 mai 1908

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR—*Fin.*

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
DIVISION DES TERRES ET DES FORÊTS.					
William A. Orr	1 A.	Commis aux terres et aux forêts et registraire des lettres patentes.	2,800	1er fév. 1914	24 nov. 1883
Alfred E. Kemp	2 A.	Com. en sec. p. les terres et forêts	2,100	2 août 1902	1er fév. 1884
Geo. L. Chitty	"	Inspecteur des forêts	1,850	1er avril 1909	21 juin 1893
Peter J. O'Connor	"	Commis	1,850	1er avril 1909	1er juillet 1901
Helen G. Ogilvy	3 A.	"	1,200	1er juillet 1900	30 juin 1890
Emma S. Martin	"	"	1,200	1er juillet 1900	11 sept. 1894
Helen G. Russell	"	"	1,000	1er janv. 1912	1er sept. 1908
ARPENTAGE.					
Samuel Bray	1 B.	Arpenteur en chef	2,700	1er juillet 1905	14 juin 1884
Walter Russel White	"	"	2,100	1er juillet 1913	1er avril 1911
Donald Fraser Robertson	"	"	2,100	1er avril 1914	1er sept. 1908
Henry Fabien	2 B.	Dessinateur en chef	1,600	1er sept. 1908	1er sept. 1908
Rowland G. Orr	3 A.	Dessinateur	1,150	1er avril 1909	1er sept. 1908
Jessie C. Macfarlane	3 B.	Commis	600	1er fév. 1912	1er fév. 1912
ENREGISTREMENT.					
Geo. M. Matheson	1 B.	Registrateur	2,200	1er avril 1913	1er juin 1888
John H. Fee	2 B.	Commis	800	18 juin 1913	15 juin 1912
T. R. L. McInnes	"	"	800	1er janv. 1914	1er janv. 1914
Gordon Davies	"	"	800	5 janv. 1914	5 janv. 1914
Chas. A. Cooke	3 A.	"	1,200	1er juillet 1901	1er juillet 1901
Selwyn E. Sangster	"	"	1,200	1er avril 1903	1er avril 1903
Henry Hooper	"	"	1,200	1er août 1906	1er août 1906
Alphonse E. St. Louis	"	"	950	1er avril 1913	29 juin 1912
William Seale	......	Messager	800	18 mars 1893	18 mars 1893
ÉCOLES.					
Martin Benson	1 B.	Commis aux écoles	2,100	15 oct. 1913	1er avril 1876
John D. Sutherland	2 A.	Commis	1,750	1er avril 1911	11 janv. 1899
Phelan, P. N. L.	2 B.	"	1,000	5 juillet 1909	5 juillet 1909
Martha J. Back	3 A.	"	950	1er avril 1913	1er sept. 1908
Nora E. Darby	"	"	950	1er avril 1913	29 sept. 1909
Roy W. Knapp	3 B.	"	500	14 nov. 1913	14 nov. 1913

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Parker, Chas. C	Inspecteur	1,900 00	Ottawa	Ontario et Québec.
	Agence du Cap-Croker.			
Duncan, A. J	Agent des sauvages	600 00	McIver	Chippewas de Nawash.
Wigle, H., M.D	Médecin	500 00	Wiarton	
Sutherby, J. E	Ag. des terres des sauv.	250 00	"	Chippewas de Nawash et Saugeen.
	Agence de Chapleau.			
McLeod, Wm	Agent des sauvages	500 00	Chapleau	Sauvages du traité n° 9.
Sheahan, J. J., M.D	Médecin	300 00—Votés par le Parlement.	"	
McLeod, Geo	Constable	25 00	Moose Factory *via* Cochrane, Ont.	
	Ag. de l'Ile-du-Chrétien.			
Picotte, Chas. J	Agent des sauvages	600 00	Penetanguishene	Chippewas de l'Ile-du-Chrétien.
	Agence des Chippewas de la Thames.			
Janes, Henry	Agent des sauvages	1,200 00	Delaware	Chippewas, Muncees et Onéidas de la Thames.
Woods, W. H., M.D	Médecin	260 00	Mt-Brydges	
" "	"	390 00—Votés par le Parlement.	"	
	Agence des Chippewas de Georgina et de l'Ile-au-Serpent.			
Bourchier, John R	Agent des sauvages	400 00	Sutton-Ouest	Chippewas de Georgina et de l'Ile-au-Serpent.
Pringle, W. H., M.D	Médecin	150 00—Payés par bande	"	
	Agence des Chippewas de Rama.			
Myers, Chas. W	Agent des sauvages	550 00	Atherley	Chippewas de Rama.
Gilpin, W., M.D	Médecin	400 00—Payés par bande	Brechin	

	Agence des Chippewas de Sarnia			
Maxwell, Timothy	Agent des sauvages	600 00 et $50 pour aide cléricale.	Sarnia	Chippewas de Sarnia, Aux Sables et Kettle-Point.
Bradley, Thos. P., M.D	Médecin	450 00	"	
Patterson, C. A., M.D	"	250 00	Forest	
	Agence des Chippewas de Saugeen.			
Stout, Thos. A	Agent des sauvages	700 00	Port-Elgin	Chippewas de Saugeen.
Scott, P. J., M.D	Médecin	400 00—Payés par bande	Southampton	
	Agence du lac Doré.			
Rankins, Patrick	Agent des sauvages	200 00	Ruby	Algonquins du lac Doré.
Reeves, James, M.D	Médecin	200 00—Votés par le Parlement..	Eganville	
	Agence de la baie Gore.			
Baxter, Frank W	Agent des sauvages	800 00	Gore-Bay	Chippewas de l'Ile Cockburn, Sheshegwaning, Obidgewong et baie de l'Ouest.
Baker, Jas. A., M.D	Médecin	250 00—Votés par bande	"	
Davis, R. W., M.D	"	600 00	Mindemoya	
	Agence de Manitowaning.			
McLeod, Wm	Agent des sauvages	1,200 00	Manitowaning	Bande de la rivière du Poisson-Blanc, Sucker-Creek, Pointe-Grondin, lac du Poisson-Blanc, Sheguiandah, baie du Sud, Tahgaiwinini, Maganatawan et les parties non cédées de l'île Manitoulin.
Lewis, R. J.,	Commis	720 00	"	
Arthur, R. H., M.D	Médecin	350 00—Payés par bande	Sudbury	
McDonald, P. J., M.D	"	500 00	Little-Current	
Shaw, R. W., M.D	"	1,000 00—Payés par bande et votés	Manitowaning	
McGowan, A	Constable	300 00	"	
	Mattawa.			
James, M., M.D	Médecin	200 00—Votés par le Parlement..	Mattawa	Mattawa et ses environs.
	Agence des Mississaguas de Alnwick.			
Lean, Walton T	Agent des sauvages	425 00	Roseneath	Mississaguas de Alnwick.
Aylesworth, F. A., M.D	Médecin	300 00	"	
	Agence des Mississaguas du Crédit			
Van Loon, W. C	Agent des sauvages	700 00	Hagersville	Mississaguas du Crédit.
McDonald, R., M.D	Médecin	350 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
	Agence des Mississaguas des lacs au Riz et la Vase.			
McCamus, Robert	Agent des sauvages	425 00	Keene	Mississaguas des lacs au Riz et la Vase.
Blakeman, F. W., M.D.	Médecin	5 00 chaque visite, n'excédant pas 50 visites par an	Lakefield	
Ross, C. F., M.D.	"	185 00—Payés par bande	"	
	Agence des Mississaguas de Scugog.			
Williams, A. W.	Agent des sauvages	100 00	Port-Perry	Mississaguas de Scugog.
Berry, J. D., M.D.	Médecin	2 50 par année pour soin de chaq. membre de la bande	"	
	Agence des Mohawks de la baie de Quinté			
Donnelly, Thos.	Agent des sauvages	700 00	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté, Tyendinaga.
Moore, John, M.D.	Médecin	250 00	Shannonville	
Vandervoort, S. D., M.D.	"	250 00—Payés par bande et votés	Deseronto	
Creggan, Rev. A. H.	Missionnaire (E.A.)	500 00—Payés par bande	"	
	Agence des Moravians de la Thames.			
Beattie, Edwin T.	Agent des sauvages	600 00	Highgate	Moravians de la Thames.
McPhail, D. P., M.D.	Médecin	300 00—Payés par bande	"	
	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Est.			
McNabb, Alex. D.	Agent des sauvages	1,200 00	Saut Ste-Marie	Garden-River, Batchawana, Michipicoten.
McCaig, A. S., M.D.	Médecin	500 00—Payés par bande	"	

	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Ouest.			
McKnight, Richard	Agent des sauvages	800 00	Port-Arthur	Lac Long, Pic, Nipigon, Rocher Rouge, Pays Plat, Fort-William.
Gillie, J. C., M.D	Médecin	75 00—Pay. p. bande ($125 votés)	Fort-William	
Alexis, A	Constable	240 00	Nipigon	
Powell, Chas., M.D	Médecin	200 00	Port-Arthur	
Crowe, H. S., M.D	"	250 00	Schreiber	
	Surintendance de Parry-Sound.			
Logan, Alex	Surint. des sauvages	1,000 00 et commission	Parry-Sound	Ile Parry, Henvey-Inlet, Maganatawan, Shawanaga, Watha.
Biehn, S. B., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
Cartwright, V. S., M.D	"	"	Gravenhurst	
Limbert, M. H., M.D	"	"	Parry-Sound	
Oillie, J. A., M.D	"	"	Byng-Inlet	
Mason, W. R., M.D	"	"	Parry-Sound	
	Agence des Six-Nations.			
Smith, Gordon J	Surint. des sauvages	2,000 00	Brantford	Six-Nations de la Grande-Rivière.
Hill, E. M	Commis	700 00	"	
Hill, E. Pearl	Sténographe	400 00	"	
Davis, Walter, M.D	Médecin	2,850 00 et $300 pour médecines	Ohsweken	
	Agence de Sturgeon-Falls.			
Cockburn, G. P	Agent des sauvages	1,800 00	Sturgeon-Falls	Nipissing, Dokis, Rivière des Français, Timagami, Matatchewan.
	Agence de Thessalon.			
Hagan, Samuel	Agent des sauvages	600 00 et loyer de bureau	Thessalon	Thessalon, Rivière Mississagi, Rivière-au-Serpent, Rivière-aux-Espagnols.
Baxter, J., M.D	Médecin	225 00	"	
Robb, J. M., M.D	"	400 00	Blind-River	
	Traité n° 9.			
McLean, W. J	Payeur	1,800 00	Winnipeg, Man	Sauvages du traité n° 9.
	Agence de l'Ile Walpole.			
McCallum, T. A	Agent des sauvages	700 00	Ile Walpole	Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole.
Cathcart, J. P. S., M.D	Médecin	600 00—Payés par bande	"	

QUÉBEC.

	Agence de Bécancour.			
Hebert, Denis	Agent des sauvages	200 00	Bécancour	Abénakis de Bécancour.

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—*Suite.*

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
	Agence de Bersimis.			
Bossé, Jos. F. X., M.D.	Agent des sauvages	700 00	Bersimis	Bersimis et Escoumains.
" "	Médecin	1,000 00 et $250 pour médicaments	"	
Lepage, A.	Constable	480 00	"	
	Agence de Cacouna.			
LeBel, Narcisse	Agent des sauvages	250 00 et commission de 5 p.c.	Cacouna	Amalecites de Viger.
Leprohon, E. S., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
	Agence de Caughnawaga.			
Blain, Jean	Agent des sauvages	600 00 et $60 pour loyer de bureau	Montréal	Iroquois de Caughnawaga.
*Letourneau, L.	Sous-agent des sauvages.	400 00	St-Constant	
Granger, rév. L. S.	Mission (C.R.)	100 00	Caughnawaga	
Two Axe, Martin	Constable	480 00	"	
Patton, A. O., M. D.	Médecin	Comptes rendus	"	
	Escoumains.			
Bussières, J. C. L, M.D.	Médecin	150 00	Bergeronnes	Sauvages de Escoumains.
	Agence de Lorette.			
Bastien, A. O.	Agent des sauvages	425 00	Jeune-Lorette	Hurons de Lorette.
Allard, Ernest, M.D.	Médecin	100 00	Baie St-Paul	
Boucher, Alex., M.D.	"	600 00	Lorette	
Giroux, rév. J. C.	Mission (C.R.)	425 00	"	
Verret, J. E., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Lorette sauvage	
	Agence de Maniwaki.			
Gauthier, E. S.	Agent des sauvages	600 00 et $50 pour loyer de bureau	Maniwaki	Algonquins, rivière Désert.
Mulligan, E. A., M.D.	Médecin	350 00—Payés par bande	"	
Bernard, Léon	Constable	50 00	"	

* Démissionné le 1er juin 1914.

	Agence de Maria.			
Morin, rév. J. D.	Agent des sauvages	250 00	Grand-Cascapédia	Micmacs de Maria.
Boileau, Jos., M. D.	Médecin	Comptes rendus	New-Richmond-ouest	
	Agence de Gaspé.			
McCartney, F. W., M.D.	Médecin	80 00—Votés par le Parlement.	Gaspé	Micmacs de Gaspé.
	Agence de Mingan.			
Doyle, Frank	Agent des sauvages	300 00	Pointe-aux-Esquimaux	Mingan et rivière Chaloupe.
McDuff, S., M.D.	Médecin	200 00	" "	
	Agence de Témiscamingue-nord.			
Renaud, Jos.	Agent des sauvages	600 00	Témiscamingue-Nord	Lac Témiscamingue et Abitibi.
Beauséjour, A., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
	Agence d'Oka.			
Bertrand, Chas. F.	Agent des sauvages	450 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Wilson, T. G., M.D.	Médecin	100 00	"	
	Agence de Pierreville.			
*Côté, Joseph	Agent des sauvages	400 00	Pierreville	Abénakis de St-François.
Gélinas, P., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
De Gonzague, rév. Jos.	Mission (C.R.)	500 00	"	
Wawanolet, Elie	Constable	25 00	"	
	Agence de Pointe-Bleue.			
Tessier, Armand	Agent des sauvages	700 00—Com. 5% sur vente de ter.	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue, lac.
Claveau, E. A., M.D.	Médecin	200 00	Chicoutimi	Mistassini, groupe Kiskisink.
Constantin, Jules, M.D.	"	500 00	Pointe-Bleue	Groupe Sainte-Anne.
	Agence de Restigouche.			
Pitre, Jérémie	Agent des sauvages	600 00	Restigouche	Micmacs de Restigouche.
Martin, A., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Campbellton, N.-B.	
Savoie, Wm	Constable	660 00	"	
	Agence de Sept-Iles			
MacDougal, Chas. A., M.D.	Agent des sauvages	300 00	Sept-Iles	Sept-Iles et Moisie.
" " "	Médecin	450 00		
Blouin, P. C.	Constable	360 00	St-Jean, Ile-d'Orléans	
Gamache, Jos.	"	60 00	Sept-Iles	
Lévesque, W.	"	60 00	"	

* Décédé le 29 mai 1914.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
	Agence de St-Augustin.			
Hare, H. Mather, M.D.	Agent des sauvages	Sans salaire	Harrington-Harbour	Saint-Augustin, à Natashkwan, y compris Romaine et Saint-Augustin.
" " "	Médecin	200 00		
Vigneault, P.	Constable	300 00	Natashkwan	
	Agence de Saint-Régis.			
Taillon, Francis E.	Agent des sauvages	450 00	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
Bourget, rév. P.	Missionnaire (C.R.)	125 00 et 25 00 pour combustible.	"	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
Ryan, rév. J. J.	Surint. des écoles d. sauv.	400 00	St-Marys	
	Division du Nord-Est.			
Irving, R. A.	Surint. des sauvages	800 00	Bouctouche	Rivière-à-l'Anguille, Bathurst, Eglise-Brûlée, Terre-à-l'Anguille, Rive-Rouge, Grande-Anse, Ile-du-Sauvage, Bouctouche.
Coleman, H. H., M.D.	Médecin	200 00	Moncton	
Desmond, F. J., M.D.	"	300 00	Newcastle	
Ferguson, A. C., M.D.	"	50 00	Dalhousie	
Girvan, Robt., M.D.	"	300 00	Rexton	
King, Wallace G., M.D.	"	40 00	Bouctouche	
Léger, J. A., M.D.	"	200 00	Shédiac	
Michaud, J. N., M.D.	"	100 00	Bathurst	
McKenzie, J. D., M.D.	"	200 00	Loggieville	
Teed, J. E., M.D.	"	150 00	Dorchester	
Bannon, rév. E. J.	Missionnaire (C.R.)	100 00	Richibouctou	
Barlow, Louis	Constable	24 00	Bouctouche	
Levi, Wm. P.	"	25 00	Grande-Anse	
Narvie, Wm.	Constable	20 00	Dalhousie	
Paul, Daniel	"	24 00	Terre-à-l'Anguille	
Metalick, Joseph	"	24 00	Eglise-Brûlée	

	Division du Nord.			
Waite, S. P.	Agent des sauvages	350 00	Andover	Edmundston et Tobique.
Guy, J. A., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Edmundston	
Peat, G. B.	"	400 00	Andover	
Ryan, rév. F. C	Missionnaire (C.R.)	350 00	Tobique	
Ellis, Jos.	Constable	180 00	Andover	
Brook, S.	"	180 00	St-Mary's	
	Division du Sud.			
Smith, N. J.	Agent des sauvages	450 00 et 50 00 pour loyer de bur.	Frédéricton	St-Mary's, Oromocto, Kingsclear e. Woodstock.
Mulligan, B. M., M.D.	Médecin	300 00	St-Mary's-Ferry	
Patterson, F. P., M.D.	"	Comptes rendus	Westfield	
Sprague, T. F., M.D.	"	150 00	Woodstock	
Case, Mayes, M.D.	"	Comptes rendus	St-Jean	
Caswell, J. A., M.D.	"	"	Upper-Gagetown	
McDonald, M. H., M.D.	"	"	Hampstead	
Gilchrist, John B., M.D.	"	200 00	Norton	

NOUVELLE-ECOSSE.

	Comté d'Annapolis.			
Boyd, A. J.	Inspecteur des agences des sauvages des Provinces maritimes	1,800 00	(Riv. Bourgeois) Cannes	
Hoyt, Geo.	Agent des sauvages	100 00	Lequille	Liverpool-Road, Fairy-Lake.
Sponagle, J. A., M.D.	Médecin	50 00	Middleton	
Withers, Russell, M.D.	"	50 00	Annapolis	
	Comté d'Antigonish et de Guysborough.			
Cameron, John	Agent des sauvages	200 00	Heatherton	
McKinnon, W. F., M.D.	Médecin	250 00	Antigonish	
Buckley, C. E., M.D.	"	Comptes rendus	Guysborough	
McGarry, P. A., M.D.	"	"	Canso	
Prosper, Jas.	Constable	2 00 par jour	Heatherton	
	Comité du Cap-Breton.			
McDonald, rév. A. R.	Agent des sauvages	150 00	Ile Christmas	Eskasoni.
Sparrow, C. J., M.D.	"	100 00	Sydney	Sydney, Cariboo-Marsh, Sydney-Nord.
" " "	Médecin	350 00	"	
	Comté de Colchester.			
Smith, Robert H.	Agent des sauvages	100 00	Truro	Millbrook.
Kent, H. V., M.D.	Médecin	150 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Comté de Cumberland.	$ c.		
Johnson, J. A.	Agent des sauvages	100 00	Parrsboro	Franklin-Manor.
	Comté de Digby.			
Harris, Rupert A.	Agent des sauvages	150 00	Bear-River	Bear-River.
Archibald, C. C., M.D.	Médecin	250 00	"	
Hallett, E. O., M.D.	"	100 00	Weymouth	
Rice, F. E., M.D.	"	Comptes rendus	Sandy-Cove	
	Comté de Halifax.			
Chisholm, Daniel	Agent des sauvages	200 00	DutchV-illage	Grand Lake, Sambro, Rivière Ingram, lac Castor, Lac Ship-Harbour. Lac Ministre.
Gourlay, J. M., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Sheet-Harbour	
Kennedy, G. B., M.D.	"	200 00	Elmsdale	
Morton, A. McD., M.D.	"	Comptes rendus	Bedford	
Smith, M. A. B., M.D.	"	350 00	Dartmouth	
	Comté de Hants.			
Wallace, Alonzo	Agent des sauvages	100 00	Shubenacadie	Indian-Brook.
Stephens, Jos.	"	100 00	Windsor	Windsor et environs.
Culton, A., M.D.	Médecin	150 00	Shubénacadie	
Morris, C. H., M.D.	"	75 00	Windsor	
	Comté de Inverness.			
McPherson, rév. D.	Agent des sauvages	100 00	Glendale	Whycocomagh et Malagawatch.
MacAuley, J. A., M.D	Médecin	100 00	Malagawatch	
McDonald, H. N., M.D.	"	275 00	Whycocomagh	
Googoo, Sam	Constable	80 00	"	
	Comté de Kings.			
Beckwith, C. E.	Agent des sauvages	200 00	Steam-Mills	Cambridge, Horton.
Moore, W. B., M.D.	Médecin	200 00	Kentville	
McNally, Geo., M.D.	"	200 00	Berwick	

	Comté de Pictou.			
McLeod, rév. J. D.	Agent des sauvages	100 00	New-Glasgow	Fisher-Grant, Chapel-Island.
McKenzie, John, M.D	Médecin	200 00	Pictou	
	Comté de Lunenburg			
Freeman, N. P.	Agent des sauvages	200 00	Bridgewater	New-Germany, Penall, Gold-River, New-Ross, Port-Medway-River.
Cole. W. H., M.D	Médecin	50 00	New-Germany	
Hebb, A. M., M.D	"	50 00	Chester	
Marshall, C. S., M.D	"	60 00	Bridgewater	
Cochrane, W. N., M.D	Pour travaux imprévus	Comptes rendus	Mahone	
Barnhill, H. B., M.D	" "	"	Petite-Rivière	
DeBrisay, Thos., M.D	" "	"	Lunenburg	
McDonald, W. H., M.D	" "	"	Riverport	
	Comté de Queens.			
Harlow, Chas	Agent des sauvages	100 00	Caledonia	Chat Sauvage et lac Ponhook.
Ford, T. R., M.D	Médecin	100 00	Liverpool	
McLeod, A. C., M.D	"	Comptes rendus	Caledonia	
Smith, Freeman, M.D	"	"	Mill-Village	
	Comté de Richmond.			
McDonald, rév. R.L.	Agent des sauvages	200 00	St-Pierre	Chapel-Island.
McDonald, J. A., M.D., sr.	Médecin	300 00	"	
	Comté de Shelburne.			
Hipson, John	Agent des sauvages	50 00	Shelburne	Rivière au Sable, Shelburne-River, Clyde-River et Barrington.
Densmore, J. D., M.D	Médecin	Comptes rendus	Port-Clyde	
Fuller, L. O., M.D	"	"	Shelburne	
	Comté de Victoria.			
Campbell, John E.	Agent des sauvages	150 00	Baddeck	Middle-River.
Grant, Hector, A., M.D	Médecin	325 00	Whycocomagh	
	Comté de Yarmouth.			
Whalen, Wm., H.	Agent des sauvages	50 00	Yarmouth	Yarmouth.
Farish, G. W. T., M.D	Médecin	Comptes rendu	"	
Bethune, Roderick, M.D	"	"	"	
Walsh, C. E., M.D	"	"	Port-Maitland	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
McDonald, rév. J. A.	Surint. des sauvages	400 00	Grande-Rivière, lot 14	Lennox-Island, réserve Morell.
Arsenault, J. O.	Ass. "	200 00	Higgins-Road	
Stewart, J. A., M.D.	Médecin	450 00	Tyne-Valley	
Conroy, P., M.D.	"	Comptes rendus	Charlottetown	
Toombs, J. G., M.D.	"	"	Mount-Stewart	
McLaughlin, E. D., M.D.	"	"	St-Pierre	
McDonald, P. J., M.D.	"	"	Morel	
Gillis, E. G., M.D.	"	50 00	Kensington	

MANITOBA.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
Grain, O. I., M.D.	Inspecteur médical pour Manitoba, Saskatchewan et Alberta	3,500 00	Selkirk, Man.	
	Bureau de Winnipeg.			
Campbell, Glen	Insp. en chef des agences des sauvages	3,000 00	Winnipeg	
Swinford, Sydney	Insp. d'ag. des sauvages. Comptes p. l'Alberta et la Saskatchewan	2,400 00	"	
McKenna, J. A. J.	Insp. des écol. cath. rom.	2,600 00	"	
Richardson, H.	Commis	1,500 00	"	
Betournay, G. A.	Gardien	1,400 00	"	
*Last, Lilly	"	720 00	"	
Fewtrell, E. L.	"	180 00	"	
	Inspectorat du lac Manitoba.			
Jackson, S. J.	Inspecteur	2,200 00	Stonewall	

	Agence de Birtle.			
Wheatley, G. H.	Agent des sauvages	1,200 00	Birtle	Sioux, Queue d'Oiseaux, n° 57; Keeseekoweenins, n° 61; Waywayseecappo, n° 62; bandes du Joueur, n° 63; de la rivière Qui-Roule, n° 67; lac Eau-Claire, n° 61A.
Dickinson, S. M.	Commis	900 00	"	
Wheeler, R. H., M.D.	Médecin	800 00	"	
Evans, J. W., M.D.	"	Comptes rendus	Rossburn	
Smith, Cameron, M.D.	"	"	Strathclair	
‡Highet, Jeanette	Garde-malade	900 00	Birtle	
Bell, Thos.	Constable	2 50 par jour et dépenses	"	
Foote, F. C.	Gard. d'attel. de l'agence	180 00	"	
Harrison, S. R., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Minnedosa	
	Ecole de Brandon.			
Templeton, C. P., M.D.	Médecin	480 00	Brandon	
	Ecole de Elkhorn			
Goodwin, R., M.D.	Médecin	350 00	Elkhorn	
	Agence de Griswold.			
McDonald, Jas.	Agent des sauvages	1,200 00	Griswold	Rivière du Chêne, n° 58, Lac du Chêne, n° 59.
McDonald, M.	Commis	300 00	"	
Blanchard, D., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
St. John, Fred., M.D.	"	"	Virden	
Blacksmith, Tom	Constable	60 00	Griswold	
Wacanta, Sam	"	60 00	"	
Wakapa, Chaka	"	60 00	"	
Sepherin, Sioux	Interprète	480 00	"	
	Agence de Le-Pas.			
Taylor, W. R.	Agent des sauvages	1,200 00	Le-Pas	Chemawawin, lac de l'Orignal, Le-Pas, lac Plat, Terre Rouge et Cumberland.
Taylor, Ruth	Commis	600 00	"	
Orok, R. D., M.D.	Médecin	1,000 00	"	
Young, Fred	Interprète	600 00	"	
Rice, Oscar, M.D.	Médecin	Comptes rendus	Minitonas	
Prevost, J. M. E., M.D.	"	"	Ashern	
	Agence de Portage-la-Prairie et Manitowapah.			
Logan, Robert	Agent des sauvages	1,200 00	Portage-la-Prairie	Rivière du Roseau, Rapides du Roseau, Longue-Plaine, lac-du-Cygne, Jardins des sauvages, Portage-la-Prairie, Sioux, Baie-des-Sables, lac Manitoba, lacs Flux et Reflux, St-Martin, Fira-ford, Petite Saskatchewan, rivières Crane, de la Poule-d'Eau, Creek-au-Pin et rivière Plate.
Colbert, F.	Commis	1,000 00	"	
Hassard, H. J., M.D.	Médecin	700 00	"	
Houston, D. B., M.D.	"	Comptes rendus	Dominion City	
Medd, A. E., M.D.	"	500 00	Winnipegosis	
Pennyfather, C.	"	60 00	Hallard	
Mott, W. A., M.D.	"	Comptes rendus	Rathwell	

*Démissionné le 31 mai 1914. ‡Démissionné le 30 juin 1914.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence de Portage-la-Prairie et Manitowapah.	$ c.		
Campbell, M.	Fermier	520 00	Indian-Springs	
Scott, J. C.	"	400 00	Dominion-City	
Ross, Peter	Constable	60 00	Portage-la-Prairie	
Sturton, H.	Fermier	60 00	Indianford	
Jackson, T.	Gardien	60 00	Portage-la-Prairie	
	INSPECTORAT DU LAC DES BOIS.			
Semmens, rév. J.	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Winnipeg	
	Agence de Fort-Frances.			
Wright, J. P.	Agent des sauvages	1,400 00	Fort-Frances, Ont.	Bandes Hungry-Hall 1 et 2, Long-Sault 1 et 2, Rapides Manitou 1 et 2, Petites Fourchettes, réserv. Terres Sauvages, Couchiching, Strange-coming, Niacatchewenin, Nickickousemene-caming, rivière Seine, lac La-Croix et lac à l'Eturgeon.
Moore, R., M.D.	Médecin	450 00	" "	
Bethune, F. H., M.D.	"	Compte rendus	Emo	
Charlton, R. M., M.D.	"	"	Rainy-River	
Lyons, J. H.	Interprète	650 00	Fort-Frances, Ont.	
Jourdain, P.	Constable	120 00	"	
	Agence de Kenora et Savanne.			
McKenzie, R. S.	Agent des sauvages	1,400 00	Kenora, Ont.	Dalles, Portage-du-Rat, lac Plat, Angle Nord-Ouest, baie Buffalo, Grosse-Ile, Assabaska, baie poisson Blanc, Islington, lac de l'Aigle, Wabigoon, lac des Mille-Lacs, lac Seul, Wabus-kang, Grassy-Narrows.
Ferguson, A. D., M.D.	Médecin	1,000 00	"	
Hansen, Hans	Constable	900 00	"	
	INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG			
Bunn, John R.	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Winnipeg	

	Agence de Clandeboye.			
Colcleugh, F. W. R.	Agent des sauvages	1,200 00	Selkirk	Rivière Tête-Cassée, Fort-Alexander, rivière Noire et rivière du Trou-d'eau.
Latulippe, H. O.	Commis	1,000 00	"	
Steep, J. R., M. D.	Médecin	900 00	Winnipeg	
Kennedy, V. W.	Constable	900 00	Selkirk	
	Agence de Fisher-River.			
Carter, Thos. H.	Agent des sauvages	1,200 00	Hodgson	Riv. Veine-de-Sang, riv. du Pêcheur, riv. Jack-head, riv. Berens, riv. du Peuplier, Grands-Rapides, Péguis, Petits-Grands-Rapides, Pe-kangekum et lac au Chevreuil.
White, W. N.	Cultivateur	840 00	"	
	Agence Norway-House.			
Stewart, J. G.	Agent des sauvages	1,100 00	Norway House	Norway-House, Cross-Lake, Nelson-House, Split-Lake, Oxford-House, lac des Dieux, Island-Lake.
Norquay, A., M.D.	Médecin	1,500 00	Transcona	
Clark, John	Interprète	480 00	Norway House	

*Résigné le 31 mai 1914.

SASKATCHEWAN.

	INSPECTORAT DE. SASKATCHEWAN-NORD			
Chisholm, W. J.	Inspecteur des agences des sauvages	2,000 00	Prince Albert	
	Agence de Battleford.			
Rowland, J. A.	Agent des sauvages	1,200 00	Battleford	Faisan-Rouge, Sweet-Grass, Poundmaker, Petit-Pin, Stony, Moosomin, Enfant-du-Tonnerre Kopwayawakenum.
Capstick, H.	Commis	840 00	"	
Macadam, S. T., M.D.	Médecin	1,000 00	"	
Boudreault, P. J.	Cultivateur	600 00	"	
Pink, H.	"	600 00	"	
Suffern, A.	"	600 00	"	
Dobie, M. J.	"	600 00	"	
Pruden, H.	Préposé au bétail	420 00	"	
Ballendine, J.W.	Cultivateur	480 00	"	
White, R.G.	Ingénieur	600 00	"	
Taylor, Thos.	Charretier	420 00	"	
Chastellaine, A.	Surveillant	240 00	"	
	Agence de Carlton.			
Borthwick, Thos.	Agent des sauvages	1,300 00	Mistawasis	Sturgeon-Lake, Mistawasis, Petaquakey's, Ahtahkapoop's, Kenemotayoo's, Wm. Charles, Wahpaton.
Rogers, C. W.	Commis	900 00	"	
*Borthwick, B.	Assistant-Commis	540 00	"	
Duncan, J. D., M.D.	Médecin	900 00 avec logis et rations	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

SASKATCHEWAN—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence de Carlton—Suite.	$ cts.		
Brown, C	Fermier	600 00	Mistawasis	
Campbell, R	"	600 00	"	
Settee, J. R	Surveillant	60 00	Montreal-Lake via Prince Albert	
Dreaver, S	Fermier	480 00	Mistawasis	
Dreaver, Wm	Interprète	480 00	"	
	Ag. du Lac-aux-Canards.			
Schmidt, Chas. P	Agent des sauvages	1,300 00	Lac-aux-Canards	Une-Flèche, Okemassis. Beardy's John Smiths, James Smiths, Lac-aux-Noix, Kinistino.
Sampbell, A. J	Commis	900 00	"	
Urton, M. E	Sténographe	600 00	"	
MacRitchie, A. E., M.D	Médecin	500 00	"	
Giles, G. N., M D	"	300 00	Birch-Hills	
Ainley, L. F., M.D	"	Compte rendus	Wadena	
Shadd, A. S., M.D	"	300 00	Melfort	
Stewart, W. A., M.D	"	480 00	Kinistino	
Hamilton, P. J	Fermier	800 00	Perigord	
Kennedy, W	"	480 00	Duck-Lake	
Marion, L	"	300 00	"	
Rothwell, W. F	"	660 00	Fort-à-la-Corne	
Robertson, W. E	"	600 00	Chagoness	
Gentleman, P. H	Surveillant	200 00	Puckahn	
Lepine, M	Fermier	600 00	Duck-Lake	
Laviolette, M	Interprète	420 00	"	
	Agence de Moose-Woods Sioux.			
Eagle, C. R	Surveillant	120 00	Nutana	Moose-Woods.
Stewart, P. D., M.D	Médecin	Compte rendus		
	Ag. du Lac-aux-Oignons.			
Ubbald, Wm	Agent des sauvages	1,300 00	Lac-aux-Oignons	Lac-aux-Oignons, Frog-Lake, Keeheewins, Island-Lake, Chipewyan.
Turner, Lang	Commis	940 00	"	

Matheson, Mme J. R., M.D.	Médecin	300 00	Lac-aux-Oignons	
Hill, J. S., M.D	"	Comptes rendus	"	
Martineau, A.	Fermier	600 00	"	
Slater, T. J.	"	540 00	"	
Bangs, J.	Interprète	540 00	"	
Pratt, R.	Sous-interprète	480 00	"	
Taylor, Jos.	Meunier	660 00	"	
	INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-SUD.			
Graham, W. M.	Agences des inspecteurs des sauvages	2,400 00	Balcarres	
	Agence d'Assiniboine.			
Donnelly, Thos. E.	Agent des sauvages	1,200 00	Sintaluta	Carry-the-Kettle, Moosejaw-Sioux.
Grant, Lillian	Commis	660 00	"	
Hewitt, C. D., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
Bayley, B. M., M.D.	"	" "	Moosejaw	
Blenkin, Thos.	Fermier	720 00	Sintaluta	
	Agence du Lac-Croche.			
Taylor, Ezekiel	Agent des sauvages	1,400 00	Broadview	Bandes des Ochapowace, Kahkewistahaw, Cowessess, Sakimay, et du Petit-Os.
Boyer, Arthur	Commis	900 00	"	
Allingham, A. W., M.D.	Médecin	300 00	"	
Craig, G. H., M.D	"	300 00	"	
Hillhouse, R. F.	Fermier	600 00	"	
Irvine, R. B.	"	600 00	Grenfell	
Sutherland, J. A.	"	660 00	Broadview	
Cameron, Harry	Interprète	480 00	"	
	Ag. d Buttes La-Lime,			
Graham, W. M.	Inspecteur en charge		Balcarres	Colonie des Buttes-La-Lime
Tye, Alice W.	Commis	900 00	"	
Hall, W., M.D	Médecin	Comptes rendus	Fort-Qu'Appelle	
Main, Charles	Fermier	600 00	Balcarres	
Goforth, E.	Interprète	480 00	"	
Creeley, L.	Journalier	420 00	"	
	Agence de Moose-Mount.			
Cory, Thos.	Fermier	1,000 00	Carlyle	Bande amalgamée de l'Ours-Blanc.
Cameron, H. M., M.D	Médecin	Comptes rendus	Winnipeg	
Williams, E. O.	Agent des sauvages	600 00	Carlyle	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du départment des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

SASKATCHEWAN—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-SUD—*Suite*.	$ cts.		
	Agence de Qu'Appelle.			
Nichol, H.	Agent des sauvages	1,100 00	Edgeley	Piapot, Muscowpetung, Pasquah, et du Bœuf-Debout.
Wilson, R. D.	Commis	840 00	"	
Knoke, H., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Lemberg	
Hall, W., M.D.	" (école)	600 00	Fort-Qu'Appelle	
Harris, J. H.	Fermier	600 00	Edgeley	
Oswald, A. H.	"	600 00	"	
Johnson, T. W.	Charretier	480 00	"	
	Agence de Pelly.			
Blewett, W. G.	Agent des sauvages	1,300 00	Kamsack	Cote, Key, Keeseekoose et rivière Vallée.
Christianson, M.	Commis	840 00	"	
Tran, C. E., M.D.	Médecin	600 00	"	
McGregor, J. B., M.D.	"	Comptes rendus	Roblin	
Mills, A. E.	Fermier	480 00	Fort-Pelly	
Stanton, G. B.	Surveillant	600 00	Grandview	
Anderson, O. M.	Fermier	600 00	Kamsack	
Severight, Jas.	"	300 00	"	
	Agence de Touchwood.			
Murison, Wm.	Agent des sauvages	1,400 00	Kutawa	Muscowequan's, George Gordon, de l'Etoile du jour, du Pauvre-Homme et du lac La-Pêche.
Stanley, E.	Commis	900 00	"	
Ainley, L. F., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Wadena	
Phillips, A. C., M.D.	"	"	Punnichy	
Golden, L. A.	Fermier	600 00	Kylemore	
Charles, K.	"	600 00	Kutawa	
Robinson, W. B. H.	"	600 00	"	
Hicks, A. E.	"	600 00	"	
Geddes, Alex.	Charretier	420 00	"	

	Agence de Wood-Mount.			
Thomson, J. H.	Surveillant	360 00	Wood-Mountain	

ALBERTA.

	INSPECTORAT D'ALBERTA			
Markle, J. A.	Insp. d'agence des sauv.	2,400 00	Daim-Rouge	
	Agence des Peids-Noirs.			
Gooderham, J. H.	Agent des sauvages	1,500 00	Gleichen	Sauvages des Pieds-Nors.
Jowett, J. W.	Comptable	1,100 00	"	
Rose, Wm., M.D.	Médecin	700 00	"	
Brereton, D. L.	Fermier	720 00	"	
Clark, F. J.	"	720 00	Cluny	
Ostrander, J. E.	"	720 00	Gleichen	
Jones, A. E.	Préposé au bétail	720 00	"	
Yellow Fly, Teddy	Interprète	420 00	"	
	Ag. des Gens-du-Sang.			
Dilworth, W. J.	Agent des Sauvages	1,200 00	Macleod	Sauvages des Gens-du-Sang.
Yeomans, E. H.	Sous-agent des sauvages.	1,200 00	"	
McCrea, E. R.	Commis	900 00	"	
Lancaster, A. W.	Assistant-commis	600 00	"	
Edwards, O. C., M.D.	Médecin	1,500 00	"	
Graham, Thos.	Fermier	660 00	"	
Hillier, E. G.	"	780 00	"	
Nash, L. R.	"	660 00	"	
Baker, H. Y.	Préposé au bétail	660 00	"	
Mountain Horse	Interprète	420 00	"	
Mills, D.	Sous-interprète	180 00	"	
Sweet Grass, Leonard	Facteur	180 00	"	
Sandgathe, F. J.	Fermier	660 00	"	
	Agence d'Edmonton.			
Race, G. H.	Agent des sauvages	1,200 00	Edmonton	Enoch, Michell, Alexandre, Joseph et Paul.
Pugh, J. E.	Commis	840 00	"	
Anderson, W. E., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
Ferguson, A. A., M.D.	"	" "	Morinville	
Park, J., M.D.	"	" "	Edmonton	
Harrison, Tillson, M.D.	"	" "	"	
Pattison, A. E.	Fermier	600 00	Wabamun	
Hope, H.	"	600 00	Riviere-qui-barre	
White, J.	Interprète	540 00	Edmonton	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite*

SERVICE EXTÉRIEUR.

ALBERTA—*Suite*.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	INSPECTORAT D'ALBERTA—*Suite*.	$ c.		
	Agence de Hobbema.			
Butlin, Jos.	Agent des sauvages	1,200 00	Hobbema	Peau-d'Ermine, Louis Bull, Samson, Montana.
Mann, G. G.	Sous-agent	600 00	"	
Mann, Blanche E.	Commis	720 00	"	
Walker, H. C., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Wetaskiwin	
Lucas, I. W.	Fermier	720 00	Hobbema	
White, A.	Interprète	420 00	"	
Ferguson, G. P.	Forgeron	900 00	"	
Iwastin, Narcisse	Journalier	240 00	"	
Rattlesnake, A.	"	240 00	"	
	Agence des Piégânes.			
Gunn, H. A.	Agent des sauvages	1,200 00	Brocket	Sauvages Piégânes.
Black, Wm.	Commis	1,000 00	"	
Gillespie, J. J., M.D.	Médecin	500 00	Pincher-Creek	
Parker, F.	Fermier	780 00	Brocket	
Clarke, C. H.	Préposé au bétail	780 00	"	
Provost, Chas.	Interprète	420 00	"	
Little Plume, Tom	Sous-préposé au bétail	360 00	"	
Provost, Napoleon	" "	360 00	"	
Big Swan, Philip	" "	480 00	"	
	Agence du lac La-Selle.			
Hughes, C. E.	Agent des sauvages	1,100 00	Lac La-Selle	Lac La-Selle, James Seenum, Chipewyan et le lac au Castor
Gullion, W. E.	Commis et cultivateur	780 00	"	
Monkman, H. S., M.D.	Médecin	1,500 00	Vegreville	
Cardinal, Jas.	Interprète	480 00	Lac La-Selle	
	Agence de Stony.			
Waddy, J. W.	Agent des sauvages	1,200 00	Morley	Réserve Stony.
Stocken, P. E.	Commis	780.00	"	

Park, A. W., M.D.	Médecin	600 00	Cochrane	
McKenzie, J.	Cultivateur	600 00	Morley	
Wildman, Dan	Interprète	420 00	"	
	Agence des Sarcis.			
Fleetham, T. J.	Agent des sauvages	1,400 00	Calgary	Réserve des Sarcis
McGill, Howard W., M.D.	Médecin	400 00	"	
Hodgson, Geo.	Cultivateur	600 00	"	
Mayoh, Wm.	Charretier	420 00	"	
Onespot, John	Eclaireur	240 00	"	
	Ecole industrielle St-Joseph.			
Ardiel, A. E., M.D.	Médecin	300 00	Okotoks	
	Pensionnat de Saint-Albert.			
Giroux, Albert, M.D.	Médecin	200 00	St-Albert	
	Ecole de Daim-Rouge.			
George, Henry, M.D	Médecin	480 00	Daim-Rouge	
	Traité n° 8.			
LaMothe, L.	Comm. p. insp. Conroy.	1,400 00	Ottawa, Ont.	H. A. Conroy, Insp. des agences des sauvages et des réserves, ayant son bur. chef à Ottawa, à la surveillance générale comprise dans le traité n° 8, mais les bandes qui suivent sont sous son administration directe, savoir : Fort-McMurray, Fond-du-Lac, Fort-Chipewyan, débarcadère de Smith, Rivière-au-Foin et Fort-Résolution.
	Agen. de Fort-Simpson.			
Harris, T. W.	Agent des sauvages	1,400 00	Fort-Simpson, T.N.-O.	Fort-Simpson, Fort-Nelson.
Burrell, Samuel	Ingénieur	1,200 00	" "	
	Agence de Fort-Smith.			
Bell, A. J.	Agent des sauvages	1,400 00	Fort-Smith, T.N.-O.	Fort-Smith et Smith-Landing.
McDonald, A. L., M.D.	Médecin	500 00	" "	
Brown, Wm.	Interprète	540 00	" "	
Salmon, R. S.	Cultivateur	720 00	" "	
	Agence du Petit-lac-des-Esclaves.			
Donald, W. B. L., M.D.	Agent des sauvages	1,000 00	Grouard	Dunvegan, Fort-Vermilion, Petite-Rivière-Rouge, Gué de la rivière La-Paix, lac à l'Esturgeon, Wabiskaw, lac Poisson Blanc, Fort-St-Jean, Kinnosayo.
" "	Médecin	500 00	"	
Laird, H.	Commis	1,200 00	"	
Boulanger, J. J., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
Baldwin, H. G., M.D.	"	"	North-Vermilion, rivière La-Paix, Alta.	

TABLEAU A (2)—List des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

ALBERTA—*Fin.*

Nom.	Emploi	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	INSPECTORAT D'ALBERTA—*Suite.*	$ cts.		
	Fort-Résolution.			
Vacant	Médecin	500 00		
	Dist. de la riv. Mackenzie			
Wilson, C. W., M.D.	Médecin	500 00	Ft.-McPherson, riv. Peel, T.N.O. via Edmonton.	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
Cairns, R. H.	Insp. école des sauvages.	1,500 00	Vancouver	Pour bandes ou réserves dans les agences dans la Colombie-Britanique, voir "Recensement des Sauvages, Colombie-Britannique.".
Wilson, T.	Insp. des vergers d. sauv.	1,500 00	"	
	INSPECTORAT DU SUD-EST.			
Megraw, A.	Insp. d'agen. d. sauvages	2,200 00	Hedley	
	Agence de Kamloops.			
Smith, John F.	Agent des sauvages	1,300 00	Kamloops	
Bennett, A. E.H., M.D.	Médecin	780 00	"	
Sanson, Geo. M.D.	"	420 00	Ashcroft	
Tutill, G. H., M.D.	"	480 00	Nicola-Lake	
Scatchard, W., M.D.	"	Comptes rendus	Chase	

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

	Agence de Kootenay.		
Galbraith, R. L. T.	Agent des sauvages	1,300 00	Fort-Steele
Green, F. W., M.D.	Médecin	500 00	Cranbrook
Hannington, D. P., M.D.	"	300 00	Wilmer
Henderson, G. B., M.D.	"	300 00	Creston
Bell, J. K. R., M.D.	"	Comptes rendus	Cranbrook
Ryckman, F. S.	Constable	900 00	"
	Agence de Lytton.		
Graham, H.	Agent des sauvages	1,400 00	Lytton
Elliott, Robert, M.D.	Médecin	750 00	Harrison Hot-Springs
Ross, S. A., M.D.	"	600 00	Lytton
Christie, H. A., M.D.	"	Comptes rendus	Lillooet
Daunt, A. O'N.	Constable	900 00	Lytton
	Agence de Okanagan.		
Brown, J. R.	Agent des sauvages	1,400 00	Vernon
McEwen, M. D., M.	Médecin	210 00	Hedley
Logie, H. B., M.D.	"	210 00	Armstrong
Arbuckle, J. A., M.D.	"	500 00	Vernon
White, R. B., M.D.	"	420 00	Fairview
Cawston, J.	Constable	420 00	Penticton
	Agence de Stuart-Lake.		
McAllan, Wm. J.	Agent des sauvages	1,300 00	Fraser-Lake
Chisholm, H. G., M.D.	Médecin	600 00	Fort-Fraser
Lazier, D. B., M.D.	"	400 00	South-Fort-George
Manson, W. F.	Constable	900 00	" "
	Agence de Williams-Lake.		
Ogden, Isaac	Agent des sauvages	1,400 00	Lac-la-Hache
Baker, Gerald, M.D.	Médecin	Comptes rendus	Quesnel
Feare, W. K., M.D.	"	600 00	150-Mile-House, Caribou
Wright, W. H., M.D.	"	400 00	Alexis-Creek
	INSPECTORAT DU SUD-OEST.		
Ditchburn, W. E.	Inspecteur des agences des sauvages	2,500 00	Victoria
Whitwell, Alice	Commis	540 00	"
	Agence de Cowichan.		
Robertson, W. R.	Agent des sauvage	1,400 00	Duncan
Robertson, Catherine	Commis	600 00	"

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914—*Suite*.

SERVICE EXTÉRIEUR.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin*.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agen. de Cowichan—Suite	$ cts.		
Dykes, Watson, M.D.	Médecin	600 00	Duncan	Pour bandes ou réserves dans la Colombie-Britannique, voir "Recensement des Sauvages, Colombie Britannique".
Cummings, W. G., M.D.	"	300 00	Sydney	
Ewing, W., M.D.	"	300 00	Ladysmith	
Drysdale, W. F., M.D.	"	500 00	Nanaimo	
Montgomery, J. C., M.D.	"	240 00	Comox	
Jones, O. M., M.D.	"	500 00	Victoria	
O'Connell, Tom	Constable	1,000 00	Nanaimo	
Tom, Indian	"	240 00	Duncan	
	Agence de Kwawkewlth.			
Halliday, W. M.	Agent des sauvages	1,300 00	Alert-Bay	
Columbia Coast Mission	Médecin	600 00	"	
Cox, H. P., M.D.	"	240 00	Quatsino	
Jamieson, T. H., M.D.	"	480 00	Campbell-River	
Wicks, T. P.	Constable	900 00	Alert-Bay	
	Agence de New-Westminster.			
Byrne, Peter	Agent des sauvages	1,400 00	New-Westminster	
O'Malley, Winnifred	Commis	700 00	"	
Drew & Hall, Drs.	Médecin	1,200 00	"	
Wilson, T. A., M.D.	"	1,200 00	"	
Henderson, A., M.D.	"	300 00	Powell-River	
Stuart, A. J., M.D.	"	500 00	Mission-City	
King, A. A., M.D.	"	300 00	Ladner	
Hepworth, W. G., M.D.	"	500 00	Steveston	
Henderson, J. C., M.D.	"	400 00	Chilliwack	
Inglis, F., M.D.	"	480 00	Gibson's-Landing	
Grant, J. S.	Constable	900 00	New-Westminster	
	Agence de Côte-Ouest.			
Cox. C. A.	Agent des sauvages	1,400 00	Alberni	
Cox, Grace	Commis	600 00	"	

McLean, Chas., M.D.	Médecin	510 00	Ucluelet
Morgan, A. D., M.D.	"	540 00	Alberni
Dixon, D. S., M.D.	"	510 00	Tofino, Vancouver-Island
Whitehouse, E. C., M.D.	"	Comptes rendus	Port-Renfrew
Bartlett, T. H.	Constable	900 00	Alberni
	INSPECTORAT DU NORD.		
Tyson, A. M.	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Vancouver
	Agence de Babine.		
Loring, R. E.	Agent des sauvages	1,300 00	Hazelton
Wrinch, H. C., M.D.	Médecin	1,000 00	"
Wallace, A. H., M.D	"	600 00	Tewlka, Bulkley-Valley
Ardagh, E. R., M.D.	"	Comptes rendus	Kitwanga
Hamblin, H.	Constable	900 00	Aldermere
	Agence de Bella-Coola.		
Fougner, Iver	Agent des sauvages	1,300 00	Bella-Coola
Best, A. E., M.D.	Médecin	600 00	Bella-Bella
Bavis, W. E., M.D	"	600 00	Bella-Coola
Tucker, Chas.	Constable	900 00	"
Sutherland, H.	Ingénieur	900 00	"
	Agence de Nass.		
Perry, Chas. C.	Agent des sauvages	1,300 00	Metlakatla
Perry, Cath. J.	Commis	600 00	"
Large, R. W., M.D.	Médecin	1,080 00	Port-Simpson
McDonald, D. J., M.D.	"	900 00	Kibolut
Phillipson, A. J., M.D.	"	900 00	Port-Simpson
Traynor, S., M.D.	"	Comptes rendus	Terrace
	Agence Reine-Charlotte.		
Deasy, Thos.	Agent des sauvages	1,300 00	Massett
Graves, C. A., M.D.	Médecin	500 00	"
Spencer, J.C., M.D	"	400 00	Skidegate
Hughes, O. W. M.	Constable	900 00	Massett
	Stickine.		
Simpson, W. S.	Agent des sauvages	1,300 00	Telegraph-Creek
Hughes, W., M.D.	Médecin	750 00	"
Harrison, E. H., M.D.	"	Comptes rendus	Atlin
Cullen, F. E.	Constable	900 00	Telegraph-Creek

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1914.—*Fin.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

YUKON.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Hawksley, Rev. John	Surintendant d. sauvages	3,000 00	Dawson	
Clark, W. B., M.D.	Médecin	1,200 00	Whitehorse	
La Chapelle, J. O., M.D.	"	1,200 00	Dawson	

PARTIE II

RAPPORTS DES AGENTS DES SAUVAGES

ET RAPPORT DU

SURINTENDANT DES ÉCOLES DES SAUVAGES

RAPPORTS DES AGENTS

RAPPORT DE WM. McLEOD, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE CHAPLEAU, ONTARIO.

Bandes et tribus.—Tous les sauvages de cette agence sont des Ojibbewas, à l'exception d'une bande de Cris qui résident près de Chapleau.

Cette agence comprend les bandes suivantes: les sauvages du traité Robinson, à Chapleau, les Cris (déjà mentionnés) du traité n° 9 et les Ojibbewas à Chapleau, les sauvages du traité Robinson à Missinaibi, et les sauvages du traité n° 9 à Mattagami, les sauvages du Poste-Volant et ceux de New-Brunswick-House.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne, ou du moins passable, à l'exception de la bande des Cris à Chapleau, dont deux membres ont succombé à la tuberculose et dont beaucoup d'autres membres sont atteints de cette maladie.

Les conditions sanitaires ne sont que passables.

Occupations.—Les principales occupations sont la chasse ordinaire et la chasse au piège en hiver. Les jeunes gens s'engagent comme guides et emballeurs au service des arpenteurs en été. Les Cris, qui n'habitent pas dans la réserve, trouvent de l'emploi dans la ville de Chapleau.

Tempérance et moralité.—Les membres des deux bandes de cette agence ne boivent aucuns spiritueux. Dans les autres bandes, la majorité sont tempérants, et un petit nombre seulement succombent, lorsqu'ils peuvent se procurer des liqueurs enivrantes.

La moralité de ces sauvages est généralement bonne. On ne peut en dire autant de deux bandes où il a été porté plusieurs plaintes.

Progrès.—Ces sauvages sont soumis aux lois, mais ils ne progressent pas. Le bien-être de beaucoup d'entre eux a cependant accusé une amélioration.

RAPPORT DE A. J. DUNCAN, AGENT DES SAUVAGES DES CHIPPEWAS DE CAP-CROKER, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé générale de la bande n'a pas été bonne durant l'année. Trois sauvages ont succombé à la tuberculose. Il a aussi sévi une épidémie de fièvre scarlatine, qui a occasionné un certain nombre de décès.

Bâtiments.—Au cours de l'année, il a été construit un certain nombre de nouvelles habitations. En général, l'habitation est tenue sur un bon pied de propreté. Les dépendances ne sont pas tenues dans un aussi bon état.

Bétail.—Dans le cours de l'année écoulée, les sauvages ont acheté un certain nombre de chevaux, et le bétail a accusé une amélioration. Ils possèdent aussi un certain nombre de cochons et une grande quantité de volaille.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont bien munis d'instruments aratoires, tels que des lieuses, des faucheuses, des semeuses, des herses à disques, des herses à dents de ressort, un rouleau en acier, et d'autres petits instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont assez laborieux, mais ils n'ont réalisé que très peu de progrès dans le défrichement et le clôturage.

Tempérance et moralité.—En général, les membres de cette bande sont soumis aux lois. Un petit nombre d'entre eux boivent avec excès, s'ils peuvent se procurer de la

boisson enivrante. Généralement parlant, la moralité de ces sauvages soutient une comparaison favorable avec celle des blancs.

RAPPORT DE C. J. PICOTTE, AGENT DES CHIPPEWAS DE CHRISTIAN-ISLAND, ONTARIO.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages est assez bonne. Ils sont très soigneux sous le rapport de leur propreté personnelle et de celle de leur bâtiments. Presque toutes leurs maisons sont blanchies à la chaux chaque printemps. Les environs sont tenus dans un état de propreté et tous les déchets sont brûlés.

Occupations.—Quelques-uns des anciens sauvages sont des cultivateurs assez prospères, mais les plus jeunes ne se soucient guère de la culture. Ils sont plus occupés à l'exploitation forestière en hiver, et ils travaillent dans les scieries durant l'été. Un grand nombre d'entre eux profitent du privilège de pêche sur une distance de deux milles autour de l'île, ce qui leur est d'un grand secours.

Bâtiments.—La plupart de ces maisons sont construites avec des arbres taillés et blanchies à la chaux. Quelques bonnes habitations en bois de charpente sont peinturées à l'extérieur. Il y a deux églises en briques—une pour les catholiques romains et l'autre pour les méthodistes.

Bétail.—Les sauvages possèdent quatorze bons attelages de chevaux, ainsi qu'un certain nombre de poneys. Le bétail provient du croisement de Polled Angus, et il est d'aussi bonne qualité que dans toute autre partie du pays. Ils possèdent en outre un grand nombre de cochons et une grande quantité de volaille.

Instruments aratoires.—Les cultivateurs possèdent presque tous les instruments nécessaires à la semence et à la récolte.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont assez laborieux et soumis aux lois. Leurs progrès, surtout dans la culture, sont lents.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont en général tempérants; ils ne sont pas querelleurs, et il y a eu, cette année, moins de cas d'ivresse que dans les années antérieures. Il n'y a pas lieu de se plaindre de la moralité de cette bande.

RAPPORT DE J. R. BOURCHIER, AGENT DES CHIPPEWAS DES ILES GEORGINA ET DU SERPENT, ONTARIO.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année écoulée, et il n'a pas sévi d'épidémie. Le médecin préposé a l'intention de visiter l'île immédiatement après la débâcle, dans le but de vacciner tous ceux qui ont besoin de l'être.

Occupations.—Quelques membres se livrent à la culture et possèdent une assez bonne aisance. Très peu font la pêche ou la chasse. Beaucoup de jeunes sauvages sont à l'emploi de cultivateurs sur la terre ferme durant l'été. Les femmes et les vieillards vendent des objets aux visiteurs l'été.

Bâtiments.—Un grand nombre des bâtiments sont aussi confortables que l'habitation de ferme ordinaire sur la terre ferme, mais quelques sauvages habitent encore dans des cabanes.

Bétail.—En général, le bétail de l'île est tenu sur un bon pied.

Instruments aratoires.—Il existe assez d'instruments pour tous les travaux exécutés dans l'île, mais ils ne sont pas entretenus avec soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des sauvages sont laborieux et améliorent leur situation; la plus grande partie d'entre eux vivent cependant au jour le jour.

Tempérance et moralité.—En général, je pense que la bande est assez sobre, mais beaucoup de jeunes gens ne semblent pas être en mesure de résister à la tentation.

En ce qui concerne la moralité des jeunes sauvages, je regrette de consigner qu'il y a grandement lieu à amélioration.

RAPPORT DE HENRY JANES, AGENT DES CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONEIDAS DE LA THAMES, ONTARIO.

Bandes et tribus.—Ainsi que son nom l'indique, cette agence comprend trois bandes qui appartiennent à différentes tribus.

Occupations.—Les principales occupations sont la culture et le travail à la journée. Quelques-uns d'entre eux sont employés dans des fabriques de conserves, et à couper du bois pour le compte des blancs. Les femmes confectionnent des paniers et des nattes durant l'automne et l'hiver.

Bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ne gardent pas un nombreux bétail, et celui qu'ils possèdent est d'un élevage moyen.

Ceux qui se livrent à la culture sont bien munis d'instruments.

Bâtiments.—Beaucoup d'habitations sont en charpente; d'autres sont en billes. Elles sont en bon état. Il se rencontre plusieurs maisons en briques. Bien que les granges et les écuries soient généralement petites, elles sont tenues sur un bon pied.

Santé et hygiène.—La santé générale des trois bandes a été bonne durant l'année écoulée, si l'on excepte quelques cas de rougeole.

Les règlements concernant l'hygiène ont été bien observés.

Tempérance et moralité.—Il semble y avoir eu une intempérance assez prononcée parmi les Onéidas et les Chippewas; on semble aussi peu se soucier de la loi du mariage.

Les Munsees sont généralement tempérants et ils ont de bonnes mœurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Généralement parlant, les sauvages de cette agence sont laborieux et soumis aux lois. Quelques-uns même réalisent de magnifiques progrès, mais la majorité d'entre eux ne progressent qu'avec lenteur.

RAPPORT DE CHAS. W. MYERS, AGENT DES CHIPPEWAS DE RAMA, ONTARIO.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages a été excellente. Il n'a pas sévi d'épidémie parmi eux.

Les maisons et les dépendances sont tenues sur un bon pied de propreté. Les mesures sanitaires sont bien observées.

Occupations.—Les sauvages de cette réserve sont des flotteurs de billes expérimentés et ils sont aussi très habiles à l'exploitation forestière, travaux qui sont le plus fortement rétribués. Ce sont, en outre, des canotiers d'expérience et des guides dignes de confiance. Les touristes américains arrêtent avec les sauvages une excursion dans le nord pour l'été suivant, et ils les rétribuent très largement pour ces voyages d'agrément. Ce sont d'habiles employés de scieries; ils sont vifs et actifs. Les bons ouvriers sont très recherchés pour les récoltes. Comme cette réserve est située à proximité de la fabrique de produits chimiques et des scieries de Longford-Mills, les sauvages peuvent toujours y obtenir de l'emploi. Les femmes gagnent beaucoup d'argent en confectionnant des ouvrages de fantaisie en plumes et en foin d'odeur, qu'ils vendent à bon prix aux touristes américains.

Bâtiments.—Ils sont assez bien tenus et confortables; ils sont en général bien tenus. La plupart des bâtiments sont en bois de charpente. Il y a une belle église en

briques sur la réserve, ainsi que l'école la plus moderne de tout le comté. La réserve possède aussi un hôtel de ville.

Bétail.—Les sauvages de cette réserve ne possèdent pas un nombreux bétail. Ils possèdent de superbes vaches laitières et des chevaux de qualité moyenne, qu'ils entretiennent tout l'hiver.

Instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent quelques instruments modernes qu'ils entretiennent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont polis et travaillent avec joie pendant de longues heures. Ils ne sont pas pénétrés de l'idée de réaliser des économies.

Tempérance et moralité.—Il a été accusé un grand progrès durant l'année écoulée. Le sentiment général de la bande est adverse à l'usage de spiritueux. Les sauvages apportent leur aide effective à enrayer ce grand fléau, qui est si contraire aux meilleurs intérêts de cette réserve.

RAPPORT DE TIMOTHY MAXWELL, AGENT DES CHIPPEWAS DE SARNIA, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La population adulte est en général en santé et robuste, mais les jeunes sauvages semblent être facilement atteints de maladie, surtout d'une nature pulmonaire. La tuberculose et la pneumonie ont causé plusieurs décès au cours de l'année.

Occupations.—Beaucoup de sauvages consacrent leur temps à la culture de leurs terres et possèdent des maisons confortables et bien meublées, ainsi que des bonnes dépendances. D'autres trouvent de l'emploi à la raffinerie d'huile, aux docks et sur les chemins de fer. Quelques-unes des femmes confectionnent des paniers, des paillassons et des articles de fantaisie, qu'ils vendent à la ville et aux résidences d'été.

Bâtiments.—La réserve de Sarnia renferme une bonne école en briques, ainsi qu'une église anglicane et une église méthodiste. Un incendie a malheureusement détruit l'hôtel de ville l'été dernier, mais on a adjugé l'entreprise en vue d'en construire un autre.

Pointe-à-la-Marmite possède deux églises en planches, l'une méthodiste, l'autre anglicane. Il possède aussi une école en planches, où l'on a dernièrement remplacé les anciens bancs par des bancs du type le plus perfectionné. Il y a, en outre, un hôtel de ville, qui a été agrandi, et auquel on a fait un nouveau renduit à l'intérieur. On a de plus établi une fondation en ciment.

Stony-Point renferme une école en planches et une église méthodiste. Ces bâtiments sont tous en bon état et bien entretenus. On a fait subir de grandes améliorations aux bâtiments dans toutes les réserves, étant donné que le département a octroyé la somme de $5,000 pour ces fins.

Bétail.—On constate un changement marqué, tant dans les chevaux que dans le bétail et l'on s'attend à ce qu'il soit réalisé un plus grand progrès, car le département a fourni un taureau pur-sang Polled Angus. Le bétail est généralement bien entretenu.

Instruments aratoires.—Les sauvages livrés à la culture sont bien munis des instruments nécessaires, et ils les entretiennent d'une manière assez satisfaisante.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette réserve sont laborieux et progressifs. Beaucoup de jeunes sauvages sont assez bien instruits et en mesure de discuter les sujets courants.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont en général tempérants et possèdent de bonnes mœurs, mais quelques-uns succombent parfois aux spiritueux, lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Une application plus rigoureuse de la loi contre la vente de spiri-

tueux aux sauvages serait un bienfait pour ceux qui subissent parfois leur influence.

On attire quelquefois notre attention sur quelque cas d'immoralité, et nous le réglons au meilleur de notre jugement.

RAPPORT DE T. A. STOUT, L'AGENT DES CHIPPEWAS DE SAUGEEN, ONTARIO.

Santé et hygiène.—Durant l'année écoulée, la santé des sauvages a été assez bonne. Il n'a pas sévi d'épidémie, mais un certain nombre d'écoliers ont eu la petite vérole et il y a eu plusieurs cas de consomption.

Un très grand nombre d'écoliers ont été vaccinés cette année. On a très bien observé les mesures sanitaires, et les sauvages tiennent en général leurs maisons et leurs dépendances sur un très bon pied de propreté.

Occupations.—La majorité des sauvages cultivent dans une certaine mesure leurs terres. Ils travaillent pour le compte de blancs dans les scieries et dans les fabriques des villes voisines et dans les environs, et un certain nombre confectionnent des paniers, des ouvrages rustiques, et se livrent à la chasse ordinaire et à la chasse au piège. Ils cueillent des baies, des plantes médicinales, sérancent le lin, fabriquent du sirop d'érable et ramassent le bois mort et le chablis.

Bâtiments.—Les bâtiments publics sont d'une bonne qualité. Les maisons privées sont très passables, et la plupart des cas elles sont confortables. Quelques sauvages ont construit des maisons, pendant que d'autres sont prêts à en construire.

Bétail.—Le bétail se compose de chevaux, de bêtes à cornes et de cochons. Le nombre n'est pas très considérable, mais les animaux ont bien été soignés durant l'hiver, et ils paraissent devoir être en bonne santé le printemps prochain. Il n'a pas été accusé une forte augmentation, bien qu'un très grand nombre aient acheté des chevaux et des vaches l'année dernière.

Instruments aratoires.—Les sauvages possèdent tous les instruments nécessaires à la culture et aux récoltes. Ils les entretiennent assez bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que quelques-uns soient assez laborieux, la majorité des sauvages sont insouciants et ne semblent avoir aucune ambition de progresser, mais ils désirent simplement subssister, et, dans certains cas, d'une façon très piètre. Ils sont assez soumis aux lois. Leurs progrès sont lents. Je pense cependant qu'ils accroissent chaque année le bien-être de leurs maisons.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages font usage de spiritueux; mais beaucoup d'entre eux ont de mauvaises mœurs sous d'autres rapports. Toutefois, je suis d'avis que les principes de tempérance et de moralité réalisent chaque année des progrès dans cette réserve.

RAPPORT DE JOHN WRIGHT, L'AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE FORT-FRANCES, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Hungry-Hall, nos 1 et 2, Long-Sault, nos 1 et 2, Rapides- du-Manitou, nos 1 et 2, Little-Fork Couchiching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickonsemenecaning, Rivière-Seine, Lac-la-Croix et Baie-au-Bison.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages de cette réserve a été bonne.

La plupart des membres ont été vaccinés dans les dernières années, et ils tiennent généralement leurs maisons sur un bon pied de propreté.

Il a sévi quelques cas de petite vérole au pensionnat de Fort-Frances en janvier dernier, mais aucun d'eux n'a été d'une nature grave.

En décembre et en janvier, il a sévi une épidémie de rougeole dans Baie-au-Bison.

Occupations.—Voici les principales occupations des sauvages de cette agence; la pêche et la chasse; ils travaillent dans les scieries, sur les vapeurs, et pour le compte des colons. Ils font le flottage des billes, remplissent les fonctions de guides et ils ramassent du bois mort et du chablis dans les réserves.

Bétail.—Les sauvages de cette agence qui possèdent des bestiaux en prennent bien soin.

Tempérance et moralité.—Beaucoup de sauvages de cette agence font usage de spiritueux, mais une amélioration est manifeste; en ce qui concerne certaines bandes, aucune plainte n'a été portée au cours de l'année dernière.

Sous d'autres rapports, les sauvages de cette agence possèdent d'assez bonnes mœurs.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Ils s'enrichissent en général, car ils vivent et s'habillent mieux et ils possèdent de meilleures maisons qu'auparavant.

RAPPORT DE PATRICK RANKINS, L'AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DU LAC GOLDEN, ONTARIO.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Algonquins.

Santé.—La santé de la bande est généralement bonne. Il n'a pas sévi d'épidémies dans la réserve.

Occupations.—Ces sauvages ont de nombreux moyens d'existence. Ils font peu ou point de culture. Ils se livrent surtout à la chasse et à la pêche. Les sportsmen les emploient comme guides. Quelques-uns travaillent dans les camps d'exploitation forestière en hiver et font le flottage des billes au printemps. Ils confectionnent aussi des mitaines, des mocassins et des raquettes, ce qui leur procure une source de revenus.

Bâtiments.—Les bâtiments sont généralement exigus, mais confortables et propres.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette réserve sont adroits et laborieux.

Tempérance.—Comme beaucoup d'autres sauvages, ils font usage de spiritueux.

Moralité.—Leur moralité est bonne et ils observent les principes chrétiens.

RAPPORT DE R. S. McKENZIE, L'AGENT DES AGENCES DE KENORA ET DE SAVANNE, ONTARIO.

Les bâtiments de l'agence sont situés dans la ville de Kénora, et ils comprennent une maison d'un étage, avec six pièces et une cave, un dépôt et un hangar à charbon, un quai et un vapeur. Le bureau se trouve dans le bureau de poste.

AGENCE DE KÉNORA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Portage-du-Rat, Dallas, Lac-Plat, n°s 39 et 40, Angle Nord-Ouest, n°s 33, 34 et 37, Baie-au-Bison, Grande-Ile, Assabaska, Baie-au-Poisson-Blanc et Islington.

Santé et hygiène.—Da santé des sauvages de cette agence a été généralement bonne durant toute l'année, à l'exception des bandes de Portage-du-Rat, de la Baie-au-Poisson-Blanc et d'Islington. En ce qui concerne la première de ces bandes, il a sévi une épidémie de petite vérole, mais il n'est pas survenu de décès. Une épidémie de petite vérole a aussi sévi dans la bande de la Baie-au-Poisson-Blanc à la rivière Noire. Il n'est cependant décédé qu'un homme. Les membres de la bande d'Islington ont souffert de rougeole, de scrofules et de différentes autres maladies au commencement de

l'année, et une épidémie de fièvre typhoïde a sévi l'hiver dernier. Cette dernière a occasionné plusieurs décès.

Les membres de toutes les bandes ont été vaccinés, et leurs maisons sont tenues sur un bon pied de propreté.

Occupations.—Les occupations de la plupart des sauvages de cette agence sont: la chasse et le pêche, l'exploitation forestière et le travail dans les chantiers de traverses. Ils remplissent les fonctions de guides et de canotiers pour les touristes et les autres personnes; ils sont employés à bord des navires à vapeur et sur les chemins de fer; ils font la récolte des baies et du riz sauvage; ils cultivent leurs jardins et font la culture des pommes de terre.

Bâtiments.—Presque tous les bâtiments de ces sauvages sont construits en billes. Ils sont plutôt exigus, mais sont propres et bien tenus.

Bétail.—Ces sauvages ne possèdent pas un nombreux bétail, mais ils prennent bien soin de celui qu'ils ont.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette agence possèdent en général assez d'instruments aratoires pour la culture à laquelle ils se livrent, et ils en prennent généralement bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette agence sont laborieux, et ils réalisent de bons progrès; tandis que d'autres sont insouciants et préfèrent errer à l'aventure. Presque tous sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—En ce qui concerne les membres de la bande de Portage-du-Rat, la majorité d'entre eux font un usage excessif de spiritueux; ils sont cependant surveillés de près, et, lorsqu'ils sont surpris en état d'ivresse, ils sont arrêtés et sévèrement punis. Les mêmes observations s'appliquent à la bande d'Islington. Quant aux autres bandes, on peut dire que la majorité des membres sont sobres.

En général, la moralité des sauvages de cette agence est assez bonne, mais il y a lieu à amélioration.

AGENCE DE SAVANNE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Lac-à-L'Aigle, Wabigoon, Lac-des-Mille-Lacs, Lac-Seul, Wabuskang et Grassy-Narrows.

Santé et hygiène.—Au cours de l'été, une épidémie de rougeole et de fièvre a sévi parmi les membres des bandes du Lac-Seul, et, bien que des soins médicaux aient immédiatement été donnés, il est survenu un certain nombre de décès. Aucune des autres bandes n'a souffert d'épidémie, et la santé a généralement été bonne.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont les suivantes: ils travaillent sur les chemins de fer, dans les camps d'exploitation forestière; ils font la coupe du bois pour les marchands, ils servent de guides pour les touristes et les autres personnes; ils font la chasse et la pêche; ils font la culture de leur jardin et ils cultivent des pommes de terre.

Bâtiments.—Les sauvages de cette agence possèdent de bonnes maisons en billes. Quelques-unes ont des toits en bardeaux. Elles sont généralement confortables, bien meublées et tenues dans un bon état de propreté.

Bétail.—Ces sauvages prennent bien soin de leurs bestiaux.

Instruments aratoires.—Quelques-unes des bandes de cette agence possèdent des instruments aratoires, qu'ils entretiennent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont assez laborieux, mais ils vivent si loin de leurs réserves, errant d'un endroit à un autre, qu'ils ne réalisent que très peu de progrès. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Beaucoup de sauvages de cette agence font usage de spiritueux. Leur moralité est assez bonne, mais il y a lieu à amélioration.

RAPPORT DE WM. McLEOD, L'AGENT DES SAUVAGES DE MANITOWANING, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Rivière-du-Poisson-Blanc, Pointe-Grondin, Lac-au-Poisson-Blanc, Tahgaiwinini, rivière aux Espagnols, n° 3, Sucker-Lake, Sucker-Creek, Sheguiandab, Baie-du-Sud, et l'île Manitoulin, non cédée.

Santé et hygiène.—A l'exception de deux bandes, la santé des sauvages de cette agence a été bonne ou assez bonne, et il n'y a pas eu de maladie contagieuse ni d'épidémie.

En ce qui concerne la bande de Tahgaiwinini, quelques-uns des membres qui demeurent dans l'île Manitoulin ont été mis en quarantaine pendant quelques mois, parce qu'ils étaient atteints de la petite vérole. Tous ont cependant été vaccinés. Il a aussi sévi une épidémie de petite vérole dans la partie non cédée de l'île Manitoulin, et la réserve a été en quarantaine pendant près de cinq mois.

Occupations.—La culture est la principale occupation de cinq des bandes de cette agence. Les autres occupations sont les suivantes: le jardinage, l'emploi comme guides des prospecteurs et des arpenteurs, la pêche, la chasse, l'emploi dans les scieries en été et dans les camps d'exploitation forestière l'hiver. Les femmes confectionnent des ouvrages de fantaisie et font la récolte des baies.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence possèdent leurs propres bestiaux, surtout des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons et de la volaille; ils en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Toutes les bandes possèdent assez d'instruments aratoires pour la culture à laquelle ils se livrent, et ils les entretiennent généralement bien.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont construites en billes. Trois des réserves possèdent des maisons en bois de charpente. Toutes sont tenues sur un bon pied.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des sauvages de cette agence ne font pas usage de spiritueux et ont de bonnes mœurs. Même lorsqu'il y a une tendance à l'intempérance, ils sont disposés à appuyer tout effort tendant à empêcher l'usage de liqueurs enivrantes dans la réserve.

RAPPORT DE WALTON LEAN, L'AGENT DES MISSISSAGUAS D'ALWICK, ONTARIO.

Santé et hygiène.—L'année dernière, la santé de cette bande a eté assez bonne. Il n'a pas sévi d'épidémie dans la réserve, et, à quelques exceptions près, les conditions sanitaires sont très satisfaisantes.

Occupations.—Quelques membres de cette bande cultivent leurs terres et réussissent assez bien. Ceux qui ne peuvent cultiver leurs terres travaillent à des salaires rénumérateurs pour des cultivateurs durant l'été, dans les camps d'exploitation forestière l'hiver; ils font le flottage des billes au printemps. Un certain nombre de jeunes femmes sont employées comme domestiques chez des blancs. La pêche, la chasse ordinaire et la chasse au piège ne procurent qu'un faible revenu.

Bâtiments.—Presque tous les bâtiments sont en bois de charpente et sont généralement bien tenus.

Bétail.—Ils possèdent des chevaux, des bêtes à cornes et des cochons, surtout d'un croisement mixte, dont ils ont très bien soin. Quelques chevaux appartenant à des membres de cette bande sont des animaux d'une qualité exceptionnelle.

Instruments aratoires.—Cette réserve possède toute sorte d'instruments aratoires, et les sauvages en prennent autant soin que les blancs, en général.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des membres de cette bande sont des citoyens intelligents, laborieux et soumis aux lois. Ils améliorent chaque année leurs terres en construisant de bonnes clôtures. Ils améliorent aussi leurs bâtiments.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des jeunes gens absorberont des spiritueux chaque fois qu'ils pourront s'en procurer; mais très peu de sauvages âgés en font usage. Par ailleurs, leurs mœurs sont en général assez bonnes.

RAPPORT DE W. C. VAN LOON, L'AGENT DES MISSISSAGUAS DU CREDIT, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été bonne durant l'année, et il n'a sévi aucune épidémie consignée, ni aucune maladie contagieuse. Un seul décès est survenu dans la tribu au cours de l'année. C'était un jeune homme qui demeurait loin de la réserve depuis trois ans, et qui a succombé à la tuberculose. Le comité d'hygiène visite de temps à autre les différentes maisons et veille à ce que les mesures sanitaires soient observées. Une grande majorité des maisons et des dépendances des sauvages sont tenues dans un état de propreté et sur un bon pied.

Occupations.—La culture mixte est la principale occupation; ceux qui ne peuvent cultiver leurs terres les afferment à des blancs et travaillent comme ouvriers de ferme durant l'été et l'automne. Ils reçoivent de bons salaires.

Bâtiments.—Presque tous les bâtiments sont en bon état et bien tenus. La plupart de ces maisons feraient honneur à toute société. Il a été réalisé un progrès constant dans les bâtiments et les clôtures. Dans beaucoup de cas où la terre est affermée, une partie du prix d'affermage est appliquée à effectuer des améliorations. D'autres sont faites au moyen d'emprunts à la caisse de la bande, tandis qu'un certain nombre de sauvages laborieux améliorent sans cesse leurs maisons sans aucun secours.

Bétail.—Ces sauvages manifestent chaque année plus d'intérêt dans l'élevage du bétail, dont ils prennent bien soin dans presque tous les cas. Les animaux se composent de chevaux, de bêtes à cornes, de cochons et de quelques moutons.

Instruments aratoires.—Une grande majorité de ceux qui cultivent leurs propres terres sont bien munis d'instruments modernes, qui sont assez bien entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont généralement laborieux et soumis aux lois, et leurs progrès sont constants. Ils construisent, reconstruisent et améliorent des clôtures et des bâtiments de toute sorte.

Tempérance et moralité.—Les mœurs de la plupart de ces sauvages sont bonnes, et, à quelques exceptions près, ces derniers sont sobres.

RAPPORT DE R. J. McMANUS, L'AGENT DES MISSISSAGUAS DES LACS AU RIZ ET LA VASE, ONTARIO.

Bandes.—Ainsi que son nom l'indique, cette agence comprend deux bandes.

Occupations.—Quelques-uns cultivent leurs propres terres; d'autres travaillent dans des vergers l'été, et retournent dans leur réserve l'hiver. Quelques-uns s'engagent comme ouvriers de ferme pendant l'été; d'autres font la pêche, la chasse et s'emploient comme guides de touristes. Quelques-uns font le flottage des billes en été et travaillent dans les camps d'exploitation forestière durant l'hiver.

Bétail.—Ces sauvages possèdent des chevaux et des bêtes à cornes de très excellente qualité. Quelques-uns des sauvages manifestent un grand intérêt envers leurs bestiaux, dont ils prennent un grand soin.

Instruments aratoires.—Ceux qui cultivent leurs terres sont bien munis d'instruments modernes, qu'ils entretiennent bien.

Bâtiments.—Les maisons de ces sauvages sont très confortables. Les cultivateurs possèdent de bonnes granges et de bonnes écuries.

Santé et hygiène.—Généralement parlant, ces sauvages sont en bonne santé. Il y a cependant eu quelques maladies, bien qu'elles n'aient pas été d'une nature grave. La plupart des maisons sont propres et tenues sur un bon pied.

Tempérance et moralité.—Quelques hommes font usage de spiritueux, mais la majorité des sauvages sont sobres et ont de bonnes mœurs.

Traités caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Ceux qui cultivent leurs terres réalisent certains progrès. Beaucoup manifestent un désir d'améliorer leur condition.

RAPPORT DE A. W. WILLIAMS L'AGENT DES MISSISSAGUAS DE SCUGOG, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande est bonne, bien qu'un sauvage ait succombé à la tuberculose au cours de l'année. Les maisons et les dépendances sont tenues dans un état de propreté et sur un bon pied.

Occupations.—Les jeunes sauvages sont laborieux, et ils sont occupés, soit à la culture pour leur propre compte, soit pour le compte des blancs. Les vieux membres de la bande ne sont pas aussi laborieux. Ils occupent tout leur temps à la pêche et à la chasse au piège. Ces ressources ne leur rapportent pas de grands revenus. Les femmes sont occupés à la vannerie.

Bâtiments.—Les bestiaux sont de bonne qualité, et leur nombre s'accroît graduellement, mais les sauvages n'en prennent pas très bien soin.

Instruments aratoires.—Les sauvages utilisent un assez bon nombre d'instruments aratoires, et ils les entretiennent maintenant assez bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande est soumise aux lois et assez progressive, mais elle ne se soucie guère de ses biens terrestres.

Tempérance et moralité.—Les jeunes gens sont considérés comme sobres et possèdent de bonnes mœurs. Les vieux membres font cependant usage de spiritueux.

RAPPORT D'EDWIN BEATTIE, L'AGENT DES MORAVES DE LA THAMES, ONTARIO.

Tribu.—Bien qu'ils soient désignés sous le nom de "Moraves" d après la religion moravienne, ces sauvages appartiennent à la tribu Delaware.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est la culture. Ils cultivent maintenant une quantité considérable de légumes pour les fabriques de conserves de la localité. Un certain nombre de filles s'engagent comme domestiques et donnent une bonne satisfaction. Les jeunes gens travaillent et se livrent à l'exploitation forestière. Ils travaillent en outre pour des cultivateurs. Dans la saison d'activité des fabriques des conserves, un nombre considérable de sauvages trouvent de l'emploi dans ces fabriques. Dans les mois d'été, il y a assez de travail pour occuper tous les sauvages, tant sur la réserve qu'en dehors de la réserve.

Bâtiments.—La réserve possède un certain nombre de bonnes résidences. Dans les quelques dernières années, les sauvages ont construit un nombre considérable de nouveaux bâtiments.

Bétail.—Les sauvages possèdent des bestiaux d'une qualité variant entre passable et bonne. Ils en prennent bien soin et les vendent aux commerçants.

Instruments aratoires.—Cette bande est assez bien munie d'instruments aratoires, qu'elle utilise d'une manière intelligente et avec de bons résultats.

Santé et hygiène.—La santé de la bande est assez bonne. La principale maladie semble être la tuberculose, mais les sauvages s'efforcent d'en diminuer les effets, en prenant les précautions ordinaires. Ce printemps, quelques-uns ont été vaccinés avec de bons résultats. La coqueluche a sévi ce printemps. L'hygiène est bien observée, et les sauvages sont souvent avertis de considérer la propreté et l'abstinence comme des conditions importantes dans la conservation de leur santé.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents, habiles et désireux de réaliser des progrès. A mesure que l'assainissement progresse dans cette réserve, ils espèrent progresser dans une prospérité matérielle.

Tempérance et moralité.—Sous ces rapports, la situation pourrait s'améliorer, ce que nous tâchons de faire.

RAPPORT DE A. D. McNABB, L'AGENT DES OJIBBEWAS DU LAC SUPERIEUR, DIVISION DE L'EST, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La tuberculose exerce encore de grands ravages dans la réserve. Il a sévi quelques cas de rougeole au cours de l'été, ce qui a nécessité la fermeture de l'école anglicane pendant quelques jours. Cependant, après que les précautions ordinaires eussent été prises, la maladie a bientôt été enrayée.

Occupations.—Durant l'été, la grande partie des sauvages font le flottage des billes sur la rivière et sont occupés au chargement du bois. Les autres cultivent de petites étendues de terrain. En hiver, ils sont employés au transport du bois, et ils travaillent dans les différents camps d'exploitation forestière; quelques-uns font la chasse au piège.

Bâtiments.—Les bâtiments sont construits en bois de charpente ou en billes; ils sont blanchis à la chaux et peinturés; ils sont tenus sur un assez bon pied de propreté en général. Durant l'année écoulée, les sauvages ont réalisé un grand progrès dans leur mode d'existence.

Le plus grand inconvénient des habitations est le manque de ventilation voulue.

Bétail et instruments.—La majorité des membres de la bande possèdent des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons et de la volaille, dont ils prennent bien soin, tant sous le rapport de l'abri que de la nourriture. Ils possèdent un certain nombre d'instruments aratoirs, qu'ils entretiennent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des membres de cette bande sont laborieux et réalisent d'assez bon progrès; quelques-uns sont sans ressources et insouciants. Un certain nombre d'entre eux s'établissent sur des terres dans la partie orientale de la réserve, avec des perspectives favorables de succès.

Tempérance et moralité.—Dans la première partie de l'année écoulée, il y a eu beaucoup d'ivresse dans la réserve; mais, en prenant des mesures rigoureures, on a dans une grande mesure diminué le fléau, et les cas d'ivresse sont actuellement très rares.

En général, les mœurs des membres de cette bande sont bonnes.

BANDE DE BATCHAWANA.

69 membres de la bande habitent dans la réserve. Environ 20 familles appartenant à cette bande sont établies sur la rive de la baie Batchawana, où ils s'étaient établis sur des terrains particuliers, il y a quelques années. 5 familles demeurent dans une petite réserve à Gros-Cap, environ dix-sept milles à l'ouest de cette ville. Les autres membres de la bande habitent la réserve de la Rivière-du-Jardin.

Santé et hygiène.—Presque toutes les familles de cette réserve sont atteintes de tuberculose. Les autres membres de la bande à Gros-Cap, Batchawana et à la Rivière-du-Jardin sont en assez bonne santé.

Depuis la nomination d'une institutrice comme directrice, il a été accusé une grande amélioration dans l'état sanitaire des résidents de la Mission Goulais et de Batchawana.

Les membres de cette bande à la Rivière-du-Jardin tiennent leurs maisons sur un bon pied de propreté.

Occupations.—La chasse, la pêche, l'emploi dans les camps d'exploitation forestière, au chargement des navires aux scieries des environs, la récolte des baies et un peu de jardinage sont les principales occupations de cette bande.

Bâtiments.—Ils sont en bois de charpente et en billes, blanchis à la chaux, peinturés, tenus propres et bien aérés.

Bétail.—Quelques membres de cette bande possèdent des chevaux, des bestiaux et de la volaille dans les endroits où ils demeurent, à l'exception de Gros-Cap. Ces animaux sont bien soignés, nourris de fourrage et ils sont logés dans des écuries chaudes et confortables.

Instruments.—Les membres de cette bande ne font pas de culture sur une grande échelle, et ils possèdent très peu d'instruments aratoires—une couple de charrues et une ou deux herses, ainsi que quelques instruments de jardinage. Ceux qu'ils possèdent sont bien entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des sauvages de la bande sont laborieux et soumis aux lois, tandis que d'autres sont sans ressources et insouciants. Dans la réserve à la baie Goulais, un certain nombre d'entre eux défrichent de peites pièces de terrain aux fins de jardinage, et ils semblent manifester de l'intérêt dans la culture des pommes de terre et d'autres légumes.

Tempérance.—La plupart des membres de cette bande sont sobres. Quelques-uns font usage de spiritueux, chaque fois que l'occasion s'en présente. Je n'ai pas jusqu'ici, cette année, à formuler de plaintes contre l'usage de spiritueux dans un quelconque des endroits qu'ils habitent.

Moralité.—Ils possèdent d'assez bonnes mœurs.

BANDE DE MICHIPICOTEN.

Santé et hygiène.—Un certain nombre de membres sont atteints de tuberculose. Au cours de l'année, il n'a sévi aucune épidémie d'une nature quelconque. Dans la réserve, l'hygiène est piètre.

Occupations.—La chasse et la pêche l'hiver, l'emploi comme guides et canotiers pour le compte des prospecteurs et les touristes, et un peu de pêche sont les principaux moyens d'existence.

Bâtiments.—Ils sont construits en billes et en bois de charpente. Il n'y à que cinq maisons et une église catholique romaine dans la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux dans leur propre manière de vivre, mais ils ne font pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez sobres et leurs mœurs assez bonnes.

RAPPORT DE RICHARD McKNIGHT, L'AGENT DES OJIBBEWAS DU LAC SUPERIEUR, DIVISION DE L'OUEST, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Lac-Long, Nipigon, rivière du Pic, Pays-Plat, Roche-Rouge et Fort-William.

Santé et hygiène.—Tous les sauvages de cette agence jouissent d'une excellente santé, à l'exception de ceux de la bande de la rivière du Pic. Cette bande comprend beaucoup de personnes âgées, et ces dernières ont éprouvé un dur hiver.

A quelques rares exceptions, les maisons des sauvages sont tenues sur un bon pied de propreté. Il faut effectuer un meilleur assainissement au Village-de-la-Montagne.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse ordinaire, la chasse au piège et la pêche. Un certain nombre transportent des marchandises du-

rant l'été, mais le chemin de fer les prive de cette ressource dans une grande mesure. Ils servent aussi de guides et de canotiers. Quelques-uns des membres de la bande de Fort-William vont l'hiver travailler aux camps d'exploitation forestière. Le plus grand nombre d'entre eux trouvent cependant de l'emploi à Fort-William ou dans les environs. Les femmes font la récolte des baies.

Bâtiments.—Les maisons de cette agence sont construites en billes et en bois de charpente; elles sont confortables et tenues dans un bon état de propreté. Beaucoup de ces sauvages vivent sous des tentes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Un très grand nombre ont commencé la culture des légumes.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages sont sobres et jouissent de bonnes mœurs. Il y a eu quelques cas d'immoralité pendant la construction de la voie ferrée. Comme les membres de la bande de Fort-William sont près de la ville, ils trouvent souvent le moyen de se procurer des spiritueux.

RAPPORT DE ALEXANDER LOGAN, SURINTENDANT DE PARRY-SOUND, ONTARIO.

Bandes.—Cette surintendance comprend les bandes suivantes: Parry-Sound, Shawanaga, Maganawan, Henvey-Inlet et Gibson ou Watha.

Santé et hygiène.—Il n'a pas sévi d'épidémie parmi les sauvages au cours de l'année, et leur santé a généralement été bonne.

On a observé l'hygiène au moyen de fréquents blanchissages à la chaux et en inculquant aux parents la propreté personnelle.

Occupations.—Les sauvages de la réserve de Parry-Sound obtiennent du travail à Parry-Sound et à Depot-Harbour. Les membres de presque toutes les bandes servent de guides; quelques-uns font la coupe du bois et réalisent des profits sur les ventes; d'autres s'occupent de jardinage et font la pêche, la chasse et la recolte des baies; quelques-uns sont employés dans les camps d'exploitation forestière. Il ne se fait presque pas de culture dans cette surintendance.

Bétail.—Un très faible nombre de ces sauvages possèdent des bestiaux.

Bâtiments.—Beaucoup de maisons sont en bois de charpente. Elles sont blanchies à la chaux et tenues sur un bon pied.

Traits caractéristiques et progrès.—Presque tous les sauvages de cette surintendance se conduisent bien, sont soumis aux lois, sobres, honnêtes et possèdent de bonnes mœurs. Bien que quelques-uns d'entre eux soient insouciants, la majorité des sauvages sont de bons travailleurs et améliorent leur condition.

RAPPORT DE GORDON J. SMITH, SURINTENDANT DES SAUVAGES DES SIX-NATIONS, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé moyenne a été bonne. Il y a eu sept cas très violents de typhoïde et deux décès. Il a sévi une grave épidémie de petite vérole dans le village de Calédonia, près de la limite de la réserve. Bien que la utberculose continue son œuvre néfaste, la tuberculose diminue légèrement, car les sauvages habitent de meilleures maisons. Ils sont renseignés sur la nature de la maladie et ils prennent par suite eux-mêmes des mesures en vue d'empêcher la maladie de se propager. Les maisons où il y a eu des cas de tuberculose et d'autres maladies contagieuses sont complètement désinfectées.

Un conseil d'hygiène efficace aide le médecin à faire observer les mesures sanitaires. La maison où se réunit le conseil, et où se tiennent de grandes réunions, est

régulièrement et entièrement nettoyé après chaque réunion, et l'on fait un usage abondant d'acide carbolique. Le médecin et d'autres personnes ont profité de toutes les occasions qui se sont présentées pour insister sur la nécessité d'améliorer les maisons et de nettoyer les environs, particulièrement en ce qui concerne l'eau potable et l'observance générale des règlements d'hygiène.

Occupations.—La culture générale est le principal moyen d'existence. L'année dernière, les récoltes ont été bonnes, surtout celle du foin. Beaucoup de jeunes sauvages cherchent fréquemment de l'emploi en dehors de la réserve comme ouvriers de ferme ou domestiques. Ils travaillent aussi dans les fabriques de conserves. Durant l'été, tous les bâtiments de la réserve ont été construits par les sauvages, y compris les approches en ciment pour les ponts et les ponceaux. Les sauvages offrent chaque semaine une grande quantité de petits fruits et légumes en vente sur les marchés de Brantford et de Hagersville. Les sauvages s'occupent plus de la culture des petits fruits.

Bâtiments.—L'amélioration constante accusée dans les bâtiments se maintient. Les bâtiments construits cette année, avec l'aide du système de prêt, ont surtout été des habitations. Le système de prêt a été un bienfait. Les versements sont effectués avec assez de régularité.

Bétail.—Les sauvages manifestent un grand intérêt dans l'élevage des bestiaux. Le conseil a acheté trois taureaux en vue d'améliorer le bétail,—un Durham, un Holstein et un Polled Angus. La *Canadian National Bureau of Breeding, Limited,* de Montréal, a aussi prêté un étalon pur sang "Light Wool", pour être utilisé seulement dans la réserve. Une grande quantité de lait est vendue aux fabriques en dehors de la réserve. Les sauvages font l'élevage d'un nombre considérable de cochons et de moutons.

Instruments aratoires.—Beaucoup de membres de la bande utilisent tous les instruments, depuis les machines à traire les vaches, et presque toutes les fermes sont munies des instruments les plus modernes, et tous, à de très rares exceptions, sont bien entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont généralement laborieux, progressifs et soumis aux lois. Si les sauvages ne peuvent trouver d'emploi dans la réserve, ils vont en chercher ailleurs. Beaucoup se sont établis sur des terres dans l'ouest, d'autres ont de l'emploi régulier à Brantford, Hamilton et dans d'autres cités et villes.

Le South Brant Farmers' Institute a tenu ses réunions ordinaires de l'après-midi et du soir dans la salle du conseil. L'assistance à ces réunions a été très nombreuse. Un Women's Institute a tenu des séances de la même manière. La société agricole des Six-Nations, dirigée entièrement par des sauvages, a tenu son exposition annuelle de trois jours, et elle a remporté un succès, tant sous le rapport de l'assistance que sous celui de la qualité des articles exposés. L'exposition des chevaux a été particulièrement bonne. Des journaux quotidiens et hebdomadaires et des journaux agricoles ont un grand tirage dans la réserve.

Les chemins et les ponts publics sont tenus en bon état sous la direction des préposés de voirie, nommés par les chefs en conseil à la réunion de janvier.

Beaucoup de sauvages ont un dépôt en banque et exercent des opérations commerciales au moyen de chèques.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont généralement sobres dans leurs habitudes, et ils apportent tout leur appui afin d'empêcher l'usage de spiritueux dans la réserve. Il existe plusieurs sociétés de tempérance, qui tiennent des séances régulières. La moralité des sauvages accuse un progrès.

RAPPORT DE GEO. P. COCKBURN, L'AGENT DE STURGEON-FALLS, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Nipissing, Dokis, Timagami et Matatchawan.

Tribu.—Les bandes de cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Santé et hygiène.—Au cours de l'année, il n'a pas sévi d'épidémie dans l'agence.

La santé des membres des bandes de Nipissing et de Dokis a été bonne. Ils tiennent leurs maisons sur un bon pied de propreté et ils isolent les personnes atteintes de tuberculose ou d'autres maladies contagieuses. Ils s'habillent bien, sont soignés de leur personne et leurs maisons sont confortables. Les membres de la bande Dokis sont d'une propreté rare, et les blancs qui visitent la réserve parlent en termes favorables de la propreté de leurs habitations. Ils cultivent des fleurs et ont des ardins.

La santé des membres de la bande de Timagami n'a pas été bonne durant l'année, car beaucoup de sauvages ont attrappé des rhumes et beaucoup d'entre eux sont plus ou moins atteints de tuberculose.

La santé de la bande de Matatchawan a été meilleure qu'autrefois. Un certain nombre de sauvages souffrent de scrofules et sont très négligents sous le rapport de l'hygiène.

Occupations.—Les sauvages de cette agence font très peu de culture. La majorité suivent la coutume des sauvages, et vivent de pêche et de chasse. Ils servent aussi de guides pour les touristes et les équipes d'arpentage. Ils travaillent en outre dans les camps d'exploitation forestière. Quelques-uns d'entre eux fabriquent des canots, des raquettes et des manches de haches. Les femmes récoltent des baies, fabriquent des mocassins et des ouvrages de fantaisie.

Bâtiments.—Les habitations des bandes de Nipissing et de Dokis sont bien construites, propres, chaudes et confortables. La bande de Nipissing possède deux belles églises, et la bande de Dokis a construit une nouvelle église l'année dernière. La majorité des membres de la bande de Timagami vivent dans des wigwams et dans des tentes. Quelques sauvages de la réserve de Matatchawan ont construit des maisons en billes et d'autres ont promis de suivre leurs traces.

Instruments aratoires.—Les cultivateurs sont bien munis d'instruments, et ils en prennent bien soin. Ils sont aussi bien munis d'instruments de jardinage.

Bétail.—Les bandes de Nipissing et de Dokis possèdent des bestiaux et des chevaux. Elles ont acheté des chevaux de bonne qualité. Elles prennent bien soin de leurs bestiaux, qu'elles logent dans des endroits confortables. La bande de Timagami ne possède que quelques chevaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et soumis aux lois. Ils améliorent leur condition.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages possèdent généralement be bonnes mœurs. Un certain nombre d'entre eux font usage de spiritueux.

RAPPORT DE SAMUEL HAGAN, L'AGENT DE THESSALON, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Thessalon, rivière Mississagi, rivière du Serpent et rivière des Espagnols.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Ojibbewas.

Santé.—Au cours de l'année écoulée, la santé des sauvages a été bonne, si ce n'est que dans les bandes de la rivière du Serpent et de la rivière des Espagnols il a sévi une épidémie de petite vérole. Il n'y a cependant pas eu de décès.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont le chargement des navires en été, le travail dans les scieries et le jardinage. En hiver, beacoup de sauvages travaillent dans les camps d'exploitation forestière.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont confortables et propres. Ils sont tenus dans un bon état sanitaire.

Bétail.—Le peu de bestiaux qu'ils possèdent sont de bonne qualité.

Instruments aratoires.—Les bandes de Thessalon et de la rivière Mississagi possédent seulement quelques houes, râteaux et haches. La bande de la rivière des Espagnols possède, outre les instruments déjà mentionnés, des charrues et des herses.

Traits caractéristiques, tempérance et moralité.—Les jeunes sauvages s'améliorent, mais les vieux font un trop grand usage de spiritueux. Les jeunes gens sont laborieux et progressifs. Tous sont soumis aux lois. La plupart d'entre eux possèdent de bonnes mœurs.

RAPPORT DE THOS. A. McCALLUM, L'AGENT DE L'ILE WALPOLE, ONTARIO.

Santé et hygiène.—L'année dernière, la santé des sauvages a été bonne. Il y a eu un cas de petite vérole en janvier dernier. Le médecin a été très prudent et le préposé d'hygiène a été très attentif. Il a veillé à ce que la maladie ne se propage pas. Une seule famille en a été atteinte. Les conditions sanitaires s'améliorent dans l'île.

Occupations.—Un très grand nombre de sauvages sont cultivateurs et vivent dans l'aisance; mais la majorité d'entre eux travaillent en dehors de la réserve chez des cultivateurs ou dans des fabriques.

Bétail.—Le bétail sur cette réserve est d'assez bonne qualité et obtient de bons prix pour son espèce, et il y a ici un débouché à portée.

Instruments aratoires.—Quelques sauvages ont assez soin de leurs instruments aratoires; le plus grand nombre n'en prend pas grand soin.

Bâtiments.—On trouve quelques améliorations dans leurs maisons; un assez grand nombre de sauvages ont agrandi leurs maisons et quelques-uns ont construit de bonnes maisons.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont soumis aux lois et assez industrieux; mais, au lieu de travailler pour eux-mêmes, ils travaillent pour les cultivateurs et dans les fabriques où ils reçoivent de bons gages et dépensent leur argent à mesure qu'ils le gagent. Ceux qui demeurent sur la réserve et qui travaillent à leurs terres s'en trouvent mieux à la fiin de l'année.

Tempérance et moralité.—Il y a une amélioration continue en ce qui concerne la tempérance; il est rare de voir un vieillard énivré mais il reste encore quelque chose à faire. Les sauvages sont en général tempérants et moraux et peuvent être comparés avantageusement aux gens qu'ils fréquentent. Nos sauvages s'approvisionnent assez considérablement de boissons enivrantes de l'autre côté de la ligne mais il n'y a pas eu un seul sauvage emprisonné durant six mois.

RAPPORT DU REVEREND JOHN SUMMENS, INSPECTORAT DU LAC DES BOIS, ONTARIO.

Les quartiers généraux de l'inspectorat sont à Winnipeg, et la superficie inspectée embrasse les agences de Kenora, de Savanne, de Fort-Frances, toutes dans la province d'Ontario, à l'exception d'une réserve.

L'agence de Kenora couvre le lac des Bois, le lac à la Batture et une partie de la rivière Winnipeg aux Dalles et Islington.

L'agence de Savanne s'étend de Kenora à l'est, le long du chemin de fer Pacifique-Canadien au lac des Mille-Lacs, et à l'est de Minaki le long de la voie du Grand-Tronc-

Pacifique, à Sioux-Lookout, de là au nord à Tête-du-Français et au Lac-Seul, de là à l'ouest en descendant la rivière aux Anglais aux Grassy-Narrows.

L'agence de Fort-Frances embrasse le pays le long de la rivière La-Pluie, le lac La-Pluie, la rivière Seine, le lac La-Croix et le lac à l'Esturgeon.

La réserve connue sous le nom de baie aux Bisons, n° 35, qui était, anciennement unie à l'agence de Kenora, a été transférée par l'ordre du département à l'agence de Fort-Frances et on l'administrera à l'avenir de cet endroit.

Les agences de Kenora et de Savanne ont été depuis quelques années sous l'administration de M. R. S. McKenzie, dont le bureau est dans la ville de Kenora.

L'agence de Fort-Frances est administrée par M. J. P. Wright, dont le bureau est dans la ville de Fort-Frances.

On a pensé qu'il était désirable qu'un agent séparé prît la direction de l'agence de Savanne, mais on n'a encore pris aucune mesure définitive.

AGENCE DE KENORA.

Cette agence comprend douze bandes. La superficie possédée par toutes les bandes est de 128,916 acres. On parle la langue Ojibway.

Il peut sembler à ceux qui observent que la quantité de terres que ces gens possèdent est une répartition généreuse, mais toutes ces terres n'ont pas la même valeur. Le sol, quand on peut en trouver, est bon, mais les roches et les marais abondent, de sorte qu'une grande partie est impropre à la culture.

Quelques-uns des naturels font d'assez grands progrès dans l'agriculture et l'élève du bétail, et ceux-ci prospèrent. Ils sont à l'aise et jouissent d'assez de commodités. Leurs maisons sont bonnes et leurs familles sont bien vêtues. Ils aiment à montrer leurs travaux comme étant des preuves d'économie et d'énergie, et nous aimons à les recommander comme suivant les conseils du département. Les fonctionnaires sont fiers de ces gens, mais ils sont trop peu nombreux. La grande majorité vagabonde beaucoup et on peut rarement les trouver chez eux dans les réserves. Ils sont soumis aux lois, courtois et bons, mais ils n'adopteront pas volontiers une occupation qui les force à demeurer dans un certain endroit.

Les animaux à fourrure sont nombreux et les prix payés pour les fourrures sont des plus rémunérateurs. Nous avons eu connaissance d'un cas où un sauvage du lac Seul a reçu $1,500 pour trois jeunes renards noirs. La loutre, le castor, le lynx, le vison et les renards argentés sont en grande demande, et ceux-ci sont les sources principales des revenus du chasseur sauvage.

La pêche est aussi rémunératrice en certains endroits, mais presque tous les sauvages ont besoin de la plus grande partie des poissons qu'ils prennent, pour supporter leurs familles. Les sauvages ont généralement quelques filets, et ils se sont rarement occupés du commerce des poissons comme ils auraient pu faire.

Les chevreuils, les orignaux et les lapins ont été très abondants cette année, de sorte que la nourriture et l'argent ont été à la portée de tous ceux qui voulaient ou pouvaient travailler.

On peut aussi trouver plusieurs autres sources de revenus, tels que l'industrie du bois de charpente, guider les voyageurs, la cueillette des baies, la cueillette du riz, le transport pour la compagnie de la baie d'Hudson, la construction de canots d'écorce, la coupe du bois de corde, ou la fabrication des traverses. Les femmes font des chapelets, des paillassons en jonc, ou des souliers de chevreuil en soie, et trouvent facilement à vendre tout ce qu'elles fabriquent aussi. Personne ne devrait rester inoccupé, et personne n'a le droit d'être pauvre excepté les malades et les infirmes.

Cette année a été malheureuse sous le rapport de la santé en général.

La petite vérole a envahi le pensionnat de Kenora, et vingt-neuf cas ont été signalés. On a maintenu une stricte quarantaine. Le médecin de l'agence a été tout le temps sous les lieux. On a fait tout ce qui a été possible de faire afin de diminuer les

souffrances et contrôler la maladie. Heureusement il n'y a eu aucun décès, ce qui est la meilleure preuve que les malades ont été bien soignés. Les sœurs de l'école ont montré un grand dévouement aux soins des patients.

Il y a eu aussi des cas de petite vérole sparodique dans les réserves du Portage-du-Rat et de la rivière Noire. Tous ont été mis en quarantaine à la rivière Noire, et une personne qualifiée en a eu la surveillance, laquelle, sous la direction du médecin, a rendu de grands services. A cet endroit il y a eu un décès. Des approvisionnements nombreux ont été amenés de temps en temps à Kenora, de sorte qu'il n'y a pas eu un manque de provisions ou d'autres approvisionnements nécessaires. Tous les vêtements infectés ont été brûlés.

Il y a eu aussi des cas de maladies graves dans la réserve de la Grande-Ile et on n'a pas différé avant d'envoyer le docteur Charlton, de la rivière La-Pluie, pour s'enquérir des faits, et son rapport a montré que la situation n'était pas aussi alarmante qu'on avait supposée.

Il y a eu pendant quelque temps une épidémie d'amygdalite à la réserve de la baie aux Bisons, et on a appelé le docteur Charlton de nouveau et celui-ci a fait plusieurs visites à la réserve. Il y a eu un décès à cet endroit, mais le patient qui est mort avait été malade depuis des années, et était trop faible pour supporter une autre maladie.

La fièvre typhoïde s'est déclarée dans la réserve d'Islington au commencement de janvier 1914, et cinq décès ont été signalés avant que l'agent en ait eu connaissance. Le médecin a fait deux visites à la localité, et a traité tous les cas trouvés. Son rapport après la deuxième visite a montré qu'il en était résulté 10 décès, 7 de la typhoïde et 3 de diverses causes. Des remèdes ont été envoyés de Winnipeg sur l'ordre du médecin de l'agence et tous les autres approvisionnements alimentaires ont été fournis par la compagnie de la baie d'Hudson à Chien-Blanc.

On suppose qu'un grand nombre des maladies de l'hiver ont résulté des maisons surchauffées et encombrées et du manque d'aération. A Islington on croyait que le fait d'avoir bu de l'eau contaminée d'un creek stagnant avait pu être la cause de la maladie. Ces gens vivent au grand air tout l'été, et le changement de se renfermer dans les petites maisons est assez dur; mais l'hiver dernier a été très chaud comparé aux hivers des dernières années, et la température de leurs maisons n'étaient pas régularisée au moyen de thermomètres. Malgré tout, nos sympathies vont aux malades et à ceux qui ont perdu quelques membres de leurs familles et nous nous affligeons du nombre de nos morts.

La vente illicite des liqueurs énivrantes nous a causé moins d'ennuis que l'année dernière, fait qui est des plus satisfaisants. Nous n'allons pas jusqu'à croire que nous savons tout ce qui se passe dans les lieux secrets. Quelque chose a pu nous échapper dans le grand territoire, dont tous les points ne peuvent être gardés tout le temps. Cependant, nous avons sujets d'être content que les choses n'ont pas été trop mauvaises.

A propos de l'intempérance chez les sauvages, je peux dire qu'elle n'est pas habituelle; elle est occasionnelle. Quand il leur arrive un grand succès, quand ils commémorent un grand événement, quand ils ont échappé à quelque danger, ou quand de vieux amis se rencontrent après une longue absence, les sauvages sont disposés à célébrer, et ils adoptent le penchant du blanc et ils ont recours au stimulant. Quand ils l'ont, ils semblent ne pas pouvoir en user avec modération. Ils en boivent avec abondance et sans plus de discernement qu'un enfant, et, la débauche ne cesse que quand l'approvisionnement d'eau de feu est épuisée. Puis ils sont sobres jusqu'à ce qu'une autre occasion se présente, peut-être dans six mois ou un an ou plus.

Associé avec l'intempérance, il y a le sujet congénère de la vie morale ou immorale. En tant qu'il s'agit de la pureté morale, on suppose généralement que le sauvage n'est pas richement doué de cette grâce. Bien que j'admette qu'il puisse y avoir quelque raison pour venir à l'appui de cette opinion, je désire dire que je crois que l'imagination est venue en aide pour rendre les choses pire en paroles, qu'elles le sont en

réalité. Une grande partie du mal apparent est causé par le whisky apporté par des gens qui devraient être indignes du nom d'hommes blancs. Beaucoup de sauvages qui vivent près de nos centres de civilisation, tombent quand ils sont tentés; mais ce fait ne devrait pas donner naissance à la condamnation générale de la fragilité des naturels. Il y en a des centaines parmi eux qui mènent une vie honnête, qui sont fidèles à leurs vœux de mariage, en bonne conscience, et se conduisent dans la crainte du grand esprit.

Durant le cours de cette année, le Dr Thomas Hanson, qui a été pendant plusieurs années le médecin de cette agence est allé dans un monde meilleur. Ses forces étaient allées en diminuant pendant un an ou deux, mais une constitution robuste l'avait supporté jusqu'à ce que l'hydropisie l'attaquât et l'emportât. Ses amis pleurent sa perte, et les sauvages chérissent sa mémoire, tandis que ses confrères regrettent la rupture des liens qui nous liaient ensemble.

Le Dr Furguson de Kenora, a été nommé pour remplir les fonctions de médecin vers le fin de 1913, et a commencé ses travaux avec un courage qui promettait. Ses devoirs pendant la première année ont été des plus durs et des plus ardus exigeant de longs et fréquents voyages aux diverses réserves qui étaient devenues le siège des diverses maladies, telles que déjà citées. Personne n'aurait pu travailler avec plus de fidélité que le Dr Ferguson, et il a réussi à guérir plusieurs cas critiques et à diminuer le taux de la mortalité.

Le gendarme Hans Hanson qui a accompagné le Dr dans la plupart de ses longs voyages, mérite aussi une mention spéciale pour son dévouement à son devoir et pour sa fidélité à accomplir les instructions reçues.

L'agent McKenzie a été très encombré cette année de travaux inhabituels, mais ses forces l'ont bien servi et il s'est montré à la hauteur des circonstances. Il a rarement, si jamais, passé une année plus fatigante, et il mérite la plus grande recommandation.

AGENCE DE SAVANNE.

Cette agence est composée de huit bandes différentes, et les diverses réserves forment un total de 101,267 acres.

Les sauvages appartiennent à la grande tribu des Ojibways et parlent la langue employée autour des grands lacs.

Il n'y a pas d'agent séparé pour cette section de nos travaux, et jusqu'à ce qu'un fonctionnaire soit nommé, elle est administrée par l'agent de la division de Kenora, non sans quelques inconvénients.

Les naturels sont pour la plupart nomades: il faut que les chasseurs et les pêcheurs aillent où ils peuvent le mieux trouver des moyens de subsistance.

La chasse et la pêche ont été très bonnes cette année, à cause en partie du temps doux et du peu de neige et de la glace mince.

Une épidémie d'amygdalite a visité les réserves de Tête-du-Français et du lac Seul en juin dernier, et pratiquement toutes les familles ont souffert. Heureusement, le personnel préposé à l'observation des traités est arrivé dans les premières phases de la maladie, et le Dr Carr, qui accompagnait le personnel, a prodigué ses soins aux malades. Il a laissé des remèdes et a donné des conseils au pharmacien local et aux parents, et, comme le temps était chaud et que la maladie bénigne, il n'a prévu aucun danger. Quand le voyage s'est terminé, on a signalé que le cas s'était aggravé, le Dr Carr a fait un deuxième voyage, et à son retour il a fait rapport que la maladie avait suivi son cours, et que 18 décès en avaient résulté.

Des provisions abondantes ont été laissées en juin pour les malades et ceux dans le dénuement, et on a averti la compagnie de la baie d'Hudson de venir au secours de ceux qui en auraient besoin au cas où la maladie se propagerait, et cela a été fait de sorte que personne n'a souffert de la famine.

A part cette épidémie, la santé générale a été bonne. On a dû soigner quelques cas de scrofules. Quelques-uns ont été victimes de ce grand fléau, la consomption, et

quelques-uns ont souffert de maladies plus honteuses que malheureuses. Toutefois, l'approche du printemps amène avec lui la promesse de meilleure santé et nous avons l'espoir que plusieurs années se passeront avant que ces maladies reviennent.

Les sauvages de cette agence sont pour la plupart de croyance et de pratique païennes; mais il y a une mission florissante sous les auspices de l'église anglicane au lac Seul, et un grand nombre des gens de cette localité ont abandonné le paganisme pour le christianisme, et il faut dire que, règle générale, ceux-ci sont plus progressifs que leurs concitoyens païens.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Cette agence renferme quatorze bandes. L'étendue combinée des diverses réserves est de 118,307 acres.

La santé générale a été bonne durant l'année. Il y a eu une exception dans le cas du pensionnat de Fort-Frances où l'amygdalite, la bronchite et la varicelle ont fait rage pendant quelque temps. Il y a eu en tout vingt-six cas de maladies. Le Dr Moore a soigné ces cas avec son talent habituel, et on n'a signalé aucun décès.

Ces gens transportent le bois de corde et les traverses, font le flottage des billes, travaillent dans les scieries et dans les camps d'exploitation forestière. En outre de ces occupations, il y en a qui font la cueillette habituelle des baies, de celle du riz et qui font du jardinage. On trouve un bon débouché à Fort-Frances pour autant de ces produits qu'on peut en trouver.

L'agent a si bien travaillé à poursuivre ceux qu'on a trouvés coupables d'avoir violé la loi des boissons enivrantes que sa vente a été un grand échec, et on a éveillé une plus grande crainte de la loi, de sorte qu'il semblerait que nous approchions d'une ère de sobriété dont la pareille a été inconnue depuis des années.

Les Drs Moore, Bethune et Charlton, fonctionnaires médicaux de cette agence, continuent à soigner les malades d'une manière qui mérite beaucoup d'éloges.

M. John Lyons rend de grands services comme aide de l'agent et interprète. Ses services sont utiles, spécialement dans les conseils des sauvages et dans les tribunaux.

Le nouveau canot automobile fourni par le département l'année dernière pour l'usage de l'agent et du fonctionnaire médical dans leurs tournées annuelles et autres a été d'une grande utilité et est grandement apprécié par tous ceux qui ont eu à s'en servir. Un travail nouveau et important a été fait sous la direction de l'agent le long de la rive du lac La-Pluie où il touche à la réserve Couchiching. A cause de l'augmentation du niveau dans le lac nommé, il s'est produit une érosion considérable de la rive, beaucoup de terrain a été perdu, et beaucoup plus aurait été érodé en peu de temps. Cela sera empêché par le travail de fondation à pierres perdues qui a été terminé avant l'ouverture de la navigation.

J'offre ici mes félicitations à l'agent Wright pour la manière habile avec laquelle il dirige son bureau (et ses travaux du dehors).

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le mois de mai 1913 a été employé à visiter chaque réserve dans l'agence de Fort-Frances, excepté celles du lac La-Croix et du lac à l'Esturgeon. On a tenu conseil avec les chefs et les conseillers des diverses bandes. Ils ont porté intérêt à leurs relations sociales, aux questions d'hygiène, aux occupations industrielles, et à leur santé générale. On leur a fait comprendre que le département était très bien au fait de leurs meilleurs intérêts, ce qu'ils recevaient toujours avec une appréciation et une reconnaissance apparentes. Il n'a pas été formulé de plainte. Les gens semblaient être satisfaits et heureux dans tous les endroits visités.

J'ai accompagné le payeur dans les mois de juin et juillet 1913, dans les agences de Kenora et de Savanne, et j'ai assisté à tous les paiements et à tous les conseils tenus. Toutes les réserves ont été alors inspectées, et les écoles ont été visitées où c'était pos-

sible. Des rapports de ces visites ont été envoyés après mon retour. Il n'y a aucune plainte sérieuse de faite en aucun endroit, et ceci ne peut signifier qu'une chose, à savoir, que les sauvages ont été satisfaits des traitements reçus.

Nous avons visité durant les mois de janvier et février le pensionnat de Fort-Frances, l'externat du rapide du Manitou, le pensionnat de Cecilia Jeffrey, au Lac-Plat, le pensionnat de Kenora, et le bureau des sauvages à Kenora. On a envoyé des rapports de tout ce qui a été découvert, de sorte que le département est tenu complètement informé de tous les faits à obtenir.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'aider les sauvages, dont j'ai le bien-être à cœur, et suis content de servir le département dont le but est d'instruire et d'élever les naturels. Il n'y a jamais eu un temps où ces pupilles du gouvernement ont eu plus grand besoin d'aide que maintenant, et tout ordre reçu du département sera exécuté aussi fidèlement et économiquement que possible.

[Reçu trop tard pour être publié à sa place.]

RAPPORT DE THOS. DONNELLY, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTE, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été bonne, aucune épidémie n'ayant eu lieu, et ceux qui ont été malades durant l'année ont été bien soignés par les médecins nommés à cette fin.

Ressources et occupations.—La culture générale et l'élève du bétail sont les moyens principaux d'existence, vue que la terre est fertile et qu'elle est bien adaptée à la culture mixte. Un certain nombre dépend de leurs travaux et de leurs métiers, telles que la charpenterie, la maçonnerie, tandis que d'autres sont employés dans les moulins à Deseronto et à Pointe-Anne. Quelques-unes des fermes sont bien cultivées et les bâtiments et les clôtures sont réparés à mesure que le besoin s'en fait sentir, alors que d'autres sont très négligées, et en conséquence les mauvaises herbes y croissent. Les chevaux et les bestiaux sont principalement croisés et de bonne race. L'industrie laitière est exercée dans une très grande mesure, et un certain nombre de sauvages reçoivent de bons revenus pour leur lait des fromageries. Un assez grand nombre cultivent les pois et les tomates pour approvisionner la fabrique de conserves de Deseronto.

Bâtiments.—Les sauvages s'intéressent davantage à l'amélioration de leurs étables et de leurs granges pour la meilleure protection de leurs bestiaux et de leurs récoltes pendant l'hiver.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages améliorent graduellement leurs fermes en ce qui concerne les bâtiments, les clôtures et le drainage. Les travaux de construction de chemins sous la direction de voyers qui sont nommés par les chefs en conseil chaque année, sont bien exécutés. Ceci, avec une subvention que nous avons reçue du département, améliore l'état des chemins. La bande somme toute est prospère, et la majorité des sauvages font, je crois, des efforts honnêtes en vue d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Pendant l'année dernière la conduite des sauvages a été satisfaisante. Il y en a quelques-uns qui s'adonnent aux boissons enivrantes, et semblent n'avoir aucune difficulté à se les procurer s'ils ont l'argent pour les payer. Il y a une amélioration marquée de la morale des sauvages, due sans aucun doute à l'instruction qu'ils ont reçue aux églises et aux collèges.

RAPPORT DE DENIS HEBERT, AGENT DES SAUVAGES POUR LES ABENAKIS DE BECANCOUR, QUEBEC.

Occupations.—La plupart des sauvages travaillent en dehors de la réserve, dans les chantiers et font le flottage des billes. Il n'y en a qu'un qui cultive la terre.

Bétail.—Ils n'ont pas de bétail. Toutefois, il y a un homme qui en a: il en a une assez grande variété, des chevaux, plusieurs vaches laitières, quelques cochons et quelques poules. Il a grand soin de ces animaux.

Instruments aratoires.—Le petit nombre qui s'occupe de jardinage n'a pas d'instruments à lui. L'homme qui cultive le sol est bien équipé d'instruments aratoires, ainsi que des voitures nécessaires. Il a un grand soin de tous les instruments qu'il possède.

Bâtiments.—Leurs maisons sont grandes, mais elles sont assez confortables et tenues en état de propreté. Deux ont été réparées.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve observent la tempérance, bien que quelques-uns ne s'occupent pas de ce sujet; ceux-ci, toutefois, sont l'exception et boivent à de rares intervalles; ils s'améliorent sous ce rapport.

La moralité est assez bien observée.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande semblent être assez industrieux. Ils semblent satisfaits de leur genre de vie actuel. Ils adoptent peu à peu le genre de vie du blanc. La plupart sont économes et essaient d'améliorer leur condition.

Observations générales.—Un très petit nombre parmi ces sauvages sont de race pure; ils épousent ordinairement des femmes blanches, et vivent en parfaite harmonie avec leurs voisins.

RAPPORT DE JOSEPH COTE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES ABENAKIS DE SAINT-FRANÇOIS, QUEBEC.

Santé.—La santé a été généralement bonne. Tous ceux qui sont morts étaient dans un âge avancé.

Occupations.—L'occupation principale des Abénakis est la fabrication de paniers de toutes formes, avec du foin d'odeur et du frêne. Tous ces articles sont exportés aux Etats-Unis soit par eux-mêmes ou par des marchands du dehors qui viennent les acheter des Abénakis. Un grand nombre de jeunes gens servent de guides aux sportsmen au printemps et à l'automne. Ils sont très habiles et très aimés pour ce genre de sport; aussi ils sont généreusement payés. L'absence des sauvages durant l'été est la raison principale du manque de succès en agriculture.

Bâtiments.—Les habitations des Abénakis ont subi de grandes améliorations pendant l'année dernière. Les vieilles maisons sont remplacées par des bâtiments tout à fait modernes.

Bétail.—Le bétail que possède ces sauvages est généralement de bonne qualité.

Instruments aratoires.—Les Abénakis ont peu d'instruments et ceux qu'ils possèdent ont peu de valeur.

Tempérance et moralité.—La moralité fait toujours des progrès. L'ivrognerie diminue aussi; il n'y en a qu'un petit nombre qui soit immoral ou intempéré.

Observations générales.—Les Abénakis sont aussi civilisés que les gens environnants et ils vivent en bon termes avec les blancs.

RAPPORT DE E. S. GAUTHIER, AGENT DES SAUVAGES POUR LES ALGONQUINS DE LA RIVIERE-DU-DESERT.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses cette année parmi les sauvages; il n'y en a eu que quelques-uns de malades pendant l'année. Comme quelques blancs qui demeuraient dans le voisinage de la réserve ont eu la petite vérole il y a deux ans, tous les sauvages de la réserve ont été vaccinés, excepté ceux qui ont été vaccinés auparavant avec succès ou qui ont eu la petite vérole.

Ils gardent leurs maisons et leurs alentours assez propres, toutes les maisons étant blanchies à la chaux en dedans et en dehors tous les printemps.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages sont la chasse au piège et les travaux dans les camps d'exploitation forestière. Il y en a qu'un très petit nombre qui essaie de gagner leur vie par la culture, bien que quelques-uns réussissent dans cette partie. Le tannage des peaux de chevreuils et d'orignaux et la fabrication des mitasses sont aussi de bonnes sources de revenus pour la bande, cette dernière industrie étant pour la plupart pratiquée par les femmes.

Bâtiments.—Les bâtiments, bien qu'ils n'aient pas grande valeur, sont assez bien tenus.

Bétail.—L'élève du bétail ne se fait pas sur une grande échelle, mais les animaux reçoivent en général de bons soins.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires et les voitures ne sont pas abrités comme ils le devraient, en général.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont en général soumis aux lois, mais ne font pas beaucoup de progrès en ce qui concerne leurs finances par suite de leur caractère indolent.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont plus moraux et tempérés que dernièrement, ce qui est un grand encouragement.

RAPPORT DE NARCISSE LEBEL, AGENT DES SAUVAGES POUR LES AMALECITES DE VIGER, QUEBEC.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses parmi les membres de la bande.

Occupations.—L'occupation principale des femmes est la fabrication de paniers et autres articles de fantaisie, qu'elles vendent aux touristes durant l'été. Quelques-unes font des raquettes et des souliers de chevreuil; d'autrs vont à la chasse, mais cette ressource devient de plus en plus rare. Quelques-uns sont employés comme guides par les sportsmen et les chasseurs ou les pêcheurs. Comme il n'y en a pas qui s'occupent d'agriculture, ils sont toujours à peu près aussi pauvres, particulièrement à cause de la crise que nous traversons. Le département est obligé de venir en aide à un certain nombre parmi eux pendant l'hiver.

RAPPORT DE JOS. F. X. BOSSE, M.D., AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE BERSIMIS, QUEBEC.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont des Montagnais à l'exception de deux familles Micmacs, deux familles Huronnes et deux ou trois familles Naskapis.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne l'année dernière. Bien qu'ils ne comprennent pas encore tout à fait les bons effets qui résultent de l'observation des règles les plus élémentaires de l'hygiène, il semble y avoir une amélioration grâce aux efforts constants faits par les autorités pour inculquer les principes d'hygiène par le précepte et par l'exemple.

Occupations.—La plupart des sauvages de cette agence s'occupent particulièrement de chasse et d'un peu de pêche, de laquelle ils tirent assez pour leur subsistance Les femmes, particulièrement les veuves, font des raquettes, des souliers de chevreuil et divers objets en verroterie mais le débouché pour ces articles a beaucoup diminué. Beaucoup de nos sauvages au cours de cet hiver, n'ayant pas pu se procurer assez de provisions en automne pour pénétrer au loin dans les bois, se sont occupés de la coupe du bois de pulpe sur la réserve, qu'avec la permission du département, ils ont vendu à une compagnie locale; et ont été ainsi capables de vivre heureux avec leurs familles durant cette hiver, grâce à l'argent qu'ils avaient eux-mêmes gagné.

Travaux de ferme.—La seule culture à laquelle les sauvages de cette agence s'adonnent est celle de quelques pommes de terre. Ils moissonnent le foin sauvage, qu'ils ont beaucoup de difficulté à conserver vu qu'ils n'ont pas d'animaux pour le charroyer. Ni le sol ni le climat ne conviennent à la culture, et une culture avantageuse exigerait plus d'énergie qu'ils en sont capables.

Bétail.—Il y a un peu de bétail; de fait nos sauvages en garde plus qu'ils devraient, parce qu'ils n'ont pas le moyen de le nourrir convenablement.

Bâtiments.—Aucun nouveau bâtiment n'a été construit depuis un an dans cette agence. Plusieurs maisons ont été réparées. Presque tous les sauvages qui peuvent le faire, possèdent presque leurs maisons maintenant; quelques-uns en possèdent une en commun avec d'autres. L'extérieur de ces maisons est assez bien entretenu.

Traits caractéristiques et progrès.—La nécessité, la mère de l'industrie, force nos sauvages seulement dans une mesure qui compense leur manque d'énergie à se procurer ce qui est absolument nécessaire, et un grand nombre en sont dépourvus; aussi, à l'exception de peut-être deux ou trois, ils vivent au jour le jour et se considèrent heureux quand ils ont bien mangé, ils ne s'inquiètent pas du lendemain.

La chasse a été moins abondante le printemps dernier, et en dépit de la hausse dans le prix des fourrures, ils n'auraient certainement pas été capables de se supporter eux-mêmes; le travail dans les chantiers, le chargement des vaisseaux qui transportent le bois de pulpe et la coupe de ce bois ont fourni le reste en plus de ce qui a été donné en aide par le ministère aux veuves et aux orphelins. La chasse cette année est moyenne; mais la diminution dans le prix des fourrures va être cause de beaucoup de misère parmi la population.

Les sauvages de la réserve des Escoumains semblent être plus civilisés que ceux à Bersimis. Le plus grand nombre parlent le français, et quelques-uns parlent un peu l'anglais.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence ont des tendances à boire des liqueurs enivrantes; mais ils sont surveillés de si près et si sévèrement punis quand ils sont trouvés coupables que l'intempérance est tenue en échec.

L'empiètement des blancs sur la réserve de Bersimis pour des fins immorales est aussi empêché autant que faire se peut. On croit que les sauvages de la réserve des Escoumains sont exempts d'une telle immoralité.

RAPPORT DE A. O. BASTIEN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES HURONS DE LORETTE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été excellente cette année Il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

Il n'y a pas eu de vaccination; tous ceux qui en ont eu besoin ont été vaccinés l'année dernière. Les règlements de l'hygiène sont bien observés. Les maisons sont propres, bien peinturées, et l'intérieur est bien tenu.

Occupations.—La fabrication des souliers de chevreuil et des raquettes est la principale occupation des Hurons de Lorette; mais cette industrie a été presque nulle cette année. Un grand nombre de sauvages servent de guides, et d'autres de cuisiniers au

printemps et à l'automne aux sportsmen américains qui viennent passer une partie des deux saisons aux clubs de chasse et de pêche. Ces sauvages sont très habiles et très appréciés par les touristes qui les emploient. La chasse a été bonne pour les six qui s'y sont livrés, et les fourrures se sont vendues à des prix très élevés.

Bâtiments.—Il n'y a pas eu de bâtiments nouveaux construits cette année; mais plusieurs ont été réparés. Quelques-unes des maisons sont petites, mais elle sont propres et bien finies tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les bâtiments sur cette réserve, à un très petit nombre d'exceptions près, sont meublés confortablement et plusieurs sont même très bien meublés.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ne possèdent pas d'instruments aratoires, vu qu'ils ne cultivent pas du tout le sol.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Hurons sont industrieux et bons travailleurs; mais ils ne sont pas règle générale assez économes et prévoyants. Ceci est malheureux, vu que leur industrie spéciale des souliers de chevreuil et des raquettes diminue sensiblement, spécialement dans les deux dernières années.

Ils aiment à bien vivre et ne se privent pas de rien qu'ils peuvent se procurer. Plusieurs sont plus intelligents que la moyenne et peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les blancs qui demeurent dans la paroisse contiguë à la réserve. Un grand nombre parmi eux peuvent lire et écrire et sont abonnés à des journaux qu'ils lisent régulièrement avec profit. Quelques-uns s'intéressent aux événements politiques et aimeraient à obtenir le droit de vote.

Tempérance et moralité.—La conduite de ces sauvages s'améliore tous les jours, et le village n'a jamais été aussi paisible qu'actuellement.

Leur morale a été plus satisfaisante.

RAPPORT DE LORONZO LETOURNEAU, AGENT ADJOINT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages est bonne, il s'est produit un cas de petite vérole sur la réserve l'année dernière, mais un grand nombre de sauvages ont été vaccinés et il n'y en a pas eu un autre qui a été attaqué par la maladie. Il y a dans le moment trois cas de tuberculose sous traitement.

Occupations.—Règle générale, les hommes passent la plus grande partie de leur temps à l'emploi des blancs, à l'érection de charpentes en acier, à la construction de bâtiments, dans les usines où on fabrique des wagons et dans d'autres fabriques; et ils gagnent de bons gages. Une très petite partie des sauvages s'occupe de culture. Quelques-uns réussissent très bien dans leurs entreprises, vu que la terre quand elle est labourée convenablement, est très productive; alors que d'autres négligent leurs fermes, qui lorsqu'elles sont négligées ont une tendance à être envahies par une deuxième pousse d'arbres.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons, assez bien finies, confortables et qui sont gardées propres en général.

Bétail.—Ceux qui s'occupent de culture ont de bons chevaux, des vaches, des cochons et des volailles, dont les propriétaires prennent en général assez bien soin, presque chaque famille de sauvages semble avoir une vache qui leur fournit du lait.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve qui sont au courant des travaux de la ferme sont bien munis d'instruments aratoires, qui à part quelques exceptions, sont bien entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont en général industrieux et progressifs.

Tempérance et moralité.—Si on considère combien il leur est facile de se procurer des boisons enivrantes dans les villes environnantes, ils sont assez tempérants et moraux.

RAPPORT DE C. E. BERTRAND, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, QUEBEC.

Tribu.—La plupart de ces sauvages sont des Iroquois; il y a quelques Algonquins.

Santé et hygiène.—La santé a été en général bonne durant l'année. L'hygiène semble avoir fait quelques progrès.

Occupations.—Un bon nombre parmi eux passent la plus grande partie de l'année dans les chantiers et font le flottage des billes; d'autres travaillent à Hudson pour la glacière; quelques-uns passent leur temps sur la ferme et réussissent bien. Quelques femmes font des souliers de chevreuil, des bâtons de crosse et des paniers.

Bâtiments.—Quelques-uns sont en bon état, mais beaucoup ont besoin de réparations. Un grand nombre de sauvages n'ont pas de hangars ou de granges pour leur grain et ils sont obligés de tout garder dehors.

Bétail.—Ils gardent assez bien leur bétail.

Instruments aratoires.—Leurs instruments sont assez bons.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ne semblent pas faire aucun progrès.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns s'adonnent à l'usage des boissons enivrantes, mais en général ils essaient de faire mieux. Excepté dans le cas de trois familles, ils observent les lois de la morale.

RAPPORT DE F. E. TAILLON, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DE SAINT-REGIS, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été excellente pendant l'année. Il y a eu trois cas de petite vérole; mais, comme on a pris de grandes précautions, la maladie ne s'est pas propagée et il n'y a pas eu d'autres cas. Les maisons de ceux qui ont été victimes de cette maladie ont été mises en quarantaine, et après leur convalescence, les maisons ont été complètement désinfectées par le médecin.

Un assez grand nombre d'enfants et quelques-uns des adultes ont été vaccinés pendant l'année.

Habituellement les sauvages s'efforcent en général de garder leurs propriétés propres et exemptes de tout déchet ou de tout ce qui peut occasionner la maladie.

Occupations.—Il y en a beaucoup qui réussissent très bien dans leurs cultures, alors que d'autres s'occupent de pêche, de chasse, de la fabrication des paniers, aussi des bâtons de crosse; et un certain nombre sont employés comme journaliers par les cultivateurs.

Quelques jeunes filles sauvages s'occupent de travaux ménagers dans les familles de blancs, et d'autres travaillent dans les fabriques de coton et de lainages à Cornwall, Ont.

Bâtiments.—Beaucoup de ces bâtiments sont bien réparés. Naturellement, il y en a quelques-uns, mais bien peu, qui sont en très mauvais état. Toutefois quand on construit de nouvelles bâtisses, on a beaucoup d'égard à l'emplacement et à la grandeur, et on les construit plus grandes que par le passé.

Bétail.—Les animaux qu'ont les sauvages sont, règle générale, en bonne condition et un grand nombre des sauvages éprouvent une grande fierté à les garder en excellente condition.

Instruments aratoires.—Ceux qui se livrent à la culture ont tous les instruments nécessaires, et en prennent ordinairement bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs sont industrieux alors que d'autres sont extrêmement paresseux; cependant, il y a une amélioration sensible. Règle générale ils sont soumis aux lois.

De temps en temps quelques-uns obtiennent trop d'eau de feu et paient soit l'amende ou vont en prison. Collectivement ils deviennent meilleurs et plus fortunés.

Tempérance et moralité.—La majorité est pratiquement tempérante. Il y en a un petit nombre cependant, qui s'adonne à l'usage des liqueurs fortes, mais il semblerait que le mal va en diminuant.

Ils observent très bien les lois de la morale; sans doute, comme dans toutes les classes, il y en a dont la moralité est quelque peu douteuse.

Améliorations.—Le *New York and Ottawa Railway Company* a construit une voie d'évitement sur l'île Cornwall et depuis les sauvages ont expédié plusieurs wagons de foin aux marchés du dehors où ils ont pu obtenir de bien meilleurs prix que chez eux.

RAPPORT DU REV. J. D. MORIN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MICMACS DE MARIA, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette réserve a été mauvaise pendant l'automne et l'hiver, mais maintenant ils sont tous bien.

Occupations.—Les Micmacs de Maria, comme tous les autres Micmacs du Canada, ont plusieurs moyens de gagner leur vie. Ils s'occupent d'un peu de culture, aussi de pêche et de chasse. En été les sportsmen les emploient comme guides et canotiers sur la rivière. Quelques-uns travaillent dans les chantiers et font le flottage des billes le printemps. D'autres sont employés par les cultivateurs ou restent chez eux, où ils font des raquettes, des pelles et des paniers. Ils tannent des peaux vertes avec lesquelles ils fabriquent beaucoup de mitasses pour l'hiver. Ces articles sont la source principale de leurs revenus.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont en général assez grands, confortables et propres; cinq sont grands et bien finis à l'intérieur.

Traits caractéristiques.—Ce sont de bons travailleurs et ils reçoivent de bons gages, mais ils sont toujours pauvres par suite de leur manque d'économie et de leur imprévoyance.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont un goût très prononcé pour les boissons enivrantes, qu'ils ne se procurent toutefois pas très facilement. Le progrès de la bande est par conséquent meilleur à cause de cela. Ils observent bien en général les lois de la morale ainsi que les principes chrétiens.

RAPPORT DE J. A. PITRE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MICMACS DE RISTIGOUCHE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé pendant l'année. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses. Les précautions hygiéniques sont bien observées. Les maisons et leurs environs sont tenus en état de propreté.

Occupations.—Ces sauvages ont des occupations mixtes. Ils font un peu de culture, le flottage des billes, ils chargent les vaisseaux, servent de guides aux touristes, font des renards, des manches de haches. Quelques-uns font des paniers, des raquettes, et des souliers de chevreuil.

Bâtiments.—La plus grande partie de leurs bâtiments sont en bois et assez bien construits. Quelques-uns ont de bonnes maisons, bien meublées, aussi quelques bonnes granges.

Bétail.—Ils ont d'assez bon bétail, dont ils prennent grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois. Leur état s'améliore tous les ans.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de ces sauvages s'adonnent encore aux boissons fortes, qu'ils peuvent se procurer trop librement dans les places envi-

ronnantes, bien que dans le cas d'un grand nombre il y a un changement pour le mieux. Ils observent assez bien les lois de la morale.

RAPPORT DE FRANK DOYLE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE MINGAN, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est assez bonne; il y a quelques cas de consomption parmi eux. Ils observent assez bien les règlements de l'hygiène pour des sauvages.

Occupations.—La principale occupation de tous ces sauvages, est comme d'habitude, la chasse aux animaux à fourrure pendant l'hiver, et en été quelques familles font la pêche à la morue et chassent le phoque.

Bâtiments.—La plupart des sauvages habitent des maisons très confortables, qu'elles tiennent en bon état et assez propres.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ne sont pas industrieux en général; ils sont imprévoyants: pourvu qu'ils gagnent assez d'argent pour se procurer de quoi manger et pour s'habiller, ils sont satisfaits et n'essaient pas de devenir riches; ils sont toujours pauvres.

Tempérance et moralité.—Ils observent bien les lois de la moralité. Quelques-uns sont adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes et il y a eu quelques arrestations.

Observations générales.—La chasse a été assez bonne; mais le prix des fourrures est faible, de sorte que les sauvages ne font pas de progrès.

RAPPORT DE A. TESSIER, AGENT POUR LES MONTAGNAIS DU LAC SAINT-JEAN, QUEBEC.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: celles de la Pointe-Bleue, du lac Mistassini, de Kiskisink et de Sainte-Anne.

Occupations.—La chasse aux animaux à fourrure est l'occupation principale du plus grand nombre, et la seule occupation de beaucoup des sauvages de cette agence; quelques-uns s'occupent exclusivement de culture, et vivent bien, d'autres servent de guides, alors que d'autres vont aux chantiers.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui s'occupent de culture ont tous les instruments nécessaires pour leurs travaux; ils savent comment s'en servir, et ils en prennent soin.

Bétail.—Les membres de la bande de la Pointe-Bleue possèdent des chevaux, des vaches et d'autres animaux, dont ils prenent grand soin. Ces animaux ont bien supporté l'hiver.

Bâtiments.—Les maisons sur la réserve de la Pointe-Bleue sont en bois, et règle générale, elles sont propres, confortables et bien éclairées et aérées.

Santé et hygiène.—La plupart des sauvages de cette agence jouissent d'une bonne santé et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux pendant l'année dernière. Ils vivent d'habitude comme leurs voisins blancs, et ils sont, convenablement habillés pour les changements de température. Beaucoup ont été vaccinés. Le nettoyage habituel du printemps dans leurs bâtiments et aux environs a été fait.

Tempérance et moralité.—Le plus grand nombre de ces sauvages sont tempérants, et leur conduite est bonne. Les membres de la bande de Kiskisink se procurent de la boisson facilement et il est par conséquent difficile de les empêcher de boire. Les sauvages de Sainte-Anne boivent moins qu'anciennement par suite de la difficulté qu'ils éprouvent à se procurer de la boisson.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande de la Pointe-Bleue sont soumis aux lois et assez industrieux. Ils font réellement des progrès sous tous les rapports.

RAPPORT DE C. A. MACDOUGALL, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MONTAGNAIS DES SEPT-ILES ET DE MOISIE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—Toute la tribu est plus ou moins affligée de tuberculose, principalement des organes de la respiration. Chaque homme, femme ou enfant demeurant dans ou près de la réserve pendant toute l'année souffre constamment d'affections des bronches, et chaque membre de la bande retourne de la chasse avec des affections des bronches. Une épidémie de grippe a sévi parmi eux pendant l'été et l'automne de 1913.

On s'efforce de persuader aux sauvages d'observer les règles de la propreté dans leurs propriétés et sur leurs personnes, mais avec bien peu de succès en ce qui concerne les propriétés; ils sont assez propres quant à leurs personnes.

Occupations.—La chasse aux animaux à fourrure et aux gibiers est leur seule ressource. Il n'y a pas d'autres occupations dans le voisinage dont ils pourraient profiter, même les blancs abandonnent la pêche comme moyen de subsistance.

Bâtiments.—Leurs habitations sont toutes en bois; elles sont en très mauvais état, deux seulement ont été réparées l'année dernière, et les travaux ont été faits par le département à leurs frais. Les sauvages n'ont aucune dépendance.

Bétail.—Ces sauvages ne gardent pas de bétail.

Instruments aratoires.—Aucun membre de la bande ne s'occupe de culture.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages en santé sont industrieux et bons chasseurs. Ils sont soumis aux lois. Par suite de la diminution générale dans les animaux à fourrure, nos sauvages s'appauvrissent de plus en plus.

Tempérance et moralité.—Presque tous les sauvages sont intempérants et donneront des fourrures de valeur pour se procurer de la boisson. A l'exception de l'usage des liqueurs enivrantes, ils observent assez bien les lois de la morale.

RAPPORT DE J. A. RENAUD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE TEMISCAMINGUE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été assez bonne l'année dernière, bien qu'il y ait eu quelques cas de consomption. En général la santé des sauvages semble devenir plus mauvaise.

Occupations.—La majorité des membres de cette bande s'occupent de culture, mais sur une petite échelle et aucun dépend entièrement de ce qu'il cultive pour vivre. Pendant l'hiver, quelques membres de la bande transportent du bois de chauffage qu'ils vendent dans les villes. D'autres vont travailler dans les camps d'exploitation forestière. Au printemps, ils font le flottage des billes et en été ils servent de guides aux touristes et aux prospecteurs. Quelques-uns font encore la chasse avec des pièges et vont à la chasse mais la majorité n'y va pas, vu que le pays environnant est presque tout rempli de colons, et ils sont forcés d'aller plusieurs milles dans les bois.

Bâtiments.—Deux maisons de bois et deux chantiers ont été construits l'année dernière, et quelques-uns ont fait quelques améliorations aux vieux bâtiments.

Bétail.—Le bétail est à peu près le même que l'année dernière, et aucun sauvage ne tient à en avoir beaucoup, vu que la majorité est obligée d'acheter du fourrage afin d'hiverner leurs animaux.

Progrès.—Quelques-uns ont fait quelques progrès, mais la majorité n'en fait pas. La terre est facile à travailler, mais ils ne semblent pas à s'intéresser à son défrichement, vu qu'ils ne peuvent pas en tirer de bénéfices immédiats, mais il faut aussi reconnaître que la majorité n'a pas les moyens d'acheter une paire de chevaux, ou même louer une paire pour défricher telle terre qu'ils peuvent avoir prête à être cultivée.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages sont tempérants. Il y a quelques jeunes gens qui réussissent parfois à se procurer de la boisson, mais les autorités les surveillent de très près.

Il n'y a pas eu de cas sérieux d'immoralité durant l'année dernière.

RAPPORT DE ROBERT A. IRVING, AGENT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION NORD-EST, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Rivière-à-l'Anguille, Bathurst, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Big-Cove, Indian-Island et Bouctouche.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladies parmi les sauvages l'hiver dernier, principalement, des rhumes, la grippe, la consomption, la pneumonie, et autres maladies des poumons. Il n'y a pas eu d'épidémies ou de maladies contagieuses.

On fait tous les efforts possibles pour engager les sauvages à tenir les habitations et leurs propriétés dans un état propre et hygiénique.

Occupations.—Les sauvages habitant sur les réserves près de la mer s'occupent de pêche; ceux qui sont plus avant dans les terres travaillent dans les chantiers d'exploitation forestière et au flottage des billes au printemps. Les autres occupations sont: les travaux dans les scieries, le chargement des bateaux, et la culture. Un petit nombre sert de guides aux sportsmen. Tous fabriquent des paniers, des cuvettes, et autres articles de sauvages.

Bâtiments.—Les sauvages demeurant sur les réserves habitent ordinairement dans de petites maisons de bois, dont beaucoup sont confortables, alors que d'autres sont mal construites, et ne protègent presque pas contre le froid. Ils gardent leurs habitations assez propres et assez bien meublées. Les sauvages qui ne demeurent pas sur les réserves vivent en général dans de petites huttes, mal aérés et sales. Ceux qui possèdent du bétail ont des granges en bois. Il y a une église et une école dans quelques réserves.

Bétail.—Quelques bandes de sauvages gardent du bétail, dont ils prennent bien soin en été, vu que le pâturage est bon, mais dans quelques cas il est mal abrité l'hiver.

Instruments aratoires.—Un petit nombre des bandes de sauvages dans cette agence ont des instruments aratoires, et règle générale, ils n'en prennent pas grand soin; ils s'améliorent toutefois, quelque peu sous ce rapport.

Tempérance et moralité.—Il y en a toujours quelques-uns dans cette agence qui se procureront de la boisson quand l'occasion s'en présentera. On a imposé plusieurs amendes l'année dernière, ce qui aura sans aucun doute un bon effet.

Ces sauvages observent bien les lois de la morale.

Traits caractéristiques et progrès.—La moralité de ces sauvages sont industrieux, progressifs et désireux de travailler, et ceux qui ont ce goût vivent bien, tandis que les autres à certaines époques de l'année sont pauvres et ont besoin de secours. Toutefois, ils ne font pas d'épargnes. Ils sont, règle générale, paisibles et soumis aux lois.

RAPPORT DE S. P. WAITE, AGENT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION NORD, NOUVEAU-BRUNSWICK.

BANDE D'EDMUNDSTON.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Amalécites.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été bonne, à l'exception de quelques cas de grippe et de plusieurs vieillards et vieilles femmes qui ressentent les infirmités de la vieillesse. Il y a eu un décès dû à la vieillesse durant l'année. On enseigne l'hy-

giène dans les écoles et, avec les habitations isolées les unes des autres, les vidanges sur les terrains autour des maisons enlevées au râteau et brûlées, les conditions hygiéniques sont bonnes.

Occupations.—Tous les adultes mâles s'occupent de culture, toutefois, ils devraient en faire plus. On devrait les encourager à produire de grandes récoltes. Les jeunes gens travaillent dans les camps d'exploitation forestière l'hiver et au flottage des billes le printemps; les hommes et femmes plus âgés fabriquent des raquettes et des paniers, pour lesquels ils trouvent un débouché dans la ville d'Edmundston.

Bâtiments.—Presque tous les bâtiments sont vieux et ont besoin de réparations.

Bétail.—On garde quelques chevaux et bestiaux, qui ont bien supporté l'hiver. On prend bien soin des bestiaux. On devrait garder plus de bestiaux afin de produire des engrais pour conserver la fertilité des fermes.

Instruments aratoires.—On en prend bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont tranquilles, paisibles et soumis aux lois. Ils sont, en général, actifs et industrieux, mais ont fait que peu de progrès dans la culture l'année dernière, ayant été empêchés par le manque de nombre suffisant de chevaux pour faire les travaux de la ferme.

Tempérance et moralité.—Un certain nombre de sauvages, plus particulièrement les jeunes gens, s'adonnent aux liqueurs enivrantes trop librement et ne sont pas aussi moraux qu'ils devraient l'être.

Il semble y avoir une tendance à s'écarter des sentiers de la vertu.

BANDE DE TOBIQUE.

Tribu.—Cette bande apartient à la tribu des Amalécites.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande n'a pas été aussi bonne que de coutume, un grand nombre ayant souffert de la grippe et d'une épidémie de coqueluche, laquelle a causé plusieurs décès. La tuberculose a causé trois décès et trois sont dus aux infirmité du vieil âge.

On a donné des leçons d'hygiène à l'école et aux assemblées de sciences domestiques. Un grand nombre enlève les vidanges autour des habitations; mais, à cause que les maisons sont trop rapprochées les unes des autres, il faut prendre de grandes précautions pour que les conditions hygiéniques soient bonnes.

Occupations.—La plupart des adultes mâles font la culture sur une petite échelle. La culture ne peut être faite que sur une petite échelle, vu qu'il n'y a que quelques sauvages qui ont des paires de chevaux pour faire le travail. Les hommes jeunes et d'âge moyen travaillent aux camps d'exploitation forestière l'hiver, et font le flottage des billes au printemps; ils sont aussi employés par les blancs pour travailler sur les fermes, où ils gagnent de bons gages. Quelques hommes et femmes font des raquettes et des souliers de chevreuil pendant l'automne et l'hiver et font des paniers au printemps et en été, où ils ont un débouché à portée dans les villes avoisinantes.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en général vieux et ont besoin de réparations.

Bétail.—Il n'y a qu'un petit nombre de chevaux et de bestiaux. On en prend bien soin. On devrait garder un plus grand nombre de bestiaux.

Instruments aratoires.—On prend bien soin des machines et instruments aratoires. On a besoin d'un plus grand nombre de machines afin de mener à bien les travaux de la culture.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont d'un caractère tranquille et sont industrieux. Leurs progrès dans la culture sont lents. Il semble qu'il faille les encourager énormément pour qu'ils continuent à se livrer aux travaux de la culture.

Tempérance et moralité.—L'usage des boissons enivrantes chez les jeunes gens a été très en évidence dans le passé; mais la mise en vigueur de la loi, en en faisant

payer l'amende à certains et en en condamnant d'autres à la prison a eu l'effet d'en diminuer l'usage au grand jour.

Les sauvages de cette bande n'observent pas très bien les lois de la morale, mais on fait de plus grands efforts pour améliorer les conditions sous ce rapport.

RAPPORT DE N. J. SMITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION SUD-OUEST, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bandes.—Les bandes suivantes sont renfermées dans cette agence: Woodstock, Kingsclear, Sainte-Marie et Oromocto.

Occupations.—Un grand nombre des sauvages de cette agence réussissent bien dans leurs cultures; d'autres travaillent pour des cultivateurs et des marchands de bois; quelques-uns travaillent sur les chemins de fer; quelques-uns dans les moulins; tandis, que d'autres travaillent comme journaliers.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été en général bonne, de même que les conditions hygiéniques.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence ont été tempérants et moraux.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, ces sauvages sont industrieux, soumis aux lois et respectés par leurs voisins.

RAPPORT DE GEORGE S. HOYT, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE D'ANNAPOLIS, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Ces sauvages sont des Micmacs.

Santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne cette année.

Occupations.—Ils font des paniers, ils servent de journaliers et de guides, et travaillent dans les camps d'exploitation forestière.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons de bois, dont le plus grand nombre est en bon état.

Traits caractéristiques et progrès.—Je suis sous l'impression que ces sauvages vivent plus confortablement que par le passé.

Tempérance et moralité.—La plus grande partie de ces sauvages sont tempérants. Quelques-uns parmi les plus jeunes s'adonnent à la boisson quand ils peuvent s'en procurer.

Ils observent bien les lois de la morale.

RAPPORT DE JOHN CAMERON, AGENT DE SAUVAGES POUR LES COMTES ANTIGONISH ET GUYSBOROUGH, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé.—La santé des sauvages excepté de ceux qui ont souffert de la tuberculose a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémies cette année. Il y a eu 10 mortalités causées par la consomption pulmonaire. Les mesures actives prises par le département pour la prévention de la consomption ont l'effet désiré, et la maladie est lentement enrayée. Les sauvages font aussi tout ce qu'ils peuvent pour enrayer cette maladie.

Occupations.—Les sauvages de cette agence se livrent à diverses occupations, telles que la culture, la pêche, la chasse et la tonnellerie. Un certain nombre de jeunes gens travaillent une partie de l'année dans les centres industriels, quelques-uns vont travailler à New-Glasgow et à Trenton, alors que d'autres vont aux centres miniers du Cap-Breton.

Progrès.—Ces sauvages n'ont fait que bien peu de progrès pendant les années dernières. Un grand nombre parmi eux ne pourrait pas vivre si le gouvernement ne les aidait pas.

Tempérance et moralité.—Les sauvages deviennent tout à fait tempérants. A quelques exceptions près, ils observent les lois de la morale.

RAPPORT DE A. R. McDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE D'ESKASONI, COMTE DU CAP-BRETON, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne pendant l'année. Il n'y a pas eu d'épidémie, très peu de maladies, et rien qu'un décès.

Occupations.—Les sauvages ont des occupations mixtes telles que la culture, la pêche, la tonnellerie, la chasse avec des pièges et l'exploitation forestière. Quelques jeunes gens travaillent une partie de l'année aux Sydneys et dans les houillères.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et ils observent avec une grande fidélité les lois de la morale.

RAPPORT DE C. J. SPARROW, M.D., AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE SYDNEY, COMTE DU CAP-BRETON, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages est bonne. Il y a eu trois décès causés par la tuberculose pulmonaire l'année dernière. Il n'y a pas de système d'égouts sur cette réserve; il y a aussi un trop grand encombrement ce qui rend les conditions sanitaires défavorables.

Occupations.—Les hommes et les femmes sont assez industrieux. Les hommes sont employés comme ouvriers dans les diverses industries locales, et font toutes sortes d'ouvrages aux alentours de Sydney; ils travaillent aussi le bois.

Bâtiments.—Les maisons sont presque toutes construites en bois et très confortables.

Tempérance et moralité.—La moralité des sauvages s'est améliorée pendant l'année. La nomination d'un agent de police local a eu de bons résultats.

RAPPORT DE ROBERT H. SMITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE COLCHESTER, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de la réserve Milbrook a été bonne pendans la dernière année, et il n'y a pas eu chez eux de maladie épidémique. Les règlements d'hygiène sont bien observées; les maisons sont peintes et blanchies; l'intérieur est ordinairement propre et net.

Occupations.—Les sauvages font des paniers, des bâtons de hockeys, des manches de haches et de piques. Pendant la saison, ils chassent, pêchent, et servent de guides aux sportsmen, et travaillent comme ouvriers à la coupe du bois en hiver; en été, ils travaillent dans les fermes environnantes, et dans la construction de chemin de fer. A cause de la croissance de l'industrie d'élevage d'animaux à fourrures, il s'est produit un changement dans le genre de chasse. Autrefois beaucoup d'animaux à fourrures étaient pris au piège ou tués, maintenant, on le laisse aller, dans l'espoir de le prendre vivant plus tard. Le résultat est une destruction moindre des animaux, et de plus gros profits dans l'industrie.

Bâtiments.—Toutes les maisons sont construites en bois, et très peu des vieilles cabanes restent encore.

Bétail.—On garde très peu de bétail, mais les animaux on l'air bien, et on en prend bien soin.

Instruments aratoires.—Vu la petite étendue de terrain cultivé, on se sert surtout d'instruments à main pour la culture.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont très industrieux et observent les lois, presque sans exception. Les adultes capables de travailler acquièrent de meilleurs habits, des meubles et d'autres choses leur donnant du confort.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont pour la plupart tempérants et de bonnes mœurs. Il est difficile d'obtenir de la boisson, et il y en a très peu qui puisse arriver à la réserve.

RAPPORT DE J. A. JOHNSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE CUMBERLAND, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages vivant dans ce comté sont des Micmacs.

Occupations.—Ils n'ont pas d'occupation régulière comme un métier ou une profession, et font tout ce qu'ils peuvent trouver à faire; mais à part quelques exceptions, ils sont paresseux et ne veulent pas travailler à moins d'y être forcés par la nécessité.

Santé et hygiène.—Il y a eu plus de maladies que d'ordinaire cette année, due en grande partie aux conditions d'hygiène. J'ai essayé de toutes les manières de leur montrer l'importance de la propreté de la personne et des choses qui l'entourent, mais, à moins d'être surveillés, ils retournent à leurs anciennes habitudes et coutumes.

Tempérance et moralité.—Il y a très peu, et même pas d'intempérance chez eux. Ceci, je crois, est dû en partie à leur grande attache à l'église.

Caractéristiques et progrès.—Leurs rapports avec les blancs ont beaucoup à faire avec leurs manières et leurs costumes, tellement que quelques-uns d'entre eux sont de très bons citoyens.

Il y a eu quelque progrès dans l'amélioration des maisons, et un progrès remarquable dans l'assistance des enfants à l'école du jour.

RAPPORT DE R. A. HARRIS, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE DIGBY, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence n'a pas été très bonne. Il y a eu trois cas de diphtérie pendant l'année. Toutes les précautions furent prises pour empêcher la maladie de se répandre, tous les autres membres de la famille furent vaccinés et la maison mise en quarantaine. Il y a présentement trois cas de tuberculose, et chaque cas est tenu aussi isolé que possible.

Occupations.—Les sauvages de cette réserve ont des occupations multiples. Presque tous font de la culture. Plusieurs au printemps font le flottage des billes. Pendant l'été, ils pêchent et font des ouvrages de fantaisie, qu'ils vendent facilement aux touristes, et pendant la saison de chasse, un bon nombre servent de guides aux sportsmen. Ils font aussi des manches de haches et des canots. En hiver les marchands de bois donnent du travail à un bon nombre.

Bétail.—Il n'y a pas beaucoup de bétail, mais ce qu'il y a est bien soigné.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observent bien les lois. Le progrès est lent, et un bon nombre d'entre eux sont très pauvres et doivent être aidés par le gouvernement.

Tempérance et moralité.—Les vieux sauvages sont tempérants et de bonnes mœurs; les plus jeunes s'adonnent plus ou moins à la boisson, qui, malgré tous mes efforts

pour l'empêcher d'entrer, se trouve de temps à autre dans leurs maisons et cause du trouble; il me fait toutefois plaisir de dire que pendant l'année la situation s'est améliorée.

RAPPORT DE DANIEL CHISHOLM, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE D'HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé.—En général, la santé des sauvages de cette agence fût normale, quoiqu'il y ait toujours de la maladie chez eux. La tuberculose semble être le grand ennemi des sauvages, et cela est dû en grande partie à la mauvaise ventilation de leurs maisons; et il est difficile de leur faire comprendre l'importance de l'air pur.

Aide.—Comme d'habitude, on a accordé de l'aide pendant l'hiver, et dans tous les cas aux vieillards, aux infirmes et aux nécessiteux qui n'ont personne pour prendre soin d'eux. Les malades ont parfois besoin et reçoivent de l'aide pendant leur maladie.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de chasse, de coupe de bois, et agissent comme guides, etc.

Bâtiments.—Les maisons sont presque toutes en bois. Plusieurs des sauvages en été reviennent à la cabane et au wigwam.

Bétail.—Ceux qui gardent des chevaux et du bétail en prennent bien soin.

Tempérance.—Ils sont en grande partie tempérants. Il y en a qui prennent de la boisson, mais on le remarque rarement.

Leurs mœurs, à part quelques exceptions, sont bonnes.

RAPPORT D'ALONZO WALLACE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE SHUBENACADIE, COMTE DE HANTS, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé de la bande pendant l'année fût assez bonne, la tucas aux vieillards, aux infirmes et aux nécessiteux qui n'ont personne pour prendre soin Dans tous les cas où la maladie contagieuse était évidente, on a fait la fumigation.

Occupations.—Les principales occupations sont la culture, la pêche dans les rivières intérieures, la chasse, la fabrication de paniers et articles de sport, comme des bâtons de hockey et des rames.

Caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande sont industrieux et observent bien les lois. La majorité est pauvre.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants seulement parce qu'il est presque impossible d'obtenir de la boisson. Ils sont toutefois de bonnes mœurs et religieux, et se plient aux exigences de la religion.

RAPPORT DE J. W. STEPHENS, AGENTS DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE WINDSOR, COMTE DE HANTS, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de ce comté sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est assez bonne, l'hygiène est bien observée.

Occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent en fabrication de paniers, tonnellerie, fabrication de manches de haches et de piques, et un ou d'eux d'entre eux travaillent au chemin de fer ou à la carrière.

Bâtiments.—Ces sauvages ont des petites maisons de bois, qui sont bien confortables.

Caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, observent les lois, et en général sont bien respectés.

Tempérance et moralité.—Ils sont en grande partie tempérants. Leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DU REVEREND DONALD MACPHERSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE D'INVERNESS, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—A part la parotidite, ou quelque chose de ce genre dans la réserve Whycocomagh en janvier, aucune maladie n'a sévi pendant l'année. De fait la santé fût excellente. Les gens prennent des précautions pour empêcher la tuberculose de se répandre. La condition hygiénique en générale tente à devenir meilleure.

Occupations.—Quelques personnes vivent entièrement de la culture. Presque tous les membres de la bande font de la culture, de la pêche, de la tonnellerie, de la chasse au piège, de la fabrication de manches de haches, de maillets, et s'engagent pour des travaux de toutes sortes. Les femmes font des paniers, des mocassins, etc.

Bâtiments.—Ces sauvages ont des maisons assez confortables, et certains font concurrence à leurs frères au visage pâle en construisant de belles maisons.

Instruments aratoires.—On prend bien soin des instruments; ils sont ordinairement mis à l'abri.

Caractéristiques et progrès.—Plusieurs sauvages de la bande Whycocomagh sont économes et vivent assez bien. Pour la plus grande partie, leur droit de citoyen ne leur fait pas une forte impression. Il y a de l'amélioration, quoique les procédés ne soient pas violents. Les membres de la bande Malagawatch sont un peu plus arriérés.

Tempérance et moralité.—Presque tous ces sauvages observent l'abstinence totale, quoique que quelques-uns prennent de l'eau de feu s'ils en trouvent. Ils vivent assez bien.

RAPPORT DE C. E. BECKWITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE KING, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont les Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été bonne. Leurs maisons sont tenues propres et tous les rebuts sont détruits.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de fabrication de paniers, de tonnellerie, de pêche, de chasse, et s'engagent comme guides ou journaliers.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en bois et bonnes.

Bétail.—Les sauvages prennent bien soin de leur bétail.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent bien les lois et sont industrieux.

Tempérance et moralité.—En général, ils sont tempérants. On boit très peu chez eux. La moralité est bonne.

RAPPORT DE N. P. FREEMAN, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE LUNENBURG, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—En général, la santé des habitants a été normale, et il n'y a pas eu de décès pendant l'année. Les sauvages prennent beaucoup plus de soin pour la propreté, quoiqu'il soit difficile de leur faire comprendre la nécessité de l'isolation des cas de tuberculose, car ils ne croient pas que la maladie est contagieuse.

Occupations.—Les sauvages demeurant sur les réserves s'occupent de culture, de coupe de bois, de chasse, de fabrication de paniers et de cercles de mâts. Ceux qui demeurent à ou près de Bridgewater gagnent leur vie en pêchant le saumon, et en travaillant dans les bois, et en général vivent confortablement.

Bâtiments.—Leurs maisons et autres bâtiments sont tous construits en bois, sont très confortables et assez bien meublés; certains ont des machines à coudre et des orgues.

Bétail.—Plus de la moitié des sauvages ont du bétail et en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ces gens possèdent quelques charrues, des herses et des instruments plus petits, comme des houes, des fourches, des râteaux, etc.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont bien industrieux, observent bien les lois et sont intelligents.

Tempérance et moralité.—A part quelques exceptions, ils sont de bonnes mœurs et tempérants.

RAPPORT DU REVEREND JOHN D. MacLEOD, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE PICTOU, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages pendant l'année a été bonne. Il n'y eût pas d'épidémie ni de maladie contagieuse. Les règlements pour empêcher l'infection dans le cas des malades tuberculeux, ont été bien observés.

Occupations.—Les sauvages de cette agence ont différentes occupations, comme la culture, la pêche, la fabrication des mocassins, des paniers, des tinettes à beurre, des manches de piques et s'engagent comme journaliers.

Bâtiments.—Presque toutes les maisons sont en bois et de petite dimension. Une bonne école fût construite cette année, et cette amélioration est bien appréciée.

Bétail.—On garde quelques chevaux et du jeune bétail sur la réserve, et on en prend bien soin.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires consistent en quelques charrues, des herses, des voitures et une herse articulée.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont en général industrieux et observent bien les lois. On ne peut pas dire qu'ils progressent rapidement; je crois toutefois qu'il y a un progrès visible.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont, à part quelques exceptions, tempérants et d'un bon caractère moral.

RAPPORT DE CHARLES HARLOW, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE QUEEN, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été assez bonne, à part quelques cas de grippe. Ils observent les règlements d'hygiène assez bien dans leurs maisons.

Occupations.—Les sauvages demeurant dans cette réserve tirent leur subsistance en grande partie de la culture. Ceux qui ne demeurent pas sur la réserve gagnent leur vie en pêchant, chassant, faisant des paniers et travaillant dans les bois.

Caractéristiques.—Les sauvages de cette agence observent bien les lois et sont industrieux.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DU REV. R. L. MACDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE RICHMOND, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé en général a été bonne. Il y eût deux décès, l'un de la tuberculose, l'autre d'un cancer. Il y eut un cas de rougeole, qui fût immédiatement mis en quarantaine et l'école fût fermée par précaution. Le résultat en fût qu'il n'y eût que ce cas.

En général, les sauvages s'habituent à observer plus qu'autrefois les règlements d'hygiène dans leurs maisons.

Occupations.—Les sauvages font de la culture, de la pêche, de la chasse au piège, fabriquent des paniers, des manches de haches, de bâtons de hockey, tous les genres de tonnellerie, et s'engagent comme journaliers. On pourrait ouvrir sur cette réserve une bonne carrière de pierre calcaire, qui rapporterait des profits à n'importe quelle compagnie.

Bâtiments.—Plus de soixante-quinze pour cent des maisons sont en bois, et sont assez bien meublées.

Bétail.—Environ la moitié de ces sauvages possèdent du bétail, dont ils prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont acquis d'autres instruments pendant l'année. On en prend bien soin.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages observent bien les lois. Très peu en effet sont indolents. Ils sont généralement industrieux et tentent d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Leurs mœurs sont excellentes, et ils observent presque tous l'abstinence totale.

RAPPORT DE JOHN HIPSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE SHELBURNE, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne au cours de l'année. Il n'y eût pas de maladie contagieuse. Ils observent les règlements de l'hygiène, et leurs maisons sont propres et en ordre.

Occupations.—Les sauvages s'occupent de pêche, de fabrication de paniers, de manches de haches et s'engagent comme journaliers.

Bâtiments.—Les maisons de cette agence sont construites en bois et en billots, et à part quelques exceptions, sont tenues en bon ordre.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages observent bien les lois, sont très industrieux, mais font très peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Les mœurs des Micmacs sont bonnes, et ils sont tempérants.

RAPPORT DE JOHN E. CAMPBELL, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE VICTORIA, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence au cours de l'année a été assez bonne. Il y eût deux décès pendant l'année. Les règlements d'hygiène sont bien observés.

Occupations.—Les principales occupations en hiver sont la tonnellerie et la fabrication de paniers.

Bâtiments.—Les maisons ne sont pas grandes, mais sont confortables et tenues en bon ordre: elles sont toutes construites en bois.

Bétail.—Le bétail et les chevaux sont tenus en bonne condition.

Instruments aratoires.—Le nombre d'instruments aratoires est plutôt limité, mais ils sont tenus en bonne condition.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve ont une disposition tranquille et paisible, ils sont industrieux et ambitieux pour améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—D'après mon expérience jusqu'ici avec les sauvages de cette agence, leur conduite morale a été bonne, et je ne connais chez eux aucune violation de la tempérance.

RAPPORT DE W. H. WHALEN, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE YARMOUTH, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Occupations.—Leurs principales occupations sont: la fabrication de paniers, de cercles de mâts et de manches de haches, la pêche, la chasse au piège, et ils agissent comme guides pendant les saisons de pêche et de chasse. Ils doivent aller à 30 milles pour chercher le bois pour faire les paniers.

Santé.—La santé des sauvages de cette agence est bien faible.

Tempérance.—A part quelques exceptions, ils sont tempérants.

Caractéristiques et progrès.—Leur progrès est très lent. Il y aura sans doute du changement plus tard, quand les enfants auront grandi; ils reçoivent de l'éducation.

RAPPORT DE A. J. BOYD, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR LA NOUVELLE-ECOSSE.

Tribus ou nations.—Tous les sauvages de la province de la Nouvelle-Ecosse sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—Les sauvages de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas souffert d'épidémie sérieuse au cours de l'année. Il y eût de la parotidite dans certaines réserves, mais sans résultat fatal. La tuberculose n'existe pas autant qu'autrefois. Les conditions d'hygiène chez les sauvages se sont grandement améliorées ces dernières années.

Bâtiments.—Le genre de maisons occupées par les sauvages s'est beaucoup amélioré depuis quelques années. Les autres bâtiments sont très bons pour ce qu'on y fait.

Bétail.—Il y a une bonne quantité de bétail dans presque toutes les réserves. Les sauvages prennent bien soin de leur bétail.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui font de la culture sont, règle générale, bien équipés, ayant des instruments comme des charrues, des herses articulées, des herses, râteaux, des semeuses, etc. On prend bien soin de ces choses.

Caractéristiques et progrès.—Très peu de ces sauvages se trouvent indépendants, mais tous essayent d'améliorer leur condition; certains font du progrès et personne ne s'appauvrit.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne sont pas adonnés à l'emploi de liqueurs enivrantes. Leur caractère moral est bon.

RAPPORT DU REV. JOHN A. MacDONALD, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Tribu.—Les sauvages de l'Ile du Prince-Edouard sont des Micmacs.

Santé et Hygiène.—Quoiqu'il n'y ait pas eu d'épidémie pendant l'année, il y eût beaucoup de maladies et le nombre de décès fût grand. Il y aurait eu beaucoup de

misère à cause de la sévérité de l'hiver, si ce n'eût été l'aide accordée par le département aux sauvages malades et dans le besoin. La tuberculose a sévi et la mortalité infantile fût grande. Toutefois les maisons ont été tenues propres, et tous les rebuts furent détruits.

Occupations.—Les sauvages de l'île Lennox sont admirablement situés pour la pêche des palourdes, des huîtres, des homards et des éperlans. Plusieurs font de la culture, quoique ce soit au même point que les années précédentes. Il n'y a pas de doute que la culture, quoique n'apportant pas de profit en espèces immédiat, donne un fondement plus solide à la prospérité, et donne des habitudes d'épargne et d'économie. La diminution de la pêche au homard peut être considérée comme un malheur non sans mélange. Les autres genres de pêche sont pratiqués quand ils ne sont pas un empêchement à la culture. Situés comme le sont ces sauvages au centre de la meilleure contrée où se pêchent les Malpecques, ils demandent au gouvernement local de leur louer les grèves arides pour l'élevage des huîtres. Certains font des paniers ou autres travaux sauvages, et les femmes font des mocassins perlés et font la récolte des fruits.

Bâtiments.—Les maisons sont finies pauvrement, et seulement deux ou trois dans toute la réserve ont plus d'une chambre en bas et une chambre en haut. C'est là un des plus grands empêchements pour élever leurs familles. Les maisons sont tenues scrupuleusement propres.

Bétail.—Les sauvages aiment leurs animaux, et en prennent bien soin. Le bétail sur l'île Lennox est difficile à surpasser et est bien admiré par les visiteurs.

Instruments aratoires.—Ils prennent bien soin des instruments aratoires qu'ils possèdent. Une quantité considérable de la moisson est faite avec la faux et le râteau à main.

Caractéristiques et progrès.—Les gens, quoiqu'étant plus intelligents, ne sont pas aussi économes qu'autrefois. Avec le succès de la pêche au homard, ils ont négligé leurs fermes plus ou moins; mais actuellement, il y a une inclination vers la culture avancée. Je les trouve travaillants et industrieux.

Tempérance et moralité.—Quoique les sauvages, comme corps, sont sobres, de bonnes mœurs et religieux, se comparant favorablement avec leurs frères blancs, il y a eu des cas de relâche, dont je me suis occupé, et j'espère dans l'avenir avoir peu de difficulté.

RÉSERVE MORRELL.

La réserve Morrell est située dans la partie est de l'Ile-du-Prince-Edouard et se trouve le centre de la population Micmac de cette partie.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette réserve fût très pauvre. Plusieurs moururent dans l'année. Un très petit nombre demeurent permanemment sur la réserve; en effet, je ne trouvai là que trois familles quand je fis ma visite. Ils font toutefois bien attention à la propreté de leurs maisons, et font brûler tous les rebuts.

Occupations, bétail et instruments aratoires.—Ils ne cultivent pas, et par conséquent n'ont pas de bétail ni d'instruments aratoires. Ils font des paniers et autres travaux des sauvages, et font la pêche.

Bâtiments.—Les maisons sont construites en bois, et sont bien entretenues.

Caractéristiques et progrès.—Il ne semble pas que les habitants de cette réserve soient aussi bien qu'il y a quelques années. Il m'a semblé que la terre a été épuisée par les moissons successives, sans qu'on ait fait quoi que ce soit pour la fertiliser.

Tempérance et moralité.—Les gens de cette réserve sont tempérants et de bonnes mœurs. A Rocky-Point, que j'inclus dans cette réserve, j'ai découvert quelques désordres qu'il a fallu réprimer. Des personnes de Charlottetown ont été poursuivies pour avoir apporté des boissons enivrantes dans la réserve.

RAPPORT DE G. H. WHEATLY, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE BIRTLE, MANITOBA.

Tribus.—Deux tribus seulement sont représentées dans cette agence: les Sioux ou Dakotas, et les Saulteux.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette agence: les Sioux Queue d'Oiseau, les Keeseekowenin, les Waywayseecappo, les Joueurs et la bande de la rivière Qui Roule.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces sauvages, à part quelques exceptions, a été très satisfaisante.

L'hygiène s'améliore. la majorité tiennent leurs maisons et les environs propres, et font aussi le lavage régulier hebdomadaire de leurs sous-vêtements.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont la culture, l'élevage, la chasse, la chasse au piège et la pêche. Quelques jeunes gens s'engagent comme journaliers. Plusieurs coupent du bois de chauffage pour le vendre, et ramassent des racines de sénéga. Les femmes font des paniers, des nattes, des mocassins et des travaux de perles, et certaines s'engagent comme servantes.

Bétail.—Ces sauvages prennent bien soin de leurs chevaux et améliorent la grosseur et la race. Ils ne font pas aussi attention au bétail.

Bâtiments.—Plusieurs bonnes et grandes maisons de billots, avec toits en bardeaux, planchers de bois, et portes et fenêtres fabriquées, ont été construites cette année. Il y a aussi un certain nombre de maisons de bois bien construites et peintes.

Instruments aratoires.—Chaque réserve a l'équipement nécessaire de machines et instruments aratoires. Il y a deux batteuses dans cette agence.

Tempérance et moralité.—La majorité de ces sauvages sont tempérants; quelques-uns prennent de la boisson à l'excès quand ils en ont la chance.

Dans les circonstances, ces sauvages peuvent être recommandés pour leurs mœurs.

Caractéristiques et progrès.—En somme, ces sauvages progressent rapidement et cultivent leurs réserves avec énergie; ils construisent de meilleures maisons, écuries et autres bâtiments. Certains, toutefois, sont indolents et ne veulent pas faire de culture, préférant vagabonder, en chassant et chassant au piège, et faisant de petits travaux pour les cultivateurs.

RAPPORT DE F. W. R. COLCLEUGH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE CLANDEBOYE, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette réserve: Les Têtes-Cassées, les bandes de la rivière Noire, du Fort-Alexandre et de la rivière du Trou-d'Eau.

Tribus.—On trouve les tribus suivantes: les Ojibbewas, les Saulteux, et quelques Cris des Marais et des métis français.

Santé et hygiène.—Règle générale, la santé de ces sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie.

Occupations.—La pêche et la chasse sont les principales occupations. Quelques sauvages travaillent dans les camps de bois de chauffage et de traverses de chemin de fer en hiver; d'autres comme journaliers. Certains travaillent cette année dans la construction de chemin de fer.

Bétail.—Les sauvages de cette agence n'élèvent pas beaucoup de bétail.

Bâtiments.—Les maisons sont faites de billots avec toits en bardeaux; mais les sauvages vivent ordinairement dans des tentes en été. Dans presque tous les cas, les maisons sont chaudes et confortables, et propres et nettes.

Instruments aratoires.—En général ces sauvages n'ont que des instruments de jardinage. Toutefois, la bande du Fort-Alexandre a reçu récemment une batteuse du département.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants en général.

Les mœurs de ces sauvages sont aussi bonnes que possibles.

Caractéristiques et progrès.—Certains sauvages sont industrieux et réussissent bien, mais la majorité ne progressent pas et vagabondent trop.

RAPPORT DE C. H. CARTER, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE LA RIVIERE AU PECHEUR, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette agence: Les Péguis, la bande de la rivière au Pêcheur, les Jackhead, les Veines-du-Sang, les Petits-Grands-Rapides, les Pekangekum et la bande du lac au Daim.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont la chasse et la pêche. Ils s'occupent aussi de culture, d'élevage, et travaillent pour les cultivateurs et colons de race blanche et les compagnies de pêche, aussi dans les camps de bois.

Bétail.—Ces sauvages ne gardent pas beaucoup de bétail, le fait est que dans certaines bandes il n'y en a pas du tout.

Instruments aratoires.—Les bandes qui font de la culture ont de bons instruments.

Bâtiments.—Les maisons dans cette agence sont construites en billots, dans certains cas finies en planches. Règle générale elles sont propres et confortables. Plusieurs sauvages vivent dans des tentes quand ils chassent.

Santé et hygiène.—Règle générale, l'hiver dernier, les sauvages de cette agence ont joui d'une bonne santé. Dans certaines bandes, il y a eu plusieurs rhumes et grippes pendant l'hiver. Dans la bande des Péguis, la tuberculose sous toutes ses formes semble bien enracinée; plusieurs enfants sont morts au printemps.

Règle générale, on fait bien attention à l'hygiène.

Tempérance et moralité.—On peut dire des sauvages de cette agence qu'ils sont tempérants; dans certains cas où ils étaient intempérants dans le passé, ils s'améliorent. Les mœurs sont bonnes.

Caractéristiques et progrès.—Généralement, ces sauvages sont industrieux et observent bien les lois. Ils sont toutefois plus énergiques à la chasse qu'aux autres occupations.

RAPPORT DE JAMES McDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE GRISWOLD, MANITOBA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes de la rivière du Chêne, n° 58, et du lac du Chêne, n° 59.

Santé et hygiène.—La santé des membres de la bande de la rivière du Chêne fût généralement bonne. Plusieurs vieillards moururent pendant l'année. Il n'y eût d'épidémie dans aucune bande, mais il y eût plusieurs cas de tuberculose et de pneumonie.

Leurs maisons sont tenues propres. L'accumulation des déchêts pendant l'hiver a été brûlée. Les sauvages font plus de fenêtres dans leurs maisons. On prend des précautions pour empêcher la diffusion de la tuberculose, et les maisons sont désinfectées après une mort, là où il y a eu de la tuberculose.

Occupations.—La culture est maintenant l'occupation principale chez les sauvages et ils semblent en faire un succès. Ils vont à la chasse et à la chasse au piège pendant la saison. Ils sont mieux financièrement qu'ils ne l'ont été quelque temps auparavant. Ils réussissent bien à la chasse.

Bâtiments.—On a construit dans les deux réserves plusieurs maisons pendant l'année, et on remarque une grande amélioration.

Bétail.—Ces sauvages ne gardent que des chevaux, mais ils sont dans une condition excellente. Ils sont bien logés. Les bœufs de travail sont aussi en bonne condition.

Instruments aratoires.—Ils ont un bon équipement, et ils achètent des machines modernes. Ils prennent bien soin de leurs instruments.

Caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande de la rivière du Chêne ont fait beaucoup de progrès en civilisation et en industrie. Ils commencent à vivre comme des blancs et apprennent à économiser. Ils ont payé beaucoup de vieilles dettes. Ils observent bien les lois.

Les membres de la bande du lac du Chêne sont paisibles, mais enclins à la paresse. On a remarqué quelque amélioration dans les opérations de culture de la réserve, mais ils pourraient faire mieux s'ils le voulaient.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages peuvent être considérés comme étant de bonnes mœurs. On n'a remarqué qu'un cas d'intempérance pendant l'année. La police de Brandon a aidé beaucoup en empêchant la vente de liqueurs aux sauvages de Brandon.

RAPPORT DE J. G. STEWART, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE NORWAY-HOUSE, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: Norway-House, lac à la Crosse, Nelson-House, Oxford-House, lac de Dieu et lac de l'Ile.

Tribus.—Presque tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Cris de Marais; les autres sont des Saulteux.

Occupations.—La pêche, la chasse, la chasse au piège, le transport et les voyages sont les principales occupations de ces sauvages. Ils font la pêche pour leur propre usage.

Bétail.—Jusqu'à présent, on a gardé très peu de bétail dans cette agence. Dans presque toutes les réserves il n'y a pas de bétail du tout.

Instruments aratoires.—Comme on ne fait pas de culture dans cette agence, on ne se sert que d'instruments de jardinage.

Bâtiments.—On a complété très peu de bâtisses cette année. Presque toutes les maisons sont de très pauvres bâtisses, mais il y a de l'amélioration, et l'on se sert de feutre goudronné pour les toits.

Santé et hygiène.—En général, pendant l'année la santé de ces sauvages a été bonne, il n'y a pas eu d'épidémie sévère, et il y a une amélioration sur l'année dernière. La seule cause de mauvaise santé est une sorte de tuberculose.

Quoiqu'on s'occupe très peu de l'hygiène, car plusieurs vivent dans des tentes en été et dans des tepees de bois en hiver, ils peuvent abandonner les environs non hygiéniques.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages de cette agence sont tempérants; ils ont peu de chance de s'adonner à la boisson.

Les mœurs sont bonnes, mais pourraient être meilleures.

Caractéristiques et progrès.—Presque tous ces sauvages sont de bons travailleurs et sont industrieux. Malheureusement, toutefois, ils sont ordinairement extravagants et dépensiers. Dans deux ou trois réserves, ils sont très en arrière de la civilisation.

RAPPORT DE R. LOGAN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES AGENCES DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH, MANITOBA.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: Rivière-du-Roseau, Rapides-du-Roseau, Lac-du-Cygne, Jardins-Sauvages, Longue-Pointe, et les Sioux du Portage-la-Prairie.

Occupations.—La culture du grain est l'industrie prédominante de cette agence. Plusieurs sauvages travaillent pour les cultivateurs blancs. On fait peu d'élevage.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont suffisamment d'instruments, dont ils prennent généralement bien soin.

Bâtiments.—Presque toutes les maisons sont en billots avec des toits de boue, mais on en construit d'autres avec des toits en bardeaux et des planchers en bois.

Santé et hygiène.—Dans presque tous les cas la santé des sauvages a été bonne; il y a eu des rhumes et de la toux, et des cas de tuberculose.

Les précautions d'hygiène sont généralement prises.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sauvages s'adonnent à la boisson, quand ils peuvent en obtenir.

Il y a beaucoup d'immoralité chez ces sauvages.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont généralement satisfaits et industrieux; ils travaillent régulièrement pour les cultivateurs, mais n'ont pas la même persistance quand ils travaillent pour eux-mêmes.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Ces sauvages vivent sur une étendue de terrain à environ deux milles de la ville. La santé de ces sauvages est semblable à celle des sauvages vivant dans les réserves. Ils gagnent de bonnes gages pendant l'été en travaillant chez les cultivateurs des environs, et en hiver font de la chasse et de la chasse au piège.

Les murs de leurs maisons et de leurs écuries sont construits en billes et la majorité des maisons ont des toits en bardeaux et des planchers en bois. Ils ont de bons jardins et cultivent une grande quantité de légumes. Naturellement, comme la majorité des sauvages, ils s'adonnent plus ou moins à la boisson, et sont souvent amenés devant le magistrat de cette ville et invariablement condamnés à l'amende.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: la baie au Sable, le lac Manitoba, le Flux et Reflux, Fairford, lac Sainte-Martin, la Petite-Saskatchewan, la rivière au Héron, le Creek-du-Pin, la rivière de la Poule-d'Eau, et la rivière Plate.

Occupations.—La pêche, la chasse et la chasse au piège sont les principales occupations de ces sauvages. Ils font très peu de culture pour eux-mêmes, quoique plusieurs travaillent pour les cultivateurs de race blanche. Plusieurs ont de petits jardins.

Bétail.—Plusieurs sauvages entretiennent très bien leur bétail, et cependant en général, le nombre des animaux n'augmente pas, car les sauvages ne s'intéressent pas beaucoup à l'élevage.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin, car en général ils ne s'en servent que pour le jardinage, faisant très peu de culture.

Bâtiments.—Les maisons de ces sauvages sont en billes, mais une amélioration des bâtiments s'opère, les toits en bardeaux et les planchers en bois apparaissent partout. Elles sont en général confortables et proprement tenues.

Santé et hygiène.—Pendant l'année écoulée, ces sauvages ont été en assez bonne santé, souffrant dans quelques cas de rhumes, grippes, et affections pulmonaires.

Les règlements sanitaires ont été bien observés. Dans beaucoup de cas les sauvages remplacent leurs maisons par des tentes durant l'été, ce qui a un excellent effet.

Tempérance et moralité.—Quelques sauvages sont portés à l'intempérance quand ils peuvent avoir de l'alcool qui leur est parfois apporté par les métis.

La moralité est généralement bonne.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en général industrieux, travailleurs et respectueux des lois. Ils font quelques progrès. Ils imitent les blancs dans leurs costumes et dans leur manière de vivre.

RAPPORT DE S. J. JACKSON, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DU LAC MANITOBA, MANITOBA.

Je rencontrai la délégation du traité, conduite par l'agent Logan, à Portage-la-Prairie le 17 juin, et nous allâmes à Westbourne, Manitoba, par chemin de fer, et là nous prîmes la chaloupe à gazoline du département *Henrietta,* pour nous rendre à la réserve de la baie au Sable, à environ 40 milles, où l'agent paya aux sauvages l'argent de leur traité les 18 et 19 juin. Ces sauvages appartiennent à la tribu des Saulteux et ont une réserve d'environ 12,131 acres. Le 19 je visitai la réserve et inspectai les maisons et les améliorations. En plus des membres mentionnés l'an dernier, je vis que Jos Spence avait cinq acres plantées en avoine. Joe et son frère Andrew ont un quart de section enclos en fil barbelé. Moïse Beaulieu a labouré trois acres et continue son labour. Gustave Levasseur a une acre d'orge et Georges Levasseur a quinze acres d'avoine et d'orge. Il a aussi sur sa terre une nouvelle écurie et une nouvelle grainerie.

Joe Levasseur a trois acres d'avoine, ainsi qu'une bonne maison et écurie. Andrew Spence a vingt acres d'avoine et une acre de pommes de terre. Il a aussi une nouvelle écurie. Michel Beaulieu avait dix acres d'avoine ayant atteint un pied de hauteur alors, et avait aussi coupé les billes pour une nouvelle écurie. Tout ce nouveau travail est fait sur la partie de la réserve à environ deux ou trois milles du lac, où il y a de la terre de première classe, couverte en grande partie de bois. Les townships à l'ouest de la réserve ont été constitués en district d'irrigation en vertu de la loi provinciale, et beaucoup de travail a été fait pendant la saison dernière. Ce travail aura l'effet d'empêcher les eaux des terres en arrière d'inonder la réserve connue dans les années précédentes, et fera de la réserve la meilleure terre de culture.

J'inspectai le Creek-au-Chien le 21 avril, et trouvai bien peu et même aucune amélioration sur cette réserve. Cette bande appartient aux Saulteux et la réserve consiste en 9,427 acres, des broussailles principalement, ainsi qu'une grande quantité de terre à foin. Ces gens feraient bien, s'ils faisaient l'élevage, mais ils n'ont pas les qualités nécessaires pour s'installer, et la conséquence est qu'à cause du prix élevé du bétail, ils ont dû se défaire d'une grande partie de ce qu'ils avaient. Ils ont eu une assez bonne année, beaucoup de provisions, ce qui est la principale chose à leur point de vue, et les hommes ont trouvé beaucoup de travail chez les cultivateurs.

J'inspectai la réserve du Flux et du Reflux le 23 juin, parcourant leur territoire avec le chef Houle, et jamais je n'ai vu les choses aussi en arrière à cette époque de l'année, pas une pomme de terre n'ayant poussé et aucune amélioration n'ayant été faite pendant l'année. Ces sauvages appartiennent à la bande des Saulteux, et ont à leur disposition 10,816 acres de terre de bone qualité, mais l'irrigation manque dans plusieurs parties de cette réserve. Cette bande fait peu ou à peu près rien pour améliorer sa réserve, tous depuis le chef jusqu'au dernier d'entre eux vont travailler ici et là. Pendant la moisson, ils vont aux districts de Gladstone et de Portage-la-Prairie et font les foins et le battage.

J'inspectai la réserve du lac Saint-Martin, le 27 juin, et vis que, quoique peu d'amélioration ait été faite pendant l'année, toutefois les sauvages ne furent pas à court

de provisions et furent capable de se bien vêtir avec le produit de leur travail, la pêche et le travail dans les carrières de Gypsumville et de la Roche-Rouge. Cette bande appartient à la tribu des Saulteux. Ces sauvages peuvent prendre tout le poisson dont ils ont besoin à n'importe quelle saison de l'année, car le lac Saint-Martin est renommé comme ayant le meilleur poisson blanc, et la viande d'orignal peut être obtenue sans beaucoup de travail. Les sauvages ont un assez grand nombre de têtes de bétail, qu'ils ont de la difficulté à garder, à cause des prix élevés aux marchés du dehors.

J'inspectai la réserve de la Petite-Saskatchewan, le 28 juin, et vis que ces sauvages avaient passé une assez bonne année, beaucoup de provisions et aucun obstacle. Ces sauvages appartiennent aussi à la tribu des Saulteux. Un certain nombre demeurent à l'embouchure de la rivière Dauphin, et y sont depuis quarante ans, et ne veulent pas aller demeurer dans la réserve même.

J'inspectai la réserve Fairford les 25 et 30 juin, et mardi, le 1er juillet. Ces sauvages appartiennent à la tribu des Saulteux. Ils ont gagné beaucoup d'argent pendant l'année à faire toutes sortes de travaux, et n'ont manqué ni de vêtements ni de provisions. Ils peuvent pêcher le poisson blanc en toute saison, et peuvent se procurer du travail quand ils le veulent. L'an dernier, en nous rendant là, nous nous sommes arrêtés à l'établissement de la "Canada Cement Company", à environ quinze milles au sud-ouest de la réserve, et nous y avons trouvé 200 hommes employés, dont un petit nombre sont des sauvages. Cet établissement leur donne beaucoup de travail quand ils en veulent, et le gérant dit qu'il gardera continuellement 100 hommes au travail. Ces établissements, quoique rendant service jusqu'à un certain point à nos sauvages, font du tort à beaucoup d'autres. Plus ou moins de whiskey entre dans les réserves et l'immoralité s'ensuit. Il y a eu très peu et même pas d'amélioration durant l'année, les sauvages se contentant d'un bien petit jardin, où ils ne cultivent que des pommes de terre et quelques autres légumes.

J'inspectai la réserve de la rivière au Héron, et trouvai cette petite bande de seulement 37, à peu près dans les mêmes conditions que l'an dernier. Ils appartiennent à la tribu des Saulteux. Les jardins paraissaient bien et le bétail semblait en bonne condition. Le moulin, qui était en opération l'an dernier, avait été fermé, et conséquemment, il n'y avait pas eu autant d'ouvrage. Ils ont du poisson amplement, et ne sont jamais à court de nourriture.

J'inspectai la réserve de la Poule-d'Eau, le 5 juillet, et trouvai les sauvages en bonne santé et n'ayant aucune plainte à formuler. Ces sauvages appartiennent à la tribu des Saulteux. Ils ont une assez grande quantité de bétail et quelques jardins dans lesquels ils cultivent la pomme de terre et des petits légumes, comme les oignons, les carottes, etc. Ils ont bien réussi à la pêche durant l'hiver. A mon second voyage à cette réserve, le 8 janvier, j'appris que plusieurs membres de la bande avaient déjà vendu pour $500 de poisson blanc, et ce, plus d'un mois avant la fin de la saison. Tous les membres en état de travailler peuvent gagner pendant l'hiver assez pour subvenir confortablement aux besoins de leurs familles pour une année. Il entre plus ou moins de whisky dans cette réserve pendant l'hiver, apporté du village de Winnipigosis.

J'inspectai la réserve du Creek du Pin les 9 et 10 juillet. Je louai une paire de chevaux et le 10 je visitai le nouveau chemin que la bande est à construire en arrière de la réserve où l'on trouve une terre de première classe. Les $200 accordés par le département la saison dernière pour la construction de cette route ont été bien dépensés. On a jusqu'à présent défriché la route d'une longueur de soixante pieds à travers les broussailles, sur une longueur de trois milles, et on y a mis de la pierre cassée. Il reste encore beaucoup à faire pour rendre ce chemin praticable au printemps. Cette bande, considérant sa population, a une très grande réserve, dont une partie est marécageuse, ne pouvant produire de foin, et dans un avenir prochain, on devra dépenser de l'argent en construction de routes, et en irrigation, si la bande se décidait à faire l'élevage. Je visitai cette réserve encore une fois le 5 mars, et trouvai que la pêche n'avait pas été aussi abondante et la fourrure n'avait pas rapporté autant que d'habitude.

J'inspectai la réserve de la rivière Plate le 14 juillet, et trouvai peu de changement. Ces sauvages vivent bien, ils pêchent et chassent avec beaucoup de succès, et tous les ans vendent une grande quantité de poisson aux acheteurs, qui le transportent en caisses de 200 livres à Mafeking. La courte distance de cet endroit à la réserve tend à y faire entrer beaucoup de whiskey, avec les conséquences suivantes. Le sauvage en général donnera $5 pour une bouteille d'une pinte de whiskey et conséquemment il y a toujours un grand nombre d'hommes prêts à profiter de cette manière facile de faire de l'argent. Il y a eu beaucoup de maladie dans cette bande durant l'année, et un grand nombre de décès.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Cette agence fait très peu de progrès dans la culture du grain, et, pour ce qui est du bétail, les prix élevés cette année ont poussé les sauvages à vendre presque tout ce qu'ils avaient.

AGENCE DU PAS.

J'inspectai la réserve du lac Plat le 21 juillet et vis que les sauvages s'étaient tiré d'affaire pendant l'année. Le bétail semblait en parfait état, les jardins de pommes de terre étaient en bonne condition, et les sauvages s'attendaient à les récolter une semaine plus tard. Les membres de cette bande font une vie assez facile, car ils sont si éloigné de la colonisation que la chasse est encore fructueuse. Les membres de cette bande appartiennent à la tribu des Cris de Marais.

J'inspectai la réserve de Terre-Rouge le 22 juillet, et vis que la bande avait passé une bonne année, avaient eu assez de provisions, et avec le produit de leurs travaux et de la chasse, avaient pu se bien vêtir. Ces gens peuvent obtenir tout le travail qu'ils veulent pendant l'hiver au compte de la *Finger Lumber Company* situés (certains d'entre eux) à pas plus de vingt milles de la réserve. Ils ont encore soulevé la question de leur bois de pruche et voudraient que le département des affaires des sauvages les aide à obtenir la permission d'en couper.

Les membres de cette bande sont des Cris de Marais.

J'inspectai la réserve du Pas le 25 juillet et le 6 août, et vis que la bande avait bien réussi depuis le dernier paiement du traité. Ils ont reçu du département des affaires des sauvages, en plus du montant du traité, $11 par tête d'intérêt, et $20 par tête en acompte pour les 540 acres avoisinant le village du Pas, qu'ils avaient abandonnées en mars 1913. En outre, ils ont eu une assez bonne année en fourrures, et la pêche fut aussi bonne qu'à l'ordinaire. Un grand nombre des jeunes gens sont partis la plupart du temps, l'hiver comme l'été, accompagnant les équipes d'arpenteurs et de prospecteurs, et de cette manière gagnant beaucoup d'argent. Cette bande cultive les pommes de terre en grande quantité, et ordinairement des graines au printemps. La santé a été bonne, et il n'y a vraiment rien à dire des mœurs. Ils demeurent de l'autre côté de la rivière Saskatchewan, en face de Le-Pas, et l'immoralité ne peut qu'exister, mais les règlements maintenant en vigueur, tenant les hommes de race blanche en dehors de la réserve à certaines heures, ont un bon effet. Les membres de cette bandes sont des Cris de Marais. La plus grande partie de la réserve, de ce côté de la rivière, a été remise au ministère et sera vendue à leur profit. L'île au Pêcheur, qui a été remise l'an dernier par la bande pour que le ministère y fasse ériger un pensionnat, subit actuellement de grandes améliorations. Vingt acres ont été défrichées et, au moment où j'écris ceci, un hopital et un pensionnat sont près d'être terminés.

J'ai inspecté la réserve de Chemawawin le 28 juillet et j'y ai trouvé les choses à peu près comme je les décrivais dans mon dernier rapport. L'année a été bonne, les sauvages n'ont pas manqué de provisions, la chasse a été assez bonne ainsi que les prix des fourrures. Tous les jardins sont bien tenus et le bétail est en bonne condition. Ces sauvages sont des Cris de Marais.

J'ai inspecté la réserve du lac à l'Orignal le 30 juillet. J'ai parcouru la réserve avec le chef et ses conseillers et j'ai vu presque tous leurs jardins et leurs maisons. Les maisons sont de bonne apparence et les pommes de terre comme les autres légumes sont débarrassés des mauvaises herbes et sont d'aspect vigoureux. La prise des fourrures a été bonne et les prix aussi. Cette réserve est à environ vingt milles du chemin de fer de la baie d'Hudson et, depuis deux ans, les jeunes gens ont pu se procurer tout le travail qu'ils ont voulu sur les équipes de construction. Ils ont ainsi gagné de l'argent suffisamment. Ces sauvages sont des Cris des Marais.

J'ai visité la réserve de Cumberland le 4 août et j'y ai trouvé toute la bande. La santé de cette bande a été bonne durant l'année et la saison favorable pour la chasse, mais les prix de la fourrure n'ont pas été aussi bons que l'année précédente. Ces sauvages ne font pas grand progrès avec le temps, mais ils se maintiennent assez bien. Ils appartiennent à la tribu des Cris des Marais. Leurs jardins avaient bonne apparence à l'époque de ma visite. Je n'ai pas visité cette partie de la réserve qui se trouve à Pine-Bluff, mais d'après les rapports des sauvages qui vivent à cet endroit, 20 milles environ de la réserve principale, les jardins sont aussi bien tenus qu'à Cumberland.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Tous les sauvages de cette agence ont encore devant eux plusieurs années durant lesquelles ils pourront vivre de chasse. Bien que quelques membres de la bande fassent un peu d'élevage, au Pas, Terre-Rouge, Lac-Plat, l'augmentation de leurs troupeaux n'est pas assez rapide et ne les aide pas beaucoup à soutenir leurs familles. Il semble presque impossible de faire comprendre aux sauvages de cette agence qui ont des bestiaux, comment ils peuvent en retirer toute la valeur. En général, ils laissent les veaux aux vaches et ainsi n'ont pas de lait pour leurs familles. Le ministère érige en ce moment un vaste hôpital sur l'île au Pêcheur pour soigner les sauvages de toute cette agence. W. R. Taylor, le nouvel agent, est entré en fonctions le 1er janvier 1913. Il venait de l'agence du Pelly, comprend la langue sauvage et est estimé de toutes les bandes qui se trouvent sous sa charge.

AGENCE DE BIRTLE.

J'ai visité la réserve Waywayseecappo le 5 novembre et j'ai constaté que l'année avait été prospère pour toute la bande. Pendant que je me trouvais à la réserve, j'y ai rencontré le Rév. Robert Bailey, missionnaire presbytérien, et je lui ai demandé de me donner son opinion sur la bande comme connaissant bien les gens et les lieux. Je crois que ses remarques doivent figurer ici et je les donne comme suit:—

"Les cinq dernières années ont été témoins d'un changement merveilleux et d'un grand progrès dans la réserve Waywayseecappo. Ce n'est pas lentement mais rapidement et par la force des circonstances que les membres de cette bande adoptent les méthodes civilisées et suivent le mode des blancs pour se procurer des moyens de subsistance en absorbant ses idées.

"La hutte de terre sera chose du passé dans quelques années, aujourd'hui on se sert de la maison couverte en bardeaux. Avec ses pièces séparées, cette maison se prête à plus de précautions sanitaires et, avec l'inculcation de méthodes sanitaires modernes, ceci amène une vie plus saine et une diminution du taux des décès. Beaucoup de maisons, avec leur assortiment d'ustensiles de cuisine, de linoléum et de literie pourraient se comparer favorablement avec les maisons des blancs; tandis que la préparation et la cuisson des aliments fait honneur à l'instruction des écoles industrielles, et cette réserve n'est plus aujourd'hui un endroit à éviter durant la saison des semailles.

"Si nous tenons compte de la dispense merveilleuse de la Providence en donnant un aussi grand nombre d'animaux à fourrures et des prix qu'ils apportent et si nous tenons compte aussi que le sauvage a été frappé comme partout par l'élévation du coût

de la vie et comprend qu'on ne peut pas faire autant avec un dollar qu'on ne faisait il y a quelques années, cette bande a très bien vécu et il n'y a eu que de très rares cas de besoin. De fait, un degré élevé d'énergie et d'économie se manifeste dans la prévision de l'avenir et on remarque souvent que les approvisionnements se font pour plusieurs semaines d'avance. La vie se trouve mieux balancée et ce n'est plus le système de fête aujourd'hui et de famine demain. Et je parle ici par expérience et emphatiquement. Toute tentative (sauf dans les cas des vieillards ou des indigents) faite par les sociétés des Eglises de donner des vêtements gratuits ou par le gouvernement, quelle que soit sa couleur, des remèdes ou des médecins gratuits aux jeunes sauvages capables de travailler, devrait être arrêtée car le résultat est de les rendre plus pauvres et non de développer leur énergie d'homme. Comme nous ne voudrions pas faire cela pour l'homme blanc virile, nous ne devons pas le faire plus pour le sauvage. Que cela soit dû à leur fierté ou à leurs idées de ce qui est respectable, le désir d'être bien habillé avec un complet moderne se fait beaucoup sentir.

" En ce qui regarde la culture, on constate un grand progrès dans ce sens, surtout quand nous comparons les résultats des cinq années précédentes avec celui de l'an dernier. La moyenne de la récolte a été aussi élevée que celle de l'établissement blanc voisin tandis que la qualité était excellente. Le désir évident de bien préparer la terre au printemps pour avoir une abondante récolte à l'automne est une preuve frappante que ces sauvages feront de bons cultivateurs avant longtemps, tandis que les bœufs sont écartés pour faire place aux chevaux de trait lourds qui sont bien soignés, ce qui montre évidemment qu'ils désirent devenir des cultivateurs de première force. Lentement, les vieilles méthodes de vivre disparaissent et les nouvelles méthodes, celles de la culture, s'assument de plus en plus et les marques de progrès dans ce sens sont très distinctes. Le ton moral de la réserve s'élève peu à peu quand on en juge par le désir honnête qu'ils ont d'observer les lois (celles du mariage y comprises), de payer leurs justes dettes et de vivre comme des citoyens paisibles et honnêtes. L'éducation occupe maintenant une place élevée dans leurs idées et la bande désire à présent que ses enfants reçoivent une bonne instruction nullement inférieure à l'instruction moyenne des petits blancs. Lentement, la lumière de la civilisation pénètre, les marques du progrès sont apparentes et c'est cela qui encourage ceux qui ont le privilège de travailler au milieu d'eux."

J'ai visité les réserves de la rivière Qui-Roule, de Keeseekooweenin, des Joueurs et des Sioux Queue-d'Oiseau, entre les 6 et 8 novembre et j'ai constaté que, dans toutes ces réserves, les sauvages étaient dans une condition assez prospère, bien que les récoltes n'aient pas été aussi bonnes qu'on pouvait s'y attendre dans certaines réserves. La bande des Sioux Queue-d'Oiseau a eu une récolte moyenne à l'acre de 9 boisseaux de blé et 20 d'avoine. Les autres réserves n'ont pas semé de blé, ou presque pas, mais leurs récoltes d'avoine étaient bonnes. Ils ont fané une grande quantité de foin et ils en auront plus qu'ils n'en ont besoin, ce qui leur permettra de le vendre.

Sur toutes ces réserves, la santé des sauvages a été bonne au cours de l'année et l'hôpital de Birtle, qui se compose maintenant de quatre maisons en charpente, a rendu de grands services à cette agence. L'infirmière Highet dirige toujours cet hôpital.

AGENCE DE GRISWOLD.

J'ai visité la réserve de la rivière du Chêne le 11 novembre et je me suis aperçu que les travaux de culture n'avaient pas été aussi avantageux que d'habitude, le blé ne donnant qu'un peu plus que 10 boisseaux à l'acre, tandis que l'avoine a donné une fraction de plus que 16 boisseaux.

La santé de la bande a été assez bonne durant l'année mais le médecin a eu tout de même considérablement de travail à soigner les petites maladies et prendre soin des tuberculeux.

J'ai visité la réserve du Lac-au-Chêne le 12 novembre et j'ai trouvé que les affaires y avaient peu changé depuis ma dernière visite, le seul événement important pour la bande étant le départ de ses membres, John Hunter, le meilleur de leurs cultivateurs. Il s'est joint à une bande de Sioux dans l'Etat du Montana. La santé de cette bande a été assez bonne durant l'année.

REMARQUUES GÉNÉRALES.

Les sauvages de ces deux réserves voyagent beaucoup. Ils élèvent un grand nombre de chevaux et peu de bestiaux.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

J'ai visité les réserves de Roseau le 18 novembre et j'ai fait une inspection spéciale pour le ministère les 24, 25 et 26 mars. Presque tous les hommes valides de ces deux réserves travaillent chez les cultivateurs établis dans le voisinage des réserves et font la chasse aux fourrures. La moyenne des salaires n'est pas plus que $100 par famille et par année. Ces sauvages sont trop près des endroits où ils peuvent avoir du whiskey pour faire beaucoup de progrès. Letellier et Dominion City sont deux petites villes où se débite l'alcool et qui se trouvent tout près de la réserve inférieure, la plus importante. Ces bandes appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

J'ai visité la réserve de Longue-Plaine le 20 novembre et j'ai découvert très peu d'améliorations depuis ma dernière visite en 1911. L'agent me rapporte que les sauvages voyagent beaucoup et que deux ou trois seulement des membres de la bande ont fait des tentatives de culture. Leurs maisons sont presque toutes d'aspect misérable et je crois que le moment est venu où l'on devrait envoyer ces sauvages dans une partie arriérée de la province où ils ne pourraient pas se procurer de whiskey. Cette bande appartient aussi à la tribu des Ojibbewas.

J'ai visité la réserve du Lac-au-Cygne le 4 décembre et j'ai vu que la bande avait fait une fort mauvaise récolte pendant l'année, la moyenne de récolte du blé n'excédant pas 10 boisseaux à l'acre, soit une demi-récolte et l'avoine donnant un quart de récolte, environ 15 boisseaux à l'acre. Je n'ai rien de nouveau à rapporter au sujet de cette bande. Les hommes continuent à travailler pour les cultivateurs des environs et gagnent leur vie presque entièrement de cette manière. Se trouvant près de la ville du Lac-au-Cygne, ils peuvent avoir tout l'alcool qu'ils désirent et, de fait, peuvent toujours s'en procurer quand ils ont de l'argent. Quand ils ne peuvent pas en avoir au Lac-au-Cygne, ils vont à Somerset, à dix milles de là. L'instructeur agricole fait tout ce qu'il peut pour empêcher ce trafic mais c'est un travail décourageant. Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

J'ai visité la réserve des Jardins-Sauvages le 25 novembre et n'y ai trouvé qu'une seule famille. Depuis que le vieux chef Yellowquill est mort, la famille a habité cet endroit. Il y a quatre misérables maisons sur cette réserve de 640 acres et, l'an dernier, il n'y a eu qu'une très petite récolte sur 30 acres.

Les indemnités ont été payées deux fois cette année aux sauvages des deux réserves de Lac-au-Cygne et Roseau.

J'ai visité les villages Sioux dans l'après-midi du 20 et j'y ai trouvé les choses comme d'habitude. Ils ont construit leurs maisons sur vingt-six acres, en dedans des limites de la ville de Portage-la-Prairie.

RAPPORT DE JOHN R. BUNN, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG, MANITOBA.

Dans les limites de cet inspectorat se trouvent trois agences, savoir: Clandeboye, rivière du Pêcheur, et Norway-House.

Le bureau et les quartiers généraux de l'agence Clandeboye sont situés dans la ville de Selkirk. Les réserves de cette agence, à l'exception de Saint-Pierre, se trouvent sur la rive du lac Winnipeg et s'étendent vers le nord jusqu'à une distance de 100 milles du bureau de l'agence de Selkirk. Elles sont établies isolément au déversement des cours d'eau suivants qui se déchargent dans le lac, savoir: les rivières Tête-Cassée, Winnipeg, Petite-Noire, Trou-d'Eau et le creek du Plongeon. Cette agence se trouve entièrement sur le territoire de la province du Manitoba.

L'agence de la rivière du Pêcheur a maintenant ses quartiers généraux dans la maison située à mi-chemin sur la réserve de Péguis.

Le site est suffisamment grand pour tous les besoins d'une réserve. On construit actuellement une résidence pour l'agent et elle sera terminée au cours de l'année de 1914, ce qui permettra à cet agent de mieux conduire ses travaux.

Le territoire que couvre cette agence s'étend depuis Tête-de-Chien, sur le lac Winnipeg, le long de la rive orientale et d'une partie de la rive occidentale et à la partie septentrionale de ce lac, pour pénétrer ensuite dans l'intérieur des terres depuis l'embouchure de la rivière Berens, vers l'est, jusqu'à Petits-Grands-Rapides, au lac des Chevreuils, et à Pekangekum, une distance d'environ 300 milles. La réserve de Péguis se trouve en amont de la rivière du Pêcheur.

Le bureau et les quartiers généraux de l'agence Norway-House se trouvent à Norway-House. L'étendue renfermée par les frontières de cette agence est très considérable et s'étend au nord et vers le nord-est à partir de l'extrémité septentrionale du lac Winnipeg. Sur les bords de la rivière Nelson, se trouvent les réserves de Norway-House, du lac La-Croix, de Nelson-House, du Lac-Fendu; sur le lac Oxford celle d'Oxford-House, à l'est et au sud; sur le lac de Dieu, celle du lac de Dieu et sur le lac de l'Ile, celle du lac de l'Ile. L'agence se trouve dans les limites de la province du Manitoba.

On peut estimer approximativement la population comme suit:—

Agence de Clandeboye,	5 bandes	—F. W. R. Colcleugh, agent.
Agence de la rivière du Pêcheur,	10 "	—Thomas H. Carter, agent.
Agence de Norway-House,	7 "	—Jas. G. Stewart, agent.
Total........	22	

La population totale montre une légère augmentation et est tout à fait dispersée sur la surface de cette agence.

Les moyens de transport par chemins de fer y font presque complètement défaut et à l'exception du lac Winnipeg, pendant une courte période de l'été, on ne peut atteindre cette vaste région que par des moyens de transport comportant une foule de difficultés et mille dangers. Pareil état de choses entraîne nécessairement de lourdes dépenses.

Pendant la saison de 1913, du 4 juin au 18 juillet, je me suis occupé du paiement des rentes annuelles dans les agences de Clendeboye et de la rivière au Pêcheur. J'accompagnais l'agent Carter, de la rivière au Pêcheur pendant qu'il faisait ses paiements sur la rivière Winnipeg et les réserves à Péguis. C'était la première fois qu'il accomplissait ce travail et je l'y ai aidé, tant pour payer les rentes annuelles que pour les autres travaux qui en découlent. Je l'ai quitté à la rivière Bérens et, tandis qu'il continuait vers Petits-Grands-Rapides, le lac au Daim et Pekangekum je suis retourné à

Selkirk. Je suis ensuite allé à Norway-House où j'ai assisté au paiement des rentes viagères qui a eu lieu du 6 au 8 août, inclusivement. Je suis heureux de dire que les affaires du ministère sont habilement conduites par les agents. J'ai assisté au paiement et j'ai écouté les discours des sauvages et il n'y avait pas de plaintes qui vaillent la peine ou qui n'aient pas été immédiatement expliquées et à qui satisfaction n'ait pas été faite immédiatement par les agents. Je suis satisfait de la confiance qui existe entre les sauvages et les agents et suis heureux d'en rendre témoignage.

AGENCE CLANDEBOYE.

Les sauvages de cette agence font partie de la grande tribu des Ojibways pour le grand nombre, quelques Cris des Marais ayant pénétré dans leurs rangs, soit par admission ou par alliance; ils parlent l'Ojibway, langue connue quelquefois sous le nom de Saulteux; le Cri des Marais est assez communément parlé. Beaucoup de ces gens parlent assez couramment l'anglais.

La santé générale des sauvages de cette agence a été bonne au cours de l'an dernier.

Au cours de l'automne dernier et dans le commencement de l'hiver, la température a été très variable et peu favorable à un bon état général de santé. Heureusement, les épidémies ne se sont pas fait sentir et cette mauvaise température n'a pas eu les résultats déplorables qu'on pouvait en attendre. Ces sauvages ont toujours plusieurs cas de tuberculose et d'inflammation des glandes mais les décès ont été peu fréquents. Les médicaments fournis par le département ont été d'un grand secours pour le traitement et le soulagement des malades, et le succès ainsi obtenu a lieu d'être satisfaisant. Les sauvages observent très bien les principes élémentaires d'hygiène.

L'hôpital, sous les auspices de la société des missions de l'Eglise d'Angleterre, est une institution réservée exclusivement aux soins à donner aux sauvages, et il est situé à Dynevor. Cet hôpital est venu en aide à un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants sans ressources. Le département a contribué généreusement à cette bonne œuvre et je ne saurais trop appuyer sur l'importance réelle des services que cette institution rend aux sauvages et au moment le plus opportun.

Le mouvement d'exode des sauvages de Saint-Pierre se continue, mais il n'a pas été assez rapide que je l'eusse pensé. Ceux qui demeurent encore à Saint-Pierre ont été avisés que la période durant laquelle le gouvernement donnera des secours à ceux qui veulent déménager est presque expirée. L'intention de quitter Saint-Pierre est cependant bien marquée. Deux des principaux chefs sont partis et j'espère en voir beaucoup d'autres prendre la même décision durant cette saison. Des arrangements ont été faits pour permettre aux sauvages de se construire des maisons en arrivant à Péguis et une quantité suffisante de bois de construction a été confiée à l'agent Carter, l'hiver dernier, de manière à ce qu'il puisse satisfaire aux demandes. On se rend également compte du fait que ceux qui se sont établis à Péguis ont bien réussi, de sorte que pour ceux qui sont restés en arrière, la chance la plus probable de se soustraire aux difficultés amenées par le changement est de déménager à leur tour dans la nouvelle réserve et de s'y établir définitivement.

On rencontre encore un nombre à peu près égal de vieillards, d'indigents, de veuves et d'orphelins. L'agent a fidèlement et promptement pourvu aux besoins de ces déshérités du sort.

Par toute la réserve les sauvages ont eu de la nourriture en quantité raisonnable. Il ne s'est présenté aucun cas particulier d'indigence absolue. Les jardins ont donné un rendement passable à leurs propriétaires. Un grand nombre de sauvages se livrent à la chasse et à la pêche, ce qui leur constitue un excellent moyen de subsistance. La chasse a été bonne durant la saison.

AGENCE DE LA RIVIÈRE DU PÊCHEUR.

Les sauvages de cette agence sont membres des tribus des Ojibways et des Cris du Marais, dans une proportion des deux tiers d'Ojibways et d'un tiers de Cris du Marais. Les langues parlées sont l'Ojibway ou le Saulteux et le Cri du Marais.

La santé des sauvages de cette réserve a été bonne pendant l'année.

Les rapports reçus de temps à autre des îles éloignées ont été favorables et les sources de renseignements sont, sous ce rapport, absolument certaines. Le docteur Palsson, d'Arborg, a visité Péguis et la rivière au Pêcheur au cours de l'automne, au milieu de l'hiver et ce printemps. Il a trouvé des cas de rhumes et troubles des bronches, des cas de tuberculose ordinaires et d'inflammation des glandes, mais rien de grave et seulement deux ou trois cas sérieux. Le département a fourni des médicaments en abondance et on les a utilisés à profit pour les sauvages, et les résultats obtenus ont été excellents.

Les sauvages ont eu un approvisionnement passable de produits alimentaires que leur procurèrent la chasse, la pêche et la culture de leurs jardins. Les prix des fourrures sont élevés et la chasse est généralement fructueuse pour les sauvages, car les réserves se prêtent bien à l'abri et à la protection des animaux à fourrure. On n'a fait rapport d'aucun cas de misère noire.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Les sauvages de cette agence sont pour un grand nombre, membre de la tribu des Cris du Marais; la langue communément parlé est le Cri du Marais.

En général, la santé de ces sauvages a été bonne, et il ne s'est rien passé qui mérite une mention particulière.

Le docteur Norquay a été nommé officier de santé de cette agence durant l'année et il demeure à Norway-House depuis août 1913. On lui a donné une ample provision de médicaments. Il a avec lui une infirmière qualifiée ce qui fait que ces gens sont bien soignés. L'hôpital qu'on doit ériger à Norway-House sera terminé durant la saison de 1914 et, quand il sera muni de ses accessoires, il donnera une institution splendide pour répondre aux besoins de cette région. Avec un interne en charge et une infirmière diplômée, cet établissement formera un asile pour les malades et les infortunés qui peuvent avoir besoin de secours. On ne rapporte aucune épidémie.

La situation générale de ces sauvages, pendant l'année dernière, a été raisonnablement satisfaisante; plusieurs d'entre eux s'occupent de chasse, de pêche, de la chasse au piège et du transport des marchandises. Ces occupations sont assez soutenues et rémunératrices, leur permettant de vivre dans une certaine aisance et de se suffire à eux-mêmes.

AGENCE DE LA BAIE-D'HUDSON.

Il y a deux réserves (non arpentées) dans cette agence, savoir, la réserve de York-Factory et celle du Fort-Churchill, situées toutes deux sur la rive occidentale de la baie d'Hudson.

A l'époque de ce rapport il n'y avait pas d'agent régulier. Le travail s'est accompli sous la surveillance de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Les sauvages vivent exclusivement de chasse et de pêche. La population de York-Factory appartient à la tribu des Cris du Marais et les sauvages de Churchill sont des Chippewyans.

Des rapports reçus de source certaine disent que l'état de la population sauvage de ce district a été satisfaisante.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Sous ce titre de remarques générales, je n'ai rien de spécial à ajouter comme renseignement. Je dois dire cependant que le commerce de liqueurs enivrantes parmi les

sauvages continue et forme la plus grande source de difficultés qui s'élèvent dans ce problème du soin des sauvages. Les officiers ont été très actifs pour arrêter et faire punir les délinquants et ils ont obtenu du succès dans une certaine mesure. Plusieurs délinquants ont senti le bras de la loi sous forme d'amende, d'emprisonnement ou des deux. La disposition naturelle du sauvage à succomber aux tentations augmente les difficultés qui entourent déjà cette question. Toutes les plaintes reçoivent l'attention immédiate de ceux qui sont chargés de s'occuper de ces choses.

Il me reste maintenant à rendre témoignage à la constance et à la loyauté dont ont fait preuve les fonctionnaires dans l'accomplissement de leurs importantes fonctions et dans l'administration des affaires officielles dont ils sont chargés.

Les sauvages apprécient hautement l'attitude du département des Affaires des Sauvages envers eux et constatent avec plaisir que le gouvernement s'efforce de remplir fidèlement toutes ses promesses, d'observer toutes les conditions du traité, de pourvoir à leurs besoins, de les protéger et de veiller sur eux.

RAPPORT D'ARPENTAGE DE DONALD F. ROBERTSON.

J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des arpentages que j'ai terminés au cours de la saison de 1913.

J'ai quitté Ottawa le 29 avril et je me suis dirigé sur Kamsack pour subdiviser la moitié est du N.-O. du quart de section 35, towsnhip 29, rang 32, ouest du méridien principal, en emplacements de parcs et pour détruire les bornes qui donnaient faussement les limites sud de la réserve Clé-du-Sauvage n° 65, ce qui faisait que cette réserve empiétait sur les sections 34 et 35 du township 31, rang 1, ouest du 2e méridien.

Le travail étant terminé à cet endroit, je suis retourné à Winnipeg et j'ai organisé les arpentages dans le district au nord de Norway-House.

Quittant Selkirk le 24 mai je suis arrivé à Cross-Lake le 3 juin et j'ai commencé le relevé d'une remise de 1,064 acres de la réserve sauvage n° 19, j'ai fait l'arpentage de cette remise de terrain et, le 19 juin, j'ai quitté Lac-La-Croix pour Lac-Fendu, arrivant à cet endroit le 24 juin.

A Lac-Fendu, j'ai arpenté une réserve de 11,066 acres, selon les conditions du traité n° 5.

Les sauvages de cet endroit vivent exclusivement de chasse, de pêche et de travail comme guides pour la compagnie de la baie d'Hudson. Ils n'ont pas encore fait grand'chose dans le jardinage, bien que la compagnie de la baie d'Hudson et le révérend M. Fox, de la mission anglicane, aient de très beaux jardins.

Avant de continuer je crois de mon devoir de déclarer que le révérend M. Fox nous a grandement facilité le travail à cet endroit.

Comme presque toute cette contrée, la réserve est entrecoupée fréquemment de petits lacs, de marais et de muskegs en arrière des rives des lacs mais, sur les bords même des lacs, la terre est élevée et, si on le débarrasse de la mousse qui le recouvre, le sol est d'assez bonne qualité et, bien que la saison soit courte, convient parfaitement aux jardinages. La terre est couverte de petite épinette blanche et de tremble.

Ayant terminé mes arpentages à Lac-Fendu, j'ai quitté cet endroit le 1er août et, continuant le long de la rivière du Bois-Brûlé je suis arrivé à Nelson-House le 6 août. Sous les conditions du traité n° 5 j'ai arpenté une réserve de 14,452 acres sur les bords des lacs Pied-Imprimé et Mistawasis. La terre est élevée à cet endroit et le sol est le meilleur que j'aie jamais vu dans cette région du nord.

Les sauvages de cet endroit vivent de chasse et de pêche, mais, à l'encontre de ceux de Lac-Fendu, ils ont aussi de forts bons jardins.

Cette réserve, bien qu'entrecoupée de petits lacs, marais et muskegs, a une bien plus grande proportion de bonnes terres qu'aucune autre de ce district. Le bois se compose principalement d'épinette blanche et de tremble.

Ayant fini mon travail à Nelson-House, je me suis dirigé de nouveau sur Cross-Lake en passant par les lacs Paint, Wintering et Landing et là, à cause de 73 sauvages indépendants qui se sont fait admettre d'après le traité n° 5, j'ai arpenté une nouvelle réserve sur le rivage pour ce nombre de sauvages et j'y ai compris aussi une superficie de 1,064 acres en échange de cette partie de la réserve n° 19 qui a été remise. Les réserves additionnelles comprennent une superficie totale de 3,395 acres.

A cet endroit, le pays est tout couvert de petite épinette blanche et de tremble. Il est entrecoupé de petits lacs, de marais et de muskegs. La saison se trouvant avancée pour compléter d'autres relevés dans ce district, je suis retourné à Winnipeg et, le 5 octobre, je suis parti pour la réserve sauvage Flux et Reflux, n° 52, *via* Sainte-Rose du Lac, arrivant sur cette réserve le 9. J'ai tracé de nouveau la limite sud de cette réserve et rétabli les limites nord et ouest.

A la fin de ce travail, je suis revenu à Winnipeg et j'ai congédié mes hommes le 22 octobre, arrivant à Ottawa le 24 octobre.

RAPPORT DE A. J. BELL, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE FORT-SMITH, TRAITE N° 8, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Tribus ou nations.—Tous les sauvages de ce district appartiennent à l'une des cinq nations, les Chipewyans, les Cris, les Côtes-de-Chiens, les Esclaves ou les Couteaux-Jaunes.

On trouve les Chipewyans à l'extrémité est du lac Athabaska où ils habitent un territoire qui s'étend au sud du lac Le-Haché, nord de la rivière Dubant et sur les terres arides. Dans leurs excursions de chasse, ils vont souvent aussi loin que le lac Wollaston, où ils font des échanges avec les Esquimaux de la baie d'Hudson. Des membres de cette nation se trouvent aussi sur la rivière du Grand-Esclave, sur la grande et la petite rivières au Bison, qui coulent dans le Grand lac de l'Esclave, à l'ouest de Fort-Résolution.

Les Cris habitent la côte ouest du lac Athabaska et les embranchements de la rivière à la Paix inférieure, connus sous le nom de "Quatre fourches".

Les Côtes-de-chien occupent la côte nord du Grand lac de l'Esclave, le pays aux environs du bras de la Fort-Rea et entre cet endroit et la rivière Couteau-Jaune.

Les Esclaves se trouvent au poste de la Rivière-au-Foin, le long de cette rivière et le long des bords du Grand lac de l'Esclave, près de l'embouchure du Mackenzie.

Les Couteaux-Jaunes habitent la côte nord du Grand lac de l'Esclave, à l'est de la rivière Couteau-Jaune, le long de cette rivière et de la Lockhart et aussi la côte sud-est du Grand lac de l'Esclave.

Santé et hygiène.—A l'exception de deux bandes, les sauvages de cette agence ont éét en bonne santé toute l'année et leurs maisons sont proprement tenues.

Malheureusement, cependant, la tuberculose est épidémique parmi les Chipewyans de Smith-Landing et les Esclaves de la Rivière-auéFoin et du Grand lac de l'Esclave, par le fait qu'ils habitent des maisons trop petites et mal aérées. La mortalité chez les jeunes enfants de la première bande est épouvantable.

Occupations.—Les sauveges de cette agence vivent presque exclusivement de chasse et de pêche. Ceux qui demurent à Smith-Landing font aussi beaucoup de transport avec des voitures et des chevaux, sur le Portage-Smith.

Bâtiments.—Les Chipewyans qui habitent les côtes nord et sud du lac Athabaska ont d'excellentes maisons en général proprement tenues. La plupart des Chipewyans de Smith-Landing ont de petites maisons et des écuries, la plupart propres et bien tenues. Les Couteaux-Jaunes et les Côtes-de-Chien ne construisent pas de maisons, en général, et habitent des tentes. Les Esclaves construisent des maisons mais elles sont mal faites et, en général, mal tenues.

Tempérance et moralité.—Les Cris sont très pacifiques et observent bien la loi. Dans beaucoup de cas, ils demandent à envoyer leurs enfants à l'école et les envoient en pension à l'école sauvage de Chipewyan.

Les Couteaux-Jaunes ne sont pas gens de progrès mais ceux qui font affaire avec eux les considèrent comme honnêtes. Ils sont très susceptibles au sujet du paiement de leurs dettes. Ils sont moraux et on n'a pas rapporté de cas d'ivresse parmi eux.

Les Côtes-de-Chien sont aussi très honnêtes, mais manquent aussi d'esprit de progrès bien qu'ils laissent leurs enfants à l'école si on les y envoie. On n'a pas rapporté de cas d'ivresse chez eux et leur moralité est bonne.

Les sauvages Esclaves manquent aussi de progrès, mais sont considérés comme assez honnêtes. On n'a pas rapporté de cas d'ivresse chez eux. Leur moralité est cependant au-dessous de la moyenne.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Il y a eu peu de cas de misère chez les sauvages au cours de l'année écoulée.

Les bandes indépendantes de Fort-Rae ont beaucoup souffert à cause de l'absence de la bande de caribous qui ne sont pas passés par cet endroit durant l'hiver 1912-13 et aussi à cause du manque de pêche. Dans les cas extrêmes, des secours ont été donnés par la compagnie de la baie d'Hudson et la *Northern Trading Company.*

Il semble que la nourriture doive manquer de la même manière à cet endroit pendant l'hiver prochain.

Le commerce des fourrures a été bon dans toute l'agence, l'hiver dernier, le renard étant abondant et donnant de bons prix. La prise des renards argentés et noirs a été abondante et les prix 30 pour 100 plus élevés que dans les années précédentes. On a aussi capturé des renards vivants pour les expédier ailleurs. Ceci ouvre une grave question, à propos de la reproduction en cet endroit si les exportations se font trop nombreuses.

Le feu continue à dévaster d'immenses étendues de terrain, repoussant le gibier et les animaux à fourrure dans des endroits plus écartés. Le bureau de sylviculture s'est occupé de la chose et a maintenant un navire-patrouille sur la rivière de l'Esclave, en aval. On a fait des sermons aux sauvages sur les précautions qu'ils doivent prendre pour éviter le feu. Ils comprennent parfaitement et les chefs ont promis leur appui en dénonçant les sauvages imprudents.

La question d'une saison fermée pour le castor dans la section de l'Alberta nous a causé quelque trouble, mais la conférence que nous avons eu l'été dernier avec l'inspecteur du ministère a fait voir les choses sous un nouveau jour et nous ne nous attendons plus à d'autres troubles.

RAPPORT DE THOMAS E. DONNELLY, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE L'ASSINIBOINE, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les Porte-la-Marmite forment la seule bande, à part des Sioux de Moosejaw, qui soient indépendants et ils habitent le pays entre Mont-des-Bois et Moosejaw, la majorité vivant à Mont-des-Bois. (Nous nous occuperons de cette bande séparément.)

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne en général. Quelques-uns souffrent de tuberculose. Les sauvages craignent beaucoup cette maladie et prennent toutes les précautions possibles pour l'éviter. La plupart tiennent leurs maisons assez nettes et dans un bon état sanitaire. Plusieurs de leurs maisons sont chaulées à l'intérieur régulièrement, ce qui les fait paraître propres. Quelques familles demeurent dans des tentes pendant l'été, pour éviter d'être trop renfermés.

Occupations.—La culture et l'élevage sont les principales industries de ces peuplades. La plupart cultivent. Plusieurs comptent sur la vente du bois, du foin, des piquets et de la racine de polygale pour vivre. D'autres passent beaucoup de temps à la chasse, l'hiver. Les femmes emploient leurs loisirs à tanner des peaux, à coudre, à faire des vêtements, des colliers, des ouvrages en plume et des mocassins.

Instruments aratoires.—Cette bande est assez bien pourvue d'instruments aratoires en proportion de l'étendue de terre en culture. Ils ont maintenant beaucoup de charrues à roues et abandonnent l'ancien modèle de charrue.

Bétail.—Ces sauvages ont un bon troupeau composé principalement de Galways et de Durhams. Ils ont un pâturage de 10,000 acres avec suffisamment de bonne eau. Ils ont aussi assez de chevaux et de poneys.

Bâtiments.—On construit des maisons solides, bien aérées et tout à fait modernes sur cette réserve. D'autres maisons sont réparées. Beaucoup sont proprement meublées.

Tempérance et moralité.—Très peu de ces sauvages font usage de spiritueux. On m'a rapporté qu'un seul s'était enivré pendant l'année. Leurs mœurs sont très bonnes.

Observations générales.—Ces gens font un progrès constant en tout ce qui peut contribuer à leur bien-être futur. Beaucoup ont des comptes à la banque et la plupart s'enrichissent.

SIOUX DE MOOSEJAW.

Santé et hygiène.—Ces sauvages gardent leur ancienne coutume de vivre sous la tente, étant donné qu'ils changent souvent de localité. Leur vie errante leur procure le bénéfice d'une hygiène naturelle et empêche l'accumulation des immondices.

Occupations.—Ces sauvages travaillent pour les cultivateurs et les éleveurs du Mont-des-Bois. Quelques-uns travaillent pour les gens de Moosejaw. D'autres comptent sur la chasse pour vivre.

Bétail.—Les Sioux ont un grand nombre de poneys à vendre en outre de ceux dont ils se servent. De cette manière, ils réalisent de bonnes sommes.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tout à fait tempérants. Leur moralité est considérée comme bonne.

Caractéristiques et progrès.—A cause de leur existence nomade, ces sauvages ne font pas les progrès accomplis par les autres bandes. Beaucoup des jeunes gens sont d'excellents travailleurs, ayant appris à compter sur leurs propres ressources dès qu'ils ont été en âge de le faire. Ils s'habillent comme les blancs, mais les femmes portent toujours la couverture de laine.

RAPPORT DE J. A. ROWLAND, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE BATTLEFORD, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Cette agence contient sept bandes: les Faisans-Rouges, les Foin-d'Odeur, les Faiseurs-de-Corail et les Petit-Pin (combinés); les Stony, les Enfants-du-Tonnerre et les Kopwayawakenum.

Tribus.—Les membres de la tribu du Faisan-Rouge, du Foin-d'Odeur, des Faiseurs-de-Corail, du Petit-Pin et de Kopwayawakenum, sont des Cris. Les membres des autres tribus sont aussi des Cris avec quelques Saulteux parmi eux à l'exception des Stonys qui sont tous des Stonys de l'Assiniboine.

Santé et hygiène.—Il y a eu une désastreuse épidémie de rougeole dans la bande du Faisan-Rouge et une de fièvre chez les Enfants-du-Tonnerre.

La tuberculose a diminué chez les sauvages de cette agence et, comme ils apprennent à construire des maisons mieux aérées et plus sanitaires, elle pourra disparaître complètement. Ils tiennent leurs maisons et leurs cours très propres.

Occupations.—La culture et l'élevage sont les principaux moyens de subsistance de ces sauvages, et je suis heureux de dire qu'ils ont fait des progrès considérables dans ces deux industries au cours de l'année dernière. Un certain nombre, pendant l'automne, l'hiver et le commencement du printemps, ont fait beaucoup d'argent en vendant du bois de chauffage et du foin, en chassant le rat musqué, et en travaillant pour les colons et les entrepreneurs de chemins de fer.

Bétail.—Presque toutes les réserves de cette agence sont propres à l'élevage et, sauf dans le cas d'une ou deux bandes, ce travail reçoit un grand soin et le nombre des bestiaux va en s'augmentant.

Instruments aratoires.—A l'exception de la bande Kopwayawakenum, toutes les bandes ont de bons instruments aratoires nécessaires et en prennent grand soin. Ces instruments ont été achetés par les sauvages, eux-mêmes.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont construites en billes avec un toit de chaume. Quelques-unes sont bien meublées, presque toutes sont confortables.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont paisibles et respectueux des lois et, sauf la bande des Enfants-du-Tonnerre, qui manquent d'énergie, et préfèrent se fier au paiement de leurs rentes plutôt que travailler, tous prospèrent. Ils sont industrieux et progressent. Les bandes de Moosomin et des Enfants-du-Tonnerre possèdent conjointement une scierie et des machines à faire les planches, les bardeaux et les lattes. La dernière de ces bandes a une limite forestière d'où elle retire le bois convenant à la construction.

Financièrement, les sauvages de cette agence font de mieux en mieux tous les ans. Leur actif augmente et leur passif diminue considérablement. Bien que l'année n'ait pas été très bonne pour la culture, leur bétail augmente toujours et, par ce moyen, ils pourront rapidement se suffire à eux-mêmes. Quelques-uns ont commencé l'élevage des porcs et des poules et j'espère en voir bientôt beaucoup imiter cet exemple. Dans la bande du Faisan-Rouge, un certain nombre de sauvages ont formé une compagnie et ont le projet d'utiliser le lait de trente vaches pour le vendre à la beurrerie. De grandes améliorations ont été faites au cours de l'an dernier dans les bâtiments de cette agence. De nouvelles maisons ont été érigées pour l'instructeur agricole et des entrepôts ont été construits sur les réserves de Faisan-Rouge et de Foin-d'Odeur. Il y a eu aussi de nouvelles écoles et des maisons pour les professeurs qui ont été érigées sur les réserves de Faisan-Rouge et de Petit-Pin.

Tempérance et moralité.—Sauf quelques rares exceptions, les sauvages de cette agence sont tempérants. Ils sont surveillés de près et les délinquants sont sévèrement punis.

La moralité est bonne sauf dans les bandes Moosomin et des Enfants-du-Tonnerre. Dans ces deux bandes on a conservé la coutume de faire l'échange des femmes et, parfois, toute cérémonie de mariage est laissée de côté. Des efforts sont faits pour supprimer cette conduite immorale.

RAPPORT DE THOMAS BORTHWICH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE CARLTON, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Lac-à-l'Esturgeon, Petaquakey, Mistawasis, Ahtahkoops, Kenemotayoo, Lac Montréal et Sioux et Wahpaton.

Tribus.—Les sauvages de cette agence appartiennent aux nations Cri et Sioux.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette agence ont joui d'une bonne santé sauf dans la bande Ahtahkakoops, où il y a eu beaucoup de maladie, bien qu'aucune épidémie n'ait été rapportée.

En général, l'hygiène sanitaire est assez bien observée.

Occupations.—L'élevage et la culture, ainsi que la chasse et le piégeage forment les occupations des sauvages de la réserve. Un des membres de la bande Kenemotayoo a capturé deux renards argentés, réalisant un profit de $200 comptant. Quelques-uns font du transport et de la pêche.

Bâtiments.—Il y a de bons bâtiments et de bonnes granges sur l'agence. On a construit de nouvelles maisons et on en a réparé d'autres. Cependant, il y a encore beaucoup d'améliorations à attendre et on est surpris qu'avec autant de bois à leur disposition, les sauvages n'aient pas fait mieux.

Les écuries et les abris de la réserve Petaquakey sont très mauvaises, les toits sont trop bas et, invariablement, les animaux n'ont que le sol sous leurs pieds.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence ont du bétail qui a bien passé l'hiver. Il y a une légère augmentation. Ils prennent soin du bétail.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont tous les instruments dont ils ont besoin et ils en prennent bien soin.

Tempérance et moralité.—Les sauvages peuvent être regardés comme assez tempérants. Beaucoup prendront de l'alcool quand ils en auront l'occasion. Quelques délinquants ont été punis durant l'année.

La moralité de la bande du lac à l'Esturgeon pourrait être améliorée. Nous avons aussi eu des rumeurs que l'échange des femmes se pratiquait sur la réserve des Mistawasis.

Particularités et progrès.—Toutes les bandes de cette agence font des progrès à l'exception de celle des Mistawasis qui ne veut pas comprendre qu'elle pourrait vivre grassement en cultivant la terre ou en faisant l'élevage. L'aide du ministère est considéré par eux comme un dû et non comme un stimulant pour avancer leurs intérêts.

RAPPORT DE O. E. TAYLOR, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DU LAC-CROCHE, SASKATCHEWAN.

Bandes.—L'agence comprend les bandes suivantes: Ochapowace, Kahkewistahaw, Cowesses, Sakimay et Petit-Os.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages de cette agence a été bonne. Presque tous les sauvages ont été vaccinés ainsi que les enfants des deux écoles de pensionnaires.

Les règles de l'hygiène sanitaire sont en général observées.

Bâtiments.—Une bonne proportion des bâtiments sur cette réserve sont bien construits et confortables. La majorité des sauvages construisent maintenant des maisons plus vastes et plus modernes.

Occupations.—Les sauvages font de la culture, de l'élevage, de la chasse et de la pêche. Ils vendent aussi du bois, et de la racine de polygale, travaillent pour les colons aux saisons de travail.

Bétail.—Le bétail a passé l'hiver sans diminuer mais on doit surveiller certains propriétaires qui sont susceptibles de laisser leurs bestiaux sans personne pour en prendre soin. Très peu de sauvages forment le projet d'augmenter leur troupeau, ce qui est regrettable, car l'élevage leur serait bien plus avantageux pour plusieurs d'entre eux que la culture du grain.

Particularités et progrès.—A cause des coutumes des tribus, les progrès sont très lents sur cette agence. La jeune génération de la bande Kahkewistahaw est décourageante, et semble se fier complètement aux rentes que leur donne la vente des réserves et refuse les conseils. Beaucoup des membres de la bande Cowesses sont des métis et diffèrent des autres sauvages de cette agence. Ils augmentent leurs opérations de culture mais pourraient faire bien mieux. Quand ils sont instruits, ils sont intelligents mais enclins aux habitudes de paresse des sauvages et il est difficile de les tenir constamment occupés.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de sauvages sont strictement tempérants mais il y en a qui font usage d'alcool chaque fois qu'ils le peuvent. La situation de cette réserve, qui, au nord et au sud, a le voisinage de villes où les sauvages peuvent se procurer de l'acool, rend la correction difficile. Les facilités qu'ils possèdent aujourd'hui pour échapper à la surveillance et à la condamnation, rendent difficile la tâche de supprimer l'alcool mais tous les efforts possibles seront faits pour mettre un frein à leur goût pour les liqueurs fortes.

RAPPORT DE CHAS. P. SCHMIDT, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DU LAC-AU-CANARD, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes se trouvent dans cette agence: Une-Flèche, Okemasis, et du Barbu, John Smith, James Smith, Lac-la-Noix et Kinistino.

Tribus.—Les sauvages de cett agence sont soit des Saulteux, ou des Cris des Plaines ou des Marais. Il y a plusieurs métis.

Occupations.—La culture est la principale occupation de quatre des bandes de cette agence. Deux des bandes sont trop éloignées d'un marché pour que la culture leur soit rémunératrice. Ils font aussi la chasse, le piégeage et la pêche, travaillent parfois pour les colons ou transportent pour les commerçants; ils recueillent la racine de polygale et vendent du fois et des petits fruits.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence ont des troupeaux et, dans la plupart des cas, ils sont bien soignés.

Instruments aratoires.—Toutes les bandes ont leurs instruments aratoires nécessaires et chaque bande possède une machine à battre le grain.

Bâtiments.—Quatre ou cinq des bandes ont des maisons construites en billes et pour la plupart couvertes de bardeaux. Dans la bande Kinistino, sauf deux ou trois exceptions, les maisons sont des cabanes basses couvertes de terre.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne dans toutes les bandes ou du moins satisfaisante sauf dans le cas de la bande Lac-la-Noix dans laquelle la petite vérole s'est déclarée à la fin de février. Il n'y eut cependant que quelques décès. Les sauvages de cette bande ont été tous vaccinés et la quarantaine la plus absolue a été imposée.

La plupart des sauvages de cette réserve connaissent la valeur des précautions sanitaires et sont propres par habitude.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de sauvages de cette réserve font usage de boissons alcooliques quand ils peuvent se les procurer.

La majorité des sauvages sont moraux mais il y en a d'autres de qui l'on peut dire que leur moralité est tout juste ce qu'on peut en attendre.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont respectueux de la loi et beaucoup sont industrieux. Plusieurs sont progressifs mais d'autres sont indolents et ne font guère de progrès.

RAPPORT DE T. CORY, AGENT DES SAUVAGES A LA RESERVE DE LA MONTAGNE-A-L'ORIGNAL, SASêATCHEWAN.

Tribus ou nations.—Les sauvages de cette agence appartiennent aux races mélangées de Cris, Saulteux et Assiniboines.

Santé et hygiène.—Le taux de la mortalité a été bien moins élevé l'an dernier que durant les deux années dernières, cependant, la tuberculose fait encore un grand nombre de victimes tous les ans. Les maisons sont tenues assez propres et, dans certains cas, très propres. Elles sont assez vastes et aérées. Tous les déchets sont amassés et brûlés au printemps, et aussitôt que la température le permet, ils s'en vont vivre dans des tentes et y demeurent jusqu'à tard en automne.

Occupations.—Certains sauvages font de l'élevage, d'autres de la culture et d'autres tout ce qu'ils peuvent trouver à faire. Presque tous les hommes coupent du bois pendans l'hiver et vendent des piquets de clôture ou des billes. Iis gagnent aussi beaucoup d'argent en travaillant aux récoltes.

Bâtiments.—Les sauvages élèvent des maisons qui sont plus vastes et mieux construites tous les ans et ils les tiennent plus propres et mieux meublées.

Bétail.—Le bétail est bon mais pas suffisamment soigné. Il est bien difficile de faire comprendre aux sauvages que l'élevage est encore l'occupation la plus rémunératrice pour eux et que, mieux les animaux sont soignés, plus ils rapportent. Ils sont très indifférents au sujet de leurs bestiaux.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont tous les instruments aratoires et toutes les voitures dont ils ont besoin.

Particularités et progrès.—Je puis constater une amélioration très sensible dans cette bande, surtout chez les cultivateurs, mais j'en voudrais voir plus encore et il y a sujet de l'accomplir. Il y a encore beaucoup trop de vieux, de retardataires qu'il n'est bon pour la bande, cependant, il est encourageant de voir leurs progrès, si lents qu'ils soient.

Tempérance et moralité.—Le whiskey n'a pas causé de troubles chez nos sauvages depuis plus d'un an. Une vieille sauvagesse s'est fait donner une bouteille d'alcool par un blanc, mais il a été pris sur le fait et condamné.

RAPPORT DE W. SIBBALD, AGENT DES SAUVAGES A LA RESERVE DU LAC AUX OIGNONS, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes sont maintenant comprises dans cette agence: Lac aux Oignons, lac aux Grenouilles, Keeheewin, lac des Iles et Chipewyan.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'élevage, la chasse et la chasse aux fourrures. Les membres de la bande du lac des Iles sont de purs sauvages chasseurs qui vivent seulement de chasse et de pêche. La récolte de la racine de polygale et le travail pour les colons ou les arpenteurs forment d'autres moyens de gagner leur vie.

Bétail.—Le bétail qui se trouve dans cette agence est de haute qualité, bien nourri, mais assez mal abrité en hiver. La raison pour laquelle le bétail n'augmente pas, c'est que les sauvages en tuent et en vendent trop.

Instruments aratoires.—Les diverses bandes de cette agence ont les instruments aratoires dont elles ont besoin. Ils sont assez bien entretenus mais, dans beaucoup de cas, sur les instances de l'instructeur agricole.

Bâtiments.—Les maisons de cette agence sont en billes mais elles sont chaudes et confortables. On construit de nouvelles maisons avec toits en bardeaux. Dans certains cas, les maisons ne sont occupées que l'hiver, les sauvages reprenant leurs tentes dès que la température le permet.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été généralement très bonne au cours de l'an dernier. Sur la réserve de lac aux Grenouilles, la petite vérole a frappé deux maisons. Il y a un hôpital de mission sur la réserve de lac aux Oignons. Sur la réserve Keeheewin, la santé des sauvages n'a pas été aussi bonne que d'habitude et il y a eu plusieurs cas de tuberculose et de scrofules. La rougeole s'est aussi déclarée en janvier, mais une quarantaine absolue a été établie et aucun décès n'est attribuée à cette maladie.

Des précautions sanitaires ont été prises sur toutes les réserves. Comme la plupart de ces sauvages n'occupent leurs maisons que l'hiver, ils quittent constamment les lieux qui pourraient être insalubres.

Tempérance et moralité.—Beaucoup des sauvages de cette réserve ne sauraient se nommer tempérants, car ils boivent quand ils peuvent en avoir l'occasion. Sur quelques-unes des réserves, on a trouvé du whiskey, malgré toutes les précautions, mais les cas sont bien moins fréquents qu'autrefois.

On peut dire que la moralité a été assez bonne sur toutes les réserves.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette agence sont en général pacifique et respectueux des lois. Quelques-uns sont énergiques et progressifs, mais très peu savent économiser. On voit une indication de progrès dans le fait que de meilleures maisons se construisent et que ces maisons sont plus propres et mieux tenues.

RAPPORT DE W. R. TAYLOR, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DU PAS, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes se trouvent dans cette agence: Le-Pas, Chemawawin, le lac de l'Orignal, le lac Plat, Terre-Rouge et Cumberland.

Tribus.—A l'exception de la bande de Terre-Rouge qui se compose d'un mélange de Saulteux et de Cris des Marais, tous ces sauvages sont des Cris des Marais.

Santé et hygiène.—La santé générale peut être considérée comme assez bonne. Il y a eu plusieurs décès causés par la pneumonie et d'autres par le fait qu'on ne demandait pas le médecin assez vite.

Les conditions sanitaires de l'agence sont bonnes. Les rebuts et les ordures sont brûlés et les maisons sont propres et blanchies à la chaux. Sur quelques réserves il est impossible d'isoler les malades. Il est difficile d'habituer les sauvages de la bande du Pas à aérer leurs maisons, surtout en hiver.

Occupations.—La chasse et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. En été, beaucoup s'emploient comme pilotes, bateliers ou porteurs et se créent ainsi de bons revenus. Beaucoup ont de bons jardins. Quelques-uns travaillent en chantier, avec les arpenteurs ou à la récolte du foin.

Bâtiments.—Beaucoup des maisons sont maintenant en charpente et sont bien peintes, du moins sur la réserve du Pas. Sur les autres réserves ce sont des maisons de billes, mais bien taillées. Les toits sont en bardeaux ou en feutre goudronné. Les maisons sont propres et nettes, mais les écuries sont mal tenues.

Bétail.—Sauf dans une seule bande, le bétail est bien entretenu et bien nourri. On a mis de côté beaucoup de foin. Sur la réserve Cumberland, il n'y a que peu de bestiaux, du reste mal entretenus.

Instruments aratoires.—Beaucoup de sauvages sont portés à négliger le soin de leurs instruments aratoires, mais une amélioration se fait. La bande du lac à l'Orignal construit un hangar pour remiser ses instruments aratoires.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et respectent la loi. Le progrès se fait lentement.

Tempérance et moralité.—En général, les sauvages de ces réserves sont tempérants. Il y a eu peu de condamnations pour ivresse. Sauf de rares exceptions, ils sont moraux.

RAPPORT DE W. G. BLEWETT, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE PELLY, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Côté, Keeseekoonse, la Clef et rivière la Vallée.

Santé et hygiène.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Il a eu une épidémie de coqueluche dans les réserves Côté et Keeseekoonse qui a causé la mort d'un grand nombre d'enfants. La petite vérole a été confinée dans quelques familles. Il y a eu aussi des cas de petite vérole et de diphtérie dans la réserve la Clef, il n'y a pas eu d'épidémie dans la réserve la Vallée, mais la tuberculose et les maladies qui s'y rapportent.

Les règlements sanitaires pour empêcher la contagion ont été observés.

Occupations.—La culture et l'élevage sont les principaux travaux des sauvages de la bande Côté et se font aussi un peu sur les autres réserves. Plusieurs font la chasse. Ils coupent aussi du bois, du foin et des piquets de clôture, font du transport et de la pêche. Le travail abonde dans la réserve de la rivière la Vallée et on y fait en conséquence peu de culture.

Bâtiments.—Les maisons sont en charpentes ou en billes. Un grand nombre de nouvelles maisons ont été construites cette année et, comme le bois abonde dans le voisinage, on attend beaucoup de progrès dans ce sens.

Bétail.—En général, le bétail des sauvages a été bien entretenu et bien hiverné. Il y a du foin en quantité. Les sauvages ne se soucient pas d'augmenter leurs troupeaux car ils ne tiennent pas à les soigner durant l'hiver.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont les instruments aratoires dont ils ont besoin et les entretiennent assez bien. De fait, ils en ont autant de soin que les colons blancs de la région.

Tempérance et moralité.—Il y a beaucoup d'ivrognerie dans cette agence. La bande Côté se trouve près d'une ville et un grand nombre de sauvages ont pris l'habitude de boire et de jouer. Les amendes et l'emprisonnement semblent ne rien y faire. On boit aussi beaucoup dans la réserve Rivière-la-Vallée à cause du grand nombre de chantiers de ce district. Les sauvages des autres réserves sont plus tempérants car il leur est plus difficile de se procurer des liqueurs enivrantes.

Comme on peut s'y attendre avec l'intempérance, l'état moral est peu élevé.

Caractéristiques et progrès.—Beaucoup de ces sauvages sont ambitieux et industrieux et font de bons progrès. Ceux qui font seulement la chasse, et ils sont nombreux, ne font pas de progrès et n'améliorent pas leurs habitations. Beaucoup sont très indolents.

RAPPORT DE H. NICHOL, AGENT DES SAUVAGES A LA RESERVE DE QU'APPELLE, SASKATCHEWAN.

Tribus ou nations.—Quatre tribus sont représentées sur cette agence: les Assiniboines, les Cris, les Sauteux et les Sioux.

Bandes.—Les bandes suivantes y sont comprises: Bœuf-Debout n° 78, Pasqua n° 79, Muscowpetung n° 80, et Piapot n° 75.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages sur toute l'agence a été bonne.

A cause d'une éruption de petite vérole dans la réserve Piapot, toute l'agence a été mise en quarantaine et tous les sauvages vaccinés.

La plupart des sauvages tiennent leurs habitations propres, mais beaucoup des vieux ne comprennent pas la nécessité de la propreté.

Occupations.—La culture et l'élevage forment les principales occupations de ces sauvages. Ils font aussi un peu de chasse et de pêche et travaillent chez les colons du voisinage.

Bétail.—Il n'y a qu'un petit troupeau sur la réserve du Bœuf-Debout à cause du manque de pâturages, mais les troupeaux sont nombreux sur les autres réserves. Il y a aussi beaucoup de chevaux de travail et leur nombre va en augmentant. En général, le bétail est bien entretenu et il en est de même—mais pas toujours—pour les chevaux.

Instruments aratoires.—Tous les sauvages de l'agence ont ce qu'il leur faut en fait d'instruments aratoires mais, cependant, il n'en prennent pas très grand soin.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont en billes avec toits de bardeaux; quelques-unes sont en charpentes et d'autres sont de simples cabanes.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages sont tempérants. Dans les endroits où il y a eu de l'intempérance, cette habitude diminue.

La moralité est généralement bonne.

Caractéristiques et progrès.—Plusieurs des sauvages de cette agence sont industrieux et font des progrès substantiels, tandis que pour d'autres, surtout des vieux, les idées modernes ne sont pas acceptées et ils vivent en suivant les vieilles coutumes païennes.

En général, les sauvages s'intéressent à la culture et à l'élevage. En achetant des chevaux, ils choisissent les types lourds et ils les soignent mieux qu'auparavant.

Il y a beaucoup d'amélioration dans la construction et l'entretien des habitations. Ils se tiennent aussi beaucoup mieux, s'habillent plus confortablement et se préparent mieux à se protéger du froid et des intempéries.

RAPPORT DE W. MURSON, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DES BUTTES-DU-TONDRE, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Muscowegwan, George-Gordon, Etoile-du-Jour, du Pauvre-Homme et Lac-la-Pêche.

Occupations.—Les occupations principales de ces sauvages sont la culture et l'élevage. Ils font aussi la chasse, vendent du bois de chauffage et des racines de sénéga. Pendant la saison, beaucoup font le battage du grain. Quelques femmes font de la verroterie et des robes de peaux de lapin.

Bétail.—La plupart des sauvages ne prennent pas grand intérêt à leurs bestiaux et la raison c'est que l'élevage interrompt leur chasses d'hiver. Dans la plupart des cas, cependant, il y a une ample provision de foin.

Instruments aratoires.—Toutes les bandes de cette agence ont tous les instruments aratoires nécessaires. Trois d'entre elles ont des batteuses.

Bâtiments.—Il y a eu beaucoup d'améliorations dans la qualité des maisons érigées cette année. En général, les anciennes sont des maisons de billes couvertes de bardeaux. La raison pour laquelle les sauvages ne se soucient guère de leurs maisons c'est qu'ils vivent sous des tentes tout l'été.

Santé et hygiène.—Trois des bandes ont été très éprouvées par la maladie cette année. Sur la réserve George Gordon il y a eu un cas de petite vérole mais il ne s'est pas répandu à cause des mesures préventives. Sur la réserve Etoile-du-Jour, la maladie était d'un caractère tuberculeux. Dans la réserve du Lac-la-Pêche, il y a eu aussi des maladies tuberculeuses et une épidémie de coqueluche chez les enfants qui a provoqué deux décès. Des précautions sanitaires ont été prises dans toutes les réserves et, comme les sauvages vivent sous des tentes une grande partie de l'année et se déplacent constamment, il y a peu de danger qu'ils demeurent dans des lieux insalubres. La vaccination a été faite partout en général.

Tempérance et moralité.—Dans presque toutes les bandes, quelques sauvages s'adonnent à l'usage de l'alcool mais ils sont si bien surveillés que les occasions leur manquent. Les cas d'immoralité ont été très rares dans l'année.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette agence semblent industrieux et progressifs. Ils sont toujours disposés à travailler quand ils savent qu'ils seront rapidement payés. Ils augmentent la valeur de leurs propriétés et le confort de leurs habitations. Beaucoup parlent bien l'anglais et portent des vêtements modernes. La plupart des jeunes gens ont aussi coupé leurs cheveux.

RAPPORT DE W. J. CHISHOLM, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DE LA SASKATCHEWAN-NORD.

AGENCE CARLTON.

Cette agence a été inspectée au cours du mois de septembre.

Relativement à son nombre et à son activité au travail la bande du lac Muskeg a fait les progrès les plus satisfaisants en culture depuis plusieurs années. Cependant, la bande Ahtahkakoop ou du Lac-au-Sable, est plus nombreuse et fait voir de meilleurs résultats généraux. La bande Mistawasis a récemment fait voir du déclin dans son

activité agricole et, dans le cas des autres bandes, les résultats ne valent pas d'être notés.

La récolte moyenne, qu'on peut regarder comme indiquant l'exactitude des méthodes de culture employées et la perfection avec laquelle elles sont mises en pratique, est aussi la meilleure dans le cas de la bande du lac Muskeg, où nous avons eu en 1913 une récolte moyenne de 21 boisseaux de blé et 32 d'avoine par acre. Sur les autres réserves, la récolte varie d'assez bonne à tout à fait mauvaise.

En ce qui regarde cette agence, le plus beau succès remporté a été celui de George Greyeyes qui a récolté 2,200 boisseaux de blé, 2,500 d'avoine et 200 d'orge. Quatre au-une récolte moyenne de 21 boisseaux de blé et 32 d'avoine par acre. Sur les autres réserves, la récolte varie d'assez bonne à tout à fait mauvaise.

L'élevage du bétail, à un point de vue, se maintient et il y a une très lente mais constante augmentation du nombre de têtes de bétail sur toutes les réserves. La qualité du bétail montre aussi des améliorations. Mais, le véritable succès de l'élevage n'est pas dans le nombre des têtes de bétail seulement mais dans le bénéfice qu'en retirent les propriétaires et, à en juger par les résultats, on peut conclure qu'un succès très minime seulement a été atteint par ceux qui font de l'élevage.

Le nombre de vaches et de génisses vendues excède de beaucoup celui des bœufs de trois ans et plus et, tant qu'on ne fera pas cesser cette coutume on ne pourra pas constater d'augmentation marquée.

La bande du Lac-au-Sable tient la tête dans l'élevage et son troupeau compte 600 têtes. Il y a encore de grandes quantités de foin naturel sur toutes les réserves pour l'hivernage du bétail tandis que les facilités pour la production des fourrages cultivés sont illimitées.

Le nombre des chevaux augmente et leur qualité s'est améliorée en taille et en force grâce aux étalons fournis par le département. L'élevage des porcs et celui des volailles a été aussi commencé par environ vingt pour cent des sauvages.

Les édifices de l'agence sont assez complets, bien que la demeure de l'agent soit une vieille maison ayant grandement besoin de réparations. Il y a une minoterie bien montée aux quartiers généraux de l'agence mais on ne s'en est pas servi beaucoup durant les dernières années. La maison du fermier du Lac-au-Sable est aussi en mauvais état et une maison neuve est absolument nécessaire.

AGENCE DE BATTLEFORD.

L'agence a été inspectée en décembre et janvier.

La superficie en culture en 1913 n'a été que la moitié de celle de la saison précédente. Ceci est dû principalement au fait qu'on ne fournit plus les semences aux sauvages, pratique qui, continuée, aurait eu le plus déplorable effet, comme celle de donner des rations.

Tandis que la superficie en culture est diminuée de moitié, la récolte indique une réduction des deux tiers. Et, ce qui est le plus décourageant, c'est qu'une petite partie seulement de la terre cultivée mise de côté a été mise en jachère. La réduction dans la récolte a été due surtout à la sécheresse qui s'est produite au commencement de la saison. Les sauvages n'ont pas mis en jachère la terre de culture abandonnée parce qu'ils étaient mécontents du fait que le gouvernement ne leur donnait plus ce qu'ils considéraient comme des semences gratuites et aussi à l'indifférence de certains cultivateurs. Ces difficultés seront néanmoins surmontées et l'intérêt que les sauvages prennent à la culture, quand il reviendra, sera plus durable et plus assuré. En attendant, ce qu'il faut surtout n'est pas tant d'augmenter la superficie en culture que d'améliorer les méthodes de culture.

Sur quelques-unes des réserves, notamment à Faisan-Rouge et à Moosomin, l'augmentation du bétail des sauvages est très satisfaisante, tandis que sur celles des Faiseurs-de-Corail et de Petit-Pin, la diminution a été très sensible. Cependant, en géné-

ral, il y a eu une augmentation satisfaisante et la vente inconsidérée des animaux de reproduction a été arrêtée d'une manière dont on espère des résultats tangibles.

Les chevaux des sauvages ont aussi augmenté en nombre et il y en a maintenant 600 têtes sur les réserves de l'agence. Leur qualité est aussi très améliorée et ceci est dû plus à l'élevage soignée qu'aux achats faits. Un grand nombre de sauvages retirent une grande partie de leurs revenus de la vente des chevaux de surplus.

Bien que le travail en dehors des réserves n'ait pas été aussi facile à obtenir qu'au cours des années précédentes, les sauvages qui ne font que peu de culture eux-mêmes augmentent cependant leurs revenus en se louant chez les colons cultivateurs, surtout à l'époque des récoltes et du battage des grains.

Bien qu'elles soient déjà assez prospères en général, la bande du Faisan-Rouge et celle de Moosomin sont les deux seules qui manifestent de l'ambition au sujet de leurs habitations. Sur les réserves de ces deux bandes, il y a un bon nombre de maisons bien construites et confortables. Il y en a aussi quelques-unes sur la réserve du Foin-d'Odeur. Mais sur les autres réserves, il est difficile de trouver autre chose, en fait d'habitation, qu'une hutte construite au petit bonheur et couverte en terre. Ceci, sans doute, est dû, en partie, à la grande rareté des matériaux de construction dans la localité. La bande de l'Enfant-du-Tonnerre a acquis récemment une terre à bois de 60,000 pieds, et l'on s'attend à ce qu'une amélioration notable se produise à brève échéance dans la qualité de leurs habitations.

La maison de l'agent et celle du commis, de même que tous les édifices du quartier de l'agence, situés dans la banlieue sud de la ville de Battleford, sont vieux et en mauvais état. Ils auraient grand besoin d'être agrandis et réparés à neuf, à moins qu'on ne s'en débarrasse et qu'on ne les remplace par de nouvelles constructions.

Par contre, les dépendances agricoles, situées, évidemment, sur les réserves, à l'exception de celles du lac des Prairies, sont des constructions neuves, spacieuses, confortables et bien adaptées à leur but.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

J'ai visité cette agence en mars.

L'intérêt qu'on porte à l'agriculture s'accroit. A cause de l'éloignement du marché surtout, on ne cultive pas beaucoup le blé sur ces réserves; mais la récolte d'avoine de la dernière saison, s'est élevée à près de 10,000 boisseaux, soit le double de la récolte de la saison précédente.

On ne peut pas dire que l'élevage des bestiaux y est très florissante. Les troupeaux des sauvages diminuent considérablement et cette diminution n'est pas beaucoup compensée par autre chose. C'est ce qui est le plus désappointant, car il n'y a jamais eu une époque où cette industrie ait offert plus de chances de profits. Il appert que sur quelques-unes des réserves les plus éloignées, les sauvages se soient fait exploiter par certains commerçants sans scrupules dont les agissements ont besoin d'être surveillés de plus près.

D'un autre côté, sur toutes les réserves de cette agence, les chevaux ont augmenté en nombre et en qualité.

Sur la réserve du lac Long, il y a deux ans, o na coupé environ 200 M. pieds de bois d'épinette pour l'usage de la bande; et bien qu'une partie de ce bois ait été vendue, contrairement à l'intention jui avait présidé à l'abatage, une bonne quantité a servi à la construction de maisons neuves plus modernes. On a scié beaucoup d ebardeaux à cette époque, et depuis lors la transformation des habitations des sauvages a été remarquable.

Au lac aux Grenouilles, on a également fait un abatage de bois il y a un an, et à cette saison on scie une grande quantité de bardeaux. On prévoit qu'au commencement de l'hiver presque toutes les familles demeurant dans cette réserve auront aussi une habitation confortable et bien finie. On constate que les sauvages ne manquent pas d'habileté pour manier les outils nécessaires à la construction des maisons ordinaires.

Ailleurs, à divers endroits de l'agence, il y a un progrès constant quoique moins marqué dans la qualité des habitations des sauvages, et l'on remarque partout que les meubles et les commodités du ménage accusent une amélioration sensible.

Au cours de l'an dernier, les deux bandes qui habitent le Lac-aux-Oignons, celles de Seekaskootch et de Makao, se sont amalgamées de même que les deux bandes qui habitent le Lac-aux-Grenouilles appelées bandes de Puskiakewein et de Oneepowhayo, et les quatre réserves n'en font plus que deux. Ces changements devrait rendre plus facile l'administration de leurs affaires.

RÉSERVE DES FORÊTS DE L'ORIGNAL.

J'ai visité cette réserve en novembre.

La bande, qui est une partie de la tribu des Sioux de Bonnet-Blanc, comprend environ 70 personnes; elle est sous la surveillance d'un de ses membres, Chs. R. Eagle.

Elle vit de la vente des bêtes à cornes et des chevaux et de l'argent gagné au service des colons.

Ses bestiaux sont de bonne qualité. 30 bouvillons de trois ans ont été vendus, l'été dernier, au prix d'environ $77 chacun. Le troupeau qui est à peu près de 250 têtes, reste au même nombre.

Récemment, ces sauvages ont commencé à cultiver la terre, mais seulement afin d'avoir du fourrage vert pour le bétail. Cette industrie sera profitable si on la pratique intelligemment.

Leurs habitations accusent quelques petites améliorations nouvelles et sont, à tout prendre, bien construites, confortables et hygiéniques.

AGENCE DE L'ÎLE À LA CROSSE.

Les rentes de l'agence de l'île à la Crosse ont été payées, la saison dernière, par l'honorable J. F. Betts, qui était accompagné de M. E. C. Logan comme commis et du Dr G. N. Giles, comme médecin.

Le groupe est parti de Prince-Albert le 13 juin et a voyagé par chemin de fer jusqu'à Grosse-Rivière. Il a fait le reste du chemin en canot. Il est revenu par Le-Pas vers la fin de septembre.

Si les services du médecin ont été, comme d'habitude, très appréciés, rien de grave n'a été remarqué relativement à la santé ou au bien-être des sauvages de la région.

La chasse aux animaux à fourrure continue à être productive et payante. Dans certaines localités les revenus des sauvages se sont augmentés dans des proportions extraordinaires par la vente des renards vivants.

ADHÉSION DE LA BANDE DU LAC DE LA POULE-D'EAU.

Entre le 13 juin et le 12 juillet, j'ai fait un voyage au lac de la Poule-d'Eau, conformément aux instructions du ministère, pour offrir les avantages du traité à la population indienne du territoire situé entre le Lac-Vert et le lac Froid. Je n'ai cependant réussi à obtenir que l'adhésion d'une petite bande, celle du chef Grosse-Tête, du lac de la Grosse-Ile.

Les lacs de la Poule-d'Eau et de la Grosse-Ile sont considérables et riches en lavaret blanc. Ce poisson est la principale nourriture des sauvages. La contrée avoisinante est épaissement boisée, surtout de peuplier. Il y a aussi des cyprès. Le foin est assez abondant dans le voisinage immédiat du lac et on dit qu'il l'est davantage plus loin, à l'est et au sud. Les sauvages gardent environ 20 chevaux. L'orignal et les animaux à fourrure sont encore en grand nombre. Somme toute, ces gens-là vivent bien. Ils n'ont pas subi les ennuis de la pauvreté, et c'est en grande partie ce qui explique leur attitude d'indépendance actuelle, car ils ne sentent pas le besoin d'être aidés ni protégés.

Ces sauvages, tout différents de ceux qu'il y a plus au nord, sont complètement païens dans leur manière de penser et dans leurs cérémonies. Ils ne veulent pas entendre parler de christanisme, d'instruction ni de rien de ce qui appartient à la civilisation des blancs. Ils sont cependant dociles et religieux suivant leur façon d'envisager la vie spirituelle et ils paraissent mener une vie heureuse et morale. Ils sont vêtus confortablement et convenablement et on remarque chez eux un certain degré de propreté.

RAPPORT DE M. GRAHAM, INSPECTEUR DU DISTRICT DE SASKATCHEWAN-SUD.

Ce district d'inspection comprend l'agence des Buttes-la-Lime, celle des lacs Croches, celle de la montagne de l'Orignal, celle des Buttes-de-Tondre, celle de Qu'Appelle et celle d'Assiniboine.

La saison de 1913 a été la meilleure que nous ayons eue depuis plusieurs années, les conditions climatériques ayant été les mêmes que les années précédentes, au sud et au centre de la province, et la pluie ayant été abondante. Comme résultat, les sauvages qui ont fait de la culture ont participé à la prospérité des blancs. A l'automne, la température n'a pas été aussi bonne pour le battage, et il y a eu des retards à plusieurs endroits, ce qui a fait durer les travaux de battage jusqu'à la fin de l'automne et même le commencement de l'hiver.

A quelques endroits, j'ai remarqué qu'une amélioration appréciable s'opérait dans le mode de culture, d'année en année, et nous avons maintenant un grand nombre de sauvages, dans ce district, qui peuvent être rangés parmi les cultivateurs à l'aise et qui se suffisent entièrement à eux-mêmes. Il n'est pas rare que ces sauvages produisent de 6,000 à 8,000 boisseaux de grain chacun. Ceux qui produisent cette quantité de céréales sont, en général, moins difficiles à diriger que ceux qui n'en produisent que 500 à 600 boisseaux chacun. Si nous avons plusieurs sauvages qui cultivent bien et qui produisent de grosses récoltes, il y en a un certain nombre d'autres qui n'ont pas bien travaillé et qui ne font que tenir le temps.

Un grand nombre de nos cultivateurs sauvages sont des gradués des écoles. Quelques-uns des jeunes gens qui sortent de l'école se mettent tout de suite à l'ouvrage et réussissent tandis que d'autres manquent complètement leur coup pendant un certain temps. Cet état de choses est dû pour une part à ce que ces jeunes gens, pendant leur période de scolarité, n'ont pas à s'occuper de pourvoir à leurs besoins, tout leur étant fourni gratuitement: nourriture, vêtements, etc. Quand ils reviennent à la réserve et s'aperçoivent qu'ils doivent user de leurs propres ressources pour se donner ce qu'il leur faut, ils se sentent dépaysés tout à coup et souvent ils essaient divers moyens de gagner de l'argent avant de se mettre à travailler sur la ferme. Pendant les deux ou trois premières années, c'est un ouvrage très dur qui rapporte peu, et le jeune cultivateur est dans un état d'indécision tant qu'il n'en est pas arrivé à avoir une bonne quantité de grain et à voir que son travail est richement payé par les résultats. C'est alors qu'il prend intérêt à son ouvrage et, règle générale, cultive mieux, se pourvoit d'un bon matériel et d'une bonne maison. Un autre obstacle au progrès de la vraie culture, c'est l'abondance du foin et du bois sur la plupart des réserves, produits qui se vendent toujours facilement. Le jeune homme, au sortir de l'école, est tenté de gagner sa subsistance en transportant du bois en ville, et de vivre ainsi au jour le jour. De cette façon, il n'amasse jamais assez d'argent pour se construire une maison convenable car il dépense habituellement son revenu avant de quitter la ville. Cependant, il s'aperçoit parfois que ce n'est pas là une bonne manière de vivre et decide de se livrer à l'agriculture, souvent malgré l'opposition de leurs parents. Les parents veulent habituellement que leurs fils mènent une vie libre et facile et n'aiment pas à les voir attachés au sol.

La distribution de rations parmi les sauvages, à part les vieillards et les invalides, est à peu près une chose du passé dans toutes les agences de ce district.

Je remarque une amélioration notable sur les années passées dans la manière dont les sauvages vivent. L'ancienne maison de bois rond couverte en terre disparaît vite pour faire place à de meilleures constructions, ayant un toit en bardeaux, des fenêtres et des chambres à coucher séparées. Ce changement sera plus marqué à partir d'aujourd'hui, car les gradués des écoles, qui deviennent un élément important sur toutes les réserves, ne voudront pas vivre dans les maisons vieux genre s'ils peuvent s'en exempter. Les étables s'améliorent aussi avec le temps.

Dans la plupart des agences, je remarque une amélioration dans la qualité des chevaux dont on se sert. Il n'est pas rare qu'on trouve sur certaines réserves des chevaux aussi bons que sur les fermes prospères des blancs. On ne fait pas encore assez d'élevage, mais il y a amélioration sur ce rapport, car je vois fréquemment de jeunes animaux ici et là, en voyageant.

L'élevage des bêtes à cornes est une des industries qui ont les plus grandes chances de succès, et sur beaucoup de réserves on encourage l'accroissement des troupeaux, ce qui fait beaucoup l'affaire des sauvages. Sur d'autres réserves, il reste beaucoup à désirer. Cette industrie devrait être encouragée par tous les moyens possibles. Les sauvages ont grand de pâturage. Une bonne partie est à l'abandon. Il fut un temps où les sauvages portaient très peu d'intérêt à leurs bêtes à cornes, mais maintenant ils se rendent compte que ces animaux leur valent beaucoup. Si un grand nombre de propriétaires de troupeaux de bêtes à cornes commettent l'extravagance de tuer et de vendre leurs animaux, je remarque qu'ils en prennent tout de même un meilleur soin et que les pertes sont moins nombreuses qu'elles l'étaient autrefois.

Partout où je vais, j'entends des plaintes au sujet du temps que perdent les sauvages à aller aux expositions, aux tournois sportifs, etc., pendant la saison où ils devraient être chez eux pour s'occuper de la fenaison et des autres travaux d'urgence. Il y a peut-être eu moins de voyages inutiles cette année que les années précédentes et il est à espérer que ces voyages diminueront de plus en plus.

Une particularité qui mérite mention, c'est le progrès qui s'opère dans la manière dont les femmes tiennent leurs maisons. Il n'est pas rare, maintenant, de trouver des intérieurs aussi confortables qu'on pourrait le désirer dans un endroit habité par les blancs. Dans beaucoup de cas, les femmes, surtout les graduées des écoles, sont désireuse de faire leur part pour rendre le foyer convenable, quand elles en ont la chance.

Le jardinage est une spécialité qui reçoit beaucoup plus d'attention qu'autrefois. Ceci est dû, pour une bonne part, au fait qu'on enseigne l'horticulture dans les pensionnats et les écoles industrielles et que les jeunes gens ont appris la grande valeur d'un jardin. Je remarque aussi qu'on s'occupe beaucoup plus de traire les vaches, de faire du beurre et d'élever de la volaille. Plusieurs jeunes femmes vendent le beurre, les œufs, etc., dans les villes où elles font leur commerce. Je m'occupe de populariser cette façon d'agir.

Au cours de l'hiver dernier, il y a eu une épidémie de petite vérole dans les agence de qu'Appelle, des Buttes-de-Tondre et de Pelly. Pendant la période de maladie tous les patients ont été tenus en quarantaine et on s'est débarrassé de l'infection avant de faire cesser la quarantaine. Généralement parlant, la santé des sauvages s'améliore. Ceci est sans doute dû à ce qu'ils vivent mieux, qu'ils se nourrissent et se vêtent bien. Comme une grande partie des membres de cette bande ont passé par l'école, ils ont appris combien il est important d'appeler un médecin dans le cas d'une maladie grave. Autrefois, quand la population de la réserve se composait de vieux sauvages, n'ayant pas foi aux médicaments des blancs, il était difficile de leur faire suivre un avis et par conséquent ils ne recevaient pas les traitements voulus.

La plupart des sauvages du district ont été vaccinés l'hiver dernier.

RAPPORT DE J. H. GOODERHAM, CHEF DE L'AGENCE DES PIEDS-NOIRS, ALBERTA.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang et des Piégans, dans l'Alberta, et des Piégans au sud dans le Montana, E.-U. d'A.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages durant l'exercice a été excellente. Nous n'avons pas eu d'épidémies.

Il y a 74 cottages de bois sur la réserve. Presque tous ont été construits depuis trois ans à même l'argent de la bande. Cette amélioration devra aider à garder nos sauvages en bonne santé. Ils tiennent à honneur de garder ces cottages nets et de bonne apparence ainsi que les environs, et ils ont la consigne de brûler tous leurs déchets de façon à empêcher la contagion des maladies.

Le Dr Rose, officier médical, s'occupe de tous ceux qui ont besoin de soins sur la réserve, et comme il demeure à Gleichen, ville qui borde la limite nord de la réserve, il est dans un endroit central et peut être appelé facilement quand on requiert ses services.

Il y a un petit hôpital près de la mission anglicane, sur la réserve dirigé par le révérend chanoine Stocken et par une directrice résidente qui prend grand soin des malades. Cet hôpital est soutenu par le ministère et par l'Eglise anglicane.

M. l'abbé LeVern, prêtre catholique, et les religieuses en charge du pensionnat du Pied-de-Corbeau, à Cluny, donnent tous les soins nécessaires aux sauvages malades ou miséreux qui appartiennent à leur troupeau.

Occupations.—Ces sauvages élèvent des chevaux et des bêtes à cornes, mettent du foin en balle pour nourrir leurs animaux ou pour en vendre aux colons, transportent du gravier et du sable aux villes avoisinantes quand on en a besoin; font l'extraction de la houille qui se vend en partie directement aux mines, mais dont ils transportent une autre partie aux villes et aux établissments de colonisation qui avoisinent la réserve. Plusieurs travaillent pour les cultivateurs pendant la période de la fenaison et des moissons et ils se servent de leurs chevaux, ce qui leur permet d'obtenir de bons salaires.

Il y a maintenant environ 75 chefs de familles s'occupant de culture sur leur propre quart de section où ils ont leur maison et leurs dépendances. La plupart prennent beaucoup d'intérêt à leur travail. La saison dernière ils ont fait leur première récolte qui a été très bonne, je crois, car le rendement en blé a été d'environ 31 boisseaux à l'acre à l'extrémité de la réserve qui fait partie de Gleichen et de 24 boisseaux à l'acre dans la partie qui se trouve dans Cluny.

Ce blé a été vendu pour eux l'automne dernier à un prix moyen de 62 cents le boisseau. Les prix ont voyagé entre 69 et 54 cents. La plus grande partie de ce blé a été classé comme blé du nord numéro 1 ou numéro 2.

Bâtiments.—Les sauvages de la réserve ont des habitations qui deviennent de plus en plus convenables. Les vieilles maisons de bois rond font place petit à petit à de bons cottages à deux ou quatre pièces, sur les divers quarts de section. Jusqu'ici on en a construit 62 qui ont été payés avec l'argent de la bande. Tous sont occupés. Une étable propre et un hangar sont attenants à la maison.

Plusieurs des sauvages ont acheté de bons meubles, ont des rideaux de dentelle dans leurs fenêtres et semblent tenir à honneur de garder cela propre et agréable à l'œil.

Les bâtiments de l'agence et de la ferme sont tenus en bon état et sont peinturés proprement, de sorte que tout à l'air propre et sert d'exemple pour les sauvages.

Particularités et progrès.—Ces sauvages progressent lentement mais sûrement, je crois. Ils prennent les habitudes des blancs dans leur manière de vivre et de s'habiller. Ceux qui ont commencé à cultiver l'an dernier prennent beaucoup d'intérêt à leurs semailles, ce printemps et au moment où je rédige ce rapport, ils ont ensemencé près de 1,500 acres en blé.

Après la moisson, l'automne dernier, quand les sauvages ont reçu l'argent provenant de la vente de leur blé, tous se sont laissé persuader de laisser à leur crédit, au bureau ici, des sommes variant de $10 à $100, sommes qui devaient rester à la banque du bureau jusqu'à ce printemps et n'être retirées pendant l'hiver pour aucune raison. Cela ne s'est pas fait sans difficultés ni sans pourparlers. Les déposants retirent maintenant chaque semaine des montants de $5 à $20 pour acheter les divers articles dont ils ont besoin tandis qu'ils font leur hersage et leurs semailles. Bien que plusieurs se soient objectés à cela, ils voient tous maintenant le grand avantage d'en avoir agi ainsi et sont très heureux d'avoir ici de l'argent qu'ils peuvent retirer sur demande.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages ne sont tempérants que quand ils ne peuvent pas se procurer de boisson, et je suis content de dire que depuis quelque temps nous avons eu très peu de plaintes au sujet de cet abus sur la réserve. Dans presque toutes les causes pour ivresse qui ont été portées devant les autorités au cours des deux ou trois dernières années, grâce à la royale gendarmerie à cheval de Gleichen, les vendeurs ou fournisseurs ont été condamnés. On les a surveillés avec tant de vigilance que le trafic est presque arrêté, bien que sans doute il y ait des cas isolés qui se produisent de temps à autre et qui n'amènent pas de punition, faute de preuve.

Suivant moi, une des initiatives les plus efficaces pour la protection et le bien-être des sauvages a été l'adoption par la législature de l'Alberta de la loi défendant aux sauvages de fréquenter les salles le poule où la vente des spiritueux est autorisée. La fréquentation de ces salles de poule par les sauvages était devenue un mal qui prenait des proportions et quelqus-uns des jeunes gens passaient presque tout leur temps et dépensaient leur argent à jouer à la poule et aux cartes dans les villes des environs. J'apprécie beaucoup cette loi.

Remarques générales.—Il me fait plaisir de constater que les affaires de cette agence marchent bien et sans heurts. Le personnel de l'agence fait bien son ouvrage et est soucieux de ses devoirs. Je n'ai aucune plainte à faire.

RAPPORT DE W. J. DILWORTH, CHEF DE L'AGENCE DES GENS-DU-SANG, ALBERTA.

Santé et hygiène.—La santé des Gens-du-Sang a été relativement bonne au cours du dernier exercice. Aucune maladie contagieuse ou infectieuse ne s'est montrée. Cependant, la mortalité a été grande parmi les bébés et les jeunes enfants par suite des affections bronchiales et intestinales occasionnées en grande partie par l'usage exclusif du bœuf et des gâteaux d'avoine comme aliments. Tont que ces sauvages ne se rendront pas compte du fait que le bœuf domestique n'est pas une nourriture aussi saine que la viande de buffle dont ils se nourrissaint autrefois et que leur régime alimentaire doit comprendre des légumes aussi bien que de la viande, la mortalité continuera à être grande.

La santé des gens de la réserve est sous la surveillance d'un médecin résident. Il y a aussi un hôpital bien tenu que dirigent les sœurs de charité. La plupart des vieux sauvages n'ont pas foi dans les médicaments des blancs et préfèrent les soins de leurs propres médecins dont le principal procédé est la saignée. Les Gens-du-Sang sont beaucoup plus propres qu'on ne s'en doute. La propreté de leurs cours ferait honte à bien des cultivateurs de race blanche. D'une année à l'autre les décès causés par la tuberculose et les scrofules diminuent. Ceci est attribué, pour une bonne part, à la bonne influence des enfants des écoles sur la réserve.

Emplois.—Il y a 25 ans, le seul emploi des Gens-du-Sang était d'aller à la maison de distribution chercher leur ration de bœuf et de farine. En effet, plusieurs personnes familières avec leur genre de vie ont dit qu'ils ne seraient jamais capables ni désireux de faire aucun métier. Aujourd'hui, presque la moitié de la tribu vit de ses propres ressources, un sixième s'occupe d'agriculture et les autres font l'élevage des bestiaux.

Presque tous les sauvages adultes mettent chaque année une grande quantité de foin sur le marché. Ils font aussi beaucoup de voiturage pour les cultivateurs de l'extérieur. Une mine de houille est en opération sur la réserve. Quoique leurs efforts soient encore intermittents presque tous les hommes font chaque année une bonne quantité d'ouvrage.

Culture.—Les Gens-du-Sang ont maintenant environ 5,000 acres de terre en culture. Les uns sont bons cultivateurs, les autres sont indifférents. Tous sont bien pourvus d'instruments et en prennent soin tout aussi bien que leurs voisins les blancs. La superficie des terres en culture tend à s'augmenter et si le progrès qui s'accomplit se continue, dans quelques années les jeunes sauvages de cette tribu seront de gros cultivateurs ayant chacun une bonne maison confortable. Presque tous ceux qui ont de la vigueur physique ont une voiture de roulage, une moissonneuse et une râteleuse. Les récoltes de la dernière saison ont été pauvres, à cause surtout des ravages causés au blé d'hiver par l'anguillule. Le sauvage de cette tribu apprécie beaucoup plus et soigne beaucoup mieux un morceau de terre qu'il a agrandi lui-même qu'une ferme toute faite.

Elevage.—Les Gens-du-Sang, depuis un certain nombre d'années, produisent sur la réserve tout le bœuf dont ils ont besoin. Lers troupeaux ne comprennent que des animaux pour donner de la chair. Grâce au soin apporté dans la sélection des taureaux, ce troupeau est maintenant un des meilleurs troupeaux du Nord-Ouest. Les sauvages ne s'occupent pas de leurs bestiaux personnellement, ils les font élever parmi les troupeaux collectifs. Leurs chevaux se sont améliorés par l'emploi des étalons prêtés par le ministère, mais ils n'en ont pas comme ils devraient en avoir, car ils les ont vendus comme bon leur semblait et ayant ce qu'il leur fallait pour se livrer à leurs dérèglements ils s'en sont donné. Ils ont maintenant environ 3,000 chevaux tandis qu'ils en avaient 20,000.

Bâtiments.—Quatre-vingt-dix pour cent des Gens-du-Sang vivent dans des maisons de bois rond pendant l'hiver et sous tente l'été. La hutte de bois rond avec un plancher de terre et un toit de gazon est maintenant une chose du passé. Toutes les habitations ont des planchers et un cubage d'assez assez considérable grâce aux toits à pignons. Plusieurs cultivateurs ont des maisons de bois propres, bien bâties, confortables, peinturées en dedans et au dehors et bien meublées.

Particularités et progrès.—Les Gens-du-Sang sont des sauvages pleins de fierté. Cet amour-propre nuit à leur progrès de plusieurs façons et engendre chez eux l'habitude de se moquer des innovations. Cependant si vous enseignez à un Homme-du-Sang un moyen de faire de l'argent il va travailler mais pas avec persévérance. Il ne marchera pas avec ténacité vers le but désiré mais voudra avancer trop vite; comme ses attentes ne se réalisent pas aussi vite qu'il le souhaitait, il se décourage parfois. La génération actuelle aime à travailler beaucoup et à faire de l'ouvrage dur. Ce n'est que par ce moyen qu'elle progressera. Les jeunes ont été amenés en quelque sorte, à se rendre compte qu'ils doivent prendr à lur charge leur propre subsistance et celle de leur famille; mais ils ont besoin de s'en rendre compte encore plus sérieusement. Un travail dur et constant fera beaucoup pour améliorer la situation au point de vue mental, moral et phisique. Le progrès a été bon et avec une direction sage ils continueront à progresser.

Tempérance et moralité.—L'ivrognerie ne diminue qu'en raison de la surveillance des officiers et des gendarmes et des éclaireurs de la réserve. Tant que les chemineaux, les métis et les gens qui devraient avoir de meilleurs principes chercheront à faire de l'argent dans les villes de MacLeod, de Lethbridge, de Cardston et de Pincher-Creek qui avoisinent la réserve, en fournissant de la boisson aux sauvages, il y aura de l'ivrognerie parmi les Gens-du-Sang.

Les conditions morales s'améliorent. Les relations de famille et les liens de mariage sont encore lâches. Tant que les Gens-du-Sang n'auront pas été amenés à se rendre compte que les femmes de la tribu ne sont pas la propriété des hommes, les liens

matrimoniaux seront lâches. Heureusement que l'éducation modifie rapidement les vieilles idées sous ce rapport et qu'un état moral plus propre est en perspective.

RAPPORT DE M. GEO. H. RACE, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES D'EDMONTON, ALBERTA.

Bandes.—Il y a cinq bandes sur cette agence: celle d'Enoch, celle de Michel, celle d'Alexandre, celle de Joseph et celle de Paul.

Tribus.—Les membres des bandes d'Enoch et d'Alexandre sont des Cris. Ceux de la bande de Michel sont considérés comme des Cris, mais ils sont de sang iroquois bien qu'aucun d'eux ne connaisse l'idiome iroquois. Les membres de la bande de Joseph sont un mélange de Cris et de Stonies, tandis que ceux de la bande de Paul sont tous des Stonies.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages de cette agence a été bonne. Au cours de l'hiver, il y a eu plusieurs cas de pneumonie parmi la bande d'Alexandre. Les membres de la bande de Paul sont sujets à la tuberculose sous ses diverses formes mais on fait de grands efforts pour en venir à bout. On fait attention à l'état sanitaire des habitations et des cours, les maisons sont blanchies en dedans et au dehors et on les tient propres.

Emplois.—La culture et l'élevage des bestiaux sont les principales occupations des membres de la bande d'Enoch. Ils coupent aussi beaucoup de bois de chauffage qu'ils vendent en ville. On peut dire la même chose des bandes de Michel et d'Alexandre, excepté pour le bois. Les membres de la dernière bande font aussi la chasse et le piégeage.

Les membres de la bande de Joseph sont des chasseurs et des trappeurs nés. Ils ont quelques animaux et ils ont commencé l'an dernier à faire un peu de culture.

L'agriculture, l'élevage et la chasse sont les principales occupations de la bande de Paul.

Bâtiments.—La plupart des habitations de cette agence ont des murs de bois rond et des toitures de bois. Elles sont bien éclairées et ventilées. De bonnes granges et de bonnes étables ont été construites au cours de l'année dernière.

Bétail.—Les sauvages de cette agence s'occupent peu du bétail.

Particularités et progrès.—Les membres de la bande d'Enoch sont passablement industrieux et respectueux des lois et leur situation générale s'améliore. L'étendue de terre mise en culture s'augmente continuellement et on voit la situation s'améliorer.

Tempérance.—Il y a eu des ribotes parmi les sauvages de cette agence à qui des blancs ou des métis sans scrupule fournissaient de la boisson; mais à l'aide de le royale gendarmerie, des poursuites ont été intentées avec succès et le mal est presque enrayé.

RAPPORT DE M. J. BUTLIN, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE HOBBEMA, ALBERTA.

Bandes.—Les bandes de la Peau-d'Hermine, de Taureau-de-Louis, de Samson et de Montana font partie de cette agence.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture mixte, la vente du foin et du bois de chauffage, la chasse, et le travail au service des colons.

Bétail.—Les animaux gardés sur cette agence ont été bien pourvus de fourrage et ont passé un bon hiver.

Instruments aratoires.—Les quatre bandes qui forment cette agence sont bien pourvus de machines et d'instruments modernes et elles en prennent bien soin.

Bâtiments.—Pendant l'année, il s'est construit dix-huit maisons et onze étables. Les maisons sont en billes avec toit couvert en bardeaux, mais elles sont bien construites et sonfortables.

Santé et hygiène.—Sur deux des réserves, la santé des sauvages a été mauvaise en général. La rougeole, la coqueluche et la pneumonie ont été très communes. En outre, plusieurs personnes sont mortes de tuberculose. Sur les autres réserves, la santé générale a été bonne.

Sur toutes les réserves on a pris des précautions au point de vue de l'hygiène.

Tempérance et moralité.—Deux des bandes de cette agence sont adonnées à la boisson; on peut dire que les autres sont sobres.

La moralité sur toutes les réserves peut être considérée comme bonne.

Particularités et progrès.—La plupart des sauvages de cette agence sont assez travaillants, respectueux des lois et bien vêtus.

RAPPORT DE M. CHARLES E. HUGHES, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DU PETIT LAC DE L'ESCLAVE, ALBERTA.

Bandes.—Font partie de cette agence les bandes du Lac-la-Selle, de James Seenum, de Chipewyans et du Lac-au-Castor.

Tribu.—A l'exception de la bande de Chipewyan, tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Cris.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladie sur cette agence pendant l'année. Un certain nombre ont souffert du rhume et de la tuberculose. Dans les bandes du Lac-la-Selle et de James Seenum il y a eu une épidémie de rougeole et plusieurs enfants sont morts. Il y a eu quelques cas de petite vérole parmi la bande du Lac-la-Selle, mais il n'y a pas eu de mortalité. Parmi la bande des Chipewyans il y a eu plusieurs cas de typhoïde.

Les maisons où il y avait des malades ont été mises en quarantaine et des mesures sanitaires ont été prises.

Occupations.—Seules les bandes du Lac-la-Selle et de James Seenum s'occupent d'élevage et de culture. Comme les autres bandes de l'agence, elles font la pêche et la chasse et travaillent sur la rivière Athabaska. Quelques-uns de ces sauvages transportent des marchandises et travaillent pour les colons du voisinage.

Bâtiments.—La plupart des membres des bandes du Lac-la-Selle et de James Seenum ont des habitations confortables et des étables chaudes pour leurs animaux. La bande James Seenum a pris environ 100,000 pieds de bois pour faire des améliorations pendant la saison qui vient. La bande du Lac-au-Castor a des bâtiments très chétifs, mais elle s'est fait scier à peu près 75,000 pieds de bois cette année, de sorte qu'un progrès considérable est en perspective. Les membres de la bande des Chipewyans vivent sous tente.

Bétail.—Les animaux sont bien soignés. Il n'y a que deux bandes sur cette agence qui en gardent.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont passablement tempérants et moraux. Quelques-uns prendront de la boisson quand ils en auront l'occasion.

Particularités et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont assez industrieux tandis que d'autres semblent faire très peu de progrès.

RAPPORT DE M. W. B. L. DONALD, CHEF DE L'AGENCE SAUVAGE DU PETIT LAC DES ESCLAVES, ALBERTA.

Bandes.—Cette agence comprend des bandes de Cris à Wabasca, au Lac-du-Poisson-Blanc, au lac à l'Esturgeon, à la Traverse de la rivière La-Paix, à la Petite rivière Rouge, au creek Sucker, à la rivière Driftpile, à la rivière au Cygne et à Shawbridge;

des bandes de Castors à Saint-Jean et à Dunvegan; une bande de Cris et de Castors au Fort-Vermillon et une bande d'Esclaves sur le haut de la rivière au Foin.

Santé et Hygiène.—La santé de la plupart des sauvages de cette agence a été excellente.

Parmi trois bandes, cependant, il y a eu plusieurs cas de tuberculose.

Occupations.—La chasse, le piégeage et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. Ils font très peu de grande culture mais un certain nombre ont de bons jardins. Pendant l'été, quelques-uns travaillent pour les arpenteurs ou transportent des marchandises sur la rivière Athabaska. Quelques-unes de ces bandes coupent beaucoup de foin.

Bâtiments.—Toutes les maisons sur cette réserve sont en billes.

Instruments.—Les sauvages qui font du jardinage ont les outils nécessaires. Quelques-uns ont des instruments pour presser le foin.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence ont des chevaux. Il y a quelques troupeaux de bêtes à cornes et quelques cochons.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et respectueux des lois. A cause de leur manière de vivre, ils font peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages peuvent être considérés comme tempérants. On ne rapporte que quelques cas d'ivresse. Ils sont assez moraux.

RAPPORT DE M. H. A. GUNN, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DES PIEGANS, ALBERTA.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages de cette réserve a été bonne. Il n'y a pas eu de maladies ni d'épidémies mais il y a eu plus de décès que d'habitude pendant la dernière partie de 1913 parce qu'un certain nombre de tuberculeux sont morts à peu près dans le même temps.

Les règles prescrites au sujet de l'enlèvement et de la destruction des débris ont été observées.

Occupations.—Les Piégans s'occupent surtout de culture et d'élevage.

Bâtiments.—Des bâtiments plus spacieux et meilleurs remplacent peu à peu les tentes et les taudis, mais les étables laissent à désirer surtout chez les cultivateurs.

Bétail.—Les Piégans sont indifférents au soin des animaux. Quelques-uns des cultivateurs sont fiers de leurs chevaux de ferme et les tiennent en bon état, ce qui indique qu'ils donnent plus de temps qu'autrefois à l'entretien de leurs chevaux.

Instruments aratoires.—La plupart des sauvages ne prennent aucun soin de leurs instruments. Ils les laissent n'importe où et ne pensent jamais à les réparer à moins d'être sur le point d'en avoir besoin.

Caractéristiques et progrès.—Les Piégans deviennent de meilleurs agriculteurs et font chaque année des versements pour payer leur outillage. Ils deviennent donc plus riches et se soutiennent presque par eux-mêmes. Les indolents parmi les agriculteurs s'éliminent. D'autres prennent leur place et profitent de leur expérience. Leur tendance à dépenser l'argent trop vite est encore aussi grande qu'auparavant.

Tempérance et moralité.—Les Piégans sont tempérants, sans doute grâce à l'efficacité du détachement de gendarmerie qui stationne ici.

Malheureusement, leur moralité n'est pas élevée. Ils sont peu scrupuleux sur le respect de la foi conjugale.

RAPPORT DE M. CHARLES E. HUGHES, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DU LAC-LA-SELLE, ALBERTA.

Tribus ou nations.—La plupart des sauvages de cette agence sont des Cris; les autres sont des Chipewyans.

Bandes.—Les bandes suivantes font partie de cette agence: celle du Lac-la-Selle, celle de James Seenum, celle de Chipewyan et celle du Lac-au-Castor.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture, l'élevage, la chasse, la pêche et le voiturage.

Bétail.—Les animaux sur les diverses réserves de l'agence, ont été bien soignés et sont en bon état.

Bâtiments.—La plupart de ces sauvages ont des habitations comfortables. Sur la réserve du Lac-au-Castor, les bâtiments sont pauvres; mais comme on a scié une grande quantité de bois, il y aura probablement beaucoup d'amélioration dans la construction cette année.

Instruments aratoires.—Les membres de la bande de James Seenum ont une bonne quantité d'instruments aratoires et ils en prennent soin assez bien.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence n'a pas été bonne au cours du dernier exercice. Sur la réserve du Lac-la-Selle, la rougeole a sévi et un bon nombre d'enfants sont morts. Plus tard il y a eu une irruption de petite vérole mais deux familles seulement ont été atteintes et personne n'en est mort. La santé des sauvages des autres réserves n'a pas été bonne non plus.

Les règlements sanitaires ont été bien observés.

Tempérance et moralité.—Plusieurs des sauvages de cette agence prendront un coup quand ils auront la chance. La plupart ont de bonnes mœurs.

Caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des sauvages sont assez industrieux et font de bons progrès tandis que d'autres n'épargnent rien.

RAPPORT DE M. T. J. FLEETHAM, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE LA RESERVE DES SARCIS, ALBERTA.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages en général a été assez bonne, sauf quelques cas de scrofules et de tuberculose et deux cas de typhoïde assez bénins, les deux patients ayant été isolés et guéris. Tous les terrains sont tenus proprement. Cinquante enfants ont été vaccinés au cours de l'année.

Occupations.—Les principales industries de ces sauvages sont la culture, l'élevage, l'abatage et le transport du bois, le transport du foin et du fourrage vert au marché et le travail chez les cultivateurs des environs. Ils se font de bons gages de cette façon mais ils pourraient augmenter leurs revenus s'ils le désiraient.

Bâtiments.—Tous leurs vieux bâtiments, dont quelques-uns sont en très mauvais état, font place à des maisons et à des étables neuves. Toutes les familles seront à leur aise bientôt sous ce rapport et pour un bon nombre d'années.

Bétail.—Les bêtes à cornes et les chevaux se sont bien portés au cours de l'exercice. Ils ont eu de là nourriture en abondance. Il y a un bon nombre de veaux et de poulains qui ont hiverné avec succès. Les sauvages en général ne donnent pas trop de soin à leurs animaux.

Instruments aratoires.—Ces sauvages, jusqu'ici n'ont pas pris grand soin de leurs instruments, mais ils s'améliorent sous ce rapport.

Particularités et progrès.—Quelques-uns sont passablement laborieux. Les autres s'améliorent graduellement, maintenant qu'ils ont des chevaux et des instruments.

Tempérance et moralité. La proximité de la cité de Calgary donne aux Sarcis la grande tentation de satisfaire leur soif d'alcool en se faisant apporter de la boisson par les métis; mais avec les mesures rigoureuses qui sont en vigueur, le mal diminue.

Leurs mœurs sont assez bonnes.

RAPPORT DE M. J. W. WADDY, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DES STONIES, ALBERTA.

Bandes.—Cette agence comprend trois bandes: celle de la Patte-d'Ours, celle de Wesley et celle de Chiniquay.

Santé et hygiène.—Les membres des bandes de la Patte-d'Ours et de Chiniquay n'ont pas une grosse santé. Plusieurs sont tuberculeux. Ils se marient entre proches parents ce qui explique sans doute leur dégénérescence.

Leurs maisons sont propres. Ils les blanchissent à la chaux. Mais les habitations de la première bande sont surpeuplées l'hiver.

Les membres de la bande de Wesley sont les plus sains qu'il y ait sur la réserve et ils tiennent leurs terrain en bon état de propreté.

Occupations.—Les membres des bandes de la Patte-d'Ours et de Chiniquay abattent du bois et travaillent pour les colons ou les éleveurs. Ils chassent aussi le gibier dans les montagnes l'automne. La bande de Wesley fait la chasse presque toute l'année. Quelques-uns portent les bagages de ceux qui voyagent dans les montagnes.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons propres.

Bétail.—Ces sauvages gardent un bon nombre de chevaux et de bêtes à cornes. La bande de la Patte-d'Ours s'occupe assez bien de ses chevaux mais ne soigne pas beaucoup les bêtes à cornes. La bande de Wesley a un grand nombre de chevaux mais pas de bêtes à cornes; ils ne veulent pas donner à manger aux vaches quand il fait froid. La bande de Chiniquay prend bien soin de ses animaux.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ne cultivent pas, mais ils ont des outils, des voitures, etc., dont ils sont très soigneux.

Particularités et progrès.—La bande de la Patte-d'Ours est plus à l'aise qu'auparavant. Cependant, elle refuse de prendre des conseils au sujet des moyens de parvenir et gaspille tout l'argent qu'elle gagne. La bande de Wesley est respectueuse des lois mais ne prospère pas. La bande de Chiniquay fait des progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et moraux.

RAPPORT DE J. A. MARKLE, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES ET DES RESERVES DU DISTRICT D'INSPECTION DE L'ALBERTA.

Il y a huit agences dans le district d'inspection de l'Alberta: celle du Lac-la-Selle, celle d'Edmonton, celle de Hobbema, celle des Stonies, celle des Sarcis, celle des Pieds-Noirs, celle des Gens-du-Sang et celle des Piégans.

Il y a quatre réserves dans l'agence du Las-la-Selle, cinq dans l'agence d'Edmonton, quatre dans l'agence de Hobbema. Les autres agences sont limitées à une seule réserve.

La réserve la plus au nord dans ce district d'inspection est au lac du Cerf, à environ vingt milles au nord-est du lac La-Biche, dans le township 68, rang 11, à l'ouest du 4e méridien. La réserve la plus au sud, celle des Gens-du-Sangg, est dans le township 3. La distance entre la plus au nord et la plus au sud, dans ce district d'inspection est donc de plus de 400 milles.

J'avais à peine commencé à faire l'inspection de l'agence des Pieds-Noirs, au commencement de l'exercice, quand j'ai reçu l'ordre de prendre charge de l'agence des Piégans. J'ai été par intérim chef de cette agence durant huit mois et pendant le reste de l'exercice je n'ai eu que le temps de visiter deux agences, celle des Hobbema et du Lac-la-Selle, outre de treize écoles des sauvages que j'ai aussi visitées et de certains travaux particuliers que j'ai dû faire.

AGENCE DES PIÉGANS.

Les sauvages de cette agence ont fait peu de culture avant la saison de 1910. Au cours de 1910, on a dépensé environ $30,000 pour acheter du matériel de culture, à même les fonds provenant de la vente des terres concédées, et ces sauvages ont commencé à cultiver sur une bien plus grande échelle qu'ils ne l'avaient fait jusque-là. Il y a maintenant environ 80 cultivateurs à leur compte et à peu près 2,500 acres en culture. Un quart de section a été réservé à chaque cultivateur, et on a labouré jusqu'à 40 acres de terre en même temps qu'on donnait des graines pour les semailles, pourvu qu'un sauvage se montrait disposé à prendre soin de son morceau de terre. Ces dépenses ont été faites à même le fonds de la bande provenant de la vente des terrains concédés. Les membres de la bande qui désiraient faire labourer plus que 40 acres pouvaient faire faire cet ouvrage par la charrue à vapeur de la bande, mais à condition de payer le coût du labourage. Plusieurs sauvages ont fait labourer jusqu'à 40 acres supplémentaires et cultivent une superficie d'environ 80 acres. Une condition de la concession de terrain dont nous parlons était qu'une paire de chevaux de travail, des harnais et une voiture de ferme seraient fournis à tout cultivateur sauvage qui en aurait besoin. Mais le prix de tout ce qu'un membre de la bande reçoit de ce chef doit être remboursé au fond de la bande en l'espace de six ans. Quelques-uns ont vite rencontré les paiements du matériel de travail qu'ils avaient reçu; mais la plupart, je regrette de le dire, sont en arrière dans leurs paiements. Quelques-uns font des efforts sérieux pour faire une succès de leur culture mais la plupart paraissent ne pas se soucier s'ils vont réussir ou manquer leur coup. Pour avoir observé la situation sur les lieux, et non pas par la fenêtre d'un wagon ni de loin en restant en ville, je me suis convaincu que la majorité des sauvages quittent toujours volontiers un ouvrage important pour un plaisir momentané. Les cultivateurs qui réussissent savent sans doute, que tous les travaux de la ferme doivent être faits promptement au temps voulu, sans quoi les profits ne peuvent être satisfaisants. Quitter une ferme pour aller assister à quelque spectacle, quand la récolte de phléole est debout, prête à mûrir et à donner sa graine et ne pas revenir de cette course au papillon avant que le vent n'ait fait tomber presque toute la graine, cela ne peut pas être profitable au propriétaire. N'empêche que j'ai vu moi-même des exemples de ce genre d'administration agricole tandis que j'agissais comme chef de l'agence des Piégans l'été dernier. Et ces amateurs de réjouissance brûlent la chandelle par les deux bouts, car dans ces occasions ils dépensent leur argent avec prodigalité s'ils en ont et s'en retournent chez eux sans le sou. D'autres ont fait les foins en toute hâte, ont vendu leur récolte et se sont enfuis, négligeant de mettre du foin en réserve pour l'hivernement de leurs chevaux de travail. Je cite ces faits parce que je crois que plusieurs officiers sur les réserves des sauvages ont à faire face à des difficultés semblables. Que cela soit décourageant pour des fonctionnaires du ministère qui ont à cœur les vrais intérêts des sauvages, cela va sans dire.

Un hangar ouvert, des compartiments pour emmagasiner le grain à nourrir les bestiaux, des râteliers, des réservoirs d'eau, on a fait tout cela l'été dernier, de sorte que les vaches maigres et âgées et les veaux pourront être traités plus humainement pendant l'hiver et que les animaux à viande et les taureaux pourraient être nourris et soignés. Il reste encore plusieurs choses à faire, ici, dans le même but, et si nous y voyons, il n'y aura pas de raisons pour perdre des animaux pendant l'hiver ou au printemps, comme cela s'est fait les années passées. Il n'y a pratiquement pas eu de pertes de bestiaux sur notre réserve cet hiver, je suis heureux de pouvoir le dire. Ces sauvages, à très peu d'exceptions près, ne voulaient pas prendre soin de leurs animaux comme il le fallait pendant l'hiver. C'est pourquoi ces animaux sont maintenant soignés par les employés du service de l'agence.

AGENCE DE HOBBEMA.

Il y a quatre réserves dans cette agence. Toutes sont près de l'embranchement C. et E. du Pacifique. J'ai visité cette agence en janvier.

Ces sauvages n'ont pas progressé ces dernières années. Ils ont plutôt reculé, à part quelques exceptions. Leurs animaux ont diminué de nombre au lieu d'augmenter et on se livre aux réjouissances des anciens jours beaucoup plus qu'on ne le faisait il y a quelques années. Ils passent trop de temps à attendre que quelque chose leur tombe tout rôti dans la bouche. Ils ont tué des animaux à la cachette et il s'en est suivi ce dont nous avons parlé. Une trop grande partie de leur argent se dépense pour la boisson et pour les voyages en chemins de fer, argent dont ces sauvages auraient besoin pour améliorer leurs maisons et se pourvoir d'habits et de bonne nourriture, eux et leurs familles.

AGENCE DU LAC-LA-SELLE.

Cette agence a été visitée en mars. Les animaux placés à la charge de ces sauvages ont diminué, eux aussi, ces dernières années. Ces sauvages prétendent, ce qui est vrai d'ailleurs, que leurs animaux sont à eux, et qu'ils ont droit de les tuer et de les vendre comme ils veulent. S'ils se bornaient à tuer et à vendre les animaux mâles adultes, il y aurait peu ou point d'objection. Mais ils ne se bornent pas à cela, et il en résulte que leurs animaux diminuent. Quelques-uns, cependant, font exception.

Les terrains en culture n'ont pas augmenté, sur les quatre réserves de cette agence. Ces sauvages sont près d'un bon terrain de chasse et jusqu'à cet hiver la fourrure a été payée cher, sans compter qu'il est plus naturel pour ces sauvages de faire la chasse que de cultiver. La demande des renards vivants a été forte et les sauvages de cette agence ont pris et vendu un bon nombre d'animaux de valeur.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Il n'y a qu'une réserve dans cette agence. Elle est au nord de la voie principale du Pacifique et s'étend d'un endroit à proximité de Namaka jusqu'à Bassano, soit sur une distance de 40 milles au nord du chemin de fer.

C'est la première année que les sauvages font de la culture sur une grande échelle. Ils ont eu une magnifique récolte d'avoine et de blé de printemps, environ 60,000 boisseaux respectivement. La plupart de ceux qui ont cultivé ont bien fait leurs travaux et les choses auraient été très satisfaisantes s'ils avaient dépensé sagement l'argent provenant de cette récolte. Une trop grande quantité de cet argent a servi à les amoindrir comme hommes au lieu de les grandir. Ils ont pu se procurer de la boisson facilement et je regrette d'être obligé d'admettre que non seulement les adultes mais les enfants s'en sont procuré d'une façon ou d'une autre. Si l'argent de la vente d'une grande partie de leur terrain et la mise en honneur de la culture à l'aide de cet argent n'aboutissent qu'à transformer en ivrognes des sauvages assez sobres, alors la vente du terrain aura été un mal plutôt qu'un bien, en tant que ces sauvages sont concernés.

Remarques générales.—L'hiver de 1913-14 a été remarquablement beau. Il y a eu une couple de vagues de froid qui n'ont pas duré, mais en somme l'hiver a été doux et il a tombé un peu de neige, juste assez, dans la plupart des endroits, pour permettre de faire les transports nécessaires avec les traîneaux. Le bétail a très bien hiverné et je pense que les pertes auront été très peu considérables. Je regrette de dire que l'usage des boissons enivrantes chez les sauvages a augmenté ces dernières années et que cette année n'a pas été une exception.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR HENRY A. CONROY SUR LE TRAITE No 8.

J'ai quitté Ottawa le 29 avril et je suis arrivé à Edmonton le 7 mai où j'ai rencontré M. Bury, que j'avais nommé secrétaire des affaires du traité n° 8.

Avant mon départ d'Ottawa, j'avais cru pouvoir partir d'Edmonton pour Athabaska-Landing presqu'immédiatement après mon arrivée dans l'ouest, mais en m'informant aux bureaux de la compagnie de la baie d'Hudson à Edmonton, j'ai appris que les porte-faix ne quitteraient Athabaska-Landing pour le nord que le 26 mai à cause du peu d'élévation de l'eau dans la rivière Athabaska.

Cependant, lors de mon séjour à Edmonton, j'ai pu faire un voyage à la réserve sauvage de la Plaine-Pierreuse et j'ai parlé à l'agent, M. Race. J'ai trouvé que tout était satisfaisant et que le travail de l'agence progressait d'une manière remarquable.

J'ai quitté Edmonton le 21 mai et à mon arrivée à Athabaska-Landing je me suis procuré ce qu'il fallait et j'ai rejoint les porte-faix que dirigeait le capitaine Haight. J'ai quitté Athabaska-Landing le 26 mai.

Il n'y a rien à noter avant mon arrivée à Fort-McMurray, le 6 juin.

Là, j'ai trouvé tous les sauvages de la bande des Cris et de celle des Chipewyans chez eux et j'ai donné à 135 l'argent qui leur était dû en vertu du traité. J'ai constaté qu'il y avait eu 7 naissances et 1 décès parmi la bande, ce qui faisait une augmentation nette de 6.

J'ai jugé nécessaire de payer les redevances provenant du traité le 7 juin, bien que la date dont les sauvages avaient été avertis était le 10 juin. J'ai fait cela parce que le vapeur *Grahame,* de la compagnie de la baie d'Hudson, partait pour Fort-Chipewyan le 9 juin et afin de profiter du bateau.

Les sauvages, ici, ont hâte qu'une réserve soit arpentée pour s'y établir. Je crois qu'il serait contraire à l'intérêt des sauvages de tarder davantage sous ce rapport car un certain nombre de blancs sont déjà établis sur les terrains non arpentés de cette localité.

L'an dernier, j'avais dit aux gens de la tribu de choisir le terrain qu'ils désiraient faire mettre à part et je comprends que c'est ce qu'ils ont fait; mais depuis ce temps-là les blancs se sont placés dans cette partie du pays et pour éviter des désagréments, plus vite la réserve sera arpentée et le terrain mis à part, mieux ce sera.

Il y a eu de la pauvreté et de la gêne, l'an dernier, mais rien de grave, car je crois que cette misère a été en grande partie voulue par cette bande indolente qui a peur de tout ce qui ressemble à un effort physique.

Ayant quitté Fort-McMurray le 9 juin, nous sommes arrivés à Fort-Chipewyan le 11 juin.

Ici nous avons trouvé les Cris et les Chipewyans réunis et nous leur avons payé les redevances le 12 juin.

Cette date précède aussi de 4 jours celle dont les sauvages avaient été avertis mais les exigences de l'itinéraire du vapeur de la compagnie de la baie d'Hudson ne permettait pas d'attendre la date fixée.

Deux cent quarante quatre sauvages de la bande des Cris ont reçu leur rente ainsi que 368 de la bande des Chipewyans.

Parmi les Cris il y a eu trois décès et six naissances, ce qui fait une augmentation nette de trois. Parmi les Chipewyans il y a eu 12 naissances et 23 décès, soit une diminution nette de 11.

Le Dr McDonald que j'ai rencontré ici m'a informé que la santé des sauvages était satisfaisante et qu'il y avait une amélioration évidente dans leur manière de vivre, sans doute grâce aux efforts continuels qu'on fait pour leur faire comprendre la nécessité d'éviter l'encombrement dans les huttes.

Le chef de la bande des Chipewyans, Alexandre Laviolette, a critiqué les nouveaux règlements édictés par le gouvernement provincial de l'Alberta concernant la courte saison de la chasse au castor. Il avait dû, lui-même, payer l'amende à Fort-

Chipewyan pour avoir tué du castor hors saison et paraissait avoir du ressentiment.

Je lui ai expliqué que cette courte saison avait été imposée autant dans l'intérêt des sauvages que dans ceux du castor et je lui ai représenté la nécessité de s'en tenir à la loi. Il a paru admettre le bien-fondé de mes arguments et la question s'est trouvée réglée d'une manière satisfaisante.

Le 17 juin, j'ai loué le remorqueur *Primrose* de la compagnie de la baie d'Hudson pour aller au Fond-du-Lac payer des rentes. Avant notre départ, j'avais appris que la glace était encore abondante dans le lac et à cause de cela j'ai pris plus de temps à me rendre au Fond-du-Lac.

Nous avons bien avancé en descendant le lac jusqu'au soir du 17 où nous avons trouvé de la glace flottante en telle quantité que nous avons été forcés d'amarrer jusqu'au lendemain, la glace s'est montrée sous la forme d'un vaste champ à perte de vue mais vers le soir ce champ avait reculé sous l'effet du vent et nous avons pu faire encore neuf milles pour être arrêtés de nouveau par un énorme champ de glace.

Le matin suivant le remorqueur *Keewatin,* propriété de Colin Fraser, de Fort-Chipewyan, qui transportait les effets à distribuer en vertu du traité, nous prit à son bord. M. Fraser nous informa qu'il avait rencontré quelques sauvages venus de Fond-du-Lac en suivant la plage qui avaient déclaré qu'il serait impossible d'arriver à l'extrémité est du lac avant dix jours au moins. Avec ce renseignement, sur l'avis de ceux qui connaissaient le lac, nous avons décidé d'abandonner notre projet de visite pour le moment.

Tandis que nous retournions à Fort-Chipewyan nous avons fait embarquer les sauvages dont nous avons parlé plus haut et nous leur avons payé leur rente, car ils appartenaient à la bande de Maurice, à Fond-du-Lac. Nous les avons interrogés à l'aide de l'interprète Harris, et ils ont déclaré catégoriquement que la glace ne permettrait pas qu'on navigue avant dix jours.

J'ai regretté de ne pas pouvoir me rendre à Fond-de-Lac, mais c'était impossible. A mon retour à Fort-Chipewyan, j'ai laissé un mot pour faire savoir aux intéressés que l'agent Bell paierait les rentes à cet endroit aussitôt que possible, quand les sauvages seraient réunis.

Le 21 juin, j'ai quitté Fort-Chipewyan et suis descendu à Smith-Landing, avec le *Primrose,* où nous sommes arrivés vers minuit.

Nous avons payé 180 sauvages de la bande des Chipewyans qui demeuraient à Smith-Landing à ce moment-là.

J'ai traversé le Portage le 24 juin et, à Fort-Smith, j'ai payé 77 sauvages qui appartenaient à la même bande.

La bande s'est augmentée de 3 à cause de 11 naissances et de huit décès.

Tandis que j'étais à Fort-Smith, plusieurs des sauvages ont demandé d'être retirés du traité, en faisant enqute sur leurs raisons, j'en suis venu à la conclusion qu'ils ne voulaient abandonner le traité pour se prévaloir du droit de boire. Alors j'ai simplement pris les noms de ceux qui voulaient se retirer et j'ai donné instruction à l'agent Bell de faire les recherches nécessaires dans chaque cas et de faire rapport sur l'opportunité de leur permettre de sortir du traité.

J'ai inspecté la scierie du gouvernement à Smith-Landing, dirigée par le mécanicien McLennan, et j'ai trouvé qu'on y sciait du bois de construction et des bardeaux de première classe pour des fins locales. Ils avaient aussi en main une bonne quantité de billes, ce qui leur donnait de quoi s'occuper constamment. La conduite de la la scierie m'a paru entre bonnes mains.

A Fort-Smith, je n'ai pas pu visiter la ferme expérimentale que dirige l'instructeur Salmon parce qu'il me fallait rester à bord du vapeur *Mackenzie River* qui quittait Fort-Smith le 25.

Cependant, M. Salmon m'a informé que tout le grain semé au printemps paraissait mieux que l'année précédente et qu'il s'attendait à faire une récolte passable. M.

Salmon est en haute estime parmi les sauvages, car il prend beaucoup d'intérêt à son travail. Je considère que c'est un homme à la fois capable et travaillant.

Nous sommes arrivés à Fort-Résolution sans incidents le 1er juillet, ayant été retenus par le vent à l'entrée de la rivière de l'Esclave pendant quatre jours. Comme le vapeur est arrivé à Fort-Résolution à 4 heures du matin et en est reparti pour la Rivière-au-Foin à 7 heures a.m., j'ai jugé bon d'amener M. Bell avec moi à la Rivière-au-Foin, et tandis que je descendais le fleuve Mackenzie il a pu retourner à Fort-Résolution en canot et payer les rentes lui-même.

A Fort-Résolution, 147 sauvages de la bande des Chipewyans ont été payés. Il y avait eu 5 naissances et 5 décès parmi la bande.

Cent quatre-vingt-dix-neuf sauvages de la tribu du Couteau-Jaune ont reçu leur rente. La bande, grâce à 6 naissances et à 3 décès s'était augmentée de 3.

Nous avons payé 197 sauvages de la tribu des Côtes-de-Chien. Il y avait eu 6 décès et 9 naissances parmi la bande.

A la Rivière-au-Foin, nous avons payé 101 Esclaves. Parmi cette bande, il y avait eu 6 décès et 5 naissances.

J'ai eu occasion de visiter l'école de la mission anglicane de la Rivière-au-Foin. J'ai trouvé qu'on avait fait de bons progrès pendant l'année. Plusieurs anciens élèves avaient obtenu des positions responsables au service de la compagnie de la baie d'Hudson. J'ai aussi examiné les effets fournis en vertu du traité et j'ai été satisfait.

En continuant notre route, nous sommes arrivés à Fort-Providence, le 2 juillet, et j'ai visité l'école catholique à cet endroit. J'ai remarqué l'apparence de santé et de prospérité des sauvages de l'endroit. Il y a eu très peu de pauvreté ici et le poste lui-même est bien supérieur à plusieurs autres qui sont plus au nord. J'ai été émerveillé de voir les excellents jardins cultivés par les Frères catholiques surtout les légumes qui y croissaient.

Le 3 juillet, nous sommes arrivés à Fort-Simpson où je me suis entendu avec l'agent Card pour donner sa place à M. G. W. Harris conformément aux instructions du ministère. J'ai aussi pris note des marchandises en magasin.

D'après les instructions reçues, j'ai fait des arrangements pour que M. Harris accompagné du Dr MacDonald et du sergent Nelson partent pour Fort-Nelson pour aller payer les rentes des Sicanis.

Le maréchal des logis, M. Mellor, de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, qui est posté à Fort-Chipewyan, a accompagné l'expédition de Traité à partir de Fort-McMurray jusqu'à Fort-Simpson, et lui a rendu de bons services. Ses connaissances intimes de sauvages résidant à plusieurs des postes visités nous ont été d'une grande importance, et le respect que ces sauvages lui ont montré est un crédit autant pour lui-même que pour le service dont il est le digne représentant.

Continuant notre route, nous sommes arrivés à Fort-Wrigley le 12 juillet au matin. J'ai eu l'occasion d'y rencontrer quelques-uns des sauvages de la tribu des Esclaves. Ce poste est inférieur à celui de Fort-Simpson sous bien des rapports, à cause du fait qu'il n'y a pas de missions et que la terre dans ces parages ne se prête que peu à la culture du sol.

Nous sommes arrivés à Fort-Norman le 5 juillet au soir; nous y avons trouvé une bande de sauvages de la tribu des Esclaves ainsi qu'une troupe de sauvages de la Montagne qui étaient campés en bas du poste.

Ce poste est joliment situé à la jonction de la rivière de l'Ours et du fleuve Mackenzie, et outre le poste de la compagnie de la baie d'Hudson nous y trouvons les magasins de la compagnie "Northern-Trading" et deux missions, dont l'une est catholique et l'autre protestante.

Le 6 juillet, à minuit, nous arrivâmes au Fort de Bonne-Espérance, pas bien longtemps après que le soleil eut disparu à l'horizon. Nous avons trouvé à ce poste une bande de sauvages de la tribu du Lièvre; cette bande nous a paru prospère et contente. En plus des magasins de la compagnie de la baie d'Hudson, il y a une mission

catholique couvrant une assez grande superficie. Ce poste est situé à 12 milles seulement du cercle polaire, et il nous a été surprenant d'y constater que l'herbe y croissait en abondance.

Nous avons franchi le cercle polaire à 5 heures du matin, le 6 juillet, et sommes arrivés au poste de la rivière Rouge-Nord, le 7 juillet à 10 heures du matin. Ce poste qui est situé à la jonction de la rivière Rouge et du fleuve Mackenzie est probablement à quelques milles plus au nord que celui de Fort-MacPherson et est situé à 100 milles à l'intérieur du cercle polaire. La terre propre à la culture est assez rare et il n'y a pas beaucoup de bois qui serve à l'exploitation. En plus de l'entrepôt de la compagnie de la baie d'Hudson et celui de la compagnie "Northern-Trading", nous y trouvons une mission catholique. Lorsque nous y arrivâmes, il y avait une bande de sauvages de la tribu des Loucheux et des Esquimaux campés à ce poste; ils étaient au nombre de quarante. Ces derniers étaient venus de la delta du fleuve Mackenzie et des côtes de l'océan Arctic pour y faire le commerce de fourrures. Ces sauvages nous ont semblé beaucoup plus forts au physique que les sauvages du nord, plus intelligents et plus propres dans leurs habitudes.

Les sauvages ici ont eu un hiver rigoureux, et, par conséquent, ils n'étaient pas aussi bien approvisionnés que ceux qui résident plus haut en remontant le fleuve, mais ils nous ont paru énergiques et industriels, différant beaucoup, sous ce rapport, de quelques-unes des tribus qui demeurent plus au sud.

Au cours de l'après-midi du 8 juillet nous sommes arrivés à Fort-MacPherson. au terme de notre voyage, où nous avons trouvé un établissement considérable de sauvages de la tribu de Takudah et une vingtaine d'esquimaux. J'ai rencontré ici le docteur Wilson, médecin de la royale gendarmerie, et l'inspecteur Bates de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Le docteur Wilson nous a dit que la santé des sauvages a été très satisfaisante, et il a ajouté qu'il avait été satisfait de la manière dont on a rempli ses réquisitions par des drogues cette année.

Le poste lui-même est situé sur la rivière Peel à environ cinquante milles de son confluent avec le fleuve Mackenzie, et, outre le magasin de la compagnie de la baie d'Hudson et les quartiers de la sûreté, nous y trouvons une mission anglicane.

Sur les pentes de la rivière Peel nous trouvons une vaste forêt d'épinettes de bonnes dimensions—environ dix-huit pouces de diamètre à la souche; ce fait est d'autant plus surprenant que nous ne trouvons guère de forêts dans ces environs du cercle polaire.

Nous avons commencé notre voyage de retour le 9 juillet, et nous sommes arrivés à Fort-Simpson le 17 juillet, où l'agent Card et sa famille sont embarqués pour revenir à Edmonton.

Nous sommes arrivés à la Rivière-au-Foin le 20 juillet, et le jour suivant nous sommes partis pour Fort-Rae sur la côte nord du grand lac de l'Esclave, où nous sommes arrivés le 22 juillet. Nous avons trouvé ici un groupe considérable de sauvages de la tribu Côtes-de-Chien, qui étaient campés à l'embouchure de la rivière au Saule, et nous avons été frappés de l'apparence chétive et misérable de ce poste. Les sauvages eux-mêmes y sont certainement inférieurs à toute autre tribu que nous avons rencontrée jusqu'ici; ils semblaient nous regarder avec dégoût et mépris. Ils nous ont paru privés de sensibilité morale et sans goût pour les travaux propres aux sauvages, et ils vivent encore la vie primitive et spartienne des temps passés. L'hiver dernier, il y a eu beaucoup de privations à ce poste par l'absence du caribou. Bien que la chose n'avait pas été vue depuis nombre d'années, il peut se faire que de telles privations se répètent, à cause du fait que les forêts aux environs de ce poste ont été détruites par le feu, et qu'ainsi, il n'y a pas de forêts où peuvent vivre les bêtes sauvages. Outre l'entrepôt de la compagnie de la baie d'Hudson et quelques commerçants indépendants, il y a une mission catholique.

Partis de Fort-Rae nour sommes arrivés à Fort-Résolution le 23 juillet au soir, où nous avons eu l'occasion de vérifier la somme des approvisionnements de ce poste,

mais nous n'avons eu que peu de temps pour y faire la visite de l'école catholique. Cette inspection avait été faite par M. Bell, agent des sauvages à Fort-Smith, à qui j'en avais donné instruction, craignant de ne pouvoir m'en occuper moi-même convenablement.

Nous sommes arrivés à Fort-Chipewyan, sans accident, le 31 juillet; nous y avons fait l'inspection de l'école catholique et avons donné instruction à M. Bell de payer, à Noël, les honoraires de Traité à la bande de sauvages de Maurice à Fond-du-Lac où serait réunie, à cette date, cette petite bande de sauvages. Partis de Fort-Chipewyan le 1er août nous sommes arrivés à Athabaska-Landing le 22 août. A ce dernier endroit nous avons emmagasiné dans les entrepôts de la compagnie de la baie d'Hudson à Mackenzie, les provisions destinées aux sauvages sous traité, et, le jour suivant, M. Bury et moi-même sommes partis pour Edmonton. Conformément aux l'agence de Grouard, M. Bury étant retourné à Ottawa.

SOMMAIRE.

J'aurais voulu attirer l'attention du département sur plusieurs points importants concernant les affaires du Traité n° 8.

Il est à désirer qu'on accorde aux agents dans le territoire du Traité n° 8 la permission de payer les rentes en 1914. Vu qu'il y a actuellement deux officiers du département des Affaires des Sauvages permanemment établis dans le territoire du Traité n° 8, je suggérerais que, afin d'augmenter leur compétence vis-à-vis des sauvages et de se faire davantage respecter d'eux, ils reçoivent instructions de payer les rentes en 1914.

On pourrait autoriser l'agent Bell à payer ces rentes aux endroits suivants: Fort-McMurray, Fort-Chipewyan, Fort-Smith, Fort-Résolution et Rivière-au-Foin, tandis que l'agent Harris pourrait les payer à Fort-Nelson.

C'est surtout à l'époque de la distribution des rentes que les agents sont plus en mesure de constater les besoins et s'assurer de la situation réelle des sauvages de la tribu confiée à leurs soins, car à cette époque ils sont tous rassemblés, et alors on peut s'occuper des affaires telles que, demandes de réserve, commutation de Traité, et toutes autres choses qui intéressent vivement la tribu.

Je suggérerais en plus que des mesures soient prises afin de permettre à l'agent Bell d'utiliser les services du remorqueur du Service-forestier, et qui est stationné à Smith-Landing, comme moyen de voyager d'un endroit à un autre, vu qu'il ne convient pas toujours, et en conséquence cela devient quelquefois une question de pur hasard, de se fier sur l'horaire des bateaux de la compagnie de la baie d'Hudson. La date de départ et d'arrivée de ces vaisseaux est quelquefois changée à bref avis, et il arrive souvent que ces bateaux ne demeurent aux postes sous traité que pendant quelques heures; ainsi l'agent peut difficilement se familiariser avec les conditions locales.

La nécessité de nommer un autre médecin pour le vaste territoire au nord d'Athabaska-Landing.—A l'heure actuelle il est absolument impossible au docteur MacDonald, qui est stationné à Fort-Smith, de visiter un peu fréquemment les postes de Fort-McMurray, Fort-Chipewyan, Fond-du-Lac, Fort-Résolution, Rivière-au-Foin. Fort-Providence, Fort-Simpson, Fort-Wrigley, Fort-Norman et Fort de Bonne-Espérance.

Cet itinéraire couvre une distance de 1,320 milles, et récemment il est devenu évident qu'il devrait y avoir un médecin stationné à Fort-Simpson afin que ce territoire soit visité d'une manière plus systématique et plus effective. Ceci est d'autant plus nécessaire que la mission catholique de Fort-Simpson est en train d'y construire un hôpital, et il semble désirable que cette institution soit visitée par un homme de la profession.

Au sujet de la nomination d'un tel officier on ne devra pas perdre de vue qu'il est nécessaire d'y nommer un jeune homme, à cause du fait que cette occupation entraîne

de nombreux voyages difficiles, surtout en hiver, et un tel officier doit nécessairement posséder toute la force physique et l'énergie qu'il faut pour accomplir une tâche semblable.

Le médecin qui serait stationné à Fort-Simpson pourrait visiter les forts Wrigley, Norman et Bonne-Espérance dans le nord, aussi pourrait-il être assez rapproché—soit environ 300 milles—des postes situés sur le grand lac de l'Esclave, tandis que le médecin stationné à Fort-Smith, en plus des visites occasionnelles qu'il pourrait faire à Fort-Résolution, aurait aussi plus de chance de se tenir en relations avec le Fort-Chipewyan, Fond-du-Lac et Fort-McMurray.

La tâche est trop difficile pour que le Dr Macdonald puisse la bien remplir seul, vu qu'il est nécessaire pour un médecin de faire la visite des postes qui lui sont confiés au moins deux fois par année afin d'aider à maintenir le niveau de la santé des sauvages dans toutes les localités. Cette tâche est impossible à l'heure actuelle, mais lorsqu'il y aura un médecin supplémentaire stationné à Fort-Simpson, il n'y aura pas de difficulté à la bien remplir.

La nécessité d'enrôler sous traité les sauvages qui habitent la région au nord du Grand lac de l'Esclave et le long des vallées des fleuves de l'Esclave et Mackenzie. Au cours de mes visites occasionnelles aux postes situés dans la région nord du Grand lac de l'Esclave, les divers chefs des différentes tribus habitant les régions du nord m'ont souvent demandé et supplié d'essayer, si la chose était possible de faire prendre des mesures pour leur entrée sous traité afin qu'elles puissent être sur le même pied que les tribus qui habitent la région au sud d'eux. Ces tribus semblent en quelque sorte découragées à l'heure actuelle, et elles ne cessent d'espérer que le département verra à la possibilité d'influencer le gouvernement pour qu'il leur accorde cette demande.

Je recommanderais fortement que cette question soit immédiatement mise à l'étude en vue d'amener, dans un avenir assez rapproché, chacune de ces tribus sous l'administration du traité. Ci-suit un tableau des tribus, dont je viens de faire mention, avec leur population approximative, leurs quartiers généraux et les territoires qu'elles habitent:—

Tribu.	Population.	Quartiers généraux.	Territoire qu'elles habitent.
Des Esclaves......	300	Fort-Providence.........	A l'ouest du Grand lac de l'Esclave.
" "	350	Fort-Simpson.	E. et O. de Mackenzie et Liard.
" "	150	Fort-Wrigley.	Voisinage de Mackenzie.
" Loucheux. / De la Montagne. } ..	300	Fort-Norman.	E. de Mackenzie vers le Grand lac de l'Ours.
Du Lièvre.	500	Fort de Bonne-Espérance	N.-O. du Grand lac de l'Ours.
Des Loucheux......	150	Rivière Rouge-Nord. ...	Sud de Delta et Mackenzie.
" Takudah. . .	400	Fort-MacPherson.	S.-O. de MacPherson.
" Côte-de-Chien..	1,000	Fort-Rae.	Nomades, entre les Grand lac de l'Esclave et Grand lac de l'Ours.
" Esclaves.......	350	Fort-Liard..............	Vallée près de Liard.

Mes raisons pour faire ces suggestions sont les suivantes:—

1. Au point de vue de l'économie dans l'administration je n'hésite pas à dire qu'il faudrait, pour subvenir aux besoins des sauvages, un crédit moins élevé qu'à l'heure actuelle avec notre système d'octrois de la caisse affectée aux malades et aux nécessiteux.

2. Lorsque ces sauvages seront admis sous traité, le département sera plus en mesure de connaître absolument quels sont réellement les cas de pauvreté et de maladie qui méritent l'octroi, tandis qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de système au moyen duquel il peut diriger et contrôler ces octrois.

3. Les sauvages eux-mêmes veulent être mis sous traité, et dans de telles circonstances, je suis d'avis que si on leur accorde ce qu'ils demandent ce sera à leur avantage et dans les intérêts du département.

La nécessité de construire des bâtiments pour l'agence au Petit lac de l'Esclave et pour l'établissement d'une réserve pour accommoder les sauvages de Stony qui habitent actuellement la région du lac Moberley. Vu que le chemin de fer qui se rend au Petit lac de l'Esclave a été tracé droit à travers la réserve des sauvages—et il est probable que ce chemin de fer sera terminé avant longtemps jusqu'à la rivière La-Paix, bien qu'on en sache pas encore la route exacte—il nous semble qu'il serait dans l'intérêt du département et à l'avantage des sauvages de l'agence du Petit lac de l'Esclave de procéder immédiatement à la construction des bâtiments du gouvernement nécessaires à ce poste. Par conséquent, je suggérerais que le département commence ces constructions aussi vite que possible, vu que, selon toute probabilité, une gare de chemin de fer sera construite tout près de là et la nécessité de surveiller le bien-être de ces sauvages deviendra évidente.

A cause de la diminution du gibier et des animaux à fourrure dans cette section du pays, les sauvages chercheront probablement à se livrer à l'élevage et à d'autres industries agricoles, et, par conséquent, je suggérerais en plus, qu'on nomme un instructeur agricole qui ne s'occuperait pas seulement aux divers travaux de sa position mais qui s'occuperait activement du bien-être des sauvages de cette région.

Vu le vaste territoire, dans ce pays, administré par le département et la difficulté qu'il y a pour un seul agent de s'en occuper activement et convenablement, je suggère qu'on divise ce territoire de façon à ce que les postes du Petit lac de l'Esclave, Wabiskaw, Poisson-Blanc et du lac à l'Esturgeon, relèvent d'une agence, et ceux de la petite rivière Rouge, Vermillon, Traverse de la rivière La-Paix, Dunvegan et Saint-Jean, relèvent d'une autre agence. Je suggérerais en plus que les édifices de l'agence soient construits sur la réserve des sauvages sur le côté opposé de l'île Verte, un des plus beaux sites de tout ce pays de l'ouest. Je suggérerais aussi que l'agent qui y serait nommé soit un homme dont la compétence et l'expérience aient été prouvées et que cet agent ait avec lui un instructeur agricole afin qu'il puisse donner toute l'assistance possible aux sauvages.

Je suggérerais respectueusement qu'au cours de l'année prochaine je sois autorisé par le gouvernement à faire l'inspection de ce territoire et prendre les mesures nécessaires pour établir les sauvages des postes de Hudson, Bonne-Espérance et Saint-Jean, sur la réserve qui a déjà été tracée, mais sur laquelle quelques colons blancs se sont établis sans permis d'occupation. Il y a environ 100 à 125 sauvages qui ne sont pas sous traité, mais qui en ont le droit, et on devrait permettre à ceux-ci d'y être admis.

Un autre groupe de sauvages de la bande de Stony, qui sont plutôt nomades et qui n'ont cessé de voyager à travers ce pays de l'ouest jusqu'à environ quatre années passées afin d'éviter les obligations du traité, est maintenant établi au lac Moberley, à quelques milles au sud de Saint-Jean sur la réserve des terres fédérales. Ils s'y sont construit de bonnes maisons et expriment maintenant le désir d'entrer sous traité.

Dans leur cas aussi, les colons blancs s'efforcent de les chasser, je suggérerais que les mesures nécessaires soient prises pour les établir définitivement sur leur propre réserve et pour les placer sous les règlements du traité.

RAPPORT D'ARPENTAGE DE I. J. STEELE.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des arpentages que j'ai faits pour le département des Affaires des Sauvages au cours de la saison de 1913.

Conformément aux instructions, en date du 11 juin 1913, que j'ai reçues le 18 juin, je suis parti immédiatement pour Calgary pour prendre la direction de l'équipe engagée à cet endroit. Je suis arrivé là le 20 juin, et trouvai les arpentages terminés et les plans arrêtés.

On transporta immédiatement les accessoires de campement à la ville et on les expédia à Athabaska-Landing, une partie de l'outillage dont nous n'avions pas besoin ayant été laissé à l'agence de Sarcee. Vu que le bateau de la compagnie de la baie d'Hudson ne quittait Athabaska que le 28 juin, je demeurai à Edmonton pendant deux jours pour y acheter quelques accessoires et prendre des renseignements au sujet des routes conduisant au lac Wabiskaw et au lac du Cœur. J'arrivai à Sawridge le 30 juin, et j'y rencontrai le docteur Donald, agent des sauvages à Grouard; mais à cause d'un délai dans l'arrivée de Grouard des chevaux de somme et de la difficulté éprouvée dans l'achat de quelques chevaux supplémentaires, nous ne sommes partis pour Wabiskaw que le 3 juillet, et même à ce moment il nous manquait encore plusieurs chevaux.

Dès notre arrivée à Wabiskaw, nous avons convoqué les sauvages et avons tenu une assemblée le jour suivant, soit le 9 juillet. Nous avons aussitôt découvert qu'à cause du fait que les habitations des sauvages étaient éloignées les unes des autres, il nous serait impossible de les inclure tous dans un même bloc. Il fut décidé de diviser la réserve en quatre lots situés de façon à inclure tout le terrain que les sauvages voulaient avoir tout en y excluant les terres appartenant aux colons blancs.

Nous avons tracé un lot sur la pointe nord du lac Wabiskaw-Nord; un autre au sud-ouest de ce même lac. Le troisième fut tracé sur le côté nord du lac Wabiskaw-Sud, tout près de la mission catholique. Le quatrième lot, le plus grand, a été arpenté de façon à s'étendre du bout sud du lac Wabiskaw-Sud jusqu'au lac au Sable.

A cause des pluies fréquentes, le travail a été plus lent qu'il ne l'aurait été dans des conditions favorables. J'ai aussi éprouvé quelques difficultés à trouver des hommes pour couper les arbres et broussailles sur le tracé de la ligne. Il y avait eu une bonne prise d'animaux à fourrure l'hiver précédent, et la plupart des sauvages se considéraient très prospères et croyaient être au-dessus de ce genre de travail. Cependant, en les menaçant de ne pas leur accorder une réserve à moins qu'ils ne coupent ce tracé, j'ai pu me procurer les services d'un certain nombre; mais l'équipe s'est néanmoins trouvée à court d'hommes à certains moments.

Le travail fut terminé le 10 septembre et nous sommes arrivés à Athabaska le 19 septembre.

La journée suivante a été employée à acheter des accessoires et à faire les préparatifs nécessaires au voyage du lac au Cœur. Je partis d'Athabaska lundi, le 22 septembre, et suis arrivé à ce dernier endroit le samedi soir suivant. M. Hughes de l'agence du lac La-Selle et à qui j'avais demandé de me rejoindre, était arrivé le jour précédent et avait réuni tous les sauvages. Comme il devait repartir aussitôt, nous avons tenu une assemblée ce même soir et dans quelques instants nous avions une idée générale de ce que voulaient les sauvages. J'employai le jour suivant à visiter le voisinage en compagnie du chef et de ses aviseurs, en leur donnant ainsi l'occasion de me montrer le terrain qu'ils désiraient le plus. De cette manière, je trouvai exactement ce qu'ils voulaient, et décidai de procéder immédiatement au jalonnement de la réserve, en me servant, comme limites, des lignes de l'arpentage de subdivision. J'y employai deux jours seulement et puis je retournai à Athabaska où j'arrivai le 4 octobre.

Notre travail suivant fut dans la réserve du lac Witchekan. Je me suis procuré des accessoires et des chevaux à Battleford et suis arrivé au lac le 13 octobre. Les sauvages étaient tous partis à une danse au lac du Pélican, mais il revinrent le 15 octobre. Immédiatement je convoquai une assemblée du conseil, et après une discussion d'environ une heure, je suis arrivé à une entente avec eux. Le reste de l'après-midi et le matin suivant furent employés à visiter la réserve proposée, afin de m'assurer qu'elle renferme le terrain qu'ils désiraient avoir. Toutes les terres de cette section avaient été défrichées pour des homesteads, et pendant que j'étais à Battleford j'avais eu la précaution de m'assurer qu'elles étaient exactement les terres qui avaient été enregistrées. La chose avait été heureusement prévue, car les sauvages voulaient avoir quelques-unes des terres qui avaient déjà été sous homestead; mais, lorsque je leur ai

dit qu'ils ne pouvaient pas les avoir, ils se sont contentés de prendre d'autres terres. Ce travail d'arpentage des lignes nécessaires et de l'arrêt des frontières nous a tenu occupés pendant deux jours et demi, et fut terminé le 18 octobre.

Je me rendis ensuite à Highgate, et arpentai l'emplacement de la ville à cet endroit conformément aux instructions que j'avais reçus du département. Vu qu'il y avait beaucoup de débris sur cette terre il nous a fallu environ deux semaines pour accomplir ce travail qui fut terminé le 5 novembre.

Le 6 novembre je dispersai mes hommes à Battleford. Je me rendis alors à Calgary, et, en compagnie de M. Fleetham, je fis l'évaluation de la partie concédée de la réserve de Sarcee.

RAPPORT DE JOHN HAWKSLEY, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR LE TERRITOIRE DU YUKON.

N'étant entré en fonction que récemment comme surintendant des sauvages, à un moment où le voyage est difficile et dispendieux à cause du mauvais état des routes et des rivières, je n'ai pas pu, jusqu'à ce moment, visiter plusieurs des diverses bandes de sauvages dispersées sur ce vaste territoire.

Les rapports touchant les bandes que j'ai visitées ont déjà été envoyés au département.

Les bureaux de cette surintendance sont situés dans ceux de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à ses quartiers généraux, à Dawson.

Les diverses bandes de sauvages habitent les endroits suivants:—

Sauvages de Tkudah.—Rampart-House, les Quarante-Milles, Peau-d'Orignal, rivière Blackstone, rivière du Cœur.

Bande des Esclaves.—Ruisseau Lancing, rivière Ross.

Sauvages des Bois.—Lac Tatalamana, Mayo, ruisseau du Café, Selkirk.

Sauvages du Saumon.—Petit-Saumon, Gros-Saumon, Champagne-Landing, Carmacks.

Sauvages de Klinet et Taku.—Ruisseau de Livingstone, lac de Teslin, lac Leberge, Cheval-Blanc, Carcross.

Le nombre total de sauvages dans ce territoire est d'environ 1,500. Il m'est impossible de donner les chiffres exacts de la population de chaque bande à cause du fait que le feu qui s'est déclaré dans les quartiers généraux de la sûreté, en avril dernier, y a détruit tous les documents, y compris les registres de la population indigène.

L'état concernant la dépense des fonds fournis par le département pour les sauvages lui sera envoyé par le contrôleur du territoire du Yukon.

La plupart des sauvages ont des maisons de bois rond qu'ils occupent lorsqu'ils ne sont pas à la chasse. Quelques-uns d'entre eux vivent encore sous des tentes ou "teepees".

La majorité des sauvages sont assez industriels. Un assez grand nombre des plus jeunes sont employés comme garçons de ponts sur les bateaux à vapeur qui naviguent le Yukon; mais la bande vit surtout des produits de la chasse, de la pêche et de la chasse au piège, qui apparemment devient de plus en plus incertaine et infructueuse à chaque année; les opérations minières tendent surtout à chasser de ces régions le gibier et les animaux à fourrure. Près des centres miniers les sauvages ont un bon marché pour y vendre la pelleterie, le poisson et la viande dont ils n'ont pas besoin.

Malheureusement les sauvages ne se livrent que très peu à l'agriculture, bien que l'on cultive des jardins à certains endroits et cela avec assez de succès. Le climat ne se prête pas beaucoup à la culture du sol; cependant il est à espérer que cette industrie s'y développera davantage dans l'avenir.

J'ai tout lieu de croire que les écoles qui sont établies dans quelques-uns des villages, surtout celles qui sont sous la direction des missionnaires, font un travail sé-

rieux et appréciable parmi les enfants des sauvages. Plusieurs des plus vieux enfants savent lire et écrire assez bien et parlent assez bien l'anglais.

On fait actuellement des efforts pour que les sauvages se tiennent plus proprement et on leur montre la nécessité de tenir leurs cabanes propres et bien aérées. Toutes les cabanes qui ont été construites depuis quelques années sont munies de ventilateurs.

Les relations qui existent entre les sauvages et les blancs sont remarquablement satisfaisante; ils se mêlent entre eux avec familiarité; on n'y constate que peu de querelles, et généralement parlant, leurs relations commerciales sont basées sur la justice et l'honnêteté.

Je regrette qu'il me manque des renseignements plus précis touchant les statistiques dont la collection exige beaucoup de temps dans un territoire aussi vaste, où les bandes sont aussi dispersées et où les communications sont aussi difficiles.

RAPPORT DE R. E. LORING, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE BABINE ET SKEENA, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Kitselas (Tsimpsean), Kitwangar, Kitwankool, Andimaul, Kitsegukla, Getanmax (Hazelton). Glen Vowel, Kispiax, Kisgegas, Kuldoe, Rocher Deboulé, Moricetown, Fort-Babine et le vieux Fort-Babine.

Occupations.—Presque tous les sauvages dans cette agence se livrent à la pêche. à la chase et à la chasse au piège. Un grand nombre aussi sont employés dans les fabriques de conserves. Quelques-uns sont engagés dans l'emballage et le transport des marchandises. D'autres travaillent dans les scieries. Presque tous cultivent un jardin.

Bétail.—Toutes les bandes, à l'exception de deux, gardent du bétail. On a hiverné ce bétail sans difficulté l'hiver dernier, et de plus en plus on sait lui donner tous les soins nécessaires.

Instruments aratoires.—A l'exception de quelques charrues, faucheuses, herses. râteaux et voitures, la plupart de ces sauvages n'ont que des instruments propres au jardinage. Ils savent prendre beaucoup de soin de ces instruments.

Bâtiments.—A l'exception d'une ou deux réserves, on constate qu'il y a eu beaucoup de progrès dans les constructions qui ont été élevées récemment; ces bâtiments sont spacieux et commodes, bien éclairés et généralement construits sur un terrain élevé et sec. Quelques-unes des cabanes en bois rond ont des cheminées.

Santé et hygiène. En général la santé de toute la bande a été bonne.

Sur toutes les réserves on s'occupe beaucoup plus d'hygiène que par le passé. Dans plusieurs cas on a vacciné.

Tempérance et moralité.—La plus grande partie des bandes de cette agence sont tempérantes et respectueuses de la morale.

Caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont intelligents, énergiques et industrieux, et font des progrès constants dans l'amélioration de leur état.

RAPPORT DE IVER FOUGNER, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE BELLA-COOLA, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Owekano, Bella-Coola et Tallio, Kimsquit, Bella-Bella, China-Hat, Kitlope, Kitimat, Hartley-Bay, Kitkatla et Ulkatcho.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. La santé des sauvages a été assez bonne. Il y a quelques cas de tuberculose,

Les villages où demeurent les bandes de Bella-Coola et de Tallio sont situés sur des terrains élevés, et les conditions d'hygiène y sont satisfaisantes. Celui de la bande de Bella-Bella est situé sur un terrain plutôt humide à certaines saisons de l'année; il en est ainsi de celui de la bande de China-Hat. La bande de Kitimat a un pauvre service d'eau. La bande de Ulkatcho ne se préoccupe pas des lois de l'hygiène, mais elle est plutôt nomade, et la nature se charge de nettoyer le village et ses alentours pendant que les sauvages sont en voyage.

Occupations.—Ls occupations principales de ces bandes sont surtout la pêche, la chasse au piège, l'exploitation forestière, et la chasse. Elles pêchent le saumon et le flétan. Quelques-uns d'entre eux se livrent à la culture du sol, aux travaux de charpenterie et savent construire leurs propres bateaux.

Bâtiments.—Les bandes de Bella-Bella, China-Hat et Kitimat ont presque tous des maisons de charpente, commodes et bien peintes. On a construit cette année une jolie église sur cette réserve des Kitimat. La bande de Ulkatcho vit plutôt dans des cabanes de bois rond ou sous des tentes ouvertes. Les maisons de la bande de Kitlope sont petites et on n'y constate aucune amélioration; la raison peut bien être que la plupart d'entre eux tiennent à changer de village. Les autres bandes de cette agence ont des petites maisons en charpente de peu de valeur.

Bétail et instruments aratoires.—Quelques bandes de cette agence seulement élèvent du bétail, des chevaux et de la volaille. La terre n'est pas propre à la culture et, comme la majorité d'entre eux font la pêche et la chasse, quelques-uns seulement ont des instruments aratoires.

Caractéristiques et progrès.—Ils progressent lentement. Plusieurs ont des chaloupes à gazolène. Les membres de la bande de Kitchatla gagnent beaucoup d'argent mais ils ne sont pas économes.

Tempérance et moralité.—En général, les sauvages de cette agence sont tempérants et respectueux de la morale, et on constate qu'ils s'améliorent. Les membres de la bande de Owekano sont intempérants. Le village de la bande de Kimsquit est isolé des autres et la conduite des sauvages qui l'habitent a parfois laissé à désirer. Ils ont ni instituteurs ni missionnaires. Les membres de la bande de Kitkatla sont tempérants et moraux, nonobstant leurs tentations fréquentes. La bande n'est pas éloignée de Prince-Rupert où ils peuvent souvent se procurer des spiritueux si on ne les surveille de près.

RAPPORT DE W. R. ROBERTSON, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les principales bandes de cette agence sont: Les Sooke, Cheerno (Beecher-Bay), Songhees, Saanich-District, Cowichan-District, Hellelt, Siccameen et Kullests, Lyaksun, Penelakut, Nanaïmo, Snonowas (Nanoose), Qualicum, Comox, Galiano, Ile-Mayne et Lac-Cowichan.

Occupations.—Tous les sauvages de cette agence s'occupent de pêche. Ils s'engagent aussi dans les fabriques de conserves, un peu d'agriculture, comme arimeurs, dans les manufactures, dans la fabrication des chaloupes et des canots, la chasse, la cueillette de houblon et comme journaliers.

Bétail.—Il y a du beau bétail sur plusieurs réserves, et en général les sauvages savent prendre bien soin de leurs animaux.

Instruments aratoires.—Sur la réserve où il se fait un peu de culture les sauvages ont tout les instruments dont ils ont besoin.

Habitations.—Les maisons sur la plupart des réserves sont de bonne qualité et elles sont en général construites en bois de charpente. Sur quelques-unes des réserves on y voit encore les anciennes cabanes des ranchers.

Santé et hygiène.—Au cours de cette année qui vient de se terminer la santé des sauvages de cette agence a été très bonne et les lois de l'hygiène ont été bien observées.

Tempérance et moralité.—Bien qu'un certain nombre de sauvages dans cette agence se procureront des boissons alcooliques toutes les fois qu'il leur sera possible, on peut dire, en général, qu'ils sont tempérants et respectueux de la morale.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux et respectueux des lois établies et font un progrès constant.

RAPPORT DE JOHN F. SMITH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE KAMLOOPS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu Salish: on les appelle les sauvages Chinook.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Lac-d'Adam. Ashcroft, Ruisseau-Oregon-Jack, Bonaparte, Cook's-Ferry, Ruisseau-de-l'Homme-Mort, Petit-lac-Shuswap, Neskainlith ou Halaut, Kamloops, Thompson-Nord ou Chuckuqualk, Lower-Nicholas, Upper-Nicholas et Eau-Froide.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont: l'agriculture, l'élevage du bétail, la chasse et piège, la conduite des chevaux, le transport des marchandises et le travail domestique.

Bétail.—La plupart des sauvages de cette bande ont des chevaux et des bêtes à cornes, et dans quelques cas ils en ont un grand nombre.

Instrucments aratoires.—Presque tous les sauvages de cette bande possèdent tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Tempérance et moralité.—La majorité de cette bande peuvent être considérés comme étant peu tempérants.

En général, ils sont respectueux de la morale.

Bâtiments.—Presque tous les bâtiments dans cette agence sont faits de billes. Il y a, cependant, un assez grand nombre de maisons en planches.

Santé et hygiène.—La santé du plus grand nombre des sauvages de cette agence a été assez bonne. Il y a eu, cependant, l'été dernier, une épidémie de dysenterie dans la réserve du Petit-lac-Shuswap, et récemment, il y a eu aussi une épidémie de coqueluche dans la réserve de Thompson-Nord.

Dans la plupart des réserves les conditions d'hygiène sont satisfaisantes; dans deux ou trois réserves, cependant, elles sont moins bonnes.

Remarques générales.—Les sauvages de cette agence, en général, sont respectueux des lois établies et industrieux. Tous, ils font un peu de progrès dans la culture de leurs terres, comprenant mieux, sans doute, l'avantage de se fier sur leurs propres efforts s'ils veulent atteindre à un certain succès sur leurs terres respectives.

La plupart d'entre eux sont proprement vêtus en tout temps. Quelques-uns même possèdent de belles propriétés ainsi que beaucoup de chevaux et de bêtes à cornes. Les jeunes hommes prennent beaucoup d'intérêt dans les sports, et sont presque toujours mêlés aux joutes qui accompagnent les expositions agricoles.

Encouragés par les résultats et le succès de l'exposition provinciale de l'an dernier, il y aura cette année une heureuse rivalité parmi les réserves les plus importantes et qui sera représentée dans les classes agricoles et horticoles de cette année.

RAPPORT DE R. L. T. GALBRAITH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence:—

St. Mary's, No 1; Plaines-à-Tabac, No 2; Lower-Columbia, No 3; Lower-Kootenay, No 4; Shuswap ou Kinbaskets, No 5, et le lac La-Flèche, No 6.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie cette année. La plupart des sauvages ont eu une bonne santé. Les mortalités survenues dans la bande Shuswap ont été chez les enfants et les vieillards.

L'hygiène est bien observée. Le village de Saint-Etienne est de beaucoup amélioré, les vieilles cabanes malsaines ont été détruites et on les a remplacées par des maisons plus confortables. Le village des sauvages, Plaines-à-Tabac, est situé sur un terrain graveleux et élevé et est, par conséquent, à l'abri de la malaria. Les sauvages de la bande Lower-Columbia, n° 3, habitent des tentes et sont plutôt nomades. L'état de la bande n° 4 de Lower-Kootenay est de beaucoup amélioré à cause du fait que le village est situé sur un terrain élevé et qu'il s'y trouve un médecin résident.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture du sol et l'élevage du bétail. Quelques-uns d'eux font la chasse à l'arme et au piège, pêchent et transportent des marchandises. Les jeunes hommes sont employés souvent dans les chantiers et s'engagent parfois chez les cultivateurs pendant les récoltes et la saison des battages de grain, ainsi qu'à la garde du bétail dans les prairies. Vu que le district de Creston devient fameux à cause de ses fruits, les cultivateurs cherchent beaucoup à s'assurer les services des sauvages de la bande n° 4 de Kootenay; ceux-ci assistent les cultivateurs dans les travaux des récoltes et dans la mise en boîtes des fruits, d'où ils retirent de bons salaires. Les membres de la bande du lac La-Flèche font la chasse, la pêche, et s'engagent à amasser les petits fruits et à défricher la terre pour les colons qui habitent les bords des lacs La-Flèche. Les femmes de cette bande sont de vraies expertes dans la fabrication des broderies et font aussi de bons mocassins et des gants qui se vendent très bien.

Bâtiment.—Leurs bâtiments sont presque tous faits de bois rond. Il n'y a que quelques maisons en planches. Il est difficile et dispendieux de se procurer le bois scié, mais il est à espérer que lorsque le chemin de fer Kootenay-Central sera terminé, les conditions sous ce rapport seront changées. Il y a actuellement des scieries en opération près de la réserve des Plaines-de-Tabac.

Bétail.—Toutes les bandes appartenant à cette agence, à l'exception de la bande du lac La-Flèche, ont des chevaux et des bêtes à corne, dont ils prennent beaucoup de soin et qu'ils s'efforcent d'améliorer. La bande de Lower-Columbia a la meilleure race de bétail de cette agence, et leurs chevaux et bestiaux sont très recherchés et commandent un bon prix. Au cours de l'année dernière la bande du lac La-Flèche a acheté quelques vaches et quelques chevaux, mais leur réserve n'est guère propre à l'élevage des bestiaux.

Instruments aratoires.—Les membres de la bande du lac La-Flèche ont des pelles, des pioches et des râteaux. Les autres bandes de cette agence ont des voitures, charrues, herses, faucheuses, râteaux et traîneaux, dont ils prennent beaucoup de soin.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et progressifs. Ils tiennent leurs terres bien cultivées et leurs clôtures en bon état.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants et respectueux de la morale. Vu que la bande des Plaines-de-Tabac est tout près de la frontière du Montana, ils ont toutes occasions de se procurer des boissons enivrantes, mais le chef et les principaux sauvages de la bande font tout en leur pouvoir pour empêcher l'usage des spiritueux.

RAPPORT DE W. M. HALLIDAY, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent aux Kwawkewlth et aux Lackwiltack ou Yucaltaw.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Kwashela, Nakwakto, Nuwitti, Kwawkewlth, Koskemo, Quatsino et Klaskino Nimkish, Tsawa-

taineuk ou Anse-de-Kingcome, Mamalillikulla, Wawlitsum ou la Rivière-au-Saumon, Wewaikum ou la Rivière-Campbell, et Wewaiaikai ou le Cap-Mudge.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche et l'emploi dans les fabriques de conserves et dans les chantiers.

Habitations.—Les habitations dans cette agence sont plutôt pauvres, étant grandes et ressemblant à des granges; elles sont aussi mal construites. Il y en a quelques-unes qui sont un peu mieux construites et plus modernes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne dans toutes les réserves.

Les conditions d'hygiène ont aussi été améliorées et sont satisfaisantes,

Tempérance et moralité.—Malheureusement plusieurs de ces bandes sont intempérantes; même si elles sont un peu tempérantes une partie du temps, elles se livrent à la boisson lorsqu'elles sont employées dans les fabriques de conserves.

Il en est à peu près ainsi au sujet de la moralité. Quelques-uns d'eux font l'échange de femmes. A cause des chantiers du voisinage il s'y constate des cas de prostitution; mais heureusement il semble y avoir une diminution dans la propagation de ce mal, et même il y a eu beaucoup d'amélioration sous ce rapport chez quelques-unes des bandes.

Charactéristiques et progrès.—Bien que l'on puisse dire qu'un certain nombre de ces sauvages sont industrieux et progressifs, et que tous sont respectueux des lois établies, un grand nombre, cependant, sont encore apathiques et peu soucieux de l'avenir et encore sous l'influence des coutumes du " potlatch ".

RAPPORT DE H. GRAHAM, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE LYTTON, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Cheam, Squawtits, Ohamil, Popcum, Union-Bar, Skawahlook, Hope, Yale, Ewawoose, Spuzzum, Boston-Bar, Boothroid, Kanaka-Bar, Siska, Skuppah, Lytton, Upper et Lower-Nicola, Eau-Froide, Lillooet, Ruisseau-de-Cayoose, Lac-Seton, Lac-Anderson, Rivière-du-Pont, Fontaine, High-Bar, Pavillon et Clinton.

Tribu ou nation.—Les tribus ou nations suivantes sont comprises dans cette agence: Salish, Thompson, Lillooet et Shuswap.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont la pêche, l'agriculture, l'élevage, la cueillette du houblon, la culture des fruits et quelques-uns s'engagent comme "cowboys".

Bétail.—Il y a, sur trois des réserves de cette agence, un grand nombre de chevaux dont la plupart sont de première qualité, et sur deux des mêmes réserves nous trouvons de grands troupeaux de bestiaux également de qualité supérieure. Sur quelques-unes des autres réserves il y a des chevaux et des bêtes à cornes, tandis que sur un petit nombre de réserves il n'y a que peu de bestiaux excepté des chevaux de bât. En général, on prend beaucoup de soin des bestiaux.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments dans cette agence sont très vieux et un grand nombre de ceux-ci ne peuvent être réparés, mais ils sont propres, en général, bien tenus et bien aérés.

Instruments aratoires.—Il n'y a qu'un petit nombre d'instruments aratoires dans cette agence, mais ceux qui s'y trouvent sont bien soignés.

Santé et hygiène.—Au cours de la dernière année la santé des sauvages a été bonne. Les conditions d'hygiène dans la plupart des réserves sont satisfaisantes.

Tempérance et moralité.—On peut dire que le plus grand nombre des bandes de cette agence sont tempérants; quelques-unes d'entre elles ne le sont pas, cependant, à cause des tentations qui leur sont offertes par l'entremise de la construction du chemin de fer. En général, ils sont respectueux de la morale. Malheureusement, on croit que les femmes d'une de ces bandes sont immorales.

Caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont considérés industrieux, bons journaliers, progressifs, honnêtes et respectueux des lois établies. Dans le cas de la bande de High-Bar, les progrès agricoles sont retardés à cause du manque d'eau.

RAPPORT DE M. C. C. PERRY, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE NAAS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes ou groupes.—Les sauvages de cette agence peuvent être considérés comme appartenant aux bandes ou groupes suivants: La bande de la rivière Nass et Port-Simpson, Metlakatla et Port-Essington et Kitsumkalum.

Santé et hygiène.—Parmi les sauvages de la rivière Nass, plusieurs sont morts empoisonnés par l'alcool et de la tuberculose au cours de ces dernières années. Ils semblent être assez propres. Quelques-unes de leurs maisons, cependant, sont tellement malsaines que le département a décidé de fournir les matériaux nécessaires à la construction de maisons nouvelles si seulement les propriétaires voulaient détruire les vieilles maisons et en construire de nouvelles, mais ils ont refusé d'accepter cet offre en donnant pour raison qu'ils pensaient que si le gouvernement construisaient des maisons pour eux, il pourrait ensuite réclamer les terres sur lesquelles leurs maisons seraient construites.

Dans la bande de Port-Simpson, le nombre des malades tuberculeux est considérable si l'on considère le nombre de leur population.

Dans la bande de Metlakatla la santé des sauvages ne s'est pas améliorée par le manque d'un médecin résidant près des réserves.

Les conditions d'hygiène sont assez satisfaisantes dans la bande de Port-Simpson et de Metlakatla.

Chez les bandes de Port-Essington et de Kitsumkalum les conditions de santé et d'hygiène sont bonnes.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont la pêche, la chasse au fusil et au piège, l'exploitation forestière, la construction des chaloupes, le transport des marchandises et le génie maritime. Quelques-uns travaillent dans les saumonneries. Les sauvages de la bande de Metlakatla font aussi un jardinage considérable.

Bétail.—On garde peu de bétail dans cette agence.

Instruments aratoires.—On ne garde qu'un petit nombre de charrues dans cette agence.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre des sauvages de la bande de la rivière Nass sont sobres et industrieux, tandis qu'il y en a d'autres qui fabriquent eux-mêmes des boissons alcooliques pour les vendre aux autres sauvages. Quelques-uns des sauvages de Port-Simpson font le transport des marchandises, au moyen des chaloupes à gazoline, à Prince-Rupert où ils obtiennent des liqueurs enivrantes. Plusieurs d'entre eux, cependant, restent sur leurs réserves.

Dans la réserve de Metlakatla il y a quelques abus de boisson, mais on en punit sévèrement les délinquants. Quelques-unes des femmes se prostituent.

Les sauvages de Port-Essington et de Kitsumkalum sont assez tempérants et respectueux de la morale.

Caractéristiques et progrès.—Plusieurs sauvages de la réserve de la rivière Nass sont bons, consciencieux et industrieux.

Ceux de Port-Simpson sont parmi les plus prospères des tribus de la côte; ils sont assez intelligents, et se maintiennent par eux-mêmes, à part quelques exceptions. Ils sont renommés pour leur honnêteté.

Chez les sauvages de Metlakatla, il y a toute une variété de caractères et de conditions; quelques-uns sont très progressifs, tandis que d'autres semblent être dénués d'ambition.

Le progrès accomplis par les sauvages de Port-Essington et de Kitsumkalum est satisfaisant.

Remarques générales.—La direction de presque toutes les bandes dans cette agence comme dans le cas de plusieurs autres bandes dans la Colombie-Britannique, est devenue beaucoup plus difficile depuis quelques années, à cause de la grande agitation qui s'est produite concernant une réclamation en circulation attestant que les sauvages ne possèdent pas seulement les réserves qui leur ont été assignées mais toute la province. Plusieurs des bandes s'objectent à ce que le gouvernement contrôle leurs affaires, étant sous l'impression que reconnaître l'autorité du gouvernement serait concéder leurs titres aux terres qu'ils possèdent. Malheureusement, cette agitation est poussée par certains missionnaires.

RAPPORT DE PETER BYRNE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE NEW-WESTMINSTER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu de Salish.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Ceux du district de Chilliwack, détroit de Howe, anse de Burrard, rivière Squamish, Chehalis et Scowlitz, Coquitlam, Douglas, Skookum-Chuck, les près de Samakquam et Pemberton, Homalco et Klahoose, Katzie, Langley et Whonnock; Musqueam, Matsqui, New-Westminster, Nicomen et Skueaham, Semiamu, Sachlet, Sumas, Sliammon et Tsawassen.

Santé et hygiène.—A l'exception d'une épidémie de rougeole dans deux des bandes, la santé des sauvages de cette réserve a été bonne.

Les lois de l'hygiène sont bien observées.

Occupations.—L'agriculture, jardinage, pêche, cueillette du houblon, exploitation forestière et les travaux de la ferme chez les colons blancs sont les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns chargent le bois scié sur les bateaux, et quelques autres tiennent des positions responsables telles que la conduite des petites machines à vapeur et le chauffage des chaudières à vapeur. En général ils n'ont pas de difficultés à trouver de l'emploi à de bons salaires. Les femmes, dans plusieurs bandes, sont de vraies expertes à la fabrication de paniers et de cette industrie elles tirent un revenu considérable chaque année.

Habitations.—Ces sauvages ont des maisons confortables, bien éclairées et bien aérées. Un assez grand nombre de maisons nouvelles ont été construites au cours de l'année et quelques-unes ont été réparées.

Bétail.—La plupart des sauvages ont des bestiaux qui sont d'aussi haute qualité que ceux des colons blancs des districts avoisinants.

Instruments aratoires.—Ceux des sauvages qui cultivent la terre ont de bons instruments aratoires, et ils en prennent bien soin lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont respectueux des lois établies, ils sont industrieux et font de vrais progrès.

Tempérance et moralité.—Généralement parlant, on peut dire que ces sauvages sont tempérants et respectueux de la morale. Quelques-uns d'entre eux font usage de boissons enivrantes lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Il est à regretter que quelques-uns d'entre eux aiment trop la danse et le "potlatch".

Remarques générales.—En général, les sauvages de cette agence réalisent de plus en plus l'importance de cultiver leurs terres et leurs jardins avec soin, et de donner à leurs vergers l'attention nécessaire. Ils y sont forcés par les restrictions mises sur leur chasse et leur pêche.

Peut-être quelques personnes considéreront que les progrès accomplis par les sauvages dans l'agriculture ont été lents; mais, lorsque l'on considère que certaines parties de leurs terres ne peuvent être défrichées et cultivées qu'à des prix énormes, et que

plusieurs des journaliers ont des grandes familles à faire vivre, on doit admettre que leurs progrès sont aussi satisfaisants que l'on peut s'attendre.

RAPPORT DE J. R. BROWN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Il paraît probable que les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu Salish. Ici, on les appelle les sauvages de Chinook et ils parlent deux dialectes distincts, connus sous le nom de Shuswap et Okanagan.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Spallumcheen, Okanagan ou Nkamaplix, Penticton, Osoyoos (Inkameep) et Upper et Lower-Similkameen.

Occupations.—Les principales occupations du plus grand nombre des sauvages de cette agence sont l'agriculture et la culture mélangée. Ils font aussi la chasse et la pêche et travaillent comme "cowboys" et comme meneurs de chevaux.

Bétail.—Toutes les bandes dans cette agence gardent des bestiaux; dans quelques cas les chevaux et les bêtes à cornes sont de bonne race; une des bandes possèdent des chevaux de race pure.

Instruments aratoires.—Tous les sauvages de cette agence ont tout ce qu'ils leur faut en fait d'instruments aratoires, y compris, dans un cas, un arrosoir automobile et un boyau pour les vergers.

Bâtiments.—Plusieurs bâtiments de cette agence sont de bonne qualité bien qu'ils ne soient construits qu'en billes.

Santé et hygiène.—En général, la santé de ces sauvages a été bonne.

Dans presque tous les cas les conditions d'hygiène sont satisfaisantes.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, on peut dire que ces sauvages sont tempérants et respectueux de la morale.

Caractéristiques et progrès.—A l'exception de la bande de Okanagan, dont les membres ne travaillent que lorsque la chose leur plaît, la plupart des sauvages de cette agence sont industrieux et font des progrès satisfaisants.

REMARQUES GÉNÉRALES.

J'ai eu occasion, et j'en suis heureux, d'accompagner la Commission Royale, nommée pour faire enquête sur les Affaires des Sauvages, dans ses voyages aux différentes réserves de l'agence d'Okanagan, et j'ai été enchanté de l'apparence des différents membres des bandes qui s'étaient réunis pour rencontrer les commissaires à différents endroits.

Les sauvages se livrent, et devraient se livrer davantage, à la culture mixte, et je suis heureux de constater que les demandes actuelles pour le bétail et les prix élevés qui sont offerts ne sont pas de nature à les faire abandonner l'élevage du bétail. Ils réalisent de plus en plus la valeur de leurs prés à foin comme moyen d'hivernement pour leurs bestiaux, et je constate qu'un assez grand nombre d'eux font actuellement des demandes pour des lots de terre ou pour des prés pour leurs bestiaux pendant l'été. Les prix actuels des fruits auront une tendance à les empêcher de se livrer totalement à l'industrie fruitière.

La dernière saison a été fructueuse aux sauvages engagés dans la culture mixte, vu que, à cause de la récolte abondante de foin et du fait que le nivelage du chemin de fer de la Vallée-à-la-Marmite touchait à sa fin, le prix des vivres est descendu plus bas que je ne l'aie jamais vu dans la vallée; mais le prix des légumes est demeuré assez raisonnable. Les recettes provenant de la vente des bêtes à cornes ont été excellentes, bien que la demande pour les chevaux, à cause de la rareté de l'argent, n'a pas été aussi considérable que pendant les années passées.

Je le répète, tout le crédit en revient aux sauvages qui, malgré leur faiblesse naturelle et leurs tentations fréquentes, font des efforts honnêtes pour améliorer leur état.

RAPPORT DE THOMAS DEASY, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE REINE-CHARLOTTE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages de la bande de Massett a été comme par le passé. Il n'y a pas eu d'autres maladies que la tuberculose. La réserve de Massett, où habitent les sauvages pendant les mois d'hiver et la première partie du printemps, a été bien proprement entretenue si l'on considère le fait qu'il n'y a, comme approvisionnement d'eau, que celle de deux puits et celle obtenue par la pluie tombant des toits des maisons. Plusieurs familles vivent dans la même maison, et parfois cette maison sert de gite à des tuberculeux—et il n'est pas toujours facile de désinfecter une maison où un tuberculeux est mort; de telles conditions ne sont guère de nature à enrayer ce fléau. Plusieurs sauvages sont atteints de la tuberculose et la majorité de ceux qui sont morts—dix-huit en tout—sont morts de ce mal. Le nouveau conseil a nommé un comité sanitaire, et le fait qu'on a fait des règlements obligeant la population à garder leurs maisons propres, contribuera, dans l'avenir, à rendre les sauvages plus soigneux. Les sauvages ont aussi l'habitude de faire sécher le poisson à l'intérieur de leurs maisons et, à l'occasion, ils laisseront le poisson dehors sans le recouvrir et les mouches ne tardent pas à y déposer quelques germes de maladies contagieuses. Nous ne cessons de prêcher et d'enseigner les principes d'hygiène, mais les sauvages ne sont pas aussi soigneux qu'ils devraient l'être. Ils vivent le long de la côte, où la marée emporte tous les débris qui sont jetés sur le rivage d'où la haute mer les emporte pour les déposer plus loin; ceci contribue à ce que les sauvages y jettent les restes de viande ou de table et d'autres ordures.

Occupations.—Les sauvages de Massett sont surtout pêcheurs; les femmes et les enfants les plus âgés travaillent dans les fabriques de conserves. Il y a plusieurs charpentiers dans la bande ainsi qu'un certain nombre de constructeurs de chaloupes. Tout sauvage semble être capable de construire une bonne maison et une chaloupe. Les femmes se font un peu d'argent à la fabrication des paniers, et un certain nombre d'entre elles cultivent des petits jardins de pommes de terre et de navets. Plusieurs de ces sauvages possèdent des chaloupes à gazoline dont ils se servent pour transporter des passagers et des marchandises, tandis qu'un certain nombre d'eux ont des bateaux à gazoline dont ils se servent pour la pêche et pour d'autres fins.

Bâtiments.—Les maisons occupées par les sauvages, sont en bois et sont d'un ou de deux étages. Quelques-unes de ces maisons sont aussi confortables que celles occupées par les colons blancs. Il y a, sur la réserve de Massett, plusieurs vieilles maisons qui pourraient être détruites sans briser le coup d'œil du village. Les sauvages ont en général l'habitude de peinturer leurs maisons. Ils ont plusieurs boucans, sur le rivage, et dont ils se servent pour fumer leur poissons; ces boucans n'ajoutent pas à la beauté du village, mais ils sont utiles. En dehors des réserves, les sauvages construisent des petites cabanes sans planchers et faites de billes et de bois fendillé; ces cabanes restent ouvertes durant l'automne et l'hiver et ne sont pas très confortables ni bien salubres au printemps, alors que les sauvages s'en vont reprendre leurs camps.

Bétail.—Les sauvages ici possèdent des troupeaux de bestiaux et des chevaux, qui broutent l'herbe pendant toute l'année, et ne sont gardés que pour l'élevage. Quelquefois, ils en tuent pour la consommation locale, et le nombre des bestiaux n'augmente pas considérablement.

Instruments aratoires.—Les sauvages de Massett, étant surtout des pêcheurs, ne s'occupent pas beaucoup d'agriculture. Ils n'ont que quelques outils tels que des pics, pelles, scies à deux mains, besoches et des haches. Un seul des sauvages a des instru-

ments aratoires devant être tirés par des chevaux, et il en prend bien soin. Vu la rareté des routes praticables, il n'y a qu'une voiture dans ces réserves.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages commencent à comprendre la nécessité de travailler pendant toute l'année, et, comme résultat, ils sont plus économes. Les sauvages de Haidas font des progrès constants et ils ont appris à faire le commerce avec la compagnie de la baie d'Hudson, et n'acceptent que les salaires courants pour leurs services. Ils demandent le plein prix pour leur poisson venant de la fabrique de conserves, et ils exploitent leur propre commerce coopératif. En général, ils connaissent les méthodes d'achat et de ventes et quelques-uns d'entre eux sont très peu exacts à payer pour des marchandises reçues. C'est un peu la nature du sauvage de chercher le crédit, et plusieurs négligent de payer leurs soldes et comptes. Sous ce rapport ils ne devraient pas être plus considérés que les blancs. Lorsque les sauvages sont propriétaires de maisons, de chaloupes et autres commodités, et qu'ils refusent de payer leurs dettes, on devrait leur apprendre à faire le commerce honnêtement, et de ne pas avoir d'échappatoires quand il s'agit de payer leurs dettes légitimes. Sous tous les autres rapports, les sauvages de Massett sont orgueilleux de leur qualité comme peuplade respectueuse des lois établies. A mon sens, l'année qui vient de se terminer a servi à les éprouver, et pas un blanc n'a eu à se plaindre de mauvais traitements ou de manque de contentement de la part des sauvages. Ils s'intéressent à la musique et nous rencontrons chez eux plusieurs musiciens de talent. Ils ont une fanfare, avec un professeur blanc, et donnent des concerts publics pendant l'hiver. Dans plusieurs maisons nous trouvons des instruments de musique, et le directeur de la fanfare qui est un sauvage est connu comme un musicien accompli.

Tempérance et moralité.—Sans chercher à faire du favoritisme, je pourrais dire que nous avons deux agents de sûreté blancs dans ce district et ils n'ont pas eu l'occasion, au cours de la dernière année, de faire une arrestation parmi les sauvages. A la fabrique de conserves de Naden-Harbour, des Chinois ont donné des boissons enivrantes aux sauvages, et ils ont eu à payer l'offence d'un terme de prison. Les sauvages comprennent les effets à retirer de l'usage immodéré de boissons enivrantes, et leurs meilleurs hommes ne font pas que prêcher et enseigner, mais is poursuivent tout sauvage qui, à leur connaissance, a obtenu des spiritueux. Bien que la tentation a été plus grande, avec une buvette près de la principale réserve, les sauvages sont plus tempérants et industrieux qu'ils étaient un an passé.

La question de la moralité a toujours été une source de trouble pour les sauvages ainsi que pour ceux qui sont engagés dans leur éducation. Il semble y avoir un relâchement chez les sauvages; cette mollesse est-elle héréditaire, ou vient-elle des coutumes anciennes de la tribu, ou bien, envisagent-ils nos lois relatives au mariage de la même manière que le sauvage des temps passés, je ne saurais le dire. Lorsque le sauvage habitait ces îles, où il n'y avait pas de colons blancs, leurs coutumes concernant le mariage étaient toutes différentes des nôtres. Le missionnaire vint, et unit dans le mariage tous ceux qui vivaient sous les coutumes de la tribu. Depuis cette époque, les plus anciens de la bande ont fait tous les mariages, et cette coutume n'est autre chose que la coutume des sauvages des temps passés. Le résultat n'a pas été d'apporter le bonheur aux familles. Les missionnaires, comme tous ceux qui travaillent à l'éducation et à l'avancement des sauvages au plus grand avantage de ces peuplades, savent bien qu'il n'y a pas une des coutumes sauvages qui soit de nature à semer le bien parmi eux, et un mariage fait sans demander le consentement des parties contractantes doit nécessairement être la cause du trouble dans la vie. Conformément aux nouveaux règlements, le conseil des sauvages peut bien punir les cas d'immoralité et de libertinage, et il est possible de faire comprendre au sauvage qu'il y a une limite dans la morale qu'il ne doit pas dépasser. Lorsque nous constatons que la grande majorité des sauvages cherchent à s'améliorer, qu'ils veulent se procurer l'éducation et l'enseignement chrétiens et qu'ils comprennent, de plus en plus, que le gouvernement fait tout en son pouvoir pour leur avancement, nous avons droit d'espérer que leur

situation deviendra meilleure dans tous les domaines. Il est possible qu'ils ne soient pas parfaits; mais il est surprenant de constater jusqu'à quel point ils sont fermes dans tout ce qu'ils font, et anxieux du progrès.

BANDE DE SKIDEGATE.

Santé et hygiène.—La bande de Skidegate, qui habite au sud de l'île de Graham, est plus petite que la bande de Massett; mais elle ne lui est inférieure en rien dans le domaine de l'hygiène. Ces sauvages ont fait l'installation d'un service d'aqueduc qui leur permettra de tenir leur village propre. Depuis plusieurs années, l'eau dont ils se servaient était prise dans les ruisseaux qui serpentent la réserve, et on avait remarqué que le saumon montait dans ces cours d'eau et y déposaient leurs œufs et que les bestiaux les traversaient fréquemment pour s'y vautrer à loisir. Aujourd'hui l'eau est apportée aux portes par un tuyau principal, ayant quatre pouces de diamètre, d'une source située dans les buttes environnantes. Sachant qu'il n'y avait pas d'égouts souterrains, je n'ai pas jugé à propos d'installer l'eau dans les maisons, mais de placer ici et là des robinets d'où ils puisent toute l'eau dont ils ont besoin. En général, ces sauvages sont excessivement propres. Le médecin nommé à cet endroit visite régulièrement toutes les maisons. Ce qu'il y a le plus à regretter est la tuberculose dans les familles, et le manque d'endroits où placer ce genre de malades.

Occupations.—Les Skidegates sont des pêcheurs et des constructeurs de bateaux. Quelques-uns des hommes sont entreprenants, et s'occupent de chasse à l'arme et au piège. Plusieurs ont des bateaux à gazoline et font le transport des passagers et des marchandises aux divers ports de l'île. Les Skidegate exploitent une huilerie d'où ils produisent de l'huile de chien de mer. Pendant la saison de pêche les hommes font servir leurs propres chaloupes à la pêche au saumon, et quelques-unes des femmes travaillent dans les fabriques de conserves.

Bâtiments.—Les sauvages de Skidegate se font un point de gloire à construire de bonnes maisons en planches. Il y a plusieurs vieilles maisons sur la réserve de Skidegate, mais on les remplace rapidement par de bonnes maisons. En dehors de cette réserve, on appelle " cabanes " les maisons dans lesquelles ils vivent; ces cabanes sont ni confortables ni salubres. Les sauvages y demeurent seulement pendant qu'ils sont à la recherche de nourriture, le long de la côte, ou pendant qu'ils sont à faire la pêche pour la consommation du foyer.

Bétail.—Les Skidegates élèvent quelques bestiaux, pour leur propre usage, et permettent à ces bestiaux d'aller ici et là pendant toute l'année. Ils ont quelques chevaux.

Instruments aratoires.—Etant pêcheurs, ils n'ont d'outils que ceux qui sont nécessaires au jardinage—ils n'ont pas d'instruments qui fonctionnent au moyen de chevaux.

Caractéristiques et progrès.—Les Skidegates et les Massetts sont de la même famille et parlent la même langue. Bien qu'ils soient séparés d'un cent milles de rivage, cela n'empêche qu'ils se visitent mutuellement très fréquemment, et l'on constate qu'il y a une sorte de rivalité entre eux dans le domaine de l'avancement général. Les plus vieux de cette bande semblent avoir le contrôle des affaires, et, bien qu'ils soient avancés sous certains rapports, les vieilles coutumes semblent avoir plus de prises chez les Skidegates que chez les Massetts. Comme les Skidegates, les Massetts ont une fanfare composée de vingt-six musiciens; ils sont bons musiciens et ils se font une gloire du fait qu'ils ont remporté les prix à tous les concours de musique auxquels ils ont pris part. Les jeunes hommes et les enfants s'attachent moins aux vieilles coutumes, deviennent de plus en plus civilisés, adoptent les habits et les manières des blancs et parlent l'anglais.

Tempérance et moralité.—Bien que les meilleurs de la bande font tout en leur pouvoir pour supprimer l'usage des moissons enivrantes, il y en a quelques-uns, cepen-

dant, chez les vieux comme chez les jeunes, qui s'y adonnent à chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Les premières poursuites prises contre les blancs pour avoir fourni de la boisson aux sauvages ont été prises au cours de l'année, et les amendes imposées ont été payées au moyen de souscriptions prélevées parmi ceux qui demeurent dans le voisinage. Il est étrange que les gens qui veulent l'avancement des sauvages, et qui devraient considérer le mal qu'ils commettent en permettant à ces sauvages de se livrer à la boisson enivrante, aient quelque sympathie pour ceux qui sont à la fois dangereux et de cette catégorie qui devrait être supprimée. Dans ces nouvelles contrées, il est déplorable de constater que quelques blancs aideront à ceux qui sont engagés dans ce genre de trafic, en leur fournissant les moyens d'éviter la prison.

Les Skidegates ont pris en mains cette question de la moralité, et, cette année même, le conseil étudiera la question en dehors du domaine des anciennes coutumes. Somme toute, les Skidegates sont respectueux de la morale. Ils s'y trouvent quelques cas individuels d'immoralité; mais ces sauvages comprennent que la question de la morale mérite toute leur attention. Les gardiens de la paix ont eu peu d'occasions de se plaindre de la conduite des Haidas au cours de l'année.

RAPPORT DE W. SCOTT SIMPSON, AGENT DES SAUVAGES DE STICKINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes de Tahltan, de Casca, de Liard, les nomades de Fort-Graham, les nomades de la rivière Nelson, les bandes d'Atlin et de Lac-Teslin.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne, en général. La tuberculose, sous ses diverses formes, est la maladie qui exerce surtout des ravages. Aucun des sauvages n'a été vacciné durant l'année.

On y observe mieux maintenant les lois de l'hygiène.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent principalement de chasse. Durant l'été, la plupart des jeunes gens de la bande de Tahltan travaillent à mettre en boîte les salaisons, ou servent de guides et de cuisiniers aux chasseurs. Les plus âgés restent d'habitude aux endroits de pêche et font leur approvisionnement de saumon pour l'hiver.

Bâtiments.—Seuls les sauvages de Tahltan et de Casca habitent des maisons. Ce sont des maisons de billes et seulement un petit nombre sont occupées, les sauvages voyageant continuellement d'un terrain de chasse à un autre.

Bétail.—Les sauvages de Tahltan sont les seuls qui aient des bestiaux, et encore n'y a-t-il que quatre sauvages qui en gardent. Il est impossible d'acheter des chevaux dans ce district. Un certain nombre de sauvages cherchent à en faire venir du sud.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de Tahltan sont industrieux et ambitieux, mais ils ont des goûts extravagants et gaspillent tout leur argent aussitôt après avoir fait une bonne vente de peaux. La plupart des autres sauvages sont intelligents et ne manquent pas d'ambition, mais ils vont à l'aventure et sont pauvrement vêtus.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages aiment les liqueurs spiritueuses; mais, ils ne peuvent s'en procurer. Personne n'est autorisé à vendre des spiritueux au nord de Telegraph-Creek. Sous le rapport des mœurs, ils se conduisent mieux, en général, que la moyenne des sauvages.

RAPPORT DE W. J. McALLAN, AGENT DES SAUVAGES DU LAC-STUART, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Sont comprises dans cette agence les bandes suivantes: Yacutcee, Tatcee, Pintee, Grand-Rapid, Tsinlainli, Lac-Stuart, Stella, Lac-François, Chelislatta, Lac-

Fraser, Stony-Creek, Eau-Noire, Kluskus, Fort-George, Lac-McLeod, Fort-Graham, Fort-Connelly et Naanees.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de pêche, de chasse et de jardinage.

Bétail.—Bien qu'on ne trouve pas beaucoup de bestiaux sur ces réserves, presque chaque bande possède quelques chevaux et un certain nombre de vaches.

Instruments aratoires.—Il n'y a pas beaucoup d'instruments aratoires dans ce district, mais plusieurs bandes possèdent des instruments de jardinage.

Bâtiments.—Les bâtiments sont des constructions en billes. On trouve la façade d'un certain nombre de ces maisons faite en planches.

Santé.—La bande de Stony-Creek a souffert d'une épidémie de fièvre typhoïde. Il y a aussi eu beaucoup de maladie à Fort-Graham, la grippe y exerçant ses ravages. Quant aux autres bandes, la santé des sauvages s'y est maintenue assez bonne.

Tempérance et moralité.—On a commis des abus de spiritueux aux réserves du Lac-Stuart, de Stony-Creek et de Fort-George. A l'exception de ces bandes, on peut dire que les sauvages de cette agence sont très tempérants.

Leurs mœurs sont bonnes.

NAANEES (deux bandes).

On est très peu renseigné sur le compte de ces sauvages. Ce sont des nomades qui parcourent le territoire avoisinant les rivières Nelson et Liard. Ils se nourrissent uniquement de gibier et leur sort n'est pas très enviable. Les derniers rapports indiquent que leur nombre diminue.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Bien que les circonstances n'aient pas été aussi favorables qu'au cours de l'année précédente tant pour les emplois obtenus à l'extérieur que pour les salaires payés, on a tiré parti de toutes les chances offertes. L'argent gagné à ces occupations constitue une source importante de revenus pour les sauvages habitant le sud de cette agence.

La bande de Stony-Creek s'est de nouveau fait remarquer par ses magnifiques progrès en agriculture. Malheureusement ce sont les seuls sauvages qui cultivent le sol avec méthode.

A mon sens, la culture du sol constitue la meilleure preuve de progrès chez les sauvages. Non seulement c'est la meilleure, mais c'est l'unique preuve. C'est en faisant fructifier le sol que le sauvage s'assurera des moyens de subsistance, car le gibier et les animaux à fourrure disparaissent rapidement.

Les prix que les sauvages ont obtenu pour les peaux des animaux ont été fort désappointants. On peut dire que même dans les parties les plus reculées du Canada on a ressenti les effets de la crise financière, puisque c'est à elle qu'on peut attribuer le manque de marché pour les fourrures. En permettant aux sauvages de nouveau de faire la chasse au castor on leur a procuré une certaine compensation.

Je ne saurais dire assez de bien de l'excellente conduite des sauvages durant l'année. Alors que des milliers d'ouvriers employés à la construction des chemins de fer se répandaient par tout le pays et qu'il s'ensuivait des meurtres, des tentatives d'assassinats et toutes sortes d'outrages, les sauvages continuaient à se bien conduire, s'occupant de leurs affaires et m'accordant la satisfaction de pouvoir dire qu'ils se sont abstenus de toute offense criminelle. Il n'y a eu que des infractions peu graves à enregistrer.

De toute façon, l'année dernière peut être considérée une année favorable.

RAPPORT DE CHAS. A. COX, AGENT DES SAUVAGES SUR LA COTE DE L'OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Sont comprises dans cette agence les bandes suivantes: Ahousaht, Clayoquot, Chaicelaht, Ehattisaht, Ucluelet, Hesquiat, Howchucklesit, Kilsemaht, Kyoquot, Matchilaht, Mouchacht, Nitinaht, Noochatlaht, Ohiaht, Opitchesaht, Pacheenaht, Toquaht et Tsehaht.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de faire la pêche et de chasser le phoque le long de la côte. Ils s'emploient aussi dans les fabriques de conserves et tendent des pièges dans les bois. Beaucoup traversent la frontière pour faire la récolte du houblon.

Bétail.—On voit très peu de bestiaux sur cette agence, et les sauvages n'en prennent pas bon soin. La bande d'Ohiaht laisse errer ses bestiaux dans les bois toute l'année.

Instruments aratoires.—A l'exception de deux charrues, on n'y trouve pas d'instruments aratoires.

Bâtiments.—Un grand nombre de bâtiments ne sont autre chose que des huttes. Il en est d'autres qui font plus honneur aux sauvages.

Santé et hygiène.—Excepté quelques cas de maladie, la santé a été bonne. La réserve de Clayoquot a eu à se plaindre d'une légère épidémie d'oreillons. Presque toutes les réserves observent les règles de l'hygiène.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages de cette agence pratiquent bien la tempérance. Ils commettent des abus en travaillant aux fabriques de conserves.

La même remarque s'applique aux mœurs des femmes.

Caractéristiques et progrès.—Alors que plusieurs bandes ne paraissent guère progresser, la plupart des sauvages sont industrieux, paisibles, respectent la loi et font quelque progrès.

RAPPORT D'ISAAC OGDEN, AGENT DES SAUVAGES AU LAC-WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu.—Les Sauvages de cette agence appartiennent aux tribus de Shuswap, de Chilcotin et de Carrier.

Bandes.—Sont comprises dans cette agence les bandes suivantes: Lac-Alkali, Alexandria, Anaham, Canoe-Creek, Lac-Canim, Creek-du-Chien, Nemiah,Valley, Riskie-Creek ou Toosey, Pierre-Rouge, Quesnel, Soda-Creek, et Lac-Williams ou Canne-à-Sucre.

Occupations.—Principalement l'agriculture, l'élevage, la chasse, le piége et le transport des marchandises.

Bétail.—Si nous exceptons une bande, tous les sauvages de cette agence prennent bon soin de leurs bestiaux.

Instruments aratoires.—Ces sauvages gardent leurs instruments aratoires en très bon état.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont des maisons de billes; quelques-uns sont en planches.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne sur presque toutes les réserves.

Les règles de l'hygiène sont assez bien observées.

Tempérance et moralité.—Il s'est commis des abus de spiritueux sur quelques-unes des réserves.

En général, ces sauvages ont de bonnes mœurs.

Caractéristiques et progrès.—On peut dire que la plupart de ces sauvages sont industrieux et progressent d'une année à l'autre.

RAPPORT DE A. M. TYSON, INSPECTEUR DE LA DIVISION DU NORD, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE BELLA-COOLA.

L'agence de Bella-Coola commence à Rivers-Inlet, au sud, pour s'étendre jusqu'aux agences de Nass et de Babine, au nord, où elle atteint le 54ème degré de latitude nord. Elle comprend environ 200 milles du littoral et des îles adjacentes, se prolongeant dans les terres jusqu'aux sources des rivières de Bella-Coola et du Saumon. L'agent des sauvages Fougner y est chargé de la surveillance. Les villages suivants s'y trouvent compris: Bella-Coola, Bella-Bella, Kimsquit, Chapeau-Chinois, Oweekayno, Hartley-Bay, Kitkatla, Kitlope et Kitemat.

Les principales industries qu'exercent ces sauvages sont la pêche, le piégeage, la chasse et la coupe du bois. Cette dernière occupation leur rapporte de jolis bénéfices. Plusieurs sauvages possèdent des magasins dans divers villages de l'agence et font un commerce considérable. Durant la saison de la salaison un grand nombre de sauvages, hommes et femmes, obtiennent de l'emploi aux fabriques de conserves. Lors de ma visite, cette année, j'ai remarqué que les sauvages possédaient un nombre beaucoup plus considérable de bateaux à moteur. Ils s'en servent pour se rendre aux réserves située le long des rivières, et durant la saison de pêche ils en tirent un grand parti. On y pratique très peu l'agriculture, la principale raison étant que la terre propre à l'agriculture y manque. A ma dernière visite, cependant, j'ai constaté qu'aux endroits où la qualité du sol le permettait, les sauvages s'intéressaient davantage à l'agriculture et y avaient de très bons jardins potagers, produisant des pommes de terre, des choux, des navets, des carottes, etc. Cela n'empêche pas la plupart de vivre uniquement du produit de leur pêche, de leur piégeage et de leur chasse. Ils préfèrent ce mode de vie à la culture du sol.

Dans plusieurs villages les sauvages ont construit des bâtiments très solides et ayant de la valeur. A Kitemat on a construit une nouvelle église très jolie, et à Bella-Bella on est en train de construire un nouveau quai. Les règles de l'hygiène sont beaucoup mieux observées et les conditions seraient encore grandement améliorées en changeant leur système d'approvisionnement d'eau. Durant cette année la santé des sauvages a été assez bonne et on peut en dire autant de leur conduite morale. La prospérité n'est pas aussi grande que par les années passées, par suite de la pauvre saison de pêche qu'ils ont eue.

Une très malheureuse affaire est survenue à Kaimsquit, dans laquelle les armes à feu ont joué un triste rôle. La chose s'explique du fait que les sauvages avaient reçu des spiritueux d'un Chinois. Le constable Tucker accomplit de la bonne besogne dans ses efforts pour supprimer la contrebande. Jusqu'ici il s'est trouvé empêché d'agir aussi efficacement parce qu'il lui fallait attendre les bateaux réguliers pour se faire transporter. Grâce à un canot automobile, qui sera bientôt à sa disposition, nous espérons qu'il pourra exercer une surveillance plus stricte et prévenir la répétition d'une semblable tragédie.

Au cours de cette année, j'ai accompagné les commissaires royaux chargés de s'enquérir sur l'état des sauvages, lors de leur visite aux divers villages de mon agence. Les sauvages leur firent un accueil très enthousiaste, et aux villages ou existent des fanfares on organisa des démonstrations en leur honneur.

AGENCE DE NASS.

Cette agence s'étend de la rive sud de la rivière Skeena jusqu'aux sources de la rivière Nass, au nord. Elle va jusqu'à Port-Essington, sur la rivière Skeena. Voici les principaux villages qu'elle renferme: Essington, Metlakatla, Kincolith, Port-Simpson, Gitlakamiks, Gwinoha, Aiyansh et Lakalsap. L'agent des sauvages est M. C. C. Perry.

Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, le piégeage et la coupe du bois. Beaucoup de sauvages possèdent des bateaux à moteur, tandis que d'autres s'emploient sur des bateaux qui font le transport sur tous ces cours d'eau. Les sauvages de cette région excellent dans la construction des bateaux et un bon nombre en font leur métier.

Les maisons sont en bon état, construites d'après les plans modernes et donnant du confort. Au village de Metlakatla, il s'est accompli de grands progrès sous le rapport du jardinage et de l'entretien des clôtures. Dans les divers villages, les rues sont bien nettoyées et les sauvages n'y jettent plus leurs déchets. Sous ce rapport, le progrès est remarquable depuis ma dernière visite. Les sauvages jouissent aussi d'une bonne santé.

Un grand nombre de sauvages vivent maintenant à Prince-Rupert et le gendarme Philipson fait beaucoup de bien en prévenant l'intempérance parmi les sauvages de cette agence. Le zèle qu'il déploie à faire condamner immédiatement ceux qui enfreignent la loi contribue beaucoup à empêcher les abus. En général, les sauvages de cette agence ont de bonnes mœurs et respectent la loi.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Cette agence est située sur le groupe des îles de la Reine-Charlotte et comprend vingt-cinq réserves et deux villages, Massett et Skidegate, qui furent tous deux visités durant l'année.

Ces sauvages qui sont sous la surveillance de l'agent des sauvages Thomas Deasy vivent principalement du produit de leurs pêches. Quelques-uns sont d'excellents charpentiers, comme on peut en juger par leurs bâtiments, qui sont presque tous d'un style moderne. Les villages sont particulièrement bien administrés par les conseils, et sous la surveillance de l'agent les rues sont bien nettoyées et les règles de l'hygiène observées dans les maisons. A ce point de vue, de grands progrès ont été accomplis depuis ma dernière visite. Skidegate a maintenant un très bon service d'eau et il s'en suit que l'hygiène publique est des meilleures. A Nayden-Harbour, où les sauvages de Massett vont travailler durant la saison de pêche, les directeurs de la fabrique de conserves fournissent aux sauvages des maisons confortables et l'hygiène s'en trouve améliorée. Des maisons semblables existent à Aliford-Bay, où les sauvages de la bande de Skidegate obtiennent de l'emploi.

Le gendarme Hughes a charge de cette agence et il exerce continuellement une surveillance très sévère.

Les commissaires royaux qui sont à étudier la condition des sauvages ont visité l'agence cette année et, durant leur séjour à Massett, les sauvages ont organisé des fêtes en leur honneur.

A tout prendre, ces sauvages respectent la loi et leurs mœurs comme leur tempérance laissent peu à désirer. Leur santé est aussi très satisfaisante.

AGENCE DE STICKINE.

Cette agence est située dans le district de Cassiar, au nord des agences de Nass et de Babine. Elle est sous la surveillance de M. W. S. Simpson.

Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche et la chasse. Un certain nombre d'entre eux s'emploient au transport des marchandises et sur les bateaux. D'autres servent de guides aux chasseurs et en retirent de bons bénéfices. Enfin, il y en a qui s'intéressent aux mines d'or, particulièrement dans le district d'Atlin, et ils ont fait les démarches voulues pour obtenir la concession de terrains. Malheureusement ces mines n'ont donné aucun rendement. Ici comme ailleurs, les sauvages s'intéressent très peu à la culture du sol. Ces sauvages n'ont pas de demeure fixe, et à l'exception des Tahltans ils mènent une existence nomade. Ils attendent avec impa-

tience la visite des commissaires royaux, alors qu'ils leur présenteront leurs diverses requêtes.

Les bâtiments sont confortables et en bon état. Les règles de l'hygiène sont assez fidèlement observées. La santé y est aussi très satisfaisante, les sauvages pratiquant la tempérance et ayant une bonne conduite morale.

AGENCE DE BABINE.

L'agence de Babine est située au nord-est de celle de Bella-Coola et à l'est de l'agence de Nass. Elle est sous la direction de M. R. E. Loring, qui a ses quartiers généraux à Hazelton, à la tête de la rivière Skeena. Les principaux villages sont: Hazelton, Kitselas (nouveau village), Kitwangar, Andimaul, Glen-Vowel, Kishpaiax, Kitsegucla, Meansknisht, Hagalgate et Morris-Town.

Les occupations principales de ces sauvages sont la pêche, la chasse et le piégeage. Un certain nombre d'entre eux cultivent des jardins. Au moment de ma visite, plusieurs gagnaient leur vie à conduire des attelages. Bon nombre de villages possèdent des scieries et les sauvages s'emploient à abattre les arbres et à les équarrir.

Les maisons sont confortables et tenues en assez bon état. L'hygiène y est bien meilleure et les villages sont plus propres qu'auparavant.

On a envoyé des arbres fruitiers à Glen-Vowel, qui seront plantés cet automne. Les jardins de ce village sont particulièrement bien entretenus, et ce genre de travail s'est beaucoup amélioré sous la direction de M. et de Mme Sharpe. Depuis ma dernière visite, M. et Mme Jackson ont remplacé ces personnes.

La santé des sauvages est bonne; ils ont de bonnes mœurs et pratiquent la tempérance. A l'époque de la construction du chemin de fer, il s'est fait un abus de spiritueux parmi eux, mais le constable Calkins a multiplié ses efforts pour empêcher ces abus et les amendes considérables auxquelles les coupables ont été condamnés y ont mis fin.

ont leur fanfare. A l'occasion de la visite des commissaires royaux dans les différents un peuple industrieux. Ils ne manquent pas d'intelligence et désirent améliorer leur condition de façon à soutenir la comparaison avec les blancs, qu'ils s'efforcent d'imiter de toute façon. Ils se tiennent proprement et ont bonne apparence. Les jeunes gens s'habillent à la moderne et sont très fiers de leurs vêtements.

La plupart des maisons sont propres et tenues en bon état. Un bon nombre sont des constructions solides et confortables.

Ces sauvages sont des plus courtois à l'égard des étrangers, et chaque fois que je leur ai rendu visite ils m'ont fait un très bon accueil. Lors des réunions, ils ont toujours présenté leurs plaintes et leurs requêtes d'une façon respectueuse et sans interrompre ceux qui parlaient.

Plusieurs d'entre eux sont d'excellents musiciens et un bon nombre de villages ont leur fanfare. A l'occasion de la visite des commissaires Royaux dans les différents villages, ces fanfares sont allées au grand complet au devant des visiteurs pour leur souhaiter la bienvenue. Ce sont des gens très loyaux, qui ne manquent jamais l'occasion d'orner leurs maisons de drapeaux et de montrer leur patriotisme.

L'agriculture n'est pas très en honneur chez eux, bien qu'ils paraissent s'y être intéressés davantage cette année. Le nombre des jardins a considérablement augmenté. L'ambition de chacun semble être de posséder un canot ou un bateau à moteur. Plusieurs en ont de très beaux et sont très habiles à les conduire.

L'abus des spiritueux a nui beaucoup à leur progrès et est cause des crimes qui se sont commis. Les divers constables font beaucoup de bien dans leurs efforts pour supprimer ces abus. Le fait de faire condamner les trafiquants à des amendes considérables a des résultats salutaires, et les sauvages cessent peu à peu d'abuser des liqueurs.

L'année dernière n'a pas été aussi prospère que les précédentes, le saumon ayant fait défaut. Mais les sauvages font des progrès sous tous rapports et les conditions de l'inspectorat du Nord sont bien satisfaisantes.

RAPPORT DE W. E. DITCHBURN, INSPECTEUR DE LA DIVISION DU SUD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cet inspectorat comprend les agences de Cowichan, de Kwawkewlth, de New-Westminster et de la Côte occidentale.

AGENCE DE COWICHAN.

Cette agence s'étend de Comox, au nord, jusqu'à Sooke, au sud,—soit une distance d'environ 200 milles sur l'île de Vancouver. Elle comprend aussi un certain nombre d'îles dans la baie de Georgie.

Le nouveau bureau de l'agence qui fait partie du nouvel édifice public de la ville de Duncan et qu'on avait commencé à construire l'automne dernier, est maintenant pratiquement terminé et prêt à être occupé. Aussitôt qu'on y aura installé les appareils et les meubles voulus, l'agent pourra commencer l'exercice de ses fonctions dans ce nouveau bureau.

Dans la dernière partie du mois de mai et au commencement de juin, j'ai fait moi-même la visite de chaque village et de chacune des réserves de cette agence. J'étais accompagné des commissaires royaux à cette occasion, mais j'ai aussi visité d'autres parties de l'agence durant l'année.

A l'exception des réserves situées sur les îles de la baie de Georgie, on peut atteindre facilement les villages des principales lignes de voie ferrée sur l'île de Vancouver.

La santé des sauvages a été bonne en général et l'on n'a eu aucune épidémie à enregistrer.

Leurs principaux moyens de subsistance sont la pêche, la chasse, la construction des bateaux et des canots et les travaux de journaliers. Ils s'emploient aussi aux fabriques de conserves, à faire la récolte du houblon et ils exercent le métier d'arrimeur. Le travail à la journée n'a pas été aussi rémunérateur que par les années passées, et les sauvages ont eu assez à souffrir de la diminution des affaires. Il se peut que ces sauvages s'occupent davantage de défrichement et de culture, maintenant qu'ils ne peuvent plus avoir de semblables emplois. La culture l'année dernière a rapporté de belles récoltes. Les sauvages qui ont obtenu de l'emploi aux fabriques de conserves de la rivière Fraser et à la récolte du houblon à Chilliwack, ont gagné des sommes considérables d'argent. La pêche du saumon a été abondante et la récolte du houblon la plus forte qu'on ait eue depuis de longues années.

A l'exception des sauvages Songhees, les tribus de cette agence ont de pauvres maisons, et les sauvages ont fait peu d'efforts cette année pour améliorer ces conditions. Se trouvant rapprochés des villes, ils devraient être mieux logés qu'ils ne le sont actuellement.

Les réserves de Sooke et Cowichan, sur la péninsule de Saanich, rivière Nanaïmo, ainsi que les réserves de Qualicum et de Comox ont un très bon sol, et il se fait beaucoup de culture à ces endroits. Durant l'année dernière, les vergers ont été mieux entretenus et il s'est fait un travail considérable d'émondage et d'entretien. C'est le gouvernement qui a fourni les solutions de chaux et de soufre pour arroser les arbres dans les districts de Naiaïmo, de Cowichan et de Saanich.

Tout compte fait, la conduite des sauvages de l'agence de Cowichan a été très satisfaisante cette année, car il faut tenir compte des nombreuses tentations auxquelles ils sont soumis et des occasions qu'ils ont d'obtenir des spiritueux. Le gendarme de cette agence, Thomas O'Connell, a fait de la bonne besogne en poursuivant les sauva-

ges qui s'enivraient et ceux qui leur fournissaient des liqueurs. Il y a eu 149 poursuites l'année passée: 12 en avril, 13 en mai, 3 en juin, 11 en juillet, 86 en août, 9 en septembre, 5 en novembre, 7 en décembre, 1 en janvier, 2 en février. Sur ce nombre 40 concernaient ceux qui ont fourni des liqueurs aux sauvages et dans 39 de ces cas les accusés ont été condamnés et ont dû payer des amendes considérables. Le nombre de poursuites qu'a faites le gendarme O'Connell en vertu de la loi concernant les sauvages, comprend 20 cas de plus en 1913-14 qu'en 1912-13. Ceci s'explique du fait que durant la saison de pêche au bas de la rivière Fraser, le nombre des sauvages employés aux diverses fabriques de conserves a dépassé de beaucoup celui des années précédentes. On remarquera que dans le mois d'août il y a eu 86 poursuites.

Le gendarme O'Connell, qui est chargé de veiller à la fréquentation scolaire, a, durant l'année, renvoyé aux pensionnats et aux écoles industrielles 28 élèves qui, après leurs vacances, s'étaient rendus aux divers centres où l'on emploie les sauvages. Six élèves ont été de même renvoyés aux externats.

AGENCE DE KEWAWKEWLTH.

Les bornes de cette agence sont la baie de Smith, au nord, et le cap Mudge, au sud. Cela comprend toutes les îles qui se trouvent entre ces deux endroits et la partie de l'île de Vancouver au nord-ouest de la rivière Campbell jusqu'à l'extrémité nord de cette île.

Les sauvages gagnent surtout leur vie à faire la pêche pour le compte de fabriques de conserves et en s'employant dans les camps de bûcherons. Le saumon ayant fait défaut cette année sur les rivières Skeena et Nass, les sauvages ont gagné très peu d'argent à ces endroits. Ceux qui se sont rendus au sud de la rivière Fraser ont été plus favorisés, parce que le saumon y a été particulièrement abondant durant cette dernière saison. Un certain nombre des sauvages d'Alert-Bay, qui sont restés chez eux, ont pris de l'emploi à la fabrique de conserves dite "British Columbia Packers" et ont gagné de bons salaires. Les sauvages n'ont pas fait beaucoup d'argent dans les camps des bûcherons. Un grand nombre de ces camps, dans cette partie du pays, ayant cessé leurs opérations de très bonne heure. La santé générale des sauvages de cette agence a été bonne toute l'année durant. Aucune épidémie sérieuse ne s'est déclarée.

La plupart des réserves sont fortement boisées, et les sauvages y font peu d'efforts pour s'adonner à l'agriculture.

Quant aux habitations on peut dire qu'il s'y fait un peu de progrès. Leurs maisons sont généralement très pauvres, mais chaque année le nombre en augmente.

Les mœurs des sauvages de cette agence n'ont jamais été très bonnes. Dans la partie sud, il s'est fait un peu de progrès cependant, et j'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'il ne s'est commis aucun crime dans toute l'agence.

Cette année on a porté un coup terrible aux fêtes des sauvages, dites potlach. Se prévalant de l'article 149 de la loi concernant les sauvages, l'agent a poursuivi les organisateurs de ces fêtes. Au mois de novembre, deux sauvages furent arrêtés pour y avoir pris part, et ils ont été condamnés à subir leur procès aux assises du printemps prochain. S'ils sont trouvés coupables et qu'on fasse un châtiment exemplaire, cela aura plus d'effet que tous les conseils des agents et des missionnaires.

La nomination du docteur T. A. Jamieson au poste de médecin officiel de la partie sud de cette agence, rend un grand service aux sauvages de la région.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Lorsque la prospérité règne autour d'eux, les sauvages de cette agence n'ont pas à se plaindre de leur sort. Les années passées ils ont gagné beaucoup d'argent à faire la pêche, à travailler sur les fermes, à faire la récolte du houblon, à s'employer dans les camps de bûcherons et dans les scieries. Quand ils ne pouvaient obtenir du travail à la journée, ils pouvaient exercer le métier de vannier avec profit. Mais avec la diminution des affaires, beaucoup de leurs sources de revenus ont disparu.

Dans la vallée de la rivière Fraser, les sauvages ont eu de très belles récoltes sur leurs fermes. Grâce au temps doux qu'il a fait, l'année a été très favorable aux bestiaux.

Une école où l'on enseigne à mettre les fruits en boîte a été ouverte à Sardis, au mois de février. L'assistance a été de quatorze élèves, dont huit étaient des jeunes garçons et jeunes filles des sauvages. Ceux-ci semblent se rendre compte de l'avantage d'avoir leurs fruits mis en boîtes comme il convient, afin de les présenter en bon état sur le marché et d'en obtenir de meilleurs prix. Ce commerce leur est plus profitable que de vendre leurs fruits dans l'arbre, comme ils ont fait dans le passé. On voit de bonnes fermes à Langley, Katzie, Whonnock, Sumas, à la rivière Harrison et aux réserves de Chilliwack. Dans les prairies de Pemberton, les sauvages possèdent une grande étendue de terrain qui peut leur assurer les meilleures récoltes. Jusqu'ici, les sauvages se sont contentés de cultiver juste assez de pommes de terre pour leurs besoins et de faire un peu d'élevage. La "Pacific Great Eastern Railway Company" se prépare à desservir cette région et sa voie sera tout près de la réserve. Dès que les trains y circuleront, les sauvages de Pemberton pourrront expédier à Vancouver une grande quantité des produits de leurs fermes et les vendre facilement.

Le département a rendu de grands services aux sauvages durant cette année en leur fournissant des chevaux, des voitures, des instruments aratoires, des graines de semence, des arbres fruitiers, du fil de fer pour les clôtures, etc. Il leur a aussi fourni, dans les diverses réserves, les matériaux nécessaires pour construire dix maisons.

On peut dire que la conduite morale des sauvages a été assez bonne. Naturellement, ils s'enivrent chaque fois qu'ils peuvent se procurer des spiritueux. L'année dernière, ils ont réussi à en obtenir une quantité considérable. Il y aura toujours chez les gens civilisés des hommes au caractère assez bas pour faire cet odieux trafic des liqueurs chez les sauvages.

En général, la santé a été très bonne, et aucune épidémie ne s'est déclarée. Au cours de l'année, le docteur Henderson, de la rivière Powell, a été nommé médecin officiel des sauvages de Sliammon, de Klamoose et de Homalco. Le docteur Anglis, de Gibson's-Landing, a été chargé de veiller à la santé des sauvages de Sechelt et des pensionnaires de l'école de Sechelt.

En avril dernier, la petite bande des False-Creek qui appartiennent à la tribu des Squamish ont conclu une entente avec M. H. C. Alexander, de Vancouver, représentant le gouvernement de la Colombie-Britannique. Ils s'engageaient, en retour d'une somme versée en espèces, à abandonner leur réserve de Vancouvr et à se joindre à une des réserves de la rivière Squamish. Le montant payé aux sauvages a été de $219,750. Dix-neuf chefs de famille ont reçu $11,250 chacun, et un des sauvages a eu pour sa part $5,000. On a payé $1,000 pour transporter les restes des morts enterrés dans le cimetière. Les officiers du département n'ont pas encore fait la cession de la réserve d'après les dispositions de la loi concernant les sauvages.

Le 27 septembre, j'ai obtenu des renonciations de la part de sauvages Squamish ayant des intérêts dans les réserves Yekwaupsum, Ahtsann, Stawamus, Squamish, Skwulwailum, Mamaquum et Howe. Il s'agissait d'obtenir la concession de certaines étendues de terrain au nord ou détroit de Howe, dont la *Pacific Great Eastern Development Company* a besoin pour la construction de terminus et l'emplacement d'une ville. Cette transaction comporte un montant de $161,419, dont les sauvages recevront 50 pour cent en espèces. La compagnie s'engage à construire cinquante maisons sur le terrain que les sauvages ont obtenu en vertu de leur contrat aux réserves de Stawamus et de Yekwaupsum; le coût de ces maisons s'élèvera à $12,500. Le cimetière sera entouré d'une clôture et servira de parc public. La *Pacific Great Eastern Development Company* a aussi acquis pour les fins de son entreprise 4½ acres dans la réserve Mission, à Vancouver-Nord, sur le bord de l'eau, et environ 20½ acres dans la réserve de Kapilano.

AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE.

Le nouveau bateau automobile mis au service de cette agence, et dont la construction est presque achevée, sera fort utile à l'agent pour visiter les réserves et lui permettra d'y passer plus de temps qu'il ne le pouvait dans les conditions actuelles.

Les sauvages de la Côte occidentale s'emploient principalement dans les fabriques de conserves durant l'été et au commencement de l'automne. Une fois la saison de pêche terminée, un grand nombre traversent la frontière pour aller faire la récolte du houblon à Chilliwack. Tous ont gagné beaucoup d'argent l'année dernière aux fabriques de conserves et à Chilliwack. Mais ceux qui ont voulu aller travailler dans les autres états du voisinage n'ont pas aussi bien réussi. Durant l'hiver et au printemps un certain nombre font la chasse aux fourrures, tandis que d'autres chassent le phoque. La fabrique de conserves d'Uchucklesit emploie régulièrement durant l'hiver les sauvages d'Uchucklesit, de même que ceux d'Ohiets et d'Ucluelets, et un petit nombre de sauvages de la réserve d'Alberni. Les pêcheurs de baleine de Sechart et de Kyuquot prennent à leur service un bon nombre de sauvages. Environ une vingtaine obtiennent de l'emploi à la scierie d'Alberni.

La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année dernire. Une légère épidémie d'oreillons s'est déclaré parmi les sauvages de Kyuquot, de Clayquot et de Kelsomaht; mais elle dura peu de temps et exerça peu de ravages. Il va sans dire qu'il y a beaucoup de tuberculose, sous ses diverses formes. Cette année, on a confié au docteur D. S. Dixon, qui s'est établi à Tofino, une partie du travail dont avait été chargé le docteur Chas. MacLean, d'Ucluelet. Cette nominiation va rendre de grands services, puisque les sauvages au nord du détroit de Barclayse se trouveront plus rapprochés du docteur Dixon qu'ils ne l'étaient du docteur MacLean.

Il ne se fait rien dans cette agence au point de vue de l'agriculture. C'est un sol pauvre et même le jardinage n'est guère profitable. Cependant, presque chaque famille dans tous les villages cultive un peu de pommes de terre, de carottes, de navets et d'oignons. Les réserves d'Opetchisaht et de Sechart, non loin d'Alberni, ont un bien meilleur sol, et on en a défriché une grande étendue. Les sauvages n'en tirent pas tout le parti qu'ils pourraient; cela est dû à ce qu'ils passent une grande partie de l'année aux fabriques.

Dans la plupart des réserves, les sauvages ont d'assez bonnes maisons. Il y a beaucoup de progrès sous le rapport de la propreté. L'agent s'est efforcé de convaincre les sauvages de transporter leurs maisons sur une même ligne afin d'avoir des rues larges et des cours autour de chaque maison. Il espère être en état l'an prochain de faire un bon rapport à ce sujet.

Les sauvages ont considérablement amélioré leur conduite morale durant cette année. On n'a eu à enregistrer aucune offense grave et les cas d'ivresse sont peu nombreux.

Aux mois d'octobre et de décembre un grand nombre de sauvages, venant en grande partie de la Côte occidentale, se sont rendus à Victoria pour présenter leurs demandes de compensation à l'honorable Louis Audette, commissaire chargé d'appliquer le règlement sur la pêche au phoque. On les obligea au mois d'octobre à se procurer un certificat du maître d'équipage des barques sur lesquelles ils avaient été employés, indiquant le nombre d'années qu'ils s'étaient ainsi livrés à la pêche au phoque. De nouveau, au mois de décembre, il leur fallut se présenter devant le commissaire pour rendre témoignage quant à leur réclamations. 28 réclamations ont été faites et le montant s'élève à $992,280. Dans les deux mois en question, au moins 1,000 sauvages se sont rendus à Victoria, et l'on peut juger de leur bonne conduite par le fait que moins d'une douzaine ont été traduits devant les tribunaux sous l'accusation d'ivresse. Alors que la commission siégeait, au mois d'octobre, j'ai fait venir l'agent des sauvages, Cox, à Victoria, pour faciliter l'explication des demandes faites au commissaire. Ses services furent fort appréciés. J'avais aussi chargé le gendarme O'Con-

nell de veiller à la bonne conduite des sauvages pendant qu'ils campaient dans le voisinage de la ville, et il a largement contribué à empêcher les sauvages de succomber aux tentations.

RAPPORT DE TOM WILSON, INSPECTEUR DES VERGERS DES SAUVAGES.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE,
OTTAWA, 21 avril 1914.

M. DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport de M. Tom Wilson sur les travaux accomplis dans les vergers des sauvages de la Colombie-Britannique au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1914.

Au mois d'octobre dernier, j'ai visité plusieurs réserves situées sur la terre ferme et sur l'île de Vancouver. Il m'a fait plaisir d'y constater les progrès dont parle M. Wilson dans son rapport. Maintenant que les sauvages s'y connaissent assez dans les arbres fruitiers pour leur faire produire de bons fruits, tout ce qu'il leur faut c'est de l'aide dans la vente des produits. J'ai discuté cette question avec les officiers du ministère provincial de l'Agriculture, après avoir pris les conseils de M. Wilson, qui connaît naturellement les conditions qui existent et les besoins des sauvages, et après avoir consulté également MM. Byrne et Ditchburne. Mon intention était d'amener une entente d'après laquelle les sauvages pourraient apprendre à assortir les fruits et à les mettre en boîte. Le sous-ministre de l'Agriculture, M. W. E. Scott, et M. Winslow, horticulteur provincial de la Colombie-Britannique, ont promis de nous aider dans cette entreprise. Un premier essai a été fait et l'on se propose de continuer dans cette voie. Si les sauvages peuvent se conformer aux règlements des sociétés coopératives, ils seront admis à faire partie de celles qui ont été récemment organisées dans la Colombie-Britannique pour la vente des fruits.

L'organisation est donc aussi complète que nous pouvons la faire. Les jeunes sauvages apprennent la culture des fruits à l'école et, s'ils le désirent, la façon de les assortir et de les mettre en boîte. Les propriétaires de vergers ont appris à prendre un meilleur soin des arbres et on leur enseigne aussi à les mettre en boîte et à les classer. Pour la vente de leurs produits, ils peuvent joindre des sociétés coopératives, pourvu qu'ils en observent les règlements. Dans de telles conditions, il n'y a aucune raison pour que les sauvages ne produisent pas d'aussi bons fruits que les blancs dans les vergers avoisinants. Le représentant de notre gouvernement, M. Tom Wilson, qui est chargé de ce travail d'organisation, mérite de grandes louanges. C'est grâce à son zèle que tant de progrès ont été réalisés. Les divers agents ont aussi rendu des services appréciables. Alors qu'au début on s'occupait uniquement de faire disparaître les insectes qui faisaient périr les arbres dans les vergers des sauvages, la culture des arbres fruitiers en est arrivée à s'y poursuivre d'une façon scientifique. On en trouvera tous les détails dans le rapport ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. GORDON HEWITT,
Entomologiste du Dominion.

M. C. Gordon Hewitt,
Entomologiste du Dominion,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon septième rapport annuel sur les travaux accomplis dans les vergers des sauvages de la Colombie-Britannique.

Il me fait plaisir de dire quels progrès constants nos sauvages réalisent ici en horticulture, de même qu'en agriculture. Je prévois le jour où plusieurs d'entre eux pourront se comparer aux fermiers les plus habiles de la province. Suivant mes conseils, un bon nombre font déjà partie des sociétés de fermiers. Ils ont surtout besoin d'encouragement et d'instruction. Je fais tous mes efforts pour leur fournir cette instruction, et j'ai la satisfaction de constater que ce n'est pas en vain.

Une classe a été organisée à Sardis, près de Chilliwack, pour enseigner la mise en boîtes des pommes d'après les meilleures méthodes. Six blancs et huit sauvages ont assisté à cette classe. Ces derniers étaient tous d'anciens élèves des écoles des sauvages, âgés de seize à dix-huit ans. Le professeur, M. Loveday, a été très satisfait des aptitudes dont ont fait preuve ces sauvages. De plus, j'ai entendu l'horticulteur provincial, M. Winslow, leur adresser les mêmes compliments. Le fait est qu'ils l'emportent sur les blancs par leur faculté d'assimilation et la justesse du coup d'œil pour juger la grosseur des fruits. J'espère pouvoir organiser des écoles du même genre sur d'autres réserves où l'on cultive les arbres fruitiers.

Certaines bandes de la vallée inférieure de la Fraser, de même que des sauvages de l'agence de Kamloops, ont envoyé l'année dernière d'excellents fruits à l'exposition de Westminster. Malheureusement l'espace manquait et leur exposition ne paraissait pas avec tous les avantages qu'elle aurait eu dans une plus grande pièce. A vrai dire, M. Smith avait plus de spécimens sous sa plate-forme qu'il pouvait en mettre sous les yeux des visiteurs. M. Smith, M. Byrne et moi-même sommes allés à l'assemblée annuelle des directeurs pour protester vigoureusement, au nom du département des Affaires des Sauvages, contre le peu d'espace qu'on avait mis à la disposition des sauvages. On nous promit de leur accorder un meilleur traitement à l'avenir.

On a fourni aux sauvages cette année un grand nombre d'arbres, en partie pour remplacer ceux que j'avais donné l'ordre de couper, et en partie pour répondre aux demandes des anciens élèves de l'école industrielle de Kamloops. Il me fait plaisir de dire que la plantation de ces arbres a été un succès complet.

A Shuswap, la terre avait été bien préparée à l'aide d'une charrue et d'une herse à disques. Après avoir mesuré les lopins de terre, j'ai fait planter les arbres par les sauvages, leur montrant comment étendre les racines et donner une belle forme à la tête des arbres. Cette plantation a si bien réussi que le nombre de ceux qui n'ont pas repris ne s'est pas élevé à ½ pour 100.

L'horticulteur provincial, M. Winslow, m'a dit depuis que les mêmes sauvages avaient établi un verger modèle près de Chase, et que cette entreprise avait obtenu le second rang quant au coût des travaux et le premier pour l'excellence du travail.

Les sauvages de Lytton n'ont eu qu'une petite quantité d'arbres chacun, les vergers étant moins étendus. J'y ai fait plusieurs visites et j'ai constaté que ces arbres produisaient de très beaux fruits. Les fruits de cette région sont réellement d'excellente qualité et se vendent rapidement.

Les arbres qu'on a envoyés et distribués à Chilliwack et dans les environs étaient destinés à remplacer ceux que j'ai fait couper. J'espère que dans peu d'années les vieux arbres inutiles auront complètement disparu et que nous aurons de jeunes vergers remplis d'arbres vigoureux et productifs.

La récolte des fruits dans la vallée du bas du fleuve Fraser n'a pas été abondante l'année dernière, tant s'en faut, et la qualité laissait aussi à désirer. Par suite des pluies excessives suivies d'une température torride, les arbres ont eu beaucoup à souffrir des maladies fongueuses. Les vergers des blancs en ont souffert autant que ceux

des sauvages. Il n'y a eu aucune épidémie d'insectes malfaisants, si ce n'est les aleyrodes et les rouleurs de feuilles. Les scarabées ont aussi exercé des ravages parmi les fleurs des pruniers et des cerisiers; mais en arrosant les arbres avec de l'arsenic de plomb on empêcha les ravages de s'étendre.

A tout considérer, les sauvages de Chilliwack jouissent d'une grande prospérité. Les récoltes ont été abondantes et les fruits se sont vendus un bon prix. La plupart des sauvages ont fait de l'argent et sont heureux. Tous les vergers ont été nettoyés soigneusement et cela fait une grande différence maintenant que la bardane et les autres herbes nuisibles ont été détruites. C'est la pompe à arroser qui a accompli le changement.

Les habitants de Katsee ont fait beaucoup de défrichement, mais la terre arable y manque et la plupart doivent gagner leur vie à la pêche.

Il se fait beaucoup de progrès à Langley et les choses promettent de continuer ainsi. Le défrichement se poursuit, et une ou deux familles de sauvages se sont établies sur de nouvelles terres. Ils se sont construit de bonnes maisons et ont entrepris d'autres améliorations.

Les sauvages Matsqui sont à peu près au même point. Il y a beaucoup de maladies et de misère parmi eux. Ils font peu d'efforts pour améliorer leur condition, bien qu'ils habitent une magnifique réserve.

Les sauvages de la rivière Harrison, tant la bande des Scowlitz que celle des Chehalis, progressent, mais plusieurs d'entre eux ont perdu de l'argent en quittant leurs fermes pour aller faire la récolte du houblon. Cependant les vergers n'ont pas été négligés et on a clôturé de nouveaux terrains qui sont prêts à être mis en culture.

Les sauvages de Katz, de Skawitz et d'Ohamel font aussi des progrès, et une plus grande étendue de terrain a été défrichée. Les vergers sont bien entretenus et la récolte a été assez abondante l'année dernière. Les fruits se sont vendus sur les lieux mêmes. Les sauvages ont deux pompes pour faire l'arrosage des arbres et ils en font un bon usage. Je leur ai rendu visite à maintes reprises et chaque fois j'y ai constaté des progrès.

Entre Yale et Hope, plusieurs lieux de résidence ont été abandonnés. Dans un des cas le propriétaire est mort et sa veuve est allée demeurer dans son ancien village. Elle ne revient que pour faire la récolte des fruits quand ils sont mûrs. A un autre endroit, l'homme et la femme sont morts et leurs héritiers ne font aucuns travaux sur la propriété.

A Union-Bar, un endroit qui était demeuré désert jusqu'à l'an dernier, une population florissante de sauvages s'est installée et un certain nombre d'entre eux s'occupent d'horticulture. J'ai l'espoir que sous peu cet endroit reprendra la prospérité des anciens jours, car tout indique qu'une population nombreuse et industrieuse y a habité autrefois.

Les sauvages de Lytton, sur les deux rives de la rivière Fraser, ont eu de bonnes récoltes de toutes sortes de fruits l'année dernière. Ils ont vendu les pommes sur les lieux mêmes, mais dans la plupart des cas, bien que les prix fussent élevés, ils ont dû les échanger pour des marchandises. Il y a peu de vergers qui aient une grande étendue. Le plus grand, qui mesure trois acres, a été renouvelé le printemps dernier.

Les sauvages d'Okanagan ont eu une très bonne année. A Penticton, ils ont eu une récolte moyenne d'excellents fruits, mais comme la récolte était abondante dans tout le voisinage et qu'ils n'étaient pas organisés, ils ont eu du mal à vendre les premiers fruits de la saison. Plus tard, ils vendirent toutes leurs pommes d'hiver à la fois, aux magasins de l'endroit. Ils ne savent pas encore comment mettre leurs fruits en boîtes et ceci leur est fort dommageable. Nous espérons y remédier en instituant une école où l'on enseignera à mettre les fruits en boîtes, et aussi en créant une organisation convenable.

Les sauvages d'Osoyoos ont des vergers qui produisent des fruits parmi les plus beaux du pays. Malheureusement, ils sont tellement éloignés du marché (environ

cinquante milles de Penticton), qu'ils ne peuvent en retirer de grands profits. L'endroit le plus rapproché où ils peuvent vendre leurs produits est Orville, aux Etats-Unis, et il leur faut naturellement payer les droits d'entrée.

La bande de Nkamaplix, au haut du lac Okanagan, a mieux réussi que par le passé. Mais il existe parmi eux un mauvais élément. Les vergers sont petits et dans la plupart des cas on a planté des arbres fruitiers de peu de valeur. Nous nous proposons de créer ce printemps des vergers modèles pour leur apprendre les meilleures méthodes de culture. Les mêmes remarques s'appliquent aux sauvages du creek de l'Homme-Blanc, qui se trouve dix milles plus bas sur les rives du lac.

Les sauvages de Similkameen ont eu le malheur de perdre le chef Charley Ellison, l'esprit le plus progressif de tout le district. Il possédait un très beau verger, dont il était fier et dont il prenait toujours un grand soin. Les autres vergers d'Ashnola sont petits, mais produisent d'excellents fruits. A Similkameen-sud et à Chopoka les sauvages produisent, en vérité, des fruits magnifiques et ils en obtiennent aussi des prix élevés. Les pompes d'arrosage qu'on leur a fournies leur rendent de grands services.

Les sauvages de la nouvelle réserve de Songhees, près d'Esquimalt, sur l'île de Vancouver, réussissent bien. On augmente le nombre de vergers que l'on avait commencé à cultiver l'an dernier, et on est actuellement à planter les arbres. Les sauvages ne cherchent pas à gagner leur vie en s'adonnant à l'agriculture, et ils ont planté ces arbres fruitiers uniquement pour leurs besoins. Plusieurs fois on m'a fait venir pour demander mes conseils, et règle générale on les suit fidèlement.

Les sauvages d'Esquimalt ont leurs vergers près de leurs maisons et ces vergers ne comptent pas un grand nombre d'arbres. De plus les sauvages s'occupent au dehors et ils prennent peu de soin de ces arbres, qui fournissent des fruits suffisamment pour les besoins de l'endroit. Cependant, ces arbres ne semblent pas encore avoir subi l'attaque d'aucuns insectes malfaisants.

Les fermes et les vergers de la péninsule de Saanich ont bonne apparence. On a fait beaucoup de travail à Saakim et à Tsartlip où un bon nombre d'arbres ont été plantés, qui promettent pour l'avenir. Le défrichement est pénible à faire, mais se poursuit petit à petit. Il s'est fait de grands progrès à Tsowat. J'y ai fait couper un nombre considérable d'arbres inutiles, et la plupart des vergers sont en bon état maintenant. Presque tous les sauvages quittent leur réserve l'été et l'automne pour aller à la pêche et la culture en est par suite négligée.

Dans le voisinage de Duncan, les meilleures terres se trouvent sur la réserve de Koksilla. Bien qu'aucun des vergers n'y soit très étendu, la qualité des fruits est excellente et ils se vendent facilement aux marchands de l'endroit. On y prend un meilleur soin des fermes que sur les autres réserves.

Beaucoup de progrès ont été aussi réalisés à Somenos, à Quamichan et sur d'autres réserves. Durant ce dernier mois (mars), la température a été très favorable à l'emploi de la pompe d'arrosage, et on s'en est servi presque continuellement. Les sauvages qui sont sur les lieux aident toujours à l'arrosage de leurs vergers.

A la rivière Nanaïmo, les sauvages font des progrès remarquables en agriculture. Malheureusement, l'an dernier, par suite de la mauvaise saison qu'on a eue, les fruits ont été de pauvre qualité. Parmi les sauvages qui campent près de la ville, un grand nombre ont très bien défriché leurs terrains. Mais il reste beaucoup à faire pour détruire la bardane et les mauvaises herbes. Comme une partie de cette réserve se trouve dans la ville de Nanaïmo, il importe d'y voir sans tarder. Mais la plupart des sauvages travaillent à différents endroits, dans les mines et dans les scieries, et il est difficile de les forcer à faire ce travail.

Au mois de juin dernier, j'ai visité l'agence de Babine, afin de voir si l'horticulture aurait des chances d'y réussir. J'ai fait planter cent cinquante arbres rangés comme dans une pépinière, pour voir comment ils résisteraient à l'hiver.

J'ai examiné les arbres qu'on avait plantés à diverses époques, mais il ne leur restait que peu de vie. En m'informant auprès des vieux habitants de l'endroit, j'ai appris

que parfois la température tombait à 53 au-dessous de zéro, ce qui rendrait toute horticulture impossible. J'ai remarqué cependant que les fraises, les cassis et les groseilles s'y trouvaient en abondance et, à en juger par la rhubarbe qui croît dans tous les jardins des sauvages, il n'y a aucun doute que ces fruits peuvent être cultivés avec profit.

J'ai trouvé des chenilles de toute espèce rongeant les jeunes pousses des choux, des pois, des épinards et des oignons. On m'a dit qu'elles exerçaient ces ravages depuis douze ans. J'ai enseigné aux sauvages comment les empoisonner. J'ai visité les réserves de Kispiax, de Glen-Vowel, de Hagelget, et les lieux où se trouvent les bureaux des agences.

A mon retour à Prince-Rupert, j'ai rencontré M. Tyson, l'inspecteur des agences, et je l'ai accompagné dans son inspection de l'agence de Metlakatla. J'y ai constaté que les arbres et les arbrisseaux que nous avions envoyés l'an dernier avaient bien pris racine. Tous étaient en excellent état, leur croissance étant rapide et exempte de maladie. Les sauvages ont de très beaux jardins. Dans plusieurs nous trouvons des rhododendrons et des azalées qu'ils ont importés du sud.

Les agents de Bella-Coola et de Reine-Charlotte m'ont demandé des arbres ombrageants et des arbres d'ornementation, ainsi que des graines de légumes et d'arbres fruitiers. J'ai transmis ces demandes à Ottawa.

J'ai visité à plusieurs reprises les écoles industrielles et les pensionnats, et j'ai donné des leçons d'horticulture chaque fois qu'il m'a été possible de le faire. Un bon nombre des anciens élèves ont pris goût à l'agriculture et à l'horticulture. J'en connais un qui travaille depuis deux ans chez un jardinier et un fleuriste, et il s'y connaît aussi bien aujourd'hui dans les soins à donner aux plantes que dans les travaux des champs. C'est moi qui lui ai donné sa première leçon. On a construit un nouvel externat à Chilliwack, et comme il y a beaucoup de bonne terre dans le voisinage que les sauvages ont labourée et hersée, nous espérons voir les élèves s'y livrer à la culture des plantes et des légumes.

Nous avons distribué nos pompes d'arrosage comme suit: 1 à Sardis, 1 à Chilliwack, 1 au lac Cultus, 1 à Katsi, 1 à Langley, 1 à Whonnock, 1 à Scowlitz, 1 à Saint-Elmo, 1 à Spulmacheen, 1 à Tête-du-Lac, 1 à Penticton, 1 à Kootenay, 1 à Alberni, 1 à Katz, 2 à Saanich, 2 à Nanaïmo, 1 à la Mission de Sainte-Marie, 1 à Ohamel, 1 à Sechelt, 1 à Duncan, 1 au Ruisseau-aux-Truites, 1 à Vancouver-nord, et nous en avons gardé une dans nos magasins.

En septembre, je fus averti que selon toute apparence la nielle exerçait ses ravages à l'école industrielle de Kootenay. Je m'y rendis immédiatement et je constatai que c'était une véritable attaque de nielle. Je pris aussitôt les mesures pour y remédier. C'est un cas assez curieux que cette maladie se soit déclarée dans un endroit isolé comme celui-ci; car, il faut aller à huit ou dix milles de là pour trouver des vergers. On exercera la surveillance voulue pour prévenir de nouvelles attaques.

Je me suis efforcé de gagner les sauvages à faire disparaître le fumier qu'ils accumulent autour de leurs bâtiments. Mais je n'ai réussi à en persuader qu'un petit nombre.

Il me reste à remercier les inspecteurs et les agents qui m'ont secondé d'une façon si empressée et si généreuse. Je dois aussi adresser mes remerciements aux chefs et aux membres de plusieurs bandes qui m'ont rendu de précieux services.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TOM. WILSON,

Inspecteur des vergers des sauvages.

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION DES SAUVAGES

ET

RAPPORTS DES INSPECTEURS POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1914

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION DES SAUVAGES

OTTAWA, 1er juin 1914.

DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel sur l'éducation des sauvages pour l'exercice se terminant le 31 mars 1914.

Les dépenses de l'année, selon les actions des différentes législatures, sont données dans le tableau suivant:—

Provinces.	Externats.	Pensionnats.	Ecoles industrielles.	Aide aux anciens élèves.	Frais de voyage et appointements.	Pension.	Transport de marchandises.	Divers.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario........	33,862 44	50,711 89	45,280 64	....	271 90	2,112 19	867 29	1,971 84	
Québec........	25,169 37	....	....	....	2,424 44	4,908 48	35 17	1,792 85	
Nouv.-Ecosse..	13,264 63	....	....	....	....	419 79	8 44	432 30	
N.-Brunswick..	13,129 58	....	....	....	520 24	667 97	8 00	551 51	
Ile-du-Prince-Edouard.....	439 32	....	....	....	....	28 48	....	135 69	
Manitoba.......	15,926 36	165,584 43	48,838 52	2,274 60	....	353 87	995 00	2,253 24	
Saskatchewan..	35,358 14	65,068 64	36,603 71	3,232 03	....	....	346 97	2,027 15	
Alberta........	3,340 54	149,692 09	17,528 02	617 58	....	278 65	219 91	589 24	
Territoires du Nord-Ouest..	100 00	16,116 91	....	....	....	....	....	66 86	
Colombie-Britannique..	26,815 03	35,867 30	78,179 45	527 00	....	388 50	309 41	1,659 59	
Yukon.........	4,324 95	7,988 16	....	....	....	....	....	....	
	171,730 36	491,029 42	226,430 34	6,651 21	3,216 58	9,157 93	2,790 19	11,480 27	922,486 30

Plusieurs bandes de sauvages, dont les fonds suffisent aux déboursés, aident volontiers à la cause de l'éducation. Les montants ainsi donnés, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1913, sont représentés dans le tableau suivant:—

Comptes.	Bande.	Intérêt.	Capital.
		$ c.	$ c.
1	Les Ojibbewas de Batchawana	895 76	
2	Les Chippewas de Beausoleil	668 00	
3	Les Chippewas de Nawash	1,687 05	
4	Les Chippewas de Rama	412 42	
5	Les Chippewas de Sarnia	1,838 78	
6	Les Chippewas de Saugeen	2,220 99	
7	Les Chippewas de l'île aux Serpents	201 67	
8	Les Chippewas de Thames	1,256 48	
9	Les Chippewas de l'île Walpole	190 43	
10	Les Chippewas du Fort-William	6 92	
12	Les Ojibbewas de la rivière au Jardin	871 55	
13	Les Ojibbewas de l'anse Henvey	125 00	
14	Les Ojibbewas du Nipissing	1,025 94	
17	Les Mississaugas de Alnwick	697 60	
18	Les Mississaugas de Crédit	485 61	
19	Les Mississaugas de lac du Riz	75 00	
20	Les Mississaugas du lac La-Vase	375 00	
22	Les Mohawks de la baie de Quinté	2,270 24	
23	Les Moraviens de Thames	852 00	
30	Les Chippewas de Parry-Sound	636 88	
31	Les Pottawattamies de l'île Walpole	7 50	
32	Les Chippewas de la rivière aux Serpents	3 00	
33	Les Six-Nations de la Grande-Rivière	10,103 26	768 00
36	Les Chippewas de la rivière Thessalon	39 69	
50	Les Algonquins de la rivière au Désert	309 47	
82	Les Ojibbewas du Lac-au-Poisson-Blanc	480 30	
246	Les Ojibbewas de Sheguiandah	413 74	
247	Les Ojibbewas de Sheshegwaning	607 07	
248	Les Ojibbewas de la baie du Sud	316 88	
249	Les Ojibbewas de creek à la Carpe	177 04	
251	Les Ojibbewas de la baie de l'Ouest	635 45	
		29,886 22	768 00
	Total		30,654 22

Les dépenses prises au capital représentent les déboursés pour des nouvelles maisons et des meubles; celles enlevées à l'intérêt se rapportent aux déboursés pour dépenses courantes.

Au montant des dépenses faites par rapport à l'éducation des sauvages, on peut ajouter des sommes considérables fournies par diverses sectes religieuses. Le montant exact de ces contributions ne peut pas être déterminé.

Les statistiques donnant le nombre d'enfants qui sont inscrits au registre de l'école, avec leur moyenne d'assistance aux classes et celui des élèves des pensionnats qui est inséré en préface dans chaque rapport de l'agence, nous montrent bien jusqu'à quel point le succès d'une maison d'éducation dépend du nombre des élèves qui assistent aux cours. Les bulletins du recensement publiés dans le rapport annuel pour l'année 1913, nous ont guidés dans cette compilation, et les enfants en âge d'aller à l'école y sont énumérés comme ayant entre 6 et 15 ans.

Dans quelques cas le nombre des enfants inscrits aux cours des externats et des pensionnats est plus élevé que celui des enfants en âge d'aller à l'école. Dans l'agence de Pierreville par exemple, il y a 75 enfants en âge d'aller à l'école, tandis que le nombre des enfants inscrits est de 83; dans l'agence de Moravian le nombre des premiers est de 55 et celui des derniers de 66. Ceci est dû au fait que les enfants sont quelquefois placés à l'externat avant l'âge de 6 ans, et y demeurent après avoir atteint

l'âge de 15 ans, bien que la raison principale soit que les élèves qui entrent dans des pensionnats ne peuvent en sortir avant l'âge de 18 ans.

Une compilation de statistiques très complète est publiée avec d'autres tableaux de statistiques dans la première partie du rapport annuel et montre l'inscription et l'assistance aux cours de toutes les écoles; et aussi un tableau a été préparé donnant tous les renseignements quant à l'emplacement et à la disposition de chaque pensionnat.

Les progrès faits l'an dernier dans l'œuvre éducationnelle ont été des plus encourageants; l'inscription et la moyenne de l'assistance ont augmenté d'une manière appréciable.

EXTERNATS.

Les efforts tentés par le département dans le but de perfectionner les externats ont eu beaucoup de succès. Comme on accorde maintenant des salaires plus élevés, on ne rencontre pas comme par le passé les mêmes difficultés à se procurer des instituteurs compétents. Les nouveaux édifices construits et les améliorations et les réparations que l'on a faites aux anciens ont donné aux environs un aspect plus congénial. Sur certaines réserves isolées, le département a fourni le logement aux instituteurs, ce qui a ajouté beaucoup à leur confort et à leur efficacité. Il me fait plaisir de dire que, sauf de rares exceptions, les instituteurs ont fait preuve de beaucoup de zèle dans leur travail, non seulement en classe, mais dans les efforts généreux qu'ils ont faits pour améliorer les conditions sur les réserves. On accorde dans l'éducation des sauvages une attention spéciale à l'économie domestique, aux soins du ménage, à l'hygiène et aux conditions sanitaires, avec le résultat que l'on remarque une amélioration dans les maisons des sauvages et dans les dépendances. Depuis l'inauguration des jardins scolaires une impulsion a été donnée à l'agriculture, et les élèves de quelques-unes des écoles où l'on a entretenu ces jardins ont reçu des prix aux expositions locales contre leurs voisins de race blanche.

PENSIONNATS.

Les principaux et le personnel de ces écoles continuent avec zèle à inculquer des connaissances utiles aux enfants qui leur sont confiés, et s'occupent avec soin de leur bien-être moral et religieux. On continue à ériger des écoles modernes, bien meublées, et les édifices que l'on a érigés dernièrement peuvent être comparés avec honneur au meilleur genre d'édifices de l'Etat dans le Dominion.

L'assistance aux anciens élèves se continue encore, et l'an dernier on a accordé cette assistance à 43 garçons et à 23 filles pour un montant d'environ $7,000. Des anciens élèves ont remis sur prêt pendant le dernier exercice la somme de $3,252.06. Les rapports des agents touchant l'assistance aux anciens élèves sont encourageants et indique que ceux-ci ont profité de la formation qu'ils ont reçue à l'école et de l'assistance que leur a fournie le département.

Il y a un certain nombre d'enfants orphelins ou d'enfants négligés par leurs parents dans la province de Québec, où il n'y a pas d'écoles de ce genre; on les a placés dans des institutions établies pour les blancs, pour le maintien desquelles le département accorde un octroi par tête. La formation donnée dans ces institutions est excellente, et les enfants sauvages profitent du contact avec les enfants blancs. Le nombre des enfants qui fréquentent ces institutions est de cinquante.

AGENCE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Enfants en âge d'aller à l'école	43
Elèves sur le registre de l'école	40
Assistance moyenne aux classes	20

Le révérend John A. McDonald, surintendant des sauvages, fait sur l'école de cette agence le rapport suivant:—

L'école de l'île Lennox est la seule école sauvage de cette réserve. Elle occupe un emplacement magnifique sur l'île Lennox dominant la baie de Richmond ou Malpèque.

L'instituteur, John J. Sark, est le fils du chef Sark; il a reçu son éducation au collège Saint-Dunstan, aux frais du département. Il est dévoué et enthousiaste dans son travail et quelquefois on prend son zèle pour de la sévérité.

L'assistance a été faible pendant plusieurs mois, mais après la nomination de Matthew Mitchell comme officier de surveillance l'assistance a été plus régulière. Les élèves et les parents apprécient les avantages de l'éducation, et celle-ci a un effet remarquable sur leur extérieur et leur manière de vivre. Quelques sauvages qui ne résident pas continuellement sur la réserve envoient leurs enfants à l'école de Miscouche, de Colman, et d'autres endroits.

L'inspecteur des écoles publiques qui a visité cette école a déclaré qu'il l'a trouvée d'une grande efficacité, et, sous plusieurs rapports, supérieure à plusieurs écoles fréquentées par des enfants blancs.

NOUVELLES-ECOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

M. G. Hoyt, agent des sauvages, fait sur l'éducation des sauvages de son agence, le rapport suivant:—

Il n'y a que 10 enfants en âge d'aller à l'école dans cette agence. Il n'y a pas d'écoles pour les sauvages sur la réserve, mais quelques-uns des enfants fréquentent les écoles des blancs à Middleton et à Lequille.

Les enfants qui fréquentent l'école semblent être très studieux et reçoivent l'encouragement de leurs parents.

Tous les élèves sont bien élevés.

COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBORO.

Enfants en âge d'aller à l'école	53
Elèves sur le registre de l'école	39
Assistance moyenne	28

Voici ce que rapporte, M. John Cameron, agent des sauvages, sur l'école de cette agence:—

La nouvelle école des sauvages de la réserve Afton fut ouverte le 1er décembre dernier, avec une assistance initiale de 34 élèves. Ce nombre augmentera bientôt. Celui qui visite l'école est frappé de la propreté des élèves et de leur désir visible de profiter des magnifiques avantages qui leur sont offerts. On observe rigoureusement les mesures prises pour conserver les conditions sanitaires. Les élèves font des progrès réels depuis le peu de temps que l'école est ouverte, et l'instituteur, M. Rogers, n'épargne pas ses efforts. Naturellement il est encore trop tôt pour prédire l'effet qu'aura l'ouverture de l'école, mais je n'hésite pas à dire que la tenue générale des sauvages y gagnera. Un esprit d'indépendance va se développer parmi les sauvages et je crois qu'ils abandonneront définitivement leurs habitudes errantes et qu'ils reconnaîtront qu'ils appartiennent à la même société que leurs frères blancs.

Quelques-uns des enfants sauvages qui demeurent sur la réserve de Summerside fréquentent l'école publique des blancs.

COMTÉ DE COLCHESTER.

Enfants en âge d'aller à l'école	12
Elèves sur le registre de l'école	11
Assistance moyenne aux classes	6

Dans son rapport sur cette école, M. Smith, l'agent local, dit:—

Externat de Millbrook.

Cette école a été fréquentée régulièrement l'an dernier et les élèves ont fait des progrès dans leurs études.

L'institutrice, Mlle J. Scott, travaille consciencieusement.

On a amélioré le terrain scolaire l'été dernier en creusant un drain et en plantant une haie d'épinettes.

Les demeures des sauvages sont propres et nettes et les sauvages eux-mêmes sont économes et progressifs.

COMTÉ DE CUMBERLAND.

Enfants en âge d'aller à l'école	21
Elèves sur le registre de l'école	8
Assistance moyenne aux classes	4

M. A. J. Johnson, agent des sauvages, fait sur l'éducation dans son agence, le rapport suivant:—

Comme il n'y a pas d'école pour les sauvages dans ce comté et comme les enfants qui fréquentent l'école sont dispersés sur tout le comté, il est bien difficile de faire un rapport fidèle.

Mlle D. M. Quinn, l'institutrice de l'école des blancs de Franklin Manor, rapporte que les enfants sauvages qui fréquentent cette école font des progrès satisfaisants.

Quatre enfants sauvages fréquentent l'école publique de la Rivière Hébert. M. J. H. Fitch, l'instituteur, me dit qu'on peut comparer avantageusement leurs progrès avec ceux des enfants blancs, mais leur assistance est irrégulière.

Mlle E. McPherson, institutrice à Springfield Junction, dit qu'un seul enfant sauvage fréquente l'école à cet endroit.

COMTÉ DE DIGBY.

Enfants en âge d'aller à l'école	18
Elèves sur le registre de l'école	18
Assistance moyenne aux classes	8

M. R. A. Harris, agent des sauvages, dans son rapport sur l'instruction dans cette réserve, s'exprime ainsi:—

Ecole de la Rivière-à-l'Ours.

L'école est bien construite en bois et est pourvu de tout le nécessaire. L'an dernier l'école était sous la direction de Mlle Agatha McGinty et elle s'est montrée institutrice très capable. Bien que la langue Micmac soit la seule parlée dans leurs maisons, ce qui est un désavantage pour les élèves, leurs progrès dans le cours de l'année dernière ont été des plus satisfaisants. Les bienfaits de l'éducation sont remarqués par la propreté dont font preuve les sauvages sur leur personne et dans leurs demeures.

AGENCE D'ESKASONI.

Enfants en âge d'aller à l'école	20
Elèves sur le registre de l'école	19
Assistance moyenne aux classes	9·2

L'agent, le révérend A. R. McDonald, fait le rapport suivant sur l'école d'Eskasoni:

Pendant les deux dernières années cette école a été sous la direction de M. James D. McNeil.

Les élèves font des progrès très satisfaisants. L'an dernier un plus grand nombre d'élèves se sont inscrits et l'assistance moyenne a été plus élevée.

COMTÉ D'HALIFAX.

Enfants en âge d'aller à l'école	38
Elèves sur le registre de l'école	18
Assistance moyenne aux classes	9

M. D. Chisholm, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'éducation des sauvages de son agence:—

Externat de Tuft's-Cove.

Cette école est située près de Dartmouth. L'édifice est pourvu de nouveaux pupitres et de tout le mobilier scolaire nécessaire.

L'instituteur, M. G. Richardson, mérite de la part de ses élèves des félicitations pour ses efforts généreux.

L'assistance est bonne et tous les élèves font des progrès réels.

Remarques générales.—Les enfants sauvages de Sheet-Harbour fréquentent les écoles des blancs. A cause de leur assistance irrégulière ils ne font pas tous les progrès désirables.

COMTÉ DE HANTS.

Enfants en âge d'aller à l'école	18
Elèves sur le registre de l'école	15
Assistance moyenne aux classes	8

M. A. Wallace, agent des sauvages, dit ce qui suit touchant l'éducation de ces derniers dans son agence:—

Externat de Shubenacadie.

Cette école, sous la direction de Mlle Mary A. Short, progresse rapidement.

L'assistance est très régulière. Les élèves sont actifs et apprennent rapidement.

Un des traits principaux de l'enseignement est que les sauvages apprennent l'anglais, ce qui leur est d'un très grand avantage dans leurs rapports avec les blancs.

COMTÉ D'INVERNESS.

Enfants en âge d'aller à l'école	59
Elèves sur le registre de l'école	42
Assistance moyenne aux classes	16

Ecole de Whycocomagh.

L'inspecteur des écoles publiques, dans son rapport semi-annuel s'exprime ainsi touchant l'inspection de cette école:—

L'instituteur, M. John A. Gillies, avant de prendre charge de cette école, a enseigné avec succès dans plusieurs écoles publiques de la province et a réussi mieux que tous ses prédécesseurs; mais à cause des circonstances défavorables dans lesquelles il travaille, on ne peut s'attendre à des progrès marqués. Le manque d'assiduité et le manque d'intérêt des parents et des enfants sont les principaux obstacles à l'avancement de cette école.

Ecole Malagawatch.

Cette école est prospère. M. Frank Cabot, un sauvage, en a été chargé pendant les mois d'hiver. L'assistance est bonne. Les cours du soir, qu'on avait donnés pendant les derniers hivers, ont été abandonnés.

COMTÉ DE KING.

Enfants en âge d'aller à l'école	15
Elèves sur le registre de l'école	7

M. C. E. Beckwith, agent des sauvages, s'exprime ainsi dans son rapport sur la situation scolaire dans cette agence:—

Il n'y a pas d'école pour les sauvages dans cette agence; les enfants sauvages fréquentent les écoles des blancs à Berwick, Cambridge, Brooklyn-Corner, Wolfville et à Halfway-River.

Ils apprennent rapidement, et les parents semblent tenir à ce qu'ils assistent aux classes. Quelques-uns d'entre eux ont atteint le 10e grade. Ils ne sont pas très assidus, mais ceci est dû à ce qu'ils demeurent loin de l'école. Ceux qui ont reçu une éducation se sont de beaucoup améliorés; on le remarque dans leur vêtement et dans leur manière de vivre. Leurs maisons sont beaucoup plus propres; toutes les ordures sont enlevées et brûlées. Je crois que l'on peut dans une grande mesure attribuer la diminution de cette terrible maladie, la consomption, aux bienfaits de l'éducation.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Enfants en âge d'aller à l'école	23
Elèves sur le registre de l'école	15
Assistance moyenne aux classes	8

M. N. P. Freeman, agent des sauvages, dans son rapport sur cette école, s'exprime ainsi:—

L'école de la réserve New-Germany est en très bon état.

L'institutrice, Mlle E. A. Julian, s'intéresse beaucoup aux élèves et dit qu'ils font des progrès réels. La maison d'école a été réparée avec soin. On a placé de nouveaux pupitres dans cette école l'an dernier.

Il n'y a pas d'école sur la réserve de Gold-River, mais une ou deux familles envoient leurs enfants à l'école publique.

Les anciens élèves réussissent bien.

COMTÉ DE PICTOU.

Enfants en âge d'aller à l'école	46
Elèves sur le registre de l'école	26
Assistance moyenne aux classes	16

L'agent des sauvages, le révérend J. D. McLeod, dit dans son rapport sur cette école:—

Externat d'Indian-Cove.

Mlle Gertrude McGirr dirige cette école depuis plusieurs années. Le travail y est bien fait et les élèves progressent. Huit enfants demeurent dans d'autres établissements à une si grande distance qu'il leur est impossible de fréquenter l'école de la réserve. A la maison on ne parle que le micmac. Lorsque les enfants viennent à l'école pour la première fois ils ne comprennent pas un seul mot d'anglais. Ceci retarde nécessairement les progrès dans les grades primaires. Cinq élèves sont dans le grade VI et deux dans le grade V.

Les anciens élèves de l'école qui ont atteint l'âge mûr sont très intelligents et leur influence sur les autres doit être nécessairement avantageuse.

COMTÉ DE RICHMOND.

Enfants en âge d'aller à l'école..........................	35
Elèves sur le registre de l'école..........................	35
Assistance moyenne aux classes..........................	14

Dans son rapport sur cette école, le révérend R. L. MacDonald, l'agent des sauvages, s'exprime ainsi:—

Ecole de la Rivière-au-Saumon.

Cette école est sous la charge de M. E. L. McNeil qui semble réussir d'une manière satisfaisante.

La discipline dans l'école est bonne et les élèves semblent anxieux de faire des progrès.

L'automne dernier on a fait les travaux de préparation pour commencer un jardin scolaire au printemps. On a nettoyé le terrain et on l'a labouré et il est maintenant prêt à être clôturé. Sous la surveillance de l'instituteur j'espère que l'entretien de ce jardin soulèvera un plus grand intérêt pour l'agriculture.

Remarques générales.

Il n'y a pas de doute que le sauvage commence à comprendre la nécessité d'apprendre l'anglais. Plusieurs de ceux qui n'ont pas eu l'avantage de recevoir l'instruction alors qu'ils étaient jeunes m'ont dit qu'ils ne veulent pas que leurs enfants grandissent dans une situation inférieure. Plusieurs s'abonnent à des journaux anglais et se les font lire à haute voix par leurs enfants. On voit un des résultats de l'éducation dans le fait que les sauvages sont mieux vêtus et ont une meilleure tenue.

COMTÉ DE SHELBURNE.

Enfants en âge d'aller à l'école..........................	4
Elèves sur le registre de l'école..........................	4

Dans son rapport sur l'instruction dans cette réserve, M. Hipson, agent des sauvages, s'exprime ainsi:—

Les enfants de cette agence fréquentent les écoles publiques et sont traités comme les blancs.

Les enfants sauvages, cependant, ne font pas des progrès aussi rapides que ces derniers.

AGENCE DE SYDNEY.

Enfants en âge d'aller à l'école	30
Elèves sur le registre de l'école	25
Assistance moyenne aux classes	12

Dans son rapport sur la situation scolaire de l'agence de Sydney, le docteur J. C. Sparrow, l'agent des sauvages, s'exprime aisni:—

Mlle Margaret Hines enseigne dans cette école depuis le 1er septembre 1913.

Tous les élèves sont très jeunes, la plupart étant âgés d'environ 7 ans. Ils paraissent très intelligents et ils lisent et écrivent bien.

COMTÉ DE VICTORIA.

Enfants en âge d'aller à l'école	25
Elèves sur le registre de l'école	20
Assistance moyenne aux classes	9

Le révérend J. D. McIntosh, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur la situation scolaire:—

Ecole de la rivière du Milieu.

Mlle Annie McNeil, qui avait la direction de cette école depuis plusieurs années et qui réussissait très bien, a démissionné en septembre dernier. M. J. A. McRea, qui était fortement recommandé, l'a remplacée et réussit très bien.

A cause de l'indifférence des parents, l'assistance est plutôt irégulière. Cependant, la plupart des élèves ont fait des progrès réels pendant l'année qui vient de s'écouler.

On donne des cours le soir depuis trois mois, ce qui, je crois, stimulera l'intérêt parmi les sauvages plus âgés pour ce qui touche à l'instruction.

COMTÉ DE YARMOUTH.

Enfants en âge d'aller à l'école	5
Elèves sur le registre de l'école	3

M. W. H. Whalen, l'agent des sauvages, s'exprime comme il suit dans son rapport sur la situation scolaire dans cette agence:—

Les enfants de cette agence ont toutes les chances voulues de s'instruire. Les parents, cependant, ne s'intéressent pas à l'école. Les enfants qui suivent les cours sont très intelligents et font beaucoup de progrès.

Plus tard l'enseignement produira de bons résultats sur la réserve.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

DIVISION NORD-EST.

Enfants en âge d'aller à l'école	178
Elèves sur le registre de l'école	125
Assistance moyenne aux classes	67

M. R. A. Irving, surintendant des sauvages, a déposé le rapport suivant concernant les écoles qui lui sont confiées.

Il y a quatre externats sur cette réserve, un à Big-Cove dans le comté de Kent, un à Eel-Ground, dans le comté de Northumberland, un à l'Eglise-Blûlée, dans le même comté et un à Rivière-à-l'Anguille, dans le comté de Ristigouche.

Ecole de Big-Cove.

Cette école est agréablement située sur la réserve de Big-Cove. L'institutrice, Mlle A. McLaughlin, a un diplôme de seconde classe pour la province du Nouveau-Brunswick. Elle s'intéresse beaucoup à l'école et est très zélée. (L'assiduité a été meilleure l'an dernier.)

Ecole de Eel-Ground, comté de Northumberland.

Cette école et ses dépendances sont en bonnes conditions. Elle est située au centre de la réserve sur un terrain élevé près de la rivière Miramichi. Au point de vue sanitaire, l'endroit est idéal; l'école profite de l'air le plus pur et d'un système de drainage parfait. L'institutrice, Mlle Margaret Isaacs, une fille Micmac, a reçu son éducation dans la province de Québec. Elle est très instruite et a beaucoup d'expérience dans l'enseignement. Outre les sujets ordinaires, elle enseigne aussi aux enfants à coudre et à faire des ouvrages de fantaisie; en ceci les élèves font des progrès sérieux. Les élèves aiment l'étude et les parents s'y intéressent beaucoup. Mlle Isaacs enseigne aussi aux femmes de la bande, la cuisine et l'art ménager en général.

Ecole de l'Eglise-Brûlée, comté de Northumberland.

Cette école a été construite en 1910 et est pourvue d'un mobilier très moderne. Elle occupe un endroit magnifique qui domine la rivière Miramichi. Elle est sous la direction de Mlle Laura C. Geraghty. C'est une institutrice diplômée et ses élèves font beaucoup de progrès. Outre les études ordinaires, elle donne aussi des leçons de couture et de travaux de fantaisie. Les élèves, ainsi que la bande, aiment beaucoup l'institutrice; elle les assiste tous de ses conseils et de ses leçons.

Ecole de Rivière-à-l'Anguille, comté de Ristigouche.

On a ouvert une école élémentaire sur la réserve de la Rivière-à-l'Anguille, et l'école de Peter-Prisk, située sur cette réserve, a été louée, réparée et meublée à cette fin. Mlle Marie LeBlanc en a pris la charge. L'assistance est bonne et les élèves semblent faire des progrès réels sur les sujets qu'on leur enseigne. Les résultats dépassent de beaucoup mes prévisions.

Remarques générales.

Il n'y a pas d'externats pour les sauvages sur les autres réserves, mais on permet aux enfants sauvages de fréquenter les écoles voisines des blancs moyennant une faible contribution. Ceux qui fréquentent l'école font de rapides progrès et apprennent la langue anglaise plus rapidement que ceux qui fréquentent les externats réguliers des sauvages. Leurs rapports avec les enfants blancs semblent avoir sur eux une influence civilisatrice. Les résultats en sont certainement bons.

La tenue des enfants pendant l'année qui vient de s'écouler a été très bonne dans les différentes écoles, ce qui naturellement, est dû aux leçons assidues des instituteurs qui sont disposés à faire tout en leur pouvoir pour l'avancement de leurs élèves. Je trouve que les enfants sauvages apprennent rapidement, et, si ce n'était de la difficulté qu'ils ont à apprendre l'anglais et de leur manque d'assiduité, leurs progrès seraient beaucoup plus rapides. Cependant, il y a une amélioration marquée dans leur assistance, bien que les parents font preuve de peu d'intérêt pour l'enseignement et souvent retiennent leurs enfants à la maison quand ils pourraient être à l'école. La nomina-observer les règlements touchant l'instruction des enfants sauvages, ainsi que la distribution des récompenses et des châtiments, a de beaucoup augmenté la moyenne de l'assistance.



Etudiants indigènes au High School de Calédonia, Ont., 1913.

Chaque fois que j'assiste à une réunion de la bande, je fais remarquer à ceux qui sont présents l'importance de faire instruire leurs enfants et les avantages qu'ils retireraient s'ils fréquentaient l'école régulièrement.

Les progrès des enfants sauvages qui ont fréquentés l'école dans le passé est très remarquable, bien que leur éducation soit très restreinte.

L'éducation a un effet marqué sur les coutumes de la bande et rend les sauvages industrieux et indépendants.

DIVISION NORD.

Enfants en âge d'aller à l'école	56
Elèves sur le registre de l'école	61
Assistance moyenne aux classes	39

M. S. P. Waite, agent des sauvages, s'exprime comme il suit dans son rapport sur la situation scolaire de son agence:—

Externat d'Edmundston.

Cette école fonctionne depuis trois ans et Mlle V. Dionne en est l'institutrice.

Les élèves font des progrès très satisfaisants. Outre les études régulières, on enseigne la couture, le tricotage et les ouvrages de fantaisie.

L'an dernier on a construit un nouvel édifice scolaire. Pour en marquer l'inauguration, on a fait l'examen public, on a garni un arbre de Noël et on a distribué des prix aux élèves qui avaient fréquenté l'école régulièrement.

Un certain nombre des parents assistèrent à l'ouverture de l'école et s'intéressèrent beaucoup aux travaux de leurs enfants.

Externat de Tobique.

L'institutrice, Mlle E. F. McGrand, réussit très bien dans cette école.

Mlle McGrand tient beaucoup à ce que les élèves soient nets et propres quand ils viennent à l'école; ceci a une grande influence sur toute la réserve.

Le soir l'institutrice enseigne l'art ménager. Pendant l'hiver on tient des réunions chaque semaine auxquelles les parents assistent aussi bien que leurs enfants.

Deux anciens élèves de cette école suivent les cours de l'université Saint-Joseph.

DIVISION SUD-OUEST.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	81
Nombre d'élèves inscrits	97
Assistance moyenne	59

Dans son rapport sur la situation scolaire, M. N. J. Smith, agent des sauvages, s'exprime ainsi:—

Ecole de Woodstock.

Cette école est située sur la réserve de Woodstock et est sous la direction de Mlle G. Brophy.

L'an dernier on a fait du travail sérieux dans cette école, surtout si on tient compte de ce que pas un seul élève n'est âgé de plus de 12 ans.

Ecole de Kingsclear.

Mlle R. A. Donahoe enseigne encore dans cette école. On a érigé un nouvel édifice scolaire l'an dernier.

Les parents ont montré l'intérêt qu'ils prenaient à l'éducation de leurs enfants en assistant en grand nombre à un examen public qui a eu lieu à l'école le 19 décembre dernier.

Ecole Sainte-Marie.

Mlle M. T. Hughes, qui a charge de cette école, est une institutrice dévouée et zélée.

Les enfants qui fréquentent l'école sont intelligents et peuvent être comparés favorablement aux enfants des blancs.

L'école d'Oromocto.

Mlle B. McCaffrey en est l'institutrice. Vu le manque de travail à Oromocto, l'assistance est plutôt irrégulière et les progrès sont plutôt lents.

Remarques générales.

Les bienfaits de l'enseignement se font sentir à la maison et dans la manière d'agir des sauvages de la génération actuelle. L'an dernier la santé des enfants a été excellente.

QUEBEC.

AGENCE DE BERSIMIS.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	83
Nombre d'élèves inscrits	69
Assistance moyenne	42

Jos. F. X. Bossé, M.D., agent des sauvages, s'exprime ainsi dans son rapport sur la situation scolaire de cette agence:—

Ecole de Bersimis.

Cette école est réservée uniquement à l'éducation des enfants sauvages.

On a loué l'édifice scolaire des révérends pères Eudistes. L'intérieur est divisé en deux salles de classe, ce qui donne à chaque élève l'espace et l'air pur nécessaires.

Les sauvages doivent passer l'hiver dans les bois, à la chasse, de sorte que l'assistance est très faible pendant cette saison. L'an dernier les sœurs qui avaient charge de l'école ne prirent pas de vacances pendant l'été afin de donner les cours pendant l'époque où les enfants pouvaient les suivre.

Les institutrices sont les révérendes sœurs de Notre-Dame-du-bon-Conseil, les sœurs Saint-François-Xavier et Marie du Carmel. Les enfants sont répartis en deux classes. On enseigne le français ainsi que le montagnais comme langue intermédiaire.

L'an dernier, j'ai visité plusieurs fois l'école et je puis certifier que les sœurs font preuve de beaucoup de zèle pour remplir leurs devoirs envers les enfants.

L'école d'Escoumains.

Les enfants de la réserve d'Escoumains fréquentent l'école des blancs de cette localité; le département accorde un octroi. Sur 14 enfants en âge d'aller à l'école, 11 sont inscrits et y assistent régulièrement.

Remarques générales.

J'ai remarqué un progrès plus important cette année que l'an dernier, et je suis persuadé qu'il y aura encore une amélioration plus grande comme résultat des efforts de celles qui vouent leur vie au relèvement des sauvages.

Agence de Caughnawaga.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	490
Nombre d'élèves inscrits	352
Assistance moyenne	209
Nombre d'élèves assistant à l'institut du Mont-Elgin	8
Nombre d'élèves assistant à l'école industrielle de la rivière aux Espagnols	42
Nombre d'élèves assistant à l'asile Shingwauk	3
Nombre d'élèves assistant à l'orphelinat Saint-Joseph, d'Ottawa.	18
Nombre d'élèves assistant à l'orphelinat Saint-Patrice, Ottawa	12

M. L. Létourneau, sous-agent des sauvages, fait le rapport suivant sur la situation scolaire de cette agence:—

La question de l'enseignement est actuellement la plus importante parmi les sauvages de Caughnawaga et on a fait preuve d'un grand intérêt pour l'enseignement de la génération qui grandit. D'après mes observations personnelles, les écoles de la réserve ont été, et sont d'un grand secours pour les sauvages. J'ai été moi-même en contact avec un grand nombre de ceux qui ont profité de la formation que leur donnait l'école, et dont plusieurs occupent actuellement des positions lucratives dans l'industrie du fer; plusieurs d'entre eux sont contremaîtres d'ouvriers blancs, et font exécuter des contrats d'après des bleus; ils n'ont appris tout ceci que dans les écoles de la réserve. On pourrait citer plusieurs autres cas qui prouveraient que les écoles sont d'un grand avantage aux sauvages.

Il y a cinq écoles sur la réserve; elles sont agréablement situées et suffisantes pour contenir tous les enfants en âge de les fréquenter. Deux sont dans les districts ruraux et trois dans le village.

Il me fait plaisir de dire que plusieurs jeunes filles sauvages ont reçu une bonne éducation et que quelques-unes d'entre elles s'en servent pour gagner leur vie. Quelques-unes ont obtenu des places dans des bureaux, mais elles n'y demeurent pas longtemps; elles semblent préférer le travail au grand air. L'enseignement, cependant, a un effet des plus avantageux sur leur conduite et on l'apprécie plus qu'autrefois. La plupart sont actives et intelligentes. Elles se marient très jeunes et le bon effet de la formation qu'elles ont reçue à l'école se remarque dans les bons soins qu'elles accordent à leurs maisons et à leurs enfants.

AGENCE DE LORETTE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	98
Nombre d'élèves inscrits	77
Assistance moyenne	56

M. A. O. Bastien, agent des sauvages, dans son rapport sur l'école de cette agence dit que, vu que les parents retirent leurs enfants de l'école à l'âge de 14 ou 15 ans, les progrès ne sont pas aussi grands qu'ils devraient l'être. L'an dernier on a remarqué que les parents tenaient plus à l'éducation de leurs enfants et l'assistance aux classes a été plus régulière.

Les élèves de la première classe commencent à apprendre la grammaire et on leur fait écrire des lettres et des compositions. Ils ont aussi appris les règles générales de

l'arithmétique et étudieront bientôt le pourcentage et l'intérêt. On enseigne aussi la tenue des livres, la géographie du Canada, la bonne tenue, le dessin et l'hygiène. On accorde une attention spéciale à l'enseignement de la religion catholique romaine et de l'histoire sacrée.

Les élèves aiment beaucoup l'anglais et l'apprennent facilement.

Les sœurs donnent aux jeunes filles une leçon de tricotage pendant une demi-heure chaque semaine.

Chaque mois on envoie un rapport aux parents les informant de la conduite, de l'application et de l'assiduité de leurs enfants.

AGENCE DE MANIWAKI.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	56
Nombre d'élèves inscrits	34
Assistance moyenne	20

Dans son rapport sur la situation scolaire de cette agence, M. E. S. Gauthier, l'agent des sauvages, s'exprime ainsi:—

Ecole du pont Congo.

Cette école est située à cinq milles du village de Maniwaki. C'est un externat élémentaire pourvu de tout le nécessaire. L'institutrice, Mlle H. J. White, a beaucoup d'expérience et est très intéressée à son œuvre. On sert le repas du midi aux enfants.

Vu la négligence des parents, l'assistance aux classes n'est pas aussi bonne qu'on pourrait le désirer, mais on espère améliorer la situation bientôt.

Ecole de Maniwaki.

L'école est à un mille du village de ce nom. C'est aussi une école moderne.

L'institutrice, Mlle M. McCaffrey, a charge de cette école depuis cinq ans et réussit très bien.

L'assistance est très satisfaisante et les résultats obtenus sont excellents.

Le département fournit le repas du midi aux élèves.

AGENCE DE MARIA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	32
Nombre des élèves inscrits	30
Assistance moyenne	20

L'agent des sauvages, M. l'abbé J. D. Morin, fait rapport comme suit sur l'école de cette agence:—

Externat de Maria.

Cette école est une école élémentaire qui existe depuis plus de trente ans. Depuis quatre ans les progrès ont été remarquables.

Mlle J. Audet, qui en est l'institutrice depuis quatre ans, a, par son zèle, gagné l'estime de ses élèves, et l'assistance aux classes est actuellement très bonne.

Tous les élèves qui fréquentent l'école en ce moment peuvent parler l'anglais. Cependant on leur enseigne aussi le français et le micmac. On donne des leçons de chant et de musique.

Avec l'aide du département il n'y a pas de doute qu'on pourra maintenir l'efficacité de l'école. Les sauvages semblent réaliser l'importance de l'éducation, car deux jeunes filles fréquentent actuellement le couvent de Carlton afin d'obtenir leur brevet. Sur cette réserve l'enseignement aide à la civilisation.

AGENCE D'OKA.

Enfants en âge d'aller à l'école	102
Elèves sur le registre de l'école	41
Assistance moyenne aux classes	19
Elèves sur le registre de l'asile Shingwauk	17

L'agent, M. C. F. Bertrand, fait le rapport suivant sur la situation scolaire de cette agence:—

Ecole du village d'Oka.

Mme L. L. Smith enseigne l'anglais aux enfants qui fréquentent cette école; c'est une très bonne institutrice.

Les enfants assidus font de bons progrès. L'édifice est en bon état.

Ecole rurale d'Oka.

A cette école aussi l'enseignement est donné en anglais. L'institutrice est Mlle M. Lunan; elle est très zélée. La grande difficulté de cette école est que les élèves n'assistent pas régulièrement aux classes.

L'édifice est en ordre parfait. Les écoles que l'on vient de mentionner sont sous les auspices de l'église méthodiste.

Outre les enfants qui fréquentent ces deux écoles, on a reçu des rapports favorables touchant les progrès d'un certain nombre d'enfants qui fréquentent des écoles d'ailleurs: 3 sont à l'école Sainte-Philomène, 2 à l'école Saint-Isidore, 7 à l'école des Frères des Ecoles chrétiennes, 9 au couvent de la congrégation de Notre-Dame, 1 à l'école du Plateau, Montréal, 2 chez les Sœurs de la Charité, Montréal, 1 au collège de Montréal, 1 à l'Institut méthodiste français, Westmount, 2 au "Feller Institute", Grande-Ligne, 4 au couvent de Saint-Benoît, et 19 à la mission Sainte-Marie, Grande-Ligne.

AGENCE DE PIERREVILLE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	75
Nombre d'enfants inscrits	83
Assistance moyenne	66

M. Jos. Côté, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Académie Saint-Joseph.

Depuis sa fondation cette maison d'éducation a été confiée aux Sœurs Grises de la Croix, qui consacrent tous leurs efforts et leur expérience au plus grand bien des sauvages.

Soixante-huit enfants abénakis fréquentent cette école; l'enseignement est donné en anglais et en français. On enseigne avec succès les mathématiques, la tenue des livres, la dactylographie, la sténographie, etc. On enseigne aussi la musique instrumentale vu que les Abénakis aiment passionnément la musique. Comme conséquence du bon enseignement donné par les sœurs dans cette académie, je pourrais ajouter qu'en 1913 cinq élèves qui avaient terminé le cours ont passé l'examen d'admission au service civil. Ces cinq jeunes personnes occupent actuellement des positions dans plusieurs divisions du service civil et donnent entière satisfaction. Deux autres espèrent qu'il y aura pour eux aussi de la place dans le service civil. Je crois que les positions qu'ont obtenus ces jeunes Abénakis sont une des meilleures preuves de l'avancement et du progrès qu'a faits la bande en matière d'éducation.

Ecole protestante de Pierreville.

Cette école qui semblait stationnaire et sans progrès il y a une dizaine d'années mérite aujourd'hui d'être comptée au nombre de nos meilleures écoles. L'instituteur qui est Abénakis, est zélé et réussit très bien.

Agence de la Pointe-Bleue.

Nombre des enfants en âge de fréquenter l'école	126
Nombre des enfants inscrits.	90
Assistance moyenne	60

L'agent des sauvages, M. A. Tessier, fait sur la situation scolaire de son agence, le rapport suivant:—

L'école de la Pointe-Bleue a été peinturée récemment et on a amélioré l'intérieur par l'installation de deux ventilateurs.

La sœur Marie-Antoinette et la sœur Saint-Raphaël, de l'ordre du Bon-Conseil, ont charge de cette école. Ces deux institutrices, par le zèle qu'elles apportent à leur travail, ont rendu les élèves polis et studieux.

L'enseignement est donné en français et en anglais. On apporte un soin particulier à l'enseignement religieux. A l'occasion de la dernière visite de l'inspecteur des écoles du comté, cette école a obtenu la note "excellent". Sur 180 écoles dans ce district, quatre seulement ont obtenu cette note.

Remarques générales.

Les parents voient maintenant l'avantage de l'instruction pour leurs enfants et se font un devoir de les envoyer régulièrement à l'école. Les parents deviennent plus civilisés et tiennent leurs enfants plus propres. Un des anciens élèves de l'école de la Pointe-Bleue se prépare actuellement à passer l'examen pour obtenir un brevet d'instituteur devant le bureau des examinateurs de la province.

AGENCE DE RISTIGOUCHE.

Nombre des enfants en âge de fréquenter l'école	110
Nombre des élèves inscrits.	80
Assistance moyenne	48

M. J. A. Pitre, agent des sauvages, fait rapport sur cette école comme suit:—

A l'externat de cette réserve l'enseignement est donné par les Sœurs du Saint-Rosaire qui possèdent toutes les qualifications professionnelles.

Outre le cours régulier, on enseigne la couture, la confection des vêtements, la cuisine et l'art ménager en général.

On apporte une attention spéciale aux progrès des plus jeunes filles dans la couture.

L'édifice comprend deux classes ainsi qu'une grande salle à l'étage supérieur dont on se sert comme de salle de travail. Toutes les chambres sont bien meublées et entretenues avec soin.

A côté de l'école se trouve une vaste cour qui fournit aux enfants un terrain de jeux suffisants.

Anciens élèves.

Les anciens élèves laissent une bonne impression. Comme résultat de l'éducation on remarque une grande amélioration parmi les sauvages. Un des anciens élèves enseigne au Nouveau-Brunswick, pendant que deux autres poursuivent leurs études dans un couvent.

AGENCE DE SAINT-RÉGIS.

Nombre des enfants en âge de fréquenter les écoles	312
Nombre des élèves inscrits aux externats	226
Assistance moyenne	127
Nombre des enfants placés à l'asile Shingwauk	1
Nombre des enfants placés à l'Institut Mount-Elgin	6
Nombre des enfants placés à l'école industrielle de la rivière aux Espagnols	10
Nombre des enfants placés à l'orphelinat Saint-Patrice, Ottawa	2

Le rapport de l'agent des sauvages, M. François E. Taillon, se lit comme suit:—

Remarques générales.

L'effet général de l'éducation tendra sans doute à améliorer le sauvage en lui inculquant un idéal plus élevé et en l'encourageant à adopter les manières des blancs et par là à devenir un meilleur citoyen.

On remarque beaucoup, surtout parmi les jeunes sauvages, qu'un grand nombre d'entre eux parlent assez bien l'anglais.

On a nommé dernièrement un officier de surveillance qui a juridiction sur toute la réserve et on espère que l'assistance aux classes sera plus régulière.

On enseigne la gymnastique, la couture et les travaux de fantaisie; quelques-unes des jeunes filles manient l'aiguille avec adresse.

Au nom des sauvages, je désire présenter aux officiers du département des remerciements pour l'aide qu'on a accordée aux écoles. Je dois aussi remercier les instituteurs de leur coopération généreuse et des efforts qu'ils ont faits pour relever le niveau de l'école et pour aider les élèves.

Ecole Chetlain.

Cette école est du dernier modèle et a ouvert ses portes le 3 décembre dernier. Elle possède tout le matériel scolaire nécessaire et son système de ventilation est excellent.

Mlle M. Gallagher en est l'institutrice; elle a une longue expérience des écoles sauvages et ses élèves font beaucoup de progrès.

Ecole Chenail.

Mme Sarah Back est encore à son poste et travaille avec zèle à l'avancement de sa race.

On a réparé cette école pendant les vacances et elle est maintenant dans une condition excellente.

Pour encourager l'étude, à la fin de l'année, on a distribué des prix selon le mérite.

Ecole de l'île Cornwall.

Mlle Katie Roundpoint donne encore l'enseignement dans cette école et travaille avec zèle au bien-être de ses élèves.

Pendant l'hiver on transporte les élèves et on les ramène à la maison le soir. Pour encourager les élèves on accorde des prix à Noël.

Ecole de l'île de Saint-Régis.

Mlle Elizabeth Burke a la direction de cette école, y ayant remplacé Mlle Minnie White qui a abandonné sa position en septembre dernier. Elle remporte de beaux succès

et l'on s'attend à ce que ses élèves aient réussi, en juin prochain, à faire des progrès sérieux.

On a fait subir des réparations à cette école en y construisant un portique nouveau et en peinturant tout le corps du bâtiment.

Les élèves qui s'en sont rendus dignes, reçoivent à la fin de l'année scolaire des récompenses pour leur travail.

École du village de Saint-Régis.

L'institutrice que possède cette école est Mlle Nellie Keon qui a remplacé Mlle E. E. Gallagher. Mlle Keon fait une institutrice excellente et remporte des succès mérités. On enseigne à cette école les exercices gymnastiques en même temps que la couture. Cette école a été tout récemment soumise à des travaux de réparations et on l'a peinte en neuf. On a également pourvu à ce qu'il fût creusé un puits auquel on a adapté une pompe.

On a distribué des prix à la fin de juin dernier aux élèves qui s'en étaient rendus dignes.

AGENCE DE TÉMISCAMINGUE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	55
Nombre d'élèves inscrits	91
Assistance moyenne	68

M. J. A. Renaud, agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet du travail en matière d'éducation qui se fait sur le territoire de cette agence:—

Externat de Témiscamingue.

L'école de la réserve de Témiscamingue se trouve à environ un mille du village de Témiscamingue-nord.

L'enseignement y est sous la direction de Sœur Monique, de la société du Bon Pasteur. Les élèves cherchent à profiter des classes et font des progrès rapides dans leurs études. Les récompenses que le département fait distribuer servent grandement à encourager les enfants.

Ecoles d'été.

Au cours de l'année dernière, on a ouvert une école d'été pour les mois de juin, juillet et août à chacun des endroits suivants: Abitibi, sous la direction de Mlle Mary A. McDonald; Longue-Pointe, sous la direction de Mlle Emily Wabie, enfin à Lac-au-Loup, sous les soins de Mlle Agnès Robinson. A l'école d'Abitibi, on a enregistré une assistance moyenne de 24 élèves, et à Longue-Pointe, une moyenne de 11 élèves. J'ai eu l'avantage de visiter les deux écoles d'Abitibi et de Lac-au-Loup, et je dois dire que le département mérite des éloges du fait d'avoir ouvert des écoles, et ce à cause des avantages sérieux qu'en retirent les sauvages.

Considérations générales.

L'instruction montre tous les jours quelle est serviable aux sauvages de cette agence. La majorité des anciens élèves de l'institution sont en état de lire et d'écrire passablement, et on trouve des journaux au sein de plusieurs familles. De nos jours, les parents s'intéressent davantage à l'instruction de leurs enfants.

ONTARIO.

AGENCE ALNWICK.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	43
Nombre d'élèves inscrits	40
Assistance moyenne	18
Inscription à l'institut de Mount-Elgin	7
Inscription à l'institut industriel de Mohawk	1

M. W. Lean, agent des sauvages, fait les déclarations suivantes au sujet de cette école:—

L'école Alnwick est sous la direction de M. F. J. Joblin qui enseigne ici depuis six ans à la satisfaction générale. L'assistance à l'école et la discipline que l'on y observe sont satisfaisantes. L'école se trouve à peu près au centre de la réserve; elle a bonne apparence et est bien entretenue de même que les dépendances. L'instruction que l'on y donne est toute à l'avantage des sauvages qui en éprouvent les effets bienfaisants. Les élèves qui en sont sortis, ces temps derniers, font bonne impression, abandonnant plus d'une coutume chère aux anciens de la tribu et se trouvant aujourd'hui en état de souffrir avec avantage la comparaison avec leurs compatriotes de race blanche.

Agence de Cap-Croker.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	73
Nombre d'élèves inscrits	79
Assistance moyenne	50

L'agent des sauvages, M. A. J. Duncan, dit ce qui suit au sujet de l'avancement de l'instruction sur le territoire de cette agence:—

Ecole numéro 1, Cap-Croker.

L'enseignement à cet écolle est confié à Mlle Moffitt. En récompense de ses efforts constants et grâce à l'aide du révérend J. Cadot, S.J., qui ne néglige rien pour faire comprendre aux sauvages la nécessité de se faire instruire, l'assistance à cette école donne ample satisfaction.

Outre le programme ordinaire des études, on enseigne l'agriculture, les travaux manuels et les sciences domestiques.

Le jardin scolaire a été en honneur pendant quelques années, les enfants s'intéressant de leur mieux à ce genre de travail et réussissant à porter à l'exposition agricole de Cap-Croker de l'an dernier des travaux d'une valeur réelle.

Les élèves y font également des progrès sensibles dans les travaux manuels.

Les filles y reçoivent des cours spéciaux de couture et de cuisine.

Ecole numéro 2, baie de Sydney.

Cette école est placée sous les soins de Mlle I. McIvor qui a acquis une expérience de plusieurs années aux écoles de sauvages.

Les élèves qui fréquentent assiduement les cours font des progrès sensibles et quelques-uns d'entre eux se livrent à des travaux pour avoir droit à l'admission.

Le jardin scolaire a été en honneur pendant les deux années dernières. L'année qui vient de s'écouler, les élèves ont exposé des résultats magnifiques de leurs travaux et consistant en légumes, grains et fleurs apportés à l'exposition d'automne.

On y enseigne l'hygiène et les exercices gymnastiques, les filles y apprenant en outre la couture et le tricot.

Cette école est presque neuve et est mise sur un pied d'installation moderne.

Ecole numéro 3, Port-Elgin.

Cette école se trouve à Port-Elgin et est sous la direction de M. Thomas Jones.
Le programme ordinaire d'études en force dans les autres institutions d'enseignement est en honneur dans cette école.

Considérations générales.

Comme fruit de l'instruction que l'on s'efforce de leur inculquer, les sauvages de Cap-Croker sont en état de souffrir avec avantage la comparaison avec leurs concitoyens de race blanche, et on ne trouve presque pas de familles qui ne reçoivent régulièrement quelque revue traitant d'agriculture.

AGENCE CARADOC.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	233
Inscriptions	178
Moyenne d'assistance	72
Inscriptions à l'école industrielle de Mount-Elgin	129
Inscriptions à l'école industrielle de Mohawk	12

M. H. James, agent des sauvages, fait les déclarations suivantes au sujet des progrès de l'instruction sur le territoire de cette agence:—

Il existe cinq écoles dans les limites de cette agence, dont deux sur la réserve Oneida, et trois sur la réserve Chippewa.

Ecole Oneida numéro 2.

Cette école est en planches, favorablement située et en bon état de conservation.
Herbie C. Jamieson, l'instituteur, est un naturel de la réserve et possède un certificat de troisième classe. Le travail qu'il accomplit est satisfaisant. A l'époque de Noël, le département a accordé une allocation destinée à l'achat de prix que l'on doit distribuer aux élèves assidus de même qu'à ceux qui auront donné satisfaction dans les travaux de l'année.

Ecole Oneida numéro 3.

Cette école est en briques avec un soubassement; elle contient en outre une fournaise pour le système de chauffage et des chambres pour les professeurs.
L'instituteur, Levi Williams, un naturel de la réserve, a eu la direction de cette école au cours de l'année dernière et a donné ample satisfaction.

Ecole de la Rivière-à-l'Ours.

Cette école se trouve située sur le territoire de la réserve Chippewa et est sous la direction de Mlle McDougall dont on a lieu d'être satisfait.
La bâtisse est en bon état, le département ayant fait l'automne dernier, des travaux en ardoise à cette école.
Mlle McDougall et les élèves exploitaient un jardin scolaire sur le terrain de l'école au cours de l'été dernier, et elle a réussi à y récolter une grande variété de légumes.

Ecole de Back-Settlement.

Cette école se trouve également sur la réserve Chippewa et est placée sous la direction de Lyman Fisher, sauvage natif de Chippewa, qui a obtenu des succès satisfaisants. Le professeur et les élèves s'intéressent sérieusement aux travaux des classes.

Ecole de River-Settlement.

Cette école est agréablement située sur les bords de la rivière Thames, tirritoire de la réserve Chippewa. Elle est sous les soins de Mlle Vining qui y réussit pleinement. Outre les travaux ordinaires des classes, les filles y apprennent le travail de l'aiguille, et les garçons, le jardinage.

Considérations générales.

Les parents commencent à se rendre compte de la valeur de l'instruction et conduisent leurs enfants à l'école assez régulièrement.

AGENCE DE CHAPLEAU

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	46
Inscriptions au pensionnat de Chapleau.	29

Il n'existe pas d'externats sur le territoire de cette agence. Le révérend Georges Prewer, directeur du pensionnat de Chapleau, fait les déclarations suivantes au sujet de cette institution:— "Le corps principal du bâtiment a été élevé il y a plusieurs années et l'on y a fait plusieurs améliorations de temps à autre. Les bâtiments dont on se sert à l'heure actuelle peuvent recevoir 33 élèves et un personnel enseignant de 5 personnes. Pour ce qui regarde le programme ordinaire d'études que le département a imposé aux élèves, ces derniers ont fait des progrès substantiels.

Le personnel d'enseignement a fait des efforts tout spéciaux pour encourager la connaissance de l'anglais et je suis aise de pouvoir déclarer que ces efforts ont été couronnées de succès sérieux. On a réussi à récolter des légumes dans le jardin de l'école. Les filles y reçoivent l'instruction dans toutes les branches de l'économie domestique. Malgré que presque tous les anciens élèves de l'institution soient retournés sur la réserve, ils permettent de constater qu'ils ont profité des années passées à l'école ".

AGENCE DE L'ILE DU CHRÉTIEN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	61
Inscriptions.	32
Moyenne d'assistance.	18

L'agent des sauvages, M. C. J. Picotte, parle de cette école dans les termes suivants:—

Le bâtiment de l'école est en planches et l'intérieur est bien aménagé. L'instituteur est M. James Oliver, B.A., qui est un travailleur acharné. On distribue à l'époque de Noël, des récompenses destinées à encourager les élèves à l'assiduité.

L'instruction tourne tout à l'avantage des élèves.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	179
Inscriptions à l'externat.	12
Moyenne d'assistance à l'externat.	4
Inscriptions au pensionnat de Fort-Frances.	51

L'agent des sauvages, M. J. P. Wright, dit ce qui suit au sujet de l'avancement de l'instruction sur le territoire de cette réserve.

Externat.

L'école des Rapides de Manitou se trouve être l'unique externat que comprenne cette agence. Le bâtiment consiste en une vieille construction en bois carré qui fait

piètre mine. Les progrès des élèves qui fréquentent cette école n'ont pas été très brillants vu le manque d'assiduité de la part de ces derniers.

Pensionnat de Fort-Frances.

Cette école se trouve avantageusement située sur les bords du lac La-Pluie. Le personnel comprend le directeur, le révérend Ph. Vales, O.M.I., et cinq religieuses.

Au cours de l'année dernière, le département a fait des frais considérables pour des travaux de réparations au bâtiment de cette école, et l'on constate aujourd'hui que 60 élèves peuvent y trouver suffisamment de place.

Le directeur de l'école dit au cours de son rapport:—"Les élèves font des progrès raisonnables pour ce qui a trait aux matières de l'enseignement scolaire. Les filles y reçoivent des leçons soignées sur la tenue d'une maison, alors que les garçons y apprennent à s'acquitter des travaux des champs. L'assistance au cours de l'année dernière a été très satisfaisante."

Considérations générales.

J'ai observé soigneusement la tenue des anciens élèves de l'école de cette agence et j'ai pu constater que l'instruction produit d'heureux résultats sur le genre de vie des sauvages. Grâce à elle, leur intelligence se développe, leur façon de se vêtir se perfectionne, leur corps se maintient dans un état de propreté plus avancé, et leur santé en général, donne des signes d'amélioration.

AGENCE DE FORT-WILLIAM.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	338
Inscriptions aux externats	103
Moyenne d'assistance aux externats	38
Inscriptions à l'orphelinat de Fort-William	12
Inscriptions au refuge Shingwauk	4

Externats.

Sur le territoire de cette agence, on a ouvert les écoles suivantes au cours de l'année dernière:—Lac-Hélène, institutrice, Mlle C. Harrison; Baie-Mission, institutrice, Mlle Rose Chaput; enfin village de la Montagne, institutrice, Mlle O'Brien.

A chacune de ces écoles, l'assistance au cours de l'année dernière a donné pleine satisfaction et les élèves ont fait des progrès très encourageants. L'externat de la rivière du Pic a été fermé en juin dernier.

Orphelinat de Fort-William.

Sœur M. F. Clare, la directrice de l'institution, fait les déclarations suivantes:— "Le bâtiment de l'école consiste en un corps de logis de trois étages recouvert de briques et auquel on a ajouté deux ailes. Le programme d'études prescrit par le département y est suivi à la lettre. On trouve ici un jardin qui rend une récolte abondante de légumes. Les filles y reçoivent un enseignement tout spécial sur la cuisine, la couture et le blanchissage. Les anciens élèves de l'institution font honneur à l'établissement."

AGENCE DE L'ÎLE GEORGINA.

Nombre d'enfants d'âge à suivre les classes	25
Inscriptions	23
Moyenne d'assistance	14

M. J. R. Bouchier, agent des sauvages, parle en ces termes de l'école de son agence:—

Le bâtiment de l'école est en planches et est suffisamment confortable; les fondations reposent sur un lit de ciment. Les sièges en sont modernes de même que les pupitres, et tout y est tenu en bon état.

L'instituteur, M. G. Cork, possède un certificat provincial de première classe et fait tous ses efforts pour inculquer l'instruction à ses élèves. Il déclare avec infiniment de plaisir que, pour le trimestre expirant le 31 décembre, la moyenne d'assistance a dépassé tout ce que l'on a vu depuis des années.

Anciens élèves.

Les anciens élèves de l'institution ont conservé une bonne calligraphie et écrivent assez correctement; enfin l'on peut dire qu'ils font sensiblement mieux que les jeunes gens qui n'ont pu profiter des bienfaits de l'instruction.

AGENCE DU LAC DORÉ.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	40
Inscriptions	34
Moyenne d'assistance	18

M. Patrick Rankins, agent des sauvages, dit ce qui suit au sujet des progrès de l'instruction sur le territoire de cette agence:—

Externat de lac Doré.

L'institutrice à cette école se trouve être Mlle L. M. Schruder. Cette dernière a donné pleine satisfaction au cours des six dernières années.

Tous les élèves font des progrès rapides dans leurs études.

Outre les sujets ordinaires que comporte le programme d'études, on y enseigne les exercices gymnastiques, la couture, les arts et les sciences domestiques.

Il convient de mentionner spécialement le jardin scolaire dont on a pris grand soin et qui a donné des résultats qui comptent parmi les plus encourageants de l'année qui vient de s'écouler.

Les anciens élèves de l'institution sont très industrieux.

AGENCE DE GORE-BAY.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	104
Inscriptions aux externats	83
Moyenne d'assistance aux externats	45

Il existe trois externats sur le territoire de cette agence et l'assistance à chacune d'elles, au cours de l'année qui vient de s'écouler, a été très satisfaisante; on nous assure que les élèves ont fait des progrès sérieux.

L'école catholique romaine de Sheshegwaning est sous la direction de Mlle E. C. Leusch. Cette dernière a suivi les cours d'été au collège agricole de Guelph au cours de l'année dernière, et se propose de mettre les enfants à la culture d'un jardin qui avoisine l'école et ce dès l'été prochain.

L'école de West-Bay a pour institutrice Mlle C. Laferrière qui a, aussi, suivi les cours de Guelph l'année dernière et qui se propose d'enseigner le jardinage l'été prochain.

L'école anglicane de Sheshegwaning est sous la conduite de Mlle W. C. Dunn. Cette école s'est ouverte en octobre dernier et les élèves qui la fréquentent font des progrès satisfaisants.

AGENCE DE KENORA ET DE SAVANNE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	581
Inscriptions au pensionnat de Cecilia Jeffrey..	45
Inscriptions au pensionnat de Kenora..	47
Inscriptions à l'école industrielle de Creek-aux-Pins..	2
Inscriptions au pensionnat de Fort-Frances..	1

M. R. S. McKenzie, agent des sauvages, nous fait parvenir le rapport suivant au sujet des écoles de cette agence:—

Pensionnat de Cecilia Jeffrey.

Cette école se trouve située sur les bords du lac Plat, à 45 milles environ de la ville de Kenora, et est placé sous les auspices de l'église presbytérienne.

Depuis le dernier rapport que j'ai fait au sujet de cette école, cette dernière a subi des transformations considérables et se trouve être aujourd'hui en parfait ordre; elle possède une installation toute moderne et est tenue dans un état de propreté et de bonne apparence. L'installation en cas d'incendie est de tout premier ordre et les exercices de sauvetage se font régulièrement.

La salle du cours est l'une des plus belles que j'aie eu l'occasion de voir avec ses plafonds élevés et son système parfait de ventilation. L'institutrice, Mlle Tena Brodie, qui possède un certificat de seconde classe pour la province d'Ontario, se dévoue pour ses élèves et possède des connaissances sérieuses; grâce à son dévouement, les élèves font des progrès satisfaisants dans leurs études. On y enseigne tous les jours et avec de bons résultats les exercices gymnastiques et la pratique des jeux.

Les garçons y reçoivent quotidiennement un instruction pratique sur les travaux de la ferme de même que sur les soins à donner aux troupeaux, cependant que les filles y apprennent à tenir une maison et à s'acquitter des travaux ordinaires du ménage. Les progrès que l'on y fait dans ces sortes de travaux est remarquable de toutes façons. La conduite de cette école présente dans tous ses détails toute la perfection que l'on peut désirer. Le directeur de cette institution déclare que les anciens élèves de l'établissement ont une bonne conduite, sont industrieux et curieux des choses qui peuvent les mener de l'avant; pour tout dire, ces gens font un bon usage de l'instruction qu'on leur a inculquée.

Pensionnat de Kenora.

Cette école se trouve située sur les bords du lac des Bois, à environ deux milles de la ville de Kenora, et est placée sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

Cet établissement possède une installation absolument moderne, eau, lumière électrique, système de chauffage, et est la plus avancée sous tous rapports de toutes celles du district. L'établissement est entouré d'appareils de sauvetage et les élèves y pratiquent tous les jours des exercices de sortie en cas d'incendie. Les garçons y apprennent la culture et le soin à donner aux troupeaux, en même temps qu'on les forme aux exercices sportifs extérieurs. Quant aux filles, on leur apprend à confectionner des vêtements, à rapiécer, tricoter et coudre; elles se livrent également aux exercices gymnastiques et aux jeux.

Les salles des cours sont dans un état de propreté parfait et l'on n'y trouve rien à redire; quant aux progrès accomplis durant l'année, ils sont des plus satisfaisants. Les professeurs se dévouent à leur mission et font tout ce qui est en leur pouvoir pour faire de cet établissement un centre d'instruction de première classe.

Anciens élèves.

La majorité des anciens élèves qui font leur vie sur le territoire de la réserve se comportent très bien et l'instruction qu'ils ont reçue aux écoles leur est d'un grand

avantage. Leur vie est moins précaire, leurs habits ressemblent davantage à ceux des blancs, hommes ou femmes; ils tiennent leur logis beaucoup mieux et donnent aux autres sauvages pour ce qui est de la conduite ordinaire de la vie, un exemple de bon aloi.

Il n'existe pas d'externats sur ces agences.

AGENCE DE MANITOWANING.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	430
Inscrits aux externats..	180
Moyenne d'assistance aux externats..	91
Inscrits au refuge Shingwauk..	3
Inscrits à l'école industrielle de Rivière-des-Espagnols..	147

M. Wm McLeod, agent des sauvages, dit ce qui suit au sujet de l'état de l'instruction sur le territoire de cette agence:

Il existe dans cette agence 7 externats, à savoir:—

Wikwemikong—Mlle A. Duhamel, institutrice.
Wikwemikongsing—Mlle M. I. Mercier, institutrice.
South-Bay, Mlle E. Frawley, institutrice.
Buzwah—Mlle L. O. Dodd, institutrice.
Lac du Poisson-Blanc—Mlle J. Jalbert, institutrice.
Sheguiandah—Rév. W. H. Trickett, instituteur.
Sucker-Creek—Mme E. Fairbanks, institutrice.

Ces écoles sont au soin d'institutrices de capacité reconnue parmi lesquelles il s'en trouve qui possèdent une expérience de plusieurs années d'enseignement aux écoles des sauvages. Les écoles de Sucker-Creek et de Sheguiandah sont sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, les cinq autres étant confiées à des institutrices appartenant à l'Eglise catholique romaine.

A Wikwemikongsing et à South-Bay, les institutrices ont en soins durant toute la semaine, plusieurs enfants dont les parents demeurent trop loin de l'école pour assurer à ces derniers la fréquentation assidue des classes.

A Wikwemikong, South-Bay et Wikwemikongsing, les institutrices donnent à leurs élèves du sexe féminin des leçons de cuisine, de couture et de tricot, et il se trouve un certain nombre de ces élèves qui sont en état de confectionner elles-mêmes leurs vêtements, le département se chargeant de fournir l'étoffe.

L'école Buzwah est située à environ un mille de Manitowaning. Cet établissement a été fermé pendant les dix dernières années, mais l'automne dernier on lui a fait subir des réparations, on l'a meublé en neuf puis on l'a ouvert aux classes le 1er septembre.

L'école de Poisson-Blanc se trouve située sur la réserve du lac du Poisson-Blanc, à environ quatre milles de Naughton et sur l'embranchement du Sault du Pacifique-Canadien.

Ecole industrielle de Rivière-des-Espagnols.

L'école industrielle de Wikwemikong a été transportée à Espagnol, Ontario, au cours de l'année dernière et est connue maintenant sous le nom d'Ecole industrielle de Rivière-des-Espagnols.

Le révérend L. N. Dugas, S.J., directeur de l'école dit de cet établissement: "Cette école est en acier et en ciment et peut recevoir 250 élèves. Depuis l'ouverture des cours, les élèves ont fait des progrès sérieux sur les matières d'enseignement imposées par le département. Les garçons reçoivent des cours pratiques sur les travaux de la ferme, de même que sur la cordonnerie, alors que les filles apprennent la couture et les sciences domestiques."

Considérations générales.

Les parents des enfants sauvages de cette agence commencent à s'intéresser un peu plus à l'instruction de ces derniers et savent apprécier l'encouragement et l'aide qui leur vient du département des Affaires des Sauvages.

MISSISSAGUAS DE L'AGENCE CREDIT.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	42
Inscrits	36
Moyenne d'assistance	17
Inscrits à l'institut Mohawk	5
Inscrits à l'institut de Mount-Elgin	2

M. W. C. Van Loon, agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction sur cette agence:—

L'externat de la réserve est favorablement situé à peu près au milieu d'une étendue de 15 acres de pays attribuée spécialement à des fins scolaires et d'utilité publique.

Je suis aise d'être en mesure d'annoncer une augmentation du nombre d'élèves; je suis également heureux de voir que ces derniers s'intéressnt davantage aux leçons qui leur sont données. Ceux parmi eux qui sont assidus aux cours font des progrès solides. On y suit le cours ordinaire des matières d'enseignement, les exercices de gymnastique et d'hygiène faisant également l'objet de cours réguliers. Depuis les vacances d'été, cette école s'est trouvée sous la direction de Gilbert S. Monture, jeune sauvage de la tribu des Six-Nations, qui a donné des preuves de ses capacités dans l'enseignement.

Il prend sa tâche à cœur et s'arrange bien avec ses élèves.

AGENCE MORAVIANTOWN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	55
Inscrits	59
Moyenne d'assistance	29
Inscrits à l'institut Mohawk	5
Inscrits à l'institut Mount-Elgin	2

M. Ed. Beattie, agent des sauvages, m'adresse le rapport suivant au sujet des choses de l'enseignement:—

L'école Moraviantown est un bâtiment d'apparence moderne recouvert de brique. L'instituteur est M. B. Gardiner qui fait ce qu'il peut pour assurer l'avancement des élèves qui lui sont confiés.

Une bibliothèque où se trouvent des livres proportionnés au niveau intellectuel des élèves, a tout dernièrement été mise à la disposition de ces derniers et on s'attend à ce que les enfants en retirent certains avantages.

Les élèves qui fréquentent les classes ont bonne apparence, portent des habits convenables et se tiennent proprement.

Grâce à l'instruction qu'elle a reçue, la population de cette réserve marche à grands pas vers son avancement, plus d'un des anciens élèves ayant réussi à se créer une position lucrative en étant en mesure de souffrir la comparaison avec leurs concitoyens de race blanche.

Cette année on veillera tout spécialement à l'enseignement des travaux du jardinage, afin d'arriver par là à attirer l'attention de la population sur les avantages possibles offerts à l'agriculture sur le territoire de cette réserve.

SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	91
Inscrits aux externats	106
Moyenne d'assistance	41
Inscrits à l'école industrielle de Rivière-des-Espagnols..	2
Inscrits à l'école industrielle de Mount-Elgin..	3

Le surintendant des affaires des sauvages, M. Alex. Logan, nous adresse le rapport suivant au sujet de l'instruction sur le territoire de sa surintendance:—

Vu la fermeture de l'école de Skene, à Parry-Island, il ne se trouve plus maintenant que quatre écoles de sauvages sur le territoire de cette surintendance, dont une à Parry-Island, une à l'anse Henvey, une autre à Shawanaga, et une dernière à la réserve Gibson, Muskoka.

N° 1, Ecole Ryerson, Parry-Island.

Cette école est à l'extrémité nord de l'île, à environ deux milles de Parry-Sound. Mme Harwood, l'institutrice, a cessé d'enseigner à la fin de l'année, et une nouvelle institutrice, Mlle Francis Munt, l'a remplacée. Cette dernière possède un certificat de troisième classe et possède une expérience sérieuse dans l'enseignement dans le vieil Ontario.

N° 2, Shawanaga.

Shawanaga se trouve à environ 23 milles de Parry-Sound, le long de la ligne Parry-Sound-Sudbury, du chemin de fer Pacifique-Canadien. Le nom de l'institutrice est Mlle Currie Tutt. Elle donne ample satisfaction et l'assistance à l'école augmente sous sa direction.

N° 3, Anse Henvey.

Cette école est placée sous la direction d'un instituteur sauvage du nom de Joseph Partridge, qui demeure à proximité de l'école dans un cottage construit et meublé par le département. Les enfants qui fréquentent les classes donnent satisfaction mais on y fait souvent l'école buissonnière.

N° 4, Ecole Gibson.

Cette école est située sur le territoire de la réserve, à neuf milles de la ligne du chemin de fer du Pacifique-Canadien, et a été confiée à Mlle Leona Lutz, qui a débuté après les examens de la mi-été. Elle paraît s'intéresser à ses élèves sauvages et fait un travail satisfaisant.

AGENCE RAMA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	70
Nombre d'élèves inscrits..	68
Moyenne d'assistance..	29

M. C. W. Myers, agent des sauvages, nous écrit comme suit au sujet de l'externat de Rama:—

L'école nouvelle, qui se trouve être en même temps la demeure de l'institutrice, a ouvert ses portes le 26 janvier 1914. Elle consiste en un bâtiment de vastes proportions en brique avec fondations en pierre, et est pourvue du système de chauffage à l'air chaud avec fournaise à charbon.

C'est là l'une des écoles rurales les plus modernes de toute la province d'Ontario. Elle a deux pièces, l'une à l'usage des tout jeunes, et l'autre à l'usage des enfants plus avancés en âge. Mlle Waite a la direction de la classe des plus âgés, alors que Mlle McBain, qui a déjà enseigné sur cette réserve pendant quelques années, se tire très bien d'affaire avec ses jeunes élèves.

On se propose de soigner tout particulièrement, au cours de cet été, l'enseignement de la culture des jardins scolaires.

Les jeunes sauvages possèdent un talent naturel pour le chant et la musique. Quant à la caligraphie d'un certain nombre d'élèves, elle est excellente.

Les parents commencent à s'intéresser davantage à l'instruction de leurs enfants.

Vu les ennuis amenés par l'irrégularité de la fréquentation des classes durant les années dernières, on a vu à faire la nomination d'un officier de l'assiduite.

AGENCE DES LACS DU RIZ ET LA-VASE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	57
Nombre des enfants inscrits	57
Moyenne d'assistance	37

M. R. J. McCamus, agent des sauvages, me fait le rapport suivant au sujet de l'instruction sur cette agence:—

Ecole du lac du Riz.

Il s'agit ici d'une école mixte où l'on trouve des enfants blancs et des sauvages. Ces derniers s'accordent très bien avec leurs compagnons de race blanche qu'ils égalent d'ailleurs en intelligence. Mlle M. E. Throop, est une institutrice de premier ordre et fait faire des progrès rapides aux élèves.

L'intérêt que les enfants portent aux travaux du jardin scolaire fait espérer que la population de la réserve en retirera des avantages substantiels.

Ecole du lac La-Vase.

L'instituteur à cette école est M. H. C. Buffam qui fait faire des progrès sensibles à ses élèves. L'ensemble de ces derniers paraît donner les meilleures espérances.

Les anciens élèves s'intéressent grandement aux travaux de l'institution et l'on est en droit de s'attendre à ce que ces derniers continuent de profiter de leur fréquentation aux classes.

AGENCE SARNIA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	96
Nombre d'enfants inscrits	77
Moyenne d'assistance	40
Inscrits à l'institut de Mount-Elgin	12

M. T. Maxwell, agent des sauvages, m'a fait parvenir le rapport suivant au sujet de l'état où en est l'instruction sur le territoire de son agence:—

Il existe ici trois écoles: celle de Saint-Clair, sous les soins de Mlle A. Matthews; celle de Pointe-à-la-Marmite, sous les soins de Mlle A. George, enfin celle de Stoney-Point, confiée à Mlle A. Weaver.

Tous ces établissements ont reçu au cours de l'année dernière, une direction digne de toute louange, le seul obstacle qui s'oppose à l'obtention de progrès plus rapides consistant dans l'irrégularité des élèves aux classes.

Les institutrices s'intéressent aux progrès de leurs élèves et s'acquittent de tout ce qui se trouve être à leur portée pour arriver à assurer l'avancement de ceux qui leur sont confiés.

Toutes les écoles sont bien aménagées et l'on trouve autour de chacune d'elles de vastes terrains de jeux.

Les institutrices ne laissent pas que de donner également des classes au sujet des soins à donner au jardin scolaire.

AGENCE SAUGEEN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	80
Inscrits	99
Moyenne d'assistance	77
Inscrits à l'école industrielle de Mount-Elgin	4
Inscrits au Foyer de Shingwauk	2

M. T. A. Stout, agent des sauvages, me fait le rapport suivant:—

Il existe sur le territoire de cette réserve trois écoles en brique et deux logis affectés aux institutrices.

Ecole du village de Saugeen.

Cette école est en excellent état et est bien aménagée; elle possède des pupitres pour chaque élève ainsi que les tableaux noirs de tout premier ordre.

Une certaine quantité de livres proportionnés au niveau des élèves de l'institution assure à ces derniers une série de lectures d'un caractère attachant.

Mlle Isabel Buxton, l'institutrice, donne ample satisfaction.

Outre les sujets ordinaires du programme d'enseignement, les élèves y apprennent la couture.

Ecole de Scotch-Settlement.

Cet établissement est en bon état. L'an dernier on y a installé une nouvelle bibliothèque. Mme R. Robb, qui a eu la direction de cette école pendant les trois dernières années, remporte de francs succès. On y enseigne la couture et le chant à titre de sujets supplémentaires. On y a tenu à Noël une séance très intéressante.

Ecole de la Baie-aux-Français.

Cet école est en bon ordre et on y a installé une bibliothèque. M. G. J. Wallace, l'instituteur, y obtient de francs succès. Les élèves y font des progrès sérieux dans l'art du chant de même que dans les exercices de récitation. La séance qui eut lieu à cette école à Noël a été tout à l'avantage du professeur et des élèves.

Considérations générales.

Les anciens élèves ne paraissent pas désireux de parfaire leur instruction. Il n'en reste pas moins que ceux d'entre eux qui se sont assuré les avantages d'un bon cours primaire sont en mesure de remplir des positions lucratives.

A en juger par l'amélioration qui se manifeste dans le mode d'existence de la population de la réserve, il est clair que l'instruction a grandement servi à ces sauvages. Un certain nombre d'entre eux reçoivent des journaux hebdomadaires et quelques-uns même des quotidiens, ce qui leur permet de se tenir au courant de ce qui se passe dans le pays.

AGENCE DE SAULT-SAINTE-MARIE,

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	188
Inscrits..	153
Moyenne d'assistance	92
Inscrits au Foyer de Shingwauk..	2
Inscrits à l'orphelinat de Fort-William..	12
Inscrits à l'école industrielle de Rivière-des-Espagnols..	8

M. A. D. McNabb, agent des sauvages, me transmet le rapport suivant au sujet de ce qui regarde les écoles sur le territoire de cette agence:—

Ecole anglicane de Rivière-du-Jardin.

Cette école est sous les soins de L. F. Hardyman qui montre beaucoup de dévouement. Ce dernier s'attache surtout à s'assurer à cette institution une assistance plus considérable d'enfants.

Aux examens de Noël, les élèves se sont bien acquittés de leur tâche.

On constate un progrès marqué à cette école, progrès accompli au cours de l'année dernière.

Ecole catholique romaine de Rivière-du-Jardin.

Cette école est sous la direction de Mlle I. M. Ryan.

Quoique l'assistance n'ait pas été très satisfaisante dans le passé, on peut compter qu'il se fera un changement pour le mieux dans un avenir prochain. Les enfants reçoivent une bonne formation et arrivent à accomplir certains progrès.

Ecole de la baie Goulais.

Cette école a été confiée à Mlle Annie Kehoe qui s'intéresse à ses élèves. L'assistance et la discipline donnent satisfaction et les progrès que l'on constate chez les élèves sont de nature à encourager. J'ai été à même de constater que cette école a fait des progrès sensibles au cours de l'année dernière.

Outre ses fonctions ordinaires d'institutrice, Mlle Kehoe s'est vu confier la mission d'agir en qualité de surveillante au cours des travaux de la mission accomplis par les filles sur le territoire de la réserve, et j'ai pu constater de ce fait une amélioration sérieuse dans les conditions de vie de la population depuis l'inauguration de cette surveillance.

Ecole de la baie Datchawana.

Cette école a eu pour institutrice mademoiselle Marie F. Mercier depuis le 8 novembre. Je n'ai pas visité cette école depuis cette date, mais d'après ce que j'en entends dire, cette dernière s'acquitte assez bien de ses fonctions.

Ecole de Michipicoton.

Mlle Annie O'Connor a la direction de cette école. L'assistance n'est pas satisfaisante.

D'après ce que je sais, Mlle O'Connor fait ce qu'elle peut pour faire avancer les enfants dans leurs études.

AGENCE SCUGOG.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	9
Inscrits..	6
Moyenne d'assistance..	5

M. A. W. Williams, agent des sauvages, m'adresse le rapport suivant au sujet de l'externat:—

L'institutrice est Mlle Bruce; elle donne satisfaction.

L'assistance n'est pas considérable, les sauvages ne paraissant pas apprécier les avantages de l'instruction, malgré que, de ce fait, ces gens laissent passer plus d'une occasion d'améliorer leur état en ne profitant pas des occasions qui leur sont offertes de s'instruire.

AGENCE DES SIX-NATIONS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	824
Inscrits	478
Moyenne d'assistance	248
Inscrits à l'institut de Mohawk	126

M. Gordon J. Smith, surintendant des affaires des sauvages, me soumet le rapport suivant au sujet de l'instruction sur le territoire de cette agence.

Commissaires.—Les établissements d'éducation sont placés sous la direction d'une commission scolaire composée de trois personnes de race blanche représentant respectivement la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, et les Eglises Méthodistes et Anglicane; de cinq sauvages nommés par la commission, et du surintendant qui est ex-officio président de la commission.

T. W. Standing, B.A., inspecteur des écoles publiques du comté de Brant, agit en qualité d'inspecteur.

En vertu d'une résolution de date récente du comité et de la commission, on a cessé de requérir les services d'un gardien régulier des absences, cette tâche restant à la charge des commissaires sauvages.

Ecole n° 1.

L'instituteur, Elmer Jamieson, B.A., est un sauvage et a gradué à l'université McMaster.

Cet établissement est neuf et est construit en bois de charpente. Il possède un système spécial de ventilation et se trouve situé vers l'extrémité de la réserve.

Ecole n° 2.

Le professeur de la classe des grands est John Clark. Ce dernier possède un certificat de troisième classe et enseigne sur cette réserve depuis 14 ans. Deux de ses élèves ont passé l'examen d'entrée tenu récemment.

L'institutrice à qui est confiée la classe des filles est Mlle H. A. Van Valkenburg. Le bâtiment de l'école est une construction en brique posée sur un fondement de ciment. On lui a fait subir tout récemment des travaux de réparation et d'agrandissement. C'est le village d'Ohsweken qui a l'avantage de posséder cette école.

Ecole n° 3.

L'institutrice à cette école est Mlle E. J. Ross. Le bâtiment est neuf et est construit en planches avec un système tout spécial de ventilation.

Ecole n° 4.

L'instituteur est M. Sam Anderson, sauvage. Ce dernier a passé le terme du cours d'été au collège agricole d'Ontario. Une de ses élèves, Elvira Garlow, a réussi à obtenir les meilleurs succès qu'ait pu remporter un enfant de race jaune parmi ceux qui fréquentent les écoles des réserves, lors des derniers examens d'admission, et cette élève a droit à la médaille en argent du comité. M. Anderson a également

la direction d'une école du soir qui fait florès. Le bâtiment est neuf et est construit en bois de charpente avec un système spécial de ventilation. Le terrain de l'école est vaste et entouré d'arbres.

Ecole n° 5.

Le professeur est M. James D. Moses, sauvage. Le bâtiment de l'école est vieux mais le conseil se propose de le remplacer par une construction neuve. Les sauvages de cette section sont assez avancés.

Ecole n° 6.

Le professeur est John R. Lickers, sauvage, qui possède une expérience de vingt-cinq ans. Il est difficile d'intéresser les parents des enfants de cette section au progrès intellectuel de la population qui fréquente les écoles, bon nombre d'entre ces gens se trouvant à vivre à même la cueillette des fruits et leurs enfants les accompagnent dans leurs excursions annuels du printemps.

Ecole n° 7.

Le professeur est Mlle L. C. Dalley. Cette dernière possède un certificat anglais de première classe. Le bâtiment de l'école est une construction récente et est en planches. Le système de ventilation en est un d'une nature spéciale. Quant aux terrains de l'établissement, ils s'étendent sur une vaste superficie.

Ecole n° 8.

Le bâtiment de l'école est vieux mais on lui a fait subir tout récemment des travaux de réparation qui en font une école presque neuve, en même temps qu'on l'a dotée d'un système spécial de ventilation. Le professeur est M. A. L. Hatzan.

Ecole n° 9.

L'institutrice est Mlle B. B. White, une sauvagesse, qui a plusieurs années d'expériences. Cette personne s'occupe également de diriger une école du soir. Le bâtiment de l'école est recouvert de brique. Les sauvages de cette section sont très avancés.

Ecole n° 10.

L'institutrice est Mlle J. L. Jamieson.

Le bâtiment est en brique et entouré de terrains vastes bien plantés d'arbres. Comme il se trouve que bon nombre de ces gens sont païens, il est difficile d'obtenir d'eux une fréquentation régulière des classes.

Ecole n° 11.

L'assistance à cette école n'est pas tout à fait ce que l'on pourrait désirer. L'instituteur ordinaire est M. T. W. Draper qui assiste actuellement aux cours de l'école normale; il a pour aide Mlle E. M. Lee qui le remplace en attendant son retour.

Anciens élèves.

Les gradués des écoles de la réserve sont en train de parfaire leur instruction aux établissements scolaires suivants: 10 sont à l'école supérieure de Caledonia; 3 à l'établissement collégial de Brantford; 2 à l'établissement collégial de Hamilton; 1 à l'école supérieure de Waterford; 3 au collège agricole d'Ontario et au conservatoire de musique de Brantford; 1 à l'université Dennison, de Granville, Ohio; 1 au

collège médical McGill; 1 à Chicago adonné à des études de médecine à l'usage des gradués; 1 à l'école normale d'Alberta; enfin 3 se préparent à devenir infirmières.

L'état de vie de quelques-uns d'entre les autres est le suivant: 1 est professeur sur la réserve New-Credit; 6 sont professeurs sur la réserve des Six-Nations; 4 ont gradué en qualité d'infirmières; 2 sont sténographes; 2 font de la médecine aux Etats-Unis, et 1 est commis au bureau des sauvages.

Considérations générales.

L'attitude adoptée par le conseil indique bien les dispositions de la population envers les choses de l'instruction. Ce dernier a tout récemment fait construire quatre écoles nouvelles et l'on prépare actuellement les plans de deux autres établissements qui doivent remplacer de vieilles bâtisses. Il a également offert cinq bourses de $100 chacune pour aider les sauvages à graduer aux écoles normales. Il est également disposé à donner un salaire plus élevé à des professeurs compétents, mais il est difficile de s'assurer les services de ces derniers vu la demande considérable dont ils sont l'objet aux établissements scolaires fréquentés par les enfants de race blanche. Quelques déistes continuent à s'opposer à la fréquentation obligatoire des écoles, mais je suis porté à croire que cette opposition diminue d'intensité. Le manque absolu de culture apparaît rarement au sein de la jeune génération.

Je trouve que les externats font de bonne besogne et que les professeurs s'acquittent consciencieusement de leurs fonctions.

AGENCE DE STURGEON-FALLS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..................	102
Nombre d'enfants inscrits....................	105
Moyenne d'assistance..................................	68

M. George P. Cockburn, agent des sauvages, m'adresse le rapport suivant au sujet des choses du domaine scolaire, sur le territoire de cette agence:—

Ecole Nipissing.

Cette école est située sur la baie Beaucage. Le bâtiment est vaste et assure tout le comfort désirable à la population scolaire qui s'y donne rendez-vous, de même qu'il permet au professeur d'y trouver une installation convenable pour y faire sa demeure personnelle. L'école contient tout le mobilier que requiert le programme d'enseignement. Mlle Tackney a la direction de cette école et s'acquitte de ses fonctions avec dévouement. Les enfants paraissent apprendre assez vite et leurs progrès sont sensibles. Outre les matières usuelles d'enseignement, on enseigne à cette école la couture, les exercices de gymnastique et l'hygiène. L'établissement d'un jardin scolaire s'est trouvé être l'un des faits importants de l'année dernière.

Ecole de village du Jardin.

L'institutrice à cette école est Mlle McDermott. Cette dernière a à cœur l'avancement de ses élèves.

Le bâtiment assure tout le confort nécessaire et se trouve au milieu de terrains de jeux protégés par une clôture de bonne apparence. On y enseigne l'hygiène, les exercices de gymnastique et la couture en outre des matières ordinaires du cours.

Ecole de l'Ile-à-l'Ours, Timagami.

Il s'agit ici d'une école ouverte durant la saison d'été et la direction en a été confiée pendant les trois dernières années à Mlle Honan, étudiante à l'université Queen. Mlle Honan a fait d'excellente besogne à cet établissement et les élèves y ont accompli des progrès très satisfaisants.

Les enfants qui demeurent à Mattawa se rendent aux cours de l'école séparée de cet endroit et font des progrès rapides. Le département accorde une allocation de $250 pour les frais d'instruction de ces enfants.

Considérations générales.

Les sauvages commencent à se rendre compte de la valeur de l'instruction et s'intéressent actuellement de façon sérieuse à l'avenir de leurs enfants. Les avantages de la culture intellectuelle apparaissent non seulement chez les élèves eux-mêmes mais ils se font également sentir dans l'amélioration qui se manifeste un peu partout dans la vie de tous les sauvages de la réserve.

Les anciens élèves se montrent à la fois habiles en tout et pleins de ressources et ne se laissent surpasser en rien par leurs concitoyens de race blanche.

Il est un fait digne de mention parmi ces gens, c'est que bon nombre d'entre eux parlent l'anglais avec facilité.

AGENCE THESSALON.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	91
Inscrits aux externats	83
Moyenne d'assistance aux externats	52
Inscrits à l'école industrielle de Rivière-des-Espagnols	32

M. Samuel Hagan, agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet des écoles de cette agence:—

Externat de Thessalon.

Cette école a été dirigée, de façon à donner satisfaction au cours des deux dernières années, par Mlle L. C. Shaddeau. Cette dernière a suivi les cours d'été de 1913 au collège agricole de Guelph et a subi les examens avec honneur. Le bâtiment de l'école offre suffisamment de confort et possède une installation toute moderne. Outre les matières ordinaires du cours, les élèves y apprennent le tricot, la couture, la cuisine, l'horticulture et la botanique.

Externat de Mississagi.

Cette école demeure sous la direction de Mlle Lillian McGoey, qui y fait preuve de la même énergie dont elle est coutumière et y donne toute la satisfaction désirable.

Cet établissement se fait remarquer par l'avancement que l'on y constate. Les enfants la fréquentent régulièrement et font des progrès sérieux dans leurs études, et ce non seulement dans les matières ordinaires du programme d'études, mais aussi dans les travaux de tricot, de couture et de cuisine.

Le bâtiment de l'école offre tout le confort désirable et contient, en outre des classes, deux pièces réservées à l'institutrice.

Externat de Rivière-au-Serpent.

Cet établissement est placé sous la direction de Mme G. H. MacKay qui remplit ces fonctions depuis plusieurs années.

On a recouvert l'école en neuf en 1913.

Les élèves y donnent satisfaction et assistent aux classes avec assez de ponctualité.

Externat de la Rivière-des-Espagnols.

Cette école se trouve située du côté nord de la réserve de Rivière-des-Espagnols, et consiste en un bâtiment en billes que l'on tient cependant en parfait état.

On a fait des arrangements pour fournir les repas aux élèves qui demeurent trop loin de l'école. De cette façon on a réussi à obtenir une assistance satisfaisante. Le professeur est le révérend T. H. Young.

Ecole de Sagamook.

Cette école est sous la direction de Mlle Rose Fagan qui possède une expérience de plusieurs années. En outre des matières ordinaires du cours on y enseigne la couture, le tricot, la cuisine et l'horticulture. L'assistance augmente tous les jours et les progrès des élèves y sont très satisfaisants.

Ecole industrielle de Rivière-des-Espagnols.

Cette école se compose de plusieurs pièces et peut recevoir 115 élèves.

On y trouve un excellent personnel d'enseignement et cet établissement est destiné à servir sérieusement à la population du district de même qu'aux autres établissements scolaires de cette agence.

Considérations générales.

Il faut reconnaître que l'instruction possède un effet salutaire sur la vie des familles dont les enfants fréquentent les classes.

Je regrette de ne pouvoir parler des anciens élèves du sexe masculin dans les termes que j'applique aux filles. Ces dernières tiennent leurs maisons dans un état de propreté aussi avancé que n'importe quelle maîtresse de maison de race blanche. Elles font assez bien la cuisine et la plupart d'entre elles confectionnent elles-mêmes leurs vêtements.

AGENCE TYENDINAGA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	267
Inscrits aux externats.	115
Inscrits à l'institut Mohawk.	14

Cette agence possède quatre externats.

Ecole de la Mission.

Le professeur à cet établissement est Alexander Leveen. L'assistance au cours de l'année dernière a été très satisfaisante. L'inspecteur des écoles publiques, H. J. Clarke, au cours d'un rapport de date récente au sujet de cette école, déclare que le professeur y fait de bonne besogne et que les élèves y accomplissent des progrès rapides.

Ecole Centrale.

Mlle Florence Fletcher, qui a une expérience de six années d'enseignement dirige cet établissement. L'assistance a été assez bonne et l'inspecteur déclare que l'institutrice y obtient des succès bien mérités.

Ecole de l'Est.

Cet établissement est placé sous la direction de T. Irvine Brant. Vu l'indifférence des parents, l'assistance de leurs enfants aux classes n'a pas été aussi satisfaisante qu'elle aurait dû l'être. Toutefois l'inspecteur rapporte que M. Brant s'intéresse beaucoup à l'avancement de ses élèves et que ces derniers réussissent aussi bien que l'on pouvait s'y attendre dans les circonstances.

Externat de Western.

Mlle E. Picard a la direction de cette école. L'assistance a été des plus satisfaisante durant tout le cours de l'année. L'inspecteur rapporte que l'institutrice fait un bon travail.

Agence de l'île Walpole.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	127
Nombre d'élèves inscrits aux externats..	87
Assistance moyenne aux externats..	39
Nombre d'enfants inscrits à l'institut Mount-Elgin..	6
Nombre d'enfants inscrits au refuge de Shingwauk..	14

M. T. A. McCallum, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Il y a deux externats sur cette réserve.

L'école n° 1 est située sur la partie ouest de l'île Walpole. Nous avons eu de la difficulté à nous assurer les services d'un bon professeur, mais nous croyons que Mlle McRorie, la nouvelle institutrice, donnera satisfaction.

L'école n° 2 située sur la partie sud de la réserve a pour instituteur M. J. Sampson, un sauvage. Les élèves de cette école font assez de progrès.

Observations générales.

En plus des élèves qui suivent les classes du refuge de Shingwauk et l'institut Mont-Elgin, il y en a douze qui vont à l'école industrielle de Mount-Pleasant, Mich.

L'instruction améliore la condition de ces sauvages et en fait de bons citoyens.

MANITOBA.

AGENCE DE BIRTLE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	97
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Birtle..	53
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Creek-du-Pin..	3
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Baie-au-Sable..	3
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Cowessess..	1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle..	3

M. G. H. Wheatley, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Pensionnat de Birtle.

Cette institution, située dans la ville de Birtle, est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. On a terminé les réparations à la bâtisse et l'école est maintenant en bon état. Cette école est dirigée par un personnel compétent, et les résultats obtenus ont été excellents.

On enseigne soigneusement l'art ménager et la couture aux filles. On enseigne aux garçons, le jardinage et le soin à donner aux bestiaux.

Dans le rapport soumis au département, le directeur le rév. D. Iverach, dit qu'on a très bien réussi dans la culture. A l'exposition annuelle tenue à Birtle, l'école rapporta plusieurs prix pour ses produits maraîchers.

Anciens élèves.—La plupart des anciens élèves font des progrès très encourageants. Un certain nombre ne se sont pas établis encore, mais préfèrent travailler pour les cultivateurs dans le voisinage de la réserve. Ils s'établiront sans doute lorsqu'ils verront les progrès accomplis par ceux qui travaillent soigneusement leurs champs.

L'exemple des anciens élèves produit un bon effet sur tous les habitants de la réserve. Les sauvages, en général, veulent que leurs enfants soient instruits. On apprécie beaucoup l'assistance que le département donne aux anciens élèves, et nous pouvons espérer que l'avenir donnera d'excellents résultats.

AGENCE DE CLANDEBOYE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	137
Nombre d'élèves inscrits	159
Assistance moyenne	72

M. F. W. R. Colcleugh, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Il y a cinq externats et un pensionnat dans cette agence. Quelques enfants de la vieille réserve de Saint-Pierre fréquente l'école publique de Patapun.

Externat de la Rivière-du-Trou.

Cette école est dirigée par le rév. G. Smith, un missionnaire de l'Eglise d'Angleterre, qui fait un excellent travail. Dix élèves étaient présents lorsque je visitai cette école. L'assistance moyenne durant le dernier trimestre était de 7.

Externat de la Rivière-Noire.

M. J. Henderson, un sauvage, est professeur à cette école. Comme les sauvages ont refusé dernièrement d'envoyer leurs enfants à l'école, on l'a fermée.

Externat de Fort-Alexandre en haut.

Cette école est dirigée par le rév. C. H. Fryer, un missionnaire de l'Eglise d'Angleterre. C'est un bon professeur et il s'intéresse beaucoup à ses élèves. M. Fryer est aussi le médecin de la réserve et il rend de grands services lorsque les sauvages sont malades. Vingt et un élèves étaient présents le 13 mars. L'assistance moyenne est de 15.

Externat de Tête-Cassée.

M. John Sinclair a pris la direction de cette école le 19 novembre 1913. Il semble bien réussir si on tient compte de la classe d'élèves qui suivent ses cours. Il y a 16 noms inscrits au registre. L'assistance moyenne a été de 8 durant le dernier trimestre.

Externat de Saint-Pierre-nord.

Cette école est dirigée par M. P. Harper, un sauvage, qui fait un excellent travail. Il y a 45 enfants en âge d'aller à l'école dans ce district et 42 de ceux-ci sont inscrits.

Ecole publique de Patapun

Cette école est située sur la vieille réserve Saint-Pierre et est dirigée par Mlle E. W. Fingland, qui fait une bonne classe. L'assistance moyenne a été de 21 durant le dernier trimestre. Tous ces élèves habitent la vieille réserve Saint-Pierre.

Pensionnat de Fort-Alexandre

Le directeur, le révérend A. P. Bousquet, O.M.I., a soumis le rapport suivant:—

On a agrandi la bâtisse l'an dernier, et maintenant elle est en très bon état. Les élèves font de grands progrès dans leurs études. On s'est efforcé l'an dernier d'augmenter l'étendue de terrain en culture. On enseigne la culture aux garçons d'une

manière pratique. Les filles apprennent à coudre, à préparer les aliments et à faire les travaux de la maison en général. Les anciens élèves de cette école réussissent très bien. Cette institution fait un excellent travail.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-PÊCHEUR.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école....................	501
Nombre d'élèves inscrits	244
Assistance moyenne....................................	73

M. T. H. Carter, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Externat de Péguis-sud (Eglise d'Angleterre).

M. H. J. Francis est le professeur de cette école, il fait une bonne classe. J'ai visité cette école plusieurs fois, j'ai été enchanté du travail et de la bonne tenue de ces élèves.

Externat de Péguis-nord (Eglise d'Angleterre).

M. Lionel Francis dirige cette école depuis le premier septembre 1913. Les élèves sont attachés à leur professeur qui fait une excellente classe. L'assistance a augmenté de beaucoup et les élèves font autant de progrès qu'on peut en attendre d'eux.

Externat de la Rivière-au-Pêcheur (Méthodiste).

Cette école donne de bons résultats, elle est bien dirigée et l'assistance est bonne. Mlle E. N. Royan, qui a pris la direction de cette école en septembre 1913, continue l'excellent travail de Mlle E. M. Jotcham. Les élèves font de rapides progrès dans leurs études. On enseigne la calisthénie et le chant. Les élèves de cette école font honneur à leurs institutrices par leur bonne conduite.

Externat de Grands-Rapides (Eglise d'Angleterre).

Cette école est dirigée par le révérend C. Morris. L'assistance n'est pas très élevée. J'ai constaté avec plaisir, lors de ma visite en octobre dernier, que les élèves étaient fort avancés dans leurs études; l'excellence des exercices en calisthénie et le chant méritent une mention toute particulière. M. Morris a droit à nos félicitations pour le progrès de ses élèves, si on tient compte de l'assistance irrégulière.

Externat de la Rivière-au-Peuplier (Méthodiste).

Mlle E. Steadman est institutrice à cette école. L'assistance est très irrégulière, car les sauvages de la Rivière-au-Peuplier sont des chasseurs, et s'absentent une bonne partie de l'année. Les enfants n'allaient pas à la classe lors de ma visite à la réserve en octobre, car la rivière commençait à geler, ce qui en rendait la traversé dangereuse et presqu'impraticable.

Externat de la rivière Berens (Méthodiste).

Lors de ma visite à cette école, le 13 mars 1913, il n'y avait que sept elèves présents. Le travail que j'examinai était excellent. M. Jones, qui était alors professeur, a été remplacé par Mme J. H. Lowes. Je crois qu'elle réussit bien.

Externat de la Veine-de-Sang (Méthodiste).

Cette école n'est ouverte que durant l'été, et elle a été conduite à la satisfaction de tous l'an dernier par M. Joseph Everett.

Externat de Little-Grand-Rapids (Méthodiste).

Cette école a été ouverte pendant quelque temps l'été dernier, elle était dirigée par M. Alf. G. Johnston.

Observations générales.

Dans les réserves de Péguis et de la Rivière-au-Pêcheur, il est facile de constater que plusieurs anciens élèves désirent améliorer leur sort, mais malheureusement bien souvent le genre de vie des parents ne s'y prête pas, car règle générale, ceux-ci ne se soucient que des avantages matériels. Les parents sauvages se montrent indifférents aux avantages de l'instruction, surtout ceux qui habitent des réserves éloignées de la civilisation. Lorsque les parents ont reçu une assez bonne éducation la vie d'intérieur est plus distinguée, les enfants sont tenus à l'école et deviennent des élèves brillants. Je considère que les écoles de cette agence donnent des résultats très encourageants et les résultats futurs s'annoncent brillants.

AGENCE DEGRISWOLD.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..................	66
Nombre d'élèves inscrits à l'externat......................	19
Assistance moyenne. . :..................................	12
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Brandon....	5
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn......	14
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle..	6

M. Jas. McDonald, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Externat de la Rivière-du-Chêne.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Mlle R. Harvard y fait la classe. Comme la vieille école ne pouvait pas loger convenablement tous les enfants qui désiraient aller à la classe, on a fait une école de la maison de l'agence. Il y a une grande salle de classe, une salle à manger et une cuisine sur le premier plancher, et quatre chambres en haut. Il y a un pupitre pour chaque élève et deux tableaux modernes dans la salle de classe. Les enfants qui fréquentent cette école sont propres et bien mis. Ils font des progrès merveilleux dans leurs études, tout particulièrement en écriture.

Observations générales.

Les sauvages s'intéressent beaucoup à l'école et voient à ce que leurs enfants s'y rendent régulièrement.

Les anciens élèves commencent à mettre les connaissances acquises en pratique.

Des 12 anciens élèves qui habitent la réserve 10 sont cultivateurs et font honneur aux écoles.

L'instruction produit un changement bienfaisant dans la vie des sauvages et je crois que l'on constatera de nouvelles améliorations dans un avenir assez rapproché.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	935
Nombre d'élèves inscrits aux externats.	400
Assistance moyenne.	60
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn.	2
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Brandon. . . .	19
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Norway-House (mét.)	51
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat (C.R.) de Norway-House	6

M. J. G. Stewart, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Externat du Lac-de-l'Ile.

On a réouvert cette école l'automne dernier, Mlle Cunningham y fait la classe. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le succès de cette école.

Externat du Lac-de-Dieu.

Cette école, ouverte depuis bon nombre d'années, est fermée actuellement parce qu'on ne peut pas trouver de professeur.

Pee-Pik-Wah-Choose.

Ce village est situé 100 milles au nord-est du Lac-de-Dieu. Il n'y a pas d'école ici actuellement.

Externat d'Oxford-House.

Le rév. M. Niddrie est professeur à cette école. Il est compétent et fait beaucoup de bien aux habitants de la réserve.

Externat du Lac-Fendu.

L'école sur cette réserve est fermée à cause de la difficulté que l'on éprouve à trouver un professeur.

Externat de Nelson-House.

Cette école n'est ouverte que durant une partie de l'année. Le missionnaire y fait la classe.

Externat du Lac-à-la-Croix.

Il y a deux écoles sur cette réserve, l'une est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, l'autre sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

Norway-House.

Il y a trois externats et deux pensionnats sur cette réserve.

Pensionnat (C.R.) de Norway-House.

Le directeur, le révérend Père E. Lecop, O.M.I., a soumis le rapport suivant: "Les élèves qui fréquentent cette école font des progrès satisfaisants dans leurs études. On enseigne l'art ménager aux filles, et la menuiserie et les travaux de la forge aux garçons".

Pensionnat (méthodiste) de Norway-House.

Le directeur, le rév. J. A. Lousley, a soumis le rapport suivant: "Le logement de cette école est assez restreint cette année à la suite d'un incendie désastreux, mais ceux qui la fréquentent font d'excellents progrès. On a cultivé un jardin avec succès l'an dernier. Notre nouvelle école sera probablement terminée à l'automne."

Il y a trois externats sur cette réserve, dont l'un est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, un autre sous les auspices de l'Eglise méhodiste, et l'autre sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. On a fait des progrès satisfaisants dans chacune de ces écoles l'an dernier.

AGENCE DU PAS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	184
Nombre d'élèves inscrits	177
Assistance moyenne	69

M. W. R. Taylor, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—
Il y a sept externats dans cette agence.

Externat de Le-Pas.

Cette école a été fermée pendant deux ans, mais elle a été réouverte en décembre dernier sous la direction de Mme Nicholls. Vu que les enfants vont à la classe régulièrement et que les parents s'intéressent à l'école, je crois que cette école donnera de bons résultats.

Externat du Grand-Remous.

M. Joseph Chamberlain, qui possède un certificat de troisième classe, est professeur à cette école. Je constate avec plaisir qu'on y fait du progrès. La discipline est excellente. C'est la meilleure école de l'agence.

Externat de Chemawin.

Il est très difficile d'avoir un professeur permanent pour cette école, et en conséquence on y fait très peu de progrès.

Externat du Lac-L'Orignal.

L'instituteur, M. T. C. Mitchell, est très énergique et les élèves font du progrès. L'absence forcée de certains élèves durant la saison de la chasse retarde beaucoup le progrès général.

Externat du lac Plat.

Les parents s'intéressent beaucoup à cette école et les enfants vont à la classe régulièrement. Les élèves progressent lentement, mais sûrement. M. Louis Young est professeur à cette école.

Externat de Terre-Rouge.

M. G. J. Kennedy a la direction de cette école. Plusieurs enfants s'absentent durant la saison de la chasse, et en conséquence le progrès est très lent.

Externat de Cumberland.

M. N. Settee a pris la direction de cette école le 1er janvier. Comme il enseignait autrefois avec succès dans cette réserve, je crois qu'on fera des progrès à cette école.

Observations générales.

L'éducation a produit une grande amélioration dans les habitudes des sauvages de cette agence. Les externats offrent de grands avantages au point de vue de l'instruction des sauvages, mais le progrès est lent à cause des changements fréquents de résidence de la part de ceux-ci. Ils sont obligés de quitter la réserve pour trouver de bons terrains de chasse et les enfants ne peuvent pas aller à la classe régulièrement.

L'influence des anciens élèves des divers pensionnats et écoles industrielles tend à relever la mentalité de ceux qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter ces écoles. La plupart de ces anciens élèves sont maintenant mariés et il est à remarquer que règle générale ils se marient entre eux. Sans exception ils sont tous énergiques et laborieux.

Leurs maisons sont bien construites et tenues propres. Ils font tout en leur pouvoir pour mettre en pratique les connaissances acquises à l'école.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	416
Nombre d'élèves inscrits aux externats	314
Assistance moyenne aux externats	18
Nombre d'élèves incrits aux pensionnats	172

M. R. Logan, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Dans l'agence de Portage-la-Prairie il y a trois externats et un pensionnat. Dans l'agence de Manitowapah il y a deux pensionnats; un à la Baie-au-Sable et l'autre au Creek-du-Pin; et neuf externats.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Externat des Rapides-du-Roseau.

Comme il est impossible de trouver un professeur pour cette école, elle est fermée depuis le premier septembre. La dernière institutrice, Mlle Godon, faisait une excellente classe. Lors de ma dernière visite, les élèves semblaient bien réussir dans leurs études.

Externat de la Rivière-du-Roseau.

Cette école est fermée depuis le mois de juin dernier à cause de la difficulté que l'on éprouve à retenir les services d'un professeur.

Externat du Lac-du-Cygne.

Mlle J. G. Bruce, l'institutrice, a enseigné plusieurs années dans les écoles de l'est. Les élèves sont intelligents. On prépare le repas du midi à la classe, ce qui encourage les élèves à aller à la classe régulièrement, c'est aussi une excellente préparation pour les filles.

Pensionnat de Portage-la-Prairie.

Le directeur, M. W. A. Hendry, a soumis le rapport suivant: "On a fait plusieurs améliorations à la bâtisse, l'an dernier. L'assistance a été très satisfaisante et les élèves ont fait des progrès marqués dans leurs études. On donne des cours spéciaux aux garçons dans la culture des jardins, la cordonnerie et la peinture, les filles apprennent à coudre, à préparer les aliments et à faire les travaux du ménage."

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Externat du Lac Manitoba (catholique romain).

M. L. E. Martel dirige cette école. Les élèves font des progrès assez marqués.

Externat du Flux-et-Reflux (catholique romain).

Cette école est fermée depuis le mois de juin, car on ne peut pas trouver de professeur. Les sauvages de cette réserve ont hâte que l'école soit réouverte. Le dernier instituteur faisait une très bonne classe.

Externat de Fairford, en haut (anglican).

M. Bruce, l'instituteur, s'intéresse beaucoup à sa classe et travaille de son mieux à l'avancement de ses élèves. Six enfants non soumis au traité fréquentent cette école, en plus des enfants sauvages.



Exposition provinciale, New-Westminster, C.-B., 1913.

Externat de la Petite-Saskatchewan (anglican).

Cette école est fermée parce qu'on ne peut pas trouver de professeur. Les sauvages désirent vivement qu'elle soit réouverte.

Externat du lac Saint-Martin (anglican).

Cette école est construite en billes, mais est en bon état. M. J. E. Favel semble bien réussir avec sa classe.

Externat de Fairford, en bas (anglican).

Cette école est dirigée par Colin Sanderson, un sauvage soumis au traité. Les élèves sont avancés dans leurs études. Le chant des élèves de cette école mérite une mention spéciale.

Externat de la Poule-d'Eau (catholique romain).

On a construit une nouvelle école ici l'an dernier. Mlle Adams, l'institutrice, n'a que 19 ans, mais elle semble compétente. Les élèves font des progrès sensibles. Mlle Adams porte une attention toute particulière aux leçons de chant.

Externat du Creek-du-Pin.

On tient cette éole dans une des salles de classe du pensionnat et les élèves font de grands progrès.

Externat de la Rivière-Plate (anglican).

Le missionnaire de la réserve dirige cette école. Le rév. T. H. Dobbs qui a eu la direction de l'école dernièrement, est un instituteur très compétent.

Pensionnat de la Baie-au-Sable.

Le rév. Père Chagnon, O.M.I., le directeur de cette institution, a soumis le rapport suivant: "On a agrandi et réparé la bâtisse l'an dernier. On a renouvelé le système de chauffage et installé un nouveau gasogène. Les élèves ont fait des progrès sensibles dans leurs études cette année. On donne des cours spéciaux aux garçons sur l'agriculture et l'élevage des bestiaux, et aux filles sur la couture et la cuisine. Les anciens élèves de cette école réussissent très bien lorsqu'ils retournent sur la réserve.

Pensionnat du Creek-du-Pin.

Le rév. Père Léonard, le directeur, a soumis le rapport suivant: "On a fait plusieurs améliorations nécessaires à la bâtisse l'an dernier. L'assistance a été bonne et les élèves ont fait tant de progrès dans leurs études que l'inspecteur Jackson les en a félicités. On enseigne la culture, la cordonnerie et la menuiserie aux garçons. Les filles apprennent tout ce qui se rapporte aux travaux de la maison et de l'industrie laitière. Les anciens élèves de cette école réussissent très bien."

Observations générales.

On constate que les sauvages améliorent leur état lentement, mais sûrement à mesure que l'instruction pénètre chez eux. Maintenant on remarque que presque tous les jeunes sauvages lisent les journaux quotidiens et ainsi se tiennent en contact avec ce qui se passe dans le monde. Les externats se trouvent rapprochés des demeures des sauvages ont un effet tout à fait bienfaisant sur la vie de ceux-ci. On doit encourager l'enseignement de l'agriculture dans les pensionnats, car à mesure que le

pays se peuplera, les sauvages seront obligés d'abandonner la chasse et alors ils se livreront à l'agriculture.

SASKATCHEWAN.

AGENCE D'ASSINIBOINE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	27
Nombre d'élèves inscrits à l'externat.	25
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle . .	5

M. T. E. Donnelly, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Externat d'Assiniboine.

Cette école est située près des bâtiments de l'agence. C'est une construction en bois avec cave en béton. Il y a une cuisine, une salle à manger, un caveau à légumes, une boîte à charbon, et un réservoir à eau douce dans la cave. La résidence de l'institutrice se trouve en arrière de l'école.

Les élèves de cette école cultivent un jardin. Chaque élève a un petit terrain, ce qui crée une saine émulation parmi eux car c'est à qui réussirait mieux. On cultive des pommes de terre, des navets, des carottes, et des fleurs dans le jardin. On se sert de ces légumes pour préparer le repas du midi. Je constate une amélioration sensible dans la culture du jardin.

On enseigne la couture, la cuisine et le blanchissage aux filles, en plus de leurs études régulières.

L'institutrice, Mlle Lawrence, s'intéresse beaucoup à son travail. Je constate que les enfants des anciens élèves font plus de progrès dans leurs études que les autres, c'est, sans doute, parce qu'on parle anglais à la maison. Ils ont aussi de meilleures manières que les enfants des parents païens.

Anciens élèves.

Sur cette réserve, il y a un bon nombre de gradués des écoles industrielles et des pensionnats. Il y a un certain nombre de femmes d'autres bandes qui ont épousé des jeunes gens de cette bande. On apprécie beaucoup l'aide donnée à ces filles lorsqu'elles entrent en ménage. Le département a aussi donné de l'aide à un certain nombre de jeunes gens pour leur permettre de se livrer à la culture. Bien qu'un certain nombre n'aient pas profité des avantages qu'ils ont eus, d'autres ont fait de grands progrès; ils ont de bonnes maisons, des bestiaux, des chevaux et tous les instruments aratoires nécessaires.

Observations générales.

Les effets de l'éducation sont certainement bons, car ils élèvent l'idéal des sauvages en général. Les vieux en voient la nécessité et font leur possible pour envoyer leurs enfants à la classe régulièrement. Bon nombre des jeunes gens sont d'habiles commerçants, et les jeunes filles sont de bonnes ménagères. Les sauvages de cette agence voient d'un bon œil le système des externats, car ils peuvent avoir leurs enfants à la maison le soir et les derniers jours de la semaine.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	180
Nombre d'élèves inscrits aux externats.	78
Assistance moyenne.	31

Nombe d'élèves inscrits à l'école industrielle de Battleford. . . . 47
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle du Lac-au-Canard 1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de l'Enfant-du-Tonnerre 25
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph. . 2

M. J. A. Rowland, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Externat du Faisan-Rouge et de Stony.

Antérieurement à 1913 les bandes du Faisan-Rouge et de Stony avaient chacune leur école. Au cours de l'année on a construit une école moderne et une résidence pour l'instituteur, dans un endroit central, afin que l'accès en soit facile aux deux bandes. Cette école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. On a ouvert l'école le premier décembre; M. J. M. Marshall la dirige, assisté de sa femme, qui prépare le repas du midi et est en même temps directrice. Je crois que l'école progressera sous cette direction.

Externat du Petit-Pin.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. On a construit une nouvelle école et une nouvelle résidence pour le professeur durant le cours de l'année. On l'a ouverte au commencement de l'année. Je crois que ce sera une grande amélioration sur l'ancien système. On donne un bon repas aux élèves le midi.

Externat de Poundmaker (Faiseurs de corrals).

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Elle a été fermée pendant une grande partie de l'année, mais réouverte en septembre. Il y a des élèves très intelligents sur cette réserve, et je suis certain qu'ils réussiraient très bien si l'école était ouverte toute l'année. Il est difficile de garder un professeur pour cette école, car il n'y a pas de résidence.

Externat du Lac-la-Prairie.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Elle a été ouverte toute l'année, mais l'assistance et les progrès ne sont pas escourageants. Les parents des élèves sont absents presque toute l'année, faisant la pêche et la chasse, ce qui empêche les enfants d'aller à la classe régulièrement. On a engagé un nouvel instituteur en septembre, et je crois que tout ira mieux à l'avenir.

Externat du Lac-Murray.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Elle est fréquentée par les Moosomins et les Saulteux. Les élèves ont fait des progrès assez considérables au cours de l'année. Le professeur agit aussi en qualité de médecin, et sa femme prépare le repas du midi des élèves.

Pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.

Ce pensionnat est situé à Delmas. Cette bâtisse est moderne et bien aménagée pour recevoir les élèves. L'assistance moyenne de l'année a été de 25. Cette école est dirigée par les sœurs de l'Assomption, qui font une excellente classe. Cette école progresse continuellement. Il y a eu très peu de maladie durant l'année, et les élèves font des progrès satisfaisants.

Ecoles industrielles de Battleford.

On fermera cette école le 31 mai 1914. Le directeur, le rév. E. Matheson fait le rapport suivant: "Les élèves font des progrès dans leurs études. On enseigne aussi l'agriculture aux garçons, et la couture et l'art ménager aux filles."

Anciens élèves.

Bande du Faisan-Rouge.—Sur cette réserve il y a douze garçons et 16 filles qui ont été gradués aux écoles industrielles et pensionnats. Les jeunes femmes sont pour la plupart mariées. L'intérieur de leur maison indique qu'elles mettent en pratique les connaissances acquises à l'école. Les jeunes gens sont laborieux, mais ils ne sont pas assez économes. Un des jeunes garçons de cette bande enseigne la classe. Trois sont bons charpentiers et d'autres travaillent pour des éleveurs.

Bande de Stony.—Il y a deux garçons et 4 filles gradués des écoles industrielles sur cette réserve. Ils ne sont pas très laborieux; ils préfèrent gagner leur vie à vendre du foin et du bois de chauffage et à faire la chasse que de se livrer à la culture et à l'élevage. Ils sont sans doute retardés par les vieux sauvages, qui ne veulent pas abandonner leurs vieilles coutumes et leurs superstitions.

Bande des Faiseurs de corrals (Poundmaker).—On trouve ici le même nombre d'anciens élèves que l'an dernier: 6 garçons et 4 filles. Tous progressent, et réussissent très bien dans la culture et l'élevage. Les femmes, qui sont pour la plupart mariées, font de bonnes ménagères; elles tiennent leurs maisons propres et coquettes.

Bande du Petit-Pin.—Il y a sur cette réserve 5 hommes et 3 femmes, anciens élèves du pensionnat. Ils sont progressifs et savent mettre à profit leur instruction.

Bande de l'Enfant-du-Tonnerre.—Il y a 7 garçons et 6 femmes anciens élèves du pensionnat parmi les membres de cette bande. Retardés par les vieux sauvages de cette bande, qui sont païens, ces jeunes gens ne font pas des progrès satisfaisants. On ne remarque pas dans leurs travaux et dans leurs maisons autant de progrès que chez les anciens élèves des autres bandes.

Bande de Moosomin.—Il y a 18 anciens élèves sur cette réserve, 7 garçons et 11 femmes. Je suis heureux de dire que ces jeunes gens sont réellemeent progressifs. La plupart sont de bons travailleurs et savent mettre à profit les connaissances acquises à l'école.

Bande du Foin-d'Odeur.—Il y a sept anciens élèves sur cette réserve, 4 garçons et 3 filles. Un des garçons réussit très bien, les autres sont indifférents et font très peu de progrès. Les filles sont laborieuses, et font d'excellentes ménagères.

Observation générales.

Cette année, comme par le passé, les écoles de cette agence sont sous les auspices de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise anglicane. Nous avons deux pensionnats, dont l'un est à Delmas, dirigé par les sœurs de l'Assomption, et l'autre à Battleford, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Ces deux écoles font un excellent travail. Les externats ont fait des progrès considérables l'an dernier, particulièrement ceux de la réserve du Faisan-Rouge et du Petit-Pin, où l'on a construit et aménagé des écoles modernes, et engagé des professeurs compétents et qualifiés. Cependant il reste encore beaucoup à faire. Cela se remarque surtout sur la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, où les vieux sauvages sont encore attachés à leurs superstitions et opposés à l'instruction. Ils retardent ainsi de beaucoup le progrès des jeunes. Bien que les résultats soient quelquefois décourageants, on constate qu'il se fait un certain progrès, et à mesure que les vieux disparaîtront, les jeunes se rapprocheront graduellement de la civilisation et de l'instruction. Les sauvages qui ont reçu certaine instruction font tout en leur pouvoir pour faire instruire leurs enfants.

Plusieurs jeunes gens de cette agence se sont établis et réussissent très bien. Deux font la classe, trois autres sont de bons charpentiers et d'autres réussissent très bien dans la culture et l'élevage. En somme l'avenir s'annonce brillant.

AGENCE DE CARLTON.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	194
Nombre d'élèves inscrits aux externats	137
Assistance moyenne	65
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat des Buttes-La-Lime	2
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Battleford	1

M. Borthwick, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Il y a six écoles dans cette agence. Trois sont dirigées par des professeurs blancs et leurs femmes, et deux autres par des sauvages.

Externat du Lac-à-L'Esturgeon.

M. Wm. Godfrey, l'instituteur, enseigne à la satisfaction de tous, et je constate avec plaisir que l'assistance a augmenté de beaucoup l'an dernier. A la fête de Noël on distribua les objets préparés par les élèves eux-mêmes avec le matériel fourni par le département. Si la santé des élèves est meilleure nous le devons aux services de la directrice.

Externat de Mistawasis.

Le rév. C. W. Bryden remplit très bien ses fonctions de professeur. L'assistance a augmenté durant l'année. En plus des cours réguliers, on s'occupe tout particulièrement de l'hygiène, de la calisthénie et de l'instruction religieuse. On a cultivé avec succès un jardin d'école. La directrice enseigne la couture et l'économie domestique aux filles.

Externat de Ahtahhakoop.

L'enseignement de M. H. Hutchinson produit de bons résultats, et l'assistance augmente graduellement. Mme Hutchinson, la directrice, soigne les malades de la réserve, et à droit à nos félicitations.

Externat de Kenemotayoo.

Le professeur, M. L. Ahenakew, un sauvage instruit, mérite nos félicitations pour le progrès accompli à cette école et l'augmentation dans l'assistance. Les élèves semblent heureux et sont très intelligents.

Externat du Lac-de-Montréal.

Cette école est située sur les dives du lac Montréal. Le professeur M. J. Settee, travaille consciencieusement et obtient de bons résultats.

Observations générales.

Je constate avec plaisir que les élèvees ont fait beaucoup de progrès l'an dernier. Il faut espérer qu'à l'avenir les sauvages enverront leurs enfants plus régulièrement à l'école et ainsi nous obtiendrons encore de meilleurs résultats.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	139
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-Rond	50
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle	15

M. Taylor, agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

L'Eglise catholique romaine et l'Eglise presbytérienne se sont occupées de l'instruction des enfants de cette agence cette année comme par les années passées.

Pensionnat presbytérien du Lac-Rond.

C'est une ancienne institution, elle est sous la direction du révérend H. McKay, D.D., directeur suppléant. Je constate avec plaisir que l'assistance a été très régulière l'an dernier. Tous les élèves de cette école, sauf deux, viennent de cette agence.

Le révérend H. McKay dit dans son rapport: "Qu'en plus des cours réguliers les filles apprennent à coudre et à faire les travaux du ménage, et les garçons suivent des cours pratiques en agriculture. Les élèves ont très bien réussi dans leurs études cette année."

Pensionnat catholique de Cowessess.

Le révérend J. B. Beys, O.M.I., a à cœur l'avancement de ses élèves, il est secondé dans ses efforts par un personnel loyal et dévoué. Les garçons et les filles font de grands progrès dans leurs études. Le directeur dit dans son rapport: " Qu'on enseigne l'agriculture, la menuiserie et la cordonnerie aux garçons en plus des cours réguliers. La moisson a été abondante l'an dernier. On a construit une nouvelle grange cette année".

Anciens élèves.

Tous nos anciens élèves progressent lentement mais sûrement. L'an dernier ils ont récolté 10,000 boisseaux de grain. On a labouré de grandes étendues de terrain vierge cette année et la moisson s'annonce excellente. Plusieurs anciens élèves se sont construit de jolies maisons et d'autres ont l'intention d'en construire de nouvelles.

Observations générales.

Je constate avec plaisir que les parents sont bien disposés et que l'assistance aux écoles a été très régulière. L'instruction a un effet bienfaisant sur les habitants de la réserve. Il suffit qu'un ancien élève fasse un effort pour améliorer sa condition, et les autres suivent ce bon exemple.

AGENCE DU LAC-AU-CANARD.

Nombre d'élèves en âge d'aller à l'école.	233
Nombre d'élèves inscrits aux externats.	95
Assistance moyenne.	43
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle. .	1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Battleford. .	1
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-au-Canard. . . .	105

M. Pant C. Schmidt, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Pensionnat du Lac-au-Canard.

Cette école est située près de la ville du Lac-au-Canard, à environ trois milles des bâtisses de l'agence. Le directeur de l'établissement est le révérend H. Delmas, O.M.I. L'enseignement est donné par les révérendes Sœurs de la Présentation, qui se dévouent entièrement à l'avancement de leurs élèves. On enseigne aux filles l'art ménager, la couture, le tricot, la cuisine, le blanchissage et tous les autres travaux de la maison qui en feront des ménagères pratiques. L'enseignement des garçons comprend toutes les branches de l'agriculture et l'élevage, il se donne sous la direction d'hommes qui ont des connaissances pratiques de ces sciences. Le jardin et la ferme de l'école font honneur à cette institution.

Le travail de la classe est à peu près ce que l'on pourrait souhaiter. On fait tout ce qu'il est possible de faire pour l'avancement des élèves.

Les bâtisses, bien qu'en bois seulement, sont très confortables.

On a terminé à des frais considérables l'installation d'un aqueduc et d'un système d'égouts depuis la date de mon dernier rapport. Ils fonctionnent très bien. Il y a deux réservoirs à air comprimé dans la cave, ils ont chacun une capacité de 1,000 gallons et approvisionnent toutes les parties de la bâtisse. On remplit ces réservoirs en pompant l'eau d'un puits artésien au moyen d'un moteur à pétrole. On trouve des boyaux à incendie et des cabinets de toilette sur les deux planchers. Le système d'égout fonctionne bien. On éclaire les bâtisses au gaz acétylène.

Les dépendances comprennent de grandes granges, un poulailler, une buanderie et un atelier dans lequel on trouve tous les outils du charpentier, du forgeron et du plombier.

Externat de John Smith.

M. P. H. Gentleman dirige cette école depuis que la vacance d'été est terminée. Mme Gentleman est directrice, elle soigne les malades de la réserve et prépare les repas du midi des élèves à la classe.

Tous les enfants qui fréquentent cette école habitent la réserve. L'assistance est bonne et les enfants réussissent bien dans leurs études. Cette école a un effet bienfaisant sur les sauvages de la réserve.

Bon nombre d'anciens élèves du collège Emmanuel et des écoles industrielles de Régina et de Battleford sont établis ici, et en conséquence on s'occupe plus de l'instruction des enfants sur cette réserve, que le font d'habitude les parents païens et sans instruction.

Externat de James Smith, nord.

M. Henry W. Shaw dirige cette école, il est en fonction depuis le mois de novembre. Mme Shaw en est la directrice. On donne le repas du midi aux élèves. Les élèves qui fréquentent cette école habitent la partie nord de la réserve. L'assistance est assez bonne, mais très irrégulière. Ceci est dû à l'absence des parents qui quittent la réserve avec leurs enfants pour faire la pêche, la chasse ou chercher des racines de senéga.

Externat de James Smith, sud.

Cette école a été réouverte au mois de décembre, après avoir été fermé pendant dix-huit mois. On a engagé M. et Mme Lowe comme instituteur et directrice respectivement. Les élèves qui fréquentent cette école habitent la partie sud de la réserve. Jusqu'à présent l'assistance a été excellente, et très encourageante pour l'instituteur.

Observations générales.

Il est presque inutile de dire que l'instruction a un effet remarquable sur les manières et le mode de vie des sauvages. Lorsque les jeunes gens quittent la classe ils demandent qu'on les fournisse de chevaux et d'instruments aratoires, et bon nombre d'eux vivent à l'aise en se livrant à la culture. Il faut aussi remarquer les grandes améliorations apportées dans les maisons par les anciennes élèves.

On ne peut pas trop louanger ceux qui se dévouent pendant des années à l'instruction et à l'évangilisation des sauvages pour en faire des citoyens paisibles et soumis aux lois du Canada.

Agence de la Montagne-de-l'Orignal.

Nombre d'enfants en âge d'aller à la classe	36
Nombre d'élèves inscrits aux externats	25
Assistance moyenne	12
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle	1

M. T. Cory, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Depuis mon dernier rapport on a changé complètement le personnel de l'école qui est maintenant dirigée par Mlle S. J. Porter. Elle s'occupe surtout des matières ordinaires du cours des études. On donne un repas chaud aux élèves le midi. Le jardin de l'école a été un succès, on y a récolté quantité de légumes et de fleurs. Les anciens élèves, qui ont reçu des secours, semblent se bien tirer d'affaire dans la culture. Cette école a un effet des plus bienfaisants sur les habitants de la réserve.

Agence du Lac-à-l'Oignon.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	276
Nombre d'élèves inscrits au pension. du Lac-à-l'Oignon (E.d'A.)	15
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-à-l'Oignon (C.R.)	44
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Battleford.	1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de St-Joseph. . . .	1

M. W. Sibbald, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Il y a deux pensionnats dans cette agence, l'un sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, l'autre sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Pensionnat (C.R.) du Lac-à-l'Oignon.

Le pensionnat catholique est dirigé par le révérend père Cunningham, et les sœurs de l'Assomption y font la classe. Il y a deux salles de classe, une pour les cours avancés et l'autre pour les cours inférieurs. Les enfants font d'assez bons progrès dans leurs études. Comme preuve que les enfants sont heureux et contents de leur sort, je dirai que nul d'entre eux ont essayé de se sauver de l'institution. Ils sont bien habillés et toujours très propres.

Dans son rapport sur cette école, le directeur fait remarquer qu'on donne des leçons de mandoline et de piano à plusieurs des jeunes filles. On leur enseigne aussi la couture et l'art ménager. Les garçons suivent des cours pratiques d'agriculture.

Pensionnat anglican du Lac-à-l'Oignon.

Le révérend J. R. Matheson, fait le rapport suivant: "Les élèves ont fait de grands progrès l'an dernier, particulièrement en chant et en anglais. On donne des cours de menuiserie et de jardinage aux garçons; les filles apprennent à coudre et à faire les travaux de la maison. On a fait plusieurs améliorations nécessaires au cours de l'année et maintenant les bâtisses sont en bon état."

AGENCE DE PELLY.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	149
Nombre d'élèves inscrits aux externats.	29
Assistance moyenne aux externats.	16
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Keeseekouse.	26
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Crowstand.	46
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Birtle.	16

M. G. W. Blewett, l'agent, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Pensionnat de Crowstand.

Ce pensionnat est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. Il est situé à environ trois milles de la ville de Kamsack et à dix milles des quartiers généraux de l'agence. Il y a une jolie ferme qui dépend de l'école et les garçons y apprennent la

culture pratique et l'élevage. On a obtenu des prix rémunérateurs pour les produits de la ferme et les bestiaux, et ceci contribue beaucoup à maintenir les finances de l'école sur une base solide.

Les élèves réussissent bien dans leurs études, et tous reçoivent une éducation qui leur sera d'une grande utilité plus tard. On enseigne aux jeunes filles à faire les travaux de la maison, ce qui leur permettra d'être de bonnes ménagères lorsqu'elles retourneront chez elles.

Pensionnat de St-Philippe.

Cette école est située sur la partie est de la réserve Keeseekouse, à environ six milles des bureaux de l'agence. Elle est fermée depuis le mois de septembre.

Externat de Rivière-de-la-Vallée.

Cette école est construite sur un joli emplacement, à environ un mille de la station de Strevel sur le Canadian-Northern, et est situé à un endroit central. L'institutrice Annie Clair Rattlesnake, est une jeune fille sauvage graduée du pensionnat de Birtle. On a fait de grands progrès à cette école. L'institutrice prend soin des enfants dont les parents vont faire la chasse, et ainsi l'assistance est excellente. L'école est toujours propre et bien tenue, les élèves sont habillés proprement, et l'institutrice voit à ce qu'ils se lavent la figure et les mains et se brossent les cheveux avant d'entrer dans la classe. Cette école n'est pas confessionnelle.

Pensionnat de la Clef.

Cette école est bies située, au centre de la réserve de la Clef. Elle a été bien préparée pour l'hiver et est fort confortable. L'instituteur, M. Markham, continue d'affirmer les bons résultats de son enseignement. Il visite les domiciles des élèves et insiste auprès des parents sur l'assiduité des enfants à l'école; il a réussi à obtenir une bonne moyenne d'assistance.

L'établissement est dirigée par l'Eglise d'Angleterre.

AGENCE DE QU'APPELLE.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	183
Assistance à l'école industrielle de Qu'Appelle	80
Assistance au pensionnat des Buttes-la-Lime	12

L'agent, M. H. Nichol, fait comme suit rapport sur l'enseignement dans l'agence:—

Il n'y a pas d'école dans les limites de l'agence. Les sauvages envoient leurs enfants à l'école industrielle de Qu'Appelle, à Lebert, et au pensionnat des Buttes-la-Lime, à Buttes-la-Lime.

Par suite du changement de la discipline scolaire à la vie libre de la réserve, il est parfois difficile d'établir les anciens élèves. Toutefois, ceux qui s'occupent d'agriculture ont fait de bons progrès depuis quelques années. Les anciens élèves font la moitié de toute l'agriculture de l'agence, et ont certainement la meilleure exploitation.

On remarque, comme conséquence de l'éducation, un perfectionnement prononcé dans la vie de la réserve. Chez les sauvages, les aînés suivent presque inconsciemment le bon exemple des anciens élèves.

Dans son rapport sur l'école industrielle de Qu'Appelle, le révérend J. Hugonard, principal, dit: " L'industrie maîtresse enseigné à cette école est l'agriculture, mais quelques-uns des garçonnets étudient aussi la menuiserie et la peinture. Au cours de l'année dernière, l'assistance a été très nombreuse, et le progrès de tous les élèves a été des plus satisfaisants.

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	160
Inscription à l'externat	18
Assistance moyenne	8
Assistance au pensionnat de Muscowequan	51
Assistance au pensionnat de Gordon	30
Assistance à l'école industrielle de Qu'Appelle	20

M. W. Murrison, l'agent, donne le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Pensionnat de Muscowequan.

Cette école est située sur la façade nord de la réserve Muscowequan; elle est dirigée par l'Eglise catholique romaine.

Le logement est chauffé à la vapeur, éclairé à l'acétylène et bien aéré. L'assainissement et l'égouttage sont excellents. L'école est aussi convenablement protégée contre le feu. On a construit plusieurs dépendances au cours de l'année dernière.

Le jardin de l'école donne un rendement suffisant en légumes. La ferme fournit toutes les céréales nécessaires.

On a d'excellentes installations pour l'enseignement de l'agriculture. Les élèves aînés passent une moitié de la journée en classe et l'autre moitié sur la ferme, ou à des travaux domestiques.

Le directeur, le révérend A. J. A. Dugas, O.M.I., fait rapport:—

On enseigne aux garçonnets l'agriculture et le soin des bestiaux, et aux filles les soins domestiques et la laiterie.

Anciens élèves.

Un certain nombre d'entre eux habitent la réserve de Muscowequan et font des progrès satisfaisants comme cultivateurs. J'entrevois pour l'avenir un succès plus durable. On remarque la construction de meilleures habitations et le perfectionnement des travaux domestiques.

Pensionnat Gordon.

Cette école est située sur la réserve Gordon; elle est dirigée par le révérend H. W. Atwater, assisté de ses deux filles, qui agissent comme directrice et comme institutrice respectivement.

M. Atwater et l'une de ses filles sont tous deux instituteurs d'expérience et obtiennent des résultats excellents dans cette école. Il est surtout consolant de constater la rapidité avec laquelle les élèves apprennent l'anglais.

Dans la dernière saison, le jardin a procuré une abondante récolte de légumes. De plus, quinze acres ont été semées d'orge et d'avoine comme fourrage.

Anciens élèves.

Les bienfaits de l'éducation sont très remarquables chez les anciens élèves qui habitent la réserve Gordon. Les filles, surtout, démontrent dans leurs foyers les bienfaits de l'instruction acquise à l'école.

Externat de l'Etoile-du-Jour.

Cet établissement est très confortable. L'instituteur a aussi un cottage de quatre pièces. Les sauvages de la réserve s'intéressent beaucoup à l'école, et l'assiduité est excellente. Un repas du midi est donné aux élèves. L'an dernier, le pardin scolaire a donné une bonne récolte de pommes de terre.

Le nouvel instituteur, M. H. G. Montgomery, est très énergique et fait d'excellente besogne.

Anciens élèves.

Presque tous les anciens élèves s'adonnent à l'agriculture et font de bons progrès. Leurs habitations sont propres et ils les embellissent selon leurs moyens. L'école du Lac-La-Pêche n'a pas été ouverte cette année.

ALBERTA.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	119
Inscription au pensionnat catholique du Pied-de-Corbeau	40
Inscription au pensionnat anglican du Vieux-Soleil	38
Inscription à l'école industrielle de Saint-Joseph	5

L'agent, M. J. H. Gooderham, fait rapport comme suit sur les écoles de son agence:—

Pensionnat du Vieux-Soleil.

Cette école est dirigée par l'Eglise d'Angleterre.

On a construit un nouvel édifice l'an dernier. Le corps principal de ce logis mesure 73 x 54 pieds; il a deux étages, et deux ailes d'un étage mesurant chacune 33 x 26 pieds. Il est à un mille au sud de Gleichen et se voit facilement de la ligne maîtresse du Pacifique-Canadien. En plus du corps de logis, il y a une buanderie, des étables et des hangars.

Les terrains et terres à culture comprennent un quart de section. On a semé quatre acres en avoine au cours de la saison dernière, ainsi qu'une bonne quantité de pommes de terre et de légumes; on a labouré 24 acres de terre neuve, qui est prête aux ensemencements de cette année.

Dans un rapport qu'il soumet au département, le directeur, le rév. M. C. Gandier, dit que les fillettes reçoivent une instruction particulière en couture et en soins domestiques, et les garçonnets apprennent l'agriculture. Il ajoute que les anciens élèves font bon emploi de leur éducation.

Pensionnat du Pied-de-Corbeau

Cette école est dirigée par l'église catholique romaine. Le nouvel édifice en construction est situé à un demi-mille à l'ouest de Cluny. On a accordé un quart de section à l'église pour fins d'enseignement. On a déjà labouré la terre en vue des récoltes de la saison prochaine, et on aura tout prochainement un excellent jardin.

On enseigne la couture et l'art ménager aux fillettes, et l'agriculture, le jardinage et les soins des bestiaux aux garçonnets.

Les religieuses en charge et le prêtre dirigeant donnent tous leurs soins au bien-être de leurs élèves.

Remarques générales.

L'éducation commence à démontrer son influence sur la vie de la réserve. Plusieurs des anciens élèves prouvent les bons résultats de leur instruction par leur agriculture réussie. Leurs maisons sont bien tenues et les environs sont en bon état. Les habitations sont, aussi, confortablement meublées. En plus des cultivateurs, plusieurs ont des bestiaux et des chevaux, et tous vivent bien.

AGENCE DU SANG.

Nombre d'enfants d'âge scolaire..	219
Inscription au pensionnat catholique du Sang..	50
Inscription au pensionnat anglican du Sang..	47
Inscription à l'école industrielle Saint-Joseph..	16

M. W. J. Dilworth, l'agent, fait comme suit rapport sur l'enseignement de son agence:—

Pensionnat anglican Saint-Paul.

Le directeur de cette école est le rév. S. Middleton, assisté d'un personnel capable.

En plus du cours régulier d'études, on instruit particulièrement les fillettes sur l'art ménager, et l'on donne aux garçonnets des instructions pratiques sur l'agriculture, le jardinage et le soin des bestiaux.

Dans son rapport sur son école, le directeur dit qu'on donne une attention particulière à l'agriculture. Il dit aussi que le corps des cadets, commandé par un ancien élève, s'est fait une bonne réputation.

Pensionnat catholique du Sang.

Cette école est située sur la réserve du Sang, près de Standoff. Le directeur est le Père Raoux, assisté d'un personnel de religieuses capables.

L'enseignement donné dans cette école est exemplaire. Je crois que le meilleur travail fait par cette institution est la formation des élèves en hommes et en femmes polis et affables, sains de corps et d'esprit.

Vu la pauvreté du sol dans le voisinage de l'école, il est impossible d'entreprendre la moindre culture.

Le directeur fait rapport: "Les études ordinaires recommandées par le département sont enseignées aux élèves. Les garçonnets font beaucoup de travail autour des constructions, et les filles apprennent les travaux du ménage. Plusieurs de nos plus vieux élèves ont été transférés à l'école industrielle de Saint-Joseph.

Remarques générales.

Les anciennes élèves sont bonnes ménagères et tiennent leurs maisons proprement et coquettement. Le plus souvent les anciens élèves sont industrieux et font l'orgueil de leurs parents et de leurs instituteurs. Il est à remarquer que ces anciens élèves qui ont des enfants s'inquiètent beaucoup de leur donner tous les avantages possibles. On voit partout l'ample récompense des efforts tentés pour l'éducation des sauvages.

AGENCE D'EDMONTON.

Nombre d'enfants d'âge scolaire..	105
Inscription au pensionnat Saint-Albert..	87
Inscription au pensionnat Peau-d'Hermine..	6
Inscription à l'école industrielle de Daim-Rouge..	17
Inscription à l'école industrielle Saint-Joseph..	4

L'agent des sauvages, M. G. H. Race, fait comme suit rapport sur l'enseignement de son agence:—

Il y a une école dans cette agence, le pensionnat de Saint-Albert sous les auspices de l'Eglise catholique romaine et dirigée par les Sœurs Grises, assistées de M. Viran.

Le logement est vaste et fort convenable, et est administré d'une façon exceptionnelle.

Les élèves sont disposées à apprendre et font de beaux progrès dans leurs études.

La révérende sœur M. A. Leduc fait rapport: "Une classe de quinze fillettes a fait de bons progrès dans l'étude de la mandoline, et vingt garçonnets ont appris à jouer les différents instruments de la fanfare. On enseigne l'agriculture, la menuiserie et la cordonnerie aux garçonnets. Les fillettes apprennent l'art ménager."

Remarques générales.

L'influence de l'éducation est toujours rapportée à la réserve, et produit un effet des plus bienfaisants sur la vie des sauvages. Les garçonnets qui ont été diplômés à l'école industrielle Dunbow conduisent leurs transactions d'affaires d'une façon très capable. On remarque d'année en année les avantages et les bienfaits de l'éducation.

AGENCE HOBBEMA.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	174
Assistance moyenne à l'externat	12
Inscription à l'école industrielle Peau-d'Hermine	50

L'agent des sauvages, M. J. Butlin, fait rapport comme suit sur l'enseignement de son agence:—

Pensionnat de Peau-d'Hermine.

L'institution est située sur la réserve de Peau-d'Hermine, à un mille environ de l'embranchement Hobbema.

Elle est dirigée par les sœurs de l'Assomption; le père Dauphin, O.M.I., en est le directeur.

L'édifice est en bois avec fondation en ciment; il est chauffé à la vapeur. La protection contre le feu est fort suffisante, et l'exercice d'incendie est fait avec soin.

Il y a première et seconde divisions sous la direction d'institutrices différentes, et les progrès des classes, l'an dernier, ont été fort satisfaisants. En plus du cours régulier d'études, on enseigne l'hygiène, la gymnastique, la musique instrumentale et vocale, l'art ménager, la couture, le tricotage et le jardinage.

Quelques anciens élèves de cette école font des progrès remarquables.

Externat Samson.

Cette école est située dans la réserve Samson; la mission méthodiste la dirige.

L'édifice est confortable et bien aménagé.

L'institutrice, Mlle Aylwin, s'intéresse à son travail et, en plus du cours régulier, enseigne la couture et le tricotage aux fillettes. Pendant l'année, on a confectionné divers vêtements avec les tissus fournis par le département.

Les élèves font de bons progrès. On les voiture à l'école et à domicile, et on leur donne le goûter de midi.

AGENCE DES PIÉGÂNES.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	89
Inscription au pensionnat anglican des Piégânes	28
Inscription au pensionnat catholique des Piégânes	21
Inscription à l'école industrielle Saint-Joseph	1

M. H. A. Gunn, l'agent, fait rapport comme suit sur les écoles de son agence:—

Pensionnat anglican des Piéganes.

Le personnel comprend le Rév. W. R. Haynes, directeur intérimaire, un sous-directeur, un instituteur, une directrice, une directrice des fillettes et une cuisinière. Cet exécutif a rétabli l'efficacité de l'école et en a fait une institution fort utile.

Le progrès des élèves est satisfaisant quant aux matières recommandées par le département. On enseigne aussi aux garçonnets l'agriculture, le jardinage et le soin des bestiaux. On donne aux fillettes des leçons de cuisine, de blanchissage, de confection. Les enfants sont tous vêtus confortablement et ont bonne santé. Le traitement à la tuberculine, administré à certains élèves par le docteur Gillespie, officier de santé a prouvé sa grande efficacité.

Les édifices scolaires sont en bon état, bien chauffés, éclairés et aérés.

Le directeur dit dans son rapport que l'assistance a été très régulière pendant l'année dernière. Il ajoute qu'une récolte abondante a été donnée par la ferme et le jardin scolaires.

Pensionnat catholique des Piéganes.

Le Père Riou, directeur, est aidé d'un personnel comprenant la sœur supérieure, deux religieuses pour les garçonnets, deux pour les fillettes et une institutrice.

On fait de bons progrès dans toutes les matières. On enseigne l'agriculture aux garçonnets, et les soins du ménage aux fillettes. Tous les élèves sont bien vêtus, propres et contents.

L'institution a été quelque peu retardée par l'encombremeent, mais on peut s'attendre à d'excellents progrès, puisque ce mal passager doit être prochainement atténué.

Remarques générales.

L'éducation fait certainement beaucoup pour stimuler et relever la vie de réserve. Les anciens élèves s'intéressent à avoir de bons logements et deviennent maîtres cultivateurs.

AGENCE DU LAC-LA-SELLE.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	150
Inscription à l'externat	40
Inscription à l'école industrielle du Daim-Rouge	36
Inscription au pensionnat de la Plume-Bleue	47

M. Charles Hughes, agent des sauvages, fait comme suit rapport sur l'enseignement dans sa réserve:—

Pensionnat de la Plume-Bleue.

L'école est sur la façade ouest de la réserve du Lac-la-Selle. Elle est dirigée sous les auspices de l'église catholique romaine, par le Père Husson, assisté du Père Balter et d'un personnel de religieuses.

Les classes, dortoirs et réfectoires sont bien aérés et fort bien tenus.

L'administration est excellente et la discipline efficace.

Le directeur rapporte: "Tous les élèves ont fait des progrès satisfaisants en classe. On enseigne l'agriculture aux garçonnets et l'art ménager aux fillettes. Les anciens élèves de l'école se conduisent fort bien."

Externat du Lac-la-Selle.

Cette école est située à peu près au centre de la réserve. On l'a fermée pendant quelque temps par suite de la faible assistance.

Externat du Lac-au-Bon-Poisson.

Cette école est située sur la façade est de la réserve du lac au Bon-Poisson. Mme Watters la dirige, sous les auspices de l'église méthodiste.

On a placé de nouveaux pupitres dans la classe et construit un nouveau logement pour l'instituteur. On donne un goûter chaud aux élèves à midi.

On peut prévoir d'excellents progrès dans cette école.

AGENCE DE SARCIS.

Nombre d'enfants d'âge scolaire..	40
Inscription au pensionnat de Sarcis..	16

M. T. J. Fleetham, agent des sauvages, fait comme suit rapport sur l'enseignement dans sa réserve:—

Pensionnat de Sarcis.

Il est dirigé par l'Eglise anglicane, sous la direction du vén. archdeacon J. W. Tims, assisté de M. S. Tims, sous-directeur; Mlle Tims, institutrice; Mme Dean, directrice, et Mlle Quigley, cuisinière.

Le nouveau bâtiment sera bientôt terminé et l'on peut s'attendre à de bons succès dans cette école. Les élèves manifestent une connaissance très perfectionnée de l'anglais.

Dans son rapport sur le travail scolaire, le directeur, le vén. archdeacon J. W. Tims, parle tout particulièrement de l'enseignement professionnel donné aux enfants. On enseigne l'art ménager aux fillettes, et, aux garçons, le jardinage et le soin pratique des bestiaux.

Anciens élèves.

Vingt-neuf anciens élèves habitent la réserve; tous sont prospères. On a fourni des instruments aratoires à quelques-uns des jeunes gens qui gagnent avantageusement leur vie.

L'éducation donne la propreté aux sauvages et facilite leur civilisation.

TRAITÉ N° 8.

District du docteur W. B. L. Donald:—

Inscription au pensionnat catholique du Petit-lac-de-l'Esclave..	18
Inscription au pensionnat anglican du Petit-lac-de-l'Esclave....	7
Inscription au pensionnat de Saint-Bruno..................	35
Inscription au pensionnat catholique du Lac-à-l'Esturgeon.....	28
Inscription au pensionnat anglican du Lac-au-Poisson-Blanc..	11
Inscription au pensionnat catholique de Wabiskaw...........	24
Inscription au pensionnat anglican de Wabiskaw.............	12
Inscription au pensionnat du Fort-Vermillon...............	13

District de l'inspecteur H. A. Conroy:—

Inscription au pensionnat du Fort-Chipewyan...............	70
Inscription au pensionnat du Fort-Résolution................	70
Inscription au pensionnat de la Rivière-au-Foin.............	25
Inscription à la Mission de la Providence..................	45

Le vaste district régi par le traité n° 8 comprend trois agences: (1) celle du Petit-lac-de-l'Esclave, dont le docteur W. B. L. Donald est agent; (2) celle du Fort-Simpson, ayant M. T. W. Harris comme agent; et (3) celle du Fort-Smith, dirigé par

l'agent A. J. Bell. Les rapports de ces trois agents et de l'inspecteur H. A. Conroy parlent de l'enseignement dans cette vaste superficie.

AGENCE DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE.

Le docteur W. B. L. Donald, agent, fait rapport comme suit:—

Les pensionnats Saint-Bernard et Saint-Bruno.

Le pensionnat Saint-Bernard est situé dans la ville de Grouard. On enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la grammaire et la géographie aux enfants. Les filles reçoivent aussi l'enseignement en couture et en cuisine. Les élèves reçoivent une instruction pratique à la ferme et au jardin.

L'école Saint-Bruno, sur les bords du Petit-lac-de-l'Esclave, a été ouverte le 1er septembre 1913. C'est une construction en charpente, bien aérée. On cultivera un jardin l'an prochain. On prévoit de bons résultats dans cette école.

Ces deux écoles sont sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

Ecole de la Mission Saint-Pierre.

Elle est dirigée par M. Kent et des directrices, sous les auspices de l'Eglise anglicane. L'édifice est bien éclairé et chauffé.

En plus des matières régulières, on enseigne aux fillettes la couture et les travaux de ménage, et aux garçons le jardinage et le soin des bestiaux.

Mission Saint-François-Xavier, lac à l'Esturgeon.

Cette école, placée sous les auspices de l'Eglise catholique, est située sur les bords du lac à l'Esturgeon. L'égouttage est excellent et l'on obtient un bon approvisionnement d'eau dans le lac.

Il y a ici une ferme de 30 acres où les élèves reçoivent un enseignement pratique en agriculture.

On suit le programme régulier dans les classes.

Pensionnat de la Mission Saint-André, lac du Poisson-Blanc.

C'est une école anglicane située sur les bords du lac du Poisson-Blanc, dans lequel on puise un abondant approvisionnement d'eau.

Le bâtiment, à deux étages, mesure 20 x 24 pieds, avec une aile de 16 x 14. Il y a aussi des magasins, des boutiques de charpentier et des étables. En plus des études régulières, les fillettes apprennent les soins du ménage et la couture; on enseigne aux garçonnets le soin des bestiaux.

M. D. C. White est l'instituteur, et Mme White agit comme directrice.

Pensionnat de la Mission Saint-Jean, Wabiskaw.

Cette école anglicane est dirigée par Mlle Sturt, qui s'intéresse beaucoup à son travail et qui obtient d'excellents résultats.

Le bâtiment a un étage et demi et deux ailes. La classe est dans un construction séparée.

On enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie et l'épellation aux élèves. On enseigne aussi le jardinage aux garçonnets, et les soins du ménage et la couture aux fillettes.

On s'approvisionne d'eau dans le lac Wabiskaw.



Exposition provinciale, New-Westminster, C.-B., 1913.

Pensionnat catholique Saint-Martin, Wabiskaw.

Le bâtiment actuel, construit dans le cours de l'hiver, a trois étages et mesure 42 x 32 pieds; il y a une aile de 24 x 30 pieds. La sœur Catherine et ses aides enseignent le cours régulier aux enfants, et les instruisent aussi en couture et en jardinage.

Pensionnat catholique Saint-Henri, Vermillon.

Cette école est située sur les bords de la rivière La-Paix, à Vermillon. Mgr Jousard en est le directeur; il est assisté des Sœurs de la Providence.

Le bâtiment est en planches, mesurant 80 x 35 pieds; une ferme de 60 acres l'entoure et les garçonnets y acquièrent l'enseignement agricole pratique. On enseigne la couture et l'art ménager aux fillettes.

La rivière La-Paix procure une eau abondante.

Ecole de la mission Christ Church, Shaftesbury.

L'église anglicane dirige cette école, située à Shaftesbury, à vingt milles de la traverse de la rivière La-Paix.

Mlle Millen enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la grammaire et la géographie. Mme Holmes enseigne la couture et l'art ménager.

Les garçonnets reçoivent l'enseignement agricole pratique sur la ferme voisine de l'école.

AGENCE DE FORT-SIMPSON.

L'agent des sauvages, M. T. W. Harris, fait rapport comme suit:—

Le pensionnat catholique du Fort-Providence, rivière Mackenzie, est la seule maison d'éducation de l'agence. Le bâtiment est assez vaste, ayant deux salles de classe spacieuses, et trois dortoirs. Toutes les pièces sont d'une propreté scrupuleuse.

La protection contre le feu est amplement suffisante. La rivière Mackenzie donne un abondant service d'eau.

Les élèves sont divisés en quatre degrés dans leur travail scolaire, et il me fait plaisir de dire que le programme recommandé pour les écoles des sauvages est fidèlement suivi. Tous les élèves participent, selon leurs aptitudes, aux travaux de ferme et le jardinage, et les filles sont spécialement instruites en couture et en cuisine. Les plus âgées font des mocassins, des gants, etc., avec des peaux d'orignal et de daim, ouvrées en soie. On vend rapidement ces objets aux visiteurs de passage au Fort-Providence dans l'été. J'ai eu le plaisir d'assister à la séance annuelle, et si les exercices et les déclamations étaient bien faits, la musique vocale mérite une mention particulière. On parle français et anglais dans les récréations, la préférence étant donnée à l'anglais.

Il est impossible de trop reconnaître le dévouement et les soins des religieuses et des missionnaires qui ont charge de l'enseignement dans ce territoire.

Anciens élèves.

Les anciens élèves de cette institution ont fort bien réussi. Quatre ont embrassé la vie religieuse. Six administrent des postes de la compagnie de la baie d'Hudson, et quatre autres sont à l'emploi de la compagnie North Trading. Six sont employés comme interprètes. Quinze des filles sont mariées avec des hommes qui occupent de bonnes positions.

AGENCE DU FORT-SMITH.

L'agent des sauvages, M. A. J. Bell, fait comme suit rapport sur l'enseignement dans sa réserve:

Pensionnat de Fort-Chipewyan.

Cette école est situé au Fort-Chipewyan, lac Athabaska, Alberta, et est placée sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. L'établissement est assez heureux d'avoir les services de sœur Lafferty, infirmière diplômée.

Les bâtiments sont commodes et tenus dans un état parfait. Des échelles de sauvetage, des pompes aspirantes et des tuyaux procurent la protection nécessaire contre l'incendie. Une bonne ferme et un bon jardin entourent l'école.

Les élèves font des progrès satisfaisants et parlent bien le français et l'anglais. Ils obtiennent des leçons pratiques en agriculture. Les enfants se sont tous bien acquittés de leur tâche au concert du jour de l'an.

Les sauvages de la région s'inquiètent beaucoup de faire instruire leurs enfants, et l'école fait un excellent travail dans ce sens.

Pensionnat catholique de Fort-Résolution.

Cette école est située au Fort-Résolution, Grand-lac-de l'Esclave; les Sœurs Grises la dirigent, la révérende sœur McQuillan agissant comme directrice.

Les bâtiments sont vastes et sont bien protégés contre le feu. Il y a aussi une ferme et un jardin de bonne ordonnance où les élèves travaillent fréquemment.

Les élèves parlent français et assez bien l'anglais. Dans toutes mes visites à l'école, j'ai constaté qu'on avait fait des progrès satisfaisants. Les garçonnets connaissaient bien le calcul mental, surtout, et la couture et la broderie des fillettes étaient excellentes. On remarque un jardin de fleurs habilement disposé.

Pensionnat de la Rivière-au-Foin.

Cette école, placée sous les auspices de l'Eglise anglicane, est située à la rivière au Foin, Grand-Lac-de-l'Esclave. Le révérend A. J. Vale en est le directeur; un personnel capable le seconde.

Les bâtiments seront tout prochainement perfectionnés. La protection contre le feu est parfaite.

La plupart des élèves viennent du Mackenzie supérieur, bien que quelques-uns viennent du Fort-MacPherson. Tous les enfants semblent robustes et heureux, et font de bons progrès. Une excellente ferme est reliée à l'école. Lors de ma visite en juillet, un joli jardin débordait de fleurs.

Anciens élèves.

J'emploie deux anciens élèves de cette école; ils se montrent diligents et intelligents. J'ose espérer que dans un avenir rapproché plusieurs des anciens élèves seront capables d'accepter les positions qui leur sont ouvertes à la compagnie de la baie d'Hudson et aux autres compagnies.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR H. A. CONROY.

Pensionnat des Saints-Anges, Fort-Chipewyan.

Cette école est admirablement assise à l'ouest du lac Athabaska. Les matières enseignées comportent le programme ordinaire: lecture, écriture, composition, grammaire, géographie, épellation, etc. Les enfants paraissent à la fois intelligents et industrieux; ils font d'excellents progrès, surtout en lecture et en écriture. Je crois qu'à tout prendre les enfants apprennent mieux l'anglais que par le passé. Le travail de classe suit de près les règlements imposés par le département; on peut dire ceci de toutes les écoles du district régi par le traité n° 8. Les fillettes apprennent la couture et la cuisine; les garçons étudient le jardinage et la grosse charpente. Sœur Lafferty me dit que les fillettes alternent dans les travaux de ménage; elles acquièrent ainsi une

expérience pratique qui leur vaut beaucoup après leur sortie. La santé et l'hygiène sont bonnes. Ce qui m'a plu davantage, toutefois, c'est la protection contre le feu. Des extincteurs chimiques, seaux et échelles sont aux endroits les plus accessibles, et des échelles de sauvetage permettent l'évacuation facile dans toute partie des bâtiments en cas d'urgence.

Pensionnat Résolution, Grand-Lac-de-l'Esclave.

Je crois que cette école est l'une des meilleures de mon district. Elle occupe un site admirable, rive sud du lac; vue de loin, elle surprend le voyageur à penser qu'il a atteint la civilisation—à huit cent milles au nord d'Edmonton.

Les bâtiments sont construits avec le bois débardé et scié dans le district. Il y aura place pour 80 ou 90 élèves, une fois l'aile nouvelle terminée. On suit en classe les règlements du département, et on observe ici les mêmes progrès qu'à Chipewyan. J'ai été surpris des progrès faits en anglais. Sœur McQuillan est certainement une excellente institutrice, et les élèves avancent très bien sous sa direction. L'égouttage est facile et bien surveillé. Bien que le milieu soit sain, j'attribue une forte proportion de la bonne santé à l'excellente administration. Le jardin est de bon rapport; et j'y ai vu de fortes récoltes de pommes de terre et de légumes.

Pensionnat du Fort-Providence, rivière Mackenzie.

Fort-Providence est à quelque 80 milles au nord de la rivière au Foin; c'est un des postes importants du nord. Il longe la rivière Mackenzie. La mission possède un bon troupeau et cultive plusieurs acres. Lors de mon passage, le jardin était l'un des meilleurs que j'eusse vus. Il fournit tous les légumes de l'institution. Les garçonnets apprennent le jardinage, ce qui leur vaut autant que toute autre chose. Ils s'occupent autour de la mission et font de la grosse charpente, dont la connaissance leur est plus tard fort utile. Je crois que pour la plupart ils aiment ce travail.

Il y a place pour 80 ou 90 élèves. On observe les règlements du département en classe; les fillettes apprennent les soins du ménage. L'enseignement le plus difficile est probablement, pour l'instituteur, d'inculquer aux élèves des notions d'industrie. On apprend toutefois que lorsque les élèves commencent à s'y intéresser, ils avancent rapidement et prennent vite l'habitude de l'étude. On donne chaque jour une demi-heure d'instruction religieuse. Le docteur McDonald me dit que la santé est bonne en général.

Pensionnat de la Rivière-au-Foin.

L'Eglise anglicane dirige cette école, construite sur les bords de la rivière au Foin, à un mille du lac, environ, où elle est protégée contre les grands vents. Les bâtiments ne sont pas conformes aux exigences du département, mais on doit reconstruire et fortement agrandir cet été. Les enfants semblent contents, et paraissent propres; ils ont, je crois, bonne santé. J'ignore qu'il y ait eu plus d'un décès ici depuis des années. Le travail de classe est conforme aux règlements. Les matières ordinaires sont enseignées; les garçonnets reçoivent une instruction pratique sur les connaissances usuelles qui leur seront plus tard utiles, et les fillettes apprennent la couture et l'art ménager en même temps qu'elles reçoivent une bonne idée de la nécessité d'être propres. Bien qu'elle soit quelque peu arrêtée par le manque d'espace, l'école fait d'excellent travail; elle devrait être l'une des meilleures institutions, après la construction des nouveaux bâtiments. A tout prendre dans un district si septentrional, je crois que toutes les écoles du traité n° 8 font honneur au département et aux personnes qui donnent leur vie à l'enseignement des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE BABINE.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	384
Inscription aux externats	315
Assistance moyenne	129
Inscription à Port-Simpson	1
Inscription à Coqualeetza	5
Inscription au refuge Crosby, pour les fillettes	3

M. R. E. Loring, agent des souvages, donne le rapport suivant sur les écoles de son agences:—

Ecole de Kitselas (New-Town).

Cette école est dans le village de New-Town, rive droite de la Skeena, à quatre milles environ du cañon Kitselas. Elle donne de bons résultats par le travail de l'instituteur, M. Louis Edgar. Elle a reçu le fourniment nécessaire.

Ecole de Meanskinisht.

Elle est au centre du village, et dirigée par Mlle K. E. Tomlinson. Les progrès y sont satisfaisants, et l'on remarque l'influence bienfaisante qu'elle exerce.

Ecole de Kitwanga.

Cette école, établie dans le village, fait de bons progrès. L'institutrice est Mlle Florence B. Kemp. L'instruction est excellente, l'assistance nombreuse et assidue, et les résultats fort satisfaisants.

Ecole d'Andimaul.

Etablie au centre du village, cette école est d'ordinaire bien suivie. Les institutrices actuelles sont Mlles Halpenny et Hed; on prévoit d'excellents résultats de leur administration.

Ecole de Kitségukla.

Cette école est située au centre du village de New-Kitségukla. Mlle Susan J. Edgard est l'institutrice. L'assistance s'est augmentée depuis que les enfants d'âge scolaire du vieux village fréquentent l'institution.

Ecole de Hazelton.

L'école est établie à la frontière nord de l'emplacement citadin de Hazelton. L'institutrice est Mlle E. J. Soal. L'assistance y est ordinairement bonne. L'instruction est des meilleures et les résultats sont satisfaisants.

Ecole de Glen-Vowell.

Cette école est dirigée par l'Armée du Salut, sous le professorat de Mlle Agnès Law. Les progrès y sont constants et les résultats très encourageants.

Ecole de Kispiax.

Cette école est très grande et bien située. Il y a assez de terrain autour pour un jardin et un terrain de jeu à l'usage des élèves. L'institutrice, Mlle A. L. Fakely, mérite beaucoup par l'intérêt qu'elle donne à son travail

Ecole de Kisgegas.

Cette école est la plus septentrionale de l'agence et termine la liste des externats du district de Skeena. M. Joshua Harvey, l'instituteur—un aborigène—est exceptionnellement actif et intelligent. L'école est située au centre du village. L'instituteur, aidé de sa femme, fait de bons progrès. On enseigne l'art ménager aux fillettes.

Ecole du Rocher-Déboulé.

Cette école est située dans la réserve Tsitsk, rivière Bulkley, à quatre milles environ au sud de Hazelton. Elle a été fermée pendant la meilleure partie de l'année par suite de l'absence d'une institutrice. M. Joseph Browning l'a réouverte en janvier; on prévoit de bons résultats de sa direction.

Ecole de Fort-Babine.

Cette école a été ouverte en septembre 1913. M. Joseph Morrissey, l'instituteur, est un homme très capable. L'assistance a été régulière depuis l'ouverture. D'après les progrès actuels, on croit que l'école aura de bons résultats.

AGENCE DE BELLA-COOLA.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	319
Inscription	231
Assistance moyenne	88
Inscription à l'institut de Coqualeetza	8
Inscription au refuge des fillettes et garçonnets de Port-Simpson	4

L'agent des sauvages, M. Iver Fougner, fait rapport comme suit sur les écoles de son agence:—

Externat de Bella-Coola.

La même institutrice, Mlle Adeline Gibson, a dirigé cette école l'an dernier. L'assistance a été meilleure que par le passé, et les terrains scolaires ont été défrichés et clôturés. Le bâtiment, son mobilier et son entourage sont des meilleurs et l'institutrice est jeune et enthousiaste.

Externat Bella-Bella.

Mlle Tranter, une institutrice capable possédant une longue expérience, enseignait ici cette année . L'assistance a été plus régulière que l'an dernier.

Externat de China-Hat.

Comme l'an dernier, cette école a été dirigée par M. Read, homme soigneux et ardent travilleur. Il est assisté de sa femme(qui est aussi infirmière de l'endroit. L'assistance s'est augmentée depuis l'an dernier.

Externat de Kitimat.

L'institutrice est Mlle Isabelle Clarke. Les enfants du pensionnat suivent les cours ici. C'est donc l'externat le mieux suivi et le plus progressiste de l'agence.

Cette école est encore placée sous l'habile surveillance de Mlle Ida M. Clarke, assistée de trois institutrices. Les fillettes seules y viennent; elles apprennent l'art ménager en plus du cours régulier. Dans son rapport sur cette école, Mlle Clarke dit que les fillettes font une bonne somme de couture utile.

Les bâtiments sont agréablement disposés et ont une belle vue de la baie.

Externat de Hartley-Bay.

Cette école a été rouverte cette année sous le professorat du rév. H. J. Matthews. L'assistance a été excellente. L'instituteur et les élèves s'intéressent beaucoup à leur travail.

Externat de Kitkatla.

Cette école est située dans le village de Kitkatla et est dirigée par M. M. C. Mustard. Ce dernier est très instruit; sa femme, institutrice elle aussi, l'assiste. Le bâtiment est commode et meublé de pupitres neufs.

Pensionnat féminin de Port-Simpson.

Mlle L. M. Deacon, directrice, rapporte: "L'assistance moyenne de l'an dernier a été de 22. Tous les élèves ont fait de bons progrès dans leurs études, et particulièrement en anglais. On enseigne spécialement les soins du ménage, la cuisine et la couture aux fillettes. Celles-ci cultivent aussi un jardin potager et horticole sous la direction d'une instituric. Les anciennes élèves se sont honorablement conduites depuis leur sortie".

Pensionnat de garçons du Port-Simpson.

Le directeur, le rév. G. H. Raley, fait rapport: "L'assistance moyenne a été bonne durant l'année et le travail a été fort satisfaisant. Les garçonnets s'intéressent beaucoup au jardin scolaire, dont l'entretien est si excellent que l'horticulteur provincial disait qu'il le considérait à l'égal du jardin modèle de la côte nord-ouest.

Remarques générales.

Les externats et les pensionnats de cette agence ont constaté une bonne assistance dans l'année. Le travail fait dans ces institutions devrait avoir un effet des plus bienfaisants sur la vie des sauvages.

AGENCE DE COWICHAN.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	340
Inscription aux externats	75
Assistance moyenne	36
Inscription à l'école industrielle de l'île Kuper	56
Inscription à l'école industrielle de Coqualeetza	18

L'agent des sauvages, M. W. R. Robertson, fait comme suit rapport sur l'enseignement dans son agence:—

Ecole industrielle de l'île Kuper.

Le principal de cette école est le rév. W. Lemmens, assisté d'un personnel dévoué.

Les élèves ont fait des progrès satisfaisants durant l'année.

On construira ici un nouveau bâtiment tout prochainement.

Le principal, le rév. W. Lemmens, dit, dans un rapport particulier au département: "En plus des études ordinaires, on enseigne la culture et la cuisine aux fillettes, l'agriculture et le soin des bestiaux aux garçonnets. On enseigne aussi à ces derniers la menuiserie et la cordonnerie. La plupart des anciens élèves profitent des leçons reçues à l'école".

Externat de Nanaïmo.

Mlle K. Aspdin a charge de cette école et semble s'intéresser beaucoup à son travail. Les élèves ont fait des progrès très satisfaisants dans l'année.

Externat de Koksiiah.

M. C. A. Dochstader a donné un bon enseignement dans cette école pendant l'année. Il s'intéresse beaucoup à ses sauvages, qui font des progrès satisfaisants sous sa direction.

Externat catholique de Quamichan.

Cette école a été fermée le 30 uin 1912; mais elle a été réparée, et réouverte le 26 janvier 1914. Mlle C. Ordano est l'institutrice, assisté de Mlle M. Frumento.

L'assistance moyenne a été bonne pendant le dernier trimestre, et l'on croit que les sauvages témoigneront leur intérêt à l'institution en y envoyant leurs enfants régulièrement.

Externat des Songhees.

Cette école a été ouverte le 1er septembre 1913, dans la réserve des Songhees, à Esquimalt. L'institutrice est Mlle R. A. Quigley.

On a construit un nouveau bâtiment l'été dernier, et les sauvages ont toutes les raisons d'en être fiers.

Mlle Quigley s'intéresse beaucoup à ce travail et, bien que l'assistance n'ait pas été aussi forte qu'on l'espérait, on a lieu de croire que de bons résultats suivront l'ouverture de l'institution.

Cette école est confiée à Mlle L. H. Hagan. Si les élèves y venaient régulièrement ils feraient de bons progrès, mais il semble difficile de leur faire comprendre la nécessité de l'assiduité.

AGENCE DE KAMLOOPS.

Nombre d'enfants d'âge scolaire	296
Inscription à l'école industrielle de Kamloops	66

L'agent, M. J. F. Smith, fait rapport comme suit sur l'enseignement dans son agence:—

Ecole industrielle de Kamloops.

Cette école est située à trois milles et demi au nord-est de la ville de Kamloops.

Depuis deux ans, on a complètement refait les principaux bâtiments, ce qui a perfectionné l'hygiène de l'établissement. On installait en novembre dernier un système d'éclairage électrique, et l'on reliait le bureau du directeur avec la ville de Kamloops par téléphone. Une pompe à gazoline de trois chevaux et demi donne un approvisionnement d'eau suffisant.

Le directeur est le Père A. M. Carion, O.M.I. Les Sœurs de Sainte-Anne instruisent les filles; la classe des garçonnets est dirigée par M. E. Halloran. L'instructeur technique est M. E. LaCase.

On enseigne aux fillettes la lecture, l'écriture, la couture, la cuisine et les soins du ménage. Les religieuses signalent des progrès satisfaisants.

Les garçonnets, aussi, réussissent bien en classe. On leur donne en plus un aperçu des diverses subdivisions des arts mécaniques. On donne aussi une attention particulière à l'agriculture, ce qui est très essentiel pour la jeune génération des sauvages.

ANCIENS ÉLÈVES.

Les anciens élèves de l'institution exercent sûrement une saine influence sur leurs compatriotes. J'ai spécialement choisi dix anciens élèves, le printemps dernier, et je leur ai fait cultiver chacun dix acres de terre. Cinq acres étaient affectés aux pommiers, et les autres cinq acres étaient ensemencées d'avoine et de blé fournis par le département. Des légumes étaient cultivés entre les arbres. Il me fait plaisir de dire que ces anciens élèves ont donné un soin constant à leurs vergers et à leurs récoltes, et qu'ils ont tous obtenu grand succès.

La réussite de ces anciens encourage beaucoup les autres, dont un grand nombre veulent planter des vergers cette année.

J'ai constaté l'an dernier une grande amélioration dans la conduite des anciens élèves, et je suis en mesure de voir la bonne influence qu'ils exercent sur leurs congénères.

AGENCE DE KOOTENAY.

Nombre d'enfants d'âge scolaire..	118
Inscription à l'école industrielle de Kootenay..	80

M. R. L. T. Galbraith, l'agent des sauvages, fait rapport comme suit sur l'enseignement:—

Ecole industrielle de Kootenay.

Le travail scolaire avance très convenablement depuis la construction du nouveau bâtiment. On a installé le nouveau système de chauffage et la nouvelle buanderie.

Les élèves ont été très attentifs et très assidus à leurs études dans l'année, et un progrès constant est signalé. En plus du travail de classe, les garçonnets apprennent l'agriculture, la menuiserie, la cordonnerie et la réparation des harnais. On enseigne aux filles la couture, la confection, la laiterie et les soins du ménage.

Il me fait plaisir de signaler que les parents s'intéressent au bien de l'école.

Le personnel, sous la surveillance très avisée de Sœur Justinien, s'acquitte avec zèle et dévouement de ses diverses obligations.

Les anciens élèves conservent leur bonne réputation, et leurs services sont constamment réclamés. D'aucuns s'occupent d'agriculture, d'autres travaillent dans les scieries.

Les leçons données à l'école raffermissent les élèves contre les tentations et leur permettent de s'adapter à leur milieu lorsqu'ils quittent l'institution.

AGENCE KWAWKEWLTH.

Nombre d'enfants d'âge scolaire..	179
Inscription aux externats..	60
Assistance moyenne aux externats..	22
Inscription à l'école industrielle d'Alert..	34
Inscription à l'école industrielle de Coqualeetza..	1

L'agent des sauvages, M. W. M. Halliday, fait rapport comme suit sur les écoles de son agence:—

Il y a lieu de se féliciter du fait que, durant le dernier exercice financier, les Sauvages se sont plus vivement intéressés aux affaires relatives à l'enseignement et qu'il y a eu une grande amélioration dans les progrès des élèves de toutes les écoles.

Externat d'Alert Bay.

Jusqu'à la fin du terme de Noël, cette école a été sous les soins de Mlle M. Clowes, qui est très vivement intéressés à son travail et qui a obtenu de bons résultats. Mlle Ferryman enseigne ici maintenant et l'on espère que son travail sera couronné de succès.

Externat du Cap Mudge.

Cette école est toujours sous la conduite de M. J. R. Rendle, le missionnaire méthodiste à ce village, et les progrès y ont été assez bons. M. Rendle est à la fois soigneux et consciencieux, mais ses efforts ont été considérablement entravés par le fait que les parents sont absents de leurs foyers pendant assez longtemps et qu'ils

amènent leurs enfants avec eux. L'école est confortable et bien éclairée, et les enfants sont en général gais et dispos. Leurs progrès sont assez satisfaisants.

Ecole industrielle de Baie-Alert pour les garçons.

On a fait de bon travail l'année dernière à l'école industrielle de la Baie-Alert pour les garçons. L'institution est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre.

Le lord Evêque de Columbia s'intéresse beaucoup à ses succès.

Le directeur est le révérend A. W. Corker qui s'est montré très apte à remplir sa tâche. Le personnel comprend Mme Corker, directrice, M. G. Luther, M. E. Hunt instructeur industriel et un instituteur. Outre les matières ordinaires, on enseigne aux garçons la menuiserie et le jardinage. Les élèves reçoivent aussi un bon enseignement religieux.

Refuge de Baie-Alert pour les filles.

Le refuge de Baie-Alert pour les filles continue à donner des résultats très satisfaisants, et les filles font des progrès très marqués, non-seulement dans leurs études mais aussi en ce qui concerne le maintien, les bonnes manières et les soins du ménage.

Le personnel comprend le révérend A. W. Corker, directeur, Mlle Neville, directrice, Mlle Roper, sous-directrice, et Mlle Nixon, institutrice. Mlle Nixon a subi son entraînement en Angleterre, son mode d'enseignement est moderne et elle en obtient un succès mérité.

Bien que cette institution n'ait fonctionné activement que depuis dix-huit mois, ses progrès ont été excellents, et le public a lieu d'être très satisfait de la grande amélioration qui s'est produite chez les enfants et de la bonne influence que l'école devra exercer.

Anciens élèves.

Bien que, par le passé, la conduite des anciens élèves n'ait pas été telle que l'on aurait pu l'espérer, on a cependant le ferme espoir qu'à l'avenir on remarquera une grande amélioration. Un ancien élève est maintenant l'un des instituteurs à l'école industrielle et il est organiste à l'église. Un autre ancien élève, Edwin Cook, suit un cours d'entraînement à bord du navire-école de S.M. Conway, à Liverpool, Angleterre. Aux dernières nouvelles, il faisait d'excellents progrès. Sous le rapport du maintien et des mœurs, il y a une différence marquée, toute à l'avantage de l'ancien élève, entre celui-ci et les jeunes gens qui n'ont pas fréquenté l'école.

Observations générales.

Au point de vue de l'enseignement, les perspectives n'ont jamais été meilleures qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les parents commencent à comprendre la valeur de l'instruction et s'intéressent activement aux écoles. Bon nombre de gens sont portés à désapprouver la dépense d'argent pour l'instruction des Sauvages; mais s'ils pouvaient visiter les écoles et se rendre compte du grand bien que produisent ces institutions, leur opinion serait notablement modifiée.

AGENCE DE LYTTON.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	510
Nombre d'élèves inscrits aux externats	38
Assistance moyenne	17

L'agent, M. Graham, fait le rapport suivant sur les écoles de son agence:—

Externat de Lytton.

L'institutrice, Mlle Lilly Blatchford, est à la fois compétente et dévouée. Elle parle couramment la langue des sauvages, s'intéresse au bien-être des parents et des enfants et sait se rendre utile de diverses manières aux sauvages en général. La construction est en billes, mais elle est en bon état de réparations.

Le programme d'études prescrit par le département est fidèlement mis à exécution.

Bien que la fréquentation ait été très irrégulière, je considère qu'il y a eu une grande amélioration au cours de l'année dernière.

Externat de Shulus.

Cette école est située dans la réserve de Nicola Mameet et elle est sous la direction du missionnaire anglican, le révérend F. B. Eteson, aidé de Mlle Williams. Mlle Williams s'intéresse beaucoup à son travail et visite souvent les sauvages pour leur apprendre à tenir leurs maisons en état de propreté.

L'école étant fréquentée par un grand nombre de jeunes enfants, on a recours aux méthodes des Jardins de l'Enfance, et je suis heureux de dire que l'on y a fait de splendides progrès durant l'année.

Il est très consolant de voir le nombre de sauvages adultes qui fréquentent les écoles du soir, et l'empressement qu'ils mettent à apprendre à lire et à écrire. Les femmes reçoivent des leçons spéciales de couture.

Internat d'All Hallows.

Cette école est située à un demi-mille à l'ouest de la ville de Yale. Il y a un jardin de quatre acres où l'on récolte une grande quantité de fruits et de légumes. Outre ceci, chaque jeune fille a une pièce de terre où elle cultive des fleurs.

Le travail de classe est exécuté tel que prescrit par le département. Les matières maintenant enseignées permettent aux élèves de se présenter aux examens d'admission des High Schools de la Colombie-Britannique. On enseigne à toutes les eunes filles la couture, le blanchissage, la cuisine et les travaux du ménage en général. Le docteur Elliott donne une série de conférence sur le travail des infirmières.

Ecole industrielle de Lytton.

Cette école est située à environ deux milles de la ville de Lytton. Les bâtiments sont en excellente condition et ils sont très commodes.

Une grande ferme a été mise à la disposition de cette école, ce qui permet d'y enseigner aux jeunes garçons les principes de l'agriculture.

Le révérend L. Dawson, directeur, s'exprime comme suit dans son rapport: "On apporte une attention spéciale à l'enseignement de la menuiserie, de la forge et de la cordonnerie. Au cours de l'année dernière, la fréquentation a été considérable, et tous les élèves ont fait des progrès satisfaisants dans leur travail de classe qui a été sous la direction de M. Scarrett."

AGENCE DE NASS.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école................	469
Nombre d'enfants inscrits aux externats....................	208
Assistance moyenne..	83
Nombre d'enfants inscrits aux refuges des garçons et des filles de Port-Simpson................................	40

M. C. C. Perry, agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet de l'enseignement dans cette agence:—

Externat de Lakkalzap.

L'instituteur de cette école est le révérend Wm Crarey.

De bons résultats sont obtenus grâce à la régularité de la fréquentation et à l'excellence de l'enseignement. Le bâtiment est neuf.

Externat d'Ayansh.

Cette école est située dans le village d'Ayansh, à 60 milles en remontant la rivière Nass. L'instituteur est un Sauvage.

Externat de Kincolith.

On a récemment construit une nouvelle école à Kincolith, à l'embouchure de la rivière Nass.

L'instituteur actuel est M. H. Collison. La fréquentation est bonne et l'on y a fait des progrès très satisfaisants.

Externat de Port-Simpson.

Cette école est sous la direction de M. J. H. Young, qui a fait un excellent travail depuis qu'il est en fonctions.

Les fournitures d'école y sont abondantes et de bonne qualité.

La classe primaire est dirigée par Mme A. S. Dudoward, une indigène.

Externat de Port-Simpson.

Cette institution figure parmi les meilleures des établissements méthodistes d'écucation en Canada.

La directrice actuelle est Mlle F. E. Hudson, aidée de Mlles Fanny Gray, Lottie Deacon, Mlle Powell et Mlle Black.

En dehors de leur travail régulier de classes, les filles reçoivent des leçons spéciales de maintien, d'arts domestiques et de ménage général.

Il me fait plaisir de faire rapport que les progrès dans toutes les branches d'enseignement sont de première classe.

Externat de Port-Simpson pour les garçons.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise méthodiste. Le directeur est le révérend G. H. Raley et il est aidé de Mlle Smiley, directrice, et de Mlle Elliott, sous-directrice.

On a maintenant l'intention de construire un nouveau bâtiment.

Un certain nombre de garçons qui ont été instruits ici se sot montrés bons et industrieux, et l'école fait des progrès.

Externat de Metlakatla.

L'enseignement est donné à cette école par Mlle S. Klippert.

La fréquentation est bonne et les élèves ont fait d'excellents progrès.

Le bâtiment est en excellent état et la salle d'études est bien outillée.

Externat méthodiste de Fort-Essington.

Cette école est sous la direction de Mlle Fanny Noble.

Grâce à son tact et à son amabilité, elle a obtenu une fréquentation assez bonne et les élèves font de rapides progrès.

Le bâtiment est à peu près neuf et pourvu d'un bon ameublement.

Observations générales.

On est à faire des efforts pour que les enfants sauvages soient admis aux écoles des blancs à Georgetown et à Torrance.

Une surveillance attentive a été exercée sur toutes les écoles de l'agence, et je suis heureux de dire que l'on a fait des progrès très satisfaisants durant l'année dernière. L'effet de l'instruction sur les mœurs de la réserve est certainement très bienfaisant.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	436
Nombre d'élèves inscrits	140
Moyenne quotidienne	80
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Coqualeetza	87
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de la mission de Squamish	50
Nombre d'élèves d'inscrits au pensionnat de la mission Sainte-Marie	65
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Sechelt	49

L'agent des sauvages, M. Peter Byrne, fait le rapport suivant sur les écoles de son agence:—

Les maisons d'éducation dans cette agence comprennent une école industrielle, trois pensionnats et trois externats.

Ecole industrielle de Coqualeetza.

Cette école est située dans la vallée de Chiliwack au centre d'une région agricole prospère et progressive. Les enfants reçoivent une bonne instruction d'école primaire, et le directeur a l'intention de former une classe préparatoire pour les élèves les plus avancés.

Une grande ferme est affectée à cette école, ce qui permet de donner des leçons pratiques d'agriculture. On enseigne aussi aux garçons l'art de la cordonnerie, la boulangerie et la menuiserie. Les soins du ménage, la confection des robes et la cuisine sont enseignés aux filles.

A l'exposition royale agricole et industrielle tenue à New-Westminster l'automne dernier, les élèves de cette institution exposaient des peintures à l'huile qui leur font beaucoup d'honneur.

Le directeur, le révérend R. H. Cairns, dans son rapport sur les travaux de cette année, dit que l'école a eu beaucoup de succès durant l'année et que les anciens élèves font de rapides progrès.

Pensionnat de la mission de Sainte-Marie.

A cette école, il y a deux bâtiments, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Les deux bâtiments ont été peinturés cette année. De l'école, on a une vue magnifique sur la région environnante et sur la rivière Fraser.

Le directeur, le révérend V. Rohr, O.M.I., fait le rapport suivant: " On enseigne aux garçons l'agriculture, la peinture, la menuiserie et la cordonnerie. Ils aident

aussi au fonctionnement de la fabrique de bardeaux. On enseigne aux filles les soins du ménage et la couture. Les élèves font preuve de beaucoup d'aptitudes pour la musique. Les garçons ont généralement un bon corps de musique auquel il s'intéressent beaucoup, et les filles acquièrent beaucoup de compétence en fait de musique vocale. On a acheté un appareil cinématographique qui a été installé dans la salle de récréation. Les élèves s'intéressent beaucoup aux vues animées, et l'on exhibe surtout des scènes instructives, ce qui donne d'excellents résultats au point de vue de l'éducation. Tous les rapports démontrent que les anciens élèves réussissent bien et qu'ils ont profité de l'éducation qu'ils ont reçue".

Pensionnat de la Mission de Squamish.

Cette école est située dans la ville de Vancouver Nord.

La révérende sœur Mary Ann, aidée d'un personnel compétent donne aux élèves de cette école un excellent enseignement dans toutes les matières autorisées par le département. On enseigne aux garçons le jardinage, la production des fruits et l'art de prendre soin du lait et des vaches que l'on garde à l'institution. On enseigne aux filles tous les travaux du ménage, la cuisine, le blanchissage, le raccommodage, la fabrication du beurre, etc. On donne à ces enfants tous les soins possibles.

Pensionnat de Sechelt.

Cette école est située sur la réserve sauvage de Sechelt, à une faible distance de la grève maritime de la Baie-du-Sentier.

Les élèves continuent à faire des progrès satisfaisants dans les diverses études autorisées par le département. On enseigne aux garçons à prendre soin des animaux que l'on garde à l'institution. Quelques-uns d'entre eux manient très adroitement les outils de menuisier; d'autres peuvent rapiécer leurs propres chaussures et celles des autres élèves. Ce sont des aptitudes qui semblent naturelles, vu que certains de leurs parents sont experts en l'art de construire des canots et des maisons.

On enseigne aux filles tous les travaux ménagers ainsi que la fabrication du beurre. Quelques-unes d'entre elles sont de bonnes couturières; elles taillent et confectionnent leurs propres vêtements et ceux des autres élèves.

La sœur Thérésine et ses aides dévouées exercent les fonctions relatives à cette institution et elles visitent aussi de temps à autres les habitants de la réserve; elles aident aux mères et leur enseignent à prendre soin de leurs maisons et de leurs enfants.

Externat de Homalco.

Cette école est située dans la réserve Aupe, près de l'Anse Bute.

Depuis que la grande maison d'école à deux étages a été brûlée de fond en comble, l'été dernier, les classes ont eu lieu au presbytère. Une nouvelle maison d'école, sur l'emplacement de l'ancienne est presque achevée et sera occupée dans quelques semaines.

Les Sauvages d'ici apprécient pleinement les services que leur a rendus le département en fournissant les matériaux pour la nouvelle école et en nommant un homme pour en surveiller l'érection. Ce sont les Sauvages qui font le travail.

Le nouveau bâtiment sera assez grand pour que les enfants puissent y demeurer durant l'absence de leurs parents, qui sont obligés de s'absenter de la réserve durant une bonne partie de l'année. Les parents fournissent la nourriture et les vêtements nécessaires pour leurs enfants pendant que ceux-ci sont à l'école, et l'institutrice leur enseigne la cuisine, le blanchissage, le raccommodage et aussi l'entretien de leur dortoir.

Mme Kathleen Petznick est l'institutrice. Son mari, M. Petznick, lui aidera dès que l'école sera ouverte dans le nouveau bâtiment.

Il y a environ une acre de terre disponible pour la culture près de la maison, et l'on compte en faire un jardin au printemps. M. Petznick enseignera aux enfants à cultiver des légumes et de menus fruits.

Externat de Sliammon.

Cette école est située sur la réserve sauvage de Sliammon, près du village.

L'enseignement est donné aux élèves d'après le cours d'études prescrit par le département et les élèves font des progrès satisfaisants.

L'instituteur actuel est M. B. Nicholson. Sa femme visite les Sauvages chez eux et elle enseigne aux mères à prendre soin de leurs maisons et de leurs enfants.

Externat de Tsawassen.

Cette école est située dans la réserve sauvage de Tsawassen, ayant vue sur le Golfe de Georgie, à un mille au nord de la frontière internationale. Elle a été ouverte le 1er novembre 1913 sous la direction du révérend William Chaput, comme instituteur. Les Sauvages ont fourni la maison et l'ameublement.

Tous les enfants de la réserve assistent régulièrement à l'école et font des progrès satisfaisants.

Externat de Squah.

Une maison d'école pouvant loger 40 élèves a été construite par le département sur la réserve Squah.

L'entrepreneur a presque fini le travail de construction. Une réquisition demandant les matériaux nécessaires a été expédiée et l'on espère ouvrir la classe vers le 1er mars.

Les Sauvages de cette réserve s'intéressent beaucoup à l'école, on espère que l'on y fera d'excellents progrès.

Observations générales.

Les anciens élèves, garçons et filles, réussissent bien et effectuent un progrès notable dans la réserve.

En dépit de nombreux inconvénients, les jeunes gens qui se livrent à l'agriculture réussissent assez bien. D'autres occupent des positions responsables; quelques-uns d'entre eux sont contre-maîtres.

Les anciennes élèves sont de bonnes ménagères; leurs maisons et leur entourage immédiat sont supérieurs à la moyenne des foyers sauvages. Il est à remarquer qu'elles vivent beaucoup plus confortablement que celles qui n'ont pas joui des avantages de l'éducation.

AGENCE D'OKANAGAN.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école.................. 184

Il n'y a pas d'école sauvage dans cette agence, mais l'agent, M. R. Brown, fait le rapport suivant sur les affaires de l'éducation:—

Les Sauvages à Enderby et à Penticton ayant refusé de permettre l'établissement d'écoles dans leurs réserves, les parents qui désirent faire instruire leurs enfants sont obligés de les envoyer aux écoles publiques.

Au moment actuel, les enfants sauvages fréquentent les écoles des blancs à Larkin, Armstrong, Hedley et Similkameen. Dans certains cas les enfants doivent parcourir à pied une distance de six milles pour se rendre à l'école.

Je regrettre tbeaucoup qu'un si grand nombre de Sauvages se montrent indifférents en matière d'éducation.

AGENCE DE LA REINE CHARLOTTE.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école..	109
Nombre d'élèves inscrits....	122
Assistance moyenne..	37

L'agent des Sauvages, M. T. Deasy, fait le rapport suivant au sujet du travail scolaire dans cette agence:—

A Massett, il y a une école bien construite à deux classes. Des pupîtres simples y ont été installés récemment et l'on a fait tous les efforts possibles pour assurer le confort des élèves. Durant l'hiver, il y a deux instituteurs à cette école.

Un grand nombre de sauvages travaillant durant l'été à la fabrique de conserves à Naden-Harbour, l'un des instituteurs dirige une école à Naden-Harbour pendant que les sauvages y travaillent.

Le missionnaire de l'endroit donne l'enseignement aux élèves en certains temps sur semaine.

La fréquentation est assez bonne mais peu régulière.

Il y a aussi un externat à la réserve de Skidegate. Ici, les parents s'intéressent beaucoup à l'école et l'assistance durant l'année dernière a été très bonne.

On a installé récemment dans cette école des doubles-pupîtres, et le bâtiment a été réparé et peint à neuf.

Les enfants sont très éveillés et font dés progrès satisfaisants dans leurs études. L'enseignement religieux est donné par le missionnaire de l'endroit.

Observations générales.

Les sauvages de cette agence ont deux des meilleures maisons d'école de la province, et les élèves font des progrès rapides dans leurs études. Le plus grand obstacle à l'instruction provient de l'irrégularité de l'assistance des enfants à l'école, et cela est dû à l'existence nomade des sauvages de l'île.

AGENCE DE STICKINE.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école..	116
Nombre d'élèves inscrits..	48
Assistance moyenne..	12

M. W. S. Simpson, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur le travail éducatif dans cette agence:—

La bande Tahltan a deux écoles: celle de Telegraph-Creek, sous la direction de M. W. P. Thorman, et celle de la Mission du Tahltan, sous la direction du révérend F. P. Thorman.

L'école de Telegraph-Creek est fréquentée par les enfants blancs et sauvages, et ceux de ces derniers qui la fréquentent régulièrement font des progrès satisfaisants. Les anciens élèves de cette école réussissent beaucoup mieux que ceux qui n'ont pas eu l'avantage de s'instruire.

L'école de la Mission de Tahltan est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Bien qu'il soit un peu difficile d'avoir toujours une assistance régulière, les progrès sont remarquables. Il est agréable de remarquer que les parents s'énorgueillissent des succès de leurs enfants.

AGENCE DE LA CÔTE OUEST.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école.	300
Nombre d'élèves aux externats.	89
Assistance moyenne.	32
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Clayoquot. .	51
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat d'Ahousaht.	33
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat d'Alberni.	51

L'agent des sauvages, M. C. A. Cox, fait le rapport suivant au sujet des écoles de cette agence:—

Ecole industrielle de Clayoquot.

Cette école est située à l'île Meares et elle est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

Le corps de logis principal est vaste et moderne. Il est chauffé à la vapeur et pourvu d'un excellent aqueduc.

Les anciens élèves de cette école sont éveillés et intelligents et ils réussissent bien. Deux des garçons dirigent des magasins sur la réserve.

Le directeur, le révérend F. Epper, fait le rapport suivant: "On enseigne aux garçons l'agriculture, la menuiserie, la peinture et la cordonnerie. L'enseignement ménager est donné aux jeunes filles. Tous les élèves ont fait d'excellents progrès durant l'année dernière".

Externat catholique de Clayoquot.

Le révérend J. Schindler dirige cette école et il fait un bon travail parmi les sauvages de la réserve d'Opitsat. Il y a eu récemment augmentation notable de l'assistance.

Externat d'Ahousaht.

Cette école est située sur la réserve Maktosis et elle est sous les auspices de l'église presbytérienne. Le directeur, le révérend J. T. Ross, est aidé d'un personnel dévoué.

Le travail de classe des élèves progresse favorablement. On enseigne aux garçons la menuiserie; les meubles qu'ils ont exposés à la foire locale leur ont valu des éloges mérités et font grand honneur à l'enseignement qu'ils reçoivent.

Tous les anciens élèves montrent les bons résultats obtenus grâce à leur instruction. Le département a aidé quelques-uns de ces élèves et dans la plupart des cas ils ont su profiter de l'aide qui leur a été donnée.

Externat d'Ucluelet.

Cette école est dirigée par M. W. Wander Veen et elle est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

L'assistance n'est pas nombreuse, mais les élèves font des progrès satisfaisants.

Externat d'Alberni.

Cette école est située sur la réserve Ittasoe et elle est sous la direction de l'Eglise presbytérienne. Le directeur est M. H. B. Currie et il est aidé par un personnel compétent.

On est actuellement à réparer le corps de logis principal. La buanderie et la boulangerie, construits il y a deux ans, sont commodément aménagés. La salle d'étude, qui est séparée du corps de logis principal, est très moderne et c'est le meilleur bâtiment de l'institution.

Le directeur fait un bon travail. Il s'intéresse spécialement à toutes les branches de travaux agricoles.

Tous les anciens élèves sont des travailleurs et réussissent admirablement.

Observations générales.

Les effets généraux de l'instruction sur les mœurs de la réserve sont très encourageants. La prochaine génération en ressentira des avantages encore plus grands.

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école. 157
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle du lac Williams. 53

L'agent des sauvages, M. I. Ogden, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

École industrielle du Lac Williams.

Cette école est située dans une vallée sur la rive droite du creek San-Jose, et elle est à environ quatre milles de la réserve du lac Williams.

Les bâtiments sont spacieux et modernes et sont tous entretenus en bon état.

Durant l'absence du révérend M. Boening, le révérend A. Madden agit comme directeur et conduit l'école d'une façon très satisfaisante. Le personnel s'intéresse beaucoup au travail des enfants, et je constate que les élèves font des progrès constants sur tous les sujets, surtout en fait de lecture et d'écriture.

L'an dernier on a fait d'abondantes récoltes de légumes et de fruits dans les jardins de l'école. On enseigne l'agriculture aux garçons, et je suis certains que beaucoup d'entre eux feront d'excellents cultivateurs.

Anciens élèves.

Je suis heureux de faire rapport que les anciens élèves font des progrès satisfaisants. Ils ont, en fait d'agriculture, plus de connaissances que ceux qui n'ont pas fréquenté l'école et ils savent tirer parti de leur instruction. Quelques-uns des anciens élèves se sont mariés l'hiver dernier. On remarque aussi que les anciens élèves suivent mieux les instructions de l'agent que les autres Sauvages.

YUKON.

Nombre d'élèves inscrits aux externats. 106
Nombre d'élèves inscrits aux pensionnat de Carcross. 36

Au cours de l'année dernière des externats ont été en opération à Champagne Landing, Whitehorse, Lac-Teslin, Selkirk et Peau-d'Orignal. L'assistance à chacune de ces écoles a été tout à fait satisfaisante et les élèves ont fait des progrès satisfaisants.

Le pensionnat est situé près de Carcross. Le directeur, le révérend W. T. Townsend, fait le rapport suivant: "Au cours de l'année dernière, le bâtiment a subi un certain nombre de réparations nécessaires. L'assistance a été excellente. En sus du travail régulier de classe, on enseigne aux garçons le jardinage et la sculpture sur bois. Aux filles, on enseigne la cuisine et les travaux du ménage en général. Je dois faire une mention spéciale de la publication trimestrielle, par les élèves, d'un journal qui est imprimé à l'école. Les progrès faits par les anciens élèves de cette institution sont très encourageants."

On espère que les renseignements contenus dans le présent rapport seront d'une certaine valeur pour ceux qui s'intéressent à l'instruction des Sauvages et seront utiles comme constatation des progrès accomplis.

MARTIN BENSON.
Pour le Surintendant de l'Instruction des Sauvages.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages.

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage
Institut Mohawk.	Dans le township Brantford, à environ 1¾ mille de la cité de Brantford. *B. P. Brantfod, Ont.*	Il comprend le lot 5 de Nid d'Aigle (10 acres), un octroi de la Couronne, 194 acres, par permis d'occupation et 176 acres, lot de Coulée Mohawk, dans la ville.	Les bâtisses prennent la forme de la lettre H. Elles consistent en un corps principal, où se trouvent les magasins, les réfrigérateurs, les salles à dîner des officiers, etc.; l'aile nord et l'aile sud, une salle de récréation pour les garçons, une petite infirmerie, les écuries, la porcherie, deux serres, un atelier de charpentier, une fruiterie à l'épreuve de la gelée, un poulailler et un silo.	A même l'aqueduc de la ville.	L'organisation de la cité contres les incendies, comprenant 4 bornes-fontaines avec boyaux; 2 porte-tuyaux avec des boyaux sur tous les planchers; 4 extincteurs chimiques; 2 douzaines de tubes extincteurs, des haches et des échelles à extension. Il y a auprès un poste de pompiers auquel l'école contribue la somme annuelle de $60.	Les deux ailes occupées par les élèves sont munies de poêles à gaz et à charbon de grandes dimensions. Le corps principal à l'eau chaude pour système de chauffage; la cuisine, la buanderie et la laiterie ont le gaz naturel. L'édifice entièrement éclairé à l'électricité.
Institut Mont-Elgin.	A 15 milles au nord-ouest de St-Thomas, dans le comté de Middlesex, dans le township Caradoc. *B. P. Muncey, Oont.*	225 acres, formant partie de la réserve de Chippewa.	Un édifice principal en brique, 4 étages contruits en 1895; une vieille bâtisse, située à cent pieds à l'est, comprend la demeure de deux officiers et leurs familles, un hôpital de quatre lits et une laiterie. Les autres bâtisses sont l'atelier du charpentier, un abri à outils, une remise, un poulailler, des écuries, une grange, etc. toutes les fondations sont en brique ou en ciment.	De l'eau de source fournie en abondance par des pompes hydrauliques.	Deux grands réservoirs installés dans le grenier. Les tuyau alimentant d'eau 18 boyaux répartis dans tout l'édifice. Il y a dans les principaux passages des extincteurs, des chaudières et des haches.	Trois fournaises à charbon et un système de chauffage à l'eau chaude sont employés dans la bâtisse principale et les salles de classe. Eclairage à l'électricité.

Refuge Shingwauk.	A 1½ mille à l'est de la partie commerciale du Sault-Ste-Marie, mais dans les limites de la ville. *B. P. Sault-Ste-Marie, Ont.*	Comprend 93 acres en majeure partie défrichées, savoir les lots 1 et 2 du parc dans le township Tarentaurus.	Un corps principal, comprenant une bâtisse de 185 pieds par 137, et la demeure du directeur ainsi que les bureaux de l'intitution, etc. A l'est, se trouve une bâtisse à deux étages de 60 pieds par 30, salles d'exercices militaires, cour d'amusements. A l'étage supérieur de la bâtisse est l'école; il y a une chapelle, un hôpital, la résidence du fermier et celle du charpentier, une factorerie et les écuries.	Un tuyau de 3 pouces sert à y conduire l'eau de la cité.	Possède deux bornes-fontaines, avec un tuyau de 3 pouces relié à la cité, à l'intérieur et à l'extérieur; 2 réservoirs à incendie de la capacité de 1,925 gallons, à l'étage supérieur; on maintient une pression de 50 livres; haches et chaudières à portée.	La bâtisse centrale chauffée à l'eau chaude; les autres chauffées au moyen de poêles. Eclairage au moyen de lampes à pétrole.
Ecole industrielle de la rivière Espagnole.	A 1 mille de la rivière Espagnole, rive nord du lac Supérieur, *B. P. Spanish, Ont.*	De 300 à 400 acres.	Bâtiments des garçons, en planches, fondation en beton, l'un de 90 x 45, à trois étages, l'autre de 106 x 45, à trois étages, en planches. Bâtiments des filles; corps principal en béton plein, 66 x 50, avec ailes de 56 x 36 chacune, à 3 étages.	Approvisionnement d'eau abondant.	....	Chauffés par des fournaises à eau chaude. Eclairage électrique.
Fort-l'Orignal....	Sur l'île de l'Orignal, à 9 milles de l'endroit où la rivière l'Orignal tombe dans l'eau salée. *B. P. Moose-Fort, Baie James, via Cochrane, Ont.*	Un terrain de 10 acres a été loué de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Il produit du foin et des pommes de terre.	Pensionnat à 2 étages, de 40 x 50 pieds; maison du directeur 30 x 30 pieds, cottage servant d'hôpital, atelier du menuisier, chambre de chauffe, étable, hangar. l'externat a 40 x 20 pieds.	On puise à la rivière qui se trouve à 100 verges de l'école toute l'eau nécessaire.	Baquets remplis, haches et barils remplis, constamment sous la main; deux échelles partant du toit.	3 poêles à bois. Eclairage aux lampes à pétrole.
Pensionnat de Chapleau.	Sur le lot 2, section 6, township Chapleau, à un demi-mille de la ville et de l'autre côté de la rivière. *B. P. Chapleau, Ont.*	160 acres, dont 15 seulement défrichées. Appartenant à l'Etat.	La bâtisse de l'école a 40 x 22 pieds, la maison d'habitation a 52 x 52 pieds, cuisine de 20 x 12 pieds; aussi un hangar, abri de bateaux et poulailler tous des bâtiments en planches.	L'eau pour la buanderie est prise dans le lac et il y a un puits pour l'eau à boire.	Barils et baquets aussi 2 échelles de sauvetage en fer.	Poêles à bois. Eclairage à l'huile de pétrole.
Orphelinat de Fort-William.	Angle N.-O. des rues Franklin et Arthur, Fort-William. *B. P. Fort-William, Ont.*	Comprend 3½ acres et appartient à l'école.	L'école est une bâtisse en brique solide à 3 étages, de 78 pieds par 40, avec une allonge de 33 pieds par 22, avec sous-sol et mansardes. Etable de 28 x 24 pds, magasin de 22 x 14 et un poulailler, tous en planches.	L'eau fournie par la ville et amenée dans le bâtiment par des tuyaux et un réservoir.	Il y a cent pieds de boyaux à chaque étage et communiquant avec l'aqueduc municipal. Echelles de sauvetage en fer, du toit au second étage et du second étage au sol.	Eau chaude. Eclairage électrique.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite*.

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat de Fort-Albany.	Situé sur l'île Albany à l'embouchure de la rivière Albany, à 6 milles de la mer. *B. P. Fort-Albany, Baie James, via Cochrane, Ont.*	Propriété de la Cie de la Baie-d'Hudson et constitue un cadeau perpétuel.	Edifice principal, 3 étages, 65 x 40 pieds; une grange, atelier de menuisier, buanderie et magasin.	L'eau puisée à la rivière et transportée aux bâtisses dans des seaux.	Deux échelles fixées à chaque bout de la bâtisse représentant la seule protection.	Tout chauffé par fournaises à bois. Eclairage à l'huile de pétrole.
Ecole d'industrie d'Elkhorn.	A environ un quart de mille de la ville d'Elkhorn, Man. *B.P. Elkhorn, Man.*	Ferme de 320 acres, comprend le quart sud-ouest de la section 4 et le quart sud-est de la section 5. Rang 28, township 12.	Comprend une bâtisse centrale, demeure du directeur, buanderie, gymnase, étables diverses, grenier, laiterie et autres bâtiments.	Au moyen d'un puits d'où l'on pompe l'eau avec une machine actionnée par la gazoline, dans de grands réserv. sur la bâtisse centrale.	Une machine McRobie dans le sous-sol avec un réservoir de 80 gallons, ainsi que 2 Babcocks, 5 Stempels et 20 tubes Eclipse.	Chaudière à l'eau chaude chauffée à l'épinette rouge. Eclairage à l'acétylène
Ecole industrielle de Brandon.	A 3 milles au N.-O. de Brandon. *B.P. Brandon, Man.*	320 acres, la moitié est de la section 28, rang 19, township 10; environ 240 acres situées dans la vallée; aussi 640 acres, soit la section 23 du township 10, rang 19, à l'ouest du méridien principal.	Bâtisse principale lambrissée en brique de 97 pieds de front, à 3 étages et addition à deux étages en arrière; résidence du directeur et de son aide, glacière, caveaux à légumes (2), granges, étables, porcherie, et autres bâtisses extérieures, nouvel édifice destiné à l'emmagasinage du grain et remise pour instruments aratoires, outils.	De l'eau de source, pompée au moyen d'un moulin à vent dans un grand réservoir placé au-dessus de l'édifice, avec un système de tuyaux communiquant avec toutes les parties de l'institution. En outre un puits d'où l'eau est tirée au moyen de pompes électrique.	Une machine McRobie avec boyaux dans toutes les parties de la bâtisse, ainsi que boyaux du réservoir. Echelles de sauvetage des dortoirs.	Air chaud distribué par trois gros poêles à bois et deux fournaises à charbon, placés dans la bâtisse principale. Eclairage électrique.
Pensionnat de Norway-House.	Situé à Rossville-Mission, sur la réserve de Norway-House, près le lac Little-Playgreen. *B. P. Norway-House via Selkirk, Man.*	Réclamation nominale sur le terrain, partiellement sur la réserve et partiellement dans le village de Rossville; 2 acres en culture.	Bâtisse principale en charpente, 40 par 100 pieds, aussi deux salles de classe séparées, étable, cave à légumes, glacière, etc., bâtisse en billes.	Vient du petit lac Playgreen.	Quatre tubes à poudre extinctive, systême Eclipse, suspendus à des endroits convenables. Trois barils toujours remplis dans la cuisine et un dans chaque salle de récréation, seaux et haches.	Deux fournaises et un poêle sourd chauffent la bâtisse. Eclairé à l'huile de pétrole.

Pension. de Birtle	Sur le côté nord du goulet de la rivière Queue-d'Oiseaux, dans les limites de la ville de Birtle. *B. P. Birtle, Man.*	Possède 30 acres et loue 20 acres dans 6, 7 et 26, municipalité de Birtle. La ferme-école est située à deux m. de distance sur le q. S.-O. 16, 17, 26, contient 100 acres de terre arable.	Bâtiment principal de 84 x 26 pieds, en pierre. Nouvelle salle de classe et gymnase, 58 x 28 pieds en planches; ancienne maison d'école, 3 étages et sous-sol; grange, 28 x 36 pieds en planches; porcherie, 20 x 14 pieds, en béton; grenier, 10 x 12 pds en planches.	Ecole reliée à la nouvelle installation du C.P.C., à Birtle, pression de 45 liv. par tout l'établissement. On obtient de l'eau dure d'un puits situé à 200 verges de l'école et qui est pompée dans un réservoir au moyen d'une machine à gazoline et de là conduite par des tuyaux à la cuisine.	Possède un corps de pompiers. Quantité de boyaux. Les élèves font l'exer. de sauv. Cloches élec. dans toute la bâtisse. Boyaux à tous les étages. Tuyaux et réservoir sur le toit. Echelles de sauvetage à extension.	Deux grandes chaudières sectionnelles Safford dans le bâtiment principal. Eclairage à l'acétylène, fabriqué aux usines de Birtle.
Pension. de Fort-Alexandre......	Sur la rive sud de la rivière Winnipeg, à un mille de l'emb. *B. P. Fort-Alexandre, Man.*	Une partie achetée des Sauvages; la terre à 8 chaînes de front sur 9 chaînes à angle droit du chemin d'arpentage. C'est le n° 60.	Ecole, 70 x 40 pieds, 3 étages et sous-sol; aussi atelier, écurie, grange, remise pour instruments aratoires, chambre de chauffe et porcherie.	Pompe à gazoline tire l'eau de la rivière Winnipeg à vaste réservoir à l'étage supérieur.	Au troisième étage, 3 réservoirs contenant chacun 600 gallons; remplis par une machine à gazoline. Echelles de sauvetage à tous les étages.	Chauffé partout à la vapeur. Eclairé au gaz l'édifice principal; autres au pétrole.
Pensionnat de Fort-Frances.	Sur la réserve de l'agence au sud-ouest du lac La-Pluie, *B.P. Fort-Frances, Ont.*	63 acres, partie de la réserve.	Bâtisse centrale, 3 étages, 40 x 70 pieds. Bureau du directeur, glacière et échoppe.	L'eau est pompée du lac par le moyen d'une machine à gazoline, dans 3 réservoirs de 500 gallons chacun.	Deux escaliers de sauv. à chaque bout de l'édifice. Aussi extincteurs, seaux et barils.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'acétylène.
Pensionnat du Creek du Pin.	Sur le lac Winnipigosis près de la réserve du Creek du Pin. *B. P. Camperville, Man.*	Dection 1, township 35, rang 19, 160 acres à l'ouest du premier méridien, aussi q. sud de la section 34, township 34, rang 20 à l'O. du 1er méridien.	L'école est bâtie en pierre, 115 par 45 pieds, 3 étages. Aussi une étable de 100 x 59 pieds, scierie, atelier de charpentier et de forgeron, et glacière.	L'eau est tirée de la rivière au moyen d'un moulin à vent.	Deux escaliers en fer communiquant avec les étages. Deux haches à chaque étage. Quelques seaux et des boyaux.	Chauffé à la vapeur, éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat de Baie-du-Sable.	Au centre de la réser de la Baie-du-Sable, sur la réserve ouest du lac Manitoba. *B.P. Sandy-Bay, Man.*	100 acres, partie de la section 16, township 18, rang 9, données par la tribu de la Baie-du-Sable.	Bâtisse à 3 étages, 70 x 40, sur fondation en pierre, annexe de 20 par 50, contenant une machine à gazoline. Glacière, grange de 30 x 100. porcherie, poulailler et remise à outils.	Bon puits; citerne d'eau douce. Du lac en hiver.	Deux échelles de sauvetage communiquant avec les dortoirs, à chaque étage des boyaux reliés au réservoir dans la mansarde. Aussi 15 extincteurs.	Chauffé à la vapeur et éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat de Portage-la-Prairie.	Dans la partie est de la ville de Portage-la-Prairie. *B. P. Portage-la-Prairie, Man,*	A deux acres, propriété de l'église Presbytérienne, aussi 2 acres de lots de ville louées dans les limites de la ville,	Bâtiment principale 50 x 32 pieds, en planches, 3 étages avec une addition de 50 x 20 pieds, aussi une étable, poulailler, remise à voitures,	Approvisionnem. actuel au moyen d'un puits avec un réservoir pour l'eau de pluie,	Extincteurs dans toute la bâtisse, communications téléphoniques avec le corps de pompiers de la ville,	Air chaud, poêle à charbon, éclairage électrique.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat Cecilia-Jeffrey.	A l'extrémité ouest du lac Plat, à 45 milles au sud-ouest de Kenora. *B. P. Kenora, Ont.*	Une péninsule de 210 acres, enregistrée comme D492, district de Kenora, donnée à l'église Presbytérienne, par le gouvernement d'Ontario.	Bâtisse principale, 67 x 38, avec un aile de 22 par 30 pieds, en planches et soubassement en pierre. Aussi une salle de classe, 43 x 28 pieds, la demeure du directeur de 46 x 24 pieds, une écurie et glacière, poulailler en pierre et magasin combinés.	Bonne eau puisée dans le lac, pompée au moyen d'un moulin à vent dans réservoir de 1,500 gallons dans les mansardes et de là distribuée dans toute la bâtisse.	Boyaux attachés au réservoir de chaque étage. Haches, baquets et échelles toujours à portée. Système de sauvetage aux dortoirs. Extincteurs	Bâtisse principale chauffée à la vapeur. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Kenora.	A 3 milles de la ville de Kenora, sur une éminence commandant une vue du lac. *P. O., Kenora, Ont.*	Il y a 45 acres de terre appartenent à l'église catholique romaine. subdivision 1-8, township Jaffrey.	Ecole de 112 x 40 pieds, en charpente, recouverte en briques, sur fondation en pierre; buanderie, atelier de menuisier et magasin, 46 x 18 pieds, abri de chaloupe, glac., remise, etc.	Lac des Bois, une machine à gazoline pompe l'eau dans deux réservoirs.	Possède 2 échelles de sauvetage dans tous les dortoirs, 20 extincteurs, 6 seaux et 6 haches.	Chauffé par fournaise à vapeur. Eclairé à l'électricité, fournie par la ville de Kenora.
Ecole industrielle de Battleford.	Sur la rive escarpée de la rivière Bataille, à 2 milles au sud de la ville de Battleford. *B. P. Battleford, Sask.*	Une réserve de 566 acres contiguëe à l'école et et une de 376 acres, à 3 milles à l'est de l'école. Embrasse une partie des sections 15, 17, 18, 19 et 20, township 43, rang 16, à l'ouest du 3e méridien.	Bâtisse principale, demeure du directeur, 2 cottages, ateliers de charpentier et de forgeron, étables, grenier et divers bâtiments.	Excellents puits....	4 réservoirs toujours remplis, tuyaux en fer reliés aux planchers et boyaux y attachés. Extincteurs Babcock et à poudre sèche, un appareil McRobie avec boyaux, et appareils de sauvetage aux dortoirs.	Fournaises à air chaud et poêle alimentés au bois. Eclairage à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de Qu'Appelle.	Dans la ville de Qu'Appelle, sur l'embranchm't de Melville-Régina du ch. de fer G.-T.-P. *B.P. Lebret, Sask.*	Environ 1,300 acres consistant en diverses parties de sections, toutes situées dans le township 21, rg 13, à l'ouest du 2e méridien, dont environ $\frac{1}{3}$ cultivable. Appartient au département qui l'a enclos.	Bâtisse principale, 120 par 50 pieds: édifice pour les filles, 80 par 50 pieds, et édifice pour les garçons, 80 par 50 pieds. Aussi échoppes de tous genres, étables, magasin et grange.	L'eau potable vient des puits. L'eau p. l'usage domestique et la protection c. le feu est pompée du lac dans 2 réservoirs à air comprimé, de 1,500 gals.	Deux boyaux de 50 pieds à ch. étage de la bâtisse principale; celles d. garçons et d. filles communiquent avec d. réservoirs. 2 engins chimiq. McRobie avec boyaux; avertisseurs électriq.; double système de sauvetage à chacune d. 3 bâtisses. Extincteurs, chaudières, etc.	Quatre fournaises Gurney; poêles dans les échoppes. Système d'éclairage au gaz Siche p. les bâtisses de l'école, et éclairage à l'huile p. ateliers.

Pensionnat de Cowessess.	Au sud du lac Croche, réserve Cowessess, vallée de Qu'Appelle. *B.P. Marieval, via Grayson, Sask.*	Le terrain comprend 586 acres du quart sud-est de la section 3, township 19, rg 5, à l'ouest du 2e mérid., 19 acres; quart sud-ouest de la section 3, township 19, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, 152 acres; quart du nord-est de la section 4, township 19, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, 26 acres; quart nord-ouest de la section 34, township 18, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, 66 acres; sect. 5, tp 19, rang 5, à l'o. du 2e mé. 323 acres.	Bâtisse principale, 3 étages, 58 par 38 pieds, presbytère, église, atelier de 30 x 20 pieds, étables et bâtiments divers.	L'eau fournie par un puits du sous-sol et est pompée par machine à gazoline d. un grand réservoir et distribué dans le bâtiment par des tuyaux.	Un engin à gazoline et pompe motrice, 100 gal. à la minute, reliée à tuyau fixe d'un réservoir au dernier étage, et raccordement à ch. étage; aussi échelles de sauvetage et seaux.	Bâtisse princip. chauffée à la vap. fournie par une bouilloire de 30 forces. Les autres chauffées par d. poêles. Eclairage à l'acétylène.
Pensionnat du lac Rond.	A l'extrémité est du lac Rond, près des réserves du lac Croche, vallée de Qu'Appelle. *B.P. Whitewoo, Sask.*	Comprend la moitié sud de la section 23, township 18, rang 3, à l'ouest du 2e méridien et 22 acres du quart nord-est de 14, mêmes township et rang. Propriété de l'église presbytérienne.	Bâtisse principale, y inclus dortoir, salle à manger, salle d'attente, etc., l'école, grange et étable, le tout en planches.	L'eau est amplement fournie du lac et d'un puits.	Appareils de sauvetage à toutes les chambres à coucher; abondant approvisionnement d'eau tenue à portée; quelques extincteurs.	Fournaises à air chaud et poêles, éclairage à l'huile.
Pensionnat de Crowstand.	Sur la réserve Côté, à 3½ milles de la ville de Kamsack, sur le ch. de fer C. N. *B.P. Kamsack, Sask.*	Composé d'une partie de la moitié sud de la section 19, township 29, rg 31, à l'ouest du 1er méridien et d'une partie du ¼ sud-est, sect. 24, town. 29, rg 32, à l'ouest du 1er mérid., 350 acres.	Bâtisse principale, 96 x 38, avec 2 ailes de 46 x 16 et 24 x 18 pieds, logis du directeur, grenier, étable et grange neuve, 90 x 30 pieds.	Eau amenée de la rivière Assiniboine et emmagasinée dans des réservoirs dans le soubassement.	Système de réservoirs avec boyaux à chaque étage, chaudières et grenades à incendie. Echelles de sauvetage à chaque dortoir.	Trois fournaises et poêles à bois placés dans des bâtisses séparées, éclairage à l'huile.
Pensionnat du Lac-au-Canard.	Situé à ½ mille de la ville du *Lac-au-Canard. B.P. Duck-Lake, Sask.*	550 acres, composées des subdivisions 4 et 3 et la moitié ouest de la subdividion 2 de l'article 4 dans le town. 44, rg 2, à l'ouest du 3e mérid. A cela est ajoutée la ½ sec. n.-e. de la sec. 33, town. 43, rg 3, à l'ouest du 3e mérid., propriété des Pères Oblats.	Bâtisse centrale avec deux ailes, les autres bâtisses comprennent les écuries, la boulangerie, la demeure du fermier, atelier, magasin de 46 x 30 pieds, buanderie de 30 x 30 pieds, laiterie, poulailler et glacière.	Trois puits artésiens.	Réservoir et pompe foulante, 4 boyaux et 12 extincteurs, chaudières et échelles.	Chauffage à vapeur par deux fourneaux Gurney, et éclairage à l'acétylène.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat de Buttes-la-Lime.	Près de la réserve de Buttes-la-Lime. *B.P. Bulcarres, Sask.*	La ½ est de la section 32, township 22, rg 11, à l'ouest du 2e méridien et toute la partie de la section 33 située en dehors de la réserve Okanase, en tout 410 acres. L'Etat possède 10 acres et l'église presbytérienne 400 acres.	Bâtisse centrale, 3 étages, 76 x 45 pieds; addition pour l'hôpital de 45 x 24 pieds; salle de classe, sur fond en ciment, deux étables, grenier, deux caves à légumes, hangar, le tout en planches. Aussi résidence du directeur, pierre, et cottage à 5 chambres pour l'instructeur.	L'eau provient d'un lac voisin. L'eau à boire vient d'un puits situé près de l'école.	Chaudières, haches, extincteurs et échelles, aussi barils toujours remplis d'eau.	Bâtisse centrale et salle de classe chauffées à la vapeur, les autres par poêles; éclairage à l'huile.
Pensionnat de Gordon.	Côté ouest de la réserve de Gordon, à 12 milles des quartiers généraux de l'agence. *B.P. Punnichy, Sask.*	320 acres, comprenant la ½ est, section 4, township 27, à l'ouest du 2e méridien, propriété du gouvernement.	Bâtisse centrale, en pierre, de 42 x 48 pieds, servant aux classes; aussi buanderie de 30 x 18 pieds, magasin de 18 x 16 pieds, étable de 42 x 18 pieds, les dépendances sont en billes avec toit en bardeaux.	Un puits à environ 200 vgs de l'école.	Deux Babcocks, pompe avec boyau, grenades, réservoir, haches et barils, aussi des rouleaux de cordes.	Chauffage auuie. éclairage à l'huile.
Pensionnat de Muscowequan.	A environ 12 milles de l'agence de Buttes-du-Tondre, dans le voisinage de la réserve de Muscowequan. *B. Lestock, Sask.*	Comprend 640 acres, section 14, township 27, rang 15, à l'ouest du 2e méridien. Propriété des Oblats.	La bâtisse centrale, 3 étages, fondations en pierre, avec allonge, 42 x 52 pieds, et rallonge de 17 x 20 pieds. Ecurie en planches de 117 x 36 pieds.	Trois grands réservoirs remplis au moyen d'un moulin à vent. L'eau provient d'un puits	Cinq Babcocks, extincteurs et haches, boyaux fixés au réservoir dans chaque passage.	Chauffage à la vapeur; éclairage à l'acétylène.
Pensionnat de Lac-la-Plonge.	Au nord du confluent des rivières Castor et La-Plonge. *B. P. Lac-la-Plonge, via Mistawasis, Sask.*	Terrain non encore arpenté, mais on le dit situé sur la limite des townships 71 et 72, rang 2, à l'ouest du 3e méridien.	Bâtisse principale en bois, 3 étages, 100 x 33 pieds; un presbytère à 3 étages, 26 x 36 pds, une buanderie, menuiserie, entrepôt, écurie neuve, 36 x 25 pds, et divers autres bâtiments, aussi scierie et raboteuse.	De la rivière Lac-la-Plonge, au moyen d'un bélier hydraulique.	Deux escaliers extérieurs destinés au sauvetage et six portes ouvrant à l'extérieur.	Chauffage au moyen de la vapeur et éclairage électrique.

Pensionnat de Lac-la-Ronge.	Sur la rive ouest du lac la-Ronge, à 1½ mille de l'embouch. de la riv. Grosse-Roche. *B. P. Lac-la-Ronge, via Prince-Albert, Sask.*	Propriété de la mission de l'église d'Angleterre, comprend 80 acres.	Deux bâtisses en bois, 80 x 26 pds, et 30 x 42 pds. Etable, atelier de menuisier, magasin, laiterie, poulailler et autres dépendances.	Prise dans le lac.	Deux échelles de sauvetage, l'une de 8 pds de largeur du dortoir des filles, et l'autre de six pds du dortoir des garçons; aussi 18 extincteurs.	Chauffage au moyen de poêles et éclairage à l'huile.
Pensionnat de Lac-aux-Oignons (C. R.)	Sur la réserve de Seekaskootch, à environ 12 milles de Fort-Pitt. *B. P. Onion-Lake, Sask.*	Environ 20 acres dans la section 5, township 55, rang 27. Partie de la réserve destinée aux fins scolaires et clôturée.	Bâtisse principale, 3 étages, 45 x 35 pds. Autres bâtisses, 38 x 25 pds et 36 x 26 pds, respectivement. Buanderie et boulangerie combinées, de 57 x 20 pds, 2 étables, hangars, etc.	Provient d'un puits près des bâtisses.	Un puits, échelles, chaudières, haches et barils tenus prêts. Douze appareils à poudre sèche extinctive; aussi exercices contre le feu régulièrement.	Poêles à bois servent à chauffer la bâtisse; les chambres sont éclairées à l'huile.
Pensionnat de Lac-aux-Oignons (E. d'Ang.)	Au coin nord-est de la réserve de Makaoo, à environ 300 vgs au sud-ouest des quartiers généraux de l'agence. *B.P. Lac-aux-Oignons, Sask.*	Environ 30 acres, partie de la réserve.	Bâtisse principale, 3 étages, en bois, 30 x 40 pds, aussi hôpital, 3 étages, une autre bâtisse, 20 x 22 pds, les maisons de la mission, 60 pds carrés, pour le personnel, et autres dépensances.	A même deux puits; approvisionnement abondant.	Extincteurs chimiques; échelles à l'extérieur et une échelle en acier partant du dortoir.	Chauffage au moyen de poêles; éclairage aux lampes à pétrole.
Pensionnat de L'Enfant-du-Tonnerre.	Sur la terre de la mission C.R., à un demi-mille de la station Dalmas.	Quartier sud-est 6, township 46, rang 18, à l'ouest du 3ième méridien, sous patente.	Ecole en bois sur fondation en pierre, 21 étages, 36 par 26 pieds, avec allonge à l'extrémité sud, 36 par 28 pieds, à trois étages.	Excellent puits près des bâtisses.	Sorties aux dortoirs, portes ouvrant à l'extérieur. Deux barils toujours pleins d'eau; quelques chaudières.	Chauffé à l'aide de deux fournaises à air chaud, alimentées au bois, éclairage à l'huile.
Ecole d'industrie de Daim-Rouge	Sur la rive nord de la rivière Daim-Rouge, à 5 milles de la ville de Daim-Rouge. Est situé à 40 milles de laréserve la plus rapprochée. P. P. Red-Deer, Alta.	Sections de trois quarts formant partie de la section 14, township 38, rang 28, à l'ouest du quatrième méridien, anssi 14 acres de la section 11 et la demie de chacune des sections 16 et 20, comme terre à foin. En tout 1,140 acres, propriété du ministère.	Bâtisse centrale en pierre grise, une bâtisse à trois étages en brique, résidence du principal, trois cottages pour les membres mariés du personnel, étables, grenier, écurie pour les vaches, ateliers et autres dépendances,	Eau de source pompée dans de grands réservoirs d'un puits aux 2 étables principaux par pompe à vapeur, aussi d'un second puits pompée par une pompe à main.	Grands réservoirs et 36 extincteurs à poudre sèche: 2 excellents appareils de sauvetage.	Deux fournaises Smea-Dowd et 2 fournaises Pease chauffent le bâtisse centrale et le logis du principal. Cottages chauffés par des poêles. Eclairage surtout à l'huile; 7 lampes gaz de gazoline récemment installées.
Pensionnat des Gens-du-Sang, (C.R.)	Sur la réserve des Gens-du-Sang à 25 milles au sud de Macleod à 1 mille de l'agence d'en haut. *B.P., Standoff, Alta.*	Comprend 5 acres, partie de la réserve des Gens-du-Sang, aussi 3 acres de terres loués.	Bâtisse principale, 36 x 36 pieds, à 3 étages avec 2 ailes ,32 x 36 pieds à 2 étages, une cuisine de 20 20 pieds à 3 étages, une buanderie, des étables, magasin, poulailler.	Un puits à proximité. au moyen d'une pompe à moteur.	12 extincteurs, 12 grenades, et baquets tenus pleins d'eau, aussi quatre escaliers.	Deux fournaises à air chaud, éclairage à l'huile de pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain:	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Ecole industrielle de Saint-Joseph.	Situé sur la rivière Haute, à ¾ de mille de son embouchure. La station de chemin de fer la plus rapprochée c'est Davisburg, à 11 milles de distance. *B.P., Davisburg, Alta*	Il y a 1,870 acres à l'usage de l'école. Comprend la ½ est de la section 22, township 21, rang 28; la moitié du quart sud-ouest, section 26, township 21, rang 28: 30 acres de la section 15, townships 21, rang 28 et 633 acres, section 27, township 21, rang 28, et 633 acres de la section 27, township 31, rang 28, le tout à l'ouest du 4e méridien. Terre à foin comprenant la ½ est de la section 26, township 20, rang 27, et ¾ de la section 36, township 20, rang 27, à l'ouest du 4e méridien. Propriété de l'Etat.	Deux bâtisses principales, une pour les garçons et l'autre pour les filles, et plusieurs constructions accessoires, telles que étables, atelier, boulangerie, buanderie, poulailler, remise à voitures, abris pour la houille et glacière.	De la rivière Haute, eau filtrée, prise du puits, pompée dans réservoirs de l'édifice central.	Bien pourvue d'escaliers et d'appareils de sauvetage. Il y a 2 réservoirs chez les garçons; un chez les filles, chacun à capacité de 1,400 g.; boyaux reliés à chaque étage; 18 extincteu s, 48 grenades, 40c haudières et 8 haches et 36 extincteurs.	Les deux bâtisses principales chauffées la vapeur, chacune ayant son appareil; éclairage à l'acétylène.
Pensionnat des Gens-du-Sang, E. d'Angleterre	Du côté de la rivière du Ventre, opposé à celui où sont les quartiers généraux de l'agence. A 15 milles au sud-est de Macleod. *B.P., Macleod, Alta.*	Comprend 160 acres sur les bords de la rivière du Ventre. Quart nord-ouest de la section 30, tonwship 7, rang 25, à l'ouest du 4e méridien. Propriété du diocèse de Calgary.	Disposé en carré, comprend l'asile des filles de 45 x 75 pieds; l'asile des garçons de 66 x 55 pieds; l'hôpital de 36 x 24 pieds; le gymnase, l'habitation du directeur de 38 x 24 pieds; l'école de 45 x 21 pieds, 21 x 24, des étables, grenier et dépendances, tous en charpente.	Obtenu de 4 puits par une pompe. Chaque bâtiment est approvisionné séparément.	Sorties en nombre suffisant; quantité d'extincteurs, de haches et de chaudières.	Chauffé à l'air chaud et par des poêles, éclairé à l'huile de pétrole.

Pensionnat de Pied-de-Corbeau.	A 2 milles au sud-ouest de la station de Cluny, près de la rivière à l'Arc, sur la réserve des Pieds-Noirs. *B.P., Cluny, Alta.*	40 acres; partie de la réserve des Pieds-Noirs.	Bâtisse principale 36 x 36 pds, 3 étages. Deux ailes, 2 étages, 36 x 32 pds. Une bâtisse de 50 x 30 pds et une de 26 x 16 pieds servant d'hôpital. Une étable, un hangar, glacière, cave à légumes.	L'eau puisée dans un puits et pompée dans la bâtisse au moyen d'une machine à gazoline.	Extincteurs, grenades, chaudières à incendie, haches et abondant approvisionnement d'eau.	Chauffé par des poêles, éclairage à l'huile.
Pensionnat de St-Albert.	A ¼ de mille au nord de la station du C.-N., dans la ville de St-Albert. *B.P. St-Albert, Alta.*	350 acres, propriété des Sœurs de la Charité. Section 4 et 5 située dans le township 54, rang 25. Terre excellente pour la culture.	Bâtisse principale, revêtue de briques à 4 étages, de 100 x 50 pieds, avec étable, boulangerie, atelier pour réparations, hangar, grange, poulailler et magasins.	Tirée de puits artésiens et pompée dans des réservoirs par une machine à air chaud puis distribué dans les maisons par des tuyaux.	De l'eau dans toute la bâtisse. Des galeries et escaliers extérieurs donnent un accès facile; 500 pieds de boyaux et grenades, extincteurs, chaudières et appareils de sauvetage.	Bâtisse principale chauffé par deux appareils *Economy* à eau chaude. Poêles placés là où c'est nécessaire. Eclairée au gaz Siche.
Pensionnat de Peau-d'Hermine.	Sur la réserve de Peau-d'Hermine, à 1 mille de la station Hobbema *B. P. Hobbema, Alta.*	40 acres enclos; 5 acres en jardin, 5 en cour de récréation et le reste en pâturage.	Bâtisse principale 44 x 48 pieds. Une bâtisse de 25 x 20 pieds pour la chapelle et la cuisine, la bâtisse à l'usage des Sœurs, 40 x 24 pieds, une buanderie de 40 x 24 pieds, contenant un hôpital pour les maladies contagieuses.	Pompée d'un puits artésien dans les bâtisses. On y a installé un bon système d'égout.	Deux appareils de sauvetage, chaudières, grenades et extincteurs.	Chauffé par une fournaise à vapeur, éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de la Plume-Bleue.	Sur la route d'Edmonton à 6 milles à l'ouest du Lac-la-Selle, sur la réserve de Plumes-Bleue. *B.P. Hobbema, Alta.*	25 acres, une partie de la réserve.	Bâtisse en bois 2½ étages, 90 x 30 pieds, divisée suivant les besoins, 3 étables et un poulailler.	Provient d'un creek à 1½ mille de distance. Peu d'eau.	Appareil de sauvetage à chaque bout du bâtiment, aussi extincteurs.	Poêles à bois, éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Fort-Chipewyan, (Saints-Anges).	Situé à Fort-Chipewyan. *B. P., Fort-Chipewyan, via Athabasca-Landing, Alta.*	Quinze acres de terre à ferme. La récolte se compose de pommes de terre et de navets et autres petites légumes.	Comprend la maison d'école, l'église, la maison des prêtres, appartient à la mission C. R. (Sœurs grises).	De deux puits et du lac.	Une pompe foulante et boyaux, échelles, chaudières et haches. Trois appareils de sauvetage.	Deux fournaises à air chaud et 7 poêles à bois chauffent les bâtiments. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat des Piégânes de l'église d'Angleterre.	Sur le bord du creek Pincher à 1½ mille de Brocket. *B.P., Brocket, Alta.*	140 acres, soit le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du 4e méridien. Appartient à l'école.	Corps principal à 2 étages en charpente, fondation en pierre, de 78 x 22 pieds. Aussi église de la mission, hôpital, salle d'école, étable, atelier et autres bâtiments nécessaires.	Puits creusé dans la cuisine et pompe.	Il y a 14 tubes à incendie dans les principales chambres.	Chauffé par 2 fournaises à air chaud, des poêles chauffent les classes et les dortoirs, éclairé à l'huile de pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave. (St-Bernard.)	A Ganard sur la baie du Bison, Petit lac-de-l'Esclave, *B.P., Grouard, Alta.*	L'école jouit de 72 acres la propriété des sœurs de la Providence. Se trouve dans la section 31, township 75.	Corps principal de 72 x 28 pieds, à 3 étages. Maison des garçons de 60 x 25 pieds, à 2 étages et un bâtiment d'école de 30½ x 24½ pour les classes seulement. Tous en planches. Buanderie, laiterie, glacière, etc.	D'un puits et du lac au Bison.	2 extincteurs, 6 haches, chaudières, échelles et escaliers extérieurs.	Une fournaise à air chaud chauffe le corps principal, des poêles sont utilisés dans les autres bâtiments. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat du Lac-à-l'Esturgeon.	Sur la côte est du Lac-à-l'Esturgeon dans le canton de la réserve du Lac-à l'Esturgeon. *B. P., Calais via Heatherwood, Alta.*	Environ 160 acres, partie de la réserve dont 30 acres seulement sont cultivés.	Le corps principal est une structure à 3 étages, de 40 par 27 pieds, avec une allonge à 2 étages, de 27 x 20 pieds, et une aile de 20 x 20 pieds à 2 étages. Un deuxième bâtiment de 30 x 25 pieds à 2 étages, contient salle de récréation et classes.	Du lac.............	Approvisionnement d'eau toujours prêt, échelles, haches et chaudières.	Chauffé par quatre poêles à bois; éclairage par des lampes à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Fort-Vermillon.	A Fort-Vermillon, sur le bord sud de la rivière La-Paix, faisant face à la montage Caribou. *B.P., Fort-Vermillon, via Athabaska - Landing, Alta.*	Environ 1,000 acres, propriété des Pères Oblats, dont 400 cultivées.	Bâtiment en charpente de 80 x 35 pieds sur fondation en pierre; contient toutes les salles nécessaires. Nouvellement construit.	Puits dans l'école, aussi eau de la rivière La-Paix pour la buanderie.	Approvisionnement d'eau et échelles. Escaliers, galeries et sorties de toutes les parties du bâtiment, ce sont les seules protections contre l'incendie.	Chauffé par deux fournaises à air chaud; éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave, (St-Bruno).	Mission Saint-Bruno, Petit-lac-de-l'Esclave. *B.P., Petit-lac-de-l'Esclave, par Grouard, Alta.*	10 acres ont été défrichées.	Bâtiment en charpente à 2 étages, 64 x 25 pieds avec une aile de 18 x 30 pieds.	Du Petit-lac-de-l'Esclave.	Approvisionnement abondant.	Chauffé par poêles à bois et éclairé par lampes à pétrole.

Pensionnat de l'église d'Angleterre du lac Wabasca.	Sur le lac Wabasca, *B.P., Wabasca, via Athabasca-Landing, Alta.*	N'a jamais été arpenté ou mesuré. Comprend environ 40 acres et s'étend ¾ de mille du lac. C'est une étroite lisière de terrain située entre les parties de la compagnie de la Baie-d'Hudson et de Révillon Frères.	Corps principal de 32 x 26 pieds avec cuisine de 24 x 20 pieds à 1½ étage. Eglise de 17 x 22 pieds. Maison de mission à 2 étages de 24 pieds carrés, bâtiment de 28 pieds carrés pour l'hôpital; magasin, étables et atelier.	Puits, aussi eau du lac pour la buanderie.	Echelles et approvisionnement d'eau.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé à l'huile de pétrole et par des bougies.
Pensionnat C. R., du lac Wabasca.	Sur la rive nord du lac Wabasca. *B. P., Wabasca, via Athabasca-Landing, Alta.*	22 acres, dont 7 sont cultivés.	Il y a 4 bâtiments de billots sciés, dont 2 sont de 42 x 32 pieds, à 3 étages; il a été ajouté une nouvelle aile de 18 x 24 pieds.	Du lac............	Echelles et chaudières ainsi qu'approvisionnement d'eau.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé par des lampes à l'huile de pétrole et des bougies.
Pensionnat du lac du Poisson-Blanc	Le lac du Poisson-Blanc n'est pas sur une réserve. *B.P., Grouard, Alta.*	Pas arpenté. L'école réclame à peu près 90 acres.	Corps principal en billes de 30 x 35 pieds avec aile de 16 x 18 pieds, un magasin et une petite étable.	Du lac et de barils dans lesquels tombe toute l'eau de pluie.	Echelles, haches et seaux.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé à l'huile de pétrole.
Pensionnat de la Mission de la Providence (Sacré-Cœur).	A Fort-Providence, sur le fleuve McKenzie. *B.P., Fort-Providence, T. N.-O., via Athabasca-Landing, Alta.*	34 acres en culture, la propriété des Oblats.	Corps principal de 91 x 30 pieds à 3 étages. Les murs sont en billes de bois. Un deuxième bâtiment de 65 x 20 pieds, une buanderie de 22 x 20 pieds, un hôpital de 40 x 20; une étable de 70 x 27 pieds, cave à légumes et glacières.	Obtenue de la rivière et amenée à l'école par un tramway.	Escaliers extérieures des dortoirs, échelles et barils remplis d'eau.	Chauffé par des poêles et éclairé par des lampes et des bougies.
Pensionnat catholique romain des Piégânes.	A peu près au milieu de la réserve des Piégânes immédiatement au nord de la rivière du Vieux. *B. P., Brocket Alta.*	Une partie de la réserve, environ 51 acres, toute clôturée.	Corps principal de 30 x 30 pieds à 3 étages avec deux ailes, aile de l'est de 30 x 26 pieds et aile à l'ouest de 48 x 26 pieds, deux allonges de 16 x 22 pieds, servant de salle de récréation et de dortoirs; aussi une buanderie de 30 x 20 pieds et une étable de 28 x 30 pieds.	Un bon puits près de l'école	Chaudières remplies d'eau, quelques haches et des extincteurs.	Chauffé par des poêles et éclairé à l'huile de pétrole.
Vieux Soleil......	Au campement nord, réserve des Pieds-Noirs, à 1¼ mille de Gleichen. *B. P., Gleichen, Alta.*	160 acres, ¼ n.-e. de la sec. 1, township 22, rang 23, à l'ouest du 4e méridien. Partie de la réserve.	Résidence pour les élèves et le personnel, maison d'école, buanderie, remise, étable pour chevaux, étable p. vaches, poulailler.	D'un puits dans le soubas. de la buanderie et distr. dans la bâtisse par la pression de l'air du réservoir.	Il y a à chaque étage un boyau avec manchon.	Résid. chauffée à la vapeur, maison d'école à l'air chaud, la buanderie par des poêles; éclairé au gaz acétylène.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des Sauvages—*Suite*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat des Sarcis.	Situé dans l'angle sud-est de la réserve des Sarcis. *B. P., Calgary, Alta.*	A 10 acres de la réserve, clôturé et employé aux fins de l'école et de la mission.	Corps principal de 75 x 30 pieds, poulailler, étables et magasin.	Puits d'eau de source.	Barils d'eau, extincteurs à poudre sèche et portes s'ouvrant à l'extérieur.	Chauffé par des poêles à houille et à bois et éclairé à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Fort-Résolution.	Sur le bord sud du Grand - Lac - de - l'Esclave. *B.P., Fort-Résolution, T. N.-O.*	Cinq acres, la propriété de la mission catholique romaine.	Bâtiment en charpente à 3 étages, 40 x 30 pieds, avec deux ailes de 40 x 20 pds, et une nouv. allonge de 56 x 36 pds, glacière, étable, magasin, etc.	Un bon puits dans le soubassement.	Quatre extincteurs, escaliers à l'extérieur à partir des dortoirs et salles de récréation; chaudières et échelles.	Chauffé par deux fournaises à air chaud, éclairé à l'huile de pétrole et au moyen de bougies.
Pensionnat de la Rivière-au-Foin.	A l'embouchure de Rivière - au - Foin, dans le traité n° 8. *B.P., Hay-River, Great - Slave -Lake, T. N.-O.*	Dix acres de terre de la Couronne.	Corps principal à 2½ étages, contient 18 chambre; une maison d'habitation à 2½ étages, 25 x 23, et diverses dépend., aussi un nouveau magasin et une église.	De la rivière au Foin.	Barils d'eau, échelles et haches, exercices contre le feu régulièrement.	Dix poêles, brûlant de l'épinette, servent à chauffer tous les bâtiments; éclairé avec bougies et à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de l'île de Kuper.	Sur la baie Télégraphe, côté sud-ouest de l'île de Kuper, à 5 milles de la station Cheminus. *B.P., Ile Kuper, C.-B.*	Partie de la réserve de l'île Kuper, 70 acres.	Au nombre de 20, sont dispersés sur la partie sud du terrain. La plupart des bâtiments sont anciens.	Sources pour l'eau à boire et p. les fins de la cuisine. Eau prov. de la baie p. autres usages, eau fournie p. le système du bélier hydraulique.	Extincteurs chimiques, échelles, chaudières et haches; système régulier d'exercices par les élèves.	Chaufferettes et poêles à bois; éclairé au gaz acétylène.
Asile de Coqualeetza.	Sur le bord sud de la rivière Fraser, à 3 milles de Chilliwack. *B. P. Sardis, C.-B.*	90 acres, comprenant les lots 38 et 297, groupe 2, district de New-Westminster, municipalité de Chilliwack.	Corps principal, résidence du directeur, résidence de l'instructeur, 3 granges, grenier, remise à voitures et diverses dépendances.	Des tuyaux de la Elk Creek Water Co.	Nombreuses issues, portes s'ouvrant toutes à l'extérieur; appareils de sauvetage des dortoirs; exercices contre le feu.	Fournaises à air chaud Smead-Dowd; éclairé à l'électricité.
Ecole industrielle de Kamloops.	Sur le bord nord de la rivière Thompson-sud, à 2 milles de Kamloops. *B. P., Kamloops, C.-B.*	200 acres appartenant à l'école que les sauvages ont cédés. Une petite partie est cultivée.	Corps principal, 2 étages, maison des filles, asile des garçons, d'un étage chacun, et div. dépendances, aussi nouvelle buanderie.	Bonne eau obtenue de la riv. Thompson-sud au moyen d'une pompe et d'un moteur à gazoline.	Nombreux extincteurs chimiques et à poudre sèche; un grand réservoir et pompe; boyau en caout., échelles, chaudières et 3 bornes-fontaines.	Chauffé par de nombreux poêles; éclairage aux bougies et à l'huile de pétrole.

Ecole industrielle de Lytton.	Au nord de Lytton, à 2½ milles, sur le bord gauche de la rivière Fraser. *B. P., Lytton, C.-B.*	Comprend 800 acres, propriété de la New-England Co.	Corps principal et diverses dépendances, y compris une scierie. Tous les bâtiments sont en bon état.	D'un creek alimenté par 3 sources.	Deux appareils de sauvetage des dortoirs, haches, chaudières et boyaux.	Chauffé par des fournaises à air chaud; éclairé à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de Kootenay.	Situé à cinq milles au nord-est de Cranbrook. *B.P., Saint-Eugène, C.-B.*	Une aire de 30 acres appartient à l'école; tous les bâtiments y sont construits. 120 acres apparten. aux Sœurs de la Charité sont cultivées par des garçons.	Comprend 3 bâtim. en charpente occupés par le personnel et élèves. Une boulangerie, buanderie, cordonnerie et autres dépendances. Un nouv. bât. moderne est en voie de constr.	Du creek Joseph, tuyaux dans le bâtiment.	Extincteurs chimiques, échelles, haches, chaudières, deux tuyaux auxquels on peut attacher un boyau.	Chauffé par des poêles et une fournaise, au bois; éclairé à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de la baie Alerte.	Situé à la baie Alerte, à l'extrémité ouest de l'île Cormorans. *B.P., Baie de l'Alerte, C.-B.*	Il y a 400 acres, partie de la réserve de l'école industrielle de la baie Alerte; 5 acres seulement ont été défrichées.	Le bâtiment de l'école a 60 x 40 pieds, est en charpente, avec une aile de 54 x 18 pieds, et il y a diverses dépendances.	D'un puits..........	Quatre extincteurs, 2 haches, 8 chaudières et un appareil de sauvetage en fer du dortoir d'en haut. Boyau et pompes; exercices contre le feu.	Chauffé par des poêles à bois; éclairé à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de Clayoquot.	Sur le détroit de Clayoquot, côte occidentale. de l'île Vancouver. *B.P., Kakawis via Victoria, C.-B.*	175 acres fortement boisés, dont le titre est en la possession de l'abbé de l'abbaye de Saint-Benoit.	Corps principal, à 2½ étages avec soubassement de 144 x 52 pieds. Buanderie, hangar à bois, grange, magasin, poulailler et un cottage pour l'instructeur.	D'un cours d'eau dans la montange, amenée par une conduite dans un réservoir de 8,000 gallons.	Dix extinct. chimiq., seaux, haches, 200 pds de boyaux reliés aux réservoirs. Appareil de sauvetage à l'extérieur et exerc. réguliers contre le feu.	Système de chauffage à l'eau chaude; éclairé à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle du lac Williams.	A 135 milles d'Ashcroft, dans une vallée le long du creek San José. *B.P., Lac Williams, C.-B.*	Consiste de terres à pâturages et appartient aux Oblats de Marie Immaculée.	Corps principal, asiles des filles et des garçons, et un quatrième bâtiment contenant cuisine et salle à manger; aussi dépendances.	Amenée par des tuyaux d'un lac artificiel, partie du creek de San José.	Moyens ordinaires; pression suffisante pour assurer des moyens de protection; haches, seaux et exercices contre le feu.	Trois fournaises à air chaud McClarey chauffent tous les bâtiment occupés; éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat de Sechelt.	En arrière du village sauvage de Sechelt. *B.P., Sechelt, C.-B.*	Appartient à la bande et comprend 4 acres.	Corps principal de 83 x 36 pieds avec aile de 30 x 28 pieds, une buanderie de 65 x 25 pieds avec atelier, aussi une étable et un poulailler de 30 x 22 pieds.	Obtenue d'un creek à 4 milles de distance et est amenée au moyen de tuyaux dans l'école. Approvisionnement médiocre.	Extincteurs, chaudières, échelle et 200 pieds de boyaux.	Des poêles à bois chauffent le bâtiment; éclairé à l'huile de pétrole et à la gazoline.
Mission de Squamish.	Sur le côté nord de l'anse à Bédard, vis-à-vis et à 4 milles de Vancouver. *B.P., Vancouver-nord, C.-B.*	10 acres appartenant aux Soeurs du Saint-Enfant-Jésus; 4 acres seulement ont été défrichés.	Corps principal, un ancien bâtiment récemment amélioré; un cottage pour les fins de l'hôpital et diverses dépendances.	Relié au système de l'aqueduc de Vancouver.	Extincteurs Stempel, chaudières, haches et échelles avec 200 pieds de boyaux. Téléphone à la station des pompiers de la ville.	Chauffé par deux fournaises à air chaud McClary; éclairé à l'électricité.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat de Ste-Marie.	Sur le bord nord de la riv. Fraser à 40 milles à l'est de Vancouver. *B.P., Mission-City, C.-B.*	310 acres environ, propriété des Oblats de Marie Immaculée, groupe 3, township 17 de la Mission.	Ecoles des garçons et des filles de 60 x 35 pieds chacune, à 3 étages, avec deux ailes. Une grande cave à légumes et divers. Les dépendances, aussi buanderie, moulin à bardeaux et église.	Amenée par des tuyaux du creek de Sainte-Marie, à 1½ mille de distance. Bonne eau de source.	Un certain nombre d'extincteurs, haches et seaux; abondance de boyaux et bonne pression. Exercices contre le feu fait par les élèves, appareils de sauvetage de chaque dortoir.	Une chaudière à vapeur tubulaire de 70 chevaux chauffe les deux bâtiments de l'école et l'église. Eclairé à l'électricité par appareil dans le bâtiment.
Pensionnat de All-Hallows.	A ½ mille à l'ouest de la station de Yale sur le fleuve Fraser. *B.P., Yale, C.-B.*	Environ 4 acres dans le township de Yale, achetés par des amis avec l'aide du département.	Comprend corps principal de 77 x 27 pieds et deux allonges, une chapelle de 32 x 21 pieds, maison pour le personnel et dépendances.	L'école possède les droits à l'eau de 2 vaisseaux dans la montagne. Système à haute pression qui fournit de l'eau en abondance dans toute l'école.	Trois colonnes d'eau alimentaires en arrière de l'école et par en avant. Extincteurs, haches, seaux et escaliers. Les élèves apprennent à faire les exercices contre le feu.	Chauffé par des poêles à houille et à bois et éclairé à l'huile de pétrole et à la gazoline.
Refuge des filles de Baie-Alerte.	A Baie-Alerte, *B.P., Baie-Alerte, C.-B.*	2 acres en partie défrichés, forme partie de la réserve de l'école d'industrie de Baie-Alerte.	Corps principal de 62 x 68 pds, buanderie de 24 x 16 pieds. Salle pour machine et pompe, abri pour les vaches et poulailler.	D'un puits pompée dans un grand réservoir en béton par une machine à gazoline et distribuée dans l'école par des tuyaux galvanisés.	12 chaudières remplis d'eau, 12 extincteurs, aussi 1 appareil de sauvetage en face du dortoir.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'huile de pétrole.
Refuge des garçons de Port-Simpson.	A Port-Simpson, au nord-est du village des sauvages, sur la réserve Tsimpsean. *B.P., Port-Simpson, C.-B.*	Un emplacement de 2 par 4 chaînes appartient à la *Missionary Society of Methodist Church.* Acquis par les sauvages.	Corps principal à 2 étages, charpente, ancienne bâtisse. Dépendances nécessaires.	Eau en abondance, fournie par un puits et un réservoir.	Un grand réservoir, boyaux, extincteurs, seaux, etc.	Chauffé par des poêles et éclairé à l'huile de pétrole.
Refuge des filles de Port-Simpson.	A Port-Simpson, immédiatement en dehors de la réserve Tsimpsean. *B. P., Port-Simpson, C.-B.*	Partie de la section 4, township 1, rang 5, district de la Côte, appartient à la *Women's Missionary Society.*	Corps principal à 3 étages, avec soubassement et diverses dépendances. Nouvelle salle de récréation.	D'un cours d'eau dans la montagne, amenée par des tuyaux en bois dans un grand réservoir; aussi un puits.	Appareil de sauvetage en face de chaque dortoir. Echelle conduisant au toit, seaux et haches et 6 extincteurs chimiques. Exercices, etc.	Une fournaise et des poêles chauffent les bâtiments. Eclairé à l'huile de pétrole.



Exposition provinciale, New-Westminster, C -B., 1913.

Pensionnat d'Ahousaht.	Touche à la réserve Maktosis sur l'île Flores, côte occidentale de l'île Vancouver. *B.P., Ahousaht, C.-B.*	140 acres appartenant à l'église presbytérienne, une petite partie seulement est défrichée.	Corps principal de 68 x 46 pieds à deux étages en charpente, avec de vastes vérandahs; aussi une salle de récréation pour les filles, à l'extérieur, de 12 x 30, atelier, grange, hangar à bois et autres dépendances, nouvel abri pour chaloupes et chambre pour faire sécher le saumon.	Dépend en grande partie de la pluie. Un puits y supplée pour les fins de blanchissage.	Nombre d'extincteurs, échelles à chaque bout du bâtiment. Pompe foulante et boyau, seaux, etc. Les élèves apprennent à faire l'exercice.	Chauffé par une fournaise à air chaud et un poêle lorsqu'il fait très froid; éclairé par des lampes à l'huile de pétrole.
Pensionnat d'Alberni.	A 2½ milles d'Alberni sur la rivière Somas et touchant à la réserve Shesaht. *B.P., Alberni, C.-B.*	15 acres, partie du lot 81, district d'Alberni. Propriété de l'Eglise presbytérienne.	Corps principal de 38 x 43 pieds à 3 étages avec aile de 32 x 46 pieds à 2 étages, nouvelle salle de classe, en planches de 24 x 30 pieds, bâtiment pour l'atelier des menuisiers, la buanderie et la boulangerie de 50 x 18 pieds à 2 étages, aussi cave à légumes, remise et hangar à bois, grange et poulailler.	Une machine à gazoline pompe l'eau de la rivière dans un réservoir et elle est conduite par gravité au bâtiment dans un tuyau de 2 pcs.	Quatre extincteurs Keystone et six Haverhill Eclipse, seaux, etc.; 300 pds de boyaux peuvent être reliés à la machine à gazoline qui pompe l'eau de la rivière.	Le corps principal est chauffé par une fournaise à air chaud, les additions par des poêles. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Kitamaat.	A Kitamaat, sur le chenal Douglass. *B.P., Kitamaat, C.-B.*	Environ une acre. Partie de la réserve Kitamaat.	La maison, un nouveau bâtiment en charpente, de 70 x 40 pieds, salle de récréation de 24 x 30 pieds, remise, cave à légumes et étable.	Crique dans la montagne, eau amenée par des tuyaux aux bâtiments.	Appareils de sauvetage des dortoirs, 12 extincteurs, 9 chaudières contre le feu, haches et boyaux.	Fournaises à air chaud et poêles chauffent les bâtiments. Eclairé par des lampes à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Carcross.	A 2 milles de Carcross., *B.P. Carcross, T.Y.*	160 acres.................	Corps principal de 64 x 48 pieds en charpente, à 2 étages; magasin et glacière.	D'un puits, l'eau est conduite à travers le bâtiment par une pompe foulante à bras.	Réservoir, colonne d'eau et boyau sur chaque étage; 2 appareils de sauvetage en fer, 6 extincteurs et seaux.	Chauffé par une chaudière à vapeur à basse pression; éclairé par des lampes à l'huile de pétrole.

RAPPORT DE A. J. BOYD, INSPECTEUR DES ECOLES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Ecoles.

Antérieurement à 1913 il y avait 11 écoles en opération dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Durant l'année dernière, deux nouvelles écoles furent établies—une à Tuft's-Cove, dans le comté de Halifax, et l'autre à Afton, dans le comté d'Antigonish.

A Afton l'on termina en novembre dernier la construction d'une nouvelle bâtisse favorablement située et bien équipée.

L'on construisit aussi une nouvelle maison d'école à Fisher's-Grant dans le comté de Pictou.

A Wycocomagh, dans le comté d'Inverness l'on construisit une nouvelle résidence pour l'instituteur.

Assistance des élèves.

Le nombre des élèves sauvages en âge d'aller à l'école dans la Nouvelle-Ecosse est d'environ 265, et les registres des différentes écoles accusent un nombre total de 287. Ce nombre considérable démontre deux choses: premièrement que tous les enfants en âge d'aller à l'école ont suivi la classe durant une partie de l'année; et deuxièmement, qu'environ 22 élèves qui ont dépassé cet âge doivent avoir pris avantage des occasions qui leur sont offertes maintenant pour obtenir une instruction qui était irréalisable il y a quelques années.

La moyenne de l'assistance quotidienne aux écoles, jusqu'à la fin de mars, était de 145, ou 54 pour cent des élèves inscrits, ce qui, je crois, constitue une comparaison favorable auprès des autres écoles de la province.

Instituteurs.

Le département possède d'excellents instituteurs dans la Nouvelle-Ecosse.

Quelques-unes des institutrices sont diplômées de l'école normale provinciale à Truro. Ces institutrices accomplissent un travail très satisfaisant.

Les sauvages apprennent très rapidement, et lorsque l'enseignement est fait par des maîtres qui s'intéressent à leur travail, ils font autant de progrès que les blancs.

RAPPORT DU REV. JOHN J. RYAN, SURINTENDANT DES ECOLES DES SAUVAGES POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Il y a 10 écoles sous ma surintendance, elles sont situées comme suit: 2 dans le comté de York, 1 dans Sudbury, 1 dans Victoria, 1 dans Madawaska, 1 dans Carleton, 1 dans le comté de Kent, 1 dans le comté de Northumberland, et 1 dans le comté de Ristigouche.

Ecole de l'Eglise-Brûlée.

Le 22 octobre j'ai visité cette école et j'y trouvai 21 enfants sur un nombre total de 28. La présence moyenne depuis l'ouverture de l'école était de 18. J'ai constaté avec plaisir que la moyenne de la présence va en augmentant.

En examinant ceux qui étaient présents j'ai constaté qu'il s'était opéré un progrès assez sensible depuis ma dernière inspection et que l'on s'était amélioré dans la lecture, l'orthographe, la géographie et l'arithmétique.

L'institutrice, Mlle Laura C. Geraghty, possède un diplôme d'école modèle, elle est laborieuse et consciencieuse et elle obtient un bon succès avec son école. Les sauvages prennent beaucoup d'intérêt à l'éducation.

En outre de l'enseignement régulier l'on y apprend la couture, le tricot aux jeunes filles, et les spécimens du travail accompli que l'on nous a montrés leur font honneur.

L'on y enseigne et pratique les principes de l'hygiène. Les bâtisses de l'école sont dans un excellent état et elles sont propres et hygiéniques. Il y a un grand terrain de jeux pour les enfants.

Une partie du terrain fut affectée cette année à un jardin de fleurs. Les élèves s'intéressent beaucoup à l'horticulture.

Ecole d'Edmunston.

Le jour de l'inspection il y avait 13 élèves présents. La moyenne d'assistance depuis l'ouverture de l'école est de 13, ce qui est assez satisfaisant.

Comme résultat des examens les élèves ont démontré qu'ils avaient beaucoup étudié depuis ma dernière visite. Ils ont fait du progrès tant en français qu'en anglais.

L'institutrice, Mlle V. Dionne possède un certificat de troisième classe. Elle a la surveillance de cette école depuis trois ans, et elle est industrieuse et fidèle dans l'exécution de ses fonctions.

L'on enseigne la couture et le tricot aux jeunes filles. La majorité des enfants paraissent propres et bien mis.

Je suis certain que lorsque la nouvelle école sera terminée, elle sera spacieuse et bien ventilée. L'endroit est excellent. Le site est des meilleurs et l'on a pourvu à de bons terrains de jeux.

L'école de Tobique.

La visite à cette école eut lieu le 30 octobre, alors qu'il y avait 33 élèves présents sur 38 inscrits. La présence à cette école est très satisfaisante.

Les élèves passèrent de bons examens, il y a un progrès sensible depuis ma dernière visite, chez les élèves plus âgés.

L'institutrice, Mlle E. McGrand, possède un certificat provincial de deuxième classe et elle fait un excellent travail. Depuis qu'elle a pris charge de cette école elle a très bien réussi et ses élèves font des progrès dans toutes leurs études.

D'année en année les parents font preuve de plus d'intérêt, et ceci, avec la surveillance edévouée du pasteur de l'endroit, est d'une grande aide pour l'institutrice.

L'on enseigne aux jeunes filles la couture et le tricot.

La maison d'école est en bon état de réparation et les dépendances sont propres et salubres.

L'école de la Grande-Anse.

Je visitai cette école le 3 décembre, il y avait 16 élèves présents. La moyenne de présence pour les trois mois précédents fut le 16.

Sauf deux exceptions, les élèves sont très arriérés. L'institutrice, Mlle K. Sutton, possède un certificat provincial de première classe. Les conditions dans cette réserve sont telles qu'il est excessivement difficile pour une institutrice de faire un succès de l'école.

La maison d'école est suffisamment spacieuse et les dépendances sont propres et bien entretenues.

L'école de Eel-Ground.

J'ai trouvé à cette école une présence de 19. La présence moyenne pour les trois mois précédents fut de 18, et je trouve que ceci est très satisfaisant.

Les élèves ont passé un bon examen sur les sujets enseignés, surtout en orthographe.

L'institutrice, Mlle Isaacs, accomplit un travail satisfaisant. Les élèves font du progrès sous sa surveillance, et les jeunes filles apprennent la couture et le tricot.

Quelques-unes des enfants sont maintenant capables de confectionner leurs mitaines, leurs foulards et leurs bas.

La maison d'école est propre et en bon état.

L'on fait un jardin de fleurs qui a été entretenu par les élèves l'année dernière.

L'école de la rivière à l'Anguille.

Cette école fut ouverte il y a environ un an, et la présence a été très satisfaisante.

Dans les deux divisions qui furent examinées les élèves firent bonne figure.

Mlle M. LeBlanc fait un excellent travail et les élèves avancent rapidement dans leurs études sous sa surveillance.

L'on enseigne l'exercice physique aux élèves.

L'école de Woodstock.

Accompagné de M. McMurry, j'ai visitai cette école le 16 décembre. La présence y est toujours excellente.

Les élèves firent bonne figure dans la lecture et l'orthographe; et ils ont fait des progrès satisfaisants en géographie, écriture et arithmétique.

L'institutrice, Mlle C. Brophy, enseigne ici depuis trois ans et elle a fait un travail excellent. L'on donne des cours d'exercice physique et d'hygiène.

La maison d'école est en bon état.

L'école d'Oromocto.

La présence à cette école est aussi satisfaisante. J'ai trouvé que les élèves faisaient des progrès en lecture de même qu'en orthographe et en géographie.

L'institutrice, Mlle B. McCaffrey, a fait un bon travail.

L'apparence des enfants s'est améliorée sous la surveillance de l'institutrice.

Le travail de la classe de couture est excellent. La maison d'école et les dépendances sont propres et dans un état sanitaire. Les terrains sont spacieux et l'institutrice espère pouvoir y faire un jardin de fleurs.

L'école de Sainte-Marie.

Le jour de l'inspection il y avait 24 élèves présents sur un enrôlement de trente. La présence à cette école est splendide, et cet heureux état de choses est dû à la surveillance de l'institutrice et à l'aide du pasteur de l'endroit.

Les élèves ont passé un examen excellent sur toutes les matières, mais les élèves plus âgés surtout brillèrent en arithmétique et en dessin. L'institutrice, Mlle M. Hughes, accomplit certainement un excellent travail. L'on enseigne la couture aux jeunes filles plus âgées. L'on donne régulièrement des cours de culture physique.

La maison d'école est maintenant dans un état de première classe. Durant l'année passée l'on a érigé une clôture nouvelle autour des terrains de l'école.

L'école de Kingsclear.

J'ai visité cette école le 5 février et j'ai trouvé la présence acceptable. Les élèves passèrent un bon examen sur toutes les matières, surtout en arithmétique et en géographie.

Mlle R. Donohue enseigne ici depuis six ans, et elle accomplit un excellent travail.

L'on donne aux jeunes filles des leçons spéciales de couture et de tricot, ainsi que des leçons d'hygiène et de gymnastique.

L'on a construit une nouvelle bâtisse sur la réserve, qui sera bientôt mise en usage.

Institution des sourds et muets.

J'ai fait une visite à cette institution pour constater les progrès fait par les deux enfants sauvages. Ces enfants, Jean et Maria Sapier, viennent de la réserve de Kingsclear.

Le directeur, M. Keating, procéda à l'examen de ces enfants en ma présence et je suis heureux de dire qu'ils font beaucoup de progrès. Ils étaient vêtus proprement et paraissaient heureux et en bonne santé.

Observations générales.

Je suis heureux de dire que je puis encore faire rapport qu'il se fait un excellent travail dans les écoles des sauvages du Nouveau-Brunswick.

La propreté des vêtements et le bon maintien sont des qualités évidentes chez les jeunes sauvagesses, et ces améliorations proviennent sans doute de l'enseignement de la couture et de la gymnastique.

RAPPORT DE JOHN R. DUNN, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DES SAUVAGES DANS L'INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG.

Pensionnat du Fort-Alexandre.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, dirigée par le révérend Père Bousquet, O.M.I., avec l'aide d'un personnel compétent. Les 60 élèves qui la fréquentent sont intelligents et en bonne santé, et ils progressent bien dans leurs études.

Les bâtiments sont en bon état. L'on a prévu à tout pour le confort, tant des élèves que du personnel.

La ferme et le jardin qui sont attenants à l'école sont bien cultivés par le fermier et son aide. Les plus âgés des garçons reçoivent aussi des leçons pratiques de culture.

L'on donne aux jeunes filles un enseignement pratique de couture et d'école ménagère.

Je dois exprimer ma satisfaction sur tout ce que j'ai vu durant ma visite à cette école.

Externat de la rivière-du-Pêcheur.

Cette école fut visitée le 30 mars.

La moyenne de la présence durant les trois derniers mois fut de 40·68. L'institutrice, Mlle Emily N. Royan, possède un certificat professionnel de deuxième classe de Manchester, Angleterre, et fait un excellent travail.

Les enfants étaient propres, et leurs examens donnèrent de bons résultats en lecture, écriture et orthographe.

La maison d'école est plutôt petite, mais elle est bien éclairée et bien aérée. L'aménagement est suffisant.

Externat de Peguis-Nord (Eglise d'Angleterre).

L'instituteur, M. L. G. Francis, a reçu son instruction à Portsmouth, Angleterre, et il accomplit son travail avec succès à cette école.

L'examen d'épreuve en écriture, orthographe, lecture et en art élémentaire indique que les élèves font assez de progrès.

Externat de Peguis-Sud (Eglise d'Angleterre).

L'inspection eut lieu le 31 mars, il y avait 22 élèves.

La discipline est très bonne et les élèves font assez de progrès dans leurs études.

La maison est bien aménagée, bien éclairée et tenue proprement.

C'est M. H. F. Francis qui est l'instituteur à cette école, et son travail est satisfaisant.

Ecole Saint-Pierre-Nord (Eglise d'Angleterre).

L'instituteur de cette école est M. P. Harper, un membre de la fanfare Saint-Pierre.

Le travail est présenté aux élèves, dans les classes élémentaires, d'une façon soignée et attrayante. Les élèves des degrés supérieurs sont assez avancés en lecture, orthographe et écriture, de même qu'en arithmétique et en géographie.

La maison, bien que construite en billes, est confortable et bien éclairée. L'aménagement est suffisant et tenu en bon état.

Externat de Fort-Alexandre-Supérieur (Eglise d'Angleterre).

Cette école fut réparée durant l'année passée et est maintenant en bon état.

Les élèves font du progrès dans leur travail et donnent de bons résultats en écriture et en orthographe. C'est M. C. S. Morris qui est instituteur, il est aidé de sa femme.

Externat de Fort-Alexandre-Inférieur (Eglise d'Angleterre).

Les examens furent satisfaisants. Presque tous les élèves sont dans les grades inférieurs. L'instituteur, M. C. H. Fryer, prend beaucoup d'intérêt à son travail, et il a la confiance des élèves et des parents.

La bâtisse est confortable et elle est aménagée de tout le matériel nécessaire.

Externat de Rivière-Noire (Eglise d'Angleterre).

Cette école a été fermée. Il est presque impossible d'avoir un instituteur pour cette école, car on ne peut pas le loger convenablement.

Externat de Tête-Cassée (Eglise d'Angleterre).

Cette école fut fermée au commencement de février. La même difficulté se présente qu'à l'école précédente.

Externat de Brokenhead (Eglise d'Angleterre)

L'inspection eut lieu le 17 mars, il y avait 6 élèves.

Les épreuves des examens démontrèrent que les élèves avancent assez bien. L'instituteur, M. J. Sinclair, possède une longue expérience dans les écoles sauvages et accomplit un bon travail.

La bâtisse a été récemment réparée et elle est assez confortable.

Externat de Hollowwater (Eglise d'Angleterre).

Le rév. George Smith a charge de cette école et je crois qu'il aura du succès. Il n'y a que 12 élèves à l'école, à cause du fait qu'un certain nombre ont déménagé. La moyenne de présence a été de 7.

Externat de la Rivière-du-Peuplier (méthodiste).

L'assistance à cette école est bien petite et le résultat est décourageant, ceci est dû à l'indifférence des parents.

L'institutrice, Mlle E. Stelman, est très compétente, mais son travail est enrayé par le défaut d'assistance. La maison est tenue proprement et bien aménagée.

Observations générales.

La tâche d'enseigner dans les externats des sauvages est très dure et exige beaucoup de patience.—Il est difficile d'appliquer la discipline, car les sauvages sont très sensibles aux punitions infligées aux enfants. Cependant, comme résultat de la persévérance, nos externats accomplissent un bien considérable.

RAPPORT DU REV. JOHN SEMMENS, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DANS L'INSPECTORAT DU LAC DES BOIS.

Il y a actuellement un externat et trois pensionnats qui fonctionnent dans cet inspectorat.

L'externat est situé aux Rapides-Manitou et est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. J'ai fait l'inspection de cette école deux fois durant l'année passée, et je regrette de ne pouvoir faire un aussi bon rapport que je désirerais le faire.

Il est difficile de faire un succès des externats à cause de l'assistance irrégulière causée par les habitudes nomades des sauvages et de l'opposition qu'ils ont à l'enseignement de la religion dans les écoles.

Cependant je suis heureux de faire rapport que le travail accompli dans les trois pensionnats est digne des plus grands éloges. Des rapports détaillés sur ces écoles sont donnés ci-après.

PENSIONNATS.

Pensionnat de Fort-Frances (catholique romain).

L'inspection eut lieu du 20 au 23 janvier 1914. Ce pensionnat est situé immédiatement à l'ouest de la réserve métisse de Couchiching, à un mille au nord du parc de la Pointe-Pither, et à trois milles de la ville de Fort-Frances, Ont.

Une allonge fut ajoutée en 1913 au nord de la vieille bâtisse et y attenant immédiatement. Ceci étant d'un grand besoin fut vivement apprécité.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Le directeur, le révérend Père Valis, O.M.I., est assisté d'un Frère et de cinq religieuses.

Le nombre des enfants est de 57 en tout. Il y en a 21 dans la division I, 8 dans la division II, 17 dans la division III et 11 dans la division IV.

Le terrain utilisé mesure 63 acres, dont 20 acres ne sont pas encore cultivées. Aux garçons l'on enseigne à soigner les bestiaux, le travail de la ferme, la cordonnerie et le travail de la forge.

L'on enseigne aux jeunes filles l'art culinaire, la confection du beurre, la couture et le travail de buanderie.

L'école possède deux attelages de chevaux, 2 poulains, 2 vaches, 2 taureaux, 4 veaux et 200 poules.

Après s'être enquis minutieusement auprès du directeur et de la directrice, j'appris que les enfants sont très obéissants envers leurs supérieurs et qu'il ne s'était présenté aucun cas d'insubordination au cours de l'année passée.

La bienfaisante influence des dévouées sœurs de charité sur ceux qui sont confiés à leurs soins méritent tous les éloges. Non seulement elles enseignent aux élèves en classe, mais elles disposent de leur bonne influence après la classe pour le plus grand bien de leurs élèves.

Il faut mentionner spécialement le dévouement de la sœur supérieure auprès des malades confiés à ses soins.

L'on découvre que les finissants qui retournent dans leurs foyers païens, reprennent quelquefois les mœurs de leurs parents. D'autre part, ceux qui retournent dans

des foyers de parents chrétiens font un bon usage de l'éducation qu'ils ont reçue à l'école.

L'alimentation de l'eau vient du lac La-Pluie. L'on déverse quotidiennement environ 500 gallons dans les réservoirs.

Comme protection contre l'incendie la vieille partie de l'édice est bien munie de boyaux. Il y a un appareil de sauvetage à l'extrémité de la bâtisse affectée aux jeunes filles et une échelle perpendiculaire du côté des garçons. La bâtisse principale est aussi bien aérée. L'école est en tout temps chauffée convenablement. L'éclairage se fait au moyen d'un appareil de gaz à acétylène.

La moisson de l'an dernier consistait en 600 boisseaux d'avoine, 1,000 de pommes de terre, 400 de navets, 200 de mangues, 12 d'oignons, et 49 tonnes de foin.

Le hangar est situé à environ 200 verges en arrière de l'école proprement dite et a 64 pieds de long, il a deux ailes de 15 pieds de largeur chacune et de la longueur totale de la partie principale et peut contenir 50 tonnes de foin; 6 compartiments double pour chevaux et 7 compartiments doubles pour bestiaux se trouvent dans les ailes.

La maison d'école, les dépendances et les terrains se prêtent bien au projet du département d'établir un centre d'éducation de ce genre et les parents des sauvages reconnaissent avec gratitude le travail efficace que l'on accomplit pour leurs enfants.

Pensionnat Cecilia Jeffrey (Presbytérien).

Ce pensionnat est situé sur la rive du lac Plat, près de la réserve n° 40, dans la province d'Ontario.

Le personnel se compose du directeur en charge, le révérend F. T. Dodds, la directrice, Mme C. C. Kay qui reçoivent l'aide de quatre instructeurs.

La présence totale des enfants était de 45 et ils étaient classifiés comme suit: Division I, 27; division II, 3; division III, 4; division IV, 3; division V, 7; division VI, 1.

L'étendue du terrain occupé est de 210 acres, dont 7 seulement sont cultivés.

Les garçons aident à faucher et enlever le foin, prendre soin du bétail, couper le bois et à alimenter les calorifères.

Les jeunes filles apprennent à cuisiner, servir la table, coudre, tricoter, blanchir le linge et l'école ménagère en général.

Il y a dans les étables bien tenues 2 vaches, 2 bœufs, 1 taureau, 6 porcs, 9 bestiaux, jeunes et 70 poules.

Les deuxièmes exercices furent satisfaisants, les enfants ont fait du progrès. L'instituteur est un enthousiaste, et la salle d'école est un modèle sous tous les rapports.

Le directeur Dodds surveille personnellement tout le travail, à l'intérieur et au dehors. En été, il commande son propre steamer et affrète toutes les provisions de Kenora. Il est au poste de six heures et demie du matin à huit heures et demie du soir. Il y en a peu qui travaillent plus que lui.

La directrice est une merveille d'activité et de dévouement, et elle jouit de l'affection de ses élèves.

Les anciens élèves ont rendu un bon compte d'eux mêmes, ce qui réflète un grand honneur sur la bonne influence des maîtres en charge.

A l'époque de l'inspection la santé des enfants était excellente et l'avait été durant tout le cours de l'année.

L'alimentation de l'eau vient du fameux lac Plat, d'où la cité de Winnipeg se prépare à s'alimenter à l'avenir. Le réservoir à air comprimé distribue l'eau avec grande force par toute la bâtisse.

Les appareils pour l'incendie sont suffisants et en bon état, mais les appareils de sauvetage ne sont pas encore en leur place.

La ventilation est très bonne, et le personnel voit à ce que l'air soit renouvelé en abondance quotidiennement par toute la bâtisse.

Bulletin de la moisson de l'an dernier: 200 boisseaux de pommes de terre, 25 de navets, 7 de betteraves, 4 de carottes, 2 de panets et 200 choux.

L'on doit dire en terminant que le personnel possède toutes les facilités pour la poursuite de l'œuvre et qu'il utilise ces avantages le mieux possible pour devancer l'intention du département.

Pensionnat de Kenora (Catholique romain).

L'inspection de cette institution eut lieu les 16 et 17 février 1914.

Elle est située sur une colline éminente vis-à-vis le lac des Bois et se trouve à deux milles au sud de Kenora, dans la province d'Ontario.

Le personnel se compose du révérend père Dorais, ayant sous sa direction un frère et sept autres aides.

L'emplacement de l'école comprend 46 acres dont 4 seulement sont propres à la culture.

L'on enseigne aucun métier à cette école, mais les garçons s'occupent de jardinage, d'élevage, tandis que les jeunes filles font de l'école ménagère, de la buanderie et de la cuisson.

L'on y garde, en fait d'animaux, 2 chevaux, 2 vaches, 1 génisse, 3 porcs et 120 poules.

L'examen de l'école fut très satisfaisant. Dans la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique élémentaire, de même que dans le chant, la déclamation et la connaissance de la langue anglaise, l'on eut d'excellents résultats.

Le révérend directeur est un fervent de la discipline. Il enseigne le respect de la loi, la déférence pour ceux qui commandent et il demande que les ordres donnés soient promptement exécutés.

Au point de vue de la santé, l'école a été malheureusement éprouvée cette année. L'on a traité 29 cas de variole, mais il n'y eut aucun décès. L'on attribue ceci à la vigilance du médecin, au dévouement des sœurs de la charité et à la divine Providence de Dieu.

La bâtisse est bien chauffée, bien éclairée et bien aérée, et partout elle est propre et en bon état.

Il y a de la place pour y loger 5 membres du personnel et des lits pour 50 élèves. La situation de l'institution est telle qu'elle se prête au meilleur des drainages.

La nature a contribué toutes les facilités pour l'amusement des élèves. Le glissage en hiver et le canotage en été, en outre une quantité de jeux d'intérieur, donnent amplement de la récréation.

Je ne puis louer avec trop de chaleur l'action sage du département pour ce qu'il a fait pour le bonheur des enfants sauvages qui demeurent ici, l'union, l'énergie et le dévouement des professeurs méritent les plus grands éloges, et ceci est distribué de grand cœur.

Le bon accueil que l'on a fait à l'inspecteur fut très apprécié et il en gardera longtemps le souvenir.

RAPPORT DE S. J. JACKSON, INSPECTEUR DES RESERVES ET AGENCES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT DU LAC MANITOBA.

Externat de Fairford en haut (Eglise d'Angleterre).

Il n'y a aucun progrès à constater dans cette école. Et il y existe la plus grande indifférence de la part des sauvages quant à l'envoi de leurs enfants à l'école.

L'instituteur fait rapport que si ce n'était la présence des enfants qui ne sont pas sous traité l'assistance serait des plus décourageantes.

Les bâtiments de l'école ainsi que les dépendances sont en bon état de réparation. La maison d'école est tenue proprement et le matériel est amplement suffisant pour les besoins de l'institution qui est la meilleure de toute l'agence.

Externat du lac Saint-Martin (Anglican).

M. John E. Favel est l'instituteur.

La présence moyenne pour le trimestre finissant le 31 mars fut de 9·83. L'assistance à cette école a diminué constamment depuis ma dernière inspection, et l'instituteur en attribue la cause à la religion Shaker qui semble prendre un pied ferme sur cette bande. M. Favel, l'instituteur, me dit qu'il ne peut faire sortir les enfants.

Externat de la Petite-Saskatchewan (Anglican).

Le 28 juin, à l'époque de ma visite, cette école était fermée, n'ayant pas d'instituteur, et d'après des lettres reçues elle était encore sans instituteur en janvier 1914. La difficulté d'obtenir un instituteur blanc dans cette réserve est causée par l'absence d'un domicile, en dehors de chez les sauvages, où il ou elle peut loger. Les sauvages tiennent à faire instruire leurs enfants, ils ont tenu les Shakers éloignés de leur réserve, et ils enverraient leurs enfants à l'école s'il y avait un bon instituteur. Pendant plusieurs années les instituteurs de cette réserve ont été bien médiocres au point de vue de l'enseignement. Ils possèdent assez de connaissances générales, mais ils n'ont aucun succès à cause du manque d'expérience.

Externat de Fairford en bas (anglican).

Instituteur, Colin Sanderson.

Les inscriptions sont au nombre de 24, 15 garçons et 9 filles.

M. Sanderson est très découragé à cause de l'assistance irrégulière, ce qui rend difficile pour lui la tâche de signaler du progrès au cours de l'année. Dès qu'un élève commence à faire du progrès les parents le retirent pour un mois ou deux, et lorsqu'il revient il lui faut tout recommencer de nouveau.

Externat de la Rivière-au-Héron (anglican).

Cette école est encore fermée. L'ancienne maison d'école est en assez bon état de réparation.

Externat de la rivière Poule-d'Eau (catholique romain).

J'ai visité cette école le cinq juillet, alors que l'institutrice réunît tous les élèves disponibles afin que l'agent puisse les examiner. Mlle Adams a fait un excellent travail et je regrette qu'elle ait quitté l'école à la fin du trimestre de décembre.

Externat de la rivière Plate (anglican).

Instituteur, révérend R. H. Dobbs. J'ai visité cette école le 14 juillet, et il y avait 28 élèves enrôlés, 17 garçons et 12 filles. La moyenne de présence pour le trimestre finissant le 30 juin a été de 13·3. M. Dobbs a été transféré par l'église à Fairford, et c'est son père qui enseigne maintenant à cette école.

Externat de Flux-et-Reflux (catholique romain).

J'ai visité cette école le lundi 23 juin; il y avait 11 élèves présents, 5 garçons et 6 filles. L'institutrice, Mlle Shannon, obtient un certain succès avec cette école.

Externat de Creek-du-Chien (catholique romain).

J'ai visité cette école vendredi le 20 juin; il n'y avait pas d'enfants, car c'était pendant les vacances. L'instituteur, M. Martel, me dit que l'assistance à cette école était très irrégulière et qu'il ne peut pas se produire beaucoup de progrès dans les différentes classes.

Externat de Lac-Plat (Eglise d'Angleterre).

J'ai visité cette école le 21 juillet, il y avait 8 garçons et 8 filles, un total de 16 élèves. Le rôle contient 19 noms classifiés comme suit: Division I, 15; division II, 4; total, 19.

Ces enfants avancent très bien dans toutes les classes et l'instituteur est consciencieux et semble désireux de faire faire du progrès à ses élèves. Il se nomme Louis Young, c'est un Sauvage, membre de la bande du lac Plat.

Externat de Terre-Rouge (Eglise d'Angleterre).

J'ai visité cette école mardi le 22 juillet et l'enrôlement comptait 10 garçons et 8 filles, soit un total de 18 classifiés comme suit: Division I, 8; division II, 7; division III, 3; total, 18.

M. Kennedy, l'instituteur, m'a dit que l'assistance a été très pauvre pendant quelque temps, et qu'il ne paraît pas y avoir de remède pour cet état de choses. Lorsque le sauvage part pour la chasse ou pour quelqu'autre objet, il amène généralement toute sa famille avec lui, et conséquemment l'assistance à l'école en souffre. Un assez grand nombre d'enfants à cette école lisent très bien dans les premier, deuxième et troisième livres; ils écrivent aussi passablement et font de petites règles jusqu'à la division.

Externat de Chemawawin (Eglise d'Angleterre).

Instituteur, révérend S. C. Deacon.

Je visitai cette école le 28 juillet et j'y trouvai 27 élèves, 13 garçons et 14 filles. Il y avait sur le registre 30 élèves classifiés comme suit: division I, 19; division II, 11; total, 30.

J'ai constaté un certain progrès depuis ma dernière visite à cette école, bien que l'avancement des enfants ne soit pas considérable, mais si on peut maintenir la présence durant l'année qui va commencer j'espère pouvoir annoncer un progrès sensible.

La moyenne de la présence pour le trimestre finissant le 20 juin fut de 21.

Externat du lac à l'Orignal (Eglise d'Angleterre).

Instituteur, C. T. Mitchell. Je visitai cette école le 30 juillet et j'y trouvai 9 élèves, 5 garçons et 4 filles. Il y en a 19 enrôlés, 10 garçons et 9 filles, tous dans la division I.

La moyenne de présence pour le trimestre finissant le 30 juin n'était que de 3·57; ceci est dû à la chasse du printemps et la présence pour le trimestre finissant le 31 décembre fut de 2·12 seulement à cause de la chasse aux rats faite l'automne.

M. Mitchell regrette de ne pouvoir montrer un meilleur résultat dans l'école avec les élèves sous traité, tous étant encore dans la division I. La plupart des enfants lisent assez bien dans le premier livre de lecture et font des règles d'addition. L'instituteur continue ses classes de gymnastique dans cette classe et l'on constate un certain progrès.

Externat de Cumberland (Eglise d'Angleterre).

Il y a 23 élèves d'inscrits classifiés comme suit: division I, 16; division II, 3; division III, 4.

Les Divisions II et III lisent très bien dans les deuxième et troisième livres respectivement. L'instituteur de cette école est M. Keddie.

Externat de la Rivière-au-Chêne. (Eglise d'Angleterre.)

J'ai trouvé 11 garçons et 10 filles enrôlés, ils sont tous dans la division I. La moyenne de présence pour le trimestre finissant le 30 juin était de 16. Mlle Harvard a enseigné pendant onze ans dans les écoles du gouvernement, en Angleterre, et resta à sa dernière école pendant neuf ans. Aucune de ses élèves n'avait été à l'école auparavant. Et ce que j'ai vu de son travail me fait croire qu'elle va réussir dans cette réserve.

Externat de l'Eau-Claire (Presbytérien).

Cette école n'a pas d'instituteur à l'époque de ma visite de jeudi le 18 novembre.

Externat des Rapides-du-Roseau. (Sans dénomination).

Cette école était fermée à l'époque de ma visite, le 18 novembre, l'institutrice, Melle Codon, ayant démissionné.

Externat de Roseau. (Catholique romain.)

J'ai visité cette école le 18 noveembre, et j'ai constaté qu'elle était fermée depuis quelque temps. La dernière institutrice, Mme Kepplin m'a montré la liste d'inscription sur laquelle se trouvaient les noms de 8 garçons et 12 filles, classifiés comme suit: Division I, 19; Division II, 1; total, 20.

A la date de ce rapport M. Jérôme Martin avait pris charge de cette école.

Externat amélioré du Lac-au-Cygne. (Presbytérien.)

Institutrice, Melle Jessie G. Bruce.

Les élèves enrôlés sont classifiés comme suit: Division I, 7; Division II, 4; Division III, 5; Division IV, 1; total, 17.

Melle Bruce prend beaucoup d'intérêt à cette école, et je vois que les élèves font du progrès. Elle est accompagnée de sa sœur pour lui aider au ménage d'intérieur. J'ai vu les enfaits prendre leur repas du midi, ils semblaient en être très heureux. Toutes les classes de l'école font du progrès; et ils ont un meilleur langage que la plupart des enfants des externats sauvages. Ils écrivent aussi très bien dans leurs cahiers et font de l'arithmétique jusqu'à la longue division. Les dames presbytériennes de l'Est leur envoient des provisions de différentes sortes pour l'usage des enfants qui fréquentent l'école.

Externat de Gros-Remous (Eglise d'Angleterre).

J'ai visité cette école deux fois durant les mois du printemps, peu de temps après que M. Chamberlain en avait pris charge, et d'après ce que j'ai vu de son travail c'est un instituteur compétent.

En décembre, il avait sur sa liste 17 garçons et 8 filles, lesquels étaient classifiés comme suit: Division I, 19; Division II, 3; Division III, 2; Division IV, 1; total, 25.

La moyenne de présence pour le trimestre finissant le 31 décembre était de 9.28. Cet instituteur est gradué de l'un des pensionnats sauvages et a reçu un entraînement normal à Saskatoon, dans la province de Saskatchewan.

Externat du Pas. (Eglise d'Angleterre.)

Cet externat a été fermé pour quelque temps, mais fut ouvert de nouveau après ma visite à la réserve en août avec Melle Nichols comme institutrice.

Sur la liste de décembre il y avait 36 élèves, 17 garçons et 19 filles, classifiés comme suit: Division I, 29; Division II, 5; Division III, 2; total, 36. La moyenne de présence pour le trimestre finissant le 31 décembre était de 15.

Ecole instrielle de Elkhorn.

Directeur, A. E. Wilson.

Le directeur accomplit un travail excellent et il est habilement aidé de M. L. Ingram, sous-directeur. M. Ingram s'est appliqué surtout à embellir les terrains en y plantant des arbres et des jardins de fleurs. Sous sa direction les élèves ont récolté d'abondantes provisions de légumes. Un nouveau corps de cadets organisés procure aux garçons l'occasion de faire de la gymnastique.

Sous la direction de la directrice, Mme Vidal, les jeunes filles ont fait 1283 livres de beurre durant l'année, et ont salé une grande quantité de porc et de jambons. Elles furent très industrieuses dans la salle de couture, et on a en conséquence, fabriqué une grande quantité de vêtements.

Dans la classe des jeunes les élèves, sous la surveillance de Melle L. Wilson, font un excellent progrès. Dans la classe plus avancée, Melle V. Lapp réussit très bien et ses élèves font preuve d'améliorations.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a eu aucune maladie grave parmi les élèves durant l'année.

L'on a fait, au cours de l'année, des améliorations nécessaires aux bâtiments, l'on a construit une nouvelle buanderie.

Ecole industrielle de Brandon.

Sous la direction du directeur, le rév. T. Ferrier, tout est en très bon état et il prête sa surveillance personnelle à chaque division du travail.

Il y a une ferme de 900 acres faisant partie de cette école. Les plus âgés des garçons prennent un vif intérêt aux travaux de la ferme et, sous la surveillance du fermier, l'on a récolté de bonnes moissons l'an dernier. Comme résultat de l'instruction pratique qu'ils ont reçue plusieurs des garçons devraient être d'excellents fermiers lorsqu'ils quitteront l'école.

Les bâtiments sont en très bon état, et sont entretenus avec soin. L'on a bâti une nouvelle grange durant l'année.

Dans la classe senior j'ai constaté un excellent progrès chez les élèves sous la surveillance de Melle Strum. Sur le rôle d'inscription il y avait 41 élèves classifiés comme suit: Division IV, 26; Division V, 11; Division VI, 4.

Dans la classe junior il y avait 31 élèves classifiés comme suit: Division I, 12; Division II, 5; Division III, 10; Division IV, 4.

Tous ces élèves font preuve de grandes améliorations, plusieurs d'entre eux, surtout écrivent très bien.

Pensionnat catholique romain de Baie-au-Sable.

Directeur., le rév. O. Chagnon.

J'ai fait l'inspection de cette école le 13 mars, et j'y trouvai 21 filles et 10 garçons dans la Division I, dans la salle de classe junior. Tous ces enfants semblent faire un progrès sensible.

Les élèves dans la salle de classe senior sont classifiés comme suit: Division II, 7 garçons, 6 filles; Division III, 4 garçons, 4 filles; Division IV, 2 garçons, 4 filles; total, 13 garçons, 14 filles.

Les élèves font un excellent travail et avancent rapidement.

L'édifice principal est très bon et en très bon état de réparations. A l'angle nord-ouest de la bâtisse principale il y a une allonge d'un étage. A l'extrémité nord des

ailes supplémentaires ont été ajoutées de même qu'à l'extrémité sud de l'ancienne bâtisse. Tous les bâtiments sont en bois sur solage en pierre. Ils sont bien chauffés et bien aérés.

L'éclairage se fait au moyen d'un appareil à gaz acétylène. En outre du programme des classes l'on enseigne aux élèves l'agriculture et l'élevage des bestiaux, et aux jeunes filles l'école ménagère et la couture.

Tous les élèves ont joui d'une excellente santé durant l'année.

Dans la classe junior il y a 48 élèves enrôlés. Ceux-ci font aussi des progrès rapides et s'améliorent dans l'écriture et la lecture.

Les bâtiments de l'école sont bien chauffés et bien aérés. Toutes les bâtisses sont éclairées à l'électricité. Il y a suffisamment de protection contre l'incendie par les extincteurs chimiques, les réservoirs d'eau, les boyaux et échelles de sauvetage. L'école a un excellent service d'eau de source.

L'on récolte une grande quantité de fruits dans les jardins chaque année. L'apparence et le confort des bâtisses sont améliorés par une grande quantité d'arbres

Pensionnat du Portage-la-Prairie.

Il y avait à cette école 15 garçons et 17 filles d'enrôlés et classifiés comme suit: Division I, 3; Division II, 10; Division III, 6; Division IV, 6; Division V, 7.

Tous les élèves avancent très bien et font beaucoup de progrès tant en instruction qu'en apparence générale.

Le directeur, M. W. A. Hendrie, est aidé d'un personnel compétent. La santé des élèves a été très bonne durant l'année.

Pensionnat de Creek-du-Pin.

Cette école est sous les auspices de la religion catholique, le directeur étant le Rév. G. Léonard. L'édifice est en pierre, il a trois étages avec soubassement. L'intérieur de la bâtisse est en très bon état. L'on est très muni en fait de protection contre l'incendie. L'éclairage se fait au moyen du gaz acétylène.

Il y a autour de l'école une ferme de 318 acres, alors qu'à trois milles de là il y a une autre ferme de 320 acres. L'on donne aux élèves une instruction spéciale en agriculture et en jardinage. L'an dernier les récoltes furent très abondantes.

Dans la classe junior j'ai trouvé 50 élèves dans la Division I. Tous les élèves avancent très bien et suivent leurs études sous la direction de la sœur Frances.

Pensionnat de Birtle (Presbytérien).

Directeur, rév. David Iverach.

Je visitai cette école le 20 mars, les élèves étaient classifiés comme suit: Division I, 22; division II, 10; division III, 51. division IV, 8; division V, 8; total, 53.

Cette école a été grandement améliorée durant l'année et maintenant elle rivalise avec les meilleurs pensionnats sauvages. L'ancien attique a été remplacé par un étage supérieur, et l'on a construit, à l'angle nord-ouest une salle de classe en bois avec solage en béton qui devra être utilisé comme gymnase.

avec les meilleurs pensionnats sauvages. L'ancien attique a été remplacé par un étage

RAPPORT DE W. J CHISHOLM, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT DE LA SASKATCHEWAN-

Pensionnat du Lac-la-Plonge.

Cette école est située sur la rive nord de la rivière au Castor, près du Lac-la-Plonge.

Le directeur, le rév. F. Ancel, O.M.I., est aidé d'un personnel de dix.

L'assistance à l'école est de 50. L'examen de ceux qui étaient présents démontre qu'ils sont passablement avancés dans leurs études.

L'instruction industrielle, bien que limitée, est assez complète. L'exploitation des produits est assez considérable. L'on cultive aussi un grand jardin et l'on y récolte une provision de légumes suffisante pour l'école.

Il y a sur l'emplacement de l'école une scierie, un moulin à bardeaux et une raboteuse mécanique activés par la force hydraulique. Un dynamo est aussi activé par la même source hydraulique et il fournit de l'électricité à tous les bâtiments.

L'on a installé dernièrement un appareil de chauffage à vapeur par toute la bâtisse principale.

Pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.

Cette école est située dans l'agence de Battleford.

Le directeur, le rév. A. Watelle, est aidé d'un personnel de neuf personnes. L'examen a prouvé que les 25 élèves présents faisaient du progrès dans leurs études. Il est un fait digne de mention: c'est que tous les élèves ont une bonne maîtrise de la langue anglaise. Tous les enfants paraissent avoir bonne santé.

La bâtisse principale a été considérablement améliorée durant l'année dernière. On a installé un parquet en béton dans le soubassement et l'on a amélioré le système de ventilation.

Pensionnat catholique romain du Lac-à-l'Oignon.

Cette école est située dans l'agence du Lac-à-l'Oignon, environ à 35 milles au nord de Lloydminster.

Le personnel se compose du directeur, le rév. F. J. Cunningham, et de neuf religieuses.

A l'époque de l'inspection il y avait 38 enfants de présents. Ils possédaient tous assez bien l'anglais. Ils semblaient faire assez de progrès dans leur travail de classe.

La bâtisse principale est bien aménagée. Tous les bâtiments sont situés dans un endroit qui est des plus favorables quant au drainage.

Des appareils de sauvetage sont placés dans des endroits propices autour de la bâtisse et l'on fait l'exercice contre l'incendie régulièrement.

Pensionnat de l'église d'Angleterre du Lac-à-l'Oignon.

Cette école est située dans l'agence du Lac-à-l'Oignon.

Le directeur, le rév. J. H. Matheson, est aidé d'un personnel compétent qui comprend sa femmes et ses filles.

Les bâtisses et dépendances étaient en assez bon ordre. La salle de classe était bien éclairée, bien chauffée et bien aérée.

Les élèves ont montré beaucoup de progrès dans leurs études. Ils parlent tous l'anglais couramment et l'écrivent aussi très bien.

Ecole industrielle de Battleford.

Le directeur, M. le rév. chanoine Matheson, est aidé d'un personnel de cinq.

Les travaux de la classe sont dirigés avec succès par Melle Salmon.

Comme cette école foit fermer le 31 mai, l'on ne fait aucun effort pour recruter des élèves. La liste d'enrôlement actuelle est de 36.

Les bons résultats du travail accompli par cette institution sont démontrés par la façon de vivre d'une quantité de sauvages qui résident dans les différentes réserves de l'agence de Battleford.—Les anciennes élèves surtout, sont la preuve de la bonne influence de cette école.

Externat du Faisan-Rouge.

Cette école est située près de la limite entre la réserve du Faisan-Rouge et celle de Stony, et sa destination est de servir aux besoins éducationnels des deux bandes.

L'on a construit de nouvelles bâtisses l'an dernier, et les classes commencèrent le 1er décembre dernier.

L'instituteur, M. J. M. Marshall a acquis beaucoup d'expérience et possède un certificat professionnel.

La présence actuelle est de 25. Les élèves sont transportés en allant à l'école et en revenant.

Tous les élèves sont dans les Divisions I et II, mais leur avancement rapide est très anticipé.

Externat de Moosomin.

Cette école est située dans la réserve de Moosomin, a trente milles au nord de Battleford.

L'on a obtenu d'assez bons résultats à cette école.

L'école était autrefois sous la surveillance de M. A. E. Rotsey.

Externat de Petit-Pin.

L'instituteur de cette école, le Rév. W. H. English, est compétent et a de l'expérience.

La présence à cette école augmente d'une façon des plus satisfaisantes. Tous les élèves paraissent intelligents. Ceux de la deuxième division lisent très bien.

L'on a érigé de nouvelles bâtisses l'été dernier. Elles sont situées dans un endroit qui est propice au drainage.

Cette école fut ouverte de nouveau en octobre dernier, et Mme Tierney fut nommée institutrice.—Comme elle a plusieurs années d'expérience et qu'elle possède beaucoup de tact avec les élèves, elle devrait obtenir assez de succès.

Tous les élèves qui assistent à l'école sont dans la division I, et semblent faire assez de progrès.

C'est la chapelle de la mission qui sert de salle d'école.

Externat de Mistawasis.

Cette école est dirigée par le rév. C. W. Bryden, dont le dévouement fidèle remporte un grand succès.

Les élèves sont transportés en allant à l'école et en revenant. Il y avait 24 élèves à l'école de présents lorsque eut lieu l'inspection.

On y enseigne l'hygiène, l'exercice militaire et la gymnastique.

L'an dernier les élèves ont cultivé et pris soin d'un jardin potager et d'un jardin de fleurs.

Externat d'Ahtahkakoop.

La moyenne de la présence quotidienne à cette école l'an dernier fut de 18, ce qui indique une amélioration.

C'est M. H. Hutchinson qui est l'instituteur.

J'estime, d'après plusieurs observations dans la réserve, que cette école est bien dirigée, que l'on a obtenu des résultats efficaces.

Externat de Kenemotayoo.

Cette école est en charge de M. L. Abenakew, un membre de la bande Ahtahkakoop. Le système du transport des élèves est aussi utilisé dans cette réserve, et donne des résultats satisfaisants.

Externat du lac à l'Esturgeon.

M. Godfrey dirige toujours cette école, il est aidé de Mme Godfrey comme directrice.



Exposition provinciale, New-Westminster, C.-B., 1913.

La moyenne de présence durant l'année a été 23, ce qui est assez satisfaisant.

Comme résultat du travail sincère des instituteurs les élèves font un progrès sensible. Les parents prennent aussi beaucoup d'intérêt dans le travail de l'école.

Externat de John Smith.

L'enseignement est fait par M. P. H. Gentleman qui a plusieurs années d'expérience dans les écoles sauvages. Sur une population écolière totale de 35 il y en eut 28 enrôlés durant le trimestre de septembre.

Tous les élèves font beaucoup de progrès.

RAPPORT DE W. M. GRAHAM, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES SAUVAGES DANS LA SASKATCHEWAN SUD.

Pensionnat de Crowstand.

Cette école est sous les auspices de l'église presbytérienne. Le directeur, le rév. W. McWhinney, est aidé d'un personnel de six personnes.

Le travail à la classe de cette institution a toujours été satisfaisant. Cette division de l'institution est sous la charge de Mlle McLaren, qui prend beaucoup d'intérêt à son travail. Les enfants sont bien vêtus et bien nourris.

L'école possède une très belle ferme, qui est dirigée avec profit par le directeur. Les produits sont utilisés au profit de l'école.

L'école est une vieille maison en bois. Les granges et les étables sont en parfait état.

Externat de St-Andrew.

L'enseignement est fait par M. G. Markham qui s'intéresse à son travail. L'on a fait des réparations à la bâtisse dernièrement. L'instituteur éprouve des difficultés parce que les sauvages ne s'intéressent pas autant à l'école qu'ils devraient le faire.

Externat d'Assiniboine.

J'ai visité cette école le 12 septembre et j'ai été particulièrement enchanté du progrès que font les élèves.

Le système du repas du midi fonctionne parfaitement. Tout est scrupuleusement propre. Chaque enfant possède un carré de jardin et prend beaucoup d'intérêt au jardinage. Les légumes du repas du midi sont cultivés dans le jardin de l'école.

La salle de classe est en parfait ordre, et l'on doit féliciter l'institutrice sur son administration.

Pensionnat du Lac-Rond.

Cete école est située près du lac Rond, au nord de Whitewood. Elle est sous les auspices de l'église presbytérienne. Le directeur, le révérend H. McKay, est aidé d'un personnel de quatre. Les enfants étaient propres et paraissaient en bonne santé. Cette école a la bonne fortune de posséder une directrice et une aide de première classe.

La ferme qui est aux environs de l'école est de 130 acres, dont 100 étaient en moisson l'an dernier. On y a cultivé les céréales suivants: 2,000 boisseaux de blé, 1,000 d'avoire et 50 d'orge.

Ecole industrielle de Qu'Appelle.

Cette institution est sous les auspices de l'église catholique romaine. Le directeur le révérend J. Hugonard, est aidé d'un personnel de 21.

Il y a cinq salles de classes, trois pour les jeunes et 2 pour les garçons. Il se fait un excellent travail dans toutes les classes.

Les enfants sont vêtus d'un uniforme très propre et paraissent en très bonne santé. Les salles de classes sont bien aérées et scrupuleusement propres. L'hôpital qui est dirigée par la révérende sœur D'Aoust, une infirmière brevetée, permet à tout enfant malade de recevoir les meilleurs soins.

Il y a, jointe à cette école,une excellente ferme qui est exploitée avec profit.

Pensionnat de Buttes-la-Lime.

Cette école est située près de l'agence de Buttes-la-Lime et elle est sous les auspices de l'église presbytérienne. Le directeur, le révérend H. C. Sweet, est aidé d'un personnel de six.

La bâtisse est sans aucun doute la meilleure de l'inspectorat. Il y a un dortoir au grand air pour les enfants délicats ainsi qu'un bon hôpital.

Les enfants sont bien nourris et bien vêtus, et la directrice, Mlle Sweet, en prend bien soin. Mlle Morris est institutrice de la classe et les enfants dont elle a la charge sont très intelligents.

Les bâtisses et les environs sont tenus en bon ordre.

Pensionnat de Cowessess.

Cette école est située à l'extrémité orientale du lac-Croche et elle est sous les auspices de l'église catholique. Le directeur, le révérend Beys, est aidé d'un personnel de deux frères de l'Ordre des Oblats et de six religieuses .

Dans leurs salles de classes les enfants sont très avancées, surtout en orthographe et en grammaire. Les règlements au sujet de la gymnastique sont observés à la lettre.

Les enfants sont bien nourris et bien vêtus, et paraissent en très bonne santé. L'école a un service d'eau complet et un système d'éclairage satisfaisant.

En rapport avec l'école il y a une très bonne ferme. Une belle grange nouvelle a été construite l'an dernier.

RAPPORT DE J. A. MARKLE, INSPECTEUR DES AGENCES ET RESERVES DES SAUVAGES SUR LES ECOLES DANS L'INSPECTORAT DE L'ALBERTA.

Pensionnat de Pied-de-Corbeau (Catholique romain).

Cette école est située sur la réserve des Pieds-Noirs près de Cluny. Le directeur, le révérend Levern est aidé d'un personnel compétent. A l'époque de l'inspection il y avait 41 élèves présents et tous ont donné un excellent compte-rendu de leur travail de classe.

L'on a cultivé súffisamment de racines et de légumes pour subvenir aux besoins de l'institution. La bâtisse est nouvelle et son grément est tout à fait moderne.

Pensionnat du Vieux-Soleil (Eglise d'Angleterre).

Cette école est située sur la réserve sauvage des Pieds-Noirs à un mille du village de Glaichen. Le directeur, le révérend M. C. Gandierest est aidé d'un personnel de cinq. A l'époque de l'inspection il y avait 37 élèves enrôlés. Ils avancent passablement dans leurs études.

L'école est entourée d'une ferme de 100 acres de terre arable.

Pensionnat de Peau-d'Hermine (Catholique romain).

Cette école est située sur la réserve Peau-d'Hermine. Le directeur, le révérend Moulin est aidé d'un personnel nombreux.

Cette école est aussi avancée dans toutes les divisions de classes qu'aucune école de l'inspectorat. Comme d'habitude les bâtisses et les cours étaient des modèles de propreté. L'on cultive assez de légumes pour subvenir au personnel.

Externat de Samson (Méthodiste).

Cette école est située sur la réserve de Samson dans l'agence de Hobbema.

L'on effectue le transport des élèves en allant à l'école et en en revenant tous les jours. Un lunch frugal est servi le midi. C'est Mlle Abbie Aylwin qui est l'institutrice.

Pensionnat de Saint-Albert (Catholique romain).

Cette école est située dans la ville de Saint-Albert.

A l'époque de l'inspection il y avait 84 élèves présents.

La directrice, la révérende sœur A. Leduc, est aidée d'un personnel enseignant de cinq institutrices et de treize autres personnes.

Il y a à cette école 200 acres de terrain en culture. Les jeunes gens ont donc amplement l'occasion d'apprendre à cultiver. Les jeunes filles aident à l'ouvrage domestique, on leur enseigne aussi à coudre, à tricoter et à faire des ouvrages de fantaisie.

La maison, en brique, est moderne et tenue scrupuleusement propre.

Pensionnat de l'Immaculée Conception.

Cette école est située dans la réserve du Sang.

A l'époque de l'inspectio nil y avait 24 garçons et 19 filles.

L'enseignement se fait aux garçons et aux filles dans les classes séparées. Tous les élèves font des progrès raisonnables dans leurs études. Le directeur, le révérend Ruaux, est aidé d'un personnel de huit.

Pensionnat de Saint-Paul (Eglise d'Angleterre).

Cette école est située dans l'agence du Sang. A l'époque de l'inspection il y avait 46 élèves.

Le directeur, le rév. S. Middleton, est aidé d'un personnel de cinq.

L'école est entourée d'une ferme de 100 acres de terre. Il y a tous les ans une bonne récolte de l'égumes. Il y a un gymnase qui est d'une grande utilité pour les élèves.

Pensionnat catholique romain de Peigan.

Cette école est située dans la réserve de Peigan. Le personnel se compose du révérend Père Riou, directeur, et de cinq religieuses.

Il y avait 19 garçons et 9 filles à l'époque de l'inspection.

Les enfants ont passé un très bon examen et semblent faire du progrès dans leurs études.

Le terrain qui environne cette institution est très propice à la culture. Cependant on y récolte des légumes pour l'usage de l'école.

Pensionnat de Peigan (Eglise d'Angleterre).

Cette école est située juste en dehors de la limite ouest de la réserve de Peigan. La bâtisse principale est en bois avec des ailes à chaque extrémité. Bien que pas très moderne, elle est en assez bon état. Il y a aussi un petit hôpital d'isolation.

Les élèves ont fait assez de progrès sous la surveillance de l'institutrice, Mlle Ball. L'école a un enrôlement de 29.

Pensionnat des Sarcis (Eglise d'Angleterre).

Le vénérable archidiacre Tims est le directeur de cette école, il est aidé d'un personnel de cinq personnes.

L'on a érigé une nouvelle bâtisse au cours de l'année passée. Elle est bien meublée et moderne sous tous les rapports. Le service d'eau dans cette école est dans un excellent état.

L'on a récolté une bonne provision de racines et de légumes sur la ferme de l'école durant la saison dernière.

Pensionnat de Plume-Bleue (Catholique romain).

Cette école est située dans l'agence du lac La-Selle. Le directeur, le révérend Père Husson est aidé d'un personnel de six religieuses.

A l'époque de l'inspection il y avait 45 élèves enrôlés.

Les élèves des différentes classes font preuve d'une instruction soignée. Les salles de classes sont bien aménagées et propres. Il y a environ 18 acres de terre en culture et l'on y cultive des légumes pour l'usage du personnel de l'école. Il y a devant la bâtisse principale un parterre qui est bien entretenu.

Externat de Bon-Poisson (méthodiste).

Cette école a été ouverte de nouveau récemment avec Mme Waters en charge et Mme Webber comme aide.

L'on a érigé une nouvelle bâtisse pour y loger le personnel.

Le midi l'on fournit un repas aux élèves qui fréquentent l'école. On les transporte aussi en voiture en allant à l'école et en en revenant.

A l'époque de l'inspection il y avait 36 élèves présents, dont 29 dans la division I et 7 dans la division II.

Ecole industrielle du Daim-Rouge (méthodiste).

Le rév. J. Woodsworth est le directeur de cette école, il est aidé d'un personnel de six hommes et de cinq femmes.

Il y a 47 garçons et 35 filles enrôlés à cette école.

Tous les élèves sont obéissants et semblent désireux d'acquérir une bonne instruction. Le système de la demi-journée est suivi et les élèves plus âgés travaillent sur la ferme et aux ouvrages domestiques.

Il y a en rapport avec cette école une ferme de 1,120 acres, dont 250 acres sont en culture.

Ecole industrielle de Saint-Joseph (catholique romain).

A l'époque de l'inspection il y avait 68 élèves enrôlés.

Le révérend Père Nordmann, directeur, est aidé d'un personnel de quatorze membres. L'enseignement se fait aux garçons et aux filles respectivement dans différentes bâtisse et par différents instituteurs. Dans les deux salles de classe les élèves ont déployé des connaissances dans toutes les divisions, ce qui est à la louange des professeurs.

Il y a avec cette école 1,870 acres de terrain, dont 180 ont été cultivées, 250 labourées, et le restant fut affecté au pâturage l'été dernier.

Le système est en vogue à cette école. Les garçons aidant aux travaux de la ferme et à la garde des bestiaux. J'ai remarqué les bons résultats qui découlent des connaissances sur la culture acquises par les élèves.

RAPPORT DE M. A. TYSON, L'INSPECTEUR DES AGENCES SAUVAGES SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Pensionnat de Port-Simpson (méthodiste).

Cette école fut visitée le 26 juillet. Madame Dudoward avait charge de la division des jeunes et M. J. H. Young avait celle de la classe senior, et ils font rapport que les élèves font du progrès. La bâtisse est en assez bon état et possède tout le mobilier nécessaire.

Pensionnat de Port-Simpson pour garçons (méthodiste).

Telle que rapporté l'an dernier, cette bâtisse n'est pas convenable et elle devrait être remplacée. L'état hygiénique laisse à désirer et la ventilation est mauvaise. Il devrait y avoir aussi des terrains de jeux, et une salle de classes devrait être ajoutée au pensionnat. Il y a actuellement 20 garçons à l'école, dont l'instituteur est M. Young, qui donne un rapport assez satisfaisant.

Pensionnat de Port-Simpson pour jeunes filles (méthodiste).

L'inspection de cette école eut lieu aussi le 26 juillet et tout est satisfaisant; l'état hygiénique es bon, les jeunes filles paraissent toutes propres et en bonne santé. Il y a une bonne discipline, et il en résulte que les élèves font beaucoup de progrès dans toutes les matières. Il y a un excellent terrain attenant à l'école de même qu'un gymnase en plein air.

Externat de Metlakatla (Eglise d'Angleterre.)

Mlle Klippert, l'institutrice en charge, semble accomplir un excellent travail avec les enfants. La bâtisse est assez bonne et elle est bien aménagée. La moyenne de présence se maintient et les enfants font un progrès sensible.

AGENCE BABINE.

Externat de Hazelton (Eglise d'Angleterre.)

Melle Soal est l'institutrice en charge. La bâtisse est en bon état de réparations et les conditions sanitaires sont de première classe. L'école est bien munie de tous les accessoires nécessaires. L'institutrice annonce une bonne moyenne de présence et elle dit que les enfants font du progrès.

Externat de Glen Vowell (Armée du Salut.)

Melle Law est en charge de l'école et elle accomplit un bon travail avec les enfants. L'édifice appartient à l'Armée du Salut, et il est en bon état de réparations et bien muni de tous les accessoires nécessaires.

Externat de Rocher Débouté (Catholique romain.)

Cette école fut fermée à cause de l'absence d'un instituteur, mais a été ouverte depuis avec M. J. Browning en charge, et nous nous attendons à de bons résultats

AGENCE STICKINE.

Externat de Tahltan (Eglise d'Angleterre.)

L'instituteur, le rév. M. Thorman, accomplit un excellent travail, bien que l'assistance soit irrégulière. La bâtisse est tenue en bon état de réparations.

Externat de Telegraph-Creek (non cultuel)

Comme cette école est une école publique, il y a un assez grand nombre d'enfants de la bande Tahltan, demeurant à Dry Town, qui la fréquentent. L'édifice est bien aménagé. M. William Thorman, l'instituteur en charge, accomplit un excellent travail.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Externat de Masset (Eglise d'Angleterre.)

M. Clayburg, qui était en charge de cette école à l'époque de ma visite, a depuis démissionné et fut remplacé par M. Traynor. L'état hygiénique est très bon et l'édifice est en bon état de réparations. L'assistance durant les mois d'hiver a été excellente et il en résulte que les élèves font de grands proprès.

Externat de Skidgate (Méthodiste.)

M. Brown, l'instituteur en charge, fait rapport que les élèves font un excellent travail et que la moyenne de la présence est assez bonne. Depuis que les réparations que j'avais suggérées dans mon dernier rapport ont été faites, l'école est maintenant dans un état de première classe et elle figure favorablement à côté de toute autre école de l'inspectorat du nord.

AGENCE BELLA COOLA.

Externat de Bella Coola (Méthodiste.)

Melle Gibson, l'institutrice en charge, dit qu'il y a meilleure assistance que l'an dernier et que les enfants font un bon travail. L'édifice est en bon état et bien aménagé. L'état sanitaire est bon et la ventilation aussi. Depuis ma dernière visite les terrains ont été améliorés par le défrichement et le clôturage; l'école offre donc un plus bel aspect que l'an dernier.

Externat de Chapeau-Chinois (Méthodiste.)

Le rév. George Reid, l'instituteur en charge, accomplit un excellent travail. L'édifice est en bon état de réparations.

Externat de Bella Bella (Méthodiste.)

La bâtisse est assez bonne et elle est bien aérée. Les conditions hygiéniques sont bonnes. L'on a remarqué une amélioration sensible dans la moyenne de présence et dans le travail des élèves.

Externat de Hartley Bay (Méthodiste.)

Cette école a été fermée pendant quelque temps parce que l'ancien instituteur M. Kelly avait démissionné et était retourné au collège. M. Matthews, qui était arrivé récemment pour entrer en charge, dit que la présence est bonne et que l'on accomplit des résultats satisfaisants. L'édifice est muni des accessoires nécessaires.

Externat de Kitkatla (Eglise d'Angleterre.)

A l'époque de ma visite l'école était fermée, car il n'y avait pas d'instituteur, mais elle a été ouverte depuis avec M. Mustard en charge. L'évêque de Vernet dit que les enfants accomplissent un bon travail. L'édifice est de première classe et le mobilier de l'école est complet.

Externat de Kitamaat (Méthodiste.)

Melle I. Clarke est en charge de cette école et fait un excellent travail. La bâtisse est de première classe et la présence satisfaisante.

Pensionnat de Kitamaat (Méthodiste.)

L'institutrice, Melle Ida M. Clarke, fait un bon travail. La bâtisse est bonne et les conditions d'hygiène sont de première classe. C'est une école pour jeunes filles qui y apprennent la science domestique de même que les matières scolaires ordinaires. Elles sont toutes propres et paraissent en bonne santé et font un progrès satisfaisant dans leur travail.

Observations générales.

Je suis heureux de dire que les enfants qui fréquentent les différentes écoles sauvages brillent par leur apparence intelligente et leur bonne santé. Ils paraissent tous propres et convenablement vêtus et s'intéressent vivement au travail.

Sauf une ou deux exceptions les maisons d'écoles sont en bon état et font honneur au département. L'on a fait beaucoup d'efforts dans le but d'obtenir des terrains de jeux aux enfants. L'on a remarqué que dans les divers pensionnats les appareils de sauvetage contre l'incendie étaient bien placés en cas de sinistre.

RAPPORT DE W. E. DITCHBURN, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DES SAUVAGES DU SUD-OUEST DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE COWICHAN.

Ecole industrielle de l'île Kuper.

Le personnel de cette école se compose actuellement des personnes suivantes: Le rév. W. Lemmens, directeur; rév. A. Murphy, instituteur des garçons; Sœur Marie Rogation, supérieure; Sœur Marie Albert, blanchissage; Sœur Marie Moïse, institutrice des jeunes filles; Sœur Marie Barnabé, cuisinière; le Frère L. Cromm, instructeur de métiers, et le Frère Monet, instructeur agricole.

Lorsque la nouvelle école sera complétée et qu'elle fonctionnera elle contribuera grandement à faire progresser le système du département dans l'agence Cowichan, car par le passé il existait, chez les sauvages un fort préjugé contre l'ancienne école, à cause des nombreux décès qui se produisaient parmi les élèves, et pour cette raison ils n'étaient pas du tout enclins à confier leurs enfants à cette institution.

Les édifices actuels sont mal aérés. Il y a cependant un bon système d'égouts et un service d'eau suffisant.

Le progrès fait par les élèves durant les premiers six mois a été assez bon, et la santé des élèves en général a été satisfaisante, car il n'y avait eu aucun décès jusqu'à cette époque-là.

Il y a une belle ferme près de l'école, elle se compose de 70 acres de terre arable où l'on récolte, durant l'été, 5 tonnes de blé, 3 d'avoine, 30 de foin, 10 de pommes de

terre, 3 de carottes, 2 de mangues et 2 de navets, ce qui procure à l'école tous les légumes dont ils ont besoin. Le verger a produit environ 50 tonnes de pommes et des poires.

Les garçons apprennent l'agriculture, la menuiserie, la forge, la cordonnerie. Aux jeunes filles on enseigne l'école ménagère, la couture simple et de fantaisie, la cuisine et le blanchissage, en outre des matières de classe ordinaire.

En fait d'animaux il y a 3 chevaux, 13 têtes de bétail, 7 porcs et 200 poulets.

Externat de Nanaïmo (méthodiste).

Cette école, qui est située dans la réserve de la ville de Nanaïmo, a compté une assez bonne assistance durant l'année. Mlle M. Rogers qui y enseignait depuis deux ans démissionna à la fin de novembre et fut remplacée par Mlle Asbden.

Le nombre total des élèves en âge d'aller à l'école est de 14, et la moyenne de présence pour le dernier trimestre a été de 12; cinq élèves de cette école ont été admis à l'institut industriel de Coqualeetza, à Chilliwack, durant l'année 1913. Les élèves ont fait d'excellents progrès dans leurs études.

La bâtisse est dans un bon état de réparations et toutes les dispositions hygiéniques sont bien observées.

La santé des élèves à l'école a été très bonne. L'école a perdu une très bonne institutrice dans la personne de Mlle Rogers. Cependant, j'ai appris avec plaisir que les enfants s'entendent bien avec Mlle Asbden.

Externat de Kosilah (méthodiste).

L'instituteur de cette école, le rév. C. A. Dockstader, se donne beaucoup de peine dans son travail pour les enfants.

J'ai visité cette école durant le mois de septembre, mais les enfants étaient tous aux champs de houblon avec leurs parents. J'y suis retourné le 1er novembre, il y avait 9 élèves enrôlés et ils étaient tous présents. Tous étaient dans la classe primaire et leur travail ne pouvait pas être apprécié. Quatre élèves de cette école furent admis à l'institut de Coqualeetza durant l'année.

Externat de Songhees (catholique romain).

Cette école a été érigée sur la nouvelle réserve Songhees, à Esquimalt, et fut payée par les sauvages à même leurs propres deniers.

Mlle R. Quigley est l'institutrice. Il y a 10 élèves sur le rôle, mais la moyenne de présence n'a pas été ce qu'elle devrait être. Lorsque les enfants fréquentent l'école régulièrement l'institutrice dit qu'ils font beaucoup de progrès.

Externat de Saanich-Ouest (catholique romain).

Mlle M. Hagan, est l'institutrice de cette école. La présence fut bien médiocre durant l'année passée, et des fois l'on dut fermer l'école à cause de l'absence des élèves. Il y a sur la réserve neuf enfants en âge d'aller à l'école, qui, lorsqu'ils sont au foyer devraient être contraints d'aller à la classe régulièrement.

AGENCE DE KWAKEWLTH.

Ecole industrielle de Baie-Alert (anglicane).

Cette école fut visitée le 8 janvier. Le personnel se compose du rév. A. W. Corker, directeur; Mme Corker, directrice; Mlle Ingram, sous-directrice; George M. Luther et J. Philips, instituteurs et Eli Hunt, instructeur de métiers.

Il y avait 34 garçons d'instruits sur le rôle, et d'après le directeur ils ont tous fait des progrès dans leurs études, surtout en littérature anglaise et en arithmétique.

La bâtisse est ancienne, mais elle a toujours été tenue en bon état de réparations.

Sauf un cas de pneumonie en août dernier et une légère épidémie d'oreillons en octobre, la santé des élèves a été très bonne durant toute l'année, et il n'y eut aucun décès.

Le terrain affecté au jardinage n'est pas très grand, ayant environ trois acres seulement. Une autre acre a été défrichée en janvier et lorsque ce terrain aura été clôturé et cultivé il sera de grande utilité à l'école pour la culture des légumes.

En outre de leurs études en classe les élèves apprennent la menuiserie, la charpenterie et les travaux manuels. L'on donne constamment des leçons de gymnastique et on fait l'exercice de la manœuvre contre l'incendie.

Refuge des jeunes filles à Baie-Alert (anglican).

Le rév. A. W. Corker, directeur de l'école industrielle, a la surveillance de cette institution. L'établissement de ce refuge pour les jeunes filles devra être très avantageux à l'avenir pour les sauvages de Kwawkewlth. A mesure que toutes les élèves de cette école grandissent, s'instruisent et se christianisent, elles devraient devenir de bonnes épouses pour les élèves de l'école des garçons auxquels elles devraient se marier selon les coutumes civilisées. Cette école est ouverte depuis plus d'un an et demi, et il y a 27 élèves sur le rôle. Les jeunes filles font des progrès dans leurs études, et on leur enseigne l'école ménagère, la couture et l'art culinaire.

La bâtisse est très bien aménagée. L'on a renouvelé les pupitres dans la salle de classe durant l'année.

La santé des élèves n'a pas été très bonne durant l'année. Il y a eu une épidémie d'oreillons, une autre de tonsilite et un cas de dipthérie.

Le service d'eau a été à peine suffisant durant les mois d'été; mais on espère que cet inconvénient disparaîtra avant la prochaine saison d'été, car le département doit disposer d'une certaine somme d'argent dans le but d'établir une source plus abondante.

Il y a deux acres de terre dont on se sert pour le jardinage et sur lesquels on récolte des pommes de terre et autres légumes. De fait, à l'exception des pommes de terre, on récolte sur ce terrain tous les légumes dont l'école a besoin.

Externat sauvage de Baie-Alert (Anglican).

L'enseignement est donné à cette école par Mlle E. W. Ferryman.

32 élèves étaient inscrits sur le rôle, et lors de l'inspection 22 étaient présents. Durant le dernier trimestre de 1913, la moyenne avait été de 18.05 contre 9.96 pour le trimestre précédent.

Cette école est en bon état de réparation. La salle de classe est belle, bien aérée avec un bon plafond élevé.

Tous les élèves sont dans le premier cours. Les enfants semblaient heureux et s'intéressaient beaucoup à leurs études. A cette phase de leur instruction, les progrès sont naturellement lents. Le rapport dit qu'ils ont joui d'une bonne santé durant l'année.

Externat sauvage du Cap-Mudge (Méthodiste).

Cette école a été inspectée le 13 janvier. M. J. E. Rendle est l'instituteur et le missionnaire à la réserve du Cap-Mudge sur la quelle cette école est située. Il s'intéresse beaucoup à son travail parmi les sauvages en général, et lorsque les enfants assistent régulièrement à l'école, ils font beaucoup de progrès sous sa direction.

Il y avait 22 élèves sur le rôle; 14 étaient présents lors de ma visite.

Durant toute l'année la santé des élèves a été très bonne; il n'y a pas eu d'épidémies.

La salle de classe est spacieuse et bien aérée, et les conditions sanitaires sont tout ce que l'on peut désirer de mieux.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Institut Industriel de Coqualeetza (Méthodiste).

Cette école a été visitée le 24 avril et le 5 septembre. Le directeur est le révérend R. H. Cairns.

Ce bâtiment est bien aéré et chauffé à l'air chaud, les arrangements sanitaires sont bons, les dortoirs et la salle de classe sont spacieux et bien aérés.

Les élèves ont fait d'excellents progrès en classe durant toute l'année.

Il n'y a eu parmi les élèves aucune maladie qui mérite d'être mentionnée, et il n'y a pas eu de décès depuis février 1913.

Adjoignant cette école est une ferme de 80 à 90 acres sur laquelle ont récolte tous les légumes consommés à l'école. Sur cette ferme, on enseigne aux garçons l'agriculture sous toutes ses formes.

L'école est amplement pourvue de tous les appareils nécessaires pour combattre l'incendie, et les élèves sont, à intervalles régulières, exercés au sauvetage.

Le service d'eau provient de l'aqueduc de la ville. Dans la salle de toilette des garçons on a placé de nouveaux bassins, et l'on a fait beaucoup de plomberie durant l'année.

Pensionnat de la Mission sauvage de Sainte-Marie (Catholique romaine).

Cette école a été visitée le 4 septembre. Le directeur est le révérend V. Rohr, O.M.I.

62 élèves étaient sur le rôle et tous ont fait d'excellents progrès dans leurs études. Ils avaient bien figuré aux examens qui ont eu lieu en juillet. Jusqu'à la date de ma visite, les élèves avaient joui d'une excellente santé.

Les bâtiments sont en bon état de réparations et ils ont été abondamment approvisionnés d'eau pure. Ils sont chauffés à la vapeur et éclairés à l'électricité. On aère les bâtiments en laissant les fenêtres ouvertes.

Une grande ferme a donné une bonne récolte de légumes l'automne dernier, mais la récolte des fruits a été considérablement au-dessous de la moyenne, ayant été endommagée par les gelées hâtives.

Deux nouveaux puisards ont été installés, un pour chacun des deux bâtiments. On a fait beaucoup de peinturage et de clôturage au cours de l'été dernier.

Dans le verger, on a planté, le printemps dernier, 320 arbres fruitiers, sous la surveillance de M. T. Wilson, inspecteur des vergers des sauvages.

On s'est procuré à la station agronomique d'Agassiz un taureau Holstein, 4 taures et un veau que l'on a ajouté à la liste des animaux, ce qui en a porté le nombre à 35 bêtes à cornes, 5 chevaux, 4 poulains, 40 moutons, 20 porcs et au delà de 100 poulets.

Pensionnat sauvage de la Mission de Squamish (Catholique romaine).

ry Amy.

On rapporte que tous les élèves ont fait d'excellents progrès dans leurs études, et leur santé n'a rien à désirer. Il n'y a pas eu de décès.

Le bâtiment est en excellent état et les installations sanitaires sont bonnes. Il y a de l'eau pure en abondance sur la propriété.

Il y a 14 acres de terre pour le jardin, lequel a produit au cours de l'été tous les légumes et les fruits pour l'école. Cependant, la récolte des pommes n'a pas été forte, bien que celle des menus fruits ait été satisfaisante.

Outre leur travail en classe, on enseigne aux garçons le jardinage, et les filles deviennent habiles dans l'art de la couture simple et de fantaisie ainsi que dans les travaux du ménage.

Pensionnat sauvage de Sechelt (Catholique romain).

La directrice est la révérende sœur Thérésine.

Le rôle contenait les noms de 43 élèves: 19 garçons et 24 filles.

Les bâtiments sont en excellente condition; on les a améliorés en y ajoutant plusieurs placards où l'on range les vêtements des élèves. On a érigé un nouveau bâtiment sur le terrain. Le premier étage servira de dortoir pour les novices. Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les filles. Lorsque ce bâtiment sera achevé et occupé, cela permettra d'utiliser comme hôpital deux grandes salles du corps de logis principal, et cela donnera aux garçons un dortoir dont on avait grand besoin.

Sur quatre acres de terre on a fait un jardin où l'on a récolté une bonne provision de légumes et de menus fruits.

Les enfants de cette école semblent faire des progrès très satisfaisants dans leurs études, et lorsqu'ils lisent, ils prononcent très clairement et très distinctement.

Les animaux comprennent quatre vaches et 100 poulets.

Externat sauvage de Homalco (Catholique romain).

L'externat de Homalco a été détruit l'an dernier par un incendie, mais il a été rebâti par les sauvages l'été dernier, le département fournissant les matériaux et payant les gages d'un contre-maître. Les sauvages ont fait eux-mêmes le reste du travail. Ils ont maintenant une très belle école, qui est classée comme demi-pension, la plupart des enfants demeurant à l'école et leur nourriture étant fournie par les parents. Cela assure une fréquentation régulière durant le temps où les parents sont absents de la réserve. 35 enfants sont inscrits sur le rôle et la moyenne de l'assistance quotidienne est d'à peu près 20.

L'institutrice est Mlle Pitznick, et les élèves ont fait d'excellents progrès dans leurs études.

Externat sauvage de Sliammon (Catholique romain).

Cette école est située sur la réserve de Sliammon, et l'instituteur est Basile Nicholson, un homme marié dont la femme demeure aussi sur la réserve. C'est seulement au commencement de novembre dernier que M. Nicholson a pris charge de l'école.

Le nombre des élèves inscrits est de 35, l'assistance moyenne étant d'un peu plus de 14. Ils ont fait de bons progrès dans leurs études et leur santé a été assez bonne.

Externat sauvage de Tsawassen (Catholique romain).

On a ouvert sur la réserve de Tsawassen une école sous la direction d'un missionnaire catholique romain. D'après les rapports que j'ai reçus de cette école, elle répond à un besoin qui se faisait sentir très vivement. 19 élèves sont inscrits sur le rôle et l'assistance moyenne a été de 15.

Externat sauvage de Chilliwack (*Catholique romain*).

Vers la fin de l'année 1913 une école était en voie de construction sur la réserve Squah à Chilliwack. Elle est maintenant achevée.

L'école peut loger 40 élèves et sera certainement très utile. Les sauvages de Chilliwack ne s'éloignent jamais pour longtemps de leur réserve, il devrait y avoir une assez bonne assistance moyenne.

AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST.

Pensionnat sauvage d'Alberni (Presbytérien).

Le directeur est M. H. B. Currie. Mlle Trew, l'institutrice, est munie d'un brevet de deuxième classe de la Saskatchewan, et elle a été nommée en décembre dernier.

Elle fait un très bon travail en classe et s'intéresse beaucoup à l'instruction de ses élèves, lesquels sont au nombre de 51: 28 garçons et 23 filles. Les bâtiments sont en très bon état, et l'on y a fait beaucoup de travaux durant l'année. Lors de ma visite on avait à peu près achevé un nouveau soubassement en béton; deux des petits dortoirs avaient été munis de papier de tenture hygiénique et l'un des autres dortoirs avait été badigeonné. Les bâtiments sont bien aérés et entièrement chauffés à l'air chaud. Il y a aussi un bon système d'égouts.

Il n'y a pas eu de maladie parmi les élèves durant l'année.

Lundi, le 30 novembre, le feu s'est déclaré dans la mansarde du corps de logis principal; il provenait d'une cheminée défectueuse. Durant un certain temps, les bâtiments ont été menacés d'une destruction totale; mais grâce au travail efficace des élèves et du personnel munis de leur excellent outillage, l'incendie a été maîtrisé et finalement éteint.

Il y a 17 acres en culture et, M. Currie étant un agriculteur pratique, peut donner aux jeunes sauvages une excellente instruction en ce genre de travail. Ce terrain a produit de bonnes récoltes de menus fruits, d'avoine, de pois et de foin.

Les animaux comprennent 9 têtes de bétail, 3 chevaux et 100 poulets.

Pensionnat sauvage d'Ahousaht (Presbytérien).

Le directeur est le révérend J. T. Ross.

33 élèves étaient inscrits sur le rôle et ils faisaient d'excellents progrès sous la direction de Mlle L. McIvor, l'institutrice.

Le bâtiment est en excellent état; il est bien aéré et bien chauffé. Le système d'égout est de première classe.

Il n'y a pas eu de maladie parmi les élèves durant l'année.

L'étendue du terrain utilisé pour le jardinage est d'environ 15 acres, mais il est de qualité médiocre, et n'est pas encore propre à la culture sur une grande échelle. L'an dernier on a recueilli une assez bonne récolte de plantes potagères et de menus fruits sur ce terrain.

Outre leurs études régulières en classe, les élèves apprennent la menuiserie sous la direction de M. Ross, et ils ont fait à l'école des travaux qui leur font honneur. On enseigne aux jeunes filles les travaux ordinaires du ménage ainsi que la couture simple et de fantaisie.

Ecole industrielle de Cloyoquot (Catholique romaine).

Le directeur est le révérend père Epper, O.S.B.

C'est une excellente institution, tout à fait moderne dans tout son outillage; plomberie hygiénique dans tout le bâtiment qui est chauffé par des fournaises à eau chaude. Il y a aussi un bon aqueduc à l'école.

54 élèves étaient inscrits au rôle lors de ma visite: 33 garçons et 21 filles. Les progrès faits par les élèves en classe durant l'année ont été tout ce que l'on pouvait désirer de mieux.

A l'exception d'une épidémie d'oreillons et de grippe, les enfants ont joui d'une bonn esanté durant l'année.

Environ trois acres de terre sont utilisés pour le jardinage, et l'on considère que ce n'est pas tout à fait assez pour permettre aux élèves d'apprendre l'agriculture pratique. Le révérend directeur a l'intention de tâcher d'adjoindre au personnel un nouvel instructeur de métiers, ce qui permettra d'enseigner aux garçons, dans tous ses perfectionnements, l'art du charpentier et du menuisier. Cet enseignement serait très utile aux garçons après leur départ de l'école.

Les animaux comprennent 1 taureau, 4 vaches, 2 taures et 100 poulets. Au cours de l'été dernier, les élèves ont construit une grande de 46 x 22 pieds avec solage en

Externat sauvage de Clayoquot (Catholique romain).

Cette école est située sur la réserve des sauvages Opitsat à Clayoquot. L'instituteur est le révérend Joseph Schindler, O.S.B.

Le nombre des élèves inscrits est de 35 et, lors de ma visite, le 6 février, 15 étaient présents. Durant le dernier trimestre l'assistance moyenne a été de 18·4. L'instituteur fait rapport que les enfants ont fait d'assez bons progrès dans leurs études, surtout lorsqu'ils assistaient régulièrement à l'école.

Au cours du mois de janvier, deux élèves sont morts chez leurs parents, l'un de pneumonie et l'autre d'une bronchite. Une épidémie de coqueluche a aussi prévalu parmi les enfants de la réserve.

La salle de classe est spacieuse et très confortable.

Externat sauvage d'Ucluelet (Presbytérien).

H. W. Van der Veen est le missionnaire et l'instituteur de cette école.

Le nombre des élèves inscrits est de 19. Durant le trimestre clos le 31 décembre, l'assistance moyenne a été de 6·67. Cette moyenne a été beaucoup plus basse qu'elle n'aurait dû l'être, les sauvages d'Ucluelet étant obligés de quitter leur réserve et de venir à Victoria pour y recevoir leur permis de chasse au phoque.

Les progrès fait par les élèves ont été tout ce que l'on pouvait attendre de mieux, étant donnée l'irrégularité de l'assistance.

Il y avait eu très peu de maladie sur la réserve et tous les enfants avaient joui d'une bonne santé.

La salle de classe est bonne et elle est aérée en tenant les portes et les fenêtres ouvertes autant que possible.

RAPPORT DE W. P. GRAHAM, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, SUR LA COLONIE DES ANCIENS ELEVES, AUX BUTTES LALIME, SASK.

La colonie a une superficie totale de 19,000 acres, dont environ 15,000 acres sont propres à la culture. Il y a maintenant dans la colonie 33 cultivateurs et une population totale de 134 âmes. Bon nombre des enfants de ces anciens élèves fréquentent maintentnt les écoles industrielles et les pensionnats à Lebret et aux Buttes-La-Lime, et je reçois de temps à autre sur leur compte les rapports les plus encourageants. Ceux qui s'y connaissent prétendent que les enfants de ces anciens élèves font preuve de plus d'intelligence que les enfants de parents qui n'ont jamais reçu d'instruction scolaire. Un autre fait intéressant, c'est que les sauvages gradués, non seulement ici mais dans tout le district, élèvent des familles plus nombreuses et plus saines que les parents qui n'ont pas fréquenté les écoles.

L'année qui vient de finir a été prospère pour ces gens. Leur récolte a été sans aucun doute la plus profitable depuis l'existence de la colonie. La quantité de grain récolté a dépassé de beaucoup celle de l'année dernière, ayant atteint le total de 97,209 boisseaux. Après avoir expérimenté durant plusieurs années, on a décidé de cultiver l'avoine comme produit principal, vu qu'on avait constaté qu'il était trop hasardeux de compter presque uniquement sur la récolte de blé. Il a été prouvé hors de tout doute qu'il y a autant d'argent à faire en cultivant l'avoine qu'en cultivant le blé, pourvu que le sol soit préparé de la même manière.

La saison de 1913 a été très favorable à la culture du grain, non-seulement ici mais dans toutes les parties de la province où l'on cultive le grain, et les gens d'ici, qui comprennent maintenant l'importance d'une préparation convenable du sol, d'un bon choix de senmences et des semailles faites à temps, ont partagé avec leurs frères blancs l'avantage de l'une des récoltes les plus prolifiques qui aient jamais été recueillies en

cette province. Le temps n'est plus, je crois, où l'on attribuait aux conditions climatériques l'insuccès des récoltes, car presque toutes les difficultés proviennent en grande partie du mode de culture et non du climat.

On a vu cette colonie grandir après un début modeste en 1902, et devenir ce qu'elle est aujourd'hui—un établissement prospère produisant autant par acres que chez les colons blancs du voisinage, et dans bien des cas, des individus ont en culture une superficie égale à celle des meilleurs colons blancs.

Il sera peut-être intéressant de citer quelques cas de prospérité individuelle qui, je le crois, prouveront hors de tout doute que les sauvages, non seulement réussissent aussi bien que la moyenne des cultivateurs blancs, mais les surpassent dans certains cas.

Joseph Ironquil.—Cet homme cultive depuis huit ans, et cette année, sa récolte a été de 9,578 boisseaux de bon grain. Il avait ensemencé 235 acres, rompu le sol sur 40 acres et mis 37 acres en jachère d'été,—ce qui faisait 312 acres en état de culture. Ses champs, cette année, offraient un spectacle magnifique. Cet homme a expédié la charge de trois wagons de grain, et j'ai déjà touché pour lui des recettes s'élevant à $1,547. Il a en outre vendu beaucoup de grain à la charge. Il est propriétaire de 10 têtes de chevaux lourds, de 20 têtes de bétail outre les porcs, la volaille, etc. Ayant compris qu'il y avait beaucoup à faire en élevant des animaux, il a acheté 10 têtes de bétail le mois dernier. Il a de splendides bâtiments, sa grange étant une construction en charpente de 50 pieds de longueur, avec toiture en croupe. Elle est peinturée et son nom est inscrit en belles lettres sur la façade. Il est bien pourvu de machines, il n'a pas de dettes et a même de l'argent en banque. Sa femme est internée à l'asile des aliénés à Brandon depuis cinq ans, et il entretient sa maisin en employant un homme blanc et sa femme auxquels il paye, dit-on, $500 par année. Ironquil conduit lui-même ses affaires, du moins en majeure partie. Sauf quelques conseils reçus de temps à autre, il ne reçoit aucune aide, et le département ne lui a fourni rien autre chose que son instruction.

Jean Bellegarde.—Cet homme a la meilleure récolte recueillie ici en 1913. Il a récolté 9,662 boisseaux de bon grain. Il n'a encore expédié que l'avoine formant une charge de wagon, qui devra payer ses dépenses courants, et il garde le reste en attendant la hausse des prix, qui se produira probablement en avril. Il a 2,800 acres en état de culture; il est propriétaire de 15 têtes de bétail, de 15 bons chevaux, des porcs, des volailles, etc. Il a une maison confortable, de bons bâtiments, de l'argent en banque et n'a pas de dettes. Il n'a eu aucune aide de la part du département. Ce qu'il possède est le résultat de ses propres efforts, mais il est toujours prêt à recevoir des conseils pour sa gouverne.

Frederick Deiter.—Cet homme a récolté 6,338 boisseaux de grain, mais il a été très étonné de ne pas en avoir récolté plus. Il a expérimenté une nouvelle variété d'avoine qui n'a pas donné le rendement qu'il en attendait. Il a de splendides bâtiments qui feraient honneur à un cultivateur de race blanche. Il a 9 bons chevaux de travail, 6 têtes de bétail, des porcs et des volailles. Il cultive 290 acres de terre, dont 90 étaient en jachère durant la dernière saison.

Francis Dumont.—Ce jeune homme a débuté sans aucune aide du département. Il a fait des progrès notables et constants chaque année. Il a, cette année, récolté 6,776 boisseaux de grain. Il a 246 acres en culture, dont 75 étaient enjachère d'été cette année. Il a une belle maison et il est propriétaire des animaux suivants: 5 têtes de bétail, 8 chevaux, des porcs, des volailles. C'est un rude travailleur, qui accepte volontiers les conseils, conduit bien ses affaires et ne cause aucune difficulté.

Je pourrais en citer quelques autres qui ont eu de fortes récoltes cette année: J. R. Thomas, 4,201 boisseaux; Ben Stonechild, 5,738 boisseaux; C. Pinay, 3,232 boisseaux; Moïse Bellegarde, 3,385 boisseaux; J. McKay, 3,552 boisseaux, et F. Fisher, 3,461 boisseaux.

Je puis citer les rapports les plus encourageants sur la manière dont ces jeunes gens vivent. Nul doute qu'il y a une amélioration notable à mesure que les années s'écoulent. Dans un grand nombre de cas, leurs maisons sont meublées aussi bien que celles des blancs à l'aise, et à mesure qu'ils font des progrès, je remarque une amélioration notable en ce qui concerne le confort du foyer. Dans presque toutes les maisons l'on voit des tableaux, des pendules, des machines à coudre, des nattes et divers articles d'ameublement. Bon nombre de femmes traient les vaches et font du beurre. On me dit que cet hiver un grand nombre des œufs frais reçus dans les magasins proviennent de la colonie.

En général, les sauvages ne sont pas de bons jardiniers et ne s'intéressent pas au jardinage autant qu'ils le devraient; mais il me fait plaisir de constater qu'il y a amélioration sous ce rapport. L'an dernier, tous avaient un jardin et quelques-uns de ces jardins étaient très bons. Chaque famille est amplement pourvue de légumes pour l'hiver. Dans un ou deux cas j'ai remarqué des parterres de fleurs, ce qui démontre qu'on est fier d'embellir le foyer. J'espère qu'il y aura amélioration sous ce rapport. On se sert beaucoup de peinture et de blanchissage à la chaux dans les maisons et je crois qu'au point de vue sanitaire, ils se montrent exceptionnellement soigneux. Naturellement, il y a des cas où les maisons sont tenues d'une façon médiocre, mais ils sont rares.

Après avoir observé avec soin, je constate que bon nombre de jeunes couples semblent passer une période de deux ou trois ans après leur mariage durant laquelle ils sont indifférents à leur propre succès. Ils sont extravagants parce qu'ils ne connaissent pas la valeur de l'argent, mais il faut s'attendre à cela, puisque jusqu'alors ils ont toujours eu quelqu'un pour subvenir à leurs besoins à l'école, et n'ont jamais eu un entraînement qui put leur apprendre la valeur de l'argent. Avec le temps, il apprennent cependant que pour jouir de l'aisance il faut se la procurer à ses propres frais.

Un fait à remarquer est la manière dont ces jeunes gens s'habillent et habillent leurs enfants. Ils mettent beaucoup d'orgueil à les tenir bien habillés.

Deux églises sont situées dans cette colonie, une église catholique romaine et une église presbytérienne. L'assistance aux deux églises est assez régulière.

Il y a des rapports sociaux assez fréquents entre les diverses familles. Pour les divertissements, ces gens jouissent de presque tous les avantages dont jouissent les blancs. Le corps de musique, organisé il y a deux ans, est excellent et procure beaucoup de plaisir à ceux qui en font partie et à nombre d'autres.

L'une des particularités les plus agréables de cette colonie est qu'elle est à peu près exempte de dettes. A l'heure où j'écris, le total des dettes garanties aux marchands n'atteint pas $275. Je doute fort qu'il y ait un groupe de cultivateurs blancs qui puisse faire aussi bonne figure sous ce rapport.

Un autre fait sur lequel je désire attirer l'attention du département c'est qu'au moins les deux tiers des visites du médecin à cette colonie sont payées par les sauvages eux-mêmes. A mon avis cela dénote de l'indépendance et du progrès. On leur a dit que ceux qui pourraient payer devraient le faire, et ils se conforment à cet avis.

Il n'y a pas eu d'épidémie sérieuse durant l'année dernière, et je constate que lorsque quelqu'un est malade, ils se montrent toujours très désireux d'appeler le médecin. En général, l'eau de la colonie est bonne et il y a un puits sur presque chaque ferme. Je crois que cela explique jusqu'à un certain point la bonne santé dont ils jouissent. Durant l'année il y a eu un décès et dix naissances.

Les membres de cette colonie possèdent un outillage très complet de machines agricoles comprenant deux batteuses mécaniques.

RAPPORT

DE LA

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

1914

(Traduit de l'anglais)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1915

[N° 28—1915.]

A Son Altesse royale, le feld-maréchal, prince Arthur-Patrick-Albert, duc de Connaught et de Strathearn, K.G., K.T., K.P., etc., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Altesse royale le rapport annuel de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour 1914.

R. L. BORDEN,

Président du Conseil.

Le 2 décembre 1914.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I.

PARTIE II.

PARTIE III.

PARTIE IV.

Baie-d'Hudson.

Rapport de patrouille.

RAPPORT

DE LA

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

RÉGINA, SASK., 1er novembre 1914.

Au très honorable Sir ROBERT BORDEN, C.P., G.C.M.G., etc
Président du Conseil Privé, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pour l'année terminée le 30 septembre 1914.

EFFECTIF ET RÉPARTITION.

Voici quel était l'effectif au 30 septembre: 55 officiers, 1,223 officiers non commissionnés et gendarmes, et 835 chevaux.

Comparaison faite avec l'année dernière, il y a une augmentation de 505 officiers non commissionnés et gendarmes, et 263 chevaux de plus.

Le tableau suivant indique la répartition dans les provinces et dans les territoires:

—	Commissaire.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Chirurgiens.	Vétérinaires.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
Alberta	....	1	5	14	1	....	16	32	35	165	35	304	274	19
Saskatchewan	1	1	5	17	1	1	23	36	52	701	32	870	538	34
Territoires du Nord-Ouest	.	....	....	1	....	...	1	2	3	7	1	15	....	12
Territoire du Yukon	....	....	1	3	....	....	3	6	3	34	3	53	23	25
Nouveau Manitoba	....	....	2	1	....	....	....	3	1	16	3	26	...	49
Total	1	2	13	36	2	1	43	79	94	923	74	1,268	835	139

L'effectif se trouve augmenté de 14 dans l'Alberta, de 480 dans la Saskatchewan, de 4 au Manitoba, de 3 dans les Territoires du Nord-Ouest, et de 4 au Yukon.

Peu de temps après la déclaration de la guerre, le 4 août, vous m'avez donné l'ordre d'augmenter l'effectif de 500 hommes, de façon à assurer le maintien de la paix et du bon ordre dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan. D'après le recensement de 1911, ces provinces renfermaient 173,568 Allemands et Autrichiens, repandus sur une grande étendue de pays et mêlés non seulement aux Canadiens d'origine britannique, mais à d'autres groupements d'individus dont la patrie fait actuellement cause commune avec la Grande-Bretagne. Souvent, pendant une grande guerre, l'antagonisme entre des races différentes se développe à un haut degré. Afin de faire comprendre à tous qu'ils devaient garder la paix, on a jugé nécessaire d'augmenter l'effectif, de même que pour assurer une protection suffisante aux étrangers appartenant à des nations ennemies qui veulent continuer paisiblement à travailler et sont prêts à remplir strictement leurs obligations envers le pays qu'ils habitent.

La disposition de l'effectif a été considérablement modifiée depuis le 30 septembre, et le nombre d'hommes dans chaque district a été fort augmenté.

Toutes les divisions comptent maintenant près de 100 hommes, excepté celles qui se trouvent tout à fait au nord. On a organisé une nouvelle division sous le nom de "réserve", elle compte 150 hommes et son poste est à Régina. Quand il se produira des troubles dans un district, les hommes de cette réserve y seront envoyés au besoin pour renforcer l'effectif.

Voici comment se répartissait l'effectif le 30 septembre 1914:—

—	Postes de division.	Détachements.
Alberta	5	97
Saskatchewan	4	101
Territoire du Yukon	1	10
Territoires du Nord-Ouest	....	5
Nouveau-Manitoba	1	7
Total	11	220

On est à augmenter encore davantage l'effectif des postes avancés et la surveillance est meilleure. Les visites seront plus fréquentes aux endroits isolés, et l'on obtiendra plus rapidement des renseignements exacts.

L'entente entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan pour les services de la gendarmerie prendra fin le 1er avril 1916. Je me permets de suggérer qu'il serait dans l'intérêt de la gendarmerie et du pays de régler d'une façon définitive la question de savoir si cette entente se continuera. J'ai hésité à vous soumettre les changements considérables qu'il faudrait faire, entraînant une dépense d'argent peut-être sans profit, si l'on nous privait des services de la gendarmerie.

L'entente ayant pris fin avec le Manitoba en ce qui concerne la surveillance du nord de la province, vous m'avez donné instructions de voir à ce sujet le procureur général de la province. C'est ce que j'ai fait le 25 mars, et ce monsieur m'a dit que le gouvernement du Manitoba désirait faire durer cette entente cinq autres années à partir du 1er janvier.

Les conditions ne sont pas les mêmes pour la gendarmerie du Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Il appartient au gouvernement fédéral de faire respecter la loi et de maintenir l'ordre sur ces territoires. La gendarmerie ne fait qu'accomplir la tâche pour laquelle elle a été créée.

Dans l'accomplissement de leurs devoirs, les gendarmes ont à s'adresser à diverses autorités. Je désire donc remercier le ministère de la Justice et les procureurs généraux des provinces pour leur aide, leur coopération et leur appui.

CRIMINALITÉ.

Ci-joint on trouvera un rapport succinct et classifié des causes inscrites et des condamnations qui s'en sont suivies.

Ce rapport ne comprend pas les condamnations sommaires dans les municipalités qui ont leur propre police; mais tous les procès qui ont eu lieu devant les cours suprêmes et les cours de district s'y trouvent.

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.
Offenses contre la personne—										
Meurtre	20	12	1	7	20	19	8	7	4	19
Tentative de meurtre	14	6	2	6	14	17	6	6	5	17
Homicide	24	15	8	1	24	3	1	2	....	3
Menaces de tuer	10	6	4	....	10	2	2	....	....	2
Coups de feu intentionnels	8	5	1	2	8	6	4	1	1	6
Blessures	7	6	....	1	7	12	8	3	1	12
Voies de fait ordinaires	1,028	868	154	6	1,028	704	586	118	....	704
" graves	8	6	2	....	8	3	3	....	....	3
" causant lésions corporelles	54	41	11	2	54	40	26	7	7	40
Attentat à la pudeur	48	35	10	3	48	16	8	5	3	16
Viol et tentative de viol	26	7	12	7	26	20	4	11	5	20
Avortement	5	3	1	1	5	....	....	....	....	....
Bigamie	8	6	1	1	8	1	1	....	....	1
Enlèvement et complicité	12	6	5	1	12	4	3	1	....	4
Conn. charn. d'une fille de m. de 14 ans.	28	18	7	3	28	5	3	....	2	5
Attentat sur une fille de moins de 14 ans	....	....	....	....	....	3	2	1	....	3
Con. charn. d. fille de moins de 16 ans	....	....	....	....	....	14	5	7	2	14
Connaissance charnelle et attentat	4	....	3	1	4	4	3	....	1	4
Suppression de part	4	....	4	....	4	1	1	....	....	1
Mariage simulé	2	....	1	1	2	....	....	....	....	....
Négliger de pourvoir à sa famille	31	23	6	2	31	25	17	8	....	25
Négligence coupable	2	1	1	....	2	2	2	....	....	2
Epouse abandonnée	1	....	1	....	1	4	4	....	....	4
Cruauté envers des enfants	9	9	....	....	9	....	....	....	....	....
Abandon d'un enfant	....	....	....	....	....	1	1	....	....	1
Voies de fait sur épouse	5	2	2	1	5	7	5	2	....	7
Négligence coupable	26	15	9	2	26	26	18	8	....	26
Intimidation et menaces	3	2	1	....	3	2	....	1	1	2
Libelle diffamatoire	5	1	4	....	5	3	....	2	1	3
Extorsion et tentation d'extorsion	10	5	4	1	10	6	3	1	2	6
Tentative de suicide	13	13	....	....	13	6	5	1	....	6
Concussion	2	....	1	1	2	....	....	....	....	....
Divers	15	11	4	....	15	6	3	3	....	6
Offenses contre la propriété—										
Vol	1,094	770	283	41	1,094	794	590	172	32	794
" sur la personne	9	3	5	1	9	15	9	3	3	15
" commis par des jeunes gens	15	12	3	....	15	4	4	....	....	4
Conversion fraudulense	6	4	2	....	6	4	....	3	1	4
Vol dans une maison d'habitation	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Vol des malles de Sa Majesté	2	....	2	....	2	....	....	....	....	....
Vol de chevaux	54	32	17	5	54	66	32	24	10	66
Vol de bestiaux	40	10	22	8	40	44	22	14	8	44
Tuer des bestiaux	8	....	5	3	8	10	3	4	3	10
Tirer sur des bestiaux ou les blesser	28	16	10	2	28	22	5	10	7	22
Avoir frauder en sa poss. des bestiaux	8	3	5	....	8	1	1	....	....	1
Cruauté envers les animaux	120	106	14	....	120	87	68	18	1	87
Bris de maison et de magasin	37	28	8	1	37	17	11	6	..	17
Effraction et tentative d'effraction	24	21	3	....	24	46	34	5	7	46
En possession d'inst. serv. à l'effraction	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1
Fraude et intention de frauder	19	5	12	2	19	33	21	10	2	33
Fause représentation	155	106	33	16	155	192	126	48	18	192
Faux et mis en circulation	44	27	9	8	44	44	36	8	....	44
Détournement	19	13	5	1	19	2	1	1	....	2
Vol	11	5	6	....	11	4	3	1	....	4
Vol avec violence	9	8	1	....	9	5	2	3	....	5
Recel	47	28	15	4	47	24	13	10	1	24
En possession d'objets volés	6	5	1	....	6	11	9	2		11

condamnations prononcées du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914.

Yukon.					T.N.-O.					Nouveau-Manitoba.					
Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Grand total.
2	1	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	41
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	31
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27
2	....	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	19
23	14	9	....	23	....	....	....	....	....	12	10	2	....	12	1,767
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11
5	3	1	1	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	99
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	1	65
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	46
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	16
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	33
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	56
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
3	....	3	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	55
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
2	1	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	16
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	19
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	21
11	6	5	....	11	....	....	....	....	....	14	10	3	1	14	1,913
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	24
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	19
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10
7	6	1	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	120
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	84
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	18
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
1	1	....	....	1	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2	210
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	54
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	70
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	52
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2	349
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	88
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	21
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	15
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	71
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	17

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.
Offenses contre la propriété—*Suite*.										
Dommages malicieux	56	45	10	1	56	54	43	11	....	54
Méfaits	73	53	18	2	73	82	57	25	....	82
Incendie volont. et tent. de mettre le feu.	25	7	13	5	25	13	5	3	5	13
Tuer et blesser des chiens	7	6	1	..	7	14	9	5	....	14
Garder des chiens sauvages	....	....	....	....	....	5	4	1	....	5
Lancer des chiens à la pours. des bestiaux.	3	1	2	....	3	6	5	1	....	6
Violation de propriété	3	2	1	..	3	....	....	....	....	....
Divers	4	3	1	....	4	7	6	1	....	7
Délits contre l'ordre public—										
Port illégal d'armes	61	57	4	....	61	71	68	3	....	71
Pointer armes à feu sur personnes	30	22	8	....	30	19	15	4	....	19
Décharger armes à feu	5	4	1	....	5	9	9	....	....	9
Portant armes à feu lors de l'arrestation	1	1	....	....	1	1	1	....	....	1
Ayant en sa poss. des mat. explosives	2	1	1	....	2	1	1	....	....	1
Ventes d'armes à feu sans permis	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2
Portant un revolver sans permis	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2
Divers	5	4	1	....	5	2	2	....	....	2
Délits contre la religion et la morale—										
Vagabondage	906	845	61	....	906	917	886	31	....	917
Ivresse et désordre	777	751	26	....	777	465	449	16	....	465
Fauteurs de troubles	130	122	8	....	130	127	119	8	....	127
Blasphèmes et langage obscène	58	51	7	....	58	39	36	3	....	39
Actes indécents et tentative d'en commettre	14	13	1	....	14	8	7	....	1	8
Publications immorales	....	....	....	....	....	10	5	5	....	10
Exposition indécente de son corps	20	20	....	....	20	15	15	....	....	15
Sodomie et tentative	4	2	2	....	4	4	2	2	....	4
Inceste	11	6	4	1	11	5	2	3	....	5
Séductions	11	2	8	1	11	24	13	9	2	24
" avec promesse de marriage	1	....	1	....	1	3	1	2	....	3
" d'une pupille	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1
Tenir maison mal famée	28	25	3	....	28	64	64	....	....	64
Pensionnaires	43	37	6	....	43	40	39	1	....	40
Habitués	37	36	1	....	37	62	62	....	....	62
Prostitution	20	20	....	....	20	5	5	....	....	5
Souteneur	1	1	....	....	1	6	4	2	....	6
Traite des blanches	2	1	1	....	2	18	11	2	5	18
Tenir maison de jeu	....	....	....	....	....	4	4	....	....	4
Habitués de maison de jeu	2	2	....	....	2	17	17	....	....	17
Jeu de hasard	27	27	....	....	27	7	7	....	....	7
Perturbation de la paix	7	5	2	....	7	4	4	....	....	
Perturbation des cérémonies religieuses.	4	2	2	....	4	....	....	....	....	....
Divers	3	1	1	1	3	4	4	....	....	4
Induire la justice en erreur—										
Parjure	17	6	5	6	17	26	15	9	2	26
Divers	....	....	....	....	....	3	1	2	....	3
Corruption et refus d'obéir—										
Refus d'obéir à mandat de comparaître.	6	6	....	....	6	....	....	....	....	....
Mépris de cour	11	7	4	....	11	8	7	1	....	8
Evasion et tentative d'évasion	17	10	6	1	17	19	16	2	1	19
Nuire aux agents de police	49	41	7	1	49	11	10	1	....	11
Voies de fait sur agents de police	19	19	....	....	19	13	11	2	....	13
Se faire passer pour agents de police	2	....	2	....	2	3	2	1	....	3
Corruption et tentative	4	1	2	1	4	4	....	3	1	4
Résistanee à l'arrestation	8	8	....	....	8	11	10	....	1	11
Divers	6	5	1	....	6	5	3	2	....	

DOC. PARLEMENTAIRE No 28

prononcées du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914.

Yukon.					T.-N.-O.					Nouveau-Manitoba.					
Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Grand total.
2	2	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1	...	...	1	113
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	155
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	38
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	1	22
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11
1	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...	1	134
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	49
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7
1	1	...	...	1	...	...	...	...	...	43	33	10	...	43	1,867
53	49	4	...	53	...	...	...	...	...	21	21	...	...	21	1,316
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	257
2	2	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	99
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	35
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	35
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
2	1	...	1	2	...	...	...	...	...	2	2	...	...	2	96
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	83
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	15	15	...	...	15	114
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	25
1	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20
1	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
22	8	14	...	22	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	41
9	9	...	...	9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	43
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
2	...	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	43
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	19
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	36
1	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	61
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	32
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8
3	3	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.
Infractions à la loi des chemins de fer—										
Voyager sans payer	363	360	3	....	363	77	77	....	....	77
Violation de propriété	149	143	6	....	149	94	74	20	....	94
Employes de ch. de fer ivres d. leur ser.	....	....	....	....	....	1	1	....	....	1
Mauvais tours joués à des employés	....	....	....	....	....	5	4	1	....	5
Changements des signaux	....	....	....	....	....	1	1	....	....	1
Jouer pour de l'argent à bord d'un convoi	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2
Tentative de faire dévier un train	3	3	....	....	3	....	....	....	....	....
Divers	....	....	....	....	....	1	1	....	....	1
Infractions à la loi des douanes										
Contrebande	4	4	....	....	4	....	....	....	....	....
Infractions à la loi des sauvages										
Fournir des liqueurs aux sauvages	73	67	6	....	73	68	61	7	....	68
Sauvages ivres	20	20	....	....	20	61	58	3	....	61
Ivres sur la réserve	59	58	1	....	59	116	112	4	....	116
Empiètement sur une réserve	1	1	....	....	1	1	1	....	....	1
Avoir des liqueurs en sa possession	1	1	....	....	1	20	20	....	....	20
" sur sa réserve	14	13	1	....	14	2	2	....	....	2
Faire l'école buissondière	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2
Prostitution	1	1	....	....	1	1	1	....	....	1
Divers	4	4	....	....	4	10	9	1	....	10
Infraction à la—										
Loi du dimanche	13	13	....	....	13	....	....	....	....	....
Loi des pêcheries	40	40	....	....	40	34	33	1	....	34
Loi des mines	....	....	....	....	....	5	5	....	....	5
Loi conc. le parc d. Montagnes Rocheuses	....	....	....	....	....	122	117	5	....	122
Loi sur l'immigration	....	....	....	....	....	7	7	....	....	7
Loi défendant aux enfants de fumer	....	....	....	....	....	3	3	....	....	3
Loi sur l'opium	....	....	....	....	....	12	12	....	....	12
Loi sur la milice	1	1	....	....	1	....	....	....	....	....
Loi concernant les travaux publics	2	....	2	....	2	2	2	....	....	2
Loi de libération conditionnelle	....	....	....	....	....	1	1	....	....	1
Loi des prisons	....	....	....	....	....	3	....	3	....	3
Loi des Territoires du Nord Ouest	....	....	....	....	....	7	7	....	....	7
Loi concernant les expéditions	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Loi conc. les anim. atteints de mal. cont.	2	2	....	....	2	....	....	....	....	....
Loi en prévision de la guerre	3	3	....	....	3	15	15	....	....	15
Loi des élections	1	....	1	....	1	....	....	....	....	....
Loi des postes	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2
Loi concernant les grains de semence	....	....	....	....	....	5	5	....	....	5
Loi sur les grains du Canada	1	1	....	....	1	....	....	....	....	....
Infractions aux lois provinciales et aux ordonnances—										
Maîtres et serviteurs	1,134	1,008	126	....	1,134	555	471	84	....	555
Gibier	253	230	23	....	253	179	153	26	....	179
Peaux et marques	16	16	....	....	16	4	3	1	....	4
Feu de prairie et de forêt	311	272	39	....	311	121	108	12	1	121
Licences pour vente de liqueurs	160	146	14	....	160	327	291	36	....	327
Démence	228	211	17	....	228	149	136	13	....	149
Eleveurs de chevaux	122	113	9	....	122	....	....	....	....	....
Animaux errants	48	41	7	....	48	62	51	11	....	62
Fourrière	61	42	19	....	61	16	15	1	....	16
Salle de billard	12	9	3	....	12	26	23	3	....	26
Ordonnances des villages	11	9	2	....	11	2	1	1	....	2
Ecuries de louage	34	32	2	....	34	3	3	....	....	3
Travaux publics	4	4	....	....	4	1	1	....	....	1

prononcées du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914.

Yukon.					T. N.-O.					Nouveau-Manitoba.					Grand total.
Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnation.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation de la cause.	Attendant procès.	Total.	
															140
															243
															1
															5
															1
															2
															3
															1
															4
10	8	2		10						9	8	1		9	160
13	12	1		13						8	8			8	102
															175
															2
8	6	2		8											29
										5	5			5	21
															2
															2
1	1			1						9	9			9	24
															13
															74
															5
															122
3	3			3											10
															3
															12
															1
										26	25	1		26	30
															1
															3
					64	53	11		64						71
2	2			2											2
															2
															18
															1
															2
															5
															1
9	8	1		9						24	17	7		24	1,722
1			1	1											433
															20
															432
16	14	2		16						21	20	1		21	524
3	2	1		3											380
															122
															110
															77
															38
															13
															37
															5

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes instruites.	Condamnations.	Résiliation d'une cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Résiliation d'une cause.	Attendant procès.	Total
Infractions aux lois provinciales et aux ordonnances—*Suite.*										
Dentistes	.....	...	......	...	.. ..	1	1	....	......	1
Profession médicale	3	2	1	....	3	4	3	1	.....	4
Médecins vétérinaires	3	3	...	....	3	1	1	....	......	1
Pharmaciens	1	1	.....	....	1	8	7	1	.....	8
Hygiène publique	18	15	3	...	18	17	13	4	.....	17
Ecole	4	4	....	....	4	9	9	....	......	9
Crieurs et colporteurs	23	23	.....	....	23	10	10	....	......	10
Mauvaises herbes	16	14	2	....	16	25	22	3	....	25
Pollution de cours d'eau	3	3	....	....	3	2	2	..	.....	2
Chaudières à vapeur	58	52	6	....	58	10	10	...	.....	10
Voitures et automobiles	136	130	6	....	136	34	31	3	......	34
Protection des enfants	19	18	1	....	19	42	40	2	......	42
Animaux entiers	.....	.....	....	....	....	4	3	1	.....	4
Voie publique	.....	......	......	....	.....	7	7	....	. ..	7
Inspection des troupeaux	20	19	1	.	20	9	9	....	. ..	9
Vente aux enchères	3	3	......	....	3	.....	....	.. .	...	......
Théâtre	.....	......	.....	...	.....	6	6	..	.....	6
Hôteliers	4	4	... .	...	4	31	31	....	......	31
Abattoir	....	.. ...	......	....	......	1	1	...	.....	1
Statistiques	1	1	......	....	1	1	1	...	......	1
Règlements de ville (Dawson, Yukon)	....	.....	......	....	.....	......	.....	....	....	......
Maisons de pension	31	29	2	....	31	.....	......	....	....	......
Divers	18	14	4	...	18	20	16	4	. .	20
	9,217	7,805	1,250	162	9,217	6,995	5,896	951	148	6,995

prononcées du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914.

Yukon.					T.N.O.					Nouveau-Manitoba.					Grand total.
Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	
															1
															7
															4
															9
															35
															13
															33
															41
															6
1	1			1											68
															170
															61
															4
															7
															29
															3
															6
															35
															1
															2
2	2			2											2
															31
2	2			2											40
227	171	53	3	227	64	53	11	....	64	218	191	25	2	218	16,721

Récapitulation des causes inscrites et des condamnations prononcées dans les provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Manitoba et dans le Territoire du Yukon, du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914.

Causes inscrites dans	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant jugement.
Province de la Saskatchewan	9,217	7,805	1,250	162
Province de l'Alberta	6,995	5,896	951	148
Territoire du Yukon	227	171	53	3
Territoires du Nord-Ouest	64	53	11	
Province du Manitoba	218	191	25	2
Grand total	16,721	14,116	2.290	315

Le chiffre total des condamnations s'élevant à 14,116, cela fait 1,131 de plus qu'on en comptait l'année dernière, et 10,651 de plus qu'il y a dix ans, autrement dit, environ quatre fois le chiffre d'alors.

Ces chiffres sont en proportion de l'augmentation de la population. Mais la gendarmerie conservant le même effectif, on peut juger du surcroît de travail qu'il lui a fallu faire. Les statistiques criminelles mises en tableaux enregistrent quarante-et-un crimes. On a jugé vingt-sept nouvelles causes dans les douze derniers mois, et quatorze qui dataient de l'année précédente (1913). Sur ces quatorze poursuites, trois des accusés on tété trouvés coupables de l'accusation portée contre eux, cinq ont été condamnés pour homicide, deux ont été acquittés par le jury comme souffrant d'aliénation mentale, et quatre ont été déclarés non coupables par le corps des jurés.

Quant aux vingt-sept nouvelles causes inscrites cette année, onze des accusés attendent leur procès, sept ont été trouvés coupables de l'accusation portée contre eux, trois ont été condamnés pour homicide, deux ont été acquittés par le jury comme souffrant d'alinéation mentale, un a vu sa cause remise parce qu'on le croit en démence, et trois des accusés n'ont pas encore été arrêtés.

Dans ces trois derniers cas, les crimes ont été commis dans l'Alberta; on espère mettre bientôt la main sur deux des accusés.

On compte quarante-quatre accusations de meurtre en 1913, à comparer avec vingt-sept l'année précédente.

Il me fait peine d'avoir à attirer l'attention de nouveau sur le nombre d'accusations concernant les femmes. Ces crimes, d'une nature si répugnante, augmentent. Trop souvent ils proviennent de l'imprévoyance et de la négligence des parents qui ne surveillent pas assez leurs jeunes filles. Dans un bon nombre de cas, cela est dû à ce que les familles sont mal logées. Les juges et les magistrats ont fait des exemples salutaires, mais ce sont surtout les parents qui préviendront ces crimes.

Les offenses contre la propriété se chiffrent à 2,469. Plus de la moitié sont des petits vols. Soixante-quatre accusés ont été trouvés coupables d'avoir volé des chevaux, trente-deux des bestiaux, trois d'avoir tué des bestiaux, et vingt-et-un d'avoir tiré sur des bestiaux ou de les aboir blessés. 176 ont été condamnés pour cruauté envers les animaux.

En ce qui concerne le port illégal d'armes à feu, 127 accusés ont été condamnés. L'amendement qu'on a ajouté au code criminel a permis aux gendarmes de surveiller le port d'armes à feu et de mettre fin à des habitudes dangereuses.

Le nombre des condamnés pour violation de la loi religieuse et morale s'élève à 3.867. Mais la plupart tombent sous les articles du code qui concernent le vagabondage et comprennent la violation de la paix et du bon ordre. Ils sont accusés de s'être enivrés, de s'être mal conduits, d'avoir mené une existence de vagabonds et d'avoir causé des désordres.

Il y a une augmentation remarquable du nombre de causes relevant de la Loi des chemins de fer. 666 condamnations ont été prononcées. Il s'agissait surtout d'individus qui avaient voyagé sans payer leur passage ou qui avaient marché sur la voie ferrée.

Le manque d'emploi dans l'ouest a contraint bon nombre d'individus à marcher sur la voie ferrée, en quête de travail.

Cependant un grand nombre de ces accusés appartenaient manifestement à la classe des vagabonds. Des instructions ont été données de ne pas appliquer la loi d'une façon trop rigoureuse, mais de s'enquérir dans chaque cas avant de faire une arrestation, établissant une distinction entre l'homme sans emploi et le chemineau de profession.

Les infractions aux lois provinciales et territoriales se montent à 4,011. Sur ce nombre 1,722 relèvent de la Loi concernant les maîtres et serviteurs. Ce sont réellement des causes d'ordre civil.

382 ont été condamnés pour contravention aux lois de chasse, 380 faute d'avoir obéi aux lois pour la prévention des feux de prairies, et 471 pour infraction aux lois gouvernant la vente des spiritueux.

On a conduit aux maisons d'aliénés entretenues par les divers gouvernements 349 personnes souffrant d'aliénation mentale, à comparer avec 320 l'an dernier. En décembre dernier, le gouvernement de la Saskatchewan a ouvert une de ces maisons à Battleford et les patients de l'hôpital de Brandon y ont été transportés. C'est une maison d'aliénés confortable et possédant toutes les améliorations modernes. Les malades y recevront les soins des meilleurs médecins et jouiront de tout le bien-être qu'il est possible de leur donner.

La province de l'Alberta a une maison du même genre à Ponoka.

Ceux qui sont atteints d'aliénation mentale dans le Yukon doivent être transportés à l'hôpital de Westminster, et ce voyage est long et pénible. Mais vu le petit nombre de malades dans cette région, on ne peut exiger la construction d'une autre maison.

Considérée dans son ensemble, la criminalité dans cette partie du pays n'offre aucun caractère particulier. La gendarmerie s'est efforcée de mettre la main sur tous les coupables. Dans plusieurs cas, il a fallu l'adresse des plus fins limiers et les recherches ont duré longtemps, voire des années.

Le système d'identification qui consiste à étudier l'empreinte des doigts est utilisé depuis plusieurs années. La valeur de ce procédé a été démontrée. Le commissaire en chef de la police fédérale a droit à notre reconnaissace pour nous avoir aidés d'une façon très efficace à découvrir les vieux malfaiteurs, qui ne réussissent plus à se dérober en changeant leur nom.

Je vous ai fait part au cours de l'année des bons services rendus par divers gendarmes, que vous avez bien voulu récompenser par des dons en espèces à même le fonds créé à cette fin ou par des félicitations particulières.

La patrouille ardue de l'extrême nord s'est faite comme d'habitude. Comme travail digne de mention, il convient de citer: Le parcours de 1,300 milles par l'inspecteur French et un détachement de Le-Pas à Churchill, un voyage de cinquante jours; la poursuite d'un criminel dans les Montagnes-Rocheuses pendant quatre-vingt-un jours par le maréchal des logis chef Harper; le voyage du maréchal des logis Dempster, et du brigadier Hocking, de Dawson à Fort-McPherson, aller et retour, soit 1,000 milles et 47 jours en route; enfin, la patrouille de Prince-Albert au lac des Mouettes par le maréchal des logis chef Prime, d'une durée de quinze jours et couvrant 264 milles. C'est au milieu de l'hiver que ces voyages ont eu lieu et dans des conditions difficiles. Toutefois il ne s'est pas produit d'accident, même si des détachements ont manqué certains jours de vivres nécessaires.

L'explosion survenue à la mine Hillcrest, le 20 juin, a causé 189 pertes de vie. Ce désastre constituait une terrible calamité, et les femmes et les hommes de la région ont fait preuve de beaucoup de courage et d'une grande force d'âme. L'inspecteur Junget, le brigadier Mead et les gendarmes Grant et Hancock, ont rendu de grands services. Plusieurs personnes m'ont parlé de leur admirable conduite, et vous avez bien voulu leur exprimer vous-même votre appréciation.

TABLEAU DES PRISONNIERS enfermés quelque temps dans les salles de garde de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, entre le 1er octobre 1913 et le 30 septembre 1914.

—	Saskatchewan.					Alberta.							Territoire du Yukon.			Grand total.
	Régina Salles de garde Nos 1 et 2.	Yorkton.	Maple-Creek.	Battleford.	Total.	Macleod.	Calgary.	Fort-Saskatchewan.	Edmonton.	Lethbridge.	Athabasca.	Total.	Dawson.	Whitehorse.	Total.	
Nombre total des prisonniers purgeant condamnation et attendant jugement le 1er octobre 1913	114	7	12	18	151	43	76	60	15	36	4	234	11	1	12	397
Nombre total des prisonniers reçus durant l'année	1,880	166	216	231	2,493	581	874	271	1,176	663	96	3,661	84	46	130	6,284
Nombre total des prisonniers libérés durant l'année	1,954	164	211	244	2,573	540	930	331	1,169	678	98	3,746	92	44	136	6,455
Nombre total des prisonniers purgeant condamnation et attendant jugement le 30 septembre 1914	40	9	17	5	71	84	20	...	22	21	2	149	3	3	6	226

TABLEAU COMPARATIF des prisonniers reçus aux salles de garde de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, entre 1900 et 1914.

—	1914.	1913.	1912.	1911.	1910.	1909.*	1908.	1907.	1906.*	1905.	1904.	1903.	1902.	1901.	1900.
Total des prisonniers reçus	6,284	5,626	3,935	2,710	2,437	1,940	2,105	1,676	1,515	1,467	1,505	1,039	779	759	54

* 11 mois.

PRISONS.

Au cours de l'année, 6,284 prisonniers ont été enfermés dans nos salles de garde, et le 30 septembre il s'y trouvait 226 prisonniers.

Nos salles de garde n'ont plus à souffrir du même encombrement dans la Saskatchewan. Le gouvernement vient d'y terminer une prison construite d'après les derniers modèles. On a aussi établi une geôle temporaire à Wolseley. Nous avons pu en conséquence fermer, le 30 septembre, la salle de garde additionnelle à Régina, dans laquelle on enfermait les prisonniers. Les salles de garde de Régina, de Battleford, de Maple-Creek et de Yorkton servent encore de prisons, mais j'espère qu'avant très longtemps nous n'aurons plus à remplir la tâche de geôliers dans cette province.

Le gouvernement de l'Alberta a acheté notre poste de Fort-Saskatchewan le 9 mars, pour en faire une prison. On est actuellement à construire un édifice moderne et les prisonniers auront plus d'espace.

Nous avons abandonné notre poste de Calgary le 7 may et le 11 un représentant de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique en a pris possession.

Notre salle de garde à cet endroit servant de prison, notre contrôleur s'entendit avec les représentants de la province pour convertir en poste de gendarmerie un des édifices publics de Calgary. La gendarmerie s'engageait à fournir à Macleod un plus grand nombre de pièces pour les prisonniers, hommes et femmes, chaque gouvernement devant payer une partie des dépenses.

L'entente a été conclue, et les prisonniers, hommes et femmes, ont été conduits à cet endroit le 30 avril 1914.

Les salles de garde de Lethbridge, d'Edmonton et de Grouard sont encore utilisées.

Au Yukon les prisons se trouvent à Dawson et à White-Horse.

Il y a lieu d'espérer que dans un an, environ, le gouvernement de l'Alberta aura construit les prisons nécessaires et nous aura relevé entièrement de ces fonctions de geôliers

TERRITOIRE DU YUKON.

Au cours de l'année dernière, il a fallu fournir un plus grand nombre de détachements pour surveiller les routes qui mènent aux mines d'or de Chisana dans l'Alaska. On a rappelé les détachement depuis, ces mines n'ayant pas répondu à l'espoir des prospecteurs. Un nouvel avant-poste a été établi à Rampart-House, sur la rivière Porcupine, pour y faire observer la loi des douanes et veiller amicalement à la bonne conduite des Sauvages qui habitent cette région. C'est un de nos postes les plus avancés, et le fait est qu'il se trouve en deça du cercle polaire arctique.

Ce territoire continue de mériter sa bonne réputation de respect de la loi et du bon ordre.

DISTRICT DE LA BAIE D'HUDSON.

Port-Nelson étant devenu le terminus du chemin de fer de la baie d'Hudson, on a jugé à propos d'y transporter les quartiers de la division de Churchill. On a acheté à Ottawa des maisonnettes portatives et on les a fait transporter par bateau à Port-Nelson. Dans l'intervalle, le surintendant Howard et un détachement de huit hommes

s'y rendaient par voie de terre pour y préparer le terrain. Des maisonnettes ont été depuis érigées, et nous avons là un poste confortable pouvant loger un officier et vingt hommes.

Une station de radio-télégraphie dessert Le-Pas et permet un échange rapide de communications. Les télégrammes sont expédiés et reçus d'une façon régulière et avec rapidité, ce qui facilite énormément notre tâche.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai fait mention de la rumeur voulant que les Esquimaux eussent tué les explorateurs Radford et Street à l'extrémité de la côte de l'océan Arctique. Vous avez exprimé le désir qu'un avant-poste soit établi aussi loin que possible à l'intérieur de la baie de Chesterfield. De cet endroit les gendarmes se mettraient en communication avec les Esquimaux et tâcheraient de s'enquérir des faits véritables concernant la tragédie que l'on raconte. On jugerait ensuite des mesures à prendre. Cette tâche fut confiée à l'inspecteur Beyts, et l'on mit trois hommes à sa disposition. Une goélette auxiliaire fut achetée à Halifax et l'expédition s'embarqua au mois de juillet. Des délais imprévus survinrent, et nos hommes n'atterrirent à Chesterfield que tard dans la saison. Après avoir déchargé la goélette à cet endroit, on la dirigea sur Nelson pour l'hivernage. Pendant ce temps, l'inspecteur Beyts établissait ses quartiers pour l'hiver à Chesterfield.

Je n'ai reçu depuis aucune nouvelle, mais comme le détachement avait une cabane, avec tous les vêtements voulus et amplement de vivres et de bois de chauffage, je ne redoute aucun malheur et j'ai confiance que la mission sera un succès.

Les journaux ont annoncé que l'inspecteur Beyts était chargé d'infliger un châtiment aux Esquimax. Rien n'est plus contraire à la vérité. Les instructions données à l'inspecteur Beyts comportent qu'il doit gagner l'amitié et la confiance de la tribu, quitte à s'enquérir de toutes les circonstances au sujet des explorateurs disparus.

La goélette nous servira beaucoup sur la baie d'Hudson et nous permettra de remplir mieux notre tâche.

Il reste toujours un détachement à Churchill.

Le paiement des indemnités en vertu de la loi a été fait par le surintendant Demers, l'argent ayant été confié aux gendarmes chargés de la patrouille.

SUBDIVISION DE FORT-MCPHERSON.

Nous avons reçu des rapports satisfaisants des postes avancés de Fort-McPherson et de l'île Herschell.

Cette année encore aucun navire n'a pu pénétrer dans la mer de Beauport, par suite de la glace qui se trouve à Point-Barrow, Alaska.

Les provisions que nous destinions à l'île Herschell n'ont pu y être transportées. Heureusement que l'on y dépose des approvisionnements pouvant suffire pour deux ans, de sorte que le détachement ne manquera ni de vivres ni de bois de chauffage. L'approvisionnement de Fort-McPherson se fait par le Mackenzie, ce qui le rend facile et sûr.

On maintient une ligne continue de postes entre Edmonton et la région arctique, le long des cours d'eau, à l'intérieur des terres.

AIDE FOURNIE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Douanes.—A certains endroits, sur la frontière, les gendarmes agissent comme percepteurs. Ceux qui sont chargés de la patrouille sur la frontière aident les employés réguliers de la douane à faire observer la loi.

Immigration.—Les gendarmes s'emploient activement à la déportation des immigrants non désirables. Des renseignements sont aussi fournis aux colons en quête des homesteads et les secours nécessaires se distribuent souvent par l'entremise de la gendarmerie.

Sauvages.—Nous avons fourni des escortes chaque fois qu'il s'est agi de payer aux Sauvages leur indemnité. Il convient que je mentionne de nouveau l'excellente conduite des Sauvages. L'expression de leur loyalisme, leurs offres de services et leurs contributions généreuses aux fonds patriotiques durant la présente guerre doivent être pour nous une source de grande satisfaction.

CONSTABLES ENGAGÉS, RENVOYÉS, ETC.

Enrôlement :—	
Gendarmes engagés pour trois ans	118
Gendarmes engagés pour un an	434
Gendarmes surnuméraires	114
Réengagés après être partis	92
Revenus après désertion	6
Arrêtés à la suite d'une désertion	3
Augmentation totale	767
Renvoyés, morts, etc. :—	
* Libéré à titre de réserviste de l'armée impériale	1
Engagement terminé	13
Libération par compensation	40
Mis à la retraite	1
Morts	4
Déserteurs	27
Renvoyés pour inconduite	48
Renvoyés pour incapacité	16
Gendarmes auxiliaires renvoyés	112
Diminution totale	262
Augmentation totale pour 1914	505

Morts :—

Numéro matricule 2776, le gendarme A. M. Fyfe.
" " 3617, " M. J. Fitzgerald.
" " 4673. " G. C. Bates.
" " 5107, " J. F. Kendrick.

* N.B.—54 réservistes de l'armée impériale ont été libérés en octobre 1914.

Mis à la retraite:—

Numéro matricule 2548, le maréchal des logis W. Blyth.

Nommé surintendant:—

Inspecteur D. McD. Howard.

Nombre de chevaux achetés	324
Chevaux:—	
Mis au rancart et vendus	36
Morts	15
Abattus	6
Augmentation du nombre de chevaux	267
Bêtes de somme:—	
Poney mort	1
Poneys abattus	2
Perte totale—poneys	3
Mulet:—	
Mis au rancart et vendu	1
Perte totale—mulet	1

CHEVAUX.

La gendarmerie a maintenant un bon nombre de chevaux, et avec quelques remontes de plus elle aura tous les chevaux requis. On achètera ces remontes chaque fois qu'une occasion favorable se présentera. Par suite de la guerre, il y a une forte demande pour la race de chevaux dont nous nous servons.

ARMES À FEU.

On a donné une nouvelle arme aux gendarmes, la carabine Lee-Enfield. C'est un fusil léger, facile à manier et qui tire très juste. Il convient absolument aux besoins de la Gendarmerie à cheval.

Des exercices de tir ont eu lieu, tant à la carabine qu'au revolver et les recrues ont acquis assez d'adresse Notre champ de tir de douze cibles à Régina a rendu de grands services et a facilité l'entraînement rapide des recrues.

BÂTIMENTS.

Il ne s'est construit aucun bâtiment important durant l'année, si ce n'est à Port-Nelson. Des maisonnettes ont été érigées par nos gendarmes à Fort-Résolution et à Fort-McPherson.

On a fait les réparations nécessaires et les postes ont été maintenus en bon état.

Si l'on doit continuer d'employer la gendarmerie, je recommanderais, tant dans l'intérêt du service que par raison d'économie, l'érection de bons édifices à tous les centres où sont établis les gendarmes.

Nous payons chaque année au-delà de $40,000 en loyers, et la plupart des logements sont trop petits et peu convenables.

Au début de la guerre on décida d'augmenter l'effectif de 500 hommes en les engageant à des conditions spéciales pour un an de service. Aux hommes mariés qui devaient se séparer de leur famille, on allouait une pension de $20 par mois. Le ministre de l'Intérieur annonça que tout homme qui s'enrôlerait ne perdrait pas son homestead, du fait qu'il se trouverait alors dans l'impossibilité de remplir ses obligations. Des avantages particuliers furent offerts aux anciens gendarmes pour les gagner à revenir, et tous ceux qui ont voulu s'enrôler de nouveau ont obtenu le rang qu'ils avaient au moment de leur départ.

Les conditions d'entrée dans la gendarmerie sont cependant restées les mêmes, et on a exigé des certificats de conduite exemplaire.

Le recrutement a commencé le 8 août pour se terminer le 22 septembre. Quatre-vingt six des anciens gendarmes ont repris du service. Le recrutement ne s'est fait que dans l'Ouest du Canada, et on a reçu quatre fois plus de demandes que le nombre d'hommes requis. Les recrues sont des hommes de choix et leur conduite a été excellente.

Nous avons à déplorer la mort de quatre gendarmes. Deux sont morts à la suite d'accidents et deux ont été victimes de maladie ordinaire.

EXERCICE DES RECRUES.

On a multiplié les exercice pour les recrues et leurs progrès ont été si rapides que j'ai pu dès les premiers jours de septembre renforcer les avant-postes.

VIVRES, VÊTEMENTS, ETC.

On a fourni de très bons vêtements à la gendarmerie, et les recrues ont pu endosser l'uniforme presque immédiatement, grâce à la promptitude avec laquelle le ministère a vu à les équiper et à leur procurer leur fourniment.

On nous a donné des vivres d'excellente qualité.

La qualité du fourrage a été aussi très satisfaisante.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La gendarmerie a eu l'honneur de fournir à Son Altesse royale, à Banff, une escorte formée d'un officier et de dix hommes.

Les sous-commissaires, le corps des officiers, les commandants des divisions et tous les gendarmes m'ont secondé avec un entier dévouement.

Je désire attirer votre attention sur la loyauté et la générosité dans l'accomplissement de leur devoir de la gendarmerie. Tous désiraient servir l'Empire durant la présente guerre et se trouver sur la ligne de feu.

Votre gouvernement ayant décidé que notre devoir était de rester dans l'Ouest, nous nous sommes soumis sans murmurer et sans exprimer de mécontentement, tout en regrettant cette nécessité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,

Commissaire.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J.-O. WILSON, COMMANDANT LA DIVISION "K", LETHBRIDGE.

LETHBRIDGE, 1er octobre 1914.

Monsieur le Commissaire de la
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "K" pour l'année terminée le 30 septembre 1914.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Par suite de la sécheresse continue durant l'été, les récoltes ont complètement manqué dans ce district, à l'exception de la section irriguée. Il a fallu, en conséquence, distribuer beaucoup de secours. Le district a été divisé en régions de secours, avec un chef pour chacune de ces régions. Toutes les demandes que nous recevons sont transmises à ces chefs.

La plupart des colons n'ont pas perdu courage, et ils sont prêts à recommencer, avec l'aide du gouvernement. N'eût été le manque de pluie en juin et en juillet, on eût pu espérer beaucoup de prospérité; les conditions pour l'ensemencement n'avait jamais été meilleures qu'au printemps dernier. Les colons se livraient également à la culture mixte. L'élevage des porcs dans ce district a pris une importance qui ne s'était jamais vue jusqu'à l'année dernière. La demande a été heureusement considérable, et les éleveurs ont obtenu de bons prix. Malheureusement, dans le voisinage de Lethbridge le choléra a fait périr un nombre considérable de porcs.

Dans les districts irrigués les récoltes de luzerne et de mil ont été meilleures que par le passé.

L'élevage des bestiaux a été profitable, et le bœuf est de première qualité cet automne, rapportant un prix élevé.

Par suite de la guerre, les chevaux ont été en grande demande et des acheteurs ont parcouru tout le district. Ils en ont choisi un nombre considérable. Mais, comme on ne désire que des chevaux domptés, on n'en trouve pas autant qu'on pourrait s'y attendre dans un pays où se fait l'élevage du cheval. Depuis un certain nombre d'années les éleveurs ont l'habitude de vendre leurs chevaux un plein wagon à la fois, et ils ne sont pas préparés à tirer partie de la demande actuelle.

L'élevage des moutons s'est fait sur une échelle beaucoup plus grande, et un bon nombre de colons ont profité de la permission de faire paître leurs moutons sur les terrains réservés à cette fin au pied des collines.

On exploite actuellement les mines de houille dans le voisinage de Lethbridge et de Taber, et un grand nombre y trouvent de l'emploi. Il n'est pas survenu de difficultés entre les patrons et les ouvriers au cours de l'année dernière.

L'absence de récolte a été cause que les villes et les villages n'ont guère progressé. L'immeuble est resté au même point, et beaucoup d'agents ont dû fermer leurs bureaux.

Il ne se fait pas beaucoup d'affaires à Medicine-Hat et à Lethbridge, et la ville a dû pratiquer l'économie dans ses entreprises.

La compagnie du Pacifique-Canadien a terminé sa ligne entre Bassano et Empress, et sous peu les trains y circuleront. Sur l'embranchement Weyburn-Lethbridge, en-

viron 75 milles ont été terminés, et un train par semaine dessert maintenant Stirling et Foremost.

CRIMINALITÉ.

Le nombre de causes inscrites l'année dernière a été de 1,077, alors que celui de l'année précédente avait été de 1,060. C'est dire que pratiquement il n'y a pas eu d'augmentation. Il y a eu, en moyenne, moins de condamnations que l'année précédente, soit 86 pour 100. En repassant la liste n° 125, je vois que dans un grand nombre de causes où les accusations avaient été portées par des particuliers, il n'y avait absolument aucun espoir de démontrer la culpabilité. Il me fait plaisir de pouvoir noter de nouveau l'absence de tout crime grave au cours de l'année. Le nombre de contraventions à la Loi des Sauvages a légèrement augmenté, mais dans toutes les autres catégories les délits ont diminué. Le 1er avril 1914, le village de Stafford, comprenant le camp des mineurs n° 3, a été annexé à la ville, et les sergents de ville ont été chargés d'y faire observer la loi. Un grand nombre de nos causes provenaient de ce camp n° 3. Il n'y a que quelques causes à mentionner, nous citerons les plus importantes:

A. Nilsen.—Tentative de meurtre.—A neuf heures et quart du soir, le 8 novembre 1913, le mécanicien Graham, du Pacifique-Canadien, fit rapport à notre poste de Medicine-Hat des faits suivants: Ayant quitté Medicine-Hat le soir du 7 novembre sur le train n° 4, allant vers l'est, il mit deux chemineaux à bas de son convoi en arrivant à Pashley, soit à dix milles environ à l'est de Medicine-Hat. L'un d'eux sortit alors un revolver et tira deux coups sur lui. Graham donna la description de l'homme qui avait tiré ces coups. La description fut envoyée au gendarme Stevens, à Irvine, qui fit l'arrestation de trois hommes couchés sur une meule de foin près de la voie ferrée, juste à l'est de Pashley. Ils avaient l'apparence de vagabonds et le gendarme les amena à Medicine-Hat. L'un de ces hommes, nommé A. Nilsen, fut positivement identifié par le mécanicien et le chauffeur comme étant celui qui avait tiré les coups. En cherchant autour de la meule de foin, le gendarme Stevens découvrit un revolver dans la paille. L'accusé comparut devant le juge Simmons de la Cour Suprême, à Medicine-Hat, le 25 novembre, et il nia sa culpabilité en réponse aux accusations de tentative de meurtre et de port d'arme chargée. L'accusé subit son procès devant un jury qui le trouva coupable de tentative de meurtre et il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement au pénitencier d'Edmonton. Les deux hommes arrêtés en compagnie de Nilsen, A.-J. Noble et J. Betz, furent condamnés chacun à un mois de prison pour vagabondage. Betz qui reconnut avoir fait le voyage avec Nilsen, rendit témoignage contre lui.

Henry et Madge Orcutt.—Accusés d'avoir tué l'animal d'un voisin.—Le 4 décembre, dans l'après-midi, un propriétaire de ranche du nom de Thomas Mendenhall, établi à six milles au nord du détachement de la rivière au Lait, fit rapport au gendarme Wardell qu'il avait trouvé parmi son troupeau un taureau de deux ans lui appartenant, la gorge coupée. Les gendarmes Wardell et Murphy se rendirent sur les lieux avec Mendenhall, et, en examinant le taureau, découvrirent qu'il avait été tué avec une arme à feu et qu'on lui avait coupé la gorge après coup. Ils en conclurent que celui qui avait fait le coup reviendrait sans doute le soir chercher la viande. Ils se cachèrent donc près de cet endroit et attendirent jusque vers huit heures. A ce moment un bruit leur révéla que quelqu'un se servait d'une hache. Ils partirent à la course et découvrirent un propriétaire de homestead nommé Henry Orcutt en train de couper l'animal avec l'aide de sa femme. Le gendarme Wardell les arrêta tous deux et confisqua une hachette et un couteau. L'inspecteur W. P. Lindsay les conduisît subséquemment, le 5 décembre 1913, à Magrath pour y subir leur procès.

Ils comparurent devant Son Honneur le juge Jackson, de la cour du district, le 5 février 1914, et nièrent leur culpabilité. Ils reconnurent cependant avoir tué l'ani-

mal, prétendant que c'était purement par accident. En tirant sur un coyote, Orcutt aurait atteint le taureau. Ils ajoutèrent qu'au moment où on les avait surpris à dépecer l'animal leur intention était de porter la viande à M. Mendenhall. Le juge trouva leur histoire invraisemblable. Ils furent trouvés coupables, mais relâchés sous condition et condamnés à payer les frais du procès. Il est malheureux qu'ils n'aient pas été plus sévèrement punis, pour servir de leçon aux autres. J'estime qu'il n'est rien de plus difficile pour nous que de faire une preuve contre des gens accusés d'avoir tué des bestiaux. Durant les neuf derniers mois, nous avons eu plusieurs causes dans lesquelles les carcasses des animaux montraient bien que les bestiaux avaient été tués, mais nous n'avons pu faire la preuve que dans deux ou trois cas.

E. P. Blair.—Vol de chevaux et de boghei.—Durant la soirée du 30 septembre 1913, un fermier, du nom de T. R. Moore, demeurant près de Barons, laissa ses chevaux attelés à un boghei à un certain endroit le long d'une rue. Revenant pour les chercher, il découvrit qu'on les lui avait volés. Des descriptions de l'attelage furent envoyées à travers le district, aussi bien qu'à divers endroits du Montana et l'on se mit à la recherche d'un ancien prisonnier sur parole, nommé E. P. Blair, qu'on soupçonnait. Cet homme demeurait avec son père près de Barons. Le soir du vol on l'avait vu dans le village, puis il avait subitement disparu. Rien ne fut découvert jusqu'au 21 janvier 1914, alors qu'on reçut une lettre d'un détective s'occupant des vols de bestiaux. Ce détective, A. R. Sellers, de Cutbank, Montana, disait avoir découvert une paire de chevaux ressemblant à ceux qui avaient été volés. Ils étaient en possession de G. W. Blair, un frère de l'accusé, arrêté par les autorités américaines pour avoir volé des chevaux. Je me mis aussitôt en communication avec T. R. Moore, lui demandant de se rendre au Montana identifier les chevaux, ce qu'il fit. Sur réception d'un télégramme annonçant que les chevaux étaient bien ceux de Moore, un mandat d'arrestation fut lancé contre E. P. Blair, qui fut arrêté par le maréchal des logis Cooper, de Carmongay. Le maréchal des logis chef Ashe fut envoyé au Montana pour faire la preuve que les chevaux avaient été en la possession d'E. P. Blair. Il réussit à trouver un certain nombre de témoins, qui furent amenés devant la cour. Blair fut conduit devant le juge par l'inspecteur Lindsay, le 4 mars 1914. Le 29 avril, il comparaissait devant le juge en chef Harvey et un jury, et niait sa culpabilité. Il fut trouvé coupable et condamné le 7 mai à sept années d'emprisonnement au pénitencier d'Alberta. Le juge fit remarquer que dans une condamnation précédente à trois ans d'emprisonnement pour un vol commis avec violence, il avait recommandé la libération du prisonier sur parole, mais que dans le cas actuel il verrait à ce qu'aucune clémence ne fût exercée. Cette cause occasionna des dépenses considérables, la plupart des témoins habitant le Montana.

J. B. Armstrong, alias J. A. Allen, accusé d'avoir fait un faux connaissement.—Le 9 janvier, M. Green, gérant de l'Ellison Milling Co., de Lethbridge, me fit rapport qu'un nommé J. B. Armstrong achetait du blé le long de l'embranchement de Crow à 89 cents, et qu'il le leur offrait à 70. Il soupçonnait de la malhonnêteté quelque part. Le maréchal des logis Coleridge, du détachement du lac Grassy, fut mis sur la piste de l'homme en question pour voir ce qu'il faisait. Il trouva Armstrong, qui prétendit représenter Armstrong et Cie, de Lethbrige, avec quartiers généraux à Chicago, et Armstrong confia au gendarme qu'il venait de louer l'élévateur Columbia à Lethbridge pour y déposer son blé. Le gendarme ne perdit pas notre homme de vue et le suivit jusqu'à Lethbridge. Armstrong se rendit à l'Ellison Milling Co., et tenta de négocier un connaissement de blé au montant de $1,500. Il assurait que ce blé était contenu dans des wagons stationnés à Burdett. Les connaissements étaient des faux et Armstrong fut arrêté. L'inspecteur W. P. Lindsay porta plainte contre lui le 12 janvier 1914, l'accusant d'avoir forgé des connaissements. A la même date, un télégramme arrivait du shérif Kommers, de Great-Falls, demandant l'arrestation du même homme, accusé d'avoir cherché à obtenir de l'argent sous de fausses représentations.

Le 14 janvier 1914, il comparaissait devant le juge Jackson et se reconnaissait coupable. Il déclara être venu au Canada avec l'intention de faire partie de la gendarmerie à cheval, et il avait pensé pouvoir faire un peu d'argent en achetant du blé à découvert. Il avait commis l'erreur de donner les prix de Fort-William, au lieu des prix locaux. M. J. W. Greer, de l'Ellison Milling Co., demanda qu'on usât de clémence à l'égard du coupable. Le juge le condamna à trois mois de prison dans la geôle de Lethbridge, et on lui annonça qu'il serait renvoyé à Great-Falls pour y répondre à l'accusation portée contre lui.

Le 17 mars au matin, le prisonnier tenta de s'enfuir. Mais il fut capturé le même jour, et le 24 mars le juge Jackson le condamnait à un an d'emprisonnement dans la prison provinciale.

Walter Bean, alias Leonard Hartley—Tentative de meurtre.—Le 6 octobre 1913, Henry Bonson, de Spring-Coulée, vint au poste se plaindre d'avoir été empoisonné par un nommé Walter Bean, alias Leonard Hartley. Il déclarait qu'il avait travaillé sur une ferme près de Spring-Coulée, habitant avec l'accusé. Le jour en question il apporta des comestibles de Spring-Coulée avec une bouteille de whiskey. Il demanda à l'accusé de prendre un verre avec lui, mais Bean refusa. Bonson sortit pour une raison ou une autre et revint quelques minutes plus tard. Il avait laissé la bouteille de whiskey sur la table et en offrit de nouveau à l'accusé, qui continua de refuser. Il en prit alors un coup lui-même, et quelques minutes plus tard il se sentait très malade, ses jambes se raidissant et ses mâchoires se contractant. Il demanda à l'accusé d'aller chercher un médecin. Bean sortit pour ne pas revenir. Bonson se remit un peu et réussit à se rendre à la maison d'un voisin, qui vint un peu plus tard chez Bean pour découvrir ce qui lui sembla être de la strychnine dans la tasse dont Bonson s'était servi pour boire du whisky. On constata que Bean avait pris le pardessus de Bonson, où se trouvaient dix-huit dollars, et qu'il était parti pour Lethbridge. Bean fut arrêté et condamné à trois mois d'internement dans la geôle de Lethbridge, sous l'accusation d'avoir volé de l'argent et un pardessus. A la même date, le prisonnier fut accusé de tentative de meurtre devant l'inspecteur Lindsay et condamné à subir son procès. Le 4 novembre, il comparaissait devant le juge Simmons et niait sa culpabilité. Après avoir délibéré pendant quelque temps les jurés différèrent d'avis et l'accusé fut condamné à subir un nouveau procès. Ce procès devait avoir lieu le 7 janvier, lors d'un terme spécial de la cour Suprême, mais par suite de la maladie du juge le procès n'eut pas lieu.

Le 11 mars, sur la recommandation du procureur général, l'ordre fut donné de relâcher le prisonnier, et il fut remis le même jour aux mains de M. A. E. Humphreys, chargé de le déporter en Angleterre.

J. D. O'Brien, alias Brown, alias McDonald—Vol du contenu du coffre-fort de l'hôtel Cecil, à Medicine-Hat—Le 27 janvier, l'inspecteur Shoebotham téléphona de Medicine-Hat qu'une somme de $500 avait été volée le soir précédent dans le coffre-fort de l'hôtel Cecil à Medicine-Hat. On soupçonnait d'avoir fait le coup un individu disant se nommer J. D. O'Brien. Il était venu demander au gérant une position de commis de bar, et l'entrevue avait eu lieu dans le bureau où se trouvait le coffre-fort. La porte du coffre-fort était ouverte à ce moment-là. Le gérant avait été obligé de quitter le bureau pour quelques minutes, ayant à s'occuper d'un banquet qui avait lieu le soir même, et à son retour l'argent n'était plus là. La description de l'individu correspondait à celle d'un prisonnier nommé Doherty, détenu pendant un certain temps dans la salle de garde sous l'accusation d'avoir commis un vol avec effraction à Lethbridge. On l'avait acquitté, bien que son compagnon eût été condamné à deux années d'emprisonnement dans la prison provinciale. La photographie de Doherty fut envoyée en conséquence à Medicine-Hat, et on identifia l'individu comme étant bien le nommé J. D. O'Brien. Nous apprîmes vers ce temps-là qu'un nommé McDonald avait été arrêté à High-River pour vol avec effraction. Le maré-

chal des logis Capstick fut envoyé à High-River et découvrit que McDonald n'était autre qu'O'Brien et Doherty. A une enquête préliminaire tenue à High-River, l'accusé fut libéré et arrêté de nouveau immédiatement sous l'accusation portée à Medicine-Hat par le maréchal des logis Capstick. Nous découvrîmes qu'il était aussi recherché sous le nom de Fred. Hoscar pour un vol commis à Prussia, Sask. Enfin il avait un casier judiciaire aux Etats-Unis, ayant déjà passé trois ans au pénitencier de Walla-Walla, Wash.

Il subit son procès devant le juge Scott et un jury à Medicine-Hat, le 21 avril 1914. Trouvé coupable, il fut condamné à trois années d'emprisonnement au pénitencier d'Edmonton.

Preston Lockhart.—Tentative de meurtre.—Le 19 décembre 1913, dans l'après-midi, James Jennings fit rapport au gendarme McCarthy, du détachement de Warner, qu'il avait été poursuivi et frappé de plusieurs coups de couteau par un nommé Preston Lockhart. Lockhart fut arrêté par le gendarme McCarthy et condamné le 20 décembre par le juge de paix G. W. Morton, à subir son procès.

Les témoignages rendus à l'enquête préliminaire démontrèrent qu'il s'agissait d'une tentative de meurtre.

L'accusé comparut devant le juge en chef Harvey et un jury, le 4 mai 1914. Il fut trouvé non coupable. Durant le temps écoulé entre l'accusation et le procès, les témoins les plus importants, y compris le plaignant, avaient quitté le pays.

Eli Alva Larkin.—Cambriolage.—Le dimanche, 31 mai 1914, à 11 heures et demie du soir, le gendarme Pittard, du détachement de Sterling, fut réveillé par un Chinois du nom de Wong-Foo. Un homme de mauvaise mine, disait-il, lui avait volé $25. Cet homme avait été vu aux environs du village pendant le jour.

Pittard apprit que l'homme en question était parti, suivant la voie ferrée dans la direction du sud. Il se mit à sa poursuite et le trouva à environ quatre milles de Sterling, le long de la voie. Il était couvert de sang et très faible. Pittard alla chercher une voiture et ramena l'individu au détachement. En le fouillant, on découvrit $680 sur lui, dont $600 étaient en billets américains. On le conduisit à Lethbridge, où le détective Coleridge s'occupa de faire des recherches.

Trouvé coupable le 8 juin par le juge Jackson à Lethbridge, il fut, le 16 du même mois, condamné à deux années de détention au pénitencier d'Edmonton. Ordre lui fut donné de restituer les $25 au Chinois Wong-Foo.

F. Kohlruss, A. Kohlruss, F. Redmacher, incendiaires; F. Kohlruss, F. Redmacher et Leo Martin, accusés de complicité.—Le 2 juin 1914, un incendie rasa l'hôtel Dunmore, à Dunmore. C'était un fait bien connu que l'hôtel ne faisait pas de bonnes affaires et qu'on devait des arrérages pour la construction de l'édifice, etc. On en conclut que le feu avait été mis. Les représentants de la compagnie d'assurance firent arrêter les personnes susdites comme ayant participé à ce crime d'incendie.

Anton et Ferdinand Kohlruss sont des frères et ils étaient co-propriétaires de l'hôtel. Le 15 août, F. Kohlruss, A. Kohlruss et F. Redmacher comparurent devant l'inspecteur Shoebotham, chargé de diriger l'enquête préliminaire. On ajourna jusqu'au 24 août, et les frères Kohlruss furent remis en liberté sous caution jusqu'à cette date.

Le 24 août, à deux heures et demie de l'après-midi, les trois hommes susdits devaient comparaître à l'enquête qui se continuait ce jour-là; mais Anton Kohlruss ne répondit pas à l'appel de son nom. On le chercha partout, et à sept heures et demie du soir son corps fut trouvé par une petite fille juste au dehors des limites de Medicine-Hat. Il s'était flambé la cervelle. Une lettre trouvé sur lui donnait comme raison de son suicide qu'il n'était pas coupable de l'incendie de l'hôtel Dunmore.

Ferdinand Redmacher et Ferdinand Kohlruss furent condamnés à subir leur procès sous l'accusation d'avoir causé un incendie et d'avoir été complice du crime. Leo

Martin fut condamné à subir son procès pour complicité. Leur procès n'a pas encore eu lieu.

Tom Lotella.—Tentative de meurtre.—Le rapport de l'an dernier mentionnait cette cause parmi celles qui n'avaient pas encore été jugées. L'accusé comparut le 8 novembre 1913 à la cour Suprême de Lethbridge, devant le juge Simmons et un jury. Il fut trouvé coupable et condamné à trente mois de détention au pénitencier d'Alberta.

Tony Lombard.—Tentative de meurtre.—Mention faite dans le rapport de l'an dernier parmi les causes non entendues. L'accusé comparut devant le juge Simmons et un jury le 8 novembre 1913, à la cour Suprême de Lethbridge et fut trouvé coupable. Il a été condamné à 25 mois de détention au pénitencier de l'Alberta.

Mike Slemcoe.—Tentative de meurtre.—Mention a été faite dans le rapport de l'an dernier, parmi les causes non jugées. L'accusé comparut le 27 novembre 1913, devant le juge Simmons et un jury, à Medicine-Hat. Les témoignages rendus étaient d'une nature très contradictoire, comme c'est l'habitude dans les causes de Galiciens. La Couronne eut le grand désavantage de ne pouvoir retracer un des principaux témoins et de ne pouvoir démontrer à la cour que ce témoin était hors du pays. En conséquence, le témoignage qu'il avait rendu à l'enquête préliminaire ne put servir.

Après avoir délibéré une dizaine de minutes, le jury déclara l'accusé non coupable.

Arthur Dinnetz.—Meurtre et suicide.—Le 15 juin 1914, le coroner Thomas téléphona au poste de Medicine-Hat qu'il avait reçu un message de Seven-Persons, à l'effet qu'un nommé Arthur Dinnetz aurait tué son petit garçon de cinq ans, Earl, et se serait suicidé ensuite. L'endroit du meurtre se trouvait à quatre milles au nord de Seven-Persons. Le maréchal des logis Capstick partit avec le coroner pour tenir une enquête. En arrivant au homestead, il trouva le petit garçon mort dans son lit, et tout indiquait qu'il avait été tué pendant son sommeil avec une carabine 22. La mort avait dû être instantanée. Le père gisait sur le plancher avec une blessure juste au-dessus de l'œil droit. Une cartouche vide 22 se trouvait sur le plancher près du fusil, et dans le fusil il y avait une autre cartouche vide.

En allant aux renseignements, on apprit que Dinnetz buvait beaucoup depuis quelque temps et que sa femme l'avait quitté le 24 avril précédent. Il en parut très malheureux et parla plusieurs fois d'en finir avec la vie. Sous la photographie de sa femme Dinnetz avait écrit au crayon, de sa main: " Que reste-t-il du foyer, la mère partie? " Le coroner jugea qu'il n'y avait pas lieu d'instituer une enquête et les témoignages le convainquirent qu'au moment du crime Dinnetz avait perdu la raison.

LETHBRIDGE, 5 octobre 1914.

Monsieur le Commandant
de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Lethbridge.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la salle de garde de la division " K ", pour les douze mois terminés le 30 septembre 1914:—

Nombre de prisonniers à minuit le 30 septembre 1913	35
Subdivisés comme suit:	
Purgeant une condamnation	30
Condamnés à subir un procès	5
A l'hôpital de Galt	1
Total	36
Internés au cours des douze mois se terminant le 30 septembre 1914	663
Total	699

En comparant ce chiffre à celui de l'an dernier, nous trouvons une augmentation de 25 prisonniers. Ils sont enregistrés comme suit:—

Blancs, hommes	655
Sauvages, hommes	17
Nègres, hommes	13
Japonais, hommes	1
Aliénés, hommes	10
	696
Sauvages, femmes	3
Total	699

Nombre de prisonniers durant chacun des douze mois:

Octobre 1913	82
Novembre 1913	53
Décembre 1913	62
Janvier 1914	42
Février 1914	42
Mars 1914	42
Avril 1914	44
Mai 1914	63
Juin 1914	55
Juillet 1914	84
Septembre 1914	44
Total	663

Registre des prisonniers:

La moyenne quotidienne a été	43
La moyenen mensuelle a été de	58
Maximum dans une journée	73
Minimum dans une journée	15
Maximum dans un mois	84
Minimum dans un mois	42

Les peines imposées sont réparties comme suit:—

Hommes—	
Libérés	332
Envoyés à la maison d'aliénés de Ponoka	8
" au pénitencier d'Edmonton	13
Déportés en Angleterre	5
" aux Etats Unis	27
Déporté en Autriche	1
" en Allemagne	1
" en Hollande	1
" en Australie	1
" en Russie	1
Confié à la surveillance d'amis, l'ordre de déportation étant annulé	1
Envoyés à la prison provinciale de Lethbridge	57
" à la salle de garde de Macleod	11
" ailleurs pour subir procès, etc	20
" à l'hôpital de Galt, Lethbridge	14
Mort à l'hôpital	1
Remis aux autorités militaires (prisonniers de guerre)	28
Radiation ou règlement de la cause, paiement de l'amende et des frais	153
Femmes—	
Paiement de l'amende et des frais	3
Nombre d'hommes détenus en prison à minuit, le 30 septembre 1914	21
Grand total	699

Le nombre des prisonniers qui ont purgé leur condamnation ou subissent leur punition en prison, 398. Ils sont classifiés comme suit:

—	Nombre de condamnations.	Durée moyenne de l'incarcération.	
		Mois.	Jours.
Vagabondage	119		34
Ivresse et violation du bon ordre	86		19
Vol	42	2	
Voies de fait	18	1	17
Escroquerie	11	2	
Fraude	4	2	15
Lettres de menaces	1	2	
Obtention d'argent au moyen de faux	2	2	
Voies de fait sur un gendarme	2		30
Faux	1	4	
Ivresse, étant sous le coup d'une interdiction	1	1	
Violation de la propriété du Pacifique-Canadien	40		31
Port d'armes illégal	2		30
Encouragement de la prostitution	2	2	
Voyage sur le Pacifique-Canadien sans payer	33		30
Violation de propriété avec intention de voler	3		30
Tentative de commettre une fraude	2		30
Effraction	2		30
Vente de spiritueux sans permis	3	2	10
Maison de prostitution	1	2	
Menaces	1	1	
Entrée illégale au Canada	3	1	10
Port d'armes à feu sans permis	3	2	10
Ivresse étant sous le coup d'une interdiction	1		30
Refus de payer salaires dus	1		4
Refus de pourvoir	1	6	
Infraction à la loi des sauvages—			
Vente de spiritueux aux sauvages	8	3	23
En possession de spiritueux	2	1	15
Ivresse (sauvages)	3		30

Au cours des douze derniers mois, on a pris l'empreinte des doigts et la photographie de 167 prisonniers, coupables de délits. Ces photographies ont été envoyées au Commissaire de la police fédérale à Ottawa. Deux prisonniers tentèrent de s'échapper le 17 mars 1914, mais ils furent arrêtés de nouveau le même avant-midi. Ils comparurent le 24 mars devant le juge Jackson et furent condamnés chacun à un an d'emprisonnement, aux travaux forcés, dans la prison provinciale de Lethbridge.

Les règlements de la prison ont été appliqués rigoureusement et la conduite des prisonniers a été satisfaisante.

On nous a fourni le nombre voulu de vêtements pour les prisonniers et ils étaient de bonne qualité.

La santé des détenus a été généralement bonne.

Nous avons à enregistrer une mort, celle de R. R. Farmer. Ce malheureux avait été condamné le 12 septembre 1914 à trente jours de prison pour vagabondage. On dut le mettre sous les soins du médecin de la prison depuis le jour de son incarcération jusqu'au 16 septembre, alors qu'il mourut à l'hôpital de Galt. Une enquête eut lieu, et le jury rendit un verdict de mort naturelle, causée par une hémorragie cérébrale.

Durant les derniers douze mois, la salle de garde a été bondée de prisonniers. Nous en avons eu jusqu'à soixante-treize et nous ne disposions que de dix-huit cellules.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. S. READ.

Maréchal des logis, prévôt.

ÉNUMÉRATION DES DÉLITS pour l'année close le 30 septembre 1914.

Délit.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.
Contre l'ordre public—				
Menaces avec une arme à feu	3	3	....	....
Porter un masque la nuit sans permis	2	2	....	....
Décharger une arme à feu	6	6	....	....
Avoir sur soi des armes cachées	9	9	....	....
Porter un revolver sans permis	2	2	....	....
Donner un revolver sans permis	1	1	....	....
Contre l'administration de la justice—				
Entraver un officier de paix	2	1	1	....
Evasion	4	4	....	....
Tentative d'évasion	3	3	....	....
Tentative de suborner un officier de paix	1	....	1	....
Parjure	10	4	6	....
Résister à un officier de paix	1	1	....	....
Contre la religion et la morale—				
Vagabondage	184	183	1	....
Rapt	1	....	1	....
Ivresse et désordre	42	42	....	....
Indécence grossière	2	2	....	....
Tenir une maison de jeu	1	1	....	....
Dire la bonne aventure	1	1	....	....
Fréquenter une maison de jeu	17	17	....	....
Sodomie	1	....	1	....
Proférer des insultes	2	1	1	....
Encourager la prostitution	2	2	....	....
Tenir une maison malfamée	7	7	....	....
Habiter une maison malfamée	2	2	....	....
Fréquenter une maison malfamée	5	5	....	....
Traite des blanches	2	2	....	....
Connaiss. charnelle d'une fille âgée de moins de 14 ans	1	1	....	....
Connaiss. charnelle d'une fille âgée de moins de 16 ans	1	1	....	....
Inceste	1	....	1	....
Séduction d'une pupille	1	....	....	1
Contre la personne et la réputation				
Voie de fait	82	68	14	....
Tentative de viol	2	1	....	1
Abandonner son épouse	1	1	....	....
Rapt	1	....	1	....
Puits sans clôture, mal gardés	2	2	....	....
Mine non exploitée, mal gardée	1	....	1	....
Voie de fait, blessures corporelles	1	....	1	....
Lettre contenant des menaces	1	1	....	....
Battre sa femme	1	1	....	....
Tirer volontairement sur quelqu'un	3	1	1	1
Menaces de violence	1	1	....	....
Intimidation	4	1	3	....
Tentative de meurtre	3	1	2	....
Contre le droit de propriété—				
Faux	10	6	4	....
Emission de faux chèques	2	....	1	1
Vol	110	88	22	....
Appropriation malhonnête	1	....	1	....
Application de la loi contre le débiteur insolvable	8	7	1	....
Fausses représentations	22	10	9	3
Détournement	1	....	1	....
Tentative de fraude	2	....	2	....
Frauder ses créanciers	1	1	....	....
Cruauté envers les animaux	13	11	2	....
En possession d'objets volés	6	6	....	....
Refus de livrer du bois	1	....	1	....
Tirer sur des bestiaux	1	1	....	....
Vol avec effraction	4	4	....	....
Vol de chevaux	9	2	6	1
Avoir sur soi des instruments de cambrioleurs	1	....	1	....
Tirer des bestiaux	3	2	....	1
Effraction dans un magasin	1	1	....	....
Entrer dans un lieu avec l'intention de voler	2	2	....	....

ENUMÉRATION DES DÉLITS pour l'année close le 30 septembre 1914—*Suite.*

Délit.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.
Contre le droit de propriété—*Suite.*				
Vol commis de jour avec effraction	2	2	....	....
Violation de propriété	5	5	....	....
Destruction de clôture	2	2	....	....
Vol en faisant violence	2	....	2	....
Blesser des bestiaux	2	....	....	2
Tort fait à la propriété	2	2	....	....
Mauvais tours	14	7	7	....
Transport de propriété pour frauder	1	....	1	....
Crime d'incendiaire	3	1	....	2
Tentative de causer un incendie	3	....	....	3
Contre la loi des Sauvages—				
Fournir des spiritueux aux sauvages	6	5	1	....
Ivresse	10	10	....	....
Contre la loi des Chemins de fer—				
Voyager sans payer	31	31	....	....
Violation de la propriété du Pacifique-Canadien	88	71	17	....
Méfaits	3	3	....	....
Contre la loi de l'émigration—				
Résidant au Canada illégalement	2	2	....	....
Entrés au Canada par fraude	1	1	....	....
" " après déportation	2	2	....	....
Faciliter l'entrée d'un immigrant refusé	1	1	....	....
Contre les ordonnances—				
Vente de liqueurs	38	37	1	....
Maîtres et serviteurs	76	65	11	....
Chasse	8	8	....	....
Enclos	11	11	....	....
Feux de prairie	24	22	2	....
Enfants abandonnés	21	21	....	....
Aliénés	15	13	2	....
Animaux entiers	2	1	1	....
Animaux errants	11	10	1	....
Mauvaises herbes	13	11	2	....
Automobiles	3	3	....	....
Marques	3	3	....	....
Loi de la santé publique	3	3	....	....
Colporteurs	3	3	....	....
Travaux publics	1	1	....	....
Salle de billard	3	3	....	....
Profession médicale	2	1	1	....
Statistiques	1	1	....	....
Droit du batteur en grange	1	1	....	....
Dentistes	1	1	....	....
Bouviers	9	9	....	....
Animaux dangereux	6	5	1	....
Règlements du village	2	1	1	....
Clôture	1	1	....	....
Contre les lois fédérales—				
Loi de libération conditionnelle	1	1	....	....
Loi concernant les grains de semence	5	5	....	....
Lois spéciales en temps de guerre	15	15	....	....
Total	1,077	923	138	16

Le nombre total des causes portées devant la Cour Suprême et les Cours de district durant l'année terminée le 30 septembre 1914, a été de 82. 53 inculpés ont été déclarés coupables, 6 ont payé des amendes, 20 ont été condamnés à la prison et 11 au pénitencier. Dans 7 cas, l'exécution de la peine a été suspendue; 5 poursuites ont été abandonnées et 24 accusations renvoyées.

Le rapport de l'an dernier contenait quinze causes qui n'avaient pas été jugées. Dix des inculpés ont été déclarés coupables et cinq acquittés.

FEUX DE PRAIRIE.

Il me fait plaisir de pouvoir dire qu'il n'y a pas eu de gros feux cette année. Nous avons recherché l'origine de trente-cinq incendies. Il y a eu vingt-cinq accusations de portées, et vingt-deux des accusés ont été déclarés coupables.

AIDE DONNÉE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Justice.—Comme d'habitude, on a fourni des ordonnances pour les séances de la cour Suprême à Lethbridge et à Medicine-Hat, et des cours de district à Lethbridge, Medicine-Hat et Taber. Tous les mandats d'amener ont été exécutés.

Une escorte a été fournie pour conduire les condamnés au pénitencier et aux prisons, et les aliénés à la maison d'aliénés de Ponoka.

Des gendarmes ont été mis au service des coroners à toutes les enquêtes.

Immigration.—Sur l'ordre du commissaire de l'immigration, nos détachements ont distribué des secours aux colons nécessiteux, et ils se sont aussi entremis pour recevoir les garanties des colons. L'inspecteur des immigrants a été prévenu chaque fois qu'il s'est agi de prisonniers sujets à être déportés, et trente-sept de ces derniers ont été renvoyés dans leur pays.

Douanes.—La surveillance de la frontière a été faite par les détachements de Rivière-au-Lait, de Coutts, de Pierre-Ecrite, de Pendant-d'Oreille et de Wild-Horse. L'officier non commissionné qui commande le détachement de Wild-Horse agit comme assistant percepteur des douanes.

Santé générale.—Tous les cas de maladies infectieuses et contagieuses ont été rapportés à l'officier de santé de la province, à Edmonton, et chaque fois qu'il était nécessaire on a mis en vigueur les lois de la quarantaine.

Sauvages.—Les sauvages ayant quitté Medicine-Hat, aucun secours n'ont été distribués.

Six personnes ont été poursuivies pour avoir fourni des spiritueux aux sauvages, et cinq ont été déclarées coupables. Dix sauvages ont été condamnés pour ivresse.

CHEVAUX.

Actuellement, presque tous les chevaux de cette division sont propres au service. On nous a envoyé dix chevaux de remonte durant l'année. Le cheval portant le numéro 234 a été abattu à Lethbridge, parce qu'il souffrait d'un abcès sur l'os malaire. Le cheval numéro 670 est mort de colique à Grassy-Lake. Parmi les bêtes de somme, le poney numéro 207 a été abattu à Pierre-Ecrite, ne pouvant être guéri d'une blessure au pied.

Durant le mois de septembre, nous avons reçu trente-cinq chevaux de remonte. Tous font l'affaire, à l'exception du numéro 100 qui a été trop nerveux jusqu'à présent pour servir. Ce cheval ne paraît pas vicieux, mais il se couche dès qu'on entre dans sa stalle pour le faire sortir. Si l'on ne peut le guérir de ce défaut, je demanderais qu'on force la personne qui l'a vendu à le remplacer par un autre.

Pour correspondre à l'augmentation du nombre de gendarmes dans cette division, il me faudra vingt autres chevaux de selle.

Nous donnons ci-dessous les distances parcourues durant l'année:

Octobre 1913	16,052
Novembre 1913	16.953
Décembre 1913	21,708
Janvier 1914	17,303
Février 1914	13,147
Mars 1914	16,765
Avril 1914	14,876
Mai 1914	16,864
Juin 1914	16,102
Juillet 1914	18,178
Août 1914	17,252
Septembre 1914	11,035
Total	196,235

Avec une moyenne de cinquante-cinq chevaux, chaque cheval aura donc parcouru 3,568 milles en moyenne.

VOITURE ET HARNAIS.

Nos voitures et harnais sont en bon état.

SELLES.

Chaque homme qu'on nous envoie maintenant de Régina, nous arrive avec tout ce qu'il lui faut.

Le nombre des gendarmes étant augmenté, il nous faudra un plus grand nombre de licous pour les écuries, plus de musettes et de couvertures de chevaux.

VÊTEMENTS ET FOURNIMENTS.

Le tout était de bonne qualité.

VIVRES.

Les vivres étaient d'excellente qualité.

FOURRAGE.

L'avoine et le foin qu'on nous a fournis l'année dernière étaient de bonne qualité. Par suite de la faible récolte et des pluies continuelles qui ont retardé le battage, je prévois que le prix de l'avoine sera plus élevé que par le passé.

CANTINE.

La situation financière de la cantine est satisfaisante, et des octrois ont été faits à la division au montant de $471.50. A même ce fonds nous avons fourni de la vaisselle, de la coutellerie et des nappes au mess de la division, de même qu'aux détachements qui reçoivent leurs vivres d'ici.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Nous possédons un bon nombre de livres et nous sommes abonnés à un certain nombre de journaux quotidiens et de magazines.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Vu le petit nombre d'hommes que nous avions, il s'est fait peu d'exercices l'année dernière. Au moment où nous allions achever la pratique annuelle de tir au revolver, l'ordre est venu de Régina de la discontinuer. Nous nous proposons maintenant de la recommencer.

CASERNES ET DÉPENDANCES.

Les seules réparations faites durant l'année ont été la construction d'un nouveau plancher dans l'écurie du poste. Aucun nouveau bâtiment n'a été érigé, bien que de nouveaux logements devraient être construits, comme je le disais dans mon rapport de l'an dernier à Pierre-Ecrite et à Pendant-d'Oreille. Je demanderais aussi que les casernes de Lethbridge soient peinturés et que l'on y construise une remise pour les voitures. La vieille remise qui se trouve à cet endroit n'est plus d'aucun usage et ne peut pas être réparée.

Je demanderais aussi avec instance qu'on nous autorise à installer des conduites qui nous fournirait de l'eau pour arroser les arbres et le jardin. Ces conduites pourraient être posées à la surface du sol à peu de frais et serviraient durant l'été. Cette année, grâce à l'obligeance des autorités municipales, j'ai pu me servir des bornes-fontaines de la ville pour arroser les arbres qui entourent les casernes.

SANTÉ

La santé des gendarmes de cette division a été bonne. Le médecin Mewburn a été transféré à Calgary le 1er octobre 1913, et le docteur D. A. Taylor a été nommé médecin auxiliaire pour notre poste.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

D'une façon générale, la conduite des gendarmes, de même que la discipline a été bonne.

RAMARQUES GÉNÉRALES.

Il est survenu durant l'année quarante-et-une morts accidentelles ou violentes. Une enquête a eu lieu dans chaque cas. Nous avons reçu 136 demandes au sujet de personnes disparues, et nous avons communiqué ces demandes d'un poste à l'autre.

C'est le sous-commissaire Cuthbert qui a fait l'inspection de la division cette année. Monsieur le commissaire nous a aussi rendu visite à plusieurs reprises. Le nombre de causes mentionnées dans le rapport ne donnent qu'une faible idée du travail accompli cette année dans cette division.

Notre district s'étend au sud jusqu'à la frontière et nous avons 132 milles à surveiller sur cette ligne. S'il se commet donc un crime au nord de nous et que nous redoutions que les coupables tentent de traverser la frontière pour atteindre le Montana, il nous faut tenir tous les détachements sur le qui-vive afin de surveiller la frontière autant que possible.

Lors du meurtre d'Amisk et du vol de 150 chevaux de Brooks, j'ai mis en campagne tous mes gendarmes et en service tous les chevaux pendant des semaines. Le nombre de milles parcourus durant l'année montre la surveillance qu'on a exercée.

Notre salle de garde a de nouveau regorgé de prisonniers, et l'on n'a conclu encore aucuns arrangements pour ce qui est des aliénés. Nous sommes toujours obligés de les renfermer dans la salle de garde.

L'inspecteur W. P. Lindsay a été transféré à la division le 1er octobre 1913.

Je regrette d'avoir perdu les maréchaux des logis, Caulkin et McBrayne, numéros matricules 4557 et 4777. Le premier a été transféré à la division "A" et le second à Dawson, pour y remplir les fonctions de maréchal des logis détective. Tous deux me rendaient d'excellents services.

On a organisé un nouveau détachement durant l'année, celui d'Empress.

Dans l'accomplissement de ma tâche j'ai reçu l'appui généreux de tous. Le maréchal des logis 1re classe chef Humby, numéro matricule 4268, mérite une mention spéciale pour son dévouement inlassable.

Le maréchal des logis Wade, qui a rempli le rôle de commis d'ordonnance, m'a rendu aussi les plus grands services.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES O. WILLSON, *surintendant,*
Commandant la division "K"

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. A. McGIBBON, COMMANDANT DU DISTRICT DE REGINA.

BUREAU DU DISTRICT DE RÉGINA,
RÉGINA, 26 octobre 1914.

M. le commissaire
de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du district de Régina pour l'année close le 30 septembre 1914.

Le 6 décembre 1913, j'ai remplacé le commandant de ce district, l'inspecteur G. L. Jennings, que l'on avait transféré à la division "G", à Edmonton, Alta.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Nous donnons ci-après une série de rapports concernant les subdivisions qui montrent l'état général du district.

Subdivision de Weyburn.

Les subdivisions d'Estevan et d'Arcola ont été réunies en octobre 1913 pour former la subdivision de Weyburn, qui comprend les postes suivants: Weyburn, Ogema, Radville, Tribune, Estevan, North-Portal, Northgate Carnduff, Lampman, Arcola, Fillmore, Yellowgrass. A l'ouest le district s'étend de Weyburn à Viceroy, sur la ligne de Weyburn-Lethbridge, et il touche à l'est de la frontière du Manitoba; au sud il est borné par les Etats-Unis et au nord par le township 11. A l'exception de la section près d'Arcola, sur la ligne d'Arcola-Régina, toute cette région forme une vaste prairie. Les montagnes de l'Elan, qui se trouvent à six milles au nord de la ligne d'Arcola-Régina, sont boisées et contiennent une réserve forestière de 163 milles carrés. On trouve un grand nombre de lacs dans les montagnes, et cette région est des plus propices à la culture mixte. La réserve forestière forme un excellent pâturage, et les colons ont la permission d'y mener leurs bestiaux. Cette année, la récolte n'est que passable, tout l'ouest du district ayant souffert de la sécheresse. A cet endroit le rendement est faible et de qualité inférieure. La moyenne de rendement dans la subdivision est cette année d'environ 15 boisseaux à l'acre. La plus grande quantité est de qualité numéro 2, alors qu'en certains endroits la qualité est encore inférieure à cela. On a ensemencé cette année un quart de plus de terrain que l'an dernier. Une assez grande étendue de nouveau terrain a été labouré; mais sans la sécheresse, il y en aurait eu davantage. Nous avons un grand nombre de constructions nouvelles, principalement chez les agriculteurs, qui se sont bâti des écuries, des maisons, etc. Par suite de la crise monétaire, les villes se sont peu développées. On est à ériger un nouvel hôtel-de-ville à Weyburn, de même qu'un pont en béton et en fer qui coûtera cher.

Les noveaux villages qui ont pris naissance cette année longent la ligne du Grand-Tronc, qui va de Régina à la frontière. Ce ne sont pas de bien gros villages actuellement; mais Talmage, au nord de Weyburn sur la ligne du Grand-Tronc, promet de se développer rapidement, reliée qu'il est à Weyburn par un embranchement.

Cependant, on ne fait de transport pour le moment sur cet embranchement, la voie n'ayant pas encore été ballastée.

Les immigrants continuent à venir s'établir dans ce district. Ce sont généralement des gens qui ont des moyens et qui ont acheté des fermes en culture. Les immigrants pauvres se rendent plus à l'ouest, où ils peuvent obtenir des homesteads, principalement dans le district de la Rivière-La-Paix. Il y a un flot constant d'immigrants qui suivent la ligne du Sault-Sainte-Marie, venant des Etats-Unis et passant par North-Portal. On remarque parmi eux un grand nombre d'étrangers. Les agriculteurs de cette région se livrent davantage à la culture mixte. Ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent pas compter autant sur la culture du blé. A tout prendre, ce district est bien peuplé et la prospérité y règne partout.

La compagnie du Grand-Tronc-Pacifique a construit un nouvel embranchement de Talmage à Weyburn. Les rails ont été posés et il ne reste plus qu'à ballaster la voie. Cela permettra aux gens de se rendre de Weyburn à Régina par voie de Talmage, sans avoir à passer par Moosejaw, sur la ligne du Pacifique-Canadien ou par Stoughton. Le trajet prendra beaucoup moins de temps. Cette nouvelle ligne sera probablement terminée l'année prochaine. On a ballasté la voie du Grand-Tronc-Pacifique de Régina à la frontière, et la compagnie a inauguré cette année un service de trains quotidiens. On peut dire que ce district a un bon service de chemin de fer maintenant.

La compagnie du Pacifique-Canadien a diminué ses dépenses cette année, et elle a enlevé du service le rapide de Spokane sur la route du Sault Sainte-Marie. Elle se propose de faire bientôt d'autres changements dans son service de trains.

Les lignes téléphoniques, à longues distance et rurales, ne manquent pas dans ce district. Une nouvelle ligne rurale a été installée dans le district de Lampman, et elle se trouve reliée aux lignes de longue distance. Une ligne rurale semblable, reliée aux lignes de longue distance a été établie dans le district d'Ogema, à l'ouest de Weyburn. Le téléphone facilite beaucoup la tâche des gendarmes.

Il y a eu douze feux de prairies, dus à l'imprudence de personnes en train de défricher leurs terres. Nous avons mis la main sur la plupart des coupables. A part le foin brûlé dans les prairies et une certaine quantité de foin mis en meules qu'on n'a pu sauver, il n'y a pas eu d'autres dommages. Les coupables ont indemnisé les victimes. Les locomotives ont aussi mis le feu en quelques endroits, mais il n'y a eu aucuns dommages considérables à enregistrer dans ce district.

Subdivision de Craik.

Les récoltes de ce district n'ont été que passables. Le rendement de blé a été d'environ 20 boisseaux à l'acre sur les jachères de l'été. Environ dix mille acres ont souffert de la grêle dans les districts de Chamberlain et de Findlater. On a ensemencé environ 40 pour 100 des champs cette année, et il y a en culture environ 3 pour 100 de plus que l'an dernier.

Très peu de constructions nouvelles dans cette subdivision et aucun nouveau village. Il n'est pas venu d'immigrants au cours de l'année.

Subdivision de Yorkton.

Yorkton, où se trouvent les quartiers généraux de cette subdivision, a une population d'environ 5,000. Le chiffre n'a pas augmenté cette année. L'argent étant très rare, il ne s'est pas construit de maisons nouvelles. La construction de l'usine génératrice et de l'aqueduc de la ville est presque terminée. Le gouvernement provincial a construit un nouveau bureau central de téléphone et a installé un système tout à fait moderne. Cela constitue un grand progrès sur l'an dernier. Ce district est formé en grande partie de vieux colons, et nous trouvons dans le voisinage immédiat de

Yorkton des Canadiens venant de l'Est, des Américains, des Anglais et un certain nombre d'étrangers, Austro-Hongrois et Allemands. Il ne reste plus de homesteads dans cette région. L'étendue de terrain mis en culture n'en est pas diminuée pour cela, d'ambitieux agriculteurs s'occupant à labourer et à mettre en culture une grande superficie de terrain. On comptera cette année, en chiffres ronds, 320,000 acres de terre en culture. La sécheresse s'est prolongée d'une façon exceptionnelle cette année, et les récoltes sont pauvres en comparaison de celles des années précédentes. Le rendement du blé n'est que de 15 boisseaux à l'acre, l'avoine de 30 et l'orge de 30 également. A ma connaissance, il ne se cultive pas de lin dans ce district.

Les compagnies du Grand-Tronc-Pacifique et du Pacifique-Canadien continuent à nous donner un bon service. Mais la compagnie du Canadian-Northern a fort désappointé les habitants de la région en ne complétant pas la ligne de Wroxton à Yorkton, comme elle l'avait promis l'an dernier et comme on s'y attendait.

On a installé un bon nombre de lignes téléphoniques dans ce district.

Nous comptons dans cette région environ 1,500 familles venant de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. La plupart de ces immigrants se sont fait naturaliser sujets britanniques.

Melville.—Cet endroit est un point divisionnaire sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique. Par suite d'une sécheresse prolongée, les récoltes laissent beaucoup à désirer. Une gelée hâtive ayant aussi exercé des ravages presque partout, on estime que le rendement ne s'élèvera pas à la moitié de celui de l'an dernier. L'augmentation de la superficie de terrain mis en culture est d'environ 5 pour 100. Le nombre de bestiaux est plus considérable et la culture mixte plus en honneur. Aucun nouveau village n'a pris naissance dans cette région, et la ville de Melville elle-même a pris très peu d'expansion. On y a terminé cependant la construction d'un théâtre, d'une beurrerie, de bureaux d'affaires et de plusieurs demeures. Les Catholiques-Romains sont à construire une école séparée.

Une ligne téléphonique de longue distance dessert le nord et le sud, mais aucune ligne ne relie les villes de l'est et de l'ouest. On est à installer une ligne de Balcarres à Melville.

Sheho.—Les récoltes ne sont pas aussi bonnes que celles de l'an dernier. L'avoine est de très pauvre qualité. Ailleurs, le blé est très beau et n'a pas été atteint par la gelée. Il y a environ 10 pour 100 de plus de champs en culture que l'an dernier. Quant à la construction de nouvelles maisons, la comparaison avec l'an dernier est favorable. Les villes de Lac-l'Ecume, de Wynyard, de Théodore et de Shoho ont pris de l'extension. Très peu de nouveaux immigrants sont venus dans ce district; il ne reste plus que quelques homesteads et ceux-là n'ont pas beaucoup de valeur.

Kamsack.—Le district qui environne Kamsack a souffert de la sécheresse tout comme les autres parties de la région. On y récolte principalement l'avoine, qui a donné un bon rendement en dépit de la sécheresse. Il y a environ 95,000 acres en culture, soit une augmentation d'environ 5 pour 100 sur le nombre de l'an dernier. La ville est à dépenser $130,000 dans la construction de nouveaux trottoirs, de systèmes d'égoûts et d'une usine pour l'éclairage à l'électricité. On a expédié cette année 75 wagons de bestiaux, et les colons ont acheté dans l'Ouest 500 chevaux. Il reste très peu de homesteads, et le sol à ces endroits est très pauvre. Seuls les Galiciens et les Russes vont s'y établir.

On n'a construit aucune voie ferrée ni aucune ligne téléphonique. Il est venu peu d'immigrants. Trois familles sont arrivées d'Angleterre, et quelques familles de Galiciens et de Russes se sont établies sur des homesteads.

Canora.—Ce district a aussi souffert de la sécheresse et les récoltes y sont peu abondantes. La gelée a considérablement endommagé les récoltes du mois d'août.

On n'a obtenu qu'environ 50 pour 100 du rendement anticipé. Les terres en culture forment environ 15 pour 100 de la superficie totale, et on n'en a pas labouré de nouvelles depuis l'an dernier. Il s'est construit très peu de maisons dans les villes ou les villages, mais les agriculteurs ont érigé un bon nombre de granges et de maisons confortables. On a terminé cette année la construction de l'hôpital de Canora, et cette institution rendra de grands services aux habitants de la région. Les autorités municipales avaient commencé à poser un aqueduc, mais la guerre a fait cesser les travaux, en occasionnant une crise monétaire. Il n'est pas venu d'immigrants dans ce district.

La compagnie du Canadian-Northern avait commencé à poser des rails sur son nouvel embranchement qui va de Canora à Sturgis, le régalage étant déjà terminé et les ponts construits. Mais elle a dû discontinuer les travaux par suite de la guerre. Aucune ligne téléphonique n'a été installée durant l'année. On aurait grand besoin d'une ligne de longue distance qui relierait Canora et Kamsack. A l'ouest et au sud le service est satisfaisant.

Langenburg.—Le détachement de Yorkton avait l'habitude de faire la patrouille dans ce district, mais récemment on en a fait un district séparé et on y a installé un détachement. La population s'y compose principalement d'Autrichiens et d'Allemands. Les récoltes ont été bonnes au sud du district grâce à l'abondance des pluies; mais dans les autres sections le rendement a été très faible. La moyenne totale sera de quinze boisseaux de blé à l'acre, alors que l'avoine en donnera trente et l'orge vingt. La population n'a pas augmenté d'une façon tant soit peu notable. D'autre part, l'étendue de terres en culture s'est accrue considérablement. Il ne s'est pas fait de constructions importantes.

Les compagnies de chemins de fer n'ont fait aucuns travaux, si ce n'est ceux que requérait l'entretien des voies principales. Le Pacifique-Canadien et le Canadian-Northern desservent ce district et ils donnent un service satisfaisant.

Des lignes téléphoniques relient l'est à l'ouest, mais il n'en existe pas entre le nord et le sud. Un certain nombre de lignes rurales se prolongent en dehors des villages.

Pelly.—Ce district est assez bien peuplé. Elle se compose en majorité de Galiciens et d'un certain nombre d'Anglais, de Doukhobors et de Sauvages. Le rendement des récoltes est de 20 pour 100 inférieur à celui de l'an dernier. Cela est dû à la sécheresse et à une gelée hâtive. Il y a un peu plus de terres en culture.

Les Doukhobors se sont très bien conduits cette année. La plupart ont quitté le village pour s'établir sur des homesteads. Les habitants du village Fanatic sont au nombre de 24 maintenant et ce sont presque tous de vieilles gens. On a expédié de Pelly 25 wagons de bestiaux.

Une ligne rurale a été installée à Pelly et elle s'étend jusqu'à environ trois milles au sud-ouest du village.

La compagnie du Canadian-Northern avait commencé à poser des rails sur une distance d'environ trois milles à partir de Sturgis, sur la ligne qui va à Canora. Environ quarante hommes étaient employés à ces travaux; mais la guerre a forcé la compagnie à les congédier et ils sont retournés à Winnipeg.

Subdivision de Montmartre.

Cette subdivision comprend les townships de 1 à 16, à l'est et à l'ouest de la ligne du Canadian-Northern. Elle commence au nord de la ligne du Canadian-Northern à mi-chemin entre la voie principale de ce chemin de fer et celle du Pacifique-Canadien; au sud, la limite se trouve à mi-chemin entre le Canadian-Northern et l'embranchement d'Arcola du Pacifique-Canadien. Cela fait en tout environ 50 townships.

Deux détachements se trouvent dans cette subdivision, celui de Montmartre et celui de Kipling.

Pris dans son ensemble, nous voyons que ce district a environ 60 pour 100 de ses terres en culture. On a négligé plusieurs vieilles terres cette année pour en labourer de nouvelles, et la superficie en culture reste environ la même. Plusieurs creeks assez considérables coupent ce district et ils rendent impossible la culture d'une vaste étendue de terrain. On se trouve donc à avoir 60 pour 100 de terres en culture, 20 pour 100 de terrain inculte, et 20 pour 100 de champs restant à labourer. La grêle et une gelée hâtive ont fortement endommagé la récolte cette année. Elle est un peu meilleure à l'est du district qu'à l'ouest. Le rendement sera pour tout le district d'environ 14 boisseaux à l'acre. Très peu de maisons nouvelles ont été construites au cours de l'année dernière. A Dumas, on a construit un élévateur. La population se compose en grande partie d'étrangers appartenant à différentes nationalités.

Aucune nouvelle voie ferrée n'a été construite dans ce district. On a installé une ligne téléphonique rurale à Odessa; environ 65 milles sont terminés et servent actuellement. Il n'y a pas de ligne téléphonique de longue distance à l'ouest de Montmartre, mais il est question d'en construire une qui irait jusqu'à Régina.

Subdivision de Balgonie.

On estime que la récolte de cette année est de 25 pour 100 inférieure à la moyenne, tant en quantité qu'en qualité. Cela est dû à l'été exceptionnellement sec qu'on a eu et aux gelées hâtives.

Environ 20 pour 100 des terres de ce district sont en culture; le reste de la région est couvert de broussailles et le sol est trop accidenté pour être mis en culture. De nouvelles constructions s'élèvent ici et là. Comme il y a longtemps que ce district est peuplé, peu de nouveaux colons viennent s'y établir. Le prix que l'on demande pour les terres est très élevé.

La compagnie du Pacifique-Canadien a construit une seconde voie le long de sa ligne principale, et elle a élevé de deux pieds le niveau des rails entre Régina et Indian-Head. Ces travaux ont été terminés au cours de l'été. On a achevé en partie la construction de la ligne téléphonique rurale de Lajord.

Subdivision de Moosamin.

L'année dernière a été prospère pour les agriculteurs de ce district. Ni la grêle ni la gelée n'y ont exercé de ravages. Au début de l'été de fortes pluies ont favorisé la croissance du blé. Malheureusement, la sécheresse au milieu de l'été a grandement diminué le rendement. Le haut prix payé cet automne pour le grain a permis cependant aux agriculteurs de réaliser autant d'argent pour leur année qu'ils en ont obtenu durant chacune des huit dernières années. Une modeste évaluation de la récolte donnerait les résultats suivants: blé, 17 boisseaux à l'acre; très peu d'orge et de lin, que l'on avait, heureusement, semés en très petite quantité.

En comparaison des années précédentes, les affaires ont été peu satisfaisantes dans les petites villes. Toutefois, chacun gagne bien sa vie et joint les deux bouts sans s'endetter. Il ne se fait pas de transactions immobilières dans le district. Peu d'édifices ont été construits, et seulement ceux qui étaient absolument nécessaires. On a installé à Broadview pendant l'année une usine d'éclairage électrique. On a achevé à Moosomin la construction du bureau de l'agence des terres, et à Esterhazy on est à construire une patinoire.

Il ne s'est pas formé de nouveaux villages. Environ 35 familles de Finlandais, de Suédois et de Hongrois se sont jointes aux colonies établies près de Grenfell, de Wapella et d'Esterhazy. Le chiffre d'immigrants a diminué d'une façon notable au cours de cette année.

On considère le terrain de cette région très fertile, à l'exception de la réserve des sauvages de Lac-Croche, au nord de Broadview. Cette année, la proportion de nouveaux terrains mis en culture a été d'environ 4 pour 100.

La compagnie du Pacifique-Canadien en a posé une double voie entre Broadview et Grenfell, soit une distance de 86 milles, de même qu'entre Broadview et Whitewood, soit une distance de 20 milles. On est à ballaster cette nouvelle voie, et elle sera mise en service vers le 15 octobre 1915. Aucune ligne téléphonique de longue distance n'a été installée cette année, mais les lignes rurales suivantes ont été établies: de Dubuc à Cotham, de Tantallon à Spy-Hill, de Whitewood au district de Forest-Farm, du bureau de poste de Valley à Moosomin, de Fairlight au district Heather. On devait ériger un certain nombre de lignes téléphoniques dans la campagne durant la saison dernière; mais, par suite de la crise financière, ces travaux ont été remis à plus tard.

Subdivision de Strasbourg.

Ce district, bien connu jadis sous le nom de Dernière-Vallée de la Montagne, a vu la saison s'ouvrir sous les plus heureux auspices. Tous les colons s'attendaient à d'excellentes récoltes. Malheureusement, à mesure que la saison avançait, une sécheresse continue détruisait les espérances qu'on avait fondées. Bien que la récolte soit pauvre, comparée à celles des années précédentes, les agriculteurs ne sont pas précisément ruinés, et ils pourront très probablement se remettre à la tâche sans l'aide du gouvernement. La moyenne de terres ensemencées demeure à peu près la même que celle de l'an dernier, soit 50 pour 100. Environ 3 pour 100 de plus de champs ont été mis en culture. Le rendement du blé sera en moyenne de 12 à 15 boisseaux à l'acre; l'avoine ne donnera pas plus de 25. On a semé très peu de lin ou d'orge. Les colons s'occupent davantage de culture mixte et ils s'aperçoivent que les profits sont meilleurs, la récolte du grain ne se trouvant plus leur seule source de revenus.

Aucun vilage nouveau n'a surgi dans ce district, et il ne s'est pas construit de maisons comme par les années passées. On peut dire que la construction est pratiquement nulle. Ce district est bien peuplé, et il n'y a plus de homesteads disponibles. La guerre a rendu l'argent rare et il s'ensuit que les affaires laissent beaucoup à désirer.

Aucune voie ferré n'a été construite dans ce district. Cependant, comme nous le disions dans le rapport de l'an dernier, il faudrait une ligne reliant Lanigan à Humboldt.

On a achevé l'année dernière l'installation de deux nouvelles lignes téléphoniques rurales (Edlow et East-Mount).

On a commencé la construction d'une ligne de longue distance à l'est de Nokomis.

Subdivision de Moosejaw.

La première partie de la saison (1914) a été favorable aux semences. La terre était bien préparée et les graines ont été jetées en terre au bon moment. Des pluies abondantes en juin—au delà de cinq pouces— et une température chaude ont contribué à rendre la croissance rapide. Le mois de juillet a été malheureusement sec et chaud. Des orages fréquents au mois d'août ont réparé le mal, et ce district, à l'exception d'une section à l'ouest, possède une récolte très bonne en certains endroits et satisfaisante ailleurs. Des jachères d'été bien préparées ont donné un rendement de 25 à 40 boisseaux à l'acre. La chaleur et la sécheresse ont fait moins de mal au blé qu'à l'avoine, à l'orge et au lin.

Le blé se vendant un dollar le boisseau, la récolte a été aussi profitable aux agriculteurs que l'année passée dans les districts où le blé avait été engrangé.

La superficie du terrain ensemencé est à peu près la même que celle de l'an dernier.

La construction semble avoir été aussi active que par le passé, en dépit du recul auquel on pouvait s'attendre avec toutes ces plaintes de rareté d'argent. Quelques-unes des petites villes se sont mieux développées que d'autres. Dans certaines parties du district on a construit de meilleures fermes, grâce au service de nouveaux chemins de fer apportant le bois et les matériaux de construction aux agriculteurs.

Toutes les nouvelles lignes de chemin de fer dans ce district étaient en construction ou en exploitation au moment où le dernier rapport annuel a été écrit. Depuis ce temps des villes qui alors n'étaient qu'un nom ont pris de l'expansion, tant sur l'embranchement de Moosejaw-Expanse, d'Avonlea-Gravelbourg, que sur celui de Moosejaw-Mawer. Parmi ces villes, les plus remarquables sont: Dunkirk et Expanse; Lac-Vallée, Eskbank, Mawer, Central-Butte, Lawson et Gilroy; Palmer, Maznod et Ettington. Sur l'embranchement du Pacifique-Canadien, au sud de Gravelbourg, les villes de Limerick, Meleval, Laflèche, Woodrow, Meyronne et Kincaid ont fait des progrès dignes de mention. Toutes ces villes que nous venons d'énumérer possèdent des magasins et des élévateurs. Les agriculteurs y trouvent des marchandises et un marché pour leurs produits.

Ce district est rendu à un point de développement où l'immigration est essentiellement lente. Toutes les terres propres à la colonisation et probablement un grand nombre de terres impropres ont été prises. Il n'y a aucun doute que l'immigration s'est ralentie dans ce district.

L'embranchement du Pacifique-Canadien de Moosejaw-Expanse a été prolongé jusqu'à huit milles d'Assiniboia, mais les rails n'ont pas encore été posés. Il est probable qu'au cours de l'année prochaine il y aura un service direct de chemin de fer entre Moosejaw et Assiniboia, qui mettra ces villes en communication avec plusieurs endroits du sud que l'on ne pouvait atteindre que par un long détour.

L'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique qui va de Moosejaw au nord-ouest donne maintenant, trois fois par semaine, un service de trains mixtes, pour les voyageurs et pour les marchandises, jusqu'à Mawer. Cet embranchement est ballasté aussi loin que Mawer. Le terrassement est fait jusqu'à la rivière Saskatchewan, et il est très peu probable que la ligne soit prolongée davantage avant que le pont n'ait été jeté sur la rivière.

Une ligne téléphonique dessert maintenant tout le district. On a construit deux nouvelles lignes téléphoniques rurales dans le district d'Elbow.

Subdivision d'Indian-Head.

L'état général du district a été absolument satisfaisant au cours des douze derniers mois. L'hiver a été doux et l'on n'a pas eu un seul cas de misère à enregistrer. Comparé à d'autres parties de la province, ce district a bénéficié d'une très bonne récolte. Cette récolte varie considérablement d'une section à l'autre. Le sol riche au nord d'Indian-Head a donné un rendement de blé d'environ 30 boisseaux à l'acre, alors que la moyenne était de 12 dans le terrain plus pauvre au sud.

La moyenne générale est d'environ 14 boisseaux. Une gelée hâtive a légèrement endommagé les récoltes, mais les prix élevés du marché compenseront cette perte. On cultive dans ce district très peu d'orge, de seigle ou de lin. La récolte d'avoine est peu considérable, mais elle suffira aux besoins de la région. Plusieurs endroits du district ont souffert de la grêle. Les bestiaux sont en excellente santé. Par suite de la crise financière, il ne s'est pas construit autant de maisons que par le passé. Le progrès le plus remarquable sous ce rapport, est celui qui s'est fait près de Fort-Qu'Appelle, sur les rives du lac, où l'on continue d'ériger un nombre considérable de maisons d'été. On n'a pas achevé, comme on l'espérait, la construction du nouveau sanatorium, près de Fort-Qu'Appelle. A Balcarres, on vient de terminer un nouvel hôtel qui a coûté environ $40,000. Il ne s'est pas formé de nouveaux villages, et l'immigration dans ce district a été trop faible pour qu'on en parle.

La compagnie du Pacifique-Canadien a, durant cette été, posée une seconde voie le long de sa ligne entre Indian-Head et McLean, soit une distance d'environ 20 milles. Les trains circulent actuellement sur cette nouvelle voie. Pour le posage des rails et le ballastage de la voie, on a employé pas moins de 400 hommes (la plupart des Autrichiens et des Allemands), et il y a eu plusieurs camps de terrassiers.

Une ligne téléphonique rurale d'environ 30 milles a été complétée dans ce district.

Subdivision de Wood-Mountain.

Ce district est aujourd'hui passablement peuplé et pratiquement tout ce qu'il y a de sol arable a été pris par les colons ou loué aux agriculteurs. La plus grande partie des nouveaux venus sont des Roumains et des Slaves, bien qu'il s'y trouve un bon nombre d'Américains.

Les principales villes de cette subdivision sont Assiniboïa, Limerick, Readlyn, Verwood, qui sont toutes situées le long de la voie du Pacifique-Canadien. Willow-Bunch est une ville assez considérable, bien qu'elle ne soit desservie par aucun chemin de fer. La station la plus rapprochée est Verwood. Il ne se fait guère de constructions nouvelles dans toutes ces villes. La population s'est augmentée un peu, mais sous les autres rapports, les choses sont stationnaires.

Le prolongement de la voie ferrée d'Assiniboïa à Expanse aurait été terminé cette année sans la guerre européenne qui est venue mettre fin aux travaux. La ligne du Canadian-Northern, qu'il est question depuis trois ans de faire passer par Willow-Bunch, ne va pas encore plus loin que Bengough.

Subdivision de Norway-House.

Nous donnons ci-après copie du rapport au complet présenté par le maréchal des logis Nicholls, de Norway-House:

A l'officier commandant la
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouets,
District de Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel de cette subdivision pour l'année close le 30 septembre 1914. La subdivision comprend les postes suivants:

Norway-House—N° matricule 3419, maréchal des logis T. Nicholls.
" " 5641, le gendarme G. Wayman.
Le gendarme spécial W. T. Towers.
Lac-La-Croix.—N° matricule 4708, le gendarme P. Rose.
Lac-Fendu.—N° matricule 4794, le gendarme D. Withers.
Le gendarme spécial A. Spence.

Le maréchal des logis Nicholls est parti depuis la fin de juillet avec les officiers chargés de remettre les indemnités aux sauvages. Le détachement est depuis ce temps sous le commandement du gendarme Wayman.

Etat général du district.—Comme vous le savez, nous n'avons pas un district agricole; c'est à peine si l'on y cultive quelques jardins, et les blancs sont presque seuls à le faire. Règle générale, le sauvage n'aime pas à labourer la terre.

Le nouveau pensionnat et l'hôpital qu'on avait commencé à construire l'année dernière sont sur le point d'être terminés. Ces institutions sont sous la direction des Méthodistes, et les deux maisons seront éclairées à l'électricité.

A l'exception des employés de la compagnie de la baie d'Hudson, des missionnaires, des représentants du gouvernement et de quelques commerçants, la population se compose de sauvages et de métis.

Au printemps de cette année, on est venu chercher dans cette région un bon nombre de renards en vie et cela a permis aux sauvages de réaliser de jolis montants et de mener une existence tout à fait indépendante. Pour les engager à se livrer au piégeage, il faut leur donner de grosses sommes, etc.

Chemin de fer et téléphones.—Le seul chemin de fer en construction est celui de la baie d'Hudson, qui passera à l'ouest de Norway-House.

Quant aux lignes téléphoniques, nous n'en avons aucune, et il n'est pas question d'en installer.

Feux de prairie.—Cette région étant boisée, nous n'avons pas à redouter les feux de prairie. Nous avons eu cependant un bon nombre de feux de forêt, qui ont causé beaucoup de dommages, favorisés comme ils l'ont été par la sécheresse. Les gardes-forestiers avaient organisé plusieurs patrouilles le long de toutes les routes menant à la côte et dans les districts avoisinants. Ils ont beaucoup contribué à enrayer ces incendies.

Aide donnée aux autres ministères.—A la demande du département des Affaires des sauvages, le maréchal des logis Nicholls a accompagné l'été dernier les officiers chargés de remettre les indemnités aux sauvages, et il a visité toutes les réserves du district. En général, les sauvages sont assez prospères. La saison dernière a été particulièrement bonne pour les fourrures, et le printemps dernier les sauvages ont fait beaucoup d'argent en vendant des renards en vie. Cependant les sauvages paraissent souffrir de la tuberculose, et ce mal peut être attribué aux mariages entre parents, qui affaiblissent beaucoup la race.

Au cours de l'été dernier presque tous les enfants des sauvages ont été vaccinés.

En général, les sauvages observent bien la loi et ne nous donnent pas de mal.

Maladies contagieuses.—Nous n'en avons aucune à enregistrer. Les habitants de ce district jouissent d'une parfaite santé, et il n'a été porté à ma connaissance aucune maladie infectieuse au cours de l'année.

Criminalité.—Il ne s'est commis pratiquement aucun crime dans le district. Dans un cas on s'est plaint de voies de fait, et le coupable a été conduit devant le magistrat de police et puni.

Réparation des bâtisses.—Ce détachement occupe la propriété de la compagnie de la baie d'Hudson. Tout ce dont il a besoin est un nouveau quai, et on y travaille depuis deux ans. La nouvelle salle de garde a été terminée et les bâtiments ont été peinturés.

Chiens.—Les chiens du détachement sont en bonne santé et appartiennent à une bonne race. Ceux du détachement de Lac-Fendu paraissaient en bonne santé lors de ma dernière visite, et l'on venait d'en acheter trois nouveaux.

On a eu un bon soin des chiens dans le camp d'été, et comparé aux autres camps, nous n'avons perdu que quelques chiens.

A tout prendre, le dernier été nous a été propice, et nous n'avons eu à nous plaindre que de quelques gros orages électriques et de coups de vent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. WAYMAN,

Gendarme.

Remplaçant le maréchal des logis NICHOLS,

Commandant la subdivision.

J'inclus le rapport annuel de la salle de garde de Yorkton, que m'a remis l'inspecteur Belcher, commandant la subdivision de Yorkton.

SALLE DE GARDE DE YORKTON, 30 septembre 1914.

A l'officier coimmandant la
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Yorkton.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la salle de garde de Yorkton pour les douze mois terminés le 30 septembre 1914.

Nombre de prisonniers à minuit le 30 septembre 1913	7
Nombre de prisonniers internés au cours des douze mois terminés le 30 septembre 1914	166
Total	173
Libérés au cours des douze mois terminés le 30 septembre 1914	164
Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1914	9
Total	173

Voici comment se divisent les prisonniers renfermés dans la salle de garde:

Hommes—	
Blancs	139
Sauvages	4
Métis	11
Femmes—	
Blanches	11
Métisse	1
Total	166

Voici ce qui est advenu des 164 prisonniers qui ont été renvoyés de la salle de garde:—

Hommes—	
Libérés après avoir fait leur peine	42
Envoyés à l'asile de Brandon	7
Envoyés à l'asile de Battleford	4
Transférés à la prison de Moosomin	26
Libérés sous caution	16
Libérés après avoir payé l'amende	16
Envoyés au pénitencier de Prince-Albert	2
Envoyés à l'école industrielle de Portage-la-Prairie	5
Envoyé au refuge des enfants de Régina	1
Libéré, l'accusation étant retirée	1
Libération conditionnelle	2
Libérés après acquittement	3
Envoyés pour subir un procès ailleurs	7
Remis aux inspecteurs chargés des enfants abandonnés	1
Remis aux parents, sur l'ordre du surintendant des enfants abandonnés	1
Total	151
Femmes—	
Remises en liberté après avoir payé l'amende	5
Envoyées à la prison de Prince-Albert	2
Envoyée à l'asile de Brandon	1
Envoyée à l'asile de Battleford	1
Remise à des parents conformément à la loi concernant les aliénés	1
Remises aux inspecteurs chargés des enfants abandonnés	2
Total	164

Le nombre des prisonniers a été en moyenne pour chaque jour de	11
Le nombre maximum en un jour a été de	19
Le nombre minimum en un jour a été de	4
Le nombre maximum en un mois a été de	19
Le nombre minimum en un mois a été de	7

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La santé des prisonniers incarcérés au corps de garde durant l'année a été bonne sauf un cas ou deux, bien légers, qui furent soigneusement traités par le médecin auxiliaire d'ici.

Le prisonnier Geo. Holunga, mentionné dans le rapport de l'an dernier comme s'étant évadé, a été repris.

La discipline est bien observée. Il s'est autrefois produit des désagréments à cause de l'encombrement, mais on a évité ceci au cours de l'année en transférant fréquemment les prisonniers aux prisons communes de Moosomin et de Wolseley.

Les chiffres mentionnés ci-haut, indiquent une augmentation dans le nombre des prisonniers auprès de l'an dernier.

Les mêmes lacunes d'autrefois existent encore, ainsi les cellules sont fermées à clef séparément; il n'y a aucun lavabo dans la salle du corps de garde proprement dite, les prisonniers n'ont pas de cour pour y faire l'exercice en attendant leur procès, etc., etc. Au nombre des accusations les plus graves contre les prisonniers, l'an dernier, se trouvaient deux pour meurtre et trois pour tentative de meurtre, deux pour viol, et six pour vol de bestiaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. KEMPSTON, *Brigadier,*
Prévôt.

YORKTON, 10 janvier 1914.

A l'officier commandant,
District de Régina.

T. S. BELCHER, *inspecteur,*
Commandant du sous-district de Yorkton.

RÉSUMÉ des condamnations devant les cours Suprême et de District.

Ont subi leur procès		297
Dans l'ordre suivant—		
Nombre de condamnations	145	
Acquittements, ou accusations retirées	75	
Attendant sous caution	35	
Gardés en surveillance en attendant	45	
Total	297	297
Condamnations dans l'ordre suivant:—		
Nombre d'amendes	12	
Envoyés en prison	65	
Envoyés au pénitencier	38	
Libérés sous jugement suspendu	30	
Total	145	145

CRIMES.

ETAT SOMMAIRE des cas enregistrés et réglés dans le district de Régina durant les douze mois expirant le 30 septembre 1914.

Classification.	Causes enregistrées.	Condamnations.	Remis en liberté ou causes retirées.	Attendant jugement.
Crimes contre la personne—				
Meurtre	10	6	....	4
Meurtre, tentative	6	2	....	4
Homicide	16	13	3	....
Coups de feu, avec intention	5	3	1	1
Menaces de coups de feu	3	1	2	....
Menaces de mort	6	5	1	....
Blessures	5	5	....	....
Menaces de blessures corporelles	1	....	1	....
Voies de fait simples	581	490	85	6
Voies de fait graves	6	5	1	....
Voies de fait et blessures corporelles	34	30	2	2
Attentat à la pudeur	32	28	4	....
Viol	7	1	2	4
Tentative de viol	8	3	4	1
Suicide	6	4	2	....
Bigamie	8	6	1	1
Rapt	10	6	3	1
Rapport charnel avec fille au-dessous de 14 ans	19	11	5	3
Refus de pourvoir à épouse et famille	23	20	1	2
Négligence de soins à naissance d'enfant	1	....	1	....
Dissimulation du corps d'un enfant	1	1	....	....
Abandon d'un enfant	9	9	....	....
Intimidation	9	4	3	2
Libelle	3	2	1	....
Négligence criminelle	1	....	....	1
Envoi d'une lettre de menaces	1	1	....	....
Violence envers ministre du culte en fonctions	6	6	....	....
Complicité pour provoquer avortement	1	....	....	1
Provocation d'avortement	3	2	1	....
Manœuvres corruptrices	2	1	....	1
Crimes contre la propriété.—				
Vols	557	440	105	12
Vols sur la personne	2	1	1	....
Vols des postes de sa Majesté	2	....	2	....
Vols commis par des enfants	15	12	3	....
Vols d'articles sous saisie	27	17	6	4
Vol de chevaux	28	17	10	1
Vol de bestiaux	20	9	8	3
Coups de feu ou blessures sur bestiaux	15	10	3	2
Cruauté envers les animaux	52	48	4	....
Effraction de maison et de magasin	20	16	3	1
Vol avec effraction	15	12	3	....
Fraude	6	3	3	....
Fausses représentations	78	66	6	6
Faux et mise en circulation	25	17	5	3
Vol de grand chemin	9	5	4	....
Vol de grand chemin avec violence	7	7	....	....
Recel	27	17	10	....
Crime d'incendie	11	2	5	4
Crime d'incendie, tentative	2	1	1	....
Méfaits	35	27	8	....
Chiens tués ou blessés	1	1	....	....
Détournement	2	....	1	1
Appropriation fautive	15	13	2	....
Dommages à la propriété	29	27	2	....
Vol par conversion	5	3	2	....
Bestiaux harassés par chiens	3	1	2	....
Dommages à clôtures	6	6	....	....
Crimes contre l'ordre public—				
Port d'armes prohibées	47	44	3	....
Menaces d'armes à feu	11	11	....	....

ETAT SOMMAIRE des cas enregistrés et réglés dans le district de Régina durant les douze mois expirant le 30 septembre 1914—*Suite.*

Classification.	Causes enregistrées.	Condamnations	Remis en liberté ou causes retirées.	Attendant jugement.
Crimes contre l'ordre public—*Suite.*				
Coups de feu	4	4		
Vente d'armes à feu à un mineur	2	2		
Laisser un puits ouvert	8	8		
Crimes contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	576	536	40	
Ivrognerie et désordre	555	530	25	
Troubler les offices du culte	4	2	2	
Désordre	68	66	2	
Blasphèmes et insultes	31	26	5	
Actions indécentes	11	10	1	
Exposer sa personne	14	14		
Scandale	1	1		
Inceste	3	1	1	1
Séduction	3		3	
Tenir une maison de prostitution	9	9		
Habiter une maison de prostitution	12	10	2	
Fréquentation de maison de prostitution	18	18		
Prostitution	3	3		
Maison de jeu	21	21		
Subsistance par la prostitution	1	1		
Incommodité	4	3	1	
Langage obscène	19	18	1	
Induire la justice en erreur—				
Parjure	12	5	3	4
Evasion	3	2		1
Corruption et désobéissance—				
Refuser d'obéir à une sommation	5	5		
Mépris de cour	4	4		
Obstruction à un agent de police	27	23	4	
Voies de faits sur agent de police	15	15		
Résistance à arrestation	6	6		
Résistance à un hussier	4	4		
Contraventions à la loi des chemins de fer—				
Voyager sans payer	354	351	3	
Empiètement sur voie ferrée	142	136	6	
Délits contre la loi des sauvages—				
Procurer des spiritueux aux sauvages	49	48	1	
Sauvages ivres	2	2		
Ivresse sur les réserves	54	53	1	
Prostitution de femmes sauvages	1	1		
Possession de spiritueux sur la réserve	14	13	1	
Délits contre les statuts provinciaux—				
Maîtres et serviteurs	630	565	65	
Loi de la chasse	130	120	10	
Loi des sceaux et marques de commerce	1	1		
Loi des feux de prairies	164	154	10	
Loi des licences de spiritueux	52	46	6	
Aliénation mentale	113	108	5	
Loi des éleveurs des chevaux	48	40	8	
Loi des animaux errants	18	15	3	
Loi des enclos	20	14	6	
Loi concernant les troupeaux	4	3	1	
Ecuries de louage	18	18		
Loi concernant les médecins	3	2	1	
Loi concernant l'hygiène publique	3	3		
Loi concernant les colporteurs	14	14		
Herbes nuisibles	11	11		
Loi des chaudières à vapeur	39	37	2	
Loi des voitures à moteurs	87	82	5	
Loi des statistiques	1	1		
Loi des villages	6	4	2	
Infraction de l'inspection du bétail	9	9		
Loi des encanteurs	1	1		
Loi des municipalités	2	2		
Théâtre cinématographique, sans licence	4	3	1	

ETAT SOMMAIRE des cas enregistrés et réglés dans le district de Régina durant les douze mois expirant le 30 septembre 1914—*Fin.*

Classification.	Causes enregistrées.	Condamnations.	Remis en liberté ou causes retirées.	Attendant jugement.
Divers—				
Loi des grains	1	1		
Loi de la pêche	12	12		
Loi de maisons de pension	31	29	2	
Loi de l'observance du dimanche	10	10		
Loi des salles de pool	8	7	1	
Négligence de cautionner pour garder la paix	1	1		
Loi concernant le bétail	10	9	1	
Bris de quarantaine	6	5	1	
Bris de contrats de travaux publics	4	4		
Loi des douanes	2	2		
Grand total	5,417	4,782	558	77

Ce qui constitue une augmentation de 331 cas auprès de l'an dernier.

Le tableau suivant fournit un état comparatif des offenses commises dans le district de Régina depuis 1907 jusqu'au 30 septembre 1914:

—	1907.	1908.	1909.*	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.
Causes enregistrées	2,438	2,542	2,271	3,462	2,745	4,349	5,086	5,417
Condamnations	2,228	2,326	2,101	3,090	2,403	3,749	4,324	4,782
Causes renvoyées ou retirées	186	190	154	355	327	527	700	558
Attendant jugement	24	26	16	14	15	73	62	77

*(11 mois).

La criminalité, paraît-il, augmente en raison directe de l'accroissement de la population. J'ai remarqué que dans les années passées, l'élément étranger est responsable d'au moins 75 pour 100 des crimes.

Les remarques suivantes au sujet de quelques-uns des cas qui ont été expédiés dans le district de Régina, au cours de la dernière année, peuvent être de quelque intérêt.

Sous-district de Weyburn.

Meurtre Lee Hem à Bromhead, Sask.—Ce cas se produisit à Bromhead, sur l'embranchement Neptune, 40 milles à l'est d'Estevan. Le gendarme Wheeler, du détachement de Tribune, fut informé qu'un homme du nom de George Bidler avait été tiré par un Chinois, Lee Hem. Le gendarme se rendit à Bromhead et constata que Bidler avait reçu une balle du calibre 32 d'un revolver entre les mains de Lee Hem, qui exploite une buanderie à Bromhead.

Il paraît que Bidler, un homme d'un esprit jovial, qui avait bu depuis quelques jours, accosta le Chinois Lee Hem dans le bar de l'hôtel et lui demanda de danser. Le Chinois devint effrayé et se retira à la buanderie. Bidler le suivit et provoqua l'accusé en proférant des menaces. Il le suivit en sortant par la porte de derrière et était justement à ramasser une pierre lorsque le Chinois fit feu avec son révolver automatique. L'on vit tomber Bidler et il expirait quelques instants après. L'accusé comparut devant Sa Seigneurie le juge Brown et le jury à Estevan le 22

septembre, fut déclaré non coupable et mis en liberté. L'accusé demeurait à Estevan depuis plusieurs années et jouissait d'une bonne réputation.

Arthur Lockhart—Vol de bestiaux.—Ce cas se présenta dans les collines au nord de Viceroy dans le district d'Ogema en novembre 1913. Cinq têtes de bétail, qui appartenaient à des colons de l'endroit, disparurent, et l'accusé, ainsi que son cousin Walter Lockhart et Perley Richards, furent soupçonnés.

Après des recherches faites par le maréchal des logis Reames et le gendarme Worgan l'on découvrit que les peaux des animaux disparus ainsi que les carcasses, avaient été cachées sous une meule de foin sur la terre de Perley Richards. Cependant Richards avait quitté le pays en s'en allant au Montana, où nous essayons actuellement de le trouver. Walter Lockhart et Arthur Lockhart furent arrêtés sur mandat et condamnés à subir leur procès. Walter Lockhart fut accusé de complicité. Il plaida "coupable" et fut condamné à trois mois de prison à Régina. Le procès d'Arthur Lockhart aura lieu à Estevan vers le commencement d'octobre.

E. Wilson—Vol de bestiaux.—Ceci est un autre cas de vol de bestiaux dans le district de Moose-Mountain où il paraît que les colons constataient la disparition du bétail depuis quelque temps, et un nommé Wilson qui habite un homestead près de la réserve forestière fut soupçonné. L'on s'entendit avec M. Russel Long pour qu'il le surveillât afin d'obtenir une preuve contre lui. Le 30 août dernier, M. Long vit l'accusé qui pénétrait dans le bois, et peu de temps après, il entendit un coup de feu. Il se rendit au bois et vit un bœuf mort portant la marque VPI que l'accusé était en train d'écorcher. Il demande à l'accusé commet il avait tué ce bœuf et l'autre répondit qu'il s'était trompé d'animal en tirant et il voulut que M. Long aille avec lui chez M. Burgess, le propriétaire du bœuf, pour effectuer un règlement. M. Long refusa au contraire et avertit la gendarmerie à Arcola; le maréchal des logis Quinn arrêta l'accusé à Kisley et le trouva en possession de la peau marquée VPI. L'accusé fut condamné à subir son procès aux prochaines assises de la cour suprême à Arcola; il a été depuis mis en liberté sous cautionnement.

William Hetherington—Meurtre d'un inconnu à Portal-nord.—Le soir du 4 août une rixe d'ivrognes eut lieu dans le bar de l'hôtel à Portal-nord. Il paraît qu'un groupe de batteurs de blé étaient venus d'au delà de la frontière du Dakota, et ils avaient commencé à boire. L'accusé eut quelques mots avec l'inconnu qui fut blessé dans la rixe qui s'ensuivit. Vers 11 heures du soir, on trouva le blessé qui gisait dans une mare de sang à l'est de l'hôtel. Il fut transporté à l'hôtel par d'autres personnes où, sans reprendre connaissance, il expirait au bout de trois jours et demi. Hetherington, l'accusé, fut mis en état d'arrestation par le brigadier Benning du détachement, car il avait admis devant certaines personnes qu'il s'était battu avec le défunt le soir en question. Une enquête du coroner eut lieu et le jury rendit un verdict contre Hetherington. Après une enquête préliminaire, Hetherington fut condamné aux assises. Malheureusement, l'on ne put trouver personne qui avait été témoin de la dernière phase de la rixe où les blessures les plus graves furent infligées.

L'accusé fut traduit devant Sa Seigneurie le juge Brown à Estevan, le 26 septembre et fut condamné à deux ans de bagne, avec travaux forcés, au pénitencier de Saskatchewan à Prince-Albert.

H. A. Bennett—Voies de fait et blessures corporelles à Charles J. Steffler et John D. Riley.—Cet homme fut traduit aux assises à Estevan le 17 août sous les accusations plus haut mentionnées. Il paraît qu'il avait bu et prit place à bord du train à Neptune dans le wagon aux bagages. Le serre-frein lui demanda d'aller dans le wagon des voyageurs. Il refusa et fut en conséquence mis dehors par les employés. Après être arrivé à Estevan, il sortit un couteau et darda Riley à la figure au-dessus de l'œil gauche, et lorsque Steffler vint porter secours à Riley, il le darda dans le dos.

L'accusé fut traduit devant le cour suprême d'Estevan le 24 septembre et condamné à un an d'incarcération dans la prison de Régina pour chaque accusation, les deux condamnations devant être purgées concurremment.

Vol d'un sac de malle recommandée, Weyburn.—Un sac de malle recommandée contenant environ $1,000 et autres matières postales fut volé à la gare du Pacifique-Canadien à Weyburn. Ce cas donna beaucoup de travail au maréchal des logis détective Hall et au gendarme Robson. Henry Geiss et Arnold Wiley furent tous deux soupçonnés, et bien que je sois convaincu que ce sont là les coupables, nous n'avons pu établir leur culpabilité, ne pouvant trouver le sac postal en leur possession. Aucun effort n'a été épargné pour établir une cause et obtenir une condamnation.

Augustin De Gallant—Contravention à l'article 206 C.C.C.—Cet homme fut arrêté à Edmonton, à la suite d'une plainte déposée à Weyburn. Il fut ramené à Weyburn et accusé d'attentat à la pudeur envers plusieurs garçonnets qui demeurent dans le district de Talmade. Le 15 mai l'accusé comparut devant Son Honneur le juge Wood et fut condamné à trois ans de bagne au pénitencier de Saskatchewan et à recevoir vingt coups de fouet.

Stanley G. O'Keefe—Bigamie.—Cet homme fut accusé de bigamie sur l'information de A. C. Johnstone de Weyburn. Il fut arrêté à Edmonton par la gendarmerie à cheval et ramené à Weyburn où il comparut devant Son Honneur le juge Wood le 17 juillet 1914; il fut condamné à deux ans au pénitencier de Saint-Albert.

C. J. Evenson—Inceste.—Ce cas se présenta dans le district du détachement d'Oméga. L'accusé fut arrêté par le gendarme Worgan et ramené à Weyburn pour y être jugé; il fut condamné à 5 ans au pénitencier de Saint-Albert.

Frank Staback—Vol de cheval, boghei et harnais, Weyburn.—Une plainte fut déposée par M. O. Peacock au commencement de septembre, qu'une jument ambleuse grise, un boghei et un harnais avaient été volés en la cité Weyburn. En allant à la ville, M. Peacock rencontra l'accusé le long de la route et avait l'intention de le ramener à la ferme pour lui donner un emploi. Le propriétaire laissa l'attelage à l'écurie en arrière du club Weyburn, et, en allant pour détacher son cheval pour retourner chez lui, il s'aperçut que cheval, boghei et harnais avaient disparu. L'on avertit aussitôt la gendarmerie à cheval et après que l'on eut fait des recherches, l'on soupçonna Staback, et l'on apprit qu'il avait été vu se dirigeant vers le nord en conduisant la jument en question. Le gendarme McSherry du détachement de Fillmore, fit un travail excellent en retraçant la route de l'accusé et en arrêtant ce dernier. Il le ramena à Weyburn et le traduisit devant le magistrat Graham qui le condamna à deux ans au pénitencier de Saskatchewan.

Causes du sous-district de Yorkton.

W. Rodgers—Grossière indécence.—Ce délit fut commis à Elfras, le 31 janvier 1914. L'accusé comparut devant Son Honneur le juge Haultain à Wynyard le 7 avril 1914, et, trouvé coupable, il fut condamné à vingt mois de travaux forcés en la prison commune de Moosomin.

Mike Wolkoski—Vol à l'hôtel Canora.—Ce délit eut lieu à Canora. L'accusé a été employé à l'hôtel pendant quelque temps; il fut congédié et remplacé par un jeune garçon du nom de Burnside. Dans la nuit du 30 janvier 1914, vers deux heures du matin, Burnside était dans la cave de l'hôtel pour voir au calorifère et il entendit du bruit dans la cave aux vins. En regardant il aperçut Wolkoski qui grimpait à la fenêtre et s'enfuyait. Une quantité de provisions en conserve avaient été placée où quelqu'un pouvait s'en emparer par dehors, évidemment par Wolkoski. La cause parut devant le juge Lamont et le jury de Yorkton le 8 mai 1914. La preuve de la poursuite parut très accablante, y compris l'aveu d'un vol par Wolkoski à un petit garçon nommé Burke. La défense niait tout. Le jury déclara l'accusé non-coupable.

Steve Wauzniak—Vol de grain sous saisie.—Ce fut un cas où l'huissier du shérif saisit une quantité de grain appartenant à Steve Wauzniak et donna à ce dernier, un avis de la saisie. Quelque temps après le grain commença à disparaître et l'on surveilla l'accusé; il fut pris alors qu'il en transportait à l'un des élévateurs de Yorkton. Cette cause se déroula à Yorkton le 8 mai 1914, et l'accusé fut trouvé coupable mais ne fut condamné qu'à cinq jours de prison. Le juge déclara qu'il voulait faire comprendre à ces gens-là qu'il ne faut pas toucher à du grain en état de saisie.

Kost Redman—Faux.—Ce délit eut lieu dans le district d'Invermay. Il paraît qu'un homme du nom de O. T. Tangen fit faire une traite au nom de Nels Tangen, pour $98 de la banque de Commerce à Nokomis. En allant chez lui il passait par la ferme où demeurait Redman et, arrivant chez eux, il constata que le portefeuille qui contenait la traite et quelqu'argent avait disparu; il rebroussa chemin mais ne le trouva pas. Le 8 décembre l'accusé visita plusieurs magasins dans Invermay et tenta de convertir les $98 en argent et se fit passer pour Nels Tangen. Les marchands eurent des soupçons et téléphonèrent à la banque à Nokomis et ils découvrirent que la traite était émise payable à Minnedosa. Ils avertirent la gendarmerie à cheval et Redman fut arrêté et jugé par le juge Lamont et le jury à Yorkton le 5 mai; il fut trouvé coupable et condamné à trois mois de prison avec travaux forcés.

Reinhold Richard—Voies de fait avec blessures corporelles.—Ce délit eut lieu près de Théodore et fut un cas de rixe entre deux étrangers, au cours de laquelle Richard battit un homme du nom de Gustov Wenclor il le frappa sur la tête avec un manche de hache et un fusil, causant des blessures graves. Le procès eut lieu à Yorkton le 6 mai devant le juge et le jury, et l'accusé fut candamné à $75 d'amende.

George Dixon—Rapt d'une fille âgée de moins de 16 ans.—Dans ce délit qui eut lieu à Kamsack, l'accusé travaillait pour un fermier nommé Hartley. Ce dernier avait une fille du nom de Pansey âgée de 15 ans seulement. Dixon réussit à faire consentir la jeune fille à s'enfuir avec lui sans le consentement de ses parents. Ils partirent le soir du 4 janvier 1914, et s'épousèrent à Roblin, Man. Ils partirent alors pour Toronto, Ont., où ils furent arrêtés et ramenés à Kamsack par le maréchal des logis Fieldhouse. Cette cause parut devant le juge Gordon à Yorkton, et l'accusé ayant plaidé coupable, il fut libéré sous jugement suspendu. Il paya tous les frais de son arrestation et de son voyage à Saskatchewan pour son procès.

John Murray—Vol d'un cheval.—Ceci se passa près de Melville. Les faits sont les suivants: Le 28 mars, un homme qui semblait être un métis arriva au ranch de Carl Neuhauser et réclama une jument gris-fer qui se trouvait là dans l'écurie. Neuhauser refusa de la lui laisser emmener et le métis s'en alla. A la nuit suivante la jument fut volée et M. Neuhauser avertit le gendarme Smith du détachement de Melville. Après quelques jours le gendarme découvrit l'accusé près de Saltcoats, l'arrêta et le ramena, ainsi que la jument, à Melville. L'accusé fut jugé le 23 juillet 1914 par le juge Farrell et fut remis en liberté sous jugement suspendu.

John Cypyha—Cambriolage et vol au bureau de poste, et Waysyl Mechichuk—Vol au bureau de poste.—Ces causes allaient l'une avec l'autre. Les faits sont les suivants: Le 21 septembre 1913, une dépêche fut reçue à Yorkton comme suit:—

"La gendarmerie à cheval, Yorkton.

"Envoyez détective tout de suite, mon magasin a été sérieusement volé.

(Signé) F. HALTER."

Le gendarme Bell fut envoyé aussitôt et trouva que M. Halter avait constaté la disparition de plusieurs articles d'une valeur de $70, pendant la nuit du 20 septembre 1913. L'on avait pénétré en enlevant un châssis en arrière. Halter soupçonnait un homme qui demeurait près de Muleck, mais il ignorait son nom. Le gendarme se rendit à Muleck en prenant des renseignements le long de la route. Comme il y avait un certain nombre d'étrangers dans la ville, le gendarme se tint autour du bureau de poste. Il vit passer un homme qui portait un habit et des bijoux bon marché qui répondaient à la description de quelques-uns des articles volés. Le gendarme arrêta cet homme nommé John Cypyha et le mena chez lui où il avoua le vol et montra où se trouvait le restant des articles volés.

Trois jours auparavant la porte d'arrière du bureau de poste avait été enfoncée et une grande quantité de tabac et d'argent avait été enlevée. Le susnommé fut aussi soupçonné de ce vol, et il fit des aveux dans la salle de garde à Yorkton en impliquant l'autre homme nommé Waysyl Mechichuk. Ils subirent tous deux leur procès; le premier fut condamné à un an et l'autre à six mois, avec travaux forcés.

David Downes—Envoi de lettres, menaçant de meurtre.—Ce délit fut commis à Melville où M. Cook, surintendant de divisions de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, recevait des lettres de David Downes menaçant de l'assassiner. Downes était un ancien employé de la compagnie; on l'essaya à divers emplois et l'on a dû le congédier comme incapable. Le 27 novembre 1913, un mardi, M. Cook reçut une lettre de Downes menaçant de le tuer (Cook) s'il ne donnait pas un emploi à l'accusé sur le Grand-Tronc-Pacifique. Downes fut arrêté et l'enquête préliminaire eut lieu à Melville devant T. S. Belcher, J.P. La preuve établit que Downes s'était déjà porté à des voies de fait sur M. Cook pour la même raison. L'accusé fut détenu pour subir son procès; M. Belcher, J. P., expédia les pièces et les procédures dans la cause, par voie postale au greffier de la cour à Melville. Ces documents n'arrivèrent jamais à destination, et bien qu'on les cherchât, on ne les retrouva jamais. Downes comparut devant le juge Ellwood à Melville, le 17 février 1914, et comme on ne pouvait produire les procédures et que M. Cook était malade, la cause fut remise au prochain terme de la cour Suprême à Melville. Le 23 septembre 1913, l'accusé comparut de nouveau à Melville, cette fois-ci devant le juge Haultain, il fut libéré sous jugement suspendu.

Katie Ozimilouski et Yerko Pawliw—Meurtre.—Ce prétendu crime eut lieu sur une ferme près de Goodeve. En peu de mots les faits sont les suivants: Karol Ozimilouski et Katie Ozimilouski avaient été mariés depuis vingt-trois ans et ils avaient une fille, Rosie, âgée de 19 ans. Cette fille devait épouser un nommé Yerko Pawliw. Karol eut des difficultés au sujet de sa ferme et fut obligé de la vendre et ceci ennuyait beaucoup sa femme qui ne cessait de le réprimander à ce sujet, en toute occasion possible. Le reste de l'argent reçu, environ $300, fut payé sur un quart de section de terrain qui fut acheté au nom de Pawliw, et la famille Ozimilouski s'en alla vivre avec lui. A partir de cette époque jusqu'à son décès, Katie Ozimilouski et Pawliw firent au vieux Ozimilouski une vie de chien, et vers la fin de mai, il est dit que Pawliw battit le vielillard cruellement avec un morceau de bois de corde. Le vieux prit le lit et ne fut plus revu dehors, excepté environ deux semaines avant sa mort, lorsqu'on le transporta pour sa confession, lui-même étant trop faible pour marcher. Vers cette époque, Rosie Ozimilouski épousa Yerko Pawliw, et au mariage les invités remarquèrent l'état critique du vieillard. Il mourut le 22 juin et un examen post-mortem fait par le docteur Clarke démontre qu'il était mort de faim et n'était atteint d'aucune maladie; le médecin déclara en outre, que le défunt n'avait eu rien à manger depuis deux semaines. Le verdict de l'enquête et du coroner était que, la mort de Karol Ozimilouski avait été hâtée à la suite de mauvais traitements par Yerko Pawliw, et négligence de soins médicaux et autres de la part de l'épouse du défunt, et le jury recommanda que Yerko Pawliw et Katie Ozimilouski soient détenus pour plus amples investigations. Ils furent arrêtés tous deux et accusés de meurtre; une enquête

préliminaire eut lieu les 6 et 7 juillet, à Goodeve, devant l'inspecteur Belcher, J. P., où l'on fit une preuve de circonstances. Cependant, lorsque les accusés comparurent pour subir leur procès devant le juge en chef Haultain à Melville le 24 septembre, l'accusation contre chacun des accusés fut retirée.

Causes du sous-district de Moosomin.

Isaac Kuyala—Tentative de meurtre.—Au commencement de l'hiver de 1911, l'accusé, en compagnie d'un nommé Gust Mantysarry, tous deux finlandais, allèrent ensemble à une soirée de danse dans la nouvelle colonie finlandaise au nord de Wapella, Sask. Kuyala et Montysarry furent froissés de ce qu'un autre finlandais du nom de Joe Petla y avait amené une jeune fille que Montysarry avait fréquentée; ils prirent tous plusieurs verres de boisson et une rixe s'ensuivit; plus tard, alors que Petla était à atteler son cheval pour retourner chez lui, il fut attaqué par Montysarry et Kuyala. Montysarry frappa Petla d'un coup de poing et ensuite avec un joug, Kuyala intervint pour aider à Montysarry. Petla se sauva et Kuyala le suivit, l'atteignit et le darda sept fois dans le visage et dans le corps le laissant pour mort. Il s'enfuit alors avec son ami aux Etats-Unis. Deux ans et demi plus tard le maréchal des logis Joyce, en charge de sous-district de Moosomin, apprit le lieu où se trouvait Kuyala. Après autirisations nécessaires, Kuyala fut arrêté et ramené à Moosomin où il subira son procès en octobre prochain. J'attache beaucoup d'importance à cette cause, car le résultat devra prouver à l'élément étranger que leurs crimes n'ont pas été oubliés et qu'ils ne peuvent se sauver de leur châtiment en fuyant aux Etats-Unis.

Edward Kayhty—Meurtre.—C'est encore un autre cas où plusieurs finlandais plus ou moins ivres, retournaient en voiture de Wapella à la colonie Finlandaise au nord. E. Kayhty et E. Yunilla étaient dans le même traîneau; ils eurent quelques mots, un couteau fut tiré, mais ensuite ils se calmèrent et l'un d'eux prit place dans un autre traîneau. A onze milles environ de Wapella, le groupe avait à traverser un sentier où ils devaient se séparer pour s'en aller chacun chez soi. Malheureusement, Yunilla et Kayhty devaient se croiser en quittant chacun leur traîneau, et en passant l'un près l'autre, il y eut quelques mots et une rixe où Yunilla fut tué et Kayhty gravement blessé. Il fut transporté à l'hôpital de Moosomin et soigné pendant un mois; il sortit parfaitement rétabli. Il fut accusé de meurtre, trouvé coupable d'homicide et condamné à trois ans au pénitencier de Saskatchewan à Prince-Albert. Les autres témoins de la rixe ne pouvaient pas dire lequel des deux combattants avant commencé, car ils étaient loin, et Yunilla étant mort, il était à peu près impossible de dire qui était l'agresseur et si Kaythy avait agi à son corps défendant.

Procuration d'une tierce personne aux fins de produire un avortement.

Oliver Millham.—C'est un autre cas qui a causé un vif intérêt dans le district. A l'époque du prétendu délit, Oliver Millham était un riche cultivateur. Il souilla une servante chez lui et il est allégué qu'elle devint enceinte; alors Millham l'amena à Wapella et fit pratiquer un avortement par un nommé Joseph Pritchard. Ce cas fut d'abord signalé au maréchal des logis Joyce il y a deux ans, et à cette époque-là, il n'y avait pas d'espoir d'arriver à quelque chose parce que Pritchard aurait naturellement nié sa part dans l'opération. L'an dernier, cependant Pritchard fut trouvé coupable de deux crimes semblables et condamné à quatre ans de pénitencier. Avant de partir pour le bagne, Pritchard avoua qu'il avait pratiqué une opération criminelle sur la jeune fille en question à la demande d'Oliver Milham. Milham fut arrêté et condamné à subir son procès qui aura lieu à Moosomin au commencement d'octobre.

Causes du sous-district de Strasbourg.

Franz Greenfield alias *Mathias Kleck* alias *Paul Schmidt—Vol.*—L'accusé en cette cause, alors qu'il était à l'emploi d'un nommé Karl Krienki, cultivateur du district de Southey, vola plusieurs articles de valeur, y compris des pièces d'or étrangères et des bijoux; ceci eut lieu le 3 mars 1913, en l'absence du patron. Un mandat fut émis et l'accusé fut arrêté à East-Grey le 24 juillet 1914, où il s'était rendu en revenant des Etats-Unis. Il comparut, plaida coupable et fut condamné à deux ans au pénitencier de Saskatchewan à Prince-Albert. Il fut aussi accusé du vol d'une bicyclette, trouvé coupable et condamné à un autre terme de deux ans.

Sam Worthington.—Le prévenu en cette cause fut accusé d'avoir aidé à un nommé Max Jordan de vendre à Duval un cheval qui avait été volé par Jordan près de Raymore. Jordan disparut et l'accusé fut arrêté près de Duval le 14 août 1913. Une enquête préliminaire eut lieu devant M. L. S. Evans, J. P., le 18 août 1914; le jugement fût remis au 26, l'accusé étant libéré sous caution, mais il n'a pas comparu à cette dernière date. Il fut arrêté de nouveau; alors l'enquête préliminaire se continua et il fut détenu pour les assises. Il comparut à la cour de district à Wynyard devant Son Honneur le juge Gordon, plaida coupable et fut lébéré sous jugement suspendu.

E. Tawekesequape —(sauvage)—Bigamie.—L'accusé est un sauvage de la bande du Pauvre-Homme. Il fut marié à Virginia Kewiss à Lebret par le révérend Père Hugonard, selon le rite chrétien le 23 octobre 1913, bien qu'il eut été déjà marié à Jenette Tapequon selon le rite sauvage. Cette cause fut présentée pour éprouver la validité des mariages des sauvages. Il subit son procès à Punnichy le 2 mai 1914. Il choisit un procès expéditif devant Son Honneur le juge Farrell, à Melville le 10 août 1914. Il y eut beaucoup de preuve contradictoire au sujet de ce qui constitue un mariage sauvage, et la cause fut remise au 21 août alors que l'accusé fut acquitté, le procureur général ayant ordonné de suspendre les procédures.

Causes du sous-district de Moosejaw.

Maud Greenman, Jane Caldwell et Austin Foy—Meurtre.—Le 25 juillet 1913, Maud Greenman, veuve, donna naissance à un enfant illégitime à sa ferme au nord de Eyebrow, Sask. Ce jour-là, Jane Caldwell, infirmière diplômée, qui demeurait aux environs fut demandée auprès de Maud Greenman à cause de l'état de cette dernière. L'enfant naquit ce soir-là. La mère de l'enfant était très accablée et tenta de lui ôter la vie durant la nuit. Cependant le lendemain matin l'enfant était encore vivant et se portait bien. Maud Greenman délibéra avec l'infirmière quant aux moyens de se débarrasser de l'enfant, et de bonne heure le matin du 26, Jane Caldwell transporta l'enfant, à la demande de sa mère, dans un hangar où l'on conservait de la viande gelée et elle l'y laissa. C'était par une vraie matinée d'hiver, et la température était en-dessous de zéro. L'enfant fut couché sur le plancher sans autre vêtement qu'un morceau de jupon dans lequel il était enveloppé. Jane Caldwell alla dans le hangar plusieurs fois dans la matinée trouvant chaque fois l'enfant plus près d'expirer, et elle en informait la mère en entrant dans la maison. A midi l'enfant était mort et fut placé dans une cave en terre située au-dessous du plancher du hangar. Le crime fut découvert à la suite d'une déclaration louche faite par Jane Caldwell, et le brigadier Pass fut envoyé pour l'interroger. Elle fit alors des aveux en racontant les détails de l'horrible crime. Le cadavre de l'enfant fut ensuite déterré et la preuve fut constituée. Austin Foy, le père de Maud Greenman était dans la maison lorsque le crime fut commis et il fut arrêté comme complice. Les trois accusés furent traduits aux assises de novembre 1913, de la cour Suprême de Moosejaw, devant l'honorable juge Newlands. Maud Greenman et Jane Caldwell furent déclarées coupables d'homicide et condamnées à dix ans de détention au pénitencier d'Alberta à Edmonton. Austin Foy fut acquitté.

Patrick Kelly—Presser la détente d'une arme à feu avec intention.—Cette cause se rattache dans une certaine mesure, à la cause de Greenman *et al* (meurtre), en ce que Pat Kelly était le père de l'enfant illégitime dont la mort fut cause de l'accusation de meurtre. Le 4 juin 1913, Pat Kelly, en sortant de prison, alla à la ferme Greenman. Il y eut une querelle au cours de laquelle l'accusé sortit un révolver. Maude Greenman, demanda de l'aide au moyen du téléphone rural, ce que fit que le juge de paix de la localité, accompagné de deux hommes, se rendirent à la ferme Greenman en automobile. En arrivant près de la ferme ils virent Kelly qui s'en allait dans un boghei. Les automobilistes lui firent la chasse et Kelly tira plusieurs coups de révolver. Lorsqu'ils approchèrent de Kelly, il dirigea son arme vers le juge de paix et pressa la détente. Heureusement le coup rata et Kelly fut desarmé avant qu'il put tirer de nouveau. Il subit son procès aux assises de novembre, et trouvé coupable il fut condamné à un an de travaux forcés.

Katie McCann—Meurtre d'enfant.—Le 13 février 1914, le docteur B. Brown, coroner de la cité de Moosejaw, fut informé que l'on avait trouvé le cadavre d'un enfant dans un sac de voyage à la consigne de la station du Pacifique-Canadien, à Moosejaw. Ce jour-là, Katie McCann, jeune fille de 20 ans est venue au bureau du docteur Bawden, à Moosejaw et lui apprit qu'elle avait donné naissance à un enfant à Marquis, Sask., au cours de la nuit précédente et qu'elle avait apporté le cadavre avec elle à Moosejaw à bord du train. Le brigadier Pass fit une enquête. C'était un enfant illégitime. L'on n'avait requis aucune aide pour la naissance, et il paraît que tous l'ignoraient, sauf Katie McCann. Elle subit son procès à Moosejaw en juin 1914, sous l'accusation d'avoir tué l'enfant, et le jury la déclara "non-coupable". L'autopsie pratiquée sur le cadavre de l'enfant n'a pas établi d'une façon satisfaisante que l'enfant avait vécu d'une existence séparée.

Sam Goudry—Vol de chevaux.—Le 24 avril 1914, un sauvage du nom de "Thigh" vint déclarer au détachement de Moosejaw que l'un de ses chevaux avait été volé la nuit précédente au camp situé dans la banlieue sud de Moosejaw. Un enquête immédiate dévoila quelle route le voleur avait prise. De bonne heure le matin du 26 avril, le gendarme Lougheed du détachement de Tugaske de ce district entendit une rumeur qu'une vente louche de chevaux avait lieu à la Butte-Centrale à 25 milles de là. Il s'y rendit donc en automobile et trouva le cheval en la possession d'un nommé Berger qui prétendit l'avoir acheté d'un métis de bonne heure le matin du jour précédent. Le gendarme poursuivit la chose et découvrit le coupable et l'arrêta le lendemain, et d'après un permis de libération conditionnelle qu'il avait sur lui; il s'appelait Sam Gaudry. Berger le reconnut comme étant l'homme qui lui avait vendu le cheval volé. Cette cause parut devant le jury à la cour Suprême à Moosejaw, et l'accusé fut trouvé coupable et condamné à six ans de détention au pénitencier de Saskatchewan. L'on ordonna de rendre le cheval au sauvage "Thigh". Le travail du gendarme Lougheed en arrêtant cet homme mérite des louanges.

Samuel Myers—Vol de grand chemin à main armée.—Le 1er novembre 1913, Louis Sibel de la section 31-915 ouest du 3e, vers 8 heures du soir fut accosté dans l'étable de sa ferme par ce Samuel Myers qui dirigea une arme à feu vers lui en lui ordonnant de lever les mains. Sibel obéit et reçut l'ordre de se rendre à sa maison, où il lui fut commandé de remettre son argent. M. Sibel ordonna à sa femme d'aller chercher l'argent, trente et quelques dollars qu'elle remit à Myers. Durant tout ce temps le bandit tenait son révolver dirigé contre M. Sibel et l'avertit d'avoir à ne pas quitter sa demeure pour quelque temps. Vers 10 heures du soir le gendarme Tomlinson, du détachement de Gravelbourg, fut averti et il arrêtait Myers à peu près une demi-heure plus tard. Lors de son arrestation Myers était en possession d'un révolver complètement chargé, de quantité de cartouches et d'articles volés. Cette cause fut jugée devant Son Honneur le juge Wood dans la cour de district à Weyburn, le 18 décembre 1913. L'accusé

fut trouvé coupable et condamné à 15 ans de travaux forcés au pénitencier de Saint-Albert. Le prisonnier tenta, mais sans succès, de s'évader de la salle du corps de garde de Régina.

Charles D. Fitchell—Vol de bestiaux.—Fitchell poursuivait un petit négoce de boucher dans une petite ville du nom de Clay dans les collines dites "Dirt-Hills". A la fin d'avril 1913, la tête d'un bœuf noir, reconnue comme reste d'un bœuf qui avait appartenu à un cultivateur nommé Galavich, fut trouvée dans les collines et une plainte fut logée devant le gendarme en fonctions à Avonléa. L'on apprit que Fitchell avait fréquenté les environs quelque temps auparavant et avait emprunté une carabine de l'un des colons, et aussi qu'il avait apporté la carcasse d'un bœuf frais tué à la ville de Clay ce jour-là; l'on apprit ensuite que la peau d'un bœuf noir avait été vendue par Fitchell à un boucher de la Briercrest, et qu'après que l'enquête eut été commencée par la police il était allé trouver le boucher et lui avait demandé de ne rien dire au sujet de la peau. Cette cause fut jugée à la cour de district de Moosejaw, le 26 janvier 1914 et l'accusé fut trouvé coupable et condamné à trois ans de détention au pénitencier de Prince-Albert. Fitchell était un ancien forçat.

George Osborne—Recel de bestiaux volés.—Ceci est un autre cas qui s'est présenté dans le district de Dirt-Hills. On a trouvé les peaux des bestiaux volés près de l'abattoir de l'accusé. Il fut jugé et condamné à trois mois de détention, avec travaux forcés dans la prison de Régina. Le résultat de ces deux causes de vols de bestiaux dans ce district, où il y a une forte tendence à ce genre de crime, est sensé produire un effet salutaire.

James Gladstone et Charles Hayes—Vol de lin.—Le 25 février 1914, M. Walter K. Cross se plaignit au détachement de Moosejaw que l'on avait volé une grande quantité de lin sur sa ferme, au sud-ouest de Moosejaw. Deux gendarmes furent envoyés pour s'enquérir des faits et dès les premiers jours de l'enquête de la gendarmerie, James Gladstone, qui avait un homestead près du ranche de M. Cross, se rendit chez le plaignant et lui demanda de faire cesser les recherches de la police et de lui permettre (à Gladstone) de payer pour le lin volé. Ayant été arrêté, Gladstone fit des aveux impliquant Hayes son voisin. Hayes fut arrêté et fit aussi des aveux. Gladstone avait reçu la plus grande part du lin volé chez M. Cross s'élevait à environ 164 boisseaux. Les deux accusés furent traduits à la cour de district à Moosejaw le 4 mars 1914, devant Son Honneur le juge Ouseley. Gladstone fut condamné à trois ans et Hayes à deux ans au pénitencier de Saskatchewan.

Fred. Beaupré—Vol à main armée et vol.—M. James E. Mann, avait quitté sa maison sur sa ferme, section 31-7-4 ouest du 3e, meublée et fermée à clef durant l'hiver de 1913-1914, pendant qu'il demeurait à Moosejaw. Le 14 décembre 1913 un voisin remarqua que la maison de M. Mann avait été cambriolée, et en fit part au détachement de Gravelbourg. L'on fit des recherches et les articles volés chez M. Mann furent trouvés au domicile de Beaupré. Il fut arrêté, demanda un procès sommaire et fut condamné à neuf mois de travaux forcés au corps de garde de Régina.

H. H. Underwood—Vol de $700.—Le 10 décembre 1913, M. Kenneth McLellan, de Mazenod, envoya une plainte par dépêche au détachement de Gravelbourg disant qu'on lui avait volé un paletot de fourrure et $700 en argent. L'on fit des recherches qui aboutirent à l'émission d'un mandat et l'on avertit plusieurs détachements par télégraphe, d'avoir à surveiller H. H. Underwood et de l'arrêter. Il fut arrêté par le détachement à Radville et ramené à Gravelbourg. Il avait le paletot en sa possession lorsqu'il fut arrêté. Il subit un procès sommaire et, à sa demande, plaida "coupable" à l'accusation du vol du paletot devant les juges de paix Ford et Davis. Il fut condamné à un mois de travaux forcés dans la prison commune de Régina. Quant à

l'accusation du vol de $700 il fut traduit devant la cour de district de Moosejaw le 21 avril 1914 et condamné à 18 mois de travaux forcés dans la prison commune de Régina.

Alex. Scott.—Blessures avec intention.—Le 24 février il y eut un mariage allemand près de Lang. Au cours de la veillée un groupe d'hommes ayant organisé un charivari partirent de la ville de Lang pour sérénader les mariés avec des boîtes de conserves en ferblanc, des cloches à vaches et des coups de fusil. Ceci blessa les gens de la noce et une rixe s'ensuivit au cours de laquelle il appert que trois des participants de la noce furent blessés à coups de couteau. Le 12 mars, Alex. Scott, l'un des charivaristes, fut arrêté sur trois accusations de blessures et appelé à comparaître à Weyburn au commencement d'octobre.

Causes du sous-district de Indian-Head.

John F. Spense.—Connaissance charnelle d'une fille de moins 14 ans.—Ce crime fut commis sur la personne d'une fille de 6 ans, le 12 août 1912, dans une ferme, près de Indian-Head. Spence se cacha mais fut à la fin arrêté à Régina sur accusation de faux et condamné à douze mois de détention dans la prison commune de Régina Le maréchal de logis Watson, du bureau du district de Régina, remarqua que sa description correspondait avec celle de celui que l'on recherchait à Indian-Head, et à l'expiration de sa condamnation pour faux, il fut arrêté de nouveau et demanda un procès sommaire, plaida coupable à une accusation d'attentat à la pudeur et fut condamné à 18 mois de détention à la prison de Régina.

Edward Gagg—Vol de cheval.—Ce cas eut lieu à Headlands, Sask., il y a environ six ans, lorsque M. Angus McLeod annonça le vol d'un pony. Gagg fut arrêté à Winnipeg en avril 1914, et condamné aux assises. Il comparut à Régina devant Son Honneur le juge Hannon, le 30 mai, et, après une défense opiniâtre, il fut libéré.

James Wesley Hayes.—Bigamie.—Ce délit eut lieu à Wolseley, en novembre 1913. Un mois plus tard il était rumeur dans le district que la première femme de Hayes demeurait dans l'Ontario, sur quoi Hayes disparut. On l'a retrouvé en septembre, dans le district de la Montagne-aux-Noix, il fut arrêté, ramené ici, et subira son procès à Moosomin dans la première semaine d'octobre.

Douglais Edmunds.—Coups de feu avec intention.—Cette cause a créé beaucoup d'émoi dans le district de Qu'Appelle, en avril dernier. Le jeune Edmunds avait été trompé par une jeune fille du district. Il les attendit tard le soir, elle et son rival, en un endroit désert du sentier, et tira deux coups d'un fusil à canon double comme ils passaient en voiture. Il fut arrêté sous soupçon et avoua les coups de feu, mais il prétendit qu'il n'avait tiré que pour les effrayer. Il comparut devant Son Honneur le juge Elwood et le jury, à Régina, en mai, et obtint un verdict d'acquittement, bien que le jury demandât au juge de censurer sévèrement l'accusé pour sa conduite.

Henri Lebau.—Effraction de magasin.—Cet homme, un étranger dans le district, pénétra avec effraction dans un magasin à Summerberry, dans la nuit du 1er septembre, et vola quelques bijoux et de l'argent. Il fut dérangé par le commis du magasin mais réussit à s'enfuir. Quelques jours plus tard, il fut pincé pour un délit semblable à Whitewood. L'on découvrit que c'était l'homme que l'on cherchait pour le vol d'une somme de $113 et d'une montre, à Sintaluta, commis le 25 août dans une ferme où il avait été employé pendant les moissons. Le 18 septembre, il fut condamné par Son Honneur le juge Farrell, à Moosomin, à deux ans (moins un jour) de détention dans la prison commune de Moosomin.

Causes du sous-district de Wood-Mountain.

W. Brown.—Vol avec effraction.—Cet homme était gendarme du village de Limerick et fut arrêté par la Royale gendarmerie à cheval à la suite d'une enquête fait au sujet d'un vol à main armée au bureau de la *Imperial Elevator and Lumber Company,* à Limerick. La somme volée était d'environ $800 en argent et en chèque. L'on fit des perquisitions à la station de police de la ville et l'on trouva presque tout l'argent ainsi que les chèques. Le reste de l'argent fut trouvé sur la personne de Brown, après son arrestation. La boîte à argent qui avait contenu les valeurs fut retrouvée dans le puits de l'hôtel. Cet homme fut traduit devant Son Honneur le juge Wood, de la cour de district, à Weyburn, et condamné à cinq ans de travaux forcés au pénitencier de Saskatchewan. Cette cause demandait un soin tout particulier et l'on doit féliciter le maréchal des logis détective Reames et le brigadier Coleridge sur le résultat.

James Knowlen.—Meurtre de Edward Kerry.—Cet homme fut arrêté et l'on a établi une forte preuve contre lui, mais l'enquête préliminaire n'a pas encore eu lieu, car l'accusé est interné à un hôpital d'aliénés, à North-Battleford, Sask. Il y a tout lieu de croire qu'il se rétablira.

Les faits de la cause sont comme suit: Quelques voisins de la victime vinrent informer la police que Kerry et son attelage avaient disparu dans des circonstances étranges. Le nommé Knowlen avait essayé, la veille, d'emprunter l'attelage de Kerry, mais il avait essuyé un refus; Kerry ayant dit à plusieurs personnes qu'il ne voulait pas prêter son attelage à Knowlen. Il n'y avait aucun indice de violence autour de la hutte de Kerry. Cependant l'on fit des recherches dans le district et l'on apprit finalement que Knowlen s'était dirigé au sud vers les Etats-Unis. Il fit le voyage aux Etats-Unis le soir que le meurtre est supposé avoir été commis, et bien qu'il ait demandé l'indication de son itinéraire à plusieurs, il ne s'arrêta réellement pour la première fois qu'à l'ouest d'Opheim, un petit village juste de l'autre côté de la frontière. Il s'y arrêta pour déjeuner et, selon des personnes qui l'ont vu à cet endroit, c'est le premier lieu où il est prouvé que le disparu n'était pas avec lui. On confia cette cause au détective Hall, et après beaucoup de trouble et de frais trouva finalement Knowlen à Humboldt, Iowa, Etats-Unis, et le ramena à Régina vers le 19 avril. Le meurtre fut commis dans la nuit du 9 mars.

La voiture et l'attelage qui appartenaient à Kerry ont été recouvrés de celui qui les avait achetés de Knowlen et ont été identifiés. On les avait gardés à Montagne-Boisée comme pièces à conviction. Un cadavre fut trouvé à environ 35 milles de l'autre côté de la ligne et, rapporté à Montagne-Boisée, il fut identifié comme étant celui du disparu Kerry.

Dans cette cause il est déplorable que, bien que le lieu du meurtre ne soit qu'à sept milles du poste de Montagne-Boisée, la gendarmerie n'ait été avertie qu'après un délai de trois jours. Si la chose eût été faite plus tôt, cela aurait été effectué plus vite.

Frank Nord—Tentative de meurtre.—L'accusé fut arrêté le 20 juillet sur demande de A. P. Peterson, fermier du nord de l'Assiniboia sur l'accusation de tentative de meurtre. Il fut condamné à subir son procès et renvoyé sous caution.

Frank M. Dennis—Inceste.—Cet homme fut condamné à subir son procès dans le district de Montagne-Boisée le 13 septembre 1913, et comparut devant le juge en chef Haultain et le jury à Weyburn le 24 mars 1914. Le jury rendit un verdict d'attentat à la pudeur et l'accusé fut condamné à deux semaines de détention à la prison commune de Régina. En condamnant le prisonnier, le juge a pris en considération la durée de son incarcération en attendant son procès, ainsi que le fait que sa femme et ses enfants dépendaient sur lui pour leur existence.

George Ferguson—Meurtre.—L'accusé en cette cause fut arrêté par le gendarme Ward le 4 janvier 1914, Ed Smith, la victime, était encore vivant.—Ferguson fut condamné à subir son procès à Bengough le 8 du même mois. Les faits de la cause sont les suivants: Ferguson et Smith étaient voisins, vivant environ à neuf milles à l'ouest du détachement de Big-Muddy sur le creek aux Castors, et, d'après les témoignages rendus au procès Smith, aurait tenu des propos malveillants sur le compte de la femme de Ferguson, durant le mois d'août 1913. Le 3 janvier, Ferguson s'en vint à une coulée près du homesteads de Smith pour y chercher des poteaux et en s'en retournant il traversa un coin du terrain de Smith, où il rencontra ce dernier; des paroles furent échangées; Smith rappela à Ferguson qu'il lui avait déjà défendu de passer sur son terrain, et alors ce qui se passa personne ne le saura jamais. Ferguson dit que Smith le frappa d'un gourdin (qui fut produit comme pièce justificative lors du procès) et qu'alors lui (Ferguson) fit feu sur lui à son corps défendant.

Smith dit qu'il avait ordonné à Ferguson de quitter son terrain et que l'accusé lui aurait répondu qu'il empiéterait sur ce terrain quand il le voudrait. Ils échangèrent encore quelques paroles et alors Ferguson s'empara de son fusil et lui tira dans la poitrine. Le blessé put toutefois monter sur son cheval et se rendre chez le plus proche voisin, un nommé F. Schmidt, de Montana. Il y vécut près de trois semaines et fut soigné durant cette époque, par le brigadier Howard qui attendait pour avoir sa déclaration à l'article de la mort, ce qui fut fait le 19 janvier.

Le procès de Ferguson eut lieu à Estavan le 17 mars 1914 devant Son Honneur le juge Elwood et le jury. Au premier procès il y eut désaccord entre les membres du jury, et au second, ils rendirent un verdict d'homicide en le recommandant fortement à la clémence de la cour. L'accusé fut condamné à deux ans de travaux forcés à la prison commune de Régina.

FEUX DE FORÊTS ET DE PRAIRIES.

Voici un rapport des feux de prairies et de forêts qui ont eu lieu dans le district durant l'année; sous les entêtes des sous-districts:—

Sous-district de Indian-Head.—Le 4 novembre un feu de prairie éclata juste à l'ouest de Indian-Head le long du côté nord de la ligne mère du Pacifique-Canadien et s'étendit jusqu'à la ferme d'Angus McKay où le dommage causé aux bâtisses et à la machinerie, s'éleva à environ $3,800. La compagnie a indemnisé en entier M. M. McKay pour ses pertes. Il y eut quatre autres feux de moindre importance qui ne causèrent aucun dommage.

Sous-district de Montagne-Boisée.—Il y eut quinze feux dans ce sous-district; il n'y a pas eu beaucoup de dommage. Il y eut des condamnations dans presque tous les cas.

Sous-district de Moosejaw.—Il y a eu en tout, vingt et un feux dans ce sous-district, la plupart le printemps dernier, et dans plusieurs cas, il y eut des dommages considérables. Jusqu'ici il y en a eu très peu cet automne et l'automne dernier, ce qui prouve que la plupart sont causés par les feux du printemps.

Sous-district de Strasbourg.—Le maréchal des logis fait rapport de sept feux causés par les feux allumés par les cultivateurs et les voyageurs qui jettent des allumettes enflammées. Il n'y a eu aucun dommage sérieux. Il y a eu de la terre à foin de brûlée; une poursuite fut prise et l'on obtint une condamnation.

Détachement de Balgonie.—L'on rapporte deux feux de prairies; l'un détruisit environ 20 tonnes de foin et l'autre ravagea environ 700 acres de prairie Le feu fut causé par une étincelle d'une locomotive du Pacifique-Canadien.

Sous-district de Montmartre.—Deux cas durant l'année; condamnation dans chaque cas.

Sous-district de Yorkton.—Il y a eu très peu de feux de prairie dans ce district. Dans le district de patrouille de Yorkton on a fait enquête dans six cas et l'on a obtenu condamnation dans chaque cas. Il y a eu un cas dans le district de Kamsack. Ce cas fut renvoyé; le juge de paix rendit une décision étrange, il a maintenu que l'accusé, entrepreneur pour le gouvernement provincial n'était pas responsable parce qu'il était employé par le gouvernement et qu'il n'était pas son propre maître. Dans le district de Kanora il y a eu un feu et celui qui en fut la cause fut condamné. Il y en eut trois dans le district de Pelly, et une condamnation. Dans les deux autres cas, la police ne put établir quels en étaient les auteurs. Des feux furent presque tous causés par les feux de paille allumés par les propriétaires de homesteads qui ne se conforment pas aux précautions qu'impose la loi. Le dommage causé fut de peu de conséquence.

District du détachement de Craik.—Il y eut cinq feux durant l'année et il y eut condamnation dans chaque cas. Ces feux sont causés par le manque de précautions dans le brûlage du chaume ou des meules de paille. Dans deux des cas, il n'y eut aucun dommage. Il y eut pour $200 de foin de brûlé dans un feu qui commença près de Davidson le 19 avril 1914. Il y eut deux autres feux près de Craik brûlant une certaine étendue de terre à foin.

Sous-district de Weyburn.—Il y eut douze cas de feux de prairie dans ce sous-district qui furent causés presque tous par des gens qui défrichaient, et il y eut condamnation dans presque tous les cas. Il n'y eut pas de dommage à part quelques meules de foin dont les propriétaires ont été indemnisés par les défendeurs. Le district est maintenant trop exploité pour qu'un feu puisse s'y propager bien loin.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Ministère de l'Intérieur—Immigration.—Nous fournissons toute l'aide en notre pouvoir, aux fonctionnaires de l'immigration. L'on expédie de temps à autre, des rapports au commissaire de l'Immigration à Winnipeg concernant les sujets indésirables dans ce pays et dont plusieurs ont été déportés durant l'année.

Ministère des Douanes.—L'on surveille étroitement les infractions à la loi des douanes. Il ne semble pas y en avoir beaucoup maintenant.

Département des Affaires des Sauvages.—L'on fait accompagner d'escortes les fonctionnaires du département des sauvages lorsqu'ils vont payer l'argent des traités, et ces gendarmes ont aussi fait observer la loi et l'ordre public et ils ont aussi empêché le trafic des liqueurs avec les sauvages.

Agriculture.—Nos détachements font rapport de tous les cas de maladies contagieuses chez les animaux qui sont sans délai expédiés chez le vétérianire le plus rapproché pour être traités.

Justice.—Toutes les cours suprêmes et de district ont eu l'aide de gendarmes durant les procédure entières. L'on a aussi donné l'aide requise aux coroners et aux juges locaux. Les prisonniers furent escortés en allant aux audiences des cours et en revenant de même qu'entre les différentes prisons et institutions pénales dans la province. L'on a ramené des prisonniers des Etats-Unis et des autres provinces du Canada pour être jugés dans la Saskatchewan. Le commissaire en chef de la police fédérale à Ottawa, est tenu au courant du rapport au sujet des forçats qui sont libérés conditionnellement.

Ministère des Postes.—L'on a fait des enquêtes durant l'année au sujet des vols commis dans les bureaux de postes, tel que requis par les inspecteurs des postes à Saskatoon et à Moosejaw.

LOIS PROVINCIALES.

L'hygiène publique.—On a fait rapport au commissaire de ce département, demeurant à Régina, de tous les cas de maladies contagieuses dont nos détachements ont eu connaissance. Nous avons aidé à faire observer les règlements de la quarantaine.

Enfants abandonnés et indigents.—Le travail de ce département augmente rapidement. Un grand nombre d'enfants ont été arrêtés en vertu de la loi de protection des enfants, traduits devant deux juges de paix, confiés au soin du surintendant du département, et envoyés là où il lui semblait bon. On a envoyé un certain nombre de garçons à l'école industrielle de Portage-la-Prairie, Man.

Division des permis de vente de liqueurs enivrantes.—Tous les rapports d'infractions à la loi des licences, reçus des détachements, sont envoyés au département du procureur général, qui fera faire une enquête par les inspecteurs de permis de vente de liqueurs.

Division du bétail.—On a fait plusieurs enquêtes au cours de l'année au sujet des infractions à la loi concernant les éleveurs de chevaux, et les coupables furent punis.

Enquêtes concernant les décès.—La police a fait des enquêtes sur les décès suivants, assistée d'un coroner, sauf dans les cas où il n'était pas possible de se procurer les services de ce dernier:

Morts subites accidentelles	148
Suicides	24
Tentatives de suicide	2
Total	174

Ceci est une augmentation de 45 sur l'année précédente. On envoie une copie du rapport dans chaque cas au département du Procureur général et, lorsque la chose est nécessaire, on avertit les administrateurs publics afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires au sujet de la propriété du défunt.

Aliénés.—On a conduit un grand nombre d'aliénés du district aux asiles de Brandon, Man., et de North-Battleford, Sask. On a ouvert un asile pour les aliénés de la Saskatchewan à ce dernier endroit le 6 février dernier, et on y a transporté de Brandon sous l'escorte de la gendarmerie à cheval un convoi de patients venant de la province de la Saskatchewan.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La déclaration de la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche, et le rappel des réservistes impériaux a privé le district de Régina des services de huit membres, dont la plupart faisaient partie de détachements.

Nous les avons remplacés presque tous en rengageant d'anciens gendarmes.

PRISONNIERS DE GUERRE.

Je fais rapport que j'ai arrêté un certain nombre d'Allemands et d'Autrichiens en vertu de l'arrêté en conseil en date du 15 août 1914:—

Prisonniers internés	31
Prisonniers libérés sur parole	26
Prisonniers acquittés	5
Cas qui ne sont pas encore réglés	3
Total	65

Jusqu'au 30 septembre 1914 inclusivement, nous avions conduit vingt-huit prisonniers de guerre à Winnipeg. Ces prisonniers ont été remis entre les mains du ministère de la Milice.

SANTÉ.

La santé des membres qui font partie de détachements a été assez satisfaisante. Il n'y a pas eu de décès dans le district au cours de l'année.

CHEVAUX.

Les chevaux au service des détachements sont en bon état. On en a ramené plusieurs au poste et on les a échangés pour des chevaux reposés.

TRANSPORT, HARNAIS ET SELLES.

Ces choses sont toutes en bon état. Nous les avons fournies au besoin, et les petites réparations nécessaires ont été faites ici. On a apporté quelques selles à Régina pour les échanger.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. McGIBBON,
Surintendant, commandant le district de Régina.

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT W. H. ROUTLEDGE, COMMANDANT LA DIVISION "F", A PRINCE-ALBERT.

PRINCE-ALBERT, SASK., 1er octobre 1914.

A monsieur le Commissaire
de la Royale Gendarmerie à cheval,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division et du district que je commande, pour l'année terminée le 30 septembre 1914.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Prince-Albert.—Je suis heureux de pouvoir faire rapport que le district, qui relève de ma division, a fait des progrès satisfaisants au cours de l'année qui vient de se terminer, malgré la dépression financière générale. Nous constatons que les fermiers se livrent de plus en plus à la culture mixte. Ceci se voit au nombre de chevaux, de bestiaux, et de porcs que nous voyons en parcourant le pays et aussi par le nombre qui sont expédiés de divers endroits.

Il s'est fait très peu de progrès dans la ville de Prince-Albert, on a terminé seulement les travaux qui avaient été entrepris; cependant, comme la main-d'œuvre est à meilleur marché que les années passées, certaines gens en profitent pour construire de nouvelles maisons. Les industries locales comme la *Prince Albert Lumber Company* et la *Russel Baker Packing Company* disent que l'année a été satisfaisante, bien qu'elle n'atteigne pas le niveau des années passées.

On a commencé à construire le pont du Grand-Tronc-Pacifique, sur l'embranchement sud de la rivière Saskatchewan à Saint-Louis, et cela nous fait espérer que dans douze mois d'ici le Grand-Tronc entrera dans la ville.

Au cours de l'année, on a enregistré 1,754 inscriptions de homesteads à Prince-Albert. Ces inscriptions venaient de Canadiens, d'Anglais, de citoyens des Etats-Unis, de Scandinaves, et d'Autrichiens. La plupart de ces gens disposaient de sommes assez considérables avant de se livrer à leur nouvel état de vie. Le grand nombre de ces gens se sont dirigés vers les districts de Melfort, de Tisdale, et de Shellbrook.

Asquith.—Le printemps se montra assez favorable à la moisson, mais à mesure que l'été avança on vit qu'à cause de la sécheresse la moisson serait de beaucoup au-dessous de la moyenne des dernières années, cependant malgré cet état de choses on expédia 303,500 boisseaux de blé et trente-cinq wagons d'avoine de cet endroit. On expédia également 20,000 porcs et 15 wagons de bestiaux.

On a importé dans le district plusieurs étalons pur sang au cours de l'année. La culture mixte n'a pas fait de grands progrès dans ce district cette année.

Allan.—La moisson a beaucoup souffert de la sécheresse dans ce district, et le rendement n'a pas dépassé dix boisseaux à l'acre. Il s'est fait très peu de progrès dans ce district au cours de l'année.

Lac Blaine.—Ce district renferme les endroits suivants: Kryder 75 habitants, Marcelin 300, et Leask 75, ce qui est une légère augmentation sur la population de l'an dernier. La moisson de ce district a été assez bonne cette année. Le Canadian-Northern a construit, au cours de l'année, le bout de chemin de fer qui réunit les lignes de Prince-Albert et de North-Battleford.

On a fait de grandes améliorations dans le village de Lac-Blaine. La banque du Commerce du Canada a construit un édifice moderne. On a ouvert un nouvel hôtel

ce printemps, on leur a accordé un permis de vente de liqueurs datant du 1er juillet. Cette construction a comblé une lacune existant depuis longtemps, car il n'y avait pas d'endroit où le public pouvait se loger. On a également construit une grande école.

On a expédié de ce district 975 wagons de blé, 12 d'avoine, 3 de pommes de terre, 50 de bestiaux, et 26 de porcs. La culture mixte s'est développée considérablement au cours de l'année. Tout bien considéré, le district de Lac-Blaine a fait de grands progrès.

Grande-Rivière.—Ce district se compose de trois petites villes, et de voies d'évitement, entre Shellbrook et Grande-Rivière.

Grande-Rivière est un centre d'exploitation forestière, et presque toute la population est employée par la *Ladder Lake Lumber Company* (autrefois la *Big-River Lumber Company.*) Nous avons eu le printemps à bonne heure cette année et la compagnie se trouvait en meilleur état que par le passé pour entreprendre les travaux de l'été. Malheureusement le feu détruisit la scierie, mais on réussit à préserver du feur le moulin à planer. Cependant il fut détruit quelques semaines plus tard, lorsqu'il fut frappé par la foudre. Un grand nombre d'ouvriers se trouvèrent sans emploi à la suite de ces deux désastres, et la plupart allèrent chercher de l'ouvrage ailleurs. Cependant quelques hommes mariés restèrent sur les lieux espérant qu'on annoncerait bientôt la reconstruction de la scierie, mais on ne fit rien de l'hiver, sauf déblayer l'emplacement. Au commencement de l'été 1914, on annonça que la *Ladder Lake Lumber Company* (qui n'est autre que la *Prince Albert Lumber Company*) avait acheté tous les intérêts de la *Big River Lumber Company.* On commença aussitôt à reconstruire les bâtisses et à installer les machines, mais il est fort douteux que l'on fasse aucun travail cette année.

La seul industrie qui existe à cet endroit est celle de la *Isle à la Crosse Fish Company.* Cette compagnie fait la pêche sur la glace, et exporte son poisson. Elle emploie environ 200 hommes, dont la plupart sont des pêcheurs et des camionneurs.

On a expédié un grand nombre de renards en vie de cet endroit. La culture fait quelque progrès, et le nombre des colons augmente graduellement. On dépense tout le grain que produit le district dans la localité, car il n'y a pas d'élévateurs entre Shellbrook et Grande-Rivière.

Le médecin a tenté une expérience cet été en inoculant tous les habitants contre la fièvre typhoïde. L'expérience a été un succès, car il ne s'est pas déclaré un seul cas de fièvre au cours de l'été, tandis qu'autrefois il y en avait toujours plusieurs.

Dinsmore.—Nous avons établi un détachement à cet endroit le 23 décembre dernier. Ce village compte environ 100 habitants. Peu après cette installation, on paracheva la construction du chemin de fer jusqu'à Elrose, et depuis on a expédié les quantités de grain suivantes: blé, 80,000 boisseaux; lin, 50,000; avoine, 50,000. On a également expédié d'Elrose, qui se trouve à l'extrémité de la ligne, 50 wagons de blé et 150 de lin, en plus de quelques chevaux, de quelques bestiaux, et de quelques porcs, des deux endroits. Comme cet établissement n'en est qu'à ses débuts, il est difficile de dire quel a été l'effet de la sécheresse sur ce district, ou ce que l'avenir lui réserve.

Lac-au-Canard.—Cet établissement est le plus ancien de la partie nord de la Saskatchewan. On y a fait des progrès substantiels au cours de l'année; les gens se sont livrés davantage à la culture mixte, et ont amélioré le bétail, en important des étalons et des taureaux pur sang. La récolte de blé, qui a été assez bonne, atteint environ 70 pour 100 de la récolte d'une année moyenne. On a construit une minoterie dans le village, elle a coûté environ $30,000. On y a produit juste assez de farine pour faire l'essai des machines. Cependant, ce peu de farine était d'une excellente qualité.

Le gouvernement provincial a fait de grandes améliorations dans les chemins au cours de l'été. La construction d'une école nous donne tout le logement requis pour un bon nombre d'années.

Humboldt.—Bien que les progrès de cette année n'aient pas été aussi considérables que par les années passées, les fermiers se sont livrés davantage à la culture mixte et la population a augmenté sensiblement. On a expédié environ 950,000 boisseaux de blé, 500,000 d'avoine, 700 bêtes à cornes et 2,500 porcs.

Environ 400 nouveaux colons se sont établis dans le district. La plupart sont d'origine allemande. On a construit un palais de justice et un bureau d'enregistrement des terres dans le district.

Hanley.—Les progrès ont été assez marqués cette année, en dépit de la sécheresse. On croit qu'on récoltera environ 50 pour 100 d'une récolte moyenne. Mais ce qui intéresse le plus les gens du voisinage, c'est la perspective de découvrir de l'huile à environ six ou sept milles de la ville. Deux experts ont parcouru le terrain, indépendamment l'un de l'autre, ont déclaré qu'il contenait tous les indices de gisements pétrolifère. Depuis ces visites, on a exploré d'avantage les gisements pétrolifères, et il s'est produit deux jets de gaz qui contenaient des cristaux de paraffine pétrifiée, ce qui est un des meilleurs indices de la présence du pétrole. Comme conséquence de ces découvertes, on a constitué une compagnie qui exploitera ces gisements. On a commandé les machines, et dès leur arrivée, on commencera le forage des puits.

Melfort.—Melfort est une petite ville progressive d'environ 1,500 habitants. Elle possède un système d'éclairage électrique, un aqueduc et des canaux d'égout, et comme elle est située dans le centre des meilleurs districts de culture mixte du nord de la Saskatchewan son avenir s'annonce brillant. C'est le centre d'un système de téléphone rural, qui est installé par les fermiers eux-mêmes, et qui lorsqu'il sera terminé aura une étendue de 500 milles.

Une beurrerie de l'état reçoit tout le lait du district.

On a expédié environ 1,100,000 boisseaux de grain, 167 wagons de bestiaux et de porcs, et 18 wagons de pommes de terre de ce district. On esssaie d'améliorer la race des chevaux et des bestiaux en important des étalons et des taureaux pur sang.

La compagnie de chemin de fer Canadian-Northern a l'intention depuis quelques années de construire un embranchement reliant Melfort et Le-Pas, et ainsi de donner des moyens de transport à une grande partie des fermiers habitant la vallée de la rivière La-Carotte. Cette région se prête très bien à la culture. On a donné le contrat pour la construction de 25 milles de cette ligne, mais elle est arrêtée à cause du manque de fonds, ce qui a également arrêté la construction de l'embranchement entre Melfort et Humboldt.

Saskatoon.—Je crois que Saskatoon est la ville du district qui a le plus souffert de la dépression financière, mais elle en bénéficiera à la longue. La population a diminué d'environ 5,000 au cours de l'année. Il ne s'est fait aucune constructions sauf celles entreprises par les gouvernements fédéral et provincial. Cependant, les travaux se continuent à l'université, au nouveau pont et à l'élévateur. Cette dernière construction sera une aubaine pour les fermiers du district, car elle est reliée par des embranchements au Pacifique-Canadien, au Grand-Tronc et au Canadian-Northern, et peut recevoir 5,000,000 de boisseaux de blé. On croit qu'elle sera prête à recevoir le grain cette année, cependant il est fort peu probable qu'on l'emplisse, car on ne récoltera pas plus que les deux tiers d'une moisson ordinaire cette année. Malgré cette mauvaise récolte on a déjà expédié trois millions de boisseaux de grain cette année, et en plus 1,100 chevaux, 590 porcs, 1,490 bêtes à cornes et 300 moutons.

En dépit de la dépression financière, il n'y a jamais eu une époque dans l'histoire de ce district, où les fermiers ont été aussi à l'aise qu'ils le sont actuellement, et la moisson de 1913 leur a permis de faire face à la plupart de leurs obligations. Comme le grand nombre des fermiers se livrent maintenant à la culture mixte et que tous les produits agricoles commandent des prix très élevés, les plus intelligents en profitent pour améliorer la race de leurs bestiaux en important des étalons et des taureaux pur-sang.

Shellbrook.—Shellbrook est le centre d'une région qui est appelée à devenir un des centres de culture mixte les plus prospères. Bien que ce district ne soit pas très développé, on a expédié plus de 20,000 porcs, 3,000 bêtes à cornes, 400,000 boisseaux de blé et 350,000 boisseaux d'avoine de cet endroit au cours de l'année, sans mentionner l'orge et l'avoine que l'on a fait manger aux bestiaux et aux porcs.

Au cours de l'année le Canadian-Northern a complété la construction de son dernier tronçon de ligne entre Prince-Albert et Battleford, et comme Shellbrook est maintenant le point de raccordement avec Grande-Rivière, la compagnie a établi un service de train quotidien à ce premier endroit.

A cet endroit comme partout ailleurs dans ce district, les fermiers ont importé des étalons et des taureaux pur sang, dans le but d'améliorer la race de leurs chevaux et de leurs bestiaux. La beurrerie de l'Etat, qui fonctionne depuis l'été dernier, fait des progrès constants et expédie d'assez fortes quantités de beurre.

Tisdale.—Cette ville est située sur la ligne est du Canadian-Northern, qui relie Prince-Albert à Winnipeg. Cette région est peuplée en grande partie de gens qui sont venus des Etats-Unis, et la plupart avaient assez d'argent en arrivant au pays pour commencer à cultiver pour eux-mêmes immédiatement. Comme tous ces gens font de la culture mixte, ils n'ont pas trop eu à souffrir des effets désastreux de la sécheresse. On a expédié 100,000 boisseaux de blé, 50,000 d'avoine, 40,000 d'orge, 850 bêtes à cornes, 4,920 porcs et 50 chevaux de cet endroit au cours de l'été. La *Tisdale Milling and Trading Company* a été constituée en corporation; la plupart des actionnaires sont des anglais.. Ces gens ont l'intention de construire un élévateur, un moulin à farine et un four à brique, et lorsque toutes ces entreprises seront terminées ils fourniront l'électricité à la ville.

Le-Pas.—Cette ville est le terminus des lignes du Canadian-Northern au nord et le point initial du chemin de fer de l'Etat de la Baie d'Hudson dont le terminus est à Port-Nelson. Comme Le-Pas est le seul chemin qui conduit aux champs aurifères du lac au Castor, on lui donne plus d'importance qu'il en aurait autrement. A l'exception des fourrures que l'on apporte du nord, et d'une compagnie qui fait le commerce du bois, il n'y a aucune industrie importante dans cette ville, qui, cependant, a fait des progrès assez marqués au cours de l'année. On a construit une usine de force motrice, un aqueduc et des canaux d'égout au cours de l'année, et lorsque le gouvernement provincial aura installé le système de téléphone la ville sera tout à fait moderne. L'immeuble est stationnaire et, à l'exception d'un nouvel hôtel, on n'a pas construit de nouvelles bâtisses dans la ville. Les rails du chemin de fer de la Baie d'Hudson couvrent maintenant une distance de 174 milles, soit 100 milles de plus qu'à l'époque de mon dernier rapport. On essaiera d'atteindre les rapides Manatu cette année, au 242e mille, afin de pouvoir construire le pont requis à cet endroit, au cours de l'hiver.

Vonda.—Vonda est un petit village de 500 habitants, il est situé dans un district colonisé surtout par les Galiciens, et comme la plupart des autres districts de la prairie, il a souffert de la sécheresse. Cependant, on a expédié 400,000 boisseaux de blé, 100,000 d'avoine, de l'orge et une certaine quantité d'autres grains. Les habitants de ce district se livrent de plus en plus à la culture mixte, et font des efforts pour améliorer la race de leurs bestiaux.

Wadena.—Wadena est situé sur la ligne principale du Canadian-Northern, qui relie Winnipeg à Edmonton. Les habitants de ce district se tirèrent d'affaire mieux que la plupart des habitants de la prairie, car ces fermiers se livrent à la culture mixte et peuvent compter sur leurs bestiaux lorsque la moisson fait défaut. Cependant, on expédia 154,000 boisseaux de blé, 399,000 d'avoine, une certaine quantité de grain mêlé, 2,400 porcs et 780 bestiaux de ce district cette année. Les fermiers de cet endroit, comme ceux des autres centres de ce district, reconnaissent les avantages qu'il y a à améliorer la race du bétail, et en conséquence ils importent des étalons pur sang et font usage des taureaux pur sang mis à la disposition des fermiers par le gouvernement provincial.

Wakaw.—Actuellement Wakaw est le terminus de l'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique qui se dirige vers Prince-Albert, et les quartiers-généraux de ceux qui dirigent la construction de ce chemin de fer. Les équipes ont maintenant atteint Saint-Louis, où il faudra jeter un pont sur l'embranchement sud de la rivière Saskatchewan. Nous croyons qu'on le construira cet hiver lorsque la glace sera ferme. Un service partiel sur certaines parties de cette ligne a fait bénéficier cette région en lui amenant

300 colons. Comme la plupart de ces gens viennent des Etats-Unis, et ont quelque argent pour s'établir, ils réussissent mieux que la moyenne des colons, surtout dans la culture mixte. On a expédié 490,256 boisseaux de blé, 66,586 d'avoine, 6,300 porcs, 800 bêtes à cornes et 500 moutons de ce district. Si nous considérons que cet établissement n'existe que depuis trois ans, il nous semble que l'avenir de ce district s'annonce très brillant.

Watrous.—Watrous est plutôt connu dans la province comme un endroit de villégiature, car elle est située sur les bords du lac Manitou, dont les eaux sont réputées contenir certaines propriétés médicinales, et on y construit actuellement un sanatorium où l'on exploitera ces eaux. Mais la subsistance de ce district ne dépend pas entièrement du lac, car on a expédié 750,000 boisseaux de blé, 100,000 d'avoine, et quantité d'autres grains de cet endroit au cours de la saison. On a également expédié 3,000 porcs et 1,500 bêtes à cornes. Comme la plupart des colons de ce district viennent des Iles Britanniques et de l'est du Canada, ce district est en somme assez prospère, et le sera davantage lorsqu'on aura terminé la construction du chemin de fer jusqu'à Prince-Albert.

CRIMES.

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1914.

SASKATCHEWAN.

Délits.	Causes pas encore entendues.	Condamnations.	Acquittements.	Causes pas encore inscrites.
Contre la personne—				
Meurtre	5	4	1	
Tentative de meurtre	3	3		
Homicide	7	2	4	1
Voies de fait simples	190	150	40	
Voies de fait avec circonstances aggravantes	1		1	
Voies de fait causant lésions corporelles	4	2	2	
Attentat à la pudeur	9	6	3	
Viol et tentative de viol	7	2	3	2
Tentative de suicide	2	1	1	
Rapport charnel avec fille de moins de 14 ans	6	5	1	
Rapport charnel et tentative de rapprochement	1		1	
Refus de pourvoir, sa femme et sa famille	3	2	1	
Abandon de sa femme	2	1	1	
Cruauté envers les enfants	1		1	
Négligence criminelle	2	2		
Intimidation et menaces	5	4	1	
Extorsion	1	1		
Divers	7	3	4	
Contre le droit de propriété—				
Vol	180	115	60	5
Vol sur la personne	1			1
Détournement	1	1		
Vol de chevaux	6	4	1	1
Vol de bestiaux	5		4	1
Tuer des bestiaux	1		1	
Tirer sur les bestiaux et les blesser	6	4	2	
Cruauté envers les animaux	16	14	2	
Bris de maison et de magasin	6	6		
Cambriolage et tentative de cambriolage	6	6		
Refus de payer sa pension	13	12	1	
Fausses représentations	30	14	15	1
Faux et mise en circulation	8	6	2	
Cambriolage avec violence	1	1		
Recel	2	1	1	

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1914—*Suite.*

SASKATCHEWAN—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Acquittements.	Causes pas encore entendues.
Contre le droit de propriété—*Suite.*				
Avoir en sa possession des objets volés	3	2	1	
Dommages volontaires	14	5	8	1
Incendie criminel et tentative d'incendie	6	2	3	1
Méfaits	10	9	1	
Tuer ou blesser des chiens	1		1	
Empiètement	2	1	1	
Divers	3	3		
Contre l'ordre public—				
Port d'armes prohibées	7	7		
Diriger arme à feu contre quelqu'un	6	3	3	
Coups de feu	1		1	
Port d'explosifs	2	1	1	
Divers	3	2	1	
Contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	128	122	6	
Ivresse et désordre	86	85	1	
Conduite tapageuse	19	19		
Interrompre les services religieux	1	1		
Blasphèmes et langage obscène	6	5	1	
Indécence	4	4		
Inceste	2	2		
Séduction	6	2	4	
Tenir une maison de prostitution	9	6	3	
Habitués de maison de prostitution	7	7		
Fréquenter une maison de prostitution	10	10		
Prostitution	10	10		
Traite des blanches	2	1	1	
Menaces et insultes	1	1		
Divers	3	1	1	1
Tromper la justice—				
Parjure	1		1	
Corruption et refus d'obéir—				
Désobéir aux ordres du tribunal	1	1		
Evasion et tentative d'évasion de prison	4	4		
Nuire à un agent de police	12	12		
Voies de fait sur agent de police	2	2		
Subornation et tentative de subornation	1		1	
Résister à arrestation	1	1		
Divers	2	1	1	
Contravention à la loi des chemins de fer				
Voyager sans payer	2	2		
Empiètement	4	4		
Contravention à la loi des sauvages—				
Fournir de la boisson aux sauvages	9	7	2	
Sauvages ivres	8	8		
Sauvages ivres sur réserves	5	5		
En possession de liqueurs enivrantes	1	1		
Divers	2	2		
Contravention à—				
La loi des pêcheries	11	11		
La loi défend. la vente des liq. d. un dist. prohibé.	2		2	
Contravention aux lois prov. et aux ordonnances—				
Maîtres et serviteurs	159	129	30	
Gibier	84	74	10	
Feux de prairie et de forêts	19	16	3	
Permis de vente de boissons	39	32	7	
Aliénation mentale	43	39	4	
Eleveurs de chevaux	41	40	1	
Animaux errants	2	2		
Fourrière	19	14	5	
Ordonnance concernant les salles de jeu de pool	3	1	2	
Ecurie de louage	2	2		
Pharmacien	1	1		

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1914—*Suite.*

SASKATCHEWAN—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Acquittements.	Causes pas encore entendues.
Contravention aux lois provinciales et aux ordonnances—*Fin.*				
Hygiène publique	2	2	.....	.....
Ecole	4	4	.....	.....
Colporteurs	5	5	.....	.....
Mauvaises herbes	1	1	.....	.....
Pollution des cours d'eau	3	3	.....	.....
Chaudières à vapeur	4	3	1	.....
Voitures automobiles	18	18	.....	.....
Enfants abandonnés	4	4	.....	.....
Inspection des troupeaux	1	1	.....	.....
Encanteurs	2	2	.....	.....
Loi concernant les municipalités	2	2	.....	.....
Loi concernant les élections	1	.....	1	.....
Divers	1	1	.....	.....
Total	1418	1140	263	15

MANITOBA.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Acquittements.	Causes pas encore entendues.
Contre la personne—				
Voies de fait simples	12	10	2	.....
Attentat à la pudeur	1	1	.....	.....
Vol avec violence	1	.....	.....	1
Contre le droit de propriété—				
Vol	14	10	3	1
Cruauté envers les animaux	2	2	.....	.....
Fausses représentations	1	1	.....	.....
Dommages volontaires	1	1	.....	.....
Blesser un chien	1	1	.....	.....
Refus de payer sa pension	1	1	.....	.....
Contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	43	33	10	.....
Ivresse et désordre	21	21	.....	.....
Tenir une maison de prostitution	2	2	.....	.....
Fréquenter une maison de prostitution	15	15	.....	.....
Contre l'ordre public—				
Port d'armes prohibées	1	1	.....	.....
Contre la loi des sauvages—				
Fournir de la boisson aux sauvages	9	8	1	.....
Sauvages ivres	8	8	.....	.....
En possession de liqueurs sur réserve	5	5	.....	.....
Divers	9	9	.....	.....
En possession de liqueurs dans un district prohibé	26	25	1	.....
Contre les lois provinciales et les ordonnances—				
Maîtres et serviteurs	24	17	7	.....
Loi concern. les permis de vente de liq. enivrantes	21	20	1	.....
Total	220	193	25	2

——	Saskatchewan.	Manitoba.	Grand total.
Causes inscrites	1418	220	1638
Condamnations	1140	193	1333
Acquittements	263	25	288
Causes pas encore entendues	15	2	17

Le tableau suivant établit la comparaison de la criminalité dans le district de Prince-Albert, pour les onze dernières années, d'après les relevés de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest:—

—	1904.	1905.	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.
Causes inscrites	391	331	380	570	800	621	900	844	1,168	1,518	1,638
Condamnations	268	242	286	467	585	490	771	711	980	1,292	1,333
Acquittements	123	89	78	95	115	117	109	118	165	188	288
Causes pas encore entendues	......	......	16	8	10	14	20	15	23	38	17

Le tableau suivant indique le nombre de causes expédiées devant les cours supérieures de ce district depuis le 1er octobre 1913 jusqu'au 30 septembre 1914:—

—	Saskatoon	Prince-Albert.	Humboldt.	Total.
Nombre de causes entendues	46	54	13	113
Nombre de causes inscrites	46	66	13	125
Condamnations et amendes	23	40	5	68
Nombre d'accusés envoyés en prison	12	22	3	37
" " au pénitencier	5	12	2	19
" condamnés à mort	....	1	1	2
" mis en liberté, sentence suspendue	1	18	1	20
" honorablement acquittés	19	13	5	37
" au sujet desquels les jurés n'ont pas été d'accord	1	....	....	1
" attendant leur sentence	2	....	....	2

Suit un résumé des crimes les plus importants, qui ont été commis dans le district au cours des douze derniers mois:—

Antain Drewnick—Meurtre (Autrichien).—Ce meurtre brutal avait pour motif le vol. Le 23 décembre 1913, à 5.15 p.m., l'inspecteur Duffus, de Saskatoon, recevait le télégramme suivant de George Cook, J.P., à Meacham. " Meurtre d'un homme près de Peterson. Envoyez les agents immédiatement, et aussi le coroner par voie de Meacham." Il reçut également un autre télégramme conçu dans les termes suivants: " Le meurtrier a quitté Meacham hier soir. Galicien, pèse environ 180 livres, hauteur 5 pieds 10 pouces. Il a un billet gratuit de Watrous à Winnipeg." L'inspecteur Duffus avertit immédiatement tous les détachements le long du chemin de fer, et ce même soir le gendarme Morren, de Watrous, arrêta un Galicien, nommé Antain Drewnick, en vertu de la description incomplète donnée ci-dessus. Au moment de son arrestation, Drewnick était sur le point de s'embarquer pour Winnipeg.

On apprit plus tard que cet homme était l'auteur de ce crime brutal. Pendant ce temps, le maréchal des logis Gray et les gendarmes Orton se rendirent sur la scène du crime. On envoya le maréchal des logis détective Prime pour aider à éclaircir cette cause, et on réussit à réunir tout un tissu de preuves contre l'accusé.

La victime, Harry Karrol, était un cantonnier employé par le Grand-Tronc-Pacifique à Meacham, et comme un bon nombre de ces étrangers, il aimait mieux garder son argent sur sa personne que de le déposer à la banque. Karrol était un homme industrieux e tavait économisé environ $500, qu'il portait sur lui-même, dans un petit portefeuille en cuir. L'accusé Drewnick était un Galicien au caractère aventurier.

Au mois de juin 1913, il commença à travailler pour le Grand-Tronc-Pacifique à Totzke. Cet endroit est peu au nord de Meacham.

On savait fort bien parmi les étrangers de cette région que Karrol portait toujours une assez forte somme d'argent sur sa personne. Au mois de décembre 1913, Drewnick quitta la section de Totzke et obtint un billet gratuit du contremaître des cantonniers lui permettant de faire le trajet de Watrous à Winnipeg. Il ne se rendit pas immédiatement à Winnipeg, mais arriva à la maison des cantonniers de Meacham au cours de la soirée du 21 décembre. Il passa la nuit avec Karrol et on l'entendit parler de l'argent de ce dernier. Le lendemain matin Karrol se rendit seul et à pieds à la voie d'évitement de Peterson à environ 9 milles au nord, où il devait travailler. On vit l'accusé pour la dernière fois à Meacham vers midi de ce même jour. Ce même soir Karrol ne revint pas à Meacham. Le lendemain matin un des cantonniers se dirigea vers Peterson à sa recherche. Après avoir marché environ 5 milles il trouva Karrol mort, dans le fossé, la tête enfoncée. On constata que le porte-feuilles et l'argent du défunt avaient disparu. On trouva sur la personne de l'accusé, au moment de son arrestation, $500 en argent et le portefeuille de la victime.

A l'enquête on apprit que l'accusé était présent lorsque Karrol avait dit qu'il allait travailler à Peterson. Apparemment il suivit le défunt et l'attendit dans la forêt à son retour, et lorsqu'il passa il s'avança derrière lui et le frappa sur la tête avec un instrument contondant. Le crâne fut enfoncé et une partie de l'os du crâne pénétra un pouce d'avant dans le cerveau.

On retrouvera les traces de l'accusé à 1½ milles et demi des lieux du crime à une ferme, où il avait loué un attelage pour se faire conduire à Meacham. De là il marcha douze milles sur la voie et à cet endroit loua un autre attelage pour se rendre à Colonsay. Il passa la nuit à l'hôtel et s'inscrivit dans le registre des voyageurs sous un faux nom. Le lendemain il s'embarqua à bord du train à une station voisine de Colonsay, puis il quitta le train et se rendit à pieds à Watrous, où il avait l'intention de s'embarquer pour Winnipeg.

Il nous fallut faire beaucoup de démarches pour retracer les mouvements de l'accusé avant et après le crime, mais nous avons réussi à réunir un tissus de preuves circonstancielles contre lui. Nous avons présenté ces preuves lorsque la cause a été entendue à la cour Suprême à Humbolt le 7 avril 1914, en présence de Son Honneur le juge Brown et du jury.

La cause dura 2½ jours et après 20 minutes de délibération les jurés rapportèrent un verdict de coupable. En condamnant l'accusé le juge fit remarquer qu'il n'y avait aucune circonstance atténuante dans cette cause et que l'accusé ne pouvait pas espérer obtenir un sursis.

L'accusé, Antain Drewnick, expia son crime sur l'échafaud à la prison commune de Prince-Albert, le 13 août 1914.

Robert A. Hardy—Meurtre (Canadien).—Le 26 février 1914, on apprenait au gendarme Butler du détachement de Rosetown, qu'on avait trouvé un Chinois la gorge coupée, près de Fiske, Saskatchewan.

On transportât le blessé, Lee Yuen, qui était dans un état de grande faiblesse, à l'hôpital, où il reçut tous les soins possibles, mais il ne prit pas de mieux et mourut le 28 de ce mois.

La victime était le propriétaire d'une buanderie à Fiske. Lorsque les citoyens de l'endroit le trouvèrent et lui demandèrent comment il avait été blessé, il répondit: " temps dur ". On crut alors qu'il voulait dire qu'il avait travaillé fort toute la journée dans sa buanderie et avait tenté de se suicider.

On avertit immédiatement le maréchal des logis détective Thomas de faire une enquête, et plus tard on prit la déposition *ante-mortem* du blessé, en présence de W. McDougald, J.P., et de témoins. Dans sa déposition il accusa Robert A. Hardy, qui était à la fois le maître de poste, le boucher et le boulanger de Fiske. Il déclara que le 26 février, Hardy se rendit à sa buanderie et qu'il l'accusa d'ouvrir ses lettres. Hardy se rua alors sur lui avec un grand couteau à découper la viande, et lui trancha la gorge Il le descendit ensuite dans la cave, où il resta jusqu'à ce que ses forces lui permettent

de sortir. Une fois sortit il s'éloigna des lieux du crime, craignant le retour de Hardy. Après avoir parcouru environ un demi-mille, il tomba épuisé.

Le 2 mars 1914, on tint une enquête en présence du Dr. E. Meyers, le coroner. Après avoir entendu les divers témoins, le jury rendit un verdict disant que la personne était morte à la suite de blessures causées par une ou plusieurs personnes inconnues.

La preuve dans cette cause n'était que circonstancielle, mais en même temps elle était très forte contre l'accusé.

Le 7 mars l'accusé était condamné à subir son procès, et le 10 juin suivant la cause était entendue à Kindersley en présence de l'honorable juge en chef et du jury. La preuve de la couronne, bien que circonstancielle, était très accablante.

Le procès dura trois jours, et le jury, après quatre heures de délibération, rapporta un verdict de non coupable.

Cette cause a grandement intéressé le public.

James and Mike McKay—Déplacer une aiguille de chemin de fer (Autrichiens).—C'est un crime des plus vils, dont les conséquences auraient pu être beaucoup plus sérieuses qu'elles l'ont été.

Le 30 janvier 1914, l'aiguille de la ligne principale du Canadian-Northern située dans la cour de Grande-Rivière fut ouverte juste avant l'arrivée du train de Prince-Albert. C'était un train mixte, composé de wagons à marchandises et de voitures à passagers. Comme ces trains sont très lourds, celui-ci ne marchait que très lentement Juste avant d'entrer dans la cour le mécanicien sentit une secousse et s'aperçut que le train quittait la voie principale, il appliqua alors immédiatement les freins d'urgence. Ce mouvement sauva probablement la vie à un certain nombre de personnes, car cette voie d'évitement se terminait par un petit dépôt de locomotives au-delà duquel la voie faisait une chute de six pieds. Heureusement les chaînes d'accouplement se brisèrent, et le train se sépara en deux parties, laissant quelques wagons à marchandises et les voitures à passagers sur la voie principale. Personne ne fut blessé.

Le maréchal des logis détective Prime et le gendarme Lindsay s'occupèrent de cette cause et arrêtèrent les individus en question. Les accusés se querellèrent, et rendirent témoignage l'un contre l'autre, et ainsi on connut tous les détails de cette tentative de déraillement. Ces gens voulaient faire tomber la responsabilité de cet accident sur quelques-uns des cantonniers; ceux-ci seraient destitués, et alors ils occuperaient les positions vacantes. Ceci n'est qu'un autre exemple du peu de cas que ces gens font de la vie humaine, montrant qu'ils ne se feraient aucun scrupules de tuer leurs semblables pour arriver à leur but. Dans ce cas ils voulaient se trouver un emploi permanent.

Les deux accusés comparurent devant le juge Newlands et un jury à Prince-Albert, le 18 avril. L'accusé Mike McKay fut trouvé coupable et condamné à une année de pénitencier aux travaux forcés.

Comme il n'y avait pas de preuve corrobative contre l'accusé James, on l'acquitta.

Katheleen Simon—Meurtre (Autrichienne).—Cette cause était pendante, lors de mon dernier rapport; l'accusée attendait son procès.

Elle comparut devant le juge Brown et un jury, le 28 novembre 1913, et on la déclara coupable. La seule circonstance atténuante est sa jeunesse, car elle n'est âgée que de 12½ ans.

Le juge la condamna à dix ans de détention dans le pénitencier de la province à Prince-Albert; il déclara qu'il ne voulait pas l'envoyer dans une école de réforme, parce qu'il la considérait comme dangereuse, à cause de sa nature dépravée, et qu'elle pourrait corrompre les autres enfants.

Louis Racz—Meurtre (Autrichien).—Cette cause était pendante l'an dernier, et l'accusé devait subir un nouveau procès.

Le 3 décembre 1913, l'accusé comparut de nouveau devant le juge Brown et un jury à Prince-Albert. La preuve présentée par la Couronne est tout-à-fait conforme à l'histoire du crime, telle que donnée dans mon dernier rapport. Le jury rendit un verdict de coupable, et l'accusé fut condamné à mort. Cette sentence fut plus tard commuée en emprisonnement à vie.

Cette cause est évidemment une des plus difficiles parmi celles que nous avons eues à instruire dans le district.

James et Mike McKay—Tentative de meurtre (Autrichiens).—Le soir du 16 février 1914, le gendarme Lindsay, qui commande le détachement de Grande-Rivière, apprenait qu'un nommé Fred. Yurick, un cantonnier employé par le C. N. R. à cet endroit, avait été assailli brutalement et presque tué.

Voici les détalis de cette cause: James et Mike McKay, deux gibiers de potence, d'origine autrichienne, demeurant à Grande-Rivière sont soupçonnés de vendre de la boisson sans licence, et le nommé James McKay est arrêté. Fred Yurick est le principal témoin de la Couronne, et ces deux hommes ont juré de se venger de lui. Le 16 février au soir, ils s'avancèrent derrière lui lorsqu'il était occupé à son travail à Grande-Rivière, le frappèrent sur la tête et sur le corps avec des bâtons, et le laissèrent sans connaissance sur la voie. L'état de Yurick fut assez grave pendant un certain temps, mais finalement il revint à la santé, et on arrêta les accusés. Ils s'incriminèrent si bien en s'accusant l'un l'autre, qu'ils furent condamnés tous les deux au terme de la cour Suprême tenu à Prince-Albert, le 22 avril 1914. Ils furent condamnés à deux ans de détention dans le pénitencier de la province.

Jack Queen—Homicide involontaire.—Le matin du 2 juin 1914, le maréchal des logis Dorion qui commande le détachement du lac-au-Canard, apprenait que Jacob H. Peters avait été trouvé mort dans son lit à l'ôtel Queen, de Rosthern. On tint une enquête le lendemain et les faits suivants furent révélés par les différents témoins.

Le premier juin, le défunt passa son temps à boire copieusement dans les deux hôtels de Rosthern. Il entra dans le bar de l'hôtel Queen vers les cinq heures, et se mit à faire du tapage. Le garçon du comptoir, Jack Queen, lui dit de cesser, et de prendre la porte. On prétend que le défunt sortit une bouteille et tenta de frapper Queen, qui sauta par-dessus le comptoir, s'élança sur celui-ci, et lui donna une poussée. Peters tomba et se frappa la tête sur le plancher. On le mit au lit et il mourut ce même soir vers 10 heures. L'autopsie démontra que la mort avait été causé par une pression sur le cerveau résultant de l'hémorragie de l'artère menouyrale gauche. Cette hémorragie s'est produite à la suite de la fracture de la dure-mère du sommet gauche du crâne. Le jury du coroner déclara que la mort avait été causée par une chute sur le plancher, et que la dite chute était résultée d'une poussée de la part de Queen.

On arrêta Jack Queen sous l'accusation d'homicide involontaire, et le 9 juin, il était condamné à subir son procès. Il attend actuellement son procès.

FEUX DE PRAIRIES ET DE FORÊTS.

Le nombre des feux de prairies, cette année, est beaucoup moins considérable que celui de l'an dernier.

Je suis convaincu qu'on peut attribuer ce fait à une observation plus stricte des règlements de la Commission des chemins de fer, de la part des employés des diverses compagnies de chemin de fer.

Il y eut deux gros incendies dans le district de Melfort le 29 septembre, dont l'un causa des dommages considérables. Après avoir fait enquête, nous en sommes venus à la conclusion que l'on peut attribuer ces feux à la négligence de quelque chasseur, qui a dû laisser tomber une allumette enflammée. Il me semble que cette négli-

gence est la cause d'un grand nombre de feux, et je crois que le nombre de ces feux serait grandement diminué, si ces chasseurs étaient plus prudents.

SERVICES RENDUS AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Sauvages.—En arrêtant et en poursuivant les sauvages coupables d'offenses relevant de la Loi des sauvages. En fournissant des escortes aux agents qui font les paiements de traité, et en envoyant des patrouilles visiter souvent les réserves.

Bureau de santé provincial.—Nous avons rendus des services à ce département en faisant observer la quarantaine aux sauvages de la réserve du Lac-au-Noix durant l'épidémie de petite vérole.

Surintendant des enfants indigents et abandonnés.—Nous avons rendus des services à ce département en attirant son attention sur les cas qui avaient besoin d'être secourus. En faisant enquêtes dans ces cas à la demande du département, et en fournissant des escortes lorsque la chose était nécessaire.

Nous avons également fourni des ordonnances aux juges de la cour Suprême, et gardé les prisonniers qui subissaient leurs procès à la cour Suprême ou à la cour de District, et également devant les magistrats, ou aux enquêtes du coroner.

SERVICE DE TÉLÉPHONE PROVINCIAL.

Les lignes téléphoniques de longue distance dans la province nous sont d'une grande aide dans notre travail, particulièremet les lignes rurales. Je constate avec plaisir que le nombre et l'étendue de ces dernières augmentent graduellement.

Le nouvel échange de téléphone de Prince-Albert est sur le point d'être terminé. Cette addition rendra le service beaucoup plus efficace.

CASERNES ET BÂTIMENTS.

Les bâtisses de ce poste sont toutes en bon état. Cependant quelques-unes ont besoin d'une couche de peinture à l'extérieur.

Les annexes terminées au mois d'octobre dernier augmentent de beaucoup le confort des casernes.

ARMES ET ACCOUTREMENTS.

Nous avons reçu les carabines Lee-Enfield pour les membres de cette division, le 24 septembre dernier. Elles sont une acquisition, et de beaucoup supérieures à celles que nous avions autrefois.

Le revolver Colt que nous avons distribué aux membres de cette division est une arme magnifique et répond à tous nos besoins, particulièrement le dernier modèle que nous avons eu, car il se tient mieux dans la main, et permet à l'index de saisir facilement la détente.

SELLES.

Les selles de cette division sont en bon état, et nous n'en aurons pas besoin de nouvelles l'an prochain.

HARNAIS.

Les harnais de cette division sont en bon état, et nous n'en aurons pas besoin de nouveaux l'an prochain.

CHEVAUX.

Le 30 septembre 1914, on comptait dans ce district 34 chevaux de selle et 8 chevaux de trait, soit un total de 42. De ce nombre il y en a 20 au quartier-général du district, et les autres sont dispersés parmi les divers détachements.

Transférés du "Dépôt" de la division	11
Transférés à la division "C"	2
Mis au rancart et vendus	2

Vu l'étendue du domaine qu'il nous faut surveiller, il est très difficile de tenir nos chevaux en bon état. Nous avons assez bien réussi jusqu'à présent en les changeant souvent, et en les laissant se reposer au pâturage.

La tondeuse et l'appareil de pansage électriques nous donnent toujours satisfaction, et nous permettent de tenir nos chevaux propres, ce qui serait impossible autrement avec le peu d'hommes disponibles pour ce service.

On examine les fers de chaque cheval de la division une fois par mois, et si le besoin s'en fait sentir on repose les anciens fers, ou l'on en pose de nouveaux. Le ferrage des chevaux a été bien fait dans le district.

FOURRAGE.

Le foin pressé fourni par la maison *Speers, Mighton & Company,* de Saskatoon, était de bonne qualité. Nous avons acheté l'avoine dans la localité, et elle était également de bonne qualité.

RATIONS.

Nous avons acheté tous nos vivres à l'entreprise, et règle générale, nous avons été bien servis.

LUMIÈRE ET COMBUSTIBLE.

Le système d'éclairage des casernes est très satisfaisant depuis qu'on l'a amélioré il y a un an. A ce sujet, j'ajouterai que la ville a étendue son système d'éclairage jusqu'aux barrières des casernes, et ainsi nous avons maintenant une avenue bien éclairée qui s'étend du centre de la ville jusqu'au parc des casernes.

VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT.

Toutes les réquisition faites au quartier général, à mesure qu'on avait besoin de divers objets, ont été remplies promptement, sauf quelques exceptions. Tous les objets fournis était de bonne qualité et propre au service.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Je suis heureux de déclarer que nous avons maintenant une salle de récréation très confortable, bien propre, bien éclairée et bien chauffée.

La table de billard est en bon état, et nous recevons un bon nombre de journaux illustrés et de magazines. Les hommes au poste les apprécient beaucoup.

SANTÉ.

Je suis heureux de déclarer que la santé des membres de la division a été bonne. Il n'y a eu que trois hommes qui ont été obligés d'aller à l'hôpital.

TIR AU REVOLVER.

L'exercice du tir au revolver pour cette division s'est fait durant les mois de juillet et d'août. Les résultats ont été meilleurs que l'an dernier. La température favorable a permis à plusieurs hommes d'acquérir la compétence nécessaire au service. On constata également que la moyenne des points a été plus élevée cette année que par le passé.

DISCIPLINE.

Je suis heureux de déclarer qu'il n'y a eu que trois manquements graves à la discipline cette année. Le premier cas est celui d'un sous-officier qui perdit son grade; les deux autres coupables étaient des gendarmes, ils furent condamnés à la prison. Toutes les autres offenses étaient de nature peu grave.

INSPECTION.

L'inspection quotidienne du poste a été faite tantôt par l'officier d'ordonnance, tantôt par moi-même. L'officier commandant fait une inspection régulière tous les samedis.

Le medecin auxiliaire visite également le poste une fois par semaine.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Lors de la construction du système d'aqueduc et d'égouts l'automne dernier, nous avons installé deux bornes-fontaines, dont l'une se trouve sur le terrain des exercices et l'autre dans le parc des étables. Nous les avons placées ainsi afin que chacune d'elles soit au centre d'un cercle d'où l'on pourrait atteindre tous les bâtiments aux environs avec le minimum de boyaux à incendie.

Nous avons acheté une très bonne tour à boyaux à main, et un bec de lance qui se ferme, du Département des Incendies de Prince-Albert, à moins que la moitié du coût original.

Cette tour, avec ses 400 pieds de boyaux et les autres appareils sont logés à l'arrière du magasin de fourrage, et peuvent être employés en tout temps.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le sous-commissaire Cuthbert a visité notre poste le 9 mai 1914, et les quartiers généraux des sous-districts de Le-Pas et Saskatoon le 13 et le 18 du même mois, respectivement.

Les gens de ce district s'intéressent beaucoup à la guerre, et on a fait le recrutement pour les contingents d'outre-mer à Prince-Albert et à Saskatoon avec beaucoup de succès.

En terminant ce rapport, je vous ferai remarquer que j'ai reçu toute l'assistance possible de l'inspecteur Douglas résidant au quartier général de district, et la coopération loyale de tous mes subalternes, particulièrement des officiers et des sous-officiers commandant les sous-districts, du maréchal des logis chef de division et du personnel des détectives.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. ROUTLEDGE,

Surintendant, Commandant la division "F".

ANNEXE D.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT C. STARNES, COMMANDANT LA DIVISION "D" DE MACLEOD.

MACLEOD, 1er octobre 1914.

Au Commissaire de la R. G. C.,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous le rapport annuel de la division "D" pour l'année finissant le 30 septembre 1904.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT

L'année dernière n'a pas été prospère dans le district de Macleod.

La dépression financière s'est fait ressentir partout et plusieurs villes ont souffert de la réaction qui a suivi la fièvre d'expansion d'il y a quelques années. Il s'est fait très peu de ventes dans les propriétés immobilières et la valeur de la propriété a subi une baisse sensible. Les récoltes ont été bonnes dans quelques sections favorisées mais, dans d'autres, elles ont fait complètement défaut à cause du manque de pluie dès le début de la saison. Je reviens sur ce sujet dans mon rapport sur les sous-districts, les conditions étant différentes dans chacun.

SOUS-DISTRICT DE CLARESHOLM.

L'année qui s'est terminée le 30 septembre 1914 n'a pas produit de bons résultats au point de vue des cultivateurs et des hommes d'affaires. La récolte a été comparativement manquée et, dans plusieurs cas, les cultivateurs ont tout perdu. Et, comme les villes dépendent presque entièrement du succès du district agricole, cette mauvaise récolte a eu sa réaction sur les maisons de commerce des villes. Il n'y a aucun doute que beaucoup de cultivateurs ne pourront pas faire face à leurs échéances cette année, mais la majorité des créanciers sont des compagnies qui vendent des instruments aratoires et du bois et elles comprennent qu'il n'y a pas de faute de la part des cultivateurs. Ceux des cultivateurs qui se sont lancés dans la culture mixte ont eu d'excellents résultats et il n'y a pas de doute que cette branche de l'agriculture augmentera considérablement.

Le sous-district de Claresholm comprend tout le territoire situé entre les townships 11 et 17 (ceux-ci inclus) et à l'ouest du rang 23 de la frontière de la Colombie-Britannique.

Claresholm, sur l'embranchement Macleod-Calgary du Pacifique-Canadien, á une population d'environ 700 âmes. La ville possède un système moderne d'éclairage électrique et un service d'approvisionnement d'eau, mais ces services ne sont pas satisfaisants. Pour le chauffage, un grand nombre de maisons de commerce et de maisons particulières utilisent le gaz.

La récolte de 1914 a été très mauvaise et ceci surtout à cause du manque de pluie à l'époque où le grain mûrissait. La récolte moyenne ne dépassera pas 11 boisseaux à l'acre sur les terres de jachère d'été. Cependant, la qualité du grain est bonne et la plus grande partie du blé sera classée comme n° 1. La superficie productrice de blé est demeurée sensiblement la même que l'an dernier. La plupart des cultivateurs mettent leurs terres en jachères d'été chaque année. La récolte d'avoine a été aussi mauvaise

et le rendement moyen ne dépassera pas 35 à 40 boisseaux de l'acre. Dans l'ouest du district la grêle a causé des dommages considérables; quelques cultivateurs ont même vu leur récolte entière fauchée par les tempêtes de grêle.

Les mauvaises récoltes de 1914 feront probablement comprendre aux cultivateurs qui se sont jadis fiés à la seule culture du grain, les avantages qu'on trouve dans la culture mixte bien conduite. Néanmoins, beaucoup commencent à se rendre compte que, dans cette partie du pays, les conditions de température font de la seule culture du blé un moyen assez précaire de gagner sa vie et ils ont entrepris de faire de la culture mixte, ce qui, dans la majorité des cas, a été couronné de succès. Il y a en général une abondance de fourrage, même quand les autres récoltes font défaut et les porcs s'engraissent rapidement. Ces animaux trouvent un marché facile et ferme. Pendant l'année, on a expédié 7,200 porcs de Claresholm.

La plus forte partie de l'élevage dans le district se fait sentir dans les collines de Porcupine, à l'ouest de la ville de Claresholm. Les ranches couvrent une grande superficie de splendide terre, convenant parfaitement à l'élevage des chevaux et bestiaux, où il y a toujours de l'herbe en grande quantité et de l'eau pure en abondance. Tous les ranches sont bien clôturés et les propriétaires sont pour la plupart des hommes qui ont vécu longtemps dans le pays et possèdent tous les capitaux voulus. Il n'y a pas eu de maladie chez les animaux cette année et les jeunes produits se développent parfaitement. Le prix des bœufs de 3 et 4 ans est de $75 à $80, les bœufs de 2 ans et les veaux ont été vendus $60 et $25 respectivement. Les chevaux ne sont pas élevés en aussi grande quantité qu'auparavant parce que les bestiaux s'élèvent plus facilement et rapportent de meilleurs prix. Cependant il y a encore plusieurs ranches de chevaux dans le district et la plupart des propriétaires y élèvent des groupes de chevaux. Le prix des jeunes chevaux de 4 à 7 ans est de $100 à $175. Il n'y a pas de doute qu'un réveil se produira dans l'élevage des chevaux à cause des achats importants qui ont été faits par les gouvernements anglais et canadien pour la remonte dans la guerre européenne actuelle.

La récolte de foin cultivée a été bonne cette année et il y a eu aussi abondance de foin de prairie. Les prix ont été comme suit: $8 à $10 la tonne pour le foin de prairie et $15 pour le foin cultivé (mil).

De septembre 1913, jusqu'à date, les expéditions de bestiaux ont été de 1,080 têtes en outre de 425 chevaux.

Les expéditions de grains ont été comme suit: Blé, 882,527 minots, orge,, 28,720 minots; avoine, 802,272 minots. Ces chiffres montrent une augmentation de 873,928 minots sur ceux de l'année 1912.

Les affaires n'ont pas été bonnes à Claresholm au cours de l'an dernier. Les marchands ont dû rétrécir le cadre de leurs affaires à cause des fortes sommes que leur doivent les cultivateurs.

Il y a quatre élévateurs à grains à cet endroit. Cette année, les cultivateurs en ont bâti un nouveau d'une contenance totale de 50,000 minots et cela leur a été fort avantageux.

Granum.—A environ 12 milles au sud de Claresholm se trouve Granum avec une population de 250 âmes. Cette année, les récoltes ont été mauvaises à cause de la sécheresse excessive qui a régné sur tout le district. En conséquence, les affaires ont été très calmes et tous les commerces ont souffert du manque de récoltes, la moyenne n'ayant été que de 11 minots par acre.

Le village est éclairé au gaz naturel. L'état des finances du village est bon; toutes les taxes sont payées.

Granum a expédié 700,000 minots de grains cette année.

Woodhouse.—Woodhouse est une halte à 6 milles au nord de Granum. Il y a quatre élévateurs et l'expédition des grains s'est élevé cette année à 650, 000 minots, ce qui représente une légère augmentation sur l'année précédente.

Stavely est situé à 12 milles au nord de Claresholm et a une population de 250 âmes, environ. Une amélioration sensible s'est faite dans toutes les branches des affaires et les cultivateurs de ce district sont à l'aise. Les récoltes ont été assez bonnes et plusieurs des cultivateurs rapportent 30 minots à l'acre. La moyenne de la récolte est très peu au dessous de 15 minots de l'acre. Les cultivateurs se lancent activement dans la culture mixte.

Le ranche "Bar U" a marqué de 500 à 600 veaux cette année.

On a expédié environ 800,000 minots de grains pendant l'année.

Nanton est situé à 18 milles au nord de Stavely et a une population de 700 âmes. La récolte, bien que moins abondante que celle de l'an dernier, est de bonne qualité. Les cultivateurs sont en général à l'aise. Les expéditions de grains ont atteint le chiffre de 1,441,400 minots.

A l'ouest de la ville on trouve les plus belles terres de ranches qui se voient dans l'Alberta. Durant l'année, on a expédié de là 4,040 têtes de bétail et 396 chevaux.

Dans les colines situées à l'ouest de la ville on a creusé trois puits à pétrole et un montant considérable de capital local est placé dans ces entreprises.

Cayley est située à 8 milles au nord de Nanton et a une population de 100 âmes environ. C'est un village incorporé. On a expédié durant l'année 1,374,890 minots de grains. Les envois d'animaux ont consisté en 3,784 têtes de bétail et 81 chevaux.

Parkland est un village situé à 7 milles au nord de Stavely et a une population de 60 âmes. Il y a là quatre élévateurs à grain. Les expéditions totales de grains s'élèvent à 650,000 minots.

Carmangay est situé sur l'embranchement Lethbridge-Aldersyde du Pacifique-Canadien et a une population d'environ 400 âmes.

La ville a un bon système d'aqueduc et une usine de lumière électrique qui donnent pleine et entière satisfaction.

Les cultivateurs ont eu une assez bonne année mais les affaires ont été déplorables dans la ville.

Les bestiaux des ranches ont bien profité durant l'année, bien que l'élevage sur une grande échelle soit une chose du passé pour ce district. On a expédié seulement deux wagons de bestiaux et huit wagons de chevaux pendant toute l'année. La récolte de blé et d'avoine a été mauvaise et celle d'orge a été tout juste bonne. On n'a cultivé que peu de lin. Pendant l'année, Carmangay a expédié 871,905 minots de grains.

Vulcan est à 21 milles au nord de Carmangay et a une population d'environ 300 âmes. Les affaires ont été très bonnes dans la ville, cette année bien que la récolte ait été mauvaise. L'acre en blé a rapporté environ 15 minots et l'acre en avoine 40 minots. Il y a quatre élévateurs à grain à Vulcan et leur contenance est de 155,000 minots. A l'est de la ville on exploite deux petites mines de charbon qui produisent 3,000 tonnes par année, le charbon se vendant $3.00 la tonne dans la localité.

Le total des expéditions de grains dans l'année a été de 1,074,984 minots.

Barons a une population de 200 âmes, ce qui fait voir une augmentation de dix sur celle de l'an dernier. Il y a là quatre élévateurs à grain qui ont une contenanace totale de 170,000 minots. Les récoltes n'ont pas été très bonnes et les affaires déplorables. On a expédié durant l'année 829,979 minots de grain.

Champion est un village de 250 âmes, soit trente de plus que l'an dernier. Il y a là quatre élévateurs d'une contenance totale de 156,000 minots. Les récoltes ont été tout juste bonnes, mais les affaires du village ont été bonnes. Pendant l'année, Champion a expédié 750,000 minots de grains.

Kircaldy et Ensign sont deux petits hameaux. Le montant total de grains expédiés de Kircaldy est de 32,500 minots et Ensign en a expédié 150,000 minots.

Noble est un petit village qui a une population d'environ 75 âmes. Il y existe trois élévateurs à grain d'une capacité totale de 125,000 minots. Ce district est excellent pour la culture, mais les récoltes y ont été seulement passables. Les expéditions de grains pendant l'année se chiffrent à 556,750 minots.

SOUS-DISTRICT DE MACLEOD.

Ce district comprend trente townships qui entourent Macleod et il comprend la réserve des Sauvages du Sang au sud et celle des Peignans à l'ouest. Ceux-là sont surveillés par le détachement de Stand-Off et ceux-ci par le détachement appelé "Peignan" et qui est caserné à Brocket. Il y a deux autres détachements dans ce sous-district, un dans les collines de Porcupine, 35 milles à l'ouest de Macleod, et l'autre à Monarch sur la ligne du Pacifique-Canadien qui va de Lethbridge à Macleod.

Stand-off.—Le territoire surveillé par ce détachement est pratiquement compris dans la réserve des gens du Sang et les districts colonisés qui la bordent le long des rivières Sainte-Marie et du Ventre, excepté l'extrémité nord qui est sous la surveillance du détachement de Monarch et la partie extrême sud qui se trouve dans le sous-district de Cardston. La plus grande partie du travail se fait sur la réserve où des patrouilles constantes sont nécessaires. Le district colonisé est aussi bien patrouillé que possible.

La réserve des Gens du Sang couvre une superficie de 547½ milles carrés et fait vivre une population sauvage de 1,160 âmes.

Le nombre des Sauvages qui peuvent se suffire à eux-mêmes est de 475. Les principaux chefs sont "Shot Both Sides" et "Blackfoot Old Woman". Sauf quelques membres, toute la tribu vit le long de la rivière du Ventre dans le district borné au nord par l'ancienne rampe du Pacifique-Canadien et au sud par le pont de Glenwood. Quelques-uns habitent *Whoop Up* et Cheval Noir à sa mine de charbon sur le bord de la rivière Sainte-Marie, juste en amont de l'embouchure de Pot Hole.

Les bestiaux appartenant à la tribu sont surtout des Shorthorns et des Hereford, mais on rencontre encore des traces du sang écossais qui provient des animaux placés sur la réserve du temps où M. James Wilson en était l'agent. Les bestiaux formaient cette année un total de 3,100 têtes et on a marqué environ 800 veaux, ce qui représente une augmentation considérable sur l'année 1913. Quant à leurs chevaux, j'ai le regret de dire que les Sauvages ont eu une très mauvaise année. La dourine a fait des ravages sur la réserve au cours du printemps et on a dû établir une quarantaine. On a pris des mesures pour faire disparaître la maladie et, dès que la réserve sera déclarée indemne par les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, on achètera de nouveaux étalons qui seront distribués.

Comme dans le reste du district, les récoltes de la réserve ont souffert d'une sécheresse trop prolongée. L'agent estime le total de la récolte à 20,000 minots. Le blé du printemps a donné 20 minots de l'acre, en moyenne. Le foin engrangé cette année a atteint un total estimé de 7,000 tonnes. Plus de 3,500 tonnes de ce foin ont été préparés par entreprise, le seul ranch de Two Bars en prenant 1,500 tonnes. Les Sauvages qui ont des permis de vente ont réalisé de bons profits.

En général, les Sauvages sont tranquilles et respectueux des lois. Leur loyauté à la Couronne s'est récemment démontrée par leur offre de $1,000 pour aider au fonds de la guerre et la remarque de Shot Both Sides qui a dit devant le Conseil: "Si on désire quelque chose de plus, qu'on nous le fasse savoir". Un membre de la tribu "Albert Mountain Horse" est parti pour la guerre avec le Service auxiliaire de l'Armée (A. S. C.) et je crois que plusieurs autres membres de la tribu se sont inscrits sur les listes d'enrôlement du second contingent.

La partie colonisée du district est entièrement consacrée à l'agriculture. La culture mixte y fait lentement du chemin, mais elle est retardée par le manque d'argent comptant.

La majorité des causes criminelles ici provient de contravention à la Loi des Sauvages et presque toutes se rattachent à l'abus des liqueurs fortes. Je suis heureux de dire qu'au cours d'une conversation avec l'agent, celui-ci m'a déclaré que l'ivrognerie avait diminué de 50 pour 100 environ.

Peignan.—Le détachement du district de Peignan comprend les quatre townships au nord de la réserve des Sauvages Peignan, les townships 9 et 10, rangs 27 et 28 et la réserve des Peignans. La plus grande partie des townships 9 et 10, rang 27, est occupée par des cultivateurs, quelques sections seulement demeurant vacantes. La partie ouest des townships 9 et 10, rang 27, se trouve dans les collines de Porcupine, pratiquement tout le rest est en culture. La population est presque toute anglaise et canadienne avec un petit groupe d'étrangers. La partie nord de la réserve pui se trouve entre la coulée Olsen et la limite ouest de la réserve sur la rive nord de la rivière du Vieux, est à vendre, mais il n'y a qu'un petit nombre de blancs qui y cultivent Il n'est pas venu de nombreux cultivateurs au cours de l'année. Les récoltes dans ce district n'ont pas été aussi bonnes en général qu'elles le sont d'habitude, à cause de la sécheresse. La moyenne de production du blé a été de 15 à 20 minots à l'acre. On ne connait pas encore la moyenne de la récolte d'avoine, car le battage n'est pas terminé. On a semé que peu de lin qui n'a pas bien réussi.

Les bestiaux et les chevaux sont en bon état si l'on tient compte de la sécheresse de l'année.

La rivière du Vieux a été passablement haute au printemps, mais a diminué énormément pendant l'été. Dans tout le district, les chemins sont en bon état.

Il n'y a pas de villes dans le district. Brocket est une gare du Pacifique-Canadien où se trouvent deux élévateurs à grain d'une capacité de 50,000 minots chacun, les bâtiments de l'Agence des Sauvages, deux magasins et un petit clos à bois. Un des élévateurs a été enlevé au cours de l'été. Le Pacifique-Canadien a fait construire un parc à bestiaux. Un des élévateurs appartient aux Sauvages Peignan et la compagnie "*Alberta Pacific Grain*" est propriétaire de l'autre. Brocket sert de point de ravitaillement pour les cultivateurs du pays du sud et des collines de Porcupine. Au cours de l'an dernier on a expédié par chemin de fer 225,000 minots de grains et 3,600 tonnes de foin en balles. Presque tout le foin a été envoyé dans les villes de la Passe du Nid-de-Corbeau. La halte située à la voie d'évitement de Peignan a un parc à bestiaux pour faciliter l'expédition des bestiaux par *Maunsell Brothers*. Cette maison a expédié l'an dernier 1,400 têtes de bétail aux Etats-Unis.

L'instructeur agricole, M. Parker, est parti au cours de l'été et M. Ed. Le Granduer, qui habite le district depuis longtemps, lui a succédé. La question des Sauvages de cette réserve est étudiée dans le chapître intitulé " Sauvages ".

Monarch.—Bien que la récolte de 1914 soit très inférieure à celle de 1913 tant en quantité qu'en qualité, le haut prix offert pour le grain à cette époque permettra à la commune de passer assez bien une année qui eut été désastreuse autrement. Nous donnons ci-dessous un relevé approximatif de la récolte dans ce district:—

Quantité estimée de grain dans le district	minots.	210,000
" de superficie en culture	acres.	21,000
Moyenne par acre	minots.	10,000

Les chiffres qui suivent représentent les grains expédié de Monarch pendant l'année terminée le 1er septembre 1914.

Blé	minots.	264,202
Avoine	"	124,747
Orge	"	4,000
Lin	"	1,500
Total	"	394,449

Les labours d'automne sont bien avancés et comme le sol contient assez d'humidité on peut s'attendre à des travaux précoces au printemps. Si les conditions sont favorables, la récolte de 1915 dépassera celle de 1913. Beaucoup de cultivateurs de ce district gardent leur grain en attendant une haûsse plus grande des prix.

Sauf une ou deux exceptions, il n'y a que peu de bétail dans le district.

Allemands et Autrichiens.—Ces nationalités ne sont que peu représentées dans le district. Les quelques cultivateurs allemands semblent paisibles et respectueux des lois. Il y a quelques autrichiens dans les équipes de chemin de fer, ici et à Pearce.

Porcupine.—Les récoltes ont été mauvaises dans ce district. La moyenne du blé, qui est de qualité inférieure, n'a été que de 12 minots à l'acre. Les récoltes d'avoine ont été de 50 minots à l'acre, environ. Le fourrage est abondant et les bestiaux en bon état.

SOUS-DISTRICT DE PINCHER-CREEK.

Ce sous-district est borné à l'est par la ligne ouest du rang 28, à l'ouest par les frontière de la Colombie-Britannique, au sud par la ligne nord du township 4 et au nord par la ligne sud du township 11.

Toute la contrée varie d'un pays onduleux à un pays de collines puis à une région montagneuse et est conséquemment très variée. Il s'y fait principalement de la culture et de l'exploitation minière, ainsi que du ciment et des briques. On y élève aussi beaucoup de bestiaux.

L'élément étranger y est très fort, surtout dans les villes de la Passe du Nid-de-Corbeau. Les récoltes ont été assez bonnes cette année bien que le fourrage menace de devenir rare à cause de l'extrême sécheresse de la saison. Bien que peu abondante, la récolte de foin est de bonne qualité. Le mil donnera environ un peu plus qu'une demi tonne de l'acre et le gazon ordinaire une demi tonne de l'acre. Le mil en balles vaut de $14 à $15 la tonne. La grêle a détruit quelques-unes des récoltes au sud et au sud-est de la ville mais la moyenne de rendement du grain est bonne. Le blé d'hiver donnera une moyenne de 25 à 35 minots de l'acre, le blé de printemps un peu moins et l'avoine environ 40 minots de l'acre.

Les expéditions totales de grain dans ce district ont été comme suit: Blé, environ 225,000 minots; avoine, environ 20,000 minots et foin, environ 11,000 tonnes.

Quant au bétail, il rapporte de bons prix. H. Butcher, de Dry Forks a vendu récemment 130 têtes de bœufs et de vaches au prix de $65 à $75 pàr tête. Les bœufs de trois ans valent de $90 à $100. Les expéditions totales de bestiaux dans le district ont été de 3,000 têtes de bétail et 400 chevaux. Environ 20,000 moutons paissent dans le district situé 20 milles au nord de Cowley. Le poisson et le gibier ont été très abondants, un grand nombre de permis de chasse et de pêche ont été donnés par le détachement de ce district.

En général, les routes et les ponts de ce district sont en bon état, bien qu'il y ait des exceptions, en particulier dans la route de Burmis à Coleman, à travers la Passe, route qui est en très mauvais état.

Quant à la construction de chemins de fer, le *Western Dominion Railway* a commencé le régalage de la ligne en dehors de Prince-Creek dans la direction sud-est, le 11 juillet dernier.

Les travaux n'ont progressé que lentement et 11 milles seulement de régalage sont terminés. Une équipe de 30 hommes environ s'occupent de ces travaux. Le relevé de la ligne a été fait de Calgary au sud, vers les collines, à Pincher-Creek et à Cardston puis ensuite vers la frontière internationale. On n'a pas fait d'autres travaux de chemins de fer ni d'autres arpentages.

Deux compagnies creusent des puits de pétrole au nord de Lundbreck. Un des puits a 1,500 pieds et l'autre 800 pieds.

L'industrie minière a été assez bonne au cours de l'année mais pas autant que l'an dernier bien que la mine de Frank ait été de nouveau exploitée tandis que les mines de Little et de Lundbreck sont encore fermées.

Pincher-Creek forme les quartiers-généraux du sous-district. Cette ville n'a pas fait de progrès au cours de l'année, bien que l'arrivée du chemin de fer y soit certain et que la contrée soit exceptionnellement bonne pour la culture et l'élévage. La population de Pincher-Creek est estimée de 1,000 à 1,200 âmes. Les embarras financiers y ont été fortement ressentis et le grand édifice municipal reste inachevé, faute de fonds. Un incendie désastreux a détruit une partie du quartier des affaires en novembre 1913, entre autres le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson, plusieurs autres magasins, et une écurie de louage. De tout cela, l'écurie a été seule reconstruite. Le village de Pincher, qui est situé sur la ligne du Pacifique-Canadien, sert de point d'expédition pour Pincher-Creek et le district. Sa population est de 80 personnes, environ.

La *Alberta Hay Growers Association* possède ici de grands hangars d'où elle expédie environ 7,000 tonnes de foin tous les ans.

Cowley est le prochain village à l'ouest de l'embranchement de la Passe du Nid-de-Corbeau et a une population de 200 âmes, environ. C'est un village prospère entouré d'excellentes fermes. On a fait très peu de construction au cours de l'année.

Lundbreck est un petit village qui n'a que 75 habitants. Ce village a considérablement diminué quand la mine a été fermée. Il y a une petite mine non loin de Lundbreck qui produit tous les ans environ 1,700 tonnes de charbon, consommé dans le district.

Burmis est la station suivante à l'ouest; de Burmis à Coleman, ce n'est qu'un immense camp minier, les villes se touchant les unes les autres. A Burmis il existe une petite mine appartenant à la *Davenport Coal Company* et qui se trouve actuellement fermée indéfiniment. Le rendement depuis notre dernier rapport annuel a été de 28,296 tonnes et 50 hommes y travaillaient quand la mine a été fermée, il y a environ six semaines. L'exploitation n'est pas régulière; parfois, la mine emploie 150 hommes et le personnel est aussi parfois réduit à 25 hommes.

A *Passburg,* la mine est la propriété de la *Leith Colliers Company, Limited.* Le nombre d'hommes actuellement employés est de 160 et le rendement depuis notre dernier rapport a été de 75,189 tonnes. Il n'y a pas eu de différend entre les patrons et les ouvriers de cette mine et pas un seul accident fatal au cours de l'année.

A *Maple Leaf* existe une petite mine appartenant à la *Maple Leaf Coal Company.* Elle emploie en ce moment 65 hommes et le rendement depuis notre dernier rapport a été de 19,810 tonnes. Il n'y a pas eu de grève ou de différend pas plus que d'accident fatal.

A *Bellevue,* il y a deux mines qui appartiennent à la *West Canadian Collieries, Limited* dont les quartiers-généraux sont à Paris, France. Le nombre d'hommes employés est de 725. Le rendement depuis notre dernier rapport a été de 483,077 tonnes, cette mine étant la seule dont le rendement ait augmenté au cours de l'année écoulée. Du 21 avril au 11 mai, les hommes se sont mis en grève mais il n'y a pas eu de trouble et tous sont retournés à l'ouvrage après avoir gagné ce qu'ils demandaient. Au cours de l'an dernier, on a construit à Bellevue un nouveau bureau de poste, un hôpital, un restaurant et une maison de pension ainsi qu'un établissement de bains pour les mineurs. A Hillcrest on a construit un nouvel hôpital, une église anglicane et plusieurs maisons d'habitation. La *Hillcrest Coal Company* est propriétaire de la mine Hillcrest. Elle emploie actuellement 379 hommes et le rendement depuis notre dernier rapport a été de 267,965 tonnes. Une terrible explosion s'est produite dans cette mine le matin du 19 juin 1914 et 189 hommes y ont perdu la vie. Une commission d'enquête sur ce désastre a été nommée par le gouverneur qui a choisi Son Honneur le juge Carpenter. Une enquête a été tenue après la séance de la Commission; un fonds de secours a été organisé et un comité choisi pour s'occuper des veuves et des orphelins. Un mois environ après la date de l'explosion, la mine a été ouverte de

nouveau mais, au bout de peu de temps, les inspecteurs miniers ont annoncé que, en plusieurs endroits, cette mine était dangereuse pour le travail aux coups de mine et que les mineurs devraient enlever le charbon au pic. Ceci a été le début d'un différend entre les patrons et les ouvriers et le résultat a été une grève des mineurs, les ouvriers prétendant qu'ils ne pouvaient pas gagner leur vie s'ils devaient arracher le charbon au pic. La grève a été des plus calmes, les fonctionnaires de la compagnie se sont rencontrés avec ceux de l'union de temps à autre et, éventuellement, les mineurs sont retournés à l'ouvrage. Après l'explosion, un grand nombre de mineurs sont venus à Hillcrest de Hosmer, C.-B. où la compagnie du Pacifique-Canadien avait fermé ses mines. Il reste encore dans cette mine un cadavre qui n'a pas été découvert, c'est celui de Sidney Bainbridge. Presque toutes les victimes de l'explosion ont été enterrées au pied de la montagne à la Tortue, à Hillcrest. Un ancien gendarme à cheval, Frank Bostock, était au nombre des victimes. Quelques-uns des cadavres ont été envoyés à l'est par des sociétés de secours mutuels. On a donné un rapport complet au sujet de cette explosion.

La population des camps miniers est approximativement comme suit: Bellevue, 1,200; Hillcrest, 1,000; Maple Leaf, 200; Passburg, 250; Burmis, 50.

A Frank, la mine a été ouverte de nouveau le 1er mars dernier. Elle avait été fermée en novembre 1912. On y emploie 150 hommes qui produisent un total de 400 tonnes par jour. Depuis la réouverture de la mine, on a expédié environ 25,000 tonnes de charbon. Cette réouverture a ramené l'animation dans le village. Le quartier des affaires s'est étendu du côté de l'ouest et en dehors de la zone de danger qui existe près de la montagne. La population est maintenant de 600 âmes. Il y a un four à chaux sur l'éboulement de Frank et on a brulé et expédié de la chaux durant toute l'année mais quelques mineurs seulement sont employés à ce travail.

Blairmore a maintenant une population de 1,800 âmes. Au cours des dernières années, les affaires n'y ont pas été prospères et plusieurs commerçants ont été forcés de quitter les affaires.

L'état de santé général de la ville a été bon et une ou deux petites épidémies de fièvres scarlatine ont été les seules maladies. Blairmore abrite les industries suivantes: mines, fabriques de ciment, bois de construction, minoteries, fabrique de tabacs et brasserie.

La *Rocky Mountain Cement Company* a produit 87,000 barils de ciment l'an dernier. Elle emploie une moyenne de 110 hommes. Cette fabrique est fermée depuis le mois de juillet à cause de la diminution des demandes. La *MacLaren Lumber Company* possède une scierie à environ un mille et demi de la ville. Pendant l'année, sa production de bois fini a été de 3,178,988 pieds. Pendant l'hiver, cette compagnie emploie deux équipes de bûcherons de 600 hommes chaque et, durant l'été, 50 hommes trouvent du travail à la scierie. La scierie a été fermée depuis le 18 juillet 1914 à cause de la diminution dans le chiffre des demandes. Il y a un petit moulin à farine exploité par un Belge et un autre Belge possède une manufacture de tabac. Les produits de ces deux usines sont consommés dans le voisinage.

La *Blairmore Brewing & Malting Co.* possède une brasserie ici et bien qu'une grande quantité de bière ait été fabriquée, la compagnie n'a pas été à même de la placer sur le marché faute de fonds suffisants.

La compagnie *West Canadian* exploite deux mines à Blairmore, la mine Greenhill et la Vieille mine. On n'a pas extrait de charbon de la Vieille mine depuis juin 1914, mais jusqu'à cette date, il y avait 250 noms sur la liste de paye. Le rendement total de charbon est approximativement de 65,000 tonnes.

La compagnie a suspendu l'exploitation de la Vieille mine dans le but de mieux développer la mine Greenhill qui se trouve au nord de la ville et donne un charbon de qualité tout à fait supérieure. Soixante-dix hommes sont employés au développement et on construit aussi une voie de raccordement à la ligne du Pacifique-Canadien, ainsi qu'une décharge pour les wagonnets, un plan incliné, un monte-charge et autres édifices. On expédiera du charbon de la mine Greenhill d'ici à un mois. On n'a construit

qu'un seul édifice d'affaires durant l'année et c'est celui du journal "Entreprise". On a érigé pendant cette période douze maisons d'habitation.

La population de Coleman demeure sensiblement la même, c'est-à-dire 2,500 âmes. Il y a là deux mines modernes qui sont celles de la *International Coal & Coke Company* et celle de la compagnie McGillivray. La première a donné 346,000 tonnes de charbon et la seconde 261,000 tonnes. Le nombre d'hommes employés est respectivement de 450 et 250. Plusieurs édifices nouveaux ont été érigés à Coleman au cours de l'année, entre autres une nouvelle école, de nouveaux bâtiments pour les mines et un grand nombre de maisons d'habitation et cottages. Coleman est actuellement la meilleure et la plus importante des villes de la Passe.

Le camp minier de Beaver est situé à 15 milles à l'ouest de Pincher-Creek et a 450 habitants. Il est relié à la gare de Pincher par le chemin de fer de *K & A.* La mine, qui appartient à la *Canadian Coal & Coke Co.* de Lethbridge, n'a pas été exploitée continuellement pendant l'année et le nombre des hommes employés a varié grandement. Néanmoins, depuis août dernier, le travail a été assez continu et un développement considérable s'est fait. La moyenne du nombre des hommes employés a atteint 138. Le total du charbon expédié a été de 39,735 tonnes. Si on excepte un nouvel hôtel qui a été construit au prix de $23,000, on n'a rien bâti de nouveau dans le camp, durant l'année et les affaires ont été très mauvaises.

SOUS-DISTRICT DE CARDSTON.

Les habitants de cette localité sont presque tous Mormons et sont pour la plupart employés à la culture mixte. Ils cultivent aussi de bonnes quantités de grains, en grande partie blé et avoine, tandis que quelques-uns font l'élevage des chevaux et bestiaux. Il y a sans doute de grandes difficultés à cultiver le grain à cause de la rigueur du climat qui, en général, ne convient pas à ce genre de culture. Cette année, les récoltes ont été très mauvaises à cause de l'extrême sécheresse de la saison et on en a récolté environ 30%, dont très peu d'avoine.

L'industrie du bâtiment a été mauvaise cette année à cause de la rareté des capitaux, le seul édifice important construit étant le temple qui a coûté $250,000. Environ 50 Mormons ont été employés durant tout le printemps et une partie de l'été à charroyer du gravier gratuitement pour la construction. L'entrepreneur construit actuellement le soubassement qui sera considérable et contiendra un grand générateur à lumière électrique, car tout l'édifice ne sera éclairé qu'à la lumière artificielle. Le soubassement se termine actuellement et on s'attend à ce que le temple soit parachevé vers l'automne de 1916.

Cette année le bétail a bien réussi. Les animaux ont été gras toute l'année et on n'a perdu qu'un petit nombre de veaux, qui étaient nombreux. La *D. McEwan Cattle Company* a environ 3,000 têtes de bétail sur cette réserve qui est louée dans le but d'élevage du Département des Affaires des Sauvages et la *Alberta Stake of Zion* en possède environ 2,500 sur le vieux ranch Cochrane. On expédie continuellement par quantités de quelques wagons. Il n'y a que deux ranches de chevaux qui vaillent la peine, dans tout le sous-district et tous les deux ont eu une bonne année bien que le prix des chevaux ait baissé considérablement jusqu'à ces temps derniers. Un bon cheval pesant environ 1,000 livres pouvait se trouver au prix de $100 et un bœuf de 4 ans, gras, rapportait à peu près le même prix. Les seuls éleveurs qui aient des moutons en quantité considérable sont MM. Bradshaw et Jacobs, de Caldwell, qui possèdent de 2,500 à 3,000 têtes. M. Jacobs nous dit que le marché a été très bon cette année, les prix se maintenant uniformément élevés. Les porcs sont nombreux, mais, depuis peu, les prix ont baissé et, en conséquence, les ventes ont été moins fréquentes. MM. Reede et Pitcher, de Cardston, en envoyent de temps en temps quelques-uns à Calgary et d'autres endroits au nord. Ces animaux ont parfois causé beaucoup d'ennuis et quelques dommages parce qu'on les laisse courrir un peu partout. Récemment, la surveillance a été meilleure à la suite d'incidents qui se sont produits.

Une équipe d'arpenteurs a travaillé dans le district de Whisky-Gap, à l'est des lacs Twin, pour faire des relevés dans le but d'établir un système d'irrigation dans la direction de Warner. Le camp comprenait 40 hommes.

Il s'est fait beaucoup d'affaires dans les mines de pétrole depuis les récentes découvertes et une firme, la *Northwest Oil Co.* a établi un outillage de creusage des puits à environ 4 milles à l'ouest de Cardston, près de la frontière de la réserve des Gens du Sang et elle a commencé récemment le forage des puits. Bien que les perspectives soient bonnes, on n'a pas encore obtenu de résultats définitifs. On parle aussi d'une autre firme qui fore à l'est de Cardston, sur le terrain de la réserve. La population demeure à peu près la même, quelques familles sont retournées aux Etats-Unis et d'autre ont pris leur place.

L'état de santé a été généralement très bon dans tout le district et nous n'avons eu aucun rapport de maladies infectieuses ou contagieuses.

CRIMES

Dans ce chapitre, je suis heureux de rapporter une diminution dans les crimes et délits comparativement à l'an dernier. 1,155 causes sont venues devant la justice cette année alors qu'il y en eut 1,216 en 1913, ce qui fait voir une diminution de 61 causes.

Dans les causes de crimes contre la personne, nous n'avons pas de meurtre à enregistrer, mais le nombre des causes de voies de fait ont augmenté de 17.

Dans les crimes contre la propriété, on voit une augmentation de 34 dans les causes de vol. Les vols de chevaux montrent aussi une faible augmentation; il y a eu 18 causes de cette nature et là-dessus nous avons eu 9 déclarations de culpabilité, 8 renvois et une dernière cause est encore pendante. Il est souvent fort difficile de trouver des preuves dans les causes de cette catégorie et il est aussi souvent impossible, même avec de bonnes preuves, d'obtenir un verdict de culpabilité du jury. Les autres causes criminelles sont environ dans la même proportion que l'an dernier.

Les délits d'ordre public montrent une augmentation de 5 à 19 dans les accusations de port d'armes illégal. Ces causes viennent surtout des camps miniers de la Passe où se trouvent beaucoup d'étrangers.

Sous le titre de Religion et Moralité, nous avons eu le même nombre de causes de vagabondage que l'an dernier, 97. Je dois cependant faire remarquer qu'il s'est produit une grande diminution dans les causes pour ivresse, et dans celles des maisons de désordre. Ce fait est dû à plusieurs causes et une de ces causes est que les mineurs sont devenus plus économes et font des dépôts à la caisse d'épargne. Une autre cause, qui s'applique du reste à tout le district, est la rareté de l'argent. Je dois aussi dire que notre détachement a fait preuve de beaucoup de vigilance pour supprimer les délits de ce genre.

Le nombre des causes d'ivresse a aussi diminué considérablement chez les Sauvages.

Les contraventions aux lois provinciales ont diminué quant à ce qui regarde la loi des maîtres et des serviteurs mais elles ont augmenté en ce qui touche la loi sur les feux de prairies, la loi des permis de vente de liqueurs, la loi sur l'aliénation mentale et la loi Protectrice des enfants.

En général, et en tenant compte de la population composée d'un grand nombre d'étrangers sans éducation aucune et d'autres individus venus de l'autre côté de la frontière et ne possédant qu'une faible idée de la loi et de l'ordre, je crois que les résultats sont assez satisfaisants. Comparativement, il n'y a eu que peu de crimes sérieux, et, quand les tableaux montrent une augmentation, comme le vol et les voies de fait, la rareté de l'ouvrage et le manque d'argent sont en partie à blâmer pour cette augmentation.

Un fait regrettable et qui demande la plus sérieuse considération, c'est l'augmentation du nombre de crimes et de délits parmi les enfants. Dans plusieurs cas, des enfants de 6 à 10 ans se sont rendus coupables de crimes sérieux comme le cam-

briolage ou le vol sur une grande échelle, comme aussi de graves délits contre la moralité. La négligence des parents est la principale cause de cet état de choses. Dans chacune de ces causes, nous avons communiqué les détails au surintendant du Bureau des Enfants négligés et dépendants, à Edmonton et ce bureau a agi immédiatement.

Je présente ci-dessous les tableaux statistiques des causes inscrites au cours de l'année dernière et un sommaire des crimes les plus importants auxquels ces causes se rapportent.

TOTAL DES CAUSES PORTÉES DEVANT LES COURS SUPRÊMES ET LES COURS DE DISTRICT.

Causes portées	65
Condamnations	45
Amendes	3
Emprisonnements	27
Pénitencier	8
Sentences suspendues	7
Nolle prosequi	3
Acquittements	16
Société de secours aux enfants	1

Crimes et délits.	Causes inscrites.	Condamnation.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total
Contre la personne—					
Homicide involontaire	1		1		1
Blessures	5	5			5
Voies de fait simples	152	140	12		152
V. de f. causant des lésions corporelles	8	7	1		8
Menaces de causer des lésions corpors	4	4			4
Viol	2	1		1	2
Refus de pourvoir	2	2			2
Attentat à la pudeur	1	1			1
Inceste	1	1			1
Contre la propriété—					
Vol	115	93	21	1	115
Vol commis par un jeune délinquant	3	3			3
Vol de chevaux	18	9	8	1	18
Vol de bestiaux	10	8		2	10
Cruauté envers les animaux	19	15	4		19
Effraction nocturne	2	2			2
Fraude	2	2			2
Faux	1	1			1
Fausses représentations	14	11	3		14
Dommages malicieux	22	20	2		22
Dommages	4	4			4
Recel	1	1			1
Garder un chien dangereux	2	1	1		2
Tuer ou blesser des chiens	1	1			1
Cambriolage	2	2			2
Contre l'ordre public—					
Port d'armes cachées	19	18	1		19
Diriger une arme contre quelqu'un	2	2			2
Décharger des armes à feu	1	1			1
Contre la religion et la morale—					
Vagabondage	97	92	5		97
Ivresse et désordre	167	163	4		167
Troubler la paix	48	45	3		48
Langage obscène et blasphème	6	6			6
Conduite indécente	5	5			5
Tenir maison de désordre	5	5			5
Habiter une maison de désordre	5	5			5
Fréquenter une maison de désordre	11	11			11
Publication obscène	1		1		1
Séduction	2	1	1		2
Prostitution	2	2			2
Tromper la justice—					
Parjure	2	2			2
Faux renseignements	2	1	1		2

Crimes et délits.	Causes inscrites.	Condamnation.	Radiation de la cause.	Attendant procès	Total.
Corruption et désobéissance—					
Usurper le rôle de gardien de la paix	1	1	....	....	1
Entraver le service d'un gard. de la paix	5	5	....	....	5
Mépris de cour	1	1	....	....	1
Evasion	1	1	....	....	1
Loi des Sauvages—					
Sauvages ivres	12	10	2	....	12
Fournir des liqueurs aux sauvages	6	6	....	....	6
Sauvages ivres dans la réserve	19	18	1	....	19
Sauvages en possession de liqueurs	7	7	....	....	7
Contraventions à la—					
Loi de la Pêche	20	20	....	....	20
Loi des mines	1	1	....	....	1
Loi sur l'opium	1	1	....	....	1
Loi sur l'immigration	1	1	....	....	1
Contraventions aux statuts provinciaux.					
Maîtres et serviteurs	100	92	8	....	100
Loi de chasse et de pêche	29	24	5	....	29
Feux de prairie et de forêt	21	19	2	....	21
Permis de vente d'alcools	61	56	5	....	61
Loi sur les aliénés	17	17	....	....	17
Loi sur les animaux errants	15	15	....	....	15
Profession médicale	2	2	....	....	2
Mauvaises herbes	9	8	1	....	9
Pollution des cours d'eau	2	2	....	....	2
Chaudières à vapeur	4	4	....	....	4
Automobiles	12	11	1	....	12
Loi pour la protection des enfants	18	16	2	....	18
Animaux reproducteurs	2	2	....	....	2
Grand'routes	1	1	....	....	1
Ordonnance scolaire	1	1	....	....	1
Travaux Publics	1	1	....	....	1
Loi de chemins de fer	1	1	....	....	1
Loi des salles de pool	4	4	....	....	4
Loi des théâtres	6	6	....	....	6
Hygiène publique	1	1	....	....	1
Loi sur les enclos publics	2	2	....	....	2
Animaux malfaisants	4	4	....	....	4
	1,155	1,054	96	5	1,155

Wasyl Mudri.—Homicide.—Cette cause a été exposée dans le rapport de l'an dernier sous le chef de meurtre. C'est le résultat d'une rixe d'ivrognes qui eut lieu dans une masure appartenant à des étrangers de Burmis et qui a eu lieu le 27 avril 1913. Un nommé Ignace Kalsik est mort des suites d'un coup qui lui a été porté par l'accusé. La cause a été entendue par le jury sous la présidence du juge en chef Harvey, le 14 octobre 1913 et l'accusation de meurtre a été changée en celle d'homicide. La preuve a démontré que la victime avait tenté de frapper Mudri avec un petit baril et le jury devait décider si Mudri, en frappant Kalsik avec un verre, était en cas de légitime défense. Le jury a rendu un verdict négatif et l'accusé a été libéré.

Pete Salvador.—Tentative de meurtre.—Dans cette cause, l'accusé a tiré un coup de fusil sur Bill Mustica, près de Bellevue, le 15 juin 1913. Les deux hommes étaient Italiens et avaient eu des difficultés. La preuve a démontré que Salvador avait déclaré qu'il tuerait Mustica, se servant en même temps d'un vil qualificatif vis-à-vis de lui. La cause a été entendue par le jury, sous la présidence du juge en chef Harvey, le 15 octobre. Le jury a rendu un verdict de voies de fait simples et, le jour suivant, le juge a condamné Salvador à un an de prison, déclarant en même temps que son crime étant plus grave qu'un assaut simple, il lui donnait le maximum de la peine.

Anthony Dohat.—Viol.—Le 1er décembre 1913, une femme du nom d'Anna Rypien a porté plainte au détachement de Bellevue, déclarant que, vers le 15 novembre, l'accusé, colporteur grec, était venu chez elle, alors qu'elle se trouvait seule. Il lui aurait vendu des marchandises, puis, en la menaçant d'un couteau, il aurait abusé d'elle. L'accusé fût arrêté et, à l'enquête préliminaire, tenue le 2 décembre, Mike Rypien, époux de la plaignante et un nommé Vance Lahola, sont venus corroborer le témoignage de la femme, disant que celle-ci les avait prévenus tout de suite et qu'ils avaient poursuivi l'accusé. Dohat fut condamné à subir son procès. Le 21 janvier, avant que la cause vint devant la cour Suprême, Mike Rypien alla voir le brigadier Mead et conté ce que sa femme et Lahola lui avaient ordonné de dire et que Lahola savait des relations illicites avec sa femme. La cause est venue devant le juge Walsh, le 10 février et on s'est vite aperçu que les trois témoignages étaient faux. Le juge a renvoyé la cause contre Dohat et a ordonné de faire poursuivre Lahola et Rypien sous l'accusation de parjure.

Vance Lahola et Mike Rypien.—Parjure.—Ces deux causes étaient le résultat de la cause précédente contre Anthony Dohat et elles ont été entendues par le juge McNeil, le 3 février 1914. Rypien a avoué sa culpabilité et Lahola s'est dit innocent. La preuve a démontré que la femme Rypien s'était mal conduite en diverses circonstances avec Lahola et aussi avec le colporteur Dohat, de qui elle avait reçu des marchandises et de l'argent et le trio avait conspiré pour accuser Dohat. Rypien, en s'avouant coupable, dit qu'il avait rendu un faux témoignage parce qu'il craignait et sa femme et Lahola. Celui-ci a été condamné a un an et Rypian à six mois de prison dans la prison provinciale de Lethbridge.

Foster B. Moore—Vol de chevaux.—Cette cause est une de celles qui étaient en suspens lors du dernier rapport. L'accusé a été arrêté sur la déclaration d'un sauvage Peignan " Fish Eater ", qui l'accusait d'avoir volé cinq chevaux appartenant à W.-J. Adams. La cause a été entendue par le juge en chef Harvey le 16 octobre 1913. Fish Eater s'est avoué coupable et a rendu un témoignage corroboré contre Moore, disant qu'ils avait enlevé les chevaux à l'instigation de celui-ci.

Néanmoins, et malgré de fortes preuves, le juré a rendu un verdict négatif et Moore a été élargi.

Fish Eater—Vol de chevaux.—Cette cause est venue en même temps que la précédente contre Moore et, le 17 octobre, Fish Eater ayant avoué sa culpabilité, le juge l'a condamné à un an et six mois de prison à Lethbridge.

Phillip Bullhead—Vol de chevaux.—Des plaintes au sujet du vol de plusieurs poulains vers l'extrémité nord-ouest de la réserve des Gens du Sang firent organiser de diligentes recherches. A Monarch, on a découvert qu'un colon avait acheté d'un sauvage deux poulains à un prix minime ridicule. Les recherches firent aussi découvrir que ces poulains avaient été vendus par trois sauvages, Philip Bullhead, Calling First et Frank Cotton. Ce dernier est au pénitencier d'Edmonton où il a été renvoyé en rupture de ban, Philip Bullhead et Calling First ont comparu devant le juge McNeil, le 4 mai 1914 et Bullhead a été déclaré coupable, puis condamné à deux ans moins un jour dans la prison provinciale. On n'a pas pu démontrer clairement que Calling First ait pris part au vol et il a été acquitté.

A. McCrea—Vol de chevaux.—Dans cette cause, l'accusé a trouvé un cheval errant sur la route, l'a fait travailler pendant quelque temps, puis l'a vendu. Le cheval a été ensuite trouvé près d'Athabaska. La cause est venue devant le juge Walsh qui a condamné l'accusé à trois ans de pénitencier.

George Hindle, E. Christensen et Ray Rodeback—Vol de bestiaux.—Un grand nombre de bestiaux appartenant à l'église des Mormons, près de Coldwell, avaient été volés et tués. D'après des paroles dites par Hindle, notre détachement de Big Bend obtint assez de renseignements pour lui permettre, après une recherche active, de découvrir que les trois accusés avaient pris l'habitude de voler et de tuer les bestiaux du ranche pour en vendre ensuite la viande. Il y avait trois accusations contre Rodeback, quatre contre Christenden et deux contre Hindle. Tous les trois ont été jugés par le juge McNeil, le 6 mai 1914, déclarés coupables et condamnés: George Hindle a été condamné à sept ans de pénitencier sur chaque accusation, les condamnations se purgeant concurremment.

(Cet homme s'est aussi avoué coupable d'effraction nocturne et a été condamné à trois ans de plus, la peine se purgeant concurremment avec les autres). Hindle a déjà purgé plusieurs condamnations dans les pénitenciers des Etats-Unis. Christenden a été condamné aussi à sept ans de bagne pour chaque crime, les condamnations se purgeant concurremment, et Rodeback, de qui les voisins avaient donné de bonnes recommandations, s'en est tiré avec deux ans moins un jour de prison.

Un jeune garçon de 17 ans a été remis au Surintendant des Enfants négligés et dépendants. Il était accusé du crime d'inceste sur sa petite sœur âgée de huit ans.

Un autre petit garçon de 15 ans a été remis au même surintendant sous l'accusation d'avoir commis une tentative de viol sur la personne d'une fillette de 10 ans. Tous les deux ont comparu devant la cour de district et furent remis au surintendant comme il est dit plus haut.

Roy Fitzpatrick—Vol de chevaux.—Un cultivateur, près de Pincher-Creek, ayant perdu onze chevaux, il porta plainte à notre détachement et les soupçons tombèrent sur un jeune homme du nom de Roy Fitzpatrick, habitant le voisinage et disparu en même temps que les chevaux. Une enquête ne fit qu'augmenter les preuves contre Fitzpatrick. Une plainte en règle fût déposée et on arrêta Fitzpatrick à Swift Current. L'accusé comparut devant un jury présidé par le juge Walsh, le 11 février 1914. Une chaîne de preuves complètes fut exposée aux jurés. Le jeune homme avait été vu de Pincher-Creek à Swift-Current, menant les chevaux volés, les cherchant sur les ranches et parfois montant l'un d'eux. Cependant, il les avait perdus quelque part vers le sud et les chevaux sont revenus à leur ranche, portant une nouvelle marque. Cependant, le jury rendit un verdict négatif et le prisonnier fut mis en liberté. En le libérant, le juge fit remarquer que les jurés auraient eu raison de rendre un verdict affirmatif.

FEUX DE PRAIRIES.

Bien que le nombre de causes ait été plus fort que celui de l'an dernier, aucun des incendies provoqués n'a eu de suites graves, plusieurs ont été allumés par des cultivateurs brûlant des mauvaises herbes et n'ayant pas pris les précautions nécessaires.

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Comme c'est l'habitude, nous avons fourni des gendarmes de service pour la cour Suprême et la cour de District ainsi que pour le tribunal de police et la cour du Recorder, où ils siégaient.

Nous avons conduit les prisonniers en prison, de la cour à la prison ou au pénitencier après leur condamnation. Nous avons conduit tous les aliénés à l'hospice de détention de Ponoka.

Nous avons surveillé les prisonniers mis en liberté provisoire et envoyé des rapports à leur sujet au Commissaire de Police du Dominion.

Le 18 juin, nous avons reçu les condamnés à mort, A. Sokoloff, Joe Smith et M. Manelik et nous les avons tenus en surveillance en attendant l'exécution jusqu'au 25 septembre, alors que les deux premiers ont été exécutés dans la cour du corps de garde et le troisième envoyé au pénitencier d'Edmonton. Après la vente des casernes de Calgary au Grand-Tronc-Pacifique, on a fait des préparatifs pour recevoir ici les prisonniers des deux sexes qui s'y trouvaient. Ceci a nécessité la transformation d'un entrepôt en prison pour les hommes et notre hôpital et prison pour les femmes. Le transport des prisonniers s'est accompli le dernier jour d'avril, dès que les locaux furent prêts. Ceci a de beaucoup augmenté notre travail, car des gardes de nuits doivent être placés à chaque point et le nombre des escortes considérablement augmenté. Je vous envoie ci-inclus un rapport du maréchal des logis prévot indiquant le nombre des prisonniers reçus et mis en liberté depuis le 1er octobre dernier.

A l'officier commandant la division "D"
Royale Gendarmerie à Cheval, Macleod.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division "D" pour l'année finissant le 30 septembre 1914.

Quarante-trois prisonniers se trouvaient dans les cellules au commencement de l'année, 37 déclarés coupables et 6 attendant leur procès.

Au cours de l'année, on a reçu 581 prisonniers, ce qui forme un total de 624 internés au cours de l'année. Ils se classent comme suit:—

	Hommes.	Femmes.
Sauvages	48	7
Métis	17	13
Nègres	6	28
Chinois	5	
Aliénés	7	4
Blancs	438	51
Total		624

Les entrées au registre d'écrou, chaque mois, ont été comme suit:

Octobre	17
Novembre	22
Décembre	34
Janvier	25
Février	9
Mars	13
Avril	85
Mai	96
Juin	81
Juillet	86
Août	53
Septembre	60

Moyenne de prisonniers par jour	60.17
Maximum d'un jour quelconque (11 mai 1914)	15
Miminum d'un jour quelconque (15 novembre 1913)	20
Maximum d'un mois quelconque (mai)	96
Minimum d'un mois quelconque (février)	9

On a disposé des prisonniers comme suit:—

En cellule le 30 septembre 1913	43
En cellule le 30 septembre 1914	84
Amendes payées, causes rayées, ou sous caution	49
Détention terminée	385
Envoyés au pénitencier de l'Alberta	5
Envoyés à la prison de Lethbridge	23
Envoyé ailleurs pour leur procès	1
Envoyé à l'asile de Ponoka	12
Envoyés aux écoles industrielles	5
Remis au surintendant de la Société d'aide aux enfants	7
Libérés sur parole	7
Tué en cherchant à s'évader	1
Déportés	8
Total	624

Le tableau suivant donne des détails sur les prisonniers qui ont purgé des sentences durant l'année et qui sont encore en prison, comme suit:—

Crimes.	Total des personnes condamnées.	Durée moyenne.	
		Mois.	Jours.
Meurtre	3	2[1]	1[2]
Voies de fait simples	24	1	16
Voies de fait graves	9	2	....
Ivresse et désordre	13	1	13
Ivresse	10	....	8
Ivresse et usage de paroles obscènes	1	....	14
Ivresse dans un train	1	1	....
Fausses représentations	17	1	18
Effraction nocturne	5	2	21
Dommages à la propriété	3	5	....
Troubler la paix	12	....	27 5
Vol	100	2	9·96
Vol sur la personne	11	4	13
Vagabondage	181	....	29·16
Tenue indécente	6	1	15
Attentat à la pudeur	1	6	....
Coups de feu illicites	1	12	....
Port d'armes cachées	7	2	8·57
Port de drogues défendues	1	3	....
Usage illicite d'armes à feu	1	2	....
Vente illicite de billets de chemin de fer	1	3	....
Vol de passages sur les trains	28	....	19
Jouer aux cartes dans un train	1	3	....
Tentative de vol sur la personne	1	3	....
Tenir une maison de désordre	15	3	21
Habiter une maison de désordre	6	1	15
Fréquenter une maison de désordre	1	1	....
Tenir une maison obscène	4	2	3
Fréquenter une maison obscène	1	1	....
Evasion	3	1	....
Recel	1	1	....
Faux	17	3	15·25
Fraude	1	2	....
Pêche hors de saison	1	....	15
Fraude dans une maison de pension	7	....	25
Recel	2	11	....
Procuration	3	9	....
Corruption de jeune fille	1	1	....
Vente illicite de drogues	1	5	....
Fumer l'opium	1	3	....
Tenir une fumerie d'opium	2	3	....
Refus de pourvoir	1	1	....
Vivre des produits de la prostitution	1	3	....
Parjure	2	10	....
Usage d'un automobile sans le consentement du propriétaire	2	....	19
Menaces verbales	1	2	....
Blessures	3	7	....
Résistance à un officier de la paix	4	1	14
Vente de liqueurs sans permis	8	2	26
Vente de liqueurs à un interdit	6	3	5
Empêcher un enfant d'aller à l'école	1	....	10
Vol de bestiaux	10	22	24
Vol de chevaux	11	4	11
Tentative de détournement de mineure	1	24	....
Tentative de sodomie	1	1	15
Mendicité	2	1	11
Enlèvement	1	6	....
Déporté revenu au pays	1	3	....
Prisonnier de guerre	1	....	....
Troubler un pupille de la société de secours aux enfants	1	....	30
Loi des sauvages :—			
Ivresse	7	....	15
Ivresse dans la réserve	17	1	17
Vente de liqueurs aux sauvages	16	2	6·25
Avoir des liqueurs en sa possession dans la réserve	10	....	26
Flâner aux environs de l'école	1	3	....
Tentative de vente de liqueurs aux sauvages	3	1	....

La prison provinciale de Lethbridge étant surpeuplée, on a transféré quinze prisonniers à ce corps de garde le 11 décembre 1913; et pour les mêmes raisons, nous en avons reçu neuf de Fort-Saskatchewan, le 29 janvier 1914.

Le 30 avril 1914, on a ouvert un nouveau corps de garde pour hommes, désigné comme le n° 2, et contenant 30 cellules en acier. On y a reçu trente-neuf prisonniers venant du vieux corps de garde de Calgary. Un prévôt-adjoint occupe une chambre dans ce corps de garde, tout près des bureaux.

Le corps de garde n° 9, pour femmes a aussi été ouvert le 30 avril 1914, et contient 20 prisonnières venant de la prison de Calgary; ces prisonnières sont sous la garde de Mde Strutterford, autrefois geôlière dans le corps de garde de Calgary et qui a huit années d'expérience à son crédit. Une autre geôlière est employée au service de nuit. On est à faire l'installation d'un système de chauffage à la vapeur dans ces deux nouveaux corps de garde, qui devraient être ainsi suffisamment chauds pour l'hiver. Le corps de garde n° 1, a été complètement nettoyé et peint.

En deux occasions, des prisonniers, condamnés à la peine du fouet pour avoir maltraité leur femmes, ont reçu ici leur punition; on y a aussi exécuté les prisonniers Sokoloff et Smith, détenus dans les cellules des condamnés du 18 juin 1914 au 25 septembre 1914. Le personnel habituel assistait à ces exécutions.

Max Manelik, le dernier des trois condamnés, a été envoyé au pénitencier d'Edmonton pour la vie. Deux prisonniers ont tenté de s'évader de prison au cours de l'année; un des deux a été repris le jour suivant, et l'autre a été atteint d'une balle au moment de sa tentative d'évasion; sa blessure était mortelle et il expira le jour suivant. Malgré les changements auxquels nous avons eu à faire face, par l'ouverture des nouveaux corps de garde et par l'arrivée de plusieurs prisonniers venant des autres institutions, la dicipline parmi les prisonniers a été aussi bonne qu'on pouvait l'expérer.

A l'exception de quelque cas peu graves, la santé des prisonniers a été bonne. On a reçu un fort approvisionnement de vêtements pour les prisonniers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. H. VERNON, *Maréchal des logis,*
Prévôt.

SERVICE DES AFFAIRES DES SAUVAGES ET ÉTAT DES SAUVAGES.

Je suis heureux de faire rapport que le nombre de cas d'ivrognerie chez les sauvages a beaucoup diminué. Nous avons eu quelques cas de vol de chevaux, mais, en général, la conduite de ces sauvages a été bonne et ils ont été la cause d'aucun trouble pour nous.

Nous nous servons encore de quelques-uns de ces sauvages pour agir comme interprètes et comme éclaireurs; comme le faisait remarquer notre rapport de l'an dernier, ils ne tiennent pas à faire de longs stages à des occupations de ce genre, car ils se fatiguent vite de la restriction; d'ailleurs, cela importe peu, puisque l'on peut les remplacer facilement.

La population des Gens-du-Sang s'élève actuellement à 1,160, et celle des Piégans, à 420, ce qui indique une légère diminution sur celle de l'année dernière.

Les Piégans cultivent environ 3,000 acres de terre, réparties sur 84 fermes, mais les récoltes n'ont pas été très bonnes cette année. Ils possèdent environ 1,000 têtes de bétail. Il y a dans chacune de ces réserves une mission catholique, une mission anglicane et une école.

DISTRIBUTION ET EFFECTIF.

L'effectif de la Division tel que constitué et maintenu pendant l'année dernière, n'a pas été tout à fait suffisant pour surveiller le travail des détenus et le

grand nombre de prisonniers enfermés dans nos corps de garde. A l'avenir, toutefois, et ayant été informé que l'effectif de notre division serait porté à 100 hommes, le travail sera facilité, le nombre d'officiers dans chaque détachement sera augmenté et on pourra garder au poste une réserve devant servir en cas d'urgence.

Je m'accorde entièrement avec les remarques exprimées dans le rapport de l'an dernier, par l'inspecteur Tucker, établissant que l'on devrait nommer un officier au poste du sous-district de Cardston, car il est impossible à un officier posté à Macleod d'exercer la même surveillance que s'il était posté à l'endroit sus-nommé. Cependant, la grande difficulté consiste toujours dans le fait de se procurer des quartiers convenables.

EXERCICES ET ENTRAINEMENT.

A cause de la somme considérable de travail, il a été impossible de faire les exercices de tir réguliers, bien qu'à chaque jour nous avons fait de l'équitation, ce qui a permis à chaque homme d'aller à cheval au moins une fois la semaine. On a aussi fait, dans cette division, la pratique du tir au revolver annuelle; on en a obtenu de bons résultats et 21 de nos hommes se sont distingués au tir croisé.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite des membres de cette division pendant l'année a été très bonne. Cependant, on a dû renvoyer, au cours de l'année, deux de nos gendarmes pour cause d'ivrognerie. La discipline a été relativement bonne, et nous n'avons eu à nous occuper que des cas de peu d'importance.

SANTÉ.

La santé des hommes de cette division a été très bonne. Le gendarme Russell, portant le numéro matricule 5333, qui était en convalescence lors de la préparation du dernier rapport annuel, après avoir souffert d'un accident reçu pendant qu'il était à cheval, est complètement revenu à la santé et a repris son travail. Depuis cette date il a quitté son poste pour rejoindre son régiment comme réserviste dans la cavalerie.

Le seul cas sérieux de maladie que nous avons eu cette année, a été celui du gendarme Stuchbery, portant le numéro matricule 5756, et qui a souffert d'un empoisonnement du sang au bras gauche. Pendant quelque temps son cas nous a donné beaucoup d'anxiété, mais après avoir passé quelques mois dans un hôpital il est revenu à la santé et a repris son travail.

L'hygiène du poste a été bonne.

CHEVAUX.

Nous avons manqué de chevaux de selle, mais je comprends qu'il a été difficile d'en acheter de la qualité désirée, et que l'on nous en fournira avant longtemps. Au cours de l'année, on a acheté deux chevaux au prix moyen de $160 chacun. Sept ont été mis de côté et vendu; ces sept chevaux portaient les numéros de matricule, 2549, 2783, 84, 92, 108, 2950 et 2990. Cette vente rapporta une moyenne de $34 pour chacun. Un autre, portant le numéro de matricule 514, mourut à Carmangay de maladie de cœur, et un second, numéro 236, se fractura le cou ayant pris peur lorsqu'on était à le dételer.

Le nombre de milles parcourus durant les douze derniers mois par les chevaux de cette division s'élève à 190,756, ce qui fait une moyenne de 3,288 milles par cheval pendant l'année.

J'ai recommandé de mettre au rancart les cinq chevaux suivants: n[os] 579, 2546, 471, et 2328; ces chevaux seront vendus dès que l'on pourra s'en procurer de nouveaux; quelques-uns de ceux-ci sont actuellement de peu d'utilité pour notre genre de travail.

CANTINE.

La cantine a fait de bonnes affaires cette année. Son stock lui appartient, et elle a une petite somme d'argent en mains.

SALLE DE LECTURE.

La salle de lecture a été mise aussi confortable que possible. On a ajouté cette année un joli nombre de volumes à la bibliothèque à laquelle on s'intéresse beaucoup. Les journaux illustrés que l'on a acheté à même le fond provenant des amendes ont été beaucoup appréciés.

MAGASINS.

Les marchandises fournies en vertu d'un contrat ont été de bonne qualité. En général, on ne tient pas beaucoup de ces marchandises en mains, mais on les achète au fur et à mesure qu'on en a besoin. Les vêtements et le fourniment des hommes ont été aussi de bonne qualité et en quantité suffisante.

BÂTIMENTS.

L'entrepôt situé à l'extrémité sud-ouest du square, a été transformé en corps de garde pour hommes. Ces travaux ont été faits à la journée, et trente cellules en fer y ont été fournies par le gouvernement provincial. Ce corps de garde est de beaucoup supérieur à l'ancien, étant propre et muni d'un bon système de ventilation. Le gouvernement provincial est actuellement à y installer un système de chauffage à la vapeur. Notre vieil hôpital a été réparé en entier, à l'intérieur comme à l'extérieur, et disposé en prison pour femmes; il est propre et peut loger convenablement environ 20 femmes; cependant, depuis quelques mois, nous y en avons logé au delà de 30, ce qui le rend un peu encombré. Toutefois, le gouvernement provincial est à étendre le système de chauffage à la vapeur, ce qui nous donnera une chambre supplémentaire, et même après ces améliorations, ces salles ne suffisent pas au nombre de prisonniers que nous avons. Le vieux corps de garde n° 1 a été complètement arrosé d'un liquide servant à y détruire les punaises de lits; on l'a aussi peint à l'intérieur, mais la boiserie est vieille et malgré tous nos efforts pour y détruire ces punaises, elles y sont encore aussi nombreuses qu'auparavant. Je recommande donc, si nous devons nous servir de ces vieilles salles comme d'un corps de garde, qu'on y démolisse les vieilles cellules et qu'on les remplace par des cellules en acier.

Tous les toits ont été peints, au cours de l'élé ternier, par les prisonniers, et je recommanderais que l'extérieur de tous ces bâtiments soit aussi peint durant l'année prochaine.

REMARQUES GÉNÉRALES.

En terminant, je désire exprimer ma satisfaction pour l'appui qui m'a été donné, dans l'exercice de mes fonctions, par les officiers qui sont tous en charge d'un sous-district. Cet appui m'a été accordé également par tous les sous-officiers et les gendarmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CORTLANDT STARNES, *Surintendant,*

Commandant de la Division "D".

ANNEXE E.

RAPPORT DU SURINTENDANT T. A. WROUGHTON, COMMANDANT LA DIVISION " G ", A EDMONTON.

EDMONTON, le 30 sepptembre 1914.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Saskatchewan.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel touchant les affaires de ma division, pour l'exercice clos le 30 septembre 1914.

Depuis le dernier rapport annuel, l'inspecteur Sweetapple a été transféré à la division " C ", et les inspecteurs Jennings et Wood ont été transférés de Régina à Edmonton.

Le district est divisé en quatre sous-districts. Le sous-district de Stettler a été confié à l'inspecteur Heffernan; l'inspecteur Jennings a la direction du sous-district d'Edmonton; l'inspecteur Raven est chargé du sous-district d'Edson, et l'inspecteur Wood, de celui de Fort-Saskatchewan.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Les récoltes de l'année 1913 ont donné l'excellent rendement qu'elles promettaient. Les rapports qui nous arrivent tous les jours nous montrent de plus en plus que le district d'Edmonton dépassera les autres par les richesses de ses récoltes. On remarque une augmentation considérable dans le nombre d'acres en culture. Au commencement de l'année les colons y arrivèrent nombreux, mais les travaux de construction n'ont pas été aussi considérables que ceux de 1912.

La déclaration de la guerre, au mois d'août, a beaucoup affecté les villes et les constructions de chemin de fer dans cette partie du pays. Beaucoup d'hommes furent congédiés, la construction a été arrêtée et les travaux de prospection ont été remis à plus tard.

Un grand nombre d'hommes se sont enrôlés comme volontaires dans le service militaire actif et sont partis avec le 19ème " Alberta Dragoons ", le 101ème " Edmonton Fusiliers " et le " Princess Patricia Light Infantry ".

Jusqu'aujourd'hui les colons allemands et les austro-hongrois ne nous ont donné aucun trouble. En général, ces colons sont presque sans instruction; ce sont des cultivateurs qui comprennent bien que pour eux la prospérité est synonyme de loyauté au Canada et que ce serait la ruine s'ils devenaient rebelles.

On ne saurait cacher le fait, cependant, que les animosités locales et la rebellion sont possibles. Toutes les nationalités sont représentées dans ce district, et au sein de cette population cosmopolite on est certain de voir, un jour ou l'autre, l'une ou l'autre manifester son patriotisme et se livrer, contre son adversaire, à des actes de brigandage.

Il y a eu, cette année, peu de souffrance provenant du manque de travail, si ce n'est que dans le cas d'un certain nombre de sans-travail dans la ville d'Edmonton, l'hiver passé; ces derniers ont été secourus par la municipalté.

Au cours des mois de janvier et février, un certain nombre de sans-travail, parmi lesquels se trouvaient plusieurs des " I.W.W.", tentèrent quelques efforts ici et là pour se faire valoir. L'emprisonnement d'un certain nombre d'entre eux qui furent placés dans les cellules de la prison provinciale à Fort-Saskatchewan, a mis fin à ces petites révoltes.

CRIMINALITÉ.

Il y a une légère augmentation, dans le nombre d'infractions aux lois, sur celui de l'année dernière.

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites au cours de l'année terminée le 30 septembre 1914.

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Causes renvoyées	Attendant jugement.
Offenses contre la personne—					
Meurtre	8	2	4	1	1
Meurtre, tentative de	11	5	3	....	3
Homicide involontaire	2	1	1	....	....
Meurtre, menaces de	2	2	....	....	....
Usage d'armes à feu, avec intention de meurtre	3	3	....	....	....
Blessures	7	3	3	....	1
Voies de fait ordinaires	284	217	56	11	....
" accompagnées de blessures corpor.	22	14	3	....	5
" graves	1	1	....	....	....
Attentat à la pudeur	9	2	5	....	2
Viol et tentative de viol	8	....	4	....	4
Tentative de suicide	3	1	1	....	1
Connaissance charnelle, sous 14 ans	2	2	....	....	....
" " " 16 ans	12	4	5	1	2
" " tentative	4	3	....	....	1
Refus de pourvoir	19	12	6	1	....
Négligence criminelle	7	5	2	....	....
Intimidations et menaces	7	5	2	....	....
Libelle	2	....	1	....	1
Offenses contre la propriété—					
Vol	336	229	64	21	22
Vol sur la personne	5	3	1	....	1
Vol de chevaux	17	11	....	3	3
Vol de bestiaux	22	7	8	3	4
Recel d'objets volés	6	1	3	....	2
Coups de feu et blessures sur animaux	10	2	4	....	4
Cruauté contre les animaux	25	17	7	1	....
Vol d'habitation et cambriolage	30	20	3	....	7
Fraude et tentative de fraude	13	8	2	1	2
Fausses représentations	91	59	11	12	9
Conspiration	1	1	....	....	....
Faux et mise en circulation de faux	22	19	2	1	....
Vol à main armée	4	3	1	....	....
Vol avec effraction	2	2	....	....	....
Récel	13	9	1	2	1
Retention d'objets volés	4	3	....	1	....
Dommages causés volontairement	25	16	7	2	....
Incendie et tentative d'incendie	5	3	2	....	....
Abatage de chiens et blessures	6	4	2	....	....
Pour avoir gardé des chiens mauvais	1	1	....	....	....
Chasser les bestiaux avec des chiens	5	5	....	....	....
Divers crimes	6	6	....	....	....
Légères infractions aux lois établies	34	23	10	1	....
Offenses contre l'ordre public—					
Port d'armes dangereuses	20	19	1	....	....
Menaces d'armes à feu	14	10	3	1	....
En possession d'armes à feu à l'arrestation	1	1	....	....	....
Vente d'armes à feu sans permis	1	1	....	....	....
Offenses contre la religion, la morale et l'ordre public—					
Vagabondage	394	385	9	....	....
Ivresse et désordre	103	96	7	....	....
Cause de désordres	40	38	2	....	....
Jurons et langage obscène	17	15	2	....	....
Actions indécentes	9	5	2	2	....
Indécence grossière	3	3	....	....	....

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites au cours de l'année terminée le 30 septembre 1914.—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Retirée.	Causes pas encore entendues.
Sodomie et tentative de sodomie	2	2			
Inceste	3	1	2		
Séduction	17	10	3	2	2
Tenanciers de maisons malfamées	21	21			
Habitant des maisons malfamées	9	9			
Fréquentation de maisons malfamées	16	16			
Subsist. sur la pratique de la traite des blanches	6	4	2		
Tenanciers de maisons de jeu	3	3			
Jeu de hasard	3	3			
Souteneurs	12	5	1	1	5
Langage insultant et menaçant	7	7			
Attentat à la pudeur	2	2			
Induction en erreur de la justice—					
Parjure	11	6	2	1	2
Offenses diverses	1	.....	.....	1	
Corruption et désobéissance—					
Mépris de cour	3	3			
Evasion et tentative d'évasion	10	8	....	2	
Nuisance à un gardien de paix	6	5	1		
Voies de fait à un gardien de paix	5	4	1		
Subornation et tentative	2	....	1	.....	1
Résistances aux autorités	6	5	.....	.....	1
Diverses offenses	3	1	1	1	
Offenses contre la loi des chemins de fer—					
Passage volé sur convoi	22	22			
Employés ivres	1	1			
Méfait sur chemin de fer	2	1	1		

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites aux cours supérieures de juridiction compétente.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Retirée.	Causes pas encore entendues.
Jeu de hasard sur convoi	2	2			
Passage contre la loi sur chemin de fer	3	3			
Offenses contre la loi des sauvages—					
Pour avoir fourni des spiritueux aux sauvages	23	22	1		
Sauvages enivrés	26	25	1		
Sauvages enivrés sur la réserve	14	14			
Sauvages en possession de spiritueux	6	6			
Diverses offenses	7	7			
Offenses contre—					
La loi des pêcheries	4	3	1		
Les règlements concernant les parcs des Montagnes Rocheuses	5	5			
La loi concernant l'usage de l'opium	11	11			
La loi concernant les billets d'absence	2	2			
La loi contre le poison	3	... ..	3		
Offenses contre la loi des Territoires du N.-O.—					
Vente de spiritueux sur territoire prohibé	7	7			
Offenses contre les lois provinciales—					
Au sujet des maîtres et des serviteurs	164	144	11	9	
Loi de chasse	70	55	12	3	
Au sujet des marques de fabriques	4	3	1		
Au sujet des feux de prairies et de forêts	29	28	1		
Au sujet des licences de spiritueux	89	82	6	1	
Acte concernant les cas de folie	83	78	5		
Animaux égarés	12	9	2	1	
Mise des bestiaux en enclos	3	2	1		
Loi des établissements de pool	9	7	2		
Loi des travaux publics	2	2			
Loi concernant la santé publique	9	6	1	2	
Loi des écoles	6	6			
Loi concernant les fauconniers et les colporteurs	5	5			
Loi concernant les bouilloires	6	6			
Loi des véhicules à moteur	13	13			
Loi des routes publiques	1	1			
Loi concernant les hôteliers	31	31			
Total	2,520	2,031	313	89	87

Nombre de causes inscrites	358
Nombre de condamnations	205
Nombre d'acquittements ou de renvois	73
Nombre de causes retirées	3
Nombre de causes attendant jugement	77
Nombre de cas d'emprisonnement	87
Nombre de personnes condamnées au pénitencier	69
Nombre de personnes dont la sentence est suspendue	36
Nombre de personnes condamnées à l'amende	8
Conduits à l'école industrielle de Portae-la-Prairie	5
	205
Nombre de suicides durant l'année	15
Nombre de morts subites et accidentelles	71

Parmi les causes les plus importantes restées en suspens de l'année dernière, il y en a cinq où les accusés ont été trouvés coupables de meurtre.

Les victimes de ces crimes sont mortes; la preuve contre les accusés a été forte et bien présentée. Les jurés dans ce district, cependant, semblent avoir un préjugé ancré contre la peine capitale, et dans trois des cas mentionnés plus haut, ils ont trouvé les accusés coupables d'homicide involontaire seulement, tandis que dans les deux autres cas les accusés ont été remis en liberté. Un d'eux a été arrêté plus tard et envoyé à l'asile des aliénés.

Oscar Fonberg—Meurtre du brigadier Bailey.—Accusation réduite à celle d'homicide involontaire, et l'accusé condamné à l'emprisonnement à vie, le 1er novembre 1913.

Jose Lope—Meurtre de John Frederickson.—Trouvé coupable d'homicide involontaire, le 25 octobre, et condamné à l'emprisonnement à vie.

Otto Rudolph—Meurtre et tentative de meurtre.—Adjugé le 21 octobre 1913, par un jury d'Alberta, comme n'étant pas coupable du meurtre de Carl Gneiting, mais le 23 du même mois, il est trouvé coupable d'une tentative de meurtre sur la personne de Fritz Maurer et condamné à 25 ans d'emprisonnement dans le pénitencieer de l'Alberta.

Mary Mogash—Meurtre de son gendre.—Subit son procès le 19 octobre 1913, et remise en liberté.

Alfred Main—Meurtre de R. G. Metclafe.—Trouvé coupable de meurtre commis dans un moment d'aliénation mentale; plus tard envoyé à l'asile des aliénés.

Peter D. Ring—Tentative de meurtre.—Condamné à trois mois d'emprisonnement avec travaux forcés, le 5 novembre 1913.

William Covlin—Tentative de meurtre.—Condamné en novembre à cinq années d'emprisonnement au pénitencier d'Alberta.

Gus Franks—Tentative de meurtre.—Condamné le 22 octobre 1913, à deux années d'emprisonnement dans le pénitencier d'Alberta.

Les causes les plus importantes de l'année 1912-13 ont été les suivantes:—

Agnes Flynn—Meurtre.—Le 11 novembre 1913, on notifiait le détachement posté à Coronation qu'un crime avait été commis à Throne, Alberta. On institua une enquête au cours de laquelle on apprit qu'une femme, Mme Flynn, épouse d'un marchand et du maître de poste de la ville, avait coupé la gorge à son époux et à son jeune enfant. Elle ne tenta pas de s'évader, et lorsqu'elle fut arrêtée elle confessa son crime, disant qu'elle ne savait aucunement pourquoi elle avait commis ce crime.

Le 27 février 1914, elle fut traduite devant le juge Beck, qui décida que l'accusée était dans un tel état de démence qu'il était impossible de continuer le procès. L'accusation fut en conséquence retirée, et le 28 du même mois Mme Flynn, accusée en vertu de la loi concenant les aliénés, fut enfermée à l'asile provinciale des aliénés à Ponoka.

Egbert Hagin—Tentative de meurtre et tentative de suicide.—Le 13 novembre 1913, l'inspecteur Heffernan, à Settler, a reçu avis que le sus-nommé, qui demeurait à Donalda, environ 30 milles de Stettler, avait poignardé sa femme et qu'ensuite il avait tenté de finir ses propres jours en voulant se couper la gorge.

L'accusé et la victime furent amenés à Stettler et le 14 novembre Hagin fut mis en prison en attendant son procès.

Le 26 février 1914, l'accusé fut traduit, à Daim-Rouge, devant le juge Beck, et condamné à deux ans de prison au pénitencier de l'Alberta.

Frank Horne et Jack Thompson—Vol de chevaux.—Le 24 novembre 1913, l'inspecteur Heffernan reçut un message téléphonique de Rumsey, disant que onze chevaux avaient été volés aux MM. Teeling et Potter de cet endroit. On soupçonna deux individus qui auraient conduit ces chevaux vers le nord. On découvrit plus tard que le gendarme Paris, de la division "E", avait retracé les chevaux volés jusqu'aux Collines Neutres, au sud-est de Hardisty, où il en avait perdu les traces.

J'envoyai le maréchal des logis détective Howell d'Edmonton, avec instructions de rejoindre le maréchal des logis O'Connell et le gendarme Jackson, dans ce district, et d'employer tous les moyens possibles pour retracer ces chevaux et d'arrêter les coupables.

Le 3 décembre, le maréchal des logis Howell et le gendarme Jackson découvrirent tous les chevaux, à l'exception de trois, à quelques milles au nord de Metiskow. Plus tard le maréchal des logis retraçait trois autres chevaux à Monitor.

Dans le district de Dolsey, on semblait être certain que les deux délinquants étaient rendus à Calgary, et sous des faux noms y recevaient des lettres de certains colons. On se procura des photographies des deux individus et on décida de les suivre.

Le 20 décembre 1913, les deux hommes, au moment de prendre leur courrier au bureau de poste de Calgary, furent arrêtés par le gendarme Jackson. Ils furent amenés, par l'inspecteur Heffernan, à subir leur procès, et le 28 février 1914, condamnés par le juge en chef Harvey à cinq années d'emprisonnement chacun dans le pénitetncier d'Alberta.

Lunseith Brothers—Vol de chevaux.—Au commencement de juin 1913, on rapporta que deux chevaux avaient été enlevés aux fermes de Wm Turgen et de Mike Senaw dans le district de Thorsby. Les frères Lunseith avaient quitté le district vers le temps où les chevaux étaient disparus; les selles de ces deux chevaux avaient aussi été enlevées. On les soupçonna aussitôt; mais personne ne sachant où les deux frères étaient allés, il se passa plusieurs mois avant qu'ils fussent retracés et arrêtés près de Maple-Creek.

Ils furent traduits devant le juge Stuart, le 21 février 1914; à Lunseith fut condamné à 18 mois et Carl Lunseith à 3 mois d'emprisonnement avec travaux forcés.

Wilde Platte Plummer—Meurtre.—Le 5 octobre 1913, on reçut de Fort-Saskatchewan la nouvelle qu'un homme du nom de Peter Lindsay avait été assassiné à Crippsdale. On envoya immédiatement sur les lieux un coroner et un gendarme, et au cours de l'enquête tenue le 6 octobre 1913, on apprit qu'un homme avait été tué de sang-froid par un certain W. P. Plummer. Le crime avait eu lieu le 3 du mois, et, en conséquence, le coupable avait eu trois jours de liberté avant qu'aucune poursuite ne fut prise.

Tous les efforts pour retracer et arrêter Plummer furent vains. Toute notre attention est encore dirigée vers l'arrestation du coupable.

S. E. Eldridge—Incendie volontaire.—Grâce au système d'effrayer les colons de son district, le sus-nommé a été à même, pendant quelque temps, de commettre une série de crimes sans être arrêté.

A diverses reprises il fut soupçonné d'avoir mis le feu aux meules de foin, d'avoir tué des chevaux à coups de fusil et d'avoir répandu du poison, mais après avoir fait connaître ces faits à la gendarmerie, les colons, craignant d'y risquer leur tête, refusèrent d'ajouter aucuns détails ou de donner des renseignements.

Finalement, le 2 avril, le maréchal des logis détective MacBrayne fut envoyé à St-Paul des Métis pour faire une enquête détaillée des diverses plaintes et prendre toute action qu'on jugerait nécessaire. Il déposa une plainte contre Eldridge pour avoir semé l'incendie dans le district et il l'arrêta. Après l'avoir envoyé à la caserne, sous l'escorte du gendarme Clifford, le maréchal des logis chef MacBrayne fit l'inspection de la maison de l'accusé et y trouva divers objets volés. Il revint à Saint-Paul des Métis le 20 avril, et le matin du 21 le prisonnier brisa les barres de sa cellule et s'évada. Ci-suit un extrait du rapport de McBrayne donnant en détails les événements qui ont conduit à la réarrestation et à la mort de Elridge:—

" Je grimpai sur le toit mais il me fut impossible de découvrir Eldridge. J'appelai le gendarme Clifford et lui ordonnai de s'assurer les services de quelques traqueurs métis, qui avaient été témoins dans cette affaire, et dans l'intervalle je fis les recherches nécessaires. Lorsque les métis furent arrivés, je les engageai à parcourir tout le village à la recherche de traces. A un endroit seulement, je pus découvrir quelques traces, celles d'un homme courant vers le sud-est. J'envoyai à Rife le gendarme Clifford et un officier spécial, qui firent le voyage à cheval, avec instructions d'avertir les colons de faire surveiller la demeure de Elridge pendant cette nuit-là. Avec le concours des traqueurs métis, je visitai le voisinage du lac Therin mais ne réussis pas à y découvrir le coupable. Le jour suivant, le gendarme Clifford fit rapport qu'aucunes traces d'Elridge n'avaient été découvertes dans le district de Rife. Je le rappelai aussitôt vers moi, avec l'idée que, probablement, Elridge s'était dirigé vers le sud. Le même soir le gendarme Schultz revint du nord. Vers 5.30 heures du soir, je reçus un message téléphonique de Rife m'informant que Elridge avait été vu par Gilbertson. Je partis immédiatement, avec deux gendarmes et des chevaux de selle, et arrivai à Rife à 10.30 du soir. Je plaçai le gendarme Schultz à la résidence d'Aylesworth, car je savais que ce dernier était un ami de Elridge. Je me rendis en compagnie du gendarme Clifford à la maison de Gilbertson et restai là jusqu'au matin du 17, alors que Gilbertson me dit qu'il avait vu Elridge et que celui-ci lui avait demandé du pain et du sel. Je recommanderai à Gilbertson de déposer ces aliments où le coupable désirait les avoir; à cet endroit je creusai deux trous dans la terre; le premier à 15 pieds au nord de la cahette et l'autre à 30 pieds à l'est; je plaçai le gendarme spécial dans la fosse de l'est et me cachai dans celle du nord. Je postai les gendarmes Clifford et Schultz à environ 50 verges de moi, dans un amas de broussailles. Je donnai instructions au gendarme Clifford que, lorsqu'il entendrait mon commandement d'arrêt, il devait se diriger vers moi. Je commandai au gendarme Schultz de se rendre au même moment à un petit bourbier au sud-ouest de sa position et directement à l'ouest de sa cachette. Nous nous emparâmes de nos positions vers les 5 heures, et à 9.45 j'entendis Eldridge qui se dirigeait vers nous. La nuit était obscure et je ne pouvais le voir, mais je braquai ma carabine vers lui en le sommant de lever les mains. Il hésita pendant deux ou trois secondes et soudainement il se jeta sous la clôture. Je tirai un coup et le manquai; je le manquai également du second coup. Quelques instants plus tard, j'entendis le gendarme Schultz le sommer d'arrêter, et puis j'entendis une détonation de carabine. Je me lançai immédiatement vers cet endroit et trouvai Eldridge étendu sur le sol. Une balle l'avait atteint à l'épaule droite et était sortie au cou. Nous le transportâmes ensuite dans la cambuse de Gilbertson et je télégraphiai immédiatement à Saint-Paul pour mander un médecin. Celui-ci arriva à 5 heures le lendemain matin et pansa la blessure de Eldridge. Il me dit ensuite de conduire le blessé à Saint-Paul, ce qui fut fait. On le coucha sur un matelas puis on le transporta

dans une tapissière. Le médecin le visita le même soir, pansa de nouveau sa blessure et fit la remarque que le blessé ne souffrait pas des effets de la route. Le jour suivant, il put prendre un peu de lait et des œufs et semblait déjà en voie de guérison. Ce soir-là il fut surveillé par le gendarme Clifford jusqu'à minuit, et par le gendarme Schultz de minuit à 3 heures du matin; je le surveillai moi-même alors jusqu'à sa mort, soit vers les 7 heures du matin. Le jour suivant, une enquête fut instituée par le docteur Lawford, de Pakan, le jury établissant par son verdict que Samuel Eldridge était mort des blessures faites par une balle de revolver tirée par le gendarme Schultz en accomplissant son devoir. L'officier de police fut exonéré de tout blâme.

Eldridge fut enterré le même soir et le jour suivant je partis pour Edmonton."

Donald Marsh.—Vol et incendie.—Le 13 avril 1914 on manda de Spruce-Grove qu'une étable remplie de chevaux et de mulets avait été incendiée. Après avoir fait une enquête on découvrit qu'une paire de mulets et une quantité de harnais avaient été enlevés. J'envoyai quelques-uns de mes hommes pour s'enquérir des détails de cette affaire et reçus un message téléphonique du maréchal des logis McGillicuddy, de Stony Plain, qu'un homme du nom de Donald Marsh s'était barricadé dans une cambuse près de Wabamun.

Plus tard j'appris que l'agent de sûreté de la ville de Wabamun avait réussi à arrêter Marsh, mais que celui-ci lui avait échappé. Grant, le propriétaires des mulets enlevés, porta plainte contre Marsh et un mandat d'arrestation fut émis. Pendant assez longtemps, toutefois, et malgré tous nos efforts pour nous emparer de lui, Marsh réussit à éviter l'arrestation. Finalement, le 9 mai, il fut arrêté de nouveau à Edmonton-Nord par les gendarmes Francis et Webster.

Pendant son emprisonnement en attendant son procès il donna des signes invariables de folie; il devint si violent qu'il n'y eut d'autre cours à suivre que de l'envoyer à l'asile des aliénés.

Il n'y a pas de doute qu'il est l'auteur du vol des mulets, et afin de cacher le fait que les mulets avaient été enlevés, il mit le feu à l'écurie, sans se préoccuper de la souffrance terrible des chevaux qui étaient attachés à l'intérieur.

Meurtre de J. B. Chivas à Amisk.—Le 30 mai 1914, les portes de la maison de section à Rosyth furent enfoncées et une quantité de vêtements et d'autres marchandises, y compris un revolver calibre .38, furent enlevés. Les trois hommes qui furent soupçonnés de ce vol s'étaient dirigés vers Amisk.

On communiqua aussitôt par téléphone au brigadier Jackson, à Hardisty, et, comme cet endroit n'est qu'à douze milles de Amisk, celui-ci communiqua immédiatement avec le juge de paix de Amisk pour lui demander si les hommes étaient arrivés et lui dire, si la chose était nécessaire, d'assermenter deux gendarmes surnuméraires et de les retenir en attendant son arrivée.

Le juge de paix, un nommé J. B. Chivas, retraça les fugitifs dans un restaurant, et, avec l'aide de deux gendarmes spéciaux, il décida de les arrêter.

En les approchant, il se fit connaître et leur dit qu'ils étaient en état d'arrestation; il avait à peine fini de parler lorsque l'un d'eux sortit un revolver et fit feu sur lui en le blessant mortellement. Dans la confusion qui suivit cet incident les trois coupables s'échappèrent. M. Chivas mourut deux heures plus tard.

Le brigadier Jackson apprit par téléphone la nouvelle de ce meurtre et immédiatement engagea un automobile et se rendit sur les lieux. On n'avait fait aucune démarche pour suivre les fugitifs, et personne n'avait remarqué dans quelle direction ils s'étaient esquivés. Le brigadier était arrivé à cet endroit à 9.10 du soir, et bien qu'il organisât aussitôt une troupe de traqueurs on n'a pas réussi à les retracer.

Depuis cette date rien n'a été épargné, en efforts et en frais, pour décuvrir le lieu de retraite des fugitifs. Récemment on a découvert quelques traces indicatrices, mais pour certaines raisons, il nous est impossible d'en dire plus long à cette époque de l'enquête.

T. G. Cook.—Meurtre.—Le 16 mai 1914, le gendarme Wilson, du détachement de Wainright, fut notifié que W. B. Crawford, homme d'affaires très en vue de cette ville, n'était pas entré chez lui depuis le soir du 14. On institua aussitôt une enquête, et on apprit que le matin du 14 mai, M. Crawford avait reçu une dépêche apparemment d'un certain " R. S. Barker " et lui denmandant une entrevue, au sujet d'affaires, pour 10.30 heures du même soir. Crawford aurait tenu à cette entrevue puisqu'il a été vu sur la rue à 11.15 heures le même soir. Après cela on ne l'a plus revu vivant.

On supposait d'abord que, pour certaines raisons que lui seul connaissait, il s'était décidé d'abandonner son épouse et ses affaires et d'aller s'établir dans quelqu'autre localité. On a vite découvert qu'il n'en était pas ainsi. Il avait peu d'argent sur lui. Ses relations avec son épouse, bien que peu cordiales, n'étaient pas assez affaiblies pour lui faire prendre une telle décision. Ses affaires, ainsi que ses livres, étaient en bon état, d'autant plus qu'il n'y avait pas de train à cette heure par lequel il eut pu partir.

On commença immédiatement à faire des recherches dans la ville et dans le voisinage, mais ce n'est que le 19 juin que le cadavre de Crawford fut découvert au fond d'un puits situé sur une ferme appartenant à un nommé T. G. Cook.

Il avait le côté de la tête écrasé et le cadavre, après avoir été jeté dans ce puits, avait été recouvert de fumier, de bois et de ciment.

A l'enquête, le jury rendit le verdict suivant: " W. B. Crawford est mort des blessures infligées au moyen d'un instrument grossier par une ou des personnes inconnues ".

Les efforts de la sûreté furent alors de découvrir les motifs qui auraient amené ce crime aussi bien que le criminel lui-même. La preuve circonstantielle commença à se développer et bientôt les détails étaient suffisants pour reconstruire l'histoire de ce drame. Le maréchal des logis 1re classe Piper de la division " D " fut envoyé par le commissaire pour prendre la direction de cette cause.

Le 24 août T. G. Cook était arrêté à Wainright, et, après quelques renvois, l'audition préliminaire l'accusant du meurtre volontaire de W. B. Crawford était donnée dans cette ville.

La preuve dura trois jours, à cause des vingt-cinq témoins qui apparaissaient pour la Couronne. Le 10 septembre 1914, Cook fut incarcéré en attendant son procès.

F. V. Paquette—Fabrication et mise en circulation de faux argent.—Au mois d'avril 1914, nous apprenions que certaines pièces de 25 et de 50 cents un peu suspectes, étaient en circulation dans les districts de Morinville et de Clyde. La chose fut surveillée de près, et le 4 mai, le gendarme Henrichsen fit l'arrestation de F. V. Paquette à Clyde. On trouva sur lui et dans sa valise, de l'argent faux pour le montant de $80.

On fit ensuite l'inspection de sa demeure et on y découvrit un appareil complet pour la fabrication des pièces de monnaie.

On eut aussi connaissance de certaines lettres qui servirent à démontrer que Paquette n'en était pas à sa première offense. Pour ce même délit, il avait déjà fait un stage dans le pénitencier de l'Etat d'Iowa; dans celui de l'Ohio, à Columbus; dans celui du Missouri, à Jefferson-City; et dans la maison de correction de Détroit.

Il subit son procès et fut condamné, à la cour de district, à Clyde, le 29 juin, à quatorze années d'emprisonnement dans le pénitencier de l'Alberta.

Nick Volhopf—Tentative de meurtre.—A Peers, le matin du 17 juillet 1914, Steeve Ostachuk entra dans la chambre à lits d'un chantier et s'y coucha. Nick Volhopf était dans la chambre à ce moment, et, s'étant aperçu de l'entrée d'Ostachuk, se dirigea vers le lit où celui-ci était couché, y prit une carabine ·22 qui était accroché au-dessus du lit et, de sang-froid, fit le coup de feu sur lui. La balle pénétra dans l'estomac d'Ostachuk. L'accusé fut arrêté et, le 18 juillet, condamné à subir son procès sur l'accusation de tentative de meurtre.

Fred Wasylik—Tentative de meurtre et tentative de suicide.—Wasylik est un Autrichien amoureux et colère. Ayant découvert que l'objet de ses affections lui était indifférente, et soupçonnant que Steeve Shatatowsky, qui demeurait dans la même maison, réussirait où il avait failli, il tenta de le tuer avec une hache, et plus tard, voulut mettre fin à ses jours en se coupant la gorge.

Les deux furent transportés à l'hôpital où ils furent ramenés à la santé. Wasylik est actuellement incarcéré en attendant son procès.

Roy Williams—Vol de bestiaux.—Ce Williams est un jeune homme de 22 ans, venant de Missouri et montrant des dispositions pour s'accaparer des bestiaux des autres.

Dans le district de Ferintosh, où il avait soin du bétail sur les ranches, une de ses victimes découvrit qu'il avait en sa possession deux veaux qui ne lui appartenaient pas.

Sur enquête instituée par le gendarme Whitney, il fut arrêté et comdamné à subir son procès le 22 juin 1914.

Il appert que depuis un certain temps il pratiquait le vol de bestiaux en gros; six accusations distinctes furent portées contre lui lorsqu'il subit son procès devant le juge McCarthy, le 4 octobre 1914, à Wetaskiwin.

Cinq de ces accusations furent prouvées, et contre chacune il fut condamné à deux années au pénitencier d'Alberta; ces sentences devant être expiées concurremment.

AIDE ACCORDÉE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Ministère de la Justice.—Nous avons émis des ordonnaces pour toutes les assises criminelles des diverses cours de ditrict de même que dans toutes les enquêtes du coroner en dehors des limites de la ville.

Nous fournissons des escortes presque quotidiennes pour accompagner les prisonniers de la prison, à la cour et *vice versa,* pour le service des prisons, des asiles, de même que pour les comparutions devant le juge de paix.

Les sommations pour témoins et criminels font également partie de nos attributions.

Nous nous occupons des biens des personnes mortes sans testatment ou de mort violente pour en faire l'inventaire et en rendre compte à l'administration publique respective des trois districts judiciaires. Ces divers travaux entraînent de nombreux soucis et une correspondance volumineuse, vu l'abondance de biens immobiliers que chaque année nous met sur les bras.

Division provinciale d'hygiène.—Nous donnons notre temps au service de cette division en nous occupant de faire observer la quarantaine dans les cas de maladies infectieuses et contagieuses de même qu'en envoyant de l'aide aux nécessiteux.

Bureau des enfants indigents et délinquants.—Nous avons accordé de l'aide à ce département chaque fois que nos services ont été exigés et en vertu de la loi provinciale.

Département des licences.—Dans les cas portés à notre connaissance, les cas de contravention aux ordonnances des licences de spiritueux, nous voyons à mettre aux mains de l'inspecteur en chef des licences les renseignements que comportent ces manquements. Nous donnons aussi notre aide pour la conduite des causes dépendantes de ces ordonnances.

Sauvages.—Nous avons mené à bien le travail d'escortes et de tout ce qui regarde les argents du traité.

Comme par le passé, nous nous sommes occupés spécialement des cas d'infraction aux dispositions de la loi des sauvages, et nous avons pris connaissance de soixante-

seize cas de désobéissance qui ont amené soixante-quatorze condamnations. L'usage des spiritueux a été l'origine de presque tous ces cas et on comprend qu'il en soit ainsi quand on songe que l'augmentation de la population et la vente, proportionnellement plus grande des spiritueux permet aux sauvages d'enfreindre la loi plus facilement qu'auparavant.

A part les cas d'ivresses qui sont loin d'être généraux, les sauvages des réserves sont paisibles et faciles à gouverner.

PRISONNIERS.

Ci-suit le rapport du prévôt de la salle de garde et de la prison ainsi qu'un état sommaire des prisonniers confiés à nos soins au cours des douze derniers mois.

CORPS DE GARDE, EDMONTON, 30 septembre 1914.

A l'officier commanant,
Division " G " de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre des notes et statistiques au sujet du corps de garde d'Edmonton, pour les douze mois expirés le 30 septembre 1914.

Nombre total de prisonniers dans le corps de garde, le 30 septembre 1914— Hommes, 13 ; femmes, 2	15
Nombre total de prisonniers reçus durant les douze mois terminés le 30 septembre 1914— Hommes, 1,104 ; femmes, 72	1,176
Nombre de prisonniers remis en liberté durant les douze mois expirés le 30 septembre 1914	1,169
Nombre de prisonniers en cellules, à minuit, le 30 septembre 1914— Hommes, 18 ; femmes, 4	22
La moyenne quotidienne de prisonniers a été de	27.53
Nombre maximum de prisonniers par jour	40
Nombre minimum quotidien de prisonniers	6
Nombre de prisonniers attendant leur procès au 30 septembre	6
Nombre de prisonniers purgeant leur sentence	7

Statistiques au sujet des aliénés.

Nombre d'aliénés reçus pendant l'année— Hommes, 59 ; femmes, 15	74
Envoyés à l'asile des aliénés, à Ponoka— Hommes, 49 ; femmes, 15	64
Remis en liberté après guérison (hommes)	9
Morts au corps de garde (homme)	1

Sept jeunes délinquants ont été condamnés et escortés de cette salle de garde à Portage-la-Prairie.

En général, la santé des prisonniers a été bonne.

Le système d'impression des doigts et des photographies a été mis à effet pour tous les prisonniers accusés de quelque offense grave et qui ont passé par cette salle de garde.

Je dois dire qu'on ne garde pas de prisonniers dans ce corps de garde; tous les prisonniers attendant leur procès au pénitencier d'Alberta ou dans la prison provinciale à Fort-Saskatchewan.

Avant le 9 mars 1914 le corps de garde de la division " G " était à Fort-Saskatchewan où il servait également de prison ordinaire. Le 9 mars 1914, le corps de garde de Fort-Saskatchewan a été changé, par le gouvernement de l'Alberta, en prison provinciale. Les devoirs du corps de garde d'Edmonton, tels qu'exécutés à l'heure actuelle, sont les mêmes qu'ils étaient avant ces changements, c'est-à-dire, un endroit où l'on reçoit les prisonniers et d'où on les renvoie à d'autres prisons ou au pénitencier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

S. L. WARRIOR, *Brigadier,*
Prévôt.

DÉTACHEMENTS.

Trois nouveaux détachements, savoir: Andrew, Traverse-du-Castor et Provost, ont été ouverts durant l'année dernière. Le nom du détachement à Brazeau, borne milliaire 37 " A.C.B.", a été changé en celui de " Coalspur ".

Au commencement de l'année 1914 la plupart de ces détachements ne comprenaient qu'un seul homme chacun, mais depuis que le nombre d'hommes de la division a été augmenté, il a été possible d'y installer deux hommes dans les détachements les plus importants; ces changements serviront à faciliter le travail pendant l'hiver dans les divers centres.

SANTÉ.

A l'exception d'un cas de fièvre typhoïde grave, la division n'a pas eu à lutter contre la maladie. Cependant, plusieurs hommes ont été envoyés à l'hôpital où ils furent opérés avec succès par le docteur Braithwaite. Ces opérations étaient pour la hernie et l'appendicite.

CHEVAUX.

Nous avons reçu pendant l'année 33 chevaux de selle; on a vendu au gouvernement provincial de l'Alberta 10 chevaux et 1 mulet; 2 chevaux ont été mis au rancart et vendus; 2 sont morts à Edson de la gourme et de débilité générale et on en a détruit un autre, à Fort-Saskatchewan, parce qu'il était trop vieux pour nous être de quelque utilité.

Le nombre de milles parcourus par les chevaux de la division " G ", pendant les douze derniers mois, s'élève à 133,956.

HARNAIS ET SELLES.

Tous les harnais dont nous avons eu besoin ont été fournis par le magasin d'approvisionnement, et notre outillage sous ce rapport est complet et en bon état de service.

Les douze nouvelles selles à sangle que nous avons reçues de Régina ont complété notre assortiment pour le présent. Les autres selles en mains sont en bon état et en quantité suffisante.

TRANSPORT.

On a reçu également de Régina deux tapeculs et une voiture à plate-forme sur ressorts; on a aussi acheté un camion d'un marchand local. A l'heure actuelle on est bien outillé de voitures de transport.

BÂTIMENTS.

On a terminé les nouveaux quartiers pour le surintendant et pour trois sous-officiers mariés. Ces quartiers sont très confortables et ajoutent beaucoup à l'aspect du carré des casernes.

On a construit, le long du fronteau de la propriété qui fait face à la rue Rice, un mur de soutènement en béton, avec une promenade au-dessus, des barrières et des fanaux. Cette construction n'ajoute pas seulement à l'aspect de la propriété, mais elle servira à empêcher tout écroulement des fondations, ce que l'on craignait à cause de la nature du terrain qui tend à s'écrouler.

CANTINE.

On garde en réserve à la cantine du tabac, des cigares, des cigarettes, etc.; ces choses sont beaucoup appréciées. L'état financier de la cantine est très satisfaisant, et des octrois ont été accordés au cours de l'année, s'élevant au delà de $200.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

On y a installé un piano et une table de billard, ce qui ajoute beaucoup aux amusements; la salle de lecture contient des journaux illustrés et des revues en plus des livres de la bibliothèque.

L'approvisionnement et les magasins ont été suffisants et de bonne qualité.

MAGASINS.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Au mois de mars 1914, les autorités provinciales ont pris charge du corps de garde de la Gendarmerie à Fort-Saskatchewan. Au mois de février, un incident regrettable a eu lieu dans le corps de garde à Edmonton. Un malheureux lunatique, ayant subi l'inspection préalable ordinaire, avait été placé dans une cellule capitonnée. D'après une enquête subséquente, il paraît évident qu'il portait dans la doublure de ses vêtement une allumette avec laquelle il mit le feu à sa cellule et mourut suffoqué par la fumée avant qu'il put recevoir les secours nécessaires. L'accident eu lieu à 8.15 du soir, et le gardien de nuit fit tout en son pouvoir pour sauver le malheureux. Les cellules du plein-pied étaient toutes remplies de prisonniers qui criaient de toutes leurs forces pour sortir car la fumée menaçait de les suffoquer à leur tour.

Depuis le commencement de la guerre, je me suis fait envoyé des rapports réguliers de tous les détachements concernant les sujets ennemis. D'une manière générale les Allemands et les Autrichiens semblent indifférents, mais dans certains cas, où il n'en est pas ainsi, on se rend pleinement compte du danger qu'il y aurait à manifester en faveur du pays d'origine.

En terminant ce rapport, je tiens à exprimer mon appréciation pour l'appui cordial que j'ai reçu de toutes les classes de la division " G " dans l'accomplissement du devoir qui a été, cette année, lourd et exigeant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON, *Surintendant,*

Commandant de la division "G"

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT F. J. HORRIGAN, COMMANDANT LA DIVISION "A", MAPLE-CREEK.

MAPLE-CREEK, 1er octobre 1914.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "A" pour l'exercice clos le 30 septembre 1914.

J'ai pris la charge de la division "A" du surintendant West, le 2 décembre 1913.

Officiers de la division.—Surintendant F. J. Horrigan, commandant; l'inspecteur J. C. Richards, commandant le sous-district de Swift-Current; et l'inspecteur G. W. Currier.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

On ne peut pas dire que l'année qui vient de se terminer a été prospère, surtout pour les cultivateurs du district, à cause du manque presque complet des récoltes. Cependant, les colons ne se découragent pas et espèrent que celles de l'année prochaine seront meilleures.

Les deux gouvernements, fédéral et provincial, ont beaucoup contribué à améliorer la situation des colons, qui commencent l'hiver avec la certitude qu'ils ne manqueront pas des choses nécessaires à leur existence. D'autant plus qu'ils n'ont pas à s'inquiéter pour les grains de semence pour l'année 1915, car tout fermier qui en aura besoin pourra se les faire fournir par le gouvernement.

L'année qui vient de se terminer n'a pas été très encourageante pour le cultivateur de ce district. Il n'y a pas de doute qu'il doit se dire que cette saison a été la plus chaude et la plus sèche que l'on ait vue depuis 25 ans. D'un autre côté, je suis heureux de dire que pour les éleveurs sur les ranches la saison a été très fructueuse.

L'achat d'un grand nombre de chevaux par le Colonel Hasel, de la Commission des Remontes Anglaises et de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, a beaucoup favorisé le travail des colons et des éleveurs sur ranches de ce district.

Le cultivateur de ce district doit réaliser qu'il lui importe de ne pas craindre le travail difficile et de faire de la culture mixte plutôt que de se livrer uniquement à la culture des céréales. Le cultivateur qui a cette année du bœuf, du mouton, du porc et autres produits de ce genre, à vendre, peut se considérer heureux. Les prix pour ces produits de la ferme sont assez élevés et les profits nets sont très considérables.

Maple-Creek.—L'année qui vient de se terminer a été prospère pour la ville de Maple Creek. On y a construit plusieurs belles résidences pendant l'année. Le magnifique arsenal construit par le gouvernement a été ouvert au mois de mai.

Shaunavon.—Shaunavon est une nouvelle ville sur l'embranchement Weyburn-Lethbridge du chemin de fer Pacifique-Canadien, et compte actuellement 1,500 habitants. A l'heure actuelle cette ville est la plus prospère de tout le district. La partie commerciale de la ville consiste en deux grands hôtels, six chantiers à bois, quatre magasins de ferronnerie, des magasins de mercerie, des épiceries, etc.

Le 1er mai, la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien commença son service de transport sur cette nouvelle ligne jusqu'à Shaunavon. On y est aussi à construire actuellement une gare spacieuse. On a fait le posage des rails de cette ligne jusqu'à Govenlock à l'ouest, mais cette entreprise est encore entre les mains du département de Construction et le service de transport des passagers n'est pas encore organisé. Ce centre constitue un point de division du chemin de fer Pacifique-Canadien.

La ville de Shaunavon s'énorgueillit de possèder l'hôtel le plus moderne que l'on puisse trouver dans aucune autre ville de son importance sur tout le territoire de la Saskatchewan.

Il y a, à quatre milles au sud de Shaunavon, une mine de houille qui fournit de charbon cette ville et le voisinage.

Swift-Current.—Au commencement de l'année Swift-Current a été constituée en corporation; elle est la septième ville de la Saskatchewan qui est ainsi constituée. Sa population s'élève à environ 5,000 âmes.

Swift-Current est un point de division sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, et elle contient la remise à locomotives et les ateliers de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien; ces ateliers donnent de l'ouvrage à un grand nombre de citoyens.

Les industries de Swift-Current ne sont pas exploitées sur une très grande échelle; il y a deux minoteries; des usines d'embouteillage; et la *Massey Harris Implement Company* occupe de grands entrepôts dans la partie ouest de la ville; nous y trouvous aussi la *Swift Current Grocery Company.*

Un grand nombre de bâtiments en construction au cours de l'année dernière ont été terminés; au numéro de ceux-ci on compte deux hôtels nouveaux, savoir: le "Healey" et le "Carleton"; le "bloc" de Healey-Hooker qui est un édifice de cinq étages et qui ferait honneur à une ville de 20,000 habitants. Les bâtiments actuellement en construction sont la nouvelle maison d'école et le palais de justice, qui seront de jolis édifices lorsqu'ils seront terminés.

Il y a huit banques dans la ville de Swift-Current, et elles y font toutes de bonnes affaires.

CRIMINALITÉ.

Les statistiques suivantes accusent une augmentation considérable dans le nombre de causes inscrites au cours de la dernière année sur celles de l'année précédente et sur celles de l'année se terminant le 30 septembre 1912. Cette augmentation est en quelque sorte le résultat du grand nombre de colons qui se sont jetés sur ce district. Lorsque je pris charge de cette division, au mois d'octobre 1912, on venait de terminer le rapport annuel qui portait à 418 le nombre de causes inscrites et à 334 celui des condamnations. En vue de donner une idée de l'augmentation des crimes commis je me permets de citer les chiffres qui s'y rapportent pour les années 1912, 1913 et 1914.

Causes inscrites—

1912	418
1913	708
1914	1,121

TABLEAU sommaire des causes inscrites dont on a disposé l'année dernière.

—	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
Meurtre	2	1		1
Tentative de meurtre	3	....	[illegible]	[illegible]
Homicide	1	....	1	....
Coup de feu intentionnel	3	2	....	1
Menace de meurtre	1	....	1	....
Blessures	2	1	....	1
Voies de fait simples	112	91	21	....
" " avec circonstances aggravantes	1	1	....	....
" " causant lésions corporelles	16	9	7	....
Attentats à la pudeur	3	....	1	2
Viol et tentative de viol	3	....	3	....
Tentative de suicide	2	....	1	1
Avortement	1	1	....	....
Enlèvement et participation	2	....	2	....
Rapport charnel avec fille de moins de 14 ans	2	2	....	....
Refus de pourv. aux besoins de sa femme et de sa famille	4	1	3	....
Intimidation et menaces	9	7	2	....
Laisser une excavation non entourée	1	1	....	....
Extorsions	4	....	4	....
Non déclaration de naissances	4	....	4	....
Célébrations illégales de mariages	2	....	1	1
Contre la propriété—				
Vol	163	79	74	10
Vol sur la personne	6	2	4	....
Vol de chevaux	15	8	5	2
Vol de bestiaux	7	1	4	2
Tuer des bestiaux	5	....	2	3
Tuer ou blesser des bestiaux	3	....	3	....
Avoir en sa possession des bestiaux volés	8	3	5	....
Cruauté envers les animaux	24	20	4	....
Vol avec effraction dans une maison et un magasin	8	5	3	....
Cambriolage et tentative de	3	3	....	....
Fraude et tentative de	6	2	4	....
Fausses représentations	28	12	9	7
Faux et mise en circulation	9	4	2	3
Recel	16	10	3	3
Avoir en sa possession des objets volés	3	3	....	....
Dommages volontaires	3	3	....	....
Incendie criminelle et tentative d'	4	2	2	....
Méfaits	13	11	2	....
Tuer et blesser des chiens	1	1	....	....
Empiètement	1	1	....	....
Aide après crime commis	1	....	1	....
Contre l'ordre public—				
Porter des armes cachées	5	4	1	....
Diriger contre quelqu'un une arme à feu	6	3	3	....
Avoir des armes à feu en sa possession lors de l'arrestation	1	1	....	....
Contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	122	113	9	....
Ivresse et désordre	55	55	....	....
Conduite tapageuse	13	7	6	....
" indécente	2	2	....	....
Sodomie et tentative de	1	....	1	....
Inceste	3	2	1	....
Séduction avec promesse de mariage	1	....	1	....
Tenir une maison de prostitution	4	4	....	....
Habitués " "	18	14	4	....
Fréquenter " "	3	2	1	....
Fréquenter maison de jeu	2	2	....	....
Tenir une maison de jeu	1	1	....	....
Nuisance	2	1	1	....
Induire la justice en erreur—				
Parjure	3	....	1	2

Tableau sommaire des causes inscrites dont on a disposé l'année dernière.—*Fin.*

—	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Corruption et refus d'obéir				
Mépris de cour	1	1	....	....
Evasion de garde et tentative d'évasion	9	4	5	....
Nuire à agent de police	2	1	....	1
Corruption et tentative de	1	....	1	....
Résister à arrestation	1	1	....	....
Contravention à la loi des chemins de fer—				
Voyager sans payer	7	7	....	....
Empiètement	3	3	....	....
Tentative de faire dérailler un train	3	3	....	....
Contravention à la loi des douanes				
Contrebande	2	2	....	....
Contravention à la loi des sauvages—				
Fournir de la boisson aux sauvages	5	4	1	....
Sauvages ivres	5	5	....	....
Refus de dire où les liqueurs ont été obtenues	1	1	....	....
Contravention à la loi du dimanche	2	2	....	....
Contre les maladies contagieuses des animaux	2	2	....	....
Contraventions aux lois et aux ordonnances provinciales—				
Maîtres et serviteurs	83	75	8	....
Gibier	12	11	1	....
Cuir et marque	15	15	....	....
Prairies et forêts	....	....	....	....
Loi concernant les incendies	59	50	9	....
Permis pour la vente des spiritueux	45	45	....	....
Aliénation mentale	30	25	5	....
Eleveurs de chevaux	11	11	....	....
Animaux égarés	20	19	1	....
Écuries de louage	10	8	2	....
Chirurgiens-vétérinaires	1	1	....	....
Hygiène publique	2	2	....	....
Colporteurs	3	3	....	....
Plantes nuisibles	3	1	2	....
Chaudières à vapeur	5	3	2	....
Voitures automobiles	20	20	....	....
Enfants abandonnés	2	2	....	....
Puits ouvert, dangereux pour les bestiaux	9	6	3	....
Total	1,121	831	249	41

Le tableau suivant indique le nombre de causes entendues devant la cour suprême ou dans les cours de district, le nombre de condamnations, le nombre d'amendes imposées, le nombre d'emprisonnements, le nombre de ceux qui ont été envoyés au pénitencier, les sentences suspendues et le nombre de causes non encore entendues le 30 septembre 1914:—

Nombre de causes entendues en cour Suprême ou de District	80
Nombre de condamnations	50
Nombre d'amendes imposées	7
Nombre d'accusés envoyés en prison	20
Nombre d'accusés envoyés au pénitencier	13
Nombre de sentences suspendues	7
Cautions fournies	2
Nombre de restitutions ordonnées	1
Nombre d'accusés acquittés	30
Nombre de causes non entendues le 30 septembre 1914	41
Nombre total des causes devant les cours Suprême ou de District	121
Nombre total des causes expédiées	80
Nombre total des causes non encore entendues	41

On compte parmi les causes les plus importantes de cette année les suivantes:—

William Karkas—Meurtre.—Le 21 janvier 1914, l'accusé s'est présenté au détachement d'Herbert et a déclaré qu'il avait tué sa femme ce jour-là. Il a été arrêté sur-le-champ et on lui a signifié l'avertissement ordinaire.

Il a signé peu après une confession comme quoi il avait commis le crime, donnant pour raison que sa femme le trompait. Le jury du coroner a rendu le même jour un verdict de meurtre volontaire contre l'accusé. Le même jour, le 22, l'enquête préliminaire a eu lieu devant M. G. L. Wheatly, juge de paix, à Herbert, alors que l'accusé a été condamné à subir son procès. Son procès a eu lieu à Swift-Current le 11 février, devant le juge Lamont. Le jury a rendu un verdict de culpabilité, mais il a déclaré que l'accusé n'avait pas toute sa raison quand il s'est rendu coupable de ce meurtre. On l'a envoyé à l'asile d'aliénés à Battleford.

O. Lethiecq—Meurtre.—Le 6 mai 1914, un homme nommé E. Ordrenneau a été trouvé mort dans un champ à 8 milles environ de Neville, où il travaillait. Après enquête faite par le brigadier Banfield, les soupçons se sont tournés du côté de l'accusé. Comme Ordrenneau n'avait pas d'ennemis dans l'endroit à part Lethiecq, on l'a appelé comme témoin à l'enquête, qui a été tenue le lendemain, et il a déclaré dans son témoignage qu'il soupçonnait Ordrenneau entre autres d'avoir eu des relations peu avouables avec sa femme (celle de Lethiecq). L'autopsie a révélé deux balles et plusieurs trous causés par le passage des balles dans le corps. Le jury du coroner a prononcé le verdict de "meurtre", avec l'ordre que Lethiecq ait à subir son procès. L'accusé a été arrêté à la fin de l'enquête et il a comparu devant F. J. Horrigan, juge de paix, qui a renvoyé sa cause à huit jours. L'enquête préliminaire a eu lieu le 22 mai à Neville, devant M. J. C. Richards, juge de paix, alors que l'accusé a été condamné à subir son procès. Cette cause sera entendue au prochain terme de la cour suprême qui siège à Swift-Current actuellement.

John Dyck—Homicide.—C'est une cause qui remonte à 1912-13. Le 27 mars 1913, un fils de l'accusé, âgé de quatre ans, est mort de le pneumonie. Le gendarme Banfield informé des circonstances suspectes qui avaient accompagné de décès, a interrogé la mère de l'enfant, qui a déclaré que non seulement le père avait négligé d'aller chercher le médecin pour l'enfant malade, mais encore qu'il avait refusé de ce faire. Le Dr Gravel a pensé qu'on aurait pu sauver la vie de l'enfant si on l'avait appelé à temps. On a porté plainte et l'accusé fut arrêté. L'enquête préliminaire a été tenue à Neville, le 28 mars 1913, devant M. A. Bonneville, juge de paix, alors que l'accusé a été condamné à subir son procès. Son Honneur le juge en chef Haultain a entendu la cause le 30 septembre à Swift-Current. Il l'a renvoyée, pour la raison que l'accusé n'avait pas réellement négligé d'aller chercher un médecin pour l'enfant, et qu'il avait essayé d'en trouver un, mais inutilement.

D. N. Overton—Tentative de meurtre.—Le 26 mai dernier, l'accusé et un voisin, F. Wohlfahrt, se sont querellés à propos d'une barrière que Wohlfahrt mettait dans une clôture entre sa ferme et celle d'Overton. Pendant la querelle, Overton est entré chez lui et en est sorti avec un revolver à la main. Ils ont continué à se quereller malgré cela. L'accusé a menacé Wohlfahrt et puis il a fait feu sur lui, l'atteignant à l'épaule. On a appelé un médecin en toute hâte et on a transporté le blessé à l'hôpital de Maple-Creek où sa guérison s'est opérée rapidement.

L'enquête préliminaire a eu lieu le 10 juin devant M. F. J. Horrigan, juge de paix, alors que Overton a été condamné à subir son procès. La cause sera entendue aux assises de la cour suprême qui siège à Swift-Current actuellement.

C. Linsen—Tentative de meurtre.—A. Bonneville, l'accusateur dans cette cause, témoigne que le 30 mai dernier alors qu'il conduisait un attelage et une voiture sur le

chemin entre Ponteix et sa ferme, il a vu l'accusé entrer dans sa maison et en sortir immédiatement après avec une carabine à la main, qu'il a visé Bonneville et qu'il a fait feu, mais Bonneville qui s'attendait à cette attaque, s'est jeté au fond de sa voiture et il a entendu la balle siffler au-dessus de sa tête. Bonneville a lancé son attelage au galop et il n'a pas eu le temps d'aller bien loin avant d'entendre siffler une autre balle. Il a parcouru une certaine distance, alors qu'un voisin, E. Marti, croyant que l'attelage était emporté, l'arrêta. Bonneville lui dit ce qui était arrivé. Linsen a juré dans sa défense qu'il n'avait pas de carabine chez lui ce jour-là. Comme il a été impossible de corroborer la déclaration de Bonneville le juge qui a dirigé l'enquête préliminaire, a rendu la décision que les preuves n'étaient pas suffisantes pour condamner l'accusé à subir son procès.

A. Lesures—Tentative de meurtre.—C'est une cause qui a été remise en 1911-12 concernant laquelle le greffier de la cour a notifié la police, le 24 novembre 1913, que l'agent du procureur général avait sur l''ordre de ce ministre inscrit une ordonnance de *nolle prosequi.* L'agression semble avoir eu lieu au cours d'une querelle de famille alors que l'accusé a frappé son père à la tête avec une houe. La blessure au cuir chevelu qui en est résulté s'est guérie rapidement.

Albert Schubert—Coup de feu intentionnel.—Cette accusation dont le nombre augmente dans cette région a été portée le 30 avril 1914, par Carl H. Nelson, devant M. G. S. Smaill, juge de paix, à Vanguard, contre Albert Schubert. Nelson labourait sur sa ferme. L'accusé lui a commandé d'enlever un tas de pierres de sa ferme (celle de l'accusé). Nelson a dit qu'il n'avait pas le temps de ce faire. L'accusé est allé chez lui, il est revenu avec un fusil et une carabine ,il a déposé le fusil et a fait feu avec la carabine sur Nelson, qu'il a manqué. Il a ramassé le fusil, mais il n'a pas fait feu, il n'a fait que l'épauler. L'accusé a été arrêté le 30 avril 1914, et il a comparu devant Son Honneur le juge G. S. Small qui, après avoir entendu les témoignages le 1er mai 1914, a formellement condamné l'accusé à subir son procès. La cause a été entendue le 29 mai 1914, devant Son Honneur le juge Hannon. L'accusé a plaidé coupable, il a été condamné à payer une amende de $30 et à défaut de paiement, à un emprisonnement de 15 jours aux travaux forcés. Il a payé l'amende.

Peter Franzen—Commerce charnel avec une fille âgée de moins de quatorze ans.—Le 10 juin 1914, Frank Jacobs, père de Mary Jacobs a déposé une plainte devant M. J. M. Friessen, juge de paix, contre Peter Franzen pour avoir eu plusieurs rapports charnels pendant les trois dernières années avec Mary Jacobs, fille âgée de moins de quatorze ans. L'accusé a été arrêté et a été formellement condamné à subir son procès le 13 juin 1914, par M. J. M. Friessen, juge de paix. L'accusé à choisi un procès sommaire, et il a comparu devant Son Honneur le juge C. E. D. Wood à la cour de district de Swift-Current. La preuve de la poursuite n'a été que trop concluante, l'agression ayant été commise en partie par la force et en partie par la persuasion et des cadeaux, tels que bonbons, etc. Son Honneur a trouvé le prisonnier coupable et l'a condamné à trois ans de travaux forcés dans le pénitencier de Prince-Albert, ainsi qu'à recevoir vingt coups de fouet.

Sebastien Kramer, alias *George Gramer—Commerce charnel illégal.*—C'est un cas des plus dégoûtants. L'accusé Gramer, tarvaillait alors au sud de Prussia pour le compte de Henry Schafer, père de la fille sur qui l'agression a été commise, Henry Schafer a porté plainte le 10 mars 1914 contre l'accusé devant J. G. Edgar, juge de paix, à Prussia, au sujet de cette accusation. On a émis un mandat, mais l'accusé avait pris la fuite avant que la police ait été mise au courant. L'accusé a été arrêté à Régina, le 26 mars 1914, par la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Il a comparu devant M. J. G. Edgar, juge de paix à Prussia, et on l'a condamné à subir son procès pour répondre à cette accusation. La cause a été plaidée, le 28 avril 1914 devant Son

Honneur le juge Swyth, à Swift-Current. L'accusé a plaidé coupable à l'accusation et Son Honneur l'a condamné à cinq ans d'emprisonnement au pénitencier de Prince-Albert et à recevoir en outre 15 coups de fouet.

Peter Werner—Inceste.—Un gendre de l'accusé a d'abord signalé ce crime contre nature à la police. M. Ira A. Quick, juge de paix l'a condamné à subir son procès pour répondre à cette accusation, le 15 juillet 1914, à Maple-Creek. Ayant demandé un procès sommaire, il a comparu devant Son Honneur C. E. D. Wood, à la cour de district, à Swift-Current, le 26 août 1914. L'avocat de la défense n'a pas tenté de défendre l'accusé, il n'a fait que soulever des objections techniques pendant son discours. Après avoir trouvé le prisonnier coupable, Son Honneur l'a condamné à cinq ans d'emprisonnement aux travaux forcés dans le pénitencier de Prince-Albert.

Tom Savage—Cambriolage et évasion de garde.—L'accusé a été condamné à subir son procès le 16 février à Morse, pour répondre aux accusations de cambriolage et de vol. Alors qu'on le conduisait à Maple-Creek sous escorte, ce soir-là, il sauta hors du train à environ un mille et demi à l'ouest de Tompkins. On a trouvé le lendemain dans la neige l'endroit où le prisonnier avait sauté hors du train et on a ramassé sa casquette sur les lieux.

On a suivi sa piste de l'endroit où il avait sauté jusqu'à la maison d'un cultivateur à un mille au sud de la voie, où il a emprunté une casquette, et de là à Tompkins, où on a perdu ses traces. On a appris deux jours plus tard que le fugitif avait été recueilli par un fermier, à 2 milles au nord de Tompkins, et qu'il avait fait 17 milles en voiture vers le nord. Un parti s'est dirigé immédiatement de ce côté. Après avoir suivi sa piste pendant longtemps, on a arrêté Savage le soir du 21, à la maison d'un fermier, à 20 milles environ au nord d'Abbey. Savage a subi son procès devant le juge Smith, à Swift-Current, le 28 avril 1914, et il a été condamné à 2 ans et 6 mois d'emprisonnement avec travaux forcés.

Fred Dolman—Vol de bestiaux.—Le 27 janvier 1913, Peter Keller, du ranch 3-3, au nord d'Herbert, a porté plainte contre Dolman au sujet de l'accusation précitée. Le gendarme Chamberlain s'est occupé de l'affaire immédiatement, mais Dolman semble être devenu d'une telle habileté dans ce commerce, que bien que les preuves abondaient d'une manière générale, on n'a pu recueillir aucune preuve positive avant le 29 janvier, alors que James Bedford, A. Smith, et Peter McWellar ont positivement reconnu une peau. L'accusé avait arraché la marque de cette peau, mais malheureusement pour lui, il avait oublié de couper et de détruire les oreilles qui étaient aussi marquées. Dès le 29, Dolan avait pris la fuite, et bien que la gendarmerie eût fait tous les efforts possibles pour le retrouver, il est resté en liberté, jusqu'à ce qu'il ait été finalement arrêté à Portland, Orégon, Etats-Unis d'Amérique, le 22 janvier. L'accusé est revenu de son plein gré au Canada, et le 28 janvier 1914, il a comparu devant Son Honneur F. J. Horrigan, à Maple-Creek, et il a été formellement incarcéré pour répondre à cette accusation. Sur demande d'un procès sommaire, l'accusé a comparu le 15 février 1914, devant M. le juge Lamont, à Swift-Current, où il a plaidé coupable à l'accusation de vol de 15 veaux, propriété de la compagnie des bestiaux 3-3. Son Honneur a condamné l'accusé à trois ans aux travaux forcés dans le pénitencier de Prince-Albert.

L'étrange particularité de cette cause, c'est le succès qui avait couronné les agissements détestables de cet homme pendant plus de deux ans, et le peu de preuves qu'on avait pu recueillir contre lui après une aussi longue carrière dans le crime. Cette cause a été la source d'un grand émoi parmi les éleveurs, etc., vu que l'accusé était bien connu. Après sa fuite, ses amis se sont vantés que la police ne parviendrait jamais à l'arrêter. On ne peut pas apprécier trop les conséquences importantes de cette capture et de cette condamnation.

George F. Hughes—Vol de chevaux.—Voici une cause qui a démontré une audace peu ordinaire dans la manière de procéder du criminel. A peu près vers minuit, le 10 octobre 1913, on a vu un homme faisant sortir un cheval de l'écurie de M. Cleveland, à 4 milles au sud-ouest de Swift-Current. Cet homme a mis une bride de travail sur le cheval qui est parti au galop. On a averti la gendarmerie immédiatement, et celle-ci a fait tous ses efforts pour découvrir le voleur, mais l'affaire est restée entourée de mystère jusque vers le milieu de janvier 1914, alors qu'après que l'accusé eût été arrêté pour répondre à des accusations de vol de blé, on a recueilli assez de preuves pour justifier la nouvelle accusation de vol de chevaux, pour laquelle il a formellement été condamné à subir son procès. Alors qu'il était en prison à Swift-Current, l'accusé a fait une tentative désespérée pour recouvrer sa liberté, tentative qui a été déjouée grâce à la vigilance de la gendarmerie. La cause a été entendue le 18 juin 1914, devant Son Honneur le juge Hannon; Hughes a été trouvé coupable et condamné à sept ans d'emprisonnement avec travaux forcés dans le pénitencier de Prince-Albert.

Harry Lynn—Vol de chevaux.—On a averti la gendarmerie, le 20 mai 1914, que Harry Lynn avait volé un cheval, une selle et une bride à M. McLachlan, et qu'il avait quitté le pays. Lynn a échangé le cheval volé contre un poney alezan saure, à la ferme Becker, dans le voisinage de Pambrum, et le 29 mai il a vendu le poney alezan saur à Medicine-Hat. La gendarmerie s'est employée pendant un certain temps à découvrir cet homme, mais ses recherches n'ont pas été fructueuses. On l'a arrêté enfin à Rodcliffe, Alta., et on l'a ramené à Vanguard, où il a été formellement incarcéré en attendant procès par M. J. C. Richards, juge de paix. L'accusé à demandé un procès sommaire. Il a comparu le 18 août devant Son Honneur le juge Smythe, à Swift-Current, où il a plaidé coupable. Il a été remis en liberté par Son Honneur qui a suspendu sa sentence.

Melvin, alias *"Skinny" McDonald—Vol de bestiaux.*—Cette cause est tellement mêlée à la cause Dolman, qu'elles sont pratiquement inséparables, l'accusé étant le beau-frère de Dolman qui purge actuellement une condamnation de trois ans pour cette accusation. Ce délit a été commis en compagnie de Dolman et, dans une grande mesure chez Dolman, ce qui a d'abord fait soupçonner Dolman. Après l'arrestation de Dolman et une confession qu'il a faite dans laquelle il a impliqué l'accusé, McDonald, comme ayant été son complice dans toute l'affaire, McDonald a été arrêté pour répondre à l'accusation précitée. Il a comparu, le 31 janvier 1914, devant M. J. C. Richards, juge de paix, pour l'enquête préliminaire où, après avoir entendu la preuve, Son Honneur a condamné l'accusé à subir un procès. Cette cause est maintenant pendante et elle est surveillée de très près par toutes les personnes qui font l'élevage du bétail dans le sud de la Saskatchewan.

MORTS ACCIDENTELLES ET SUBITES.

Il y a eu un nombre extraordinairement élevé de morts accidentelles durant l'année. Elles ont toutes été l'objet d'une enquête. Ceci a exigé une somme de travail considérable. A part les recherches sur les causes de la mort, les hommes dressent une inventaire de tous les objets et ils en envoient une copie à l'officier commandant. L'inspecteur Currier, comme coroner, a agi en sa qualité officielle dans un certain nombre de causes.

Suit une liste des morts, subites, accidentelles et des suicides, qui ont été l'objet de recherches par les membres de cette division, l'année dernière:

Causes naturelles..	12
Accidentelles..	34
Suicides..	8
Meurtres..	3
Total..	57

C'est une augmentation de deux morts comparées avec celles de l'année dernière. Le meurtre de Sarah C. Mantz et le suicide de Wm J. Swarthout sont compris dans le tableau des morts accidentelles et subites cité ci-dessus. Les circonstances qui ont accompagné cette double tragédie sont les suivantes: L'officier commandant le sous-district de Swift-Current a reçu le 18 décembre dernier un message téléphonique l'informant qu'un suicide et une tentative de meurtre avaient eu lieu à 30 milles environ au sud de Morse. On a envoyé immédiatement le brigadier Baxter à Morse afin de s'enquérir des faits, et à son arrivée le médecin qu'on avait appelé au chevet de Mme Mantz lui apprit qu'il l'avait trouvée morte. Elle employait Wm. J. Swarthout et son fils sur sa ferme. Il était entendu dans la famille Mantz que Mme Mantz et Swarthout devaient se marier au mois de mars suivant. Le matin du 18 décembre ces deux malheureux se sont querellés, à la suite de quoi Mme Mantz a dit à Swarthout qu'il vaudrait mieux pour eux ne pas se marier, et bien qu'il lui ait demandé de lui pardonner, elle a encore refusé de l'épouser. Il est alors monté et il est resté en haut jusque vers midi, alors que son fils est entré dans la maison et est allé trouver Mme Mantz et sa fille dans la cuisine.

Mme Mantz a crié alors à Swarthout que son fils venait d'entrer. Swarthout a descendu l'escalier qui débouchait dans la cuisine jusqu'à la troisième marche du bas où il a parlé à son fils en ces termes: "Cette femme et moi avons vécu ensemble comme si nous avions été mariés depuis le troisième jour que je suis venu ici et maintenant elle refuse de m'épouser. Eh bien, si nous ne pouvons pas vivre ensemble, nous allons mourir ensemble", et sans autre avertissement il a couché en joue Mme Mantz et a fait feu, la blessant immédiatement au-dessous de l'omoplate gauche et à environ 1 pouce de l'épine dorsale. Mme Mantz est tombée au pied de sa fille et Swarthout s'est élancé en haut, où s'est brûlé la cervelle, mourant presque instantanément.

FEUX DE PRAIRIES.

Il y a eu soixante-quinze feux de prairies et contraventions à la loi des feux de prairies signalées pendant l'année. Toutes ont été l'objet de recherches minutieuses par les membres de cette division. Elles ont eu pour résultat cinquante-neuf poursuites et cinquante condamnations; neuf causes ont été soit renvoyées soit retirées.

On n'a pas pu établir l'origine des seize cas qui restent.

Comparés avec les statistiques de l'année dernière, les chiffres précités indiquent une augmentation de vingt-cinq cas signalés, dix-huit poursuites, et onze condamnations.

Cette augmentation est, sans aucun doute, due à l'extraordinaire sécheresse que nous avons eue cette saison dans toute la région.

Un grand nombre de feux ont été causés par la négligence des cultivateurs qui faisaient brûler de la paille sans prendre les précautions nécessaires, mais il me fait plaisir de déclarer que la somme des dommages causés par ces feux a été comparativement petite.

AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Justice.

MAPLE-CREEK, le 1er octobre 1914.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Maple-Creek.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division "A" pour l'année expirée le 30 septembre 1914:

Nombre total des prisonniers condamnés et devant subir leur procès le 30 septembre 1913	12
Nombre total des prisonniers reçus pendant l'année	216
Nombre total des prisonniers remis en liberté pendant l'année	202
Nombre total des prisonniers transférés à la prison de Moosomin	9
Nombre total des prisonniers purgeant des condamnations ou devant subir leur procès le 30 septembre 1914	17

Comparés avec l'année dernière, il y a eu une augmentation de 63. Ils sont classifiés comme suit:—

Hommes—	
Blancs	194
Métis	9
Sauvages	5
Nègre	1
Chinois	1
Aliénés	5
Femmes—	
Sauvage	1
Total	216

Le nombre des incarcérations pour chaque mois se répartit comme suit:—

Octobre 1913	34
Novembre 1913	20
Décembre 1913	28
Janvier 1914	21
Février 1914	6
Mars 1914	9
Avril 1914	26
Mai 1914	24
Juin 1914	14
Juillet 1914	16
Août 1914	8
Septembre 1914	10
	216
Nombre de prisonniers dans le corps de garde le 30 septembre 1913	12
Total	228

Moyenne par mois des prisonniers reçus	18
Moyenne par jour des prisonniers dans le corps de arde	21
Nombre maximum dans un jour quelconque	36
Nombre minimum dans un jour quelconque	10
Nombre de prisonniers purgeant des condamnations le 30 septembre 1914	16
Nombre de prisonniers devant subir leurs procès le 30 septembre 1914	1
Nombre de prisonniers à l'hôpital le 30 septembre 1914	1

On a disposé des prisonniers comme suit:—

Temps expiré	108
Libérés sous caution	28
Renvoyés	18
Amendes payées	8
Relâchés avec sentences suspendues	7
Accusations retirées sur l'ordre du procureur général	3
Escortés au pénitencier de Prince-Albert	5
" au corps de garde de Régina	4
" à la prison commune de Régina	4
" à l'école industrielle de Portage-la-Prairie	4
" à l'école industrielle des sauvages	1
" à Calgary pour y subir leurs procès	1
" à Edmonton pour y subir leurs procès	2
" à Saskatoon pour y subir leurs procès	1
" à Medicine-Hat pour y subir leurs procès	1
Aliénés escortés à l'asile de Brandon	1
" " à l'asile de Battleford	1
" renvoyés comme ayant recouvré leur raison	3
Transférés à la prison de Moosomin	9
Libérés sur parole	1
A l'hôpital le 30 septembre 1914	1
	221
Nombre de prisonniers au corps de garde le 30 septembre 1914, 16 purgeant leurs condamnations et 1 devant subir son procès	17
	228

Le nombre des prisonniers qui ont purgé ou qui purgent des sentences d'emprisonnement au corps de garde, est classifié comme suit:—

Crimes.	Nombre de condamnations.	Durée moyenne. Mois.	Durée moyenne. Jours.
Vol	16	3	28
Ivres, etc	28	1	7
Vagabondage	46	1	23
Conduite tapageuse	4	....	24
Voies de fait simples	4	1	
Fausses représentations	2	6	
En état d'ivresse sous le coup d'interdiction	3	1	
Fournir des spiritueux aux sauvages	4	2	
" " interdits	1	6	
Proférer des menaces	2	3	
Conduite indécente	1	....	30
Vente de spiritueux sans permis	3	2	20
Voies de fait, causant des blessures dangereuses	1	6	
Port d'armes cachées	2	2	
Refus de pourvoir aux besoins de sa femme	1	3	
Loi des maîtres et serviteurs	3	1	23
Cambriolage	1	6	
Passages volés sur le C.P.C	4	1	5

Suit la liste des prisonniers qui ont été envoyés au pénitencier de Prince-Albert:—

Le prisonnier S. Kramer, condamné à 5 ans d'emprisonnement et à recevoir 20 coups de fouet pour une accusation de commerce charnel avec une fille de moins de 14 ans

Le prisonnier Peter Werner, condamné à 5 ans d'emprisonnement pour une accusation d'inceste.

Le prisonnier Fred. Dolman condamné à 3 ans d'emprisonnement pour vol de bestiaux.

Le prisonnier George Palmer condamné à 2 ans d'emprisonnement pour vol de chevaux.

Le prisonnier Tom Savage, condamné à 2 ans et 6 mois, pour des accusations de vol avec effraction, vol et évasion de garde.

Un prisonnier, Omer Lethiecq, qui a été arrêté à Neville, Saskatchewan, sur une accusation de meurtre, et qui a été conduit au corps de garde sur rappel a été à la fin conduit au corps de garde de Régina; on n'a pas disposé de ce cas.

Par suite du grand nombre de prisonniers écroués au corps de garde pendant le mois d'octobre 1913, on a trouvé qu'il était nécessaire de transférer neuf d'entre eux à la prison de Moosomin.

La santé des prisonniers a été bonne à l'exception de quelques légères indispositions. Celles-ci ont été soignées par le médecin.

La conduite des prisonniers a été bonne et on a fait observer à la lettre les règlements du corps de garde.

Pendant l'année dernière on a renouvelé le plancher du corps de garde, on a peinturé les cellules, et on a installé un nouveau poêle de cuisine, ce qui a grandement amélioré tout le bâtiment.

On a pris les empreintes digitales et les photographies des prisonniers accusés de délits qui les rendent sujets à être mis en accusation, et on les a transmises au commissaire de la police fédérale, à Ottawa.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. BALSDON, *Bridagier,*
Prévôt.

On a fourni des ordonnances pour les termes des cours Suprêmes et de District qui ont eu lieu à Maple-Creek, Swift-Current, Gull-Lake, et Shaunavon. On a escorté les prisonniers et les lunatiques qui ont été envoyés au corps de garde de Régina, au pénitencier de Prince-Albert, et à l'asile de Battleford.

Douanes.—Les hommes qui ont la direction du détachement de Willow-Creek agissent en qualité d'officiers de douanes, et s'acquittent de leurs fonctions d'une manière qui leur faire honneur.

Enfants abandonnés.—Le ministère a reçu des secours pour quelques enfants et on les a conduits sous escorte à des endroits où on a pu leur trouver des logements.

Sauvages.—Le gouvernement a mis de côté pendant l'année dernière une réserve de sauvages de deux sections et un quart à la source du creek Sheep, pour les sauvages de ce district, les sauvages sont très heureux et satisfaits. Leurs enfants fréquentent soit l'école industrielle à High-River ou à LeBret.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENT.

Des conférences ont été données aux membres du poste sur les travaux de la gendarmerie et l'économie domestique à différents intervalles pendant l'année. Les hommes ont aussi pratiqué les exercices militaires, mais par suite de la grande multiplicité des devoirs qu'ils sont appelés à remplir, à cause du petit nombre des membres qui composent la division, il a été impossible de consacrer autant de temps à l'entraînement qu'on l'aurait désiré.

INSPECTIONS.

Le sous-commissaire A. R. Cuthbert a inspecté le poste, le 6 juillet. Soit moi-même soit l'officier d'ordonnance avons fait des inspections journalières du poste, et j'ai inspecté moi-même toutes les semaines les armes, les équipements, les chevaux, les voitures, etc.

SANTÉ.

Je dirais sous cette rubrique que la santé des membres de la division a été excellente au cours de l'année.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

On a bien observé la discipline au cours de l'année qui vient de s'écouler et, à l'exception de six désertions, il n'y a eu qu'un petit nombre de désobéissances graves.

CHEVAUX.

Le surintendant P. C. H. Primrose et le chirurgien vétérinaire Burnett ont acheté dix-sept remontes pour la division le 5 septembre. Le surintendant J. O. Wilson et le chirurgien vétérinaire Burnett en ont acheté cinq autres pour cette division, et je dois dire que ce sont d'excellents chevaux à tous égards.

Aussitôt qu'ils auront été complètement domptés et qu'ils auront l'habitude d'entendre les coups de feu, j'ai l'intention de remplacer un bon nombre de chevaux anciens qui ne sont plus bons à rien, et qui appartiennent maintenant à divers détachements.

La division est actuellement bien pourvue de chevaux de selle et d'attelage de la meilleure qualité disponible.

La santé des chevaux de la division a été bonne en général durant l'année.

Cinq chevaux ont été réformés et vendus au cours de l'année.

VÉHICULES.

Les voitures de la division sont en bon état. On a reçu deux voitures " democrat ", l'une pour le poste et l'autre pour le sous-district de Swift-Current; aussi deux barouches pour le poste. Le travail et les matériaux sont de première qualité.

Toutes les voitures ont été peintes durant l'année.

HARNAIS.

Les harnais de cette division sont en bon état de service. Nous avons reçu un assortiment de harnais simples pendant l'année.

AMUSEMENTS.

Nous n'avons presque pas eu le temps de pratiquer aucun sport cet été par suite du manque d'hommes. Le terrain de tennis a été bien tenu pendant l'été, mais il y en a peu qui se soient adonnés à ce jeu.

Nous avons une salle de lecture et de récréation qui est bien meublée et entretenue. On trouve dans la salle de lecture un grand nombre de revues et de journaux de toutes sortes, grâce à la générosité du ministère.

CASERNE ET BÂTIMENTS.

On n'a rien dépensé en réparations à la caserne cette année. De fait, on n'a rien dépensé pour les bâtiments du poste, si ce n'est pour quelques petites réparations.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Des extincteurs chimiques et des seaux d'eau sont placés à des endroits commodes dans les divers bâtiments du poste. Nous avons aussi une vieille pompe à incendie qui n'est plus d'aucun usage.

VÊTEMENTS ET FOURNIMENTS.

Les vêtements et les fourniments que nous avons eus cette année ont donné la plus grande satisfaction et les matériaux ainsi que le travail étaient bons.

FOURRAGE.

Le foin et l'avoine fournis cette année étaient de bonne qualité. Ils ont été fournis en vertu d'un contrat.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Jusqu'à date on n'a pris aucune mesure en vue de faire installer les commodités modernes telles que l'éclairage électrique. l'eau courante dans le poste. On se sert de lampes à pétrole, et on transporte encore l'eau potable la même distance.

Le plus grand obstacle aux travaux de la gendarmerie dans cette région est le besoin de communications téléphoniques et télégraphiques. Nous n'avons aucune communication soit par le télégraphe ou le téléphone, au sud de la frontière. En ceci vous voyez la raison pour laquelle nous avons demandé des automobiles dans le rapport de l'année dernière et la nécessité de les avoir pour cette division.

Nous n'avons pas de communication à longue distance plus loin à l'ouest que Gull-Lake. C'était l'intention du gouvernement provincial d'achever la ligne entre Gull-Lake et la frontière de l'Alberta cet automne; mais, pour une raison ou une autre, les travaux ont cessé en juillet.

Par suite du fait que les juges des cours Suprême et de District ont été surchargés de travail ces deux années passées, nous avons été incapables de faire entendre nos causes dans un délai raisonnable. Nous avons au terme actuel de la cour Suprême à Swift-Current plusieurs causes qui doivent être jugées, et qui sont pendantes depuis deux ans. Depuis la nomination de plusieurs nouveaux juges, et particulièrement après le terme actuel de la cour Suprême à Swift-Current, où nous avons quelque quarante causes sur la liste, qui doivent être entendues, nous aurons, au lieu d'un seul terme de la cour Suprême, comme par le passé, trois termes à tous les ans. Le juge Smythe, qui est nommé depuis peu, vient précisément d'entendre toutes les anciennes causes qui lui incombaient, et il n'y a aucun doute qu'à partir d'aujourd'hui les rouages judiciaires vont fonctionner à merveille.

Jusqu'à présent, l'élément étranger dans cette région ne nous a occasionné que peu d'ennuis. Il y a un grand nombre d'Allemands à quarante milles au nord de Maple-Creek. Si on considère avec quelle bonté le gouvernement fédéral a traité les étrangers qui ont eu de mauvaises récoltes cette année, on est naturellement porté à croire qu'ils sont contents d'être en ce pays, loin du théâtre de la guerre. Cependant, en dépit de cela, il y a un grand nombre que la guerre a jeté dans une forte agitation, et qu'il faudra surveiller.

Dans certains districts où l'on reçoit des journaux allemands publiés aux Etats-Unis, ils semblent exercer une mauvaise influence sur la population. Plusieurs rapports alarmants ont circulé dans cette région à propos d'étrangers qui s'armaient, qui faisaient sauter des ponts, mais après avoir fait des recherches minutieuses au sujet de ces rapports, nous avons trouvé qu'ils étaient sans fondement.

Je suis content de déclarer qu'avec l'augmentation dans les cadres de la division, nous serons plus à même de faire la patrouille dans cette grande région et d'avoir l'œil sur les étrangers. D'après moi, le seul fait de faire des patrouilles fréquentes aura un très bon effet sur ceux des étrangers qui sont portés à mal faire. Il est difficile de dire ce que l'avenir nous réserve. Ma devise est d'être préparé aussi bien que possible et de tenir tout le monde sur le qui-vive afin d'être prêts à toute éventualité. Il me fait plaisir de dire à ce propos que tous ont envisagé la chose sérieusement; ils sont des plus consentants à faire du travail supplémentaire, et le font très volontiers, ce qui est très satisfaisant.

Les camarades des quatre réservistes qui ont laissé cette division le 25 septembre afin d'aller joindre leurs régiments sur la ligne de feu, ont célébré leur départ avec enthousiasme.

Il y a eu de durs travaux menés à bien dans le sous-district de Swift-Current. L'inspecteur Richards est un travailleur infatigable.

L'arrivée des représentants des MM. Coste et McAuley qui se sont emparés du bureau des terres ici, le 27 juin dernier et qui ont acquis 20,000 acres de terrain ce jour-là et 2,000 le jour suivant après avoir payé $25,000 en frais a jeté Maple-Creek dans une grande agitation. Le terrain se trouve entre Kancer, Port-Reeves et Abbey. On a pris possession de ce terrain dans le but de faire des forages pour le gaz naturel et le pétrole. M. Coste m'a appris qu'il savait depuis longtemps qu'il y en avait dans cette région, et qu'il s'attendait à les trouver en abondance. Il a l'intention de faire une ligne de canalisation pour le gaz naturel à partir de cet endroit jusqu'à Moose-jaw et Régina.

Comme conclusion, je désire remercier tous les gendarmes de l'appui cordial qu'ils m'ont donné pour m'aider dans l'accomplissement des devoirs multiples durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur

Votre obéissant serviteur,

F. J. HORRIGAN, *surint.*,
Commandant la Division "A".

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. E. C. McDONELL—COMMANDANT DE LA DIVISION "N" ATHABASKA.

ATHABASKA, Alta., le 1er octobre 1914.

Au Commissaire de la R.-G. à cheval du Nord--Ouest.,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le rapport annuel de la division "N" pour l'année expirée le 30 septembre 1914.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

On peut considérer l'année qui vient de se terminer comme généralement prospère dans cette région. On a fait beaucoup de progrès, tandis que dans d'autres parties le développement n'a pas été porté à un si haut point que dans d'autres.

Les choses ont été plutôt calmes à Athabaska cette année. On a ouvert de nouvelles rues et les embellissements locaux ont été poussés avec vigueur. On a achevé deux nouveaux hôtels magnifiques. Les voyageurs y sont logés avec beaucoup de confort. La *Canadian Northern Railway Company* met en circulation un train express quotidien qui part d'Edmonton à 8 heures du matin, et qui arrive à Athabaska à 12.45 heures du soir. Le même train part d'Athabaska à 2.15 heures du soir et il arrive à Edmonton à 7 heures du soir. Ce service a été grandement apprécié. Il y a un courrier quotidien entre ces endroits.

Les inscriptions de fermes à Athabaska à partir du 1er octobre 1913, jusqu'au 30 septembre 1914, se montent à 447, une augmentation de trois sur la même période l'année dernière. Le nombre d'immigrants enregistrés à la salle d'immigration pendant la même période est de 342. L'avenir d'Athabaska et de la région dépend des ressources minérales; quelques experts qui ont visité le nord prétendent qu'on va découvrir les gisements pétrolifères les plus étendus de l'Alberta dans cette région. Le gérant de la *Midway Drilling Company* de Los Angeles, Cal., a terminé les formalités requises pour forer dans le district de Moose-Portage où différentes compagnies possèdent de grandes tenures. La *Pelican Oil and Gas Company* a fait des forages pour découvrir le pétrole à huit milles en amont de Pelican, et elle a découvert des indices favorables. La *Great Northern Gas Oil Company* creuse encore le sol à House-River, et elle est très satisfaite des résultats obtenus. Un grand nombre de compagnies font des forages et prospectent entre Fort-McMurray et Fort-McKay, et toutes font rapport qu'elles sont très satisfaites jusqu'ici mais elles n'ont encore trouvé aucun pétrole qui puisse être utilisé pour des fins commerciales.

L'ouverture du chemin de fer *Edmonton, Dunvegan and British Columbia* et la circulation des trains jusqu'à Sawridge, à 160 milles au nord-ouest, d'Edmonton, marque le premier pas dans le développement des chemins de fer dans le pays de la rivière La-Paix. Avec un service régulier à Sawridge trois fois par semaine et les vapeurs sur le lac du Petit-Esclave opérant un raccordement régulier avec le chemin de fer Grouard, à l'extrémité ouest du Petit lac de l'Esclave se trouve à une journée et demie d'Edmonton. La traversée de la rivière La-Paix est à 90 milles, ou à deux jours plus loin que Grouard en voiture, de sorte que le voyage d'Edmonton à la rivière

La-Paix, 360 milles, peut se faire maintenant en trois jours et demi avec le comfort et la commodité du voyage par chemin de fer et vapeur. Ceci rend la rivière La-Paix d'un accès facile au prospecteur ou à ceux qui veulent acquérir des terres et a augmenté sans doute l'intérêt qu'on porte à la rivière La-Paix. La construction du chemin de fer *Edmonton, Dunvegan and British Columbia* va toujours rapidement de l'avant. Les rails sont maintenant posés jusqu'à la rivière du Cygne et on s'attend à ce qu'elles atteignent le lac Rond en décembre. Jusqu'à ce que les chemins de fer fussent construits, le fait pour des colons d'affronter les difficultés du voyage à la rivière La-Paix et l'incommodité d'y rester isolés pendant un temps indéfini était une entreprise sérieuse. Mais maintenant qu'on peut parvenir en chemin de fer des deux plus importants centres de colonisation, et que sa construction est toujours poussée de l'avant, l'avenir du pays de la rivière La-Paix et de Grande-Prairie est assuré, et ni les colons, ni les prospecteurs, ne devraient hésiter à venir s'y établir ou à y tenter fortune. Le chemin de fer ajoute un vaste empire à la superficie productive du Canada. La rivière La-Paix est navigable à partir d'Hudson-Hope au pied des montagnes Rocheuses jusqu'aux chutes en aval de Vermilion, une distance de 500 milles. C'est un fait bien connu que le pays, des deux côtés de la rivière, convient bien à la culture, tant au point de vue du sol que du climat. Il reste encore à établir jusqu'à quelle distance de la rivière il convient ainsi à la culture, alors qu'à Vermilion, à 250 milles en aval, il y a un établissement de cultivateurs depuis plus de vingt ans. La rivière La-Paix prend sa source à l'ouest des montagnes; elle est par conséquent ouverte à la navigation aussi tôt que la Saskatchewan et elle est fermée aussi tard. A l'encontre de la Saskatchewan, elle est navigable pendant tout l'été. Bien que les prospecteurs et les colons pourraient facilement avoir accès au pays de la rivière La-Paix aussitôt que les rails auront été posés jusqu'à environ 20 milles de la rivière, le transport des machines pesantes et des approvisionnements ne pourra pas être économique avant que le chemin de fer opère réellement son raccordement avec les vapeurs. On s'attend à ce qu'il puisse opérer ce raccordement à la fin de 1915.

Le vapeur *Grenfell*, propriété de la *Peace River Trading and Land Company* a été détruit par le feu le 12 septembre à 15 milles en amont de Fort-St-John's sur la rivière La-Paix. Il ne reste maintenant que le bateau de la compagnie de la baie d'Hudson sur la rivière La-Paix. Un de ces vapeurs, l'*Athabaska*, qui descendait les Grands-Rapides, est actuellement au pied des chutes sur la Paix. La compagnie a l'intention d'amener ce bateau par terre et le mettre en service sur le cours supérieur de la rivière La-Paix l'année prochaine. La compagnie de la baie d'Hudson construit aussi un nouveau bateau pour le voyage de Fort-McMurray à Smith-Landing l'année prochaine.

La ville de Peace-River-Crossing a une population de 700 habitants.

La ville de Grouard est le centre commercial de cette région. Les inscriptions de fermes pour l'année, à partir du 1er octobre 1913, jusqu'au 30 septembre 1914, s'élèvent à 900, augmentation de 40 sur la période correspondante de l'année dernière, avec 8 rôles. La plus grande partie des colons viennent des Etats-Unis et ce sont d'excellents colons.

On cultive une grande étendue de terre dans l'établissement de Grande-Prairie. Toutes sortes de bestiaux hivernent bien ici, vu que le fourrage y est en abondance. On élève et on vend maintenant beaucoup de chevaux et des bestiaux. Le grand besoin qu'éprouve ce district, c'est un chemin de fer pour transporter le grain au marché. La plupart des colons en ont beaucoup dans leurs greniers, qui est là depuis l'an dernier; je connais un cultivateur qui a quarante mille boisseaux. La plupart des gens manquent d'argent. Les colons qui ont pris deux terres dans la prairie du Pouce-Coupé, Colombie-Britannique, ont à faire face à la même difficulté, et on rapporte que quelques-uns sont dans une grande gêne.

Le chemin de fer A. & G. W. est rendu à la cache 1, ou à 40 milles au nord d'Edmonton, et la pente est terminée jusqu'au lac du Squelette ,distance de 50 milles plus loin. Les entrepreneurs pensent poser les rails jusqu'au lac La-Biche pour Noël. La

construction de ce chemin de fer à McMurray va ouvrir à la colonisation une grande étendue de bonnes terres pour la culture. Il se forme un établissement important au lac La-Biche. On a choisi un emplacement de ville, où un certain nombre de magasins sont déjà établis.

Fort-McMurray promet aussi d'être un endroit important. Je dois répéter mon observation de l'an dernier en ce qui a trait aux chemins. La plainte universelle, et qui est de fait la seule qu'on entende, vise l'état des chemins. Les pluies ont été exceptionnellement abondantes cette année. L'eau a été haute dans tous les cours d'eau et les ponts sur le chemin entre Grouard et Peace-River-Crossing ont été emportés. Il a fallu traverser la rivière Heart à gué pendant environ un mois. Le gouvernement provincial a maintenant construit un bon pont sur ce cours d'eau et il a fait réparer les autres ponts. Ce chemin est maintenant assez bon. Le plus mauvais chemin dans toute la région se trouve entre Athabaska et le lac La-Biche.

La déclaration de guerre a eu pour effet de faire transiger toutes les opérations commerciales au comptant, il s'ensuit qu'un certain nombre de très bons colons qui achetaient à crédit des marchands pendant l'hiver auront de la difficulté pour équilibrer leurs dépenses avec leurs recettes. Bien que je n'aie eu connaissance d'aucune plainte, je connais assez de gens qui sont dans une situation précaire.

La ligne télégraphique du gouvernement à McMurray est maintenant achevée jusqu'à Pélican et elle sera rendue à House-River cet hiver. On s'attend à ce qu'elle atteigne McMurray cet hiver.

TABLEAU SOMMAIRE DES DÉLITS.

Delits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Contre l'autorité du roi et sur la personne—				
Port d'armes prohibées	3	2	1	....
Contre l'administration de la loi et de la justice—				
Evasion	1	....	....	1
Corruption	1	....	1	....
Mépris de cour	2	2	....	....
Contre la religion et la morale—				
Ivresse et désordre	33	33	....	....
Conduite tapageuse	3	3	....	....
Vagabondage	23	18	5	....
Séduction	1	1	....	....
" avec promesse de mariage	3	1	2	....
" d'une fille âgée de moins de 16 ans	1	....	1	....
Tenir une maison malfamée	2	2	....	....
Habitation de maison malfamée	2	2	....	....
Fréquentation de maison malfamée	4	4	....	....
Nuisance publique	1	1	....	....
Acte indécent	1	1	....	....
Commettre un délit non criminel	1	1	....	....
Contre la personne et la réputation—				
Meurtre	2	....	....	2
Tentative de meurtre	1	....	1	....
Tentative de suicide	1	1	....	....
Voies de fait simples	31	26	5	....
Voies de fait accompagnées de blessures	1	....	....	1
Intimidation	1	....	1	....
Prostitution d'une femme sauvage	1	1	....	....
Dissimulation de la naissance d'un enfant	1	1	....	....
Refus de pourvoir	1	1	....	....
Laisser un trou non-entouré dans la glace	1	1	....	....
Menaces de faire feu	1	1	....	....
Viol	4	1	3	....
Tentative de viol	1	....	1	....
Enlèvement	1	1	....	....

TABLEAU SOMMAIRE DES DÉLITS—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Contre les droits de propriété—				
Vol	48	25	17	6
Vol avec effraction dans un magasin	4	....	4	....
Vol avec effraction dans une maison	3	3	....	....
Vol de bestiaux	11	7	3	1
Recel	1	....	1	....
Fausses représentations	9	2	5	2
Loi concernant les animaux morts	1	1	....	....
Actes interdits contre certaine propriété—				
Cruauté envers les animaux	17	14	3	....
Blessures faites à un chien en contravention à la loi	1	1	....	....
Incendie volontaire	1	....	1	....
Chien blessé	1	1	....	....
Dommages causés aux lignes télégr. du gouvernement	1	1	....	....
Clôtures brisées	1	1	....	....
Méfaits	2	....	2	....
Dommages aux arbres	1	1	....	....
Loi des sauvages—				
Sauvage enivré	6	6	....	....
Fourniture de spiritueux aux sauvages	2	2	....	....
En possession de spiritueux	1	1	....	....
Empiètement sur la réserve	1	1	....	....
Boissons enivrantes sur la réserve	2	2	....	....
Contravention à l'article 135	1	....	1	....
Délits contre les ordonnances provinciales—				
Loi des maîtres et des serviteurs	46	31	15	....
Loi de la chasse	33	31	2	....
Loi des animaux égarés	2	1	1	....
Enfants abandonnés et secourus	1	1	....	....
Permis pour la vente des liqueurs	46	41	5	....
Aliénation	7	6	1	....
Loi concernant les poisons	2	2	....	....
Loi des salles de billards	4	4	....	....
Loi des colporteurs	1	1	....	....
Ordonnance sur les feux de prairie	5	4	1	....
Animaux nuisibles	4	1	3	....
Loi des Territoires du Nord-Ouest—				
Boissons sur territoire défendu	64	53	11	....
Totaux	460	350	97	13

Peter Kanasachem.—Vol de bestiaux.—Un sauvage, nommé Iamsees, demeurant à Rivière du Cygne, Petit lac de l'Esclave, a porté accusation le 1er octobre 1913 contre un nommé Kanasachem, disant qu'il avait volé un cheval qui lui appartenait et qu'il l'avait vendu. On a émis un mandat, mais à cette époque, Kanasachem était à purger une condamnation de huit mois aux travaux forcés dans la prison de Lethbridge. Il a été arrêté à sa sortie de prison le 14 mars 1914, et il a été condamné à subir son procès. Son Honneur le juge Simmons a condamné l'accusé à six mois aux travaux forcés, le 15 juillet 1914.

Ivan Pipes.—Coupe de fils de fer à Grouard.—Ivan Pipes a comparu devant Son Honneur le juge Simmons le 14 juillet 1914 pour répondre à l'accusation d'avoir coupé par malice la ligne télégraphique du gouvernement. Il paraît que Pipes faisait partie d'un groupe qui faisait des profits malhonnêtes avec la vente des fermes à Grouard, et c'était de leur intérêt que les communications par le télégraphe à Ottawa fûssent interceptées. Les témoignages donnés ont été d'une nature sensationnelle. Ils ont révélé le fait qu'il se faisait beaucoup de tripotage avec les terres fédérales à Grouard. Son Honneur a trouvé l'accusé coupable, mais il a fait remarquer qu'il

croyait que d'autres personnes qui n'avaient pas été condamnées à subir leur procès étaient plus coupables que Pipes. Il s'est donc montré clément et a condamné l'accusé à payer une amende de $500 et les frais ou 3 mois aux travaux forcés. L'amende et les frais ont été payés.

Asa Hunting.—Enlèvement.—En juillet 1913, on a accusé Asa Hunting, d'avoir enlevé Mildred Shaw, fille âgée de quinze ans. On a émis un mandat, mais Hunting avait disparu avant qu'on eût pu le mettre à exécution. Le maréchal des logis, 1ère classe, Harper, au lac Saskatoon, apprit à la fin d'octobre 1913, qu'Hunting avait été aperçu dans le pays de Porcupine. Harper, le gendarme Stevenson et le guide Harrington sont partis pour un camp avec trois chevaux de selle et six poneys de bât, le 4 novembre. Hunting avait poursuivi son chemin. Il a été arrêté après un voyage long et très fatigant à Grande-Cache, C.-B., le 23 décembre 1913. Dans l'intervalle, deux trappeurs avaient apporté à Grande-Prairie la nouvelle qu'ils avaient trouvé près d'un des camps de Hunting un fusil et une carabine, qu'on a reconnus comme appartenant au parti de Harper.

Ils ont dit aussi qu'ils avaient vu le parti le 11 novembre et qu'on leur avait appris qu'Harper allait de l'avant avec des provisions pour une semaine, vu qu'il s'attendait à être de retour avec Hunting dans cet intervalle.

Le 15 décembre, les trappeurs sont retournés à cet endroit et n'ont trouvé aucune trace de la bande de Harper, si ce n'est les fusils. A leur arrivée à Grande-Prairie, ils ont rapporté ce fait. On pensa qu'un malheur était arrivé à cette bande, puisque Harper ne croyait pas devoir être absent plus de quatre ou six semaines. On organisa une bande très bien équipée pour aller à leur recherche. Cette bande partit d'Athabaska le 27 décembre 1913. En arrivant au lac Saskatoon, le 5 janvier 1914, ils apprirent que le maréchal des logis, 1ère classe, Harper avait arrêté Hunting à Grande-Cache, le 23 décembre, et qu'il retournait au lac Saskatoon avec le prisonnier et la jeune fille. L'accusé fut condamné à subir un procès, et la cause fut jugée par Son Honneur le juge Simmons, à Grouard, le 14 juillet 1914. Son Honneur le juge trouva Hunting coupable, et lui accordant la suspension de la sentence, le libéra. Hunting et la jeune fille, Mildred Shaw, se sont mariées le 30 juillet 1914, à Grouard.

Marie Le Prette—Meurtre.—L'accusée, une femme sauvagesse de Fort-Vermilion, a été traduite devant Sa Seigneurie le juge Simmons et un jury, à Fort-Vermilion, le 23 juillet 1914, sur l'accusation du meurtre de son enfant, au creek Stinking, au mois de mars 1913. Les preuves en faveur de la Couronne étaient très faibles, par suite de la mort de deux des principaux témoins. L'accusation fut réduite à celle d'avoir dissimulé la naissance d'un enfant, et l'accusée, trouvée coupable, fut condamnée à deux ans d'emprisonnement avec travaux forcés au pénitencier d'Edmonton.

Jas. Spilman—Vol avec effraction.—Cet homme a été arrêté à Fort-Vermilion, sur l'accusation de s'être introduit dans le magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson et d'y avoir volé différents objets d'une valeur d'environ $50. Il s'était aussi introduit dans la maison d'un sauvage et y avait volé certains objets. En tout, quatre accusations ont été portées contre lui. L'accusé a subi son procès et s'est avoué coupable sous les quatre chefs d'accusation. Le juge l'a condamné à sept ans d'emprisonnement au pénitencier d'Edmonton pour le premier chef d'accusation et a suspendu la sentence pour les trois autres. Alors qu'on le conduisait à Edmonton, il s'échappa des mains de son escorte, mais fut repris. Une nouvelle accusation d'évasion fut portée contre lui et l'accusé fut condamné à subir un procès.

Edward New — Coups de poignard.—Cet homme eut un différend avec un de ses voisins, Joe Anderson, à l'établissement de la rivière du Cygne, Petit lac de l'Esclave, et le frappa huit fois avec un canif. L'accusé fut amené devant le juge de Paix, G. Butler, à Grouard, pour y subir l'enquête préliminaire et fut condamné à subir un procès. Il fut admis à caution. L'homme blessé est maintenant rétabli.

Meurtre de Johnson—Lac La-Biche.—Le 8 juillet, un certain James Rowan est venu aux casernes de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest, à Athabaska, et a déclaré qu'un de ses compagnons, E. W. Barrett, et lui avaient trouvé le cadavre de Franklin Hiram Johnson dans son pâturage, au lac La-Biche, le 5 juillet 1914. Ces trois hommes faisaient partie de la société: "Industrial Workers of the World". On a aussitôt fait une enquête et les données ont été confirmées. Rowan et Barrett furent arrêtés comme vagabonds et condamnés comme tels. A l'enquête du coroner, tenue le 28 juillet, un verdict fut rendu disant que la mort de Johnson avait été causée par des blessures infligées à la tête avec une hache et recommandant de retenir James Rowan et E. W. Barrett pour l'enquête judiciaire. En conséquence, Rowan et Barrett ont été immédiatement arrêtés et amenés devant M. A. E. C. McDonell, magistrat, pour l'interrogation préliminaire. Après avoir entendu tous les témoignages de nature à jeter quelque lumière sur cette affaire, Son Honneur a condamné les accusés à subir leur procès. On fait actuellement d'actives recherches dans le but de trouver le ou les coupables de ce crime. Ce meurtre accuse une brutalité toute spéciale.

FEUX DE PRAIRIES ET DE FORÊTS.

Entre Sawridge, Mirror Landing et Athabaska, nous avons éprouvé de terribles feux de forêt dûs à la sécheresse qui a sévi au commencement du printemps; ces feux n'ont pu être éteints que par les grosses pluies du mois de juin.

La ville d'Athabaska a échappé deux fois à la destruction dont la menaçaient les feux de forêts des environs. Tous les hommes se sont levés et ont maîtrisé ces feux. Les cadets-éclaireurs, sous la conduite du Révérend M. White, se sont levés aussi et ont rendu des services tellement appréciés que le peuple les a décorés d'une médaille. Le gouvernement possède un corps de pompiers et une patrouille pour la protection contre l'incendie sur la rivière Athabaska. Ces hommes font sans cesse la patrouille et sont toujours sur le qui-vive.

AIDE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Aucune douane n'a été perçue dans le sous-district du fleuve Mackenzie au cours de la dernière saison. Cela est dû au fait qu'aucun vaisseau n'est venu à l'île Herschell.

Département des Affaires des Sauvages.—Quand il y avait lieu, nous sommes venus en aide à ce département et nous avons fourni des escortes lors des paiements prévus aux traités.

Justice.—Le travail accompli en vue de l'administration de la justice sous la dépendance du ministère provincial du procureur général est considérable et va en augmentant; il porte sur tous les départements.

CORPS DE GARDE ET PRISONS COMMUNES.

La division ne possède pas encore de corps de garde régulier, mais on a fourni à la plupart des détachements une ou deux cellules où les prisonniers sont détenus. Toutefois, celles-ci ne servent que temporairement, excepté au Petit lac de l'Esclave où il faut retenir les prisonniers qui attendent leur procès ou qui n'ont qu'une courte condamnation à purger. Le tableau suivant renferme tous les détails se rapportant aux prisonniers détenus dans le district durant l'année:

Prisonniers dans les cellules, le 1er octobre 1913	4
Reçus durant l'année	96
Libérés durant l'année	98
Restant dans les cellules, le 30 septembre 1914	2

CLASSIFICATION DES PRISONNIERS.

Classification des prisonniers—	
Blancs	36
Sauvages	6
Métis	52
Aliénés (blancs)	3
Aliénés (Sauvages et métis)	3
Comment on a disposé des prisonniers—	
Terme expiré	68
Au pénitencier d'Edmonton	2
Au corps de garde d'Edmonton	17
A l'asile de Ponoka	6
A Fort-Saskatchewan (attendant leur procès)	3
Au corps de garde d'Edmonton (attendant leur procès)	2
Condamnés à subir procès	32
Nombre de condamnations	14
Acquittés	5
Attendant procès	13

EXERCICE ET ENTRAINEMENT.

Etant donné l'éloignement les uns des autres des détachements ne se composant que d'un ou deux hommes, il a été impossible de faire des exercices d'aucune sorte. Toutefois, autant que la situation nous le permettait, nous avons eu la pratique de l'entraînement et l'enseignement habituel.

MOUSQUETERIE.

A l'heure actuelle nous n'avons pas de champ de tir à notre disposition et pour cette cause, nous n'avons pu faire de tir à la carabine. Toutefois, cette lacune sera comblée l'an prochain ; puisqu'il s'est formé une association locale de tir qui préparera un champ dont nous pourrons nous servir. En autant qu'il a été possible de le faire, nous avons complété les exercices annuels de tir au revolver. Le plus grand nombre de points enrégistrés aux épreuves de classification l'ont été par le maréchal des logis Cochrane, H.H., soit 337 points.

PATROUILLES.

Les rapports de toutes les patrouilles vous ont été expédiés, mais ce qui suit peut offrir quelqu'intérêt :—

Le n° matricule 4279, maréchal des logis Clay, S.G., accompagné du n° matricule 5458, gendarme Long, F.M., et du gendarme surnuméraire Johnnie, sont partis en canot de Fort-Macpherson le 18 août 1913, pour aller porter des vivres et de la nourriture pour les chiens aux cabanes n°s 3 et 4, sur le fleuve Mackenzie. Ils ont descendu la rivière Peel jusqu'à sa rencontre avec la rivière Mackenzie; de là ils ont suivi la rivière Aclovik jusqu'au bras ouest du Mackenzie et ont enfin atteint la cabane n° 4, le 21 août 1913, et la cabane n° 3, le 24 août. Ils ont laissé aux habitants de ces cabanes du bois sec, du poisson et des vivres, et sont retournés à Fort-Macpherson le 1er septembre 1914.

L'inspecteur J. W. Phillips, accompagné du n° matricule 4848, gendarme Parsons, J., et de l'interprète Chickchigalook, est parti du Fort-Macpherson le 20 février 1914, avec deux attelages de chiens, pour se rendre à l'île Herschell où il est arrivé le 28 février, après avoir parcouru en huit jours les 250 milles qui séparent ces deux points.

Le n° matricule 4396, gendarme Doak, W. A., accompagné du maréchal des logis 1ère classe Dempster qui se rendait à la maison du Rampart où il avait été transféré, et le guide D. M. Guishot ont quitté le Fort-Macpherson le 20 février 1914, avec deux trains de chiens pour se rendre à la maison du Rampart, T.Y., où ils sont arrivés le 22 mars. Le maréchal des logis Dempster est demeuré à cet endroit et y a établi

un détachement de la division " B ". Après avoir traversé les montagnes ils suivirent les rivières Rouge et Porcupine. Le gendarme Doak est demeuré deux jours à la maison du Rampart, après quoi il est parti pour se rendre à son détachement et est arrivé à Macpherson le 19 mai. Distance parcourue, 500 milles.

Le n° matricule 4848, gendarme Parsons, J., accompagné de l'interprète, est parti de l'île Herschell le 9 avril 1914, avec un attelage de chiens, pour aller chercher des approvisionnements au vapeur *Belvedere,* ancré à 80 milles à l'ouest de l'île Herschell. Il s'est rendu au vapeur *Belvedere* le 12 avril, y est demeuré jusqu'au 15 et est reparti pour retourner à l'île Herschell où il s'est rendu le 17 avril. Il rapporte avoir rencontré trois hommes de la bande de M. Stefansson, avec deux attelages de chiens, à Kommakop, le 16 avril. Ceux-ci lui ont déclaré avoir laissé M. Stefansson le 9 et qu'il se trouvait en expédition sur la glace avec S. Storkenson et O. Anderson.

L'inspecteur J. W. Phillips, accompagné du n° matricule 5548, gendarme Lamont, A., et de l'interprête Chickchigalook, est parti de l'île Herschell le 26 mai 1914, avec un attelage de chiens, pour se rendre à Fort-Macpherson. Il est arrivé à Akpagvictsick le 28 mai, d'où il a renvoyé l'attelage de chiens sous la conduite de l'interprète Chickchigalook, et est demeuré à cet endroit jusqu'au 15 juin, alors qu'il a été rejoint par le maréchal des logis Clay. Il s'est rendu à Fort-Macpherson le 26 juin, 1914.

Le n° matricule 4919, brigadier Joy, A. H., accompagné du gendarme surnuméraire Hardisty, A. a quitté le fort Résolution le 16 mars 1914 avec un attelage de chiens pour faire une patrouille au fort Simpson, où il a été rendu le 27 mars.

Le n° matricule 5536, gendarme Churchill, D., partit du fort Simpson le 9 mars, avec un attelage de chiens, pour faire une patrouille au Fort-Providence. Il était accompagné de la bande d'arpenteurs de M. S. D. Fawcett. Tous arrivèrent au Fort-Providence le 15 mars.

Le n° matricule 4766, maréchal des logis La Nauze, C. D., partit du Fort-McMurray le 17 juin 1914, à bord du vapeur *Grahame,* pour accompagner la bande qui allait faire aux sauvages les paiements annuels prévus aux traités. Cette bande se composait de M. H. A. Conroy, inspecteur du traité n° 8, de M. H. J. Bury, secrétaire, et de J. Underwood, cuisinier. Les paiements prévus aux traités furent faits avec succès à tous les postes du nord. Une somme de $11,750 fut ainsi payée. Le maréchal des logis La Nauze est retourné à son détachement, au Fort-McMurray, le 12 août.

Le n° matricule 5536, gendarme Churchill, D., est parti du Fort-Simpson le 1er juin, à bord du vapeur *Carriboo,* pour faire une patrouille au Fort-Normand. Il rapporte avoir rencontré trois chercheurs d'or, O. Mogel C. Todhouse et N. Krintz, qui ont passé l'hiver sur les bords de la rivière aux Graviers. Ceux-ci ont déclaré avoir trouvé de l'or mais pas en quantité suffisante pour en retirer du profit. Ils se dirigeaient vers le nord pour y faire des recherches. Quant au gendarme Churchill, il est retourné au Fort-Simpson le 11 juin.

L'inspecteur R. Field, accompagné du gendarme Walkers, L. M. F., n° matricule 4741, et du gendarme surnuméraire Beaulieu partit de Smith-Landing, avec deux attelages de chiens, le 2 février, pour faire une tournée d'inspection au Fort-Résolution et au Fort-Simpson, Territoires du Nord-Ouest. Il fut de retour le 13 mars, complétant sa tournée en 41 jours. Distance parcourue, 1,200 milles; température, froid excessif et bourrasque.

Le gendarme Thorne, H., n° matricule 4290, est parti du fort McMurray le 21, pour faire une patrouille au fort McKay. Il a visité tous les camps situés entre ces deux postes le long de la rivière Athabaska, et est revenu à McMurray le 20 août.

Le gendarme Thorne, H., n° matricule 4290, accompagné du gendarme surnuméraire Edmundson, est parti du Fort-McMurray le 15 septembre 1914, pour faire une patrouille au Portage-la-Loche, Saskatchewan, et est retourné au Fort-McMurray le 24 septembre 1914. Cette patrouille a été faite par canot en amont de la rivière à l'Eau-Claire.

Le maréchal des logis LaNauze, C. D., n° matricule 4766, venant de McMurray avec un attelage de chiens, est arrivé à Athabaska le 14 février 1914. Ce même sous-

officier, accompagné du gendarme Thorne, H., n° matricule 4290, est parti d'Athabaska le 17 février 1914, avec un attelage de chiens, pour se rendre à Fort-McMurray.

Le maréchal des logis LaNauze, C.D., n° matricule 4766, accompagné du gendarme Fraser, venant de Fort-McMurray avec un attelage de chiens, est arrivé à Athabaska le 14 avril 1914. Il a fait le voyage sur le lac La-Biche et est retourné à Fort-McMurray par canot, le 6 mai 1914.

Le surintendant A. E. C. McDonell, accompagné du brigadier Pearson, F.S., n° matricule 3730, et du gendarme Peters, H., n° matricule 5630, est parti d'Athabaska pour se rendre au lac La-Biche, avec un attelage de chiens, le 31 octobre 1913. Le surintendant McDonell et le gendarme Peters sont retournés à Athabaska le 9 novembre, avec un attelage de chiens.

Le 27 décembre 1913, le surintendant McDonell, accompagné du brigadier Pearson, F. S., n° matricule 3730, du gendarme Peters, H., n° matricule 5630, du gendarme Terndrup, T.W.V., n° matricule 5469, et du gendarme Anderton, F., n° matricule 5694, a quitté Athabaska avec deux attelages de chiens pour se rendre au lac Saskatoon où il a été rendu le 8 janvier 1914. Cette patrouille était partie à la recherche du maréchal des logis 1ère classe Harper, C. S., n° matricule 3775, et du gendarme Stevenson, F., n° matricule 5591, qu'on disait manquer à l'appel. En arrivant à Grande-Prairie, le surintendant McDonell a reçu un télégramme du commissaire lui disant que le maréchal des logis Harper avait envoyé de ses nouvelles de Grande-Cache, C,-B., et qu'il revenait avec son prisonnier. Le surintendant McDonell, le brigadier Pearson et le gendarme Peters sont retournés à Athabaska avec leurs attelages et y ont été rendus le 16 janvier 1914. Les autres membres de cette patrouille sont retournés dans leurs districts respectifs.

Le brigadier Pearson, F. S., n° matricule 3739 et le gendarme Stephens, C., n° matricule 4252, ont quitté Athabaska, avec un attelage, le 18 mars 1914, pour se rendre à Wabasca et ont été de retour le 25 mars.

Le surintendant McDonell, accompagné du gendarme Stephens, C., n° matricule 4252, est parti d'Athabaska, avec un attelage de chiens, le 3 mars 1914, pour faire une tournée d'inspection à la traverse de la rivière La-Paix. Il est revenu à Athabaska le 15 mars.

Le brigadier Pearson, F.S., n° matricule 3730, et le gendarme Peters, H., n° 5620, sont partis d'Athabaska pour se rendre au lac La-Biche, le 12 mars 1914. Ils sont revenus à Athabaska le 16 mars.

Le surintendant McDonell est parti d'Athabaska le 21 mai 1914 à bord du bateau de la "N.T." pour se rendre à Mirror-Landing où l'on rapportait qu'une grève avait éclaté au sein de l'équipage travaillant sur le pont de la " E. D. et B. C." Il est revenu à Athabaska le 23 mai. La grève a été apaisée à la satisfaction de tous.

Le surintendant McDonell est parti du Petit-Lac-de-l'Esclave le 2 juillet 1914 pour faire sa tournée d'inspection et est revenu à Athabaska le 17 juillet.

Le surintendant McDonell, accompagné du brigadier Pearson, F.S., n° matricule 3730, et du gendarme Stephens, C., n° matricule 4252, est parti avec un attelage pour se rendre au lac La-Biche où avait été commis le meurtre d'Hiram Johnson. Il a assisté à l'enquête et est retourné à Athabaska le 31 juillet.

Le surintendant McDonell est parti d'Athabaska le 4 août pour se rendre au Petit Lac de l'Esclave et est retourné à Athabaska le 10 août 1914.

J'ajoute le détail suivant à ceux donnés plus haut: on fait chaque jour les patrouilles entre les différents détachements.

MORTS ACCIDENTELLES, ETC.

Le 1er octobre 1913, Jean Thibault, colon sur le ¼ N.E. 15-67-15 à l'ouest du 4e méridien qui campait dans le but de tendre des pièges au creek de l'Oie, dans le district de la rivière Pembina, environ quatre-vingt-seize milles au nord du lac La-Biche, quitta son camp pour aller tendre des pièges. Il dit à son compagnon, Harry

Burke, alors malade, que peut-être il ne reviendrait pas ce soir-là. Il ne revint pas, mais le lendemain matin son chien qui l'avait accompagné revint au camp et se mit à hurler. Burke, trop malade pour aller à sa recherche, envoya un métis du nom de Cardinal. Ce dernier suivit la trace du défunt jusqu'au creek de l'Oie et vit où il était disparu à travers la glace. Cardinal revint au camp et rapporta ce qu'il avait vu à Burke. Celui-ci retourna à cet endroit avec Cardinal et ils tirèrent le corps hors de l'eau. Le brigadier Pearson, F. S., n° matricule 3730, fit une enquête et constata simplement un cas de mort accidentelle. Le défunt était un Français et avait des parents à Clagstone, Idaho, E. U. d'A. Ceux-ci furent avertis de cette mort. Le règlement de sa succession fut confié à l'administrateur public.

Le 7 novembre 1913, Roy Granis et Mayland Needham se sont noyés au lac de l'Ile. Le seul témoin de cet accident, Phil McMilliam, a déclaré ce qui suit: "Vendredi, le 7 novembre, je faisais la chasse avec Roy Granis et Mayland Needham au lac de l'Ile; vers 1.30 heure de l'après-midi nous revenions sur la glace. Je me tenais tout près du bord, mais les deux autres se trouvaient à près de 125 pieds au large. Tout à coup la glace céda sous les pieds de Needham. Immédiatement après Granis subissait le même sort. Tous deux appelèrent au secours, mais il m'était impossible de leur venir en aide la glace n'était pas sûre. Tous deux remontèrent trois fois à la surface de l'eau. Needham essaya de grimper sur la glace, mais il glissa. Trois fois ainsi il essaya de grimper sur la glace et finalement se noya. Granis monta trois fois à la surface mais ne put grimper sur la glace. Aussitôt que la glace s'est brisée, je me suis dirigé vers le rivage dans l'espoir d'y trouver un bâton, mais la glace céda aussi sous mes pieds et je me trouvai dans l'eau jusqu'à la ceinture. Lorsque j'atteignis le rivage, mes deux amis avaient disparu et il était impossible de leur porter secours." Le gendarme Peters, H., n° matricule 5715, et le gendarme Newsham, E. P., n° matricule 5715 ont retrouvé les cadavres. Le Dr Olivier, coroner, n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête.

Le 5 juillet 1914, George Frederickson s'est noyé dans la rivière Athabaska en essayant de passer une allège dans les rapides Grande. C. Olsen, Carl Johnson et K. Swanson qui avaient été témoins oculaires de l'accident ont déclaré ce qui suit: "Nous sommes partis d'Athabaska le 27 juin avec George Frederickson pour aller tendre des pièges au lac Athabaska. Nous avions une petite allège mesurant 20 pieds par 6. Nous avions environ 3,000 livres de vivres et de vêtements. Le 4 juillet, nous avons atteint les rapides Grande et le bateau a frappé une roche et a chaviré, ce qui nous a fait perdre presque toutes nos provisions, sauf cinq poches de farine, et 150 pièges. Le 5 juillet, nous avons essayé de conduire l'allège vide en aval de la rivière. Frederickson était demeuré dans l'allège avec une perche pour la conduire. Quant à nous, nous marchions sur le rivage avec une grande corde pour retenir l'allège et l'empêcher de descendre trop vite. L'allège a rencontré un gros rapide et a été projeté au centre de la rivière. Elle se trouvait à ce moment-là à environ 14 ou 15 pieds du rivage. Frederickson s'est jeté dans la rivière tenant la perche dans ses mains. La perche mesurait plus de 10 pieds, et tout ce que nous avons pu apercevoir, ç'a été une partie de sa tête et de son chapeau lorsqu'il est monté à la surface. Il n'est apparu qu'une fois. L'eau tournait en tous sens et s'élevait en bouillonnant. Il nous a été impossible de lui porter secours, puisque retenir la corde était tout ce que nous pouvions faire. Nous n'avons entendu aucun mot monter de la rivière. Nous avons laissé l'allège aller à la dérive, mais nous n'avons pas revu notre compagnon." Le corps n'a pas été retrouvé.

Le 14 août 1914, David Porteous s'est noyé dans la rivière Athabaska, à environ vingt milles en avant de Fort-McMurray. Il était en train de pousser au large d'un banc de sable une allège alors dans une eau peu profonde, lorsque soudain l'eau se fît plus profonde et Porteous fut projeté par dessus bord et passa sous l'allège. Il apparut sur l'eau à 30 pieds de distance environ de l'allège mais après quelques instants il disparut pour ne plus reparaître. Percy Campbell et Walter Pound qui se trouvaient sur l'allège au moment de l'accident retournèrent immédiatement au camp des puisa-

tiers de la *Athabaska Oil,* limitée, environ 10 milles en aval de Fort-McKay et rapportèrent ce qui s'était passé au gendarme Thorne H., n° matricule 4290. Celui-ci fit une enquête le même jour et se mit à la recherche du corps, mais ne pût le trouver. Le 23 août 1914, un sauvage du nom de Simpson a déclaré avoir localisé le corps de Porteous tout près de l'endroit où il s'était noyé et l'avoir retenu avec un billot. Le gendarme Thorne, accompagné d'une gendarme surnuméraire est parti en canot le même jour et a retrouvé le corps enchevêtré dans du bois flottant à un mille environ où il s'était noyé. Il l'a inhumé sur la rive ouest de la rivière Athabaska, 25 milles environ en aval de Fort-McKay.

Le 31 juillet 1914, H. E. Edwards, chef des chaîneurs de l'équipe des arpenteurs de la compagnie de chemin de fer A. & G. W. s'est noyé dans un petit lac à 80 milles au nord du lac La-Biche. L'accident est arrivé dans les circonstances suivantes: Dans la soirée du 31 juillet, G. Spencer, G. Gough, A. McLean et H. E. Edwards quittaient le camp pour aller prendre un bain dans un petit lac situé à un mille de distance environ. Edwards ne se mit pas à l'eau en même temps que les autres. Spencer et McLean étaient à une distance d'environ 150 pieds du bord lorsqu'ils entendirent Gough pousser des cris. Gough se trouvait à une petite distance du rivage lorsqu'il vit la main de Edwards disparaître sous l'eau. Il se porta à son secours et fut entraîné sous l'eau. N'étant pas un fort nageur, il se fut certainement noyé si Spencer et McLean n'étaient arrivés au moment même et n'avaient réussi à le pousser sur le rivage. Spencer et McLean plongèrent à plusieurs reprises pour ramener Edwards, mais l'eau à cet endroit était très profonde et eux se trouvaient trop éloignés pour lui porter secours avant qu'il fût noyé. Aucun des trois hommes ne vit Edwards entrer dans l'eau ni l'entendit crier. On suppose que celui-ci, incapable de nager, ne put atteindre le rivage très escarpé à cet endroit et qu'il perdit pied avant de se reconnaître. Le corps a été retrouvé par le gendarme Gordon E., n° matricule 5671, le 9 août 1914, près de l'endroit où Edwards s'était noyé, à une distance de 40 pieds du bord et dans une eau de 25 pieds de profondeur. Le cadavre a été inhumé à 100 verges au nord de l'endroit où l'accident est arrivé.

Re Alex. Gourley, manquant à l'appel. Gourlay était un trappeur que les sauvages du lac du Cœur croyaient mort, disant qu'il serait de retour si aucun malheur ne lui était arrivé. Gourlay est parti du lac La-Biche pour se rendre à son camp au mois de mars 1914. Le lac du Cœur se trouve à une distance de vingt milles du camp de Gourlay. Le 22 avril 1914. H. G. Dimsdale, ingénieur de la compagnie de chemin de fer A. & G. W., se faisait conduire au lac Buck par un guide du nom de Deshambeaux, lorsque, dans la soirée, ils arrivèrent au camp de Gourlay. Celui-ci était absent, mais à l'intérieur du camp se trouvaient deux galettes fraîchement cuites. M. Dimsdale épingla une note sur le pan servant de porte à l'entrée de la tente demandant à Gourley d'aller visiter leur camp dans la soirée. Gourlay ne se rendit pas à leur camp et les campeurs partirent le lendemain matin pour se rendre au lac Buck. Le 9 août 1914, le gendarme Gordon E., n° matricule 5691, conduit par Deshambeaux se rendit au camp de Gourlay. Tout se trouvait dans le même ordre que celui dans lequel Deshambeaux avait trouvé le corps lors de son passage au mois d'avril; seules les galettes n'y étaient plus (elles avaient probablement été mangées par des souries). La note laissée par M. Dimsdale était encore épinglée à la tente. Après avoir fouillé les environs du camp, ils ne trouvèrent aucune trace de Gourlay. L'aspect du camp indiquait que le propriétaire l'avait quitté par hasard avec l'intention d'y revenir. Il est probable que Gourlay est disparu sur la glace, car dans les environs se trouvent plusieurs petits lacs et il y a un creek à quelques milles seulement du camp. On a averti Mde A. Gourlay qui demeure à Methven, Man.

Le 17 juillet 1914, Gustave Serraillon s'est noyé dans la rivière Athabaska. Le défunt, alors qu'il était en train de peinturer le pont de la compagnie de chemin de fer *E. D. & B. C.*, lequel passe au-dessus de la rivière Athabaska à Smith, a voulu remettre en place une planche sur laquelle il se trouvait pour travailler et a glissé dans la rivière, Il a nagé environ 200 verges en aval de la rivière et, rendu à environ 30 verges de la

rive, s'est noyé. Le 23 juillet 1914, le cadavre a été repêché par l'équipage du vapeur *Northland Echo* et amené à Athabaska. Le Dr Olivier, coroner, n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête et a donné des ordres pour l'inhumation du corps.

Le 13 juillet 1914, B. R. Scott et J. T. K. McDonnell, ont trouvé les restes d'un corps qui évidemment avait dû être celui d'une femme, à environ 20 milles au sud-ouest de la rivière à l'Esprit. Ils sont retournés à la rivière à l'Esprit et ont télégraphié au maréchal des logis 1re classe Anderson, à la Traverse de la rivière La-Paix. Le gendarme Cornelius, E. H., n° matricule 5369, et le coroner Shaw ont quitté Grande-Prairie le 19 juillet 1914, pour se rendre à la rivière à l'Esprit où ils ont rencontré Scott et McDonnell ainsi que des parents de Mme Kornshack. Le 21 juillet la bande s'est rendue sur les lieux où gisait le cadavre et tout a été trouvé tel que l'avaient raconté Scott et McDonell. La bande servant à attacher la blouse de la défunte de même que les vêtements ont été identifiés comme étant ceux de Mme Kornshack, perdue depuis le 18 juillet 1913. Les restes et les biens de feu Mme Kornshack ont été remis à ses parents.

PRIME SUR LES LOUPS.

La prime exigée par le gouvernement fédéral sur les loups est payée à Fort-Vermilion, à Smith-Landing et à Chipewyan par la gendarmerie. Les montants suivants ont été payés au cours de l'année écoulée:—

	Loups.	
Fort-Vermilion	14	$ 280 00
Smith-Landing	34	680 00
Chipewyan	29	580 00

BISONS.

Pour ce qui est du nombre de bisons qui se trouvent dans le district du Grand-Esclave, il est difficile d'obtenir des données exactes. Par suite de la baisse dans les prix de la fourrure, j'apprends qu'un grand nombre de trappeurs se livrent à la chasse aux loups. Ceci aura pour effet de protéger le bison.

FOURRURES.

La chasse aux animaux à fourrure a été très bonne durant la dernière saison, mais par suite de la baisse dans les prix de la fourrure un grand nombre de trappeurs n'ont pas vendu leurs fourrures. Un grand nombre de renards ont été capturés vivants et plusieurs fermes ont été établies pour l'élevage du renard.

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.

Les rapports du nord au sujet des Esquimaux sont satisfaisants. Les sauvages de tout ce district entrevoient un hiver très rigoureux. Les animaux à fourrures ont été très nombreux, mais les bas prix de la fourrure les laissent sans beaucoup d'argent. Les élans et autres espèces de gibier ont été très nombreux. Bien qu'il y ait eu beaucoup de maladie parmi quelques bandes, on n'a eu à signaler aucune épidémie pendant l'année. Les ordres au sujet des secours aux sauvages donnés par le département ont été envoyés à tous les détachements du nord. Etant donné le peu de valeur commerciale de la fourrure, quelques commerçants ont abandonné ce commerce. Les sauvages du district de Fort-Vermilion devront être secourus.

DISTRIBUTION ET EFFECTIF.

Tous les détachements ont maintenu l'effectif autorisé. A certains moments il m'a été très difficile d'en arriver là par suite de l'augmentation du travail et du peu d'assistance.

SANTÉ

Personne dans la division n'a eu à souffrir de maladie grave.

CASERNES ET DÉTACHEMENTS.

A Athabaska, où se trouve le quartier-général de la division, nous occupons les édifices loués qui ne nous donnent pas satisfaction. Je recommanderais fortement l'érection d'un édifice pour le quartier général, et cela le plus tôt possible.

Au Petit lac de l'Esclave on a fait quelques améliorations aux quartiers des officiers. Les vieilles cellules en bois ont été remplacées par d'autres en acier dans le corps de garde. On a refait les planchers de la salle à manger et de la cuisine dans les appartements des hommes.

A Fort-Résolution un nouveau quartier a été construit. Les billes ont été prises dans les environs et les châssis et les portes ont été préparés à Fort-Simpson.

Du bois de construction et des matériaux ont été envoyés au printemps, à Fort-Macpherson, pour une nouvelle construction dont on avait grandement besoin.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite de la division a été satisfaisante.

CHEVAUX.

Sous le rapport des chevaux, l'effectif de la division est de 34. Le cheval n° matricule 553 est mort de coliques au Petit lac de l'Esclave. Les chevaux numéros matricules 69 et 506 ont été mis au rancart et seront vendus.

Les chevaux numéros matricules 733, 734, 735, 736, 742, 743, 812, 813, 824, 851, 868 et 805 ont été reçus de Régina et rendent de bons services.

TRANSPORT.

Je me permettrai de renouveler ma recommandation au sujet d'un canot automobile pour la Traverse de la rivière La-Paix et le sous-district du Mackenzie. Je recommanderais aussi l'acquisition de trois canots à rames pour le Fort-McMurray, Chipewyan et Smith-Landing.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'inspecteur C. A. Rheault a été transféré de la division "Depot" à la division "N" et doit s'occuper maintenant du sous-district de Smith-Landing.

L'inspecteur R. Field a été transféré au sous-district du Petit lac de l'Esclave.

Le médecin auxiliaire intérimaire, C. W. Wilson, est arrivé à Athabaska le 29 août 1914, venant de Macpherson. Il est en retraite.

Le gendarme Cassin, P. J., n° matricule 5636, le gendarme Gordos, E., n° matricule 5691, le gendarme Jones, A. J., n° matricule 5645, le gendarme Kennedy, M., n° matricule 5712, le gendarme Newnham, E. G., n° matricule 5715, et le gendarme Spicer, W., n° matricule 5678 ont obtenu leur plein congé pour prendre du service dans l'armée. A l'occasion de leur départ ils furent splendidement fêtés par leurs camarades et la population d'Athabaska.

En terminant mon rapport, je tiens à dire que les sous-officiers ayant charge de sous-districts et que tous les sous-officiers et les gendarmes ayant charge des détachements se sont acquittés de leurs fonctions d'une manière tout à fait satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. C. McDONELL, *Surintendant,*
Commandant de la division "N".

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTEDANT C. H. WEST, COMMANDANT DE LA DIVISION "C", A BATTLEFORD.

BATTLEFORD, 30 septembre 1914.

Le commissaire de la
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'année terminée le 30 septembre 1914.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Au cours de l'année dernière le développement a été satisfaisant dans ce district. De nombreux colons sont venus s'y établir, particulièrement au nord, et tous ces colons sont convaincus qu'une culture mixte donnera les meilleurs résultats. Cet avancé a été confirmé maintes et maintes fois par les vieux colons et l'état de leurs fermes dit bien la justesse de cette croyance. La moisson a été pauvre cette année; et cela est dû surtout à la sécheresse des mois de juillet et d'août. Dans la partie sud du district, les colons ont dû labourer leurs semences puisqu'elles étaient pratiquement inutiles. Selon toute probabilité les colons devront être secourus au cours de l'hiver prochain. Au nord et au nord-ouest de Battleford, les cultivateurs ont été plus heureux, le blé a rapporté environ vingt-cinq boisseaux à l'acre et l'orge et l'avoine, vingt.

Les bestiaux, en général, sont en bonne condition et ceux qui en font l'élevage sont très satisfaits. La partie au nord du district est très appropriée à l'élevage du bétail, l'eau y est abondante et le foin est de très bonne qualité. La récolte du foin, vers le sud, a complètement manqué et certains colons dans la gêne vendent une partie de leurs animaux. Jusqu'à un certain point les feux de prairies ont été la cause de cette disette de foin.

Proportion gardée, il y a eu peu de construction cette année. On a terminé l'hôpital pour les aliénés; cet hôpital est situé sur la rive nord de la rivière Saskatchewan et fait face à la vieille ville de Battleford. Actuellement il est rempli de patients et on a pris des mesures pour y ajouter une aile. La nouvelle école publique, au coût de $100,000, a été terminée et a été officiellement ouverte durant le mois de novembre dernier. Les nouveaux bureaux pour la station télégraphique du gouvernement ont été terminés et ont été occupés au mois de novembre dernier. On a essaye au cours de l'année de relier Battleford à New-Battleford au moyen d'une ligne de tramways, mais les plans ont échoué. A Battleford-Nord, le "*Collegiate Institute*" a été officiellement ouvert, le 12 novembre par le lieutenant-gouverneur Brown et le sous-ministre de l'Education. La population de Battleford et des environs a reçu des félicitations pour son esprit public. Dans les différentes villes du district on a érigé le nombre ordinaire de petites bâtisses.

La nouvelle école catholique, située dans la partie est de la ville, sera bientôt terminée. La construction de cette école a été commencée il y a deux mois. A quelques milles à l'ouest de Battleford on a trouvé de forts indices de pétrole et une compagnie composée des principaux hommes d'affaires de ce district, a été formée. On a loué le terrain dans le voisinage de ces champs d'huile en perspective, et on a commencé récemment les travaux de forage.

Proportion gardée, on a très peu avancé la construction des lignes de chemins de fer au cours de l'année. Les travaux d'extension du chemin de fer d'Edam à Turtleford ont été complétés et cette ligne est maintenant en opération. Cette ligne se dirige vers le nord-ouest en partant de Battleford-Nord, et est un bienfait pour les colons de ce district qui en sentaient le besoin depuis longtemps.

Cutknife.—L'embranchement de Battleford sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique a été terminé mais le service n'y est pas encore régulier; à Cutknife la ligne a été continuée sur une étendue de dix-sept milles au nord-ouest.

Lacombe.—La branche de Kerrobert sur la ligne du Pacifique-Canadien a été terminée; les travaux ont été commencés au mois d'avril à Monitor, Alta., à environ 90 milles à l'ouest de Kerrobert. Un train mixte fait maintenant le service, trois fois par semaine, entre Coronation, Alta. et Kerrobert. La ligne du Grand-Tronc-Pacifique entre Biggar et Loverna est parachevée et des trains mixtes y font le service deux fois par semaine.

Biggar.—C'est une ville florissante d'une population de 1,500 âmes et située sur la ligne principale du Grand-Tronc-Pacifique, à 60 milles environ à l'ouest de Saskatoon. Le district environnant s'est développé d'une manière satisfaisante en dépit des conditions d'existence au cours de l'année et tout fait prévoir que cette ville deviendra une ville importante. La banque de Commerce y a érigé un bel édifice, ce qui donne à cette ville un aspect de prospérité. Quant aux affaires, l'activité déployée là peut supporter favorablement la comparaison avec d'autres villes de la Saskatchewan ayant une plus grosse population.

Wilkie.—Comptant une population de 2,000 habitants, cette ville a constamment progressé au cours de l'année dernière. Plusieurs nouvelles bâtisses y ont été érigées et, dans son ensemble, la ville a une très bonne apparence. La banque Royale a érigé un bel édifice en briques au centre de la ville, lequel cadre bien avec d'autres édifices plus considérables déjà érigés. Un patinoir a été construit l'hiver dernier, et la population de la ville s'en est servi pour se récréer. Wilkie est une ville qui a constamment progressé depuis sa fondation et a atteint une position tellement importante qu'elle se trouve sur la liste des villes qui ont des prétentions à la prochaine chartre de cité de la Saskatchewan. Tout indique que le choix de cette ville pour cet honneur est pleinement justifié.

RÉSUMÉ DES CRIMES.

Délits.	Saskatchewan.				Alberta.				Totaux.
	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Attendant procès.	
Contre la personne—									
Meurtre	3	1		2	1			1	4
Tentative de meurtre	2	1		1					2
Voies de fait simples	144	137	7		2	2			146
Attentats à la pudeur	4	1	2	1	1	1			5
Voies de fait sur une femme	1		1		1	1			2
Viol et tentative de viol	1	1							1
Cohabitation	2		1	1					2
Séduction	2		1	1					2
Commerce charnel avec fille de moins de 14 ans	1		1		2			2	3
Commerce charnel	3		2	1					3
Ref. de pourv. aux bes. de sa fem. et famille	1		1						1
Négligence criminelle	1		1						1
Intimidation et menaces	2		2						2
Négligence de faire garder les excavations	4	4							4
Contre les droits de propriété—									
Vol	166	119	38	9	10	8	2		176
Délits similaires au vol	1			1					1
Vol de chevaux	5	3	1	1					5
Vol de bestiaux	8		6	2					8
Tuer des bestiaux	2		2						2
Tirer sur les bestiaux ou les blesser	4	2	2		1		1		5
Cruauté envers les animaux	28	24	4						28
Vol avec effraction et cambriolage	3	1	2						3
Escroquerie	6	2	2	2	2	1	1		8
Fraude et tentative de fraude	7		5	2					7
Faux et mise en circulation de faux	2			2					2
Détournement	2		2						2
Vol	2		2						2
Vol avec violence	1		1						1
Recel	2		1	1					2
Dommage volontaire à la propriété	4	4							4
Incendie criminel et tentative d'inc. crim.	2		2		1	1			3
Méfaits	15	6	7	2					15
Tuer ou blesser des chiens	4	4							4
Contre l'ordre public—									
Port d'armes illégal	2	2							2
Viser avec une arme à feu	7	5	2						7
Contre la religion et les mœurs—									
Vagabondage	80	74	6		1	1			81
Ivresse et tapage	81	81							81
Tapage	29	29							29
Jurer et tenir un langage obscène	1	1							1
Actes obscènes	2	2							2
Sodomie et tentative de sodomie	3	2	1						3
Inceste	3	1	2						3
Tenir maison malfamée	6	6							6
Habiter une maison malfamée	6	6							6
Habitués d'une "	6	6							6
Prostitution	7	7							7
Jeu	5	5							5
Nuisance	1	1							1
Parjure	1	1							1
Corruption et désobéissance—									
Mépris de cour	6	2	4						6
Evasion	1		1						1
Nuire à agent de paix	8	5	3						8
Voies de fait sur agent de paix	2	2							2
Personnifier un agent de paix	2		2						2
Infractions à la loi des sauvages—									
Fournir de la boisson aux sauvages	10	8	2		2	1	1		12
Sauvages ivres	5	5			2	2			7
Empiéter sur une réserve	1	1							1
Nuire à un instructeur agricole	1	1							1
Possession de liqueurs					2	2			2

RÉSUMÉ DES CRIMES—*Fin.*

Délits.	Saskatchewan.				Alberta.				Totaux.
	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Attendant procès.	
Infractions aux statuts provinciaux—									
Maîtres et serviteurs	262	239	23	....	3	3	....	....	265
Gibier	27	25	2	....	2	2	....	....	29
Feux de prairies et de forêts	69	52	17	....	3	3	....	....	72
Permis de vente de liqueurs	24	23	1	....	....	....	....	....	24
Insanité	42	39	3	....	1	....	1	....	43
Eleveurs de chevaux	22	22	....	....	....	....	....	....	22
Animaux errants	4	2	2	....	....	....	....	....	4
Règlement relatif à l'enclos public	22	14	8	....	....	....	....	....	22
Salle d'enjeux	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Clôture	2	2	....	....	....	....	....	....	2
Village	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Ecurie de louage	4	4	....	....	....	....	....	....	4
Maladies des animaux	2	2	....	....	....	....	....	....	2
Hygiène publique	5	3	2	....	....	....	....	....	5
Colporteurs et marchands	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Mauvaises herbes	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Chaudières à vapeur	10	9	1	....	....	....	....	....	10
Véhicules à moteurs	11	10	1	....	....	....	....	....	11
Enfants abandonnés	13	12	1	....	2	2	....	....	15
Hôteliers	4	4	....	....	....	....	....	....	4
Loi des pêcheries	17	17	....	....	....	....	....	....	17
Dimanche	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Loi de la milice	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Service secret	3	3	....	....	....	....	....	....	3
Vues animées	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Totaux	1,261	1,052	180	29	39	30	6	3	1,300

RÉSUMÉ des causes inscrites devant la cour Suprême et la cour de District.

Condamnés à subir procès	90
Nombre de condamnations	28
Nombre d'amendes imposées	3
Condamnés à la prison	16
Condamnés au pénitencier	9
Sentences suspendues	3
Acquittés, accusation retirée	30
Nombre de causes attendant instruction	32

DÉTAILS DES CAUSES D'IMPORTANCE.

William P. Gordon—Fausses représentations.—Le 7 décembre 1913, une plainte a été déposée devant M. F. W. Ball, J.P., à Kerrobert, par W. A. Aitkin, le sous-directeur de la *General Animal Insurance Company of Canada,* contre le sus-nommé, l'accusant d'avoir, durant le mois d'août de la même année, essayé de détourner, au moyen de fraude, la somme de $2,000 d'une compagnie d'assurance. Gordon a été arrêté au commencement de décembre à Kerrobert, et a comparu pour l'enquête préliminaire devant M. F. W. Ball, le 11 du mois; il a été condamné à subir son procès. Par son témoignage M. Aitkin a déclaré que Gordon avait vendu un étalon à un M. Petit Luseland pour la somme de $3,000, que cette somme avait été payée, que la vente avait été faite de bonne foi, et que les documents avaient été signés par Gordon et reconnus par J. McConica, J.P. M. Aitkin, venu à Luseland, a eu une entrevue avec Gordon au sujet de la validité de l'affidavit portant sa signature laquelle Gordon a reconnu être la sienne. L'étalon vendu était supposé être un Clydes-

dale enrégistré, et après enquête, on s'aperçut que c'était un cheval d'origine canadienne. M. A. Pettit était un agent au service de la compagnie d'assurance, et en réalité Gordon a vendu le cheval pour $625. D'un commun accord ils ont fait assurer le cheval pour $2,000. Pettit se donnait comme propriétaire et Gordon déclarait dans son affidavit que le cheval avait été vendu pour $3,000. Le cheval mourut et une demande fut faite à la compagnie. A la suite d'une enquête on a découvert que le cheval était mort d'un empoisonnement causé par de l'acide carbolique et des faits ont été établis qui amenèrent la déposition de la plainte. L'accusé a comparu devant l'honorable juge Newlands le 9 juin 1914 pour subir son procès, et l'agent du procureur général a demandé de renvoyer la cause à la prochaine audience de la cour Suprême afin de lui permettre d'avoir une entrevue avec M. A. Pettit, témoin essentiel, alors en voyage dans l'Est, et a donné au juge d'autres raisons suffisantes pour justifier un ajournement, lequel a été en conséquence accordé. Cette cause est en suspens.

M. A. Pettit—Fausses représentations.—Le 4 novembre 1913, à Kerrobert, M. W. A. Aitkin, inspecteur de la *General Animal Insurance Company of Canada,* a déposé une plainte devant M. F. W. Ball, J.P., accusant le sus-nommé d'avoir essayer d'obtenir la somme de $2,000 sous de fausses représentations. Un mandat fut émis et, après des recherches, Pettit fut rejoint à Delhi, Ontario, et arrêté. Il fut amené à Kerrobert et, l'enquête préliminaire ayant été entendue le 6 décembre, il fut condamné à subir un procès. Il appert qu'au cours des années 1912 et 1913 l'accusé agissait comme agent pour la compagnie d'assurance en question et, qu'à la fin du mois de juillet 1913, il demanda une essurance de $2,000 sur un étalon Clydesdale du nom de McKinnon, disant que ce cheval avait été payé $3,000 à M. Gordon de Luseland. La police d'assurance fut émise durant le mois d'août et le 27 du même mois Pettit avertit la compagnie que le cheval était mort. Un blanc de demande fut envoyé à Pettit pour être rempli et signé par le vendeur certifiant que le prix de vente était bien $3,000. Ce blanc fut retourné rempli et portant la signature de Gordon. Les directeurs de la compagnie d'assurance commencèrent à avoir des doutes et firent faire une enquête avec le résultat que les parois de l'estomach du cheval, ou une partie des parois, furent envoyées à Régina pour y être analysées et on y trouva de l'acide carbolique. Alors qu'il était détenu en prison à Toronto, Pettit a déclaré au surintendant J. E. Rogers du département de la gendarmerie, qu'il avait acheté le cheval de Gordon, qu'il devait lui payer $550 et un billet de $75 fait en sa faveur par Gordon. Des mesures furent prises par Pettit et Gordon pour faire assurer le cheval pour $2,000. Le 19 décembre 1913, Pettit comparut devant Son Honneur le juge Leahy et, ayant plaidé coupable, fut libéré à la faveur d'une suspension de sentence. Alors qu'il était en prison, il essaya de s'évader s'infligeant des blessures graves. Ses nerfs étaient complètement épuisés. Le juge prit ces faits en considération, faisant remarquer qu'il n'y avait eu que tentative de délit et que Pettit avait déjà passé un mois en prison en attendant son procès.

William White—Menace de tuer un officier de la paix.—Les circonstances de ce crime sont les suivantes: Un nommé Steve Caughlan, huissier, alors qu'il était en service à faire une saisie sur la propriété d'un nommé William White. L'huissier, après avoir lu le mandat à White, a procédé à la saisie d'une certaine quantité de grain. Durant ce temps White s'est rendu à la ville de Salvador, a acheté une boîte de cartouches et, se rendant à l'endroit où se trouvait le grain saisi, a menacé l'huissier avec un fusil chargé. White a été arrêté et a comparu pour l'enquête préliminaire devant R. Martin, J.P., à Macklin, le 18 octobre. La cause fut ajournée au 21 octobre, date à laquelle l'accusé fut condamné à subir un procès et admis à caution. L'accusé fut amené pour subir son procès à Scott. le 1er avril 1914, devant Son Honneur le juge Brown qui trouva le prisonnier "non coupable" et l'acquitta.

A. D. Smith—Vol d'une vache.—Cet homme comparut pour une enquête préliminaire sur l'accusation plus haut mentionnée devant M. W. Stone, J.P., à Waseca, le 7 octobre et fut condamné à subir un procès, après avir été admis à caution. Smith avait auparavant purgé une sentence au pénitencier de l'Alberta et, durant cet emprisonnement, sa femme avait vendu certains de ses animaux afin de pouvoir se soutenir elle-même et soutenir aussi sa famille. Lorsqu'il fut libéré Smith fut averti qu'il pourrait reprendre tous les animaux qu'il retrouverait portant sa marque, nonobstant le fait que sa femme les avaient déjà vendus. La cause dont il s'agit est venue du fait que celui-ci prit une vache portant sa marque et qui était en possession d'un nommé Douglas Jeffrey, le plaignant dans cette cause. Dans la suite le procureur général donna l'ordre de retirer la cause contre Smith.| Cette cause était mentionnée dans le rapport de l'an dernier sous le titre de "Robert Mitchell, accusé d'avoir reçu un bien volé."

Fred Paradis—Accusation de tentative de viol.—La victime de cet attentat était une fillette de quatre ans et demi et le crime fut commis à Lloydminster. L'accusé fut condamné à subir son procès le 11 octobre 1913, et comparut définitivement devant le juge Lamont qui le trouva coupable de tentative de rapports charnels et le condamna à deux ans d'emprisonnement au pénitencier de Prince-Albert. Cet homme avait déjà subi un procès devant la cour de District à Edmonton le 24 de novembre 1911, sur une accusation semblable, mais la cause avait été renvoyée.

Cet attentat souleva l'indignation de la population de Lloydminster où une foule s'assembla dans le but d'attaquer l'accusé après son arrestation; un homme tenait un lasso tout prêt pour arracher le prisonnier des mains de la gendarmerie. Le gendarme Allen, qui avait charge du détachement, téléphona à Battleford pour demander de l'aide. Le surintendant McGibbon, le maréchal-des-logis 1ère classe Jackson et le gendarme Jackson, partirent en automobile pour se rendre à Lloydminster et l'accusé fut conduit sous escorte, et sans accident, au corps de garde de Battleford pour y attendre son procès.

Joe Palm—Vol de chevaux.—L'accusé sus-nommé a subi son procès sur l'accusation de vol de chevaux devant Son Honneur le juge Lamont et un jury, à Battleford, et a été trouvé coupable. Le 22 novembre 1913, il a été condamné à un an d'emprisonnement aux travaux forcés à la prison de Prince-Albert. Palm avait volé une jument dans le pâturage d'un nommé H. Dunsing, près d'Edam, le 17 août 1913. La gendarmerie à cheval a retrouvé la jument à Edmonton, et l'accusé a été arrêté dans la même ville. Il a été amené à Edam et condamné à subir son procès par V. E. A. Mowbray, J.P., le 19 septembre.

M. A. Tuck—Fausses représentations.—L'accusé sus-nommé fut rejoint et arrêté à Vancouver, C.-B., sur une accusation de fraude. Tuck était conseiller de la municipalité de Britania et obtint de cette municipalité la somme de $1,446.30 sous de fausses représentations. Dans l'accomplissement de ses devoirs comme conseiller, Tuck avait en sa possession une forte somme d'argent destinée aux travaux de chemins dans son district. Le contre-maître de la voirie tenait un état du temps des employés et un bordereau des payements à leur faire; le tout fut envoyé à l'accusé pour être certifié. Tuck ajouta plusieurs noms au-dessus de la signature du contremaître, contrefaisant les noms qu'il avait ajoutés et se servant lui-même des cheques qui leur étaient destinés. Il fut rappelé pour subir un procès par M. A. C. Foster, J.P., à Lloydminster, le 9 novembre 1913, et, de fait, comparut devant Son Honneur le juge Lamont le 18 du même mois pour répondre aux accusations suivantes: falsification d'état de temps, falsification de signatures sur des états de temps, falsification de noms sur des cheques, émissions et usage de faux. Il y eut environ soixante-douze accusations portées contre l'accusé, mais on ne s'en est tenu qu'à celle mentionnée plus

haut. Le jury le trouva coupable sous tous les chefs d'accusation, mais le recommanda à la clémence du juge. Le 27 novembre 1913, il fut condamné à huit mois de détention à la prison de Prince-Albert.

J. W. Hofmann—Vol d'avoine.—Le 3 janvier 1914, M. John Gordon, de Maidstone, est venu se plaindre à la gendarmerie qu'on lui avait volé 350 boisseaux d'avoine dans son grenier. Le gendarme Ryder, du détachement de Maidstone, fouilla l'affaire et, après avoir examiné le grenier de Gordon, prit un échantillon de grain semblable à celui qui avait été volé. On eut des doutes sur Hofmann et le gendarme se rendit à sa demeure. Hofmann déclara qu'il avait eu cette avoine d'un homme du nom de Hastings. Le gendarme Ryder se rendit alors à la demeure de Hastings où il se fit donner un échantillon d'avoine, puis, retournant chez Hofmann, il se fit donner aussi un échantillon tiré de son coffre à avoine. Gordon, le plaignant, examina les trois échantillons et déclara que l'échantillon provenant du coffre à avoine de Hoffman était identique à son avoine. Fort de cette découverte, le gendarme Ryder se fit donner un mandat de perquisition et, en fouillant le coffre à avoine de Hofmann, s'aperçut que l'avoine placée sur le dessus du coffre n'était pas de la même qualité que celle de Gordon, mais après avoir enlevé une charge de sur le dessus, il remarqua une différence sensible dans l'aspect de l'avoine. Hastings, de qui Hofman déclara avoir eu son avoine, dit qu'il en avait cédé deux cents boisseaux à Hoffman en payement partiel d'une dette, mais, après l'émission du mandat de perquisition, Hofman déclara qu'il avait acheté cette avoine de Hastings à raison de vingt-cinq sous le boisseau. Il fut amené devant MM. W. Stone, J.P., et Jos. Ritchie, J.P., à Maidstone, qui renvoyèrent l'accusé pour subir son procès, après l'avoir admis à une caution de $1,000. Il fut néanmoins arrêté de nouveau sur la plainte de B. A. Ryder, de Maidstone, sur une accusation de vol de traîneaux doubles, et amené au corps de garde de Battleford pour y attendre son procès. Le prisonnier comparut à Battleford, le 21 avril 1914, devant Son Honneur le juge Ellwood, qui le condamna, sur l'accusation de vol d'avoine, à deux ans moins un jour de détention à la prison de Prince-Albert.

W. F. Douglas—Tentative de meurtre.—Le sus-nommé attend maintenant son procès dans la prison de Prince-Albert sur une accusation de tentative de meurtre sur la personne d'un certain Roy Barrett, en essayant de l'empoisonner avec de la strychnine. Le 4 juillet 1914, il fut condamné à subir son procès par M. H. J. Reid, à Perdue. Les détails de cette cause seront fournis dans le rapport de l'an prochain.

Charles Mason—Meurtre, cause de l'Alberta.—Cet homme attend aussi son procès au corps de garde de Fort-Saskatchewan, sous une accusation de meutre d'un certain George Penny en le tirant avec un fusil. L'accusé a subi une enquête préliminaire devant M. A. J. Blackwell, J.P., à Lloydminster, Alta. Les détails de cette cause seront fournis dans le rapport de l'an prochain.

John Ireland—Meurtre.—Celui-ci attend son procès dans la prison de Prince-Albert sous l'accusation du meutre de sa femme, Jesse Ireland, près de Biggar, en la tirant avec un fusil. Il fut arrêté le 24 mai 1914, par le brigadier Cadiz, du détachement de Biggar, subit une enquête préliminaire devant M. D. M. Howard, J.P., et fut condamné à subir un procès. Les détails de cette cause seront fournis dans le rapport de l'an prochain.

Angus Black—Vol de $252.—Le sus-nommé qui était bailli pour le shérif du district judiciaire de Kerrobert, fut accusé d'avoir reçu de C. C. Sheltens, à Rosetown, un chèque ,de la valeur plus haut mentionnée, dont le revenu ou le payement devaient être appliqués sur des saisies enrégistrées contre le dit Sheltens. L'accusé garda pour son usage personnel les revenus du dit chèque en s'en servant pour payer ses propres comptes de banque. Il fut condamné à subir un procès par M. F. W.

Ball, J.P. à Kerrobert. L'accusé a subi son procès le 9 mai devant Son Honneur le juge Newlands et un jury, et a été trouvé coupable, mais, ayant été recommandé à la clémence du juge, il a été condamné le 11 mai 1914, à six mois de détention dans la prison de Prince-Albert.

E. Pilon alias *L. P. Pilon—Appropriation malhonnête.*—Cette cause a été mentionnée dans le rapport de l'an dernier. Pilon purgeait la partie expirée de son internement avant sa libération conditionnelle, au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, Québec. Il a été libéré à l'expiration de sa sentence le 8 octobre 1914. L'accusation d'appropriation malhonnête portée contre lui a été retirée, les témoignages n'étant pas assez décisifs pour prouver la culpabilité de l'accusé.

Elsworth McKee—Fausses représentations.—Cette cause a été mentionnée dans le rapport de l'an dernier. Cet homme a été condamné, le 26 septembre 1913, à un mois d'emprisonnement au corps de garde de Battleford et à une amende additionnelle de $100 ou à trois autres mois d'emprisonnement avec travaux forcés. Le 25 octobre 1913, l'amende mentionnée plus haut a été payée et le prisonnier libéré.

Robert Ferguson—Meurtre.—Le dit Robert Ferguson est actuellement détenu à la prison de Prince-Albert, attendant son procès pour l'accusation du meutre d'un certain Willie Lachner, de Redford, Saskatchewan, le 12 mai 1914.

Le 22 juin 1914, l'accusé a été condamné à subir un procès par M. G. O. Dinsley, J.P., à Wilkie, Saskatchewan.

L'état de cette cause sera fourni dans le rapport de l'an prochain.

E. Martell—Fausses représentations.—Le sus-nommé a été arrêté à Battleford, au sortir de la cour où il avait été acquitté sur une accusation du même genre. Il appert qu'au cours du mois de novembre 1913, l'accusé se trouvait sur la ferme d'un certain Sutton, près de Jackfish, en compagnie d'une dame Fleury. Sutton demande à Mme Fleury si elle avait des animaux à vendre. Il était sous l'impression que Martell était le fils de Mme Fleury. Deux jours après, Martell revint seul, disant que sa mère, Mme Fleury, avait décidé de vendre deux génisses âgées d'un an, car ils avaient un billet à payer le lendemain et ils leur manquait $18. Martell dit que sa mère accepterait $20 comptant pour les génisses et qu'il recevrait deux cochons lors de la livraison des génisses pour la balance. Sutton donna alors à Martell les $20 et se fit remettre un reçu, étant toujours sous l'impression que Martell était le fils de Mme Fleury. L'accusé comparut devant M. Jos. Ritchie, J.P., à Battleford, le 17 décembre 1913, et fut condamné à subir un procès. Plus tard, au cours du même mois, il comparut devant Son Honneur le juge McLean, à Battleford, qui le condamna à douze mois d'emprisonnement avec travaux forcés à la prison de Prince-Albert.

William Trottier—Tentative de meurtre.—Au cour du mois de décembre dernier, le gendarme Allen, du détachement de Lloydminster, a été appelé de bonne heure le matin par un nommé Oliver Dustow qui lui déclara que le sus-nommé avait essayé de le tuer, lui, ainsi que son amie de cœur Florastina Trottier, sœur de l'accusé. Dustow a déclaré qu'il avait reçu la décharge d'un coup de fusil dans l'estomac et que Mlle Trottier avait été blessée au bas du dos. Le gendarme Allen partit immédiatement et arrêta Trottier qui fut notifié en bonne et due forme. Trottier déclara au gendarme qu'il avait tiré quatre coups de fusil, mais qu'il n'avait aucunement l'intention de frapper qui que ce soit. Il appert que Mlle Trottier et Oliver Dustow se trouvaient à la maison d'un nommé B. Gardiffee (oncle des Trottier) le 16 décembre. Un peu après neuf heures, ce soir-là, l'accusé y entra. Au cours de la conversation Dustow dit à Gardiffee qu'il aimerait d'épouser Mlle Trottier; cette déclaration fut agréable à l'oncle ainsi qu'à sa femme. Interrogé sur ce qu'il pensait au sujet du mariage proposé, Trottier employa un langage inconvenant, disant qu'il estimait plus un chien

que sa sœur. Ceci donna lieu à un échange de gros mots et l'accusé s'empara d'un fusil et de cartouches. Il sortit et fit feu à travers la fenêtre. Mlle Trottier et Dustow sortirent en courant et Trottier fit feu de nouveau, atteignant sa sœur au bas du dos et blessant Dustow à l'estomac. Dustow courut à la maison suivi de Mlle Trottier qu'il conduisit en voiture à Lloydminster où il la plaça dans l'hôpital. Après beaucoup de soins la jeune fille fut rétablie et assista au procès de son frère; la blessure de Dustow n'était pas grave. Une enquête préliminaire fut tenue à Lloydminster devant M. O. E. Foster J.P., qui condamna l'accusé à subir un procès. Le 14 avril, il comparut à Battleford, devant Son Honneur le juge Ellwood, qui le condamna à sept ans d'emprisonnement au pénitencier de Prince-Albert pour une des accusations (il y avait deux accusations) et ordonna que l'accusé fut de nouveau amené devant la cour le même soir. En conséquence l'accusé comparut de nouveau et Son Honneur le condamna encore à sept ans d'emprissonnement pour la seconde accusation. En entendant cette condamnation, l'accusé devint blanc comme un mort, pensant qu'il avait à purger une sentence de quatorze ans. Toutefois, le juge ajouta que ces deux sentences seraient purgées concurremment, et après une explication bien claire de la sentence, Trottier quitta la cour grandement soulagé.

Samuel Trottier—Incendiaire.—Le 14 février dernier, un nommé James House, de Frog-Lake, Alberta, porta plainte contre Trottier à M. J. Hall, J.P., d'Onion-Lake. Il l'accusa d'avoir volontairement mis le feu à une habitation que lui, House, avait construite près du sentier de Lea-Park. L'enquête préliminaire eut lieu le même jour. Le gendarme Schermuly, alors qu'il était en service, avait entendu parler de l'incendie et avait immédiatement mis l'accusé sous arrêt. Il appert que le 10 février le prévenu, portant un sac dans lequel était une jarre remplie d'huile de pétrole, vint à la résidence du plaignant. A ce moment, House n'était pas à la maison et lorsqu'il y retourna, le lendemain, il ne trouva que des ruines. Il semble que Trottier était sous l'influence de la boisson; cependant, au cours de l'enquête préliminaire, quelques-uns des témoins déclarèrent qu'il était sobre. On peut en douter, toutefois. Trottier sortit la jarre du sac et dit qu'il allait la briser; il ajouta qu'il se proposait de tuer quelqu'un cette même nuit. Il fit tournoyer la jarre au-dessus de sa tête et la laissa tomber avec force sur le poêle; la maison prit feu. De là le procès. Le 10 mars, il comparut devant Sa Seigneurie le juge Crawford, à Edmonton, et, ayant plaidé coupable, il fut condamné à douze mois de travaux forcés à la prison de Lethbridge. Cette cause relève d'Alberta.

John Peter Hanson—Meutre.—Le 25 février 1914, le maréchal des logis Burke, du détachement d'Onion-Lake, vint prévenir J. Ritchie, J.P., que Hanson avait tué Edward Godfrey Warren, de Fort-Pitt. Alors qu'il patrouillait de Lloydminster à Onion-Lake, le maréchal des logis Burke campa, pour une nuit, près de Fort-Pitt. A peine s'était-il mis au lit qu'un nommé Gillis vint l'éveiller lui disant que Hanson avait tué un homme. Immédiatement Burke se rendit chez Hanson qui demeurait approximativement à un mille et demi. En entrant dans la maison, il vit Warren gisant sur un matelas. Le malheureux respirait bruyamment et souffrait beaucoup. On l'habilla; on le mit dans un traîneau afin de le transporter à l'hôpital d'Onion-Lake, situé à près de 26 milles. Peu de temps après le départ, on résolut de rebrousser chemin car Warren était mort. Hanson fut arrêté pour meurtre. Cet homme, qui souffre de paralysie, est perclus et ne peut marcher. On dut le porter à la cour avant et après les procédures préliminaires et l'enquête. L'inspecteur Ritchie entendit les témoignages dont voici le résumé: Mme Hanson, femme de l'accusé, déclara qu'elle, son mari et son frère (le défunt) étaient à la maison le 23 février. M. Hanson était assis dans son lit et avait le dos appuyé au mur disant que c'était une position reposante. Mme Hanson se coucha également; mais bientôt son mari se mit à grommeler. Alors, elle se leva, prit un livre et lut, non sans avoir auparavant mis du bois dans le poêle. Pendant qu'elle était dans la cuisine, elle entendit une détonation, puis son frère, la victime, cria qu'on venait de le frapper d'une balle. Mme Hanson vit son mari tenant en main son fusil qu'il avait réussi à

saisir, l'arme étant à portée du lit. Hanson l'avait manipulé pendant tout l'après-midi, s'exerçant avec et le pointant dans toutes les directions. L'accusé avait pratiquement gardé le lit depuis novembre 1913; mais avant le crime, il pouvait aller et venir dans la maison ou dans une chambre au moyen d'un banc auquel il se soutenait pour mouvoir ici et là. Parfois le mari et la femme avaient de légères querelles; Hanson n'aimait pas son beau-frère, bien qu'il fut la cause de sa venue à la ferme pour aider au travail, l'accusé ne pouvant rien faire. Hanson ne voulait pas non plus que sa femme eut des amis, et il paraissait jaloux de Warren. A différentes époques, l'accusé avait dit à sa femme qu'il se sentait un fardeau à lui-même et à tous ceux qui l'entouraient; mais ceci n'était pas vrai. Mme Hanson accomplissait sa part d'ouvrage et faisait en sorte d'empêcher son mari de penser qu'il était à charge à quelqu'un. Plusieurs témoins déclarèrent avoir entendu Hanson dire, de temps à autre, qu'il tuerait Warren si jamais il revenait, et, à un nommé J. Rice il déclara que sa femme et la victime entretenaient des rapports inconvenants. Ceci semble être le mobile du crime; néanmoins, s'il faut en croire des témoins dignes de foi, ce soupçon est sans fondement aucun. Le défunt était âgé d'à peu près 50 ans. L'arme qui a servi au crime est une carabine Mauser, .403, et l'accusé utilisa une balle de chasse. La blessure n'en fut que plus terrible. Les autres témoignages furent d'un caractère technique, ayant trait à la position du lit, au fusil, aux cartouches, etc., etc., ainsi qu'à l'état de la victimce lorsqu'elle fut découverte. Hanson fut condamné à subir son procès et conduit à la prison de Prince-Albert afin d'attendre les prochaines assises de la cour suprême. Le 17 avril 1914, le prévenu comparut devant Son Honneur le juge Ellwood, à Battleford. Les dépositions furent les mêmes qu'à l'enquête préliminaaire. Il y eut, en plus, une expertise. MM. King et Tutt, médecins, déclarèrent qu'ils considéraient l'accusé comme étant parfaitement sain d'esprit et pleinement responsable de ses actes. Ces médecins avaient minutieusement examiné Hanson pendant son séjour à la prison de Prince-Albert. Pour la défense le Dr Tyreman déclara que pendant la détention du prévenu à la prison de Prince-Albert, il l'avait examiné avec soin et que Hanson lui avait dit qu'à l'âge de 25 ans, il avait contracté la syphilis. Le médecin ajouta que, comme résultat, l'accusé avait été frappé de paralysie durant le mois de novembre dernier et qu'en conséquence il était sujet à des absences. Hormis cela, son état se maintenait rationel et normal. Mme Hanson témoigna, elle aussi, contre son mari, répétant, au procès, presque mot pour mot, ce qu'elle avait dit à l'enquête préliminaire. Elle ajouta cependant qu'elle avait peur de son mari. Lorsqu'elle eut entendu la détonation et qu'elle vit Hanson continuer à manier le fusil, peut-être avec l'intention de le charger de nouveau, elle en vint aux mains avec lui, le désarma, projetant ensuite l'arme dans une excavation que l'accusé ne pouvait atteindre. De plus, elle nia catégoriquement qu'il y eut eu, entre elle et son frère, le défunt, des rapports inconvenants. Après les plaidoiries de la défense et de la poursuite, Sa Seigneurie fit la charge aux jurés; ceux-ci, après avoir délibéré, revinrent pour rendre le verdict de coupable, avec forte recommandation à la clémence de la cour. Le juge ordonna alors de reconduire l'accusé à la prison de Prince-Albert et là le 17e jour de juillet 1914, il fut pendu par le cou jusqu'à ce que la mort s'ensuivît.

Wm. Abrams—Fausses représentations.—Le rapport de l'an dernier fait mention de cette cause. Wm. Abrams comparut aux assises de la cour suprême tenues à Kindersley, Sask., le 15 octobre 1913. Son Honneur le juge Newlands remit la cause au terme suivant de la cour suprême à Kindersley. L'accusé, libéré conditionnellement, fut sommé de comparaître au terme indiqué ci-haut.

FEUX DE PRAIRIES.

Pendant l'automne de 1913 et le printemps de 1914, la gendarmerie enquêta sur un nombre considérable de feux de prairies graves, et elle trouva plusieurs coupables. L'un des pires de ces feux se produisît le 15 avril aux environs de Medstead, Sask. C'est un garçon du nom d'Archie Perry, âgé de 13 ans, qui alluma l'incendie. Pour

faire sortir un gopher de son trou, il entreprit de l'enfumer. Le feu fit rage de 4 heures de l'après-midi, le 15 avril, jusqu'à une heure tardive du 19 avril 1914, alors qu'un orage eut raison de l'élément destructeur. Outre les dommages qui se chiffrèrent approximativement à $900, une enfant de 16 mois, la fillette de G. Hoover, de la section 20-50-15, fut brûlée à mort. M. Hoover perdit également des bêtes à cornes, des dépendances, du blé et du foin. Il demeura pratiquement ruiné. On a envoyé depuis, à l'école industrielle de Portage-la-Prairie, le garçon qui avait été la cause de cette terrible calamité. Le feu détruisit une étendue d'à peu près 176 milles carrés et presque toute la réserve de Moosomin fut incendiée.

MORTS SUBITES ET ACCIDENTELLES.

Durant l'année les membres de cette division ont enquêté sur cinquante cas de morts subites ou accidentelles.

Ces diverses enquêtes ont nécessité une somme considérable de travail de la part des détachements. Lorsqu'on le jugea nécessaire on fournit aux administrateurs publics un rapport de même qu'un inventaire complet de la propriété du défunt.

SUICIDES.

Durant l'année, on a enquêté sur six cas de suicide.

AIDES À D'AUTRES MINISTÈRES.

Intérieur.—Durant l'année, nous avons aidé ce département comme d'habitude, envoyant du combustible et des secours aux pauvres. Nous avons secouru plusieurs colons qui habitent dans la partie nord de ce district.

Sauvages.—Nous avons fourni une escorte à l'agent des sauvages pendant que, dans le nord, il faisait le paiement de traité.

Justice.—On a fourni des ordonnances pour toutes les séances de la cour Suprême et pour les causes criminelles de la cour de district. De temps en temps on a fait escorter les prisonniers à la prison de Prince-Albert. On a de même fait escorter les aliénés à l'asile provincial d'ici. Ils ont été transportés dans les voitures de la gendarmerie jusqu'à ce que, récemment on ait adopté un autre mode.

Agriculture.—On a enquêté sur les cas des propriétaires d'étalons qui avaient transgressé l'Acte et on a poursuivi les transgresseurs. On a enquêté aussi et fait rapport sur les cas de misère, et il y en a eu plusieurs. On a accompli un travail précieux en ce qui concerne la mise en vigueur de la quarantaine, particulièrement à Frog Lake, Alta., ainsi qu'à Onion-Lake, Saskatchewan et Alberta, où quelques épidémies de variole et rougeole se sont déclarées. Le maréchal des logis Burke et le gendarme Schermuly ont produit un rapport complet dans chaque cas, et ont régulièrement renseigné les départements des deux provinces sur les progrès des patients.

Enfants abandonnés et pauvres.—On a enquêté et fait rapport à ce département sur plusieurs cas; on a souvent conduit des enfants abandonnés à Portage-la-Prairie et on a scrupuleusement respecté les ordres des surintendants des deux provinces. Le nombre de ces enfants fut de beaucoup plus considérable cette année que l'an dernier.

Douanes.—De temps en temps pendant l'année, nous avons aidé ce département. Nous nous sommes occupés de localiser les propriétaires de bestiaux qui avaient négligé de payer l'impôt requis.

Etat des Sauvages.—Les sauvages de ce district sont tranquilles et rangés. Ils se rendent souvent dans les villages situés à proximité de leurs multiples réserves pour y vendre du bois, des poteaux de clôture, etc. Lorsqu'ils ont terminé leur négoce, ils s'en retournent chez eux. Dans les réserves de Frog-Lake et d'Onion-Lake, il y eut épidémie de variole et de rougeole. Les sauvages se soumirent à tout ce qu'on exigea d'eux, ils respectèrent la lettre des statuts et, en peu de temps, on avait enrayé complètement les deux épidémies. On a jugé et expédié un certain nombre de causes dont les délits étaient des infractions à la loi des sauvages. Les offenses étaient surtout "l'ivrognerie" et "la vente de spiritueux aux sauvages". La vigilance de la gendarmerie fut telle que, dans presque tous les cas, les délinquants furent trouvés coupables et punis.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Les hommes se sont exercés fréquemment au maniement de toutes les armes, et pour les inspections, il y eut des exercices par détachements. Le progrès est notoire. Les exercices annuels de tir au revolver commencèrent au mois d'août, mais on dut les interrompre pour complaire aux ordres reçues des quartiers généraux.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

En général, la discipline a été satisfaisante durant l'année, et la conduite très bonne.

SANTÉ.

Numéro matricule 5685 gendarme M. O'Leary a souffert d'une légère attaque de turberculose. On le transféra à Régina pour subir un traitement. Ce cas excepté, la santé de la division a été bonne.

CHEVAUX.

Pendant l'année l'assistant commissaire Cuthbert a inspecté les chevaux. De Wilkie, où il était en service, l'inspecteur Sweetapple vint inspecter les chevaux du poste; il donna des ordres concernant les soins à apporter à certaines bêtes.

On compte 59 chevaux à la division dont 16 chevaux de traits et 43 remontes.

Aux quartiers généraux	28
Au détachement	31

Pendant l'année, deux chevaux sont morts: Le numéro matricule 420 est mort en faisant la patrouille à Frog-Lake, le 1er novembre 1913. Le numéro matricule 566 a été tué sur la voie du G.T.R. près de Unity, le 2 février 1914. Durant l'année, on a transféré 17 chevaux de Régina. La santé des chevaux de cette division s'est maintenue bonne.

Le nombre de milles parcourus a été de 128,186.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Il y a ici une très bonne bibliothèque; on y trouve un choix assez complet de livres. La salle de lecture est aussi bien aménagée. On y voit une grande table de billard anglais. Les hommes s'intéressent beaucoup aux journaux illustrés qu'ils reçoivent d'Ottawa.

MAGASINS.

Les approvisionnements et les magasins sont satisfaisants.

Bâtiments.

On a terminé les travaux de réparation à l'écurie, travaux autorisés l'an dernier. Ils ont ajouté grandement au confort des chevaux.

On a construit des trottoirs et tracé des avenues dans l'enceinte des casernes, ce qui donne aux terrains une jolie apparence.

Le maréchal des logis chef Nicholson a obtenu un grand nombre d'arbres jeunes et vigoureux qu'on a plantés le long de la route qui relie le bureau à l'entrée de la salle de garde. Lorsque ces arbres auront grandi, ils contribueront certainement à enjoliver l'apparence du poste. Ils vivent tous et semblent prêts à braver le prochain hiver. Lorsqu'ils furent plantés, on entretint des doutes à savoir s'il vivraient.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la question du logement des prisonniers dans la salle de garde. Celle-ci n'a que six cellules qui n'ont rien de moderne. Nous avons une moyenne quotidienne de 18 prisonniers et, ainsi que vous pourrez en juger, le confort à leur donner (surtout durant l'époque des chaleurs) n'est pas des meilleurs. Pour peu que nous admettions un aliéné dans la salle de garde, —et c'est souvent le cas,—nous devons lui réserver une cellule séparée. Par ce fait, les autres prisonniers sont forcément bien à l'étroit. Nous ne savons pas non plus ou loger les femmes. La salle de garde n'a ni bains ni lavoirs, et une salle à cet effet ainsi qu'une bouilloire sont requises. Ceci permettrait aux prisonniers non seulement de se laver mais aussi de nettoyer leurs vêtements.

Durant l'année, on a autorisé et parachevé certains changements dans les quartiers de l'inspecteur Ritchie. Ces changements ont été jugés satisfaisants.

L'un des menuisiers du poste a fait quelques petites réparations dans mes quartiers.

Nous avons également bien besoin de nouveaux quartiers pour les officiers car les quartiers actuels sont très difficiles à chauffer pendant les mois d'hiver.

Observations générales.

Je considère qu'en ce qui concerne la gendarmerie, l'année fut heureuse. Nous avons eu près de 200 cas de plus que l'an dernier. Plusieurs criminels ont été traduits en justice et, considérant le nombre de cas portés à notre connaissance, le pourcentage de ceux qu'on n'a pu découvrir est comparativement restreint.

Après avoir été absent pendant plus de vingt ans de cet endroit, je constate que les conditions de vie n'ont guère changé depuis mon départ en 1893. Nous transportons encore l'eau dans des barils aux casernes; cependant, sous ce rapport, nous sommes beaucoup mieux situés qu'en certains autres endroits que je connais. Nous tirons d'une source avoisinante une eau des plus pures. On ne saurait en dire autant de plusieurs villages qui ont un système d'aqueduc moderne. Notre service contre les incendies est plutôt primitif. Il consiste en une petite pompe à main très démodée. Chaque semaine on procède aux exercices en cas de feu et toutes les fois on fait l'essai de la pompe.

Pendant les quelques mois qui suivirent l'ouverture de l'hôpital local pour les aliénés, nos chevaux ont eu un surcroît de travail considérable par le fait qu'ils servirent à transporter les patients de la gare à cette institution. Chaque voyage représente une distance de 15 milles à parcourir dans un chemin où les côtes abondent. Aussi nos chevaux de trait eurent-ils beaucoup à souffrir. Dans l'espace de six mois nous avons escorté 120 patients. Nous devions accomplir cette besogne la nuit à cause de l'arrivée des trains et, si l'on tient compte de l'état des routes, cela signifiait que nous devions nous servir de chevaux qui avaient déjà fait une grosse journée de travail. Je suis heureux de dire que c'est une maison de louage qui accomplit maintenant la besogne. Elle se sert d'une automobile et le contrat qu'elle a signé est très avantageux.

Au mois d'août l'inspecteur Ritchie a été transféré aux quartiers généraux en service temporaire. Il m'a toujours été d'un puissant secours depuis mon arrivée dans cette division et je regrette son absence d'autant plus qu'il n'a pas encore été remplacé. Depuis qu'il a pris le commandement de cette division, l'inspecteur Howard, qui avait la direction du sous-district de Wilkie, a été promu au grade de surintendant et exerce ses fonctions à Fort-Churchill. L'inspecteur Sweetapple qui fut transféré de la division "G", a remplacé le surintendant Howard.

Durant l'année M. Lett, maréchal des logis 1ère classe, a été transféré à notre division. Il est en charge du sous-district de Kindersley. Il était auparavant à la divisoin "Depot". Sauf quelques rares exceptions les sous-officiers et les gendarmes du détachement ont accompli leur devoir d'une manière intelligente et satisfaisante, et je suis heureux de dire que j'ai reçu l'appui loyal des officiers, des sous-officiers et des gendarmes de la division. En terminant ce rapport, permettez-moi d'attirer votre attention sur le numéro matricule 4774 brigadier A. Drysdale, qui a rempli ses fonctions de commis de la salle des ordonnances d'une façon consciencieuse et efficace.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. WEST, *Surintendant,*
Commandant la division " C ".

BATTLEFORD, SASK., 30 septembre 1914.

A l'officier commandant
Royale Gendarmerie à cheval du Nord Ouest,
Battleford.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la salle des gardes, division " O ", pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1914.

A minuit le 30 septembre 1913, il y avait 15 prisonniers purgeant une condamnation à la salle des gardes. Trois autres attendaient leur procès. Durant l'année, nous avons eu 231 détenus, ce qui fait un total de 249, soit 24 prisonniers de plus que l'année dernière.

Ils ont été classés comme suit:—

Hommes—		
Blancs	179	
Métis	20	
Sauvages	13	
Nègres	6	
Persans	1	
Japonais	1	
Chinois	1	
Aliénés (blancs)	22	
		243
Femmes—		
Métisses	3	
Blanche	1	
Aliénée (blanche)	1	
Aliénée (noire)	1	
		6
Totol		249

Le nombre de prisonniers admis chaque mois a été comme suit—

Octobre	17
Novembre	21
Décembre	20
Janvier	18
Février	16
Mars	16
Avril	19
Mai	15
Juin	27
Juillet	23
Août	26
Septembre	13
	231

Moyenne quotidienne des prisonniers au corps de garde	15
Moyenne mensuelle des prisonniers reçus	20
Le nombre maximum des prisonniers pour un seul jour; le 6 février	23
Le nombre minimum pour un seul jour; le 7 août	5
Le nombre maximum mensuel de prisonniers reçus était au mois de juin	27
Le nombre minimum mensuel de prisonniers reçus était au mois de septembre	13

On a disposé comme suit des prisonniers:—

Hommes—	
Libérés, temps expiré	109
Envoyés à la prison de Prince-Albert	22
Envoyés au pénitencier de Prince-Albert	2
Envoyés ailleurs	19
Libérés, sentences suspendues	4
Libérés sous caution	12
Causes renvoyées	16
Aliénés envoyés à l'asile de Brandon	5
Aliénés envoyés à l'asile de Battleford	17
Amendes et frais payés	22
Remis au shérif américain	1
Envoyés à l'école industrielle de Portage-la-Prairie	4
Libération conditionnelle	1
Libérés par ordre du procureur général	2
Au corps de garde, à minuit le 30 septembre 1914, purgeant une condamnation	5
Aliénés attendant les ordres du procureur général	2
Femmes—	
Envoyées à la prison de Prince-Albert	2
Aliénée envoyée à l'asile de Brandon	1
Aliénée envoyée à l'asile de Battleford	1
Acquittées	2
Au corps de garde, à minuit, le 30 septembre, 1914	..
Total	249

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. O'KEEFE, maréchal des logis,
Prévôt.

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR G. S. WORSLEY, COMMANDANT LA DIVISION "E", CALGARY.

CALGARY, ALTA., 1er octobre 1914.

M. le Commissaire
de la Royale Gendarmerie à cheval,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'année se terminant ce jour.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Au point de vue commercial le district de Calgary a été très calme. Bien qu'il ait plu suffisamment dans les régions du nord, il n'en a pas été ainsi dans celles de l'est et du sud et la récolte est maigre. Peu de nouveaux colons sont venus s'établir, sauf dans le district de Bassano où un nombre de spécialistes en irrigation vinrent du Colorado se fixer sur les terres irriguées du C.P.C. Quoiqu'ils soient arrivés tard au printemps, ils ont, par leurs connaissances de la culture de la terre en temps de sécheresse, réussi à prélever une bonne récolte.

SOMMAIRE DES DÉLITS au cours de l'année terminée le 30 septembre 1914.

Offenses.	Causes enregis-trées.	Condam-nations.	Remis en liberté.	Causes retirées.	Caution confisquée.	Attendant procès.
Contre l'ordre public—						
Port d'armes prohibées	20	20				
" d'explosifs prohibés	1	1				
Causer du désordre	36	33	3			
Usage d'armes à feu c. les personnes.	2	2				
Contre la religion et la morale—						
Vagabondage	218	207	11			
Ivresse et désordre	120	115	5			
Langage blasphématoire et obscène	7	7				
Actes indécents	6	6				
Tentative d'actes indécents	1					1
Scandale	5	5				
Sodomie	1		1			
Séduction	4	1	2	1		
Tenir une maison malfamée	29	29				
Habitation de maison malfamée	22	21	1			
Fréquentation de maison malfamée	26	26				
Prostitution	1	1				
Débauche	4	4				
Nuisance publique	3	3				
Jeu	4	4				
Contre la loi et la justice—						
Usurp. les fonct. d'un gard. de la paix	2	1	1			
Résister à une arrestation	4	4				
Parjure	3	3				
Mépris de cour	2	1	1			
Usage d'armes à feu p. empêc. une arr.	2	2				
Voies de fait sur un gard. de la paix.	6	6				
Contre la personne—						
Voies de fait simples	152	132	19	1		
" graves	2	2				
" accom. de bless. corp. gr.	8	5	1		1	1
Attentat à la pudeur	3	3				
Viol	2	1	1			
Tentative de viol	2	1	1			
" suicide	2	1				1
Meurtre	6	6	(deux	reconnus	aliénés)	
Tentative de meurtre	2					2
Connaissance charnelle, fille 14 ans	3	2	1			
Intimidation	3	2	1			
Menaces d'armes à feu	6	3	3			
Refus de pourvoir	3	2	1			
Enlèvement	2	2				
Mauvais traitements aux enfants	4	4				
Propos menaçants	4	3	1			
Abandon de sa femme	1	1				
Bigamie	1	1				
Défaut de protéger une excavation	2	2				
Infanticide	2		2			
Contre la propriété—						
Vol	175	147	25			3
Détrousseurs	10	6	2			2
Vol par des enfants	1	1				
Vol de chevaux	22	10	7			5
" bestiaux	1					1
Tuer des bestiaux	1		1			
Tirer sur des bestiaux	7	1	5			1
Cruauté aux animaux	13	11	1			1
Blesser des bestiaux	1	1				
Cambriolage	5	3	2			
Vol d'habitation	3	1	2			
Fraude	11	10	1			
Fausses représentations	28	21	1	3		3
Détournement	7	6	1			
Faux et mise en circulations	1	1				
Mise en circul. de chèques sans valeur	3	3				
Torts aux personnes	28	23	4	1		

SOMMAIRE DES DÉLITS au cours de l'année terminée le 30 septembre 1914.

Offenses.	Causès enregistrées.	Condamnations.	Remis en liberté.	Causes retirées.	Caution confisquée.	Attendant procès.
Contre la propriété—*Fin.*						
Recel	10	3	7			
Empoisonner et tuer des chiens	5	2	3			
Vol accompagné d'effraction	1		1			
Frauder ses créanciers	3		3			
Obtenir frauduleusement sa pension	14	14				
Celer une hypothèque	2		1			1
S'approprier faussement de fonds	1		1			
Harceler les bestiaux	1		1			
Extorsion	2		2			
Tentative d'extorsion	1					1
Garder des chiens sauvages	2	2				
Fausse déclaration	1		1			
S'emparer frauduleus. de bestiaux	1	1				
Contre la loi des chemins de fer—						
Changer un signal	1	1				
Vols d'un passage sur chemin de fer	24	24				
Passage contre la loi sur voies ferrées	3		3			
Contre la loi des sauvages—						
Sauvages enivrés sur la réserve	83	80	3			
Sauvages enivrés	5	5				
Fournir des spiritueux aux sauvages	29	25	4			
Trouvés en possession de spiritueux	4	4				
Tenter de fourn. des spirit. aux sauv.	2	2				
Ecoliers paresseux	2	2				
Contre la—						
Loi des pêcheries	10	10				
" véhicules à moteur	6	4	2			
" établissements de pool	6	5	1			
" mines	4	4				
" Postes	2	2				
" tabacs	3	3				
Règlem. du parc des Mont. Rocheuses	117	112	5			
Contre les lois provinciales—						
Au sujet des licences de spiritueux	63	49	1	13		
" animaux égarés	22	16	6			
Loi des routes publiques	5	5				
Interdiction	30	26	4			
Loi de chasse	37	33	4			
" la profession vétérinaire	1	1				
" des herbes nuisibles	3	3				
" " abattoirs	1	1				
Colporteurs	1	1				
Feux de prairies	38	31	6			1
Loi d'hygiène	26	22	4			
Vente d'armes prohibées	1	1				
Loi des maîtres et serviteurs	166	136	24	6		
Santé publique	4	3	1			
Loi régissant produits pharmaceutiq.	6	5	1			
Feux de forêts	1	1				
Loi des écoles	2	2				
Total	1,808	1,561	197	25	1	24

Ci-suit le rapport du nombre des causes plaidées devant la cour suprême et la cour de district, des condamnations, des acquittements, des amendes imposées, des emprisonnements à la prison et au pénitencier, et des sentences de mort.

Nombre de condamnations	1,561
Nombre d'amendes imposées	986
Nombre de personnes condamnées à la prison	422
Nombre de sentences suspendues	137
Nombre de personnes condamnées au pénitencier	13
Nombre de condamnés à mort	3

Ci-suit le rapport du nombre des causes plaidées devant la cour suprême et la cour de district, des condamnations, des acquittements, des amendes imposées, des incarcérations à la prison et au pénitencier, des sentences suspendues, des sentences de mort, des causes où les cautions furent confisquées et des causes attendant procès au 30 septembre 1914.

Nombre de causes entendues en cours Suprême ou du district....	77
Nombre de condamnations..	62
Nombre d'acquittements...	14
Nombre d'amendes imposées....	4
Nombre d'incarcérations en prison............................	20
Nombre d'incarcérations au pénitencier........................	19
Nombre de sentences suspendues....	14
Nombre de sentences de mort..	3
Nombre de causes où les cautions furent confisquées....	1
Nombre de causes attendant procès....	24
Nombre total des causes entendues par les Cours Suprême ou de District.	101
Nombre total des causes renvoyées....	77
Nombre total des causes attendant procès....	24

Il y a eu quatre meurtres: Jasper Collins a tué un américain du nom de John Benson; trois Russes furieux ont tué John Wilson, à Exshaw; Alex. Anderson a tué sa femme; et Frank Stuart a été tué à Blackie. Dans les deux premiers cas, les meurtriers ont été pendus. Au premier procès d'Alex. Anderson, l'accusé fut trouvé coupable et condamné à la peine capitale. Il obtint un second procès à l'issue duquel Anderson fut jugé fou. On n'a pas encore mis le grappin sur l'auteur du meurtre, à Blackie, mais on espère le trouver bientôt.

Les vols de chevaux ont été nombreux. La facilité avec laquelle les voleurs peuvent disposer, aux nombreuses ventes à l'enchère, des chevaux et des bestiaux volés à Calgary est une des grandes difficultés que nous éprouvons pour enrayer ces vols. Les encanteurs ne sont pas obligés de tenir un régistre des ventes qu'ils font, ce qui nous rend très difficile la tâche de retracer les animaux volés. On ferait bien d'édicter une loi obligeant les encanteurs de bestiaux à conserver un mémoire de leurs transactions; ce mémoire, la gendarmerie pourrait l'examiner en tout temps, et dans le cas où les encanteurs seraient trouvés fautifs, qu'ils soient passibles d'une peine.

Au nombre des causes les plus importantes de l'année dernière, nous relevons les suivantes:—

Le Roi vs *Jasper Collins—Meurtre.*—Au printemps de 1913, deux américains, John Benson, avocat de Braymer, Missouri, et Jasper Collins, un garçon avec qui il s'était lié d'amitié, vinrent au Canada et s'établirent près de Clemens, au nord de Broocks. Ils s'installèrent sur une terre et construisirent une petite hutte. A peine y avait-il quelques semaines d'écoulées depuis leur arrivée que Collins fit rapport à la Gendarmerie, à Parvella, qu'étant allé faire abreuver les chevaux dans un marais situé à près d'un mille, il trouva, à son retour, la hutte en flammes. C'est à des voisins qu'il raconta le fait d'abord; ceux-ci vinrent en hâte avec lui et constatèrent que Benson avait été brûlé à mort. Ce même matin, Benson devait aller à la rencontre de sa femme qui arrivait des Etats-Unis. Collins laissa entendre que Benson avait dû par accident mettre le feu à la hutte. Il ajouta qu'il avait entendu une explosion causée sans doute par un baril acheté comme devant contenir du pétrole, et rempli, au contraire, de gazoline. Il y avait si peu de temps que Benson et Collins habitaient le district qu'on ne les connaissait guère. Aussi, M. Clemens, qui ouvrit une enquête, ajouta foi à l'histoire et, ayant négligé d'appeler un médecin pour faire l'autopsie, il exonéra Collins. Mme Benson arriva à Alsask. Un peu plus tard elle ramena les restes de son mari à Missouri. Jasper Collins l'accompagnait car aucun soupçon ne planait sur lui à ce moment. Il appert que lorsque Benson partit pour le Canada, il avait en sa possession une forte somme d'argent, près de $4,000, que, malheureusement pour lui, il portait sur sa personne. A son retour, Jasper Collins se mit, en secret, à dépenser follement. Ceci éveilla les soupçons de la population de Braymer car on savait que

Collins n'avait pas d'argent en quittant le Canada. On examina le corps de la victime. On trouva qu'il y avait fracture du crane. De plus, on découvrit les blessures causées par deux balles. On fouilla a demeure de Collins et, dans une valise, on trouva une forte somme d'argent en billets de $20. Peu de temps après, alors qu'on le conduisait à la prison de comté, Collins avoua qu'il avait tué Benson. Il fut extradé, traduit devant le juge en chef Harvey, et condamné à être pendu. Le 17 février 1914, il paya sa dette à la société.

Le roi vs. *Anderson—Meurtre.*—Cet homme a tué sa femme et tenté de se suicider près de Cereal, Alta., le 8 juillet. Le gendarme Elliott se rendit sur les lieux et constata que le maréchal des logis Sheppard et le gendarme Baker avaient déjà mis Anderson sous arrêt. Il avait tué sa femme avec une fourche puis avait tenté de se couper la gorge. Peter Dahl, beau-frère d'Anderson fut témoin du crime. Il saisit Anderson et le conduisit à la maison. C'est là que le malheureux se tailla la gorge avec un rasoir et sortit, le cou tout ensanglanté. Mme Anderson mourut presque aussitôt. Pendant que Anderson frappait sa femme, Dahl l'entendit dire: " Tu m'as trompé dans le Minnesota, tu ne recommenceras plus." Ce procès se déroula devant la cour suprême à Medecine-Hat, et Anderson fut condamné à mort le 14 novembre. On lui accorda un nouveau procès à l'issue duquel le jury rendit un verdict à l'effet que Anderson était fou et irresponsable de ses actes. On l'envoya à l'asile de Panoka.

Le meurtre de Blackie.—On trouva un jour le corps d'un homme dans un ponceau de la compagnie du Pacifique-Canadien, à un mille et demi environ de Blackie. La gorge de l'individu avait été coupée d'une oreille à l'autre; puis on avait déposé le corps dans le ponceau et, sur ce corps on avait placé une pelle. A l'ouverture du ponceau on ramassa le manche d'un rasoir de même qu'une chaîne de montre. C'est un fermier qui, le 10 mai, fit la macabre trouvaille. La victime, comme si elle eut été frappée avec un instrument contondant, avait le crâne fracturé. De l'ouverture du ponceau et sur une longueur de 50 verges, le long de la voie ferrée, on pouvait distinguer de nombreuses traces. Ces traces indiquaient qu'une bataille avait dû être livrée. Tout semblait indiquer également que le corps avait dû être traîné vers le ponceau. Le jury rendit un verdict de meurtre. De prime abord le cas parut comme un de ceux qui jamais ne viennent à la lumière; personne ne semblait connaître la victime et l'on pensa que c'était un vagabond qu'un autre de sa trempe avait exterminé. On fit circuler en grand nombre et partout d'excellentes photographies de la victime. Un quincaillier de Blackie reconnut la pelle; il se rappela l'avoir vendue plusieurs mois auparavant. C'est tout ce qu'on put retirer de l'affaire. Le 29 mai, le maréchal des logis Cooper montra la photographie de la victime à C. J. Bierley, entrepreneur, qui travaillait alors sur la voie du chemin de fer Alberta-sud. Bierley dit que la victime était Bun Stewart, qui avait travaillé pour Clifford à Bassano; il ajouta que Stewart portait constamment de l'argent sur lui; qu'il l'avait rencontré en avril avec un homme du nom d'Emil, un hollandais. Stewart raconta qu'il avait habité Spokane tout l'hiver, qu'il avait offert du travail à Emil, mais que celui-ci n'accepta jamais. Stewart portait une fort belle montre en or, boitier chasseur. Le maréchal des logis Trundle découvrit, dans un bureau de placement, que le nom d'Emil était Emil Olander. On avait rencontré Olander à Calgary vers le 2 mai; il dit qu'il se rendait dans l'Alaska afin de travailler à la nouvelle voie ferrée. On obtint une photographie de Olander. Lorsque J. T. Thatcher, qui avait vendu la pelle, vit la photographie d'Emil Olander, il déclara que l'individu ressemblait à s'y méprendre à celui qui avait acheté la pelle trouvée dans le ponceau. On lui montra deux photographies et Thatcher indiqua immédiatement Olander. Un homme du nom de Hatcher déclara qu'il avait vu Olander à Calgary vers le 2 mai; Olander avait en mains un billet pour Spokane. Il avait une très belle montre en or. Olander était l'ami de Hatcher. Il lui dit qu'il s'en allait de Spokane en Alaska. Le maréchal des logis Trundle partit pour Spokane le 22 juillet et, de là, se rendit à Soap-Lake. J. L. Stuart reconnut la photographie de la victime comme étant

celle de son fils, Frank Stuart ou Bun Stuart. Lui aussi déclara que son fils portait toujours de l'argent, qu'il avait à peu près $200 lorsqu'il partit. Il portait aussi une très bonne montre Elgin, boitier chasseur, en or. De là, le maréchal des logis Trundle se rendit à Wilbur, Etat de Washington, et eut une entrevue avec Mme Reeves, sœur de Bun Stuart. Elle dit que son frère avait fait réparer sa montre l'automne dernier, à Spokane, chez un bijoutier du bord de la rivière. De fait, le 13 décembre 1913, Stuart avait fait réparer sa montre chez un bijoutier du nom de D. T. Wetzel. Le boitier portait le numéro 98061 et les mouvements celui de 4935-356. Le 16 avril, la montre en question fut engagée chez A. Kalin, prêteur sur gages, par un homme qui dit s'appeler A. Jensen. Kalin ignore ce qu'est devenue la montre, car son magasin a été pillé et plusieurs montres ont disparu. Un homme disant s'appeler J. Jensen s'inscrivit dans une petite hôtellerie. Dans le but de retrouver Olander, le maréchal des logis Trundle se rendit à Seattle où il fit des perquisitions le 20 septembre. Il lui fut impossible de le retracer; mais on l'informa que 125 hommes avaient été engagés en mai ou juin dernier et qu'on les avait envoyés dans l'Alaska. On ne pouvait citer des noms car tous les dossiers avaient été expédiés à Enik, Alaska. L'officier de santé avait vacciné tous ces hommes. Il déclara que la photographie d'Olander lui était connue. Le Dr. E. S. Ready avait fait subir l'examen médical à ces hommes et il était parti avec eux. M. T. B. Foster, du Service Secret des Etats-Unis, a écrit à l'honorable W. C. Eden, président de la Commission des Ingénieurs d'Alaska, à Enik, Alaska, lui envoyant une photographie et une description. Il est possible qu'ainsi on puisse retrouver Olander. Si nous y parvenions, nos chances de succès seraient assez bonnes.

George Harrison—Tir avec préméditation et vol d'un automobile.—A 5 heures du matin, le 10 septembre 1913, Harrison enlevait d'un garage d'Innisfail un automobile appartenant au Dr Eliot. Fred Smith, propriétaire du garage, et Fred Scully se mirent à la poursuite d'Harrison et réussirent à le rejoindre à quelques milles de Olds. Voyant que Smith et Scully l'approchaient, il tira un certain nombre de coups et disparut dans les buissons. On téléphona au gendarme Martin qui rejoignit Harrison. Juste au moment, où celui-ci tentait de sortir son revolver, Martin le désarma et le mit sous arrêt. Il subit son procès devant la cour suprême, à Daim-Rouge (Red-Deer), et plaida coupable aux deux accusations. Il fut condamné à deux années de détention au pénitencier d'Edmonton pour vol et à trois autres années pour avoir tiré avec préméditation.

Le meurtre de Wilson.—Cette audacieuse tragédie se déroula à Exshaw, le matin du 22 mai. John Wilson était le caissier de la fabrique de ciment à Exshaw. Lui et Gordon, son assistant, se rendirent à la gare du P.-C. pour avoir la paye. Ils la reçurent. Le total en était de $2,314.20. Ils s'en retournaient à la fabrique lorsque trois russes les attaquèrent. Ces individus étaient: A. Sokoloff, Joe Smith et Max Mekelik. Sokoloff tira deux fois sur John Wilson, et les trois agresseurs se sauvèrent avec l'argent qu'ils avaient enlevé des mains de Gordon. Wilson mourut de ses blessures. On organisa aussitôt une chasse à l'homme, on téléphona à la Gendarmerie; des escouades partirent en automobile de Calgary afin de tenter de barrer le passage à ces meurtriers. De la réserve Morley, on appela tous les sauvages, les priant d'aider, et l'on notifia tous les détachements. Dès le même jour, la battue arrêta Max Mekelik. On lui tira dans les jambes et il tomba. Il fit la description de ses deux copains et raconta ce qui était arrivé. L'agent secret de la compagnie du P.-C. et le gendarme Watt arrêtèrent Joe Smith à Cochrane. Il avait sur lui toute la somme volée. Il se défendit énergiquement, mais fut désarmé. Sokoloff fut mis sous arrêt par les sergents de ville, dans la cave d'une maison vacante de Calgary. On appela les pompiers qui submergèrent la cave. Lorsque Sokoloff se rendit, on pratiqua une ouverture dans le plancher par où le meurtrier put sortir. Les trois bandits étaient munis de pistolets automatiques très puissants. Le 17 juin le procès s'instruisit devant le juge Scott. Tous furent trouvés

coupables et condamnés à être pendus. Nous avons reçu, dans cette affaire une assistance très précieuse des citoyens de Exshaw, du département des agents secrets du P.-C., et de la police de Calgary. M. le juge Walsh a félicité tous les intéressés sur la manière habile dont l'affaire avait été conduite.

Thomas Bishop et William Kimmer—Tentative de meurtre.—Ces deux hommes furent arrêtés le 30 juin par le gendarme Carr. Ils étaient accusés de tentative de meurtre. Il appert que le 27 juin, ils se rendirent à une hutte appartenant à Edward Little. Bishop s'adressant au chien qui se trouvait dehors dit: Je vais exterminer ton maître. Il poursuivit son chemin et demanda où était la dynamite. Peu de temps après, une explosion se produisit. Little avait eu auparavant certaines difficultés avec ces deux hommes. L'explosion fit tomber Little par terre. Les accusés étaient très en boisson et la preuve n'est pas forte. Elle se poursuit en ce moment.

Jack York et Frank Horn—Vol de chevaux à Munson.—A peu près onze chevaux furent volés dans les environs de Munson. On apprit la nouvelle le 26 novembre 1913. Le gendarme Paris, le maréchal des logis Townsend de cette division, les maréchaux des logis Howell et McBrayne, le gendarme Jackson et d'autres hommes de la division "G" s'occupèrent de l'affaire. Les voleurs s'étaient arrêtés chez M. R. E. Tellings et le lendemain matin, plusieurs chevaux manquaient. La gendarmerie fut prévenue, les hommes ci-haut mentionnés partirent à la recherche des chevaux. Le 3 décembre, ils trouvèrent les bêtes volées près de Metiskow.

Les voleurs, ayant aperçu le sergent O'Connell, avaient décampé laissant les chevaux derrière eux. On arrêta les voleurs à Calgary. Le 27 février 1914, ils comparurent devant le juge en chef Harvey et furent condamnés à cinq années de détention au pénitencier d'Edmonton.

Vol de chevaux à Brooks.—Le 17 juillet, un nommé John Eadie se plaignit que cent de ses chevaux lui avaient été volés et qu'il pensait que les bêtes avaient été dirigées vers le sud. Comme notre district ne s'étend pas loin tant à l'est qu'au sud de Brooks, on avertit les districts de Macleod et de Lethbridge d'avoir l'œil sur les chevaux dérobés. On soupçonnait que deux frères du nom de Wood n'étaient pas étrangers à l'affaire. Les Wood travaillait pour Eadie Frères; ils avaient emprunté un cheval pour se rendre au ranch des Eadie. Deux jours après l'animal revint seul et ce sont les jours suivants qu'on apprit le vol. Pendant quelque temps, après la nouvelle, Macleod et Lethbridge de même que nous, lançames des patrouilles dans tous les districts. Le 24 juillet, trente-cinq bêtes revinrent au range, la plupart des juments et des poulains, qui ne pouvaient pas aller vite. Le 25 juillet le gendarme Wright rapporta qu'un entrepreneur, le 16 juillet, avait vu la bande avec quarante des chevaux volés. Les voleurs et leur capture étaient à ce moment, au sud du pont du chemin de fer sur le réseau Suffield-Retlaw du C.P.C. Ils s'informaient quel était le plus court chemin pour aller à Haise, Mont. La description des deux hommes correspondait bien à celle des frères Woods. Le gendarme Wright partit pour le sud, suivant leurs pistes. Un ingénieur nommé Height déclara qu'il avait vu l'équipage le 16 juillet à 65 milles au sud de Brooks. Un cheval reconnu par Eadie fut retrouvé épuisé au 27ième mille de l'embranchement Suffield et Retlaw. Ces chevaux étaient hors de ce district le 16, et c'est le 17 qu'on nous fit part de la perte. On soupçonna cependant qu'un nommé Charles Chandler *alias* Ira Booth, voleur en renom de chevaux, de Montana, et qu'on croyait dans le pays, eut quelque chose à faire avec ce vol et nous le retraçâmes dans la Colombie-Britannique. Il avait cependant quitté l'Alberta avant que le vol ne fût commis. Nous travaillons encore à éclaircir cette affaire.

Le Roi vs *Dawson, Rice et Jensen — Vol de chevaux.* — Le 18 décembre 1913, trois chevaux appartenant à D. C. Whyte et à S. J. Craig, de Olds, furent volés. Richard Jensen avait amené ces bêtes à un nommé Morgan et lui avait demandé de les expédier pour lui. Earl Rice et Moss Dawson accompagnaient Jensen. Le maréchal

des logis Townsend mit Rice et Jensen sous arrêt. Jensen produisit un acte de vente qui se lisait comme suit: Three-Hills, Alta., 18 décembre 1913. Les présentes font foi que j'ai, ce jour, vendu à R. C. Jensen un cheval hongre de 3 ans, une pouliche de 2 ans et un autre hongre de 3 ans, tous de couleur bai, libres de toutes charges et ne portant aucune marque. Leo Afferson, témoin O. Rice. Les accusés assurèrent que cet acte de vente avait été écrit, le 18, dans un restaurant chinois; le propriétaire du restaurant déclara qu'ils n'avaient rien écrit le 18 mais le 21. Le maréchal des logis Townsend retrouva l'impression de l'écriture sur le bloc-notes qui avait servi à la rédaction de l'acte. Le même jour, Rice confessa au maréchal des logis Townsend que le 19 décembre il avait rencontré Dawson avec trois chevaux, qu'ils avaient tous deux fabriqué l'acte de vente et que Dawson avait signé Leo Afferson. Jenson corrobora l'histoire. Dawson fut arrêté par le gendarme Thompson à Three-Hills. Les accusés furent traduits devant le juge en chef Harvey. Dawson et Jensen furent condamnés à deux ans de pénitencier et Rice à vingt-et-un mois de détention dans la prison de Lethbridge.

FEUX DE PRAIRIES.

Pendant l'année, il y a eu peu de feux de grande importance et les pertes n'ont pas été considérables.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Nous avons fourni des ordonnances à tous les termes criminels des cours Suprême et de district.

Nous avons également fourni des ordonnances et des assistants aux coroners à toutes les enquêtes. Nos escortes continuent de conduire les prisonniers au pénitencier, à la prison de Lethbridge et à l'asile de Ponoka.

Nous avons servi toutes les autres assignations au criminel et les subpœnas.

CALGARY, Alta., 1er octobre 1914.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval,
Calgary.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde pour l'année écoulée.

Pendant l'année nous avons admis 874 prisonniers ce qui représente 279 de moins que l'année dernière. La santé des prisonniers s'est maintenue très bonne à l'exception des trois cas déjà cités. La conduite a été excellente. Le 30 avril, 59 détenus dont 40 hommes et 19 femmes furent transférés au corps de garde de Macleod avant notre déménagement dans nos nouveaux quartiers.

On nous laissa seulement les prisonniers attendant procès. Le nouveau corps de garde est beaucoup mieux que l'ancien; il est très propre et, à cause des larges fenêtres, il est mieux aéré. Nous avons 18 cellules; mais, parfois nous sommes contraints de mettre deux prisonniers par cellule quand, par exemple, il en passe un grand nombre en route pour Macleod ou Lethbridge. Les aliments cuits au mess de la division ont toujours été très bons. En ce moment, treize prisonniers attendent leur procès. Les deux causes les plus graves sont pour tentative de meurtre. Le prisonnier William Jasper Collins a été exécuté le 17 février. Avant son exécution, il nous a donné beaucoup de mal; il se démenait comme un forcené, mordait et refusait de manger. On dut lui mettre les entraves et le nourrir de force. Dans cette besogne, le gendarme Dudley, qui avait acquis de l'expérience dans l'Afrique du Sud, m'a été d'un précieux secours. Le détenu Alex Belshyn, qui fit six semaines de travaux forcés pour voies de fait, fut déporté en Russie où une accusation de tentative de meurtre pesait sur lui. Le prisonnier E. Blain, qui fit trois mois de travaux forcés pour vagabondage, fut déporté aux Etats-Unis le 6 avril 1914.

La femme Agnes Flynn, déférée à un procès pour meurtre à Coronation, était très faible lorsqu'elle fut admise ici. Elle s'était jetée hors du train et s'était fracturé le bras. Le 25 février, on la transporta à Daim-Rouge (Red Deer) pour le procès. Elle avait été ici pendant trois mois et demi. Finalement elle fut transportée à l'asile Ponoka comme aliénée.

Joseph Dionne, qui attendait son procès pour meurtre à la fin de l'année dernière, fut jugé le 22 octobre 1913. Le jury rendit un verdict de non coupable mais fou. Dionne fut transporté à l'asile de Ponoka le 17 novembre 1913.

Axel Anderson qui lui aussi l'an dernier attendait son procès pour meurtre fut condamné à mort. On ordonna cependant un nouveau procès, Anderson plaidant folie. Il y eut verdict en conséquece et le prisonnier fut conduit à l'asile de Ponoka le 30 avril.

La cour a trouvé non coupable et mis en liberté Edward et Mary Hose accusés d'infanticide. Wasyl Bynzak fut trouvé coupable de tentative de meurtre et condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Le 28 mai 1914, on le conduisit au pénitencier d'Edmonton. Trois russes, Alfred Sokoloff, Joe Smith et Max Manelick furent trouvés coupables de meurtre et condamné à être pendus le 26 août 1914. On dut conduire ces hommes au corps de garde de Macleod car il n'y avait pas place pour les condamnés dans notre propre corps de garde.

Samuel Bruno qui prit la fuite alors qu'il travaillait au large, fut repincé et condamné à un mois de travaux forcés par la cour de District.

Un sauvage Piednoir, du nom de Gros Serpent, fut condamné à six mois de travaux forcés pour avoir tenu une conduite odieuse à Bassano, le juge émit un ordre par lequel Gros Serpent fut remis en liberté après sept jours de détention. Nous avons admis un hindou qui avait fourni des spiritueux aux sauvages. Il fut relâché cependant sur une sentence suspendue. Il avait refusé de manger pour ne pas déchoir de sa caste.

Nous avons admis trois garçons pendant l'année. L'un fut conduit à l'école industrielle de Portage-la-Prairie et les deux autres ramenés à l'école industrielle St-Joseph à De Winton. Ils avaient quitté l'institution sans permission.

On a conduit 51 prisonniers au pénitencier d'Edmonton, (ceci comprend ceux qui sont en route pour les autres divisions) ; on a mené 139 détenus à la prison provinciale de Lethbridge (ce nombre comprend également les prisonniers en route pour d'autres divisions) ; depuis le 1er mai 1914, on a amené au corps de garde de Macleod ou à la prison des femmes 141 hommes et 12 femmes.

Un sauvage du nom de Joe Donnely, qui purgeait une condamnation de trente jours au travaux forcés, fut envoyé en quarantaine souffrant d'érysipèle. Devenu mieux, on le renvoya de l'hôpital.

Jos.Ciavorilla qui, lui aussi purgeait une condamnation de trente jours, fut conduit à l'hôpital pour la même cause. Le prisonnier Herman Jensen qui souffrait de fièvre typhoïde, fut envoyé à l'hôpital général; après avoir été longtemps malade, il recouvra suffisamment la santé pour quitter l'hôpital. Joseph Dioli, de Daim-Rouge, (Red-Deer) qui, pour vagabondage, purgeait une condamnation de trente jours, devint une nuisance générale. Trois jours avant la fin de son terme, on jugea qu'il était devenu fou et finalement, on dut le conduire à l'asile de Ponoka.

Pendant l'année, le nombre d'aliénés fut de 51 hommes et 11 femmes. C'est un peu moins que l'an dernier. On peut attribuer cette diminution du nombre des femmes au fait que nous n'en avons point reçues des autres divsiions. Je suis heureux de déclarer qu'on en dispose très promptement. Ceci veut dire que nous n'avons presque plus de cette sale besogne à faire. Vous trouverez ci-jointes les statistiques du corps de garde pour l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

C. RICHARDSON, *maréchal des logis.*,

Prévôt.

On a disposé comme suit des prisonniers qui attendaient leur procès à la fin de l'année:—

HOMMES.

Race.	Nom.	Délit.	Date du procès.	Verdict ou condamnation.
Blanc	Dionne, Joseph	Meurtre	22 oct. 1913	Verdict—folie.
"	Anderson, Axel	"	23 avril 1914	" "
"	Weiss, Max	Fraude	21 oct. 1913	6 mois travaux forcés.
"	Williams, James	"	21 oct. 1913	" " "
"	Kronyk, Nicola	"	8 nov. 1913	Renvoyé.
"	Cameron, John	Tentative de viol	25 oct. 1913	Sentence suspendue.
"	Martin, Louis	Connaissance charnelle d'une fillette agée de moins de 14 ans	30 oct. 1913	2 mois travaux forcés.
Chinois	Tai, Loy	Idem	7 nov. 1913	Renvoyé.
Nègre	Gramme, Earl	Vol	31 oct. 1913	3 ans ans travaux forcés.
Blanc	Coe, Arthur L.	"	30 oct. 1913	6 mois " "
"	Ritchie, Willie	"	21 oct. 1913	" " "
"	Durnin, Joseph	"	30 oct. 1913	Renvoyé.
"	Harrison, George	"	31 oct. 1913	3 ans travaux forcés.
"	Sandobal, Julie	Voies de fait sur un gardien de la paix	31 oct. 1913	1 an " "
"	Winning, Percy	Trouvé en possession d'explosifs	31 oct 1913	6 mois " "

FEMMES.

Race.	Nom.	Délit.	——
Blanche	Davis, Mme Dean	Meurtre	Amenée à Edmonton p. procès, 26 oct. 1913
Négresse	Wright, Alice	Vol sur la personne	Amenée à Edmonton p. procès, 22 nov. 1913

STATISTIQUES du corps de garde pour l'année finissant le 30 septembre 1914:—

ADMIS.

Hommes—	
Blancs	632
Métis	21
Sauvages	30
Nègres	12
Chinois	5
Japonais	2
Gendarmes	3
Garçons	3
Aliénés	51
Total	760
Femmes—	
Blanches	64
Métisses	6
Sauvagesses	11
Négresses	22
Aliénées	11
Total	114

Nombre de prisonniers au corps de garde 1er octobre 1913	76
Nombre de prisonniers au corps de garde, 30 septembre 1914	20
Moyenne par jour	54:5
Nombre maximum, 17 février	98
Nombre minimum, 27 juin 1914	8
Hommes attendant leur procès	13
Attendant transport à Lethbridge	1
Attendant transport à Macleod	6
Aliénés	..

Aliénés—

Nombre reçu au corps de garde	62
Hommes	51
Femmes	11
Sous observation le 30 septembre 1913	2

ON A DISPOSÉ COMME SUIT DES ALIÉNÉS.

Hommes—

A l'asile Ponoka	47
Renvoyés guéris	4
En route de Ponoka aux Etats-Unis	2
Total	53

Femmes—

A l'asile Ponoka	11
Total	11

Liste des crimes des prisonniers qui ont subi une condamnation du 1er octobre 1913 au 30 avril 1914.

Accusations.	Nombre de condamnations.	Mois.	Jours.
Hommes—			
Offenses contre la propriété	5	1	6
Faux	1	3	....
Ivrognerie	10	1	7.2
Vol d'un passage sur chemin de fer	1	1	....
Rupture de contrat	3	....	16.6
Pour avoir troublé la paix	6	1	17.5
Résistance à l'arrestation	2	1	....
Voies de fait sur un gardien de la paix	2	1	6
Assauts simples	11	1	24.9
Cambriolage	2	3	21
Fausses représentations	4	2	....
Tenanciers de maisons malfamées	5	2	6
Vol	62	1	27.8
Vagabondage	42	1	28.4
Usurper les fonctions d'un gardien de la paix	1	2	....
Propos menaçants	1	1	12
Usage d'armes à feu	1	2	....
Inceste	1	....	10
Avoir, en état d'ébriété, conduit un automobile	1	1	....
Evasion	1	1	....
Vol de chevaux	1	3	....
Attentat à la pudeur	1	2	....
Menaces d'armes à feu	1	....	14
Vente illégale de spiritueux	3	2	29
Voies de fait avec blessures corporelles	2	4	15
Vente de spiritueux aux interdits	2	3	15
Entraver un gardien de la paix	1	2	....
Port d'armes prohibées	2	1	21
Tentative de fraude	2	6	....
Recel	1	2	....
Fraude	1	....	21
Femmes—			
Habiter maisons malfamées	6	1	5
Tenancières de maisons malfamées	20	1	22.5
Vagabondage	20	1	14.2
Vente de spiritueux sans permis	5	2	6
Vol	4	2	1
Vol sur la personne	2	3	15
Parjure	2	1	....
Fausses représentations	1	6	....
Faux	1	12	....
Trouvée en possession de drogues	1	9	....
Nuisance publique	1	2	....
Défaut de pourvoir aux enfants	1	1	....
Vente de liqueurs interdites	1	1	....
Infraction contre les règlements du parc de l'Etat	1	1	....
Loi des sauvages.			
Hommes—			
Fournir des spiritueux aux sauvages	7	3	14.2
Ivrognerie	8	1	15
Sauvages enivrés sur la réserve	1	1	....
Vol	1	1	....
Inconduite	1	6	....
Femmes—			
Ivrognerie	4	2	20
Voies de fait	1	6	....

MORTS, SUBITES, ACCIDENTELLES, ETC.

Le 27 octobre 1913, Staale Tomson quittait la ferme de son oncle, située près de Cluny, pour aller à la chasse. Il portait une carabine du calibre 22. Dans la soirée, il revint tout chancelant à la ferme. Seule sa tante était à la maison. A la vue de son neveu, elle fut effrayée, à ce point qu'elle courut chercher son mari qui travaillait à quelque distance de là. Chemin faisant, elle perdit connaissance. Lorsque le mari retourna chez lui, il trouva son neveu gisant sur le plancher. Le malheureux avait la bouche pleine de sang. Il mourut quelques minutes après l'arrivée de son oncle sans avoir articulé une parole. On avertit le coroner qui, après examen du cadavre, conclut que Tomson s'était lui-même blessé accidentellement. Il n'y eut pas d'enquête.

Le 19 octobre 1913, John Burns mourut sur le ranch J. Watren près de Okotoks. Le Dr Murray, coroner, examina le corps. L'autopsie révéla que Burns s'était empoisonné par l'abus de l'alcool. Le coroner ne jugea pas nécessaire de faire une enquête.

Le 11 octobre 1913, un garçon de 15 ans du nom de Robert Findlay conduisait une charge de grain près du chemin de fer Canadian-Northern à Munson. A la vue d'un train de marchandises, les chevaux s'emballèrent. Findlay fut projeté hors de la voiture et tomba sous les roues qui passèrent dessus. Il fut tué sur-le-champ.

On avertit le coroner qui, à l'issue d'une enquête, rendit le verdict suivant: Findlay est mort des suites de blessures qu'il avait reçues en tombant d'une charge de grain.

Le 14 septembre 1913 James Melville Robertson partait avec deux amis pour une partie de pêche au lac Sylvan. Au retour, Robertson enveloppa dans un chandail, une carabine du calibre 22, qu'il avait emportée avec lui dans le canot, et la plaça sous son bras. Alors que Robertson mettait le pied sur le débarcadère, il échappa son arme. Celle-ci partit et la décharge lui traversa le cœur et les poumons.

On avertit le Dr George, coroner, qui décida de tenir une enquête à la suite de laquelle le verdict suivant fut rendu: Mort accidentelle occasionnée par la décharge d'une carabine du calibre 22.

Le 11 octobre 1913, la mère de Margaret Ruby Harrison, fillette âgée de six mois, laissait son enfant seule à la maison pour aller chercher un seau d'eau à la coulée voisine. A son retour elle trouva la maison en flammes et il lui fut impossible d'approcher suffisamment pour sauver son bébé. Le père, qui à ce moment, travaillait loin de là, retrouva, le lendemain matin, les restes calcinés de l'enfant.

On avertit le Dr Rose, coroner, qui, après s'être enquis des causes de la mort, jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 11 octobre 1913, dans le sentier qui va de Daim-Rouge au lac Sylvan, on a trouvé le corps d'Isaac Luoma. Des gens avaient vu Luoma conduisant un attelage dans ce sentier. Il était en état d'ébriété, avait dû tomber de son siège et rouler sous les roues de la voiture. Sa femme déclara que les chevaux étaient souvent revenus seuls à la maison auparavant.

On avertit le coroner qui, après examen du cadavre, jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Harvey Bowes était employé au camp Hess, à 25 milles au sud-ouest de Brooks, où un excavateur à godet était en opération. Le 15 octobre dernier il agissait comme mécanicien. En faisant passer de l'eau froide du réservoir de la machine principale dans la machine à éclairage, il dut se mettre évidemment entre le réservoir et le mécanisme ascenseur de l'appareil d'engrenage placé à dix pouces du plancher; le grand réservoir réfrigérant est à cinq pieds du sol et l'on présume que Bowes en soulevant le seau d'eau du réservoir mit le pied sur la base de l'appareil d'engrenage et perdit l'équilibre. Il tomba entre l'arbre de couche principal et l'arbre de couche intermédiaire et eut le corps coupé en deux.

On avertit le coroner qui jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 12 octobre dernier T. P. Brown se suicida en absorbant une dose de strychnine. Il avait, plus d'une fois, déclaré son intention de s'ôter la vie.

On avertit le Dr Clemens, coroner. A l'issue de l'enquête, verdict fut rendu que Brown s'était suicidé en absorbant de la strychnine.

Le 29 novembre 1913, Martin Budin était, avec deux autres personnes, occupé à abattre des arbres. Ils venaient d'en couper un, qui pencha vers un autre arbre qu'on s'apprêtait également à faire tomber. Soudain, le premier tomba, frappant Budin au cou et aux épaules et le tuant instantanément.

On avertit le coroner qui jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Herman Hilsman était à l'emploi de la compagnie Jackson, Kay & Pennycooke. Le 24 novembre dernier, lui et deux autres personnes étaient occupées à abattre des arbres. Ils avaient terminé la coupe de trois dont les branches étaient entrelacées. Dans la chute, Hilsman fut frappé à la tête et eut le crâne broyé.

On avertit le coroner qui ouvrit une enquête. Le verdict fut le suivant: Que Hilsman avait succombé à une fracture du crâne causée par la chute d'un arbre.

George Duggan, vieux trappeur, qui vivait dans le district de Gleichen, s'est suicidé le 10 décembre dernier en absorbant de la strychnine. Avant de mourir il dit au Dr. Farquharson, le coroner, qu'il avait agi intentionnellement. Il n'y eut aucune enquête.

Annie Muryn, un bébé âgé de trois semaines, vivait à Stobart sous la garde de sa mère et de son père, contremaître de section. Elle mourut dans la nuit du 20 novembre 1913. On avertit le coroner qui fit l'examen du corps de l'enfant et déclara que le bébé était mort par suite d'ignorance dans les soins apportés par les parents. Il n'y eut pas d'enquête.

Un fermier du nom de Walter Muir était à battre en grange le 19 novembre dernier. Alors qu'il tentait de renforcer les supports d'un coffre à blé, ces supports cédèrent et Muir fut enseveli sous trois tonnes environ de blé. On se porta aussitôt à son secours mais on ne retira qu'un cadavre. Muir était mort asphyxié. On avertit le Dr Stevens, coroner, qui décida qu'une enquête n'était pas nécessaire.

James Edward Rachar, âgé de 3 ans, fut tué accidentellement par son oncle Walter Scharfe, le 20 octobre dernier. Scharfe tenait en main une carabine du calibre 22. Voilà un autre de ces nombreux accidents qui se produisent alors que les personnes s'amusent avec une arme à feu ne sachant pas qu'elle est chargée.

On avertit le coroner qui, après avoir pris connaissance des faits, jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 21 décembre dernier, les voisins d'Eric Oberg le trouvèrent mort dans sa hutte. Au cours d'une enquête on découvrit que Oberg ne prenait jamais soin de lui. Lorsque les voisins allèrent chez lui, ils le virent assis à côté du poêle. Il était gelé et avait la tête enfoncée dans un chaudron qui était sur le poêle. On ne découvrit aucun signe de crime.

On avertit le coroner qui, après examen du cadavre, décida qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 29 décembre dernier, à un demi mille de sa résidence, le capitaine Thorburn trouva le corps de son fils Henry. Celui-ci était depuis un certain temps pensionnaire à l'asile Ponoka.

On avertit le coroner qui, après avoir pratiqué l'autopsie, déclara que le malheureux avait succombé à une hémorragie cérébrale. Le coroner décida de ne tenir aucune enquête.

Le 3 janvier dernier, John Roppsfelt quittait sa ferme pour se rendre en voiture jusqu'à Evarts. Il conduisait un jeune cheval qui prit le mors aux dents. Roppsfelt fut projeté hors du véhicule. Il mourut de fracture cranienne.

On avertit le coroner qui décida qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 4 janvier dernier, Willie Rosson, âgé de 6 ans, fut tué accidentellement par son frère, garçonnet de 8 ans. Celui-ci portait une carabine du calibre 22. En voulant baisser la détente son pouce glissa et le coup partit. La balle alla se loger dans le dos du jeune Willie qui mourut au bout de quelques minutes.

On avertit le coroner. Il décida de ne pas tenir d'enquête.

Le 13 novembre 1913, on a trouvé le cadavre de Nakita Sarogen sur la voie du *Canadian-Northern,* à 3 milles au sud de Drumheller. Le malheureux avait eu la tête broyée et portait sur le corps de nombreuses contusions. Il avait sur lui soixante-quinze piastres en espèces.

A l'issue d'une enquête, le verdict suivant fut rendu: que le malheureux avait dû être frappé par un train en mouvement sur la voie du *Canadian-Northern.*

Le 23 décembre 1913, à leur ferme, Gustave Roesler et sa femme étaient occupés à enlever les cornes à un jeune bœuf. Roesler, dans son excitation, mourut d'une syncope.

On avertit le Dr George, coroner, qui, après examen du corps, déclara qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Stanley Day, tenancier d'un homestead dans le district de Dorothy, s'était rendu à Bassano où il passa plusieurs jours à boire. Le 15 janvier 1914, il quitta Bassano avec un ami du nom de Baker. En traversant un fossé, la voiture versa. Baker s'en tira sans une égratignure. Quant à Day, il reçut tout le poids de la voiture sur le cou et mourut étouffé.

On avertit le coroner. A l'issue d'une enquête on rendit le verdict suivant: que Day avait été suffoqué par le fait qu'une voiture lui était tombé sur le cou. Ceci est un autre cas où l'abus de spiritueux est, sans aucun doute la cause première d'un malheur.

Austen Shelton et son frère dirigeaient les travaux dans une mine de houille près de Drumheller. Le 29 janvier 1914, Austen travaillait dans la mine lorsqu'un morceau de roc, pesant 1,000 livres, se détacha du plafond, le tuant instantanément.

On avertit le coroner. A l'issue d'une enquête, on rendit le verdict suivant: que le malheureux était mort broyé par un roc qui s'était détaché du plafond de la mine où Austen travaillait,

Wm Golding était tenancier d'un magasin de spiritueux à Calgary. Il était également propriétaire d'un ranche dans la vallée Simmons. Le 10 février dernier, il se rendit sur son ranche et le 13 du même mois, en tirant de l'eau pour le bétail, il s'affaissa et mourut d'une angine de poitrine. Il avait souffert du cœur auparavant.

On ouvrit une enquête et le coroner fit l'autopsie. Le verdict suivant fut rendu: que Golding avait succombé à une angine pectorale.

Herman Kuhn, un colon nouvellement arrivé, tenta de parcourir à pied la distance de Hanna à son homestead situé près de Richdale. Le 21 février dernier, on le trouva grièvement gelée le long de l'endroit où le *Canadian-Northern* a droit de passage. On le transporta à l'hôpital de Hanna où il mourut le 23. Il avait dû se faire surprendre par la forte tempête qui fit rage à cette époque.

On avertit le coroner qui, après avoir examiné le corps, déclara qu'une enquête n'était pas nécessaire.

William Bailey, employé dans les mines de houille de Brazeau, avait à s'occuper du fonctionnement des wagonnets à charbon. Lorsque ceux-ci étaient remplis, il devait régulariser leur vitesse de descente en plaçant des pièces de bois sous les roues. Cette besogne est vulgairement connue sous le nom d'enrayage. Le 3 mars dernier, en accomplissant son travail, ces freins primitifs refusèrent de fonctionner et Bailey dut évidemment opposer toute sa force de résistance. Le poids du wagonnet l'emporta et Bailey fut cloué sous les roues. La mort fut presque instantanée.

Le Dr George, coroner, fut averti et déclara qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 6 mars dernier, Roy Ervine fut trouvé mort dans sa hutte située près de Sterlingville. Il avait évidemment absorbé du poison à gopher; une tasse, près de lui, contenait une quantité de strychnine. On le soupçonnait d'avoir volé trente-cinq piastres au juge de paix de Sterlingville.

On avertit le coroner qui, après renseignements, jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

James Moses Liddy vivait avec ses deux frères sur un homestead près de Youngstown. Il y a deux ans, il souffrit d'une forte attaque de pneumonie. Depuis lors ses

poumons demeurèrent affectés. Le 28 mars dernier, ses deux frères se rendirent à Youngstown et, à leur retour, trouvèrent James mort dans son lit.

On avertit le coroner qui, après examen du corps et certains renseignements obtenus, jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

George Wilson était employé dans le garage Alberta, à High-River. Le 15 avril 1914, un incendie se déclara dans le garage. Tous les employés réussirent à se sauver sauf Wilson qui était endormi dans une chambre à coucher. Les hommes demeurèrent sous l'impression que Wilson s'était échappé jusqu'à ce qu'ils eurent retrouvé ses restes sous les décombres.

Une enquête eut lieu d'où résulta le verdict suivant: mort occasionnée par l'asphyxie et les brûlures.

Bridgette E. Vidal servait comme bonne chez R. O. Sykes, près de Cluny. Le 29 mai dernier on la trouva morte. A ses côtés elle avait placé la note suivante: "J'ai absorbé de la strychnine; dites à ma mère qu'il m'en coutait d'agir ainsi; rien de particulier ne m'a poussé à cet acte si ce n'est que j'étais fatiguée de moi-même." On alla aux informations et l'on découvrit que le père était mort de folie mélancolique dans un asile d'Angleterre il y a quelques années. Le coroner, après avoir examiné le corps déclara que la mort avait été causée par la strychnine. Il n'y eut pas d'enquête.

Le 21 avril 1914, Hugh McLeod mourut subitement à Banff. C'était un citoyen de cette ville et il avait la réputation de boire beaucoup. On tint une enquête dont le résultat fut le verdict suivant: Mort empoisonné par l'alcool.

Edgar Rush était employé comme concierge à la Banque Canadienne de Commerce à Hanna. Le 28 avril 1914, on le trouva mort dans sa chambre. Depuis un certain temps un médecin le soignait contre la tuberculose.

On prévint le coroner qui, après avoir examiné le corps, déclara que la mort avait été provoquée par des causes naturelles et qu'il n'était pas nécessaire de tenir une enquête.

Elizabeth Bino était une fillette âgée de 21 mois. Le 4 juin dernier, en jouant au bord d'un creek, elle tomba à l'eau et se noya avant qu'on eut pu lui porter secours.

On avertit le coroner qui décida qu'une enquête n'était pas nécessaire.

F. Ricks, un fermier qui vivait près de Jumping-Pond, était souffrant depuis un certain temps et agissait de façon étrange. Il dit un jour à sa famille qu'il serait bien mieux mort. Le matin du 22 mai dernier il se fit sauter la cervelle avec un revolver du calibre 44. On avertit le coroner qui, après informations, jugea inutile de tenir une enquête.

Le 22 mai dernier, Martin Foresak fut tué en pénétrant dans une entrée interdite de la mine Drumheeler. L'entrée en question était baricadée et on avait défendu aux mineurs de passer par là. Foresak fut frappé par un éclat de charbon provenu d'une explosion dans l'entrée No 2.

Il y eut enquête à la suite de laquelle on rendit le verdict suivant: Mort occasionnée par des éclats de charbon qui atteignirent le défunt à la tête.

George Christie était employé au camp de la compagnie Grant Smith, à Brooks où l'on construisait l'aqueduc. Il travaillait sur l'une des structures avec d'autres hommes. Le 11 juin dernier, un vent violent s'éleva tout à coup qui jeta la structure par terre. Sept hommes furent blessés et Christie fut tué.

Il y eut enquête dont le verdict fut le suivant: Mort provoquée par une hémorrhagie interne causée elle-même par l'effondrement d'une structure.

H. Saike était contremaître de section sur le Pacifique-Canadien entre Bantry et Brooks. Pendant la nuit du 10 juin dernier, lui et deux hommes de section quittèrent Brooks pour Bantry. Ils avaient pris place dans une draisienne à moteur. Ils aperçurent soudain le disque d'une locomotive qui venait vers l'ouest. Les deux hommes voulurent stopper la draisienne mais Saike s'y opposa. Lorsqu'ils tentèrent d'enlever la draisienne du chemin, il était trop tard. Les deux hommes eurent juste le temps de sauter à côté. Quant à Saike, il fut frappé par la locomotive. A la suite d'une enquête, le verdict suivant fut rendu: Que Saike avait été tué par une locomotive et que personne n'était responsable de l'accident.

G. Recetti était à l'emploi de la *Lineham Lumber Company*. Le 24 juin 1914, alors qu'il travaillait sur une drave, il tomba dans la rivière Highwood et fut emporté par le courant. On repêcha son corps à 30 milles à l'ouest de High-River.

On avertit le coroner. Informations prises, il décida de ne pas tenir d'enquête.

Jack W. Kinny était employé dans l'entrepôt des mines Bankhead. Le 19 mai dernier, on le trouva dans un wagon fermé. A côté de lui était une bouteille à demi remplie d'acide carbolique.

On avertit le coroner. Une enquête eut lieu qui se termina par le verdict suivant: Suicide dans un moment d'aliénation mentale.

Le 7 mai 1914, alors qu'Alex. Sundberg travaillait sur la porte du bief d'amont des écluses du canal d'irrigation du Pacifique-Canadien, il perdit l'équilibre et passa par dessus le parapet, se fracturant l'épine dorsale. Il mourut le 20 mai à l'hôpital de Medicine-Hat.

Il y eut enquête. Le verdict fut le suivant: Que Sundberg s'était tué en tombant du parapet de la porte du bief d'amont des écluses principales du canal d'irrigation du Pacifique-Canadien.

H. W. Long était employé comme ingénieur chez H. W. Patton, de Bassano. Le 1er juillet dernier, il alla se baigner à la petite digue du Pacifique-Canadien. Les crampes le saisirent et, en dépit de l'effort que firent deux hommes pour le sauver, il se noya. Son corps fut repêché par le maréchal des logis Johnson.

On avertit le coroner qui décida de ne pas tenir d'enquête.

Le 10 juillet dernier, alors que Clem Krogman tentait de traverser la rivière du Daim Rouge, près de Parvella, il se noya. Bien qu'on ait fouillé le lit de la rivière, le corps n'a pas encore été repêché.

Le 24 juin dernier, Dennis Alyward conduisait une attelage près de Parvella. Une autre voiture suivait. Les chevaux de cette voiture eurent peur et prirent le mors aux dents. Alyward descendit aussitôt de son véhicule et tenta d'arrêter l'attelage emballé. Ses propres chevaux furent effrayés à leur tour. En essayant de les rattrapper, il tomba et deux roues de l'une des voitures lui passèrent sur le corps. Il mourut des suites des blessures qu'il s'infligea.

Le coroner décida de ne pas tenir d'enquête.

Le 14 juillet dernier, Edward Martin se baignait seul dans le Cold-Basin, à Banff. Ses amis le perdirent de vue. Lorsqu'on fouilla le bassin, on retrouva le cadavre de Martin. A la suite de certaines perquisitions, on découvrit qu'il souffrait de faiblesse cardiaque.

Une enquête eut lieu à l'issue de laquelle un verdict de mort accidentelle fut rendu.

Mme Beatrice G. Studer, demeurant près de Drumheller, qui était menacée d'avoir une fausse couche, se suicida en absorbant une dose de lysol. Le Dr Whitmore la soignait à cette époque, et il venait à peine de quitter la chambre de sa patiente.

Il y eut enquête. Le verdict suivant fut rendu: Suicide dans un moment d'aliénation mentale.

Le 2 juillet dernier, Philip Luchuk marchait sur un wagon à plateforme d'un train de marchandises. Soudain le convoi fut secoué assez violemment et Luchuk fut projeté sous les wagons. Il eut une jambe broyée. On le transporta en hâte à l'hôpital Général de Bassano où il mourut peu de temps après des suites de la commotion.

On tint une enquête dont le verdict fut le suivant: Mort causée par la perte de sang et la commotion nerveuse dues à un accident survenu sur un convoi de marchandises.

M. et Mme Brown ainsi que leur bébé campaient au bord de la rivière du Daim-Rouge, quelque peu au nord de Parvella. Le 6 juillet dernier, par prudence, ils attachèrent l'enfant à quelque buisson et partirent pour aller cueillir des groseilles. A leur retour, ils constatèrent que le bébé avait disparu. Ils suivirent ses pistes jusqu'au bord de la rivière qui fut fouillée sans succès.

W. Morrison a été trouvé mort près de la voie du Pacifique-Canadien, à Langdon, le 21 août dernier. L'autopsie révéla que le malheureux avait succombé à une péritonite.

Le coroner décida de ne pas tenir d'enquête.

Le 16 août dernier, Peggy Clysdale, ainsi que Donald et Allan Baker, ses oncles, faisaient un pique-nique avec plusieurs autres sur la rivière du Petit-Daim-Rouge, près d'Innisfail. Peggy se baigna et tomba dans un trou très profond. Ses deux oncles qui pêchaient à ce moment, sautèrent à l'eau pour la sauver. Tous trois, incapables de nager, se noyèrent. Les autres pique-niqueurs repêchèrent les trois cadavres peu après l'accident.

Le coroner jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 22 juillet dernier, Erik Sandvick, tenancier d'un homestead, près de Youngstown, était à faire les foins lorsqu'une hémorrhagie pulmonaire se produisit. Il était souffrant depuis un certain temps. Cette dernière attaque l'emporta.

On avertit le Dr Nasmyth, coroner, qui, après examen du corps, décida qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 1er septembre 1914, Fred Walker, en compagnie de son père et d'un ami partit pour la chasse au canard près de Gladys. Toujours la même histoire: le fusil de l'ami déclancha accidentellement et la décharge alla se loger dans le dos de Fred Walker qui mourut sur le champ.

On avertit le coroner qui, après informations, jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 26 juillet, Alexandre Talbot allait se baigner dans la rivière du Daim-Rouge, à un endroit connu sous le nom de gué Grégory. Trois amis l'accompagnaient. Les crampes le saisirent, et en dépit des efforts que firent ses amis, il se noya. On repêcha son cadavre peu après. On avertit le coroner qui ne jugea pas nécessaire de faire d'enquête.

Le 9 septembre 1914, Guiseppe Perotte partit pour chasser le lièvre, près de Rocky-Mountain-House. De quelque manière, sa carabine, du calibre 22, éclata et il reçut la décharge dans les poumons. Il mourut d'une hémorragie. S'il faut en juger par la blessure, il appert que Perotte venait d'approcher son fusil près de lui.

Il y eut enquête dont le résultat fut le verdict suivant: Mort accidentelle provoquée par la décharge d'une carabine, calibre 22, que la victime tenait dans ses propres mains.

Le 13 mars 1914, un vieillard du nom de Joseph Carrier fut tué sur la voie de la compagnie du Pacifique-Canadien, près de Namaka. Il fut frappé par un train de marchandises. L'ingénieur mécanicien a déclaré qu'il avait aperçu une forme gisant sur la voie; il fit siffler la locomotive et appliqua les freins. Ce fut cependant impossible au mécanicien de stopper le train au moment où il constatait que la forme en question n'était autre que celle d'un homme.

On avertit le coroner et une enquête eut lieu. Le verdict suivant fut rendu: Mort accidentelle, la victime ayant été frappée par un train alors qu'apparemment elle dormait sur la voie.

DÉPARTEMENT D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE.

On nous a priés de prendre soin des cas de maladies contagieuses et de porter secours aux nécessiteux.

SAUVAGES.

Les sauvages nous ont causé peu d'ennuis durant l'année dernière. Quelques cas d'ivrognerie à Gleichen et dans Calgary sont à peu près les seuls crimes que les sauvages d'ici aient commis. Ils respectent admirablement la loi. A Gleichen, le maréchal des logis Irvine a dénoncé un certain nombre de personnes qui vendaient des spiritueux aux sauvages. Le département des Affaires sauvages lui a fait part de sa reconnaissance.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENT.

Chaque fois que les officiers ont désiré passer les hommes en revue, ceux-ci se sont livrés à tous les exercices requis.

Le concours annuel de tir au revolver a eu lieu et maintenant que nous avons reçu la carabine Lee-Enfield, j'espère qu'on se livrera énergiquement à l'entraînement du tir au fusil.

SANTÉ.

La santé s'est maintenue bonne. Le gendarme Gallagher aurait pu être victime d'un très grave accident. Il montait un cheval dans une écurie lorsque l'animal rua. Gallagher alla donner de la tête contre une poutre. Le choc fut violent. Le gendarme se guérit et il fut l'une des trois recrues qui retournèrent sous leur drapeau.

FOURRAGE.

Tout le fourrage acheté a donné satisfaction.

CHEVAUX.

Le 1er octobre 1913, il y avait 62 chevaux dans la division. Depuis lors, 34 remontes ont été reçues.

Sept furent jugées ineptes et vendues; une fut tuée parce qu'elle avait la jambe cassée; deux moururent d'une inflammation d'intestins et une de maladie cardiaque.

En bon état. Nous n'avons pas besoin d'autres.

TRANSPORT.

En bon état. Nous n'avons pas besoin d'autres.

HARNAIS ET SELLERIE.

En bon état. Nous n'avons pas besoin d'autres.

CONDUITE.

Elle a été très bonne.

CASERNES ET ÉDIFICES.

Au printemps nous avons emménagé dans le vieux palais de justice de Calgary Le confort est suffisant en ce qui concerne le nombre ordinaire d'hommes qui composent une division. On ne peut en dire autant des écuries. La prison donne satisfaction. Elle est propre, chaude et bien ventilée. Nous sommes contraints de mettre nos chevaux à l'écurie de louage, située à un quart de mille, et ceci ne fait pas l'affaire. Les autorités civiques cependant refusent le permis de construction d'une écurie et c'est pourquoi nous avons dû recourir à l'écurie de louage.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Voilà le besoin qui se fait le plus sentir dans nos casernes actuelles. Le seul endroit où les hommes puissent lire, c'est dans leur chambre. Bien qu'en été nous ayons deux très bons terrains de tennis—qui ont été très appréciés—on se demande ce qu'on fera l'hiver prochain. Nous espérons néanmoins avoir une patinoire qui procurera aux hommes quelque récréation.

REMARQUES GÉNÉRALES.

L'effectif, que l'on veut porter à 100, nous permettra d'accomplir un travail de surveillance beaucoup meilleur. Nous avons toujours manqué d'hommes en particulier au poste lorsqu'une affaire urgente se produisait. Avait-on besoin d'un nombre quelconque, ce nombre était toujours restreint, car nos hommes font, pour la plupart partie des gardes et des escortes. Dans ce district, on a enrôlé une quantité de recrues en vue des 500 hommes requis à cause de la guerre. Tous avaient une excellente apparence. Les sous-officiers et les hommes de cette division ont accompli énergiquement et efficacement leur travail durant toute l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. S. WORSLEY, *Inspecteur pour le surintendant,*
Commandant la division "E" R.G.C.N.O.

APPENDICE K.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR R. S. KNIGHT, COMMANDANT LA DIVISION "DEPOT" REGINA.

RÉGINA, 14 octobre 1914.

Au Commissaire de la
Royale Gendarmerie à cheval,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport de la division "Depot" pour l'année se terminant le 30 septembre 1914.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENT.

Pendant l'année, on a préparé 630 recrues au "Depot". Le maréchal des logis chef enseignait l'équitation et le maréchal des logis Daly avait la direction des exercices à pied.

Chaque jour il y eut des conférences. L'inspecteur Proby traita des devoirs des gendarmes. M. J. F. Burnett, chirurgien-vétérinaire, parla des soins à donner aux chevaux. Le cours annuel de tir au revolver, pour 1914, eut lieu pendant les mois de juillet, août et septembre.

Lorsque Son Altesse Royale le duc de Connaught visita Banff, on lui donna comme escorte dix sous-officiers et gendarmes commandés par un officier.

On a acheté un certain nombre de chevaux durant l'année. Le rapport du chirurgien-vétérinaire en parlera.

HARNAIS ET SELLERIE.

Nous avons acheté aux magasins autant de harnais neufs qu'il était nécessaire. Il en fut de même des nouvelles selles.

Le sellier du poste s'est occupé de toutes les réparations et on a procédé fréquemment à l'inspection des magasins.

LES CASERNES.

Il n'y a eu aucune construction nouvelle durant l'année; les menuisiers ont fait toutes les réparations

TRANSPORT.

Les voituriers du poste ont examiné et réparé les transports. Pendant l'été, ils les ont repeints.

CHEVAUX.

La santé générale des chevaux dans cette division a été très bonne au cours de l'an dernier. L'équipe du maréchal ferrant a procédé au ferrage qui a donné entière satisfaction.

On trouvera ci-après les gains et les pertes pour l'année, du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914:—

Chevaux achetés	267
Chevaux mis de côté et vendus	5
Mort	1
Brûlé	1
Abattu	1
Transférés à la diivsion "A"	10
Transférés à la division "C"	17
Transférés à la division "F"	11
Transférés à la division "G"	11
Transférés à la division "N"	6
Total	63

Sommaire: Gains, 267; pertes, 63; gain net: 204.

RATIONS.

Les provisions furent fournies par contrat et elles ont procuré entière satisfaction.

VÊTEMENTS ET FOURNIMENTS.

Je me permets de suggérer, encore une fois, qu'au lieu de donner à chaque homme une paire de grandes bottes par année de service, on lui en remit deux paires la première année, aucune la seconde, et une paire à la troisième année.

SANTÉ

La santé de la division a été très bonne dans le cours de l'année; le médecin de service en parlera plus au long dans son rapport. J'ai le regret de mentionner une mortalité, celle du gendarme J. F. Kendrick.

MOUSQUETERIE.

La gendarmerie est maintenant pourvue de carabines Lee-Enfield, et tous les hommes, y compris les cinq cents recrues récentes, ont suivi leur cours de mousqueterie au champ de tir. L'exercice de tir au revolver eut lieu aux buttes préparées à cet effet. On a fourni gratuitement une quantité de munitions aux membres des clubs de tir de la division.

INSPECTION.

Tous les jours de l'année, les officiers de service ont procédé à l'inspection, et chaque semaine le commissaire ou son assistant en ont fait autant.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Chaque semaine un officier exerce les hommes au cas d'incendie. On tient des seaux toujours remplis dans les chambres et des extincteurs Stempel sont placés, ici et là, dans les casernes. Les réservoirs ont tous été examinés par les autorités civiques.

CANTINES.

On a transporté la cantine, de l'ancien mess des maréchaux des logis dans des quartiers permanents situés dans le bloc " B ".

Dans le cours de l'année dernière, nous avons reçu des dons pour une valeur de $1,983.45, envoyés en grande partie pour l'équipement et le maintien des sports.

Vous trouverez ci-joints les rapports de l'inspecteur Spalding, en charge de la salle de garde n° 2 et du maréchal des logis Walshaw, en charge de n° 1. Ces rapports traitent en détail des questions relatives à ce département.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. S. KNIGHT, *inspecteur,*

Commandant la division " Depot ".

RÉGINA, SALLE DE GARDE N° 1, 1er octobre 1914.

A l'officier commandant
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "Dépôt",
Régina.

MONSIEUR,—Vous trouverez ci-inclus le rapport de la salle de garde n° 1 (prison commune) à la division "Dépôt," pour les douze mois se terminant le 30 septembre 1914:—

Prisonniers en cellules à minuit le 30 septembre 1914	39
" admis pendant les douze mois se terminant le 30 septembre 1914	1,067
" graciés pendant les douze mois se terminant le 30 septembre 1914	37
" en cellules, à minuit, le 30 septembre 1914	37

Voici le classement des prisonniers:—

	Hommes.	Femmes.
Blancs	906	17
Sauvages	31	1
Métis	5	
Nègres	6	1
Aliénés	84	16
	1,032	35

Le nombre des prisonniers admis chaque mois, a été comme suit:—

	Admis.	Graciés.
1913.		
Octobre	65	56
Novembre	61	58
Décembre	64	74
1914.		
Janvier	63	66
Février	110	107
Mars	69	81
Avril	60	56
Mai	72	82
Juin	1 2	167
Juillet	115	118
Août	122	109
Septembre	104	95
Total	1,069	1,069

Sort des prisonniers de la salle de garde:—

	Hommes.	Femmes.
Terme expiré	187	
A l'asile de Brandon	30	2
A l'asile de Battleford	54	14
A Régina pour subir leur procès	39	
Liberté de l'officier commandant	9	
Remis à la police d'Ontario	1	
Transférés à la prison de Moosomin	22	
" " Régina	32	
" salle de garde n° 2	517	
Envoyés au Bon-Pasteur	.....	1
Envoyés au pénitencier de Prince-Albert	28	17
Au refuge des enfants	2	1
Libérés comme sains d'esprit	6	1
A Moosejaw pour subir leur procès	18	
A Estavan pour subir leur procès	7	
A d'autres endroits pour subir leur procès	34	
Remis en liberté sur parole (prisonniers de guerre)	3	
Extradés	3	
Admis à caution	1	
Amendes payées	7	
Irrégulièrement condamnés	1	
Libérés conditionnellement	5	
Libéré par ordre du juge en chef	1	
Morts à l'hôpital	2	
Evadés	1	
	1,032	35

La moyenne des prisonniers par jour fut de	35
La moyenne des prisonniers par mois fut de	37
Le nombre maximum par fois fut de	179
Le nombre minimum par mois fut de	82
Le nombre maximum un jour quelconque fut de	45
Le nombre minimum un jour quelconque fut	23

Il y a eu cinq cas où les prisonniers furent libérés conditionnellement.

J. Duboys, condamné à trois mois de travaux forcés le 2 juillet 1913, pour ivresse et nuisance publique, par M. J. D. Salter, J.P., de Lanigan, Sask., fut remis en liberté conditionnellement après 2 mois de détention.

Albert Roy, fut condamné à six mois, le 28 juin 1913, pour attentat à la pudeur. par M. R. T. Graham, J.P., à Fort-Qu'Appelle. Le 23 décembre 1913, on la libéra conditionnellement, après cinq mois et vingt-six jours de détention.

J. J. Beaven, fut condamné à six mois le 2 août 1913, pour vol, par M. W. F. Dunn, P.M., à Moosejaw. Il fut remis en liberté conditionnellement le 3 décembre après quatre mois et un jour de détention.

F. Gordon (un sauvage), fut condamné à 4 mois de travaux forcés le 6 février 1914, pour ivresse, par M. W. H. Graham, J.P. (agent des sauvages), à l'agence de Buttes-La-Lime. Il fut remis en liberté conditionnellement après trois mois et deux jours de détention.

C. C. Vincent, fut condamné à un an de travaux forcés, le 3 février 1914, pour avoir abandonné sa femme, par M. W. Howard, J.P., de Lanigan. Le prisonnier fut remis en liberté conditionnellement le 25 septembre après sept mois et vingt-et-un jours de détention.

Il y a eu une évasion. Dimitrius Narzon s'est évadé alors qu'il purgeait une condamnation pour "avoir échappé à la justice." Il s'évada de l'hôpital de la prison où il était sous traitement.

Deux hommes sont morts. W. Corrigal, un aliéné, est décédé quelques heures après son arrivée. Le jury a rendu un verdict de mort naturelle causée par l'état du patient.

George Johnson, un aliéné, est mort quelques heures après son arrivée. Le jury déclara que le malheureux était mort d'une blessure qu'il s'était infligée à la gorge et qui avait provoqué un empoisonnement du sang.

Le nombre des prisonniers excède légèrement celui de l'an dernier, et bien que la salle de garde n° 2 ait été fermée pour loger les prisonniers, on continue à les recevoir d'abord ici pour les transférer plus tard dans les autres prisons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. WALSHAM, *chirurgien,*

Prévôt de la salle n° 1 de garde.

RÉGINA, SALLE DE GARDE N° 2, 1er octobre 1914.

A l'Officier Commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la salle de garde n° 2 à Régina, pour l'année finissant le 30 septembre 1914.

Au commencement de l'année, les conditions de vie semblaient indiquer une augmentation dans le nombre des prisonniers. En octobre, nous en avons admis 102; au 16 du même mois, il y en avait 108, soit près du double de ce que nous pouvions loger. Afin que nous fussions plus à l'aise, on nous permit de transférer un certain nombre de prisonniers dans les prisons provinciales de Wolseley et de Moosomin. Aux mois de janvier et d'avril, les admissions tombèrent respectivement à 42 et à 21; en

septembre, elles ne furent que de 5. Si donc la moyenne, pour quelques mois, est élevée, la moyenne, pour l'année, n'est que de 41 plus élevée que celle des douze mois précédents.

La garde de tous les prisonniers, attendant leur procès, du district de Régina, a augmenté notre responsabilité, car parfois nous en avions de 12 à 18. Les uns, accusés de délits graves, quelques autres attendant leur procès par jury, nous furent confiés pour plusieurs mois.

De bonne heure en septembre, 40 prisonniers, y compris ceux qui attendaient leur procès, furent transférés dans d'autres prisons. Ceux qui avaient été condamnés furent vite libérés. Ils avaient fait leur temps. Ainsi, à la fin du mois, et aux derniers jours de l'année, nous n'avions que trois condamnés sous notre garde. Ce transfert et cet envoi de prisonniers dans d'autres prisons, signifie qu'on va fermer derechef cette place comme salle de garde.

Comme on veut utiliser les édifices et les terrains pour d'autres fins, la salle de garde n° 2 sera bientôt un chose du passé.

TRAVAIL DES PRISONNIERS.

Au printemps et pendant tout l'été, de 14 à 20 prisonniers ont été amenés tous les jours (les dimanches exceptés) aux casernes et y ont travaillé. On occupait les autres de la manière suivante: A l'automne, ils ont labouré à peu près 8 acres de terrain et y ont étendu du fumier. Pendant l'hiver, ils ont charroyé de la paille et ont gardé les chevaux. Au printemps, ils placèrent en bonne terre les plants de légumes et de fleurs cultivés en serres ou en couches-chaudes. Ils apportèrent aux casernes de nombreuses boutures de fleurs et les plantèrent. Ils préparèrent les huit acres du jardin et les ensemencèrent. Ils tendirent le gazon, arrachèrent les mauvaises herbes et les brûlèrent. Ils chargèrent à peu près vingt-cinq voyages de foin, en placèrent huit ou dix aux casernes et engrangèrent les autres ici, soit à peu près huit voyages. Sur le champ de tir, on a construit, pour un usage temporaire, une cible à 800 verges de la ligne de feu.

On a terminé le fossé des marqueurs en y ajoutant des marches en ciment à l'extrémité nord.

A un demi-mille à peu près on a transporté une maisonnette assez spacieuse à l'usage de ceux qui s'exercent au tir.

En ce qui concerne les produits du jardin, les primeurs furent excellentes; mais à cause de la sécheresse qui se fit sentir pendant presque tous les mois de juillet et d'août, avec une forte gelée le 26 août, la récolte générale est de beaucoup inférieure à celle de l'an dernier.

RATIONS DES DÉTENUS.

Ample et de bonne qualité.

CONDUITE DES DÉTENUS.

Pendant l'hiver l'un des prisonniers qui attendait son procès sur une accusation de vol à main armée a tenté audacieusement de s'échapper pendant la nuit; mais, par bonheur, on le découvrit avant qu'il ait eu le temps de prendre le large. Ce cas mis à part, la conduite générale des détenus fut excellente.

PRISONNIERS DE GUERRE ALLEMANDS-AUTRICHIENS.

Au cours du mois de septembre, nous avons admis 44 prisonniers de guerre et les avons détenus jusqu'à ce qu'ils fussent transférés à d'autres autorités ou remis en liberté sur parole.

Comme il on respecté le bon ordre et la discipline de la salle de garde, nous avons eu des égards pour eux. Ils ne nous ont causé aucun ennui.

PERSONNEL.

En septembre après le transfert des détenus dans d'autres prisons, on réduisit le personnel à un sous-officier et sept gendarmes. Le maréchal des logis Walshaw fut nommé prévôt de la salle de garde n° 1 aux casernes; le brigadier R. James fut proposé au même poste ici. Il y a deux ans, ces deux sous-officiers entraient comme gendarmes, et c'est par un service minutieux et efficace qu'ils ont mérité leur promotion.

En terminant, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du brigadier prévôt R. Jones, n° matricule 5255, ayant trait à l'entrée des prisonniers à la salle de garde, pendant l'année, et à leur mise en liberté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. SPALDING, *inspecteur,*
Commandant la salle de garde n° 2 à Régina.

RÉGINA, SALLE DE GARDE N° 2, 1er octobre 1914.

A l'officier commandant,
Salle de garde n° 2 à Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport annuel de la salle de garde n° 2, division "Dépôt", au sujet de l'incarcération et de la mise en liberté, etc., des prisonniers, pendant les douze mois finissant le 30 septembre 1914.

Prisonniers dans les cellules à minuit le 30 septembre 1913	75
Reçus durant les 12 mois finissant le 30 septembre 1914	813
Libérés durant les 12 mois finissant le 30 septembre 1914	885
Restant dans les cellules à minuit le 30 septembre 1914	3

Voici la classification des prisonniers:—

Hommes—	
Blancs	774
Sauvages	7
Métis	21
Chinois	2
Nègres	9
Total	813

Le nombre des prisonniers admis, chaque mois, a été comme suit:—

1913—	
Octobre	102
Novembre	102
Décembre	58
1914—	
Janvier	42
Février	58
Mars	53
Avril	21
Mai	57
Juin	138
Juillet	104
Août	85
Septembre	5
Total	813

J'ai classé comme suit les prisonniers qui ont été libérés de la salle de garde:—

Libérés, temps expiré	438
Ont payé l'amende	7
Transféré à la salle de garde n] 1	39
" à la prison provinciale de Moosomin	94
" à la prison provinciale de Wolseley	31
" à la prison provinciale de Régina	35
A Swift-Current pour procès	13
A Régina pour procès	127
A Moosejaw pour procès	25
A Saskatoon pour procès	2
A Estevan pour procès	7
A Weyburn pour procès	16
A Balcarres pour procès	2
A Wynyard pour procès	2
A Ogema pour procès	3
A Strasbourg pour procès	3
A d'autres endroits pour procès	14
A Balgonie pour procès	3
A Moosejaw pour identification	1
A Moosejaw comme témoin	1
A Melville comme témoins	2
A Régina pour sentence	1
Libérés sous caution	7
Libérés par ordre du procureur général	3
Libéré par ordre du commissaire d'Immigration	1
Libéré conditionnellement	1
Evadés	2
Déportés	5
Total	885

Moyenne quotidienne des prisonniers	49.8
Moyenne mensuelle des prisoniers	49.0
Nombre maximum, par mois, des prisonniers reçus	138
Nombre minimum des prisonniers reçus	5
Nombre maximum des prisonniers en un jour	108
Nombre minimum des prisonniers en un jour	3

Le nombre des prisonniers qui ont subi ou qui subissent des termes d'emprisonnement au corps de garde est de 580. Ils sont classés comme suit:—

Délit.	Nombre de condamnations.	Terme moyen de condamnations.	
		Mois.	Jours.
Voies de fait	21	2	5
Voies de fait et vol	1	8	.....
Attentat à la pudeur	7	5	18
Voies de fait sur un gardien de la paix	1	1	.....
Tentative de vol	3	1	.....
Tentative de blessures aux bestiaux	1	2	.....
Cambriolage	3	5	20
Connaissance charnelle d'une fille au-dessous de 14 ans	1	12	.....
Port d'armes chargées	3	3	10
Contravention à la loi des maîtres et serviteurs	3	1	.....
Infraction à la loi concernant la vente des liqueurs	2	4	15
Refus de pouvoir	1	12	.....
Ivresse et tapage	87	1	5
" pendant interdiction	2	1	.....
Evasion	5	4	28
Escroquerie	4	1	22
Fraude	10	1	12
Faux	6	8	.....
Effraction	4	5	22
Effraction et vol	5	8	6
Mauvais traitements aux animaux	2	1	.....
Tentatives de blessure	1	12	.....
Tentative de fraude	1	2	.....
Indécence	4	1	15
Intimidation	1	12	.....
Tenir une maison de prostitution	1	4	.....
Refuser de prêter main-forte à un agent de la paix	1	.....	10
Entraver un agent de la paix	4	1	22
Menacer d'une arme à feu	1	1	.....
Avoir en sa passession, bien qu'interdit, des spiritueux	4	.....	26
Avoir en sa possession des armes offensives	1	.....	15
Avoir en sa possession des objets volés	2	1	15
Recevoir des objets volés	1	9	.....
Recevoir des bestiaux volés	1	3	.....
Recevoir de l'argent volé et les produits de cabriolage	2	14	.....
Refus de payer des gages	1	3	.....
Vol sur la personne	1	9	.....
Vol avec violence	1	12	.....
Mettre le feu à une prairie	1	2	.....
Vol d'un passage sur chemin de fer	35	.....	15
Donner de la boisson à un interdit	1	2	.....
Vol	65	2	23
Vol et possession d'armes à feu	2	5	.....
Vol et possession d'armes prohibées	3	3	.....
Intrusion sur la vie privée	38	.....	21
Menace de voies de fait	1	1	.....
Vente illégale d'armes à feu	1	1	.....
Avoir blessé sans droit	1	12	.....
Dommages prémédités	4	2	11
Dommages et vol prémédités	1	5	.....
Vagabondage	222	1	1
Posséder des spiritueux et des drogues	3	2	.....
Fournir de la boisson aux sauvages	5	3	20
Total	580		

Nous avons eu, cette année, sept procès à la suite desquels les prisonniers ont été mis en liberté sous caution.

Deux de nos prisonniers se sont échappés pendant l'année: l'un, Charles Burham, avait été condamné pour vol, le 26 septembre 1913, à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés; l'autre, un nommé Harry Wilson, condamné, pour port d'armes illégal et pour vol, à huit mois d'incarcération aux travaux forcés.

Le nombre de prisonniers reçus cette année a été un peu plus considérable que l'année dernière. Depuis le commencement de l'année nous avons reçu 813 prisonniers; sur ce nombre, 217 étaient des prisonniers temporaires attendant leur procès, dont 80 ont été renvoyés à une autre audience et confiés de nouveau au corps de garde. Comparés à ceux de l'année dernière, ces chiffres accusent une augmentation de 131 dans le nombre de prisonniers reçus dans ce corps de garde en attendant leur procès.

La santé des détenus a été bonne cette année.

Depuis la fin du mois d'août dernier nous n'avons reçu ici que cinq condamnés.

Au cours du mois de septembre, nous avons reçu à nos corps de garde 44 prisonniers de guerre. Voici quelques détails à leur sujet:—

Prisonniers de guerre—

Nombre de prisonniers reçus durant le mois	44
" libérés sur parole	12
" transférés à Winnipeg	17
" transférés à Régina pour procès	1
" détenus à minuit, le 30 septembre 1914	14

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBT. JONES, *brigadier,*
Prévôt, salle de garde n° 2.

ANNEXE L.

CHIRURGIEN G. P. BELL.

RÉGINA, 2 novembre 1914.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport médical pour l'année terminée le 30 septembre 1914.

Le nombre de cas traités s'est élevé à 774, ce qui, comparativement à l'année dernière accuse une diminution de 154. La moyenne des personnes constamment malades a été de 15·20, soit une diminution de 3·06 sur l'année dernière. La période de maladie de chaque homme a été de 6·96 jours, ce qui indique une diminution de 2·69 jours sur celle de l'année dernière. La moyenne de durée de chaque maladie a été de 7·16 jours, soit une diminution de ·02 jours sur l'année précédente.

Il est survenu 4 décès, soit une augmentation d'un sur l'année précédente; les causes de ces décès sont: 2 noyades accidentelles, 1 cas de maladie de Bright, et 1 d'hémiplégie.

Maladies générales.—Les fièvres éruptives ont sévi dans deux cas de scarlatine. Il y a eu 61 cas d'influenza, 7 cas de fièvre entérique et 6 cas de dysentrie. Il y a eu deux cas de légère malaria.

Les maladies septiques ont donné 4 cas de septicémie et 1 cas d'érésipèle. Il y a eu 3 cas de tuberculose, tous des poumons, 4 cas de gonorrhée et 3 cas de psoriasis par suite d'affections parasitaires (teigne pellade). Il y a eu 25 cas de rhumatisme et 1 cas de débilité annulaire.

Maladies locales.—Les maladies du système nerveux ont occasionné 21 entrées. Ces maladies comprenaient 2 cas d'hémiplégie, 12 cas de névralgie, 6 cas de mal de tête et un cas de nervosisme. Les maladies des yeux ont fourni 13 cas: 4 cas d'irites, 7 cas de conjonctivite et 2 cas d'éblouissement par la neige. Les maladies des autres organes des sens ont été au nombre de 9, six cas de maladie des oreilles et 2 de maladie du nez. Maladies du système circulatoire: 1 cas de regorgement du sang contre les valves mitrales du cœur, 1 cas de varice et 1 cas d'irrégularité dans le fonctionnement du cœur. Maladies du système respiratoire: 70 cas, principalement de toux et de rhumes; 16 cas de bronchite, 1 cas d'asthme et 1 cas de laryngite. Maladies des voies digestives: 197 cas dont 75 d'affections de la bouche et de la gorge; 37 cas d'indigestion; 64 cas de diarrhée, 2 d'appendicite, 3 de hernie, 6 de colique et 6 d'hémorroïdes. Les maladies du système lymphatique ont fourni 5 cas, tous dus à l'inflammation des glandes lymphatiques. Les maladies des voies urinaires ont donné naissance à 2 cas de maladie de Bright; ces deux cas ont été mortels. Les maladies du système génératif ont figuré pour trois cas, tous d'orchite. Maladies des organes de la locomotion: 16 cas, savoir, 5 cas de synovite, 8 de myalgie, 1 d'orteil en marteau, 2 d'ongle incarné. Les maladies des tissus cellulaires ont fourni 16 cas d'abcès et 4 de cellulite. Les maladies de la peau ont figuré pour 39 cas dont 29 de furoncles, 6 d'eczéma, 3 d'ulcère et 1 d'érythème.

Lésions.—Il y a eu deux décès causés par des noyades accidentelles. Il y a eu 256 cas de lésions, la plupart causées par des blessures, entorses, contusions et abraisons. Il y a eu deux cas de fracture de la clavicule, 4 fractures de côtes, 1 de la rotule du genou, 2 de la cheville du pied, 1 du péroné, 3 de l'avant-bras, 1 du doigt, 1 du nez et un du métacarpe. Il y a eu 4 dislocations: 1 de l'épaule, 1 du coude et 2 du pouce. Il y a eu 8 cas d'engelure, mais aucun n'a été grave.

Empoisonnements.—Il a été enregistré un cas d'empoisonnement; le malade avait avalé un insecticide, mais il a été ramené à la santé.

Opérations chirurgicales.—Les plus graves ont compris 6 opérations pour l'appendicite, 2 pour la hernie et une amputation d'orteil.

Invalides.—Il n'y a pas eu d'invalides cette année.

Recrutement.—Cinq cent cinquante-deux demandants ont été acceptés, quatre-vingt quatre hommes ont été réengagés et quatre-vingt douze ont été repris après être partis. Une grande partie de ces derniers ont été engagés durant les mois d'août et de septembre pour une année seulement.

ÉTAT SANITAIRE.

En général, la santé des membres des différents postes pendant l'année a été satisfaisante. Il y a eu sept cas de fièvre entérique disséminés ici et là, ainsi que deux cas de scarlatine; ces cas représentent les maladies contagieuses les plus sérieuses auxquelles nous avons eu à faire face cette année. Tous ceux qui étaient atteints de ces maladies ont été ramenés à la santé. Les rapports reçus des diverses divisions nous assurent que l'état sanitaire des différents postes a été satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. PEARSON BELL,
Médecin.

TABLEAU indiquant la moyenne annuelle de l'effectif, le nombre de cas, les décès, le nombre des membres invalides et constamment malades de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'année terminée le 30 septembre 1914, avec proportion par 1,000 de l'effectif.

MOYENNE ANNUELLE DE L'EFFECTIF, 797.

Maladies.	Nombre de cas.	Décès.	Invalides.	Constamment malades.	Proportion par 1,000.			
					Nombre de Cas.	Décès.	Invalides.	Constamm. malades.
Maladies générales.								
Fièvres éruptives	2	......	......	·25	2·51	......	......	·32
Grippe	61	......	......	·88	76·54	......	......	1·09
Fièvres entériques	7	......	......	·48	8·78	......	......	·59
Dysenterie	6	......	......	·06	7·53	......	......	·08
Fièvres paludéennes	2	......	......	·01	2·51	......	......	·01
Maladies septiques	5	......	......	·13	6·27	......	......	·14
Maladies tuberculeuses	3	......	......	·64	3·76	......	......	·82
Gonorrhée	4	......	......	·14	5·01	......	......	·17
Maladies parasitaires	2	......	......	·01	2·51	......	......	·01
Rhumatisme	25	......	......	·53	31·38	......	......	·67
Débilité	1	......	......	·02	1·25	......	......	·03
Maladies locales.								
Maladies du—								
système nerveux	21	1	......	·29	26·36	1·25	......	·37
des yeux et des paupières	13	......	......	·22	16·31	......	......	·29
des autres organes du sens	9	......	......	·26	11·29	......	......	·33
du système circulatoire	3	......	......	·12	3·76	......	......	·15
" respiratoire	70	......	......	·66	87·83	......	......	·84
" digestif	197	......	......	2·24	247·18	......	......	2·81
" lymphatique	5	......	......	·06	6·27	......	......	·08
" urinaire	1	1	......	·31	1·25	1·25	......	·39
" générative	3	......	......	·24	3·76	......	......	·30
des organes de la locomotion	16	......	......	·35	20·09	......	......	·42
des tissus connectifs	20	......	......	·67	25·09	......	......	·85
de la peau	39	......	......	1·28	48·93	......	......	1·59
Lésions.	258	2	......	5·34	323·72	2·51	......	6·69
Empoisonnement.								
Par insectes	1	......	......	·02	1·25	......	......	·03
total général	774	4	......	15·20	971·14	5·01	......	19·07

ANNEXE M.

CHIRURGIEN VETERINAIRE J. F. BURNETT, REGINA.

RÉGINA, le 10 novembre 1914.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 septembre 1914.

Il m'a été impossible de visiter toutes les divisions cette année, mais les rapports hebdomadaires que j'en ai reçus m'assurent que la santé et l'état des chevaux ont été satisfaisants. Les seules maladies contagieuses qui m'ont été rapportées ont été quelques cas de gale et de grippe qui ne se sont répandus que chez un petit nombre de chevaux.

J'ai visité les nouvelles écuries pour chevaux construites sur la division de la Réserve et je les ai trouvées propres et confortables.

J'ai aussi visité les nouvelles écuries d'Edmonton, et j'ai constaté qu'elles étaient propres, bien éclairées et bien ventilées.

Aux divers postes que j'ai visités, il m'a été donné de constater que le foin et l'avoine y étaient de qualité supérieure.

Le ferrage des chevaux aux quartiers de la division se fait d'une manière satisfaisante, mais, il m'est pénible de le dire, dans quelques-uns des détachements éloignés, le ferrage est aussi mal fait qu'il le peut être, dans un trop grand nombre de cas.

Du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914, on a acheté 327 chevaux. Pour cet achat, il nous a fallu parcourir un grand nombre d'endroits dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et inspecter des milliers de chevaux. Il nous aurait été facile, il y a vingt ans passés, de réunir un millier de bons chevaux de selle dans la moitié du temps qu'il nous a fallu pour acheter les trois cent vingt-sept de cette année. Un grand nombre des chevaux que nous avons refusés ont été également rejetés par la Commission Impériale de Remonte. La Commission a annoncé son intention d'acheter des chevaux pratiquement sains et tranquilles, âgés de 5 à 9 ans et ayant de 14 mains et un pouce à 15 mains et 3 pouces de haut; comme je l'avais compris, ces chevaux devaient être envoyés immédiatement à la ligne de feu. Etant donné cette latitude et le travail auquel on destinait ces chevaux, on peut bien se faire une idée de la qualité de ceux qui étaient rejetés.

Des centaines des chevaux qui furent soumis à notre inspection étaient évidemment la production d'un croisement de lourds étalons et de petites juments et étaient nécessairement trop légers pour des chevaux de trait et pas assez vifs pour des chevaux de cowboys, à cause du fait que les bonnes qualités du père et de la mère font place, dans les croisements de ce genre, au déploiement des mauvaises qualités. Je ne saurais dire quels sont les marchés qui achètent ces sortes de chevaux.

Ayant appris qu'on pouvait acheter de bons chevaux de selle dans la Colombie-Britannique, on fit le voyage à Ashcroft et sur le sentier Caribou jusqu'à "150-Mile House". A Ashcroft, quinze chevaux furent achetés, mais aucun de ceux-ci ne fut amené à d'autres endroits. A "150-mile House" on a fait l'inspection de huit chevaux dont deux auraient été satisfaisants, mais les prix qu'on demandait étaient trop élevés. Au cours de ce voyage j'ai appris qu'il y avait un grand nombre de chevaux dans le pays au nord d'Ashcroft, mais les propriétaires de ces chevaux ne veulent pas prendre la peine de les dompter.

CHEVAUX MIS AU RANCART ET VENDUS.

Au cours de l'année on a mis de côté et vendu quarante-trois chevaux et un mulet.

Cas de maladies traitées pendant l'année:—

Maladie du système de la circulation du sang	3
" des organes respiratoires	14
" du système nerveux	2
" " tégumentaire	12
" " musculaire	64
" " osseux	9
" de la plante du pied	59
" du système digestif	46
" du système lymphatique	9
" des voies urinaires	7
" des organes d'un sens spécial	6
Maladies parasitaires	8
Abcès	13
Tumeurs	4
Plaies	15
Abcès	13
" lacérés	28
" meurtris	50

J'ai visité les nouvelles écuries construites sur la division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. F. BURNETT,

Vétérinaire.

ANNEXE N.

L'INSPECTEUR J. W. PHILLIPS, SUBDIVISION DU FLEUVE MACKENZIE.

FLEUVE MACKENZIE, sous-district de Fort-Macpherson, T. du N.-O.,
le 3 février 1914.

L'officier commandant de la division "N",
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Débarcadère d'Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre à titre de renseignements le rapport suivant de la subdivision du fleuve Mackenzie.

DROITS DE DOUANES.

Il n'a pas été perçu de droits de douanes à l'île Herschell, car pas un vaisseau de transport n'est venu mouiller dans ce port.

CRIMINALITÉ.

Il n'a pas été perpétré de crime dans cette région.

ARMES.

Les armes et les habits en usage aux deux détachements sont en bon état.

BÂTIMENTS.

Les bâtiments que nous occupons à l'île Herschell sont en bon état, et, à part quelques réparages qui sont nécessaires, ils sont assez confortables; ces réparages seront effectués dès que le bois et les bardeaux que nous avons commandés nous seront parvenus.

Le bâtiment que le détachement a loué de la Compangnie de la Baie-d'Hudson à Fort-Macpherson est en très mauvais état, et, conformément aux instructions du Commissaire, je vous ai adressé un plan du nouvel édifice que l'on se propose de construire à ce poste; je vous ai adressé en même temps une réquisition pour le bois et les autres matériaux nécessaires à cette construction.

CHIENS.

Le détachement de l'île Herschell possède sept chiens de traîneau dont deux sont très vieux et devront prochainement être mis de côté; on en a transféré un à Fort-Macpherson, et on en a tué un autre à cause de la maladie.

Les chiens sont relativement rares sur l'île cet hiver, à cause du fait qu'un si grand nombre sont morts de quelque maladie contagieuse, et, en conséquence, le prix des chiens est excessivement élevé; on ne saurait acheter un bon chien de traîneau à moins de quarante dollars. A Fort-Macpherson nous n'avons que cinq chiens de traîneau; on en a détruit un pour cause de maladie et on en a acheté deux autres. Deux de ceux que nous avons à Fort-Macpherson devront être mis au rancart prochainement.

et remplacés, car ils sont trop vieux pour nous être utiles. Il sera aussi nécessaire, cet été, d'acheter une paire de jeunes chiens pour ce détachement; je constate qu'une paire de chiens n'est pas suffisante pour les travaux de patrouille et autres devoirs inhérents à ce poste. Une seule paire de chiens est tenue constamment occupée aux travaux de routine de ce détachement, tel que charroyage du bois, de la glace, etc.

TRANSPORTATION.

La baleinière au service de notre département de l'île a été grattée et peinte de nouveau le printemps dernier et est maintenant en bon état; notre canot *Peterboro* est aussi en bon état de service; on l'a aussi peint le printemps dernier. On a reçu ici un toboggan de Fort-Macpherson au cours de l'été dernier; ceux que nous avions déjà en mains ont été réparés et devraient être en assez bon état pour une autre année de service; le traîneau *Yukon* commence à être pourri et devra nécessairement être remplacé prochainement. A Fort-Macpherson, la baleinière n'est plus guère propre au service, et, conformément aux instructions reçues du commissaire, je me propose d'en acheter une nouvelle pour la remplacer à ce détachement. Le canot de ce poste a été peint et réparé et devra servir pour une autre année ou plus. Cependant, j'ai fait une réquisition pour un autre canot devant servir également à ce détachement, car un seul canot n'est pas suffisant pour les travaux d'été de ce poste et surtout, durant la saison de pêche à l'automne le détachement se trouve sans embarcation d'aucune sorte. On a examiné et réparé les toboggans de ce poste et ils sont maintenant en bon état.

Comme il a été mentionné dans les rapports précédents touchant ce district, le besoin d'une goélette à gazoline se fait éminemment sentir; elle devra avoir un tirant de pas plus de quatre pieds d'eau, et une longueur d'environ 35 pieds; avec un bateau de ce genre on pourra faire le service de patrouille jusqu'à l'île Bailey et à d'autres endroits sur le fleuve Mackenzie, et elle nous serait d'une grande utilité pour le transport des marchandises, du bois, du poisson, etc. Il serait possible de temps en temps de faire l'achat d'une goélette de ce genre pour le service de l'île Herschell. L'avantage d'avoir une embarcation de ce genre est qu'elle n'exige que deux hommes pour son fonctionnement.

Pêche et chasse.—L'été dernier, les indigènes ont effectué une bonne prise de baleines blanches à l'île à la Tente, quarante-huit ayant été tuées; on en a aussi capturé cinquante-deux à la station du Poisson-Blanc. C'est la pêche la plus considérable que les Esquimaux aient faite depuis plusieurs années. A l'île Herschell, la pêche a été peu fructueuse à cause de l'amas de glaces effectué au cours de l'été. Les Esquimaux ont tué environ cent phoques l'été dernier, et presqu'autant jusqu'à date cet hiver. Ils ont aussi tué six caribous, un mouton des montagnes et huit ours blancs; les renards blancs sont très rares cette année, car on n'en a capturé qu'environ une cinquantaine jusqu'à date.

A Fort-Macpherson la pêche a presque complètement manqué l'été dernier; les sauvages attribuent ceci à la crue inaccoutumée des eaux; ils ont eu un peu plus de succès à l'automne alors qu'ils ont pêché beaucoup de truites de roche.

On a aussi tué cet hiver un grand nombre d'animaux à fourrure, surtout la martre, dans le voisinage du Fort et dans la delta du fleuve Mackenzie. On a tué quelques caribous et quelques orignaux sur les bords de la rivière Peel.

Provisions.—Nous avons assez de provisions à l'île Herschell pour nous suffire jusqu'au mois de juillet prochain. Les provisions qui nous étaient destinées pour l'année dernière sont encore à bord du bateau à vapeur *Belvedere* qui est pris dans les glaces, 80 milles à l'ouest de l'île, et, s'il ne surgit aucun empêchement imprévu, ces provisions devraient arriver à l'île au cours de cet été.

Les provisions en destination de Fort-Macpherson ont été livrées en bon état et elles sont d'excellente qualité.

Combustible.—On n'a pas de charbon à l'île Herschell, et il nous a été impossible de charroyer du bois au moyen d'une baleinière à cause de l'amas des glaces; nous n'en avons charroyé que deux charges et nous en avons amassé environ dix chargements sur la terre ferme. Les chiens du détachement ont été employés constamment, à partir de l'automne jusqu'à mon départ pour Macpherson, au charroyage du bois; à ce moment nous en avions assez en mains pour nous suffire jusqu'à mon retour au mois de février. A Fort-Macpherson, au mois d'août dernier, nous avons charroyé du bois sur la rivière Peel en le laissant flotter en radeaux, et nous en avons en quantité suffisante pour notre approvisionnement d'hiver; cet hiver encore nous avons charroyé du bois vert avec les chiens du détachement; j'ai constaté qu'en brûlant un peu de bois vert avec le bois sec on pouvait faire beaucoup d'économie.

Esquimaux et sauvages.—Sept familles passent l'hiver à l'île Herschell, le reste des aborigènes de l'île passent l'hiver sur des bateaux dans les eaux américaines. La santé de ces aborigènes a été exceptionnellemnt bonne; il y a eu un décès, celui d'un vieillard du nom de Kinoctoo qui avait été amené à l'île Bailey au mois de juin. La femme esquimau, Inonyani, qui était folle et au soin du Dr Wilson durant l'hiver dernier, est morte à Kittogaryuit au printemps dernier. L'esquimau Avautok, qui souffrait d'un ulcère à la vessie et d'une infection de longue durée, est devenu fou et décéda au mois de décembre dernier.

Il y avait environ deux cents aborigènes à l'île l'été dernier qui attendaient l'arrivée des bateaux; il leur a été impossible de laisser l'île avant le 14 septembre à cause des glaces.

A cause du retard dans l'arrivée des vaisseaux ils ont failli manquer de nourriture; toutefois, ils ont pu attendre sans trop souffrir. Il y a eu trois naissances, tous des garçons, dont deux sont morts depuis cette date.

A Fort-Macpherson les sauvages sont en pleine santé; il n'y a eu qu'une mortalité depuis le dernier rapport. A l'arrivée du bateau à vapeur "Mackenzie River" au Fort, au mois de juillet dernier, il y avait environ cent cinquante sauvages. Il y a eu beaucoup de maladies chez les sauvages de la rivière "Arctic Red"; il y a eu chez eux, depuis sept mois, cinq mortalités. A ce dernier endroit, un sauvages du nom de Sylvester Deetcehook est devenu fou; il fut amené à Fort-Macpherson et mis sous les soins de son frère Rémi Deetcehook. Il n'y a pas eu beaucoup de privations chez les aborigènes de ce district; dans un seul cas il a fallu leur donner du secours.

Nourriture pour les chiens.—Les membres du détachement à l'île Herschell ont pris environ cinq cents poissons au cours du printemps dernier; cette pêche a été ffectuée lorsque les glaces commencèrent à s'éloigner; il nous a été impossible de jeter les filets de nouveau pour le reste de l'été à cause du fait que la baie et l'anse étaient remplies de glaces flottantes ou de débris. A la rivière du Canot, à 90 milles au sud de l'île, nous avons pêché deux cent cinquante poissons.

Nous avons échangé cent cinquante livres de farine contre neuf phoques, les indigènes n'ayant d'autre nourriture que la viande de phoque, d'autant plus qu'ils ne voulaient pas accepter de l'argent en paiement pour cette viande. Il nous a été impossible de nous rendre à nos pêcheries de la pointe Shingle au cours de l'année dernière à cause des glaces.

A Fort-Macpherson, nous avons éprouvé la même difficulté pour obtenir du poisson pour la nourriture de nos chiens; tout ce que nous avons pu acheter ici consistait en 1,520 poissons secs; à la rivière "Arctic Red" nous avons été assez chanceux de pouvoir nous en procurer 1,500 livres supplémentaires du R. P. Lecuyer. Le maréchal des logis Clay, le gendarme Doak et le gendarme surnuméraire Greenland ont été engagés pendant un mois à la rivière "Arctic Red" à amasser de la truite de roche pour l'hiver; leur temps a été excessivement bien employé car ils ont pu amasser 3,400 poissons; ainsi cette quantité de poisson sera suffisante pour fournir toutes les patrouilles qui partiront d'ici, et pour en pourvoir les postes d'arrêt en cas de besoin.

Pêcheurs à la baleine et commerçants.—Le capitaine Anderson et sa goélette à gazoline *North Star*, ainsi que le capitaine Stein et sa goélette *Anna Olga*, qui sont partis de l'Ile Herschell, en route pour Nome, Alaska, ont été arrêtés par les glaces dans un petit lac près de la pointe Démarcation, à 40 milles à l'ouest de l'île; ils sont arrêtés dans de bons quartiers d'hiver et ont assez de provisions pour attendre l'ouverture de la navigation cette année. Le capitaine Cottle et son bateau à vapeur *Belvedere* ont été arrêtés par les glaces à Ice Reef, Alaska, 80 milles de l'île Herschell, vers la fin du mois d'août dernier; son bateau se trouve à environ un mille d'une sablonnière, et il est entouré d'une forte épaisseur de glace. Le fait qu'il s'y trouve des glaces de fond autour de ce bateau est considéré par les capitaines de baleinières comme étant un avantage au *Belvedere*, car il pourra s'y dégager plus facilement cet été lorsque les glaces se briseront au printemps. Le *Belvedère* a recueilli l'équipage de la goélette *Elvira* qui s'est échouée et brisée sur les glaces, et son équipage se chiffre, par conséquent, à cinquante-neuf hommes. Les provisions qu'il contient sont suffisantes pour assurer la vie aux deux équipages jusqu'au mois d'août prochain, sans avoir à détourner les provisions qui nous sont destinées. Le capitaine Cottle est d'avis qu'il lui sera possible de livrer, au cours de l'été, les marchandises destinées au poste de l'île Herschell.

La goélette à gazoline *Polar-Bear*, portant le capitaine Slater, est partie de l'île Herschell à destination vers l'est au cours de l'été dernier; elle était accompagnée par le yacht *Argo* (capitaine MacIntyre); ces deux bateaux faisaient un voyage de commerce, et la dernière fois qu'on en entendit parler, ils passaient la pointe Warren. La goélette *Rosie H*, avec le capitaine Wilkie, qui a passé l'hiver dernier à l'île Bailey, est encore à ce dernier endroit; une équipe fut envoyée de Seattle l'an dernier, dans le but de la sortir de sa captivité, mais les glaces l'en empêchèrent.

La goélette *Teddy Bear*, portant le capitaine Bernard, est encore dans l'est, probablement dans le golfe de Coronation; jusqu'à cette date, nous n'en avons reçu aucune nouvelle.

Le révérend M. Fry, de la "Church Missionary Society", qui est parti de Kittegaryuit, au mois d'août, à bord du *sloop Messenger*, avec l'intention de visiter les Esquimaux du golfe Coronation, n'est pas parvenu jusqu'à destination; j'ai appris qu'il s'était rendu jusqu'au cap Parry dans l'Est et qu'il était actuellement en voyage de retour à Kittegaryuit.

La goélette à gazoline *Elvira* s'est échouée le 24 septembre 1913, au large de Icey Reef, Alaska; elle s'était dirigée vers l'est jusqu'à la pointe Démarcation, et, comme elle prenait beaucoup d'eau à force de se faire frapper par les monceaux de glace, son capitaine se décida de faire terre à cet endroit et d'y laisser les marchandises destinées à la mission Anglaise ainsi que celles destinées à MM. Mason et Annette (mineurs). On m'a apprit plus tard que le capitaine Peterson avait vendu les marchandises en question au capitaine Anderson du *Polar Bear;* il fit ensuite voile vers l'ouest avec l'idée de sortir de ces glaces avant la fin de la navigation; le 21 du mois on abandonna le vaisseau, et comme il est dit plus haut, il s'échoua complètement le 24 du mois. On sauva un peu de sa cargaison; le capitaine Cottle du bateau à vapeur *Belvedere* et le capitaine Lane du *Polar Bear* en firent le transport. La goélette à trois mâts *Transit*, portant le capitaine Brookland, s'échoua au large de la pointe Barrow, Alaska; cette goélette avait à son bord du bois scié, des bardeaux et du charbon pour notre poste de l'île Herschell; j'ai appris que ces marchandises avaient été débarquées sur terre ferme près de la pointe Barrow.

Expédition canadienne des mers arctiques.—Le Dr Anderson, commandant l'expédition canadienne des mers arctiques (équipe du Sud) a établi ses quartiers l'hiver à la pointe de Collinson, Alaska; il a deux goélettes, la *Mary Saxe* et l'*Alaska*, J'ai été en communication avec le Dr Anderson, et il me fait rapport qu'il occupe de bons quartiers d'hiver et que son approvisionnement est suffisant. Ses vaisseaux n'ont pas été endommagés par les glaces d'hiver, et son approvisionnement est

suffisant. Ses vaisseaux n'ont pas été endommagés par les glaces l'hiver dernier, et il n'aura pas besoin de notre secours.

Le 31 décembre dernier, M. V. Stefansson, qui dirige l'expédition, arrivait à l'île Herschell, venant de la pointe Barrow, et annonçait que le 20 septembre, il avait laissé le bateau à vapeur *Karluk* pris dans les glaces à l'embouchure de la rivière Colville dans l'Alaska. Deux blancs et trois esquimaux l'accompagnaient avec l'intention de se rendre à la terre ferme pour y chasser du caribou; (à ce moment le *Karluk* était pris dans les glaces depuis au-delà d'un mois). M. Stefansson était d'avis alors que le *Karluk* était englacé pour le reste de l'hiver, et qu'il serait sage de se procurer un peu de viande fraîche. La distance du *Karluk* à la terre ferme était d'environ 20 milles. Lorsque l'équipe de M. Stefansson était à mi-chemin dans la direction de la terre ferme, un fort vent d'est s'éleva et elle a dû se mettre à l'abri dans une cabane qu'il y avait sur une petite île. Le matin suivant, le temps était très beau; la glace s'était brisée et commençait à se diriger vers la grande mer; aussitôt, M. Stefanson voulut revoir son bateau, mais il était disparu. Il se dirigea vers la pointe Barrow, Alaska, et apprit des indigènes qu'on avait vu ce que l'on pensait être un bateau à vapeur à environ 10 milles du rivage et qui semblait être emporté par les glaces; ces mêmes indigènes lui firent savoir qu'ils avaient aussi vu une goélette sans beaupré qui était emportée par les glaces au large de la pointe Barrow.

Plus tard les Esquimaux du delta du fleuve Mackenzie firent savoir qu'un vaisseau avait été vu, vers le mois d'octobre, au large de l'île Richards, mais il fut impossible à M. Stefansson de faire confirmer cette nouvelle.

Il est certain que si le *Karluk* s'était rendu jusqu'au delà du fleuve Mackenzie dans l'est, les indigènes qui font la chasse dans cette localité l'auraient vu. Les capitaines de baleiniers disent que si le *Karluk* est pris dans les glaces au large de la pointe Barrow, on peut le considérer comme perdu; des centaines d'embarcations ont été prises dans ce même endroit et complètement brisées; on a même trouvé, jusque sur la côte norvégienne, des épaves des bateaux perdus dans cette localité.

C'est la première fois depuis que la flotille de baleinières visita ces eaux en 1889 qu'on n'a pu atteindre l'île Herschell dans l'est.

Mines.— Il n'y a pas de mines en exploitation dans ce district. MM. Mason et Annette (prospecteurs) ont fait un peu de prospection dans les montagnes au sud-est de la pointe Kay, mais à cause de l'énorme quantité de neige à cet endroit, ils ont dû abandonner leurs recherches au mois d'août dernier.

Patrouilles.—La patrouille de Dawson, sous la direction du maréchal des logis Dempster et faisant le service postal, arrivait ici le 1er février 1913; les deux hommes se portaient on ne peut mieux; les chiens aussi ne semblaient pas trop fatigués du voyage. Les patrouilles suivantes ont été effectuées dans ce district et j'en inclus les rapports respectifs: d'Athabaska à l'île Herschell, de l'île Herschel à Analux, de l'île Herschell à la rivière au Canot de l'île Herschell à Fort-MacPherson, de Fort-MacPherson à la côte, de Fort-MacPherson à la rivière "Arctic Rer", de Fort-MacPherson à Trail-Creek.

Santé.—Les membres des deux détachements de ce sous-district sont en excellente santé. Le médecin auxiliaire intérimaire Wilson a soigné les indigènes malades à Fort-MacPherson et à la rivière "Arctic Red"; le médecin n'a pas fait la visite du poste de l'île Herschell car il n'y avait pas de malades.

Observations générales.—La température de ce district au cours de l'été dernier n'a pas été du tout semblable à celle des saisons précédentes; il y a eu de fréquentes tempêtes, et la glace dans le voisinage de l'île Herschell était une menace continuelle à la navigation et nous a causé beaucoup d'embarras.

Jusqu'à cette date l'hiver a été plutôt doux et il y a eu moins de neige qu'à l'ordinaire.

J'ai été très satisfait du travail effectué par les sous-officiers et les gendarmes attachés à ce sous-district, et je désire faire mention toute spéciale des services rendus par le maréchal des logis Clay, portant le numéro-matricule 4279.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. PHILIPS, *inspecteur,*
Commandant la subdivision du fleuve Mackenzie.

SUBDIVISION DU FLEUVE MACKENZIE.

DÉTACHEMENT DE FORT-MACPHERSON, le 2 juillet 1914.

L'officier commandant la
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre à titre de renseignements le rapport suivant de la subdivision du fleuve Mackenzie pour la période s'étendant du 1er janvier au 30 juin 1914.

Droits de douanes.—Il n'y a pas eu de perception de droits de douanes dans ce district à cause de l'absence des vaisseaux à l'île Herschell.

Criminalité.—Il n'y a eu qu'un seul cas sérieux de signalé à notre attention; il s'agissait d'une tentative de meurtre par une femme sauvage mariée à un blanc; cependant, la preuve telle qu'établie à l'audition préliminaire n'a pas été suffisante pour condamner l'accusée à subir son procès.

Il y a eu deux cas de voies de fait ordinaires; dans les deux cas il y a eu condamnation. On a reçu des plaintes au sujet de l'usage du poison par certains trappeurs dans le delta du fleuve Mackenzie; on est à faire enquête sur ces plaintes.

Pêche et chasse.—Les Esquimaux du voisinage de l'île Herschell ont tué assez de phoques pour leur propre utilité. Ils ont aussi tué quelques moutons des montagnes et quelques chevreuils. Il y a beaucoup de perdrix de neige cette année.

A Fort-MacPherson la saison a été très fructueuse en orignaux; les sauvages en ont tué environ soixante-dix sur la "Upper-Peel".

Fourrures.—La prise des animaux à fourrure a été aussi bonne qu'à l'ordinaire, mais la baisse dans les prix des peaux a quelque peu découragé les indigènes à faire la chasse ce printemps.

Armes et équipement.—Les armes et les équipements aux deux détachements sont en bon état.

Bâtiments.—Les bâtiments du détachement de l'île Herschell sont en bon état. Les casernes devront être peintes et couvertes de papier à l'intérieur, dès le printemps.

Nous occupons encore les vieux quartiers de Fort-MacPherson, mais conformément aux instructions du commissaire, on est actuellement à construire de nouvelles casernes; ces casernes sont construites d'après les plans qui ont été envoyés au département l'hiver dernier. On a coupé et mis en place au printemps, les billes nécessaires à cette construction qui est prête à recevoir le bois scié que nous avons réquisitionné dès le mois de février dernier. Si ce bois nous arrive par les premiers bateaux de la navigation, nous pourrons occuper ces nouveaux quartiers à l'automne.

Chiens.—A l'Ile Herschell, nous avons huit chiens à l'ouvrage; ces chiens ont été achetés pendant l'hiver; un d'entre eux est mort depuis cette date.

Un de nos vieux chiens a été mis au rancart et tué. Ce poste avait besoin de plusieurs autres chiens pour le transport du bois, de la glace et des provisions, c'est pourquoi j'ai acheté ceux dont je viens de parler.

A Fort-MacPherson nous n'avons actuellement que trois chiens au service; nous en avons perdu deux par la maladie contractée à Rampart-House, T.Y. Nous aurons besoin de six autres chiens à ce poste au cours de l'hiver.

Provisions.—Nous avons eu, à l'exception de quelques articles, assez de provisions aux deux détachements. Le bacon en boîtes de fer nous a donné beaucoup de satisfaction; nous n'en avons pas perdu une seule livre.

A l'île Herschell, on nous a demandé de fournir des provisions aux membres de l'expédition canadienne dans les mers du Nord qui étaient occupés à charroyer leur équipement de la pointe Collinson au delà du fleuve Mackenzie; à Fort-MacPherson également, il nous a fallu donner des provisions à cette partie de l'expédition qui était engagée à faire des arpentages dans le delta du fleuve Mackenzie.

Transport.—La baleinière de l'île Herschell est en très bon état et sera peinte cet été; la baleinière de Fort-MacPherson a été mise au rancart. Tous les canots des deux détachements, ont été examinés, réparés et peints ce printemps. On aura besoin de trois nouveaux toboggans cet automne pour l'usage de la subdivision.

Combustible.—On n'a pas de charbon à l'île Herschell, d'où la nécessité de charroyer constamment du bois de la terre ferme à 8 milles du détachement et de la sablonnière, au sud-ouest, soit à 12 milles de distance. On a profité de tous les jours de beau temps et de bonnes routes pour charroyer du bois. A Fort-MacPherson, nous avions assez de bois en mains pour servir de combustible nécessaire. Les membres du détachement ont charroyé assez de bois ce printemps pour suffire au poste pendant toute une année.

Santé.— Les membres des deux détachements sont en excellente santé.

Esquimaux et Sauvages.—De sept à dix familles d'Esquimaux ont passé l'hiver à l'île Herschell; les autres étaient à faire la chasse dans le delta du fleuve Mackenzie. Deux vieillards, malades depuis assez longtemps, sont morts depuis l'envoi de notre dernier rapport. On a aussi rapporté qu'il y avait eu trois décès cette année dans le delta du fleuve Mackenzie; ce même rapport fait mention de quatre naissances dans ce même district. A Fort-MacPherson, il y a eu trois decès et une naissance depuis l'envoi de mon dernier rapport.

Nourriture pour les chiens.—Nous avons échangé trois sacs de farine contre de la viande de phoque, au poste de l'île, afin de nous procurer de la nourriture pour les chiens. Cette viande, cuite avec de la farine de blé-d'Inde, de la farine ordinaire et des haricots fendus, a été satisfaisante pour la pension des chiens. Il nous a fallu nourrir ces chiens amplement, car ils ont été tenus constamment sous le harnais. A Fort-MacPherson, nous avons eu assez de poisson en mains pour bien y nourrir les chiens. Nous avons fourni le poisson sec à tous les patrouilles parties d'ici, ainsi que les cabanes de repos.

Pêcheurs à la baleine et commerçants.— Le capitaine Anderson, qui a passé l'hiver dans le territoire canadien, a vendu tout son outillage, y compris la goélette *North Star,* à l'Expédition canadienne dans les mers du Nord. D. O'Connor, qui a passé l'hiver à la pointe Démarcation, a aussi vendu son outillage à l'Expédition, et est parti pour Nome, Alaska, en s'y faisant conduire par un train de chiens. La *Scogale Mercantile Company,* de Dawson, a ouvert des postes de commerce à Fort-Macpherson et à la rivière "Arctic-Red", leurs marchandises et outillage ayant été transportés de Dawson, à l'automne, par les routes de Yukon et de la rivière au Porc-Epic. Le

Paulsbo Whaling and Trading Company, qui passe l'hiver à la pointe Démarcation, n'a pas fait de commerce ce printemps.

Mines.—MM. Mason et Annette, de l'équipe MacRea, sont encore à faire des travaux de prospection à la rivière de la pointe MacKay; et Bert, qui avait passé cette équipe, deux ans passés pour se rendre à San Francisco, l'a rejointe au printemps.

Patrouilles.— Les patrouilles suivantes ont été faites depuis l'envoi du dernier rapport: le gendarme Parsons, l'interprète et moi-même, de Fort-MacPherson à la rencontre de la patrouille de Dawson; le gendarme Lamont et moi-même, de Fort-MacPherson à la rencontre du bateau à vapeur *Mackenzie River*; le gendarme Parsons et l'interprète, au bateau à vapeur *Belvedere* et retour avec une charge de provisions; le gendarme Doak et le gendarme surnuméraire Guischat, à Rampart-House, T.Y., et retour; les gendarmes Boak et Long à la pointe Séparation au sujet des plaintes concernant l'usage de poison par les trappeurs; le maréchal des logis Clay, le gendarme Boak et l'indigène Albert Ross, à Akapaviatsiak en baleinière; on a aussi fait plusieurs patrouilles à la rivière "Arctic Red"; des comptes rendus détaillés de ces diverses patrouilles sont annexés à ce rapport.

Expédition canadienne dans les mers du Nord.— Les membres de cette expédition ont travaillé sur la côte pendant tout l'hiver dernier. M. Stefanssson fit un voyage à Fort-MacPherson pour y rencontrer le service postal d'hiver, et, de là, retourna à la pointe Collinson. Le 28 mars, Stefansson entreprit un voyage sur la glace et dans la direction du nord, en vue d'y faire des observations scientifiques et des sondages, et aussi dans le but de découvrir de nouvelles terres dans ces mers autour du pôle nord; il était accompagné par les suivants: MM. Johnson, biologiste; McConnel, secrétaire; Wilkins, photographe officiel; Bernard, Castleton, Crawford, Storkerson et Anderson; l'équipe était munie de quatre traineaux. Le premier jour, Bernard tomba sur la glace, se blessant à la tête et il a dû être renvoyé à la côte dès le lendemain, accompagné par Wilkins et Castleton, qui devaient rejoindre l'équipe le jour suivant; il leur fut impossible d'agir ainsi à cause du fait qu'une forte bise s'était élevée dans la nuit du 23 et que les glaces commençaient à se briser et à flotter vers l'est. Le 16 d'avril suivant le gendarme Parsons rencontrait MM. Johannson, McConnel et Crawford, à Kommakop (25 milles à l'ouest de l'île Herschell), juste au moment où ils descendaient de leurs glaciers avec deux convois de chiens. Ils rapportèrent au gendarme Parsons que lorsque les glaces s'étaient brisées, le 23 mars, ils avaient été emportés à la dérive sur une distance de 80 milles vers l'est, en une seule nuit; qu'ils avaient laissé M. Stefanson huit jours auparavant, que MM. Storkerson et Anderson étaient restés avec M. Stefansson, et que depuis cette date, ils avaient voyagé constamment vers l'ouest pour faire terre à Kommakop. (Cette dérive vers l'est est assez inexplicable, car la dérive se fait presque toujours vers l'ouest). Depuis ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de M. Stefansson.

Des travaux considérables ont été faits par le personnel scientifique de l'équipe sud de l'expédition. On a fait des observations météorologiques, ainsi qu'un carnet de la température au moyen de baromètres et de thermographes, à chaque fois que la chose a été possible, des enregistrements au barographe et à l'anémographe trois fois par jour ainsi que des enregistrements des marées, au moyen d'appareils spéciaux, pendant la plus grande partie de l'année. On a aussi fait des observations des mouvements de la marée à la pointe Martin au cours du mois de mars, et à la pointe Démarcation au cours du mois de mai, en même temps que de semblables observations étaient prises à la pointe Collinson. MM. Kenneth G. Chipman et John R. Cox, tous ingénieurs topographes, ont fait de précieuses observations astronomiques: observations du soleil, des étoiles et quelques-unes de la lune, dans le double but d'ajuster leurs chronomètres et de se familiariser avec la prise d'observation exacte et rapide sous des températures très basses. Ils se sont aussi procuré de nombreuses données d'observation à la pointe Collinson, et ont vérifié l'heure de leurs chro-

nomètres aux bornes internationales (141ème méridien). Au cours de l'automne et de l'hiver ils ont fait des levés topographiques de toute la région de la pointe Collinson, et y ont fait les sondages de la baie et du hâvre. Le Dr J. J. O'Neil a fait quelques travaux géologiques dans les montagnes et sur la rivière Salirochit au cours de l'automne, et, au mois de février. il commença ses travaux à l'est des frontières; il réussit à faire des travaux de reconnaissance sur un large parcours de la rivière de l'île Herschell, et, plus tard, M. Cox fit des arpentages de triangulation du territoire parcouru par M. O'Neil afin de terminer ses travaux par des observations astronomiques. M. O'Neil est actuellement dans le delta du fleuve Mackenzie, où il fera quelques travaux géologiques; il est accompagné par M. Chipman. MM. Chipman et Cox, topographes, ont terminé l'arpentage topographique de la côte arctique à partir de la pointe Démarcation jusqu'à l'île Herschell, et, cet été, ils entreprendront de faire un raccordement de ces travaux entre la frontière internationale et l'île Herschell, ce que l'équipe envoyée à la frontière internationale n'a pu faire à l'été de 1912, à cause de l'inclémence de la température. Après avoir terminé les arpentages topographiques de la rivière de l'île Herschell, M. Cox a arpenté la côte vers l'est jusqu'à Escape-Reef et jusqu'à 10 milles environ à l'ouest de l'île de la Tente, à l'extrémité ouest du delta du Mackenzie. M. Cox a une chaloupe à gasoline, et il est en train de faire l'arpentage topographique de la branche sud du delta du Mackenzie et d'autant d'autres branches qu'il lui sera possible avant de rejoindre la goélette Alaska à l'île Herschell. M. Fritz Johnson, biologiste, a été occupé dans des études sur terre et sur mer à la pointe Collinson, et aussi avec l'équipe de M. Stefansson dans les glaces. Après son retour des glaces, il se rendit à la pointe Démarcation pour y prendre des observations des marées. Il s'occupe aussi, en même temps, d'études de botanique et d'entomologie, ce qui, avec le creusage qui se fera sur les côtes cet été, lui donnera beaucoup d'occupations. M. Diamond Jenness, ethnologiste, de l'équipe du sud, a atteint la côte, en venant du *Karluk,* avec M. Stefannson au mois de septembre dernier; il a passé une partie de l'hiver à étudier les dialectes et les coutumes des Esquimaux, dans le voisinage du cap Halkett, et, plus tard, à la pointe Barrow; il passa quelque temps à la pointe Collinson, mais, ne trouvant que peu de chances de poursuivre ses études, il se dirigea vers l'est jusqu'à la pointe Démarcation; il passa quelque temps aux camps de pêche aux phoques à Icey Reef et plus tard avec les Esquimaux sibériens à bord du *Belvedere* et du *Polar Bear*; il retourna à la pointe Collinson pour y faire des travaux archéologiques et se propose de faire de semblables travaux pendant l'été à l'ancien emplacement du village à l'île de Barter, Alaska, autrefois un centre de commerce aux mains des Esquimaux de l'est et de l'ouest. A moins de circonstances tout à fait imprévues, les plans que se propose l'expédition sont, pour l'équipe du sud, de se diriger vers l'est avec la goélette *Alaska* dès que la température et les glaces le permettront, pour continuer les travaux topographiques dans la région du golfe Coronation et passer l'hiver probablement dans les détroits Dolphin et Union. La goélette *North Star* se rendra à l'île Banks aussitôt que possible, et, de là, se dirigera du côté ouest de l'île Banks, et ensuite, si la chose est possible, jusqu'à l'île du Prince-Patrice pour y établir une base au cas où les membres du *Karluk* se dirigeraient de ce côté; aussi pour rechercher M. Stefannson et les membres de son équipe d'exploration sur les glaces, advenant le cas où l'on n'en aurait pas eu de nouvelles sur la terre ferme avant l'ouverture de la navigation. Le *Mary Sachs* transportera des provisions supplémentaires aux détroits Dolphin et Union destinées à l'équipe du sud; puis traversera au sud ou au sud-ouest de l'île Banks afin d'y établir une base pour le service de M. Stefanson. M. Henri Beucha, anthropologiste, et M. W. M. MacKinley, météorologiste et observateur magnétique, qui devaient accompagner l'expédition du sud, sont actuellement à bord du vapeur *Karluk.* M. D. Jenness entreprendra d'effectuer, aussi complètement que possible les travaux que M. Beuchat se proposait de faire; quant aux travaux météorologiques, ils seront faits aussi bien que possible par d'autres membres de l'expédition.

Les appareils magnétiques de M. MacKinley étant à bord du *Karluk,* les membres de l'expédition du sud seront incapables de faire des observations magnétiques. Il est probable que M. George H. Wilkins accompagnera la goélette *North Star* au lieu de se diriger vers l'est comme il se l'était d'abord proposé.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les indigènes ont pu se procurer une certaine quantité de nourriture des divers commerçants le long de la côte; cela, avec quelques cheuvreuils et quelques phoques qu'ils ont tués, leur a été suffisant.

Le médecin auxiliaire intérimaire Wilson a soigné les indigènes malades au Fort-MacPherson et dans le voisinage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

J. W. PHILIPS, *inspecteur,*
Commandant la subdivision du Fleuve Mackenzie.

ANNEXE O.

DE L'INSPECTEUR C. JUNGET—RAPPORT CONCERNANT LE DESASTRE A LA MINE DE HILLCREST, ALBERTA.

BELLEVUE, ALTA., le 24 juin 1914.

L'officier commandant la division "D",
Royale Gendarmerie à cheval du Nord Ouest, à Macleod.

L'EXPLOSION DE HILLCREST.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que vendredi, le 19 courant, vers les 11 heures de l'avant-midi, je recevais un message téléphonique m'annonçant qu'une sérieuse explosion venait de se produire dans la mine de Hillcrest, et qu'on y demandait du secours. Je partis immédiatement de Pincher-Creek en automobile et amenai avec moi le détachement de Pincher-Creek, le brigadier Searle et le gendarme Kistruck. En arrivant à Hillcrest je pris la direction des opérations de la gendarmerie. Le brigadier Mead avait donné les premiers secours en dirigeant la foule et en disposant des morts qui étaient arrachés aux débris de la mine. J'appris que l'explosion avait eu lieu dans la mine vers 9.30h., a.m., et que 237 mineurs étaient entrés dans la mine à la relève du matin à 7 h., que 48 de ceux-ci en étaient sortis vivants, tous souffrant plus ou moins de la suffocation par des gaz délétères et que même quelques-uns de ces derniers souffraient tellement qu'on avait dû les ramener à la vie au moyen du traitement à l'appareil à respiration artificielle. Presque toute la population du district n° 18 de la *United Mine Workers of America* aidait au sauvetage et arrachait des cadavres de ces ruines; il était évident dès le premier moment que les 189 mineurs qui manquaient à l'appel avaient perdu la vie dans cette catastrophe. Les brigadiers Mead et Grant prirent charge du lavoir et le gendarme Hancock s'occupa de la salle de l'Union où les cadavres étaient apportés après avoir été lavés et nettoyés, tandis que les autres membres de la subdivision de Pincher-Creek, ainsi que le gendarme Wilson de Macleod, s'étaient postés à l'entrée des deux mines et à d'autres endroits afin de tenir la foule un peu éloignée et d'y maintenir l'ordre; ces officiers étaient en service à tour de rôle. Cette tâche se continuera jusqu'à lundi le 22 courant, alors que pratiquement tous les cadavres avaient été arrachés de la mine et enterrés. Les corps étaient arrachés des débris de la mine par ceux qui s'occupaient du sauvetage puis apportés dans un édifice où on les nettoyait et ensuite ils furent remis au brigadier Mead ou au brigadier Grant, qui cherchait d'abord à trouver leur numéro d'inscriptions, pour servir d'identification, et toute propriété personnelle qu'ils auraient pu garder sur eux afin de mettre ces choses dans un endroit sûr, et remettait au pointeur le numéro d'inscription correspondant de chacun; invariablement on a trouvé sur tous les cadavres le numéro d'inscription. Après ces opérations, la sûreté, avec l'aide de quelques mineurs volontaires, déshabillait ces cadavres, les lavait et puis les enveloppait dans de la toile de coton blanc, et puis les transportait à la salle des mineurs au village où on les plaçait par rangs sur le plancher.

Dès votre arrivée de Macleod, je vous rencontrai, d'après l'engagement fait, le samedi matin et vous suggérai de faire fermer la buvette de l'hôtel local; immédiatement vous faisiez parvenir un message télégraphique au sous-procureur général, avec le résultat que le maître d'hôtel fut averti que son permis de vente de liqueurs

était suspendu jusqu'au lundi soir suivant; plus tard, ce permis fut suspendu jusqu'au vendredi soir le 29; cette prompte action de la part du département nous a valu beaucoup pour l'efficacité de notre travail. Vous avez été témoin vous-même, le samedi, de la manière dont les hommes se sont acquittés de leur tâche—tâche terrible que d'arracher de ces débris, et cela jour et nuit, des corps inanimés et quelquefois mutilés au point que certains de ces cadavres avaient les jambes arrachés ou la tête complètement brisée—on comprendra alors la nature de la tâche imposée à ces hommes qui, jour et nuit, s'attachèrent à un tel travail jusqu'au jour ou tous ces cadavres furent enterrés, soit le dimanche et le lundi suivant. Au moment où ces lignes sont écrites, les choses ont repris à peu près leur état normal; on croit qu'il ne reste qu'un seul cadavre dans les débris de cette explosion ,bien que certaines personnes sont d'avis qu'il en reste trois autres.

Le coroner, M. Pinkey, s'est tenu sur les lieux de l'accident et, le samedi matin il s'est occupé à dresser la liste des jurés qui ont vu les cadavres au fur et à mesure qu'ils étaient arrachés des débris, bien qu'il ait ajourné son enquête de jour en jour. L'enquête réelle ne devra pas avoir lieu avant le 6 de juillet, ou peut-être plus tard, et promet d'être longue de la part des avocats qui représenteront les exploiteurs et l'Union des Mineurs ainsi que le département du procureur général. La cause de l'explosion est encore inconnue, et on croit qu'elle ne sera jamais connue. La mine de Hillcrest, qui passe pour être une mine du Pacifique-Canadien, a toujours été considérée comme la mieux organisée de toutes celles de la passe; c'est à cette mine qu'il y a eu dans le passé le moins de friction entre les propriétaires et les mineurs. On a toujours considéré aussi qu'il y avait un fort bon groupe de mineurs paisibles et il est à regretter que ceux qui manquent à l'appel et qui ont péri dans ce désastre étaient presque tous des personnes de langue anglaise. Les travaux de secours se continuent d'une manière satisfaisante sous la direction d'un comité spécial, et la gendarmerie a eu très peu à faire pour y maintenir l'ordre et la paix.

J'ai fait hier un rapport verbal de ce désastre au commissaire de Pincher-Creek, qui m'a exprimé toute sa satisfaction de la manière dont la sûreté s'était acquittée de sa tâche dans ces circonstances difficiles, et me donna l'ordre de faire mention, dans mon rapport, de ceux des officiers de la gendarmerie qui s'étaient distingués dans cette occasion. Je tiens à dire que ceux qui étaient chargés de nettoyer ces cadavres au fur et à mesure qu'ils étaient arrachés de la mine, soit, le numéro-matricule 5117, brigadier F.J. Mead; le numéro-matricule 4554, brigadier A. Grant et le numéro-matricule 5201 gendarme Hancock, W.F.W.; ont fait un travail qui est difficile à apprécier à son juste mérite, et, aussi, ils se sont assurés la reconnaissance et l'admiration, non seulement des citoyens, mais aussi des officiers de l'Union des Mineurs, dont quelques-uns sont des socialistes fieffés et les ennemis de tout agent de sûreté et d'officier de milice; c'est ce même courage qui faisait dire à quelques officiers de l'union locale: "La gendarmerie nous importe peu mais nous ne saurions lui manquer de respect lorsqu'il nous est donné de voir ses membres se dévouer à une tâche aussi dégoûtante". Il n'y a pas de doute que le fait de manipuler ainsi 188 cadavres écrasés et mutilés ne devait pas être un travail agréable, et je crois que les hommes qui ont accompli cette œuvre méritent toute notre admiration.

Vous aviez aussi télégraphiez à la *Trust and Guarantee Company* d'envoyer leur représentant sur ces lieux, et M. Murray, de leur département, arriva ici le samedi soir, et je crois qu'il finira par prendre la cause des propriétés et des biens des mineurs décédés, bien que quelques-uns des membres de l'Union semblent s'opposer à ce que la *Trust Company* en prennent la cause, car ils prétendent que cette compagnie a été très lente à règler les affaires des mineurs décédés dans l'explosion de Bellevue, il y a quatre ans passés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHRISTEN JUNGET, *inspecteur,*
Commandant la subdivision de Pincher-Creek.

Adressé, à titre de renseignements, au Commissaire à Régina.

J'arrivai à Hillcrest le samedi matin et y demeurai toute la journée; je m'accorde parfaitement avec ce que dit l'inspecteur Junget au sujet de la difficulté de la tâche accomplie par les membres de la gendarmerie de son sous-district, surtout par le brigadier Mead, le brigadier Grant et le gendarme Hancock. J'ai constaté que l'organition en cette circonstance, avait été bien faite et fonctionnait parfaitement.

CORTLANDT STARNES, *surintendant,*

Commandant la division "D".

MACLEOD, le 26 juin 1914.

ANNEXE P.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR F. H. FRENCH, SUR LA PATROUILLE DE LE-PAS A CHURCHILL, BAIE D'HUDSON.

LE-PAS, MAN., 13 mars 1914.

A l'officier commandant
la division "F", Prince-Albert.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la patrouille de Le-Pas à Churchill :

Le 27 décembre 1913, le parti de patrouille suivant est parti pour Fort-Churchill, emportant les malles de la gendarmerie et l'argent du traité pour les sauvages. L'inspecteur French, le brigadier Jones de la division "M", le brigadier White, qui est transféré de "Depot" à la division "M", les gendarmes surnuméraires G. Bancroft et McGillivery de la division "F". Nous avons expédié notre traîneau et nos chiens à l'extrémité de la ligne du chemin de fer où nous sommes arrivés le soir du 27 décembre. Nous avons déchargé notre équipement et nous sommes partis pour le lac Setting, le matin du 28 décembre. Les chemins étaient beaux, mais les chiens tiraient mal. Nous sommes arrivés à Setting, le 29 décembre, et nous sommes repartis le 30 en route pour Portage-Thicket. On m'a appris avant notre départ, que la neige était épaisse plus loin au nord, et que cela fatiguerait beaucoup nos chiens que de traîner des chargements comme ceux que nous avions. Aussitôt ,après avoir appris ceci, j'ai fait venir deux autres chiens du lac Setting. Ceci nous a donné deux attelages de six chiens chacun et un train de cinq chiens. Nous n'avons rencontré aucun chemin après notre départ du lac Setting, et nous avons dû nous en frayer un tout le long du parcours à travers deux pieds de neige molle. Nous sommes arrivés au détachement de Portage-Thicket, le 1er janvier par une tempête de neige aveuglante. J'ai envoyé le brigadier Jones, le gendarme surnuméraire McGillivery et un attelage de chiens à la cache McMillan pour en rapporter des provisions pour le voyage au nord, à partir du lac Fendu jusqu'à Churchill. (Voir le rapport du 1er janvier 1914, sur le manque d'approvisionnements au lac Fendu). Nous sommes partis le 3 janvier du Portage-Thicket et nous avons dû nous frayer un chemin jusqu'au lac Fendu. La neige est tombée en abondance tous les jours et la température était très douce. Il en est résulté que, sur la rivière aux Herbes, le gâchis et l'eau qui recouvrait la glace nous ont causé beaucoup de difficultés.

Le gendarme White nous a été une grande source d'embarras pendant tout ce temps, parce qu'il ne faisait que se laisser distancer. J'ai été obligé de le laisser monter sur ma charge pendant trois jours, parce qu'il était incapable de suivre les autres attelages. Mon attelage avait déjà un fort chargement à traîner ce qui a rendu sa tâche deux fois plus difficile.

Nous sommes arrivés au détachement du lac Fendue le soir du 7 janvier, et nous avons vu le gendarme J. B. Joyce, avec deux attelages de chiens, de la division "M", et deux sauvages Chipewyan venus de Churchill. Le gendarme Joyce avait apporté les malles de Churchill ainsi qu'un indigent nommé W. Will, que la gendarmerie conduisait à la frontière. Le gendarme Joyce m'a appris que le gendarme Withers était parti du Portage-Thicket avec Will, le 6 janvier.

J'ai rencontré le 8 janvier, MM. Hope et Pritchard, qui venaient de Churchill et qui étaient en route pour Winnipeg. Le gendarme Withers et le gendarme surnuméraire Spence ainsi que deux attelages de chiens de la division de " Depot " sont revenus au détachement, ayant rencontré quelques trappeurs qui leur avaient dit que nous étions arrivés à destination.

Le parti de patrouille suivant est parti du lac Fendu pour Churchill le 11 janvier: L'inspecteur French, le brigadier Jones, les gendarmes White, Joyce, les gendarmes surnuméraires G. Bancroft, McGillivery, Spence et deux sauvages de Churchill, trois attelages de chiens de la division "F", deux attelages de chiens de la division "M" et un attelage de chiens de la division de "Depot". Voici la raison pour laquelle j'ai pris l'attelage de chiens de la division de "Depot". Le gendarme Joyce m'a informé que des loups avaient détruit la cache de poissons de la gendarmerie à Paddle-Portage, de sorte que j'ai pris l'attelage de chiens avec l'intention d'engager un sauvage à Sandy-Bay en vue de transporter le poisson jusqu'à Paddle-Portage, et puis revenir avec eux. J'ai découvert à mon arrivée à Sandy-Bar, qu'il était tout-à-fait impossible d'engager un sauvage, de sorte que j'ai été forcé d'amener l'attelage de chiens de la division de Depot avec moi, ce qui m'a été très commode, quand nos chiens ont commencé à disparaître. Nous avons dû nous frayer un chemin dans de la neige molle à partir de Sandy-Bar sur une distance de 225 milles. Nous avons pu suivre le chemin fait par la traîne sauvage du gendarme Joyce. Comme il était durci, nos chiens tiraient leur charge avec une grande facilité. Le 15 janvier, "Bluecoat", guide sauvage venant de Churchill, frayait son chemin en avant des chiens. Le gendarme White et moi-même, le suivions à un demi-mille en arrière de lui. Cela se passait sur la grande rivière Churchill. Nous l'avons vu faire le Paddle-Portage vers 11 heures du matin, et nous ne l'avons revu qu'à notre arrivée à Churchill. Si nous n'avions pas eu notre guide à nous, à partir du lac Fendu, nous aurions été dans une situation très embarrassante. Dans le cas actuel, nous avions une grande pénurie d'hommes, et nous n'en avions qu'un pour frayer le chemin.

Deux chiens de la division "F" sont morts sur les Barren-Lands le 19 janvier, et le 20 janvier, un chien de la division "M" a été laissé comme mort sur la rivière Churchill.

Nous sommes arrivés le 20 janvier à 5 heures de l'après-midi à la caserne de Churchill. J'ai remis les malles et l'argent au surintendant Demers. Un autre chien de la division " F " est mort le 29 janvier. Plusieurs autres étaient très amaigris et très affaiblis. Le voyage à Fort-Churchill s'est, d'une manière générale, bien effectué, mais la neige épaisse et molle a été une source de grandes fatigues pour les hommes et les chiens. Cette patrouille de Le-Pas à Churchill a été accomplie en dix-neuf jours de voyage.

Le parti suivant est parti de Churchill, le 2 février: L'inspecteur French, les gendarmes surnuméraires Bancroft, McGillivery, avec deux attelages de chiens de la division "F", le gendarme surnuméraire Spence avec un attelage de chiens de la division de "Depot", le gendarme Rogers et un naturel "Goose", avec un attelage de chiens de la division " M ". Le gendarme Rogers nous a accompagnés jusqu'au poste de patrouille n° 2, avec le fourrage pour nos chiens. Le thermomètre marquait 42° au-dessous de zéro quand nous sommes partis de Churchill. Un fort vent du nord-ouest soufflait et le temps a toujours été de plus en plus froid. Nous sommes arrivés au poste de patrouille n° 2 le 4 février, et le matin du 5, le gendarme Rogers est revenu à Churchill, alors que nous avons poursuivi notre chemin dans la direction de la grande rivière Churchill. Comme nous n'avions que quatre hommes avec notre parti de retour, il ne nous restait qu'un homme pour frayer le chemin, et par suite de l'épaisseur de la neige et des petites raquettes que nous avions, c'était comme si nous n'en avions pas eu du tout. Après n'avoir été en route que deux heures, je me suis aperçu qu'il nous était impossible de nous rendre au lac Fendu avec seulement un homme en avant des chiens. J'ai parlé de la chose au gendarme surnuméraire Bancroft qui a

beaucoup voyagé dans les régions du nord, et comme j'avais un attelage de chiens de la première qualité, le gendarme surnuméraire Bancroft a consenti à conduire mon attelage de chiens et le sien, ce qui est loin d'être une chose facile à accompli.r

J'ai alors continué avec le gendarme surnuméraire Spence faisant fonction de guide et j'ai ouvert le chemin. Par ce moyen nous avons pu voyager assez rapidement. Le 8 février, le gendarme surnuméraire Spence a donné des signes d'aliénation mentale. Je pense que ceci a été causé par la tension perpétuelle des travaux fatigants et par le froid intense. Après qu'il eût montré ces signes, je l'ai fait marcher tout le temps en avant de moi, ne pouvant me fier à lui quand il était en arrière de moi. Nous avons dû le surveiller continuellement aux feux de bivouac et particulièrement la nuit, parce que je craignais qu'il ne quitta le camp et ne s'enfuit. Après notre arrivée au camp de sauvages d'Harvey, le gendarme surnuméraire Spence a recouvré sa raison, mais il a été malade trois ou quatre jours au lac Fendu.

Il y avait une épaisseur de neige de 5 ou 8 pieds sur les terrains plats, et elle était très molle. Notre ancien chemin était complètement effacé, et nous n'avons pu faire qu'environ 20 milles à partir de l'aurore jusqu'au crépuscule. Deux autres chiens de la division " F " sont morts les 3 et 5 février, et le 7 nous sommes arrivés à la rivière Churchill. Il faisait 52° au-dessous de zéro, et un fort vent du nord-ouest soufflait. Nos chiens étaient gelés partout où les harnais les touchaient. Nos provisions de viande de chevreuil et de bacon ont manqué à cet endroit. Il nous restait toutefois beaucoup de galette, du sirop, du beurre, du thé, et du sucre. Il a fait extrêmement froid les 9 et 10 février, le thermomètre est descendu à 65° au-dessous de zéro, avec un fort vent.

Les chiens se sont gelé les pattes et les pieds, et tous les membres du parti se sont gelés gravement la figure et les mains. Nous sommes arrivés le 11 février au camp de sauvages d'Harvey à Sandy-Bar. Nous avons aperçu le camp de sauvages avec un grand soulagement et nous avons mangé de la viande de chevreuil avec un grand plaisir. Nous avons fait reposer ici nos chiens une journée et nous sommes arrivés au lac Fendu le 14 février, ayant été en voyage treize jours à partir de Churchill.

Le parti de patrouille suivant est parti du lac Fendu le 18 février: L'inspecteur French, le gendarme surnuméraire Bancroft, le gendarme surnuméraire McGillivery et deux attelages de chiens de la division. Nous sommes arrivés à Natawanan le 19 février, le 20 février nous nous sommes dirigés vers le sud-est et avons atteint la cache " 21 " du chemin de fer de la Baie-d'Hudson. Nous nous sommes dirigés vers l'ouest et nous sommes arrêtés aux différents camps, arrivant à Portage-Thicket le 22 février, où nous y avons fait reposer nos chiens jusqu'au 24. Nous sommes partis de Portage-Thicket et nous avons fait la patrouille vers l'ouest. Nous sommes arrivés à l'extrémité du chemin de fer le 27 février. Nous avons mis nos chiens et notre équipement à bord d'un train et nous les avons envoyés directement à Le-Pas où ils sont arrivés le 28 février à 9 heures du soir.

Je ne puis pas parler en termes trop flatteurs de la conduite du gendarme surnuméraire Bancroft. Il était toujours prêt à travailler dans les circonstances les plus pénibles, et il s'efforçait toujours de venir en aide aux autres. Le gendarme surnuméraire McGillivery s'est aussi rendu utile à la patrouille et il n'a jamais proféré la moindre plainte.

Cette patrouille a été accomplie entièrement par la gendarmerie. Nous n'avons jamais engagé de sauvages pour nous servir de guides. Tout a été fait au meilleur compte possible.

Cette patrouille a parcouru approximativement 1,300 milles dont 172 en chemin de fer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

F. H. FRENCH, *inspecteur,*

Commandant le sous-district de Le-Pas.

ÉTAT DU PAYS DE LE-PAS A CHURCHILL.

A l'officier commandant,
la division "F" Prince-Albert.

MONSIEUR. — J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un rapport général du pays parcouru dans la patrouille à Churchill sous les rubriques suivantes:

Sauvages.—Nous nous sommes arrêtés à quatre camps d'hiver de sauvages à partir de Portage-Thicket jusqu'au lac Fendu. Ces sauvages appartenaient au lac La-Croix. Ils semblaient tous être prospères, et ils m'ont appris qu'ils avaient pris un grand nombre d'animaux à fourrure. Il y a au lac Fendu une réserve de sauvages qui renferme 310 âmes. La majorité de ceux-ci étaient absents à leurs camps d'hiver quand j'y suis passé. Nous avons passé deux camps de sauvages à partir du lac Fendu dans une direction nord. Ces sauvages appartiennent à la bande du lac Fendu. Ces sauvages étaient dans une période d'abondance, ayant beaucoup de viande de chevreuil et de poisson. Ils ont tous été heureux dans leur chasse aux animaux à fourrure. Ils se sont montrés très hospitaliers, et ils nous ont reçus dans leurs camps.

Fourrure et gibier. — La capture des animaux à fourrure jusqu'aujourd'hui a été exceptionnellement bonne dans le nord du pays. J'ai vu entre le Portage-Thicket et Churchill plus de quarante renards noirs et argentés qui avaient été vendus à la compagnie de la Baie d'Hudson. Il y a eu aussi une capture très considérable de renards rouge et croisés, visons, loutres, martes et castors.

Le gibier a été très abondant, particulièrement le caribou, de Barren-Land jusqu'à un endroit à 75 milles au nord du lac Fendu. De là jusqu'à Churchill, nous n'avons pas vu la moindre trace de pistes de chevreuils ou d'orignaux.

Les sauvages à Sandy-Bar m'ont appris que les caribous de Barren-Land étaient descendus au sud par centaines à l'automne, et qu'à cause de la profondeur exceptionnelle de la neige ils n'avaient pas pu s'en retourner. Les sauvages de la région du lac Fendu ne vivaient pratiquement que de viande de caribou.

Exploitation minière et prospection.—On a jalonné plus de cent claims au lac Hivernage sur une veine de cuivre qui s'étend à plus de 18 milles. La *F. L. Hammond Company* possède quelque quinze de ces claims et on les a répartis. Le reste des claims retourneront tout probablement au gouvernement, parce qu'on n'en fait pas la répartition. Les essais des propriétés de la compagnie Hammond se sont élevés jusqu'à $30 la tonne de cuivre. Cette compagnie, a l'intention d'établir une perforatrice "à diamant" aussitôt que la voie sera rendu au Portage-Thicket.

Construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.—Les rails sont posés jusqu'au mille 86, et l'on a repris la pose de rails. Le terrassement est pratiquement terminé jusqu'au mille 150, et les entrepreneurs déclarent que les rails seront posés jusqu'aux rapides Manitou, au mille 240, en décembre prochain.

L'emplacement de la voie est tracé et essouché jusqu'au mille 200, et au-delà il y a des groupes d'hommes qui travaillent à essoucher l'emplacement de la voie à partir du mille 230 jusqu'à l'extrémité de la ligne et j'ai vu partout des hommes qui attaquaient des coupes de roc et d'argile avec le pic. Les sous-entrepreneurs, les frères McMillan, ont des caches tous les dix milles, et on a mis dans ces caches des approvisionnements de toute première qualité. Les frères McMillan ont fait construire ces caches jusqu'au mille 300. Il y a environ 130 attelages qui transportent les marchandises aux différentes caches. Il s'ensuit qu'il y a un chemin temporaire splendide tout le long de l'emplacement de la voie. Le gouvernement fédéral a envoyé M. Pratt avec une troupe de 200 hommes et 30 attelages de chevaux. Ce parti doit construire un chemin temporaire jusqu'à Nelson. Les 200 hommes doivent rester à Nelson afin d'y travailler à la construction du havre et des docks. Les frères McMillan ont actuellement 800 hommes à l'ouvrage entre le mille 150 et le mille 240. Ces hommes s'occu-

pent d'enlever les roches et la glaise des coupes ainsi que de la coupe de l'emplacement de la voie. M. McMillan m'a appris qu'au mois de juin il aurait 2,500 hommes à l'ouvrage.

Construction du havre. — J'ai rencontré le capitaine Freakley, maître du havre à Nelson, lors de ma patrouille à Churchill, et il m'a donné les renseignements suivants: Il y a maintenant environ 250 hommes employés à Nelson et 200 qui travaillent au chemin qui y mène, ce qui forme un total de 450. Ces hommes s'occupent de la pose de lignes de raccordement à voie étroite pour une petite locomotive qui sert à transporter les matériaux dont les gabares sont déchargés aux différents endroits où besoin il y a pour la construction des docks. Au moment où j'écris on n'a pas l'intention de poser les rails à l'ouest de Nelson. Le capitaine Freakly m'a de plus appris qu'aussitôt que les bateaux arriveront le printemps prochain, il y aurait cinq ou six cents hommes employés à la construction des docks et du havre. Il a aussi déclaré que d'après lui il faudrait avoir à cet endroit un plus grand nombre de gendarmes.

Station radiotélégraphiques.—La station radiotélégraphique à Nelson est terminée, et on transmet maintenant régulièrement des messages jusqu'à Nelson.

Travail judiciaire. — On n'a fait aucun travail judiciaire au cours de cette patrouille, vu que personne n'a porté plainte à aucun membre de la patrouille.

Région. — La région que nous avons parcourue était pratiquement toute couverte de muskegs, marécages et marais d'épinettes, avec ici et là une élévation couverte de jeunes épinettes. Dans toute la patrouille, je n'ai pas vu d'arbres susceptibles de servir à la construction ni de terres arables. Le pays convient seulement à la chasse avec des pièges et à la pêche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. FRENCH, *inspecteur,*
Commandant du sous-district de Le-Pas.

APPENDIX Q.

RAPPORT DE LA PATROUILLE DU MARECHAL DES LOGIS A. H. L. MELLOR, DE FORT-CHIPPEWYAN A FORT McMURRAY POUR EFFECTUER LES PAIEMENTS DU TRAITE

DÉTACHEMENT DE CHYPEWYAN, le 1er septembre 1913

Division "N".

RAPPORT SUR LA PATROUILLE.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de faire rapport qu'en conformité avec des instructions reçues du détachement, je suis parti de Chipewyan le 2 juin, à bord du vapeur *Grahame* appartenant à la compagnie de la Baie-d'Hudson, en vue de faire une patrouille à Fort-McMurray, afin d'assister aux paiements du traité annuel à cet endroit, et afin d'annuller les permis, etc. J'y suis arrivé, après un voyage sans incidents, en haut de la rivière Athabaska, le 4 courant, et j'y ai rencontré le maréchal des logis Clay, qui était à la recherche des corps de MM. Campbell, Gimbey, McQueen et Pépin qui s'étaient noyés au rapide Chaudière, environ une semaine auparavant. On a retrouvé les corps des deux premiers mentionnés pendant que j'étais là, et on les a ensevelis sur place.

Le bateau fluvial de la compagnie de la Baie-d'Hudson est arrivé le 5 juin, avec 26 chalands et un assez grand nombre de passagers, entre autres l'inspecteur Philips et son parti qui ont été transférés à un endroit dans le nord. Le parti de traité des sauvages sous la direction de M. H. A. Conroy est aussi arrivé avec le bateau.

Je n'ai pratiquement pas vu d'indices de désordres causés par la boisson, et je n'en suis pas surpris, vu que la simple présence de la gendarmerie refroidit efficacement l'ardeur de la plupart des voyageurs de l'Athabaska qui ont abusé des liqueurs enivrantes.

Le plue-value remarquable des terrains de McMurray semble se prolonger, parce que les prix des terres sont encore très élevés, et les fermiers arrivent continuellement.

Aucune des diverses compagnies qui creusent le sol à la recherche du pétrole, faisant affaire dans ce district, n'était établie lors de mon séjour à McMurray, mais je comprends que, loin d'être découragés par plusieurs années d'échec, elle doivent recommencer les travaux sur une plus grande échelle qu'auparavant. Une telle persévérance devrait être récompensée.

Le traité a été payé à Chypewyan le 13 juin. La somme payée s'est élevée à grand calme.

Les chalands de la mission catholique sont arrivés le même jour, M. le juge Noël et son parti étant à bord. Parmi les membres du parti de ce dernier se trouvait Emerson Hough, le romancier bien connu, et M. LePertie qui cinématographie les divers aspects de la vie dans les régions du nord.

Le *Grahame* est parti le 9 juin en route pour Smith-Landing, avec une forte cargaison et un grand nombre de voyageurs. Nous sommes arrivés à Chipewyan le 11 juin, où le parti de traité et moi-même avons débarqué.

Le traité a été payé à Chypewyan le 13 juin. La somme payée s'est élevée à $3,000.

Comme je m'y attendais, les sauvages ici ont proféré beaucoup de plaintes à propos de la saison prohibée pour la chasse au castor.

Je suis parti de Chipewyan en compagnie du parti de traité le 17 juin, sur un chaland à la remorque du remorqueur *Primrose,* en route pour Fond-du-Lac. Le vapeur *Keewatin* appartenant à Colin Fraser, est parti en même temps pour le même endroit.

Nous avons été arrêtés par le vent —à la pointe LaBrie, environ 15 milles au large. Nous pouvions voir des promontoirs élevés à cet endroit la glace briller très loin à l'est.

Le 19 nous avons atteint la pointe Bretagne, environ 60 milles de Chipewyan, et là nous avons découvert que la glace un peu plus loin était encore solide. Nous avons été par conséquent obligés de revenir à Chipewyan où nous sommes arrivés le même soir. C'est la première fois dans l'histoire du parti de traité qu'il n'a pas pu arriver à destination.

J'ai reçu vos instructions à Chipewyan d'accompagner le parti de traité à Nelson. En conformité avec vos instructions je suis parti pour Smith-Landing à bord du remorqueur *Primrose,* le 21 juin, notre parti étant de plus augmenté par M. T. W. Harris et sa famille. Ce monsieur a été nommé agent des sauvages à Fort-Simpson. La rivière de l'Esclave était excessivement haute, et elle charriait beaucoup de bois flottant. Comme question de fait, je n'ai jamais vu cette rivière si haute. Nous sommes arrivés à Smith-Landing à minuit le 21 juin, et j'y ai payé le traité le 23. Nous avons traversé le portage le 24, à Fort-Smith, et j'ai payé le traité immédiatement après mon arrivée.

Le vapeur *MacKenzie River* est parti pour le nord le 25 juin avec la cargaison la plus forte —qu'il pouvait emporter et un plus grand nombre de passagers qu'il pouvait en transporter régulièrement. Ce navire est supposé pouvoir loger 40 passagers environ et nous étions au delà de 100 à bord.

Nous sommes arrivés à Fort-Résolution de bonne heure le 1er juillet, après avoir été arrêtés pendant quatre jours par le vent à l'embouchure de la rivière de l'Esclave.

Pendant que nous traversions le grand lac de l'Esclave à Résolution, une voie d'eau considérable s'est déclarée dans un des chalands, qui a presque coulé à fond.

Nous ne sommes demeurés qu'une couple d'heures à Résolution, et nous avons profité de l'accalmie des eaux pour traverser à la rivière au Foin où nous sommes arrivés le même après-midi. Le vapeur devait avoir l'air très gai et très joyeux lors de notre entrée dans la rivière au Foin, vu qu'à tous les endroits disponibles on avait étendu des couvertures de laine aux gaies couleurs, des couvertures de bure, des châles, des rubans, et des draperies de toutes sortes, qui avaient été endommagées par l'eau dans le chaland rempli d'eau. Tous ces objets séchaient au brillant soleil.

Comme c'était la fête de la Confédération, ces décorations étaient particulièrement appropriées, bien que j'aie peur que cet anniversaire n'ait pas rendu leurs propriétaires plus heureux. M. Bell, agent des sauvages est resté à cet endroit afin de payer le traité aux sauvages de la rivière au Foin et de Résolution, alors ils continuèrent le voyage par eau, arrivant à Fort-Providence le 2 juillet, passant en route la mission catholique de Sainte-Marie. Une des hélices était alors brisée et nous avons fait escale dans le havre aux îles Desmarais.

A Fort-Providence, on nous a raconté une horrible histoire de famine, qui a perdu toutefois beaucoup de son horreur lorsque après enquête faite on a découvert qu'il ne s'agissait que d'une disette de tabac et de farine. Je n'ai jamais vu des gens mourant de faim avoir l'air aussi prospères. Nous sommes arrivés à Fort-Simpson, qui est joliment situé sur une île au confluent de la rivière au Liard et du fleuve Mackenzie, le soir du 3 juillet.

M. Harris l'agent des sauvages, le médecin du traité McDonald et moi-même sommes partis le 5 juillet par le chaland de la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour Fort-Nelson afin d'y effectuer les paiements de traité.

Nous avons atteint le pied des rapides du Liard, environ 30 milles en remontant la rivière, le 7 juillet, ayant voyagé jusqu'ici par une pluie continuelle, presque tropicale.

La rivière au Liard était haute, et il en est résulté que la tâche de la remonter a été laborieuse. On ne peut pas dire que les rapides sont dangereux, mais ils sont extrêmement forts, et il faut tirer bien fort afin de monter les bateaux lourdement chargés " à la tte d'esturgeon ".

Quatorze hommes tiraient le câble, et même alors, nous n'avancions que pouce par pouce, au son des cris féroces du timonier de " yazi manichoo ", " un peu plus fort, les gars ".

Toutefois, les pouces font des milles, et à midi le 9 nous avions remonté 15 milles de rapides.

Des feux de forêts faisaient rage tout le long de la rivière, causés, j'en suis sûr, par la négligence insigne des sauvages.

J'ai profité de tous les avantages possibles pour avertir les sauvages à ce sujet, et je les ai renvoyés plusieurs fois afin d'éteindre leurs feux de campements.

Les dommages réels causés aux forêts par ces feux ne sont pas considérables, parce qu'on ne rencontre que peu d'arbres de valeur dans cette partie de la rivière au Liard, qui est couverte principalement de trembles et de saules.

Nous avons aperçu pour la première fois le matin du 10 juillet les montagnes Nahanni s'élevant au-dessus de l'horizon. Cette chaîne est une chaîne secondaire des Rocheuses, et elle se prolonge sur une distance considérable au nord.

C'est une chaîne dont tous les sommets ont la même hauteur. Il n'y a que quelques pics qui dominent les autres. C'était extrêmement difficile et même dangereux de remonter cette partie de la rivière, parce que les hauts bancs de shiste s'écroulaient continuellement, par tonnes à la fois.

La nature de la rivière change beaucoup à partir de cet endroit. Le courant diminue d'une manière perceptible, et au lieu des falaises à pic de grès que nous avions rencontrées jusqu'ici, les rives étaient maintenant basses et vaseuses, et couvertes d'une venue épaisses de jeunes saules et de peupliers et, lors de mon voyage, elles étaient infestées de légions de moustiques des plus sanguinaires.

Nous avons passé le 12 à l'embouchure de la Nahanni, tributaire assez considérable de la rivière au Liard. C'est un torrent de montagnes, qui prend sa source au cœur des Rocheuses, et qu'on dit être semé de rapides dangereux.

Nous sommes arrivés à Liard le 16 par une pluie battante, passant en route les rapides Fleet et Riresteel, les deux étaient des courants insignifiants. .

Fort-Liard est situé sur la rive sud de la rivière au Liard à environ 180 milles de son embouchure, et comprend actuellement deux maisons habitées et une qui ne l'est pas, les premières nommées appartenant à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et à la mission catholique sous la direction de M. F. McLeod et du père Vacher respectivement.

Il y a une distance d'un mille presque entre ces maisons. Les seuls habitants de l'endroit y demeurent. C'est un marché à fourrures pauvres et il n'y a qu'un petit nombre de sauvages qui font ce commerce ici. Presque tous ces derniers sont venus à l'arrivée des navires, et j'ai été comme d'habitude très occupé à écouter et à régler leurs querelles de l'année dernière.

Liard est un endroit excellent pour le jardinage. La mission catholique y a cultivé le blé avec un grand succès. La saison est plus hâtive que sur le fleuve Mackenzie, et les gelées d'été y sont inconnues.

Nous sommes partis le soir du 18, et nous sommes arrivés à l'embouchure du fleuve Nelson le 23. Le halage à la cordelle était très difficile, par suite du fait que l'eau montait rapidement.

Le Nelson est un cours d'eau profond et considérable. Son courant est plutôt lent. Il se jette dans la rivière au Liard à environ 60 milles en amont de Fort-Liard. Il coule dans une direction presque sud dans un pays excellent, qui convient bien selon tous les rapports à la culture du blé. Il pourra dans les années à venir devenir une artère dans une nouvelle zone à blé septentrionale.

Une chaîne imposante de falaises de grès très élevées s'élève de la rivière à environ 25 milles en amont. Ces falaises sont aussi régulières et aussi nivelées que si elles avaient été coupées à la main. On dit qu'elles ont environ 75 milles de longueur.

Je me souviendrai toujours du fleuve Nelson, à cause des pluies diluviennes dont nous avons été témoins.

Tous les jours la pluie tombait en abondance, ce qui rendait le halage à la cordelle difficile et lent, et le campement désagréable.

Plusieurs petits cours d'eau se déversent dans le fleuve Nelson, les rivières du Cheveuil, du Serpent et de la Corne, qui coulent toutes dans un pays où il y a quelques muskegs, à en juger par la couleur de leurs eaux. On rencontre sur la rivière ici et là des étendues d'excellent bois de construction, mais elles n'étaient pas considérables, de sorte que je ne pense pas qu'il y ait là une bonne région pour le bois de charpente.

On ne voit pour ainsi dire pas de poissons dans le fleuve. On ne voit aucun signe de minéraux le long de ses rives, bien qu'on m'a appris qu'il y a des dépôts de charbon très considérables plus en amont.

Nous sommes arrivés à Fort-Nelson le 30 courant. Il comprend un poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, une mission catholique, et deux autres maisons. Il est joliment situé sur la rive élevée sud du fleuve Nelson, non loin de son confluent avec le Siccanee.

La fertilité du sol à cet endroit est étonnante. Nous avons mangé des pommes de terre aussi grosses que le poing et autres plantes potagères aussi avancées.

Les vesces et l'herbe à liens sont répandues dans tout le pays et elles croissent très haut.

Le pays dans le voisinage fourmille de gibier de toutes sortes. M. E. B. Hart, un explorateur du gouvernement de la Colombie-Britannique que nous avons rencontré ici, nous a fait une description des plus tententes du paradis du sportsman qu'il avait parcouru entre Atlin et Fort-Nelson. Les montagnes abondaient de moutons et de chèvres, d'orignaux, de caribous. Il y a beaucoup d'ours sur les terres basses, tandis que les creeks sont pleins de truites tachetées et autres poissons.

Deux bandes de sauvages font du commerce à Fort-Nelson, les Slavis et les Siccanées. La dernière bande jouit d'une réputation plutôt mauvaise, mais je tiens à dire que je ne puis pas en voir la vraie raison. Il est vrai qu'ils ne sont pas chrétiens, mais cela n'est pas un grand désavantage, vu qu'ils sont honnêtes, et je pense qu'ils seront soumis aux lois.

Le chef Grand-Pied, a fait comparaître de son plein gré certains de ses jeunes sauvages qui s'étaient rendus coupables de quelques légers délits, afin que la justice règle leur cas. Il a même fait comparaître son fils "Belly-fully", qui avait été mêlé à une affaire matrimoniale.

Les Siccanees font la chasse exclusivement dans les montagnes, et viennent seulement au Fort deux fois par année. Le chef était très désireux que la compagnie augmentât le prix des fourrures, et il a fait la remarque qu'elle pourrait aussi augmenter le prix des marchandises, moyen extrêmement facile d'égaliser les choses pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Le prix des marchandises est élevé à Nelson, mais le transport est certainement lent et dispendieux. La farine se vend $25 les 100 livres, le bacon 75 cents la livre, et les autres marchandises dans la même proportion.

M. Harris a payé l'argent du traité le 31 juillet. $1,200 ont été payés en tout. On a rapporté 14 décès contre 6 naissances.

Les chefs des deux bandes ont posé un grand nombre de questions au sujet de la loi, et ils ont dit finalement qu'ils feraient en sorte que les jeunes sauvages y soient soumis. Ces sauvages ont produit une impression très favorable sur moi. D'autant plus, que je m'attendais à rencontrer des gens plutôt querelleurs. Il y a eu une grande danse sauvage en notre honneur, le soir du jour du traité. La danse différait très peu des autres danses sauvages, étant simplement une série de mouvements désordonnés et

disgracieux mais l'accompagnement avec le tam-tam en faisant vibrer les cordes mineures et par un chant sauvage cela produisait un effet très musical.

Nous sommes partis, l'après-midi du 1er août. Toute la population était sur la rive élevée afin de nous dire adieu, lequel a été très tapageur et mêlé de nombreux coups de fusil

Il me serait incapable de donner un estimé du nombre des cartouches brûlées dans cette circonstance. Nous sommes passés à l'embouchure du Nahanni le soir du 6, et nous sommes finalement arrivés à Fort-Simpson le 7 août vers minuit. Le vapeur *Mackenzie-River* est arrivé de Good-Hope le 14. Il est parti le même jour pour Smith, le Dr McDonald et moi-même étant à bord.

Nous sommes arrivés le 16 à Providence, à la rivière au Foin le 17, à Résolution Smith-Landing. Je me suis rendu à Chipewyan à son bord, étant parti de Smith-Landing le 22, et étant arrivé à Chipewyan le 25, après un voyage dénué d'incidents dans le cours supérieur de la rivière de l'Esclave.

Cette patrouille a donc commencé le 2 juin. Elle s'est terminée le 25 août. Une distance de 2,500 milles a été parcourue en canot, chaland, et vapeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. H. L. MELLOR,
Maréchal des logis.

ANNEXE R.

RAPPORT SUR LA PATROUILLE DU MARECHAL DES LOGIS, C. S. HORPER, DU LAC SASKATOON A GRANDE CACHE, C.-B., POUR OPERER UNE ARRESTATION.

DÉTACHEMENT DU LAC-SASKATOON, le 26 janvier 1914.

A l'officier commandant,
La R. G. à Cheval du N.-O.,
Athabaska.

PATROUILLE FAITE EN VUE D'ARRÊTER ASA HUNTING, AYANT À RÉPONDRE A UNE ACCUSATION D'ENLÈVEMENT.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu votre télégramme du 31 octobre me donnant l'autorisation de me mettre en quête d'Hunting.

J'ai engagé Richard Harrington en qualité de guide et d'emballeur à $5 par jour. Il a déclaré qu'il savait où se trouvait les camps d'Hunting. J'ai aussi loué six chevaux de bât à $1 par jour. Le prix payé pour ces chevaux comprenait l'assurance en cas de mort ou d'accident.

J'ai emporté avec moi des rations de campagne pour un mois acheté à la *Peace-River-Trading and Land Company.* J'ai calculé qu'elles dureraient six semaines ou deux mois.

Harrington m'a affirmé que si nous pouvions trouver Hunting à son camp nous pourrions revenir au bout de six semaines au plus tard. J'ai décidé d'amener avec moi le gendarme Stevenson, numéro matricule 5591, comme nous avions besoin d'un homme pour aider à surveiller le prisonnier une fois arrêté.

Le gendarme Stevenson, le gendarme R. Harrington et moi-même sommes partis du lac Saskatoon le 4 novembre avec un train de bât et trois chevaux de la gendarmerie, numéros matricules 612, 25, et une jument numéro matricule 69, qui nous a servi de bête de somme.

Nous avons emporté 500 livres d'avoine avec nous, vu qu'Harrington a déclaré qu'il nous faudrait nous arrêter et utiliser notre fourrage, vu que le fourrage faisait défaut dans le voisinage.

Nous avons traversé la rivière du Saule-Rouge le 6 novembre et le 8 la rivière Wapiti. Ces rivières n'étaient pas gelées d'une rive à l'autre, et la glace au milieu et sur les bords a rendu la traversée difficile. Nous sommes arrivés au creek du Nez el 11 novembre et nous avons rencontré deux trappeurs métis qui étaient campés là, Charlie Joachin et Francis Mosier. Ici j'ai découvert que notre chemin suivait le creek du Nez sur une distance d'environ 40 milles jusqu'à la montagne du Nez. Comme le creek est considérable et à demi gelé, j'ai décidé de mettre la plus grande partie de nos provisions dans une cache et de laisser trois chevaux de bât comme relais sous la surveillance de Charlie Joachin, j'ai pris avec moi trois chevaux de bât et trois chevaux de selle et j'ai continué ma route avec un chargement moins considérable. De cette manière, nous pouvions conduire chacun un cheval et si nous rencontrions un bon endroit, nous pouvions nous servir des chevaux de selle comme de chevaux de bât et marcher.

L'ascension de la montagne du Nez a duré du 13 au 21 novembre. Elle se trouve à environ 40 milles de notre cache au creek du Nez. Il y a eu une vague froide et une neige abondante du 15 au 18. Cette neige a effacé le chemin et a rendu la conduite

des chevaux difficile. Nous avons dû employer une grande quantité de notre avoine pendant ce temps.

L'ascension de la montagne du Nez, qui est haute d'à peu près 2,500 pieds et qui est escarpée, est très difficile à cause de la neige, particulièrement dans les derniers 500 pieds. Un des chevaux de bât a perdu l'équilibre et il a roulé en bas environ 50 pieds jusqu'à ce qu'il eût frappé un arbre, se blessant tellement que nous l'avons remplacé par un cheval de selle et nous avons marché. Une autre paire de harnais de devant d'un cheval de bât s'est brisé et celui-ci a buté complètement sur lui-même sans se faire mal heureusement. Je ne pensais pas alors que nous pourrions remettre le cheval sur pied.

Nous avons suivi au sommet de la montagne le vieux chemin Jasper, qui est un chemin brûlé. Nous avions de la neige jusqu'à la ceinture. Nous avons suivi le bord des montagnes sur une distance de 50 milles, jusqu'à ce que nous arrivions dans la vallée de la rivière Porcupine le 25 novembre. Nous avons épuisé notre provision d'avoine sur la montagne, vu qu'il restait très peu de foin pour les chevaux.

Le fourrage était bon dans la vallée de la Porcupine. Nous avons dû faire une étape de deux jours afin de faire reposer les chevaux qui étaient presque à bout de forces.

Harrington et moi avons remonté le creek du Poulet afin de découvrir quelques traces, mais sans aucun résultat.

Nous avons résolu de pousser jusqu'au campement de foin de Hunting où nous sommes arrivés le 2 décembre. Nous avons trouvé environ 3 tonnes de foin dans un enclos, mais nous n'avons trouvé aucune trace de pistes récentes. Nous avons nourri nos chevaux avec ce foin et ce soir-là un groupe de sauvages et de métis qui avaient fait la chasse avec des pièges dans le voisinage des lacs Deux m'ont dit qu'ils n'avaient pas vu Hunting depuis deux mois, mais qu'ils avaient vu ses traces.

J'ai retenu les services de Philippe Delorme à $5 par jour, afin qu'il vînt avec nous et nous montrât ces pistes. J'ai aussi loué un cheval. Pas un des autres hommes n'a consenti à venir sous aucune considération.

Nous avons vu le 6 courant des traces qui avaient été faites par un blanc, mais elles dataient d'un mois.

Le même jour nous avons atteint le deuxième camp de foin d'Hunting et nous avons découvert que l'incendie l'avait évidemment visité, vu qu'il n'y avait que des débris carbonisés. Nous n'avons pas vu la moindre trace de pistes.

Le chemin menait à Grande-Cache par les montagnes et Philippe Delorme nous a dit qu'il était impossible de se diriger de ce côté avec des chevaux par suite de la trop grande épaisseur de la neige sur les montagnes et, sur l'avis d'Harrington, j'ai résolu de suivre nos anciennes traces de nouveau jusqu'aux plaines de Porcupine et de parvenir à la rivière La-Boucane par le chemin Jasper, qui traversait la montagne Porcupine. J'étais convaincu qu'Hunting était quelque part dans le pays, et qu'il ne pouvait pas s'échapper avec une enfant qu'il y avait amenée, à cause des difficultés du voyage.

Nous avons perdu le 4 décembre un cheval de bât qui est tombé dans un précipice dans les montagnes, de sorte que nous avons mis nos provisions sur les chevaux de selle et nous avons marché.

Le 6 décembre, toutes les provisions nous ont manqué moins le thé et le sucre, et Philippe Delorme nous a dit qu'il avait une cache de viande sèche d'orignal sur la Porcupine. Je l'ai envoyée la chercher et il est revenu avec un sac plein. C'est tout ce que nous avons mangé jusqu'au 12 décembre. Plus on la fait bouillir, plus elle semble se durcir. Nous avons fait l'ascension de la montagne Porcupine le 11 décembre, et nous sommes arrivés à la rivière de la Grosse-Boucane, et nous avons trouvé de bon fourrage pour les chevaux. Il n'y avait pas de neige.

Ces sauvages n'avaient pour ainsi dire pas de provisions, excepté du lynx et des lapins. Ils nous ont cédé 20 livres de farine et un peu de sucre, qui était tout ce qui leur appartenait. Ils nous ont informés qu'Avon Moberly à Grande-Cache, quel-

que 30 milles plus loin en avait beaucoup. Tous avaient vu Hunting et l'enfant environ deux mois auparavant, mais ils ignoraient où ils étaient allés.

Comme tous nos chevaux étaient épuisés, j'ai résolu de les laisser à ce bon fourrage, et le 14 décembre, Harrington et moi, nous avons accompagné un parti de sauvages qui allaient à Grande-Cache pour vendre des fourrures. J'ai laissé le gendarme Stevenson avec les chevaux à l'une des tentes des sauvages.

Nous avons atteint Grande-Cache ce soir-là vers 11 heures, après avoir été obligés de traverser la rivière La-Boucane à pied trois fois. L'eau nous allait à la ceinture, puis elle a gelé sur nos vêtements. Nous étions des plus fatigués lorsque nous sommes arrivés à l'endroit mentionné ci-dessus.

Grande-Cache est un magasin tenu par un métis nommé Avon Moberly. Il se trouve dans la chaîne principale des Rocheuses et il est d'un accès difficile.

Moberly amène ses approvisionnements par une caravane venant d'Hinton. Environ une demi-douzaine de cabanes qui sont la propriété des sauvages et ce magasin forment Grande-Cache.

A ma grande satisfaction j'ai appris qu'Hunting avait passé par là trois jours auparavant afin d'acheter de la nourriture, mais personne ici ne savait de quel côté il était allé. Hunting a dit à Moberly qu'il reviendrait au bout de dix jours en vue de se procurer encore de la nourriture.

C'était la première nouvelle précise que nous avions du passage d'Hunting dans le pays. C'était encourageant après une aussi longue absence. J'ai acheté pour $45.75 de provisions pour notre voyage de retour (tout ce que Moberley a pu nous fournir), et j'ai été obligé de retenir deux chevaux et des hommes afin de les rapporter aux plaines La-Boucane, où étaient nos chevaux. Le chemin entre Grande-Cache et ces plaines est très dangereux et très glissant. J'ai dû payer $35 pour les services de ces hommes. J'ai notifié le gendarme Stevenson de se rendre à Grande-Cache. Il est arrivé le 20 décembre, et le 21 j'ai engagé Philippe Delorme, qui connaissait le pays à fond. Je suis parti à pied avec lui et Harrington pour la rivière La-Vase, où Hunting était supposé être.

J'ai laissé le gendarme Stevenson à Grande-Cache afin de garder l'endroit si Hunting y venait pendant mon absence.

Le 22, Delorme qui était monté en haut d'une colline à côté de nous, est revenu nous dire qu'il avait vu la fumée d'un camp à environ un mille en avant. J'ai dit à Harrington et à Delorme de rester et de venir si j'appelais. J'ai poursuivi ma route et j'ai traversé la rivière La-Vase et, après avoir pénétré dans un bosquet d'épinettes, j'ai aperçu une tente faite avec des poteaux et des branches d'épinettes. Je suis entré et j'ai vu Mildred Shaw qui faisait cuire de la nourriture. Je lui ai demandé où était Hunting, et elle m'a dit qu'il était allé visiter quelques pièges et qu'il reviendrait sous peu. Elle pensait que j'étais un trappeur mais quand je lui eus dit que j'étais un gendarme qui était venu pour la rendre à ses parents, elle est partie en criant dans la direction d'Hunting. Je l'ai arrêtée et l'ai conduite sous couvert parce que je pensais qu'Hunting accourrait.

Je l'ai laissée avec Delorme. Harrington et moi avons couru vers le versant de la montagne afin de le voir venir. Nous l'avons vu venir le long de la grande rivière La-Boucane, avec son fusil sous son bras. Harrington et moi avons couru en bas et nous nous sommes cachés dans le bois d'épinettes et, lorsqu'il est venu vis-à-vis, je lui ai crié de lever les mains. Hunting n'a pas offert de résistance, et n'a fait aucune observation autre que de demander où était l'enfant.

Je lui ai signifié un mandat suivant les règles et je lui ai enlevé son fusil Winchester, calibre 38-55.

Nous sommes arrivés à Grande-Cache le jour de Noël et nous nous sommes reposés le jour de Noël. J'ai envoyé ce jour-là un télégramme à l'officier commandant au cas où quelques sauvages partiraient pour Hinton, qui se trouvait à environ dix jours de voyage de Grande-Cache.

J'ai donné deux billets sur le compagnie de la Baie-d'Hudson à Edmonton, l'un en faveur d'Avon Moberly et l'autre à Philippe Delorme vu que je n'avais pas d'argent sur

moi. J'envoie ces deux comptes détaillés sous un autre pli. Nous sommes revenus au camp d'Hunting où il avait deux chevaux en liberté, et nous les avons amenés avec nous ainsi que les couvertures, l'équipement, etc. Nous sommes retournés par notre ancien chemin aux plaines de la rivière La-Boucane, où nous avions laissé nos chevaux. Nous y sommes arrivés le 29. Nous n'avons trouvé qu'environ 10 livres de farine, 2 livres de gruau et un peu de sucre au camp d'Hunting. Ils mangeaient principalement des lapins que l'enfant prenait dans des piéges. Hunting n'avait pu prendre aucun animal à fourrures, et nous n'en avons pas trouvé en sa possession. Après avoir remis aux sauvages sur la La-Boucane les provisions que nous leur avions empruntées quand nous avions passé pour la première fois, nous avons fait l'ascension de la montagne Porcupine à notre voyage de retour. Nous sommes partis le 1er janvier et nous avons atteint la rivière Porcupine le 3. Nous y avons passé deux jours pour y faire reposer les chevaux avant de faire l'ascension de la montagne du Nez. Tous nos anciens chemins étaient couverts de neige. Nous n'avions pas d'avoine, et le fourrage était rare.

Ce qui nous en restait était gelé. Pas un seul parmi nous pensait que les chevaux pourraient se rendre à destination, mais nous étions forcés d'aller de l'avant, à cause du peu de provisions que nous avions. Notre petite tente triangulaire nous a été inutile à notre voyage de retour, parce qu'elle ne pouvait contenir que trois personnes, et qu'elle était trop froide. Nous avons campé en plein air. Nous nous sommes protégés contre le vent avec la tente et aussi avec celle d'Hunting et des branches d'épinettes. L'enfant avait une tente pour elle-même. Un de nous a été forcé de veiller toute la nuit afin d'entretenir les feux et de surveiller Hunting et les chevaux. Ceux-ci allaient errer à de grandes distances à la recherche de nourriture. Il faisait très froid au sommet de la montagne du Nez, à cause du grand vent qui y souffle continuellement. Le 8 nous avons atteint le creek du Nez, où nous avons trouvé du fourrage en plus grande abondance. Nous avons pris quatre jours pour arriver à notre cache, du pied de la montagne. Ici la nourriture nous a encore fait défaut, ayant seulement du lynx mort que nous avions pris dans un piége, du thé et deux tasses de tapioca par jour. Nous avons dû vivre ainsi trois jours avant de parvenir à la cache. Nous y sommes arrivés le soir du 12. Nous avons rencontré ici les gendarmes Cornelius, Gorden et Patrick Woneada, qui nous ont apporté de la nourriture et des remèdes. Ils sont arrivés à la cache quelques minutes avant nous.

J'avais caché assez de provisions ici pour qu'elles durent jusqu'à l'établissement, mais les approvisionnements nouveaux furent bienvenus, particulièrement l'avoine, le " bovril " et les remèdes, parce qu'Hunting s'était gelé les deux pieds légèrement et que nous avions tous d'assez gros rhumes. Les chevaux de secours étaient aussi en bonne condition et, avec les deux chevaux que nous avions laissés comme relais à la cache (l'un était mort pendant notre absence) nous avons pu laisser aller nos chevaux sans fardeaux le reste du voyage. Nous sommes arrivés à l'établissement de Beaver-Lodge le 18, et nous sommes arrivés à Saskatoon le 20, alors que je vous ai envoyé une dépêche.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les chevaux appartenant à la gendarmerie que j'avais amenés avec moi, sont tous revenus, mais deux des chevaux de bât d'Harrington sont morts pendant le voyage. D'après le terme de mon contrat avec lui, il devait assumer tous les risques à raison d'un dollar par jour et par tête. Je dois mentionner l'appui loyal que m'ont donné les gendarmes Stevenson et Harrington, parce que nous avons traversé des heures difficiles au cours de ce voyage. La santé du parti a été bonne et la température exceptionnelle dont nous avons joui a été la seule chose qui a sauvé les chevaux. Avon Moberly m'a dit qu'il avait eu peur de refuser de la nourriture à Hunting, parce qu'il pensait qu'il pourrait peut-être tuer quelques-uns de ses chevaux à lui Moberly. Il ne lui a donné chaque fois qu'une petite quantité de nourriture, pas suffisante pour lui prmettre de s'aventurer au cœur du pays, parce qu'il s'attendait à ce que la gendarmerie se mît à sa poursuite. Il s'est déclaré heureux qu'il eût été arrêté parce que les sauvages con-

sidéraient Hunting comme une menace pour la société, et ils craignaient tous de faire la chasse au piége dans la direction où ils supposaient qu'il était allé. Je regrette beaucoup l'inquiétude que j'ai causée à tout le monde, par suite de notre absence prolongée, mais je n'ai pas pu donner de mes nouvelles plus tôt, et il était inutile de revenir alors qu'Hunting était en liberté. J'ai de plus considéré que c'était une question de vie ou de mort que d'arrêter Hunting avant l'arrivée des froids, parce que les gens que j'ai rencontrés m'ont déclaré qu'ils avaient très peu de nourriture et qu'ils avaient peu de vêtements, ce qui était la vérité. L'opinion des gendarmes Stevenson Harrington et la mienne est qu'ils seraient morts de froid si nous n'avions pas été les chercher. J'inclus un tracé d'une carte de cette région indiquant notre chemin. Cela devra former un supplément à ce rapport. J'ai été assez heureux de me procurer cette carte avant mon départ. Elle a été dressée d'après une échelle par les arpenteurs du gouvernement l'année dernière. J'inclus aussi une copie du journal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. S. HARPER,
Commandant du détachement.

COPIE CERTIFIÉE vraie et exacte du journal de patrouille dans le pays de Porcupine à l'effet d'arrêter Asa Hunting, appelé à comparaître pour répondre à l'accusation d'enlèvement sur la personne de Mildred Shaw.

Le 4 novembre, mardi.—Le parti suivant est parti du lac Saskatoon ce matin pour le pays de Porcupine: le maréchal des logis C. S. Harper, numéro matricule 3775, le gendarme F. Stevenson, numéro matricule 5591, Dick Harrington, guide et emballeur, avec chevaux de selle numéros matricules 25 et 612, et la jument numéro matricule 69, avec six chevaux de bât loués, des provisions pour un mois pour trois hommes, et 500 livres d'avoine. Avons passé la nuit à l'auberge Finn, avons acheté des gerbes d'avoine, aucun fourrage n'a été mangé, un des chevaux de bât est devenu boîteux parce qu'il a mis le pied sur un clou dans une planche. Beau temps. Distance parcourue, 18 milles.

Le 5 novembre, mercredi.—Avons passé la nuit à la ferme de Shaw, Beaver-Lodge. Distance parcourue, 12 milles.

Le 5 novembre, mercredi.—Avons passé la nuit à la ferme de Shaw, Beaverlodge. Distance parcourue, 12 milles.

Le 6 novembre, jeudi.—Avons laissé la ferme de Shaw le matin, avons traversé la rivière du Saule-Rouge et avons campé sur un creek environ 5 milles plus loin. Les rives du Saule-Rouge étaient gelées, mais le centre ne l'était pas. Avons dû couper la glace avant de faire traverser les chevaux. La jument de bât boîtait beaucoup. Distance parcourue, 10 milles.

Le 7 novembre, vendredi.—Sombre, ciel chargé de neige. La jument de bât boîte moins. Le chemin muletier que nous avons suivi menait à une région couverte de muskegs et d'arbres abattus par le vent. Avons monté la tente pour la nuit sur les prairies du Premier-Castor. Le fourrage était bon. Immédiatement après notre départ, un des chevaux de bât a enfoncé dans la glace alors que nous traversions un creek et s'est blessé au poitrail; coupure profonde, mais elle ne lui a pas fait assez mal pour l'empêcher de continuer le voyage. Retard d'environ deux heures. Distance parcourue, 18 milles.

Le 8 novembre, samedi.—Neige de bonne heure le matin, sombre toute la journée. Avons traversé la rivière Wapiti, rives très escarpées pour la montée et la descente, rivière à moitié gelée, avons monté la tente pour la nuit aux prairie du Second-Castor. Distance parcourue, environ 10 milles.

9 novembre, dimanche.—Avons campé dans une forêt d'épinettes, pas de fourrage, avons attelé les chevaux et leur avons donné de l'avoine.

10 novembre, lundi.—Beau, avons voyagé dans un muskeg à demi gelé; les chevaux de bât se sont embourbés souvent et nous avons dû les recharger, avons monté la tente pour la nuit au milieu du muskeg, avons donné de l'avoine aux chevaux. Distance parcourue, 5 milles.

Le 11 novembre, mardi.—Avons atteint le creek du Nez le soir, beau pâturage. Avons rencontré deux trappeurs métis, Charlie Jochin et Francis Mosier. Un vent violent a soufflé toute la journée, mais il n'a pas fait très froid. Distance parcourue, 8 milles.

Le 12 novembre, mercredi.—Très belle journée, nous nous sommes reposés et nous avons fait sécher l'équipement. Avons fait une cache et avons pris des mesures avec C. Joachin afin qu'il ait l'œil sur les trois chevaux que nous lui laissions comme relais à notre retour, vu que nous avons l'intention de voyager avec peu de bagage et de conduire chacun un cheval de bât.

Le 13 novembre, jeudi.—Belle journée. Avons laissé la cache au creek du Nez avec trois chevaux de bât et en conduire un. Avons campé la nuit au lac du Miroir, bon fourrage pour les chevaux. Neige profonde, avons traversé le creek du Nez trois fois. Distance parcourue, 8 milles. Ai perdu le journal sur la rive d'un des creeks que nous avons traversés, alors que nous tirions sur les chevaux pour les faire traverser. Ai dit à C. Joachin qui s'en retournait de le chercher.

Le 14 novembre, vendredi.—Beau, "chinook". Avons dû traverser un creek quinze fois; avons passé la nuit dans un bois d'épinettes, avons donné de l'avoine aux chevaux le soir, neige profonde. Distance parcourue, 8 milles.

Le 15 novembre, samedi.—Tempête —de neige toute la journée, avons parcouru environ 5 milles, avons traversé le creek Nose vingt-trois fois, plusieurs de ces traversées étaient difficiles, il ne restait pas de fourrage pour les chevaux.

Le 16 novembre, dimanche.—Un vent violent a soufflé toute la journée, n'avons pas levé le camp. Profondeur de neige de trois pieds.

Le 17 novembre, lundi.—Très froid, avons parcouru une distance d'environ 5 milles à la recherche de meilleur fourrage.

Le 18 novembre, mardi.—Froid, avons parcouru une distance d'à peu près 8 milles jusqu'au pied de la montagne, n'avons pas pu apercevoir le chemin à cause de la neige, avons monté la tente pour la nuit dans une cabane abandonnée appartenant à des sauvages.

Le 19 novembre, mercredi.—Vent violent, n'avons pas quitté le camp. Harrington est parti avec un cheval de selle afin de découvrir un chemin dans la montagne, il est revenu l'après-midi.

Le 20 novembre, jeudi.—Beau, avons quitté la cabane des sauvages et avons parcouru environ 12 milles. Avons campé au sommet de la montagne du Nez, ascension raide.

Le 21 novembre, vendredi.—Beau, avons parrcouu à peu près 15 milles sur le sommet de la montagne, fort vent froid, peu de fourrage pour les chevaux.

Le 22 novembre, samedi.—Beau, avons parcouru environ 10 milles, neige très profonde, pas de fourrage pour les chevaux, nous avons donné de l'avoine aux chevaux le soir.

Le 23 novembre, dimanche.—Vent violent le soir. Les chevaux sont revenus sur leurs pas une distance de 5 milles par chemin; après les avoir rattrapés, nous avons alors parcouru à peu près 5 milles, avons campé dans un muskeg, pas de fourrage, avons attelé les chevaux et leur avons donné l'avoine qui nous restait.

Le 24 novembre, lundi.—Beau mais vent froid, avons atteint le creek du Poulet le midi, bon fourrage, avons campé et avons donné à manger aux chevaux. Distance parcourue, 5 milles.

Le 25 novembre, mardi.—Sommes partis à midi, sommes arrivés à la rivière Porcupine, avons campé dans les plaines, bon fourrage. Distance parcourue, 8 milles.

Le 26 novembre, mercredi.—Beau. Laissé Stevenson et les chevaux sur les plaines. Harrington et moi avons marché environ 6 milles jusqu'à quelques plaines plus en aval de la rivière afin de voir si nous ne découvririons pas quelques sauvages campés là? Nous n'avons pas été heureux dans nos recherrches et nous sommes revenus au camp le soir.

Le 27 novembre, jeudi.—Nous sommes partis des plaines et nous nous sommes transportés à l'embouchure du creek du Poulet.

Le 28 novembre, vendredi.—Beau, Harrington et moi avons marché là où Harrington avait amoncelé du foin, nous avons trouvé des meules de foin, mais nous n'avons pas vu de traces fraîches autour d'elles, sommes retournés au camp le soir.

Le 29 novembre, samedi.—Avons transporté le camp à la meule de foin d'Hunting, nous l'avons donné à manger à nos chevaux.

Le 30 novembre, dimanche.—Nous nous sommes reposé, afin de laiserr les chevaux se nourrir de foin. Harrington a découvert quelques traces fraiches, les a suivies et a découvert un parti de sauvages et de métis qui revenaient de la chasse au piège aux lacs Deux. Philippe Delorme a déclaré qu'il avait vu des traces d'un blanc près de la rivière au Mouton. J'ai supposé que c'étaient celles d'Hunting. Je l'ai engagé à $5 par jour avec son cheval pour qu'il me les montre. Il n'a pas voulu consentir à m'accompagner à moins de ce prix, parce qu'il a dit que son cheval pourrait mourrir par suite de la grande quantité de neige et du manque de fourrage.

Le 1er décembre, lundi.—Avons emballé le foin d'Hunting pour nous servir de fourrage au creek du Mouton. Nous avons passé la journée ici pour laisser les chevaux se reposer et pour les laisser manger.

Le 2 décembre, mardi.—Beau, avons fait environ milles, pays très accidenté.

Le 3 décembre, mercredi.—Beau, avons fait à peu près 15 milles et avons campé sur la seizième ligne de base.

Le 4 décembre, jeudi.—Les chevaux sont partis le soir et sont retournés à la meule de foin d'Hunting, j'ai envoyé Delorme pour qu'il les ramène et nous avons campé. Delorme est revenu le soir.

Le 5 décembre, vendredi.—Beau, fait environ 15 milles et avons campé sur la fourche est du creek au Mouton. Un des chevaux a glissé dans un précipice et il s'est aué. Avons mis les la rivière au Mouton. Pas de traces fraîches.

Le 6 décembre, samedi.—Froid, avons atteint le deuxième camp d'Hunting sur la fourche centrale de la rivière au Mouton. Pas de traces fraîches.

Le 7 décembre, dimanche.—Sommes retournés au camp de la ligne de base, les gendarmes Stevenson et Delorme sont retournés aux lacs Deux, ils nous ont rejoint le soir. Avons mangé ce qu'il restait des rations.

Le 8 décembre, lundi.—Avons envoyé Delorme en avant afin qu'il prenne de la viande séchée d'orignal dans sa cache. Avons campé sur les plaines Porcupine cette nuit-là. Rations, viande séchée d'orignal et thé.

Le 9 décembre, mardi.—Avons fait reposer les chevaux. Rations, les mêmes qu'hier.

Le 10 décembre, mercredi.—Avons parcouru 6 milles jusqu'au creek Copton, ai envoyé Delorme en quête de farine et de sel à l'établissement de sauvages de La-Boucane.

Le 11 décembre, jeudi.—Avons parcouru 10 milles au creek Prairie, faisant l'ascension de la montagne Porcupine. Delorme nous a rencontrés le soir. Il avait 10 livres de farine, 2 livres de sucre, du sel, etc., qu'il s'était procurés chez les sauvages de la rivière La-Boucane.

Le 12 décembre, vendredi.—Beau, avons atteint les plaines de la rivière La-Boucane. Bon fourrage, pas de neige. Distance parcourue, 15 milles.

Bon fourrage, pas de neige. Distance parcourue, 15 milles.

Le 13 décembre, samedi.—Beau, froid, avons passé la journée à La-Boucane. Avons percé un trou dans la glace et avons pris 15 grosses truites saumonées.

Le 14 décembre, dimanche.—Harrington et moi, ainsi que quelques sauvages, sommes partis à pied pour Grande-Cache afin d'acheter des provisions. Nous avons

laissé le gendarme Stevenson et les chevaux au camp sur les plaines La-Boucane. Nous y sommes arrivés à 11.30 heures du soir, après avoir parcourp 30 milles. Avons découvert qu'Hunting et l'enfant étaient allés à Grande-Cache en quête de provisions trois jours auparavant. Avons passé la nuit chez un métis nommé Pollet.

Le 15 décembre, lundi.--Nous nous sommes reposés chez Pollet.

Le 16 décembre, mardi.—Avons marché au magasin d'Avon Moberly, y avons passé la nuit. Le rapport à l'effet qu'Hunting y était rendu a été confirmé.

Le 17 décembre, mercredi.—Avons acheté des provisions et avons engagé Pollet et deux chevaux de selle afin de le ramner aux plaines de la rivière La-Boucane. Ai envolyé un mot au gendarme Stevenson de se rendre à Grande-Cache.

Les 18, 19 et 20 décembre.—Avons parcouru le pays aux alentours de Grande-Cache afin de découvrir de quel côté Hunting était allé. N'avons pas pu voir de traces par suite de l'absence de la neige. J'en suis venu à la conclusion qu'il devait être quelque part le long de la rivière La-Vase, vu que c'était la seule partie du pays que personne n'avait visitée. Le gendarme Stevenson est arrivé le 20 courant venant des plaines de La-Boucane.

Le 21 décembre, dimanche.—Beau. Harrington, Philip Delorme et moi sommes partis de Grande-Cache pour la rivière La-Vase. Avons parcouru environ 15 milles et avons campé dans un chantier de trappeur. Le trappeur était absent.

Le 22 décembre, lundi.—Beau. Sommes partis du chantier au point du jour. Avons arrêté à midi Hunting et l'enfant qui étaient campés au confluent de la rivière La-Vase avec La-Boucane. Avons ramené les prisonniers au chantier.

Le 23 décembre, mardi.—Sommes arrêtés au chantier du trappeur, Vent-Violent.

Le 24 décembre, mercredi.—Beau, chaud. Avons atteint Grande-Cache avec les prisonniers.

Le 25 décembre, jeudi.—Jour de Noël. Routine du dimanche. Lapins pour le diner, avec du pudding au riz et du thé.

Le 26 décembre, vendredi.—Hunting, le gendarme Stevenson et moi sommes retournés au camp d'Hunting afin d'avoir deux chevaux appartenant à Hunting, un lit, des provisions, etc., nous avons atteint la hutte du trappeur le soir.

Le 27 décembre, samedi.—Beau. Avons quitté le camp d'Hunting avec les chevaux, les vêtements, etc., et nous sommes arrivés à la hutte du trappeur à temps pour y passer la nuit.

Le 28 décembre, dimanche.—Sommes retournés à la Traverse-La-Boucane, où nous avons campé, avons pris l'enfant avec nous à partir de Grande-Cache.

Le 29 décembre, lundi.—Avons suivi le chemin aux plaines La-Boucane, avons parcouru à peu près 16 milles, l'enfant allant à cheval.

Le 30 décembre, mardi.—Avons atteist les plaines La-Boucane, environ 12 milles.

Le 31 décembre, mercredi.—Beau. Nous avons préparé l'équipement pour le retour au lac Saskatoon.

Le 1er janvier, jeudi.—Beau. Avons voyagé par le chemin , avons atteint le creek la Prairie pour la nuit. Distance parcourue, 12 milles.

Le 2 janvier, vendredi.—Froid, avons atteint le creek Copton. Distance parcourue, 14 milles.

Le 3 janvier, samedi.—Nous sommes rendus à la traverse Porcupine, distance parcourue, 5 milles. Nous nous sommes arrêtés à cause du froid.

Le 4 janvier, dimanche.—Froid. Avons passé la journée arrêtés afin de faire reposer les chevaux et de leur donner à manger.

Le 5 janvier, lundi.—Froid. Les chevaux ont trouvé le chemin. Nous les avons trouvés vers midi. Nous avons parcouru une distance de 5 milles dans l'après-midi.

Le 6 janvier, mardi.—Froid et neige, nous nous sommes rendus au creek du Poulet à 12 milles et y avons campé.

Le 7 janvier, mercredi.—Froid, nous nous sommes rendus à la montagne du Nez. Avons parcouru 15 milles.

Le 8 janvier, jeudi.—Avons parcouru environ 12 milles. Avons campé sur la montagne du Nez.

Le 9 janvier, vendredi.—Très froid, sommes partis de la montagne du Nez, sommes descendus jusqu'au creek du Nez. Distance parcourue, 14 milles.

Le 10 janvier. Samedi. Sur la route, avons parcouru environ 10 milles, peu de provisions.

Le 11 janvier, dimanche.—Sur la route, avons parcouru à peu près 18 milles. Il ne nous restait que bien peu de nourriture.

Le 12 janvier, lundi.—Sur la route, avons parcouru une distance d'à peu près 20 milles. Sommes arrivés à notre cache précisément à l'instant qu'il commençait à faire noir. Avons rencontré le parti de secours commandé par le gendarme Cornelius, qui y était arrivé dix minutes auparavant.

Le 14 janvier, mardi.—Nous avons passé la journée à la cache pour faire reposer nos chevaux.

Le 15 janvier, mercredi.—Nous n'avons pas voyagé afin de faire reposer nos chevaux.

Le 16 janvier, jeudi.—Sombre, neige. Avons campé pour la nuit au lac Muskeg. Distance parcourue, environ 20 milles.

Le 17 janvier, vendredi.—Froid, avons campé pour la nuit sur la rive nord de la rivière Wapiti. Nous avons eu beaucoup de difficultés à faire monter les chevaux sur la colline Wapiti, à cause de la glace.

Le 18 janvier, samedi.—Sommes arrivés à l'établissement du Saule-Rouge, avons campé à la cabane le Beck pour la nuit. Distance parcourue, 15 milles.

Le 19 janvier, dimanche.—Nous nous sommes rendus à l'étape Finn. Distance parcourue, 15 milles.

Le 20 janvier, lundi.—Nous sommes arrivés au lac Saskatoon après avoir parcouru 12 milles. Ai télégraphié à l'officier commandant.

Garantie exacte,

C. S. HARPER, *Maréchal des logis,*
Commandant de la patrouille.

ANNEXE S.

RAPPORT SUR LA PATROUILLE DU MARECHAL DES LOGIS, 1ÈRE CLASSE, C. PRIME DE PRINCE-ALBERT AU LAC AU GOELAND, AFIN DE FAIRE UNE ENQUETE SUR UN CAS DE SUICIDE.

A l'officier commandant,
R. C. à cheval du N.-O.,
Prince-Alberrt.

PRINCE-ALBERT, le 15 mai 1914.

PATROUILLE DU LAC AU GOÉLAND AU NORD-OUEST DE PRINCE-ALBERT.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus le rapport de la patrouille dans le voyage fait à l'endroit précité, au sujet du supposé suicide du trappeur, Stephen Nicholls.

Je suis parti de Prince-Albert le 28 avril 1914, avec un attelage et un équipement de camp, accompagné des gendarmes Lush et Barker, et d'un nommé Thomas Webb, faisant fonction de guide. Notre chemin nous menait dans une direction nord-ouest ou lac Chandelle. Le premier jour de notre voyage, nous avons parcouru 24 milles. Le lendemain, nous avons commencé à rencontrer les muskegs qui, à cette époque de l'année, commençaient à être très mauvais. Le deuxième jour de notre voyage, nous n'avancions que très lentement. L'attelage s'est embourbé plusieurs fois, et nous avons eu beaucoup de difficultés à le tirer de là. Nous avons rencontré un muskeg très mauvais l'après-midi de ce jour-là. J'ai pris la résolution d'essayer d'en faire le tour. Le gendarme Barker, qui nous aidait à couper le chemin a eu le malheur de couper son pied avec la hache. Après examen, j'an découvert que le gendarme Barker s'était coupé une artère qui saignait abondamment. J'ai conduit le gendarme Barker chez le colon le plus rapproché, j'ai pansé sa blessure, et l'ai fait revenir avec le colon à Prince-Albert le lendemain matin.

Nous n'avions parcouru jusqu'alors que 34 milles en deux jours. Le chemin allait toujours en empirant. Il n'y avait que deux colons au-delà de l'endroit où nous avons monté la tente le deuxième soir de notre voyage. A partir de cet endroit, nous n'avons fait que suivre un ancien chemin de sauvages qui faisait la chasse avec des pièges qui suivait une chaîne de marécages au lac Chandelle. Il devint évident pour moi qu'il nous serait impossible de parvenir à notre destination, soit avec un attelage ou avec un cheval de bât, parce que les muskegs se dégelaient de plus en plus tous les jours, et qu'ils devenaient plus mous. J'ai en conséquence décidé de transporter chacun une couverture et des provisions sur nos dos et de continuer le voyage à pied. J'ai fait des courroies à ballots avec les surfaix que nous avions, et le matin du 30 avril, le gendarme Lush, le trappeurs Webb et moi-même sommes partis pour entreprendre notre voyage de 70 milles à pied. Nous avons fait des caches en route pour le voyage de retour. Ceci a contribué à alléger nos ballots quelque peu. J'ai réalisé dans la suite que le procédé que j'avais adopté était le seul moyen qui nous permit d'atteindre notre destination dans ce temps de l'année. La marche était très difficile; nous marchions dans l'eau tous les jours, et je ne pense pas qu'il y avait 2 milles du chemin sans eau. Nous avons dû traverser un certain nombre de rivières et de creeks. Certains de ceux-ci étaient difficiles à traverser à cause de la rapidité et du volume d'eau qu'ils renfermaient.

Nous sommes finalement arrivés à notre destination le dimanche 3 mai 1914. Nous étions très épuisés, et nos pieds nous faisaient beaucoup souffrir par suite de leur immersion presque continuelle dans l'eau. Mes bottes n'avaient pas pu résister au séjour prolongé dans l'eau et elles avaient cédé. J'ai trouvé nécesaire de m'emparer d'une paire de pardessus en caoutchouc du mort, pour notre voyage de retour.

Le lendemain après avoir terminé nos recherches nous avons parcouru une distance de 20 milles. Ceci nous a ramenés à la rive du lac Chandelle. Nos pieds ne s'en sont pas portés mieux et les orteils du gendarme Lush saignaient par suite de la blessure.

Je décidai de prendre une journée de repos ici avant de continuer notre voyage de retour. Jusque-là nous avions eu deux ou trois jours de grosse pluie et une forte tempête de neige. Cette température, comme on se le peut imaginer facilement, n'avait aucunement amélioré les conditions dans lesquelles s'effectuait notre retour.

Nous sentant beaucoup remis par ce repos, nous nous remîmes en marche.

Traversant à pied le lac Chandelle, la glace avait alors deux pieds et demi d'épaisseur, nous atteignîmes sans accident l'extrémité du lac. Ce lac est tout à fait joli. Il a dix-sept milles de long et dix milles dans sa plus grande largeur. A l'extrémité sud se trouve une magnifique grève sablonneuse. Cet endroit ferait une station estivale idéale si ce n'était des difficultés de transport auxquelles on est forcé de se soumettre pour y atteindre. Tout autour croissent des épinettes, et l'eau y est très claire.

Nous avons éprouvé encore plus de difficultés au cours de notre voyage de retour, parce que les pluies chaudes avaient dégelé les muskegs à une plus grande profondeur. Nos cachettes étaient cependant intactes, et, le cœur débordant de reconnaissance, nous arrivions à l'endroit où nous avions laissé nos chevaux le 11 mai.

Nous partîmes aussitôt pour Prince-Albert mais il nous a fallu subir les mêmes difficultés, c'est-à-dire dépenser beaucoup d'énergie et de temps à traverser des bourbiers pour atteindre la terre ferme.

Dans la soirée du 12 mai nous arrivons à la caserne.

Porter nos ballots nous fut une tâche pénible, parce que nous avions à traverser un si grand nombre de muskegs. Ces difficultés rendirent notre marche difficile. De plus, j'avais dû me servir de sangles en guise de courroies pour attacher nos colis.

Le défunt possédait des biens en trois endroits différents, en sorte qu'il nous a fallu marcher d'avantage.

Distance parcourue: en voiture, 64 milles; à pieds, 200 milles; total, 264; durée du voyage, quinze jours..

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. PRIME,

Maréchal des logis 1ère classe.

PARTIE II

EFFECTIF ET REPARTITION

PARTIE II.

EFFECTIF ET REPARTITION.

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif par divisions, 30 septembre 1914.

Division.	Localité.	Commissionnaire.	Sous-commissionnaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins	Vétérinaires.	Maréchaux des logis-1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
"Depôt".	Régina	1	1	2	6	1	1	6	11	24	534	13	600	295	
	Arcola							1					1	1	
	Assiniboia									1	1		2	1	
	Avonlea										1		1	1	
	Balcarres									1			1	1	
	Balgonie										1		1	1	
	Grosse-Vase									1	1	1	3	5	
	Broadview									1	1		2	1	
	Canora										2		2	1	
	Carnduff										2		2	1	
	Craik									1			1	1	
	Elbow										1		1	1	
	Estevan									1	1		2	1	
	Esterhazy										1		1	1	
	Expanse										1		1	1	
	Filmore										2		2	1	
	Fort-Qu'Appelle										1		1	1	
	Gravelbourg									1	2		3	3	
	Holdfast										1		1	1	
	Indian-Head								1		2		3	2	
	Kamsack								1		1		2	2	
	Kipling										1		1	1	
	Lampman										1		1	1	
	Langenburg										1		1	1	
	Lanigan										2		2	1	
	Melville										2		2	1	
	Milestone										1		1	1	
	Montmartre									1			1	1	
	Mortlach										1		1	1	
	Moosejaw							1		1	3	1	6	4	
	Moosomin								1		3		4	2	
	Nelson-House										1		1		
	Neudorf									1	1		2	2	
	Northgate									1	1		2	2	
	North-Portal									1	1		2	1	
	Norway-House								1		1	1	3		
	Ogema										2		2	1	
	Outlook										1		1	1	
	Ottawa				2			4					6		
	Pelly										1		1	1	
	Punnichy										1		1	1	
	Radville										1		1	2	
	Sheho										1		1	1	
	Lac-Fendu										1	1	2		
	Strassburg								1				1	1	
	Gare de la ville									1	2		3	1	
	Tribune										2		2	2	
	Tugaske										2		2	2	
	Weyburn				1						4	1	6	5	
	Buisson-des-Saules									1	1		2	2	
	Montagne Boisée				1					1	4	1	7	7	
	Yellow Grass										1		1	1	
	Yorkton				1					1	5		7	4	
	En patrouille							2	5				7		
	Total de la Div, "Depôt".	1	1	2	11	1	1	14	21	40	605	19	716	374	

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif, par divisions, le 30 septembre 1914.

Division.	Localité.	Commissionnaires.	Sous-commissionnaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
"A".....	Maple-Creek			1	1			2	3	2	14	4	27	33	
	Cabri										1		1	1	
	Chaplin										1		1	1	
	East-End										1		1	1	
	Lac-au-Goéland								1		1		2	2	
	Herbert										1		1	2	
	Harlem-Trail										1		1	2	
	Kelvinhurst										1		1	1	
	Neville									1			1	2	
	Prussia										2		2	2	
	Shaunavon									1	1		2	2	
	Swift-Current				1					1	1	1	4	5	
	Ten-Mile								1			1	2	3	
	Town-Station										1		1		
	Vanguard										2		2	2	
	Wallow-Creek									1	1	1	3	4	
	Total de la Division "A"			1	2			2	5	6	29	7	52	63	
"B".....	Dawson			1				2	3	1	11	2	20	13	
	Carcross										1		1		
	Dawson-Town-Station									1	3		4		
	Forty-Mile										1		1		22
	Granville							1					1	2	
	Indian-River										1		1	1	
	Mayo										1		1	1	
	Rampart-House								1				1		
	White-Horse-Town-Station								1				1		
	White-Horse				2				1		13	1	17	6	
	En patrouille										1		1		
	Total de le Division "B"			1	2			3	6	2	32	3	49	23	22
"C".....	Battleford			1				3	1	2	17	4	28	26	
	Alsask										1		1	1	
	Biggar								1				1	2	
	Cutknife										1		1	1	
	Edam										2		2	2	
	Hafford								1		1		2	2	
	Kerrobert										1		1	2	
	Kindersley							1			3		4	2	
	Lloydminster										1		1	1	
	Loverna										1		1	1	
	Macklin								1				1	1	
	Maidstone										1		1	1	
	Meota									1			1	1	
	Onion-Lake								1		1		2	3	
	Radisson										1		1	2	
	Rosetown										1		1	2	
	Unity										1		1	1	
	Wilkie				1						4		5	6	
	En patrouille				1						2		3	2	
	Total de la Division "C"			1	2			4	5	3	39	4	58	59	
"D".....	Macleod			1	2	1		3	2	3	20	5	37	28	
	Big Bend										2	1	3	3	
	Blairmore									1	1		2	1	
	Bellevue									1	1		2	2	
	Mines du Castor										1		1	1	

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif par divisions, 30 septembre 1914—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissionnaires.	Sous-commissionnaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
"D"—*Fin*	Cardston							1			1	1	3	2	
	Claresholm				1					1	2		4	3	
	Carmangay									1	1		2	1	
	Coleman									1	1		2	1	
	Lundbreck										1		1	1	
	Monarch										1		1	1	
	Nanton										1		1	1	
	Peigan									1		1	2	1	
	Porcupine										1		1	2	
	Pincher-Creek				1				1		1		3	4	
	Stand-Off								1		1	3	5	5	
	Twin-Lakes										2		2	2	
	Vulcan										1		1	1	
	En patrouille							1					1		
	Total de la division "D".			1	4	1		5	4	9	39	11	74	60	
"E"	Calgary			1	1			2	3		12	4	23	17	
	Banff								1		1	1	3	3	
	Bankhead										1		1	1	
	Bassano								1		1		2	1	
	Brooks									1			1	1	
	Canmore								1		1		2	1	
	Carbon									1			1	1	
	Cochrane										1		1	1	
	Crossfield										1		1	1	
	Drumheller										1		1	1	
	Exshaw										1		1	1	
	Gleichen								1		1	2	4	4	
	High-River										1		1	1	
	Hanna										1		1	1	
	Innisfail									1			1	1	
	Irricana										1		1	1	
	Munson										1		1	1	
	Nateby								1		1		2	4	
	Nordegg										1		1		
	Okotoks									1			1	1	
	Olds										1		1	1	
	Parvella										2		2	4	
	Daim-Rouge				1					1			2	1	
	Rocky-Mountain-House									1			1	1	
	Strathmore										1		1	1	
	Trochu								1		1		2	3	
	Youngstown										1		1	1	
	En congé									1			1		
	Total de la division "E".			1	2			2	9	7	33	7	61	55	
"F"	Prince Albert			1	1			2	2		9	4	19	20	
	Allan										1		1	1	
	Asquith										1		1	1	
	Lac-au-Castor										1		1		
	Grande-Rivière										1		1		
	Blaine Lake									1	1		2	2	
	Cumberland-House										1		1		31
	Dinsmore										1		1	1	
	Lac-au-Canard								1				1	2	
	Hanley										1		1	1	
	Jonction Hudson-Bay										1		1		
	Humboldt								1		1		2	2	
	Isle à la Crosse								1		1		2		3

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif par divisions, 30 septembre 1914—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissionnaires.	Sous-commisionnaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
"F"—*Fin.*	Melfort	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....
	Saskatoon	....	....	....	1	....	....	....	....	2	5	....	8	5	....
	Setting-Lake	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
	Shellbrook	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....
	Tisdale	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Le-Pas	....	....	....	1	....	....	....	....	1	3	....	5	....	....
	Thicket-Portage	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	2	....	....
	Vonda	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Wadena	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Wakaw	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Watrous	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	En patrouille	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
	Total de la division "F"	....	....	1	3	....	....	3	6	4	36	5	58	42	34
"G"	Edmonton	....	....	1	1	....	....	2	2	5	13	6	30	29	....
	Andrew	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Beaver-Crossing	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....
	Coalspur	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Camrose	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	2	....
	Castor	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Clyde	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	2	....
	Coronation	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....
	Daysland	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Edson	....	....	....	1	....	....	....	....	....	4	....	5	4	....
	Fort-Saskatchewan	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	2	....
	Hardisty	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....
	Jasper	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Lacombe	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	2	....
	Lac Ste-Anne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Morinville	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	2	....
	Pocahontas	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Provost	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Stekler	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	2	1	....
	Stoney-Plain	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....
	St-Paul de Métis	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....
	Tofield	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....
	Vegreville	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....
	Vermillon	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....
	Wainwright	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Wetaskiwin	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....
	En patrouille	....	1	....	1	....	....	1	1	....	5	.	9	1	....
	Total de la division "G"	....	1	1	4	....	....	4	7	12	39	6	74	65	....
"K"	Lethbridge	....	....	1	1	....	....	1	4	1	17	2	27	18	....
	Coutts	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	3	4	....
	Empress	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	2	....
	Grassy-Lake	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	2	....
	Irvine	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	....	3	3	....
	Manyberries	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Medicine-Hat	....	....	....	1	....	....	....	1	....	3	....	5	6	....
	Medicine-Lodge	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	1	....
	Rivière-au-lait	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	3	....
	Pendant-d'Oreille	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	3	2	....
	Suffield	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Sundial	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	2	....
	Stirling	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Warner	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Wild-Horse	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....
	Pierre-Ecrite	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....
	En patrouille	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....
	Total de la division "K"	....	....	1	2	....	....	2	7	6	35	4	57	58	....

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif, par divisions, 30 septembre 1914—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissionnaire.	Sous-commissionnaire.	Surintendents.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires	Maréchaux des logis-1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
"M".....	Fort-Churchill			1					1		7		9		32
	Fullerton								1		1		2		16
	Fort-Nelson								1		1		2		1
	En patrouille			1	1			1		1	3		7		
	Total de la division "M"			2	1			1	3	1	12		20		49
"N".....	Athabaska			1				1	1	1	5	2	11	9	
	Chipewyan								1			1	2		5
	Dunvegan										1		1	1	
	Fort-Macpherson								1		2		3		3
	Fort-McMurray								1		1		2		3
	Fort-Resolution									1		1	2		5
	Fort-Simpson									1	1		2		4
	Fort-Vermillon								1				1	1	
	Grande-Prairie										1		1	1	
	Herschell-Island				1					1	2		4		3
	Lac-la-Biche										1		1	1	
	Lake-Saskatoon							1			1		2	5	
	Petit lac de l'Esclave				1				1		2	3	7	8	
	MirrorLanding													1	
	Traverse Riv. La-Paix							1			2	1	4	5	
	Sawridge										1		1	1	
	Smith-Landing				1						2		3	2	5
	Lac à l'Esturgeon										1		1	1	2
	Wabasca										1		1		4
	Total de la Division "N"			1	3			3	6	4	24	8	49	36	3

RÉCAPITULATION.

Localité.	Commissionnaires.	Sous-commissionnaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins	Vétérinaires.	Maréchaux des logis-1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
District de Régina	1	1	2	11	1	1	14	21	40	605	19	716	374	
District de Maple-Creek			1	2			2	5	6	29	7	52	63	
District de Dawson			1	2			3	6	2	32	3	49	23	22
District de Battleford			1	2			4	5	3	39	4	58	59	
District de Macleod			1	4	1		5	4	9	39	11	74	60	
District de Calgary			1	2			2	9	7	33	7	61	55	
District de Prince-Albert			1	3			3	6	4	36	5	58	42	34
District de Edmonton		1	1	4			4	7	12	39	6	74	65	
District de Lethbridge			1	2			2	7	6	35	4	57	58	
District de Hudson-Bay			2	1			1	3	1	12		20		49
District de Athabaska			1	3			3	6	4	24	8	49	36	34
Total de l'effectif, 30 sept. 1914	1	2	13	36	2	1	43	79	94	923	74	1268	835	139

PARTIE III

TERRITOIRE DU YUKON

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. D. MOODIE, COMMANDANT LA DIVISION "B", A DAWSON, Y. T.

DAWSON, G. Y., le 30 septembre 1914.

Le Commissaire,
R.G. à cheval du N.-O.,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de la division "B" pour l'année terminée le 30 septembre 1914. Ce rapport est le suivant :—

Les grandes compagnies minières sont en pleine activité; 1913 fut une année exceptionnelle si l'on considère le temps considérable durant lequel les dragues furent en opération; cette année sera meilleure encore sous ce rapport. Par suite des pluies extraordinaires tombées presque tous les jours depuis le mois de juin, la saison s'est trouvée idéale pour les mineurs qui, au cours des années passées, eurent souvent à souffrir de la rareté de l'eau.

La *Threadgold Company* travaille encore à déblayer le terrain dans le voisinage de Granville et du creek Quartz, mais rien de plus n'a été fait.

Le district de Mayo déploie beaucoup d'activité. Une quantité considérable de minerai a été sortie de la mine et envoyée aux fondeurs; on a obtenu un revenu extraordinaire d'or, d'argent et de plomb.

Au bruit qu'une trouvaille avait été faite près de l'habitation du Rampart, plusieurs chercheurs s'y rendirent, mais les résultats ne furent pas encourageants.

Il y eut une panique aux Soixante-Milles et une étendue considérable de terrain fut jalonnée. La *Yukon Gold Company* s'est réservé des droits sur ces terrains et y a pratiqué plusieurs ouvertures, mais les perspectives ne furent pas assez bonnes pour autoriser les frais d'y installer une drague.

Cet été, la Pueblo Mine trouva une très riche veine à 400 pieds.

En général, les affaires furent excellentes dans toute la région du Yukon. Dans les endroits où l'on cultive, la moisson fût très bonne; l'avoine est venue à maturité dans le voisinage de Dawson. Au ranche du Foin, on a récolté 100 tonnes de foin qu'on a vendues, pour la plus grande partie, $40.00 la tonne à une compagnie d'Atlin.

Par suite de l'achat par la Compagnie White Pass de tous les bateaux appartenant auparavant à la *Northren Commercial Company,* faisant ainsi disparaitre toute compétition, les anciens taux ont reparu et même ont été en quelque sorte augmentés. La conséquence a été l'augmentation des choses les plus nécessaires, augmentation sur l'an dernier, alors que deux compagnies se disputaient le trafic. En dépit de tout cela, les voyageurs ont été très nombreux.

Si la guerre dans laquelle l'Empire est actuellement engagé devait se continuer jusqu'à l'été, il est probable que le nombre des voyageurs serait considérablement augmenté, puisque la voie d'Europe serait fermée.

CRIMINALITÉ.

La liste ci-dessous est celle des causes inscrites et jugées durant l'année:—

LISTE DES CAUSES INSCRITES ET JUGÉES DURANT L'ANNÉE 1913-1914.

Classification.	Attendant depuis l'an dernier.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyés.	Attendant procès.
Délits contre la personne:—					
Voie de fait ordinaire	....	23	14	9	....
Voie de fait avec blessures corporelles	....	5	3	1	*1
Intimidation	....	3	....	3	....
Menace de tuer	....	2	....	2	....
Menace d'enlever de l'argent	....	2	1	1	....
Meurtre	....	2	1	1	....
Délit contre la propriété:—					
Vol	....	11	6	5	....
Vol dans une habitations	1	6	6	1	....
Escroquerie	....	....	....	....	....
Cruauté envers les animaux	....	1	1	....	....
Causer volontairement des dommages	....	2	2	....	....
Délits contre l'ordre public:—					
Port d'armes sans permis	....	1	1	....	....
Délits contre la religion et la morale:—					
Ivress et désordre	1	52	49	4	....
Tenir un tripot	....	1	1	....	....
Jeu	....	9	9	....	....
Fréquenter un tripot	....	22	8	14	....
Vagabondage	1	....	1	....	....
Jurer sur voie public	....	2	2	....	....
Tenir une maison malfamée	....	2	1	....	*1
Tricher au jeu	....	2	....	2	....
Vivre des revenus de la prostitution	....	1	....	1	....
Délits contre la loi des sauvages:—					
Fournir des spiriteux aux sauvages	....	10	8	2	....
Avoir des spiriteux en sa possession	....	8	6	2	....
Ivresse	....	13	12	1	....
Possession de spiritueux sur réserve	....	1	1	....	....
Délits contre les ordonnances du Yukon:—					
Vente de spiritueux durant les heures prohibées	....	2	2	....	....
Vente de spiritueux sans permis	....	10	10	....	....
Vente de spiritueux aux ivrognes	....	1	1	....	....
Interdiction	....	1	....	1	....
Ivre, étant interdit	....	2	1	1	....
Folie	....	3	2	1	....
Garder en entrepôt de la viande de pourceaux atteints de maladies contagieuses	....	1	1	....	....
En possess. de viande de pourc. att. de mal. contag.	....	1	1	....	....
Corruption des ruisseaux	....	1	1	....	....
Salaires	....	9	8	1	....
Exportation de renard sans permis	....	1	....	....	1
Administration de la loi et de la justice:—					
Nuire à un agent de paix	....	1	1	....	....
Résister à l'arrestation	....	3	3	....	....
Délits contre l'acte de l'immigration	....	....	....	....	....
Entrer au Canada clandestinement	....	3	3	....	....
Délits contre la loi de la marine marchande:—					
Passages contre la loi sur navire	....	2	2	....	....
Infractions aux règlements—					
Vendre dans la rue, sans permis	....	1	1	....	....
Sonner fausses alarmes	....	1	1	....	....
Totaux	3	224	171	53	3

* Libéré conditionnellement, a quitté le pays.

Ci-suit un court aperçu des causes les plus importantes étudiées durant l'année; deux seulement peuvent véritablement correspondre au titre dont il s'agit :—

Le 11 juin un cadavre fut trouvé flottant sur les eaux de la rivière, à Whitehorse. Il était lié à des branches de saule dont trois s'étendaient en arrière, dans le sens de la longueur du corps, et deux en avant. L'examen *post-mortem* indiqua clairement qu'il s'agissait d'un meurtre et l'enquête rélève que le défunt était un Italien du nom de Dominico Melis. Un verdict de meurtre fut rendu contre une ou plusieurs personnes inconnues. Des mandats furent lancés pour l'arrestation de Georges Ganley et de Romolo Caesari. Tous deux furent arrêtés près de Dawson par les maréchaux des logis détectives Mapley et MacBrayne. Ces deux hommes furent envoyés à Whitehorse et, plus tard, Caesari fut traduit devant le tribunal par le magistrat de police, Geo. L. Taylor, pour y répondre à une accusation de meurtre. La cause de Ganley fut renvoyée. Un mandat fut obtenu de la cour supérieure aux fins de retenir ce dernier en prison pour rendre témoignage.

Le 11 juin, Alfred Goss fut arrêté à Whitehorse sur une accusation de voies de fait graves contre la personne. On le soupçonnait fortement, sinon d'être actuellement compromis dans l'histoire du meurtre de Melis, du moins d'en savoir long sur ce sujet. Sur l'accusation de voies de fait il fut condamné à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés ainsi qu'à une amende ou à un autre terme d'emprisonnement si cette amende n'était pas payée. Cette mesure nous permet de retenir le prisonnier pour une autre enquête et de lui faire rendre témoignage au procès de Caesari, si nécessité il y a.

Le 14 juillet, Joseph André fut arrêté sur l'accusation d'avoir frappé d'un coup de couteau dans le dos, un certain Louis Lavoie. L'accusé s'avouant coupable, il n'y eut pas de défense. Il fut condamné à douze mois d'emprisonnement aux travaux forcés.

Le 18 avril Dan Sullivan fut arrêté par le maréchal des logis détective Mapley en vertu d'un mandat l'accusant de voies de fait avec blessures corporelles contre la personne de Pat Dugan. Celui-ci fut frappé au coude avec un couteau suédois, ce qui eut pour résultat d'enlever une partie de la jointure. La cause fut ajournée et l'accusé admis à fournir une caution personnelle de $500 et deux garanties additionnelles de $250 chacune. Sullivan ayant forfait sa caution fut retracé jusqu'à Eagle City, Alaska, où nous perdimes complètement sa trace.

Le 29 septembre, l'an dernier, W. A. Fuerst fut trouvé coupable de vol de poussière d'or dans une habitation à Carmacks et condamné à douze mois d'emprisonnement aux travaux forcés, par le magistrat de police Taylor, à Whitehorse. La cause fut portée en appel par suite d'irrégularités judiciaires et un nouveau procès exigé. Le prisonnier fut de nouveau jugé par M. Taylor et, ayant plaidé coupable, reçut la même sentence de laquelle devait être déduit le temps déjà passé en prison.

Le 20 août, Willie Mellish, un petit garçon de 12 ans, fut arrêté pour vol dans une habitation. Depuis un certain temps différentes sommes d'argent avait été volées dans une chaumière à Dawson, en l'absence du propriétaire. Le gendarme Campbell, H., n° matricule 5586, fut mis au courant de ce qui s'était passé et se cacha dans l'habitation. Vers les 7 heures du soir, il entendit quelqu'un entrer par une fenêtre et trouva le petit garçon debout près d'une armoire et tenant dans ses mains de l'argent qu'on avait marqué et laissé bien en vue. Une bourse volée auparavant fut trouvée en sa possession. Le petit garçon avoua être entré dans la chaumière cinq ou six fois et y avoir volé de l'argent. Il enlevait le garde-mouches en filet d'une fenêtre, s'introduisait dans la maison, s'appropriait tout ce qu'il pouvait, sortait par la porte et remettait alors en place le garde-mouches qu'il avait déplacé. Le tournevis dont il se servait était caché sous une planche. Il avait été reconnu coupable de vol dans un tiroir à argent dans un magasin, il y a environ deux ans. Comme il n'y a pas de maison de correction ici, la sentence fut suspendue et l'enfant libéré sur la foi de son père qui promit de veiller sur lui.

Vers 2 heures du matin, le 21 septembre, deux hommes déguisés entrèrent dans la boulangerie Boss et se rendirent maîtres du boulanger, lui liant les mains et les pieds et lui jetant un sac sur la tête. Juste à ce moment, un individu, nommé Oril Genest, entra dans la boulangerie pour y chercher un sceau d'eau. Il fut attaqué et frappé à la tête avec la crosse d'un pistolet. Ce coup le rendit inconscient. Les deux hommes trouvèrent environ $80 dans la caisse et le gousset de Landry, mais heureusement ne découvrir pas un rouleau contenant $250 qui se trouvait dans la poche du gilet de Landry. Les deux victimes de ce vol se trouvant dans un état de surexcitation, ne purent donner des détails bien compréhensibles ni un bon signalement de leurs agresseurs.

On a commencé le 24 courant le procès de Romolo Caesari, accusé du meurtre de Dominico Melis. Le jury a rendu un verdict de culpabilité et l'accusé a été condamné par le juge Macaulay à être pendu le 5 février 1915.

BUREAU DES RENSEIGNEMENTS.

On a reçu un grand nombre de lettres demandant des renseignements au sujet de certaines personnes dont s'informent leurs parents. On s'est efforcé d'obtenir tous les renseignements demandés, mais lorsque des renseignements sont demandés au sujet de personnes qu'on suppose être venues vers le nord, il y a quelque dix-huit ou vingt ans, il n'y a pas lieu de s'étonner si ces renseignements ne sont pas toujours fournis.

INDIGENTS.

Tous les secours rendus sont portés au compte du gouvernement territorial. Un certain nombre de Russes, attirés de Vancouver au nord par un de leurs compatriotes, ont dû être secourus. Malheureusement, cet homme s'est tenu tout juste en deça de l'escroquerie et on n'a pas pu l'atteindre.

ARMES ET MUNITIONS.

Les carabines Lee-Enfield et les revolvers Colt de notre division sont en très bon état. Les armes en usage sont inspectées chaque semaine. Nous avons au poste deux canons de sept, se chargeant par la gueule, ainsi que deux canons maxims, tous en bon état; cependant les deux canons de sept sont depuis longtemps démodés.

Les exercices annuels de tir au revolver ont eu lieu et les résultats vous ont été envoyés. Un certain nombre de nos vieilles cartouches n'ont pas beaucoup de valeur, ce qui explique le fait qu'un grand nombre de ces cartouches ratent.

SAUVAGES.

L'ivresse n'a pas autant d'empire que par les années passées sur les sauvages de nos townships. Quelques sévères condamnations à la prison sans la liberté de choisir l'amende leur ont inspiré une fière peur de tomber entre les mains de nos gendarmes. Les amendes, bien que très fortes, ne détournent pas ces gens-là de l'ivrognerie. A Whitehorse on emploie ce système et les cas d'ivresse y sont plus fréquents qu'à Dawson.

Le Rév. John Haksley a été nommé agent représentatif auprès des sauvages de notre territoire; cette nomination diminue considérablement le travail de la gendarmerie bien que nous traitions encore avec eux dans les districts éloignés.

BÂTIMENTS, RÉPARATIONS, RENOUVELLEMENTS.

Des réparations et des améliorations considérables ont été effectuées au poste cette année. Nous avons reçu l'autorisation de peinturer les bâtiments à charpente et de

bodigeonner ceux construits en billes; de remplacer les vieux bardeaux usés par de nouveaux en acier; de couvrir en carton de pulpe l'intérieur des appartements de l'officier en chef, de l'inspecteur Tedford et du maréchal des logis Bell, et de remettre à neuf les planchers d'une parti des appartements des officiers, là où ces réparations étaient nécessaires; de refaire les planchers de l'étage inférieur des casernes et de la cantine, et de peinturer tout l'intérieur. Sauf les travaux à l'intérieur de la caserne, tout à été fait. La vieille gare de la ville a été convertie en une seule chambre, laquelle, recouverte en carton de pulpe, pourra être utilisée comme caserne et fournir ainsi plus de commodités. Les quartiers ont été soulevés au moyen de vérins, de nouveaux supports et de nouvelles solives ont été placés là où les vieux supports ou les vieilles solives avaient fléchi et cédé. Tous ces travaux ont été accomplis par la gendarmerie et les forçats. Fort heureusement, il s'est trouvé parmi nos prisonniers un peintre-décorateur qui, après l'incendie qui ravagea San-Francisco, avait travaillé dans cette ville à couvrir l'intérieur des maisons en carton de pulpe. C'était un ouvrier habile et il a parfaitement fait son travail. Les quartiers paraissent bien et sont plus chauds que précédemment. Si l'on avait employé des ouvriers aux prix du Yukon l'ouvrage aurait coûté environ $2,000.

On n'a pas eu le temps de peindre l'intérieur des casernes, mais ce travail sera fait avant l'hiver.

On a aussi reçu l'autorisation de peindre les casernes de Whitehorse. Ce travail n'est pas encore terminé, et on devra peut-être en laisser une partie pour l'an prochain.

Le système d'égouts, dont on a autorisé l'installation l'an dernier, fût terminé vers la fin de novembre, et fonctionne bien, les arrangements sanitaires du poste sont maintenant excellents. Il y eut retard car il était nécessaire d'installer le système d'eau, et les mêmes hommes devaient faire le travail.

CANTINE.

La cantine est en bon état. On ne fait qu'un petit profit sur les marchandises, et tout l'approvisionnement est payé. Les hommes l'apprécient beaucoup.

VÊTEMENTS ET PETIT ÉQUIPEMENT.

La qualité des vêtements reçus est très bonne. J'espère recevoir les articles demandés avant la clôture de la navigation.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite de la division a été excellente.

DÉTACHEMENTS.

Le nombre de détachements s'est trouvé diminué par le déplacement des hommes des districts de White-River et de Kluahne, que je n'ai plus considérés nécessaire. On en a établi un à Rampart-House et un à Rivière-des-Sauvages.

On placera deux autres détachements sur le sentier Dawson-Whitehorse cet hiver, en plus de celui qui est posté à Pelly Crossing.

Le numéro matricule 5529, le gendarme Pearkes, R. G. fut placé au sommet entre Whitehorse et Skagway pendant une partie de l'été, pour venir en aide à l'officier d'immigration, et fit un travail excellent.

EXERCICE ET ENTRAINEMENT.

Le petit nombre d'hommes au poste ne permet pas de faire l'exercice.

CHIENS.

Il y a actuellement vingt-sept chiens dans la division. Ceci fait deux de plus que le nombre autorisé, mais pour obtenir les quatre derniers, nous avons dû acheter l'attelage de six. Nous en vendrons deux le plus tôt possible. Tous sont gras, jeunes et bien domptés. Il y en a vingt-deux (22) à Forty-mile, et cinq (5) à Rampart-House.

FOURRAGE.

Des entrepreneurs de l'endroit ont fourni le fourrage, qui était d'excellente qualité. Le prix est plus élevé que l'an dernier, car il n'y a pas de concurrence pour le transport. L'entrepreneur de Dawson a obtenu aussi le contrat de Whitehorse, car ses prix étaient de beaucoup les moins élevés.

FEUX ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Vu l'augmentation du prix de l'eau par la *Dawson City Water & Power Company,* et son refus d'apprivisionner les consommateurs qui refusent de payer le taux plus élevé, on a installé un système dans les casernes, à l'hôtel du gouvernement, l'hôpital du Bon Samaritain, l'édifice de l'administration, et deux maisons particulières sur la ligne. On exigea l'ancien taux de $80 par mois, et l'on installa une borne-fontaine dans les casernes au taux de $75 par mois. Cela, avec les tuyaux permanents dans les quartiers, auxquels sont attachés des boyaux de caoutchouc, offre toujours une bonne protection contre l'incendie. Il y a en outre un certain nombre d'extincteurs et de seaux à incendie.

A cause de la température continuellement humide cet été, il n'y a pratiquement pas eu de feux de forêts.

A Dawson, on a sonné quarante-sept alarmes pendant l'année, savoir, trente huit incendies et neuf fausses alarmes. Le dommage approximatif fût de $5,465, sans compter l'édifice des bureaux.

Vers 8.20 heures du matin le dimanche 8 mars, on découvrit que les bureaux des quartiers-généraux avaient pris feu. L'incendie avait apparemment commencé dans la chute au charbon à l'arrière de l'édifice. Les bureaux étaient construits en billes, avec des murs et des plafonds de coton, et le tout était aussi sec que de l'amadou. Tout l'intérieur de l'édifice était en flammes quand on s'en aperçut, et présentait une perte totale. On sortit rapidement le boyau des casernes, la brigade d'incendie de la ville répondit promptement à l'appel, l'intérieur fut inondé; certains régistres furent tellement trempés qu'on ne peut les lire. Le contenu des coffres-forts ne fût pratiquement pas endommagé.

L'incendie n'a pas commencé à la fournaise, ni dans les tuyaux, car la partie inférieure du plancher n'était pas même carbonisée.

COMBUSTILE ET ÉCLAIRAGE.

Les fournaises à charbon installées l'an dernier ont donné satisfaction. Le charbon obtenu sur contrat cette année est de meilleure qualité que celui de l'an dernier, car il a été miné à une plus grande profondeur; l'on a aussi fait des améliorations aux machines de la mine.

HARNAIS ET SELLERIE.

Depuis que nous avons reçu le nouveau harnais demandé, nous sommes bien équipés. Tous les harnais et la sellerie sont en bon état.

GIBIER.

Le gibier est très rare cette année. Il y eût quelques caribous à environ 40 milles à l'ouest, mais il n'y a presque pas de coqs de bruyère ou de lagopèdes. L'été froid et humide a sans doute gâté les œufs et tué presque tous les jeunes oiseaux. Les orignaux sont en abondance dans le district de la rivière Stewart. Les canards et les oies sont aussi en assez grand nombre.

L'élevage des renards réussit bien, et l'on en a pris et vendu un grand nombre.

Une ordonnance territoriale fût promulguée cette année, défendant l'exportation de tout renard vivant qui n'est pas né en captivité, ou qui n'a pas été en captivité depuis deux ans au moins, et défendant aussi de chasser, de tuer ou de prendre tout renard âgé de moins d'un an, entre le 1er avril et le 1er juin. Cela empêchera beaucoup l'extinction des renards dans le territoire, ce qui serait arrivé, car les petits étaient pris et vendus à des éleveurs de renards en dehors du Yukon.

Tagish Jim, un sauvage, a vendu ses renards pour $1,000 et acheté un canot à gazoline.

SANTÉ

Le médecin auxiliaire intérimaire Lachapelle commente au long cette question dans son rapport qui est annexé aux présentes.

J'ai le regret de rapporter que l'inspecteur A. E. Acland est retenu à l'hôpital de Whitehorse par la fièvre typhoïde. Il y fut admis le 28 août. Il prend du mieux.

CHEVAUX.

Il y a vingt-trois (23) chevaux dans l'effectif, dont deux bons ponies. Ils sont tous en bon état et propres au travail.

INSPECTIONS.

L'inspection des détachements fut faite aussi fréquemment que possible par un officier durant l'année. L'inspection du poste des quartiers généraux est faite hebdomadairement par l'officier commandant, et quotidiennement par l'officier de quart.

PATROUILLES.

La patrouille de Dawson-McPherson fut faite pendant l'hiver 1913-14. Le numéro matricule 3193 maréchal des logis Dempster, W.-J.-D., eut la direction jusqu'au Fort-MacPherson, et de là il se rendit jusqu'à Rampart-House où il est resté depuis. Le numéro matricule 4212, Brigadier Hocking, W., accompagna cette patrouille de McPherson à Dawson. Des sauvages avec des attelages de chiens furent employés pour ce voyage. On le fit rapidement. La neige était comparativement légère l'hiver dernier. Cette patrouille a pris presque trois mois pour le voyage, en comprenant le temps passé à MacPherson. Le rapport du brigadier Hocking est ici annexé.

Des patrouilles nombreuses ont été faites de Dawson et de Whitehorse durant l'année.

MINES.

Cette industrie a eu beaucoup de succès durant l'année. L'abondance d'eau a beaucoup aidé les deux compagnies et les mineurs particuliers. Une découverte a encore été faite sur le Sixty-miles, et les perspectives sont bonnes. La *Yukon Gold Company* a pris des options sur les claims et fait une quantité considérable de forage. Les résultats n'ont apparemment pas été suffisants sur tout le terrain pour encourir les frais d'installation d'une drague.

Le district Mayo progresse toujours. M .W. McWhorter a expédié plusieurs centaines de tonnes de minerai remarquablement riche aux usines de réduction, et a

l'intention cet hiver d'en transporter environ mille tonnes à la rivière Stewart, pour les expédier à l'ouverture de la navigation l'an prochain.

Le district de White River est sans doute très riche en minerai, mais est plus du ressort des grandes compagnies que des mineurs particuliers. Les champs aurifères de Chisana, de l'autre côté de la ligne ont beaucoup désappointé. On a trouvé de bonnes veines, mais le métal n'est nulle part répandu dans une grande superficie.

La *Five Fingers Coal Company* a encore fait des améliorations à son outillage, et mine à une plus grande profondeur. La qualité du charbon est excellente. On en a envoyé environ 2,000 tonnes à Whitehorse pour servir au chemin de fer et aux mines.

La mine Lone Star a rapporté un profit cette année. La *Bear Creek Mining Company, Limited* a eu des rapports satisfaisants de son petit bocard à quatre tiges.

Il y a peu de changements dans les différents districts miniers depuis l'an dernier. Un bon nombre d'hommes sont installés sur les différents creks, et la plupart font au moins de bons salaires. On a annoncé cet été une découverte sur la Porcupine, mais elle n'a pas rapporté beaucoup jusqu'ici. Un certain nombre d'hommes qui y allèrent lors de la petite coures, sont venus chercher leurs provisions pour l'hiver et retournent pour continuer à prospecter. Les deux grandes compagnies, la *Yukon Gold Company* et la *Canadian Klondyke Mining Company* ont encore plusieurs années à travailler avant d'épuiser leurs terrains. Un nombre considérable de mineurs sont encore dans le district de White River, et d'autres y iront après la gelée. Un certain nombre de claims ont été récemment piquetés sur le Snag, tributaire du creek White, à la suite du succès d'un mineur.

APPROVISIONNEMENTS.

La qualité des approvisionnements reçus d'Ottawa et de Régina aussi bien que ceux qui ont été achetés sur les lieux est excellente.

TRANSPORTS.

Tous les transports de la division sont en bon état et suffisent aux exigences.

Le bateau à gazoline a été complètement brisé durant l'été, et le coût de réparation eût été tellement élevé, qu'on n'en a rien fait. La coque du bateau ne convient pas à ces rivières, et son moteur n'est pas assez puissant.

On a préparé le contrat pour un autre bateau, mais à cause de différends au sujet de sa construction, on n'a rien fait jusqu'ici. D'autres plans vous seront soumis sous peu, et le bateau peut être prêt pour le travail du printemps prochain.

Le bateau que nous avons actuellement a été brisé et sera gardé à Dawson pendant l'hiver, épargnant ainsi le coût de son transport au haut de la rivière, une affaire de $200. Il vaudrait la peine qu'on le répare, si on en a besoin à Carcross sur le lac, où il conviendrait.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La *Northern Light, Power and Coal Company* a fermé de bonne heure et n'a pratiquement pas fait d'affaires à l'exception de l'approvisionnement de l'usine de lumière électrique.

ARRIVAGES ET DÉPARTS.

Cent soixante et une embarcations sont arrivées du haut de la rivière, transportant 462 passagers.

Treize navires, transportant 1,708 passagers, ont fait quatre-vingt-quinze voyages d'endroits situés en amont de la rivière.

Onze navires, transportant 1,044 passagers, ont fait trente-cinq voyages d'endroits situés en aval de la rivière.

Dix navires, transportant 2,904 passagers, ont effectué quatre-vingt-dix départs de Dawson pour des endroits situés en amont de la rivière.

Neuf navires transportant 725 passagers, ont effectué trente-quatre départs pour des endroits situés en aval de la rivière.

Trois bateaux à gazoline ont fait chacun un voyage d'endroits situés en aval de la rivière, transportant 26 passagers.

Un bateau à gazoline à fait six voyages de Dawson à des endroits situés en amont de la rivière transportant vingt passagers.

Poste—	Sacs.
Malle arrivant de Whitehorse durant la saison	8,281
Malle arrivant du bas de la rivière	413
Malle laissant Dawson pour le bas de la rivière	1,574
Malle laissant Dawson pour le haut de la rivière	2,324

Marchandises.—	Tonnes.
Marchandises reçues du haut de la rivière	13,718
Marchandises reçues du bas de la rivière	1,635
Marchandises partant pour le haut de la rivière	1,140
Marchandises partant pour le bas de la rivière	3,272
Non comprises plus haut, peaux	500
Pelleteries	1,000

Bétail vivant.—	
Arrivages à Dawson, bouvillons	884
moutons	680
cochons	180
Expéditions pour les centres de l'Alaska, bouvillons	510
moutons	180
cochons	90

Viandes gelées.—	
Arrivages à Dawson, bouvillons	300
moutons	500
cochons	110

Ci joint se trouvent les rapports de l'inspecteur E. Telford, commandant le sous-district de Whitehorse pendant l'absence, pour cause de maladie, de l'inspecteur A. E. Acland; du chirurgien auxiliaire suppléant J. O. Lachapelle, et du n° matricule 4212 brigadier Hocking, W., de la patrouille MacPherson.

Au début de la guerre avec l'Allemagne et l'Autriche, on a demandé des recrues pour une année de service, pour augmenter notre force. Quoique les conditions offertes aient été bonnes, elles n'étaient pas suffisantes pour décider des hommes à quitter de bonnes positions pour s'enrôler dans la gendarmerie ordinaire. Il n'y en eût que cinq qui s'enrôlèrent et trois d'entre eux sont d'anciens gendarmes. Si l'on avait permis à la gendarmerie de servir à l'étranger, nous n'aurions pas eu de difficulté à obtenir des recrues, chez les anciens membres et les autres. Cette division presque jusqu'au dernier homme, s'est offerte pour servir au début des hostilités, et a appris avec regret qu'on ne leur permettait pas d'aller à la guerre. Cinq réservistes impériaux; les gendarmes R. Dooley, des Munsters; Greenaway, W., des Coldstream Guards; Hull, F., de la Royal Horse Artillery; Harvey, H .T., des Worcesters; et King, H. R., du 21ème Lancers, furent appelés sous les drapeaux et partirent le 21 courant.

M. Jos. W. Boyle, gérant de la *Canadian Klondyke Mining Company,* est à équiper une batterie de cinquante hommes, avec des mitrailleuses—Maxims ou Colts—pour servir sous les drapeaux. Ils s'embarquent dans quelques jours, avant la clôture de la navigation.

Depuis la destruction de l'édifice des bureaux en mars dernier, on s'est servi de l'ancien palais de justice, juste en dehors des terrains des casernes. Il y a des commo-

dités, mais c'est un peu loin, quand quelqu'un est demandé. Cet édifice est chauffé avec des fournaises à bois—nous aurons besoin d'environ 150 cordes de bois. L'escalier conduisant à la partie supérieure a été cloisonné et les tuyaux de chauffage ont été coupés, de sorte que nous n'en aurons peut-être pas besoin d'une si grande quantité.

Sous le titre "Mines", j'ai oublié de dire que la mine *Engineer* quoique petite, réussit bien. Elle emploie environ vingt hommes.

La *Treadgold Company* a fermé l'usine hydraulique de Granville. Les hommes sont maintenant engagés à élargir et renforcer les écluses; environ quatre-vingts hommes y sont employés.

Il y a eu une petite course vers le crek Cabane du chasseur; on a trouvé de l'or brut à 5 pieds de profondeur lors de la découverte, et vingt-cinq claims ont été piquetés. On ne croit pas que le creek est riche, mais on peut y faire de bons salaires.

En terminant je voudrais attirer votre attention sur l'aide que j'ai reçue des hommes de tous les grades. On a fait une grande quantité de travail au poste, en plus des devoirs réguliers de gendarmerie, et tous s'y sont mis de tout cœur et s'y sont intéressés.

L'inspecteur E. Telford m'a toujours beaucoup aidé, et a maintenant le commandement de Whitehorse pendant la maladie de l'inspecteur A. E. Ackland.

Le personnel du bureau a dû faire beaucoup de travail supplémentaire, surtout le numéro matricule 3247, maréchal des logis Bell, A.L., car la plus grande partie des régistres, etc., ont été perdus dans l'incendie qui a détruit le bureau des quartiers-généraux en mars dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. D. MOODIE, *surintendant,*
Commandant la division "B".

DAWSON, T.Y., 30 septembre 1914.

A l'officier commandant
la division "B" de la R.G. à cheval du N.-O.,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous remettre le rapport suivant pour l'année finissant aujourd'hui.

Je regrette de n'avoir absolument pas de chiffres pour la période avant le 9 mars 1914, car tous les régistres, livres, etc., ont été brûlés le 8 mars 1914, dans l'incendie qui a détruit les bureaux de la division "B".

La santé dans tous les grades a été excellente cette année, il n'y a pas eu de cas sérieux, ni de mort.

Le n° matricule 3945 maréchal des logis 1ère classe Joy, G.B., a été retenu à l'hôpital pendant quatre jours par une attaque d'agmydalite. Il a été guéri et est retourné à son poste.

Depuis le 9 mars, j'ai traité treize cas, tous ont été guéris et sont retournés à leurs poste.

Dans la même période, à l'exception du P.P. n° 5 (Smith), j'ai traité dix-sept cas au corps de garde. Le P.P. n° 5 (Smith) a été à l'hôpital pendant quarante-cinq jours, souffrant de goître et de varicocèle. J'ai fait opération pour ces maladies, et enlevé aussi une excroissance au pouce de la main droite. Il a été guéri. J'inclus une liste des cas traités à la gendarmerie et au corps de garde.

Les casernes et le corps de garde sont dans un bon état sanitaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O. LACHAPELLE,
Chirurgien auxiliaire suppléant.

LISTE des cas traités aux casernes jusqu'au 30 septembre 1914.

Maladie ou accident.	Nombre de cas.	Nombre de jours qu'a duré le traitement.	Remarques.
Entorses	2	20	Rétablis.
Influenza	3	11	"
Indigestion	1	1	"
Amygdalite	1	7	"
Arthrite	1	1	"
Abcès	2	5	"
Bronchite	3	5	"
Totaux	13	50	"

LISTE des cas traités au corps de garde jusqu'au 30 septembre 1914.

Maladie ou accident.	Nombre de cas.	Nombre de jours qu'a duré le traitement.	Remarques.
Goître	1	45	Rétablis.
Plaies infectées	4	4	"
Névralgie	1	1	"
Otorrhée	1	1	"
Métrorrhagie	1	3	"
Alcoolisme	1	5	"
Insomnie	1	1	"
Diarrhée	1	1	"
Leucorrhée	1	2	"
Bronchite	1	1	"
Insanité	2	30	"
Entorses	1	1	"
Varicocèle	1	30	"
Totaux	17	125	"

Certifié,

J. O. LACHAPELLE,
Chirurgien auxiliaire suppléant.

PRISON DE LA ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

DAWSON, T.Y., 30 septembre 1914.

A l'officier commandant
la division " B " de la R.G. à cheval du N.-O.,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division " B ", servant de prison et de pénitencier dans le territoire du Yukon, pour l'année finissant le 30 septembre 1914.

Prisonniers dans les cellules à minuit le 30 septembre 1914	11
Reçus durant l'année, hommes	78
Reçus durant l'année, femmes	3
Aliénés, hommes	3
Aliénées, femmes	
Total	95
Prisonniers dans les cellules à minuit le 30 septembre 1914	3
Moyenne quotidienne	7.285
Maximum par jour	12
Minimum par jour	3
Nombre d'aliénés reçus	3

De ces trois alliénés, deux, après avoir été retenus pendant plusieurs jours pour examen, n'ont pas montré d'amélioration et ont été transférés à l'asile de New-Westminster; l'autre, après une courte détention, se rétablit et fût renvoyé.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRISONNIERS INCARCÉRÉS AU 30 SEPTEMBRE 1914.

Délit.	Années.	Mois.		Total.
	4	12	3	
Effraction et vol	1	1	....	
Voies de fait		1		
Fournir des liqueurs enivrantes aux sauvages			1	
Total	1	2	1	4

NATIONALITÉ DES PRISONNIERS.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Total.
Anglais	5		5
Américains	11		11
Français	2		2
Canadiens-français	3		3
Allemands	3		3
Scandinaves	14		14
Ecossais	4		4
Canadiens	12		12
Irlandais	8		8
Japonnais	1		1
Sauvages	9	2	11
Slaves	1		1
Australiens	4		4
Italiens	1		1
Belges	2		2
Hongrois	1		1
Nègres		1	1
Total	81	3	84

CONDUITE DES PRISONNIERS.

Les prisonniers se sont très bien conduits; il n'y a eu que quatre cas d'indiscipline peu graves, et le commandant les a réglés en sa qualité de préfet de la prison et du pénitencier. Deux prisonniers du pénitencier ont été renvoyés à l'expiration de leur terme; il ne reste qu'un condamné, et son terme finit en décembre prochain. Il fait plaisir de remarquer que la criminalité chez les naturels diminue; il n'y a eu que onze sauvages condamnés, comparés à vingt-trois en 1913.

ALIMENTATION DES PRISONNIERS.

Les aliments fournis à la prison ont été de bonne qualité et en quantité suffisante. Toute la cuisine est faite par le cuisinier du mess de la division, et les repas sont portés et distribués à la prison.

Les prisonniers ont, entre autres choses, blanchi et peint les casernes et les édifices de la prison, nettoyé et réparé les drains, les fossés, réparé et construit des clôtures, livré le charbon, et creusé les tranchées pour le nouveau système d'eau.

ÉDIFICES DE LA PRISON.

Les édifices sont en bon état, et leur apparence s'est trouvée considérablement améliorée par la peinture cet été. Les fournaises à charbon installées l'automne dernier pour remplacer les fournaises à bois, ont montré leur valeur, car nous n'avons pas eu de difficulté à garder une température régulière dans la prison, chose impossible auparavant; cela et l'installation d'un système d'eau et de cabinets à chasse-d'eau dans la prison, l'ont rendue très convenable et aussi coufortable que possible.

Les vêtements sont de bonne qualité et viennent tous du magasin du fourrier, excepté les sous-vêtements d'un prisonnier, dont la taille n'était pas normale; on les a achetés sur les lieux.

ALIÉNÉS.

Le nombre des aliénés a diminué d'un depuis 1913, et de huit depuis 1912. L'un d'entre eux, très vieux, souffrait de dépérissement dû à la vieillesse, et comme il ne semblait pas y avoir d'espoir de le voir revenir à la santé, il a été transféré à l'asile de New-Westminster. L'autre avait eu des difficultés de famille depuis plusieurs années, et cela, joint à de récentes difficultés en affaires semble avoir tellement occupé son esprit, qu'il a succombé à la tension d'esprit, et comme, après avoir été sous les soins du médecin pendant quelque temps, il ne semblait pas mieux, le juge pensa devoir recommander son transport à l'asile. Le troisième, après avoir été détenu ici pendant huit jours, se rétablit et fût renvoyé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. B. JOY, *maréchal des logis,*
N° matricule 3045.

SOMMAIRE des prisonniers détenus à la prison de Dawson et au pénitencier, au cours de l'exercice finissant le 30 septembre 1914.

Cause de la détention.	Pénitencier.			Prison commune.										Amende payée.	Acquittés.	Jugement réservé.	Transférés.	Attendant procès.	Cautionnement forfait.	Cause retirée.	Total.
	Année.			Mois.						Jours.											
	4	3	2	12	9	6	3	2	1½	30	14	10	7								
Détenus à minuit 30-9-13	1	1	1		1	1				6											11
Ivresse et désordre										1		1		30	7	2					41
Interdits ivres															1						1
Résistance à l'autorité										2	1										3
Vol				1				1		2					2	2					8
Voies de fait				1						1	2			4		2					10
Insanité															1		2				3
Ivresse (loi des sauvages)										5					1						6
Avoir fourni des spiritueux à des sauvages)							3														3
Avoir des spiritueux en sa possession (loi des sauvages)											1			1							2
Tenancier d'une maison de jeux commune										1											1
Tenancier d'une maison de prostitution								1													1
Avoir créé du désordre																1					1
Infraction à la loi d'expédition									2												2
Vol de marchandises en sa possession															1						1
Voies de fait avec intention																			1	1	2
Voies de fait menaçantes							1								1						2
Meutre																		1			1
Total	1	1	1	2	1	1	4	2	2	18	4	1	....	35	14	7	2	1	1	1	99
Détenus, 30-9-14	1			1			1														3

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR E. TELFORD, COMMANDANT LE SOUS-DISTRICT DE WHITEHORSE.

WHITEHORSE, T. Y., 17 septembre 1914.

A l'officier commandant
la division "B" de la R. G. à cheval du N.-O.,
Dawson, T. Y.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel suivant du sous-district de Whitehorse de la division "B", pour l'exercice clos le 30 septembre 1914 :—

Je suis arrivé de Dawson le 7 septembre, et j'ai pris le commandement des mains du maréchal des logis Head, car l'inspecteur Acland était entré à l'hôpital le 28 août, atteint de fièvre typhoide.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Les affaires ont été en moyenne les mêmes que l'an dernier; pendant un certain temps, on a cru que les fouilles à Chisana rapporteraient des profits au district, mais il n'y a pratiquement plus de voyageurs passant par Whitehorse et Kluahne pour ce district. La fermeture des mines de cuivre à cause de la guerre, amoindrira considérablement les affaires.

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

On a accordé de l'aide au département de l'immigration au Sommet de White Pass; un homme y a été posté depuis le 4 avril jusqu'au 21 juin.

Les Douanes reçurent de l'aide à Kluahne du gendarme à qui le détachement était confié, pour l'examen des marchandises passant là à destination du district de Chisana, de novembre à juin.

On a aidé au département des sauvages pour le soin des sauvages malades et nécessiteux, à qui l'on a donné des provisions, etc., quand c'était nécessaire.

Et les membres de ce détachement, aidés d'une femme, ont fouillé les voyageurs et le bagage sortant du territoire en passant par Whitehorse, conformément à l'ordonnance au sujet de l'exportation de la poudre d'or du territoire du Yukon.

DÉTACHEMENTS.

Les détachements de Kluahne et de White Pass ont été retirés, le seul détachement actuellement étant à Carcross.

CHEVAUX.

Nous avons ici six chevaux. Un cheval de bât, n° matricule 238, cité comme perdu dans le dernier rapport annuel, a plus tard été trouvé mort et rayé des cadres par l'O. G. 8684. Les chevaux que nous avons actuellement conviennent bien aux exigences de ce sous-district.

TRANSPORT.

Les traineaux et les voitures sont en bon état. Nos hommes les réparent eux-mêmes de temps à autre.

MAGASINS.

Les magasins sont en bon état.

Les provisions, le fourrage, le combustible et la lumière fournis en vertu de contrats, nous ont donné satisfaction et ont été bien économisés.

ÉDIFICES ET RÉPARATIONS.

Les édifices du détachement sont en bon état, et l'on est à les repeindre entièrement.

CRIMINALITÉ.

Le nombre des cas de criminalité a été plus grand cette année, et cela est dû surtout, chez les sauvages, à ce qu'ils ont plus d'argent —que d'ordinaire, par la vente de fourrures et de renards vivants.

Le cas le plus sérieux a été le meurtre Melis.

Le 11 juin, on a trouvé le corps de Dominico Melis dans la rivière à Whitehorse. Le crâne était fracturé, les bras et les côtes brisés, et le corps attaché. Cesari Romolo, associé de la victime, et un certain George Ganley, un ami, furent arrêtés sur soupçon, et conduit le 31 juillet devant le magistrat de police G. L. Taylor à Whitehorse. La cause de Ganley fut renvoyée et Cesari condamné à subir son procès, qui a été fixé à la fin de septembre.

Alfred Goss arrêté le 14 juin à Whitehorse, pour voies de fait accompagnées de blessures corporelles, comparut devant le magistrat de police G. L. Taylor le 15 juin, fut trouvé coupable et condamné à 6 mois de travaux forcés, et à une amende de $95 et les frais, et à défaut de paiement, à 6 autres mois de travaux forcés.

INDIGENTS.

Nous n'avons pas reçu de demande de secours pendant l'année, si ce n'est pour des sauvages.

SANTÉ.

Il y a eu une épidémie de dysenterie vers le mois de mars, et l'inspecteur Acland a été le plus grave de tous les cas. Le chirurgien auxiliaire suppléant, W. B. Clarke attribue l'épidémie à l'emploi de l'eau de la rivière, qui était pompée à la prise en face de la ville, mais depuis lors on a fait venir l'eau d'un point en amont de la ville.

Le 28 août, l'inspecteur Acland fut transporté à l'hôpital, atteint de fièvre typhoïde, mais prend maintenant du mieux; il n'y a pas eu d'autre cas de fièvre typhoïde.

PATROUILLES.

On a envoyé des patrouilles visiter les districts éloignés aussi souvent que possible.

MINES.

La production de la mine de cuivre Pueblo a été assez bonne jusqu'au milieu de septembre, quand elle a été fermée pour le présent, à cause de la guerre, et l'on n'y retient qu'un petit personnel pour la conserver dans un état convenable pour la reprise des travaux.

La course vers Chisana, Alaska, quoiqu'elle n'ait pas été un insuccès complet, n'a pas rapporté de profit à cette partie du territoire.

Les anciens camps de placers ont été bien tranquilles dans la saison dernière, et l'on n'a pas fait de découverte importante.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La fourrure a été en bonne quantité cette année. On a établi plusieurs fermes d'élevage de renards. Le gibier est en grande quantité et les orignaux sont très nombreux. Les hommes d'affaires s'attendent à un hiver tranquille, à cause de l'effet de la guerre sur toutes les industries.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. TELFORD, inspecteur,
Commandant le sous-district de Whitehorse.

LISTE des causes dont on a disposé dans le sous-district de Whitehorse du territoire du Yukon, depuis le 1er octobre 1913, jusqu'au 18 septembre 1914.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
Meurtre	2	....	1	1
Voies de fait communes	6	3	3	
" accompagnées de blessures corporelles	3	2	1	
Intimidation	3	....	3	
Contre la propriété—				
Vol dans une habitation	5	4	1	
Dommage de propos délibéré	2	2	....	
Contre l'ordre public—				
Port d'armes cachées	*	....	....	
Contre les mœurs—				
Ivresse et désordre	11	11	....	
Jeux de hasard	4	4	....	
Tricherie au jeu	2	....	2	
Vagabondage	1	1	....	
Vivre des fruits de la prostitution	1	....	1	
Infractions à la loi des sauvages—				
Sauvages ivres	5	5	....	
Sauvages ayant des spiritueux en leur possession	6	4	2	
Fournir des spiritueux	9	7	2	
Avoir des spiritueux au domicile des sauvages	1	1	....	
Infractions à la loi d'immigration—				
Entrer au pays par fraude—Deux indésirables.	3	3	....	
Infractions aux ordonnances du Yukon—				
Pollution de cours d'eau	1	1	....	
Ordonnance concernant le paiement des salaires.	9	8	1	
Exportation illégale des renards	1	....	....	1
Totaux	75	56	17	2

* Les pistolets trouvés sur les personnes entrant au Canada au Sommet de White Pass, ont été confisqués sans autres procédures. Attendant comparution, Romeo Casari, condamné à subir son procès.

Certifié,

L. McLAUGHLIN, *maréchal des logis,*
N° matricule 3322.

WHITEHORSE, T.-Y., 18 septembre 1914.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Sous-district de Whitehorse.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde du détachement de Whitehorse, une prison commune, pour l'exercice clos le 30 septembre 1914:—

Prisonniers dans les cellules à minuit, 30-9-13	1
Reçus durant l'année, hommes	43
Reçus durant l'année, femmes	1
Reçus durant l'année, aliénés	2
Total des détenus	47
Nombre total des détenus dans les cellules à minuti, 30-9-1914	2
Moyenne quotidienne	1.282
Maximum par jour	6
Minimum par jour	0

Nous avons reçu deux aliénés, en route de Dawson à New-Westminster.

ETHNOLOGIE DES PRISONNIERS.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	38		38
Sauvages	8	1	9
			47

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Total.
Américains	8		8
Canadiens	7		7
Anglais	6		6
Irlandais	2		2
Gallois	1		1
Suédois	6		6
Suisse	1		1
Allemands	2		2
Sauvages	8	1	9
Russes	4		4
Italiens	1		1
Totaux	46	1	47

Nombre de prisonniers de geôle ordinaire incarcénés	6
Nombre de prisonniers incarcérés momentanément	41
Total	47

CONDUITE DES PRISONNIERS.

La conduite des prisonniers, en général, a été bonne, il n'y a pas eu de manquement à la discipline.

NOURRITURE DES PRISONNIERS.

La quantité des vivres fournis a été excellente et la quantité suffisante. Il n'y a pas de cuisine à la prison, et les repas sont préparés par le cuisinier des gendarmes du détachement. Cela donne satisfaction à tous.

TRAVAUX DES PRISONNIERS.

On a fait travailler les prisonniers à tous les travaux durs aux environs des casernes, comme le fendage du bois, la peinture, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. F. HAYES, *gendarme,*
Prévôt.

ANNEXE C.

BRIGADIER W. HOCKING, DAWSON A McPHERSON ET RETOUR.

DAWSON, T.-Y., 6 mars 1914.

A l'officier commandant,
la division "B", Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T.-Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur la patrouille de Dawson à Fort-McPherson et retour, pendant l'hiver de 1914.

Conformément à vos instructions, je suis parti de Dawson vers 10 heures de l'avant-midi le 3 janvier 1914, accompagné du n° matricule 3193 maréchal des logis Dempster, W. J. D., et de John Martin, Charles River, Andrew Joseph, et Jacob Nicoli (sauvages), avec quatre attelages de cinq chiens chacun; les numéros matricules 5361 et 5541, gendarmes Clifford, G., et Hull, F., avec un attelage, nous ont accompagné jusqu'à l'embouchure de la rivière Twelve-Mile, à 18 milles de Dawson.

Nous transportions environ 70 livres de journaux de poste, etc., pour le Port-McPherson et l'île Herschell, ainsi que 40 livres environ de documents de douane, de papeterie, etc., devant servir au maréchal des logis Dempster à Rampart-House.

Nous avons suivi la même route que d'ordinaire, excepté à la limite de gauche de la rivière Gros-Vent, où nous avons fait un portage, laissant la rivière environ 3 milles en aval du mont Déception, et y revenant environ un mille en aval de Wind-City. Nous avons fait environ six milles de moins qu'en suivant la rivière.

Nous sommes arrivés à Fort-McPherson vers 3.30 heures de l'après-midi le 1er février 1914, après avoir été 30 jours en route. Nous sommes restés au Fort-McPherson jusqu'au 16 février, pour accorder un bon repos aux chiens et attendre le courrier d'Edmonton, qui est arrivé à McPherson du Fort-Bonne-Espérance à 9 heures du soir, le 12 février. Le 16, les quatre sauvages et moi, avec les attelages de chiens, sommes partis du Fort-McPherson à 8.30 heures de l'après-midi, pour revenir à Dawson, transportant environ 35 livres de malle. Le numéro matricule 3193 maréchal des logis Dempster, W. J. D., est resté au Fort-McPherson, se préparant à continuer jusqu'à Rampart-House. Nous sommes arrivés à Dawson à midi le 5 mars, après 17½ jours de voyage.

Sauvages.—Nous avons rencontré un bon nombre de sauvages à l'aller et au retour. En allant, 12 sauvages avec des attelages, nous ont accompagné depuis l'embouchure de la rivière Twelve-Mile jusqu'à un endroit 30 milles en aval de la rivière Blackstone; ces sauvages étaient tous en bonne condition, car ils avaient pris une quantité peu ordinaire de fourrures. J'ai appris qu'ils avaient pris jusqu'à Noël, 23 renards noirs et argentés, en plus d'autres fourrures, et ce dans une bande d'environ 15 familles. Sur la rivière Gros-Vent, nous avons rencontré deux familles, l'une au portage Gros-Vent et l'autre à l'embouchure du creek de la Faim, formant un groupe de 11 personnes. Elles venaient de MacPherson par la même route que nous, et étaient parties de là dans le mois de novembre 1913; elles avaient tué assez d'orignaux pour suffire à leurs besoins. Un vieillard était aveugle, et le maréchal des logis Dempster lui donna un peu de nourriture, du bacon, de la fleur, etc. Sur la rivière Peel, à environ 30 milles de MacPherson, nous avons rencontré cinq camps, et quelques milles plus loin, nous en avons rencontré quatre. Ces deux équipes vivaient en grande partie de lapin; elles étaient parties de MacPherson seulement quelques jours auparavant. En revenant, nous avons rencontré les mêmes sauvages sur la rivière Peel, ils avaient tué de l'orignal quelques jours plus tôt, et avaient une bonne provision de viande,

excepté les deux familles que nous avons rencontrées juste à l'embouchure du creek de la Montagne, auxquelles j'ai donné de la nourriture. En revenant, nous avons rencontré six familles campées près de la source du creek Waugh. Elles avaient tué environ 30 caribous et par conséquent avaient une ample provision de viande pour quelque temps.

Routes.—Nous avons eu la bonne fortune cette année de pouvoir suivre une vieille route durant la plus grande partie du trajet. La route était assez bonne de l'embouchure de la rivière Douze-Milles au camp des sauvages sur la Blackstone et de là à l'embouchure de la rivière Petit-Vent, elle était recouverte d'environ 6 pouces de neige. Cette route servait aux sauvages qui se rendaient de la rivière Blackstone à Dawson. Après une journée de marche nous arrivâmes à une nouvelle route à environ 5 milles de l'embouchure de la rivière Petit-Vent, et le lendemain nous rencontrâmes une bande de sauvages qui venaient de Macpherson. Le long du grand portage, la vieille route était recouverte d'environ un pied de neige, mais il était encore plus avantageux de la suivre dans ces conditions que d'en tracer une nouvelle.

Température.—La température a été assez douce, sauf durant les trois dernières semaines de notre voyage pour aller. La dernière semaine a été excessivement froide, le thermomètre descendit jusqu'à 60 et 62 degrés au-dessous de zéro certains jours.

Chiens.—Nous avions 20 chiens. C'étaient tous des chiens loués et le seul bon attelage était celui de John Martin. Les autres sauvages avaient de très pauvres attelages. John Martin m'apprit qu'il leur avait demandé de soigner leurs chiens et de les mettre en bon état pour faire le voyage, mais ils ne le firent pas, et en conséquence leurs chiens étaient en très mauvais état. Je suis certain qu'il aurait fallu arrêter souvent pour faire reposer les chiens, si nous avions été obligés de tracer une nouvelle route et de faire le trajet dans une assez épaisse couche de neige, ce que nous sommes obligés de faire règle générale. Le sauvage Jacob échangea un de ses chiens contre un meilleur au campement des sauvages sur la Pierre-Noire, alors que nous n'avions parcouru que 100 milles. A notre arrivée à la rivière Trail à 90 milles de Macpherson il lui fallut en tuer un, car il était complètement épuisé et incapable de continuer le voyage. Le sauvage Charlie a été obligé de tuer deux des chiens de son attelage au Fort-Macpherson et le sauvage Andrew un des siens, et d'en acheter d'autres pour le retour.

Observations générales.—M. V. Steffansson, le commandant de l'expédition artique du Canada, arriva à Fort-Macpherson le 4 février. Le vapeur *Karluk* de l'expédition a été pris dans les glaces au large de la Pointe-Barrow au commencement d'août dernier. Le vent souffla assez fort pendant plusieurs jours antérieurement au 22 août, mais à cette date ce vent se changea en tempête et continua ainsi le 23 et le 24. Le *Karluk* fut emporté avec la glace durant la tempête, et on n'en a pas entendu parler depuis. M. Steffansson croit que son vaisseau a une petite chance de se tirer en bon état de cette mauvaise position, mais il peut aller à la dérive avec les glaces durant deux ou trois ans.

Les goélettes à gazoline *Alaska* et *Mary Sachs* de la partie sud de cette expédition, sous le commandement du Dr. Anderson, sont prises dans les glaces à la Pointe-Colinson à environ 180 milles à l'ouest de l'île Herschell.

La baleinière à vapeur *Belvedere,* commandée par le capitaine Cottle, est prise dans les glaces à environ 80 milles à l'ouest de l'île Herschell. Les vivres de la gendarmerie sont à bord de ce navire.

La goélette à gazoline *Elvira* a fait naufrage sur les récifs Icy à environ 10 milles de la rive. On a sauvé sa cargaison et on l'a transportée à bord du *Polar Bear.*

La goélette à gazoline *Polar Bear* est prise dans les glaces à environ 12 milles à l'ouest de Belvedere. Ces navires se dirigeaient tous vers l'île Herschell.

Les goélettes à gazolines *Anna, Ogla,* et *North Star,* sont prises dans les glaces à environ 40 milles à l'ouest des îles Herschell. Ces navires partaient de ce port; et il est évident que l'an dernier nul navire n'a pu entrer dans ce port ni en sortir.

La situation des indigènes à Fort-Macpherson et à l'île Herschell quant aux provisions de bouche est à peu près la même que d'ordinaire.

F. B. Williams et Emile Hébert, deux trappeurs, et J. Jacquot, commerçant, quittèrent Fort-Macpherson pour se rendre à Dawson le 5 février avec trois traineaux chargés de fourrures. Ils étaient accompagnés d'un sauvage.

Voici ce que nous avons appris au sujet de Hubert Darrell, qui mourut près de la rivière Anderson il y a environ trois ans. On rapporta il y a deux ans que certains esquimaux étaient passés dans le district et y avaient vu un poteau sur lequel il y avait certaines écritures. M. Steffansson leur demanda de couper la partie couverte d'écriture et de la rapporter avec eux lors de leur prochain voyage dans ce district. Je crois que les esquimaux sont passés par là depuis et qu'ils ont rapporté une copie de ce qui était écrit sur le poteau. Ils l'ont remise au missionnaire de Kittegaryuit, un village Esquimaux situé sur la rive est de la rivière Mackenzie. M. Young, le pasteur de cette mission, dit qu'il a le document en sa possession mais qu'il l'a laissé à la mission et ne se rappelle pas ce qu'il contient. M. Phillips, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à cet endroit, dit qu'il a lu le papier. Il croit que Darrell disait s'être gelé par deux fois et donnait deux dates, dont lui, Phillips, ne se rappelle pas. La signature de M. Darrell était sur le poteau.

Il nous reste très peu de provision à notre cache de la rivière du Cœur, John Martin m'apprit que A. A. Knorr avait visité notre cache et avait pris une certaine partie des provisions et vous en avait averti par lettre. La cache sur la rivière Trail était en bon état; nous n'y avons pas touché en allant, mais en revenant nous avons pris tout le poisson séché, environ 280 livres, pour soigner nos chiens. Les gendarmes de Macpherson placeront une nouvelle provision de poisson séché dans la cache pour notre voyage de l'hiver prochain.

Nos vivres étaient d'excellente qualité et nous en avions amplement pour faire le voyage aller et retour. Martin et Andrew tuèrent cinq caribous sur la hauteur des terres qui séparent les creeks Maugh et Forrest; nous les avons approchés de la route sans être trop retardés dans notre voyage. Ceci nous donna une ample provision de viande fraîche et de la nourriture pour nos chiens. Nous avions emporté 500 livres de saumon King de Dawson et nous avons acheté 762 livres de caribou séché de John Martin au creek Michelle pour nourrir nos chiens; ce qui a été suffisant pour le voyage d'aller. Pour revenir nous avons emporté 300 livres de poisson blanc séché de Macpherson, nous en avons pris 280 livres à notre cache de la rivière Trail, et nous avons acheté 280 livres de caribou séché du sauvage Robert au creek Forrest. Ceci nous donna une provision suffisante de nourriture à chien pour le retour.

Il y avait de nombreuses traces de loups sur les creeks Michelle et Waugh, et nous en avons entendus hurler un jour près du creek Michelle. Nous avons vu plusieurs caribous sur la hauteur des terres qui séparent les creeks Waugh et Forrest, et les traces d'originaux abondaient le long de la rivière du Vent et du Grand-Portage. Il y avait du ptarmigan en abondance le long de certains creeks.

Voici une copie de mon carnet de route:—

Samedi, 3 janvier.—Avons quitté Dawson à dix heures a.m. et avons atteint l'embouchure de la rivière Douze-Milles à trois heures de l'après-midi. Avons rechargé les toboggans. Parcours: 18 milles.

Dimanche, 4 janvier.—Avons quitté la cabane de Douze-Milles à 8 a.m. Sommes arrêtés pour prendre le lunch à 11 a.m., et avons établi le camp à 4.30 p.m., à environ cinq milles en amont du camp de 10-milles. MM. Clegg et Wheeler firent le trajet et campèrent avec nous, et douze sauvages avec leurs attelages nous accompagnèrent égament. La route était bonne. Parcours: 15 milles.

Lundi, 5 janvier.—Avons levé le camp à 7.30 a.m. Sommes arrêtés une heure à la scierie pour prendre le lunch et avons atteint l'usine génératrice.à 2,30 p.m. M. A. B. Clegg eut la bonté de nous loger. La route était bonne. Parcours: 15 milles.

Mardi, 6 janvier.—26 au-dessous de zéro le matin et 10 l'après-midi. Avons quitté l'usine génératrice à 8 a.m. Avons lunché à 11 a.m. M. Wheeler nous rejoignit le midi et nous avertit qu'un message téléphonique venant de Dawson demandait à l'inspecteur Phillips de remplir la cache de la rivière Trail de provisions. Bonne route, les douze

attelages des sauvages nous précèdent, avons établi le camp à 3.30 p.m., à environ 8 milles en amont du gros glacier. Parcours: 20 milles.

Mercredi, 7 janvier.—10 au-dessous de zéro le matin, et 20 l'après-midi. Faisons face à un vent froid toute la journée. Avons levé le camp à 8 a.m., pris le lunch à 10 a.m. dans la dernière cabane en aval de la passe Seela, sommes repartis à 11 a.m. Le glacier était sec et recouvert de glace vive à la passe, sauf à un endroit où il était complètement inondé, mais nous avons réussi à le contourner, et à rejoindre les sauvages au pied de la passe. Avons trouvé les glaciers sur la Pierre-Noire secs, route bonne, avons établi le camp à 4 p. m. juste en amont de la cabane Michelle sur la rivière Pierre-Noire. Parcours: 20 milles.

Jeudi, 8 janvier.—23 au-dessous de zéro le matin et 10 de l'après-midi. Temps doux avec un peu de neige. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Quelques sauvages nous précédaient et les autres nous suivaient. La route conduisait à la cabane de Joseph à environ deux milles de notre direction, mais il était préférable de suivre la route que d'en tracer une nouvelle. Sommes arrêtés à un campement de sauvages, pour prendre le lunch, à 11 a.m., et nous nous sommes rendus à un bosquet de saules où nous avons établi le camp à 3.30 p.m. Parcours, 18 milles.

Vendredi, 9 janvier.—10 au-dessous de zéro le matin et 2 l'après-midi. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Le sauvage Jacob retourna au campement des sauvages pour prendre un nouveau chien, car un des siens était complètement épuisé et impropre au travail; nous arrivâmes au bosquet de peupliers à midi, et après avoir lunché sommes repartis. Avons atteint la forêt au creek Michelle à 5.30 p.m., et, avons établi le camp. La route devient plus difficile, les vieilles traces sont recouvertes d'environ 3 pouces de neige. Parcours: 18 milles.

Samedi, 10 janvier.—27 au-dessous de zéro le matin et 10 l'après-midi, clair. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m., avons atteint le campement de Martin à 9.30 a.m. Avons pesé environ 762 livres de viande séchée pour nourrir les chiens, et avons réchargé les toboggans. Avons lunché et sommes repartis à 1.30 a.m. Les attelages allèrent beaucoup plus lentement cet après-midi, car les charges sont beaucoup plus pesante et la route est plus difficile, étant recouverte d'environ trois pouces de neige. Parcours: 9 milles.

Dimanche, 11 janvier.—12 au-dessous de zéro le matin, 17 l'après-midi, clair. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Route assez bonne, de grandes étendues de glace vive, mais nous avons rencontré de l'eau à certains endroits. Avons pris le lunch à 11.30 a.m., et avons établi le camp à 3.30 p.m. au pied du portage des montagnes du Cœur. Les sauvages Andrew et Joseph se rendirent sur le sommet des montagnes pour tracer la route. Parcours : 15 milles.

Lundi, 12 janvier.—4 au-dessus de zéro le matin et l'après-midi, nuageux et chaud. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons atteint le sommet de la montagne à 10 a.m. Avons atteint la rivière la Petite rivière du Cœur à 11.30 a.m., et sommes arrêtés pour prendre le lunch. Avons atteint la cabane de Martin sur la Grande rivière du Cœur à 1.30 p. . Avons examiné la cache et avons constaté qu'il ne restait que trois flèches de lard fumé, 50 livres de farine et trois paquets de poisson. Avons atteint l'embouchure du creek Waugh vers 2.30 p.m., et avons établi le camp sur les bords de ce creek vers 4 p.m. à environ 5 milles de son embouchure. Route assez bonne presque toute la journée, mais avons rencontré de l'eau à deux endroits et avons perdu un peu de temps pour la contourner. Parcours: 14 milles.

Mardi, 13 janvier.—Nuageux et chaud, 2 au-dessus de zéro le matin, temps clair, 14 au-dessous de zéro l'après-midi. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons perdu un peu de temps à cause de l'eau en aval du cañon. Avons lunché à 11 a.m. à l'extrémité inférieure du premier glacier, avons été assez chanceux sur le premier et le deuxième glacier du creek, mais avons trouvé quantité d'eau sur le troisième. Nous l'avons évité autant que possible mais avons perdu un peu de temps. Avons établi le camp à 4 p.m. au portage le long du cañon, n'avons pas encore beaucoup de

neige, et lorsque nous ne voyageons pas sur la glace, nous suivons une vieille route recouverte de trois pouces de neige seulement. Parcours: 16 milles.

Mercredi, 14 janvier.—Clair, 8 au-dessous de zéro le matin, nuageux, 1 au-dessus de zéro dans l'après-midi. Avons levé le camp à 8 a.m., pas de difficultés avec l'eau sur le glacier supérieur. Avons lunché à environ mi-chemin sur la hauteur des terres qui séparent les creeks Waugh et Forrest, avons vu cinq caribous sur un plateau un peu avant de luncher mais ils se sauvèrent. Avons vu un autre troupeau de caribous un peu plus loin et John et Andrew allèrent à la chasse. Sommes partis à 7 p.m., et avons rejoint les chasseurs à 2.30 p.m. Ils avaient tué cinq caribous, avons établi le camp, et deux attelages allèrent chercher le gibier, revinrent au camp à 4.30 p.m., avons enlevé la peau aux caribous et les avons découpés. Route assez bonne toute la journée. Parcours: 15 milles.

Jeudi, 15 janvier.—5 au-dessous de zéro le matin et 14 l'après-midi, neigea toute la journée. Avons levé le camp et sommes partis à 8.15 a.m., avant de partir avons caché un caribou pour le voyage de retour. Le creek Forrest était recouvert d'eau sur une distance d'environ deux milles et il nous a fallu la contourner, mais plus loin la route était assez bonne. Avons lunché à 11.30 a.m., à environ 4 milles de distance de la rivière du Petit-Vent. Avons atteint cette rivière vers 2.30 p.m., à partir de cet endroit il nous a fallu faire face à un assez gros vent et à une forte poudrerie sur la glace vive, mais il ne faisait pas très froid. Avons établi le camp vers 3 p.m. à environ deux milles en aval du creek Forrest. Le gros vent continua une heure assez avancée dans la nuit. Parcours: 14 milles.

Vendredi, 16 janvier.—32 au-dessous le matin et 18 l'après-midi. Temps clair et gros vent toute la journée. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m., la route était assez bonne jusqu'au portage, mais sur une distance de deux milles le long du portage nous avons avancé difficilement, passé cet endroit nous avons voyagé sur la glace vive toute la journée, avec un gros vent d'arrière et une forte poudrerie. Avons lunché à 11.30 a.m. et avons établi le camp à 3.30 p.m. Parcours, 24 milles.

Samedi, 17 janvier.—13 au-dessous de zéro le matin, avec un gros vent; 18 l'après-midi, temps clair et calme. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m., nous sommes maintenant rendu à l'extrémité de notre route ou plutôt à l'endroit ou le sentier s'éloigne de notre route, et il nous fallut pendant un certain temps tracer une route nouvelle dans une assez épaisse couche de neige. Avons lunché à 11 a.m., l'après-midi nous avons atteint une nouvelle route à environ cinq milles de la rivière du Gros-Vent, nous avons suivi cette route et avons constaté qu'elle longeait la rivière du Gors-Vent. Avons établi le camp à 3.30 p.m. Parcours: 18 milles.

Dimanche, 18 janvier.—18 au-dessous de zéro le matin, 38 l'après-midi, temps clair. Avons levé le camp à 8 a.m., et avons atteint un campement de sauvages au portage à 10 a.m. Une famille de sauvages, qui se compose de 8 membres en tout, a établi son campement ici. Un de ses membres, un vieillard, est aveugle et nous lui avons donné des provisions de bouche. Un peu plus loin se trouve le campement d'une autre famille. Celle-ci se compose de trois membres. Ces sauvages viennent de Macpherson d'où ils sont partis au mois de novembre dernier, et comme ils ont passé par notre route, nous sommes certains d'avoir une route tracée tout le long du chemin. Sommes arrêtés à ce campement pour luncher, parce que ces gens étaient des parents de John Martin qu'il n'avait pas vu depuis assez longtemps. Nous avons passé l'autre campement à l'embouchure du creek de la Faim et avons établi notre camp pour la nuit vers 4 p.m. à environ trois milles en amont du mont Déception. Bonne route toute la journée. Charlie et Andrew sont très lents avec leurs attelages, ils sont quelquefois un mille ou plus en arrière des autres. Parcours: 20 milles.

Lundi, 19 janvier.—34 au-dessous de zéro le matin et l'après-midi, temps clair. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Ici nous quittons la rivière et la route suit un portage du côté gauche et ne revient à la rivière qu'en aval de la ville du Vent, évitant ainsi un grand détour dans la rivière et raccourcissant la route d'environ six milles. Avons atteint un vieux camp de sauvages à 11 a.m. et avons lunché à

cet endroit, de là il y avait deux routes, nous en suivîmes une et après une heure de marche nous arrivâmes à un endroit où l'on avait tué un orignal et à l'extrémité de cette route. Ainsi nous retournâmes au vieux camp pour prendre l'autre route. Après avoir fait environ deux milles sur cette dernière nous atteignîmes un endroit où la route se divisait de nouveau en deux parties. Alors nous avons décidé d'établir notre camp et de chercher quelle était la bonne, nous l'avons finalement trouvé. Le trajet a été beaucoup plus difficile aujourd'hui que de coutume. Parcours: 10 milles.

Mardi, 20 janvier.—15 au-dessous de zéro le matin, 2 l'après-midi. Petit vent accompagné de neige. Avons levé le camp à 8.30 a.m., et sommes arrêtés pour luncher à 11.30 a.m., et avons atteint l'extrémité du portage à environ un mille en aval de la ville du Vent vers 1 p.m. Avons atteint la rivière Peel à 3 p.m. et avons établi le camp vers 4 p.m. à trois milles plus loin. Le long des rivières du Vent et Peel, la route était remplie de neige, ce qui rendait le trajet assez difficile à certains endroits. Parcours: 15 milles.

Mercredi, 21 janvier.—4 au-dessus de zéro le matin. Nuageux et 14 au-dessous l'après-midi. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. La route était un peu plus difficile aujourd'hui. Avons lunché à 11 a.m. Avons constaté que la route ne rejoignait pas le portage du creek de la Montagne à la même place que d'habitude mais à environ un mille plus loin. Avons trouvé de l'eau sur le creek de la Montagne et avons été obligés de couper un chemin à travers la forêt. Avons établi notre camp à 4 p.m. Parcours: 14 milles.

Jeudi, 22 janvier.—18 au-dessous de zéro le matin et 31 l'après-midi, temps clair. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. La route est beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'elle l'a été jusqu'à présent. Les vieilles traces sont recouvertes d'environ un pied de neige, et les chiens avancent difficilement. Avons lunché à 11.30 a.m. et établi le camp vers 4 p.m. à environ deux milles de la colline, à l'endroit où nous nous éloignons du creek. Parcours: 18 milles.

Vendredi, 23 janvier.—20 au-dessous et temps clair le matin, zéro et temps nuageux l'après-midi. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m., avons atteint l'extrémité inférieure de la passe à 9 a.m. Avons lunché à 11 a.m. et avons établi notre camp près de la source du creek Cardinal à 4 p.m. Parcours: 9 milles.

Samedi, 24 janvier.—3 au-dessous de zéro le matin et l'après-midi, temps nuageux. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons atteint la rivière Caribou et avons lunché à 11.30 a.m. Avons suivi le cours de la rivière sur une distance d'environ trois milles, puis nous avons commencé l'ascension de la montagne et avons établi notre camp à la lisière de la forêt de la montagne du Caribou vers 3.30 p.m. La vieille route est recouverte d'environ un pied de neige, ce qui rend le trajet assez difficile. Parcours: 14 milles.

Dimanche, 25 janvier.—12 au-dessous de zéro avec brouillard le matin, et 22 au-dessous avec temps clair l'après-midi. Forte tempête de vent la nuit qui menaça d'emporter notre tente. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons atteint le sommet de la montagne à 9 a.m. et nous nous sommes dirigés vers le nord. Brouillard épais qui nous empêchait de voir durant toute la matinée, mais nous avançons en ligne droite et atteignons la ligne des épinettes rabougries vers midi, où nous avons lunché. A notre départ nous n'avons pu retrouver la vieille route immédiatement, nous nous étions éloignés de celle-ci en faisant l'ascension de la montagne, mais nous avons continué et nous l'avons retrouvée vers le milieu de l'après-midi. Avons établi le camp à 4 p.m. Parcours: 15 milles.

Lundi, 26 janvier.—27 au-dessous de zéro le matin et 40 l'après-midi, temps clair. Avons levé le camp et sommes parties à 8 a.m. Nous nous sommes dirigés dans une direction est par nord, nous pouvions voir la rivière Trail à notre gauche lorsque la forêt ne la cachait pas. Route très sinueuse. Avons lunché à 11 a.m., avons atteint la rivière Trail à 1.30 p.m., et avons établi notre camp à cinq milles plus loin vers 4 p.m. Un des chiens de Jacob est épuisé, et celui-ci le laisse aller libre. Parcours: 15 milles.

Mardi, 27 janvier.—40 au-dessus de zéro le matin et 55 l'après-midi. Clair et froid. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons lunché au portage à 11 a.m., avons atteint la Cache de la rivière Trail à 1 p.m., et la rivière Peel vers 2 p.m. Avons établi notre camp vers 3.30 p.m. à environ trois milles en aval de l'embouchure de la rivière Trail sur le Peel. Jacob a tué un de ses chiens ce matin, car il était complètement épuisé et ne pouvait pas continuer le trajet. Parcours: 12 milles.

Mercredi, 28 janvier.—53 au-dessous de zéro le matin et 58 l'après-midi. Clair et très froid. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Il est si difficile de retrouver la route sur la rivière Peel que nous ne nous sommes par donné la peine de la chercher. Il y a environ un pied de neige sur la glace, mais il y en bien deux fois autant sur les rives de la rivière. Avons lunché à 11.30 a.m. et avons établi notre camp à 3.30 p.m. Les chiens n'avançèrent que très lentement aujourd'hui à cause du grand froid. Parcours: 12 milles.

Jeudi, 29 janvier.—58 au-dessous de zéro le matin et 60 l'après-midi. Temps clair et froid. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons lunché à 11.30 a.m. et établi notre camp à 3.30 p.m. près de l'extrémité sud du portage de Sept-Milles. Le mauvais état de la route et le grand froid rendent le trajet excessivement pénible. Parcours: 10 milles.

Vendredi, 30 janvier.—62 au-dessous de zéro le matin et 60 l'après-midi. Temps clair et froid. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons lunché à 11.30 a.m. et établi notre camp à 4 p.m. à l'extrémité nord du portage de Seps-Milles. La route a été très difficile aujourd'hui, nous n'avons pas suivi le portage, mais le cours de la rivière. Parcours: 14 milles.

Samedi, 31 janvier.—62 au-dessous de zéro le matin et 53 l'aprés-midi. Temps clair et froid. Avons levé le camp et sommes partis à 8 a.m. Avons découvert de nouvelles traces de raquettes à 10 a.m. et sommes arrivés à un campement de sauvages à 11 a.m. Nous y avons trouvé cinq familles de sauvages, et trois autres familles à quelques milles plus loin. Ces sauvages étaient arrivés de Macpherson quelques jours auparavant. Sommes arrêtés pour prendre le lunch au campement des sauvages, et avons établi notre camp de nuit vers 4 p.m., 10 milles plus loin. Nous avons eu une bonne route à partir du campement des sauvages. Parcours: 17 milles.

Dimanche, 1er février.—53 au-dessous de zéro le matin et 45 l'après-midi. Température un petit peu plus chaude; avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m., et avons atteint la cabane de Wellie Huskin qui se trouve à 8 milles de Macpherson vers 11 a.m. Deux des attelages de chiens arrivèrent une heure après les autres. Avons lunché et sommes repartis à 1.30 p.m. Nous sommes arrivés à Macpherson vers 3.30 p.m. Parcours: 22 milles.

Lundi, 2 février.—Nous sommes restés à Macpherson jusqu'à dimanche le 15 fév. pour faire reposer nos chiens et attendre la malle venant d'Edmonton. Celle-ci arriva le 12 février.

Lundi, 16 février.—20 au-dessous de zéro le matin et 15 l'après-midi. Temps clair et brise légère. Le numéro matricule 4212, Brigadier W. Hocking et les sauvages John Martin, Charlie River, Andrew Joseph et Jacob Njooli accompagnés de quatre attelages de cinq chiens chacun quittèrent Macpherson à 8.30 a.m. pour retourner à Dawson, emportant 35 livres de malle et environ 600 livres de vivres et de nourriture pour les chiens. Sommes arrêtés pour luncher à midi, et avons établi notre camp vers 4.30 p.m. sur la limite droite de la rivière Peel à environ 26 milles de Macpherson. Parcours: 26 milles.

Mardi, 17 février.—10 au-dessous de zéro le matin et 8 l'après-midi. Légère brise, ciel clair. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m., et avons atteint le campement des sauvages à 11 a.m. Avons lunché et continué le trajet jusqu'à ce que nous atteignions la cabane de Colin sur la rivière Peel, où nous avons établi notre camp de nuit. Bonne route. Parcours: 30 milles.

Mercredi, 18 février.—28 au-dessous de zéro le matin. et 24 l'après-midi. Légère brise, ciel clair. Avons levé le camp à 7.30 a.m., et avons atteint la cabane près de la

rivière Trail à 11.30 a.m. Avons lunché et avons chargé 280 livres de poisson séché sur les toboggans pour nourrir les chiens. Nous avons suivi le cours de la rivière Trail tout l'après-midi, et avons établi notre camp au pied de la montagne à 5.30 p.m. Parcours: 30 milles.

Jeudi, 19 février.—4 au-desous de zéro le matin et 2 l'après-midi. Temps nuageux et légère tempête de neige le matin. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à midi, avons traversé la montagne du Caribou et établi notre camp vers 6 p.m. à environ deux milles de la rivière Caribou. La route était un peu difficile car elle était recouverte d'environ deux pouces de neige. Parcours: 28 milles.

Vendredi, 20 février.—2 au-desous de zéro le matin et 4 l'après-midi. Temps sombre et neige toute la journée. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à 11.30 a.m. et avons établi notre camp vers 5 p.m. à environ 5 milles de l'embouchure du creek de la montagne. La route était un peu difficile, car elle était recouverte d'environ deux ou trois pouces de neige. Parcours: 26 milles.

Samedi, 21 février.—4 au-dessous de zéro le matin et 21 l'après-midi. Temps nuageux et neige le matin; temps clair l'après-midi. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à 11.30 a.m. près de l'embouchure du creek, avons atteint un campement de sauvages sur la rivière Peel, à environ deux milles de l'embouchure du creek de la Montagne, vers 2 p.m. Deux familles habitaient ce campement; tous les hommes étaient allés à la chasse, il y avait quatre femmes et enfants au camp; elles se plaignirent qu'elles n'avaient pas grand'chose à manger, car les hommes étaient partis depuis assez longtemps et n'avaient pas rapporté de viande. Je leur donné donc le peu de provisions dont nous pouvions disposer et je continuai mon chemin le long de la rivière. Avons établi notre camp vers 7 p.m. à l'extrémité nord du portage de la rivière du Grand-Vent, un peu avant d'arriver à la ville du Vent. La route était difficile et remplie de neige à certains endroits. Parcours: 33 milles.

Dimanche, 22 février.—20 au-dessous de zéro le matin et 26 l'après-midi. Temps nuageux et petite neige durant toute la journée. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à 11 a.m. et avons établi notre camp le soir à l'extrémité sud du Grand portage à 4 p.m. Route difficile, recouverte d'environ 4 pouces de neige. Avons trouvé de l'eau à deux endroits où la route longeait un creek, nous nous sommes tous mouillés les pieds et sommes arrêtés pour changer nos mocassins. Parcours: 20 milles.

Lundi, 23 février.—24 au-dessous de zéro le matin et 22 l'après-midi. Nous avons encore un peu de neige accompagnée d'un petit vent du nord. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à 11.30 a.m., et avons établi notre camp à 4.30 p.m. sur la rive de la rivière du Grand-Vent à environ un mille de l'embouchure de la rivière du Petit-Vent. Route difficile, presque complètement remplie de neige. Parcours: 25 milles.

Mardi, 24 février.—22 au-dessous de zéro le matin et 20 l'après-midi. Il tombe encore un peu de neige, temps sombre. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à midi et avons établi notre camp de nuit à l'extrémité inférieure du grand glacier sur la rivière du Petit-Vent. Mauvaise route toute la journée, quantité de neige dans la route. Parcours: 26 milles.

Mercredi, 25 février.—22 au-dessous de zéro le matin et 21 l'après-midi. Temps sombre, et léger vent. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à 11.30 et avons établi notre camp de nuit à 5.30 p.m. à environ 16 milles de l'embouchure du creek Forrest. Route assez bonne, grandes étendues de glace vive sur les glaciers, avons rencontré de l'eau à deux ou trois endroits, mais avons réussi à la contourner sans perdre beaucoup de temps. Parcours: 30 milles. Joe Taylor, le trappeur, et la famille du sauvage Robert était campé sur le creek Forrest tout près de l'endroit où nous avons passé la nuit. Le sauvage Robert avait quitté le camp depuis environ une dizaine de jours pour aller à Dawson.

Jeudi, 26 février.—20 au-dessous de zéro le matin et dix l'après-midi. Temps clair. Le retour ne s'effectue pas aussi rapidement que nous le désirerions, à cause de

la grande quantité de neige dans la route, et notre provision de nourriture pour les chiens s'épuise rapidement. J'ai acheté 100 livres de viande séchée de Mme Roberts, une sauvagesse, pour nourrir les chiens et aussi une certaine quantité de babiche pour réparer nos raquettes. Après avoir pesé la viande séchée et rechargé les toboggans nous avons quité le camp à 8.30 a.m., et avons atteint la source du creek Forrest, où nous sommes arrêtés pour luncher, vers 11 a.m. Avons trouvé notre cache de viande fraîche de caribou en bon état et en avons chargé sur les toboggans. Avons atteint un campement de sauvages à environ 6 milles de l'embouchure du creek Waugh vers 4 p.m., et avons établi notre camp de nuit à cet endroit. Route très difficile à certains endroits sur la hauteur des terres qui sépare les creeks Waugh et Forrest. Parcours: 15 milles.

Vendredi, 27 février.—18 au-dessous de zéro le matin et 22 l'après-midi. Temps nuageux, petite neige le matin, et ciel clair l'après-midi. Avons quitté le camp à 7.00 a.m. Avons lunché à 11.30 a.m., et établi notre camp de nuit à la cabane de Martin sur la Grande rivière du Cœur à 4.30 p.m.; route le long du creek Waugh assez bonne, mais il y avait quantité d'eau sur les glaciers. Parcours: 25 milles.

Samedi, 28 février.—26 au-dessous de zéro et 10 l'après-midi. Ciel clair. En examinant notre cache à la rivière du Cœur, je constatai qu'on avait enlevé deux paquets de poisson séché depuis que nous étions passé. Il ne reste maintenant dans la cache, qu'un sac de farine de 50 livres, trois flèches de lard fumé en partie mangées par les souris, et un petit paquet de poisson séché. Avons levé le camp et sommes partis à 7 a.m. Avons lunché à 11.30 a.m. et avons établi notre camp de nuit vers 5 p.m. sur le creek Michelle à 18 milles du portage de la montagne du Cœur. Route remplie de neige, trajet très difficile le long du portage et quantité d'eau sur les glaciers du creek Michelle. Parcours: 28 milles.

Dimanche, 1er mars.—20 au-dessous de zéro le matin et 5 l'après-midi. Temps clair. Avons levé le camp et sommes partis à 7.30 a.m. Avons lunché à 11 a.m. et établi notre camp de nuit vers 4 p.m. à la cabane de Martin sur le creek Noël. Route remplie de neige et trajet difficile sur la hauteur des terres qui sépare les creeks Noël et Michelle. Le sauvage Robert arriva à la cabane vers 5 p.m. revenant de Dawson. Parcours: 15 milles.

Lundi, 2 mars.—8 au-dessous de zéro le matin et 12 l'après-midi. Ciel clair. Avons levé le camp et sommes partis à 7 a.m. Avons lunché à 11 a.m., et établi notre camp à la cabane de Michelle sur la rivière Pierre-Noire vers 3 p.m. Route assez bonne aujourd'hui, mais les chiens sont épuisés. Parcours: 25 milles.

Mardi, 3 mars.—10 au-dessous de zéro le matin et 6 l'après-midi. Ciel clair. Avons quitté le camp à 6 a.m., et avons atteint la passe Seela à l'embouchure de la rivière Douze-Milles vers 9 a.m. Avons lunché à 11 a.m., à environ dix milles de la source de cette rivière, et avons atteint l'usine génératrice située sur la rivière Douze-Milles vers 6 p.m. M. A. B. Clegg eut l'amabilité de nous loger pour la nuit. Route assez bonne toute la journée, gros vent soufflant dans la passe, de grandes étendues de glace vive et aussi quantité d'eau sur les glaciers le long de la rivière Douze-Milles. Parcours, 40 milles.

Mercredi, 4 mars.—5 au-dessous de zéro le matin et 2 l'après-midi. Temps nuageux, et petite neige le matin. Avons quitté l'usine génératrice à 8 a.m. Avons lunché à 11 a.m. au campement de Dix-Milles et avons atteint la cabane de Douze-Milles à l'embouchure de la rivière Douze-Milles vers 5 p.m. Avons passé la nuit à cet endroit car les chiens étaient bien fatigués. La *Yukon Gold Company* emploie environ 12 hommes à l'usine génératrice et six attelages de quatre chevaux pour transporter les matériaux et les vivres de l'embouchure de la rivière jusqu'à l'usine génératrice. La route de l'usine à l'embouchure de la rivière, est accidentée et difficile pour le trajet avec les chiens. Nous avons rencontré les trappeurs Williams et Hébert, avec leurs attelages de chiens et leurs toboggans chargés de vivres, qui retournaient à Fort-Macpherson. Ils avaient fait environ 15 milles le long de la rivière Douze-Milles. J.

Jacquot, le commerçant accompagné de son attelage de chiens, était encore à la cabane qui se trouve à l'embouchure de la rivière, mais ils devaient partir le lendemain pour essayer de rejoindre Williams et Hébert. Parcours: 30 milles.

Jeudi, 5 mars.—6 au-dessous de zéro le matin, le léger vent soufflant dans le sens du courant de la rivière Yukon. Avons quitté la cabane de Douze-Milles à 8 a.m. et sommes arrivés à Dawson à midi. Bonne route sur la rivière Yukon entre la cabane de Douze-Milles et Dawson. Parcours: 18 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

W. HOCKING, *brigadier,*
N° matricule 4212, commandant la patrouille.

PARTIE IV

BAIE-D'HUDSON

ANNEXE A.

RAPPORT DU SURINTENDANT F. J. A. DEMERS, COMMANDANT A CHURCHILL, DU 19 SEPTEMBRE 1913 AU 4 JUILLET 1914.

CHURCHILL, 20 décembre 1913.

Au Commissaire,
R. G. à cheval,
Régina, Saskatchewan.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, couvrant la période qui s'est écoulée depuis mon dernier rapport, en date du 19 septembre 1913.

Le vapeur "Nascopie" revint à Churchill le 27 septembre, après avoir déchargé sa cargaison à Moose Factory. A son deuxième voyage—son voyage actuel—il prit à bord toutes les fourrures de ce district appartenant à la compagnie de la Baie-d'Hudson, sauf celles du comptoir de Chesterfield-Inlet.

J'expédiai ma malle par le vapeur "Nascopie" avec la permission du capitaine Meikle. Ce navire quitta le port en route pour Saint-Jean, Terre-Neuve, le 20 septembre.

Le 30 septembre, la Compagnie de la Bâie-d'Hudson envoya un bateau côtier chargé de provisions à Chesterfield-Inlet, ce sont les seules provisions qui ont été expédiées à cet endroit depuis le mois de septembre 1912. L'équipage était composée d'Esquimaux. Avec la courtoisie du gérant j'envoyai quelques provisions au détachement de Fullerton, mais j'ai dû me restreindre à une tonne pesant. M. Leden (explorateur norvégien) trouva également place à bord du bateau pour se rendre à Chesterfield.

Le premier octobre, la goélette auxiliaire (Compagnie de la Baie-d'Hudson) nous arrivait après un long retard. C'est un bateau neuf, appelé le "Fort-Churchill", il peut porter 70 tonnes de marchandises, et est disposé de manière à pouvoir loger quelques passagers. Il venait directement d'Angleterre, la traversée fut très orageuse, et il prit 37 jours à atteindre Churchill. C'est le bateau qui devait arriver ici avant le "Nascopie", et qui devait approvisionner tous les postes éloignés et transporter les provisions de la gendarmerie à Fullerton.

Son grand retard dérangea tous ces plans, et le 4 octobre il partit pour se rendre à la Factorerie de York, où il devait passer l'hiver. En conséquence, l'année a été des plus désastreuses pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Leur comptoir à Chesterfield n'a rien reçu, la Factorerie de York n'a reçu qu'une petite partie des provisions qui lui étaient destinées, tandis que les provisions de Severn, de Winisk et du Lac-à-la-Truite sont encore à Churchill.

Le 16 novembre, M. Leden, accompagné d'un employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson (un métis) avec sa femme et de deux esquimaux, arrivait à Churchill avec un traîneau et trois chiens. M. Leden rapporta que le bateau côtier, mentionné précédemment, avait fait naufrage le 10 octobre, près de l'île aux Oeufs, à environ 100 milles au nord de Churchill. La cargaison avait été endommagée par l'eau, mais on l'avait transportée en sûreté sur terre. Tout l'équipage campa sur les lieux, car la température était aussi inclémente qu'elle pouvait l'être et excessivement froide.

Plus tard, le 13 octobre, un esquimau arriva au camp, il se rendait à Churchill demander du secours pour l'équipage de la baleinière, qui était partie d'ici le 6 novembre pour Chesterfield. Elle avait sombré avec tout son contenu à la même date que le bateau côtier, 10 milles plus au nord. J. Oman (le métis) qui commandait ce groupe

eut beaucoup de difficultés à surmonter. Il était accompagné de sa femme et si l'esquimau qu'il avait envoyé cherché du secours n'avait pas rencontré l'expédition de M. Leden, je n'ai pas le moindre doute qu'Oman et sa femme seraient morts de froid et de faim. C'est donc un hasard providentiel que le bateau côtier ait fait naufrage au sud plutôt qu'au nord du petit bateau. Oman et les autres membres de son groupe se rendirent donc au campement de M. Leden, et leurs troubles cessèrent, car ils surprirent un troupeau de caribous et tuèrent assez pour subvenir à leurs besoins.

La température a été des plus mauvaises durant les mois de septembre et d'octobre. Nous avons eu de fréquentes tempêtes de vent, accompagnées de grosses tempêtes de neige vers la fin de septembre. L'hiver nous arriva au commencement d'octobre, plusieurs semaines plus à bonne heure que de coutume. Je n'étais pas préparé à cela du tout. J'envoyai un groupe de mes hommes à la chasse au chevreuil le 30 septembre. Ils partirent en bateau et se rendirent à 20 milles au nord, mais la température était si inclémente et la glace se formait si rapidement le long des rives, qu'il leur fallut tirer leur bateau sur terre, et le laisser là jusqu'à l'été suivant, ils revinrent aux casernes à pieds. Le "Nascopie" est le seul bateau qui fit escale à Churchill cette année. Nous pouvons, sans doute, attribuer cet état de chose aux travaux qui se font dans le port de Nelson. Cependant on m'avait averti qu'un autre navire apporterait le charbon, les chaloupes et autres articles requis un peu plus tard. De jour en jour, je tins mes embarcations et mes chaloupes prêtes pour le navire attendu malgré que la glace se formait dans la rivière et que la navigation de ces petits bateaux devenait très dangereuse. Je crois qu'il serait préférable d'expédier tous les matériaux et provisions requis par la gendarmerie à bord du navire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, car c'est le seul navire sur lequel nous pouvons compter.

DÉTACHEMENTS.

Comme je l'ai déjà mentionné, j'ai reçu de la malle de Fullerton, le 11 juillet; elle contenait les rapports des détachements, jusqu'à la fin de mai. J'envoyai de la malle par les deux bateaux qui ont fait naufrage, la baleinière et le bateau côtier, mais elle ne se rendit pas à destination. Le 26 novembre, M. Hall (Compagnie de la Baie d'Hudson) de Chesterfield-Inlet nous arrivait à Churchill, accompagné d'un Esquimau et d'un attelage de chiens. Il nous apprit que les vivres et les munitions de son poste étaient presque complètement épuisés, et qu'il faudrait en transporter par terre si on désirait tenir ce poste ouvert.

Il retourna à Chesterfield, le 2 décembre, avec trois attelages de chiens, emportant avec lui un peu de malle, et des ordres pour le détachement de Fullerton. M. Hall nous a dit que tous les esquimaux qu'il a rencontrés, avaient amplement de provisions et de vêtements pour l'hiver. Il n'est pas arrêté ni à l'un ni à l'autre des postes de la gendarmerie à Runken-Inlet ou au Cap des Esquimaux, il est passé à quelques milles de distance de ces postes à l'intéieur des terres. Le maréchal des logis Edgenton, ignorant le départ de M. Hall pour Churchill, car il ne peut communiquer avec lui du moment de la clôture de la saison de navigation jusqu'à ce que la glace soit ferme au mois de décembre, écrivit au maréchal des logis fourrier intérimaire à Churchill. Cette lettre en date du 20 septembre disait que les deux membres du détachement étaient en bonne santé, mais que leur provisions commençaient de s'épuiser. Il disait qu'une maison américaine avait établi un comptoir à Fullerton, et y avait construit une maison et un magasin. Le maréchal des logis Edgenton achète ses provisions de ces gens. La goélette *A. T. Gifford* (capitaine Wing) passe l'hiver à l'île au Marbre, au large de Ranken Inlet, et le capitaine fait le commerce des fourrures à cet endroit. Comme la compagnie de la Baie-d'Hudson n'a pas de provisions à Chesterfield, ses concurrents devraient faire de bonnes affaires cet hiver. La Mission Catholique Romaine à Chesterfield a également souffert du dérangement général des plans, mais ils ont assez de provisions pour se rendre à l'été prochain.

PORT NELSON.

J'envoyai le n° matricule 5526, gendarme Rogers, C.E., à Port-Nelson, le 13 novembre, accompagné de deux indigènes et de deux attelages de chiens. Ils parcoururent la distance qui sépare les deux endroits en cinq jours, et revinrent à Churchill le 4 décembre, accompagné du maréchal des logis R. H. Walker, du détachement de Port-Nelson, dont le temps de service expire au mois de février prochain. Mais vu le petit nombre de sous-officiers dans cette division, et la nécessité d'avoir un homme expérimenté au poste de Nelson, je le renvoyai à son détachement, au lieu de l'envoyer à Régina, où il aurait obtenu son congé.

DISCIPLINE.

Il n'y a eu qu'un manquement à la discipline. Règle générale, la conduite des sous-officiers et des gendarmes est bonne.

SANTÉ.

La santé de tous les membres de la division est très satisfaisante. Un des indigènes à mon service a été obligé de cesser de travailler pendant une semaine parce qu'il s'était blessé à la main, mais maintenant il est de retour au travail. Le prisonnier Will n'a pas travaillé du 3 au 10 octobre, et son état a causé des inquiétudes au médecin auxiliaire Doyle. A la demande du médecin, j'ai fait transporter Will à ses quartiers, ou avec de bons soins il recouvra promptement la santé.

EMBARCATIONS.

Comme les navires à vapeur n'arrivaient pas, je me suis trouvé dans l'obligation de tenir mes embarcations et mes bateaux prêts à servir jusqu'à la dernière minute. L'hiver nous arriva très à bonne heure, et le halage des bateaux à leurs quartiers d'hiver sur la rive a été très difficile. Les bateaux, les câbles et les poulies devenaient vite couverts de glace, et il nous a fallu tirer les bateaux à travers de gros bancs de neige. Nous devons des félicitations à l'ingénieur, le gendarme J. B. Joyce, qui fit partie du travail. L'indigène " Joe " fit aussi un travail splendide dans les conditions les plus pénibles. Mes autres indigènes faisaient tous partie de l'expédition de chasse infructueuse, dont j'ai parlé antérieurement, en conséquence, j'avais très peu d'hommes à ma disposition. Un bateau côtier, la propriété de la Compagnie de la Baie-d'Hudson a causé de grands dommages. Je me servais de ce bateau dans le moment pour transporter le charbon de la rive est de la rivière; le soir du 10 octobre, ses amarres se brisèrent durant une tempête de vent, et il fut jeté par le vent et la marée à l'endroit où mes canots étaient attachés, en détruisant complètement un et emportant l'autre. Le bateau côtier se brisa complètement, et on en a fait du bois de chauffage.

BÂTIMENTS.

La construction du nouveau chenil est terminé; il peut contenir 18 chiens et est beaucoup plus confortable que l'ancien. On a fermé hermétiquement le portique conduisant au bureau, et on y a posé un bon plancher. Lorsque ces travaux seront terminés nous auront une bonne chambre qui pourra servir de bureau ou de magasin.

COMBUSTIBLES.

Il est fort heureux que j'aie pu conclure des arangements avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour obtenir du charbon tel que cité précédemment. Cependant cette provision ne sera pas suffisante, car l'hiver dure du mois de septembre au mois

de mai. J'économise le charbon autant que possible, et j'ai fait installer des poêles à bois dans le bureau et dans le corps de garde. Je fais transporter du bois aux casernes d'un ravin à deux milles de distance d'ici; plus tard je le ferai transporter du côté est de la rivière, comme par les années passées.

APPROVISIONNEMENT DE VIANDE FRAICHE.

Le 18 octobre j'envoyai deux indigènes faire une chasse de sept jours. Ils revinrent le sixième jour, après avoir tué 35 chevreuils. Le lendemain j'envoyai tous mes indigènes et quatre attelages de chiens pour ramener le gibier au camp, et en tuer davantage si possible. Ils revinrent le 29 octobre après en avoir tué 45 autres. Il nous fallut faire quatre voyages avec trois attelages pour transporter cette viande aux casernes. Le gibier se dirigeait vers le sud en grosses bandes, et passait à moins de 15 milles de distance du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Tout le monde profita de leur passage à proximité, les esquimaux, les sauvages, la Compagnie de la Baie-d'Hudson et la gendarmerie.

CHIENS.

Je n'ai pas eu de morts parmi mes vieux chiens; j'ai envoyé un attelage de six chiens à Nelson pour l'usage de ce détachement. Ce sont les jeunes chiens que la police a élevé l'an dernier, ils se sont très bien développés. Les jeunes chiens dont j'ai parlé dans mon dernier rapport ne font rien de bien, ils ont pris la gale tard l'automne dernier, et il nous a été impossible de les guérir à cause du froid. Plusieurs sont morts depuis et il est fort douteux que je réussisse à en élever plus que deux.

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.

Les chipewyans sont divisés en deux bandes cette année; l'une est campée au nord-ouest de Churchill, à environ 5 jours de marche d'ici, et l'autre à environ 4 jours de marche au sud-ouest de Churchill. La situation de ces deux bandes est excellente, ils se sont fait une forte provision de viande de chevreuil, et se servent de la peau de ces animaux pour se vêtir et se construire des tentes. Il me semble que la situation des esquimaux, qui habitent le long de la côte au nord de Churchill, est meilleure que d'habitude. Je ne crois pas qu'il y ait de cas de nécessité cet hiver.

FOURRURES.

L'année a été une des meilleures pour les sauvages et les esquimaux, ils ont pris plusieurs renards argentés et renards noirs, des renards blancs et quantités de renards de couleur. La saison des fourrures a été une faillite complète dans le voisinage de Churchill.

PATROUILLES.

Le n° matricule gendarme Rogers, C.E., accompagné du sauvage "Bluecoat" et de l'indigène "Willybuck" se mit en route pour Port-Nelson le 13 novembre avec deux attelages de chiens; à l'arrivée à Nelson Bluecoat eut peur du grand nombre de blancs. Cette peur fut probablement augmentée par le bruit de la machine qui fonctionnait à cet endroit, et Bluecoat quitta Nelson sans avertir qui que ce soit, et revint seul à Churchill. Il ne prit que quatre jours à faire le trajet. Le maréchal des logis Walker et le gendarme Rogers le cherchèrent pendant plusieurs jours, et lorsqu'ils furent certains qu'il était retourné à Churchill, la patrouille, accompagnée du maréchal des logis Walker, revint à Churchill, arrivant ici le 4 décembre. Le maréchal des logis Walker retouna à son détachement le 10 décembre accompagné des indigènes "Willybuck" et "Hayward" et de deux attelages de chiens; les deux indigènes doivent revenir à Churchill.

Une patrouille se mettra en route pour le lac Fendu, le ou vers le 22 décembre. Le n° matricule 5309 gendarme Joyce, J. B. en aura le commandement; on enverra A. C. Will—indigent—avec cette patrouille. MM. Pritchard et Hope, fonctionnaires du gouvernement du Manitoba accompagneront également cette patrouille, et " Bluecoat" servira encore de guide.

J'envoie un attelage de chiens supplémentaire à la maison de refuge au sud des plaines pour aider à approvisionner cette maison de vivres et de nourriture pour les chiens; provisions qui serviront en cas d'urgence.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ce district est très calme, il n'y a pas eu de crime. La température a été des plus inclémentes durant les mois de septembre et d'octobre, il y eut de nombreuses tempêtes de vent. Le plus grand dommage que nous avons eu a été la destruction du vieux phare de bois, situé au nord des ruines du fort Prince de Galles; c'était une construction historique. J'ai un rapport spécial à ce sujet au ministère de la Marine.

Nous avons pu traverser la rivière Churchill sur la glace vis-à-vis des casernes le 10 novembre, quatre semaines plus à bonne heure que l'an dernier: novembre et décembre ont cependant été agréables et plus doux que la température du mois d'octobre. Nous avons eu des orages de pluie aussi tard que le 2 décembre. M. Leden, l'explorateur, pensionne actuellement avec les gendarmes, il est au service du Ministère de l'Intérieur. Nous enverrons les pièces justificatives de ses déboursés tous les mois, afin que vous puissiez recouvrer ces sommes. La plupart de ses instruments scientifiques ont été perdus ou endommagés lors du naufrage du bateau côtier, et il ne pourra continuer son voyage au nord avant d'en avoir reçu d'autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. J. A. DEMERS,
Commandant la Division "M".

CHURCHILL, MAN., 16 mars 1914.

Au Commissaire,
R. G. à Cheval,
Régina, Sask.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour la période qui s'est écoulée du 21 décembre 1913 au 15 mars 1914.

La patrouille ordinaire portant le courrier se mit en route pour le lac Fendu le 23 décembre. Elle était commandée par le n° matricule 5309, gendarme Joyce, J. B., qui était accompagné par A. G. Will, un indigent, qui avait l'intention de se rendre dans le nord à une mine de cuivre. MM. Pritchard et Hope, les fonctionnaires du gouvernement du Manitoba, qui habitent ce district depuis le mois de mars 1913, et qui ont passé la plus grande partie de ce temps aux casernes, n'ont pas profité de l'occasion qu'ils avaient de faire ce voyage avec la patrouille. Ils quittèrent les casernes le 22 décembre et prirent leurs quartiers au poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, afin de pouvoir mieux surveiller les préparatifs que cette compagnie faisait pour les transporter au lac Fendu, en route pour Winnipeg. Ils partirent finalement pour cet endroit le 27 décembre.

Les officiers de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à la Factorerie de York ont été obligés de transporter des vivres de Churchill à York avec des chiens. La provision de vivres à ce dernier poste n'est pas considérable, et en conséquence nous avons souvent la visite de ces gens. La plus grande partie du courrier de Churchill passe par cette agence.

Je vous ferai remarquer que le courrier privé est maintenant retardé à Norway-House, parce que la patrouille venant de Le-Pas n'arrête pas à Norway-House comme autrefois. La Compagnie de la Baie-d'Hudson devra ajouter un autre malheur à tous ceux qu'elle a éprouvés en 1913. La goélette auxiliaire "Fort Churchill" qui hivernait à York, brisa ses amarres et fut emportée par la marée et les glaces, et on n'en a pas encore trouvé de traces. Des groupes d'esquimaux et de sauvages parcourent la côte au nord et au sud de York essayant de la retrouver, et on a offert une récompense à celui qui la trouverait. C'est une perte considérable pour la compagnie, car tous les postes éloignés dans le district comptaient sur elle pour recevoir leurs provisions de 1913; provisions qui sont fort en retard et qui sont encore à Churchill. L'inspecteur French arriva ici le 20 janvier, ayant en sa possession le courrier officiel et l'argent pour faire les paiements annuels de traité. Il était accompagné du n° matricule 4687, brigadier Jones, J. G., retournant, en congé; du n° matricule 5532, gendarme White, R. J. S., transféré à la division "M", des gendarmes surnuméraires Spence, McGillvray Bancroft, et aussi du gendarme Joyce qui retournait avec cette patrouille. Ils avaient six attelages de chiens avec eux.

L'inspecteur French accompagné de trois gendarmes surnuméraires partit d'ici le 2 février pour retourner à Le-Pas. Un des attelages de chiens de la Division "M" les accompagna jusqu'à la maison de la deuxième patrouille, au sud des plaines, et leur aida ainsi à traverser la plus mauvaise partie de la route.

Le district est très calme, il n'y a pas eu de crime.

DÉTACHEMENTS.

Fullerton.—Une caravane de la Compagnie de la Baie-d'Hudson arriva de Chesterfield-Inlet le 29 mars. Ils mirent 37 jours à faire le voyage.

L'esquimau "Oog-Joug" au service du détachement de Fullerton accompagna la caravane avec un attelage de chiens. Le n° matricule 4103, maréchal des logis Edgenton se rendait à Churchill avec eux, mais il tomba malade à une journée de marche de Chesterfield, et il fallut le ramener à cet endroit, où il est actuellement sous les soins des membres de la Mission catholique romaine. M. Hall de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui faisait partie de la caravane, me dit qu'il croyait que le maréchal des logis Edgenton était atteint d'un accès de fièvre intermittente, et qu'il avait été gravement malade pendant un certain temps, mais qu'il était convalescent lorsqu'il partit pour Churchill.

Je vous envoie sous un pli séparé tous les rapports de ce détachement.

Le maréchal des logis Edgenton et le gendarme Conway reviendront à Churchill en bateau au mois de juin.

Port-Nelson.—Le n° matricule, maréchal des logis Walker, R. H., envoyé à Churchill, arrive ici le 22 février accompagné d'un sauvage et d'un attelage de chiens. J'envoie le rapport de ce détachement sous un pli séparé. Le temps de service du maréchal des logis Walker expira le 25 février, et il donna sa démission.

Je quittai Churchill le 1er mars pour me rendre à Port-Nelson. J'étais accompagné du brigadier Jones, de deux indigènes à notre service "Joe" et Willybuck", et de trois attelages de chiens. Nous sommes arrivés à Nelson le 6 mars.

Je nommai le brigadier Jones commandant de ce détachement, et je me mis en route pour Churchill le 10. Nous avons atteint notre destination le 14 courant.

DISCIPLINE.

La conduite de tous les membres de la division a été excellente.

SANTÉ.

La plupart des membres de ce poste ont eu de gros rhumes, et ont été mis au repos par le médecin auxiliaire Doyle, mais ils se sont rétablis en peu de temps. Certains cas d'engelure ont également requis les soins du médecin.

CHIENS.

Il y a eu deux morts parmi mes vieux chiens. Les deux se sont produites durant le voyage au lac Fendu, l'un a été empoisonné accidentellement par le gendarme qui commande le détachement du lac Fendu, avait apporté avec lui un appât contenant de la strychnine, c'était une pièce à mettre au dossier d'une cause sur laquelle il faisait enquête. L'inspecteur French, qui se trouvait au lac Fendu à l'époque, m'apprit qu'on ne pouvait pas blâmer qui que ce soit. L'autre chien est mort épuisé durant le voyage du retour. Il faisait partie d'un attelage conduit par un sauvage, et je crois qu'il a dû être blessé de quelque manière.

Je ramenai tous les chiens de la gendarmerie de Nelson, sauf deux qui ont un mauvais tempérament, car le problème de nourrir ces chiens à Nelson devenait sérieux. Je crus donc qu'il serait mieux de garder les chiens à Churchill cet été.

"Oog-Joug" fit rapport que deux de ses chiens étaient morts durant le trajet un peu au sud de Fullerton, et je lui donnai deux des chiens de Churchill pour retourner.

Je n'ai pas réussi à élever les jeunes chiens dont j'ai parlé dans un rapport antérieur, le froid et la gale dont ils souffraient les ont fait mourrir.

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.

Des groupes de ces gens visitent fréquemment le comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hundson pour y faire des échanges; les deux font une bonne saison de chasse, et les esquimaux se sont procuré une grosse provision de chevreuil. Nul de ces gens n'ont eu besoin de secours jusqu'à présent.

Deux sauvages "Bluecoat" et "Sandy Ellis" au service de la gendarmerie durant le voyage au lac Fendu—le premier comme guide, et l'autre comme conducteur d'attelage—nous ont causé des embarras. Ils s'acquittèrent très bien de leurs tâches jusqu'au lac Fendu, et tout alla bien au retour jusqu'au portage Paddle—à environ mi-chemin. "Bluecoat" disparut alors et on le revit qu'à Churchill. Bluecoat arriva deux jours avant la patrouille. Ellis resta avec eux quelques heures de plus, mais au prochain campement de nuit, il disparut également et arriva à Churchill une journée avant la patrouille. Heureusement, la patrouille était accompagné par un gendarme surnuméraire du lac Fendu, qui avait souvent fait ce voyage, et pouvait conduire la patrouille à Churchill. "Bluecoat" et "Ellis" furent accusés de désertion; le premier plaida coupable et fut condamné à cinq dollars d'amende ou à huit jours de prison; on lui rendit sa liberté sur paiement de l'amende. "Ellis" prétendit qu'il était allé à la recherche de "Bluecoat", on le condamna à cinq jours de prison mais sa sentence fut suspendue.

COMBUSTIBLES.

On transporte du bois du chantier, à sept milles des casernes. Nous en transportons suffisamment pour les besoins immédiats, mais il faudra en descendre des radeaux sur la rivière dès que la glace sera disparue. Je crois que cette méthode sera beaucoup plus satisfaisante que le transport avec les chiens l'hiver, car c'est un travail ardu pour les hommes et pour les chiens.

TEMPÉRATURE.

Il a fait excessivement froid durant les mois de janvier et de février. Le thermomètre descendit souvent de 45 à 52 degrés au-dessous de zéro, le vent a été un peu

moins violent que d'habitude, et les tempêtes de neige assez rares. La température s'est adoucie avec l'arrivée du mois de mars.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

M. Leden, l'explorateur, pensionne encore au quartier de la gendarmerie; il a été absent pendant quelques semaines. Il était parti avec un jeune esquimaux, et avait emporté un campement et des provisions pour six semaines. Il a établi son campement dans une forêt d'épinette, à environ 15 milles au nord-ouest de Churchill, et étendit plusieurs pièges, mais il revint aux casernes le 9 janvier. Son expédition n'avait pas été très heureuse.

Le gendarme Winters du détachement du lac Fendu, conformément à mes ordres est venu à Churchill. Il arriva le 3 mars accompagné du gendarme surnuméraire "Alec Spence" et d'un sauvage. Le gendarme Winters partira d'ici le 18 mars pour retourner au lac Fendu, et sera accompagné de l'ex-gendarme Harris.

J'ai l'intention de partir d'ici durant la première semaine de juillet, si la température et l'état des rivières le permettent, pour aller faire les paiements annuels de traité aux sauvages de la Factorerie de York. J'ai l'intention de voyager de la même manière que l'an dernier, *i.e.*, à bord d'un bateau muni d'un moteur auxiliaire et d'un bateau ordinaire. J'espère que j'aurai l'occasion de rencontrer la patrouille venant de Régina, à York ou à Port Nelson.

Je vous demanderais d'envoyer des ceintures de sauvetage à Churchill cet été, car on fait ces voyages sur l'eau sans avoir les moindres moyens de se sauver en cas d'accident. Si vous aprouvez cette recommandation, je vous conseillerais d'envoyer au moins six ceintures de sauvetage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. J. A. DEMERS, Surintendant,

Commandant la division "M".

CHURCHILL, MANITOBA, 4 juillet 1914.

Au Commissaire,
R. G. à cheval,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de la division "M", couvrant la période qui s'étend du 16 mars au 14 juillet 1914. Le 13 avril un groupe de cinq arpenteurs (sous la direction de M. H. S. Holcroft) nous arrivait aux casernes, avec quatre attelages de chiens (20). La température était très inclémente à cette époque, et ils se pensionnèrent aux casernes jusqu'au 20 mai. Durant ce temps ils préparèrent leurs travaux—ils travailleront surtout de l'autre côté de la rivière—et passèrent la plus grande partie de leurs temps à transporter du bois sur l'emplacement de leur futur campement. Les vivres, l'attirail de camp, etc., de cette expédition ne sont pas arrivés à Churchill l'été dernier, comme ils le devaient, je me suis donc trouvé dans l'obligation de les équiper presqu'entièrement. J'envoie les pièces justificatives de toutes leurs dépenses en triple, sous un pli séparé.

Le 20 mai, les arpenteurs quittèrent les casernes pour se rendre à leur campement sur la péninsule est, emportant avec eux des provisions pour 75 jours. La température n'était pas encore très favorable, mais la plus grande partie de la neige était disparue. et ils pouvaient commencer leurs relevés.

M. Christian Leden, l'explorateur, se pensionna aux casernes jusqu'au 16 juin. A cette date il transporta son attirail de campement au camp des esquimaux sur la péninsule ouest, et actuellement il demeure dans sa propre tente, parmi les indigènes, et il peut dans une certaine mesure accomplir le travail qu'il a mission de faire dans ce pays.

PATROUILLES.

Le gendarme D. Withers, accompagné de J. D. Harris nous quitta pour rejoindre son détachement au lac Fendu, le 18 mars. J'envoyai mon dernier courrier par lui.

Le 23 mars, le n° matricule 5526, gendarme Rogers, C.E., accompagné de l'indigène "Joe" et de son fils "Harry", et d'un attelage de chiens, nous quitta pour se se rendre à l'île aux Œufs, à environ 100 milles au nord de Churchill. Je plaçai un attelage de chiens à la disposition de M. Leden, qui les accompagna avec un esquimau. Le but de cette patrouille était de vérifier la plainte portée par M. Leden, au sujet du vol de provisions par des esquimaux, et d'examiner les provisions de la gendarmerie qui avaient été laissées à cet endroit lors du naufrage l'automne dernier.

Le 9 avril j'envoyai un groupe de mes hommes à la chasse pour sept jours, et ils revinrent le 16 avec 16 chevreuils.

Je serais d'avis que l'on abandonne le voyage d'hiver de Churchill au lac Fendu, car nous pouvons difficilement trouver un guide, et l'hiver dernier le guide n'a pas donné satisfaction. Il serait beaucoup plus facile, je crois, d'envoyer cette patrouille à Port-Nelson, pour communiquer avec celle de Régina à cet endroit. Il est très important que le détachement de Nelson soit en communication avec Churchill aussi souvent que possible, et de plus il n'y a pas de difficulté avec le guide de ce côté-là.

BÂTIMENTS.

Nous avons fermé et peinturé le portique du bureau, de sorte que maintenant nous avons une chambre qui peut servir de bureau ou de magasin au besoin. J'ai peinturé le toit des casernes, et actuellement je fais blanchir les bâtiments en billes.

EMBARCATIONS ET BATEAUX.

Des réparations considérables ont dû être faites à toutes les embarcations. L'embarcation *A* a été quelque peu endommagée lors des tempêtes que nous avons subies en octobre dernier; la partie boisée fait eau en plusieurs endroits et nécessite de continuelles réparations. Cette embarcation pourra être utilisée pour décharger la cargaison, cet été, mais ne saurait supporter d'autres réparations et subira des avaries plus ou moins grandes dans le déchargement des bateaux par le mauvais temps. Une nouvelle embarcation sera donc nécessaire pour le travail de l'été prochain. Une embarcation d'un modèle différent serait bien plus utile; une embarcation pouvant tenir la mer, et dont on pourrait se servir pour faire la patrouille serait bien la plus satisfaisante. Il a fallu renouveler la machine de l'embarcation *C*; ce travail est maintenant terminé et l'embarcation a subi un bon voyage d'essai le 1er juillet, lorsque le gendarme Joyce, J. B., accompagnés des indigènes à notre emploi, partit un bon matin à la recherche de la baleinière laissée de l'autre côté de la baie Button l'automne dernier. Ils revinrent sur le soir, après avoir couvert 50 milles à une belle allure et remorquant la baleinière qu'ils avaient trouvée intacte.

Les baleinières, le côtre et le canot ont été inspectés et ont subi les réparations nécessaires. On est maintenant à les peinturer.

FULLERTON.

Détachement—Le naturel "Oog joug", de ce détachement, a quitté Churchilll pour revenir le 17 mars, apportant avec lui des vivres pour 32 jours; il est accompagné par

"Hayward", jeune frère du naturel "Joe" à notre emploi. La distance à parcourir les empêcha de prendre une plus grande quantité de vivres, mais je leur fis parvenir quelques articles que le maréchal des logis Edgenton demanda.

Le maréchal des logis Edgenton et le gendarme Conway sont attendus un de ces jours; ils effectuent leur voyage du sud par baleinière, le long de la côte de la banquise.

PORT NELSON.

La compagnie de la Baie-d'Hudson s'est occupée de fréter des provisions de Churchill à York, ce printemps, ce qui a établi des communications plus fréquentes entre nous et ce détachement. Je vous envoie par ce courrier les rapports du brigadier Jones, J. G., n° matricule 4687.

Grâce à la courtoisie de M. Dunn, télégraphiste à l'emploi du Marconi à Nelson, le brigadier Jones a expédié à Churchill toutes les dépêches télégraphiques reçues à Nelson jusqu'à la mi-avril; cette délicatesse est hautement appréciée par tous nos gens.

Santé.—Tout le monde est en excellente santé.

Discipline.—Trois cas de désobéissance se sont produits et vous sont rapportés sous un autre pli.

SAUVAGES.

Tous les esquimaux ont bien passé l'hiver; il est difficile d'établir leur état civil. Il y a eu deux mortalités et trois ou quatre naissances. Comme toujours, les esquimaux sont très indépendants. Ils prennent des phoques, des baleines blanches et du poisson en très grande quantité. Il m'arriva l'autre jour de faire une expérience plutôt excitante. Cinq esquimaux faisaient la chasse au phoque sur la glace; le vent soufflait au large. La glace qui les portait se brisa et se mit à dériver, poussée vers la haute mer. Les esquimaux se trouvaient sans canot. Heureusement, leurs épouses s'aperçurent du danger où ils se trouvaient et envoyèrent des enfants chez moi pour demander du secours. J'envoyai nos sauvages en toute hâte dans notre plus grand canot, et ceux-ci n'eurent pas de peine à les ramener, sains et saufs, sur la terre.

Un certain nombre de sauvages Chipewyan sont arrivés vers la fin de mai. Ils ont fait la chasse et tendu leurs pièges beaucoup mieux que l'an dernier et, pratiquement, il n'y a pas de misère.

J'ai payé le traité aux sauvages actuellement à Churchill le 2 juillet. Ils étaient au nombre de 89, y compris le chef; mais ce nombre ne représente qu'une moitié de la troupe qui se trouve à Churchill. Les autres, sous la conduite des deux conseillers, ne sont pas encore revenus de leur excursion de chasse.

Il y a eu cinq naissances, 4 garçons et une fille, et 4 mortalités durant les 12 derniers mois au sein des familles payées le 2.

Morts accidentelles.—Deux malheureux accidents sont rapportés par le détachement du Port-Nelson. Les deux victimes sont des sauvages: un enfant a été brûlé à mort, le 5 janvier, à Nelson, et un sauvage du lac Fendu s'est tiré un coup mortel, dans le sentier qui conduit de Port-Nelson au lac Fendu. Les rapports complets de ces accidents vous sont expédiés par le même courrier.

Chiens.—Trois accidents se sont produits depuis mon dernier rapport: une chienne a été trouvée sans vie dans sa stalle, dans le chenil, la mort ayant été causée par étranglement; un chien trop vieux fut tué ainsi qu'une jeune chienne, devenue débile à la suite d'une maladie. Les autres chiens se portent tous bien, en dépit des longs et durs travaux de l'hiver. J'ai aussi six petits chiens, mais ils sont encore trop jeunes pour fonder des espérances.

Nourriture pour les chiens.—La saison a été aussi bonne que d'habitude pour ce qui est du phoque, mais la Compagnie de la Baie-d'Hudson, non seulement a fait

subir une hausse aux prix, mais encore a fourni des canots aux Esquimaux dans l'espérance d'en obtenir tout le phoque qu'ils tuent. Cette compagnie en veut expédier 40 barils à York. Il m'a donc fallu donner un plus haut prix aux sauvages, afin de contre-carrer les dessins de la Compagnie, et j'ai pu ainsi obtenir un bon nombre des phoques tués. De plus, comme la rivière est remplie de baleines blanches, je n'aurai pas de peine à me procurer toute la nourriture nécessaire aux chiens. L'an prochain, il faudra nécessairement fournir des canots aux esquimaux, car les sauvages à mon service ne peuvent tuer une assez grande quantité de phoques pour ma provision d'hiver.

CRIME.

Tout est paisible dans le district, et il n'y a aucun crime à rapporter.

GIBIER.

Avec la venue du printemps nous trouvons des oies et des canards sauvages en grande quantité; la perdrix de neige a été rare tout l'hiver, mais on a tué beaucoup de chevreuils.

Les sauvages et les esquimaux ont été très heureux dans leur récolte de fourrures.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

J'ai commencé l'inventaire de tous les magasins le 1er mars, et, tout en complétant ce travail, j'ai établi une commission d'enquête pour l'année. Ces deux rapports vous sont expédiés sous un autre pli.

La saison a été en retard; le mois d'avril a été très froid et les mois de mai et juin n'ont pas été favorables. La rivière n'a été libre de ses glaces que vers le 19 juin; cette date est à peu près la même depuis trois ans. Je me propose de partir pour la manufacture York lundi, le 6 juillet, faisant route avec les gendarmes qui s'en vont à Régina, et de payer le traité annuel aux sauvages, à York.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. J. A. DEMERS, Surintendant,
Commandant la Division "M".

ANNEXE B.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS W. G. EDGENTON, DETACHEMENT DE FULLERTON.

FULLURTON, le 31 octobre 1913.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division " M ", Churchill.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant du département de Fullerton pour les cinq mois expirés le 31 octobre 1913.

Un service de poste a été fait, au moyen des chiens, à l'anse de Chesterfield pour correspondre avec le bateau poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, levant l'ancre au mois de juin, avec une baleinière, à destination de Churchill.

Le détachement s'est occupé de faire la chasse le long de la banquise pour récolter la provision d'hiver de la nourriture pour les chiens, de peinturer et réparer les bâtiments et les bateaux. Tous les bâtiments ont été peinturés à l'extérieur en blanc, les cadres étant peints en bleu réglementaire; la baleinière a été peinte en blanc et le brise-glace en bleu règlementaire. La baleinière a été réparée, une nouvelle quille faite de gros os de baleine, a été posée et on y a installé un traineau "Cometik", fait de tiges d'os de baleine, long de 35 pieds et large de 2½, pour servir durant le printemps.

Tout le rebut de l'hiver, de même que les cendres, ont été nettoyés et on en a disposé.

On a récolté et acheté en tout et partout, environ six tonnes et demie de nourriture pour les chiens. On a fait bouillir et clarifier une barique d'huile pour les parties de chasse et les patrouilles.

Tous les magasins ont été vérifiés et les rapports ont été gardés ici jusqu'à votre arrivée. Plusieurs patrouilles ont été faites au cours de l'été avec la baleinière, le long de la côte, aux anses de Rouken et de Chesterfield, dans le but de visiter les indigènes et d'en obtenir des nouvelles du sud.

Ma patrouille a quitté Chesterfield pour la dernière fois le 1er octobre, et, comme aucun bateau n'était alors arrivé, nous avons fait l'acquisition d'une quantité suffisante de provisions pour jusqu'après les gelées, alors qu'une patrouille partira à la faveur de la glace. Je n'ai pas cru bon de descendre cet été, puisque j'avais appris que vous étiez allé à la manufacture York, et que je ne savais pas quel arrangement vous aviez fait. Je n'avais qu'un bateau de prêt à être utilisé et il m'aurait fallu amener avec moi tous les sauvages à notre emploi ainsi que leurs familles. C'est pourquoi j'ai cru bon de demeurer ici et d'attendre le paquebot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson en route pour Chesterfield, mais il n'est pas encore venu, et jusqu'ici je n'en ai aucune nouvelle.

BALEINIÈRES.

La baleinière *Albert,* de Peterhead, Ecosse, capitaine Murray, est retournée au mois d'août, après avoir capturé une baleine. Le capitaine A. J. Wing, du schooner A. T. Gifford, montant de New-Bedford, E.-U., est arrivé ici le 25 août, dans le but de faire la chasse aux baleines et aussi d'établir un poste de commerce à Fullerton. Ceci a été fait, alors qu'un M. Cleveland et un M. Bompass se trouvaient à Fullerton et que

le capitaine Wing, avec sa baleinière passait l'hiver à l'île au Marbre. M. Cleveland a construit une maison mesurant 24 pieds carrés, divisée en quatre, juste à l'endroit directement opposé aux casernes, de l'autre côté du havre intérieur. Les droits furent perçus sur tous les articles débarqués pour le commerce et j'ai fait de tout cela un rapport spécial.

GIBIER.

La clôture de la saison pour la chasse au bœuf musqué a été bien observée. Toutes les peaux vendues, du moins en autant qu'il est possible de s'en rendre compte, ont été récoltées en saison. Les sauvages connaissent tous la loi à ce sujet. Un grand nombre de chevaux marins sont tués chaque année dans notre district, et la compagnie de la Baie-d'Hudson et les marchands en achètent les peaux. C'est à l'île au Marbre qu'on en prend le plus. Les canards-eiders sont toujours très nombreux le long de la banquise, mais les perdrix de neige et les chevreuils ont été très rares durant l'hiver. Les expéditions de chasse n'ont pas été un succès.

DISCIPLINE ET SANTÉ.

Le gendarme Conway, P.R., n° matricule 4217, s'est toujours montré homme de confiance et d'énergie et est un bon homme pour le nord. Tous les membres du détachement sont en très bonne santé.

SAUVAGES.

Les sauvages sont tous partis pour leurs quartiers d'hiver, c'est-à-dire la baie Répulsion, le lac Baker et l'anse Ranken. Quelques-uns sont au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Chesterfield, et les hommes d'un bateau, ainsi que leurs familles, sont à l'île Marbre. Il ne reste aucun sauvage à Fullerton, sauf ceux employés dans les magasins de commerce. Tous les sauvages sont très bien approvisionnés de vêtements et de munitions pour l'hiver et paraissent jouir d'une excellente santé. Sur sa propre demande le sauvage "Sullivan", à notre service, fut congédié et remplacé par le sauvage "Dooley". Ce dernier semble être un homme honnête et intelligent.

CHIENS.

Il est arrivé un accident depuis mon dernier rapport, le chien Marquis, acheté à la baie Répulsion, l'hiver dernier, est mort de la maladie au mois de juillet. Les petits chiens ont été élevés et on est en train de les dresser. Une autre paire sera en état de travailler en avril. Les autres chiens sont en bon état. " Puc-at-muck " sera trop vieux à la prochaine saison et je suggère qu'il soit tué.

Nombre de chiens, 14 ; petits chiens, 2.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au cours de l'année, M. Monjo, de New-York, a ouvert un magasin pour la traite de fourrures à Fullerton et espère pouvoir y apporter des provisions l'an prochain, en se servant de la goélette. Il deviendra donc plus important pour la gendarmerie de demeurer ici durant les mois d'été afin de percevoir les impôts et les permis.

Une patrouille partira bientôt d'ici pour l'anse de Chesterfield, afin d'y prendre des provisions, si possible, et de prendre des mesures pour l'envoi de notre malle à Churchill.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre dévoué serviteur,

W. G. EDGENTON, *M. des logis*,
n° matricule 4103.

ANNEXE C.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS W. G. EDGENTON, SUR LA PATROUILLE ENTRE FULLERTON ET L'ANSE CHESTERFIELD; LA RIVIERE AUX SAUMONS ET L'ILE MARBLE.

FULLERTON, T. N.-O., 28 novembre 1913.

L'officier cammandant, division "M",
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Churchill.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport au sujet d'une patrouille faite de ce détachement à l'anse Chesterfield, afin de correspondre, si possible, avec un bateau-poste en partance pour Churchill. La patrouille se composait du maréchal des logis Edgenton et du sauvage "Oou-joug" avec une paire de chiens et des provisions suffisantes pour dix jours. A notre arrivée à Chesterfield, M. Ford, gérant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, me déclara que son bateau-poste était parti le 21 octobre: le navire à vapeur n'arrivant pas cet été, il dû envoyer, le plus tôt possible, quelqu'un à Churchill pour y chercher quelques provisions. Notre dernière patrouille par voie d'eau fut faite le 20 septembre, mais aucune mesure n'avait encore été prise au sujet de son paquebot-poste d'hiver. Les bateaux-poste venant du nord ne peuvent atteindre Chesterfield avant la mi-novembre, étant donné que l'anse ne gèle pas d'un côté à l'autre. M. Ford ne pouvait m'avertir ni facilement attendre. Je me trouverai donc dans l'obligation de prendre d'autres mesures pour envoyer notre malle.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Des petites bandes de chevreuils ont été vues le long de la côte de la baie Daly et dans les îles Bailey. Les sauvages rencontrés en route étaient bien approvisionnés et faisaient bonne chasse. La fourrure est rare, cet hiver; cent renards seulement ont été vendus aux différents marchands.

JOURNAL.

Jeudi, le 20 novembre 1913, nous avons quitté Fullerton à 7.30 heures du matin; nous avons voyagé à travers les nombreuses îles adjacentes à Fullerton, du côté nord de la baie Daly, puis avons traversé la baie jusqu'à l'île Walrus, à cinq milles au nord de l'île Dépôt, où nous avons construit une cabane de neige. Distance, 30 milles.

Vendredi, le 21, nous avons quitté notre cabane de neige à 7.30 heures du matin ; avons voyagé du côté de l'île Dépôt, puis nous nous sommes dirigés vers la terre, à cause de la rugosité de la glace; avons rencontré, à une heure de l'après-midi, l'indigène "Jack" qui chassait le chevreuil et nous nous sommes rendus avec lui à son camp où nous avons passé la nuit.

Samedi, le 22, avons quitté le camp à 8 heures de l'avant-midi, avons voyagé par terre jusqu'aux îles Bailey et avons suivi la côte jusqu'à l'île Wag, puis traversé l'anse; cet endroit n'était pas encore complètement gelé, de sorte que nous avons dû faire un détour, et sommes arrivés au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à 3 heures de l'après-midi.

Dimanche, le 23. Nous nous reposons à Chesterfield.

Lundi, le 24. Nous avons quitté Chesterfield à 9 heures de l'avant-midi, après avoir pris un chargement de 300 livres de biscuit, puis avons traversé l'anse pour atteindre l'île de la Baleine-Blanche, et avons campé pour la nuit, à 3 heures de l'après-midi. Distance, 20 milles.

Jeudi, le 25. Nous nous sommes mis en route à 7.30 heures du matin, avons refait le même trajet que pour venir, et avons construit une cabane de neige pour la nuit, à un endroit situé à environ huit milles de l'île Dépôt.

Vendredi, le 26. Nous nous sommes mis en route à 7 heures du matin, avons dépassé l'île Dépôt et traversé la baie Daly et avons passé la nuit sur la petite île sise au sud de notre ancienne cabane de neige. Distance, 20 miles.

Samedi, le 27. Nous sommes partis du camp à 7.30 heures du matin, avons voyagé à travers les nombeuses îles du côté du Police-Beacon et avons atteint Fullerton à 2 heures de l'après-midi. Les hommes et les chiens sont en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. G. EDGENTON, *maréchal des logis,*
N° matricule 4103.

FULLERTON, T.-du-N.-O., 30 décembre 1913.

L'officier commandant division "M",
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Churchill.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport d'une patrouille faite par ce détachement à la rivière aux Saumons, environ 50 milles au nord, dans le but de venir en aide aux sauvages qu'on croyait sans secours.

Le 25 décembre, le sauvage "Oshukta" est arrivé à Fullerton en un piteux état et a rapporté qu'il avait laissé sa femme, deux enfants et une autre femme à la rivière aux Saumons, et qu'ils n'avaient pris aucune nourriture depuis dix jours. "Oshukta" était parti du district de la rivière Wager pour venir rencontrer son père ici, mais, par suite de la rareté du gibier, ils manquèrent de vivres et se trouvèrent épuisés, la femme et les enfants ne pouvant pas se rendre plus loin. Le maréchal des logis Edgenton, en compagnie du sauvage à notre emploi "Oog-joug", est parti le lendemain matin avec une paire de chiens et s'en est allé camper à environ trente milles au nord. Il est reparti le matin suivant et est arrivé à l'embouchure de la rivière aux Saumons, à 10 heures de l'avant-midi, et a dû chercher la cabane de neige qu'il trouva enfin à environ dix milles à l'ouest.

Cette bande se trouvait dans un piteux état, n'ayant eu pour toute nourriture, depuis huit ou dix jours, que leurs chaussures faites de peaux de phoques. Nous avons fait tout ce qu'il nous était possible de faire, leur chauffant de la soupe et du cacao cette nuit-là, et encore de la soupe le lendemain matin. Nous leur avons laissé des provisions en quantité suffisante pour attendre le retour du mari.

La patrouille a été absente quatre jours en tout, a parcouru une distance de 100 milles, et est revenue à Fullerton en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. G. EDGENTON, *maréchal des logis,*
N° matricule 4103.

FULLERTON, T.-du-N.-O., 21 juillet 1914.

L'officier commandant, division "M"
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Churchill.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport d'une patrouille faite par ce détachement à l'île au Marbre dans le but de visiter la baleinière *A. F. Giquord* passant l'hiver dans cet endroit. La patrouille était composée du maréchal des logis Edgenton et du sauvage à notre emploi "Oog-Joug" avec une paire de chiens et des provisions pour vingt jours. La patrouille a quitté Fullerton le matin du 1er janvier 1914, et s'est rendue à destination le 9.

Nous avons été très bien reçus par le capitaine J. Wing qui a déclaré que tout était en bon état.

L'île se trouvait si éloignée du continent, qu'il n'avait pu se procurer de la viande fraîche. Les sauvages étaient tous en campement sur le continent et incapables de traverser. Néanmoins on avait envoyé une bande de sept hommes (six sauvages et un blanc) à la chasse et on les attendait d'un moment à l'autre.

Tout était en bon ordre et les hommes semblaient satisfaits de leurs quartiers d'hiver. Quelques cas de maladie et d'engourdissement causés par le froid ont été facilement guéris et ont été les seuls qu'ils ont eu à subir.

Le capitaine Wing me déclara qu'il ne faisait pas un succès de la traite de fourrures, n'ayant pu se procurer que 160 renards jusque-là, et que les perspectives n'étaient pas fameuses. Il désire avoir trois baleinières pour faire la chasse à la baleine dès les premiers jours du mois de mai, deux de ces baleinières appartenant au navire et l'autre à un sauvage à son service. Il a l'intention de retourner chez lui au mois d'août ou au mois de septembre, et de laisser quelqu'un pour prendre soin du poste de commerce à Fullerton. L'équipage se compose du capitaine Wing, du premier et du second lieutenants, du cuisinier et de six hommes pour placer les mâts; sauf les deux lieutenants, l'équipage reçoit le salaire ordinaire des baleiniers américains; les lieutenants, venant de Terre-Neuve, sont à gages.

La patrouille est demeurée ici trois jours pour prendre un repos et soigner les chiens, puis est partie pour retourner à son détachement.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On n'a vu aucun gibier le long de la route. En somme, la température a été maussade par suite de la brume et de la neige. Tous les sauvages rencontrés en route étaient bien approvisionnés et avaient de bons vêtements. Ces sauvages font presque tous partie de la tribu des Iviliks et font la chasse le long de la banquise, durant les mois d'hiver, pour y prendre du cheval marin et du phoque.

JOURNAL.

Jeudi, le 1er janvier 1914. Nous avons quitté Fullerton à 8 heures du matin; avons voyagé à travers les îles jusqu'à la baie Daly et y avons construit une cabane de neige. Marche lente. Distance, 20 milles.

Vendredi, le 2 janvier. Nous avons quitté le camp à 7.30 heures du matin; avons traversé la baie Daly jusqu'à l'île Dépôt et avons campé pour la nuit. Distance, 22 milles.

Samedi, le 3 janvier. Après avoir quitté notre cabane de neige nous avons dû voyager sur terre, la glace étant trop raboteuse; nous nous sommes rendus jusqu'à une

des nombreuses îles Bailey où nous avons construit notre cabane de neige. Nous avançions avec peine dans la neige molle. Distance, 20 milles.

Dimanche, le 4 janvier. Nous avons quitté notre cabane de neige et avons voyagé à travers le groupe des îles Bailey jusqu'à l'île Wag, puis avons traversé l'anse de Chesterfield et sommes arrivés au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans la soirée. Distance, 24 milles.

Lundi, le 5 janvier. En repos à Chesterfield. Mardi, le 6 janvier. Avons quitté le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à 9 heures de l'avant-midi, nous sommes dirigés vers le sud, le long de la côte, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, puis nous avons construit notre cabane de neige sur la glace. Nous avons voyagé sur de la glace raboteuse et par un temps brumeux. Distance de 20 milles.

Mercredi, le 7. Avons quitté notre cabane de neige à 7.30 heures du matin et nous sommes dirigés vers le sud toute la journée, mais n'avons pu trouver aucune trace de traîneaux. L'intensité du brouillard en étant la cause, nous avons campé sur la glace, à 3 heures de l'après-midi, et avons cru nous trouver bientôt vis-à-vis de l'île au Marbre Distance, environ 20 milles.

Jeudi, le 8. Nous avons quitté notre cabane de neige à 8 heures de l'avant-midi; nous nous sommes dirigés vers l'ouest pour examiner le terrain; le temps était encore brumeux et nous espérions rencontrer une bande de sauvages campés dans les environs; nous avons trouvé un vieux camp appartenant au sauvage "Gilgert"; nous avons alors suivi ses traces et trouvé la bande campée à l'île du Lapin où nous avons passé la nuit et où nous sommes assuré les services d'unguide pour nous rendre à l'île au Marbre.

Vendedi, le 9. Nous nous sommes mis en route de bonne heure et nous sommes dirigés vers l'est, par le nord, sous la conduite du sauvage "Jimmy". Nous avons trouvé de la glace très raboteuse et, à certains endroits, très mince; le guide me dit que la glace n'était prise que depuis la veille. Nous sommes arrivés au navire à midi, en bon état.

Les 10, 11, et 12 janvier. Nous faisons reposer nos chiens à l'île au Marbre.

Lundi, le 13. Nous avons quitté le navire à 9.30 heures de l'avant-midi, sous la conduite du sauvage "Jimmey" et nous nous sommes rendus à l'île au Lapin où nous avons passé la nuit.

Mardi, le 14. Nous avons quitté l'île au Lapin à 8 heures de l'avant-midi et avons voyagé le long de la côte, passant toutes les nuits dans de vieilles cabanes de neige; nous sommes arrivés à l'anse Chesterfield dans la soirée du 16. C'est ici que nous avons rencontré M. Hall, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, arrivé dernièrement de Churchill avec la malle et votre ordre de se rendre à Churchill.

M. Hall me déclara qu'il partirait pour Churchill dans une dizaine de jours. Je me hâtai donc de me rendre à Fullerton et de faire les préparatifs nécessaires pour mon voyage vers le sud, ce qui ne donnait qu'un repos de trois jours à nos chiens, avant de nous remettre en route pour un long voyage.

J'arrivai à Fullerton dans la soirée du 20 courant, les hommes et les chiens étant tous en bon état. Je trouvai tout en bon ordre à mon arrivée au détachement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. G. EDGENTON,

Maréchal des logis, n° matricule 4103.

